LIBRARY OF

Dr. Z. P. Metcalf

1885–1956

CARDINALE, *Pyrochroa*. Genre d'insecte établi par M. Geoffroy, qui ne comprend qu'une seule espèce.

Le nom de *Cardinale* ne convenant point à un genre, nous ne l'avons conservé que pour désigner l'espèce, & nous avons donné au genre le nom de Pyrochre. *Voyez* Pyrochre.

CASSIDE, *Cassida*. Genre d'insectes de la troisième section de l'ordre des Coléoptères.

Les *Cassides*, vulgairement nommées Tortues, Scarabés-Tortues, sont des insectes plats en-dessous, convexes en-dessus, dont le contour du corps est presque circulaire, souvent ovale, & quelquefois approchant de la figure triangulaire. Cependant leur corps, proprement dit, est alongé, & beaucoup plus petit & plus étroit qu'il ne paroit : le corcelet & les étuis dans lesquels il est comme encadré, le débordent considérablement par les côtés, & lui ont fait donner par l'illustre naturaliste suédois, le nom de *Cassida*, qui signifie casque.

Les *Cassides* sont très-aisées à reconnoître, & ne peuvent être confondues avec aucun autre genre d'insecte. Ceux à qui elles ressemblent le plus pour la forme du corps, sont les Boucliers & les Coccinelles ; mais les *Cassides* n'ont que quatre pièces aux tarses, tandis que les Boucliers en ont cinq, & les Coccinelles trois seulement. Les Erotyles ont beaucoup plus de rapports avec les *Cassides* : cependant, outre que le corcelet & les élytres des Erotyles ne débordent pas le corps autant que ceux des *Cassides*, leurs antennes présentent encore des différences assez remarquables : celles des Erotyles ont leurs trois ou quatre derniers articles en masse un peu comprimée, tandis que celles des *Cassides* vont en grossissant insensiblement.

Les antennes des *Cassides*, guère plus longues que le corcelet, sont filiformes, ou vont un peu plus en grossissant vers la pointe : elles sont composées de onze articles, dont la forme varie un peu dans les différentes espèces. Les premiers articles sont courts & grénus dans les unes, tandis qu'ils sont plus alongés dans les autres : mais dans toutes, les antennes sont très-rapprochées à leur base, & elles ont leur insertion sur le front, à la partie latérale interne des yeux.

La tête est petite & enchassée dans le corcelet. Les yeux sont petits, ovales & peu saillans. La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est courte, assez large, un peu échancrée, & ciliée antérieurement.

Les mandibules sont courtes, larges, creusées en cueiller intérieurement, & terminées par trois dentelures.

Les mâchoires sont petites, presque membraneuses & entières.

La lèvre inférieure est étroite, alongée & entière.

Les antennules antérieures, un peu plus longues que les postérieures, sont filiformes & composées de quatre articles, dont le premier est très-court ; le second est le plus long, & le dernier est alongé & terminé en pointe. Les postérieures ont trois articles, dont le premier est très-court, & le dernier, un peu plus renflé que les autres, a une figure ovale alongée.

Le corcelet ressemble à une large plaque très-mince. Il est très-grand, plat en-dessus, débordant la tête de tous les côtés. Il est quelquefois échancré antérieurement, pour laisser paroître un peu la tête, d'autrefois il la cache entièrement ; de sorte que, pour l'appercevoir, on est obligé de retourner l'insecte.

L'écusson est petit & triangulaire.

Les élytres sont grandes & convexes en-dessus ; elles débordent, ainsi que le corcelet, le corps par les côtés. On apperçoit en-dessous une arrête longitudinale très-saillante, qui se trouve tout le long du corps de l'insecte. On trouve dans toutes les espèces connues, des ailes cachées sous les élytres.

Les pattes sont courtes, & n'excèdent guères le rebord des élytres. Les tarses sont courts, assez larges, & composés de quatre articles, dont le premier est court, applati & triangulaire ; le second est large & applati ; le troisième est bifide, & il reçoit le dernier, qui est assez court, roud, un peu en masse, & terminé par deux petits crochets. Les trois premiers articles sont garnis en-dessous de poils fins & très-serrés, qui servent à l'insecte pour se cramponer.

Les *Cassides* vivent sur les plantes dont elles font leur nourriture, & rarement les voit-on courir, plus rarement encore font-elles usage de leurs ailes. Elles composent un genre bien digne d'attirer les regards des amateurs. La plupart des espèces sont enrichies de belles couleurs dorées ou argentées, qui disparoissent, il est vrai, lorsque l'insecte est mort & conservé dans les cabinets ; mais que l'on peut faire reparoître par le moyen de l'eau chaude, dans laquelle on met à ramollir la *Casside* pendant environ un quart-d'heure. A côté de l'insecte parfait, sur les mêmes plantes, on trouve souvent la larve, qui mérite de fixer l'attention particulière des naturalistes. Ces larves ont été observées, décrites & figurées par Reaumur, Goedard, Roesel, Geoffroy, de Geer ; & nous allons rassembler les détails intéressans que nous avons puisés dans ces différens auteurs.

Les larves des *Cassides* ont six pattes écailleuses, & leur corps est mol, large, court, applati, bordé sur les côtés d'appendices branchues & épineuses. Ces épines se trouvent sur des éminences en forme

de mamelons charnus, & leur position est horisontale avec le plan sur lequel la larve marche. Lorsqu'elle est en repos, la tête & les pattes sont entièrement cachées sous le corps. La tête est petite & écailleuse, garnie de dents, & de chaque côté de trois petits tubercules noirs, avec un point blanc au milieu, placés dans une ligne oblique, que de Geer a regardés comme des yeux, quoiqu'il soit prouvé que les larves des Coléoptères en sont dépourvues; plus près du haut de la tête, on remarque encore de chaque côté quatre points noirs, placés en ligne, qui ne sont pas plus des yeux que les premiers, quoique le même auteur le mette en doute. Les six pattes sont grosses & coniques, terminées par un petit crochet brun. Ce qui doit surtout nous arrêter, c'est la forme singulière de la queue, qui se recourbe en-dessus du corps, & se termine en une espèce de fourche, entre les deux fourchons de laquelle se trouve l'anus. Cette queue fourchue est environ de la longueur de la moitié du corps. Les deux branches ou fourchons dont elle est composée sont en filets coniques, qui se terminent en pointe assez fine; elles ont des espèces d'épines courtes, depuis leur origine jusqu'à une certaine distance de leur étendue, mais seulement du côté extérieur. Entre les deux fourchons, à l'extrémité d'un mamelon plus ou moins recourbé & élevé au gré de l'insecte, on voit l'anus qui a la forme d'un tuyau cylindrique, & qui est placé de manière que les excrémens qui en sortent glissent sur la fourche inclinée & disposée pour les recevoir. Quand il s'en amoncele trop près de l'origine de ces petits fourchons, le mamelon où est l'anus peut les pousser & les faire aller plus loin: peut-être que les anneaux & les épines qui les bordent, aident encore à faire aller les excrémens plus avant. Peu-à-peu ils s'accumulent, se collent les uns contre les autres, & alors poussés insensiblement par-delà les pointes des fourchons, ils forment une masse ou un toit capable de couvrir tout l'insecte. Tels sont les moyens aussi simples que dignes de remarque, ménagés par la nature pour mettre le corps mol de ces larves à l'abri des impressions qui pourroient leur nuire. Le plus souvent ce toit est immédiatement au-dessus du corps; il le touche sans le charger; quelquefois il est presque perpendiculaire au plan du corps; souvent il est placé un peu au-dessus, & presque parallèle. Toutes les différentes positions de cette espèce de parasol sont variées, comme le sont celles de la queue fourchue qui le soutient. Cette couverture, quoiqu'assez bien cimentée par elle-même, est encore fortifiée par la dépouille de l'insecte qui lui sert quelquefois de base. De chaque côté de la moitié postérieure du corps, sur la face supérieure, proche de la racine des épines, on remarque sept points blancs placés chacun sur un anneau distinct. Ce ne sont pas simplement des points; le microscope fait voir qu'ils ont du relief, qu'ils sont en forme de petits tuyaux très courts & cylindriques, tronqués au bout. Ces quatorze petits tubercules sont sans doute les stigmates, ou des ouvertures propres à la respiration.

Avant de se métamorphoser, les larves doivent changer plusieurs fois de peau. La dépouille que l'insecte abandonne est complette; les fourchons même doivent se dépouiller. Si le temps où on observe la couverture n'est pas trop éloigné de celui où se fait le changement de peau, les deux fourchons ont encore leurs pointes engagées dans les bases de l'enveloppe des deux vieux fourchons. Lorsque la larve se défait de la peau qui le seroit trop, après l'avoir obligée de se fendre sur la partie antérieure, elle la pousse peu-à-peu vers son derrière; quand elle y est rendue, il reste à tirer les fourchons de leurs étuis, qui tiennent à la vieille enveloppe du corps. Cette vieille enveloppe est alors réduite en un paquet qui doit être ramené du côté de la tête par les mouvemens & frottemens des anneaux, pour que les fourchons soient eux-mêmes entièrement dépouillés; & c'est ce qu'il y a de plus long, & peut-être de plus difficile dans toute l'opération du dépouillement.

C'est sur la feuille même où ces larves ont vécu, qu'elles doivent subir leur métamorphose, sans former ni coque, ni enveloppe d'aucune espèce. Pour s'y préparer, elles cessent de tenir la queue relevée; elles la portent alors étendue en arrière, & dans une même ligne avec le corps. Par le frottement contre la feuille, elles quittent avec la peau les fourchons, & font tomber cette couverture, dont elles ne doivent plus avoir besoin; elles se fixent ensuite contre la feuille, mais non point par leurs pattes. C'est par les deux anneaux du corps qui suivent celui où est attachée la dernière paire de pattes qu'elles tiennent fortement à la feuille; & ces anneaux y sont si bien collés, qu'on a besoin de faire un effort pour les en détacher, & souvent on ne peut y parvenir sans blesser l'insecte. Il fait apparemment sortir du corps une liqueur gluante, qui, en se séchant, devient propre à le coller ainsi sur la surface de la feuille. Les pattes sont alors comme contractées, & appliquées contre le dessous du corps, sans toucher à la feuille. Après que la larve se trouve ainsi fixée, elle reste tranquille pendant deux ou trois jours, & quitte ensuite sa peau, pour paroître sous la forme de nymphe, qui doit rester engagée par le derrière dans la peau, alors réduite en peloton, seul soutien qu'elle puisse avoir, & qu'elle doit aussi conserver. En voulant la dégager & la tirer de cette peau, on tire en même-temps de la fourchette de la larve, deux longs filets déliés & transparens, unis à la nymphe, & qui étoient enfermés dans les fourchons, comme dans des étuis. La nymphe a donc aussi une queue fourchue; & c'est au moyen de cette queue engagée dans la dépouille de la fourchette, qu'elle se trouve d'autant mieux attachée à la peau qu'elle vient de quitter; mais les filets de la queue de la nymphe sont plus déliés, & moins longs que

ceux de la larve, & ils n'ont ni poils, ni épines. La nymphe ainſi fixée, on la voit ſouvent ſoulever le corps, le hauſſer, le baiſſer alternativement; enſorte que quelquefois elle ſe redreſſe preſque perpendiculairement, & c'eſt le ſeul mouvement qu'elle peut ſe donner dans ſa poſition.

Cette nymphe, moins longue que la larve, eſt de figure ovale & applatie: elle a un ample corcelet, à-peu-près de forme ſemi-lunaire, au-deſſous duquel la tête eſt placée, & entièrement cachée; le contour de ce corcelet eſt bordé d'un rang d'épines courtes & ſimples, ou ſans poils. Le ventre eſt bordé des deux côtés d'appendices ou de lames plattes, en forme de feuilles, pointues au bout, garnies d'épines ou d'eſpèces de poils. De chaque côté du dos on voit quatre petits tuyaux, dont les deux premiers ou les plus proches du corcelet ſont fort courts, & les deux autres beaucoup plus longs, ſont ſemblables à des pointes: ces tuyaux ſont les ſtigmates. En regardant la nymphe en-deſſous, on y apperçoit preſque toutes les parties de l'inſecte parfait, la tête, les antennes, les pattes, les ailes; mais les lames pointues des côtés du ventre, & le corcelet terminé en arc de cercle, chargé de pointes, ſemblable, en quelque façon, à un écuſſon d'armoirie couronné, préſentent une forme aſſez ſingulière pour faire douter ſi elle peut appartenir à un animal. Au bout de quinze jours on voit ſortir de cette nymphe l'inſecte parfait, par la rupture qui ſe fait à la partie antérieure de la peau de deſſus. L'inſecte parfait dépoſe ſur les feuilles ſes œufs qui ſont rangés les uns auprès des autres, & forment des plaques ſouvent couvertes d'excrémens.

CASSIDE.

CASSIDA. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES preſque filiformes, à peine plus groſſes vers l'extrémité, très-rapprochées à leur baſe.

Bouche compoſée d'une lévre ſupérieure, de deux mandibules larges, tranchantes, tridentées; de deux mâchoires ſimples, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules preſque filiformes.

Corcelet & élytres débordant conſidérablement le corps.

Quatre articles aux tarſes; les deux premiers courts, en cœur; le troiſième bilobé.

ESPECES.

1. CASSIDE verte.

Verte en deſſus; corps noir; pattes d'un jaune pâle.

2. CASSIDE équeſtre.

Verte en deſſus; baſe des élytres argentée; abdomen noir, bordé de jaune pâle.

3. CASSIDE tigrée.

Verte en-deſſus; élytres pointillées de noir; corcelet avec deux petites taches blanches.

4. CASSIDE panachée.

Verte; élytres avec des points noirs, plus ſerrés vers la ſuture.

5. CASSIDE maculée.

Noire; corcelet rougeâtre; élytres d'un rouge ſanguin, avec quelques points noirs.

6. CASSIDE pointillée.

Elytres griſâtres, pointillées de noir; corcelet jaunâtre, ſans taches.

7. CASSIDE marquée.

Verdâtre; élytres avec la ſuture d'un rouge ſanguin.

8. CASSIDE nébuleuſe.

Cendrée obſcure; élytres avec des points noirâtres.

9. CASSIDE atre.

D'un noir foncé; bords antérieurs du corcelet d'un rouge ſanguin.

10. CASSIDE ferrugineuſe.

Noire; corcelet & élytres ferrugineux, ſans-taches.

CASSIDES. (Inſectes.)

11. CASSIDE brune.

D'un brun ferrugineux, luiſant; bords du corcelet & des élytres ciliés.

12. CASSIDE bordée.

Tête & corcelet bronzés, obſcurs, pubeſcens, avec les bords rougeâtres.

13. CASSIDE obſcure.

Noire; corcelet & élytres obſcurs, ſans taches.

14. CASSIDE changeante.

Dorée, brillante, ſans taches.

15. CASSIDE marginelle.

Verte; bords du corcelet & des élytres jaunes.

16. CASSIDE ceinte.

Tête & corcelet obſcurs, bordés de jaunâtre; élytres avec une tache tranſparente vers le bord.

17. CASSIDE hébraïque.

D'un jaune pâle; milieu des élytres avec un réſeau noir.

18. CASSIDE judaïque.

Ferrugineuſe; diſque des élytres avec des points enfoncés & beaucoup de petites taches noires.

19. CASSIDE anneau.

Jaunâtre; diſque des élytres noirâtre, avec un anneau jaune.

20. CASSIDE purpurine.

Jaune; élytres avec une tache commune pourprée.

21. CASSIDE immaculée.

Jaunâtre en deſſus; corps noir, bordé de jaune.

22. CASSIDE ſix points.

Jaunâtre; diſque des élytres ferrugineux, avec ſix points noirs, un peu enfoncés.

23. CASSIDE bifaſciée.

Pâle; élytres avec deux bandes obſcures.

24. CASSIDE interrompue.

Jaunâtre; corcelet ſans taches; élytres avec une tache circulaire vers le bord & des points noirs.

25. CASSIDE huit-taches.

Fauve; corcelet avec deux points; élytres avec quatre taches d'un noir violet.

26. CASSIDE brûlée.

Fauve; corcelet avec deux points; élytres avec pluſieurs taches d'un noir bleuâtre; corcelet arrondi antérieurement.

27. CASSIDE criblée.

Fauve; corcelet avec quatre points; élytres avec pluſieurs petites taches noires; corcelet échancré.

28. CASSIDE noble.

D'un gris pâle; élytres avec une raie vers la future d'un bleu doré.

CASSIDES. (Inſectes.)

29. CASSIDE perlée.

Verdâtre ; élytres d'un vert argenté, brillant ; tête & poitrine noires.

30. CASSIDE en croix.

Pâle ; diſque des élytres obſcur, en croix

31. CASSIDE mouchetée.

Jaunâtre ; diſque des élytres noir, avec quatre taches jaunes.

32. CASSIDE porte croix.

Jaune ; corcelet avec une ligne ferrugineuſe ; élytres avec le diſque ferrugineux & quatre taches jaunes.

33. CASSIDE onze-points.

Jaunâtre ; corcelet avec un point au milieu ; élytres avec onze points noirs.

34. CASSIDE nigripède.

Ferrugineuſe ; écuſſon, pattes & deſſous du corps noirs.

35. CASSIDE tuberculée.

D'un brun ferrugineux ; bords du corcelet & des élytres d'un jaune fauve.

36. CASSIDE multiponctuée.

Noire ; corcelet ferrugineux, avec deux points noirs ; élytres teſtacées, avec beaucoup de points noirs.

37. CASSIDE variolée.

Ferrugineuſe ; élytres fauves, avec beaucoup de points noirs.

38. CASSIDE ſuturale.

Brune ; élytres jaunes, avec la ſuture & la baſe brunes.

39. CASSIDE bimouchetée.

Corcelet jaune ; élytres fauves, avec le bord noir & deux taches jaunes.

40. CASSIDE miliaire.

Jaune ; corcelet ſans taches ; élytres avec des points noirs & des taches tranſverſales vers les bords.

41. CASSIDE ponctuée.

Noire ; corcelet brun ; élytres jaunes, avec des points noirs.

42. CASSIDE marginée.

Elytres teſtacées, bordées de noir ; corcelet d'un vert bronzé.

43. CASSIDE bituberculée.

Brune, bordée de blanc ; élytres avec des taches noires, un tubercule à la baſe.

44. CASSIDE quadripuſtulée.

Corcelet obſcur ; élytres d'un rouge ſanguin, avec le bord extérieur bleu, marqué de deux taches rouges.

45. CASSIDE dorſale.

Corcelet & élytres obſcurs ; élytres avec une épine ſuturale & les bords d'un blanc pâle.

CASSIDES. (Inſectes.)

46. CASSIDE de la Jamaïque.

D'un jaune bronzé; élytres ſans taches, avec des points enfoncés.

47. CASSIDE perforée.

Teſtacée; élytres avec l'angle antérieur épineux, & la baſe perforée.

48. CASSIDE bicorne.

D'un vert bleuâtre; angle antérieur des élytres avec une longue épine tronquée.

49. CASSIDE Taureau.

Noire; angle antérieur des élytres avec une épine tronquée.

50. CASSIDE bleue.

D'un bleu bronzé; élytres ſans taches, avec des points enfoncés.

51. CASSIDE rétiforme.

Noire; corcelet avec deux grandes taches jaunes; élytres jaunes, avec des taches réticulées, noires.

52. CASSIDE porte-épine.

Ferrugineuſe; angle antérieur des élytres avec une épine avancée; corcelet terminé en pointe de chaque côté.

53. CASSIDE bident.

Noire; angle antérieur des élytres un peu avancé; épine élevée, longue, ſur la future.

54. CASSIDE en manteau.

Noire; corcelet légèrement velu, verdâtre; élytres vertes, avec le bord & une ligne au milieu, ferrugineux.

55. CASSIDE cuivreuſe.

Cuivreuſe en deſſus; bord du corcelet rougeâtre; élytres avec deux taches marginales, rougeâtres.

56. CASSIDE boſſue.

Noire; corcelet avec deux grandes taches dorées; élytres avec un réſeau verdâtre, & une élévation futurale.

57. CASSIDE tronquée.

Rougeâtre; élytres preſque réticulées, avec des taches noires, & une élévation futurale.

58. CASSIDE jaune.

Jaune, ſans taches; corps teſtacé; élytres avec un point noir, futural, vers l'écuſſon.

59. CASSIDE leucophée.

Teſtacée; corcelet & élytres avec des points & les bords jaunes.

60. CASSIDE réticulée.

Jaune; élytres mélangées de bleu, avec les bords unifaſciés.

61. CASSIDE variée.

Rougeâtre; élytres mélangées de bleu, avec les côtés bifaſciés.

62. CASSIDE trifaſciée.

Rougeâtre; bord des élytres avec trois bandes noires.

CASSIDES. (Inſectes.)

63. CASSIDE annulaire.

Bleue; corcelet avec deux taches; élytres avec ſix taches annulaires, rougeâtres.

64. CASSIDE groſſe.

D'un rouge ſanguin; diſque des élytres mélangé de noir bleuâtre; bords latéraux bleuâtres, avec des bandes rouges.

65. CASSIDE parallèle.

Jaune; élytres avec trois lignes longitudinales noirâtres; celles du milieu repréſentant un point d'exclamation.

66. CASSIDE treillée.

Ferrugineuſe; élytres avec tous les bords, une ligne longitudinale & une autre courte, tranſverſe, noirs.

67. CASSIDE retrécie.

Ferrugineuſe, ſans taches; élytres retrécies poſtérieurement.

68. CASSIDE linéolée.

Cendrée; élytres avec quatre lignes blanchâtres.

69. CASSIDE inégale.

Bronzée; élytres avec une tache ovale, au milieu de chaque.

70. CASSIDE bronzée.

Bronzée; élytres avec une tache jaune, inégale, au milieu.

71. CASSIDE ſuppoſée.

Elytres noires, annulaires antérieurement, avec un point fauve au milieu.

72. CASSIDE latérale.

Bronzée; élytres avec une tache jaune, ſur le bord latéral.

73. CASSIDE diſcoïde.

D'un vert bronzé; élytres avec une double tache jaune, au milieu de chaque.

74. CASSIDE bipuſtulée.

Verte; élytres avec deux taches latérales, d'un rouge ſanguin.

75. CASSIDE ſix-puſtulée.

D'un vert bleu; élytres avec trois taches rouges ſur chaque.

76. CASSIDE ſeize-taches.

Noire; corcelet avec deux taches; élytres avec ſept taches ſur chaque, rouges.

77. CASSIDE en ſautoir.

D'un noir bleuâtre; élytres avec des taches jaunes, réticulées, au milieu, & ſix ou ſept diſtinctes, ſur les bords.

78. CASSIDE ſinuée.

Fauve; corcelet ſinué poſtérieurement; élytres avec cinq taches noires ſur chaque.

79. CASSIDE biponctuée.

Jaunâtre; élytres avec deux points noirs ſur chaque.

80. CASSIDE ſept-mouchetures.

Noire; élytres avec ſept taches blanches.

CASSIDES. (Inſectes.)

81. CASSIDE encadrée.

D'un jaune pâle, tranſparent; diſque des élytres obſcur, bordé de noir.

82. CASSIDE arquée.

Teſtacée; élytres d'un jaune doré, avec ſept taches noires, dont une commune & quatre arquées.

83. CASSIDE flavicorne.

Noire; antennes jaunes; corcelet & élytres mélangés de noir & de jaune.

84. CASSIDE douze-taches.

D'un vert bleuâtre en-deſſus, noire en-deſſous; élytres avec ſix taches rouges ſur chaque.

1. Casside verte.

Cassida viridis.

Cassida viridis, corpore nigro, pedibus pallidis. *Cassida viridis.* Lin. *Syst. nat. p.* 574 *n°.* 1. — *Faun. succ. n°.* 467. — *It. Oeland.* 153.

Cassida viridis, corpore nigro. Fab. *Syst. ent. p* 88. *n°.* 1. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 107. *n°.* 1. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 62. *n°.* 1.

Cassida viridis, corpore nigro. Geoff. *inf. t.* 1. *p.* 312. *n°.* 1.

La *casside* verte. Géoff. *Ib.*

Cassida Cardui *viridis, corpore nigro, pedibus flavescentibus.* Deg. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 174. *n°.* 2.

Casside du Chardon verte, à corps noir & à pattes jaunâtres. Deg. *Ib.*

Scarabæus antennis c'avatis, clavis in annulos divisis. Raj. *Inf. p.* 107. *n°.* 5.

Testudo viridis. Goed. *Inf. tom.* 1. *p.* 94. *tab.* 43.

List. Goed. *Inf. p.* 286. *t.* 116.
Blank. *Inf.* 89. 4. 11. *fig.* D. E. F.
Merian. *Inf. europ. Pl.* 115.
Reaum. *Mém. inf. tom.* 3. *tab.* 18.
Roes. *inf. tom.* 2. *classf.* 3. *Scarab. terr. t.* 6.
Frisch. *Inf. tom.* 4. *tab.* 15.

Schaeff. *Elem. inf. tab.* 35. — *Icon. inf. t.* 27. *fig.* 5.

Volk. *Hesp.* 1. *p.* 166. *fig.* 4.
Cassida viridis. Scop. *Ent. carn. n°.* 117.

Cassida viridis. Schrank. *Enum. inf. austr. n°.* 92.
Cassida viridis. Laichart. *inf tom.* 1. *p.* 111. *n°.* 3.

Cassida viridis. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 140. *n°.* 1.

Cassida viridis. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 1.

Cette *Casside* varie un peu pour la grandeur; elle a ordinairement de trois à quatre lignes de long, & deux ou trois de large. Elle est ovale, plate en-dessous, & convexe en-dessus. Les antennes sont jaunes à leur base, & noirâtres à leur extrémité. Le corcelet & les élytres sont d'un beau vert, sans aucune tache; ils débordent beaucoup le corps, & la couleur verte du dessus se montre de même en-dessous. La tête & le corps sont noirs. L'abdomen est un peu bordé de jaune. Les pattes sont d'un jaune d'ocre: quelquefois les cuisses sont noires.

Elle se trouve dans toute l'Europe; elle est assez commune sur les plantes labiées & sur le Chardon.

2. Casside équestre.

Cassida equestris.

Cassida viridis, elytrorum basi argenteâ, abdomine atro, margine pallido. Fab. *Mant. inf. t.* 1. *p.* 62. *n°.* 2.

Elle ressemble entièrement à la *Casside* verte, dont elle n'est peut-être qu'une légère variété. Tout le dessus du corps est d'un beau vert, avec la base des élytres, d'une belle couleur argentée, qui disparoît à la mort de l'insecte. Le dessous du corps est noir, & l'abdomen est bordé de jaune pâle. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Elle se trouve à Halle, sur la Menthe aquatique.

3. Casside tigrée.

Cassida tigrina.

Cassida viridis nigropunctata, thorace maculis duabus albis.

Cassida tigrina *viridis, punctis nigris, corpore subtùs nigro, thorace maculis binis albis.* Deg. *Inf. tom.* 5. *p.* 168. *n°.* 1. *Pl.* 5. *fig.* 15 & 16.

Casside tigrée, d'un vert clair en-dessus, tachetée de noir, & noire en-dessous, avec deux taches blanches sur le corcelet. Deg. *Ib.*

Elle ressemble, pour la grandeur, à la *Casside* verte. Les antennes sont jaunâtres, avec l'extrémité noire. Le corcelet est vert, & marqué de deux taches blanches, un peu élevées en bosse, près du bord postérieur. Les élytres sont vertes, avec une infinité de points & de petites taches noires; elles ont des stries longitudinales, un peu irrégulières, formées par des points enfoncés. Le corps est noir. Les pattes sont d'un jaune verdâtre, avec les cuisses noires.

Elle se trouve en Suède, sur le *Chenopodium Hybridum.*

4. Casside panachée.

Cassida maculata.

Cassida viridis, elytris rariùs, suturâ dorsali, confertiùs nigro maculatis. Lin. *Syst. nat. p.* 575. *n°.* 6.

Cassida maculata. Fab. *Syst. ent. p.* 88. *n°.* 2. — *Spec. inf tom.* 1. *p.* 107. *n°.* 2. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 62. *n°.* 3.

Cassida viridis, maculis nigris variegata. Geoff. *Inf. tom.* 1. *p.* 314 *n°.* 5. *pl.* 5. *fig.* 6.
La *Casside* panachée. Geoff. *Ib.*

Cassida suprà viridis, subtùs nigra; elytris aliquot nigro maculatis, pedibus nigris. Deg. *Mém. tom.* 5. *p.* 175. *n°.* 3.

Cassida panachée, verte en-dessus & noire en-dessous, à quelques taches noires sur les étuis, & à pattes noires. DEG. *Ib.*

Cassida variegata. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 141. *n°.* 5.

Elle ne diffère des précédentes que par les couleurs. Les antennes, les pattes, & tout le dessous du corps sont d'un noir luisant. Le corcelet est vert & sans taches. Les élytres sont vertes, avec des taches noires, irrégulières, placées principalement vers la suture.

Elle se trouve en Europe, sur l'Aunée.

5. CASSIDE maculée.

CASSIDA murræa.

Cassida nigra, clypeo rubro, elytris sanguineis; punctis nigris sparsis. LIN. *Syst. nat. p.* 575. *n°.* 2.

Cassida murræa. FAB. *Syst. ent. p.* 90. *n°.* 10. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 6. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 62. *n°.* 8.

Cassida rubra, maculis nigris variegata. GEOFF. *inf. tom.* 1. *p.* 314. *n°.* 5.

Cassida murræa. FUESL. *Archiv. inf.* 4. *p.* 50. *n°.* 5. *tab.* 22. *fig.* 28.

Elle ressemble à la *Casside* verte. Le corcelet est d'un rouge plus ou moins obscur. Les élytres sont striées, rougeâtres, avec quelques points noirs. Le dessous du corps, les antennes & les pattes sont noirs.

M. Geoffroy regarde cet insecte comme une variété de la *Casside* panachée. « Les larves, dit cet auteur distingué, ressemblent à celles de la *Casside* verte; elles sont applaties, épineuses, sur-tout sur les côtés, & ont une queue fourchue, avec laquelle elles soutiennent leurs excrémens: elles rongent les feuilles de l'Aunée. J'en ai nourri plusieurs, qui m'ont toujours donné des *Cassides* vertes panachées; ce qui m'a fait soupçonner que les rouges & les verts ne différoient que par l'âge, les dernières étant les plus jeunes, & les autres les plus vieilles. Pour m'en assurer encore, j'ai nourri des *Cassides* de couleur verte. Le vert de leurs étuis a pris peu-à-peu une teinte d'abord jaune, puis de plus en plus rouge; ce qui prouve que la différence de couleur ne vient que de l'âge plus ou moins avancé ».

Elle se trouve en Europe.

6. CASSIDE pointillée.

CASSIDA affinis.

Cassida elytris griseis, nigro punctatis, thorace flavescente immaculato. FAB. *Syst. ent. p.* 88. *n°.* 3. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 3. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 62. *n°.* 4.

Cassida affinis. LAICHART. *Inf. tom.* 1. *p.* 110. *n°.* 2.

Cassida affinis. FUESL. *Archiv. inf.* 4. *p.* 50. *n°.* 3.

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Le corps est noir. Les antennes sont pâles à leur base, noirâtres à l'extrémité. Le corcelet est jaunâtre, sans taches. Les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; elles sont d'un gris verdâtre, parsemées de points irréguliers noirs: le bord est sans taches depuis la base jusqu'au-delà du milieu, le reste a quatre ou cinq points noirs. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Elle se trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

7. CASSIDE marquée.

CASSIDA vibex.

Cassida virens, suturâ dorsali sanguinolentâ. LIN. *Syst. nat. p.* 575. *n°.* 5.

Cassida vibex. FAB. *Syst. ent. p.* 89. *n°.* 4. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 4. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 62. *n°.* 5.

Cassida vibex. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°.* 89.

Elle ressemble, pour la forme, la grandeur & les couleurs, à la *Casside* verte; mais elle en diffère, en ce que le milieu des élytres est noirâtre, & la suture est d'un rouge de sang.

Elle se trouve en Allemagne.

8. CASSIDE nébuleuse.

CASSIDA nebulosa.

Cassida pallido-nebulosa, fusco-punctata. FAB. *Syst. ent. p.* 89. *n°.* 5. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 5. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 62. *n°.* 6.

Cassida nebulosa, *pallido-nebulosa.* LIN. *Syst. nat. p.* 575. *n°.* 3.

Cassida nebulosa *pallida, corpore nigro.* GEOFF. *inf. tom.* 1. *p.* 313. *n°.* 2.

La *Casside* brune. GEOFF. *Ib.*

Scarabæus minor, foraidè fulvus, punctis & maculis aliquot nigris, temerè sparsis notatus. RAI. *inf. p.* 88. *no.* 13.

GOED. *Inf.* 1. *p.* 96. *tab.* 44.
LIST. GOED. *Pag.* 287. *tab.* 117.
SCHAEFF. *Icon. inf. tab.* 27. *fig.* 4. *a. b.*
Cassida nebulosa. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°.* 91.

Cassida nebulosa. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 140. *n°.* 2.

Cassida nebulosa. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 3.

Elle est presque de la grandeur de la *Casside* verte. Les antennes sont noires. Le corcelet est d'un jaune obscur, sans taches, arrondi antérieurement. Les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; elles sont d'un jaune obscur, & parsemées de points noirs, irréguliers, qui les font paroître nébuleuses. Le corps est noir. Les pattes sont d'un jaune obscur, avec une tache noire sur les cuisses.

Elle se trouve en Europe sur les chardons.

9. Casside atre.

Cassida atrata.

Cassida atra, clypeo antice sanguineo. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 62. *n°.* 7.

Elle ressemble à la précédente, mais elle est plus petite & toute noire. La plaque du corcelet est arrondie, entière, lisse, noire, avec une grande tache couleur de sang, au bord antérieur. Les élytres sont un peu raboteuses, noires, & sans taches.

Elle se trouve en Allemagne.

10. Casside ferrugineuse.

Cassida ferruginea.

Cassida nigra, thorace, elytrisque ferrugineis immaculatis. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 7. — *Mant. inf. tom* 1. *p.* 62. *n°.* 9.

Cassida subferruginea. Schrank. *Enum. inf. aust. n°.* 90.

Cassida ferruginea. Fuesl. *Archiv. inf.* 4. *p.* 50. *n°.* 6. *tab.* 22. *fig.* 29.

Elle est presque une fois plus petite que la *Casside* verte. Les antennes sont ferrugineuses, un peu obscures à leur extrémité. Tout le dessus du corps est d'une couleur ferrugineuse, brune, sans taches. Les élytres ont quatre lignes longitudinales, élevées, peu marquées. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve dans presque toute l'Europe.

11. Casside brune.

Cassida brunnea.

Cassida fusco-ferruginea immaculata, thorace elytrisque punctatis, marginibus ciliatis.

Cassida ferruginea, thorace elytrisque fuscis punctatis, marginibus externis ciliatis. Mus. lesk. par. ent. p. 12. *n°.* 236.

Cassida rubiginosa. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *p.* 1643.

Elle est presque de la grandeur de la *Casside* verte: elle est plus arrondie & plus convexe. Tout le dessus du corps est d'un brun-ferrugineux, luisant; le dessous est brun. Les élytres sont fortement pointillées. Les bords du corcelet & des élytres sont garnis de poils fins assez longs.

Elle se trouve en Europe.

12. Casside bordée.

Cassida limbata.

Cassida capite thoraceque pubescentibus, obscurè æneis, margine ruscescente. Fab. *Mant. inf. t.* 1. *p.* 63. *n°.* 10.

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Le corcelet est bronzé, avec le bord d'un rouge obscur. Les élytres sont pointillées, d'un vert obscur, bordées de rouge obscur. Le corps est fauve.

Elle se trouve en Allemagne, sur une espèce de *Dianthus.*

13. Casside obscure.

Cassida fusca.

Cassida nigra, suprà fusca. Laichart. *Inf. t.* 1. *p.* 112. *n°.* 4.

Cassida fusca. Fuesl. *Archiv. inf.* 4. *p.* 51. *n°.* 9.

Cassida fusca *spadicea, elytris striis duabus elevatis.* Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *p.* 1639 *n°.* 53.

Elle est de la grandeur de la *Casside* ferrugineuse. Le dessus du corps est noirâtre, sans taches. Les élytres sont pointillées, presque striées, avec deux lignes élevées vers la suture. Le dessous du corps est noir.

Elle se trouve en Allemagne.

14. Casside changeante.

Cassida mutabilis.

Cassida aurata nitida. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 93. *n°.* 11. *tab.* 1. *fig.* 11.

Elle est plus petite que la *Casside* noble: elle est d'une couleur dorée, brillante; mais elle devient pâle après sa mort.

Elle se trouve aux environs de Lyon.

15. Casside marginelle.

Cassida marginella.

Cassida viridis, thoracis elytrorumque marginibus flavis. Fab. *Syst. ent. p.* 89. *n°.* 6. — *Sp. inf.*

tom. 1. *p.* 108. *n°.* 8. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 11.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme, la grandeur & les couleurs, à la *Caſſide* verte. Les antennes, la tête, tout le deſſous du corps & les pattes ſont jaunes. Le corcelet eſt vert, arrondi antérieurement, avec les bords pâles. L'écuſſon eſt triangulaire & verdâtre. Les élytres ſont pointillées, vertes, avec les bords extérieurs pâles.

Elle ſe trouve au Bréſil.

Nota. J'ai vu, dans le cabinet de M. Banks, un individu, dont tout le deſſus du corps eſt d'un jaune pâle.

16. Caſside ceinte.

Cassida cincta.

Caſſida thorace, elytriſque obſcuris, margine flaveſcente, elytris ante marginem, maculâ albo-hyalinâ. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 109. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 12.

Elle reſſemble à la *Caſſide* interrompue, mais elle eſt ſouvent un peu plus petite. Les antennes ſont jaunes, & la tête eſt noire & cachée. Le corcelet eſt d'un jaune teſtacé, avec les bords jaunes fauves; le bord antérieur eſt arrondi: l'écuſſon eſt triangulaire & teſtacé. Les élytres ſont jaunes teſtacées, avec les bords latéraux jaunes fauves; elles ont ſouvent une tache obſcure à l'angle antérieur, & une autre au bord extérieur, vers l'extrémité: entre le corps & le bord extérieur, on apperçoit une tache ovale, oblongue, blanchâtre, tranſparente. Le deſſous du corps eſt teſtacé, avec le milieu de la poitrine noir, & un peu de noir à la baſe de l'abdomen. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

Nota. Les individus que nous avons dit avoir deux taches obſcures à chaque élytre, ont les mêmes taches en-deſſous, mais noirâtres.

17. Caſside hébraïque.

Cassida hebræa.

Caſſida pallida, coleoptris lineolis numeroſiſſimis diformibus nigris. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 109. *n°.* 10. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 13.

Caſſida pellucida albo-flaveſcens, elytrorum diſco nigro reticulato. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 188. *n°.* 14. *pl.* 15. *fig.* 17.

Caſſide à réſeau tranſparente, d'un blanc jaunâtre, dont le milieu des étuis eſt veiné de noir. Deg. *Ib.*

Elle eſt un peu plus petite & un peu plus arrondie que la *Caſſide* verte. Les antennes ſont jaunes un peu obſcures vers l'extrémité. Le corcelet eſt jaune, ſans taches, & arrondi antérieurement, veiné de noir au milieu. Les élytres ſont jaunes, avec un réſeau noir, un peu enfoncé, au milieu; les bords ſont jaunâtres, ſans taches. Les yeux ſont noirs. Le corps & les pattes ſont d'un jaune pâle, ſans taches.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

18. Caſside judaïque.

Cassida judea.

Caſſida ferruginea coleoptrorum diſco punctis impreſſis maculiſque nigris. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 109. *no.* 11. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 14.

Elle eſt un peu plus petite & un peu plus ovale que la *Caſſide* hébraïque. Les antennes ſont ferrugineuſes. Le corcelet eſt d'un brun ferrugineux, un peu plus pâle ſur les bords. Les élytres ſont d'un jaune obſcur, avec beaucoup de points noirs, au milieu deſquels il y a un petit enfoncement. Les bords ſont ſans taches. Le corps eſt noir. Les pattes & la tête ſont brunes.

Elle ſe trouve à Cayenne.

19. Caſside anneau.

Cassida annulus.

Cassida flaveſcens, coleoptrorum diſco fuſco, annulo flaveſcente. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 109. *n°.* 12. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 15.

Elle reſſemble un peu aux précédentes. Les antennes ſont jaunes, avec l'extrémité un peu obſcure. Le corcelet eſt jaune pâle, arrondi antérieurement, avec une petite tache obſcure, au milieu de la partie poſtérieure. Les élytres ſont finement pointillées, obſcures, avec une tache circulaire, jaune, commune aux deux élytres; les bords ſont jaunes pâles. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un jaune fauve: il y a un peu de noir de chaque côté, à la partie des élytres qui touche à la poitrine.

Elle ſe trouve à Cayenne.

20. Caſside purpurine.

Cassida purpurea.

Caſſida flava, elytris maculâ communi purpureâ.
Caſſida purpurea *flava, ſupra corpus purpureâ.* Lin. *Syſt. nat. p.* 576. *n°.* 12.

Caſſida flavo-citrea, elytrorum diſco maculâ rotundâ dorſali rubro-purpureâ. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 190. *n°.* 16. *pl.* 15. *fig.* 19.

Caſſide à diſque rouge d'un jaune citron, avec une grande tache ronde d'un rouge couleur de pourpre au milieu des étuis. Deg. *ib.*

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 43. *fig.* 17.

Elle eſt de la grandeur de la *Caſſide* anneau. Les antennes ſont d'un jaune fauve, avec l'extrémité obſcure. Le corcelet eſt d'un jaune citron, ſans taches. Les élytres ſont d'un jaune citron, & ont au milieu une grande tache pourpre, commune aux deux élytres. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un jaune fauve.

Elle ſe trouve à Surinam.

21. CASSIDE immaculée.

CASSIDA immaculata.

Caſſida ſupra flaveſcens immaculata, corpore nigro flavo marginato.
VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 43. *fig.* 18.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes ſont pâles à leur baſe, obſcures à leur extrémité. Le corcelet eſt arrondi antérieurement. Le corps eſt hémiſphérique. Tout le deſſus eſt liſſe, jaune, ſans taches. Le deſſous du corps eſt noir, avec la tête & les bords de l'abdomen jaunes. Les yeux ſont noirs, & les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve à Cayenne.

22. CASSIDE ſix-points.

CASSIDA ſex-punctata.

Caſſida flaveſcens, coleoptrorum diſco ferrugineo, punctis ſex nigris. FAB. *Sy. inſ. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 13. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 16.

Elle eſt preſque de la grandeur de la *Caſſide* verte, mais elle eſt plus arrondie. Les antennes ſont jaunes à leur baſe, noirâtres à leur extrémité. La partie antérieure du corcelet eſt arrondie. Le deſſus du corps eſt fauve, avec les bords plus pâles. Les élytres ſont finement pointillées, & ont chacune trois petites taches noires, dont une vers le milieu, & deux vers les bords externes. Le deſſous du corps eſt noir, avec les bords de l'abdomen jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec la hanche noire.

Elle ſe trouve à Cayenne.

23. CASSIDE bifaſciée.

CASSIDA bifaſciata.

Caſſida pallida, corpore faſciis duabus fuſcis. LIN. *Syſt. nat. p.* 576. *n°.* 10.

Caſſida nigro-maculata *pellucida albo-flaveſcens, elytris ſubtus maculis quatuor nigris, abdomine nigro maculato.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 189. *n°.* 15. *pl.* 15. *fig.* 18.

Caſſide à quatre taches noires, tranſparente, d'un blanc jaunâtre, à deux grandes taches noires ſur le deſſous de chaque étui, & à ventre tacheté de noir. DEG. *ib.*

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont jaunes. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt arrondi antérieurement. Le deſſus du corps eſt jaune fauve, avec les bords pâles. Les élytres ont deux bandes noires, quelquefois interrompues à la ſuture, qui ne vont pas juſqu'au bord extérieur. Le deſſous du corps eſt jaune, taché de noir. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Surinam.

24. CASSIDE interrompue.

CASSIDA interrupta.

Caſſida flaveſcens, thorace immaculato, elytris ante marginem punctiſque nigris. FAB. *Syſt. ent. p.* 89. *n°.* 7. —*Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 109. *n°.* 14. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 17.

Elle reſſemble un peu à la *Caſſide* de la Jamaïque. Les antennes ſont jaunes, avec l'extrémité un peu obſcure. La tête eſt jaune & cachée. Le corcelet eſt jaune, ſans taches, arrondi antérieurement. L'écuſſon eſt triangulaire & jaune fauve. Les élytres ſont jaunes fauves, au milieu, avec quelques taches irrégulières, noires, & le tour du corps noir, interrompu de chaque côté. Le bord extérieur eſt jaune, avec une tache noire à l'angle antérieur, & une autre vers l'extrémité. Les taches noires des bords extérieurs ſont auſſi marquées en-deſſous qu'en-deſſus.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

25. CASSIDE huit-taches.

CASSIDA octopunctata.

Caſſida rufeſcens thorace punctis duobus, elytris quatuor cyaneo nigris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 18.

Elle eſt un peu plus grande que la *Caſſide* brûlée. Les antennes ſont fauves, avec un peu de noir à l'extrémité. La tête eſt fauve. Le corcelet eſt échancré antérieurement: il eſt fauve, avec deux petits points noirs. L'écuſſon eſt fauve & triangulaire. Les élytres ſont pointillées, fauves, avec quatre taches d'un noir violet ſur chaque, diſpoſées ſur deux lignes tranſverſales. Tout le deſſous du corps & les pattes ſont fauves. On voit une tache noire bleuâtre ſur le bord des élytres, en-deſſous.

Elle ſe trouve à Siam.

26. CASSIDE brûlée.

CASSIDA deuſta.

Caſſida rufeſcens, thorace punctis duobus, elytris

numerosis cyaneo-nigris, clypeo integro. Fab. *Syst. ent. p.* 89. *n°.* 8. —*Sp. inf. tom.* 1. *p.* 109. *n°.* 15. —*Mant. inf. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 19.

Elle a la forme de la *Casside* verte ; mais elle est plus grande. Les antennes sont jaunes fauves, noirâtres à leur extrémité. La tête est jaune fauve, & cachée. Les yeux sont noirs. Le corcelet est arrondi antérieurement ; il est jaune fauve, avec deux petites taches noires, à la partie supérieure. L'écusson est triangulaire & jaune fauve. Les élytres sont jaunes fauves, avec plusieurs taches d'un noir un peu bleuâtre : on y voit une tache de la même couleur à l'angle de la base latérale, une autre sur le bord, au-delà du milieu, & une troisième à l'extrémité. Le dessous du corps & les pattes sont d'un jaune fauve. Le bord des élytres en-dessous, a les trois taches noires que nous avons remarquées en-dessus.

Elle se trouve dans la Nouvelle Hollande.

27. Casside criblée.

Cassida cribraria.

Cassida rufescens, thorace punctis quatuor, elytris numerosis nigris, clypeo emarginato. Fab. *Syst. ent. p.* 90. *n°.* 9. —*Sp. inf. tom.* 1. *p.* 110. *n°.* 16. —*Mant. inf. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 20.

Elle est un peu plus grande que la *Casside* verte. Les antennes sont noires, ferrugineuses à leur base. Le corcelet est ferrugineux, avec quatre petits points noirs sur une ligne transversale ; il est bordé, échancré antérieurement, & il dépasse peu le corps. La tête est ferrugineuse, avec la bouche & les yeux noirs L'écusson est noir, petit & triangulaire. Les élytres sont convexes, pointillées, avec plusieurs points noirs, qui varient pour le nombre & la grosseur. Les pattes & tout le dessous du corps sont noirs.

Elle se trouve en Amérique.

28. Casside noble.

Cassida nobilis.

Cassida grisea, elytris linea cærulea nitidissima. Lin. *Syst. nat. p.* 575. *n°.* 4.—*Faun. suec. n°.* 469. *Cassida nobilis.* Fab. *Syst. ent. pag.* 90. *n°.* 11. —*Sp. inf. tom.* 1. *p.* 110. *n°.* 17. —*Mant. inf. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 21.

Cassida pallida, linea duplici longitudinali, viridi-deaurata. Geoff. *Inf. tom.* 1. *p.* 313. *n°.* 3. La *Casside* à bandes d'or. Geoff. *ib.*

Scarabæus antennis clavatis, clavis in annulos divisis. Raj. *Inf. p.* 107. *n°.* 7.

Schaeff. *Icon. inf. tab.* 96. *fig.* 6.

Cassida nobilis. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 140. *n°.* 3.

Cassida nobilis. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 4.

Elle est un peu plus petite que la *Casside* verte. Le corps est ovale oblong, d'un vert pâle en-dessus, avec une ligne longitudinale, de chaque côté de la future, d'une belle couleur bleuâtre dorée, qui disparoît à la mort de l'insecte. Le corcelet est arrondi, sans taches. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en stries. Le dessus du corps est noir. Les pattes sont d'un vert jaunâtre. Les antennes sont jaunâtres à leur base, un peu obscures à leur extrémité.

Elle se trouve en Europe, sur les Chardons & sur les plantes chicoracées.

29. Casside perlée.

Cassida margaritacea.

Cassida virens, elytris viridi-argenteis nitidis, capite pectoreque nigris. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 22.

Cassida margaritacea. Schall. *Act. hall. p.* 259.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la *Casside* nébuleuse. Le corcelet est verdâtre. Les élytres sont d'un vert argenté brillant, qui disparoît à la mort de l'insecte. La tête & la poitrine sont noires.

Elle se trouve en Allemagne.

30. Casside en croix.

Cassida cruciata.

Cassida pallida, elytris disco fusco cruciato. Lin. *Syst. nat. p.* 576. *n°.* 9.

Cassida hyalina pallide flava, elytris disco macula magna fusca cruciata. Deg. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 187. *n°.* 12. *p.* 15. *fig.* 15.

Casside en croix, transparente, d'un jaune blanchâtre, avec une grande tache brune, à quatre branches croisées sur le milieu des étuis. Deg. *ib.* Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 44. *fig.* 26.

Elle est à-peu-près de la grandeur de la *Casside* verte. Tout le corps est d'un jaune pâle. Le corcelet a une petite ligne longitudinale au milieu. Le milieu des élytres est élevé & marqué d'une grande tache inégale, d'un brun noirâtre, qui s'étend de chaque côté, à l'angle extérieur & vers l'extrémité, formant une espèce de croix. Les antennes sont d'un jaune pâle, avec les trois derniers articles noirâtres.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale, à Surinam.

31. Casside mouchetée.

Cassida guttata.

Cassida flavescens, coleoptris disco nigro : maculis quatuor flavescentibus.

Cassida cruciata. Fab. *Syst. ent. p.* 90. *n°.* 12. —*Spec. inf. tom.* 1. *p.* 110. *n°.* 18. —*Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 23.

Elle est de la grandeur de la *Casside* nébuleuse. Les antennes sont jaunes. La tête est jaune & cachée. Le corcelet est grand, arrondi antérieurement, jaune, avec une tache noire au milieu, ou plus souvent avec trois petites lignes courtes. Les élytres sont noires au milieu, avec quatre taches jaunes: tout le bord est jaune. L'écusson est noir & triangulaire. Les pattes & tout le dessous du corps sont jaunes pâles.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale.

Nous croyons cet insecte très-différent du *Cassida cruciata* de Linné, comme on peut le voir par la description qu'il en donne.

32. Casside porte-croix.

Cassida crux.

Cassida flava, thoracis linea dorsali ferruginea, coleoptris disco ferrugineo maculis quatuor flavis. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 110. *n°.* 19. —*Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 24.

Elle ressemble beaucoup à la précédente. Le corcelet est jaune, avec une ligne au milieu, ferrugineuse. Le milieu des élytres est ferrugineux, & cette couleur s'étend à l'angle antérieur & vers l'extrémité, en forme de croix: on apperçoit au milieu de chaque élytre deux taches jaunes, dont l'une antérieure plus grande, & l'autre touche au bord.

Elle se trouve à Cayenne.

33. Casside onze-points.

Cassida undecimpunctata.

Cassida flavescens, thoracis puncto medio, coleoptris undecim nigris. Fab. *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 110. *n°.* 20. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 25.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 43. *fig.* 16.

Elle est presque de la grandeur de la *Casside* militaire. Les antennes sont fauves. La tête est fauve & cachée. Le corcelet est jaune-fauve, arrondi antérieurement, avec un point noir au milieu. L'écusson est fauve, triangulaire. Les élytres sont jaunes au milieu, fauves sur les bords, avec onze points noirs, cinq sur chaque élytre, & un sur la future, commun: il y en a deux vers la base, posés un peu obliquement, un plus grand que les autres, vers le milieu, & deux un peu au-delà, posés obliquement. Tout le dessous du corps & les pattes sont fauves.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

34. Casside nigripède.

Cassida nigripes.

Cassida ferruginea, corpore subtùs, scutelloque nigris.

Elle n'est guère plus grande que la *Casside* verte. Les antennes sont pâles, avec les quatre derniers articles noirs. Le corcelet est ferrugineux, avec le bord antérieur arrondi, pâle. L'écusson est triangulaire, d'un brun noir. Les élytres sont ferrugineuses, & ont des points enfoncés, rangés en stries. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, & m'a été envoyée par M. John Francillon.

35. Casside tuberculée.

Cassida tuberculata.

Cassida ferruginea, margine thoracis elytrorumque flavo.

Cassida marginata *testacea, margine thoracis elytrorumque flavo.* Lin. *Syst. nat. p.* 576. *n°.* 14.

Cassida tuberculata *testacea, margine thoracis elytrorumque flavo, coleoptris basi trituberculatis.* Fab. *Syst. ent. p.* 90. *n°.* 13. — *Sp. inf. t.* 1. *p.* 110. *n°.* 21. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 26.

Cassida cincta *ferruginea, thorace aneo elytrisque punctatis, margine flavo.* Deg. *Mém. inf. t.* 5. *p.* 186. *n°.* 11. *pl.* 15. *fig.* 14.

Casside à bordure rousse, à corcelet bronzé & à étuis ponctués, bordés tout autour de jaune. Deg. *Ib.*

Elle est un peu plus grande que la *Casside* verte. Le corps est ovale, très-convexe. Les antennes sont ferrugineuses, avec les quatre derniers articles noirâtres. Le corcelet & les élytres sont fortement pointillés, d'un brun ferrugineux, avec les bords d'un jaune fauve. Le corcelet est un peu échancré antérieurement. Le dessous du corps & les pattes sont ferrugineux.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

36. Casside multiponctuée.

Cassida multipunctata.

Cassida nigra, thorace ferrugineo bipunctato, elytris testaceis, punctis innumeris nigris.

Elle est un peu plus oblongue que la précédente. Les antennes sont noires, ferrugineuses à leur base. Le corcelet est d'un brun ferrugineux, légèrement échancré antérieurement, un peu lobé postérieurement, avec deux taches noirâtres, peu marquées,

marquées. L'écusson est noir, petit, triangulaire. Les élytres sont pointillées & parsemées de petits points noirs. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Le corcelet & les élytres de cette espèce & de la précédente dépassent fort peu le corps.

Elle se trouve à la Guadeloupe, & m'a été donnée par feu M. de Badier.

37. CASSIDE variolée.

CASSIDA variolosa.

Cassida ferruginea, elytris rufis, punctis innumeris nigris.

Elle est moins alongée que les deux précédentes. Les antennes sont noires, avec les quatre premiers articles ferrugineux. Le corcelet est d'un rouge ferrugineux, avec le rebord, & deux points à la partie supérieure, peu marqués, noirs; il est échancré antérieurement, & un peu lobé postérieurement. L'écusson est noir, petit, presque triangulaire. Les élytres sont d'un rouge ferrugineux, avec beaucoup de points noirs, pointillés, légèrement enfoncés. Le rebord est noir. Le dessous du corps & les pattes sont d'un brun ferrugineux.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

38. CASSIDE futurale.

CASSIDA futuralis.

Cassida brunnea, elytris flavis, futuris brunneis. FAB. *Gen. inf. mant. p.* 119. — *Sp. inf. t.* 1. *p.* 111. *n°.* 21. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 27.

Elle est de la grandeur de la *Casside* marginée. Les antennes sont noires, filiformes, légèrement comprimées, un peu plus longues que le corcelet La tête est noire & cachée. Le corcelet est arrondi antérieurement, plus large que long, anguleux de chaque côté, presque sinué postérieurement, légèrement en pointe vers l'écusson, jaune, sans taches. L'écusson est noir, & à peine apparent. Les élytres sont jaunes, avec la future & toute la base d'un rouge de laque brun; elles sont un peu relevées à la future, un peu au-dessous de l'écusson. Le corps en-dessous & les pattes sont noirs.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

39. CASSIDE bimouchetée.

CASSIDA biguttata.

Cassida, thorace flavo, elytris rufescentibus, margine nigro, maculis duabus flavis. FAB. *Syst. ent. p.* 91. *n°.* 14. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 111. *n°.* 23. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 28.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la *Casside* porte-croix. Le corcelet est arrondi, jaune, sans taches. Les élytres sont d'un fauve obscur, avec deux grandes taches jaunes, oblongues vers le bord extérieur: l'antérieure est beaucoup plus grande que l'autre. Le dessous du corps & les pattes sont d'un jaune fauve.

Elle se trouve à Cayenne.

40. CASSIDE miliaire.

CASSIDA miliaris.

Cassida flava, thorace immaculato, elytris nigro-punctatis, margine bifasciato. FAB *Syst. ent p.* 91. *n°.* 15. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 111. *n°.* 24. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 29.

Elle ressemble à la *Casside* marginée. Les antennes sont jaunes, & noires à l'extrémité. La tête est jaune, cachée, avec les yeux bruns. Le corcelet est grand, arrondi antérieurement, jaune pâle, sans taches. L'écusson est jaune, petit & triangulaire Les élytres sont jaunes pâles, avec plusieurs petits points noirs, un peu bleuâtres, & deux petites taches transversales sur le bord extérieur de chaque élytre, une vers la base, & l'autre au-delà du milieu. Le corps en-dessous est noir, & bordé de jaune. L'extrémité de l'abdomen est jaune. Les pattes sont d'un jaune testacé, sans taches.

Elle se trouve dans l'isle Ste.-Hélène

41. CASSIDE ponctuée.

CASSIDA punctata.

Cassida nigra, clypeo brunneo, elytris flavis, nigro-punctatis. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 30.

Elle est de la grandeur de la *Casside* miliaire. Le corps est noir. Le corcelet est arrondi, brun, sans taches. Les élytres sont lisses, jaunes, avec beaucoup de points noirs.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

42. CASSIDE marginée.

CASSIDA marginata.

Cassida elytris testaceis, corpore elytrorumque margine nigro, thorace æneo. LIN. *Syst. nat. p.* 578. *n°.* 23.

Cassida marginata, *cyaneo-nigra, elytris testaceis, margine nigro.* FAB. *Syst. ent. p.* 91. *n°.* 16. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 111. *n°.* 25. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *no.* 31.

Cassida, thorace violaceo nigro, elytris testaceis, margine punctisque duobus nigris. DEG. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 185. *n°.* 10.

Casside marginée, à corcelet noir-violet, à étuis

d'un jaune fauve, bordés de noir, avec deux points noirs. DEG. *Ib.*

VOET. *Coleopt. pars 2. tab. 42. fig. 5.*
Caſſida marginata. *Naturf. 9. tab. 2.*
FUESLY. *Arch. inſ. tab. 45. fig. 1.*

Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt d'un vert bronzé, ſans taches, preſque arrondi antérieurement. Les élytres ſont grandes, avec la ſuture, le bord extérieur, & un point à la baſe, d'un noir bronzé. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir un peu bronzé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

43. CASSIDE bituberculée.

CASSIDA bituberculata.

Caſſida brunnea, albo marginata, elytris nigro-maculatis; baſi unituberculatis. FAB. *Mant. inſ tom. 2. App. p. 379.*

Elle eſt plus petite que la *Caſſide* tuberculée. Les antennes ſont d'un jaune pâle, noires à leur extrémité. Le corcelet eſt jaunâtre, avec le bord pâle. Les élytres ſont brunes, avec deux points noirs: l'antérieur eſt plus grand que l'autre; le bord eſt pâle. Le deſſous du corps eſt noir, bordé de pâle. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve à Cayenne.

44. CASSIDE quadripuſtulée.

CASSIDA quadripuſtulata.

Caſſida thorace obſcuro, elytris ſanguineis, margine cyaneo, maculis duabus rubris. FAB. *Sp. inſ tom. 1. p. 111. n°. 26. — Mant. inſ. tom. 1. p. 64. n°. 32.*

Elle eſt de moyenne grandeur. Le corcelet eſt d'un brun ferrugineux, ſans taches. Les élytres ſont rougeâtres, avec le bord extérieur bleu, marqué de deux grandes taches rougeâtres. La future eſt noire. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

45. CASSIDE dorſale.

CASSIDA dorſata.

Caſſida thorace, elytriſque obſcuris, elytris ſpinâ ſuturali, margineque albicante; baſi obſcuro. FAB. *Mant. inſ. tom 1. p. 64. n°. 33.*

Elle reſſemble à la *Caſſide* de la Jamaïque; mais elle eſt une fois plus petite. Les antennes ſont jaunes. La tête eſt jaune, cachée, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, ſans taches, arrondi antérieurement. L'écuſſon eſt jaune, triangulaire. Les élytres ſont d'un jaune un peu foncé au milieu, & d'un jaune pâle, preſque tranſparent ſur les bords, avec une tache d'un jaune foncé à l'angle extérieur de la baſe: on voit, un peu au-delà de l'écuſſon, une élévation pointue. Le deſſous du corps & les pattes ſont jaunes. La tache du bord des élytres y eſt d'un jaune brun.

Elle ſe trouve à Siam.

46. CASSIDE de la Jamaïque.

CASSIDA Jamaïcenſis.

Caſſida luteo-ænea, elytris immaculatis, excavato-punctatis. LIN. *Syſt. nat. p. 577. n°. 21.*

Caſſida Jamaïcenſis. FAB. *Syſt. ent. p. 91. n°. 17. — Spec. inſ. tom. 1. p. 111. n°. 27. — Mant. inſ. tom. p. 64. n°. 34.*

Scarabæus hemiſphæricus, totus luteus auri inſtar ſplendens, teſtudinis forma. SLOAN. *Jam. tom. 2. p. 208. tab. 237. fig. 27. 28.*

Elle reſſemble à la *Caſſide* ceinte; mais elle eſt plus grande. Les antennes ſont jaunes, avec un peu de l'extrémité noire. La tête eſt jaune, cachée ſous le corcelet. Les yeux ſont bruns. Le corcelet eſt arrondi antérieurement, d'un jaune teſtacé, un peu plus foncé ſur le milieu. L'écuſſon eſt triangulaire, d'un jaune teſtacé. Les élytres ſont pointillées, un peu raboteuſes, élevées à leur future derrière l'écuſſon; les bords ſont grands, plus pâles que le milieu, avec une tache jaune teſtacée à la baſe extérieure, & une autre vers l'extrémité, qui viennent du milieu. Les pattes & le deſſous du corps ſont teſtacés. Le bord inférieur des élytres eſt marqué, de chaque côté, de deux taches noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

47. CASSIDE perforée.

CASSIDA perforata.

Caſſida teſtacea, elytris angulo antico ſpinoſo baſique perforatis. FAB. *Gen. inſ. mant. p. 219. — Sp. inſ. tom. 1. p. 111. n°. 28. — Mant. inſ. tom. 1. p. 64. n°. 35.*

Caſſida perforata. PALL. *Spicil. Zool. faſc. 9. tab. 1. fig. 1.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la *Caſſide* porte-épine. Tout le corps eſt teſtacé, luiſant en deſſous, très-peu luiſant en-deſſus. Les antennes ſont noirâtres. Le corcelet eſt étroit, coupé antérieurement, anguleux de chaque côté. Les élytres ſont preſque triangulaires, avancées, & preſque épineuſes à leur baſe latérale: on apperçoit vers la baſe une petite tache ovale, tranſparente.

Elle ſe trouve à Surinam.

48. Casside bicorne.

Cassida bicornis.

Cassida cyanea, elytris angulo antico spina truncata. Lin. *Syst. nat. p.* 576. *n°.* 8. — *Amœnit. acad. tom.* 6. *p.* 393. *n°.* 9.

Cassida bicornis. Fab. *Syst. ent. p.* 91. *n°.* 18. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 29. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 64. *n°.* 36.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 43. *fig.* 19.

Elle est grande. Les antennes sont noires, presque filiformes. La tête est bleue, & un peu apparente. Le corcelet est d'un vert bleuâtre, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, un peu anguleux de chaque côté postérieurement, avec quelques petites impressions au-dessus. L'écusson est bleu, petit, arrondi postérieurement. Les élytres sont d'un bleu verdâtre, pointillées, arrondies postérieurement, convexes en-dessus, avec une épine longue, tronquée de chaque côté, à l'angle de la base. Le dessous du corps & les pattes sont bleus.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

49. Casside Taureau.

Cassida Taurus.

Cassida atra, elytris angulo antico spinâ truncatâ. Fab. *Mant. inf. app. tom.* 2. *p.* 380.

Elle ressemble beaucoup à la *Casside* bicorne; mais elle est un peu plus petite. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont d'un noir bronzé, un peu luisant. Les élytres sont noires; elles ont des points enfoncés, réticulés, & une épine de chaque côté, vers la base extérieure.

Elle se trouve à Cayenne.

50. Casside bleue.

Cassida cyanea.

Cassida cyaneo-ænea, elytris immaculatis, excavato-punctatis. Lin. *Syst. nat. p.* 577. *n°.* 22. — *Mus. Lud. Ulr. p.* 39.

Cassida cyanea. Fab. *Syst. ent. p.* 91. *n°.* 19. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 30. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 37.

Cassida cyanea. Deg. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 181. *n°.* 5. *pl.* 15. *fig.* 9.

Casside azurée, d'un vert bleuâtre, luisant, à étuis raboteux, sans taches. Deg. *Ib.*

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 42. *fig.* 13.
Petiv. *Gazoph. tab.* 57. *fig.* 6.

Elle est presque hémisphérique. Tout le dessus du corps est d'un vert bleuâtre. Le dessous & les pattes sont noirs. Le corcelet est lisse, échancré antérieurement, un peu avancé postérieurement vers l'écusson. Les élytres ont des enfoncemens réticulés.

Elle se trouve au Brésil.

51. Casside rétiforme.

Cassida retiformis.

Cassida nigra, thorace bimaculato, elytris flavis nigro reticulatis. Fab. *Mant. inf. app. tom.* 2. *p.* 380.

Les antennes sont noires. Le corcelet est noir, avec deux grandes taches jaunâtres. Les élytres sont jaunâtres, avec tout le bord noir, & quelques lignes interrompues, presque réticulées, noires. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Elle se trouve à Cayenne.

52. Casside porte-épine.

Cassida spinifex.

Cassida ferruginea, elytris angulo antico spinâ porrectâ, thorace utrinquè spinâ transversâ. Lin. *Syst. nat. p.* 576. *n°.* 7. — *Amœnit. acad. t.* 6. *p.* 392. *n°.* 7.

Cassida spinifex. Fab. *Syst. ent. p.* 92. *n°.* 20. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 31. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 38.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 43. *fig.* 21.

Elle est de la grandeur de la *Casside* futurale. Les antennes sont filiformes, plus longues que le corcelet, & brunes. La tête est ferrugineuse & cachée. La partie antérieure du corcelet est comme coupée; les côtés sont anguleux & avancés latéralement en forme d'épine: il est lisse & ferrugineux, sans taches. Les élytres sont ferrugineuses, sans taches, avec une élévation un peu au-delà de l'écusson, qui les fait paroître tronquées antérieurement, avec une ligne saillante, qui va se terminer à l'angle extérieur. L'angle extérieur est très-avancé en avant en forme d'épine. L'extrémité des élytres n'est point réunie à la future. Le dessous du corps & les pattes sont ferrugineux.

L'autre sexe n'a pas les angles du corcelet si avancés, & les élytres ne sont pas avancées en avant à leur base extérieure.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

53. Casside bident.

Cassida bidens.

Cassida atra, elytris anticè porrectis, spinâ futurali erectâ. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 32. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 39.

Elle ressemble à la *Casside* tronquée. Les antennes

ſont noirès, pâles à leur baſe. La tête eſt noire & cachée. Le corcelet eſt preſque échancré antérieurement; il eſt noir & un peu carené, légèrement anguleux ſur les côtés: il y a deux petites taches oblongues, ferrugineuſes, très-peu marquées. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont noires, pointillées, avec une longue épine droite, relevée ſur chaque élytre, qui part de la ſuture, & ſe réunit à l'épine de l'autre élytre. Les angles latéraux des élytres ſont aſſez ſaillans; & on remarque une ligne élevée, ſaillante, qui ſe termine à chaque angle. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, luiſans.

Elle ſe trouve dans le Bréſil.

54. CASSIDE en manteau.

CASSIDA palliata.

Caſſida nigra, thorace villoſo viresceute, elytris viridibus, margine lineâque mediâ ferrugineis. FAB. *Mant. inſ. app. tom.* 2. *p.* 380.

Elle eſt d'une grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, de la longueur du corps. Le corcelet eſt légèrement velu, verdâtre, ſans taches, point du tout luiſant. Les élytres ſont vertes, avec le bord extérieur, la moitié de la ſuture, & une ligne longitudinale au milieu, d'un rouge ſanguin. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve à Cayenne.

55. CASSIDE cuivreuſe.

CASSIDA cuprea.

Caſſida ſupra cuprea, thoracis margine elytriſque maculis duabus marginalibus rufis. FAB. *Mant. inſ. app. tom.* 2. *p.* 380.

Elle eſt d'une grandeur moyenne. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt un peu cuivreux, avec les bords rougeâtres. Les élytres ſont pointillées, preſque liſſes vers l'extrémité, d'un vert cuivreux, avec deux taches marginales rougeâtres.

Elle ſe trouve à Cayenne.

56. CASSIDE boſſue.

CASSIDA gibboſa.

Caſſida atra, thorace maculis duabus villoſo aureis, elytris viresceuti reticulatis, ſpina ſuturali obtuſa. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 33.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 65. *n°.* 40.

Elle eſt de la grandeur de la *Caſſide* groſſe. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, cachée, avec les yeux jaunes bruns. Le corcelet eſt échancré antérieurement: il eſt noir, avec deux grandes taches rouſſes, dorées, formées par des poils courts, ſerrés. L'écuſſon eſt noir, triangulaire. Les élytres ſont noires, avec un réſeau formé par des poils courts, d'un roux verdâtre; le milieu eſt élevé en boſſe pointue. Les pattes & tout le deſſous du corps ſont noirs, luiſans.

Elle ſe trouve dans le Bréſil.

57. CASSIDE tronquée.

CASSIDA truncata.

Caſſida rufa, elytris ſubreticulatis nigro maculatis dorſo gibbis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 34.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 41.

Elle n'eſt guère plus grande que la *Caſſide* bidente. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire & cachée. Le corcelet eſt rouge foncé, avec deux taches noires, peu marquées; la partie antérieure eſt arrondie, preſque échancrée. L'écuſſon eſt rouge obſcur, preſque arrondi. Les élytres ſont élevées, preſque coupées antérieurement, ce qui forme une ligne ſaillante de chaque côté: elles ſont pointillées, légèrement raboteuſes, d'un rouge foncé, avec des taches d'un noir bleuâtre: les bords latéraux ſont un peu noirs bleuâtres. Les pattes & tout le deſſous du corps ſont noirs, luiſans.

Elle ſe trouve.....

58. CASSIDE jaune.

CASSIDA flava.

Caſſida flava immaculata, corpore teſtaceo, puncto ſcutellari nigro. LIN. *Syſt. nat. p.* 576. *n°.* 11.

Caſſida flava. FAB. *Syſt. ent. p.* 92. *n°.* 21. —*Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 113. *n°.* 35. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 42.

Caſſida pallide flava immaculata, corpore ſubtus pedibuſque rufis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 184. *tab.* 15. *fig.* 13.

Caſſide jaune, d'un jaune pâle grisâtre, ſans taches, dont le deſſous du corps & les pattes ſont rouſſes. DEG. *ib.*

VOET. *Coleopt. pars.* 2. *tab.* 44. *fig.* 28.

Les antennes ſont filiformes, un peu comprimées, noires, avec leur baſe ferrugineuſe brune. La tête eſt d'un brun ferrugineux, preſqu'entièrement cachée. Le corcelet eſt d'un jaune teſtacé, ſans taches, avec une ligne longitudinale très-peu marquée, au milieu. Les élytres ſont jaunes, avec un point noir ſur la ſuture, un peu au-delà de l'écuſſon. Le bord de la baſe eſt très-légèrement noir. L'écuſſon eſt noir & très-petit. Les pattes & le deſſous du corps ſont d'un brun ferrugineux.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

59. CASSIDE leucophée.

CASSIDA leucophæa.

Caſſida teſtacea margine punctiſque flavis. LIN.

Syſt. nat. p. 576. n°. 13.—Amœnit. acad. tom. 6. p. 393. n°. 10.

Caſſida leucophæa. FAB. *Syſt. ent. p. 92. n°. 22. —Spec. inſ. tom. 1. pag. 113. n°. 36. —Mant. inſ. tom. 1. p. 65. n°. 43.*

Elle eſt beaucoup plus petite que les précédentes. Le corcelet & les élytres ſont teſtacés, bordés de jaune, avec quelques points élevés, jaunes dans le milieu. Les élytres ont auſſi des points enfoncés, peu marqués, rangés en ſtries. Le deſſous du corps & les pattes ſont teſtacés.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

60. CASSIDE réticulée.

CASSIDA reticularis.

Caſſida flava, elytris cæruleo variegatis : lateribus unifaſciatis. LIN. *Syſt. nat. p. 576. n°. 15.*

Caſſida reticularis. FAB. *Syſt. ent. p. 92. n°. 23. —Sp. inſ. tom. 1. p. 113. n°. 37. —Mant. inſ. tom. 1. p. 65. n°. 44.*

Caſſida punctata *flavo-teſtacea rufa, maculis inæqualibus nitidis viridi-æneis, corpore ſubtus nigro.* DEG. *Mém. inſ. tom. 5. p. 180. n°. 4. pl. 15. fig. 8.*

Caſſide ponctuée, d'un jaune fauve rouſsâtre, à taches irrégulières, luiſantes, d'un vert obſcur, & dont le deſſous du corps eſt noir. DEG. *ib.*

VOET. *Coleopt. pars 2. tab. 41. fig. 4.*

Caſſida ornata. FUESL. *Inſ. 4. p. 50. n°. 8. tab. 22. fig. 30 ?*

Elle eſt aſſez grande. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire & preſque entièrement cachée. Le corcelet eſt échancré antérieurement ; il eſt jaune, avec les bords extérieurs & le milieu bleu verdâtre, foncé. L'écuſſon eſt petit & noir. Les élytres ſont jaunes, avec la ſuture, le bord extérieur, & pluſieurs taches irrégulières, d'un bleu verdâtre foncé ; on voit une tache tranſverſale vers le milieu de l'élytre, à côté du bord extérieur. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

Nota. La *Caſſide* à réſeau de de Geer, tom. 5, pag. 188, pl. 15, fig. 17, citée par M. Fabricius, appartient à la *Caſſide* hébraïque.

61. CASSIDE variée.

CASSIDA variegata.

Caſſida rufa, elytris cæruleo variegatis lateribus bifaſciatis. LIN. *Syſt. nat. p. 576. n°. 16.*

Caſſida variegata. FAB. *Syſt. ent. p. 92. n°. 24. —Sp. inſ. tom. 1. p. 113. n°. 38. —Mant. inſ. tom. 1. p. 65. n°. 45.*

Caſſida fuſco-rubra, elytris ſcabris nigro variegatis : lateribus bifaſciatis, thorace angulato, antennis nigris. DEG. *Mém. inſ. tom. 5. p. 178. n°. 2. pl. 15. fig. 6.*

Caſſide variée, d'un rouge obſcur, à étuis raboteux, variés de noir, avec deux bandes tranſverſes, noires au bord, à corcelet angulaire, & à antennes noires. DEG. *ib.*

VOET. *Coleopt. pars 2. tab. 41. fig. 8.*

Elle eſt preſque de la grandeur de la *Caſſide* groſſe. Les antennes ſont noires, filiformes. Le corcelet eſt mélangé de brun & de noir ; il eſt terminé de chaque côté en pointe aiguë. Les élytres ſont preſque anguleuſes de chaque côté, vers leur baſe ; elles ſont fortement ponctuées, rouges, mélangées de noir bleuâtre, avec le bord extérieur & deux lignes tranſverſales vers ce bord, d'un noir bleuâtre. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir un peu brun.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

62. CASSIDE trifaſciée.

CASSIDA trifaſciata.

Caſſida rufa, elytrorum lateribus trifaſciatis. FAB. *Mant. inſ. tom. 1 p. 65. n°. 46.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt arrondi, d'un rouge obſcur, ſans taches. Les élytres ſont liſſes, glabres, avec le bord extérieur dilaté, ſur lequel on remarque trois bandes noires : le rebord eſt noir. L'abdomen eſt jaunâtre.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

63. CASSIDE annulaire.

CASSIDA annulata.

Caſſida cærulea, thorace maculis duabus, elytris annulis rufis. FAB. *Sp. inſ. tom. 1. p. 113. n°. 39. —Mant. inſ. tom. 1. p. 65. n°. 47.*

Caſſida annulata. Naturf. 9. tab. 2. fig. 6.

Elle eſt de la grandeur de la *Caſſide* réticulée. Le corcelet eſt noirâtre, point du tout luiſant, avec deux grandes taches, d'un rouge obſcur. Les élytres ſont boſſues, d'un bleu obſcur, avec ſix taches annulaires, rougeâtres, dont quelques-unes ſinuées. Le deſſous du corps eſt noir. Les anneaux de l'abdomen ont un point rougeâtre, de chaque côté.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

64. CASSIDE groſſe.

CASSIDA groſſa.

Caſſida ſanguinea, elytris diſcopunctis nigris ſparſis, margine lineis ramoſis nigris. LIN. *Syſt. nat. p. 577. n°. 17.*

Caſſida groſſa. FAB. *Syſt. ent. p. 92. n°. 25.—*

Sp. inſ. tom. 1. *p.* 113. *n°.* 40. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 48.

Caſſida groſſa. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 176. *n°.* 1. *pl.* 15. *fig.* 5.

Caſside groſſe rouge, à taches rondes, noires ſur le milieu, & à raies branchues, noires ſur les bords des étuis. Deg. *ib.*

Caſſida groſſa. Sulz. *Inſ tab.* 3. *fig.* 1.
Caſſida groſſa. Naturf. 6. *tab.* 4. *fig.* 1.

Elle eſt la plus grande des eſpèces connues. Les antennes ſont noires, filiformes. Le corcelet eſt noir, ſans taches, arrondi ſur les côtés, un peu échancré antérieurement, marqué de deux enfoncemens à ſa partie ſupérieure. Le milieu des élytres eſt mélangé de rouge & de noir bleuâtre. Les côtés ſont dilatés, arrondis, d'un noir bleuâtre, avec quatre bandes rouges. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

65. Casside parallèle.

Cassida exclamationis.

Caſſida flava, elytris lineis ternis nigris, intermedia ſignum! referente. Lin. *Syſt. nat. p.* 577. *n°.* 20.

Caſſida exclamationis. Fab. *Syſt. ent p.* 92. *n°.* 27. —*Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 114. *n°.* 42. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 49.

Elle eſt un peu plus grande que la *Caſſide* verte. Les antennes ſont jaunes, avec les cinq derniers articles noirs. Le corcelet eſt jaune, arrondi antérieurement, un peu avancé vers l'écuſſon poſtérieurement. L'écuſſon eſt noir, petit, triangulaire. Les élytres ſont finement pointillées, jaunâtres, avec trois lignes longitudinales, noirâtres: celle du milieu eſt plus noire, & repréſente ordinairement un point d'admiration. Le deſſous du corps & les pattes ſont teſtacés.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, aux Antilles, à Cayenne.

66. Casside treillée.

Cassida clatrata.

Caſſida ferruginea, elytris margine omni, linea longitudinali, ſemique tranſverſali nigris. Lin. *Syſt. nat. p.* 577. *n°.* 18.

Caſsida clatrata. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 179. *n°.* 3. *pl.* 15. *fig.* 7.

Caſside treillée rouge, dont les étuis, qui ſont bordés de noir, ont une raie longitudinale & une demi-tranſverſale, noires. Deg. *ib.*

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 41. *fig.* 3.

Elle eſt de la grandeur de la *Caſside* ſix-points. Les antennes ſont filiformes, d'un brun obſcur. La tête eſt d'un rouge brun & enfoncée dans le corcelet. Le corcelet eſt arrondi antérieurement, & d'un rouge brun. Les élytres ſont d'un rouge brun, avec les bords extérieurs, la ſuture, une raie longitudinale au milieu, & une tranſverſale de la raie aux bords extérieurs, d'un noir un peu bleuâtre. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un brun clair.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

67. Casside rétrécie.

Cassida anguſtata.

Caſſida ferruginea immaculata, elytris poſtice anguſtatis.

Caſſida anguſtata *flaveſcens, elytris poſtice anguſtatis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 578. *n°.* 31.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes ſont filiformes, un peu plus longues que le corcelet. Tout le corps eſt ferrugineux, un peu fauve. Le corcelet eſt coupé antérieurement, terminé de chaque côté par un angle aigu, un peu avancé, vers l'écuſſon, à ſa partie ſupérieure. Les élytres ſont triangulaires, un peu alongées & amincies à leur extrémité: on y remarque, vers leur baſe, une ligne ſaillante, qui va former une élévation à la ſuture.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

68. Casside linéolée.

Cassida lineata.

Caſſida cineraſcens, elytris lineis quatuor albidis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 50.

Elle eſt de la grandeur de la *Caſſide* marquée. Le corcelet eſt cendré obſcur, ſans taches. Les élytres ſont cendrées, plus pâles que le corcelet, avec quatre lignes longitudinales, blanchâtres. Le deſſous du corps eſt noir, ſans taches.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

69. Casside inégale.

Cassida inæqualis.

Caſſida ferrugineo-ænea, elytris maculâ flavâ ſubovatâ diſci. Lin. *Syſt. nat. p.* 578. *n°.* 24.

Caſſida inæqualis. Fab. *Syſt. ent. p.* 91. *n°.* 28. —*Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 114. *n°.* 42. —*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 65. *n°.* 51.

Caſſida bimaculata, *ſuprà fuſco-ænea, ſubtùs viridis nitens, elytrorum diſco maculâ magnâ flavâ.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 182. *n°.* 6. *pl.* 15. *fig.* 10.

Caſſide à deux taches jaunes, bronzée en-deſſus & d'un vert luiſant en-deſſous, avec une grande tache jaune au milieu de chaque étui. Deg. *Ib.*

Caſſida lateralis. Sulz. *Hiſt. inſ. tab.* 3. *fig.* 2.
Naturf. 9. *tab* 2. *fig.* 5.
Muſ. Petrop. pag. 650. *n°.* 130.
Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 41. *fig.* 2.

Elle eſt de la grandeur de la *Caſſide* treillée. Les antennes ſont noires Le corcelet eſt bronzé, un peu ferrugineux & luiſant. Les élytres ſont bronzées, un peu ferrugineuſes, légèrement raboteuſes, avec une grande tache ovale jaune, vers le milieu de chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un vert bronzé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

70. Casside bronzée.

Cassida ænea.

Caſſida ænea, elytris maculâ flavâ inæquali diſci.

Elle eſt plus petite que la précédente, à laquelle elle reſſemble d'ailleurs un peu. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt bronzé, échancré antérieurement, un peu élevé à ſa partie ſupérieure, avec un petit enfoncement de chaque côté. Les élytres ſont bronzées, légèrement terminées en pointe, avec une tache jaune, irrégulière, pointillée, placée vers le milieu de chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont bronzés.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, au Bréſil.

71. Casside ſuppoſée.

Cassida ſuppoſita.

Caſſida, elytris nigris anticè annulatis, puncto centrali fulvo. Lin. *Syſt. nat. p.* 578. *n°.* 25.

Ledermull. *Microſcop. tab.* 28. *fig.* F. 8. & *tab.* 44. *fig.* b. c. d.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Le corps eſt noir. Les élytres ſont annulaires antérieurement, & ont un point fauve au milieu.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, ſur une eſpèce de Raquette, *Cactus Cochenillifer.* Elle paroît différer de la Coccinelle, qui vit ſur les mêmes plantes.

72. Casside latérale.

Cassida lateralis.

Caſſida fuſco-ænea, elytris maculâ flavâ laterali. Lin. *Syſt. nat. p.* 578. *n°.* 26.

Caſſida lateralis. Fab. *Syſt. ent. p.* 93. *n°.* 29. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 114. *n°.* 42. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 66. *n°.* 52.

Caſſida fuſco-ænea, abdomine nigro nitido, elytrorum margine exteriore macula magnâ flavâ. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 184. *n°.* 8. *pl.* 15. *fig.* 12.

Caſſide latérale bronzée, à ventre noir, luiſant, avec une grande tache jaune au bord extérieur de chaque étui. Deg. *Ib.*

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 43. *fig.* 24.

Elle eſt une fois plus petite que la *Caſſide* inégale. Les antennes ſont d'un noir bronzé. Le corcelet eſt bronzé, légèrement échancré antérieurement, un peu élevé & marqué d'une petite ligne longitudinale, enfoncée, à ſa partie ſupérieure. Les élytres ſont bronzées, avec une tache jaune aſſez grande, ſur le bord latéral. Le deſſous du corps & les pattes ſont bronzés, luiſans.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

Nota. La *Caſſida lateralis* de Sulzer eſt le même inſecte que la *Caſſida inæqualis* de Linné.

73. Casside diſcoïde.

Cassida diſcoides.

Caſſida viridi-ænea, elytris macula didyma flava diſci. Lin. *Syſt. nat. p.* 578. *n°.* 27.

Caſſida diſcoides. Fab. *Syſt. ent. p.* 93. *n°.* 30. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 114 *n°.* 44. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 66. *n°.* 53.

Caſſida quadrimaculata, viridi-ænea nitida, abdomine nigro, elytrorum diſco maculis binis magnis flavis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 183. *n°.* 7. *pl.* 15. *fig.* 11.

Caſſide à quatre taches jaunes, d'un vert doré, luiſant, à ventre noir, avec deux grandes taches jaunes au milieu de chaque étui. Deg. *Ib.*

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 42. *fig.* 12.

Elle eſt de la grandeur de la *Caſſide* bipuſtulée. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt échancré antérieurement, d'un vert bronzé, un peu bleuâtre, ſans taches. La tête eſt noire. L'écuſſon eſt vert, petit, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont vertes, pointillées, un peu relevées, avec une grande tache double, jaune, ſur chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Le rebord des élytres en-deſſous eſt bleu, avec une grande tache fauve, ſemblable à celle du deſſus.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

74. Casside bipuſtulée.

Cassida bipuſtulata.

Caſſida viridis, elytris maculis duabus lateralibus ſanguineis. Lin. *Syſt. nat. p.* 578. *n°.* 30. — *Amœnit. acad. tom.* 6. *p.* 392. *n°.* 8.

Cassida bipustulata. Fab. *Syst. ent. p. 93. n°. 31. — Sp. inf. tom. 1. p. 114. n°. 45. — Mant. inf. tom. 1. p. 66. n°. 54.*

Cassida bipustulata. Naturf.. 6. tab. 4. fig. 2. Voet. *Coleopt. pars 2. tab. 42. fig. 6.*

Elle est un peu plus petite que la *Casside* inégale. Les antennes sont noires. Le corcelet est vert, un peu échancré antérieurement. Les élytres sont raboteuses, vertes, avec deux petites taches rouges vers le bord extérieur: la partie inférieure des élytres, qui déborde, est bleue, avec deux taches rouges. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

75. Casside sixpustulée.

Cassida sexpustulata.

Cassida cyanea, elytris maculis tribus rubris. Fab. *Sp. inf. tom. 1. p. 114. n°. 46. — Mant. inf. tom. 1. p. 66. n°. 55.*

Elle est de la grandeur de la *Cassida* bipustulée. Les antennes sont noires. Le corcelet est bleu, sans taches, un peu échancré antérieurement. L'écusson est noir, petit, arrondi postérieurement. Les élytres sont bleues, avec trois taches rouges, petites, sur chaque; une à la base, la seconde vers le bord extérieur, la troisième au-delà du milieu: elles sont finement pointillées. Le dessous du corps & les pattes sont noirs luisans.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale, au Brésil.

76. Casside seize-taches.

Cassida sexdecimpustulata.

Cassida nigra, thorace punctis duobus, elytris septem rubris. Fab. *Sp. inf. tom. 1. p. 115. n°. 47. — Mant. inf. tom. 1. p. 66. n°. 56.*
Voet. *Coleopt. pars 2. tab. 43. fig. 20.*

Elle est ovale & convexe. Les antennes sont noires, presque filiformes, à peine plus grosses vers leur extrémité, de la longueur du corcelet. Le corcelet est arrondi, noir, avec deux taches rouges, sur le bord antérieur; il est un peu déprimé de chaque côté, à l'endroit des taches. L'écusson est noir & triangulaire. Les élytres sont noires, pointillées, avec sept taches rouges, sur chaque, dont une à la base, à côté de l'écusson; deux transversales un peu obliques, au-delà du milieu; trois sur une ligne transversale, courbe, un peu au delà; la dernière est placée vers l'extrémité. Le corps en-dessous & les pattes sont noirs.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

77. Casside en-sautoir.

Cassida decussata.

Cassida nigro-caerulescens, elytris flavo maculatis, maculis dorsalibus reticulatis, lateralibus distinctis. Fab. *Syst. ent. p. 93. n°. 32. — Sp. inf. tom. 1. p. 115. n°. 48. — Mant. inf. tom. 1. p. 66. n°. 57.*

Elle est plus grande que les précédentes. Le corcelet est échancré, bleuâtre, avec une grande tache jaune de chaque côté. Les élytres sont d'un noir bleuâtre, avec des taches jaunes réticulées au milieu, & six ou sept taches jaunes, distinctes, sur les bords latéraux.

Elle se trouve à la Jamaïque.

78. Casside sinuée.

Cassida sinuata.

Cassida rufo-testacea, thorace postice sinuato, elytris maculis quinque nigris.

Elle est un peu plus grande que la *Casside* verte. Les antennes sont fauves & filiformes. La tête est fauve. Le corcelet est testacé, fauve, échancré antérieurement, sinué postérieurement. L'écusson est testacé, fauve, petit, triangulaire, un peu alongé. Les élytres sont testacées, fauves, avec cinq petites taches noires sur chaque, presque alternes. Tout le dessous du corps & les pattes sont fauves. On voit au bord inférieur des élytres une tache noire.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale.

79. Casside biponctuée.

Cassida bipunctata.

Cassida flavescens, elytris punctis duobus nigris. Lin. *Syst. nat. p. 578. n°. 29.*

Cassida bipunctata. Fab. *Syst. ent. p. 93. n°. 33. — Sp. inf. tom. 1. p. 115. n°. 49. — Mant. inf. tom. 1. p. 66. n°. 58.*

Elle ressemble un peu, pour la forme & la grandeur, à la *Casside* nébuleuse. Tout le corps est jaunâtre. Les élytres ont chacune deux ou trois petites taches noires.

Elle se trouve aux Indes orientales.

80. Casside sept-mouchetures.

Cassida septemguttata.

Cassida nigra, coleoptris maculis septem albis. Lin. *Syst. nat. p. 577. n°. 19.*

Elle est noire. Chaque élytre a trois taches blanches, arrondies, disposées sur une ligne longitudinale: on voit une autre tache vers le milieu de la future, commune aux deux élytres.

Elle

Elle se trouve aux Indes orientales.

81. CASSIDE encadrée.

CASSIDA quadrata.

Cassida pellucida, albo flavescens, elytrorum disco griseo-fusco, margine nigro. DEG. *Mém. inf. tom. 5. p. 188. n°. 13. pl. 15. fig. 16.*

Casside encadrée transparente, d'un blanc jaunâtre, dont le milieu des étuis est d'un brun grisatre, bordé de noir. DEG. *Ib.*

Elle n'est guère plus grande que la *Cassida* hébraïque. Les antennes sont pâles. Le corcelet est d'un jaune pâle, sans taches, arrondi antérieurement. Le milieu des élytres est cendré, bordé de noir; les bords sont grands, transparens, d'un jaune pâle. Le dessous du corps & les pattes sont pâles.

Elle se trouve à Surinam.

82. CASSIDE arquée.

CASSIDA arcuata.

Cassida testacea, elytris maculis septem nigris, una communi, quatuor arcuatis.

Elle est de la grandeur de la *Cassida* miliaire; mais elle est plus convexe. Les antennes sont jaunes, un peu obscures à leur extrémité. Tout le corps est d'un jaune testacé. Le corcelet est arrondi, sans taches, ou avec quelques points noirs. Les élytres sont d'un jaune doré au milieu, avec sept taches noires, dont une arquée vers la base, une autre vers l'extrémité, une autre simple vers le milieu, & la septième un peu en-deçà du milieu, placée sur la future, & commune aux deux élytres.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

83. CASSIDE flavicorne.

CASSIDA flavicornis.

Cassida nigra, thorace elytrisque flavo nigroque variis.

Elle est un peu plus grande que la *Cassida* multiponctuée. Les antennes sont jaunes. Le corcelet est noir, avec le bord jaune, arrondi, & plusieurs points jaunes au-dessus. Les élytres sont mélangées de noir & de jaune. Le corps est noir. Les pattes sont brunes.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

84. CASSIDE douze-taches.

CASSIDA duodecimpustulata.

Cassida viridi-cærulea, elytris maculis sex rubris.

Elle est plus petite que la *Cassida* bipustulée. Les antennes sont noires. Le corcelet est vert, sans taches. Les élytres sont d'un vert bleuâtre, avec quatre taches rouges, sur chaque, vers la future, & deux autres vers le bord extérieur. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Elle se trouve à Cayenne.

Espèces moins connues.

1. CASSIDE fastueuse.

CASSIDA fastuosa.

Cassida noire; élytres d'un rouge cuivreux, tachées de noir.

Cassida atra, elytris rubro-æneis nigro maculatis. LIN. *Syst. nat. edit. 13. p. 1639.*

SCHALLER *Abh. der hall. naturf. ges. 1. p. 259.*

Elle est à peine plus grande que la *Cassida* noble, & elle perd ses couleurs en mourant.

Elle se trouve en Saxe, sur le peuplier blanc.

2. CASSIDE brillante.

CASSIDA nitens.

Cassida noire, corcelet & élytres gris, avec un reflet doré brillant, pattes livides.

Cassida nigra, thorace elytrisque griseis aureo nitentibus, pedibus lividis. Muf. lesk. pars ent. pag. 12. no. 237.

Cassida nitens. LIN. *Syst. nat. edit. 13. p. 1644.*

Elle se trouve. . . .

3. CASSIDE superbe.

CASSIDA superba.

Cassida noire; corcelet & élytres d'un vert doré; antennes, abdomen & pattes verdâtres.

Cassida nigra, thorace elytrisque viridi-aureis, abdomine antennis pedibusque virescentibus.

Cassida capite pectoreque nigro, clypeo viridi-aureo, antennis viridibus, elytris punctatis, viridi-aureis, abdomine pedibusque viridibus. Muf. lesk. pars ent. pag. 13. n°. 238.

Cassida superba. LIN. *Syst. nat. edit. 13. pag. 1644.*

La couleur d'un vert brillant disparoît à la mort de l'insecte.

Elle se trouve en Europe.

4. CASSIDE sanguinolente.

CASSIDA sanguinolenta.

Cassida d'un jaune doré; élytres avec un an-

neau ovale & un tubercule sutural, d'un rouge de sang.

Cassida aureo-flava, elytrorum annulo ovali tuberculoque sutural sanguineis. SWEDER. *Nov. act. Stockh* 8. 1787. 3. n°. 3. 11.

Cassida sanguinolenta. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *p.* 1624.

Elle est de grandeur moyenne. Le dessous du corps est d'un jaune pâle.

Elle se trouve à Rio-Janeiro.

5. CASSIDE arquée.

Cassida arcuata.

Cassida blanchâtre ; élytres avec le milieu noir, un anneau ovale, une tache arquée postérieure, & le bord jaunes.

Cassida albida, disco communi nigro : limbo annulo ovali arcuque posteriùs flavissimis. SWED. *Nov act. Stockh.* 8. 1787. 3. n°. 3. 12.

Elle est de grandeur moyenne. La poitrine & l'abdomen sont noirs.

Elle se trouve à Rio-Janeiro.

CELLULE. On donne le nom de *cellule* aux petites loges que se construisent les Guêpes & les Abeilles. Quoique l'on donne plus particulièrement le nom d'alvéole aux *cellules* des Abeilles, nous devons cependant les comprendre dans le même article, puisque la même dénomination générale leur appartient. Les *cellules* des Abeilles sont comme celles des Guêpes, de figure hexagone ; mais leur fond a une forme beaucoup plus recherchée : au lieu d'être à-peu près plat, il est pyramidal, & composé de trois losanges égales & semblables, dont les proportions sont telles qu'elles réunissent ces deux conditions très-remarquables ; la première de donner à la *cellule* la plus grande capacité ; la seconde, d'exiger le moins de matière pour sa construction. C'est cette figure pyramidale qui permet aux fonds des *cellules* des deux faces opposées du gâteau, de s'ajuster les uns contre les autres, de manière qu'ils ne laissent entr'eux aucun vuide. Il en est de même du corps des *cellules* : sa figure hexagone leur permet aussi de s'appliquer immédiatement les unes aux autres, sans qu'il reste entr'elles aucun intervalle. L'architecture des Abeilles surpasse encore celle des Guêpes dans l'ordonnance des gâteaux : ils n'ont chez celles-ci qu'un seul rang de *cellules* ; chaque gâteau porte un double rang de *cellules* chez celles-là. Les *cellules* des Abeilles à miel sont horizontales ; & celles des Guêpes varient dans les différentes espèces : elles sont horizontales dans le plus petit nombre, & perpendiculaires dans le grand nombre. Les trois ordres d'individus qui composent a société des Abeilles étant différens en grandeur, & les larves dont proviennent ces trois ordres étant différentes aussi par leur taille, demandoient des *cellules* de capacité différente. Les ouvriers construisent des *cellules* de trois ordres. Les *cellules* destinées aux mâles aux neutres sont toujours hexagones ; mais celles des mâles sont plus grandes que celles des neutres dans un rapport déterminé à la différence de taille de ces deux ordres d'individus. Les *cellules* destinées aux larves qui doivent devenir des reines, ne diffèrent pas seulement des autres par la grandeur, elles en diffèrent encore par la forme, par la position, & par la quantité de matière qui entre dans leur construction. Quand les ouvrieres bâtissent ces *cellules*, elles ne suivent point les règles ordinaires de leur architecture : ce ne sont plus des tubes hexagones qu'elles construisent ; ce sont des espèces de bouteilles ou de matras, dont le ventre assez renflé est tourné en enhaut. Ces singulières *cellules* pendent du bord inférieur d'un gâteau, comme les stalactiles pendent de la voûte d'une caverne. Elles sont si massives, que la quantité de matière employée à bâtir une seule de ces *cellules*, suffiroit à la construction de cent ou cent cinquante *cellules* ordinaires. On sait que les gâteaux & les *cellules* qui les composent, où semble se décéler une si fine géométrie, sont l'ouvrage des neutres ou Abeilles ouvrières. Les *cellules* des Abeilles solitaires ont ordinairement une forme cylindrique.

La matière qui sert à la construction des *cellules*, n'est pas la même pour toutes les Abeilles & les Guêpes. Tout le monde connoît la cire employée par les Abeilles à miel. Les Abeilles-Bourdons se servent d'une cire très-grossière. Quelques-unes emploient d'autres substances, telles que les feuilles des différentes plantes, l'argile, une terre délayée, &c. Presque toutes les Guêpes construisent leurs *cellules* avec une matière semblable à celle du gros papier ou du carton grisâtre. *Voyez* ALVÉOLE, ABEILLE, GUÊPE.

CERAMBYX, *Voyez* CAPRICORNE.

CERCOPE, *Cercopis*. Genre d'insectes de la classe des Ryngota, établi par M. Fabricius.

Les Cigales ont été divisées par cet auteur en quatre genres, sous les noms de *Membracis*, *Tettigonia*, *Cicada* & *Cercopis*. Nous conservons le premier genre tel que l'a donné M. Fabricius. Ceux de *Cicada* & *de Cercopis* ne nous ayant pas présenté des caractères distincts, nous les avons réunis sous le nom de Tettigone, *Tettigonia*. Nous avons cru devoir restituer aux espèces désignées sous le nom générique de *Tettigonia* par M. Fabricius, le nom de *Cicada*, connu & adopté par les anciens, comme par tous les modernes. *Voyez* TETTIGONE. CIGALE.

CÉROCOME, *Cerocoma*. Genre d'insecte des la seconde Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les *Cérocomes* sont remarquables par les antennes, dont les articles sont dilatés, inégaux, irréguliers dans les mâles, monilsormes & arrondis dans les

femelles. Semblables aux Cantarides, elles ont la tête inclinée, les élytres molles, cinq articles aux tarses des quatre pattes antérieures, & quatre aux tarses postérieurs, les uns & les autres terminés par deux paires de crochets.

Ce genre est peu nombreux. Linné n'avoit connu qu'une espèce, & l'avoit placée parmi les Méloës. M. Geoffroy est le premier qui en ait établi un genre sous le nom de *Cerocoma*, mot composé, qui exprime la forme des antennes. Ces insectes ont quelques rapports avec les Mylabres; mais ils en diffèrent par les antennes, composées de neuf articles dans les femelles des *Cérocomes*, & de onze dans les Mylabres. La forme singulière des antennes des *Cérocomes* mâles ne permet pas de les confondre avec aucun autre genre d'insectes.

Les antennes des *Cérocomes*, ainsi que nous venons de le dire, diffèrent dans les deux sexes. Celles des mâles, presque de la longueur du corcelet, ont une forme bizarre & impossible à décrire; elles sont composées d'articles inégaux, irréguliers, plus ou moins dilatés. Le premier & le dernier sont beaucoup plus gros que les autres. Celles de la femelle sont plus courtes, & composées de neuf articles, dont le premier est le plus long de tous; les autres sont grenus, & vont un peu en grossissant; le dernier est assez gros, & a presque une figure ovale. Elles sont insérées au-dessus de la bouche, à quelque distance des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, très-courte, à peine apparente.

Les mandibules sont courtes, petites, cornées, arquées, simples, pointues, un peu dilatées & membraneuses à leur base.

Les mâchoires sont longues, membraneuses, cylindriques, linéaires, pointues, & un peu velues à leur extrémité.

La lèvre inférieure est alongée, membraneuse, bifide à l'extrémité, un peu rétrécie au milieu, à l'insertion des antennules.

Les antennules antérieures diffèrent dans les deux sexes. Celles du mâle sont de la longueur des mâchoires, & composées de quatre articles, dont le premier est très-petit; le second & le troisième sont très-renflés, assez courts; le dernier est mince, alongé, presque cylindrique. Celles de la femelle sont filiformes, & composées de quatre articles, dont le premier est très-petit, & les autres sont cylindriques, presque égaux entr'eux; le dernier est tronqué à son extrémité: elles sont insérées au dos des mâchoires. Les antennules postérieures, dans les deux sexes, sont filiformes, un peu plus courtes que les autres, & composées de trois articles cylindriques, presque égaux entr'eux. Elles sont insérées vers le milieu de la partie latérale de la lèvre inférieure.

La tête est inclinée à-peu-près de la largeur du corcelet, dont elle est séparée par un étranglement; les yeux sont arrondis, peu saillans.

Le corcelet est sans rebord.

L'écusson est à peine apparent.

Les élytres sont flexibles, quoique coriacées, elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Le corps est alongé, & à-peu-près semblable à celui des Cantharides.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les tarses sont filiformes. Les quatre antérieurs sont composés de cinq articles, & les postérieurs de quatre. Ils sont tous terminés par quatre crochets, dont deux beaucoup plus forts que les autres.

Ces insectes présentent des couleurs très-brillantes & propres à les faire distinguer. Ils fréquentent les fleurs, sur lesquelles on les trouve pendant une grande partie de l'été. Ils volent avec beaucoup d'agilité; mais on les saisit facilement, lorsqu'ils ont la tête enfoncée dans le calice des fleurs, pour en extraire le suc mielleux. Les habitudes des larves nous sont encore entièrement inconnues: cependant nous présumons qu'elles vivent dans la terre, comme les larves des Cantharides, & qu'elles se nourrissent des racines des plantes.

CÉROCOME.

CEROCOMA. GEOFF. FAB.

MELOE. LIN.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES courtes, moniliformes ; articles inégaux, irréguliers, dilatés dans les mâles, arrondis dans les femelles : le dernier gros, un peu en maſſe.

Bouche compoſée d'une lèvre ſupérieure très-courte ; de deux mandibules cornées, courtes, arquées ; de deux mâchoires alongées, cylindriques ; d'une lèvre inférieure avancée, biſide, membraneuſe, & de quatre antennules filiformes.

Second & troiſième articles des antennules antérieures renflés, preſque véſiculeux dans les mâles.

Tête inclinée, diſtincte.

Tarſes filiformes ; cinq articles aux quatre antérieurs, & quatre aux poſtérieurs, tous terminés par quatre crochets.

ESPECES.

1. CÉROCOME de Schaeffer.

Verte ; antennes & pattes jaunes.

2. CÉROCOME de Wahl.

Verte ; antennes & pattes noires.

3. CÉROCOME de Schreber.

Verte ; antennes, pattes & trois anneaux de l'abdomen jaunes.

4. CÉROCOME oculée.

Noirâtre ; élytres avec des taches jaunes, bordées de noir ; antennes & pattes fauves.

1. Cérocome de Schaeffer.

Cerocoma Schaefferi.

Cerocoma viridis, antennis pedibusque luteis. Fab. *Syst. ent. p.* 262. *n°.* 1. — *Sp. inf. t.* 1. *p.* 331. *n°.* 1. — *Mant. inf. t.* 1. *p.* 217. *n°.* 1.

Meloë Schaefferi *alatus viridis, pedibus luteis, antennis mari abbreviatis clavatis brevibus irregularibus.* Lin. *Syst. nat. pag.* 681. *n°.* 12.

Cerocoma. Geoff. *Inf. tom.* 1. *p.* 358. *n°.* 1. *pl.* 6. *fig.* 9.

La Cérocome. Geoff. *Ib.*

Cerocoma. Schaëff. *Elem. inf. tab.* 37. — *Icon. inf. tab.* 53. *fig.* 8. 9.

Meloë Cerocoma. Sulz. *Hist. inf. tab.* 7. *fig.* 13

Cerocoma viridis. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 163. *n°.* 1.

Cerocoma Schaefferi. Fuesl. archiv. inf. pag. 148. *n°.* 1.

Les antennes sont d'un jaune fauve. Tout le corps est pubescent, d'un vert brillant, sans taches. Les élytres sont chagrinées. Les pattes sont d'un jaune fauve, avec les tarses obscurs.

Elle se trouve sur les fleurs, en France, au midi de l'Allemagne, en Italie.

2. Cérocome de Wahl.

Cerocoma Wahlii.

Cerocoma viridis, antennis pedibusque nigris. Fab. *Mant inf. t.* 1. *p.* 217. *n°.* 2.

Elle ressemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la précédente : elle n'en diffère qu'en ce que les antennes & les pattes sont tout-à-fait noires.

Elle se trouve sur la côte de Barbarie, sur les fleurs des Ombellifères.

3. Cérocome de Schreber.

Cerocoma Schreberi.

Cerocoma viridis, antennis pedibus abdominisque segmentis tribus flavis. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 331. *n°.* 2. — *Mant. inf. tom.* 1 *pag.* 217. *n°.* 3.

Meloë Schreberi. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 404. *n°.* 18.

Elle ressemble entièrement à la Cérocome de Schaeffer. Les antennes sont jaunes. Le corps est vert brillant, couvert de poils cendrés. L'abdomen est jaune, avec l'extrémité d'un vert bleuâtre. Les pattes sont jaunes, avec les tarses postérieurs noirs.

Elle se trouve dans les Provinces méridionales de la France, en Italie.

4. Cérocome oculée.

Cerocoma ocellata.

Cerocoma fusca cinereo-pubescens, elytris maculis plurimis flavis nigro cinctis.

Elle est presque de la grandeur des précédentes. Les antennes sont fauves. Tout le corps est noirâtre, & couvert d'un léger duvet cendré. La tête & le corcelet sont sans taches. Les élytres ont chacune huit ou neuf taches jaunes, entourées d'un cercle noir : une de ces taches est placée à l'extrémité de chaque élytre. Les pattes sont fauves.

Les antennes de cette espèce, dans neuf ou dix individus que j'ai vus, étoient simples, & composées de neuf articles.

Elle se trouve sur les fleurs, au Sénégal, d'où elle a été apportée par M. Geoffroy de Villeneuve.

CERF-VOLANT. On a donné en françois le nom de *Cerf-volant* à des insectes de l'Ordre des Coléoptères dont la bouche est munie de deux mandibules dentées, très longues. *Voyez* Lucane.

CÉTOINE, *Cetonia*. Genre d'insecte de la première Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les *Cétoines* ont les antennes courtes, en masse triphylle ; la tête inclinée, étroite, rebordée ; le corps un peu déprimé ; les jambes dentées, & cinq articles aux tarses de toutes les pattes.

Ces insectes confondus avec les Scarabés par Linné, M. Geoffroy, & presque tous les entomologistes, en ont été séparés par M. Fabricius, qui en a établi un genre sous le nom de *Cétonia*, du mot grec Κετονια, employé, selon lui, par Hésychius ; mais dont l'étymologie nous est entièrement inconnue. Voët & de Geer avoient déjà distingué ces insectes, & en avoient formé une division sous le nom de *Scarabés des fleurs*. Les *Cetoines* en effet fréquentent les fleurs, & se nourrissent de leur nectar, & de la poussière des étamines.

Le principal caractère qui distingue les *Cétoines* des Scarabés consiste dans la forme du chaperon, & dans l'absence des mandibules. Nous observerons, en parlant des Scarabés, que ceux de la première & de la seconde famille ont des mandibules très-apparentes, & que ceux de la troisième n'ont ni mandibules, ni lèvre supérieure, mais un chaperon large, arrondi ou denté. Les *Cétoines* diffèrent donc des premiers, en ce qu'elles n'ont point de mandibules apparentes ; & elles diffèrent des seconds, en ce qu'elles ont la tête étroite, avancée, & le chaperon échancré ou rebordé, très-étroit. Elles diffèrent des Hannetons, en ce que ceux-ci ont une lèvre supérieure, des mandibules fortes, cornées & dentées

M. Fabricius a aussi établi un genre d'insecte, sous le nom de *Trichius*, du mot Τριξ, *capillus*, cheveu, vraisemblablement parce que quelques es-

pèces de ce genre sont velues. En examinant attentivement ces insectes, nous n'avons trouvé entr'eux & les *Cétoines*, que quelques légères différences dans la forme du corps; mais les antennes & les parties de la bouche ne nous en ont présenté aucune. Nous avons cru, par cette raison, devoir les réunir avec les *Cétoines*; nous en formerons seulement une division, dans laquelle nous ferons entrer les espèces, rangées par M. Fabricius, parmi les *Cétoines*, qui nous ont paru avoir quelque analogie avec celles que cet entomologiste avoit nommées *Trichius*; telles sont, par exemple, la *Cétoine* Hermite, la *Cétoine* noble, la *Cetoine* variable, &c. Le caractère de cette division consistera dans l'absence des mandibules & de la pièce triangulaire de la base des élytres.

Nous formerons une troisième division des *Cétoines*, qui nous paroissent tenir le milieu entre ce genre & celui de Hanneton, & appartenir plutôt à ce dernier qu'à celui de *Cétoine*. Ces insectes ont, comme les Hannetons, une lèvre supérieure & des mandibules cornées, dentées: ils n'ont point la pièce triangulaire qui se trouve à la base latérale des élytres des *Cétoines*; cependant ils ont les pattes & les antennes semblables à celles des *Cétoines*; ils ont le sternum avancé, & la pièce écailleuse de la base de l'abdomen aussi grande que celle des *Cétoines*. Le caractère de cette division consistera dans les mandibules cornées, & dans l'absence de la pièce triangulaire de la base des élytres.

Les antennes sont courtes, & composées de dix articles, dont le premier est assez long & assez gros à son extrémité; le second est plus petit que le premier, mais un peu plus alongé que les suivans; ceux-ci sont grenus; le sixième & le septième sont un peu applatis par les bouts; les trois derniers forment une masse ovale-oblongue, composée de trois feuillets.

La bouche est composée de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules. La lèvre supérieure manque entièrement. Les mandibules sont membraneuses, petites, applaties, quelquefois imperceptibles; elles sont ordinairement ciliées tout autour.

Les mâchoires sont petites, cornées à leur base, couvertes de poils serrés à leur extrémité, & ciliées à leur bord interne: elles ont une petite dent opposée à l'insertion des antennules.

La lèvre inférieure est avancée, cornée, dure, échancrée & velue.

Les antennules antérieures sont courtes, filiformes, & composées de quatre articles, dont le premier est très-petit; le second & le troisième sont coniques & égaux entr'eux; le dernier est un peu plus gros que ceux-ci, & allongé: elles sont insérées au dos des mâchires.

Les antennules postérieures sont très-courtes, filiformes, & composées de trois articles, dont le premier est très-petit, le second est conique, & le dernier est unpeu plus gros & alongé: elles sont insérées à la base latérale de la lèvre inférieure.

Le corps des *Cétoines* est ordinairement un peu plus applati que celui des Hannetons & des Scarabés. La tête est penchée, assez étroite. Les yeux sont arrondis, peu saillans. Le chaperon est avancé, échancré, un peu rebordé, rarement arrondi. Le corcelet a un très-petit rebord de chaque côté: il a une légère échancrure postérieurement à l'insertion de l'écusson; il est quelquefois lobé, & alors l'écusson manque, ou il est très-petit.

Les élytres présentent une forme presque quarrée: elles sont ordinairement un peu plus courtes que l'abdomen, & elles cachent deux ailes membraneuses, repliées, dont l'insecte fait souvent usage. A la base latérale des élytres de la plupart des *Cétoines*, on remarque une pièce surnuméraire, qui se trouve enchassée entre les élytres & le corcelet: cette pièce nous sert pour la division de ce genre. Le sternum d'un grand nombre d'espèces est plus ou moins avancé en avant; cet avancement est commun avec quelques Hannetons qui paroissent se rapprocher des *Cétoines* par la forme des pattes & des antennes, par le poli & le brillant des élytres.

Les pattes sont de longueur médiocre. Les jambes antérieures ont quelques dents moins fortes, moins marquées que dans les Scarabés; les autres sont souvent ciliées intérieurement. Les tarses sont filiformes, & composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont égaux entr'eux; le dernier, un peu plus long que les autres, est armé de deux ongles assez grands, crochus, souvent réunis; ce qui a fait croire à plusieurs entomologistes que quelques espèces n'avoient qu'un onglet aux tarses.

L'abdomen est composé de six anneaux bien distincts. A la base latérale du premier, à côté de l'insertion des cuisses postérieures, on remarque une grande pièce écailleuse qui se relève, & forme une dent de chaque côté: les élytres sont un peu sinuées à l'endroit de cette pièce.

Nous avons dit que quelques espèces différoient des véritables *Cétoines*, & qu'elles nous paroissoient appartenir plutôt au genre Hanneton qu'à celui de *Cétoine*: telles sont la *Cétoine* Chrysis, *la Cétoine* linéole, la *Cétoine* splendide, &c. Le corps est plus convexe que celui des autres *Cétoines*. Le chaperon est moins avancé, & ordinairement arrondi. La lèvre supérieure est arrondie & ciliée. Les mandibules sont courtes, cornées, assez grosses à leur base. Les mâchoires sont cornées, dentées, couvertes de poils. La lèvre inférieure est cornée, très-dure, échancrée. Les antennules antérieures sont composées de quatre articles, dont le premier est très-petit; les deux suivans sont coniques, & le dernier est ovale, alongé. Les postérieures sont un peu plus

courtes que les antérieures, & composées de trois articles, dont les deux premiers sont égeux, & le dernier est ovale, alongé.

On trouve les *Cétoines* pendant l'été sur les fleurs en ombelle, sur les fleurs composées, sur les Saules, les Peupliers, les buissons fleuris, sur les haies, &c. On ne doit pas les confondre avec les Hannetons, les plus malfaisans de tous les insectes, destructeurs des racines de tous les végétaux, & des feuilles de tous les arbres. Les *Cétoines*, au contraire, ne font presque aucun tort aux plantes, dans leur état de larve, & elles fréquentent les fleurs, sous leur dernière forme, sans leur nuire : elles se contentent uniquement de la liqueur miellée répandue au fond de la corolle, & n'attaquent jamais ni les fleurs, ni les feuilles.

Les larves des *Cétoines* vivent dans la terre grasse & humide, dans le terreau, dans les terres argileuses, dans celles qui se trouvent au voisinage d'une rivière, d'un lac, d'un étang : elles se nourrissent de terre grasse, d'argile, de débris de végétaux, & quelquefois aussi de racines. Elles restent ordinairement trois ou quatre années dans cet état de larve : semblables à celles des Hannetons, elles s'enfoncent, à la fin de l'automne, à la profondeur de deux ou trois pieds, pour se mettre à l'abri du froid, se pratiquent une loge dans laquelle elles passent l'hiver, sans prendre aucune nourriture, & elles n'en sortent qu'au retour de la belle saison.

Le corps de ces larves est mol, assez gros, un peu renflé; il est composé de douze anneaux peu distincts, à cause des plis qui se trouvent sur le dos. Elles ont neuf stigmates de chaque côté; & au-dessous des stigmates, on remarque un rebord ou espèce de bourrelet un peu ridé. La tête est petite, plus large que longue, assez dure, munie de deux antennes courtes, filiformes, articulées, composées de cinq articles assez distincts. La bouche est pourvue de deux mandibules cornées, dures, arquées, multidentées, de deux mâchoires membraneuses, d'une lèvre supérieure, d'une lèvre inférieure, & de quatre barbillons articulés. Ces larves ont six pattes assez courtes, écailleuses, placées sur les trois premiers anneaux du corps. Leurs yeux sont cachés sous les enveloppes de larve & de nymphe. Elles muent ou changent de peau une fois chaque année.

On peut facilement élever ces larves dans une terre grasse, un peu humide, sans leur donner même aucune sorte de nourriture, pourvu toutefois qu'on entretienne avec soin l'humidité de la terre; elles se plaisent davantage dans le terreau, dans une terre chargée de débris de végétaux. Lorsqu'elles ont pris toute leur accroissement à la fin de la troisième ou de la quatrième année, elles construisent une coque ovale avec des grains de sable, de terre délayée, de débris de végétaux, & quelquefois aussi avec leurs excrémens; cette coque est très-solide, quoiqu'assez mince; l'extérieur est inégal & raboteux, mais les parois internes sont lisses & très-unies. Dès que la coque est construite, la larve se raccourcit peu-à-peu, son corps se gonfle, & elle quitte sa peau de larve pour se changer en une nymphe, dont on distingue bien toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait. Le temps de sa dernière métamorphose étant venu, l'insecte quitte sa peau de nymphe, perce la coque, sort peu-à-peu de terre, & prend son essor sur les fleurs.

Les larves des espèces que nous avons placées dans la seconde division ne diffèrent de celles-ci que par leur manière de vivre. On les trouve dans le bois mort, dans la racine des arbres, qu'elles percent & rongent. Leurs mandibules seulement sont plus fortes & plus tranchantes que celles des autres *Cétoines*.

Nous ne connoissons pas la larve des espèces que nous avons placées dans la troisième division; mais nous ne doutons pas qu'elles ne vivent dans la terre, & qu'elles ne ressemblent à celle des Hannetons.

CÉTOINE.

CETONIA. FAB.

SCARABÆUS. LIN. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en maſſe, compoſées de dix articles : le premier long & renflé ; les autres grenus ; les trois derniers en maſſe oblongue, triphylle.

Point de lèvre ſupérieure.

Mandibules membraneuſes, à peine apparentes.

Quatre antennules inégales, preſque filiformes ; les antérieures un peu plus longues, quadriarticulées : premier article très-petit ; le dernier un peu plus gros & alongé. Les poſtérieures triarticulées : dernier article un peu plus gros & alongé.

Cinq articles aux tarſes.

ESPÈCES.

* *Mandibules membraneuſes ; pièce triangulaire à la baſe latérale des élytres.*

1. CÉTOINE Goliath.

* *Corcelet brun, rayé de blanc ; chaperon avancé, bifourchu.*

2. CÉTOINE Cacique.

Corcelet jaunâtre, rayé de noir ; élytres blanches ; chaperon bicornu ; cornes arquées.

3. CÉTOINE Polyphême.

Verdâtre, avec des taches jaunâtres ; tête avec trois cornes ; l'antérieure longue, avancée, biſide.

4. CÉTOINE éclatante.

Verte, brillante ; chaperon cornu ; corne intermédiaire, avancée, biſide ; jambes antérieures en ſcie.

5. CÉTOINE chinoiſe.

D'un vert foncé brillant ; chaperon bidenté ; corcelet lobé poſtérieurement.

6. CÉTOINE nègre.

Noire, liſſe, luiſante, avec un reflet brun ; corcelet lobé poſtérieurement.

7. CÉTOINE dorée.

D'un vert doré ; élytres avec des lignes tranſverſales, courtes, blanches.

8. CÉTOINE corticine.

Noire ; chaperon avancé, échancré ; corcelet & élytres rougeâtres, avec le milieu noirâtre.

9. CÉTOINE bimaculée.

Brune ; élytres d'un brun marron, avec une grande tache jaune, ſinuée, bordée de noir.

CÉTOINES. (Inſectes.)

10. CÉTOINE mouchetée.

D'un vert brillant ; bord du corcelet ferrugineux ; élytres avec de petites taches blanches.

11. CÉTOINE aulique.

Verte ; corcelet bordé de blanc ; élytres avec des points blancs, & une ligne latérale blanche.

12. CÉTOINE faſciculée.

Noire ; élytres vertes ; corcelet avec quatre lignes blanches ; deſſous du corps velu.

13. CÉTOINE marbrée.

Noire, luiſante en-deſſous ; tête, corcelet & élytres mélangés de jaune & de noir ; corcelet lobé.

14. CÉTOINE brillante.

Verte ; corcelet lobé, bordé de jaune, tête armée d'une épine courte & courbée.

15. CÉTOINE carmélite.

D'un noir verdâtre ; corcelet & élytres teſtacés ; anus avec deux points blancs.

16. CÉTOINE capucine.

D'un brun noirâtre ; bords du corcelet jaunes ; ſternum avancé.

17. CÉTOINE boucher.

Cendrée, obſcure ; corcelet lobé ; élytres mélangées de cendré & de noir.

18. CÉTOINE bourreau.

Rouge ; élytres avec des taches noires ; écuſſon noir, triangulaire.

19. CÉTOINE ondée.

D'un noir fuligineux ; corcelet lobé ; élytres avec des lignes en zig zag.

20. CÉTOINE fuligineuſe.

D'un noir brun, obſcur ; chaperon preſque arrondi ; élytres liſſes.

21. CÉTOINE rauque.

D'un noir obſcur ; élytres avec des taches rougeâtres ; à peine marquées.

22. CÉTOINE cornue.

D'un noir obſcur, ſans taches ; bord antérieur du corcelet preſque cornu.

23. CÉTOINE pubeſcente.

Bronzée, pubeſcente ; extrémité de l'abdomen avec deux taches blanches.

24. CÉTOINE hépatique.

Noire ; corcelet & élytres d'un rouge obſcur ; corcelet avec un ſillon longitudinal.

25. CÉTOINE unifaſciée.

Bronzée ; élytres avec une bande poſtérieure d'un jaune doré.

26. CÉTOINE ſoyeuſe.

D'un noir ſoyeux ; élytres avec trois taches tranſverſales, jaunes ; corcelet lobé.

27. CÉTOINE triſte.

Noire en-deſſous, d'un noir bleuâtre en-deſſus, avec des taches jaunes & irrégulières vers les bords du corcelet & des élytres.

CÉTOINES. (Inſectes.)

28. CÉTOINE lobée.

Noire, luiſante ; corcelet lobé ; chaperon échancré, preſque bifide.

29. CÉTOINE ſaupoudrée.

Noire fuligineuſe, couverte d'une pouſſière rouſsâtre ; corcelet lobé.

30. CÉTOINE alongée.

Très-noire, alongée ; tête avec deux petits tubercules rapprochés ; premier article des antennes gros & triangulaire.

31. CÉTOINE ſinuée.

D'un noir verdâtre, avec les bords du corcelet & des élytres jaunes, & quatre taches jaunes ſur les élytres.

32. CÉTOINE jayet.

Noire ou brune, luiſante ; chaperon coupé ; tête rebordée.

33. CÉTOINE opaque.

D'un vert obſcur en-deſſus, noire, luiſante en-deſſous ; chaperon rebordé.

34. CÉTOINE marginée.

Noire, obſcure ; corcelet & élytres bordés de fauve.

35. CÉTOINE morio.

Noire, obſcure en-deſſus, luiſante en-deſſous.

36. CÉTOINE du Cap.

Velue, rougeâtre & pointillée de blanc en-deſſus.

37. CÉTOINE notée.

Noire, velue en-deſſous ; corcelet noir, bordé de blanc ; élytres teſtacées, avec la ſuture & le bord noirs.

38. CÉTOINE élégante.

D'un vert très-brillant ; élytres avec la ſuture & une tache noire vers l'extrémité.

39. CÉTOINE quadrimaculée.

Verte ; élytres d'un vert rougeâtre brillant, avec quatre taches noires.

40. CÉTOINE marginelle.

D'un vert mat en-deſſus ; bord du corcelet & des élytres fauve.

41. CÉTOINE africaine.

D'un vert très-brillant ; élytres avec pluſieurs rangées de points enfoncés ; ſternum très-avancé.

42. CÉTOINE cuivreuſe.

Cuivreuſe, brillante ; corcelet, écuſſon & élytres verts.

43. CÉTOINE Iris.

D'un très-beau vert brillant, avec un reflet d'un vert noirâtre.

44. CÉTOINE trois-lignes.

Noire ; corcelet avec trois lignes ; élytres avec une bande ſinuée, & écuſſon blancs.

45. CÉTOINE ſemiponctuée.

Verte, brillante ; corcelet avec quatre lignes ; élytres avec des lignes à la baſe & des points à l'extrémité, blancs.

CÉTOINES. (Inſectes.)

46. Cétoine ſuturale.

Brune; corcelet noir, avec les bords bruns; élytres vertes, avec la ſuture noire.

47. Cétoine reluiſante.

D'un vert cuivreux, très-brillant; abdomen avec quatre rangées de taches blanches.

48. Cétoine bandée.

Noire; corcelet & élytres teſtacés; élytres avec la ſuture & une bande dentée, noires.

49. Cétoine thoracique.

Noire; corcelet ferrugineux; élytres noires, avec un reflet pourpre.

50. Cétoine cinq-lignes.

Noirâtre; corcelet avec cinq lignes longitudinales, blanchâtres; élytres avec des taches blanchâtres; chaperon rebordé.

51. Cétoine philippine.

Verte, brillante; corcelet avec le bord & deux points blancs; élytres mucronées, tachées de blanc.

52. Cétoine herbacée.

D'un vert d'herbe, mat en-deſſus, luiſant en-deſſous; chaperon preſque échancré.

53. Cétoine ſillonée.

Verte, brillante; chaperon bifide; élytres ſillonnées.

54. Cétoine maçulée.

Bronzée, brillante; corcelet avec une grande tache blanche de chaque côté; élytres avec pluſieurs taches irrégulières, blanches.

55. Cétoine olivâtre.

Corcelet jaunâtre, avec deux larges raies longitudinales & deux points noirs; élytres noires, avec le bord extérieur & des taches tranſverſales, jaunes.

56. Cétoine interrompue.

Noire; corcelet avec deux larges raies & deux points noirs; élytres avec des bandes fauves, interrompues.

57. Cétoine peinte.

Noire; corcelet avec cinq lignes blanches; élytres aiguës, tachées de blanc.

58. Cétoine bordée.

Noire; bords du corcelet ferrugineux; élytres avec une ligne pourprée vers la ſuture.

59. Cétoine bifide.

Noire; chaperon bifide; élytres bordées de jaune.

60. Cétoine florale.

Glabre, noire; bords du corcelet, des élytres & de l'abdomen, blancs.

61. Cétoine porte-croix.

Noire; bords du corcelet gris; élytres avec une petite tache griſe, en croix.

62. Cétoine enfoncée.

Noirâtre; corcelet blanc, avec deux larges raies noirâtres; élytres avec des taches blanches enfoncées.

CÉTOINES. (Inſectes.)

63. Cétoine indienne.

Brune ; élytres livides, avec des points noirs, irréguliers.

64. Cétoine indigo.

Bleue, luiſante ; chaperon échancré ; élytres avec quelques points blancs.

65. Cétoine aiguë.

Bronzée, avec des taches blanchâtres ; élytres mucronées.

66. Cétoine auripeau.

Cuivreuſe, preſque bronzée ; brillante ; élytres mucronées, avec des taches blanchâtres.

67. Cétoine luride.

D'un noir bronzé ; élytres avec deux lignes longitudinales élevées, & des taches griſâtres, tranſverſales.

68. Cétoine eſtolée.

Bronzée ; corcelet avec le bord & des points blancs ; élytres avec une bande inégale & des points blancs.

69. Cétoine lugubre.

D'un noir foncé ; élytres avec une tache irrégulière, latérale & l'anus, blancs.

70. Cétoine hiſtrion.

Noire, corcelet rougeâtre, avec deux taches ; élytres rouge tres, avec la ſuture & le bord extérieur noirâtres.

71. Cétoine verſicolor.

Noire ; corcelet rougeâtre, taché de noir ; élytres avec une large raie rougeâtre & des points blancs.

72. Cétoine bleuâtre.

Bleue ; corcelet lobé, ſans taches ; élytres & abdomen avec pluſieurs points blancs.

73. Cétoine variée.

Noire ; corcelet avec le bord, élytres avec pluſieurs taches blanches.

74. Cétoine biponctuée.

Noire ; bord du corcelet & deux points ſur les élytres, rouges.

75. Cétoine diſcoïde.

Noire, pubeſcente ; diſque de chaque élytre rouge.

76. Cétoine ſanguinolente.

Très-noire ; élytres avec une grande tache irrégulière, d'un rouge de ſang.

77. Cétoine équinoxiale.

Noire ; corcelet bordé de blanc ; élytres rouges, avec une tache autour de l'écuſſon & l'extrémité noires.

78. Cétoine argentée.

Noire, mélangée de gris ; deſſous du corps & cuiſſes argentés, brillans.

79. Cétoine irrégulière.

Brune ; corcelet avec deux taches oblongues ; élytres avec pluſieurs taches irrégulières, noires.

80. Cétoine funeſte.

Glabre, noire ; corcelet & élytres avec des points blancs.

81. Cétoine velue.

Noirâtre, velue ; corcelet caréné ; élytres avec des taches blanchâtres.

CÉTOINES. (Inſectes.)

82. CÉTOINE ſtictique.

Noire, parſemée de points blancs; abdomen avec quatre points blancs.

83. CÉTOINE pointillée.

Cendrée; élytres ſtriées, parſemées de points blancs.

84. CÉTOINE hémorrhoïdale.

Noire; élytres vertes; bords du corcelet & extrémité de l'abdomen d'un rouge brun.

85. CÉTOINE nitidule.

Corcelet noir, avec les côtés bruns; élytres vertes, avec pluſieurs points blancs.

86. CÉTOINE hottentote.

Alongée, noire, luiſante; extrémité des élytres avec quatre points blancs.

87. CÉTOINE enſanglantée.

Noire, alongée; corcelet avec deux taches poſtérieures; élytres avec une ligne longitudinale, rouges.

** *Mandibules membraneuſes. Point de pièce triangulaire à la baſe latérale des élytres.*

88. CÉTOINE pulvérulente.

D'un vert foncé; chaperon coupé, rebordé; corcelet & élytres couverts d'une pouſſière jaune.

89. CÉTOINE hermite.

D'un noir brun; corcelet inégal; écuſſon ſillouné.

90. CÉTOINE noble.

Cuivreuſe; élytres raboteuſes, d'un vert doré; extrémité de l'abdomen avec des taches blanches.

91. CÉTOINE variable.

Noire; corcelet avec deux points; élytres avec quatre points blancs.

92. CÉTOINE faſciée.

Noire, couverte d'un duvet fauve; élytres jaunes, avec trois bandes interrompues, noires.

93. CÉTOINE cordonnée.

Noire, couverte d'un duvet cendré; élytres noires, avec deux bandes jaunes.

94. CÉTOINE bident.

Velue, d'un noir cuivreux; élytres d'un vert teſtacé, brillant.

95. CÉTOINE verdelette.

Verte, pubeſcente; anus avec deux taches blanches.

96. CÉTOINE lunulée.

Bleue; élytres courtes, avec deux petites taches blanches, latérales.

97. CÉTOINE pareſſeuſe.

Noire; tête & corcelet bronzés, pubeſcens; élytres teſtacées, brunes, avec des taches blanches.

98. CÉTOINE delta.

Corcelet noir, avec une ligne triangulaire, jaunâtre; élytres teſtacées, avec un point noir.

99. CÉTOINE hémiptère.

Noire; élytres courtes; corcelet avec deux lignes élevées.

CÉTOINES. (Inſectes.)

100. CÉTOINE rayée.

Pubeſcente ; corcelet noir, avec les bords & deux lignes jaunes ; élytres teſtacées, avec la ſuture jaune.

101. CÉTOINE nigripède.

Noire ; élytres teſtacées, avec le bord poſtérieur & l'anus jaunes.

102. CÉTOINE craſſipède.

Noire en-deſſus, avec des taches cendrées ; abdomen jaune.

103. CÉTOINE cannelée.

Brune ; corcelet avec un large ſillon ; élytres courtes, preſque ſtriées.

*** *Mandibules cornées. Point de pièce triangulaire à la baſe latérale des élytres.*

104. CÉTOINE fulminante.

Dorée, très-brillante ; abdomen velu ; élytres preſque ſtriées.

105. CÉTOINE glabre.

D'un jaune teſtacé, brillant en-deſſus ; corcelet avec deux grandes taches & deux points d'un noir verdâtre.

106. CÉTOINE bicolor.

D'un vert bronzé, brillant ; élytres brunes, ſtriées ; chaperon arrondi.

107. CÉTOINE émérite.

Verte, un peu cuivreuſe en-deſſus ; élytres ſtriées ; ſternum avancé.

108. CÉTOINE maſſue.

D'un vert cuivreux ; élytres teſtacées ; ſternum très-avancé, en maſſe.

109. CÉTOINE convexe.

Verte, liſſe, convexe ; chaperon arrondi ; corcelet grand & triangulaire.

110. CÉTOINE éméraude.

D'un jaune teſtacé ; élytres verdâtres, ſtriées.

111. CÉTOINE quadrirayée.

Noire ; corcelet bordé de jaune ; élytres avec quatre raies longitudinales, jaunes.

112. CÉTOINE tétradactyle.

Noire, luiſante ; écuſſon de la longueur de la moitié des élytres.

113. CÉTOINE luiſante.

D'un vert foncé brillant ; écuſſon très-grand ; élytres liſſes.

114. CÉTOINE ſplendide.

Verte, brillante ; élytres & bord du corcelet teſtacés.

115. CÉTOINE Chryſis.

Verte, liſſe, brillante ; écuſſon grand, triangulaire ; pattes cuivreuſes.

116. CÉTOINE brunipède.

Noire, luiſante ; antennes, pattes & bords du corcelet d'un brun fauve.

CÉTOINES. (Inſectes.)

117. CÉTOINE linéole.

Noire; bords du corcelet & ligne de la tête à l'écuſſon, jaunes.

118. CÉTOINE ſurinamoiſe.

Noire, luiſante; bords du corcelet & anneaux de l'abdomen jaunes.

119. CÉTOINE ſtriée.

Corcelet noir, avec les bords latéraux jaunes & un point noir; élytres brunes, ſtriées.

120. CÉTOINE quadriponctuée.

Noire, luiſante; antennes & pattes rougeâtres; extrémité de l'abdomen avec deux points gris.

121. CÉTOINE latérale.

D'un vert herbacé, luiſant; corcelet avec deux taches fauves; écuſſon très-grand, triangulaire.

122. CÉTOINE puſtulée.

Noire, luiſante; élytres courtes, avec des taches jaunes.

* *Mandibules membraneuses. Pièce triangulaire à la base latérale des élytres.*

1. Cétoine Goliath.

Cetonia Goliathus.

Cetonia, thorace brunneo, albo lineato, capitis clypeo bifurco. Ent. ou *hist. nat. des ins.* Cétoine. *Pl. 5. fig. 33. & pl. 9. fig. 33. c.*

Scarabæus Goliathus scutellatus, thorace inermi, capite rostro bifurco. Lin. *Syst. nat. mant. p. 530.*

Scarabæus Goliathus scutellatus, thorace inermi, clypeo bifurco. Fab. *Sp. ins. tom. 1. p. 14. n°. 51. — Mant. ins. tom. 1. p. 7. n°. 54.*

Scarabæus Goliathus. Drury. *Illust. of ins. t. 1. tab. 31. & tom. 3. tab. 40.*

Scarabæus Goliathus. Jablonsk. *Coleopt. 1. tab. 10. fig. 4.*

Elle est beaucoup plus grande que la *Cétoine* Polyphème. Les antennes sont noires, & terminées par une masse alongée, composée de trois feuillets. La tête est noire, & couverte d'une poussière écailleuse, serrée, d'un blanc sale; elle est armée à sa partie antérieure de deux cornes divergentes, un peu recourbées, réunies à leur base. De chaque côté de la tête, au-dessus de l'insertion des antennes, s'élève une corne large, courte, en forme d'oreille. Le corcelet est d'un brun noirâtre, avec les bords latéraux, & cinq raies longitudinales, d'un blanc sale; les deux latérales vont se joindre à la couleur du bord, un peu au-delà du milieu; la bordure du corcelet est noire. L'écusson est assez grand, triangulaire, brun, avec une raie longitudinale, d'un blanc sale, assez large. Les élytres sont brunes, avec un peu de blanc sale à leur base; la pièce triangulaire de la base latérale est d'un vert foncé. Le dessous de l'insecte & les cuisses sont d'un vert foncé, luisant. Les jambes sont d'un vert noir, & les tarses sont noirs. Les quatre jambes postérieures ont des poils roux très-serrés. Le sternum est un peu avancé, & il a une ligne longitudinale, enfoncée.

On trouve quelquefois une variété qui diffère de l'autre, en ce que le corcelet est blanc, avec des raies noires; & les élytres sont noires, avec le disque & le bord extérieur blancs.

Elle se trouve à Sierra-Léon.

2. Cétoine Cacique.

Cetonia Cacicus.

Cetonia, clypeo porrecto bicornuto, thorace luteo nigro lineato, elytris albis nigro marginatis. Ent. ou *hist. nat. des ins.* Cétoine. *Pl. 4. fig. 22.*

Scarabæus Goliathus. Jablonsk. *Coleopt. 1. tab. 11. fig. 2.*

Scarabæus cacicus ingens. Voet. *Coleopt. t. 22. fig. 151.*

Sulz. *Hist. ins. tab. 1. fig. 2.*

Elle est un peu plus petite que la *Cétoine* Goliath. Les antennes sont noires; & la masse, qui les termine, est oblongue & triphylle. La tête est couverte d'un duvet jaunâtre: elle a de chaque côté une dent aiguë, noire. Le chaperon est avancé & terminé par deux cornes noires, latéralement arquées. Le corcelet est jaunâtre, & marqué de six raies noires. L'écusson est jaunâtre & triangulaire. Les élytres sont d'un blanc argenté, avec tous les bords noirs. Le dessous du corps est couvert de poils roussâtres. Les pattes sont noires, avec le bord interne des jambes, couvert de poils serrés, roussâtres.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Cétoine Polyphème.

Cetonia Polyphemus.

Cetonia, capite tricorni, antico porrecto bifido; elytris viridibus luteo maculatis. Ent. ou *hist. nat. des ins.* Cétoine. *Pl. 8. fig. 61.*

Scarabæus Polyphemus *Sc. tel ·tus, thorace inermi, capite tricorni, antico porrecto bifido.* Fab. *Sp. ins. tom. 1. p. 14. n°. 50. — Mant. ins. t. 1. p. 7. n°. 53.*

Elle est un peu plus grande que la *Cétoine* éclatante. La tête est applatie, couverte d'un duvet court, d'un gris verdâtre, & armée de trois cornes, dont une antérieure, longue, recourbée, noire & bifide à l'extrémité, avec les divisions arquées; deux latérales plus courtes, simples, noires, presque droites, ou légèrement arquées, & terminées en pointe. Le corcelet est d'un vert mat, un peu foncé, avec cinq raies longitudinales, jaunâtres, dont une au milieu, plus courte que les autres. L'écusson est grand & triangulaire. Les élytres sont d'un vert mat, un peu foncé, avec trois rangées longitudinales de taches irrégulières, d'un jaune sale. L'extrémité des élytres est armée d'une petite épine courte, placée à côté de la suture. La pièce triangulaire de la base externe des élytres est grisâtre. Le dessous de l'insecte est d'un beau vert luisant, & les côtés sont grisâtres. Le sternum est vert & avancé, avec une ligne peu enfoncée au milieu. L'extrémité de l'abdomen est marquée de deux grandes taches grisâtres. Les pattes sont d'un beau vert luisant, avec un peu de gris aux cuisses, & des poils fauves à la partie interne des jambes postérieures. Les jambes antérieures sont armées de plusieurs épines de chaque côté.

Elle se trouve dans l'Afrique équinoxiale.

4. Cétoine éclatante.

Cetonia micans.

Cetonia

Cetonia viridis nitens, clypeo porrecto recurvo bifido, tibiis anticis serratis. Ent. ou *hist. nat. des inf. Pl.* 1. *fig.* 2. *a. b.*

Cetonia micans. Fab. *Syst. ent. p.* 42. n°. 1. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 50 n°. 1. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 26. n°. 1.

Scarabæus micans. Drury. *Illust. of inf. tom.* 2. *tab.* 32. *fi.* 3.

Elle est un peu plus petite que la *Cétoine* Polyphème. Les antennes sont noires. Tout le corps est d'un vert très-brillant. La tête a une ligne saillante, qui se termine antérieurement en une corne avancée, recourbée, bifide, avec les divisions divergentes: elle a, de chaque côté, deux dents saillantes, pointues, deux petites dentelures antérieurement, & une autre au-devant des yeux. Le corcelet est lisse, très-finement pointillé, rebordé de chaque côté. L'écusson est lisse & triangulaire. Les élytres sont lisses, terminées par une petite épine, un peu plus courte que l'abdomen. Le sternum est avancé, assez large, obtus, marqué d'une ligne longitudinale, très-petite, ferrugineuse. Les pattes sont vertes, avec les tarses noirs: les jambes antérieures sont assez longues, & munies intérieurement de plusieurs dents aiguës.

Elle se trouve dans l'Afrique équinoxiale.

5. Cétoine chinoise.

Cetonia chinensis.

Cetonia ænea, clypeo emarginato subspinoso, thorace postice lobato, elytris acuminatis. Ent. ou *hist. nat. des inf.* Cétoine. *Pl.* 2. *fig.* 5. *d. b.*

Cetonia chinensis. Fab. *Syst. ent. p.* 42. *no.* 2. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 50. *no.* 2. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 26. n°. 2.

Scarabæus chinensis *scutellatus miticus, viridi-sericeus, glaber, subtùs viridi-inauratus, elytris obtusis submucronatis.* Forst. *Cent. inf.* 1. *p.* 2. n°. 2.

Voet. *Coleopt. tab.* 5. *fig.* 40.

Elle est presque de la grandeur de la *Cétoine* brillante. Les antennes sont brunes. Le chaperon est largement échancré, presque bidenté. Tout le dessus du corps est d'un vert foncé, brillant, quelquefois un peu bleuâtre. La tête est lisse, sans cornes. Le corcelet est lisse, lobé postérieurement. L'écusson est petit, triangulaire, très-pointu. Les élytres sont lisses, & terminées par une petite épine. Le dessous du corps est d'un brun châtain, avec quelques taches noires. Le sternum est avancé & obtus. Les pattes sont brunes, avec les tarses noirs.

Elle se trouve à la Chine, à Ceylan.

6. Cétoine nègre.

Cetonia nigrita.

Cetonia glabra atra, clypeo emarginato subspinoso, thorace postice lobato. Ent. ou *hist. nat. des inf.* Cétoine. *Pl.* 10. *fig.* 92.

Cetonia nigrita. Fab. *Syst. ent. p.* 43. n°. 3. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 50. n°. 3. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 26. n°. 3.

Hermann. *Mus. p.* 17. n°. 257.
Petiv. *Gazoph. tab.* 28. *fig.* 3.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* chinoise. La tête est presque quarrée antérieurement. Le chaperon est échancré, & terminé par deux pointes aiguës. Les antennes sont d'un brun noirâtre. Tout le dessus du corps est lisse, luisant & noir. Le corcelet a un peu de brun foncé de chaque côté; il est lobé ou avancé postérieurement. L'écusson est petit, triangulaire, allongé. Les élytres ont une pointe très-courte, à côté de la suture. Le dessous du corps est d'un noir brun, luisant. Le sternum est peu avancé. Les pattes sont brunes, & les cuisses sont d'un brun un peu plus clair. La pièce triangulaire qui se trouve à la base latérale des élytres est brune.

Elle n'est peut-être qu'une variété de la *Cétoine* chinoise.

Elle se trouve à Ceylan.

7. Cétoine dorée.

Cetonia aurata.

Cetonia aurata, segmento abdominis primo lateribus unidentatis, elytris albo maculatis. Ent. ou *hist. nat. des inf.* Cétoine. *Pl.* 1. *fig.* 1. *a. b. c. d. e. f. g. h. i.*

Cetonia aurata. Fab. *Syst. entom. p.* 43. n°. 4. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 50. n°. 1. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 26. n°. 4.

Scarabæus auratus *scutellatus muticus auratus, segmento abdominis primo lateribus unidentato, clypeo planiusculo.* Lin. *Syst. nat. pag.* 557. n°. 78. — *Faun. succ.* n°. 400.

Scarabæus viridi-æneus, thoracis parte prona antice prominente. Geoff. *Inf. t.* 1. *p.* 73. n°. 5.
L'Emeraudine. Geoff. *Ib.*

Scarabæus major, corpore brevior, alarum elytris & thoracis tegmine crustaceo, colore viridi serici instar splendentibus. Raj. *inf. p.* 76. n°. 7.

Scarabæus arboreus viridis seu Scarabæus auratus dictus. Frisch. *Inf.* 12. *p.* 25. *tab.* 3. *fig.* 1. 2. 3.

Scarabæus auratus. Roes. *Inf. tom.* 2. *class.* 1. *Scar. terrest. tab.* 2. *fig.* 1. — 9.

Scarabæus auratus. Scop. *Ent. carn.* n°. 17.
Scarabæus auratus. Schrank *Enum. inſ. auſt.* n° 14.

Sghaeff. *Icon. inſ. tab.* 26. *fig.* 1. 3. 5. 6. 7. — *Id. tab.* 50. *fig.* 8. 9.
Voet. *Coleop. tab.* 1. *fig.* 1. 2 3.

Drury. *Illuſt. of inſ. tom.* 1. *tab* 33. *fig.* 1. 4.
Bergst. *Nomencl.* 1. 14. 5. 6. 7. *tab.* 2. *fig.* 5. 6. 7.

Bupreſtis. Bauh. *Ballon. pag.* 211. *fig.* 3.
Hoefn. *Inſ.* 3. *tab.* 6. *fig.* 1.

Scarabæus chlorochryſos. Worm. *Mus. p.* 342.
Smaragdulus vel viridulus. Merr. *Pin. p.* 201.

Cetonia aurata. Petagn. *Spec. inſ. calab. p.* 6. n°. 23.
Cetonia aurata. Laichart. *Inſ.* 1. *p.* 48. n°. 1.

Scarabæus auratus. Fourc. *Entom. par. pars.* 1. *pag.* 6. n°. 5.
Vill. *Entom. tom.* 1. *pag.* 33. n°. 54.

Elle varie beaucoup pour la grandeur & pour les couleurs. Les antennes ſont noires. Le chaperon eſt échancré. La tête eſt verte. Le corcelet eſt vert doré, finement pointillé, échancré à l'inſertion de l'écuſſon. Celui-ci eſt vert doré, triangulaire. Les élytres ſont vertes, avec quelques lignes tranſverſales, ondées, blanches : on apperçoit auſſi deux ou trois élévations longitudinales. Le deſſous du corps eſt cuivreux, très-brillant. Le ſternum eſt un peu avancé. Les pattes ſont d'un vert cuivreux, avec des poils rouſſâtres ſur les cuiſſes. La poitrine & les côtés de l'abomen ont auſſi des poils rouſſâtres. Elle varie beaucoup : elle eſt quelquefois ſans taches, ou entièrement cuivreuſe, ſans taches, ou avec des lignes tranſverſables, ondées, blanches.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe ſur les fleurs.

8. Cétoine corticine.

Cetonia corticina.

Cetonia clypeo porrecto emarginato, nigra, thoracis elytrorumque diſco nigro. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cétoine. *Pl.* 3. *fig.* 11. *a, b. c.*

Elle eſt plus grande que la *Cétoine* dorée. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, & le chaperon eſt avancé, un peu échancré. Le corcelet eſt rougeâtre, avec le milieu noirâtre. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont rougeâtres, avec le milieu noir : elles ont chacune trois lignes longitudinales élevées. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir luiſant. Les jambes ont des cils rouſſâtres à leur partie interne. Le ſternum eſt très-peu avancé.

Cet inſecte varie pour les couleurs. Le noir de la partie ſupérieure du corps eſt plus ou moins grand ; il n'en reſte quelquefois preſque rien.

Il ſe trouve au Sénégal, ſur les cotonniers. La larve fait ſa coque dans le ſable, ſuivant l'obſervation de M. Adanſon.

9. Cétoine bimaculée.

Cetonia bimaculata.

Cetonia brunnea, elytris caſtaneis, macula magna laterali ſinuata flava nigro cincta. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cétoine. *Pl.* 2. *fig.* 6. & *pl.* 7. *fig.* 52.

Scarabæus bimaculatus *ſcutellatus ruſo-caſtaneus nitens, elytris ſingulis macula magna irregulari flava.* Deg. *Mém. tom.* 7. *pag.* 639. *n.* 37. *pl.* 47. *fig.* 19.

Elle eſt un peu plus grande que la *Cétoine* triſte. Les antennes ſont d'un brun châtain. Le chaperon eſt avancé & échancré. La tête eſt d'un brun châtain, ſans taches. Le corcelet eſt brun châtain, avec quatre taches noires, dont deux antérieures, plus petites. L'écuſſon eſt brun, obſcur, ou d'un brun marron, avec deux points noirs. Les élytres ſont d'un brun marron, avec une grande tache latérale ſur chaque, ſinuée, jaune, bordée de noir. Le deſſous du corps eſt brun, & les pattes ſont d'un brun marron. Le ſternum eſt avancé, & un peu pointu.

Elle ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

10. Cétoine mouchetée.

Cetonia guttata.

Cetonia viridis nitens, thoracis marginibus ferrugineis, elytris albo maculatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cétoine. *Pl.* 2. *fig.* 7. *a.*

Elle eſt un peu plus grande que la *Cétoine* dorée. Les antennes ſont noirâtres. Le chaperon eſt échancré, ferrugineux. Le corps eſt d'un vert brillant. Le corcelet eſt liſſe, avec tous les bords ferrugineux. L'écuſſon eſt triangulaire, avec l'extrémité ferrugineuſe. Les élytres ſont liſſes, avec pluſieurs petites taches blanches, arrondies, un peu enfoncées, & la future ferrugineuſe. Les pattes ſont cuivreuſes, brillantes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

11. Cétoine aulique.

Cetonia aulica.

Cetonia viridis nitida, thoracis margine elytrorumque maculis albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cétoine. *Pl.* 8. *fig.* 67. & *pl.* 2. *fig.* 7. *b.*

Cetonia aulica. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 54. n°. 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 28. n°. 25.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* faſciculée. Le chaperon eſt échancré. La tête eſt verte, avec deux points blancs, très-petits. Le corcelet eſt vert, avec une ligne blanche, près du bord latéral. L'écuſſon eſt vert, aſſez grand,

triangulaire. Les élytres sont vertes, & elles ont une ligne blanche, longitudinale, courte, près du bord extérieur de la base, & quelques taches blanches, placées principalement vers le bord extérieur. Le dessous du corps est vert, avec quatre rangées de taches blanchâtres sur l'abdomen, de grandes taches de la même couleur sur la poitrine, & deux autres taches au-dessous du corcelet. Le sternum est un peu avancé. Les pattes sont vertes, un peu velues, avec une petite tache blanchâtre à la partie externe des cuisses postérieures.

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

12. CÉTOINE fasciculée.

CETONIA fascicularis.

Cetonia thorace lineis quatuor albis, elytris viridibus, abdominis incisuris barbatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl.* 11. *fig.* 108.

Cetonia fascicularis. FAB. *Syst. ent. p.* 45. *n°.* 13. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 63, *n°.* 16. *Mant. inf. t.* 1. *p.* 28. *n°.* 24.

Scarabæus fasciculatis *scutellatus muticus, thorace lineolis quatuor albis, elytris viridibus, abdominis incisuris barbatis.* LIN. *Syst. nat. p.* 557, *n°.* 75. — *Mus. Lud. Ulr. pag.* 28. *n°.* 26.

VOET. *Coleopt. tab.* 3. *fig.* 17.
Scarabæus fascicularis. DRURY. *Illust. of inf. tom.* 1. *tab.* 33. *fig.* 2.
WULF. *Inf. Capens. p.* 12. *tab.* 1. *fig. a. b.*

Elle est un peu plus grande que la *Cétoine* dorée. Les antennes & la tête sont noires. Le chaperon est échancré. Le corcelet est lisse, noir, avec quatre lignes longitudinales, enfoncées, blanches. L'écusson est noir & lisse. Les élytres sont d'un vert foncé, point du tout luisant. Le dessous du corps est noir, mais couvert de poils serrés, assez longs & fauves: ces poils paroissent disposés par faisceaux de chaque côté de l'abdomen. Les pattes sont noires; les cuisses & le bord intérieur des jambes sont couverts de poils fauves.

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

13. CÉTOINE marbrée.

CETONIA marmorea

Cetonia thorace lobato, nigra, thorace elytrisque flavo nigroque variis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE *Pl.* 11. *fig.* 110.

Elle ressemble un peu, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* brillante. Les antennes sont noires. Le chaperon est avancé, un peu rebordé, légèrement échancré. Le dessus de la tête est jaune, avec une tache noire. Le corcelet est avancé postérieurement; il est mélangé de jaune & de noir. Point d'écusson. Les élytres sont lisses & mélangées de jaune & de noir. Le dessous du corps & les pattes sont d'un noir très foncé, luisant. Le sternum est avancé.

Elle se trouve à l'île de Tabago.

14. CÉTOINE brillante.

CETONIA nitida.

Cetonia thorace postice lobato, capite spina recumbente, sterno cornuto. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE *Pl.* 3. *fig.* 18. *& pl.* 7. *fig.* 56. *a. b. c.*

Cetonia nitida. FAB. *Syst. ent. pag.* 44. *n°.* 7. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 52. *n°.* 9. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 28. *n°.* 13.

Scarabæus nitidus *scutellatus muticus, thorace postice lobato, capite spina recumbente, sterno porrecto.* LIN. *Syst. nat. p.* 552. *n°.* 51. — *Mus. Lud. Ulric. pag.* 26.

GRONOV. *Zooph. p.* 455.
ROES. *Inf. tom.* 2. *Scarab.* 1. *tab. B. fig.* 4.
VOET. *Coleopt. tab.* 3. *fig.* 23.

Scarabæus nitidus. DRURY *Illust. of inf. tom.* 1. *tab.* 33. *fig.* 5. 6.

Scarabæus scutello minimo, viridis obscurus, thorace angulato elytrisque flavo marginatis, capite spina incumbente. DEG. *Mém. t.* 4 *p.* 322. *n°.* 16. *pl.* 19. *fig.* 8. 9.

Elle est de la grandeur de la *Cétoine* dorée. Le corps est d'une couleur verte, point du tout luisante en-dessus, & d'une couleur verte, un peu testacée, brillante en-dessous. Le chaperon est relevé en forme de petite corne plate. Au milieu de la tête on voit une épine très-courte, couchée sur la tête, & avancée. Le corcelet est lisse, bordé de jaune obscur; il est prolongé en-arrière en forme d'écusson. L'écusson est petit, à peine visible. Les élytres sont bordées de jaune obscur, & quelquefois avec un peu de jaune obscur à la partie postérieure qui s'avance sur l'élytre. Le sternum est un peu avancé.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline, la Nouvelle-York, le Maryland, la Floride, la Virginie, & même à la Jamaïque.

15. CÉTOINE carmélite.

CETONIA carmelita.

Cetonia nigro-viridis, thorace elytrisque testaceis, ano albo bipunctato. FAB. *Mant. inf. t.* 1. *p.* 28. *n°.* 14.

Elle ressemble à la *Cétoine* brillante. La tête est noire, avec le chaperon échancré. Le corcelet est arrondi, testacé, obscur au milieu. Les élytres sont testacées, sans taches. Le corps est d'un noir verdâtre. Le bord des anneaux de l'abdomen est blanc de chaque côté. L'anus est avancé, & marqué de

deux points blancs. Les jambes postérieures ont une dent au milieu.

Elle se trouve en Afrique.

16. Cétoine capucine.

Cetonia capucina.

Cetonia picea, thoracis margine flavescente, sterno porrecto. Fab. *Mant. inf. t.* 1. *p.* 28. *n°.* 16.

Elle ressemble beaucoup à la *Cétoine* Chrysis; mais elle est entièrement d'un brun noirâtre. Le dessus du corps est glabre. Les bords du corcelet sont jaunâtres. Le dessous du corps est velu, brillant. Le sternum est avancé & recourbé. Les cuisses postérieures sont très-comprimées.

Elle se trouve aux Indes orientales.

Nota. N'ayant pas vu cet insecte, je ne sais s'il doit être placé dans la première ou dans la troisième division.

17. Cétoine Boucher.

Cetonia Lanius.

Cetonia thorace lobato, fusco-cinerea, elytris nebulosis, sterno antice cornuto. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl.* 2. *fig.* 4.

Cetonia Lanius *exscutellata livida nigro maculata, sterno antice cornuto.* Fab. *Syst. ent. pag.* 44. *n°.* 9. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 52. *n°.* 11. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 28. *n°.* 17.

Scarabaus è rubro cinereus minor, maculis nigris notatus. Sloane, *Jam.* 2. *tab.* 237. *fig.* 7. 8.

Scarabaus Lanius. Drury. *Illust. of inf. tom.* 1. *tab.* 33. *fig.* 8.

Voet. *Coleopt. tab.* 5. *fig.* 44.

Elle ressemble à la *Cétoine* brillante; mais elle est ordinairement un peu plus grosse. Les antennes sont d'un noir cendré. Le chaperon est arrondi. La tête est cendrée, sans taches. Le corcelet est lisse, lobé postérieurement, cendré, avec quatre points noirâtres. Point d'écusson apparent. Les élytres sont lisses, mélangées de noir & de cendré. Le dessous du corps & les pattes sont cendrés, obscurs. Le sternum est très-avancé.

MM. Fabricius & Drury firent mal-à-propos Linné. Le *Scarabaus Lanius* de cet auteur est différent de celui-ci, c'est la *Cetonia carnifex* de M. Fabricius.

Elle se trouve dans le Maryland, la Caroline, la Jamaïque.

18. Cétoine Bourreau.

Cetonia Carnifex.

Cetonia scutellata rubra, elytris nigro maculatis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine *Pl. 6. fig.* 43.

Cetonia Carnifex. Fab. *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 53. *n°.* 12. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 28. *n°.* 18.

Scarabaus Lanius *exscutellatus muticus ruber adspersus punctis nigris.* Lin. *Syst. nat. p.* 557. *n°.* 77.

Roes. *inf. tom.* 2. *Scar. terest. class.* 1. *tab. B. fig.* 3.

Voet. *Coleop. tab.* 2. *fig.* 16.

Elle est de la grandeur de la *Cétoine* dorée. Les antennes sont noires. Le chaperon est échancré. La tête est rouge, sans taches. Le corcelet est rouge, avec quelques points noirs. Les élytres sont lisses, rouges, avec plusieurs points noirs. L'écusson est noir & triangulaire. Le dessous du corps est d'un rouge brun, avec plusieurs poins noirs. Le sternum est peu avancé. Les pattes antérieures sont noires. Les quatre cuisses postérieures sont rougeâtres, bordées de noir. Les jambes sont noires, avec l'extrémité rougeâtre.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

19. Cétoine ondée.

Cetonia undata.

Cetonia thorace lobato, nigra, elytris maculis strigisque plurimis undatis rufo-cinereis.

Elle ressemble à la *Cétoine* boucher. Les antennes sont noires. La tête est noirâtre. Le corcelet est lobé postérieurement, noirâtre, avec quelques taches noires, peu marquées. L'écusson est très petit. Les élytres sont d'un noir fuligineux, avec quelques taches irrégulières & des lignes transversales en zig-zag, d'un roux cendré. Le dessous du corps est d'un noir un peu bronzé, avec les côtés d'un noir cendré. Les pattes sont d'un noir cendré, avec les tarses noirs. Le sternum est avancé.

Elle se trouve à Cayenne.

Du Cabinet de M. Millin.

20. Cétoine fuligineuse.

Cetonia fuliginea.

Cetonia nigro-brunnea, clypeo subemarginato, elytris lævibus. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *pl.* 3. *fig.* 12.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* dorée. Les antennes sont brunes. Le chaperon est presque échancré. Tout le corps est d'un brun noir, point du tout luisant. Le corcelet & les élytres sont pointillés. L'écusson est triangulaire. Le sternum n'est point avancé. Les pattes sont noires.

Elle se trouve.....

21. Cétoine rauque.

Cetonia rauca.

Cetonia nigra obscura, elytris obsolete rufo maculatis. Fab. *Sp. ins. app. pag.* 496. —*Mant. ins. tom.* 1. *p.* 28. *n°.* 19.

Elle ressemble aux précédentes. Le corps est d'un noir obscur. Le corcelet est arrondi, lisse, sans taches. Les élytres ont plusieurs taches rougeâtres, à peine marquées. Le sternum n'est point avancé.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

22. Cétoine cornue.

Cetonia cornuta.

Cetonia nigra obscura immaculata, thoracis margine antico subcornuto. Fab. *Sp. ins. app. p.* 496. —*Mant. ins. tom.* 1. *p.* 28. *n°.* 20.

Elle ressemble à la *Cétoine* dorée. Le corps est noir, obscur, glabre en-dessus, couvert de poils roussâtres en-dessous. Le corcelet est arrondi, avec le milieu du bord antérieur élevé, presque cornu. Les élytres sont à peine striées. Les cuisses postérieures sont renflées.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

23. Cétoine pubescente.

Cetonia pubescens.

Cetonia fusco-ænea pubescens, abdominis apice maculis duabus albis. Ent. ou hist. nat. des ins. Cetoine. *Pl.* 11. *fig.* 100.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* dorée. Tout le corps est bronzé, pubescent. Le chaperon est arrondi, & muni antérieurement de deux dentelures rapprochées. La tête & le corcelet sont pointillés. L'écusson est triangulaire, pointu, & il a deux enfoncemens vers l'extrémité. Les élytres sont légèrement raboteuses. La poitrine est couverte d'un duvet cendré. L'abdomen a deux taches blanches à son extrémité. On voit quelquefois une tache brune à la base externe de chaque élytre.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

24. Cétoine hépatique.

Cetonia hepatica.

Cetonia nigra, thorace elytrisque obscurè sanguineis, thorace sulcato. Ent. ou hist. nat. des ins. Cetoine. *Pl.* 11. *fig.* 99.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* dorée. Les antennes sont noires. Le chaperon est échancré. La tête est d'un rouge de sang obscur en-dessus, noire en-dessous. Le corcelet est d'un rouge de sang obscur, & marqué d'un sillon longitudinal, peu enfoncé : la partie postérieure est échancrée pour recevoir la base de l'écusson. Celui-ci est de la couleur du corcelet. Les élytres sont d'un rouge de sang obscur, avec deux ou trois élévations longitudinales sur chaque. Le dessous du corps & les pattes sont noirs & pubescens. Le sternum n'est pas avancé.

Elle se trouve à Saint-Domingue.

25. Cétoine unifasciée.

Cetonia unifasciata.

Cetonia ænea, elytris fascia postica flava. Voet. *Coleopt. tab.* 2. *fig.* 9.

Elle ressemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la *Cetoine* dorée. Tout le corps est bronzé, très brillant. Les élytres ont une bande d'un jaune doré, placée un peu au dela du milieu.

Elle se trouve aux Indes orientales.

26. Cétoine soyeuse.

Cetonia holosericea.

Cetonia thorace lobato, nigra sericea, elytris maculis tribus flavis.

Scarabæus holosericeus. Voet. *Coleopt. pars* 1. *tab.* 2. *fig.* 10.

Elle ressemble beaucoup à la *Cétoine* triste, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Le chaperon est rebordé, échancré. Tout le corps est d'un noir foncé, un peu velouté. La tête & le corcelet sont sans taches. Les élytres ont chacune trois taches transversales jaunes, dont deux placées au bord extérieur, & l'autre à l'extrémité. Le corcelet est lobé postérieurement. Le dessous du corps & les pattes sont d'un noir luisant.

Elle se trouve aux Indes orientales.

27. Cétoine triste.

Cetonia tristis.

Cetonia thorace lobato, supra nigro-cærulea flavo maculata, subtus nigra immaculata. Ent. ou hist. nat. des ins. Cetoine. *Pl.* 10. *fig.* 91.

Cetonia tristis *picea, abdominis segmentis margine albis, clypeo emarginato, sterno cornuto.* Fab. *Syst. ent. p.* 45. *n°.* 10. —*Spec. ins. tom.* 1. *p.* 53. *n°.* 13.

Cetonia tristis *nigro maculata, abdominis segmentis margine albis, clypeo emarginato, sterno cornuto.* Fab. *Mant. ins. tom.* 1. *p.* 28. *n°.* 21.

Elle ressemble un peu, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* brillante. Les antennes sont noires. Le chaperon est échancré. La tête est noire, mélangée de jaune. Le corcelet est lisse, lobé posté-

rieurement, d'un noir bleuâtre, avec les bords extérieurs & quelques taches irrégulières, jaunes, vers les bords. Point d'écusson. Les élytres sont d'un noir bleuâtre, avec quelques taches irrégulières, jaunes, vers les bords extérieurs & à l'extrémité. Le dessous du corps & les pattes sont noirs. Le sternum est avancé & pointu.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline, la Floride.

28. Cétoine lobée.

Cetonia lobata.

Cetonia nigra nitida, thorace lobato, clypeo emarginato subbifido. Ent. ou hist. nat. des ins. Cétoine. *Pl. 4. fig. 26.*

Voet. *Coleopt. tab. 3. fig. 20.*

Elle est un peu plus alongée que la *Cétoine* brillante. Tout le corps est noir & luisant. Le chaperon est profondément échancré, presque fendu. La tête est pointillée. Le corcelet est pointillé, lobé postérieurement. Les élytres sont pointillées, & ont chacune deux ou trois lignes longitudinales, élevées. L'écusson est très-petit & triangulaire. Le sternum est avancé. Les quatre jambes postérieures sont ciliées à leur partie interne.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

29. Cétoine saupoudrée.

Cetonia irrorata.

Cetonia fuliginosa pulvere flavescente adspersa, thorace postice lobato. Ent. ou hist. nat. des ins. Cétoine. *Pl. 11. fig. 105.*

Voet. *Coleopt. tab. 3. fig. 22.*

Elle est un peu plus petite que la *Cétoine* dorée. Les antennes sont noires. Le chaperon est recourbé & un peu échancré. Tout le corps est d'un noir de suie, & couvert d'une poussière d'un jaune roussâtre. Le corcelet est lobé postérieurement. L'écusson est triangulaire & très-petit. Le sternum est très-peu avancé. La pièce triangulaire de la base extérieure des élytres ne diffère pas du reste du corps pour les couleurs.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

30. Cétoine alongée.

Cetonia elongata.

Cetonia atra, capite tuberculis binis posticis approximatis, antennarum articulo primo magno triangulari. Ent. ou hist. nat. des ins. Cétoine. *Pl. 6. fig. 51.*

Le corps de cet insecte est très-noir & alongé. Le premier article des antennes est gros, un peu comprimé, triangulaire. Le chaperon est un peu rebordé, & presque bidenté. La tête a deux petits tubercules rapprochés, à sa partie postérieure. Le corcelet est lisse, & presque rond. L'écusson est alongé & très-pointu. Les élytres sont lisses. Les jambes ont chacune deux petites épines latérales.

Elle se trouve....

31. Cétoine sinuée.

Cetonia sinuata.

Cetonia fusco-viridis, thorace elytrisque margine punctisque duobus flavis Ent. ou hist. nat. des ins. Cétoine. *Pl. 8. fig. 78.*

Cetonia sinuata. Fab. *Syst. ent. app. p. 819.—Sp. ins. tom. 1. p. 55. n°. 23. —Mant. ins. tom. 1. pag. 29. n°. 32.*

Scarabæus punctato-marginatus *scutellatus niger, thorace fascia marginali flavo-fulva; puncto nigro, elytris maculis quatuor margineque flavo-fulvis.* Deg. *Mém. tom. 7. p. 639. n°. 38. pl. 47. fig. 20.*

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* dorée. Le chaperon est échancré. La tête est d'un noir verdâtre. Le corcelet est d'un noir verdâtre, avec une grande partie du bord extérieur jaune, un point noir sur ce bord, & deux points jaunes vers la partie postérieure. L'écusson est triangulaire, d'un noir verdâtre, avec un point jaune de chaque côté de la base. Les élytres sont d'un noir verdâtre, avec le bord extérieur jaune & sinué, sur lequel on remarque une tache triangulaire à la base, & une autre, plus petite, presque ronde, à l'extrémité. Au milieu des élytres, on voit quatre taches jaunes, disposées en quarré long. Tout le dessous du corps est noir & luisant. Le sternum est un peu avancé & arrondi.

Elle se trouve au Cap de Bonne Espérance.

32. Cétoine jayet.

Cetonia gagates.

Cetonia atra nitida, clypeo truncato reflexo, sterno obtuso. Ent. ou hist. nat. des ins. Cétoine. *Pl. 4. fig. 20. & pl. 11. fig. 20. b.*

Cetonia gagates. Fab. *Syst. ent. p. 49. n°. 28. —Spec. ins. tom. 1. p. 57. n°. 40. —Mant. ins. tom. 1. p. 30. n°. 50.*

Scarabæus carbonarius *scutellatus totus niger nitidus, corpore depresso, elytris glaberrimis: areis excavatis.* Deg. *Mém. tom. 4. p. 324. n°. 18.*

Scarabæus gagates *scutellatus, muticus, totus ater, glaber, nitens, alis fuscis.* Forst. *Cent. ins. pag. 6. n°. 6.*

Elle ressemble un peu, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* dorée. Tout le corps est d'une couleur noire, très luisante. Le chaperon est coupé antérieurement. La tête paroît quarrée, avec un petit rebord. Le corcelet est échancré postérieurement, à l'insertion de l'écusson. Celui-ci est triangulaire & de grandeur moyenne. Les élytres ont

quelques élévations très-peu marquées. Le ſternum eſt très-avancé.

Elle varie pour la couleur : elle eſt quelquefois entièrement d'une couleur brune, plus ou moins foncée.

Elle ſe trouve à Sierra-Léon, au Sénégal.

33. CETOINE opaque.

CETONIA opaca.

Cetonia obſcurè viridis, opaca, capitis clypeo reflexo. FAB. *Mant. inſ. tom. 1. p. 27. n°. 5.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* dorée. Le chaperon eſt rebordé. Tout le deſſus du corps eſt d'un vert foncé, point du tout luiſant, ſans taches. Le deſſous eſt noir & luiſant.

Elle ſe trouve dans l'Afrique, ſur les fleurs.

34. CETOINE marginée.

CETONIA marginata.

Cetonia nigra, thoracis elytrorumque marginibus rufis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl. 5. fig. 34.*

Cetonia marginata. FAB. *Syſt. ent. pag. 46. n°. 15, —Spec. inſ. tom. 1. p. 55. n°. 20. —Mant. inſ. tom. 1. p. 29. n°. 28.*

Scarabæus marginatus *ſcutellatus niger, thoracis elytriſque faſcia marginali flavo-fulva.* DEG. *Mém. tom. 4 p. 324. n°. 17. pl. 19. fig. 10.*

Scarabæus marginatus. DRURY. *Illuſt. of inſ. tom. 2. tab. 32. fig. 1.*

VOET. *Coleopt. tab. 1. fig. 4, 5, 6.*

Elle varie beaucoup pour la grandeur & pour les couleurs. Les antennes ſont noires. Le chaperon eſt échancré. La tête eſt liſſe, noire, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec les bords fauves. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont noires, avec les bords latéraux fauves. Le deſſous du corps eſt noir. Le ſternum eſt peu avancé. Dans l'un des deux ſexes, on apperçoit ſur l'abdomen un ſillon longitudinal. Les pattes ſont noires.

Elle eſt quelquefois d'un brun plus ou moins foncé, & rarement d'un brun fauve avec les bords du corcelet & des élytres fauves.

Elle ſe trouve à Sierra-Léon, au Sénégal.

35. CETOINE morio.

CETONIA morio.

Cetonia nigra obſcura, corpore ſubtus nitidiore. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl. 1. fig. 3. a. b. c.*

Cetonia morio. FAB. *Spec. inſ. tom. 1. p. 51. n°. 5. —Mant. inſ. tom. 1. p. 27. n°. 6.*

Cetonia 4 punctata *nigra, thorace punctis quatuor albis.* FAB. *Spec. inſ. tom. 1. p. 52. n°. 8.*

Scarabæus fuliginoſus *ſcutellatus, inermis, niger, ſupernè opacus, ſubtùs nitens, ſegmento femorali in dentem exeunte.* SCOP. *Faun. inſub. 1. tab. 21. fig. D.*

VOET. *Coleopt. tab. 2. fig. 14.*

Cetonia morio. PETAGN. *Spec. inſ. calab. pag. 6. n°. 22.*

Elle eſt preſque de la grandeur de la *Cétoine* dorée. Tout le deſſus du corps eſt noir, point du tout luiſant, ſans taches, ou avec quelques points blanchâtres. Le chaperon eſt à peine échancré. Le corcelet eſt liſſe. L'écuſſon eſt triangulaire. Les élytres ont une petite gibboſité vers leur extrémité. Le deſſous du corps eſt noir & luiſant. Le ſternum eſt peu avancé. Les pattes ſont noires, avec des poils rouſsâtres ſur les cuiſſes & ſur la partie interne des quatre jambes poſtérieures.

Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, ſur les fleurs, & plus ſouvent ſur le tronc des Saules cariés.

36. CÉTOINE du Cap.

CETONIA capenſis.

Cetonia hirta rufa albo-punctata. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* CÉTOINE. *Pl. 6. fig. 38. a. b.*

Cetonia capenſis. FAB. *Syſt. ent. p. 46. n°. 14. — Spec. inſ. tom. 1. p. 54. n°. 18. — Mant. inſ. tom. 1. p. 28. n°. 26.*

Scarabæus capenſis, *ſcutellatus muticus rufus hirtus adſperſus punctis albis.* LIN. *Syſt. nat. p. 556. n°. 73. — Muſ. Lud. Ulric. p. 30.*

Scarabæus albo-punctatus, *ſcutellatus obſcurè rubro-purpureus, capite nigro, thorace lineâ albâ marginali, elytriſque punctis albis.* DEG. *Mém. t. 7. p. 640. n°. 40. pl. 48. fig. 2.*

Scarabæus capenſis *piloſus, vaginis rubris plurimis punctulis albis adſperſus.* PETIV. *Gazoph. tab. 8. fig. 6.*

ROES. *Inſ. tom. 2. claſſ. 1. Scarab. terreſt. tab. B. fig. 6.*

VOET. *Coleopt. tab. 2. fig. 11.*

Scarabæus capenſis. DRURY. *Illuſt. of inſ. t. 1. tab. 33. fig. 3.*

Scarabæus capenſis. WULF. *Inſ. cap. p. 12. t. 1. fig. 2. a. b.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* dorée. Les antennes ſont noirâtres. Le chaperon eſt à peine échancré. La tête eſt noirâtre, un peu velue. Le corcelet eſt velu, d'un rouge foncé, avec quelques points blancs, & une ligne longitudinale, peu enfoncée. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont d'un rouge foncé, avec beaucoup de points blancs, & la ſuture noire. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs & couverts de poils rouſſâtres. Le ſternum eſt peu avancé. Les jambes antérieures ont trois petites dents latérales.

Elle ſe trouve fréquemment, ſur les fleurs, au Cap-de-Bonne-Eſpérance.

37. Cétoine notée.

Cetonia ſignata.

Cetonia thorace nigro, margine albo, elytris teſtaceis, futurâ margineque nigris. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* Cétoine. *Pl. 5. fig. 35.*

Cetonia ſignata. Fab. *Syſt. ent. app. p. 818.* — *Sp. inſ. tom. 1. p. 54. n°. 19,* — *Mant. inſ. tom. 1. p. 29. n°. 27.*

Voet. *Coleopt. tab. 2. fig. 13.*

Elle eſt de la grandeur de la *Cétoine* du Cap. La tête eſt liſſe, noire, & le chaperon eſt un peu échancré. Le corcelet eſt noir, avec une ligne rougeâtre au milieu, plus large à la partie poſtérieure; les côtés ſont bordés de blanc. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont teſtacées, avec la ſuture, le tour de l'écuſſon, un peu du bord extérieur, noirs: on voit auſſi quelquefois une ligne longitudinale, noire, qui va de la baſe juſques près du milieu de l'élytre, & il y a une petite tache noire vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noir; mais le deſſous du corcelet & la poitrine ſont couverts de poils roux. L'abdomen a une ſuite de points blancs de chaque côté, & quatre taches blanches à la partie poſtérieure. Les pattes ſont noires, avec des poils roux. Le ſternum eſt peu avancé.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

38. Cétoine élégante.

Cetonia elegans.

Cetonia viridis nitidiſſima, elytrorum futurâ, punctoque apicis atris. Ent. ou *hiſt nat. des inſ.* Cétoine. *Pl. 4. fig. 25.*

Cetonia elegans. Fab. *Sp. inſ tom. 1. p. 56. n. 32.* — *Mant. inſ. tom. 1. p. 30. n°. 42.*

Elle reſſemble beaucoup à la *Cétoine* quadrimaculée. Les antennes ſont noires. Le chaperon eſt avancé, coupé, un peu relevé; & on voit une corne avancée, très-courte à la partie ſupérieure de la tête. Tout le corps eſt d'un vert très-brillant. Les élytres ſeules ont leur ſuture, & une tache noire, très-brillante, vers leur extrémité. Il y a auſſi quelquefois une tache noire à l'angle extérieur de la baſe. L'écuſſon eſt triangulaire. Le corcelet & les élytres ſont très-liſſes. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un vert foncé, très-brillant. Le ſternum eſt avancé & un peu recourbé.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

39. Cétoine quadrimaculée.

Cetonia quadrimaculata.

Cetonia viridis, fulvo micans, elytris maculis duabus nigris, ſterno obtuſo. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* Cétoine. *Pl. 8. fig. 73.*

Cetonia quadrimaculata. Fab. *Sp. inſ. tom. 1. pag. 56. n°. 33.* — *Mant. inſ. tom. 1. pag. 30. n°. 43.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* élégante. Le chaperon eſt un peu échancré. La tête eſt d'un vert ferrugineux doré. Le corcelet eſt un peu applati, finement pointillé, d'un vert doré, très-brillant. L'écuſſon eſt triangulaire, & d'un vert doré, brillant. Les élytres ſont d'un vert rougeâtre, très-luiſant, avec quatre taches noires; une vers la baſe extérieure de chaque élytre; & l'autre vers l'extrémité. Le bord extérieur & la ſuture ſont très-légèrement noirs. Le deſſous du corps eſt d'un vert très-brillant. Les pattes ſont vertes, avec un peu de ferrugineux aux cuiſſes. Les tarſes ſeuls ſont noirs. La partie poſtérieure de l'abdomen eſt ferrugineuſe. Le ſternum eſt un peu avancé.

Elle ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

40. Cétoine marginelle.

Cetonia marginella.

Cetonia viridis, thoracis, elytrorumque margine ferruginco. Fab. *Syſt. Ent. p. 46. n°. 16.* — *Sp. inſ. tom. 1. p. 55. n°. 21.* — *Mant. inſ. t. 1. p. 29. n°. 29.*

Roes. *Inſ. tom. 2. Scarab. terreſt. claſſ. 1. tab. B. fig. 4.*

Elle reſſemble à la *Cétoine* africaine. Les antennes ſont d'un noir verdâtre. La tête eſt verte, brillante, rebordée, avec le chaperon preſque échancré. Le deſſus du corps eſt d'un beau vert, point du tout brillant, avec les bords du corcelet & des élytres fauves. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un vert un peu doré, très-brillant. La poitrine a une tache blanchâtre de chaque côté; & l'abdomen, quatre rangées de taches blanchâtres:

châtres : l'extrémité a deux taches blanches, & deux autres un peu plus grandes, fauves, presque effacées.

Elle se trouve au Sénégal.

41. CÉTOINE africaine.

CETONIA africana.

Cetonia ænea nitens, capitis spinâ incumbente, sterno porrecto. Ent. ou *hist. nat. des ins.* CÉTOINE. *Pl.* 8. *fig.* 70.

Cetonia africana. FAB. *Syst. ent. p.* 48. *n°.* 25. — *Sp. ins. tom.* 1. *p.* 57. *n°.* 35. — *Mant. ins. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 45.

Scarabæus africanus. DRURY. *Illust. of ins. t.* 2. *tab.* 30. *fig.* 4.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* élégante. Tout le corps est d'une couleur verte, très-brillante, tant en-dessus qu'en dessous. Le chaperon est un peu relevé. La tête a une ligne longitudinale, saillante, qui se termine en pointe avancée. Le corcelet est lisse, très-finement pointillé ; l'écusson est triangulaire. Les élytres ont plusieurs rangées longitudinales de points très-rapprochés, petits, peu enfoncés, obscurs : on voit vers l'extrémité beaucoup de petits points enfoncés, obscurs, très rapprochés, & irrégulièrement placés. Le dessous du corps est finement pointillé. Le sternum est assez avancé, & on y remarque une ligne longitudinale, rougeâtre. Les pattes sont vertes, avec les tarses noirs.

Elle se trouve à Sierra-Léon.

42. CÉTOINE cuivreuse.

CETONIA cuprea.

Cetonia cuprea nitida, thorace scutello, elytrisque viridibus. FAB. *Syst. ent. p.* 48. *n°.* 24. — *Sp. ins. tom.* 1. *p.* 57. *n°.* 34. — *Mant. ins. t.* 1. *p.* 30. *n°.* 44.

Elle est de la grandeur de la *Cétoine* dorée. La tête est cuivreuse. Le chaperon est tronqué, rebordé, entier. Le corcelet est vert, brillant, échancré postérieurement. L'écusson est triangulaire. Les élytres sont vertes, lisses, sans taches. Tout le dessous du corps est d'une couleur cuivreuse, très-brillante. Le sternum est obtus, peu avancé.

Elle se trouve à Surinam.

43. CÉTOINE iris.

CETONIA iris.

Cetonia viridis nitidissima, fusco-micans, immaculata. Ent. ou *hist. nat. des ins.* CÉTOINE. *Pl.* 8. *fig.* 77.

Cetonia iris. FAB. *Sp. ins. tom.* 1. *p.* 57. *n°.* 39. — *Mant. ins. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 49.

VOET. *Coleopt. tab.* 4. *fig.* 25.

Elle ressemble beaucoup à la *Cétoine* africaine ; mais le chaperon est échancré, point du tout relevé, & la tête est sans épine. Tout le corps est d'une très-belle couleur verte, avec un reflet d'un vert noirâtre, où, à la loupe, il paroît parsemé de très-petits points noirâtres. Les pattes sont vertes, avec un peu de couleur ferrugineuse. Les tarses seuls sont noirs. Le sternum est un peu avancé & arrondi.

Elle se trouve à Surinam.

44. CÉTOINE trois-lignes.

CETONIA trilineata.

Cetonia nigra, thorace lineis tribus, elytris fascia flexuosa, scutelloque albis. FAB. *Gen. ins. Mant. p.* 211. — *Sp. ins. tom.* 1. *p.* 56. *n°.* 28. — *Mant. ins. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 37.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est noire, avec une ligne longitudinale, jaune. Le chaperon est échancré. Le corcelet est noir, avec une ligne au milieu, & une de chaque côté, jaunes : on remarque un point noir, de chaque côté, vers le bord. L'écusson est jaune & triangulaire. Les élytres sont légèrement striées, noires, avec une bande sinuée, courte, jaune. L'abdomen est noir, & l'anus est marqué d'une bande sinuée, jaune. Les pattes sont noires, mélangées de jaune.

Elle se trouve au Cap-de-Bonne-Espérance.

45. CÉTOINE semi-ponctuée.

CETONIA semipunctata.

Cetonia viridis nitida, thorace quadrilineato, elytris basi lineatis, apice punctatis. FAB. *Mant. ins. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 38.

VOET. *Coleopt. tab.* 22. *fig.* 152.

Elle est un peu plus alongée que la *Cétoine* dorée. La tête est verte, avec des lignes longitudinales, courtes, blanchâtres. Le chaperon est rebordé, légèrement échancré. Le corcelet est vert-brillant, avec deux lignes longitudinales, blanches, de chaque côté. L'écusson est vert, triangulaire, sans taches. Les élytres ont chacune deux lignes blanches, de la base au milieu, & plusieurs taches blanches, du milieu à l'extrémité. Le dessous du corps est couvert d'un duvet blanchâtre, avec une ligne au milieu, glabre, bronzée. Les pattes sont vertes ; les cuisses sont couvertes d'un duvet blanchâtre.

Elle se trouve.....

46. Cétoine futurale.

Cetonia futuralis.

Cetonia thorace nigro, margine rufo, elytris æneo nitidis, futurâ nigrâ. Ent. ou *hist. nat. des inf.* Cétoine. *Pl.* 8. *fig.* 74.

Cetonia futuralis. Fab. *Syst. ent. p.* 48. *n°* 26. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 57. *n°.* 36. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 46.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* iris. La tête est noire, avec le chaperon un peu rebordé, & une ligne saillante, terminée en pointe avancée. Le corcelet est noir, avec le bord extérieur brun, obscur. L'écusson est noir, luisant & triangulaire. Les élytres sont d'un vert doré, avec une tache à la base; l'extrémité & la future sont noires. Le rebord extérieur est noir. On apperçoit de legères stries formées par une suite de petits points enfoncés. Le dessous du corps & les pattes sont d'un brun noir, & les tarses seuls sont noirs. Le sternum est un peu avancé.

Elle se trouve dans l'Afrique équinoxiale, au Sénégal.

47. Cétoine reluisante.

Cetonia fulgida.

Cetonia ænea nitidissima, abdominis ultimo segmento prominente quadripunctato. Ent. ou *hist. nat. des inf.* Cétoine. *Pl.* 8. *fig.* 76.

Cetonia fulgida. Fab. *Syst. ent. p.* 48. *n°.* 27. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 57. *n°.* 38. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 30. *n°* 48.

Voet. *Coleopt. tab.* 3. *fig.* 24.

Elle ressemble à la *Cétoine* dorée; mais elle est un peu plus petite. La tête est verte, lisse, & le chaperon est coupé. Le corcelet est d'un vert cuivreux, très-brillant, avec le bord plus cuivreux. L'écusson est vert-luisant, triangulaire. Les élytres sont d'un vert cuivreux, brillant. Le dessous du corps est vert, cuivreux, très-brillant, avec deux rangées de taches blanches, qui se croisent de chaque côté, & une ligne longitudinale, rouge, sur le sternum. La partie postérieure de l'abdomen a quatre taches blanches, & l'anus est un peu ferrugineux. Le sternum est peu avancé. Les pattes sont cuivreuses, & les tarses sont noirs.

Elle se trouve.....

48. Cétoine bandée.

Cetonia cincta.

Cetonia nigra, thoracis, margine elytrisque testaceis, elytris, futurâ fasciâque dentatâ nigris. Fab. *Syst. ent. p.* 46. *n°.* 18. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 55. *n°.* 14. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 33.

Le corps est noir. Le corcelet est noir, avec le bord antérieur & le bord latéral, testacés. Les élytres sont testacées, avec la future & une bande postérieure, dentées, noires.

Elle se trouve à Alexandrie.

49. Cétoine thoracique.

Cetonia thoracica.

Cetonia nigra, thorace ferrugineo, elytris nigris subpurpurescentibus. Fab. *Syst. ent. p.* 47. *n°.* 19. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 55. *n°.* 25. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 34.

Elle est un peu plus grande que la *Cétoine* dorée. Le corps est noir. Le corcelet est ferrugineux, noir à sa base. Les élytres sont noirâtres, avec un reflet pourpre, un peu mieux marqué vers les bords extérieurs.

Elle se trouve à Alexandrie.

50. Cétoine cinq-lignes.

Cetonia quinquelineata.

Cetonia nigra, thorace quinquelineato, elytris albo-maculatis, clypeo reflexo spinâque incumbente. Ent. ou *hist. nat. des inf.* Cétoine. *Pl.* 8. *fig.* 76.

Cetonia quinquelineata. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 56. *n°.* 29. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 30. *n°.* 39.

Elle est de la longueur de la *Cétoine* dorée; mais elle est moins large. La tête est noire, & munie, au milieu, d'une ligne longitudinale, saillante, qui se termine un peu en pointe avancée. Le chaperon est rebordé. Le corcelet est d'un noir mat, avec cinq lignes longitudinales, légèrement enfoncées, & couvertes d'un duvet court, serré, d'un jaune blanchâtre, un peu doré. L'écusson est triangulaire, pointu, avec les bords latéraux d'un jaune doré. Les élytres sont noirâtres, avec plusieurs taches irrégulières, d'un jaune doré: la future est relevée & brune. On voit aussi deux lignes saillantes, brunes, dont l'une assez courbe. Le dessous du corps est noir, avec quatre rangées de taches jaunâtres sur l'abdomen, & une petite jaunâtre sur la poitrine. Le sternum est assez avancé.

Elle se trouve.....

51. Cetoine Philippine.

Cetonia Philippensis.

Cetonia ænea nitida, thorace, margine punctisque duobus albis, elytris maculatis acuminatis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cetoine. *Pl.* 10. *fig.* 97.

Cetonia Philippensis. Fab. *Syst. entom. pag.* 49. n°. 32. — *Spec. inst.* t. 1. *p.* 58. n°. 44. — *Mant. inst. tom.* 1. *pag.* 30. n°. 54.

Petiv. *Gazoph. tab.* 26. *fig.* 7.

Elle ressemble exactement pour la forme & la grandeur à la *Cétoine* dorée. Le chaperon est échancré. La tête est brillante, sans taches. Le corcelet est vert brillant, avec les bords latéraux & quatre points, au milieu, blancs, dont deux postérieurs très-petits, à peine distincts. La partie postérieure du corcelet est échancrée à l'insertion de l'écusson. L'écusson est triangulaire, émoussé à son extrémité. Les lyttres sont vertes, brillantes, avec plusieurs taches & plusieurs points blancs : l'extrémité est terminée en pointe à la suture. La pièce triangulaire de la base des élytres est verte brillante, bordée postérieurement de blanc. Tout le dessous du corps est cuivreux, avec de grandes taches blanchâtres, transversales. Le sternum est un peu avancé. La partie postérieure de l'abdomen est marquée de quatre taches blanches. Les pattes sont vertes, brillantes.

Elle se trouve aux isles Philippines.

52. Cétoine herbacée.

Cetonia herbacea.

Cetonia herbacea immaculata subtùs nitida, clypeo subemarginato. Ent. ou hist. nat. des ins. Cétoine. *Pl.* 11. *fig.* 101.

Elle est un peu plus petite que la *Cétoine* dorée. Les antennes sont noires. Tout le corps est d'un vert herbacé, mat en-dessus, luisant en-dessous. Le chaperon est échancré. Le corcelet est légèrement pointillé. L'écusson est triangulaire. Les élytres sont lisses & marquées d'une petite bosse vers leur extrémité. La poitrine est un peu pubescente, & le sternum est à peine avancé. Les pattes sont de la couleur du corps.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale.

53. Cétoine sillonée.

Cetonia sulcata.

Cetonia viridis nitida, immaculata, clypeo bifido, elytris sulcatis. Ent. ou hist. nat. des ins. Cétoine. *Pl.* 5. *fig.* 32.

Elle est de la grandeur de la *Cétoine* chrysis. Les antennes sont ferrugineuses, brunes. Le chaperon est avancé, bifide. La tête & le corcelet sont lisses. L'écusson est triangulaire. Les élytres sont sillonnées. Les jambes antérieures ont trois dentelures peu saillantes. Tout le corps est vert, brillant, sans taches.

Elle se trouve à l'isle de Bourbon.

54. Cétoine maculée.

Cetonia maculata.

Cetonia ænea nitida, thorace utrinque macula, elytris plurimis albis, sterno obtuso. Ent. ou hist. nat. des ins. Cétoine. *Pl.* 7. *fig.* 66.

Cetonia maculata. Fab. *Sp. ins. tom.* 1. *p.* 58. n°. 46. — *Mant. ins. t.* 1. p. 31. n°. 56.

Voet. *Coleopt. tab.* 1. *fig.* 8.

Elle ressemble à la *Cétoine* aiguë. Les antennes sont bronzées. La tête est bronzée, sans taches, avec le chaperon coupé, rebordé. Le corcelet est bronzé, brillant, avec une grande tache irrégulière, blanche, de chaque côté. L'écusson est triangulaire, bronzé, sans taches. Les élytres sont bronzées, brillantes, avec plusieurs taches irrégulières, blanches, dont une plus grande, dans le milieu, forme presque une bande. L'extrémité de l'élytre est terminée par une petite pointe de chaque côté de la suture. Le dessous du corps est bronzé ou cuivreux très-brillant, avec une grande tache de chaque côté de la poitrine, & quatre rangées de taches blanches sur l'abdomen. Le sternum est un peu avancé & obtus. Les pattes sont bronzées, brillantes, avec quelques poils roussâtres sur le bord interne des quatre jambes postérieures.

Elle se trouve aux Indes orientales, à la côte de Coromandel.

55. Cétoine olivâtre.

Cetonia olivacea.

Cetonia testacea, thorace lineis punctisque duobus, elytris maculis quatuor transversis nigris. Ent. ou hist. nat. des ins. Cétoine. *Pl.* 8. *fig.* 69. *a.*

Cetonia olivacea. Fab. *Syst. entom. p.* 47. n°. 20. — *Spec. ins. tom.* 1. *p.* 55. n°. 26. — *Mant. ins. tom.* 1. *p.* 29. n°. 35.

Scarabæus cordatus. Drury *Illust. of ins. tom.* 2. *tab.* 32.

Voet. *Coleopt. tab.* 1. *fig.* 7.

Elle ressemble pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* dorée. La tête est noire, avec une tache oblongue d'un jaune fauve. Le chaperon est échancré. Le corcelet est d'un jaune fauve, avec deux larges raies longitudinales, noires, & un point noir de chaque côté vers le bord. L'écusson est triangulaire, noir, avec une tache prune-fauve, en forme de T. Les élytres sont noires, avec le bord extérieur jaune fauve, & plusieurs taches transversales, irrégulières, jaunes. Le rebord latéral est noir. Tout le dessous de l'insecte est d'un jaune plus pâle que le dessus, avec une ligne longitudinale, noire, sur le sternum, & le bord des anneaux de l'abdomen noir. Les pattes sont jaunes; les jambes sont ferru-

gineuſes & les tarſes ſont noirâtres. Le ſternum eſt un peu avancé.

Elle ſe trouve à Sierra-Léon.

Du cabinet de M. Banks.

56. CÉTOINE interrompue.

CETONIA interrupta.

Cétonia nigra, thorace rufo, vittis punctiſque duobus nigris, elytris nigris, faſciis interruptis rufis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl.* 8. *fig.* 69. *b. c.*

Elle eſt une ou deux fois plus petite que la *Cétoine* olivâtre. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, & le chaperon eſt à peine échancré. Le corcelet eſt d'un jaune fauve, avec deux larges raies longitudinales, noires, qui ne vont pas juſqu'au bord antérieur, & un point noir de chaque côté. L'écuſſon eſt jaune fauve & triangulaire. Les élytres ſont noires, avec tout le bord extérieur, une tache à la baſe, une autre tranſverſale, vers le milieu, & une bande d'un jaune fauve vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, luiſans. Le ſternum eſt avané & obtus.

Elle ſe trouve au Sénégal.

57. CÉTOINE peinte.

CETONIA picta.

Cetonia nigra, thorace quinque lineato, elytris albo maculatis acuminatis. FAB. *Syſt. ent. p.* 47. *n°.* 21.—*Sp. inſ. tom.* 11. *p.* 56. *n°.* 27.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 29. *n°.* 36.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* linéole. La tête eſt noire, avec deux lignes & une tache de chaque côté, autour des yeux, blanches. Le corcelet eſt noir, avec cinq lignes blanches. L'écuſſon eſt triangulaire, noir, avec une ligne blanche qui ne va point juſqu'à la baſe. Les élytres ſont pointues, avec des lignes courtes à la baſe, & des taches blanches poſtérieures. Le dernier anneau de l'abdomen eſt avancé, blanc, avec une ligne noire. Le deſſous du corps eſt blanc, avec une ligne au milieu noire.

Elle ſe trouve dans l'Orient.

58. CÉTOINE bordée.

CETONIA limbata.

Cetonia nigra, thoracis margine ferrugineo. FAB. *Syſt. ent. p.* 47. *n°.* 22.—*Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 56. *n°.* 36. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 29. *n°.* 36.

Elle reſſemble aux précédentes. Elle eſt d'un noir obſcur, point du tout brillant. Les bords antérieur & latéral du corcelet, ſont ferrugineux. Les élytres ont une petite ligne pourprée, vers la ſuture.

Elle ſe trouve en Egypte.

59. CÉTOINE bifide.

CETONIA bifida.

Cetonia nigra, clypeo bifido, elytris margine luteo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl.* 2. *fig.* 9.

Elle eſt de la grandeur de la *Cétoine* dorée. Les antennes ſont noires. Le chaperon eſt avancé & bifide. Tour le corps eſt noir, excepté le bord extérieur des élytres, qui eſt jaune, pointillé de noir. Le corcelet eſt fortement pointillé. L'écuſſon eſt triangulaire. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les jambes antérieures ont trois dents latérales.

Elle ſe trouve aux indes orientales.

60. CÉTOINE florale.

CETONIA floralis.

Cetonia glabra nigra, thoracis elytrorum abdominiſque margine albo FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 31. *no.* 63.

Elle eſt grande. La tête eſt noire, avec deux points blancs entre les yeux. Le chaperon eſt légèrement échancré. Le corcelet eſt liſſe, noir, avec le bord latéral & le bord poſtérieur blancs. Les élytres ſont liſſes, luiſantes, avec le bord taché de blanc, & quelques petites taches blanches, répandues aſſez ſouvent vers le milieu des élytres. Le dernier anneau de l'abdomen eſt blanc & avancé. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec des taches blanches ſur les bords. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Afrique ſur les fleurs compoſées.

61. CÉTOINE porte-croix.

CETONIA crucifera.

Cetonia nigra, thoracis margine griſeo, elytris macula cruciata griſea. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl.* 5. *fig.* 29.

Elle eſt de la grandeur de la *Cétoine* morio. Les antennes ſont noires, le chaperon eſt arrondi, la tête eſt noire avec un peu de gris à la partie poſtérieure. Le corcelet eſt liſſe, avec les bords latéraux gris. L'écuſſon eſt noir, avec trois points blancs. Les élytres ſont noires, preſque raboteuſes, avec les bords & l'extrémité mélangés de gris; on voit une petite tache en forme de croix vers les bords extérieurs de chaque. Le deſſous du corps eſt noir, avec un peu de gris ſur les côtés. Le ſternum eſt peu avancé. Les jambes antérieures ont trois petites dents latérales.

Elle ſe trouve aux indes orientales d'où elle a été apportée par M. Sonnerat.

62. CÉTOINE enfoncée.

CETONIA impreſſa.

Cetonia nigricans, thorace albo, lineis duabus fuscis; elytris punctis albis impressis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl.* 8. *fig.* 71.

Elle est presque de la grandeur de la *Cétoine* histrion. Les antennes sont noires. La tête est noire, & le chaperon est arrondi. Le corcelet est noirâtre, avec les bords latéraux, & une raie longitudinale, au milieu, blancs. L'écusson est triangulaire, cendré. Les élytres sont noirâtres, avec plusieurs petites taches enfoncées, blanches. Les pattes sont d'un brun ferrugineux.

Elle se trouve aux indes orientales.

63. CÉTOINE indienne.

Cetonia inda.

Cetonia fusca thorace hirsuto, elytris lividis fusco punctatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl.* 6. *fig.* 40.

Scarabæus indus *fasciatus muticus, thorace hirsuto: elytris lividis fusco punctatis.* LIN. *Syst. nat. pag.* 556. n°. 71. — *Mus Lud. Ulr. pag.* 27.

PALL. *Inf. sibir. tab. B. fig.* 25. *A.*

Trichius indus *thorace hirsuto, elytris lividis fusco maculatis.* FAB. *Syst. entom. pag.* 40. n°. 2. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 48. n° 2. — *Mant. in. tom.* 1. *pag.* 25. n°. 3.

Elle varie pour la grandeur : elle est quelquefois aussi grande que la *Cétoine* maculée à laquelle elle ressemble beaucoup pour la forme du corps. La tête & le corcelet sont bruns & couverts de poils fins, serrés, assez courts, d'un gris roussâtre. Les antennes sont brunes, & le chaperon est arrondi & rebordé. L'écusson est triangulaire, & le derrière du corcelet est échancré pour son insertion. Les élytres sont testacées, un peu livides, avec beaucoup de points & de petites taches irrégulières, brunes. La poitrine est noirâtre & couverte de poils d'un gris roussâtre. L'abdomen est brun & très-peu velu. On voit à la base des élytres la pièce triangulaire dont toute cette division est pourvue. Le sternum est très-peu avancé.

Elle se trouve aux indes orientales.

64 CÉTOINE indigo.

Cetonia cyanea.

Cetonia clypeo emarginato cærulea, elytris punctis albis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl.* 9. *fig.* 79.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* aiguë; tout le corps est d'une couleur bleue foncée, luisante. Les antennes sont noires. La tête est lisse. Le chaperon est profondément échancré. Le corcelet est lisse, sans taches; il est un peu échancré postérieurement à l'insertion de l'écusson. L'écusson est triangulaire, émoussé postérieurement. Les élytres ont trois lignes longitudinales, élevées, & quelques points blancs, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. Le dessous est bleu luisant. L'abdomen a quatre rangées longitudinales de points blancs. L'extrémité du ventre est brune rougeâtre. Les pattes sont d'un bleu noir.

Elle se trouve. . . .

65. CÉTOINE aiguë.

Cetonia acuminata.

Cetonia obscure ænea, pallido maculata, elytris acuminatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl.* 8. *fig.* 72.

Cetonia acuminata. FAB. *Syst. entom. p.* 50. n°. 34. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 58. n°. 47. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 31. n°. 57.

VOET. *Coleopt. tab.* 5. *fig.* 37.

Elle est de la grandeur de la *Cétoine* maculée; mais elle a une forme plus alongée. Le chaperon est coupé, la tête est lisse & légèrement rebordée. Le corcelet est échancré postérieurement à l'insertion de l'écusson. Les élytres ont une ligne un peu élevée au milieu; leur suture est élevée, & elle se termine en pointes très-aiguës. Tout le dessous du corps est d'une couleur bronzée, un peu cuivreuse, couvert d'une poussière blanchâtre sur le corcelet & sur les élytres, qui y forment des taches irrégulières. Le dessous du corps est d'une couleur cuivreuse luisante, avec les côtés de la poitrine & des taches sur l'abdomen blanchâtres. Le sternum est un peu avancé.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

66. CÉTOINE auripeau.

Cetonia aurichalcea.

Cetonia ænea nitens, elytris acuminatis albo maculatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl.* 9. *fig.* 78.

Cetonia aurichalcea *ænea, opaca, elytris acuminatis albo maculatis.* FAB. *Syst. entom. pag.* 49. n°. 31. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 58. n°. 43. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 30. n°. 53.

Elle ressemble beaucoup à la *Cétoine* maculée: tout le corps est très-brillant, cuivreux, presque bronzé en-dessus, & d'un rouge cuivreux en-dessous. Le chaperon est arrondi. La tête est lisse. Le corcelet est lisse, avec une grande tache irrégulière de chaque côté, grisâtre, qui semble n'être produite que parce que l'épiderme brillant est enlevé: la partie postérieure est un peu échancrée à l'insertion de l'écusson. L'écusson est triangulaire, émoussé postérieurement. Les élytres sont terminées par une pointe à côté de la suture: elles ont quelques petits points

irréguliers, & une tache grande, très-irrégulière vers les bords extérieurs.

Cet insecte étoit couvert de terre, ce qui le rendoit peu brillant; nétoyé, il est devenu tel que je viens de le décrire.

Il se trouve aux indes orientales, à Surate.

67. CÉTOINE luride.

CETONIA lurida.

Cetonia nigro-ænea, elytris lineis duabus elevatis alboque maculatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl. 9. fig. 81.*

Cetonia lurida. FAB. *Syst. entom. pag. 49. n°. 30. — Spec. inf. tom. 1. pag. 58. n°. 42. — Mant. inf. tom. 1. pag. 30. n°. 52.*

Elle ressemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* stictique. Le chaperon est arrondi. Le corcelet est finement pointillé, presque échancre postérieurement à l'insertion de l'écusson. L'écusson est triangulaire & pointu. Les élytres ont deux stries élevées, réunies postérieurement vers l'extrémité. Tout le dessus du corps est d'une couleur de bronze foncée, luisante, avec quelques taches transversales, ondées, sur les élytres. Le dessous du corps est d'une couleur bronzée, foncée, très-brillante. Le sternum est peu avancé.

Elle se trouve au Brésil.

68. CÉTOINE estolée.

CETONIA stolata.

Cetonia viridi-fusca, thorace, margine punctisque, elytris fascia media maculisque niveis postice acuminatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl. 7. fig. 59.*

Cetonia stolata. FAB. *Spec. inf. tom. 1. pag. 58. n°. 45. — Mant. inf. tom. 1. p. 31. n°. 55.*

Cetonia fasciata. FAB. *Syst. entom. pag. 50. n°. 33.*

Elle ressemble un peu, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* stictique. Le chaperon est échancré. La tête est bronzée, avec deux petites lignes longitudinales blanches; le corcelet est bronzé, avec les bords latéraux & quelques points blancs: la partie postérieure est à peine échancrée à l'insertion de l'écusson. Celui-ci est triangulaire. Les élytres sont bronzées, avec deux taches irrégulières, transversales, qui forment une bande interrompue, & des points irréguliers, plus ou moins nombreux. Le dessous du corps est mélangé de blanc & de brun: la poitrine est presque toute blanche. Le sternum est peu avancé. Les pattes sont entièrement brunes. L'extrémité des élytres est armée de chaque côté de la future d'une petite pointe aiguë.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande: elle est très-commune au Sénégal sur les fleurs.

69. CÉTOINE lugubre.

CETONIA lugubris.

Cetonia glabra, atra, elytris macula laterali anoque albis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl 7. fig. 60.*

Cetonia lugubris. FAB. *Syst. entom. app. pag. 819. — Spec. inf. tom. 1. pag. 60. n°. 53. — Mant. inf. tom. 1. p. 31. n°. 65.*

Elle est un peu plus grande que la *Cétoine* versicolor. Le chaperon est coupé. Le corcelet est échancré postérieurement à l'insertion de l'écusson. Celui-ci est triangulaire & assez large. Les élytres ont des points enfoncés. Tout le corps est noir & luisant, & on voit une tache irrégulière, blanche, vers le bord extérieur de chaque élytre, une autre de chaque côté de la poitrine, une suite de taches contiguës, sur les côtés de l'abdomen, enfin une tache de la même couleur à la partie postérieure de l'abdomen. Le sternum n'est presque pas avancé.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

70. CÉTOINE histrion.

CETONIA histrio.

Cetonia testacea, capite, thoracis lineis duabus, elytrorum sutura maculisque tribus nigris. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl. 10. fig. 94.*

Cetonia histrio. FAB. *Syst. entom. pag. 51. n°. 39. — Spec. inf. tom. 1. pag. 60. n°. 54. — Mant. inf. tom. 1. pag. 31. n°. 66.*

Elle ressemble beaucoup à la *Cétoine* versicolor, mais elle est un peu plus grande. La tête est noire. Le chaperon est un peu échancré. Les antennes sont noires. Le corcelet est lisse, rougeâtre, avec deux petites taches d'un noir verdâtre, distinctes. L'écusson est triangulaire, rougeâtre. Les élytres sont rougâtres, avec la suture d'un noir verdâtre, & le bord extérieur noirâtre, coupé par trois taches blanchâtres: il y a une quatrième tache à l'extrémité. Le dessous du corps est noir un peu velu, avec quatre rangées longitudinales de points blanchâtres sur l'abdomen, & quatre petites taches blanches à la partie postérieure de l'abdomen. Les pattes sont noires. Le sternum est peu avancé. La pièce triangulaire de la base extérieure des élytres est noire.

Elle se trouve en Egypte.

71. CÉTOINE versicolor.

CETONIA versicolor.

Cetonia nigra, thorace rufo nigro maculato; elytris nigris albo punctatis, dorso rufo. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl. 4. fig. 23.*

Cetonia verſicolor. Fab. *Syſt. entom. pag.* 51. *n°.* 38. — *ſp. inſ. tom.* 1. *p.* 59. *n°.* 52. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 31. *n°.* 64.

Scarabæus cruentus *phytophagus depreſſo-angulatus, niger, thorace ſupra elytriſque diſco rubris, punctis elytrorum abdominiſque crebris albis.* Pall. *inſ. ſibir. pag.* 21. *tab. B. fig.* 24. *A.*

Scarabæus thebanus. Acta ſocist. Berol. Phyſ. 4. *tab.* 1. *fig.* 8.

Cetonia verſicolor. Fuesly. *Archiv. coleopt. p.* 18. *n°.* 6. *tab.* 19. *b fig.* 28.

Elle eſt de la grandeur de la *Cétoine* velue. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, & le chaperon eſt échancré. Le corcelet eſt d'un rouge foncé, légèrement bordé de noir, avec deux taches noires, & une ligne blanchâtre le long des bords latéraux. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont noires, avec une large raie longitudinale, courte, d'un rouge foncé, & pluſieurs points blancs. Le deſſous du corps eſt noir, avec deux taches blanches de chaque côté de la poitrine, & quatre rangées de points blancs ſur l'abdomen. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont velues. Le ſternum eſt un peu avancé.

Elle ſe trouve aux indes orientales, en Egypte.

72. Cétoine bleuâtre.

Cetonia carulea.

Cetonia carulea, thorace lobato immaculato, elytris albo punctatis. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* Cétoine. *Pl.* 5. *fig.* 31. *a.*

Cetonia carulea. Fuesl. *Archiv. Coleopt. pag.* 19. *n°.* 8. *tab.* 19. *b. fig.* 30.

Elle reſſemble à la *Cétoine* variée. Les antennes ſont noires. Le chaperon eſt échancré, preſque biderté. La tête eſt bleue. Le corcelet eſt bleu, plus ou moins bronzé, ſans taches, liſſe, lobé poſtérieurement. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont bleues, avec pluſieurs points blancs. Le deſſous du corps & les pattes ſont bleus, & l'abdomen a pluſieurs points blancs.

Elle ſe trouve aux indes orientales.

73. Cétoine variée.

Cetonia variegata.

Cetonia atra, thorace, margine elytriſque maculis ſparſis albis. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* Cétoine. *Pl.* 5. *fig.* 31. *b*, & *fig.* 30.

Cetonia variegata. Fab. *Syſt. entom. pag.* 51. *n°.* 40. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 60. *n°.* 55. — *Mant. inſ. t.* 1 *p.* 31. *n°.* 67.

Scarabæus albellus *phytophagus, depreſſo-angulatus, niger, thoracis lateralibus, maculiſque elytrorum anique albatis.* Pallas. *Iter.* 1. *p.* 462. *n°.* 27. — *Icon. inſ. ſibir.* 1. *pag.* 17. *tab. A. fig.* 18.

Cetonia variegata. Fuesl. *Arch. Coleopt. pag.* 18. *n°.* 7. *tab.* 19. *b. fig.* 29.

Elle reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* verſicolor. Tout le corps eſt très-noir, avec des taches blanches. Le chaperon eſt échancré. Le corcelet eſt liſſe, avec les bords extérieurs blancs L'écuſſon eſt triangulaire, ſans taches, ou avec un point blanc à l'extrémité. Les élytres ont pluſieurs taches blanches. La pièce triangulaire de la baſe latérale des élytres a une petite tache blanche. La poitrine a deux taches blanches de chaque côté. On voit auſſi deux rangées de taches blanches de chaque côté de l'abdomen, & deux taches plus grandes à l'extrémité. Le ſternum eſt très-peu avancé. Les pattes ſont noires.

La couleur noire de cet inſecte eſt quelquefois un peu bleuâtre.

La variété, fig. 30, ne diffère qu'en ce ce que tout le corps eſt ferrugineux, avec des taches blanches.

Elle ſe trouve aux indes orientales, à Tranquebar, à Pondichery.

74. Cétoine biponctuée.

Cetonia bipunctata.

Cetonia nigra thoracis margine, elytris punctis duobus rubris. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* Cétoine. *Pl.* 6. *fig.* 45.

Elle reſſemble beaucoup à la *Cétoine* interrompue. Le chaperon eſt échancré. La tête eſt noire & le corcelet eſt noir, liſſe, luiſant, avec le rebord rougeâtre. L'écuſſon eſt noir, triangulaire, aſſez large à ſa baſe. Les élytres ſont noires, avec deux points rougeâtres, un de chaque côté de la ſuture, vers l'extrémité; elles ont des rangées de points enfoncés. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, luiſans. Le ſternum eſt à peine avancé.

Elle ſe trouve au Sénégal.

75. Cétoine diſcoïde.

Cetonia areata.

Cetonia nigra pubeſcens elytris diſco rufo. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* Cétoine. *Pl.* 9. *fig.* 82.

Cetonia areata. Fab. *Syſt. entom. pag.* 50. *n°.* 35. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 59. *n°.* 49. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 3. *n°.* 59.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* verſicolor. La tête eſt noire, pubeſcente. Le chaperon eſt arrondi, entier, un peu rébordé. Le corcelet eſt noir & pubeſcent. L'écuſſon eſt triangulaire, aſſez alongé & pointu. Les élytres ſont

noires, avec une grande tache alongée sur chaque élytte : elles sont quelquefois rouges, avec un peu de noir à la base, la suture & l'extrémité noires. Le dessous du corps & les pattes sont noirs & pubescens. La pièce triangulaire de la base extérieure des élytres est noire & pubescente. L'écusson n'est pas avancé.

Elle se trouve dans la Virginie.

76. CÉTOINE sanguinolente.

CETONIA sanguinolenta.

Cetonia atra, elytris utrinque macula magna irregulari sanguinea. Ent. ou *hist. nat. des ins.* CÉTOINE. *Pl. 6. fig. 41.*

Elle est de la grandeur de la *Cétoine* histrion. Le chaperon est avancé, échancré, presque bidenté. La tête, le corcelet & l'écusson sont noirs, sans taches. Les élytres sont noires, avec une grande tache oblougue, très-irrégulière, d'un rouge de sang sur chaque. La suture est noire, & l'extrémité, à côté de la suture, est un peu mucronée. La pièce triangulaire de la base extérieure des élytres est d'un rouge de sang. Le dessous du corps & les pattes sont noirs. Le sternum n'est pas avancé, & les jambes antérieures ont trois dents latérales.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été apportée par M. Geoffroy de Villeneuve.

77. CÉTOINE équinoxiale.

Cetonia æquinoctialis.

Cetonia atra, thoracis marginibus albis, elytris rubris, macula scutellari apiceque nigris. Ent. ou *hist. nat. des ins.* CÉTOINE. *Pl. 6. fig 42.*

Elle ressemble beaucoup à la *Cetoine* sanguinolente ; dont elle n'est peut-être qu'une variété. Les antennes sont noires. Le chaperon est échancré. La tête est noire, sans taches. Le corcelet est noir, avec les bords latéraux blancs. L'écusson est noir & triangulaire. Les élytres sont rouges, avec une tache autour de l'écusson, noire, & l'extrémité noire avec un point blanc. Le dessous du corps & les pattes sont noirs. Le sternum est peu avancé. La pièce triangulaire de la base des élytres est rouge.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été apportée par M. Geoffroy de Villeneuve.

78. CÉTOINE argentée.

CETONIA argentea.

Cetonia nigra, grisco varia, corpore subtùs pedibusque argenteis nitentibus. Ent. ou *hist. nat. des ins.* CÉTOINE. *Pl. 6. fig. 49. a. b. c.*

Elle ressemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la *Cétoine* stictique. Les antennes sont noires. Le chaperon est avancé, un peu échancré. La tête est noire, avec deux lignes longitudinales, d'un gris roussâtre, le corcelet est noir, sans taches au milieu, ou avec quelques taches, & tout le bord d'un gris roussâtre. L'écusson est triangulaire, pointu, noir, avec les bords grisâtres. Les élytres sont mélangées de noir & de gris roussâtre. La pièce triangulaire qui se trouve à la base latérale des élytres est grisâtre. Tout le dessous du corps est noir, mais couvert d'une ponssière argentée, brillante. Les pattes sont noires, avec les cuisses argentées.

Elle se trouve à Madagascar, d'où elle a été envoyée par M. Comerson.

79. CÉTOINE irrégulière.

CETONIA irregularis.

Cetonia brunnea, thorace maculis duabus oblongis, elytris maculis tribus irregularibus nigris. Ent. ou *hist. nat. des ins.* CÉTOINE. *Pl. 6. fig. 39.*

Elle est de la grandeur de la *Cétoine* versicolor. Les antennes sont noires. Le chaperon est arrondi. La tête est brune, sans taches. Le corcelet est lisse, brun, avec deux taches oblongues, très-noires. L'écusson est brun & triangulaire. Les élytres sont lisses, brunes, avec trois taches irrégulières, très-noires sur chaque, dont les deux postérieures sont souvent contiguës. Le dessous du corps est brun, avec le bord des anneaux de l'abdomen cendré. Les pattes sont noires.

Tout le brun de cette *Cétoine* approche un peu du rouge de laque.

Elle se trouve....

80. CÉTOINE funeste.

CETONIA funesta.

Cetonia glabra nigra, thorace elytrisque albo punctatis. FAB. *Sp. ins. app. pag. 497.—Mant. ins. tom. 1. pag. 31. n°. 62.*

Elle est de grandeur moyenne. La tête est noire, sans taches. Le chaperon est échancré. Le corcelet est glabre, lisse, obscur, avec cinq points blancs de chaque côté. L'écusson est noir, sans taches. Les élytres sont obscures, d'un noir obscur, avec quelques points blancs. Le dessous du corps est noir luisant.

Elle se trouve en Italie.

81. CÉTOINE velue.

CETONIA hirta.

Cetonia nigricans hirta, elytris pallido maculatis, thorace carinato. Ent. ou *hist. nat. des ins.* CÉTOINE. *Pl. 6. fig. 36. a. b. fig. 44.*

Cetonia hirta. FAB. *Syst. entom. p. 50. n°. 36. — Spec. ins. tom. 1. p. 59. n°. 50. — Mant. ins. tom. 1. p. 31. n°. 60.*

Scarabæus

Scarabæus hirtellus, *scutellatus, muticus hirtus testaceo nigricans, elytris pallido maculatis.* Lin. *Syst. nat. pag.* 556. *n°.* 69.

Scarabæus villosus albo, nigro, flavoque irregulariter variegatus. Geoff. *Inf. tom.* 1. *pag.* 81. *n°.* 17.

L'Arlequin velu. Geoff. *ibid.*

Scarabæus hirtus. Scop. *Entom. carn. n°.* 8.

Scarabæus hirtus. Poda. *Muf. græc. p.* 21.

Scarabæus hirtellus. Schrank. *Enum. inf. auft. n°.* 19.

Cetonia hirta. Laichart. *Inf.* 1. *p.* 51. *n°.* 3.

Scarabæus hirtellus. Vill. *Entom. tom.* 1. *p.* 31. *n°.* 50.

Scarabæus villosus. Fourc. *Entom. par. pars* 1. *p.* 9. *n°.* 17.

Voet. *Coleopt. tab.* 4. *fig.* 34.

Scarabæus squalidus *scutellatus muticus niger hirtus, thorace subcarinato.* Lin. *Syst. nat. p.* 556. *n°.* 68.

Scarabæus squalidus. Scop. *Entom. carn. n°.* 13?

Voet. *Coleopt. tab.* 4. *fig.* 33.

Elle eſt un peu plus grande que la *Cétoine* ſtictique. Les antennes ſont noires. Le chaperon eſt échancré. La tête eſt noire & couverte poſtérieurement de poils rouſsâtres. Le corcelet eſt noirâtre, marqué d'une ligne longitudinale, élevée & couverte de poils rouſsâtres. L'écuſſon eſt noirâtre & triangulaire. Les élytres ſont noirâtres, couvertes de poils rouſsâtres, avec quelques petites taches tranſverſales, blanchâtres. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirâtres, couverts de poils rouſsâtres.

Le *Scarabæus ſqualidus* de Linné ne diffère de celui-ci qu'en ce que les élytres ſont ſans taches.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur les fleurs.

82. Cétoine ſtictique.

Cetonia ſtictica.

Cetonia clypeo emarginato, nigra albo maculata, abdomine ſubtùs punctis albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cétoine. *Pl.* 7. *fig.* 57.

Cetonia ſtictica. Fab. *Syſt. ent. p.* 51. *n°.* 37. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 59. *no.* 51. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 31. *n°.* 61.

Scarabæus ſtictícus *ſcutellatus muticus niger glaber punctis albis ſparſis, abdomine ſubtùs punctis quaternis albis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 552. *n°.* 54.

Scarabæus nigro-cæruleſcens, maculis albis ſparſis, ordine macularum abdominalium longitudinali. Geoff. *Inf. tom.* 1. *p.* 79. *n°.* 14.

Le *Drap-mortuaire.* Geoff. *Ib.*

Scarabæus albo punctatus *ſcutellatus niger, corpore depreſſo.* Deg. *Mém. tom.* 4. *pag.* 301. *n°.* 29. *pl.* 10. *fig.* 22.

Scarabæus funeſtus. Scop. *Entom. carn. n°.* 7.

Scarabæus funeſtus. Poda. *Muf. græc. pag.* 20.

Scarabæus funeſtus *muticus niger; thorace punctorum alborum paribus tribus.* Schrank. *Enum. inf. auſt. n°.* 20.

Cetonia ſtictica. Laichart. *Entom.* 1. *pag.* 50. *no.* 2.

Scarabæus ſtictícus. Vill. *Entom. tom.* 1. *pag.* 25. *n°.* 39.

Scarabæus funerarius. Fourc. *Entom. par.* 1. *p.* 8. *n°.* 14.

Cetonia ſtictica. Fuesly. *Archiv. Coleopt. p.* 18. *n°.* 5. *tab.* 19. *b. fig.* 27.

Voet. *Coleopt. tab.* 4. *fig.* 32.

Elle eſt un peu plus petite que la *Cétoine* velue. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, ſans taches, & le chaperon eſt légèrement échancré. Le corcelet eſt noir, avec deux & quelquefois quatre rangées longitudinales de points blancs, très-petits: on voit, au milieu, une ligne longitudinale, peu élevée. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont noires & parſemées de points blancs. Le deſſous du corps eſt noir, légèrement velu, avec quatre points blancs au milieu de l'abdomen, une ſuite de points très-petits de chaque côté, & l'anus taché de blanc. On ne voit point dans l'un des deux ſexes les quatre points du milieu de l'abdomen. Les pattes ſont noires.

On la trouve dans preſque toute l'Europe ſur les fleurs, & ſur-tout ſur celle des Chardons.

83. Cétoine pointillée.

Cetonia punctulata.

Cetonia cinerea, elytris ſtriatis albo punctatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cétoine. *Pl.* 6. *fig.* 47.

Elle reſſemble pour la forme & la grandeur à la *Cétoine* ſtictique. Les antennes ſont noires. La tête eſt cendrée, & le chaperon eſt noir, preſque échancré. Le corcelet eſt liſſe, cendré, pointillé de blanc. L'écuſſon eſt cendré, triangulaire. Les élytres ſont ſtriées, cendrées, pointillées de blanc. Le deſſous du corps eſt cendré. Le ſternum eſt peu avancé. Les pattes ſont noires, très-légèrement couvertes de poils cendrés.

Elle se trouve sur les fleurs au Sénégal, d'où elle a été apportée par M. Geoffroy de Villeneuve.

84. Cétoine hémorrhoïdale.

Cetonia hæmorrhoïdalis.

Cetonia nigra, elytris viridibus, nitidis, thoracis margine anoque rufis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl.* 4. *fig.* 24. & *pl.* 11. *fig.* 24. *b.*

Cetonia hæmorrhoïdalis. Fab. *Syst. entom. app. p.* 819. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 59. *n°.* 48. — — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 31. *n°.* 58.

Scarabæus ruficollis *scutellatus nitidus, thorace podiceque rufo-fuscis, elytris viridi-auratis : apice puncto albo.* Deg. *Mém. tom.* 7. *p.* 642. *n°.* 43.

Cetonia hæmorrhoïdalis. Fuesly. *Coleopt. p.* 156. *n°.* 11. *tab.* 4. *fig.* 8.

Elle est presque de la grandeur de la *Cétoine* stictique, mais elle a une forme un peu plus alongée, & la partie postérieure du corps est un peu plus étroite. La tête est noire, & le chaperon est un peu échancré. Le corcelet est d'un rouge brun & noirâtre au milieu. L'écusson est noir, petit, triangulaire, & très-pointu. Les élytres sont d'un vert très-brillant, avec quelques stries enfoncées, d'un rouge brun. La pièce triangulaire de la base latérale des élytres est noire. Le dessous du corps est noir, mais l'extrémité de l'abdomen est rouge-brun. Les pattes sont noires. Le sternum est très-peu avancé.

Les élytres de cet insecte sont quelquefois d'un rouge cuivreux.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

85 Cétoine nitidule.

Cetonia nitidula.

Cetonia thorace nigro, lateribus brunneis, elytris viridibus albo-punctatis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl.* 6. *fig.* 46.

Elle ressemble beaucoup à la *Cétoine* hémorrhoïdale, mais elle est un peu plus petite. Les antennes sont noires. La tête est noire, pointillée, & le chaperon est à peine échancré. Le corcelet est finement pointillé, noir, luisant, avec les côtés bruns. L'écusson est noir, triangulaire, pointu. Les élytres sont vertes, brillantes, parsemées de points blancs : elles ont des stries disposées par paires, & formées par des points enfoncés. Le dessous du corps & les pattes sont d'un noir brun, mais l'abdomen est brun, avec une rangée de points blancs, très-petits, de chaque côté.

Elle se trouve au Sénégal, sur les fleurs, d'où elle a été apportée par M. Geoffroy de Villeneuve.

86 Cétoine hottentote.

Cetonia hottentota.

Cetonia atra glabra, elytris postice punctis duobus albis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl.* 7. *fig.* 55.

Cetonia hottentota. Fab. *Syst. ent. p.* 52. *n°.* 41. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 60. *n°.* 56. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 32. *no.* 69.

Elle est beaucoup plus petite & beaucoup plus étroite que la *Cétoine* hémorrhoïdale. Le chaperon est un peu avancé, presque recourbé. Le corcelet est arrondi. L'écusson est petit, triangulaire, pointu. Les élytres ont quelques lignes longitudinales enfoncées. Tout le corps est très-noir & luisant ; on apperçoit seulement quatre petits points blancs, deux à l'extrémité de chaque élytre, & deux petites taches rouges, brunes à la partie postérieure de l'abdomen. Le sternum n'est pas avancé.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

87. Cétoine ensanglantée.

Cetonia cruenta.

Cetonia atra glabra, thorace postice maculis duabus elytrisque vitta sanguineis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl.* 6. *fig.* 37. & *pl* 7. *fig.* 58.

Cetonia cruenta. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 32. *n°.* 69.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est un peu plus grande. Le chaperon est arrondi, presque recourbé. La tête est noire : elle a une élévation à la partie postérieure, au devant de laquelle on remarque un enfoncement. Le corcelet est arrondi, noir, avec deux taches d'un rouge de sang, sur le bord postérieur. L'écusson est noir, petit, triangulaire. Les élytres ont des lignes longitudinales, enfoncées ; elles sont noires, avec une large raie rouge sur chaque élytre, & plus souvent elles sont rouges, avec la suture noire : vers l'extrémité on apperçoit quatre petits points blancs. Le dessous du corps est noir, avec l'extrémité de l'abdomen d'un rouge brun. Le sternum n'est pas avancé.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

** *Mandibules membraneuses. Point de pièce triangulaire à la base latérale des élytres.*

88. Cétoine pulvérulente.

Cetonia pulverulenta.

Cetonia clypeo truncato reflexo, fusco-viridis, thorace elytrisque flavo pulverulentis. Ent. ou *hist. nat. des inf.* Cétoine. *Pl.* 10. *fig.* 95.

Elle a la forme de la Cétoine noble, mais elle est deux fois plus grande. Tout le corps en-dessus est d'un vert foncé, point du tout luisant, tout

couvert de petits points jaunes. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un vert foncé, un peu luiſant, avec des poils courts, d'un roux brun. Les antennes ſont teſtacées. Le chaperon eſt coupé antérieurement & un peu rebordé. Le corcelet eſt preſque arrondi & un peu crénelé ſur les côtés. L'écuſſon eſt triangulaire. Les élytres ſont liſſes. Les jambes antérieures ont trois dents latérales, & les autres, quelques petites épines très-courtes.

Elle ſe trouve . . .

89. Cétoine Hermite.

Cetonia Eremita.

Cetonia aneo-atra, thorace inæquali, ſcutello ſulco longitudinali. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cétoine *Pl. 3. fig. 17.*

Cetonia Eremita. Fab. *Syſt. Entom. pag. 45. n°. 12 — Sp. inſ. tom. 1. p. 53. n°. 15. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 28. n°. 23.*

Scarabæus Eremita *ſcutallatus muticus æneo-ater, thorace inæquali, ſcutello ſulco longitudinali.* Lin. *Syſt. nat. pag. 556. n°. 74.*

Scarabæus Coriatius *ſcutellatus, æneo-niger nitidus, corpore planiuſculo glabro, thorace ſuturis binis totidemque tuberculis.* Deg. *Mém. tom. 4. pag. 300. n°. 28. pl. 10. fig. 21.*

Roes. *Inſ. tom. 2. claſſ. 1. Scarab. terreſt. tab. 3. fig. 6.*

Scarabæus Eremita. Scop. *Entom. carn. n°. 15.*

Scarabæus Eremita. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°. 10.*

Voet. *Coleopt. tab. 3. fig. 21.*

Schaeff. *Icon. inſ. tab. 26. fig. 1.*

Scarabæus Eremita. Vill. *Entom. tom. 1. pag. 32. n°. 53.*

Elle eſt une ou deux fois plus grande que la Cétoine noble. Le chaperon eſt quarré, rebordé. Les antennes ſont noirâtres. La tête a une petite dent au-deſſus de l'inſertion des antennes. Le corcelet eſt inégal; il a une élévation tranſverſale à ſa partie antérieure, & deux élévations longitudinales ſur le dos. L'écuſſon eſt triangulaire. Les élytres ſont très-légèrement raboteuſes, ſurtout vers la ſuture. Tout le corps eſt d'un noir plus ou moins brun. Les jambes antérieures ont trois dents latérales; les autres ont quelques épines.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur les troncs d'arbres cariés. La larve vit dans les troncs des Saules, des Poiriers, & de quelques autres arbres.

90. Cétoine noble.

Cetonia nobilis.

Cetonia aurata, abdomine poſtico, albo punctato, elytris rugoſis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cétoine. *Pl. 3. fig. 1. a. b. c.*

Cetonia nobilis. Fab. *Syſt. Entom. pag. 43. n°. 5. — Sp. Inſ. tom. 1. pag. 51. n°. 6.*

Scarabæus nobilis *ſcutellatus muticus lævis auratus, abdomine poſtice albo punctato.* Lin. *Syſt. Nat. pag. 558. n°. 81. — Faun. ſuec. n°. 401.*

Scarabæus viridis nitens, thorace infrà æquali, non prominente. Geoff. *inſ. tom. 1. pag. 73. n°. 6.*

Le verdet. Geoff. *Ibid.*

Scarabæus viridulus *ſcutellatus aureo-viridis nitidus, elytris rugoſis, abdomine poſtice albedine maculato, pectore mutico.* Deg. *Mem. tom. 4. pag. 297. n°. 26.*

Scarabæus viridi-æneus, thorace ſulcato, elytris rugoſis. Uddm. Diſſ. 1.

Roes. *Inſ. tom. 2. claſſ. 1. Scarab. terreſt. tab. 3. fig. 1. — 5.*

Voet. *Coleopt. tab. 4. fig. 28 ?*

Schaeff. *Icon. inſ. tab. 66. fig. 5. tab. 202. fig. 4.*

Scarabæus nobilis. Scop. *Entom. Carn. n°. 18.*

Scarabæus nobilis. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°. 15.*

Scarabæus nobilis. Vill. *Entom. 1. pag. 34. n°. 56.*

Scarabæus nobilis. Fourc. *Entom. par. 1. p. 6. n°. 5.*

Elle eſt un peu plus petite que la Cétoine variable. Les antennes ſont noires. Le chaperon eſt avancé, rebordé, légèrement échancré. Tout le deſſus du corps eſt d'une couleur verte cuivreuſe, brillante. Le corcelet eſt finement pointillé & marqué d'une ligne longitudinale enfoncée. L'écuſſon eſt en cœur. Les élytres ſont un peu raboteuſes, plus courtes que l'abdomen, ſouvent ſans taches, & quelquefois avec des lignes tranſverſales, courtes blanchâtres. Le deſſous du corps eſt cuivreux, mais la poitrine & le deſſous du corcelet ſont couverts de poils courts, fins, rouſsâtres. La partie ſupérieure de l'extrémité de l'abdomen a pluſieurs petites taches blanchâtres. Les pattes ſont cuivreuſes.

Elle ſe trouve en Europe ſur les fleurs. La larve vit dans le bois.

91. Cétoine variable.

Cetonia variabilis.

Cetonia nigra, thorace utrinque puncto baseos elytrisque duobus flavis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine *Pl. 4. fig. 27.*

Cetonia variabilis. Fab. *Syst. Entom. pag. 44. n°. 6. — Sp. inf. tom. 1. pag. 51. n°. 7. — Mant. inf. tom. 1. pag. 27. n°. 11.*

Scarabæus variabilis *scutellatus muticus levis opacus ater, elytris albo punctatis.* Lin. *Syst. Nat. pag. 558. n°. 79. — Faun. suec. n°* 402.

Voet. *Coleopt. tab. 5. fig. 41. 42.*

Elle ressemble à la Cétoine noble pour la forme & la grandeur. Le chaperon est un peu échancré. Tout le corps est noir, mais on apperçoit quelquefois un ou deux points blancs de chaque côté du corcelet, & quatre sur chaque élytre. Le corcelet a une ligne longitudinale, à peine enfoncée. L'écusson est petit & en cœur. Les élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen. Le dessous du corps & les pattes sont noirs; on voit quelquefois des points blancs de chaque côté de l'abdomen. Le dessous du corps & les pattes sont noirs; on voit quelquefois des points blancs de chaque côté de l'abdomen.

Elle se trouve en Allemagne, en Suède, sur les Chênes.

La citation de Linné, & la plupart de celles de M. Fabricius sont fausses.

92. Cétoine fasciée.

Cetonia fasciata.

Cetonia nigra flavo tomentosa, elytris flavis fasciis tribus nigris interruptis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl. 9. fig. 84.*

Scarabæus fasciatus *scutellatus muticus niger tomentoso-flavus, elytris fasciis duabus luteis coadunatis.* Lin. *Syst. Nat. pag. 556. n°. 70. — Faun. suec. n°. 395.*

Trichius fasciatus *niger tomentoso-flavus, elytris fasciis tribus nigris abbreviatis.* Fab. *Syst. Entom. pag. 40. n°. 1. — Sp. inf. tom. 1. pag. 48. n°. 1. — Mant. inf. tom. 1. pag. 25. n°. 1.*

Scarabæus niger, hirsutie flavus, elytris luteis, fasciis tribus nigris interruptis. Geoff. *inf. tom. 1. pag. 80. n°. 16.*

La livrée d'Ancre. Geoff. *Ibid.*

Scarabæus fasciatus. Deg. *Mém. tom. 4. pag. 299. n°. 27 pl. 10. fig. 19.*

Acta nidros. 4. tab. 16. fig. 2.

Scarabæus fasciatus. Drury. *Illust. of inf. tom. 1. tab. 36. fig. 2.*

Voet. *Coleopt. tab. 5. fig. 43.*

Schaeff. *Icon. tab. fig. 14.*

Scarabæus fasciatus. Scop. *Entom. carn. n°. 5.*

Poda. *Mus. Græc. pag. 20.*

Schrank. *Enum. inf. aust. n°. 16.*

Villers. *Entom. tom. 1. pag. 31. n°. 51.*

Fourc. *Entom. par. 1. p. 9. n°. 16.*

Les antennes sont d'un brun noir. Le chaperon est rebordé, presque échancré. La tête & le corcelet sont noirs, & couverts de poils serrés, roussâtres. L'écusson est noir triangulaire, légèrement couvert de poils roussâtres. Les élytres sont d'un jaune pâle, avec les rebords noirs, & trois taches sur chaque, noires, dont l'une à la base, l'autre à l'extrémité, & la troisième, placée au milieu, forme une bande interrompue. Le dessous du corps est noir, mais la poitrine & le dessous du corcelet sont couverts de poils roussâtres. L'extrémité de l'abdomen est jaune, avec une grande tache noire. Les pattes sont noires légèrement velues.

Elle se trouve dans presque toute l'Europe sur les fleurs.

93. Cétoine cordonnée.

Cetonia succincta.

Cetonia nigra cinereo-tomentosa, elytris glabris nigris fasciis duabus flavis.

Trichius succinctus. Fab. *Mant. inf. tom. 1. pag. 25. no. 2.*

Scarabæus succinctus *phytophagus, depresso-subangulatus, flavo-lanuginosus, elytris nigris griseo-bifasciatis. Pall. inf. sib. tab. A. fig. 19.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est un peu plus petite. La tête est noire avec le chaperon arrondi. Le corcelet est noir & couvert d'un duvet cendré. Les élytres sont glabres, noires, avec deux bandes jaunes. L'abdomen est noir & couvert d'un duvet cendré.

Elle se trouve en Allemagne & dans la Russie méridionale.

94. Cétoine bident.

Cetonia bidens.

Cetonia capite thoraceque viridi-æneis pilosis, elytris glabris testaceis viridi-nitentibus. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl. 10. fig. 87.*

Trichius bidens *capite thoraceque viridi-æneis*

piloſis, elytris teſtaceis viridi-nitentibus. FAB. *Syſt. Entom. pag.* 40. *n°.* 3. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 48. *n°.* 3. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 26. *n°.* 5.

Elle reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la Cétoine verdelette. La tête, le corcelet & le corps en-deſſous ſont d'une belle couleur verte, un peu cuivreuſe, & couverts de poils très-fins. Le chaperon eſt échancré. La tête & le corcelet ſont liſſes, pointillés, finement chagrinés L'écuſſon eſt vert & triangulaire. Les élytres ſont glabres, teſtacées, & elles brillent d'une couleur verte; elles ſont plus courtes que l'abdomen, & elles ont quelques élévations longitudinales. Il y a de chaque côté de la partie poſtérieure de l'abdomen, une petite tache oblongue blanchâtre. Les pattes ſont vertes cuivreuſes, un peu velues.

Elle ſe trouve en Amérique.

95. CÉTOINE verdelette.

CETONIA viridula.

Cetonia viridis, pubeſcens, ano albo bimaculato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl. 9. fig. 86.*

Trichius viridulus *viridis pubeſcens, ano albo bimaculato.* FAB. *Syſt. Ent. app. pag.* 810.—*Sp. inſ. tom* 1 *pag.* 49. *n°.* 6. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 26. *n°.* 8.

Elle reſſemble à la Cétoine faſciée, mais elle eſt un peu plus petite. Tout le corps eſt vert, couvert d'un leger duvet griſâtre. Le chaperon eſt échancré. Les antennes & les antennules ſont d'un brun ferrugineux. La tête & le corcelet ſont pointillés. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont plus courtes que l'abdomen : elles ont quelques lignes élevées, & deux points blancs vers le bord extérieur, & une autre ſur la future. La poitrine eſt couverte de poils griſâtres. L'abomen eſt blanc, avec une raie formée de poils blancs, de chaque côté. L'extrémité a deux taches blanches, oblongues.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

96. CÉTOINE lunulée.

CETONIA lunulata.

Cetonia glabra cyanea, elytris lunulis duabus lateralibus albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE *Pl.* 10. *fig.* 88.

Trichius lunulatus *glaber cyaneus elytris lunulis duabus albis.* FAB. *Syſt. Entom. pag.* 41. *n°.* 5. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 49. *n°.* 5. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 26. *n°.* 7.

Elle reſſemble entièrement à la Cétoine verdelette. Les antennes ſont noires. Le chaperon eſt échancré. Tout le corps eſt d'une couleur bleue luiſante; les élytres ſeules ont deux petites taches blanches, en croiſſant, ſur leurs bords extérieurs. Les yeux ſont bruns. Le corcelet eſt pointillé. Les élytres ſont courtes, & ont quelques lignes longitudinales, peu élevées. Le deſſous du corps eſt bleu. La poitrine & le deſſous du corcelet ont quelques poils rouſsâtres : on voit deux taches oblongues, blanches à l'extrémité de l'abdomen. Les pattes ſont bleues.

Elle ſe trouve dans la Caroline.

97 CÉTOINE pareſſeuſe.

CETONIA pigra.

Cetonia capite thoraceque æneis villoſis, elytris teſtaceis albo maculatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl. 7. fig.* 54.

Trichius piger capite thoraceque æneis villoſis, elytris teſtaceis albo maculatis. FAB. *Syſt. Etom. pag.* 41. *n°.* 6. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 49. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom, pag.* 26. *n°.* 9.

Elle reſſemble à la Cétoine faſciée, mais elle eſt un peu plus petite. La tête eſt bronzée, pointillée & couverte de poils courts, rouſsâtres. Le chaperon eſt échancré. Le corcelet eſt bronzé, pointillé, couvert de poils courts, rouſsâtres, & preſque bordé de gris. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, noir & couvert de poils rouſsâtres. Les élytres ſont d'un brun clair, avec deux taches tranſverſales blanches, placées vers le bord extérieur. L'abdomen a deux taches blanches oblongues, à ſon extrémité. Les pattes ſont d'un noir un peu bronzé,

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, dans la Caroline, le Maryland.

98. CÉTOINE delta.

CETONIA delta.

Cetonia nigra, thorace triangulo flavo, elytris teſtaceis fuſco punctatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CETOINE *pl.* 11. *fig.* 107.

Trichius Delta *thorace nigro, triangulo albo, elytris teſtaceis, punctо fuſco.* FAB. *Syſt. Entom. pag.* 41. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 49. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 26. *n°.* 10.

Scarabæus Delta *ſcutellatus, muticus, flavus, thorace atro, triangulo flavo, elytris teſtaceo-rufis, nigro trimaculatis.* FORST. *Cent. inſ. pag.* 7.

Scarabæus Delta DRURY. *Illuſt. of inſ. tom.* 2. *tab.* 30. *fig.* 12.

Elle eſt de la grandeur de la Cétoine pareſſeuſe. Les antennes ſont brunes. Le chaperon eſt échancré, noir, avec le bord brun. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec un peu du bord

& une ligne triangulaire au milieu, jaunâtres. L'écusson est noir. Les élytres sont d'un jaune testacé, avec deux ou trois points noirs. Le dessous du corps est noir & couvert d'une poussière écailleuse, grise. Les cuisses sont d'un brun ferrugineux, avec les jambes & les tarses noirs.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, la Virginie, le Maryland.

99. CÉTOINE hémiptère.

CETONIA hemiptera.

Cetonia nigra, elytris abbreviatis, thorace squamoso rugis duabus longitudinalibus. Ent. ou hist. nat. des inf. CETOINE. *Pl. 9. fig. 83. & pl. 11. fig. 103. a.*

Scarabæus hemipterus *scutellatus muticus, thorace tomentoso rugis duabus longitudinalibus marginato, elytris abbreviatis.* LIN. *Syst. Nat. p. 555. n°. 63.*

Trichius hemipterus. FAB. SYST. *Entom. p. 41. n°. 4.—Spec. inf. tom. 1. pag. 48. n°. 4. — Mant. inf. tom. 1. pag. 26. n°. 6.*

Scarabæus ater depressus & squamosus, maculis albis variegatus, elytris abdomine brevioribus, fœmina aculeo ani. GEOFF. *inf. tom. 1. pag. 78. n°. 12.*

Le Scarabé à tarière. GEOFF. *Ibid.*

Scarabæus hemipterus. SCOP. *Entom. carn. n°. 28.*

Scarabæus hemipterus. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°. 22.*

Scarabæus hemipterus. LAICHART. *Inf. tom. 1. pag. 46. n°. 2.*

BERGSTR. Nomencl. 1. tab. 11. fig. 7.

SCHAEFF. Icon. inf. tab. 46. fig. 10. 11.

VOET. Coleopt. tab. 10. fig. 88. 89. 90.

Scarabæus hemipterus. FOURC. *Entom. par. 1. pag. 8. n°. 12.*

Scarabæus hemipterus. VILL. *Entom. 1. pag. 29. n°. 45.*

Les antennes sont d'un brun noir. La tête est chagrinée, & le chaperon légèrement échancré. Le corcelet est chagriné, rebordé, marqué de deux lignes longitudinales, élevées. L'écusson est petit, triangulaire, alongé, pointu. Les élytres sont beaucoup plus courtes que l'abdomen. Tout le corps est noir, rarement brun, plus ou moins couvert de petites écailles imbriquées, grises. L'abdomen de la femelle est terminé par une tarière assez longue, pointue, doublement dentée à sa partie supérieure. Les jambes antérieures ont cinq dentelures latérales.

On la trouve dans une grande partie de l'Europe, sur les fleurs. La femelle fréquente les bois cariés pour y déposer ses œufs. C'est dans ces bois que vit la larve.

100. CÉTOINE rayée.

CETONIA lineata.

Cetonia pubescens, thorace nigro, margine lineolisque duabus flavis, elytris testaceis, sutura flava. Ent. ou hist. des inf. CÉTOINE. *Pl. 7. fig. 63.*

Trichius lineatus *pubescens, thorace fulvo nigro lineato, elytris testaceis, sutura fulva.* FAB. *Syst. Entom. app. pag. 820. — Spec. inf. tom. 1. pag. 49. n°. 9. — Mant. inf. tom. 1. pag. 26. n°. 11.*

Scarabæus quadratus *scutellatus hirsutus, thorace nigro flavo marginato, elytris abbreviatis fulvis intùs margine flavo, corpore subtùs villis albidis :* DEG. *Mem. inf. tom. 7. pag. 645. n°. 48 pl. 48. fig. 10. 11.*

VOET. *Coleopt. tab. 10. fig. 83.*

Elle ressemble un peu à la Cétoine Delta. La tête est noire, couverte de poils roussâtres. Le chaperon est arrondi, rebordé. Le corcelet est presque quarré, un peu convexe, noir, avec le bord tout autour & deux lignes au milieu, jaunes formées par des poils très-courts. L'écusson est noir & couvert d'une poussière jaune. Les élytres, sont testacées avec la suture & le bord postérieur jaunes. Les pattes sont brunes. Le dessous du corcelet & la poitrine sont couverts de poils cendrés, assez serrés. L'abdomen est couvert d'un duvet gris-jaune. La partie postérieure de l'abdomen est jaune.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

101. CÉTOINE nigripède.

CETONIA nigripes.

Cetonia nigra, elytris testaceis, apice abdomineque postice flavis. Ent. ou hist. nat. des inf. CÉTOINE. *Pl. 9. fig. 85.*

Trichius nigripes *hirtus fuscus, elytris subtestaceis.* FAB. *Spec. inf. tom. 1. pag. 49. n°. 10. — Mant. inf. tom. 1. pag. 26. n°. 12.*

Scarabæus stigma *scutellatus hirsutissimus, capite thorace que nigris, elytris abbreviatis obscurè testaceis : apice macula flava, podice flavo villoso.* DEG. *Mem. inf. tom. 1. pag. 645. n° 47. pl. 48. fig. 9.*

Elle ressemble entièrement à la Cétoine rayée dont elle n'est peut-être qu'une variété. La tête

est noire, & le chaperon est arrondi & rebordé. Le corcelet est presque quarré, tout noir & glabre. L'écusson est noir. Les élytres sont testacées, avec le bord postérieur jaune. La poitrine est noire & couverte de poils cendrés. L'abdomen est pubescent, jaunâtre, avec la partie postérieure jaune. Les pattes diffèrent de celles de la précédente en ce qu'elles sont noires ou d'un brun noir.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

102. Cétoine crassipède.

Cetonia crassipes.

Cetonia suprà glabra cinereo maculata, capite thoraceque nigris, elytris piceis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl.* 7. *fig.* 62.

Trichius maculatus *suprà glaber cinereo maculatus, capite thoraceque nigris, elytris piceis.* Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 4, *n°.* 11. — *Mant. inf. t.* 1. *p.* 26. *n°.* 13.

Scarabæus obscurè purpureus *scutellatus villosus, thorace nigro elytrisque obscurè purpureis : maculis albis sparsis, abdomine subtùs albo.* Deg. *Mem. tom.* 7. *pag.* 646. n°. 49. *tab.* 48. *fig.* 12.

Elle ressemble un peu à la Cétoine rayée. La tête est noire & légèrement couverte de poils roussâtres. Le chaperon est un peu échancré. Le corcelet est noir, légèrement velu, avec une très-petite bordure & deux petits points gris, formés par des poils courts. L'écusson est petit, triangulaire, alongé, noir & couvert d'une poussière grise. Les élytres sont brunes, avec quelques petites taches formées par une poussière grise. Le dessous du corcelet & l'abdomen sont noirs & couverts de poils cendrés. L'abdomen est entièrement couvert d'une poussière jaune. Les pattes sont d'un brun noir : les postérieures sont assez grosses, surtout les jambes qui paroissent comme tronquées à leur extrémité.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

103. Cétoine, cannelée.

Cetonia canaliculata.

Cetonia brunnea thorace canaliculato, elytris abbreviatis substriatis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl.* 10. *fig.* 89. *a. b.*

Elle ressemble beaucoup à la Cétoine hémiptère. Tout le corps est d'un brun marron, plus ou moins couvert de petites écailles ferrugineuses, imbriquées. La tête est penchée. Le corcelet a un sillon large, longitudinal, au milieu. L'écusson est triangulaire. Les élytres sont beaucoup plus courtes que l'abdomen & presque striées. L'abdomen est couvert d'écailles ferrugineuses, imbriquées. Les jambes antérieures ont trois épines latérales, assez distantes.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

* * * *Mandibules cornées. Point de pièce triangulaire à la base latérale des élytres.*

104. Cétoine fulminante.

Cetonia ignita.

Cetonia aurata nitidissima, abdomine villoso ; elytris substriatis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl.* 10. *fig.* 96.

Scarabæus Chamæleon. Voet. *Coleopt. tab.* 21. *fig.* 139.

Scarabæus Chamæleon. Jablonsk. *Coleopt.* 2. *tab.* 17. *fig.* 2.

Elle est une fois plus grande que la Cétoine noble. Le dessus du corps est glabre & d'une couleur de cuivre doré, très-brillante : le dessous brille de la même couleur, mais il est couvert de poils roux. Le chaperon est arrondi. La tête est pointillée. Le corcelet est lisse, très-finement pointillé. L'écusson est arrondi postérieurement. Les élytres ont des stries pointillées. Les cuisses sont cuivreuses, un peu testacées ; les jambes sont cuivreuses, un peu verdâtres, & les tarses sont bleuâtres. Les pattes postérieures sont assez grosses. Le sternum est très-peu avancé, & il a une ligne longitudinale enfoncée, au milieu.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

105. Cétoine glabre.

Cetonia glabrata.

Cetonia testacea nitida, thorace maculis duabus nigro-æneis, sterno porrecto obtuso. Ent. ou hist. nat. des inf. Cétoine. *Pl.* 9. *fig.* 80.

Melolontha glabrata *testacea nitida, sterno antice porrecto, obtuso.* Fab. *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 34. *n°.* 9. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 20. *n°.* 17.

Elle ressemble pour la forme & la grandeur, au Hanneton laineux. Le chaperon est échancré. La tête est jaunâtre, avec deux taches d'un vert noirâtre. Le corcelet est jaunâtre, avec deux grandes taches presque quatrées, d'un vert noirâtre, & un point de la même couleur, de chaque côté. L'écusson est jaunâtre, triangulaire, avec un peu de vert noirâtre sur les bords latéraux. Les élytres sont jaunâtres, lisses, sans points & sans stries. Le dessous du corps est d'une couleur verte foncée, un peu bronzée & brillante, avec un peu de jaunâtre vers l'origine des pattes. Le sternum est

avancé, obtus, avec un peu de jaunâtre à ſon extrémité. Les pattes ſont bronzées, brillantes, avec un peu de jaune teſtacé aux cuiſſes.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

106. CÉTOINE. bicolor.

CETONIA bicolor.

Cetonia clypeo rotundato, viridi-ænea nitida, elytris brunneis ſulcatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl.* 11. *fig.* 109.

Elle eſt de la grandeur de la Cétoine dorée. Les antennes ſont brunes. Le chaperon eſt arrondi. La tête, le corcelet & l'écuſſon ſont d'un vert foncé très-luiſant. Les élytres ſont ſillonnées & brunes. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un vert foncé, très-luiſant. Le ſternum eſt très-avancé. Les jambes antérieures ont trois dents latérales.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

107. CÉTOINE émérite.

CETONIA emerita.

Cetonia viridis nitens ſuprà viridi-cuprea, elytris ſtriatis, ſterno porrecto. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CETOINE. *Pl.* 11. *fig.* 98.

Elle eſt un peu plus grande que la Cétoine Chryſis. Les antennes ſont d'un noir un peu bronzé. Le chaperon eſt arrondi, légèrement échancré. Tout le corps eſt glabre, brillant, d'un vert cuivreux en deſſus, & d'un beau vert en deſſous. La tête & le corcelet ſont fortement pointillés. L'écuſſon eſt petit & en cœur. Les élytres ſont pointillées, ſtriées, & chaque ſtrie a une ſuite de points enfoncés. Le ſternum eſt avancé & pointu. Les jambes antérieures ont trois dents latérales à peine marquées.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

108 CÉTOINE maſſue.

CETONIA clavata.

Cetonia viridi-cuprea, elytris teſtaceis, ſterno porrecto elevato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl.* 8. *fig.* 63.

Elle reſſemble beaucoup à la Cétoine ſplendide, mais elle eſt un peu plus grande. Le chaperon eſt arrondi. La tête eſt liſſe & d'un vert plus ou moins cuivreux. Le corcelet eſt convexe, un peu échancré poſtérieurement à l'inſertion de l'écuſſon, d'un vert plus ou moins cuivreux. L'écuſſon eſt preſque de la longueur de la moitié des élytres; il eſt triangulaire, & de la couleur de la tête & du corcelet. Les élytres ſont liſſes, convexes & teſtacées. Tout le deſſous du corps eſt d'une belle couleur de cuivre. Le ſternum eſt très-avancé; il eſt obtus & preſqu'en maſſe à ſon extrémité.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

109. CÉTOINE convexe.

CETONIA convexa.

Cetonia corpore viridi-glabro, clypeo rotundato, ſcutello magno triangulo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl.* 6. *fig.* 48.

VOET. *Coleop. tab.* 8. *fig.* 66.

Elle reſſemble beaucoup à la Cétoine émeraude. Les antennes ſont obſcures. Le chaperon eſt arrondi. Tout le corps eſt vert & luiſant, convexe & liſſe en deſſus. L'écuſſon eſt grand, triangulaire, un peu plus court que la moitié des élytres. Les élytres ſont un peu plus courtes que l'adomen. Le ſternum eſt avancé & recourbé. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve dans la nouvelle Yorck, en Penſylvanie, à Saint-Domingue.

110. CÉTOINE émeraude.

CETONIA ſmaragdula.

Cetonia ferrugineo flaveſcens, elytris vireſcentibus ſterno cornuto. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl.* 10. *fig.* 90.

Cetonia ſmaragdula FAB. *Syſt. Entom. pag.* 45. *n°.* 11. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 53. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 28. *n°.* 22.

Scarabæus virens. DRURY. *Illuſt. of inſ. tom.* 2. *tab.* 3. *fig.* 3.

Elle reſſemble beaucoup à la Cétoine convexe. Le chaperon eſt arrondi. La tête & le corcelet ſont d'un jaune obſcur, preſque teſtacé. L'écuſſon eſt grand, triangulaire, de la couleur du corcelet. Les élytres ſont d'un vert pâle: elles ont des ſtries régulières, peu marquées. Le deſſus du corps eſt jaunâtre obſcur. L'abdomen eſt obſcur, avec une petite tache teſtacée au millieu de chaque anneau. Les pattes ſont teſtacées, avec les tarſes noirâtres. Les jambes ont quelques petits points enfoncés, noirs. Le ſternum eſt avancé & un peu recourbé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

111. CÉTOINE quadritayée.

CETONIA quadrivittata.

Cetonia nigra thorace undique flavo marginato, elytris vittis quatuor flavis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CÉTOINE. *Pl.* 7 *fig.* 65.

Scarabæus cinctus. DRURY. *Illust. of inſ. tom.* 3. *tab.* 44. *fig.* 4.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la

à la Cétoine ſplendide. Elle eſt noire & luiſante. Le chaperon eſt arrondi. La tête eſt liſſe. Le corcelet eſt convexe, noir, avec un large bord jaune tout autour, ſur lequel on remarque de chaque côté un petit point noir. L'écuſſon eſt triangulaire, preſque de la longueur de la moitié des élytres. Les élytres ſont convexes, & on y remarque, ſur chaque deux raies longitudinales, jaunes, qui ſe réuniſſent ſur le bord poſtérieur. L'extrémité de l'abdomen eſt quelquefois d'un brun noir. Le ſternum eſt très-avancé, un peu recourbé, obtus & preſque en maſſe.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionalle, le Bréſil.

112 CÉTOINE tétradactyle.

CETONIA tetradactila,

Cetonia atra, ſcutello elytris dimidio breviore, pedibus triunguiculatis, pollice fixo. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* CÉTOINE. *Pl. 2. fig. 8. & pl. 7. fig. 53.*

Cetonia tetradactila. FAB. *Syſt. Entom. pag. 49. n°. 29. — Spec. inſ. tom. 1. pag. 58. n°. 41. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 30. n°. 51.*

Scarabæus tetradactilus *ſcutellatus muticus niger, pedibus triunguiculatis, pollice fixo.* LIN. *Syſt. Nat. Mant. p. 530.*

Scarabæus major niger. SLOANE. *Jam. tom. 2. pag. 237. fig. 2.*

Scarabæus tetradactilus. DRURY. *Illuſt. of inſ. tom. 1. tab. 33. fig. 7.*

Elle eſt plus grande que la Cétoine ſplendide. Tout le corps eſt noir, luiſant, très-convexe. Le chaperon eſt arrondi, la tête, le corcelet & les élytres ſont liſſes. L'écuſſon eſt grand, preſque de la longueur de la moitié des élytres. Le ſternum eſt avancé & recourbé. Les pattes ſont noires: le dernier article des tarſes eſt grand & terminé par quatre crochets.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à la Jamaïque.

113. CÉTOINE luiſante.

CETONIA lucida.

Cetonia viridis nitida, ſcutello magno triangulo, elytris lævibus. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* CÉTOINE *Pl. 7. fig. 64.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Cétoine ſplendide. Les antennes ſont noires. Tout le corps eſt d'un vert un peu foncé, brillant. Le chaperon eſt arrondi. Le corcelet & les élytres ſont liſſes, ſans points & ſans ſtries. L'écuſſon eſt très-grand & triangulaire. Le ſternum eſt avancé, obtus & recourbé. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les jambes antérieures ont trois petites dents latérales.

Elle ſe trouve à la Guadeloupe, & m'a été donnée par M. de Badier.

114. CÉTOINE ſplendide.

CETONIA ſplendida.

Cetonia viridis nitida, thoracis margine elytriſque teſtaceis. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* CÉTOINE. *Pl. 4. fig. 21.*

Cetonia ſplendida *cyanea, thoracis margine elytriſque teſtaceis* FAB. *Syſt. Entom. pag. 47. n°. 23. — Sp. inſ. tom. 1. pag. 56. n°. 31. — Mant. inſ tom. 1. p. 30. n°. 41.*

VOET. *Colcopt. tab. 8. fig. 62.*

Elle eſt un peu plus grande, plus ovale & plus convexe que la Cétoine Chryſis. Les antennes ſont noires. La tête eſt verte & le chaperon eſt arrondi. Le corcelet eſt liſſe, vert & brillant, avec les bords latéraux teſtacés. L'écuſſon eſt triangulaire, preſque de la longueur de la moitié des élytres. Les élytres ſont liſſes, teſtacées, avec un léger reflet vert. Le deſſous du corps & les pattes ſont glabres, verts, brillants. Le ſternum eſt avancé & recourbé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

115. CÉTOINE Chryſis.

CETONIA. Chryſis.

Cetonia ſcutello elytris dimidio breviore ſterno porrecto, corpore viridi. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* CÉTOINE. *Pl. 4. fig. 19. a. b. c.*

Cetonia Chryſis. FAB. *Syſt. Entom. pag. 44. n°. 8. — Spec. inſ. tom. 1 pag. 52. no. 10. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 28. n°. 15.*

Scarabæus Chryſis *ſcutellatus muticus, ſterno porrecto, ſcutello elytris dimidio breviore.* LIN. *Syſt. Nat. pag. 551. no. 49. — Mus. Lud. Ulric. pag. 21.*

Scarabæus ſcutello longiſſimo, corpore ovato convexo: ſuprà viridi nitente, infrà viridi-æneo, pectore porrecto. DEG. *Mem. tom. 4. pag. 319. n°. 12. pl. 19. fig. 4.*

GRONOV. *Zooph. p. 428. tab 15. fig. 8.*

SULZ. *Hiſt. inſ. tab. 1. fig. 10.*

VOET. *Colcopt. tab. 8. fig. 63. 64.*

Elle eſt un peu plus petite & plus étroite que la Cétoine luiſante. Les antennes ſont d'un noir bronzé. Le chaperon eſt arrondi. Tout le deſſus du corps eſt liſſe, vert, brillant, ſans taches. L'é-

cuſſon eſt triangulaire & preſque de la longueur de la moitié des élytres. Celles-ci ſont un peu plus courtes que l'abdomen. Le deſſous du corps eſt vert cuivreux, très-brillant. Les pattes ſont cuivreuſes. Le ſternum eſt très-avancé.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionnle, à Cayenne, à Surinam.

116. Cétoine brunipède.

Cetonia brunnipes.

Cetonia nigra nitida, thoracis lateribus, antennis pedibusque piceis. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* Cétoine *Pl. 6. fig. 50.*

Elle reſſemble un peu pour la forme & la grandeur à la Cétoine Chryſis. La tête eſt noire, avec la bouche & les antennes d'un brun ferrugineux. Le corcelet eſt liſſe, échancré antérieurement, noir, avec les bords latéraux d'un brun ferrugineux. L'écuſſon eſt noir, grand & triangulaire. Les élytres ſont noires, liſſes, luiſantes, un peu plus courtes que l'abdomen. Le deſſous du corps eſt brun. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux, avec les tarſes noirs. Le ſternum eſt avancé & obtus.

Elle ſe trouve . . . . . .

117 Cétoine linéole.

Cetonia lineola.

Cetonia nigra lineolâ flava, à capite ad ſcutellum ducta. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* Cétoine. *Pl. 5. fig. 28. a. b.*

Cetonia lineola. Fab. *Syſt. Entom. pag. 46. n°. 17. — Spec. inſ. tom. 1. pag. 55. n°. 22 — Mant. inſ. tom. 1. pag. 29. n°. 30.*

Scarabæus lineola *muticus niger, lineola flava à capite ad ſcutellum ducta.* Lin. *Syſt. nat. pag. 552. n°. 53.*

Scarabæus ſcutellatus niger nitidus flavo maculatus, capite thoraceque linea flava, thoracis margine flavo. Deg. *Mém. tom. 4. pag. 320. n°. 13. pl. 19. fig. 5.*

Roes. *Inſ. tom. 2. claſſ. 1. Scarab. terreſt. tab B. fig. 7.*

Voet. *Coleopt. tab. B. fig. 81.*

Cetonia ephippium. Pl. 11. fig. 106.

Cetona ephippium *nigra thoracis margine lineaque dorſali, elytris macula difformi ferrugineis.* Fab. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 29. n°. 31.*

Scarabæus Heſpera. Drury. *Illuſ. of inſ. tom. 3. tab. 44, fig. 3.*

Les antennes ſont noires. Le chaperon eſt arrondi. La tête eſt noire, avec une ligne longitudinale, jaune. Le corcelet eſt liſſe, noir, luiſant, avec une ligne longitudinale & les bords latéraux jaunes : il y a un point noir, oblong, ſur le jaune des bords. L'écuſſon eſt noir, liſſe, marqué d'une petite tache jaune. Les élytres ſont liſſes, noires, luiſantes, un peu plus courtes que l'abdomen, rarement ſans taches, & ſouvent avec deux points jaunes, plus ou moins grands, qui forment quelquefois, par leur réunion, une grande tache jaune. Le deſſous du corps eſt mélangé de noir & de jaune. L'abdomen eſt noir avec le bord des anneaux jaune, & quatre points de la même couleur à l'extrémité. Les pattes ſont noires; mais les cuiſſes ſont mélangées de jaune & de noir. Le ſternum eſt avancé, obtus & jaune.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam, au Bréſil.

118. Cétoine ſurinamoiſe.

Cetonia ſurinama.

Cetonia nigra thoracis lateribus abdomineſque ſegmentis flavis, ano maculis ſeptem flavis. Ent. ou *hiſt. nat. des inſ.* Cétoine. *Pl. 11. fi. 104.*

Scarabæus ſurinamus *muticus niger, thoracis inciſurarumque marginibus flavis, ſterno porrecto.* Lin. *Syſt. nat. pag. 552. n°. 50. — Amœnit. acad. tom. 6. pag. 391. n°. 3.*

Voet. *Coleopt. tab. 10. fig. 85.*

Elle reſſemble beaucoup à la Cétoine linéole, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, quelquefois marquée d'une ligne longitudinale, jaune. Le chaperon eſt arrondi. Le corcelet eſt noir, liſſe, luiſant, avec les rebords latéraux jaunes. L'écuſſon eſt noir, liſſe & triangulaire. Les élytres ſont liſſes, noires, ſans taches. Le deſſous du corps eſt noir, & mélangé de jaune. L'abdomen eſt noir, avec le bord & les anneaux jaunes & quatre taches jaunes ſur le dernier anneau, en deſſus, & trois en-deſſous. Les pattes ſont jaunes, avec les cuiſſes mélangées de jaune & de noir.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

119. Cétoine ſtriée.

Cetonia ſtriata.

Cetonia thorace nigro, marginibus flavis punctato nigro, elytris brunneis, ſtriatis. Ent. ou *hiſt. nat des inſ.* Cétoine. *Pl. 11. fig. 102.*

Elle reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la Cétoine linéole. Les antennes ſont d'un brun rougeâtre. Le chaperon eſt un peu échancré. La tête eſt liſſe, noire, avec une ligne longitudinale, jaune. Le corcelet eſt liſſe, noir, avec les bords latéraux jaunes, & un point noir ſur le jaune. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les

élytres sont brunes, striées, un peu plus courtes que l'abdomen. Le dessous du corps est mélangé de brun & de brun rougeâtre. Le sternum est avancé. Les pattes sont brunes & les cuisses sont d'un brun rougeâtre.

Elle se trouve à la Guadeloupe, & m'a été donnée par M. de Badier.

120. CÉTOINE quadriponctuée.

CETONIA quadripunctata.

Cetonia nigra ano bipunctato, pedibus rufis: tibiis posticis spinis annulatis. Ent. ou *hist. nat. des inf.* CÉTOINE. *Pl.* 10. *fig.* 93.

Cetonia quadripunctata FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 27. *n°.* 12.

Elle est un peu plus épaisse que la Cétoine surinamoise. Le chaperon est arrondi, un peu rebordé. Les antennes sont fauves. La tête & le corcelet sont noirs, lisses, pointillés. Le corcelet est échancré postérieurement à l'insertion de l'écusson. Celui-ci est noir & triangulaire. Les élytres sont noires, un peu striées. Le dessous du corps est d'un noir verdâtre, couvert d'un duvet gris. L'extrémité de l'abdomen est un peu brune, & marquée de deux taches grises placées à la partie postérieure. Le sternum est avancé & un peu recourbé. Les pattes sont testacées. Les tarses sont bruns.

Elle se trouve aux Indes orientales.
Du cabinet de feu M. Hunter.

121. CÉTOINE latérale.

CETONIA lateralis.

Cetonia viridis nitens, thorace maculis duabus testaceis, scutello magno triangulo. Ent. ou *hist. nat. des inf.* CÉTOINE. *Pl.* 3. *fig.* 13.

Elle ressemble à la Cétoine Chrysis, mais elle est une fois plus petite. Les antennes sont bronzées. Le chaperon est arrondi. Tout le corps est d'un vert herbacé, luisant. Le corcelet seul a de chaque côté une tache fauve, postérieure, assez grande. L'écusson est triangulaire & de la longueur de la moitié des élytres. Les élytres sont lisses & un peu plus courtes que l'abdomen. Les pattes sont d'un vert herbacé.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

122. CÉTOINE pustulée.

CETONIA pustulata.

Cetonia nigra nitida, elytris abbreviatis flavo maculatis. Ent. ou *hist. nat. des inf.* CÉTOINE. *Pl.* 3. *fig.* 15.

Elle ressemble un peu pour la forme & pour la grandeur au Hanneton floral. Les antennes sont noires. Le chaperon est légèrement bidenté. La tête & le corcelet sont noirs, sans taches. Le corcelet est échancré postérieurement, à l'insertion de l'écusson. L'écusson est noir. Les élytres sont courtes, noires, tachées de jaune fauve. Le dessous du corps & les pattes sont noirs. Les jambes sont assez grosses & comprimées.

Elle se trouve à la Guadeloupe, & m'a été donnée par M. de Badier.

CHALCIS, CHALCIS, genre d'insectes de la première section de l'Ordre des hyménoptères.

Ces insectes ont deux antennes coudées vers leur base; quatres ailes membraneuses, inégales; l'abdomen armé d'un aiguillon; les cuisses postérieures ordinairement grosses, munies de dentelures à leur partie interne.

Les Chalcis ont beaucoup de rapports avec les Cynips. Ils en diffèrent par les antennules presque en masse; par les antennes un peu plus renflées; par l'aiguillon caché dans l'abdomen; par le pédicule qui joint l'abdomen au corcelet, beaucoup plus alongé; enfin par les cuisses renflées.

Linné a placé ces insectes parmi les Sphex & parmi les Guêpes; M. Geoffroy, parmi les Guêpes: M. Fabricius les avoit placés parmi les Sphex, dans ses premiers ouvrages, & leur ayant ensuite reconnu des caractères propres & distincts, il en a établi un genre sous le nom de *Chalcis*.

Les antennes sont filiformes, beaucoup plus courtes que le corcelet, & composées de dix ou onze articles peu distincts. Le premier est alongé & presque cylindrique; le second est très-petit; les autres sont presque égaux entr'eux. Elles sont très-rapprochées à leur base, insérées au devant de la tête, & coudées à la jonction du premier avec le second articles.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, & d'une trompe courte, imperceptible, munie de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, arrondie, ciliée.

Les mandibules sont petites, arquées, simples, pointues.

La trompe est plus courte que les mandibules, & composée de trois pièces, dont deux latérales, semblables à des mâchoires, & une en dessous semblable à une lèvre inférieure. Ces pièces distinctes à leur sommet, sont réunies à leur base.

Les antennules sont filiformes. Les antérieures un peu plus longues que les postérieures, sont composées de cinq articles, dont le premier est très-petit, & les autres sont presque égaux entr'eux, le dernier est tronqué obliquement; elles ont leur insertion aux pièces latérales de la trompe. Les

postérieures sont composées de trois articles presque égaux ; elles ont leur insertion à la partie latérale de la pièce inférieure.

La tête est jointe au corcelet par un pédicule très-court. Les yeux sont ovales, peu saillans, placés à la partie latérale de la tête. On apperçoit à la partie supérieure trois petits yeux lisses, disposés en ligne courbe.

Le corcelet est un peu élevé, assez grand. L'abdomen est ovale & réuni au corcelet par un pédicule mince. L'anus est armé d'un aiguillon, ordinairement caché dans le ventre.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les cuisses postérieures, dans toutes les espèces connues, sont renflées, un peu comprimées, dentelées à leur partie inférieure. Les jambes de ces pattes sont arquées, creusées en gouttière à leur partie inférieure. Ainsi, lorsque l'insecte replie ses pattes, les dentelures des cuisses entrent dans la cannelure de la jambe. Ces cuisses sont unies au corps par une hanche très-grande.

On trouve l'insecte parfait sur différentes fleurs. Son vol est très-agile. La larve n'est point encore connue.

CHALCIS.

CHALCIS. FAB.

SPHEX. LIN. FAB.

VESPA. LIN. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES coudées presque en fuseau, courtes, rapprochées à leur base.

Bouche composée d'une lévre supérieure, de deux mandibules cornées; d'une trompe courte imperceptible, formée de trois pièces & de quatre antennules filiformes, obliquement tronquées: les antérieures composées de cinq, & les postérieures, de trois articles.

Abdomen joint au corcelet par un pédicule.

Aiguillon caché dans le ventre.

ESPECES.

1. CHALCIS velu.

Noir; bords des anneaux de l'abdomen velus, fauves; cuisses postérieures renflées, avec une taches jaune à la partie supérieure.

2. CHALCIS fispès.

Noir; pédicule de l'abdomen jaune; cuisses postérieures renflées, jaunes, avec une grande tache noire.

3. CHALCIS clavipède.

Noir; cuisses postérieures renflées, fauves.

4. CHALCIS prolongé.

Noir; abdomen prolongé pointu; cuisses postérieures renflées, avec une petite tache oblongue blanchâtre.

5. CHALCIS nain.

Noir; cuisses postérieures renflées, noires, avec l'extrémité jaune.

6. CHALCIS ponctué.

Jaune, avec des points noirs; abdomen conique; cuisses postérieures renflées, noires à la base & à l'extrémité.

7. CHALCIS podagre.

Noir; cuisses postérieures renflées, ferrugineuses, avec une tache à l'extrémité blanche.

8. CHALCIS timide.

Noir, luisant; cuisses postérieures renflées, noires, avec un point blanc à l'extrémité.

9. CHALCIS fascié.

Jaune; corcelet avec trois lignes; abdomen avec trois ou quatre bandes noires; cuisses postérieures renflées, tachées de noir.

10. CHALCIS maculé.

Jaune, taché de noir; bord des anneaux de l'abdomen ferrugineux; cuisses postérieures renflées, sans taches.

11. CHALCIS rufipède.

Noir, luisant; jambes & tarses fauves.

1. CHALCIS velu.

CHALCIS villosa.

Chalcis nigra, abdominis segmentis margine villosis fulvis femoribus posticis incrassatis, suprà flavis.

Il est presque une fois plus grand que le Chalcis fispès. Les antennes sont noires, avec le premier article jaune. La tête est noire & couverte de quelques poils fauves. Le corcelet est noir, bidenté postérieurement, couvert de quelques poils fauves, avec un point d'un jaune fauve, à la base des ailes supérieures. L'abdomen est ovale, noir, avec le bord des anneaux couvert de poils longs, fauves. Les ailes sont un peu fauves. Les quatres pattes antérieures sont noires, avec un peu de jaune aux jambes & à l'extrémité des cuisses. Les pattes postérieures sont beaucoup plus grandes. Les cuisses sont renflées, un peu comprimées, dentelées à leur base & leur partie inférieure, avec un peu de jaune à leur partie supérieure. Les jambes sont arquées, jaunes, avec le dessous noir.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, à l'isle de la Trinité.

2. CHALCIS fispès.

CHALCIS fispès.

Chalcis nigra, abdominis petiolo femoribusque posticis incrassatis flavis, FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 272. *n°.* 1.

Sphex fispes *atra, abdomine petiolato brevissimo, tibiis posticis clavatis denticulatis rufis.* LIN. *Syst. nat. p.* 943. *n°.* 13.—*Faun. suec. n°.* 1657.

Chrysis fispes *atra abdomine brevissimo, pedibus posticis clavatis denticulatis rufis.* FAB. *Syst. ent. pag.* 359. *n°.* 15.

Sphex fispes.. FAB. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 446. *n°.* 21.

Vespa femoribus posticis crassis, globosis, serratis, denticulo donatis, abdominis globosi petiolo tenui longo. GEOFF. *inf. tom.* 2. *pag.* 380. *n°.* 16.

La Guêpe déginguendée. GEOFF. *Ib.*

Sphex myrisex. SULZ. *Hist. inf. tab.* 27. *fig.* 1.

Chalcis fispès. Naturf. 24. *pag.* 54. *n°.* 18. *tab.* 2. *fig.* 22.

Sphex fispes. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 222. *n°.* 6.

Vespa dearticulata. FOURC. *ent. par. tom.* 2. *pag.* 437. *n°.* 16.

Il n'a guère plus de trois lignes de long. Les antennes sont noires, presque filiformes. La tête est noire avec deux points jaunes à la partie antérieure. Le corcelet est noir, presque bidenté postérieurement, avec un petit point jaune à l'origine des ailes supérieures. Le pédicule qui unit l'abdomen au corcelet est jaune, assez long, & cylindrique. L'abdomen est court, arrondi, entièrement noir. Les quatre pattes antérieures sont noires, avec la base des jambes & l'extrémité des cuisses jaunes. Les pattes postérieures sont noires, avec une grande tache jaune à la partie inférieure & postérieure des cuisses. Tous les tarses sont fauves, avec l'extrémité noirâtre. Les cuisses postérieures sont renflées & dentelées à leur partie inférieure.

Il se trouve au midi de l'Europe, & rarement aux environs de Paris.

3. CHALCIS. clavipède.

CHALCIS clavipes.

Chalcis atra, femoribus posticis incrassatis rufis. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 272. *n°.* 2.

Chalcis clavipès. Naturf. 24. *pag.* 56. *n°.* 19. *tab.* 2. *fig.* 23.

Il ressemble au précédent pour la forme & la grandeur. Il est noir & luisant. Les quatre jambes antérieures sont noires, avec l'extrémité des cuisses ferrugineuses. Les cuisses postérieures sont renflées, fauves, sans taches, dentelées à leur partie inférieure. Les jambes sont noires & arquées.

Il se trouve en Allemagne.

4. CHALCIS prolongé.

Chalcis producta.

Chalcis nigra, abdomine producto acuto, femoribus posticis macula oblonga alba.

Il est un peu plus petit que les précédens. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, chagrinés. L'abdomen est alongé & terminé en pointe. Les pattes sont noires, avec l'articulation des quatre pattes antérieures blanchâtre. Les pattes postérieures sont noires, avec un peu de blanc à la partie supérieure des cuisses & des jambes. Tous les tarses sont blanchâtres, avec le crochet qui les termine noir. Les cuisses postérieures sont renflées, un peu comprimées, dentelées à leur partie inférieure.

Il se trouve ....

Il m'a été donné par M. Geoffroy de Ville-Neuve. Je le crois de Cayenne ou des Indes orientales.

5. CHALCIS nain.

CHALCIS minuta.

Chalchis atra femoribus posticis incrassatis apice flavis. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 272. *n°.* 3.

Vespa minuta *atra geniculis pedum luteis femoribus posticis ovatis subtus muricatis.* LIN. *Syst. Nat. pag.* 952. *n°.* 28.

Vespa nigra femoribus, posticis globosis ferratis tibiis arcuatis, alarum basi genubusque flavis. GEOFF. *Inf. tom.* 2. *pag.* 380. *n°.* 15.

La Guêpe noire à cuisses postérieures fort grosses. GEOFF. *Ib.*

Vespa femoralis. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 437. *n°.* 15.

Il a environ deux lignes & demie de long. Les antennes sont noires, coudées, un peu en fuseau. Tout le corps est noir. Le corcelet est chagriné, presque bidenté postérieurement, avec un point jaune à la base des ailes supérieures. L'abdomen est ovale & luisant. Les quatre pattes antérieures sont noires, avec les genoux & les tarses jaunâtres. Les pattes postérieures sont noires, avec une tache jaune à l'extrémité des cuisses, à la base & à l'extrémité des jambes. Les cuisses sont renflées & dentées inférieurement.

Il se trouve dans toute la France, en Allemagne.

6. CHALCIS ponctué.

CHALCIS punctata.

Chalcis flava nigro punctata, femoribus posticis clavatis dentatis abdomine conico. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 272. *n°.* 4.

Sphex punctata. FAB. *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 446. *n°.* 22.

Le corcelet est jaune, avec des taches & des points noirs. L'abdomen est conique, jaune, noir à l'extrémité, séparé du corcelet par un léger pédicule. Les pattes sont jaunes. Les cuisses postérieures sont renflées, dentées à leur partie inférieure, jaunes, avec un point à la base & une autre à l'extrémité, noirs. Les ailes sont transparentes, sans taches.

Il se trouve en Europe.

7. CHALCIS podagre.

CHALCIS podagrica.

Chalcis nigra, femoribus incrassatis, ferratis ferrugineis, macula apicis alba. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 272. *n°.* 5.

Chalcis podagrica. Naturf. 24. *pag.* 57. *n°.* 20. *tab.* 2 *fig.* 24.

Il est de la grandeur du Chalcis nain. Les antennes sont courtes, assez grosses, filiformes, noires. La tête & le corcelet sont noirs, avec un point jaunâtre à la base des ailes supérieures. L'abdomen est court, un peu comprimé, noir, sans taches, joint au corcelet par un pédicule très-court. Les pattes sont blanchâtres avec les cuisses noires. Les postérieures sont allongées & ont les cuisses renflées, dentelées à leur partie inférieure, ferrugineuses, avec une tache blanchâtre, au-dessus & à l'extrémité. Les jambes sont arquées, blanches, avec le milieu noir.

Il se trouve à Tranquebar.

8. CHALCIS timide.

CHALCIS pusilla.

Chalcis atra nitida, femoribus posticis incrassatis puncto apicis albo. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 272. *n°.* 6.

Chalcis pusilla. Naturf. 24. *pag.* 57. *n°.* 21. *tab.* 2. *fig.* 25.

Il est un peu plus petit que les précédens. Tout le corps est noir, sans taches. Les pattes sont noires, avec les tarses blanchâtres, noirs à leur extrémité. Les cuisses postérieures sont renflées, dentelées, avec un point blanc vers l'extrémité.

Il se trouve en Allemagne.

9. CHALCIS fascié.

CHALCIS fasciata.

Chalcis flava, thorace lineis tribus, abdomine fasciis quatuor nigris, femoribus posticis clavatis nigro maculatis.

Il est de la grandeur du Chalcis nain, mais il a une forme plus allongée. Les antennes sont noires filiformes, avec le premier article jaune, cylindrique. La tête est jaune, sans taches. Les trois petits yeux lisses placés au sommet, sont noirâtres. Le corcelet est jaune, pointillé, avec trois raies longitudinales courtes, une autre petite transversale & un point à la partie postérieure noirs. L'abdomen est allongé, jaune, avec trois ou quatre bandes noires. Il est séparé du corcelet par un pédicule long, jaune. Les quatre pattes antérieures sont jaunes, sans taches. Les postérieures sont jaunes, avec les articulations noires, & un point noir au milieu des cuisses. Les cuisses sont

grosses, renflées, dentées à leur partie inférieure.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, à l'isle de la Trinité. Je l'ai reçu de M. de Badier.

10. Chalcis maculé.

Chalcis maculata.

Chalcis flava nigro maculata, abdominis segmentis basi ferrugineis, femoribus posticis clavatis immaculatis. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 273. *n°.* 7.

Il est petit. Les antennes sont courtes, cylindriques, noires, avec le premier article long, testacé. La tête est jaune, avec une ligne au milieu, & quatre points à la partie supérieure, noirs. Le corcelet est jaune, avec un point antérieurement, une ligne longitudinale sur le dos, & un point de chaque côté, noirs. L'abdomen est jaune, avec le bord des anneaux ferrugineux. Les pattes sont jaunes. Les cuisses postérieures sont renflées ovales, dentelées en-dessous, jaunes, sans taches, avec la base seulement tachée de noir.

Il se trouve à Cayenne.

11. Chalcis rufipède.

Chalcis rufipes.

Chalcis nigra nitida, tibiis plantisque rufis.

Il est un peu plus petit que le Chalcis nain. Tout le corps est noir, luisant, sans taches. La tête & le corcelet sont pointillés, moins luisans que le reste du corps. Le corcelet est terminé postérieurement par deux pointes assez avancées. Les quatre pattes postérieures sont d'un brun fauve, avec la partie renflée des cuisses noire. Les pattes postérieures sont noires, avec les tarses & l'extrémité des jambes d'un brun fauve. Les cuisses postérieures sont renflées.

Il se trouve en France, dans le Limousin, d'où il m'a été envoyé par M. l'Abbé Latreille.

Chaperon, *Clypeus.* Linnée & M. Fabricius ont donné le nom de *Clypeus* à la partie antérieure & supérieure de la tête des Scarabés, des Hannetons, des Cétoines, &c. à cause de sa forme. Dans presque tous les autres insectes, M. Fabricius désigne par ce mot la partie qui termine le front & qui se trouve au dessus de la bouche. On ne doit pas cependant confondre, comme a fait cet auteur, le *clypeus* ou chaperon avec la levre supérieure qui est une pièce mobile & plus avancée, tandis que le chaperon proprement dit, est fixe & fait partie de la tête. Presque tous les auteurs ont aussi désigné par ce mot, la partie supérieure du corcelet des Boucliers, des Cassides, &c. On sait que dans ces insectes, cette pièce s'avance sur la bouche, déborde souvent de tous les côtés, & forme une espèce de chapeau ou de bouclier.

Charanson. *Curculio.* Genre d'insectes de la troisième Section de l'Ordre des Coleopteres.

Les Charansons sont très-reconnoissables par leur tête plus ou moins allongée en forme de bec ou de trompe; par leurs antennes coudées, terminées en masse; par leur corps oblong; enfin par leurs tarses composés de quatres articles, dont le troisième est bilobé.

Ces insectes ont beaucoup de rapports avec les Attelabes, les Brentes, les Macrocéphales, les Rinomacers & les Brachyceres. Mais les antennes coudées doivent les faire distinguer au premier coup d'œil des différens insectes que nous venons de désigner, qui ont tous les antennes droites. De plus les tarses des Brachyceres sont simples, & ceux des Macrocéphales ont leur troisième article très-court à peine apparent. Les antennes simples, filiformes & presque sétacées des Rhinomacers, empêchent de confondre ce genre avec celui des Charansons.

Les antennes sont ordinairement plus courtes que le corcelet. Elles sont composées de onze articles, dont le premier est mince, long, un peu renflé à son extrémité; les autres sont grenus, les trois derniers forment une masse ovale, quelquefois pointue & rarement tronquée. Ces antennes forment un angle presque droit à la réunion du premier & du second articles. Elles sont insérées à la partie latérale de la trompe.

La tête est ordinairement arrondie, un peu enfoncée dans le corcelet. Elles se prolongent antérieurement, & forment une espèce de trompe plus ou moins longue, plus ou moins épaisse, lisse ou raboteuse, cylindrique ou cannelée à l'extrémité de laquelle la bouche est placée.

La bouche est composée de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une levre inférieure & de quatre antennules. La levre supérieure manque, & le chaperon est échancré, fortement cilié.

Les mandibules sont courtes, grosses, inégales, tranchantes.

Les mâchoires sont courtes, presque cornées, fortement ciliées à leur partie interne.

La levre inférieure est cornée, courte, presque figurée en cœur.

Les antennules antérieures sont courtes, presque sétacées, composées de trois articles qui diminuent

diminuent insensiblement de grosseur. Elles sont insérées à la partie supérieure des mâchoires. Les antennules sont plus courtes & composées de trois articles, qui diminuent aussi insensiblement de grosseur. Elles sont rapprochées à leur base, & insérées à la partie antérieure interne de la lèvre inférieure.

Les yeux sont arrondis & saillans, dans le plus grand nombre des espèces ; ils sont ovales & applatis dans les autres. Ils sont placés au bas de la trompe, à la partie latérale de la tête.

La forme du corcelet diffère beaucoup dans les diverses espèces. Il est arrondi ou cylindrique, lisse ou pointillé, simple ou tuberculé, carené, épineux.

Les élytres ont une forme ovale plus ou moins oblongue. Elles sont lisses ou striées, pointillées, simples ou tuberculées, épineuses. Elles sont très-dures, & embrassent une partie de l'abdomen. Elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées dans la plupart des espèces; elles sont réunies dans d'autres, & alors l'insecte n'a point d'ailes.

Les pattes sont de grandeur moyenne. Les antérieures sont quelquefois plus grosses & beaucoup plus longues que les autres. Les cuisses sont plus ou moins renflées, simples ou armées d'une dent plus ou moins forte. Les jambes sont rarement dentées, mais elles sont souvent crochues & pointues à leur extrémité. Les tarses sont composés de quatre articles. Les deux premiers sont triangulaires, garnis de brosses en-dessous ; le troisième est large, bilobé & garni de brosses en-dessous; le quatrième est mince, arqué & terminé par deux crochets.

Les Charansons sont des insectes si répandus & si connus par les dégâts qu'ils occasionnent, que leur histoire doit mériter une attention particulière, & ils composent une famille si nombreuse que pour ne pas les confondre, & pour en faciliter la connoissance, leur distribution exigeoit un ordre particulier & des divisions propres à constituer cet ordre. A l'exemple des différens auteurs, nous avons établi nos divisions d'après la forme de la trompe & des cuisses.

Les charansons, dans toutes les dimensions de leur échelle, embrassent une latitude assez étendue & s'élèvent à une grandeur assez remarquable : mais en général ce sont des insectes petits, sur-tout dans le nord de l'Europe, & c'est vers le midi, dans les Indes, qu'on trouve les plus grandes espèces : ce qui est assez général dans les insectes. Ils peuplent plusieurs climats différens & vivent sur un grand nombre de différentes plantes; mais ce sont plus particulièrement les climats chauds qu'ils habitent, & ce sont là les plantes les plus utiles qui sont le plus exposées à leurs ravages.

Semblables aux autres insectes, c'est dans leur premier état de larve qu'ils sont véritablement redoutables ; & c'est dans cet état qu'ils doivent exciter l'attention des économistes, pour chercher à les détruire. Le naturaliste ne trouve dans l'insecte parfait, qu'un animal qui exige trop peu de nourriture pour être nuisible, & dont le premier besoin, & le plus souvent le seul, est de perpétuer sa race. La plupart des charansons présentent avec une forme agréable, des couleurs très-variées, dont les nuances sont d'autant plus vives & brillantes, qu'elles sont dues à de petites écailles imbriquées, comme celles qui couvrent les ailes des Lépidoptères ; quelques espèces n'ont que des poils au lieu d'écailles ; d'autres ont la peau toute rase. Ils sont en général timides, & fuient la lumière autant que le bruit : pour peu qu'on les trouble ou qu'on les touche, ils manifestent bientôt par leur évasion, ou par leur chute & leur mort apparente, combien ils sont peu faits pour braver le danger qui les menace. Ils redoutent encore plus le froid que la lumière, & dès que l'hiver s'annonce, ils abandonnent les lieux trop à découverts, pour chercher des retraites plus chaudes. Les charansons aiment naturellement le repos, ils ont toujours de la peine à marcher. Très-rarement quelques espèces font usage de leurs ailes, la plupart sont apterès. Il y en a quelques-uns, ordinairement très-petits, qui ont le don de sauter assez loin & promptement, ce qu'ils exécutent par le débandement de leurs pattes postérieures, dont les cuisses sont renflées & très-grosses.

Les larves ont ordinairement des habitudes plus particulières, plus variées & plus dignes des regards de l'observateur, que les insectes parfaits, dont les habitudes sont presque toujours les mêmes. Les larves des Charansons présentent aussi bien des variétés remarquables dans le genre de leur nourriture & dans leur manière de vivre, toujours analogue à leur organisation. Les femelles qui connoissent les grains ou les plantes propres à la subsistance de leurs familles, ont soin de déposer leurs œufs de manière que la larve qui en sort, soit à portée des alimens qui lui conviennent. Ces larves ne diffèrent pas beaucoup entr'elles & ont une tête écailleuse garnie de dents, mais point de pattes : celles qui vivent sur les feuilles des plantes, sont couvertes d'une matière visqueuse, au moyen de laquelle elles peuvent s'y tenir fixées; d'autres ont tout au plus au-dessous du corps, des mamelons charnus garnis de glu, qui leur servent comme de pattes pour marcher. Parmi les larves des Charansons, les unes vivent dans l'intérieur du blé dont elles consument toute la substance farineuse, d'autres trouvent leur subsistance dans d'autres espèces de graines, telles que les Pois, les Lentilles, les Noisettes, les Féves, & autres légumes. Elles percent & rongent encore les tiges, les branches, les boutons & minent les feuilles des arbres. Pour se transformer, les unes se construisent

des coques faites d'une matière gomeuse ; & d'autres filent des coques de soie. Il y en a aussi qui entrent simplement dans la terre pour y changer de forme. Comme la plupart des ces larves sont très-connues, & ont été très-bien observées, nous renvoyons à l'article particulier des Charansons auxquels elles appartiennent, tous les détails aussi intéressans que variés, que leur histoire fournit, soit par rapport à leur habitation, soit par rapport à leur métamorphose.

De tous les Charansons, celui qui doit le plus nous occuper, c'est le plus commun & le plus redoutable pour nous, puisqu'il attaque la principale base de notre nourriture : c'est dans les grains de blé, que cette espèce établit son domicile pour en manger la substance farineuse. Ces insectes sont quelquefois en si grand nombre dans un monceau de blé, qu'ils gâtent tout, & ne laissent exactement que le son, c'est-à-dire l'enveloppe du grain. Une larve est toujours seule dans un grain de blé, c'est dans cette loge qu'elle prend son accroissement aux dépens de la farine dont elle se nourrit ; à mesure qu'elle mange, elle agrandit son logement, afin qu'il soit assez spacieux pour la contenir sous la forme de nymphe. Cette petite larve fort blanche, a la forme d'un vers alongé & mol, dont le corps est composé de neuf anneaux saillans & arrondis ; elle est longue à-peu-près d'une ligne, a une tête arrondie, jaune, écailleuse & munie des organes propres à ronger la substance du grain. Lorsque la larve a mangé toute la farine, & qu'elle est parvenue à sa grosseur, elle reste dans l'enveloppe du grain, où elle se métamorphose en nymphe, d'un blanc clair & transparent. On distingue sous son enveloppe, la trompe, les antennes qui sont ramenées en avant, & le reste de l'insecte. Dans cet état, le Charanson ne prend point de nourriture, il ne donne aucun signe de vie que par la partie inférieure de la nymphe, capable de quelques mouvemens quand on l'agite. Huit ou dix jours après cette première métamorphose, l'insecte rompt l'enveloppe qui le tenoit emmailloté, il perce la peau du grain, pour se pratiquer une ouverture, & sortir de sa prison : le Charanson paroît alors sous sa dernière forme. En général ce qui sert de nourriture aux insectes dans leur état de larve ou de chenille, ne leur convient plus dans leur état parfait. Il n'en est pas ainsi du Charanson : s'il faut en croire quelques naturalistes qui prétendent qu'à peine il est sorti de son état de nymphe, qu'il perce encore l'enveloppe des grains pour s'y loger de nouveau, & se nourrir de leur farine. Nous devons penser que le Charanson dans son état d'insecte parfait, ne se nourit de la farine du blé, que quant il ne trouve pas mieux, & que s'il paroît rechercher les tas de blé, c'est pour y déposer ses œufs. Les premières considérations peuvent n'être pas hazardées ; car en visitant des monceaux de blé ou de légumes attaqués par des Charansons, on trouve souvent l'insecte logé dans l'intérieur du grain : sa couleur noire n'annonce pas que le Charanson sort seulement de son enveloppe de nymphe, puisqu'il est couleur de paille dès qu'il vient de quitter son fourreau. Cependant il faut croire, sans doute, qu'il occasionne bien moins de dégât dans ce dernier état, que dans celui de larve.

Pendant long-temps, on a cru qu'un monceau de blé échauffé, ou des grains germés par l'humidité, engendroient des Charansons. Quelques naturalistes qui, sans doute, s'étoient peu appliqués a observer cette espèce d'insectes, ont assuré que le Charanson pondoit ses œufs sur les épis, lorsque le grain étoit encore en lait, & qu'il étoit transporté avec le blé dans les greniers. Des observations plus exactes ont détruit ces erreurs que l'ignorance avoit accréditées. Le Charanson n'est pas plutôt sorti de son enveloppe de nymphe, qu'il est en état de s'accoupler, comme la plupart des insectes, pour reproduire son espèce. Son accouplement est toujours relatif à un certain degré de chaleur, quand elle va au dixième ou douzième degré, elle suffit pour donner aux Charansons l'activité nécessaire pour cet acte reproductif des individus de leur espèce : quand la chaleur est au-dessous de huit ou neuf degrés, ces insectes n'ont pas assez de vigueur pour chercher à s'accoupler ; ils vivent dans un état de repos & même d'engourdissement, s'il fait froid, ils sont alors incapables de nuire. Suivant la saison & le pays, la ponte commence plutôt ou plus tard. On peut assigner le commencement de leur accouplement au retour du printemps, sur-tout dans les pays où cette saison est assez favorable pour que la chaleur aille jusqu'au dixième dégré. Le mois d'Avril sert d'époque à la ponte pour nos provinces méridionales, & elle s'y propage souvent jusqu'à la fin d'Août : ainsi le dégât des grains est beaucoup plus considérable dans ces provinces que dans celles du Nord. Tant qu'il fait chaud, ces insectes s'accouplent très-souvent, ils restent unis long-temps dans cet acte, on peut les balayer, les transporter sans qu'ils se désunissent. La femelle fait par conséquent sa ponte dans tous les mois où la chaleur est à un dégré convenable ; dès qu'il commence à faire froid le matin, elle cesse de pondre. Depuis le moment de l'accouplement, jusqu'à celui où l'insecte paroît sous la forme de Charanson, il s'écoule environ quarante ou quarante-cinq jours : on voit par-là qu'il y a dans une année, plusieurs générations de ces insectes, qui multiplient encore davantage dans les pays fort chauds. D'après une table très-curieuse, établie sur la multiplication des Charansons, il résulte qu'en ajoutant ensemble le nombre de chaque génération, on a la somme totale de six-mille-quarante-cinq Charansons provenans d'une seule paire pendant un été, c'est-à-dire, pendant cinq mois ; à dater du quinze Avril au quinze Septembre, où la liqueur se sou-

tient dans le Thermometre au-deſſus de quinze dégrés, & ne deſcend jamais guère plus bas dans nos provinces méridionales. On ne doit plus être étonné ſi des monceaux énormes de blé ſont ſi promptement dévorés. Dès que la femelle du Charanſon a été fécondée, elle s'enfonce dans des tas de blé, pour dépoſer & cacher ſes œufs immédiatement ſous la peau des grains : elle y fait une piqûre qui la tient un peu ſoulevée en cet endroit, & y forme une petite élévation peu ſenſible à la vérité. Ces trous ne ſont pas perpendiculaires à la ſurface des grains, mais obliques ou même parallèles, & bouchés d'une eſpèce de gluten de la couleur du blé. Il paroît, d'après des obſervations ſuivies, que ces inſectes commencent à enfoncer, entre la peau & la ſubſtance du grain, le petit dard caché ſous la partie inférieure de la trompe : 1°. parce que l'orifice du trou eſt viſiblement plus droit que ne ſeroit celui d'un pareil trou fait avec la trompe, plus groſſe que le trou ; 2°. parce que l'extrémité de la trompe eſt mouſſe & arrondie. La femelle ne met jamais qu'un œuf à chaque grain. Cet œuf ne tarde pas à éclore : au bout de quelques jours, il en ſort une petite larve qui ſe loge dans l'intérieur du grain, pour y prendre ſon accroiſſement, en rongeant la ſubſtance farineuſe. Une larve logée dans un grain, eſt parfaitement à l'abri des injures de l'air, parce que les excrémens qu'elle fait ſervent à fermer l'ouverture par où elle eſt entrée dans le grain : de ſorte qu'on a beau remuer le blé, elle n'eſt point incommodée des différentes ſecouſſes qu'elle éprouve.

C'eſt dans les tas de blé qu'on trouve ordinairement les Charanſons, à quelques pouces de profondeur, & non pas à la ſurface, à moins qu'on ne les ait troublés dans leur retraite, & qu'ils cherchent à s'enfuir : c'eſt-là qu'ils vivent, qu'ils s'accouplent aſſez communément, & que les femelles font leur ponte. En obſervant un monceau de blé, on ne peu guère connoître, en voyant les grains, quels ſont ceux qui ſont attaqués par ces inſectes, parce qu'ils rongent toujours au milieu du grain en épargnant l'enveloppe ; de ſorte que les grains dans leſquels ils ſont logés, ont la même forme, la même apparence, ils paroiſſent enfin auſſi gros, auſſi fermes que ceux qui ne ſont point attaqués. On peut connoître au poids, les grains dont l'intérieur a été rongé par les Charanſons. La marque la moins équivoque, c'eſt lorſqu'on jette pluſieures poignées de grains dans l'eau, ceux qui paroiſſent beaux & qui ſurnagent, annoncent qu'ils ont perdu une partie de leur ſubſtance farineuſe par les dégâts des Charanſons. Tant qu'il fait chaud, les Charanſons ne quittent point les tas de blé dont ils ſe ſont emparés, à moins qu'on ne les oblige à en déloger & à l'abandonner, en le remuant avec des pelles, ou en le paſſant au crible. Dès que les marinées commencent à devenir fraiches, toutes les Charanſons, jeunes & vieux, abandonnent les monceaux de blé qui ne ſont plus une retraite aſſez chaude pour eux : ils ſe retirent dans les fentes des murs, dans les gerçures des bois, des planchers ; on en trouve quelquefois derrière les tapiſſeries, ſous les cheminées, enfin par-tout où ils peuvent trouver une retraite aſſûrée qui les garantiſſe du froid qui les fait fuir des greniers. C'eſt à tort cependant qu'on a penſé que les Charanſons reſtent dans l'engourdiſſement pendant tout l'hiver, pour regagner au retour du printemps, les tas de blé qu'ils ont abandonné, & y recommencer leur ponte. Une règle générale & conſtante parmi les inſectes, c'eſt que ceux qui ſe ſont accouplés périſſent bientôt après, & qu'ils ne paſſent l'hiver que dans l'œuf, & dans l'état de larve. Il eſt ſans doute rare que ceux mêmes qui ne ſont pas épuiſés en rempliſſant le vœu de la nature, puiſſent braver la rigueur de la ſaiſon, & ne périſſent avant que le printemps arrive. Les Charanſons paroiſſent aimer les ténèbres & la tranquillité : dès qu'ils ſont au grand jour, ils fuyent pour ſe cacher ; ſi on en met ſous des verres, ils courent de tous côtés pour s'échapper, quand on y a mis quelques poignées de grains, ils cherchent tout de ſuite à s'y enfoncer. Quand on remue les monceaux de blé où ils ſe ſont retirés, ils les abandonnent pour chercher une retraite dans les fentes des murs, dans les gerçures des bois, où ils ne ſoient point inquiétés.

On a dû s'occuper, ſans doute, à trouver des moyens propres à détruire les Charanſons ; mais tous ces moyens ont eu juſqu'à préſent ſi peu de ſuccès, qu'on peut les regarder à-peu-près comme inutiles. La plupart conſiſtent dans des fumigations de décoctions compoſées d'herbes d'une odeur forte & déſagréable. Le réſultat de tous ces procédés a été de communiquer au blé une odeur fétide & dégoûtante, ſans nuire aux Charanſons, qui enfoncés dans les tas de grains, ne pouvoient point en être incommodés. L'expérience a prouvé d'ailleurs que les odeurs qui nous paroiſſent les plus déſagréables, n'occaſionnent ſur les Charanſons aucun effet nuiſible. Et quand même elles pourroient leur nuire, il eſt difficile qu'elles parviennent juſqu'à eux, lorſqu'ils ſont enfoncés dans un monceau de blé : ceux qui ſe trouveroient à la ſurface, s'enfonceroient tout de ſuite, ou abandonneroient le grenier, pour revenir quand la mauvaiſe odeur ſeroit diſſipée. L'odeur de l'huile eſſentielle de térébenthine ne paroît leur cauſer aucune ſouffrance. La fumée du ſoufre, ſi active pour rompre l'élaſticité de l'air, eſt ſans ſuccès pour ſuffoquer & faire mourir les Charanſons, qui n'ont pas beſoin pour reſpirer d'une auſſi grande quantité d'air que les grands animaux. Toutes ces fumigations ſont encore plus infructueuſes pour détruire les larves de ces inſectes. Ce ſont elles cependant qui font les plus grands dégâts ; renfermées dans le grain

dont elles rongent la substance farineuse, les odeurs ni la fumée n'arrivent jamais jusqu'à elles. Quelques économistes ont pensé que pour garantir le blé des Charansons, il suffiroit de le mettre dans des caves boisées, ou de le cribler en hiver. Mais en mettant le blé dans des caves, il seroit difficile de le préserver de l'humidité qui le feroit germer & pourrir; d'ailleurs les Charansons n'y seroient que plus tranquillement & plus sûrement pour commettre leurs ravages. Le criblage est très-inutile en hiver, parce que dès qu'il fait froid, les Charansons quittent les tas de blé; ce moyen est très-infructueux pour détacher les œufs qui sont si bien collés, & si adhérans au grain, qu'il est impossible de les en séparer en le criblant, ou en le remuant à la pelle. Des expériences ont constaté qu'une chaleur subite de dix-neuf dégrés est suffisante pour faire périr les Charansons sans les bruler; mais cette raréfaction subite de l'air, ne sauroit suffoquer ces insectes lorsqu'ils sont enfoncés dans un monceau de blé. On a observé qu'il falloit une chaleur de soixante à soixante dix degrés, pour faire mourir les Charansons dans l'étuve; mais cette chaleur excessive qui a aussi l'avantage de détruire les œufs & les larves renfermées dans le grain, est capable de trop dessécher le blé, même de le calciner, & ne préserve pas des insectes qui sont restés dans les greniers, & qui vont l'attaquer s'ils n'en ont pas d'autre. Comme les Charansons sont incapables de nuire pendant le froid, qu'ils cessent alors de manger & de multiplier, on a aussi pensé de substituer le froid à la chaleur. On a proposé en conséquence un ventilateur, dont l'effet seroit d'entretenir dans un grenier, un air assez froid, pour que ces insectes fussent réduits à ne faire aucunes des fonctions nécessaires pour conserver leur existence & multiplier. En continuant l'action de ce ventilateur pendant tout l'été, on pourroit obliger les Charansons à déloger, ou en les engourdissant, on les rendroit incapables de nuire. Cette méthode paroît d'autant plus efficace, qu'elle est relative à la manière de vivre de ces insectes. Nous n'indiquerons pas plusieurs autres moyens fondés sur des suppositions gratuites & fausses; mais nous ferons encore mention d'un procédé aussi simple que peu dispendieux, & qui mérite l'attention de ceux qui s'intéressent à la conservation des grains. Lorsqu'on s'apperçoit au retour du printemps, que les Charansons sont répandus dans les monceaux de blé qui ont passé l'hiver dans les greniers, il faut en former un petit tas de cinq ou six mesures qu'on place à une distance convenable du tas principal. On remue alors avec la pelle, le blé du principal monceau où ces insectes se sont établis. Les Charansons, qui aiment singulièrement la tranquillité, étant troublés par ce mouvement, cherchent à s'enfuir, à s'échapper, & voyant un autre tas de blé à côté de celui d'où on les force de s'éloigner, ils courent s'y refugier. S'ils cherchent à gagner les murs pour se sauver, ce qui est rare, les personnes qui veillent à leur fuite, ont soin de les rassembler avec un balai qu'elles doivent avoir à la main, vers le tas où les autres se retirent, ou de les écraser avec le pied: cela est d'autant plus facile que cet insecte ne bouge plus, il reste immobile, comme s'il étoit mort, dès qu'on le touche. Si on l'a ramené près du petit monceau de blé mis en réserve, il cherchera tout de suite à y entrer, & à s'y enfoncer, dès qu'on ne l'inquietera plus avec le balai. Lorsque tous les Charansons se trouvent rassemblés, on apporte de l'eau bouillante dans un chaudron, on la verse sur le blé qu'on remue en même temps avec une pelle, afin que l'eau pénètre par-tout avant de se refroidir. Tous ces insectes meurent brûlés & étouffés dans le moment. On étend ensuite le blé pour qu'il puisse se sécher, après quoi il est facile, en le criblant, d'en séparer les Charansons morts. Il faut observer qu'il est essentiel de faire cette opération au commencement du printemps, afin de prévenir la ponte de ces insectes, si on la faisoit trop tard, ce moyen seroit infructueux, parce que les œufs déposés & collés au grain dont ils ne se séparent point quoiqu'on l'agite avec violence, donneroient une génération de Charansons, qui détruiroient tout le blé qu'on veut conserver. La génération qui existe n'est dangereuse qu'en donnant naissance à celle qui lui succède: c'est donc celles-ci qu'il faut prévenir, en détruisant celle qui lui donneroit l'existence. Ce moyen peut être exécuté en grand comme en petit, sans occasionner une dépense considérable, qui est souvent la cause que les meilleurs projets restent sans exécution.

Linné a formé cinq division de ce genre nombreux.

1. Trompe longue: cuisses simples.

2. Trompe longue: cuisses dentées.

3. Trompe longue: cuisses postérieures renflées.

4. Trompe courte: cuisses simples.

5. Trompe courte: cuisses dentées.

M. Geoffroy n'a divisé ce genre qu'en deux familles:

Famille première: cuisses simples.

Famille seconde: cuisses dentelées.

De Geer confondant les Brentes, les Brachycères, les Attelabas avec les Charansons, les a divisé,

en sept familles d'après la figure de leurs trompes, de leurs antennes & de leurs cuisses.

Famille première, à longue trompe, à antennes coudées & à cuisses simples.

Famille seconde, à courte trompe, à antennes coudées, & à cuisses dentelées.

Famille troisième, à longue trompe, à antennes coudées, à cuisses simples, ou sans dentelures.

Fam. 4. à courte trompe, à antennes coudées, & à cuisses simples.

Fam. 5. à longue trompe, à antennes droites articles égaux en longueur.

Fam. 6. à courte trompe, & à antennes droite à articles égaux.

Fam. 7. à cuisses postérieures grosses.

CHARANSON.

CURCULIO. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES coudées : premier article long ; les trois derniers en maſſe ovale.

Tête plus ou moins alongée en forme de trompe.

Bouche placée à l'extrémité de la trompe, & pourvue de mandibules, de mâchoires, d'antennules & d'une lèvre inférieure.

Quatre antennules courtes, ſétacées : les antérieures compoſées de quatre, & les poſtérieures de trois articles.

Quatre articles aux tarſes : les deux premiers courts, triangulaires ; le troiſième large, bilobé.

ESPECES.

* *Trompe mince, alongée : cuiſſes ſimples.*

1. CHARANSON géant.

Longiroſtre ; corcelet & élytres raboteux, nébuleux ; extrémité des antennes blanche.

2. CHARANSON coloſſe.

Longiroſtre, noirâtre ; pattes longues ; trompe tuberculée.

3. CHARANSON palmiſte.

Longiroſtre, très-noir, velouté ; corcelet ovale, applati ; élytres courtes, ſtriées.

4. CHARANSON enſanglanté.

Longiroſtre, très-noir ; corcelet avec deux lignes ; élytres avec deux points ſanguins.

5. CHARANSON longipède.

Longiroſtre, d'un brun noirâtre ; élytres ferrugineuſes, ſtriées ; trompe échancrée ; pattes antérieures longues, velues antérieurement.

6. CHARANSON ferrugineux.

Longiroſtre, brun ; corcelet liſſe, taché de noir ; élytres ſtriées.

7. CHARANSON bordé.

Longiroſtre, noir ; corcelet & élytres bordés de ferrugineux.

8. CHARANSON ſanguinolant.

Longiroſtre, noir, velouté ; élytres ſtriées, avec une bande d'un rouge ſanguin à la baſe.

CHARANSON. (Inſectes.)

9. CHARANSON faſcié.

Longiroſtre, noir; élytres ſtriées, avec une bande rouge, interrompue.

10. CHARANSON indien.

Longiroſtre, noir; corcelet preſque ovale, avec des points enfoncés; élytres ſillonnées, raboteuſes; jambes épineuſes.

11. CHARANSON villageois.

Longiroſtre, griſâtre, obſcur ſur le dos, avec quatre taches arquées, cendrées; trompe avec deux ſillons.

12. CHARANSON Éléphant.

Longiroſtre obſcur; corcelet & élytres variolés; élytres poſtérieurement épineuſes.

13. CHARANSON morbilleux.

Longiroſtre, cendré; élytres avec des tubercules élevés, noirs, rangés en ſtries.

14. CHARANSON hémiptère.

Longiroſtre, d'un brun ferrugineux; élytres courtes, ſtriées, tachées de noir.

15. CHARANSON bariolé.

Longiroſtre, mélangé de noir & de rougeâtre; trompe noire à l'extrémité.

16. CHARANSON noirâtre.

Longiroſtre, noir, glabre; corcelet ovale, déprimé; élytres preſque ſtriées, plus courtes que l'abdomen.

17. CHARANSON cafre.

Lorgiroſtre, noir; élytres ſtriées, plus courtes que l'abdomen; jambes ciliées.

18. CHARANSON mélanocarde.

Longiroſtre, cendré; élytres avec une tache commune, obſcure.

19. CHARANSON porte-croix.

Longiroſtre, noir; corcelet preſque épineux, avec des lignes blanches; élytres avec une croix blanche poſtérieurement.

20. CHARANSON ſtriolé.

Longiroſtre, noir; élytres ſoyeuſes, ſtriées, d'un brun noirâtre; pattes brunes.

21. CHARANSON rubétra.

Longiroſtre, noir, liſſe, ſans taches; cuiſſes cannelées.

22. CHARANSON du Pin.

Longiroſtre; élytres d'un brun ferrugineux, avec des bandes interrompues blanchâtres.

23. CHARANSON de l'Onoporde.

Longiroſtre, noir, avec un duvet cendré; trompe très-noire, avec un ſillon court, de chaque côté de la baſe.

24. CHARANSON cannelé.

Longiroſtre, d'un brun ferrugineux, rayé de blanc; trompe noire, cannelée de chaque côté de ſa baſe.

25. CHARANSON de la Jacée.

Longiroſtre, noir, couvert d'un léger duvet cendré; élytres avec un point blanc à la baſe.

26. CHARANSON pointillé.

Longiroſtre, mélangé de jaune & de noirâtre; abdomen cendré, pointillé de noir.

CHARANSON. (Inſectes.)

27. CHARANSON de l'Artichaut.

Longiroſtre, noir, couvert d'un duvet verdâtre ; trompe noire, preſque carenée.

28. CHARANSON colon.

Longiroſtre, griſâtre ; corcelet avec une ligne blanche de chaque côté ; élytres avec un point blanc au milieu.

29. CHARANSON bimaculé.

Longiroſtre, obſcur ; élytres avec un point cendré ; trompe & pattes noires.

30. CHARANSON bimoucheté.

Longiroſtre, noir ; élytres avec un point élevé ; abdomen & pattes poſtérieures jaunes.

31. CHARANSON bilinéé.

Longiroſtre, obſcur ; élytres avec deux rangées de points blancs.

32. CHARANSON échiquier.

Longiroſtre, cendré ; élytres avec cinq lignes blanches à l'extrémité, pointillées de noir.

33. CHARANSON boſſu.

Longiroſtre, ovale, noir ; élytres tuberculées, cendrées poſtérieurement.

34. CHARANSON de la Prêle.

Longiroſtre ; élytres muriquées, noires, avec deux points à l'extrémité blancs.

35. CHARANSON racourci.

Longiroſtre, noir ; corcelet un peu applati, pointillé ; élytres courtes, ſtriées & pointillées.

36. CHARANSON mélanocéphale.

Longiroſtre, preſque globuleux, noirâtre ; tête & trompe noires.

37. CHARANSON Crapaud.

Longiroſtre, obſcur en-deſſus, blanc en-deſſous ; élytres avec une bande blanche.

38. CHARANSON couleur-de-poix.

Longiroſtre, noir, luiſant ; élytres avec des ſtries pointillées.

39. CHARANSON jayet.

Longiroſtre ovale, noir, luiſant, ſans taches ; élytres avec des ſtries pointillées, peu marquées.

40. CHARANSON mendiant.

Longiroſtre, ovale, cendré, ſans taches ; élytres ſtriées.

41. CHARANSON bicolor.

Longiroſtre, noir ; corcelet & élytres fauves.

42. CHARANSON miparti.

Longiroſtre, noir ; élytres ſtriées, rouges.

43. CHARANSON atriroſtre.

Longiroſtre, cendré ; trompe arquée, noire.

44. CHARANSON tête-bleue.

Longiroſtre, violet, luiſant ; corcelet & élytres teſtacés.

45. CHARANSON cuivreux.

Longiroſtre, bronzé obſcur en-deſſus, plus obſcur en-deſſous.

CHARANSON. (Insectes.)

46. CHARANSON du Tragia.

Longiroſtre, bronzé; trompe & pattes noires.

47. CHARANSON bronzé.

Longiroſtre, noir; élytres bronzées.

48. CHARANSON curviroſtre.

Longiroſtre, noir, luiſant; trompe arquée; élytres ſtriées, d'un brun noirâtre.

49. CHARANSON du Prunier.

Longiroſtre, noir; antennes ferrugineuſes; corcelet bituberculé.

50. CHARANSON quadrituberculé.

Longiroſtre; corcelet noir, quadrituberculé; élytres ſtriées, mélangées de noirâtre & de cendré.

51. CHARANSON de la Campanule.

Longiroſtre, noir, ovale; élytres ſtriées, avec des lignes cendrées.

52. CHARANSON fuſciroſtre.

Longiroſtre gris, pattes fauves; trompe & baſe des cuiſſes noires.

53. CHARANSON du Roure.

Longiroſtre; trompe & corcelet fauves; élytres violettes.

54. CHARANSON cupriroſtre.

Longiroſtre, oblong; d'un vert bronzé, brillant; élytres ſtriées; trompe cuivreuſe.

55. CHARANSON nigriroſtre.

Longiroſtre, vert; trompe très-noire.

56. CHARANSON variable.

Longiroſtre, teſtacé pâle; corcelet avec trois lignes vertes; extrémité de la trompe noirâtre.

57. CHARANSON ruſiroſtre.

Longiroſtre, noir; moitié de la trompe & pattes fauves.

58. CHARANSON piciroſtre.

Longiroſtre, oblong, noir; couvert d'un duvet argenté; moitié de la trompe & pattes brunes.

59. CHARANSON de la Salicaire.

Longiroſtre, noir; baſe des antennes, diſque des élytres & pattes teſtacés, pâles.

60. CHARANSON péricarpe.

Longiroſtre, preſque globuleux, nébuleux; élytres avec une tache blanche, en cœur.

61. CHARANSON du Siſymbrium.

Longiroſtre, mélangé de blanc & d'obſcur; élytres avec un point élevé à la baſe; trompe noire.

62. CHARANSON caprier.

Longiroſtre, noir; élytres avec deux bandes courtes, ondées, blanches.

63. CHARANSON Grenouille.

Longiroſtre; corcelet obſcur, avec le bord teſtacé; élytres teſtacées, avec trois bandes ondées, cendrées.

CHARANSON. (Inſectes.)

64. CHARANSON du Velar.

Longiroſtre, noir; corcelet bituberculé, verdâtre; élytres bleues.

65. CHARANSON quadrimaculé.

Longiroſtre, noirâtre; élytres avec quatre taches blanches.

66. CHARANSON bifaſcié.

Longiroſtre noir; éyltres avec deux bandes cendrées: celle de la baſe, plus grande, ondée.

67. CHARANSON unifaſcié.

Longiroſtre, obſcur en-deſſus; élytres avec une large bande cendrée au milieu.

68. CHARANSON du Lythrum.

Longiroſtre, très-noir; élytres avec une bande blanche, courte au milieu, & un point blanc à l'extrémité; pattes jaunes.

69. CHARANSON acridule.

Longiroſtre brun; abdomen ovale.

70. CHARANSON dorſal.

Longiroſtre; élitres ſtriées, rouges, avec ſuture noire.

71. CHARANSON du Chêne.

Longiroſtre, cendré; dos du corcelet obſcur; elytres teſtacées, avec des bandes ondées, cendrées.

72. CHARANSON ſutural.

Longiroſtre, ovale, obſcur en-deſſus, avec une ligne longitudinale blanche.

73. CHARANSON en-croix.

Longiroſtre, noir; corcelet avec deux points à la baſe; élytres avec la ſuture & quelques points blancs.

74. CHARANSON exclamation.

Longiroſtre, noir; élytres avec un point & une ligne longitudinale vers l'extrémité, blancs.

75. CHARANSON gracieux.

Longiroſtre, obſcur; corcelet & élytres rayés de blanc; pattes teſtacées.

76. CHARANSON du Plantain.

Longiroſtre; élytres cendrées, avec une tache obſcure cendrée au milieu.

77. CHARANSON de l'Oſeille.

Longiroſtre, gris, taché de noir; antennes obſcures.

78. CHARANSON du Blé.

Longiroſtre, alongé, brun; corcelet pointillé, de la longueur des élytres.

79. CHARANSON du Riz.

Longiroſtre, oblong, d'un brun noirâtre; élytres avec quatre taches ferrugineuſes.

80. CHARANSON anal.

Longiroſtre, oblong, noir; élytres ſtriées, ferrugineuſes à l'extrémité.

81. CHARANSON bituberculé.

Longiroſtre ferrugineux; corcelet de la longueur des élytres, avec deux petits points élevés.

CHARANSON. (Inſectes.)

82. CHARANSON paraplectique.

Longiroſtre, cylindrique, cendré; élytres mucronées.

83. CHARANSON Serpent.

Longiroſtre, cylindrique, blanchâtre, rayé de noir; élytres mucronées.

84. CHARANSON huit-lignes.

Longiroſtre, noir; élytres mucronées, avec quatre lignes longitudinales blanches.

85. CHARANSON ſémiponctué.

Longiroſtre, cylindrique, noirâtre; corcelet avec des lignes, élytres avec des points blancs.

86. CHARANSON des Ombelles.

Longiroſtre; corcelet noir, rayé de gris; élytres griſes, mucronées.

87. CHARANSON filiforme.

Longiroſtre, cylindrique, cendré; corcelet avec trois lignes obſcures.

88. CHARANSON cylindrique.

Longiroſtre, cylindrique, noirâtre en-deſſus; élytres pointues, avec une bande cendrée.

89 CHARANSON noté.

Longiroſtre; corcelet obſcur avec quatre points blancs; élytres obſcures, avec deux lignes teſtacées.

90. CHARANSON mucroné.

Longiroſtre, cylindrique obſcur; corcelet avec trois lignes cendrées, élytres mucronés.

91. CHARANSON barbiroſtre.

Longiroſtre, noir; trompe velue; jambes antérieures tridentées.

92. CHARANSON rétréci.

Longiroſtre, cylindrique, noir, couvert d'un léger duvet cendré; élytres obtuſes, poiatillées.

93. CHARANSON de la Bardane.

Longiroſtre, cylindrique, couvert d'un duvet gris; pattes antérieures alongées.

94. CHARANSON d'Aſcanius.

Longiroſtre, cylindrique, noirâtre; côtés du corcelet & des élytres d'un blanc azuré.

95. CHARANSON linéole.

Longiroſtre, cylindrique, noir; élytres avec une raie teſtacée.

96. CHARANSON linéaire.

Longiroſtre, alongé, noir; antennes & pattes brunes; trompe amincie à la baſe.

97. CHARANSON craſſipède.

Longiroſtre, noir, ſans taches; cuiſſes antérieures un peu renflées.

98. CHARANSON de l'Atriplex.

Longiroſtre, alongé, noir; corcelet luiſant; élytres ſtriées, obtuſes.

99. CHARANSON Algérien.

Longiroſtre, preſque cylindrique, obſcur, couvert de petits points élevés.

CHARANSON. (Inſectes.)

100. CHARANSON quadripuſtulé.

Longiroſtre, noir; cuiſſes ſimples; élytres avec deux taches ferrugineuſes.

101. CHARANSON marron.

Longiroſtre, oblong, noir en-deſſous, marron en-deſſus; élytres avec une petite gibboſité & des ſtries pointillées.

102. CHARANSON bai.

Longiroſtre, noir; pattes brunes.

103. CHARANSON ſcabre.

Longiroſtre, cendré; pattes fauves; élytres raboteuſes.

104. CHARANSON T blanc.

Longiroſtre, noir; côtés de l'abdomen & extrémité blancs.

105. CHARANSON ruſicolle.

Longiroſtre ferrugineux; élytres & baſe de la tête d'un noir bleuâtre.

106. CHARANSON du Lychnis.

Longiroſtre preſque arrondi, cendré; corcelet & élytres d'un vert cendré.

107. CHARANSON uniponctué.

Longiroſtre, cendré; élytres avec une tache noire; jambes jaunâtres.

108. CHARANSON cinq-taches.

Longiroſtre gris; élytres avec cinq taches blanches.

109. CHARANSON de l'Ajonc.

Longiroſtre, cendré; abdomen ovale, antennes, tarſes, jambes & cuiſſes antérieures fauves.

110. CHARANSON cendré.

Longiroſtre, cendré; corcelet & élytres avec des lignes longitudinales plus claires.

111. CHARANSON marbré.

Longiroſtre, noir; élytres teſtacées, avec des bandes obliques, obſcures.

112. CHARANSON ſpinifere.

Longiroſtre, obſcur; corcelet & élytres muriquées.

113. CHARANSON denticulé.

Longiroſtre noir; écuſſon blanchâtre; élytres avec des ſtries dentelées.

114. CHARANSON Souris.

Longiroſtre, couvert d'un duvet cendré; écuſſon blanchâtre.

115. CHARANSON floral.

Longiroſtre, noir en-deſſus, cendré en-deſſous; élytres ſtriées.

116. CHARANSON bandé.

Longiroſtre, globuleux, fauve; élytres avec trois bandes blanches.

117. CHARANSON tranſverſal.

Longiroſtre globuleux, noir; élytres ſtriées, avec une bande blanche.

CHARANSON. (Inſectes.)

118. CHARANSON pygmée.

Longiroſtre, preſque arrondi, noir; corcelet épineux de chaque côté, avec trois lignes longitudinales blanches.

119. CHARANSON large.

Longiroſtre, noir, déprimé, couvert d'une pouſſière jaunâtre; corcelet granulé.

120. CHARANSON cyanocéphale.

Longiroſtre, noir, velu; tête bleue; corcelet rouge; élytrés d'un brun marron.

121. CHARANSON ſtrié.

Longiroſtre couvert d'un duvet cendré; corcelet rayé de blanc; élytres rayées de noir.

122. CHARANSON gris-blanc.

Longiroſtre, preſque globuleux, couvert d'un duvet griſâtre; élytres courtes.

123. CHARANSON porte-croix.

Longiroſtre, très-noir; baſe des antennes & tarſes obſcurs; élytres ſtriées, courtes, tachées de blanc.

124. CHARANSON Alouete.

Longiroſtre, cendré, preſque globuleux; corcelet & élytres, avec des taches tranſverſales noires.

125. CHARANSON urticaire.

Longiroſtre, obſcur, avec des bandes velues, blanchâtres, ondées; pattes fauves.

126. CHARANSON point-blanc.

Longiroſtre, très-noir en-deſſus, avec les côtés & le deſſous jaunâtres; antennes fauves, point-blanc au milieu de la future.

** *Trompe mince, alongée. Cuiſſes dentées.*

127. CHARANSON bident.

Longiroſtre; cuiſſes poſtérieures dentées, noir; élytres avec une épine élevée.

128. CHARANSON jamaïquois.

Longiroſtre, obſcur, raboteux; corcelet avec un tubercule faſciculé de chaque côté élytres ſtriées.

129. CHARANSON miliaire.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, obſcur; corcelet & élytres, couverts de tubercules arrondis, noirs, luiſans.

130. CHARANSON cyanicolle.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet bleu, latéralement raboteux; élytres raboteuſes, ſtriées.

131. CHARANSON valide.

Longiroſtre, cuiſſes & les quatre jambes antérieures dentées; corcelet & élytres raboteux.

132. CHARANSON couronné.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; corcelet arrondi, muni antérieurement de pluſieurs épines arquées.

133. CHARANSON Taureau.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet & élytres, avec des tubercules élevés; trompe avec deux cornes arquées.

CHARANSON. (Insecte.)

134. CHARANSON cornu.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet arrondi, tuberculé; trompe avec une corne droite de chaque côté.

135. CHARANSON moiſi.

Longiroſtre, cuiſſes antérieures & intermédiaires, dentées; élytres boſſues vers l'extrémité, & couvertes d'une pouſſière jaunâtre.

136. CHARANSON page.

Longiroſtre; cuiſſes intermédiaires & poſtérieures dentées; élytres noires, avec une ligne ſinuée, griſâtre.

137. CHARANSON ſpinipède.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; corcelet avec deux lignes, élytres avec quatre petites bandes blanches; jambes antérieures épineuſes.

138. CHARANSON bombine.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, d'un brun ferrugineux; élytres ſtriées, avec des tubercules élevés noirs.

139. CHARANSON vaginal.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; élytres ſtriées, tuberculées: tubercules épineux vers l'extrémité.

140. CHARANSON varieqeu

Longiroſtre; cuiſſes dentées, noir, cendré en-deſſus; élytres mucronées, avec des ſtries pointillées & un tubercule arrondi.

141. CHARANSON Scorpion.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; corcelet plat, cendré à la baſe; élytres cendrées au milieu, avec des tubercules preſque épineux.

142. CHARANSON raboteux.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet liſſe, caréné; élytres mucronées, ſtriées, tuberculées.

143. CHARANSON moucheté.

Longiroſtre, cuiſſes preſque dentées, noir; corcelet liſſe, avec deux taches poſtérieures, jaunâtres; élytres tuberculées, avec des taches jaunes.

144. CHARANSON faſciculé.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; élytres raboteuſes, couvertes de faiſceaux de poils, pattes mélangées de noir & de cendré.

145. CHARANSON ſix-taches.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; corcelet arrondi & raboteux; élytres avec des ſtries pointillées & ſix taches fauves.

146. CHARANSON muriqué.

Longiſtre, cuiſſes dentées, d'un noir cendré; élytres ſtriées, verruqueuſes.

147. CHARANSON hiſtrix.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; élytres avec des ſtries crénélées & quatre taches d'un gris jaunâtre.

148. CHARANSON trifaſcié.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet avec une ligne latérale blanche; élytres avec des points blancs & deux taches brunes.

149. CHARANSON urbain.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, d'un vert

CHARANSON. (Inſectes.)

foncé; bords latéraux du corcelet & des élytres jaunes.

150. CHARANSON cylindriroſtre.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet raboteux, élytres avec deux tubercules poſtérieurs.

151. CHARANSON ſtigmate.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, cendré; élytres avec une tache grande, latérale, ferrugineuſe.

152. CHARANSON hébété.

Longiroſtre, cuiſſes légèrement dentées; corcelet raboteux; élytres ſillonnées, tuberculées; bouche barbue.

153. CHARANSON dentipède.

Longiroſtre, cuiſſes & jambes antérieures dentées, couvert d'un duvet blanchâtre; élytres ſtriées, noires, avec deux raies rapprochées blanches.

154. CHARANSON annulé.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet & élytres avec des bandes linéaires, noires.

155. CHARANSON à-zones.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir, luiſant; corcelet avec une grande tache de chaque côté; élytres avec trois bandes blanchâtres.

156. CHARANSON caligineux.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, oblong; élytres avec des ſtries pointillées, rapprochées.

157. CHARANSON douteux.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; corcelet liſſe; élytres ſtriées, raboteuſes.

158. CHARANSON pulvérulent.

Longiroſtre, cuiſſes légèrement dentées, oblong, mélangé d'obſcur & de cendré; élytres avec des ſtries pointillées.

159. CHARANSON parſemé.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, parſemé de points fauves; pattes antérieures alongées.

160. CHARANSON lanipède.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; élytres avec des ſtries crénelées; pattes antérieures longues, velues à l'extrémité.

161. CHARANSON Panthère.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, brun; trompe noirâtre; corcelet & élytres avec des points & des taches jaunâtres.

162. CHARANSON brun.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, d'un brun ferrugineux; trompe noirâtre; élytres avec des ſtries pointillées.

163. CHARANSON Hibou.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noirâtre; élytres parſemées d'une pouſſière fauve; abdomen coupé, avec deux grandes taches occulées, atres.

164. CHARANSON du Sapin.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; élytres noirâtres, avec des bandes linéaires, interrompues, griſâtres.

165. CHARANSON réticulé.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, oblong, d'un brun noirâtre; élytres réticulées, avec des

CHARANSON (Inſectes.)

bandes obliques pâles ; jambes antérieures épineuſes.

166. CHARANSON chinois.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir, raboteux ; corcelet, baſe & extrémité des élytres, tachés de ferrugineux & de cendré.

167. CHARANSON convexe.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir, élevé ; élytres avec des points enfoncés & une bande linéaire poſtérieure, interrompue, griſe.

168. CHARANSON latéral.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir ; corcelet & élytres un peu raboteux, cendrés, obſcurs ; élytres avec une tache latérale noire.

169. CHARANSON multi-moucheté.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir ; corcelet & élytres avec des points jaunes.

170. CHARANSON pupillaire.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, obſcur ; corcelet & élytres tuberculés ; élytres avec une tache latérale cendrée, marquée d'un point noir.

171. CHARANSON de la Patience.

Longiroſtre, cuiſſes bidentées, mélangé de noir & de blanc ; corcelet & élytres muriqués.

172. CHARANSON irroré.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, blanc en-deſſous, obſcur & tacheté de blanc en-deſſus ; cuiſſes avec un anneau obſcur.

173. CHARANSON ſix-moucheté.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir ; élytres avec trois taches blanches ſur chaque.

174. CHARANSON luride.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, ovale, d'un noir obſcur ; élytres avec des ſtries pointillées.

175. CHARANSON ſtolide.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, obſcur ; jambes poſtérieures arquées, dentées.

176. CHARANSON frigide.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, obſcur ; élytres ſtriées, preſque tuberculées, mélangées de ferrugineux.

177. CHARANSON méditatif.

Longiroſtre, cuiſſes dentées ; élytres ſtriées, très-pointues à leur extrémité.

178. CHARANSON ſtupide.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir ; côtés du corcelet arrondis ; élytres preſque épineuſes.

179. CHARANSON du Manglier.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, griſâtre ; corcelet avec une ligne & deux points blancs.

180. CHARANSON folâtre.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, griſâtre ; élytres avec une tache commune, en croiſſant, cendrée ; trompe très-noire.

181. CHARANSON oculé.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir ; élytres avec une tache oculée, atre, veloutée.

182. CHARANSON ſqualide.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, couvertes d'un duvet griſâtre ; trompe teſtacée.

CHARANSON. (Inſectes.)

183. CHARANSON germain.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir, luiſant; corcelet avec deux points teſtacés de chaque côté.

184. CHARANSON charbonier.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, oblong, noir; élytres ſtriées.

185. CHARANSON de la Scrophulaire.

Longiroſtre, preſque globuleux; élytres avec deux taches dorſales noires.

186. CHARANSON du Verbaſcum.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; côtés du corcelet jaunâtres; élytres avec des rangées de points alternes blancs & noirs.

187. CHARANSON grave.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; élytres mélangées de ferrugineux; cuiſſes canelées.

188. CHARANSON cinq-points.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; élytres avec la ſuture & deux taches blanches ſur chaque.

189. CHARANSON gouttelette.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet tuberculé, noir; élytres ſtriées, avec un point blanc poſtérieur.

190. CHARANSON didyme.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noirâtre en-deſſus; élytres ſtriées, avec une tache latérale, tranſverſale, blanche.

191. CHARANSON hémorrhoïdal.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet obſcur, avec les côtés cendrés; élytres avec la ſuture poſtérieurement & l'extrémité ferrugineuſes.

192. CHARANSON trimaculé.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; élytres noires, avec trois taches cendrées, la poſtérieure commune en croiſſant.

193. CHARANSON petite-ligne.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, mélangé de noir & de blanc; trompe très-noire.

194. CHARANSON velu.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, velu, griſâtre; écuſſon & bande poſtérieure ſur les élytres, blancs.

195. CHARANSON du Beccabunga.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, obſcur; élytres rougeâtres, avec le bord & l'anus obſcurs.

196. CHARANSON troglodite.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, obſcur; corcelet avec une ligne dorſale cendrée; élytres & pattes teſtacées.

197. CHARANSON très-atre.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, atre; élytres luiſantes, avec des ſtries pointillées.

198. CHARANSON du Cerifier.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, très-noir,

oblong; corcelet avec une épine avancée, de chaque côté.

199. CHARANSON violet.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, violet; trompe noire, de la longueur du corcelet.

200. CHARANSON varié.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, d'un brun ferrugineux, parſemé de points cendrés; trompe & pattes ferrugineuſes; cuiſſes avec une tache noire.

201. CHARANSON des Noiſettes.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, d'un gris fauve; trompe preſque de la longueur du corps.

202. CHARANSON phalangiſte.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, ferrugineux, pubeſcent; pattes antérieures longues.

203. CHARANSON naſillard.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; élytres cendrées, fauves à l'extrémité; trompe brune, de la longueur du corps.

204. CHARANSON longue-trompe.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, griſâtre; trompe mince, plus longue que le corps.

205. CHARANSON trompette.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, marron; élytres ſtriées; trompe mince, deux fois plus longue que le corps.

206. CHARANSON agréable.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; corcelet avec deux, élytres avec cinq points blancs.

207. CHARANSON des Ceriſes.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, obſcur; écuſſon & bande ſur les élytres peu marqués, cendrés.

208. CHARANSON bicorne.

Longiroſtre, cuiſſes fortement dentées; tête bidentée.

209. CHARANSON ténuiroſtre.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noir; élytres avec des bandes peu marquées, blanches; antennes fauves.

210. CHARANSON des Baies.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; trompe rouge, élytres teſtacées, avec des bandes peu marquées.

211. CHARANSON du Frêne.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, ferrugineuſes, obſcur; tête & dos noirs.

212. CHARANSON déprimé.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet déprimé, avec les côtés preſque anguleux.

213. CHARANSON des Vergers.

Longiroſtre, cuiſſes antérieures dentées; corps d'un gris cendré, nébuleux.

CHARANSON. (Inſectes.)

214. CHARANSON rouleur.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corps teſtacé; poitrine noirâtre.

215. CHARANSON du Tremble.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, noirâtre; élytres ſtriées, couvertes de poils griſâtres.

216. CHARANSON rubané.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet noir, avec les bords antérieurs & poſtérieurs fauves; élytres pâles, tachetées de noir.

217. CHARANSON alongé.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corcelet alongé; jambes antérieures bidentées.

218. CHARANSON de l'Orme.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, d'un brun fauve; trompe noire; élytres avec une tache noirâtre.

219. CHARANSON de Forſter.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, pattes antérieures longues; corps brun, couvert d'un duvet cendré.

220. CHARANSON hiſpide.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; élytres ſillonnées, couvertes de poils hériſſés.

221. CHARANSON pédiculaire.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; corps rougeâtre; élytres avec des bandes blanches peu marquées.

222. CHARANSON poudreux.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; élytres applaties, courtes; abdomen & bord des élytres, couverts d'une pouſſière cendrée.

223. CHARANSON écuſſoné.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, obſcur; écuſſon blanc; élytres avec une tache fauve.

224. CHARANSON vierge.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, oblong, obſcur, couvert d'un duvet griſâtre.

225. CHARANSON du Chardon.

Longiroſtre, cuiſſes dentées, cendré obſcur; corcelet tuberculé; écuſſon, ligne ſur les élytres, & points jaunes.

*** *Trompe alongée; cuiſſes poſtérieures renflées.*

226. CHARANSON de l'Aulne.

Longiroſtre, cuiſſes renflées; élytres teſtacées, avec deux taches obſcures.

227. CHARANSON poileux.

Longiroſtre, cuiſſes renflées, noir, mélangé de cendré.

228. CHARANSON éperoné.

Longiroſtre, cuiſſes renflées, unidentées, noir; antennes & tarſes teſtacés.

229. CHARANSON du Saule.

Longiroſtre, cuiſſes dentées; élytres noires, avec deux bandes blanches.

CHARANSON. (Inſectes.)

230. CHARANSON de l'Oſier.

Longiroſtre, cuiſſes renflées ; corps teſtacé, ſans taches.

231. CHARANSON de l'Yeuſe.

Longiroſtre, cuiſſes renflées, noirâtre ; élytres ſtriées, mélangées de cendré.

232. CHARANSON ïota.

Longiroſtre, cuiſſes renflées, noir ; élytres ſtriées, ſuture blanche à la baſe.

233. CHARANSON du Hêtre.

Longiroſtre, cuiſſes renflées, corps noir ; cuiſſes pâles.

234. CHARANSON céréal.

Longiroſtre, cuiſſes renflées, corps brun ; élytres oblongues.

**** *Trompe courte ; cuiſſes ſimples.*

235. CHARANSON faſtueux.

Bréviroſtre, d'un vert foncé ; élytres avec des points enfoncés brillans, en ſtries, & des taches dorées.

236. CHARANSON impérial.

Bréviroſtre, d'un vert noirâtre ; élytres avec des ſtries élevées & des points enfoncés, en ſtries, d'un vert doré.

237. CHARANSON noble.

Bréviroſtre, d'un vert doré ; élytres avec des ſtries élevées, crénelées, d'un vert noirâtre.

238. CHARANSON ſomptueux.

Bréviroſtre ; élytres griſâtres, avec beaucoup de points elevés, d'un noir verdâtre.

239. CHARANSON chryſis.

Bréviroſtre, blanchâtre ; élytres avec deux bandes & quatre points dorés.

240. CHARANSON argyrien.

Bréviroſtre, corps d'un vert argenté, avec des taches dorées.

241. CHARANSON royal.

Bréviroſtre, corps d'un vert brillant ; élytres avec des bandes ondées, d'un rouge doré.

242. CHARANSON marginé.

Bréviroſtre, obſcur ; ſuture des élytres & bords de l'abdomen d'un vert doré.

243. CHARANSON dix-neuf-points.

Bréviroſtre, d'un blanc azuré ; corcelet avec quatre, élytres avec dix neuf points noirs.

244. CHARANSON ſeize-points.

Bréviroſtre, bleuâtre ; corcelet avec quatre, élytres avec douze points noirs.

245. CHARANSON décoré.

Bréviroſtre, obſcur en-deſſus ; corcelet & élytres avec deux raies d'un vert doré.

246. CHARANSON nitidule.

Bréviroſtre, entièrement couvert d'écailles

CHARANSON. (Insectes.)

vertes dorées; élytres avec des stries pointillées.

247. CHARANSON candide.

Brévirostre; élytres presque épineuses, blanches, avec une tache latérale, obscure.

248. CHARANSON blanc-de-neige.

Brévirostre; trompe & dos du corcelet obscurs; élytres presque épineuses & terminées en pointe.

249. CHARANSON blanc-de lait.

Brévirostre, blanc, avec un reflet doré; élytres sillonnées, terminées en pointe.

250 CHARANSON émeraude.

Brévirostre verdâtre; élytres pointillées, avec une épine antérieure & postérieure, élevée, forte.

251. CHARANSON octotuberculé.

Brévirostre, mélangé de cendré & d'obscur; élytres pointillées, avec huit tubercules & une gibbosité postérieure.

252. CHARANSON spécieux.

Brévirostre; corps jaune verdâtre, brillant; élytres avec quelques épines.

253. CHARANSON serf.

Brévirostre, tête & corcelet d'un brun ferrugineux; élytres obscures, avec des taches blanches.

254. CHARANSON modeste.

Brévirostre, cendré; corcelet & élytres avec des taches obscures.

255. CHARANSON jaunâtre.

Brévirostre, obscur; côtés du corcelet & des élytres jaunes; extrémité des élytres pointue.

256. CHARANSON vert.

Brévirostre, verdâtre; côtés du corcelet & des élytres jaunes.

257. CHARANSON porte-bosse.

Brévirostre, d'un blanc verdâtre; élytres unidentées à leur base, bossues vers leur extrémité.

258. CHARANSON fauve.

Brévirostre, fauve, base de la tête & pattes obscures; trompe échancrée.

259. CHARANSON mantelé.

Brévirostre, obscur; bord du corcelet & des élytres cendré.

260. CHARANSON aurifère.

Brévirostre; corps ferrugineux, avec des lignes & des taches d'un vert doré.

261. CHARANSON cyanipède.

Brévirostre, blanc; élytres avec une raie élevée, dentée, bleuâtre; pattes bleues.

262. CHARANSON du Tamaris.

Brévirostre, d'un vert brillant; élytres mélangées de vert, de ferrugineux, de noirâtre & de cendré.

CHARANSON. (Inſectes.)

263. CHARANSON ſplendidule.

Brévirоſtre, d'un vert brillant ; diſque des élytres d'un gris cuivreux, avec une bande noire.

264. CHARANSON curvipède.

Brévirоſtre noirâtre, couvert de quelques écailles argentées ; jambes poſtérieures arquées, dentées & ciliées.

265. CHARANSON nébuleux.

Brévirоſtre, oblong, griſâtre ; élytres avec des bandes obliques noires.

266. CHARANSON ſulciroſtre.

Brévirоſtre, oblong, cendré, un peu nébuleux ; trompe ſillonnée.

267. CHARANSON tigré.

Brévirоſtre, cendré ; élytres avec quatre bandes courtes, blanches ; trompe tricarenée.

268. CHARANSON pliſſé.

Brévirоſtre, cendré ; corcelet avec des rides longitudinales ; élytres avec deux bandes ondées, cendrées, peu marquées.

269. CHARANSON échancré.

Brévirоſtre, oblong, obſcur ; dos des élytres cendré, avec deux lignes de points noirs enfoncés.

270. CHARANSON petlé.

Brévirоſtre, noir ; abdomen blanc, avec des points élevés glabres, noirs ; trompe ſillonée.

271. CHARANSON glauque.

Brévirоſtre ; corcelet inégal, obſcur ; élytres glauques, avec un point poſtéricur, élevé ; trompe carenée.

272. CHARANSON blanchâtre.

Brévirоſtre, oblong, obſcur ; élytres blanchâtres, avec une bande au milieu, une petite ligne à la baſe & à l'extrémité, obſcures.

273. CHARANSON portugais.

Brévirоſtre, oblong, obſcur en-deſſus ; élytres avec une tache obſcure à la baſe & les bords latéraux blanchâtres.

274. CHARANSON crénelé.

Brévirоſtre, cendré ; élytres avec trois lignes élevées, crénelées, noires.

275. CHARANSON ponctulé.

Brévirоſtre, noir ; élytres avec des points noirs, blancs, ſoyeux, alternes, rangés en ſtries.

276. CHARANSON carené.

Brévirоſtre, obſcur ; corcelet carené ; élytres avec des lignes élevées, un peu tuberculées.

277. CHARANSON à-côtes.

Brévirоſtre, cendré ; corcelet noir, avec quatre lignes longitudinales cendrées.

278. CHARANSON barbareſque.

Brévirоſtre, obſcur, couvert d'une pouſſière ferrugineuſe ; yeux noirs, entourés d'un cercle blanc.

CHARANSON. (Insectes.)

279. CHARANSON ophtalmique.

Bréviroſtre, d'un gris obſcur; élytres avec ſix points gris.

280. CHARANSON tabide.

Bréviroſtre, obſcur, parſemé de ferrugineux; corcelet avec deux lignes, élytres avec le bord & deux points cendrés.

281. CHARANSON grammique.

Bréviroſtre, obſcur; corcelet avec une ligne de chaque côté, élytres avec un point à la baſe, cendrés.

282. CHARANSON de Bonſdorff.

Bréviroſtre, blanchâtre; corcelet avec le dos, élytres avec trois taches tranſverſales, noirs.

283. CHARANSON interrompu.

Bréviroſtre, obſcur; élytres avec une bande interrompue blanche.

284. CHARANSON ſcutellaire.

Bréviroſtre, noir; élytres avec des ſtries crénelées; pattes antérieures alongées.

285. CHARANSON longimane.

Bréviroſtre, obſcur; corcelet avec le bord & deux points ferrugineux; pattes antérieures alongées.

286. CHARANSON rauque.

Bréviroſtre, noirâtre; élytres griſes, avec des points cendrés.

287. CHARANSON cotoneux.

Bréviroſtre, obſcur; corcelet avec une tache latérale blanche; élytres tuberculées blanches, avec une tache obſcure de chaque côté.

288. CHARANSON porte-épine.

Bréviroſtre, cendré, parſemé de points obſcurs; corcelet avec une épine aiguë de chaque côté.

289. CHARANSON du Polygonum.

Bréviroſtre, cendré; corcelet rayé de blanc; ſuture des élytres blanche, avec des points noirs.

290. CHARANSON gris.

Bréviroſtre, d'un gris obſcur en-deſſus, cendré en-deſſous; trompe cannelée.

291. CHARANSON trimoucheté.

Bréviroſtre, noirâtre; élytres griſes, avec deux taches blanches, la poſtérieure plus grande & commune.

292. CHARANSON géminé.

Bréviroſtre cendré; corcelet rayé; élytres avec des ſtries nombreuſes, obſcures, diſpoſées par paires.

293. CHARANSON diadème.

Bréviroſtre, couvert d'un duvet jaune; trompe coupée, noire à l'extrémité.

294. CHARANSON du Coudrier.

Bréviroſtre, mélangé de cendré & d'obſcur; ſuture noire, de la baſe au milieu.

CHARANSON. (Inſectes.)

295. Charanson linéé.

Brévirоſtre, gris; corcelet avec trois lignes longitudinales pâles.

296. Charanson lunulé.

Brévirоſtre; élytres avec des ſtries élevées, une bande ſémi-circulaire, une tache poſtérieure blanche, & une autre en croiſſant, noire.

297. Charanson fulvipède.

Brévirоſtre, couvert d'un duvet verdâtre; pattes teſtacées.

298. Charanson ruficolle.

Brévirоſtre, teſtacé; tête & élytres ſtriées, d'un gris obſcur.

299. Charanson ondé.

Brévirоſtre, obſcur; extrémité des élytres pâle, avec une ligne tranſverſale ondée, obſcure.

300. Charanson hiſpidule.

Brévirоſtre; obſcur; corcelet avec des raies cendrées; élytres hériſſées, avec des rangées de points obſcurs.

301. Charanson ſcabricule.

Brévirоſtre cendré; élytres preſque globuleuſes, hériſſées.

302. Charanson cervine.

Brévirоſtre, griſâtre; baſe des antennes fauve.

303. Charanson hériſſé.

Brévirоſtre, ferrugineux, abdomen globuleux; élytres avec des poils roides, hériſſés.

304. Charanson ſtrié.

Brévirоſtre, obſcur; élytres avec des ſtries cendrées, pointillées de noir.

305. Charanson Lézard.

Brévirоſtre, griſâtre; élytres ſtriées; extrémité des antennes noire.

306. Charanson écailleux.

Brévirоſtre, griſâtre; élytres avec des ſtries pointillées.

307. Charanson ſombre.

Brévirоſtre, mélangé d'obſcur & de cendré; élytres avec des ſtries pointillées.

308. Charanson agile.

Brévirоſtre, velu, noir; élytres avec le bord, un point à la baſe, une bande interrompue & un point à l'extrémité, blancs.

309. Charanson ruficorne.

Brévirоſtre, noir; antennes rouges; corcelet avec deux tubercules de chaque côté.

310. Charanson chloropède.

Brévirоſtre, noir; antennes & pattes fauves.

311. Charanson atre.

Brévirоſtre, oblong, très-noir; antennes fauves.

CHARANSON. (Inſectes.)

312. CHARANSON triſte.

Brévirоſtre, noir; élytres cendrées, ſtriées.

313. CHARANSON ſaupoudré.

Brévirоſtre, très-noir; élytres tachetées de blanc poſtérieurement.

314. CHARANSON ponctué.

Brévirоſtre, obſcur; élytres avec des points ſoyeux, élevés, noirs, & le bord latéral, jaune.

315. CHARANSON obſcur.

Brévirоſtre, ovale, d'un brun ferrugineux, ſans taches.

316. CHARANSON noir.

Brévirоſtre, ovale, raboteux, noir; pattes fauves.

317. CHARANSON variolé.

Brévirоſtre, noir; corcelet carené, variolé; élytres ſtriées.

318. CHARANSON ſtictique.

Brévirоſtre; corcelet & élytres variolés, noirs, pointillés de blanc.

319. CHARANSON cagneux.

Brévirоſtre, noir, luiſant; élytres avec des ſtries pointillées; cuiſſes avec un anneau cendré.

320. CHARANSON marginelle.

Brévirоſtre, noir; bord du corcelet & des élytres blanc; élytres avec une ligne longitudinale, interrompue, blanche.

321. CHARANSON à bandelettes.

Brévirоſtre, noir; élytres avec des raies courtes, blanches & rouges.

322. CHARANSON de Spengler.

Brévirоſtre; élytres d'un blanc jaunâtre, avec des lignes élevées, courtes, noires, liſſes.

323. CHARANSON birayé.

Brévirоſtre, noir; élytres avec des ſtries pointillées, une raie marginale & une autre dorſale, interrompue, jaunâtres.

324. CHARANSON livide.

Brévirоſtre, gris; corcelet & élytres avec des taches cendrées & noires.

325. CHARANSON ſuperbe.

Brévirоſtre; élytres noires, avec ſix raies longitudinales, courtes, rapprochées, blanches.

326. CHARANSON Caméléon.

Brévirоſtre, bronzé; élytres avec la ſuture & une bande courtes, d'un vert doré.

327. CHARANSON hiſtrionique.

Brévirоſtre, gris; corcelet avec des lignes

latérales & fauves ; élytres blanches avec des taches noires & fauves.

328. CHARANSON de Rohr.

Bréviroſtre ; élytres pointues, griſes, avec le bord extérieur jaunâtre à la baſe.

329. CHARANSON famélique.

Bréviroſtre, noirâtre ; élytres pointues, avec des ſtries pointillées.

330. CHARANSON imprimé.

Bréviroſtre noir ; corcelet & élytres avec des points enfoncés, blancs.

331. CHARANSON albipède.

Bréviroſtre, noirâtre ; corcelet anguleux ; élytres tuberculées, cendrées à la baſe & à l'extrémité ; jambes griſes.

332. CHARANSON riverain.

Bréviroſtre, noirâtre ; corcelet avec une ligne enfoncée & des taches d'un gris rougeâtre ; élytres ſtriées, avec trois raies enfoncées, cendrées.

333. CHARANSON verruqueux.

Bréviroſtre, d'un noir bronzé, avec des points élevés ; extrémité des élytres verruqueuſe.

334. CHARANSON ſix-rayé.

Bréviroſtre, noir ; corcelet & élytres avec ſix raies blanches.

335. CHARANSON du Cap.

Bréviroſtre, noir ; corcelet élevé, pointillé, élytres avec des ſtries crénelées.

336. CHARANSON Veau.

Bréviroſtre noir ; front bidenté ; élytres raboteuſes, avec une épine vers l'extrémité.

337. CHARANSON inégal.

Bréviroſtre gris ; corcelet inégal, relevé antérieurement ; élytres ſillonnées, bidentées poſtérieurement ; trompe avec trois ſillons.

338. CHARANSON aigu.

Bréviroſtre, cylindrique, obſcur ; extrémité des élytres pointue.

339. CHARANSON emmuſelé.

Bréviroſtre, obſcur ; élytres pointues, avec des ſtries crénelées ; trompe ſillonnée.

340. CHARANSON émérite.

Bréviroſtre, noir ; corcelet & élytres épineux ; tête avec deux petits enfoncemens.

341. CHARANSON criſpé.

Bréviroſtre ; corcelet raboteux ; élytres avec trois lignes élevées, dentées.

342. CHARANSON tranchant.

Bréviroſtre ; corcelet avec deux tubercules comprimés ; élytres tuberculées, cendrées à leur partie poſtérieure.

CHARANSON. (Inſectes.)

243. CHARANSON tribule.

Brévirоſtre, cendre; corcelet raboteux, enfoncé antérieurement; élytres épineuſes.

344. CHARANSON quadrident.

Brévirоſtre, cendré; corcelet raboteux; élytres épineuſes; épines poſtérieures longues.

345. CHARANSON quadriépineux.

Brévirоſtre, blanchâtre; trompe noirâtre; élytres avec quatre épines élevées.

346. CHARANSON clavellé.

Brévirоſtre, blanchâtre; corcelet cannelé; élytres épineuſes, avec trois petites lignes à la baſe rouges.

347. CHARANSON noduleux.

Brévirоſtre; corcelet avec ſix lignes noduleuſes; élytres épineuſes.

348. CHARANSON rubifère.

Brévirоſtre, cendré; corcelet raboteux; élytres avec des tubercules preſque épineux, rougeâtres.

349. CHARANSON globulifère.

Brévirоſtre; corcelet raboteux; élytres épineuſes, pointues à l'extrémité.

350. CHARANSON pillulaire.

Brévirоſtre; corcelet épineux, tuberculé; élytres pointues, avec pluſieurs rangées de tubercules.

351. CHARANSON frontal.

Brévirоſtre, noir; front rétus; corcelet & élytres, avec pluſieurs rangées de tubercules.

352. CHARANSON court.

Brévirоſtre, obſcur; élytres griſâtres, avec des ſtries courtes, noires, glabres, élevées.

353. CHARANSON indérien.

Brévirоſtre, griſâtre; corcelet épineux de chaque côte; élytres avec des ſtries ponctuées.

354. CHARANSON nomade.

Brévirоſtre, blanchâtre; corcelet raboteux; élytres avec des lignes obliques obſcures.

355. CHARANSON candidat.

Brévirоſtre, mélangé de blanc & d'obſcur; dos du corcelet cendré, avec une ligne & deux points blancs.

356. CHARANSON arroſé.

Brévirоſtre, blanchâtre; deſſus du corps avec des lignes & des points élevés, noirs; trompe avec une ligne élevée.

357. CHARANSON Cenchrus.

Brévirоſtre, blanchâtre; corcelet & élytres avec des lignes confluentes, cendrées, pointillées de noir; trompe avec une ligne élevée.

CHARANSON (Inſectes.)

358. CHARANSON quadrilinéé.

Brévirоſtre, cendré; corcelet obſcur, avec quatre lignes blanches; élytres avec quatre petites lignes noires.

359. CHARANSON rayure-noire.

Brévirоſtre, blanchâtre; corcelet avec une ligne noire de chaque côté; trompe carenée.

360. CHARANSON marqué.

Brévirоſtre, cylindrique, blanc; corcelet & élytres avec une raie noire de chaque côté.

361. CHARANSON feneſtré.

Brévirоſtre, blanc; élytres avec ſix taches rhomboïdales obſcures.

362. CHARANSON tête-jaune.

Brévirоſtre, blanchâtre; tête jaunâtre; corcelet & élytres avec des lignes blanches & obſcures, alternes.

363. CHARANSON peint.

Brévirоſtre, blanc; corcelet avec trois lignes, élytres avec une bande arquée, obſcures.

364. CHARANSON yeux-noirs.

Brévirоſtre, preſque cylindrique, blanc, ſans taches; yeux noirs.

365. CHARANSON ténébrioïde.

Brévirоſtre apiere, noir, glabre; élytres liſſes.

366. CHARANSON ténébreux.

Brévirоſtre, noir luiſant; corcelet arrondi, un peu raboteux; élytres réunies, avec des ſtries pointillées.

367. CHARANSON fabricateur.

Brévirоſtre, noir; antennes obſcures; élytres réunies, avec huit rangées de points enfoncés.

368. CHARANSON majeur.

Brévirоſtre, noir, couvert d'un duvet cendré; corcelet raboteux, pointillé; élytres avec des ſtries pointillées.

369. CHARANSON globuleux.

Brévirоſtre, obſcur; élytres globuleuſes, avec des raies cendrées & des taches peu marquées blanches.

370. CHARANSON ſingulier.

Brévirоſtre, cendré; élytres avec des rangées de points enfoncés : point élevé au milieu de chaque enfoncement.

371. CHARANSON américain.

Brévirоſtre, blanc; élytres avec cinq rangées blanches, pointillées de noir; écuſſon jaunâtre.

372. CHARANSON griſette.

Brévirоſtre, fauve; tête noirâtre; élytres avec des ſtries pointillées.

373. CHARANSON téréticolle.

Brévirоſtre, ovale oblong; tête & cor-

CHARANSON (Insectes.)

celet cylindrique ; élytres cendrées, avec de petites lignes noirâtres.

374. CHARANSON linéelle.

Bréviroſtre, oblong ; d'un gris obſcur ; corcelet avec trois lignes pâles ; élytres avec une ligne longitudinale blanchâtre, de chaque côté.

375. CHARANSON tronçoné.

Bréviroſtre, noir, abdomen preſque globuleux ; trompe très courte ; antennes & pattes fauves.

376. CHARANSON clavipède.

Bréviroſtre, ovale oblong, noir ; pattes longues, fauves ; cuiſſes renflées.

377. CHARANSON obtus.

Bréviroſtre, ovale, poſtérieurement obtus ; corcelet obſcur, un peu caréné ; antennes & pattes noirâtres.

378. CHARANSON entrecoupé.

Bréviroſtre, obſcur ; corcelet & élytres avec des raies bronzées.

379. CHARANSON quadrille.

Bréviroſtre, cendré ; élytres avec quatre points noirs.

***** *Trompe courte. Cuiſſes dentées.*

380. CHARANSON admirable.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées ; corps mélangé de vert brillant & de noir.

381. CHARANSON renflé.

Bréviroſtre, cuiſſes antérieures dentées ; corps élevé, noirâtre ; corcelet avec des lignes ; élytres avec deux bandes linéaires & une ligne à l'extrémité, jaunâtres.

382. CHARANSON trident.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, cendré ; élytres avec trois dents & l'extrémité échancrée.

383. CHARANSON tête-obſcure.

Bréviroſtre, cuiſſes un peu dentées, noir ; corcelet & élytres liſſes, avec des taches obſcures.

384. CHARANSON de la Liveche.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées ; corps d'un gris obſcur ; élytres légèrement chagrinées.

385. CHARANSON nubile.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, gris ; élytres avec beaucoup de points obſcurs.

386. CHARANSON nègre.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, d'un noir obſcur ; corcelet chagriné ; élytres avec des ſtries crénelées.

387. CHARANSON ſilloné.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, noir ; élytres ſtriées, avec de petites taches rouillées.

388. CHARANSON gemmifère.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, noir luiſant ;

CHARANSON (Inſectes.)

corcelet chagriné; élytres avec des points d'un vert blanchâtre.

389. CHARANSON picipède.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, gris; élytres nébuleuſes; cuiſſes poſtérieures fauves.

390. CHARANSON morio.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, noir luiſant; élytres glabres, liſſes.

391. CHARANSON biſilloné.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, noir; bord des élytres cendré; trompe avec deux ſillons.

392. CHARANSON arenaire.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, noir glabre; élytres avec des ſtries pointillées; baſe des antennes brune.

393. CHARANSON du Poirier.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées; corps bronzé; élytres ſtriées.

394. CHARANSON argenté.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées; corps d'un vert argenté.

395. CHARANSON du Pommier.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, un peu pubeſcent, obſcur; antennes & pattes teſtacées.

396. CHARANSON des arbriſſeaux.

Bréviroſtre, cuiſſes antérieures dentées; corps cendré; élytres avec des ſtries pointillées.

397. CHARANSON verdelet.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, vert; bouche & antennes noires; yeux très-noirs.

398. CHARANSON oblong.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, oblong, noir; antennes, élytres & pattes ferrugineuſes.

399. CHARANSON praſe.

Bréviroſtre, cuiſſes fortement dentées; corps vert; antennes & pattes noirâtres.

400. CHARANSON ovale.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, noir, abdomen ovale; antennes & pattes fauves.

401. CHARANSON rouillé.

Bréviroſtre, oblong, vert; cuiſſes ferrugineuſes; antennes longues.

402. CHARANSON du Padus.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, ovale oblong, d'un vert griſâtre; antennes & pattes ferrugineuſes.

403. CHARANSON érythrope.

Bréviroſtre, cuiſſes dentées, ovale oblong, noir; antennes & pattes fauves; antennes longues.

CHARANSON (Inſectes.)

404. CHARANSON rude.

Brévirоſtre, cuiſſes dentées, cendré; abdomen ovale; élytres avec des poils élevés, courts, roides.

405. CHARANSON marqueté.

Brévirоſtre, cuiſſes dentées, ovale, noirâtre; élytres ſtriées, avec des rangées alternes de taches noires & blanches.

406. CHARANSON attelaboïde.

Brévirоſtre, cuiſſes dentées, cendré; trompe & élytres, avec un tubercule gros, oblong.

* *Trompe mince, aloagée; cuisses simples.*

1. CHARANSON géant.

Curculio gigas.

Curculio longirostris; thorace elytrisque scabris, antennis apice albis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 12 *fig.* 146.

Curculio gigas. FAB. *Syst. ent. p.* 127. *no.* 1. — *Sp. inf. t.* 1. *p.* 161. *no.* 1. — *mant. inf. tom.* 1. *p.* 97. *no.* 1.

Il n'est pas aussi grand que le *Charanson* palmiste, & son corps est plus arrondi. La trompe est presque de la longueur du corcelet. Elle est nébuleuse à la base, & noire-luisante depuis l'insertion des antennes. La tête est arrondie, nébuleuse, & les yeux sont noirs, & point-du-tout saillans. Le corcelet est arrondi, nébuleux, très-raboteux, tuberculé à la partie latérale. L'écusson est arrondi, petit & grisâtre. Les élytres ont des rangées de points enfoncés, & des stries de petits points élevés. Elles sont mélangées de gris cendré & d'obscur. Le corps en-dessous est obscur. Les pattes sont d'un gris obscur & chagrinées. Les cuisses sont simples, sans épines & sans dentelures. Les jambes sont terminées par un ongle très-fort.

Il se trouve dans le Japon.

2. CHARANSON colosse.

Curculio colossus.

Curculio longirostris nigricans, pectibus longis, rostro tuberculato. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 3. *fig.* 32. *a. b.*

Curculio longipes. DRURY. *Ill. of inf. t.* 2. *tab.* 33. *fig.* 3.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 36. *fig.* 9.

Il est presque une fois plus grand que le *Charanson* palmiste. Tout le corps est d'un brun noir, couvert d'un velouté d'un brun cendré. La trompe est longue, amincie, cylindrique, couverte dans l'un des deux sexes, depuis la base jusqu'au milieu, de tubercules inégaux, luisans. Le corcelet est grand, un peu applati. Les élytres sont légèrement striées, un peu plus courtes que l'abdomen, & d'un brun plus clair que le reste du corps. Les pattes sont noires, assez longues.

Il se trouve aux Indes orientales.

Nota. Cet insecte diffère du *Curculio longipes* de M. Fabricius, quoique cet auteur cite la figure de Drury.

3. CHARANSON palmiste.

Curculio Palmarum.

Curculio longirostris ater, thorace ovato planiusculo, elytris abbreviatis striatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 2. *fig.* 16. *a. b.*

Curculio Palmarum. LIN. *Syst. nat. p.* 606. *n°* 1. — *Mus. lud. ulr. p.* 42.

Curculio Palmarum, *longirostris ater, thorace supra plano, elytris abbreviatis striatis.* FAB. *Syst. ent. p.* 128. *n°.* 2. — *Sp. inf. t.* 1. *p.* 162. *n°.* 2. — *Mant. inf. t.* 1. *p.* 97. *no.* 2.

Curculio longirostris, antennis fractis, clavâ truncatâ, femoribus muticis, corpore nigro depresso, thorace ovato planiusculo, elytris abbreviatis striatis. DEG. *Mem. inf. t.* 5. *p.* 269. *n.* 4. *pl.* 15. *fig.* 26.

Charanson à longue trompe, à antennes coudées à bouton tronqué & à cuisses simples, à corps applati, noir; à corcelet ovale, plat, & à étuis canelés, plus court que le ventre. DEG. *Ib.*

Cossus fuguarius. RUMPH. *Amb.* 1. *p.* 79. *t.* 17. *fig.* 9.

GRONOV. *Zooph. n.* 578. *tab.* 16. *fig.* 4.

MERIAN. *Inf. surin. tab.* 48. *fig.* 3.

Curculio Palmarum. Scop. ann. 5. *hist. nat. p.* 89. *n°.* 40.

PETIV. *Gazoph. tab.* 35. *fig.* 5.

SULZ. *Inf. tab.* 3. *fig.* 20.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 37. *fig.* 25.

Il a environ dix-huit lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps, & la trompe a environ six lignes. Tout le corps est très-noir, velouté à sa partie supérieure. La trompe est cylindrique, mince, couverte d'un duvet assez long, très-serré dans l'un des deux sexes. Le corcelet est un peu applati. L'écusson est triangulaire, terminé en pointe alongée. Les élytres sont striées, plus courtes que l'abdomen. Les jambes sont terminées en un crochet très-fort. Le dernier article des antennes est grand, tronqué & cendré à son extrémité.

La larve vit dans le tronc des Palmiers, où elle se nourrit de la substance qui s'y trouve, comme Mérian nous l'apprend dans son histoire des insectes de Surinam. Elle donne la figure de cette larve, qu'elle dit être blanchâtre. Elle ajoute encore que les naturels du pays la rotissent & la mangent comme une chose délicieuse. C'est aussi ce qui est confirmé par M. Fermin dans sa description de Surinam.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

4. CHARANSON ensanglanté.

Curculio cruentatus.

Curculio

Curculio longirostris ater, thorace lineis, elytrisque punctis duabus sanguineis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 12. *fig.* 147.

Curculio cruentatus. FAB. *Syst. ent. pag.* 128. *n°.* 3. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 162. *n°.* 3. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 3.

Il ressemble beaucoup au Charanson palmiste; mais il est un peu plus petit. Les antennes sont noires, coudées, terminées en masse tronquée. La trompe est longue, courbée, mince, noire. La tête est arrondie. Le corcelet est assez long, lisse, velouté, très-noir, avec deux larges raies longitudinales, sinuées, d'un rouge de sang. L'écusson est triangulaire, très-pointu, assez long & noir. Les élytres sont noires, veloutées, striées, avec deux petites taches allongées, d'un rouge de sang, sur chaque. Elles sont un peu plus courtes que l'abdomen. Le dessous du corps est noir luisant, avec quelques taches brunes peu marquées. Les pattes sont noires; les cuisses sont simples, sans épines & sans dentelures. Les jambes sont terminées par un ongle fort. Les antérieures ont des poils courts, serrés à leur partie interne.

Il se trouve dans la Caroline.

5. CHARANSON longipede.

Curculio longipes.

Curculio longirostris, nigricans, elytris ferrugineis, rostro emarginato, pedibus anticis longioribus. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 15. *fig.* 191.

Curculio longipes. FAB. *Syst. ent. app.* 1. *pag.* 822. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 162. *n°.* 4. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 4.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 36. *fig.* 10.

Il est presque une fois plus petit que le Charanson palmiste. La trompe est noire, longue, presque quadrangulaire, un peu plus grosse & échancrée à son extrémité. Les antennes sont noires, coudées, tronquées à leur extrémité, insérées presque à la base de la trompe. La tête est noire & arrondie, & les yeux ne sont pas saillans. Le corcelet est lisse, brun, un peu plus convexe que celui du Charanson palmiste. L'écusson est triangulaire alongé, noirâtre. Les élytres sont d'un brun ferrugineux, striées, un peu plus courtes que l'abdomen. Tout le dessous du corps est noir brun. Les pattes sont d'un noir brun. Les antérieures sont un peu plus longues que les autres. Les jambes sont un peu arquées, & fortement ciliées intérieurement; les autres quatre sont très-peu ciliées; elles sont toutes terminées par un ongle crochu assez fort.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Du cabinet de M. Lee.

Le *Curculio longipes* de DRURY, *inf. tom.* 2. *tab.* 13. *fig.* 3, diffère de celui-ci, & est le même que le Charanson colosse.

6. CHARANSON ferrugineux.

Curculio ferrugineus.

Curculio longirostris, thorace plano lævi nigro-maculato, elytris striatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 2. *fig.* 16. d.

Curculio hemipterus. SULZ. *hist. inf. tab.* 4. *fig.* 5.

Il est un peu plus petit que le Charanson palmiste. Tout le corps est d'un brun ferrugineux, plus ou moins clair. La trompe est longue & mince. Les antennes sont noires; le dernier article est ferrugineux, coupé & cendré à son extrémité. Le corcelet est lisse, un peu aplati, presque ovalé, avec plusieurs taches noires. Les élytres sont striées, plus courtes que l'abdomen. L'écusson est triangulaire, terminé en pointe alongée. Le dessous du corps est d'un brun noir. Les pattes sont quelquefois d'un brun noirâtre.

Il se trouve aux Indes orientales.

7. CHARANSON bordé.

Curculio limbatus.

Curculio longirostris, niger, thorace elytrisque ferrugineo marginatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 3. *fig.* 22.

Il est plus petit que le Charanson palmiste. Les antennes sont noires, avec la masse ovale presque arrondie. La trompe est noire, cylindrique, un peu plus longue que le corcelet. Tout le corps est noir. Le corcelet est lisse, un peu applati, avec les bords latéraux couverts d'une poussière écailleuse, ferrugineuse. Les élytres ont des stries pointillées, les bords latéraux & l'extrémité couverts d'une poussière écailleuse, ferrugineuse. Les cuisses sont sans épines & sans dentelures. Les jambes sont terminées par un crochet, & leur partie interne est ciliée.

Il se trouve à l'isle de Bourbon.

8. CHARANSON sanguinolent.

Curculio sanguinolentus.

Curculio longirostris ater, elytris striatis, basi fascia sanguinea. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 10. *fig.* 116.

Il est presque une fois plus petit que le Charanson enfanglanté, auquel il ressemble pour la forme du corps. Tout le corps est d'un noir de velours. Les antennes sont coudées. La trompe est courbée, cylindrique, presque plus longue que le corcelet. Le corcelet est arrondi. L'écusson est

noir & petit. Les élytres ont une bande d'un rouge de sang, à leur base, elles ont des stries qui paroissent fort peu à cause du velouté de l'insecte. Le dessous du corps est noir & luisant; les pattes sont noires, les cuisses sont simples, & les jambes sont terminées par un ongle assez fort.

Il se trouve en Amérique, dans l'isle de Tabago.

9. CHARANSON fascié.

CURCULIO fasciatus.

Curculio longirostris niger, elytris striatis, fascia rufa interrupta. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 156.

Il ressemble beaucoup au Charanson palmiste; mais il est deux fois plus petit. Tout le corps est d'un noir de velours en-dessus & d'un noir luisant en-dessous. Les élytres seules ont une bande rougeâtre au milieu, interrompue à la future. La trompe est mince, courbée, égale, de la longueur du corcelet. La tête est arrondie, & les yeux ne sont point du tout saillans. Les antennes sont coudées, & elles ont leur insertion près de la base de la trompe. Le corcelet est lisse & velouté. L'écusson est petit & triangulaire. Les élytres sont striées & un peu plus courtes que l'abdomen. Les cuisses de toutes les pattes, sont simples, sans dents & sans épines. Les jambes sont terminées par un ongle fort, crochu, semblable à celui du Charanson palmiste.

Il se trouve ....

10. CHARANSON indien.

CURCULIO indus.

Curculio longirostris ater, thorace subovato excavato punctato, elytris rugoso-sulcatis, tibiis spinosis. LIN. *Syst. nat. pag.* 606. *n°.* 2. — *Mus. Lud. Ulr. pag.* 43.

Curculio indus. FAB. *Syst. ent. pag.* 128. *n°.* 4. — *Sp. ins. tom.* 1. *pag.* 162. *n°.* 5. — *Mant. ins. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 5.

Curculio longirostris, antennis fractis, femoribus dentatis, corpore nigro depresso, thoracis lateribus tuberculo villoso elytris rugoso-sulcatis. DEG. *Mem. ins. tom.* 5. *pag.* 265. *n°.* 1. *pl.* 15. *fig.* 22.

Charanson *des Indes*, à longue trompe, à antennes coudées & à cuisses dentellées, à corps noir applati, à tubercule velu aux côtés du corcelet, à étuis chagrinés & canelés. DEG. Ib.

Il est un peu plus court & un peu plus gros que le charanson palmiste. La trompe est mince, cylindrique & un peu courbée. Tout le corps est noir. La tête est arrondie. Le corcelet est gros, applati, avec un enfoncement au milieu; il est chagriné & garni de chaque côté, d'un tubercule assez gros, couvert de poils roides, courts, très-serrés, d'un brun fauve. Les élytres, sont un peu applaties, chagrinées, & ont chacune neuf stries crénelées. Le dessous du corps & les pattes sont un peu chagrinés.

De Geer place cet insecte dans la division des *Charansons* dont les cuisses sont dentées.

Il se trouve aux Indes orientales.

11. CHARANSON villageois.

CURCULIO paganus.

Curculio longirostris griseus, thoracis dorso fusco, arcubus cinereis, rostro bisulcato. FAB. *Syst. ent. pag.* 128. *n°.* 6. — *Spec. ins. tom.* 1. *pag.* 162. *n°.* 6. — *Mant. ins. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 6.

Il ressemble au Charanson du Pin, mais il est une fois plus grand. La trompe est assez grosse, deux fois plus longue que la tête, noirâtre, avec deux cannelures. Les antennes sont grisâtres, noires à leur base. Le corcelet est grisâtre sur les côtés, noirâtre sur le dos, avec quatre taches arquées & une petite tache au milieu, cendrée. Les élytres sont obtuses, grisâtres, sans taches.

Il se trouve aux Indes.

12. CHARANSON Eléphant.

CURCULIO Elephas.

Curculio longirostris fuscus, thorace elytrisque variolosis, elytris postice spinosis. FAB. *Sp. ins. tom.* 1. *pag.* 162. *n°.* 7. — *Mant. ins. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 7.

Il est assez grand. La trompe est noirâtre, cylindrique. La tête est noire à sa base Le corcelet est un peu applati, très-variolé, noirâtre, avec des taches plus obscures. Les élytres sont variolées, noirâtres, avec des taches plus obscures; elles ont vers l'extrémité plusieurs épines élevées, courtes, aiguës. Les pattes sont noirâtres, sans épines & sans dentelures.

Il varie pour les couleurs. Il est noirâtre, ou couvert d'une poussière d'un gris roussâtre.

Nous croyons que cet insecte n'est qu'une variété du Charanson géant.

Il se trouve dans l'Afrique équinoxiale.

13. CHARANSON morbilleux.

CURCULIO morbillosus.

Curculio longirostris cinereus, elytris tuberculis seriatis elevatis nigris.

Curculio morbillosus. DRURY. *Ill. of ins. tom.* 3. *tab.* 49. *fig.* 5.

Il est un peu plus petit que le *Charanson* géant. Sa trompe est longue, mince, un peu arquée,

d'un noir luisant. Les antennes sont coudées, d'un noir cendré. Tout le corps est cendré, obscur. Le corcelet est arrondi, couvert de petits tubercules noirs, lisses. Les élytres ont plusieurs rangées de tubercules élevés, noirs, lisses, luisans. Les pattes sont noires, les cuisses sont simples.

Il se trouve à Cayenne.

14. CHARANSON hémiptère.

Curculio hemipterus.

Curculio longiroſtris obſcurè purpuraſcens, elytris abbreviatis ſtriatis nigro-maculatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 1. fig. 4. & pl. 16. fig. 4. b.*

Curculio hemipterus. LIN. *Syſt. nat. p. 606. n. 3.* — *Muſ. lud. ulr. p. 44.*

Curculio hemipterus, *longiroſtris obſcurè purpuraſcens, elytris abbreviatis maculatis.* FAB. *Syſt. ent. p. 128. n. 5.* — *Sp. inſ. t. 1. p. 163. n. 8.* — *Mant. inſ. tom. 1. p. 97. n°. 8.*

Curculio rufo-faſciatus *longiroſtris, antennis fractis, femoribus muticis, corpore oblongo, rufo, thorace magno, faſciis longitudinalibus nigris.* DEG. *Mém. inſ. t. 5. p. 271. n. 5. pl. 15. fig. 25.*

Charanſon roux-rayé, à longue trompe, à antennes coudées & à cuisses simples; à corps alongé, roux, & à grand corcelet, avec des raies longitudinales, noires. DEG. *Ib.*

VOET. *Coleopt. pars 2. tab. 37. fig. 24.*

Il a environ six lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. La trompe est longue, mince, courbée. Tout le corps est d'un brun ferrugineux. Le corcelet est lisse, avec trois taches longitudinales, noires. L'écusson est triangulaire, alongé. Les élytres sont plus courtes que l'abdomen, striées, avec quelques taches noires. Le dessous du corps a quelques taches noires. Les jambes sont terminées en un crochet assez fort.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

15. CHARANSON bariolé.

Curculio variegatus.

Curculio longiroſtris, rufo nigroque varius, roſtro apice nigro. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 13. fig. 158.*

Curculio varius. FAB. *Gen. inſ. mant. p. 223.* — *Sp. inſ t. 1. p. 163. n°. 9.* — *Mant. inſ. t. 1. p. 97. n. 9.*

Il est un peu plus grand que le *Charanſon* du Pin. Les antennes sont brunes, noires, coudées, un peu tronquées à leur extrémité. La trompe est mince, cylindrique, de la longueur du corcelet, ferrugineuse, avec un peu de l'extrémité noire. La tête est arrondie, brune, ferrugineuse, avec les yeux noirs, point-du-tout saillans. Le corcelet a des raies rouges, brunes, & d'autres noires. L'écusson est petit, triangulaire, noir. Les élytres sont striées, à peine plus courtes que l'abdomen, noires, avec quelques lignes longitudinales, ferrugineuses, plus ou moins longues. Le dessous du corps est mélangé de noir & de rouge brun. Les pattes sont noires, avec les trois quarts des cuisses rouges. Les cuisses sont sans épines & sans dentelures.

J'en ai vu une variété dans le cabinet de M. Lee, dont la base des élytres étoit d'un rouge brun.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

16. CHARANSON noirâtre.

Curculio piceus.

Curculio longiroſtris, ater glaber, thorace ovato depreſſo, elytris abdomine brevioribus ſubſtriatis.

Curculio piceus. PALL. *Inſ. ſibir. p. 23. t. B. fig. 3.* — *Itin. 1. app. p. 464. n. 34.*

Il est un peu plus grand que le précédent. La trompe est mince, de la longueur du corcelet, courbée. Tout le corps est d'un brun noir. La masse des antennes est globuleuse, d'un brun testacé. Le corcelet est ovale, un peu déprimé, couvert de très-petits points enfoncés. Les élytres sont un peu déprimées, plus courtes que l'abdomen, obtuses, légèrement striées, avec de très-petits points enfoncés entre les stries. Les pattes antérieures sont un peu plus grosses que les autres. Toutes les jambes sont légèrement raboteuses & ciliées intérieurement.

Il se trouve dans les déserts de la Tartarie.

17. CHARANSON cafre.

Curculio cafer.

Curculio longiroſtris ater, elytris ſtriatis abdomine brevioribus, tibiis ciliatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 16. fig. 194.*

Il ressemble entièrement au Charanson palmiste, mais il est deux fois plus petit. Tout le corps est très noir, un peu velouté. Les antennes sont tronquées à leur extrémité. La trompe est mince, courbée, un peu plus longue que le corcelet. Le corcelet est lisse, légèrement lobé postérieurement. L'écusson est triangulaire, pointu postérieurement. Les élytres sont striées, un peu plus courtes que le corps. Les cuisses n'ont ni épines ni dentelures. Toutes les jambes sont ciliées à leur partie interne.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

18. CHARANSON mélanocarde.

CURCULIO melanocardius.

Curculio longiroſtris cinereus, coleoptris macula communi cordata fuſca. FAB. *Syſt. ent. pag.* 129. *n°.* 7. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 163. *n°.* 10.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 10.

Curculio melanocardius, *longiroſtris cinereus, coleoptris faſcia cordata fuſca.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 608. *n°.* 18. — *Mus. lud. ulr. pag.* 45.

Il eſt de grandeur moyenne, & d'une couleur cendrée. Les antennes ſont noires. La trompe eſt noirâtre, longue, arquée, glabre. Le corcelet eſt ovale. Les élytres ont au milieu une tache en cœur, obſcure, commune aux deux élytres. Les cuiſſes n'ont ni épines ni dentelures.

M. Fabricius cite à deux inſectes différens la figure 11. tab. 4. de Sulzer. Voy. *Charanſon tinoucheté.*

Il ſe trouve aux Indes orientales.

19. CHARANSON porte-croix.

CURCULIO cruciatus.

Curculio longiroſtris niger, thorace ſubſpinoſo, lineis elytris poſticè cruce albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 131.

Curculio cruciatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 129. *n°.* 8. —*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 163. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 11.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Charanſon de la Patience. Les antennes ſont coudées, noirâtres, brunes à leur baſe. La trompe eſt preſque de la longueur du corcelet; elle eſt fortement ponctuée, & l'inſecte la porte colée contre le corps. La tête eſt noire, petite, arrondie, avec les yeux noirs & point du tout ſaillans. Le corcelet eſt très-raboteux; on y voit des enfoncemens aſſez profonds, très irréguliers; il eſt noir, avec une ligne d'un gris rouſsâtre de chaque côté. L'écuſſon n'eſt pas apparent. Les élytres ont des ſtries régulières: la ligne élevée entre chaque ſtrie a une ſuite de tubercules élevés, pointus; elles ſont noires, très convexes, avec une ligne tranſverſale d'un gris rouſsâtre, placée au-delà du milieu, & la ſuture du même gris, depuis la ligne juſqu'à l'extrémité, ce qui forme un T, ou une eſpèce de croix. Les pattes ſont noires, avec un point blanc à l'extrémité des cuiſſes, & un autre à la baſe des jambes. Les cuiſſes ont quelques petites écailles blanches qu'on ne peut diſtinguer qu'à la loupe. Les cuiſſes ſont ſimples, ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve dans la nouvelle-Hollande.

20. CHARANSON ſtriolé.

CURCULIO ſtriatus.

Curculio longiroſtris niger, elytris holoſericeo-ſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 140.

Curculio ſtriatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 129. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 163. *n°.* 11.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 12.

Il reſſemble au Charanſon du Sapin, pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont noires, coudées, avec le premier article long & brun. La trompe eſt mince, courbée, très-peu renflée à ſon extrémité, brune, avec l'extrémité ſeulement noire. La tête eſt brune & arrondie. Le corcelet eſt brun, noirâtre, fortement pointillé. L'écuſſon eſt à peine apparent. Les élytres ſont brunes noirâtres, avec quelques écailles blanchâtres, irrégulièrement répandues; elles ont des ſtries régulières, dans leſquelles on remarque de grands points enfoncés. Le deſſous du corps eſt noirâtre, & couvert de quelques écailles blanchâtres. Les pattes ſont brunes, avec quelques poils très-courts, blanchâtres. Les cuiſſes ſont ſimples, & les jambes ſont terminées par un ongle aſſez fort.

Il ſe trouve en Amérique, dans l'iſle de Terre-Neuve.

21. CHARANSON rubétra.

CURCULIO rubetra.

Curculio longiroſtris ater lævis immaculatus, femoribus ſulcatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 4. *fig.* 34. a. b. c.

Curculio rubetra. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 13.

Il eſt de la grandeur du Charanſon du Pin. Le corps eſt noir luiſant. La trompe eſt longue, mince, arquée. Le corcelet eſt très-liſſe à la partie ſupérieure, finement pointillé ſur les côtés. Les élytres ſont ſtriées, & les ſtries ſont pointillées. Le deſſous du corps eſt finement pointillé. Les cuiſſes ſont un peu canelées & velues. Les jambes ſont terminées par un onglet; les poſtérieures ſeulement ſont munies d'une petite dent.

La larve vit dans les Palmiers. Parvenue à toute ſa groſſeur, elle forme une coque avec les fibres de l'arbre, s'y change en nymphe, & en ſort inſecte parfait.

Il ſe trouve à Cayenne.

22. CHARANSON du Pin.

CURCULIO Pini.

Curculio longiroſtris, elytris ruſeſcentibus, faſciis

nebulosis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON *Pl. 4. fig. 42.*

Curculio Pini. FAB. *Syst. ent. pag. 129. n°. 10. —Sp. ins. tom. 1. pag. 163. n°. 13. — Mant. ins. tom. 1. pag. 98. n°. 14.*

Curculio Pini. LIN. *Syst. Nat. pag. 608. n°. 19. —Faun. suec. n°. 589.*

Curculio longirostris, antennis fractis, femoribus muticis, corpore oblongo testaceo, maculis lineisque transversis flavis, elytris gibbosis. DEG. *Mem. ins. tom. 5. pag. 222. n°. 15.*

Charanson *du Pin*, à longue trompe, à antennes coudées & à cuisses simples, à corps oblong d'un brun de marron, avec des taches & raies transverses jaunes, & à deux bosses sur les étuis. DEG. *Ib.*

Curculio Pini. SCHRANK. *Enum. ins. aust. n°. 135.*

Curculio Abietis. LAICHART. *ins tom. 1. pag. 213. n°. 10.*

FRISCH. *ins. 11. tab. 23. fig. 5.*

Il varie pour la grandeur. Il a depuis quatre jusqu'à six lignes de long, de la tête à l'anus. Tout le corps est d'un brun marron, plus ou moins obscur, & couvert quelquefois de petites écailles cendrées. La trompe est brune cylindrique, de la longueur du corcelet. Les antennes sont brunes. Le corcelet a quelques raches roussâtres, formées par de petites écailles. L'écusson est roussâtre. Les élytres ont des stries formées par des points enfoncés assez gros, & quelques lignes transversales d'un gris roussâtre, formées par de petites écailles. Les cuisses n'ont ni épines ni dentelures.

Il se trouve en Europe sur le Pin silvestre.

23. CHARANSON de l'Onoporde.

CURCULIO Onopordii.

Curculio longirostris niger cinereo villosus, rostro atro: utrinque sulco abbreviato baseos. FAB. *Mant. ins. tom. 1. pag. 98. n°. 15.*

Il ressemble au Charanson rayé, mais il est plus grand. La trompe n'est pas aussi longue que celle des autres espèces de cette division; elle est noire & marquée de chaque côté, à sa base, d'un léger sillon. Le corcelet est raboteux, noir, & couvert ainsi que les élytres, de petites écailles cendrées. Les cuisses sont simples.

Il se trouve en Afrique sur l'Onoporde.

24. CHARANSON cannelé.

CURCULIO canaliculatus.

Curculio vittatus longirostris ferrugineo-fuscus albo lineatus, rostro nigro utrinque sulco abbreviato baseos. FAB. *Sp. ins. tom. 1. pag. 164. n°. 14.— Mant. ins. tom. 1. pag. 98. no. 16.*

Il est assez grand. La trompe est cylindrique, noire, marquée de deux petites cannelures courtes, entre les yeux. Le corcelet est d'un brun ferrugineux, avec cinq lignes longitudinales blanches. Les élytres sont listes, avec le bord extérieur & une ligne au milieu, blancs. Les cuisses sont simples.

Il se trouve en Italie.

25. CHARANSON de la Jacée.

CURCULIO Jaceæ.

Curculio longirostris niger cinereo irroratus, elytris puncto baseos distincto. FAB. *Syst. ent. pag. 129. n°. 11. — Sp. ins. tom. 1. pag. 164. n°. 15.— Mant. ins. tom. 1. pag. 98. n°. 17.*

Il ressemble au Charanson du Pin. Les antennes sont noires. La trompe est noire, cylindrique, assez grosse. Le corcelet est ovale, noir, couvert d'une poussière cendrée. Les élytres sont noires & couvertes d'un léger duvet court, cendré, & marquées d'un point distinct, cendré, vers l'écusson.

Le duvet cendré dont cet insecte est couvert, disparoît à mesure qu'il vieillit.

Il se trouve en Europe, sur la CENTAURÉE-JACÉE.

26. CHARANSON pointillé.

CURCULIO punctulatus.

Curculio longirostris flavo fuscoque varius, abdomine cinereo nigro punctato. FAB. *Mant. ins. tom. 1. pag. 98. n°. 18.*

Il ressemble beaucoup au Charanson de la Jacée, mais il est un peu plus petit. Tout le corps est velu, mélangé de jaune & d'obscur. Les antennes sont noires. Le corcelet est inégal. L'abdomen est cendré, couvert de plusieurs points élevés noirs luisans. Les pattes sont cendrées. Les cuisses sont simples.

Il se trouve en Amérique.

27. CHARANSON de l'Artichaut.

CURCULIO Cynaræ.

Curculio longirostris niger virescenti irroratus, rostro nigro subcarinato. FAB. *Mant. ins. tom. 1. pag. 98. n°. 19.*

Curculio niger, striatus, maculis villoso-fuscis nebulosus. GEOFF. *ins. tom. 1. pag. 281. n°. 8.*

Le Charanson tâcheté de tête de Chardon GEOFF. *Ib.*

Curculio Cinaræ. Naturf. 24. *pag.* 18. *tab.* 1. *fig.* 25.

Curculio Cardui. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 118. n°. 8.

Il reſſemble au Charanſon de la Jacée, & il varie beaucoup pour la grandeur. La trompe eſt noire, un peu plus courte que dans les autres eſpèces, avec une ligne longitudinale élevée au milieu. Le corcelet eſt un peu applati, raboteux, avec une ligne latérale verdâtre. Les élytres ont des ſtries pointillées, & ſont parſemées de points un peu velus, verdâtres. Le deſſous du corps eſt cendré.

Il ſe trouve en Afrique, en France, ſur les fleurs d'une eſpèce d'Artichaut, ſur les Chardons.

28. Charanson Colon.

Curculio Colon.

Curculio longiroſtris griſeus, thorace utrinque linea, elytris puncto albo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson. *Pl.* 7. *fig.* 76.

Curculio Colon *longiroſtris caneſcens, femoribus anticis ſubdentatis, thorace utrinque linea, elytriſque puncto albo.* Lin. *Mant. pag.* 531.

Curculio Colon *longiroſtris griſeus, elytris puncto albo.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 130. n°. 12. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 164. n°. 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 98. n°. 80.

Curculio oblongus, fuſcus, thoracis lateribus albidis, elytris ſtriatis, puncto albo. Geoff. *inſ. tom.* 1. *pag.* 280. n°. 6.

Le Charanſon à deux points blancs. Geoff. *Ib.*

Scaeff. *Icon. inſ. tab.* 155. *fig.* 2.

Curculio paluſtris. Scop. *Ent. carn.* n°. 104.
Curculio Colon. Laichart. *inſ. tom.* 1. *pag.* 227. n°. 20.

Curculio paluſtris. Schrank. *Enum. inſ. auſt.* n°. 208.

Curculio bipunctatus. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 118. n°. 6.

Il a près de cinq lignes de long, depuis la tête juſqu'à l'anus. La trompe eſt noirâtre, un peu plus longue que le corcelet. Tout le corps eſt d'une couleur cendrée plus ou moins claire. Les élytres ont un point blanc vers le milieu. L'abdomen a quatre points d'un gris jaunâtre, de chaque côté. Les pattes ſont cendrées. Les cuiſſes ont un anneau blanchâtre. Les antérieures ſont preſque dentées.

Il ſe trouve en Europe. Il eſt commun dans toute la France.

29. Charanson bimaculé.

Curculio bimaculatus.

Curculio longiroſtris fuſcus, elytris puncto cinereo, roſtro pedibuſque atris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 98. n°. 21.

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il eſt un peu plus petit. La trompe eſt noire, luiſante, courbée. Le corcelet eſt noirâtre avec une ligne cendrée de chaque côté. Les élytres ſont liſſes, noirâtres, avec un point cendré diſtinct. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve dans la Saxe.

30. Charanson bimoucheté.

Curculio biguttatus.

Curculio longiroſtris niger, elytris puncto elevato; abdomine pedibuſque poſticis flavis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 130. n°. 13. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 164. n°. 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 99. n°. 22.

Il eſt petit. La tête eſt noire. Les antennes ſont noires, en maſſe. Le corcelet eſt cylindrique, noir, ſans taches. Les élytres ſont liſſes, noires, avec un point grand, élevé, globuleux, jaunâtre, placé vers la baſe. L'abdomen eſt jaune. Les pattes antérieures ſont alongées, noires; les autres ſont jaunes.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

31. Charanson bilinéé.

Curculio bilineatus.

Curculio longiroſtris fuſcus, elytris lineis duabus punctorum alborum. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 164. n°. 18. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 99. n°. 23.

Il eſt de grandeur moyenne. La trompe eſt noire, aſſez groſſe, un peu plus longue que dans les autres eſpèces. Le corcelet eſt noir, avec trois lignes blanches. Les élytres ſont ſtriées, noires, avec deux lignes ſur chaque, formées par des points quarrés blancs, placées l'une vers le bord extérieur & l'autre vers la ſuture. Les pattes ſont noires, les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Allemagne.

32. Charanson échiquier.

Curculio teſſellatus.

Curculio longiroſtris cinereus, elytris apice ſtriis albis nigro-punctatis. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 165. n°. 19. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 99. n°. 24.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes & la tête ſont noirâtres. Le corcelet & les élytres ſont gris. Les élytres ont vers leur extrémité

cinq ſtries blanches, dans leſquelles on apperçoit des points noirs diſtincts.

Il ſe trouve en Allemagne.

33. CHARANSON boſſu.

CURCULIO gibboſus.

Curculio ovatus niger, elytris tuberculatis poſteriùs cinereis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 4756.

Curculio nigro-gibboſus *longiroſtris, antennis fractis, femoribus muticis, corpore ovato nigro, elytris tuberculatis poſticè cinereis.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 5. *pag.* 224. *n°.* 17.

Charanſon *noir-boſſu*, à longue trompe déliée, à antennes coudées, & à cuiſſes ſimples, à corps oblong, noir, & à étuis cendrés garnis d'éminences par derrière. DEG. *Ib.*

Il a environ deux lignes & demie de long & une ligne de large. La trompe eſt longue, mince, très-arquée, noire. Les antennes ſont noires, coudées, plus longues que le corcelet. Le corcelet eſt noir, élevé, preſque boſſu & chagriné. Les élytres ſont noires, avec un peu de blanc de chaque côté & l'extrémité blanche; elles ſont convexes, ſtriées, avec quelques élévations inégales. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

34. CHARANSON de la Prêle.

CURCULIO Equiſeti.

Curculio longiroſtris, thorace lævi, elytris muricatis nigris, punctis duobus apiceque albis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 130 *n°.* 14. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 165. *n°.* 20 — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 99. *n°.* 26.

Il reſſemble beaucoup au Charanſon de la Patience. La trompe eſt noire, amincie. Le corcelet eſt noir, à peine tuberculé, avec les côtés blancs. Les élytres ſont un peu muriquées, avec les côtés & l'extrémité blancs & la partie antérieure noire, avec deux petits points blancs. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en France, en Angleterre ſur la Prêle.

35. CHARANSON racourci.

CURCULIO abbreviatus.

Curculio longiroſtris ater, thoraee plano punctato, elytris abbreviatis ſubſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 16. *fig.* 195. a. b.

Curculio abbreviatus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 99. *n°.* 25.

Curculio niger, thorace punctato, elytris alternatim ſtriatis & punctatis. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 281. *n°.* 9.

Le Charanſon brodé. GEOFF. *Ib.*

Curculio elegans. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 118. *n°.* 9.

Il eſt un peu plus petit que le Charanſon rubétra. Tout le corps eſt très-noir. Les antennes ont leur maſſe cendrée à leur extrémité. La trompe eſt mince, courbée, luiſante. Le corcelet eſt luiſant, pointillé, preſque caréné. Les élytres ſont un peu plus courtes que l'abdomen, légèrement ſtriées, avec deux rangées de points à peine marqués entre les ſtries. Les jambes ſont terminées par un ongle aſſez fort. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve aux environs de Paris, & en Saxe.

36. CHARANSON mélanocéphale.

CURCULIO melanocephalus.

Curculio longiroſtris ſubgloboſus fuſcus, capite roſtroque nigris.

Curculio mélanocephalus *longiroſtris, antennis fractis, femoribus muticis, corpore ſubgloboſo fuſco, capite roſtroque nigris, elytris gibbis.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 5. *pag.* 272. *n°.* 6. *pl.* 15. *fig.* 17.

Charanſon *à tête & trompe noires* à longue trompe, à antennes coudées & à cuiſſes ſimples, à corps court & ovale brun, à tête & trompe noires & à étuis boſſus par derrière. DEG. *Ib.*

Il a environ quatre lignes de long, & deux de large. Il reſſemble beaucoup au Charanſon jayet. Il eſt ovale, noirâtre, entièrement couvert de petites écailles d'un brun jaunâtre. Les antennes ſont coudées, brunes, avec la maſſe noire. La trompe eſt noire, mince, un peu plus longue que le corcelet. Les élytres ont des ſtries formées par des points enfoncés, & une petite gibboſité vers l'extrémité. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve à Surinam.

37. CHARANSON Crapaud.

CURCULIO Buſo.

Curculio longiroſtris ſuprà fuſcus, elytris faſciâ albâ. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 10. *fig.* 118.

Curculio Buſo. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 165. *n°.* 21. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 99. *n°.* 27.

Il reſſemble au Charanſon de la Scrophulaire, mais il eſt un peu plus grand. Les antennes ſont ferrugineuſes brunes, coudées. La trompe eſt mince, cylindrique, de la longueur du corcelet, noire & couverte en-deſſus, ſur-tout à la baſe, de petites écailles d'un gris rouſsâtre. La tête eſt petite, arrondie, noire, avec quelques petites écail-

les rousâtres. Le corcelet est noir en-dessus, avec quelques écailles rousâtres, il est blanc sur les côtés. L'écusson est blanc, petit & triangulaire. Les élytres sont striées; elles sont noires, couvertes de quelques écailles rousses, avec une large bande blanche au milieu & quelques points blancs, vers les bords postérieurs. Tout le dessous du corps est blanc. Les pattes sont blanchâtres, avec l'extrémité des cuisses noire, & couverte de petites écailles rousâtres. Les cuisses sont simples, sans épines & sans dentelures. Les jambes ont une dentelure à leur partie externe.

Il se trouve dans la Sibérie.

38. CHARANSON couleur-de-poix.

CURCULIO picatus.

Curculio longirostris niger nitens, elytris punctato-striatis.

Curculio piceus *longirostris, antennis fractis fuscis, femoribus muticis, corpore oblongo nigro-piceo.* DEG. *Mem. inf. tom. 5. pag. 221. n°. 14.*

Charanson *couleur de poix* à longue trompe, à antennes coudées brunes & à cuisses simples, à corps oblong entièrement noir & luisant. DEG. *Ib.*

Il a environ quatre lignes & demie de long & deux & demie de large. La trompe est mince plus longue que le corcelet. Les antennes sont coudées, de la longueur de la trompe. Tout le corps est d'un noir luisant, sans taches. Le corcelet est un peu raboteux. Les élytres ont chacune neuf ou dix stries, formées par des points enfoncés oblongs. Les cuisses sont simples.

Il se trouve au nord de l'Europe.

39. CHARANSON jayet.

CURCULIO gagates.

Curculio longirostris ovatus niger nitidus, elytris obsolete punctato-striatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl. 9. fig. 104.*

Il a environ quatre lignes & demie de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. Il est noir luisant & de forme ovale. Les antennes sont d'un brun noirâtre. La trompe est mince, de la longueur du corcelet, un peu arquée. Le corcelet est très-finement pointillé, un peu plus étroit à sa partie antérieure. Les élytres ont des stries à peine marquées, formées par des points enfoncés; elles ont une très-petite gibbosité vers leur extrémité. Les pattes sont noires, & les cuisses sont simples.

Il se trouve à Cayenne.

40. CHARANSON mendiant.

CURCULIO mendicus.

Curculio longirostris, femoribus muticis, ovatus cinereus, immaculatus, elytris striatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl. 9. fig. 108.*

Il est petit, ovale, d'une couleur cendrée rousâtre. Les yeux sont noirs. La trompe est cylindrique, presque de la longueur du corcelet. Le corcelet est aussi large que les élytres à sa partie postérieure. Les élytres sont striées. Les cuisses sont sans épines, & sans dentelures.

Il se trouve à Madagascar.

41. CHARANSON bicolor.

CURCULIO bicolor.

Curculio longirostris niger, thorace elytrisque rufis. FAB. *Syst. ent. pag. 131. n°. 18. — Spec. inst. tom. 1. pag. 166. n°. 25. — Mant. inf. tom. 1. pag. 99. n°. 32.*

Il ressemble pour la forme & la grandeur à l'Attelabe du Bouleau. Les antennes sont noires, droites, filiformes, en masse, ovale à l'extrémité, presque de la longueur de la trompe. La trompe est mince, noire, cylindrique, à peine plus grosse à son extrémité. La tête est arrondie, rougeâtre, avec les yeux noirs. Le corcelet est rougeâtre, arrondi, pointillé. L'écusson est rougeâtre, petit & en cœur. Les élytres ont des stries, dans lesquelles il y a des points enfoncés; elles sont rougeâtres, presque quarrées. Les pattes & tout le dessous du corps sont noirs luisans. Les cuisses sont sans dents & sans épines.

Il se trouve en Amérique.

Je n'avois point vu cet insecte, lorsque j'ai fait l'article Attelabe, auquel genre, du depuis, je me suis assuré qu'il appartient.

42. CHARANSON mi-parti.

CURCULIO dimidiatus.

Curculio longirostris niger, elytris striatis rubris Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl. 1. fig. 5.*

Il a de quatre à cinq lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. Les antennes sont noires, coudées. La trompe est mince, noire, lisse, luisante, alongée. Le corcelet est noir, lisse, luisant, un peu plus étroit à sa partie antérieure. L'écusson est noir. Les élytres sont rouges, striées. Le dessous du corps & les pattes sont noires, les cuisses sont simples.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

43. CHARANSON atriroſtre.

CURCULIO atrirostris.

Curculio longirostris cinereus, rostro arcuatus atro

atro. Fab. *Sp. inf. app. pag.* 499.— *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 99. *n°.* 28.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au Charanſon de la Prêle. Tout le corps eſt cendré, obſcur; la trompe ſeule eſt noire, courbée. L'extrémité du corps eſt obtuſe. Les pattes ſont cendrées; les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve à Leipſick

44. Charanson tête-bleue.

Curculio caruleocephalus.

Curculio longiroſtris violaceus nitens, thorace elytriſque teſtaceis. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 199 *n°.* 33.

Curculio cæruleocephalus *longiroſtris atro-caruleus, thorace elytriſque ſuivis.* Act. *Hall.* 1. 282.

Il reſſemble aux précédens. La tête eſt pubeſcente, violette. Le corcelet & les élytres ſont pubeſcens, teſtacés, luiſans. Le corps & les pattes ſont violets.

Il ſe trouve en Saxe, ſur l'Épine-blanche.

45. Charanson cuivreux.

Curculio cupreus.

Curculio longiroſtris obſcurè æneus ſubtus obſcurior. Lin. *Syſt. nat. pag.* 608. *n°.* 21.—*Faun. ſuec. n°* 593.

Curculio cupreus. Fab. *Syſt. ent. pag.* 131 *n°.* 20.—*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 166. *n°.* 26.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 34.

Curculio infidus. Scop. *Ent. carn. n°.* 94.

Curculio cupreus Laichart. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 208. *n°.* 4.

Il eſt très-petit. Les antennes ſont noires. La trompe eſt mince, alongée. Le corcelet & les élytres ſont cuivreux, raboteux, brillans. Les élytres ont des ſtries pointillées. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont ſimples; elles ſont dentées, ſuivant M. Laicharting.

Il ſe trouve en Europe.

46. Charanson du Tragia.

Curculio Tragiæ.

Curculio longiroſtris æneus, roſtro pedibuſque nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson. *Pl.* 10. *fig* 112. a. b.

Curculio Tragiæ. Fab. *Syſt. ent. pag.* 131. *n°.* 21.— *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 166. *n°.* 27.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 35.

Il eſt très-petit, un peu alongé. Les antennes ſont brunes, preſque ferrugineuſes, coudées. La trompe eſt cylindrique, courbée, noire, de la longueur du corcelet. La tête eſt arrondie, & les yeux ne ſont pas du tout ſaillans. Le corcelet eſt bronzé & légèrement couvert de poils courts, d'un gris rouſsâtre. L'écuſſon eſt petit & bronzé. Les élytres ſont ſtriées, bronzées, avec quelques poils d'un gris rouſsatre. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir bronzé, avec quelques poils très-courts, gris rouſsatres. Les cuiſſes ſont ſimples, ſans dentelures & ſans épines. Les tarſes ſont d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve au Bréſil, dans les ſemences du *Tragia volubilis.*

47. Charanson bronzé.

Curculio æneus.

Curculio longiroſtris niger, elytris æneis. Fab. *Syſt ent. pag.* 131. *n°.* 22. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 166. *n°.* 28.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 36.

Il eſt petit. Le corps eſt noir; les élytres ſeules ſont bronzées. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en France, en Angleterre, ſur les fleurs.

48. Charanson curviroſtre.

Curculio curviroſtris.

Curculio longiroſtris ater nitidus, roſtro arcuato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson. *Pl.* 10. *fig.* 115. a. b.

Curculio curviroſtris. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 166. *n°.* 25. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 37.

Il eſt de la grandeur du Charanſon du Tragia. Les antennes ſont noires, coudées. La trompe eſt noire, cylindrique, arquée, de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, arrondie, & les yeux ne ſont pas du tout ſaillans. Le corcelet eſt noir & finement pointillé. Les élytres ſont brunes noirâtres, ſtriées, un peu plus courtes que l'abdomen. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires; les cuiſſes ſont ſimples, les jambes ſont terminées, par un petit ongle.

Il ſe trouve dans la nouvelle-Hollande.

49. Charanson du Prunier.

Curculio Pruni.

Curculio longiroſtris ater, antennis ferrugineis, thorace bituberculato. Lin. *Syſt. nat. pag.* 607. *n°.* 12.

Curculio Pruni. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 223. —*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 167. *n°.* 30.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 38.

Curculio fusco-niger, thorace inermi. Geoff. *Inf. tom.* 1. *pag.* 299. *n°.* 49.

Le Charanson noir, à corcelet sans pointes. Goeff. *Ib.*

Il est entièrement noir. Les antennes sont d'un brun ferrugineux. Le corcelet est muni postérieurement de deux petits tubercules élevés, presque mucronés. Les élytres sont striées. Les cuisses sont simples.

Il se trouve en Europe, sur les feuilles du Cérisier.

50. Charanson quadrituberculé.

Curculio quadrituberculatus.

Curculio longirostris, thorace quadrituberculato-nigro, elytris striatis cinereo variegatis. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 39.

Il est petit. La trompe est courbée, noire. Le corps est cendré. La partie supérieure du corcelet est noire, avec quatre tubercules élevés, droits. Les élytres sont striées, mélangées de noirâtre & de cendré. Les pattes sont cendrées, les cuisses postérieures sont noires.

Il se trouve à Kiell.

51. Charanson de la Campanule.

Curculio Campanulæ.

Curculio longirostris niger ovatus, elytris striatis. Lin. *Syst. nat. pag.* 607. *n°.* 7.

Curculio Campanulæ. Fab. *Gen. inf. mant. pag.* 224. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 167. *n°.* 31. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 40.

Curculio longirostris, antennis fractis fuscis, femoribus muticis, corpore subglobosо cinereo-nigro, elytris lineis grisis. Deg. *Mém. inf. tom.* 5. *pag.* 236. *n°.* 23.

Charanson *de la Campanule*, à longue trompe, à antennes coudées, brunes & à cuisses simples, à corps court d'un noir ardoisé, avec des lignes grises sur les étuits. Deg. *Ib.*

Il est petit; & le mâle est encore plus petit que la femelle. Le corps est court, presque arrondi. La trompe plus longue que le corcelet, est déliée, courbée & d'un noir luisant. Les antennes sont coudées, d'un brun obscur. Il est de couleur noire, avec un grand nombre de petits poils gris, mêlés de petites écailles qui rendent cette couleur cendrée ou ardoisée. Les élytres ont des lignes longitudinales formées par des points. Les cuisses sont simples, sans dentelures.

La larve vit dans les boutons & sur les fleurs de la Campanule, ou plus exactement dans les gousses qui renferment les graines. C'est dans les boutons des fleurs, avant leur épanouissement, que le Charanson introduit son œuf, après quoi le bouton ne s'ouvre plus, mais quelque fermé, ne laisse pas de croître, & devient enfin comme une boule, une vessie ou une galle. La larve qui sort de l'œuf, prend son accroissement dans ce bouton ainsi défiguré, en pénétrant dans la gousse des graines dont elle mange toute la substance intérieure. Elle s'y métamorphose pour en sortir sous la forme d'insecte parfait dans le printemps suivant.

52. Charanson fusciroſtre.

Curculio fusciroſtris.

Curculio longirostris griseus, pedibus rufis, rostro femoribusque basi nigris. Fab. *Syst ent. pag.* 131. *n°.* 23. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 167. *n°.* 32. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 41.

Il est petit, & il ressemble au Charanson du Chêne. La trompe est alongée, cylindrique, noire. Le corcelet & les élytres sont striées, grisâtres, avec deux ou trois lignes blanches. Les élytres sont striées. Les pattes sont fauves, avec la base des cuisses noire.

Il se trouve en Allemagne.

53. Charanson du Roure.

Curculio Roboris.

Curculio longirostris, rostro thorace que rufis, elytris violaceis. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 42.

Il est petit. La tête est violette, avec la trompe alongée rougeâtre. Le corcelet est arrondi, lisse, rougeâtre, sans taches. Les élytres sont à peine striées, violettes, luisantes, sans taches.

Il se trouve en Saxe sur le Chêne.

54. Charanson cuprirostre.

Curculio cuprirostris.

Curculio longirostris oblongus, viridi-æneus, elytris striatis, rostro cupreo. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 43.

Curculio cæruleo-viridis nitens, thorace punctato, elytris striatis. Geoff. *inf. tom.* 1. *pag.* 284. *n°.* 16.

Le Charanson satin-vert. Geoff. *Ib.*

Curculio parisinus *elytris thoraceque viridibus, rostro pedibusque nigris.* Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1753.

Thunb. nov. Act. *Ups.* 4. *pag.* 16. *n°.* 27.

Curculio viridis. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 120. *n°.* 16.

Il eſt petit, oblong. Les antennes ſont noires. La trompe eſt alongée, courbée, un peu cuivreuſe. Le corcelet eſt d'un vert bronzé brillant. Les élytres ſont ſtriées, d'un vert brillant, ſans taches. Les pattes ſont noirâtres.

Il ſe trouve en Europe, ſur le Bouleau & différentes plantes.

55. Charanson nigriroſtre.

Curculio nigriroſtris.

Curculio longiroſtris viridis, roſtro atro. Fab. *Syſt. ent. pag.* 132. *n°.* 24. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 167. *n°.* 33. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 103. *n°.* 44.

Il eſt petit. Les antennes ſont ferrugineuſes brunes, coudées. La trompe eſt noire, cylindrique, courbée, plus courte que le corcelet. La tête eſt petite, arrondie, brune, noirâtre, avec les yeux noirs & point du tout ſaillans. Le corcelet eſt couvert de poils courts, ſerrés, verdâtres. L'écuſſon eſt noir, triangulaire, très-petit. Les élytres ſont ſtriées, couvertes de poils courts, ſerrés, verdâtres. Le deſſous du corps eſt noirâtre. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux, plus ou moins obſcur. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Angleterre.

56. Charanson variable.

Curculio variabilis.

Curculio longiroſtris ſubteſtaceus, thorace viridi lineato, roſtro apice fuſco. Fab. *Gen. inſ. mant. p.* 224. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 167. *n°.* 34. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 45.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe cendrée. La tête eſt d'une couleur teſtacée pâle, avec l'extrémité de la trompe noirâtre. Le corcelet eſt obſcur, avec trois lignes diſtinctes vertes. Les élytres ſont d'une couleur rougeâtre pâle, & couvertes d'une pouſſière verdâtre. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve à Hambourg.

57. Charanson ruſſiroſtre.

Curculio ruſſiroſtris.

Curculio longiroſtris niger, roſtro dimidiato pedibuſque ruſis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 132. *n°.* 25. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 167. *n°.* 35. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 46.

Il eſt petit & preſque de la grandeur du Charanſon bronzé. Les antennes ſont droites, fauves, de la longueur de la trompe. La trompe eſt fauve depuis l'inſertion des antennes, juſqu'à l'extrémité: l'extrémité eſt un peu noire. La tête eſt noirâtre, les yeux ſont arrondis, un peu ſaillans. Le corcelet eſt noirâtre. Les élytres ſont ovales, bronzées, noirâtres, ſtriées. Le corps en-deſſous, eſt couvert de poils courts, griſâtres. Les pattes ſont fauves, & les cuiſſes ſont ſimples, ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve en Angleterre.

58. Charanson piciroſtre.

Curculio piciroſtris.

Curculio longiroſtris oblongus niger argento holoſericeus, roſtro dimidiato pedibuſque piceis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. *n°.* 47.

Il reſſemble au Charanſon ruſiroſtre, mais il eſt un peu plus grand. La tête eſt noire. La trompe eſt alongée & la moitié brune. Le corcelet & les élytres ſont noirs & légèrement couverts d'un duvet argenté ſoyeux. Les pattes ſont brunes, avec les genoux noirs.

Il ſe trouve à Copenhague.

59. Charanson de la Salicaire.

Curculio Salicaria.

Curculio longiroſtris niger, antennarum baſi, coleoptrorum diſco pedibuſque pallide teſtaceis. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 167. *n°.* 36. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. *n°.* 48.

Il eſt très-petit. Les antennes ſont coudées, fauves, avec la maſſe ovale, alongée noirâtre. La trompe eſt noire, cylindrique, courbée, de la longueur du corcelet. La tête eſt petite, preſque arrondie, noire, & les yeux ſont noirs, très-peu ſaillans. Le corcelet eſt noir, ſans taches. L'écuſſon eſt noir, triangulaire & très-petit. Les élytres ſont ſtriées, noires, avec tout le milieu fauve cendré. Le deſſous du corps eſt noir, avec un peu de blanc de chaque côté de la poitrine. Les pattes ſont fauves. Les cuiſſes ſont ſimples, un peu renflées, avec l'extrémité un peu obſcure.

Il ſe trouve en Angleterre.

60. Charanson péricarpe.

Curculio pericarpius.

Curculio longiroſtris ſubgloboſus nebuloſus, coleoptris macula cordata alba. Lin. *Syſt. nat. pag.* 609. *n°.* 31 — *Faun. ſuec. n°.* 602.

Curculio pericarpius. Fab. *Syſt. ent. pag.* 132. *n°.* 26. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 167. *n°.* 37. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. *n°.* 49.

Curculio ſubgloboſus, fuſco-nebuloſus; macula cordata alba in medio dorſo. Geoff. *inſ. tom* 1. *pag.* 298. *n°.* 46.

Le Charanſon porte-cœur de la Scrofulaire. GEOFF. *Ib.*

Curculio pericarpius. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt.* n°. 209.

Curculio pericarpius. LAICHART. *inſ. tom.* 1. *pag.* 223. n°. 17.

Curculio pericarpius. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 130. n°. 49.

Curculio pericarpius. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 182. n°. 27.

Il reſſemble au Charanſon de la Scrofulaire, mais il eſt plus petit. Tout le corps eſt noirâtre, légèrement couvert d'un duvet griſâtre. La trompe eſt noire, mince, longue. Les élytres ſont ſtriées & ont une tache blanche, preſqu'en cœur, placée ſur la ſuture, un peu au-deſſous de l'écuſſon. Les pattes ſont noirâtres. Les cuiſſes ſont ſans épines, ou quelquefois munies d'une ſeule petite épine.

Il ſe trouve en Europe, ſur la Scrofulaire.

61. CHARANSON du Siſymbrium.

CURCULIO Siſymbrii.

Curculio longiroſtris albo fuſcoque varius, elytris punctis baſeos elevato atro, roſtro nigro. FAB. *Gen. inſ. Mant. pag.* 224. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 168. *no.* 38. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. n°. 50.

Il eſt petit. La trompe eſt alongée, noire. Les antennes ſont noirâtres, le corcelet eſt blanc, avec une tache au milieu noire, dans laquelle on remarque une ligne longitudinale blanche. Les élytres ſont mélangées de blanc & de noirâtre, avec un petit point noir oblong. Le deſſous du corps eſt blanchâtre.

Il ſe trouve à Kiell, & aux environs de Paris, ſur la plante nommée *Siſymbrium amphibium.*

62. CHARANSON caprier.

CURCULIO Caprea.

Curculio longiroſtris, coleoptris faſciis duabus abbreviatis undatis albis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 168. n°. 39. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. n°. 51.

Il eſt très-petit. Les antennes ſont noires & coudées. La trompe eſt noire & de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, preſque arrondie. Les yeux ſont noirs, aſſez grands & point ſaillans. Le corcelet eſt noir, avec une ligne longitudinale plus ou moins marquée, formée par des poils courts, d'un gris rouſsâtre. L'écuſſon eſt petit & couvert des mêmes poils. Les élytres ſont noires ſtriées, avec deux bandes blanchâtres, ondées, dont l'antérieure touche preſque aux bords latéraux, & dont la ſeconde eſt plus courte & plus petite. Tout le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont ſimples, ſans épines & ſans dentelures. Il y a à l'extrémité des élytres une petite impreſſion. Les ſtries ſont pointillées.

Il ſe trouve en Angleterre, ſur le Saule caprier, *Salix Caprea.*

63. CHARANSON Grenouille.

CURCULIO Rana.

Curculio longiroſtris thorace fuſco : limbo teſtaceo, elytris teſtaceis, faſciis tribus undatis cinereis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. n°. 52.

Il eſt petit, boſſu. La tête eſt noirâtre. La trompe eſt longue, teſtacée à ſon extrémité. Le corcelet eſt noirâtre, avec tout le bord teſtacé. Les élytres ſont ſtriées, teſtacées, avec trois bandes cendrées. Le corps eſt cendré. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve à Kiell.

64. CHARANSON du Vélar.

CURCULIO Eryſimi.

Curculio longiroſtris niger, thorace bituberculato vireſcente, elytris cyaneis. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 101. n°. 54.

Il reſſemble à l'Attelabe bleuet; mais il eſt plus arrondi. La trompe eſt alongée, courbée, noire. Le corcelet eſt d'un vert foncé, avec un tubercule élevé de chaque côté. Les élytres ſont ſtriées, bleues. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve à Kiell, aux environs de Paris.

65. CHARANSON quadrimaculé.

CURCULIO quadrimaculatus.

Curculio longiroſtris nigricans, coleoptris macu'is quatuor albidis. LIN. *Syſt. nat. p.* 609. n°. 29. — *Faun. u ec.* n°. 600.

Curculio quadrimaculatus. FAB. *Syſt. ent. p.* 133. n°. 31. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 169. n°. 44. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 101. n°. 58.

Curculio cinereus, elytrorum punctо quadruplici albo, probоſcide thorace longiore. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 287. n°. 22.

Le *Charanſon* quadrille à longue trompe. GEOFF. *Ib.*

Curculio quinque maculatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 122. n°. 22.

Curculio quadrimaculatus. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 181. n°. 25.

Il a environ deux lignes de long, de la tête à

l'anus. La trompe eſt noire, mince, plus longue que le corcelet. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt noirâtre. Les élytres ſont ſtriées, & ont un point blanc commun à l'écuſſon, un autre à l'extrémité, & un de chaque côté vers le bord extérieur.

Il ſe trouve en Europe.

66. CHARANSON bifaſcié.

CURCULIO bifaſciatus.

Curculio longiroſtris niger, elytris faſciis duabus cinereis, baſeos majore unaata. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 225. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 169. *n°.* 45. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 102. *n°.* 60.

Il eſt petit. La trompe eſt longue, cylindrique, noire. Les antennes ſont noires, avec la maſſe qui les termine, cendrée. Le corcelet eſt arrondi, noir, avec une ligne longitudinale au milieu, un peu plus pâle. L'écuſſon eſt cendré. Les élytres ſont ſtriées avec deux bandes ondées, cendrées, qui vont à peine juſqu'aux bords extérieurs: la première placée vers la ſuture, eſt aſſez grande; l'autre placée vers le milieu, eſt beaucoup plus étroite. Les pattes ſont noires; les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve à Kiell.

67. CHARANSON unifaſcié.

CURCULIO unifaſciatus.

Curculio longiroſtris ſupra fuſcus: faſcia media cinerea. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 101. *n°.* 59.

Il eſt de grandeur moyenne. La tête eſt noirâtre, avec la trompe alongée, arquée, noire. Le corcelet eſt noirâtre en-deſſus, cendrée en-deſſous. Les élytres ſont preſque ſtriées, noirâtres, avec une large bande au milieu, cendrée, & une petite ligne de la même couleur, vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt cendré. Les pattes ſont noires, avec les cuiſſes blanchâtres.

Il ſe trouve en Saxe.

68. CHARANSON du Lythrum.

CURCULIO Lythri.

Curculio longiroſtris ater, elytris faſcia media abbreviata punctoque poſtico albis, pedibus flavis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 102. *n°.* 61.

Il eſt petit. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans, ſans taches. Les élytres ſont ſtriées, noires, avec une bande au milieu, blanche, qui ne touche point au bord extérieur; derrière la bande, on apperçoit un point blanc, petit, oblong. Les pattes ſont jaunes, avec les articulations noires.

Il ſe trouve au nord de l'Europe, ſur les fleurs du Lythrum.

69. CHARANSON acridule.

CURCULIO acridulus.

Curculio longiroſtris piceus, abdomine ovato. LIN. *Syſt. nat. pag.* 607. *n°.* 13. — FAUN. *ſuec. n°.* 584.

Curculio acridulus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 133. *n°.* 32. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 169. *n°.* 46. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 102. *n°.* 62.

Curculio pyriformis nigro-caruleſcens abdomine ovato. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 32.

Le *Charanſon* pyriforme. GEOFF. *Ib.*

Curculio longiroſtris arcuatus, antennis fractis faſcis, femoribus muticis, corpore ovato nigro-fuſco, tibiis pallidis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 235. *n°.* 22.

Charanſon *acridule* à longue trompe courbée, à antennes coudées d'un brun clair & à cuiſſes ſimples, à corps ovale, d'un brun noirâtre, & à jambes d'un brun clair. DEG. *Ib.*

Curculio acridulus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 125. *n°.* 32.

Curculio acridulus. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 176. *n°.* 10.

Curculio acridulus. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 72. *n°.* 24. *tab.* 24. *fig.* 12.

Il a environ deux lignes de long. Son corps a une figure ovale alongée. La trompe eſt mince, courbée, plus longue que le corcelet, d'un noir luiſant. Le corcelet eſt arrondi, pointillé, d'un brun noirâtre luiſant. Les élytres ſont ſtriées, d'un brun noirâtre luiſant. Les antennes ſont noires, coudées. Les cuiſſes n'ont ni épines ni dentelures.

Il ſe trouve en Europe, ſur les plantes cruciſères.

70. CHARANSON dorſal.

CURCULIO dorſalis.

Curculio longiroſtris, elytris rubris ſutura nigra. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 14. *fig.* 169. a. b.

Curculio dorſalis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 608. *n°.* 17. — *Faun. ſuec. n°.* 588.

Curculio dorſalis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 133. *n°.* 35. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 170. *n°.* 50. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 102. *n°.* 66.

Il eſt petit. Les antennes ſont coudées, noires, avec le premier article long & ferrugineux. La trompe eſt noire, cylindrique, courbée & plus longue que le corcelet. La tête eſt arrondie, & les yeux ne ſont pas ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, noir, pointillé. L'écuſſon eſt noir & petit.

Les élytres sont striées, & les stries ont une suite de points enfoncés; elles sont rouges, avec la suture noire depuis la base jusqu'au delà du milieu. Le dessous du corps est noir, les pattes sont entièrement noires dans les individus que j'ai vus, & les cuisses sont sans épines & sans dentelures.

Il se trouve au nord de l'Europe, sur une espèce de Renoncule, *Ranunculus ficaria*.

71. CHARANSON du Chêne.

Curculio Quercus.

Curculio longirostris cinereus thoracis dorso fusco, elytris testaceis cinereo undatis. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 102. *n°.* 67.

Curculio Quercus. *longirostris pallidè flavus, oculis nigris.* LIN. *Syst. nat. pag.* 609. *n°.* 25.— *Faun. suec. n°.* 596.

Il est petit. Le corps est cendré. La trompe est noire. Le corcelet est obscur, avec une ligne longitudinale au milieu, plus pâle. Les élytres sont striées, testacées, pâles avec quatre ou cinq bandes ondées, cendrées. Les pattes sont testacées.

Il se trouve en Suede, sur les feuilles de Chêne.

72. CHARANSON sutural.

Curculio futuralis.

Curculio longirostris ovatus fuscus, linea longitudinali alba. FAB. *Syst. ent. pag.* 133. *n°.* 36. —*Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 170. *n°.* 51. —*Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 102. *n°.* 68.

Il est petit. La trompe est alongée, arquée, noire. Le corcelet est noirâtre, avec une ligne longitudinale blanche. Les élytres sont striées, élevées noirâtres, avec la suture blanche. Le dessous du corps est cendré.

Il se trouve en Allemagne sur le Saule.

73. CHARANSON en-croix.

Curculio crux.

Curculio longirostris ater, thorace punctis duobus basicis, elytris futura punctisque sparsis albis. FAB. *Gen. inf. Mant. pag.* 225. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 170. *n°.* 52. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 102. *n°.* 69.

Curculio crux. FUESL. *Archiv. inf.* 4. *pag.* 70. *n°.* 14. *tab.* 24. *fig.* 6.

Curculio crux. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 188. *n°.* 52. *tab.* 1. *fig.* 20.

Il ressemble pour la forme & la grandeur au Charanson sutural. La tête est noire, sans taches. La trompe est alongée, noire, luisante. Le corcelet est arrondi, noir, avec un point blanc de chaque côté à la base. L'écusson est blanc. Les élytres sont striées, noires, avec la suture vers la base & quelques points blancs. Les pattes sont noires. Le dessous du corps est couvert d'un léger duvet blanchâtre.

Il se trouve en Europe.

74. CHARANSON exclamation.

Curculio exclamationis.

Curculio longirostris ater, elytris puncto lineaque apicis albis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 165. a. b.

Curculio exclamationis. FAB. *Syst. ent. pag.* 133. *n°.* 37. —— *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 170. *n°.* 53. —*Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 102. *n°.* 70.

Il est très-petit. La trompe est d'un noir brun & de la longueur du corcelet. Les antennes & tout le corps sont noirs luisans. La tête & le corcelet sont pointillés. L'écusson est très-petit. Les élytres sont striées, & elles ont chacune un point blanc vers le milieu, & une ligne longitudinale blanche derrière le point vers l'extrémité. Les cuisses sont simples, sans épines.

Il se trouve dans la nouvelle-Hollande.

75. CHARANSON gracieux.

Curculio venustus.

Curculio longirostris fuscus, thorace elytrisque albo lineatis, pedibus testaceis. FAB. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 170. *n°.* 54. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 102. *n°.* 71.

Il est très-petit un peu alongé. Les antennes sont brunes, un peu testacées. La trompe est presque aussi longue que le corcelet, elle est noirâtre, avec une ligne longitudinale formée par des poils d'un gris roussâtre. Le corcelet est brun, pointillé, avec trois lignes longitudinales formées par des poils d'un gris roussâtre. L'écusson est très-petit & couvert de poils gris roussâtres. Les élytres sont brunes, avec deux lignes longitudinales formées de poils gris roussâtres, dont l'une interne un peu oblique, & l'autre externe sur le bord extérieur. Les élytres ont des stries formées par des points enfoncés. Le dessous du corps est brun. Les pattes sont d'un brun testacé. Les cuisses sont simples, sans épines & sans dents.

Il se trouve en Angleterre.

76. CHARANSON du Plantain.

Curculio Plantaginis.

Curculio longirostris, elytris cinereis, macula media fusca. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 103. *n°.* 72.

Curculio Plantaginis *longiroſtris antennis fractis femoribus muticis, corpore ovato griſeo, thorace fuſciis elytris, macula magna punctiſque fuſcis.* Deg. *Mem. inſ. tom. 5. pag. 237. n°. 24. pl. 7. fig. 17. & 18.*

Charanſon *du plantain* à longue trompe, à antennes coudées & à cuiſſes ſimples, à corps court & ovale d'un gris clair, à bandes brunes ſur le corcelet, à points & une grande tache brune ſur les étuis. Deg. *Ib.*

Il eſt petit, court & ovale, d'un gris clair. La trompe eſt cylindrique, courbée, de la longueur du corcelet. Les antennes ſont coudées, d'un brun obſcur. Le corcelet eſt brun, avec trois raies longitudinales griſes. Les élytres ſont d'un gris preſque teſtacé, avec une grande tache obſcure ſur chaque, & quelques points oblongs, de la même couleur. Les pattes ſont fauves, avec les tarſes noirs.

La larve eſt petite, d'un vert clair, avec une raie blanche bien marquée tout le long du dos. Le corps eſt diviſé en anneaux, mais qui ne ſont pas bien diſtincts, à cauſe d'un grand nombre de rides tranſverſales dont la peau eſt garnie; en-deſſous on voit ſur chaque anneau, une paire de mammelons, avec leſquels la larve marche en s'attachant aux feuilles par une liqueur gluante qu'elle en fait ſortir. La loupe fait découvrir ſur la peau, de très-petits points noirs arrangés en lignes tranſverſales, de chacun deſquels ſort un petit poil très-court. Elle vit ſur le Plantain, & file ſa coque vers le mois de juillet, ſur les fleurs ou les épis de cette plante. Cette coque, d'un vert jaunâtre, a la figure d'une boule alongée, & ſes parois minces & élaſtiques, laiſſent paroître l'inſecte au travers & vis-à-vis du grand jour. C'eſt vers la fin du même mois, que le Charanſon ſort de la coque où il a ſubi ſa métamorphoſe.

Il ſe trouve en Europe.

77. Charanson de l'Oſeille.

Curculio Rumicis.

Curculio longiroſtris griſeus nigro nebuloſus, antennis fuſcis. Fab. *Syſt. ent. pag. 134. n°. 38.— Sp. inſ. tom. 1. pag. 170. n°. 55.—Mant. inſ. tom. 1. pag. 103. n°. 73.*

Curculio Rumicis *longiroſtris griſeus nigro nebuloſus oblongus, pedibus dentatis, antennis ſubfuſcis.* Lin. *Syſt. nat. pag. 614. n°. 60.—Faun. ſuec. n°. 590.*

Curculio longiroſtris, antennis fractis, femoribus muticis, corpore oblongo griſeo fuſco-nebuloſo, thorace fuſciis binis nigricantibus, pedibus fuſcis. Deg. *Mem. inſ. tom. 5. pag. 231. no. 20. pl. 7. fig. 10 & 11.*

Charanſon *de la patience* à longue trompe, à antennes coudées, à cuiſſes ſimples, à corps o long, gris tacheté de brun obſcur, à deux band noirâtres ſur le corcelet, & à pattes brunes Deg. *Ib.*

Scarabæus parvus, corpore ſublongo, totus obſcurè rufus ſeu fuſcus, punctis nigricantibus adſperſus. Raj. *inſ. pag 85. n°. 36.*

Curculio Rumicis. Vill. *Ent. tom. 1. pag. 197. n°. 94.*

Il a environ trois lignes de long ſur une de large. La trompe eſt noire, cylindrique, aſſez mince, de la longueur du corcelet. Les antennes ſont obſcures Le corcelet eſt cendré, avec deux raies longitudinales noirâtres plus ou moins marquées. Les élytres ſont ſtriées, cendrées, avec une grande tache quarrée, obſcure à la baſe, & quelques petites taches noirâtres. Le deſſous du corps eſt cendré. Les pattes ſont brunes.

La larve vit en nombreuſe compagnie, ſur la plante nommée Patience, en latin *Lapathum* ou *Rumex*, dont elle ronge les feuilles & même les fleurs: on l'y trouve aux mois de juin & de juillet. Elle a trois lignes de longueur & environ une de largeur. La tête, d'un noir luiſant, eſt écailleuſe & ſemblable en général à celle des chenilles, ayant des dents, des lèvres & des barbillons: on voit auſſi une filiere à la lèvre inférieure. Le corps diviſé en douze anneaux, eſt garni de rides tranſverſales, & vers les côtés, de deux plis qui s'étendent dans toute ſa longueur. Les trois premiers anneaux ſont entièrement noirs en-deſſus & vers les côtés, mais en-deſſous, ils ſont d'un jaune clair & verdâtre, & cette dernière couleur eſt auſſi celle du deſſous & des côtés des autres anneaux. Tout le long du dos, on voit régner une ligne du même jaune, & chaque anneau, excepté les trois premiers, a en-deſſus une raie tranſverſale élevée de la même couleur, garnie de tubercules hémiſphériques, noirs & luiſans; on voit auſſi des tubercules ſemblables dans d'autres endroits du corps, & en particulier ſur les plis longitudinaux qui s'étendent le long des côtés. Chaque tubercule eſt garni d'un petit poil noir. Chacun des trois premiers anneaux porte en-deſſous deux mamelons charnus, ſemblables en quelque manière aux pattes membraneuſes des fauſſes-chenilles, & qui tiennent lieu de pattes à la larve. Les autres anneaux ont auſſi chacun une paire de mamelons ou d'éminences charnues, mais moins longues que les précédentes, qui ſervent auſſi à la marche, la larve les poſant réciproquement ſur les feuilles & les tiges, comme les fauſſes-chenilles y appuyent leurs pattes membraneuſes, en ſorte que l'on pourroit très-bien regarder tous ces mamelons, comme des eſpèces de pattes, quoiqu'ils n'aient pas de crochets, à quoi l'auteur de la nature a pourvu

d'une autre manière, le dessous du corps de ces larves étant toujours couvert & comme enduit d'une matière humide & visqueuse, qui les maintient fixées sur les tiges & les feuilles, & les empêche de tomber. Pour se transformer en nymphes, elles filent des coques sur les tiges mêmes de la plante, ou bien entre les fleurs & la graine au sommet de la tige. Ces coques sont fort jolies, & environ de la grandeur d'un pois ordinaire; elles sont presque parfaitement sphériques, faites d'une soye jaune ou blanche, que les larves filent à grandes mailles & à couche simple, de façon que l'insecte paroît assez distinctement à travers les parois : le tissu des coques est comme celui d'un filet ou plutôt d'une grosse gaze. En filant la coque, la larve tient toujours le corps courbé en demi cercle, & c'est de cette posture on que dépend la rondeur de la coque, le corps de la larve servant de moule pour lui donner cette forme. Les fils dont elle est composée, sont assez gros, ils ont de l'élasticité, de façon qu'étant pressés du doigt, ils se remettent dans leur première situation dès qu'on l'ôte. Peu de jours après, les larves prennent la forme de nymphes toutes nues & plus courtes, dont la tête & le derrière sont garnis de longs poils noirs. On leur voit toutes les parties de l'insecte ailé, comme emmaillottées, & la trompe est couchée sur le dessous du corps entre les pattes. Au bout de quelques jours, dans le mois de juillet, les Charansons paroissent au jour, en perçant la coque d'une ouverture avec les dents.

78. CHARANSON du Blé.

CURCULIO granarius.

Curculio longiroſtris piceus oblongus, thorace punctato longitudine elytrorum. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl* 16. *fig.* 196. a. b.

Curculio granarius. LIN. *Syſt. nat. pag.* 608. *n°.* 16.—*Faun. ſuec. n°.* 587.

Curculio granarius. FAB. *Syſt. ent. pag.* 134. *n°.* 39. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 171 *n°.* 56. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 103. *n°.* 74.

Curculio rufo-teſtaceus oblongus, thorace elytrorum ferè longitudine. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 285. *n°.* 18.

Le Charanson brun du Bled. GEOFF. *Ib.*

Curculio longiroſtris, antennis fractis, femoribus muticis, corpore oblongo fuſco-caſtaneo, thorace longitudine elytrorum. DEG. *Mem. inſ. tom.* 5. *pag.* 239 *n°.* 25.

Charanson *du bled* à longue trompe, à antennes coudées à cuisses simples, à corps alongé d'un brun de marron obscur, & à corcelet de la longueur des étuis. DEG. *Ib.*

Luwenh. Litt. 6. auguſt. 1687. *pag.* 74. 83. *fig.* 1.

Scarabæus parvus corpore breviore, ſordidè ſeu obſcurè fulvus, proboſcide longa deorſum arcuata. RAJ. *inſ. pag.* 88.

Curculio granarius. SCOP. *Ent. carn. n°.* 89.

Curculio granarius. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 207.

Curculio granarius. LAICHART. *inſ. tom.* 1. *pag.* 208. *n°.* 14.

Curculio granarius. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 121. *n°.* 18.

Curculio granarius. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 177. *n°.* 13.

JOBLOT. *obſ. microſc.* 1754. *tab.* 7. *fig.* 1.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 37. *fig.* 17.

Il a une forme alongée, & a à peine une ligne & demie de long. Tout le corps est brun. La trompe est cylindrique, un peu courbée, presque de la longueur du corcelet. La tête est arrondie. Le corcelet est presque de la longueur des élytres & fortement pointillé. Les élytres sont striées, & les stries sont pointillées. Les cuisses n'ont point d'épines. Les jambes sont terminées par un crochet assez fort.

Ce petit insecte, connu aussi sous le nom de *Calandre*, se multiplie considérablement dans les greniers & les magazins de blé de toute espèce, dans lesquels il fait de terribles dégâts, sur-tout dans son état de larve, en consommant toute la substance farineuse du grain, & n'en laissant que l'écorce. Leeuwenhok a fait plusieurs observations sur ces insectes pernicieux, & il a trouvé que pour se multiplier, le Charanson, après avoir eu la compagnie du mâle, fait avec sa trompe un trou au grain de froment, & dépose un œuf dans ce trou, d'où naît un petit ver ou une petite larve, qui mange en se développant toute la substance intérieure du grain, & qui ensuite se transforme en nymphe dans le grain vuide, & y prend enfin la forme de Charanson, qui se fait jour en perçant l'écorce. La larve est blanche & garnie d'une grosse tête écailleuse, avec des dents, au moyen desquelles elle ronge la substance du grain. On ne trouve jamais qu'un seul de ces insectes dans chaque grain, parce que chaque Charanson demande un grain entier pour parvenir à sa grandeur complette.

79. CHARANSON du Riz.

CURCULIO Oryzæ.

Curculio longiroſtris oblongus piceus, elytris crenato-ſtriatis, maculis duabus ferrugineis. Ent.

ou

qui naissent d'une base commune. Ses ramifications sont fort étroites, un peu applaties, blanchâtres, lisses en leurs surfaces, & légèrement lacuneuses. Elles sont garnies en leurs bords de petites scutelles ou verrues applaties, sessiles, blanches, & farineuses. Cette espèce est commune en Europe, sur les troncs & sur les branches des arbres. (*v. v.*) Elle peut servir à teindre en rouge, comme beaucoup d'autres espèces.

81. LICHEN calicaire; *Lichen calicaris.* L. *Lichen foliaceus, erectus, linearis, ramosus, lacunosus, mucronatus, scutellis in summitatibus.*

Lichen cinereus, latifolius, ramosus. Tournef. 550. Vaill. Paris. t. 10. f. 6. *Muscus alter quernus, latifolius coralloides aphyllos.* Col. Ecphr. 1. p. 335. *Muscus arboreus coralloides.* Bauh. Pin. 361. *Musco-fungus arboreus, capitulis rostratis.* Morif. Hist. 3. p. 634. sec. 15. t. 7. f. 5. *Lichenoides arboreum ramosum, angustioribus cinereo-virentibus ramulis.* Raj. Synopf. 3. p. 75. n°. 81. *Lichenoides corally-forme rostratum & canaliculatum.* Dill. Muse. 170. t. 23. f. 62. A. B. C. Lichen. Hall. Helv. n°. 1983. *Lichen calicaris.* Weis. Crypt. p. 67. Pollich. Pal. n°. 1112. Hagen. Lich. n°. 47. Lightf. Scot. p. 834.

Il forme une touffe convexe ou arrondie, composée d'expansions libres, foliacées, linéaires, un peu rameuses, lacuneuses sur les faces, pointues ou mucronées à leur sommet, d'un vert cendré, un peu roides, longues d'environ quinze lignes, & qui naissent comme en faisceau d'une base commune. Ces expansions sont chargées en leurs bords, vers leur sommet, de quelques scutelles un peu grandes, légèrement pédiculées, blanchâtres, comme farineuses, concaves, & qui ressemblent en quelque sorte à de petits gobelets. Souvent la plupart de ces scutelles paroissent terminales, la pointe aiguë des rameaux étant arquée ou en crochet. Ce Lichen croît en Europe, sur les troncs d'arbres, principalement sur le Chêne (*v. v.*).

82. LICHEN à grandes lanières; *Lichen fraxineus.* L. *Lichen foliaceus, erectus, compressus, ramosus, sublaciniatus, lacunosus, scutellis marginalibus farinosis.*

Lichen pulmonarius cinereus mollior in amplas lacinias divisus. Tournef. 549. Tab. 325. F. A. B. *Musco-fungus quernus latifolius cinereus.* Morif. Hist. 3. p. 634. sec. 15. t. 7. f. 3 & 4. *Lichenoides arboreum ramosum scutellatum majus & rigidius, colore virescente.* Raj. Synopf. 3. p. 75. n°. 79. *Lichenoides longifolium rugosum rigidum.* Dill. Muse. 165. t. 22. f. 59. *Lichen.* Hall. Helv. n°. 1985. *Lichen fraxineus.* Weis. Crypt. 72. Hagen. Lich. n°. 48. Lightf. Scot. p. 835.

Botanique, Tome III.

β. Lichen pulmonarius rufescens durior, in amplas lacinias divisus. Michel. Gen. 74. t. 36. f. 1.

Ses expansions, qui naissent d'une base commune, forment de grandes lanières, fort longues, quelquefois larges presque d'un pouce, un peu laciniées, d'un vert cendré, ou grisâtres, glabres, ridées, lacuneuses, & quelquefois munies d'aspérités; ces lanières ont une certaine roideur qui les rend âpres ou rudes au toucher. Les scutelles sont latérales, éparses, légèrement pédiculées, quelquefois fort amples, farineuses, & d'une couleur pâle, obscurément roussâtre. Ce Lichen croît en Europe, sur les troncs d'arbres, principalement sur le Chêne, le Pommier, le Hêtre; on le trouve moins communément sur le Frêne. (*v. v.*). Il a de grands rapports avec le précédent.

83. Lichen leucomèle; *Lichen leucomelos.* L. *Lichen foliaceus linearis ramosus nigro-subciliatus, peltis subpedunculatis radiatis.* Lin.

Ses feuilles sont rameuses à la base, linéaires, longues de trois pouces sur une ligne de diamètre, étalées, inégales, d'un blanc de lait, glabres en dessus, un peu farineuses en dessous, & munies sur les bords de cils longs, noirs, rares, un peu rameux. Les cupules sont légèrement pédunculées, hémisphériques, concaves, blanches, & comme rayonnées, leur bord étant muni de dents subulées, aussi de couleur blanche. Cette plante croît dans l'Amérique septentrionale.

84. LICHEN ampoulé; *Lichen ampullaceus.* L. *Lichen foliaceus planiusculus lobatus crenatus, peltis globosis inflatis.* Lin.

Lichenoides tinctorium glabrum vesiculosum. Dill. Muse. 188. t. 24. f. 82.

Les expansions de ce Lichen sont étalées, planes, lobées, laciniées, crênelées; elles forment une petite rosette au centre de laquelle on voit une grosse cupule enflée, globuleuse ou vésiculeuse, & que la forme rend très-singulière. Ce Lichen croît en Angleterre. Il paroît que depuis Dillen, peu de Botanistes ont eu occasion de l'observer.

85. LICHEN charnu; *Lichen carnosus.* D. *Lichen imbricatus, foliolis confertissimis, erectiusculis rotundatis laceris, margine farinaceo, scutellis crassis elevatis planis rufis.* Dicks. Crypt. Fasc. 2. p. 21. t. 6. f. 7.

Il consiste en folioles très-petites, fort ramassées, un peu redressées, d'un vert brun, arrondies, lacérées, crêpues par la dessication, & à bord farineux. Les scutelles sont un peu rares, viennent entre les folioles, & les surpassent un peu en hauteur; elles sont char-

nues, glabres, rouſſes, d'une couleur plus pâle en deſſous. Ce Lichen croît en Ecoſſe, ſur les rochers des montagnes.

86. Lichen faſciculaire; *Lichen faſcicularis.* L. *Lichen foliaceus gelatinoſus, tuberculis turbinatis faſciculatis fronde majoribus.* Lin. Mant. 133. Fl. Dan. t. 452. f. 2. Web. Spicil. p. 256. Lightf. Scot. p. 841.

Lichenoides gelatinoſum palmatum, tuberculis conglomeratis. Dill. Muſc. 141. t. 19. f. 27. *Lichen glomeratus.* Neck. Meth. p. 86. nº. 55.

Ses expanſions ſont de très-petites folioles membraneuſes, gélatineuſes comme les Tremelles, d'un vert noirâtre, diviſées, découpées à leur ſommet, & ramaſſées, formant des touffes denſes, pulvinées ou hémiſphériques. Les ſcutelles ſont terminales, turbinées, planes ou un peu convexes avec un petit rebord, concaves dans leur jeuneſſe, d'un rouge brun, grandes proportionnellement à la petiteſſe des folioles, nombreuſes, & comme faſciculées. Ce Lichen croît en Europe, ſur les murs & ſur les rochers.

Obſerv. Le *Lichen fuſcularis* de M. Jacquin (Collect. vol. 3. p. 137. t. 11. f. 2.) paroît être une eſpèce différente de celle-ci.

87. Lichen trémelloïde; *Lichen tremelloïdes. Lichen foliaceus gelatinoſus, foliolis membranaceis laciniatis margine fimbriato-ciliatis.*

Lichen terreſtris minimus fuſcus. Vaill. Pariſ. t. 21. f. 15. *Lichenoides gelatinoſum teneriùs laciniatum ex fuſco purpuraſcens.* Raj. Synopſ. 3. p. 72. no. 54. *Muſco-fungus terreſtris minor fuſcus, foliis è latitudine crenatis, muſco innaſcens.* Morif. Hiſt. 3. p. 632. ſec. 15. t. 7. f. 4. *Lichen terreſtris membranaceus mollior fuſcus, receptaculis florum ſordide rubris per exiguis.* Michel. Gen. p. 76. Ord. 3. t. 38. *Lichenoides pellucidum, endiviæ foliis tenuibus criſpis.* Dill. Muſc. 143. t. 19. f. 31. Lichen. Hall. Helv. no. 2032. *tremella Lichenoides.* Lin. Pollich. Pal. no. 1138. *Lichen tremelloides.* Weiſ. Crypt. p. 52. Lightf. Scot. p. 842. *Lichen lichenoides.* Jacq. Collect. vol. 3. p. 136. t. 11. f. 1.

Il forme de petites touffes orbiculaires, aſſez garnies, pulvinées, & compoſées de folioles membraneuſes, tranſparentes, d'un vert noirâtre ou très-brun. Ces folioles ſont un peu allongées, laciniées, frangées & comme ciliées ſur les bords. Elles varient dans leur grandeur, & dans la profondeur & la ténuité de leurs découpures, comme on peut le voir dans les figures (*tab.* 19) 32, 33, 34 & 35, de l'ouvrage cité de Dillénius. Les ſcutelles ſont petites, d'un rouge obſcur, en forme de tubercules, ſeſſiles, & ſituées ſur les folioles, principalement vers leur marge. Cette plante croît en Europe, ſur la terre, parmi les mouſſes, aux lieux frais & ombragés. (*v. ſ.*). Peut-être conviendroit-il de la rapprocher du Lichen à crêtes no. 58.

Le *Lichen* (tremelloides) *foliaceus plumbeus rugoſo-criſpus glaber, peltis ſparſis rubris*, de Linné fils (Suppl. 450) eſt une plante du Cap de Bonne Eſpérance, qui paroît différente de celle que nous venons de mentionner.

88. Lichen menu; *Lichen tenuiſſimus.* D. *Lichen imbricatus fuſco virescens, foliis digitato-multifidis, ſcutellis ſubimmerſis fuſco-rufeſcentibus, marginibus obtuſis.* Dikſ. Crypt. Faſc. 1. p. 12. tab. 2. f. 8.

Ce Lichen nous paroît avoir des rapports avec le précédent; mais il en eſt très-diſtingué, principalement par la grandeur de ſes ſcutelles.

Il vient en touffes denſes, compoſées de folioles très-petites, d'un vert brun, tendres, membraneuſes, un peu gélatineuſes, laciniées, multifides, à découpures linéaires, inégales, étendues, preſqu'en forme de cils. Les ſcutelles à proportion de la petiteſſe du Lichen, ſont grandes, obſcurément bordées, orbiculaires, concaves ou urcéolées dans leur jeuneſſe, planes ou même convexes dans leur complet développement, ſituées ſur les folioles, comme enfoncées dans leur ſubſtance, & d'un rouge ſale ou d'un brun rouſſeâtre. Ce Lichen croît en Angleterre, ſur des tas ou des monticules de ſable.

89. Lichen décoré; *Lichen ornatus.* L. F. *Lichen foliaceus erectiuſculus pellucidus criſpus, ſcutellis marginalibus plano-depreſſis rubris margine criſpis.* L. F. Suppl. p. 450.

Il eſt d'un vert luiſant, tendre, & a un aſpect fort agréable. Ses expanſions ſont des folioles petites, un peu droites, tranſparentes, crêpues. Les ſcutelles ſont rouges, planes, luiſantes: elles ont un bord élevé, ciliè, crêpu, vert, & qui fait paroître les ſcutelles comme enfoncées dans les expanſions du Lichen. Il ſemble que ce Lichen n'ait point de feuilles, à cauſe de la grandeur & du grand nombre de ſes ſcutelles, & de la petiteſſe des folioles dont il eſt garni. Cette eſpèce croît en Europe.

90. Lichen à feuilles d'Endive; *Lichen nivalis. Lichen foliaceus adſcendens laciniatus criſpus glaber lacunoſus, margine elevato.*

α. *Foliolis candidis vel albidis, baſi purpuraſcentibus. Lichenoides lacunoſum candidum glabrum, endiviæ criſpæ facie.* Dill. Muſc. 162. t. 21. f. 56. *Lichen candidus.* Fl. Fr. 1274. 19. *Lichen nivalis.* Fl. Dan. t. 227.

β. *Foliolis ochroleucis vel flaveſcentibus. Lichen pulmonarius alpinus ſaxatilis, tenuiter*

laciniatus, *elegantis sulphurei coloris*. Scheuch. Itin. Alp. 514. Lichen. Hall. Helv. n°. 1977. *Lichen ochroleucus*. Fl. Fr. 1274. 20.

Peut-être que les deux plantes présentées ici comme variétés d'une même espèce, méritent d'être distinguées comme je l'avois fait auparavant, dans ma flore françoise; néanmoins ces plantes ayant entr'elles les plus grands rapports, j'ai suivi, dans cet ouvrage, le sentiment des Botanistes qui les ont réunies. L'une & l'autre ont leurs folioles divisées, laciniées, & crêpues à peu près de la même manière; mais elles diffèrent, constamment & principalement, par la couleur, la consistance, & même l'élévation du lieu où on les trouve.

La première forme une touffe ou un gazon très-garni, dense, & diffus. Ses expansions sont droites ou montantes, un peu dures, hautes d'un pouce ou un peu plus, rameuses, convexes d'un côté, concaves de l'autre, foliacées, lacuneuses, glabres, de chaque côté, laciniées, ondulées & crêpues vers leurs sommet, comme les feuilles de l'Endive ou Chicorée frisée. Elles sont blanches ou blanchâtres, dans toute leur partie supérieure, & d'un pourpre brun à leur base. Cette plante croît en Europe, sur la terre, dans les plaines stériles, les landes, ou sur les côtes inférieures des montagnes. (*v. s.*).

La seconde a ses expansions d'un jaune pâle ou quelquefois d'un jaune foncé presque roussâtre, non pourprées à leur base, & plus molles ou ayant moins de roideur. On la trouve sur la terre, aux lieux les plus élevés des montagnes. (*v. s.*).

91. Lichen du Genevier; *Lichen juniperinus* L. *Lichen foliaceus laciniatus crispus fulvus, peltis lividis*. Lin. Fl. Suec. p. 416. no. 1093. *Lichen fulvus, sinubus dædaleis laciniatus*. Lin. Fl. Lapp. p. 344. n°. 451. *An Lichen juniperinus*. Hoffm. Enum. Lich. p. 101. t. 22. f. 1. *Et squamaria juniperina*. Ejusd. Pl. Lichenos. Fasc. 2. p. 35. t. 7. f. 2.

M. Hoffmann pense que le *Lichen juniperinus* de Linné est la même plante que la variété β. du *Lichen nivalis* mentionné ci-dessus. Mais nous soupçonnons qu'il se trompe, la plante de Linné se trouvant sur les troncs d'arbres, & principalement sur le Genevrier; au lieu que le *Lichen nivalis luteus* est une plante terrestre. Au reste, le *Lichen juniperinus* de M. Hoffmann est-il vraiment le même que celui de Linné, quoique recueilli à Upsal par M. Ehrhart? Nous laissons la discussion & la détermination de ces objets aux Botanistes à portée de prononcer à cet égard. En attendant nous présumons que le *Lichen juniperinus* L. a plus de rapports avec le *Lichen parietinus* qu'avec le *Lichen nivalis*.

92. Lichen fistuleux; *Lichen fistulosus*. *Lichen foliaceus, squamulis fasciculatis fistulosis ramosis luteo-fulvis, scutellis terminalibus concoloribus marginatis*.

An Lichen flammeus. L. F. Suppl. 451. *Lichenoides flammeum*. Hoffm. Pl. Lichenos. Fasc. 1. p. 11. t. 3. f. 1.

Ce Lichen ne paroît pas devoir être rangé dans la division des Scyphifères à cause du caractère de ses scutelles; mais il est singulier, ayant ses folioles fistuleuses ou tubuleuses, sans fissure latérale. Il est entièrement de la couleur du *Lichen parietinus*, c'est-à-dire, d'un jaune orangé qui a beaucoup d'éclat. Ses expansions sont des folioles libres, ramassées en touffe ou fasciculées, membraneuses, tubuleuses, un peu renflées, divisées en quelques rameaux, fermées & obtuses à leur sommet. Les scutelles terminent des rameaux courts qu'elles font paroître comme tronqués: elles sont orbiculaires, ont le disque plane, entouré d'un petit rebord élevé, & sont entièrement de même couleur que les expansions. Cette espèce croît au Cap de Bonne-Espérance sur les arbres, & nous a été communiquée par M. Sonnerat. (*v. s.*).

* 5. (Les coriacées) *expansions coriaces, membraneuses, élargies, rampantes.*

93. Lichen à bords jaunes; *Lichen crocatus*. L. *Lichen foliaceus, margine pulvere flavo*. Lin. Mant. 310.

Ses expansions sont foliacées à peu près à la manière des Hépatiques: elles sont lisses, un peu sinuées & scabres sur les bords, velues & adhérentes en leur surface inférieure. Leur bord est chargé d'une poussière jaune. Ce Lichen croît naturellement dans l'Inde.

Obs. M. Dikson (Fasc. 2. p. 22. *sub Lichene crocato*) rapporte à cette espèce de Linné, le *Lichenoides lacunosum, rutilum, marginibus flavis* de Dillen. (Muse. 549. t. 84. f. 12.), & dit qu'il croît sur les rochers des montagnes de l'Ecosse. Il ressemble au suivant par ses découpures, son aspect; mais sa substance est jaune à l'intérieur, & sa surface inférieure est parsemée de points jaunes & de poils noirâtres. Ce Lichen est lacuneux.

94. Lichen pulmonaire; Fl. Fr. *Lichen pulmonarius*. L. *Lichen foliaceus laciniatus obtusus glaber: suprà lacunosus, subtus tomentosus*. Lin. Fl. Suec. p. 414. no. 1087. Scop. Carn. 2. n°. 1392. Weis. Crypt. p. 64. Pollich. Pal. n°. 1108. Hagen. Lich. n°. 44. Lightf. Scot. p. 831.

Lichen arboreus f. pulmonaria arborea. J. B. 3. p. 759. Tournef. 549. Michel. Gen. p. 86. Ord. 14. t. 45. *Muscus pulmonarius*. Bauh. Pin. 361. Lob. Ic. 2. p. 248. Blackw. t. 335. *Pul-*

monaria. Fusch. Hist. p. 636. Ic. 637. Cam. Epit. 783. Dod. Pempt. 474. *Musco-fungus arboreus platyphyllos ramosus è viridi fuscus.* Morif. Hist. 3. p. 634. sec. 15. t. 7. f. 1. *Lichenoides peltatum arboreum maximum.* Raj. Synopf. 3. p. 76. n°. 86. *Lichenoides pulmoneum reticulatum vulgare, marginibus peltiferis.* Dill. Muſc. 212. t. 29. f. 113. Lichen. Hall. Helv. no. 1986. *Pulmonaria reticulata.* Hoffm. Pl. Lich. Faſc. 1. t. 1. f. 2. Vulg. Pulmonaire de Chêne.

Cette eſpèce forme des expanſions fort amples, étalées, coriaces, laciniées, à découpures élargies, un peu courtes, anguleuſes, en nombre médiocre, & à ſinus arrondis ou obtus. La ſurface ſupérieure de ces expanſions eſt verdâtre, glabre, réticulée, lacuneuſe, ou parſemée de foſſettes nombreuſes & preſqu'alvéolaires; l'inférieure eſt d'un gris rouſſeâtre, toute boſſelée, ou comme bullée, & couverte d'un duvet court, preſque tomenteux. La crête réticulaire, qui forme les bords des foſſettes de la ſuperficie de ce Lichen eſt quelquefois chargée de très-petits tubercules farineux, blanchâtres, rangés de même en lignes réticulaires. Les ſcutelles ſont orbiculaires, ſeſſiles, d'un rouge-brun, de la grandeur d'une Lentille, & ſituées ordinairement à la marge des expanſions ou de leurs découpures.

Cette plante croît en Europe, dans les bois, ſur les troncs d'arbre, & particulièrement ſur le Chêne & ſur le Hêtre. (*v. ſ.*) Elle eſt un peu amère, aſtringente, vulnéraire, pectorale & diſſicative. On la recommande principalement dans le crachement de ſang, les ulcères & autres maladies du poumon. Elle arrête les hémorragies, étant priſe en décoction, & appliquée ſur les plaies.

95. Lichen à foſſettes; *Lichen ſcrobiculatus. Lichen coriaceus repens lobatus obtuſus, ſuperne ſcrobiculatus verrucoſus, infernè villoſus tumoribus albidis.* Lightf. Scot. p. 850. n°. 61.

Lichen pulmonarius arboribus adnaſcens, infernè obſcurus, deſuper lacunatus ex glauco & cinereo flaveſcens, receptaculis florum rubeis. Michel. Gen. 90. Ord. 21. t. 49. *Lichen pulmoneum villoſum, ſuperficie ſcrobiculata & peltata.* Dill. Muſc. 216. t. 29. f. 114, *Lichen.* Hall. Helv. n°. 1989. Leerſ. p. 259. n°. 960. *Lichen ſcrobiculatus.* Scop. Carn. 2. n° 1391. *Pulmonaria verrucoſa.* Hoffm. Pl. Lich. Faſc. 1. p. 1. t. 1. f. 1.

Il a des rapports avec le Lichen pulmonaire; mais il en eſt diſtingué par les lobes arrondis de ſes expanſions, & par la ſituation (non marginale) de ſes ſcutelles. Il forme une plaque foliacée, large comme la main, étalée, rampante, coriace, & diviſée en lanières larges, ſinuées, lobées & arrondies à leur ſommet. Sa ſurface ſupérieure eſt d'un vert glauque ou jaunâtre, glabre, lacuneuſe, ou parſemée de foſſettes irrégulières, aſſez grandes; & les bords de ces foſſettes, ainſi que ceux de pluſieurs lobes, offrent des ſéries de tubercules très-petits, blancs & farineux. La ſurface inférieure eſt d'un gris rouſſeâtre, velue, bullée ou boſſelée, à boſſelures blanchâtres; ce qui la fait paroître tachetée de blanc. Je n'ai point vu les ſcutelles; mais il paroît, d'après les auteurs cités, qu'elles ſont rougeâtres, preſque ſeſſiles, orbiculaires, & ſituées ſur le diſque même du Lichen, & non ſur ſes bords. J'ai trouvé cette eſpèce au Mont d'Or, en Auvergne, au pied de vieux arbres. Elle croît auſſi dans l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, & ſans doute dans divers autres endroits de l'Europe. (*v. v.*).

96. Lichen membraneux; *Lichen membranaceus. Lichen membranaceus, laciniatus, ſublacunoſus, albidus, punctis tuberculatis nigris adſperſus, ſcutellis terminalibus.*

Lichen alpinus membranaceus elegans, in amplas lacinias diviſus, infernè albus, ſupernè è glauco ſubvireſcens, receptaculis florum amplioribus, interna parte fuſcis. Mich. Gen. p. 75. t. 37. *Lichenoides membranaceum, tuba fallopianæ æmulum.* Dill. Muſc. 165. t. 22. f. 58. *Lichen fallax.* Web. Spicil. p. 244. n°. 275.

C'eſt une eſpèce des plus tranchées par ſes caractères, & qu'on ne peut confondre avec aucune de celles qui ſont connues. Ses expanſions ſont minces, membraneuſes par excellence, étalées, profondément laciniées, glabres des deux côtés, d'un glauque blanchâtre en-deſſus, blanches en deſſous, & obſcurément lacuneuſes en leurs ſurfaces. Ses découpures ſont grandes, & un peu crêpues ſur les bords, ſur-tout à leur ſommet, ou ſouvent elles ſont multifides, dendroïdes & très-menues. Il naît ſur les expanſions, principalement vers les bords & vers les extrémités des découpures, des points tuberculeux, noirâtres, quelquefois abondans & même confluens, & qui font paroître les expanſions tachetées de noir vers les extrémités des découpures. Les ſcutelles ſont brunes & terminales. Cette plante croît en Europe, dans les montagnes, ſur les troncs des vieux arbres, & ſur les rochers: je l'ai trouvée aſſez abondamment au Mont d'Or en Auvergne (*v. v.*). Le *Lichen membranaceus* de M. Dickſon (Crypt. Faſc. 2. p. 21. t. 6. f. 1.) eſt une eſpèce différente.

97. Lichen glauque; *Lichen glaucus.* L. *Lichen foliaceus, depreſſus, lobatus, glaber, margine criſpo farinacco.* Lin. Fl. Suec. n°. 1094. Weiſ. Crypt. p. 75. Pollich. Pal. n°. 1115.

Web. Spicil. p. 242. Fl. Dan. t. 598. Lightf. Scot. p. 838. Hoffm. Enum. Lich. p. 97. t. 20. f. 1.

Lichenoides endiviæ foliis crispis splendentibus subtus nigricantibus. Dill. Muſc. 192. t. 25. f. 96. Lichen. Hall. Helv. n°. 2007.

Je n'ai pu encore me procurer la connoiſſance de cette eſpèce : cependant elle ne doit pas être rare, car les Botaniſtes qui ont décrit ou mentionné les plantes de leur pays, en traitent tous comme la connoiſſant ou l'ayant obſervée.

Néanmoins il eſt certain qu'on y rapporte des ſynonymes de Moriſon, de Vaillant & de Micheli, qui appartiennent à la ſuivante; ce qui m'a trompé moi-même dans la compoſition de ma flore françoiſe. Quoi qu'il en ſoit, ſi la plante de Linnæus, celle citée de Dillénius, & celle qu'a repréſentée M. Hoffmann, appartiennent à la même eſpèce, on ne peut douter que cette eſpèce ne ſoit différente de celle qui ſuit.

98. LICHEN perlé; *Lichen perlatus.* L. *Lichen foliaceus repens lobatus glauco-cinereus; margine crispo farinaceo, scutellis subpedunculatis.*

Muſco-fungus lichenoides arborum crispus cinereus, subtus nigricans. Moriſ. Hiſt. 3. p. 633. Sec. 15. t. 7. f. 4. *Lichen pulmonarius crispus infernè nigerrimus & glaber, supernè cinereus, receptaculis florum subobſcuris.* Michel. Gen. p. 91. Ord. 24. t. 50. f. 1. *Bona. Lichen pulmonarius ſuratilis cinereus minor, umbilicis nigricantibus.* Tournef. 547. Vail. Paris. t. 21. f. 12. *Lichenoides glaucum perlatum subtus nigrum & cirrhoſum.* Dill. Muſc. 147. t. 20. f. 39. *Lichen perlatus.* Pollich. Pal. n°. 1119. Huds. Fl. Angl. p. 448. Ligtf. Scot. p. 839.

β. Idem lobis foliorum margine ciliato-crinitis. Lichenoides glaucum, foliorum laciniis crinitis. Dill. t. 20. f. 42. *Etiam.* t. 84. f. 11.

γ. Idem subtus verſus marginem auranticus. Lichen perforatus. Jacq. collect. vol. 1. p. 116. t. 3.

Comme nous poſſédons en herbier cette eſpèce, ainſi que ſa variété, nous croyons pouvoir donner comme exacte, la ſynonymie que nous y rapportons.

Les expanſions de ce Lichen ſont minces comme du papier, membraneuſes foliacées, rampantes, talées en roſette, non applaties, mais ondulées, comme chiffonnées ou crêpues, lobées, d'un glauque cendré en deſſus, & d'une couleur noirâtre en deſſous. Les lobes ſont arrondis, inciſés en crênelures groſſières, ondulés ou diverſement repliés. Les bords des découpures & ſur-tout des lobes intérieurs ont des renflemens ou des tubercules pulvérulens, comme farineux, de la couleur même des expanſions, & qui ſemblent une ſorte de broderie marginale, ou des vermiſſeaux en bordure. Les cupules ſont un peu pédonculées, & d'un brun pourpré ou obſcur. Cette eſpèce croît en Europe dans les bois, ſur les troncs d'arbres. (*v. v.*).

La variété β. a ſur les bords de ſes lobes des cils noirs qui les font paroître comme chevelus. Nous en poſſédons un exemplaire rapporté du Cap de Bonne Eſpérance, par M. Sonnerat, & qui reſſemble tout à fait à l'individu figuré par Dillen (tab. 20. f. 42. lett. B.); & quelques autres exemplaires moins hériſſés de cils, & recueillis dans la Caroline par M. Fraſer. (*v. ſ.*). Le *Lichenoides platyphyllum, marginibus crinitis* de Dillen (t. 84. f. 11.). appartient à cette variété. La plante γ. croît dans la Penſylvanie.

99. LICHEN aquatique; *Lichen aquaticus.* L. *Lichen coriaceus repens lobatus obtuſus, peltis hemiſphæricis maximis.* Lin. Fl. Suec. p. 417. n°. 1095.

Lichenoides ſcutellis amplis. Dill. Muſc. 150. t. 20. f. 44 ?

Ses expanſions ſont des feuilles rampantes, lobées, obtuſes, entières en leur bord & d'un vert pâle. Les ſcutelles ou cupules ſont preſque ſeſſiles, & ſituées ſur le diſque des feuilles : elles ſont d'abord planes, enſuite dilatées, hémiſphériques, fort grandes, plus grandes même que les feuilles, d'un brun rougeâtre, à bord élevé & réfléchi. Ce Lichen croît dans la Suède, ſous l'eau aux lieux marécageux. Il rampe ſur la terre.

100. LICHEN renverſé; *Lichen reſupinatus.* L. *Lichen coriaceus repens lobatus : peltis marginalibus poſticis.* Lin. Fl. Suec. 417. n°. 1096. Web. Spicil. p. 266. n°. 288. Lightf. Scot. p. 843. Fl. Dan. t. 764.

Lichen pulmonarius major (& minor) ex obſcuro cinereus, infernè ex albo ruſeſcens, receptaculis florum rubris ampliuribus ad latera oblongis. Michel. Gen. p. 86. Ord. 13. t. 44. f. 1. 2. *Lichenoides fuſcum, peltis poſticis ferrugineis.* Dill. Muſc. p. 206. t. 28. f. 105.

Il a le port du Lichen contre-rage; mais il eſt plus petit, & on l'en diſtingue principalement par la ſituation de ſes ſcutelles. Ses expanſions ſont coriaces, membraneuſes, rampantes, découpées, lobées, d'un brun verdâtre en deſſus dans l'état frais, plombé ou griſâtre lorſqu'il eſt deſſéché, & d'un blanc rouſſeâtre en deſſous. Ses ſcutelles ſont marginales, rougeâtres ou ferrugineuſes, plus larges que longues, & ſituées en la ſurface inférieure des expanſions; poſition ſingulière qui fait qu'on n'apperçoit ces ſcutelles à la ſurface ſupérieure de ce Lichen, que lorſque les lobes qui en ſont chargés ſe renverſent ou ſe retournent. Cette eſpèce croît en Europe, dans les bois, ſur la terre, au pied des arbres. (*v. ſ.*)

101. Lichen veineux ; *Lichen venosus*. L. *Lichen coriaceus repens ovatus planus, subtus venosus villosus, peltis marginalibus horizontalibus*. Lin. Fl. Suec. n°. 1097. Weiff. Crypt. p. 82. Pollich. Pal. n°. 1116. Lightf. Scot. p. 844.

Lichen pulmonarius minimus, inferne albus & niger reticulatus, superne è cinereo-virescens, &c. Michel. Gen. p. 85. n°. 12 & 13. Tab. 44. f. 3 & 5. *Lichenoides parvum virescens, peltis nigricantibus planis*. Dill. Muſc. 208. t. 28. f. 109. *Lichen*. Hall. Helv. n°. 1993. *Peltigera venosa*. Hoffm. Pl. Lich. Faſc. 1. p. 31. t. 6. f. 2.

C'eſt le plus petit des Lichens de cette diviſion, & il eſt remarquable par les intertices colorées qui ſéparent les veines de ſa ſurface inférieure. Ses expanſions ſont des folioles ſimples, ſinuées, un peu lobées, ſouvent ſolitaires, longues de 5 à 8 lignes, rampantes, coriaces, d'un vert griſâtre en deſſus, & ayant leur ſurface inférieure un peu velue, munie de veines brunes, comme palmées ou flabelliformes, décurrentes ſur un fond blanc, très-apparent dans leurs intertices. En regardant ces veines ou nervures rameuſes, on croit voir en quelque ſorte le deſſous du chapeau d'une petite chanterelle (*agaricus cantharellus*. L.), ou encore celui de ſon *agaricus alneus*. Les ſcutelles ſont marginales, arrondies, planes, horiſontales, & noirâtres. Ce Lichen croît en Europe, dans les bois, ſur la terre ; on le trouve aux environs de Paris. (*v. ſ.*).

102. Lichen arctique ; *Lichen arcticus*. L. *Lichen coriaceus repens lobatus obtuſus lævis : ſubtus avenius villoſus*. Lin. Fl. Suec. p. 418. n°. 1099. *Lichen foliis planis ſubrotundis lobatis obtuſis, calyce plano ovali lacinulæ propriæ adnato, niveus*. Lin. Fl. Lapp. p. 337. n°. 442.

Il a le port, & à-peu-près la forme du Lichen contre-rage; mais il eſt blanc des deux côtés. Sa ſurface inférieure, principalement par tout le diſque de ſes expanſions, eſt garnie de radicules capillaires, noires, & qui la font paroître velue. Ses ſcutelles, ſituées vers le bord de ſes expanſions, ſont fort grandes, ont juſqu'à un pouce de diamètre, & ſont d'un rouge livide. Ce Lichen croît dans la Suède Septentrionale, ſur la terre, ſous les Genevriers.

103. Lichen antarctique ; *Lichen antarcticus*. *Lichen coriaceus repens lobatus obtuſus utrinque glaber ſupra lacunoſus, peltis poſticis planis ampliſſimis*.

Lichen (*antarcticus*) *coriaceus repens lobatus obtuſus planus glaber ſupra lacunoſus, ſubtus bullatus, peltis planis ampliſſimis*. Jacq. Miſcell. vol. 2. p. 370. t. 10. f. 1.

Très-belle eſpèce remarquable par la grandeur & la ſituation de ſes ſcutelles, & qui, comme la précédente eſt blanche ou blanchâtre des deux côtés, mais qui n'a point comme elle des radicules noirâtres ou des poils en ſa ſurface inférieure.

Ses expanſions ſont coriaces, membraneuſes, étalées, diviſées, lobées, glabres des deux côtés, blanchâtres & groſſièrement ou irrégulièrement lacuneuſes en deſſus, blanches & boſſelées ou bullées en deſſous. Les ſcutelles ſont marginales, fort grandes, d'une rouge ſale, planes, & ſituées en la face inférieure des expanſions, comme celles du Lichen renverſé. Cette eſpèce croît au Magellan, ſur l'écorce des arbres, & y a été découverte par Commerſon. (*v. ſ.*)

104. Lichen contre-rage *Lichen caninus*. L. *Lichen coriaceus repens lobatus obtuſus planus, ſubtus venoſus villoſus, pelta marginali adſcendente*. Lin. Fl. Suec. n°. 1100. Weiff. Crypt. p. 78. (*α*). Pollich. Pal. n°. 1118. Web. Spicil. p. 269. Lightf. p. 845. Hagen. Lich. p. 100. n°. 5. Fl. Dan. t. 767. f. 2.

Muſco fungus terreſtris latifolius cinereus, hepaticæ facie. Moris. Hiſt. 3. p. 632. Sec. 15. t. 7. f. 1. *Lichen pulmonarius ſaxatilis digitatus major, cinereus*. Tournef. 549. *Lichenoides peltatum terreſtre cinereum majus, foliis diviſis*. Raj. Synops. 3. p. 76. n°. 87. *Lichen terreſtris cinereus*. Vaill. Paris. t. 21. f. 16. *Lichenoides digitatum cinereum, lactucæ foliis ſinuoſis*. Dill. Muſc. 200. t. 27. f. 102. *Lichen cinereus*. Blackw. t. 336. *Lichen* Hall. Helv. n°. 1988.

β. Lichenoides digitatum ruſcens, foliis lactucæ criſpis. Dill. Muſc. 203. t. 27. f. 103. *Lichen pulmonarius*, &c. Michel. Gen. p. 85. n°. 4. t. 44. f. 2. *Lichen*. Hall. Helv. n°. 1990. *Lichen caninus ruſeſcens*. Weiff. Crypt. p. 79. [3].

Cette eſpèce, la plus commune de celles que l'on trouve dans les bois, rampe ſur la terre parmi la mouſſe, & y forme des expanſions aſſez larges, planes, diviſées, lobées, liſſes, d'un vert brun ou d'une couleur plombée en deſſus dans l'état frais, mais d'un gris cendré ou quelquefois rouſſeâtres dans l'état ſec. La ſurface inférieure de ce Lichen eſt blanche, comme réticulée par des nervures, & ſouvent garnie de radicules nombreuſes, qui la font paroître velue. Les ſcutelles ſont ovales, unguiformes, d'un rouge brun, planes ou un peu convexes antérieurement, & ſituées au bord terminal des lobes fertiles. Ces lobes ſont redreſſés ou aſcendans, & moins larges que les autres. On trouve ce Lichen en Europe, dans les bois & les lieux ombragés, ſur la terre & ſur la mouſſe. (*v. v.*) On l'a dit propre à guérir la morſure des chiens enragés, & il fut autrefois célèbre ſous ce point de vue : mais cette vertu ne paroît pas confirmée. Peut-être que cette maladie cruelle n'étant pas encore déclarée, l'uſage de ce remède pourroit en garantir. Ce ſeroit une qualité bien précieuſe ;

mais je doute fort que l'on puiſſe compter ſur ce remède. La cautériſation des plaies récentes, & la ſalivation mercurielle, ſont ſans doute des moyens plus ſûrs.

105. LICHEN digité ; *Lichen polydactylon. Lichen coriaceus repens lobatus ſubtus venoſus, lobis lateribus revolutis, ſcutellis numerosis digitatis marginalibus.*

Lichenoides cinereum polydactylon. Dill. Muſc. t. 28. f. 107. *Lichen polydactylon.* Neck. Method. p. 85. no. 52. Leers. Herborn. n°. 975. Roth. Fl. Germ. p. 508. n°. 102. *Peltigera polydactylon.* Hoffm. Pl. Lichenos. Faſc. 1. p. 19. t. 4. f. 1.

β. *Lichenoides membranaceum pellucidum, peltis digitatis geminatis.* Dill. Muſc. t. 28. f. 108.

Pluſieurs Botaniſtes regardent ce Lichen comme une variété du précédent ; il en eſt en effet rapproché par beaucoup de rapports : néanmoins il eſt toujours plus petit, & on l'en diſtingue ſur-tout par ſes ſcutelles nombreuſes, rapprochées les unes des autres, & qui forment comme des digitations aux extrémités des lobes. Il eſt plus groſſièrement veineux en deſſous, & laiſſe appercevoir entre ſes nervures des lacunes blanches preſque comme dans le Lichen veineux. On trouve cette plante en Europe, ſur la terre, dans les bois montagneux, ſur les collines ombragées. (*v. ſ.*).

106. LICHEN des bois ; *Lichen ſylvaticus.* L. *Lichen coriaceus repens laciniatus lacunoſus, peltis marginalibus adſcendentibus.* Lin. Leers. Herborn. n°. 977. Huds. Fl. Angl. p. 453. Lightf. Scot. p. 848.

Lichen pulmonarius ſaxatilis fuſco-rufus, receptaculis florum albidis. Michel. Gen. p. 84. Ord. 11 t. 43. *Lichenoides polychides villoſum & ſcabrum, peltis parvis.* Dill. Muſc. 199. t. 27. f. 101. *Lichen.* Hall. Helv. n°. 1987. *Lichen polyſchides.* Neck. Meth. p. 84. no. 51. *peltigera ſylvatica.* Hoffm. Pl. Lich. Faſc. 1. p. 21. t. 4. f. 2.

Il a des rapports avec le Lichen pulmonaire ; mais il eſt moins ample, & ſa ſurface ſupérieure offre des verrues pulvérulentes & des foſſettes qui le rendent aſſez remarquable. Ses expanſions ſont coriaces, rampantes, libres, diviſées, laciniées, à découpures obtuſément anguleuſes : leur ſurface ſupérieure eſt d'un vert brun ou obſcur, toute parſemée de foſſettes, & munie de petites verrues arrondies, noirâtres, velues & comme pulvérulentes. L'inférieur eſt velue, & d'une couleur rouſſeâtre, plus foncée ou preſque brune vers le centre, plus claire vers les bords des expanſions, avec de petites taches blanches qui la font paroître mouchetée. Les ſcutelles ſont marginales, d'un roux-brun, terminent les découpures, & reſſemblent un peu à celles du Lichen *caninus*, mais ſont plus petites. Cette eſpèce croît en Europe, ſur la terre ou au bas des rochers, dans les lieux ombragés & les bois.

107. LICHEN horiſontal ; *Lichen horiſontalis.* L. *Lichen coriaceus repens planus avenius, peltis marginalibus horiſontalibus.* Lin. Mant. 132. Huds. Angl. p. 453. Web. Spicil. p. 270. no. 291. Fl. Dan. t. 533. Lightf. Scot. p. 849.

Lichen pulmonarius maximus, ſupernè è cinereo rufeſcens, infernè ſubruſus, receptaculis florum rubris, ad latera oblongis. Michel. Gen. p. 86. no. 8. Ord. 12. t. 44. f. 1. *Lichenoides ſubfuſcum, peltis horiſontalibus planis.* Dill. Muſc. 205. t. 28. f. 104. *Muſcus pulmonarius fungoides.* Barrel. Ic. 1278. f. 1. *Lichen.* Hall. Helv. 1991.

Cette eſpèce reſſemble beaucoup au Lichen contre-rage. Mais outre qu'elle n'eſt point veineuſe en deſſous, ſes ſcutelles ſont plus larges que longues, planes & horiſontales ; ce qui ſuffit pour la diſtinguer. Ses expanſions ſont coriaces, minces, rampantes, arrondies, lobées, d'un cendré verdâtre dans l'état frais & d'un brun rouſſeâtre lorſqu'elles ſont sèches ou qu'elles vieilliſſent. Il naît ſur les bords de ſes expanſions des ſcutelles ſolitaires, d'un rouge-brun, d'abord preſqu'orbiculaires, enſuite plus larges que longues, & ſituées horiſontalement comme les expanſions mêmes. Ce Lichen croît en Europe, dans les bois, ſur la terre.

108. LICHEN aux aphtes ; *Lichen aphtoſus* L. *Lichen coriaceus repens planus lobatus, ſupra verrucoſus, ſubtus radiculis hirſutus ; peltis marginalibus.*

Lichen pulmonarius maximus verrucoſus, ſupernè è cinereo-virеſcens infernè obſcurus, receptaculis florum rubris & circinatis. Michel. Gen. 85. no. 3. *Lichenoides digitatum lætè virens, verrucis nigris notatum.* Dill. Muſc. 207. t. 28. f. 106. *Lichen.* Hall. Helv. n°. 1992. *Lichen aphtoſus.* Lin. Fl. Suec. p. 417. no. 1098. Weis. Crypt. p. 80. Pollich. Pal. no. 1117. Web. Spicil. no. 289. Hagen. Lich. p. 104. Neck. Meth. p. 80. n°. 46. Lightf. Scot. p. 847. *Peltigera aphtoſa.* Hoffm. Pl. Lich. Faſc. 1. p. 28. t. 6. f. 1.

Ses expanſions ſont membraneuſes, un peu coriaces, arrondies, lobées, rampantes, planes, liſſes, parſemées de petites verrues brunes & inégales. Elles ſont vertes en deſſus dans l'état frais, & d'une couleur pâle, jaunâtre ou rouſſeâtre lorſqu'elles ſont deſſéchées. Leur ſurface inférieure eſt brune, avec des

radicules noires ; mais vers les bords elle eſt nue, & d'une couleur plus claire. Je n'ai point vu les ſcutelles : ſelon les Auteurs, elles ſont marginales, d'un rouge brun, & à peu près ſemblables à celles du *Lichen caninus*. Cette plante croît en Europe, ſur la terre, dans les bois montagneux. (*v. v.*).

109. LICHEN glomuliſère ; *Lichen glomuliferus. Lichen coriaceus repens planus laciniato-lobatus, glomulis ceſpitoſis in axillis laciniarum, ſcutellis parvis ſubimmerſis.*

Lichen pulmonarius arboribus adnaſcens maximus, inferne obſcurus, deſuper è glauco cinereus, receptaculis florum rubris, ſeminibus nigriſcentibus. Mich. Gen. p. 88. Ord. 17. t. 46. f. A. *Lichen ſubglaucum cumatile, foliis tenacibus eleganter laciniatis.* Dill. Muſc. p. 197. t. 26. f. 99. *Lichen.* Hall. Helv. no. 2004. *Lichen ampliſſimus.* Scop. Carn. n°. 1393. *Lichen laciniatus.* Huds. Fl. Ang. p. 449. *Lichen glomuliferus.* Ligthf. Scot. p. 853.

Il eſt fort remarquable par les paquets de corpuſcules rameux, glomérulés, qui naiſſent en petites touffes pulvinées & d'un vert brun, dans les aiſſelles de ſes découpures. Ses expanſions ſont coriaces, rampantes, découpées, lobées, feſtonnées ou godronnées ſur les bords, glabres, & d'un glauque grisâtre en deſſus. Leur ſurface inférieure eſt d'une couleur brune ou obſcure, & munie d'un duvet court, comme ſpongieux. Les ſcutelles ſont petites, orbiculaires, éparſes, & en partie enfoncées dans la ſubſtance des expanſions. J'ai trouvé cette eſpèce en Auvergne, au Mont-d'Or, ſur les troncs des vieux arbres ; elle y forme des plaques auſſi larges ou plus larges que la main. (*v. v.*).

110. LICHEN à pochettes. Fl. Fr. *Lichen ſaccatus.* L. *Lichen coriaceus repens ſubrotundus : peltis depreſſis ſubtus ſaccatis.* Lin. Fl. Suec. no. 1102. Web. Spicil. no. 293. Neck. Meth. p. 83. Lightf. Scot. p. 855. Fl. Dan. t. 532. f. 3.

Lichen pulmonarius alpinus terreſtris glaucovireſcens, receptaculis florum fuſcis. Michel. Gen. p. 95. Ord. 31. t. 52. *Lichenoides Lichenis facie, peltis acetabulis immerſis.* Dill. Muſc. 223. t. 30. f. 121.

Ses expanſions ſont coriaces, rampantes, adhérentes, diviſées, lobées, & diſpoſées en roſette arrondie, beaucoup moins large que dans l'eſpèce ci-deſſus. Elles ſont d'un vert glauque en deſſus dans l'état frais ; mais elles deviennent d'un gris rouſſeâtre en ſe ſéchant. Leur ſuperficie offre des enfoncemens fort remarquables, épars, ſemblables à de petites poches, au fond deſquelles ſont ſituées des cupules noirâtres & orbiculaires. On trouve cette eſpèce dans le Dauphiné, & dans d'autres parties de l'Europe, ſur la terre, & plus communément ſur les rochers. (*v. ſ.*).

111. LICHEN ſafrané. Fl. Fr. *Lichen croceus.* L. *Lichen coriaceus repens ſubrotundus planus ſubtus venoſus villoſus croceus, peltis ſparſis adnatis.* Lin. Fl. Suec. no. 1101.

Lichenoides ſubtus croceum, peltis appreſſis. Dill. Muſc. 221. t. 30. f. 120. *Lichen.* Lin. Fl. Lapp. p. 338. n°. 443 t. 11. f. 3. *Lich.* Hall. Helv. n°. 1994. *Lichen croceus.* Neck. Meth. p. 84. no. 50. Lightf. Scot. p. 856. Fl. Dan. t. 263.

La couleur de la ſurface inférieure de ſes expanſions offre une particularité des plus remarquables dans cette eſpèce. Ses expanſions ſont rampantes, coriaces, planes, preſque foliacées, inciſées, lobées, d'un vert grisâtre en deſſus dans l'état frais, veinées & d'une belle couleur de Safran en deſſous. Elles ſont étalées en roſette irrégulière, comme celles du Lichen de terre. Les ſcutelles ſont orbiculaires, d'un rouge très-brun, planes, tout-à-fait ſeſſiles, & diſpoſées comme des taches, ſur la ſuperficie des expanſions, ſans former de ſaillie bien apparente. On trouve ce Lichen ſur la terre, dans les montagnes du Dauphiné, de la Suiſſe, & dans le nord de l'Europe. (*v. ſ.*).

112. LICHEN enfumé ; *Lichen fuliginoſus.* D. *Lichen foliaceus repens ſinuato-lobatus ſcaber, ſubtus ſpongioſo-villoſus lacunoſus, ſcutellis planis ferrugineis, marginibus pallidis.* Dict. Crypt. Faſc. 1. p. 13.

Lichenoides fuliginoſum & pulverulentum, ſcutellis rubiginoſis. Dill. Muſc. 198. t. 26. f. 100.

La couleur de ce Lichen eſt d'un cendré glauque en deſſus avec une teinte livide : en deſſous il eſt jaunâtre & muni de petites foſſettes blanches. On le trouve en Angleterre dans les bois, ſur les branches des arbres.

6* (Les Ombiliqués) *expanſions cartilagineuſes, ombiliquées, d'une couleur enfumée ou noirâtre, & adhérentes par le centre de leur face inférieure.*

113. Lichen ponctué ; *Lichen miniatus.* L. *Lichen umbilicatus gibbus punctatus : ſubtus fulvus.* Lin. Scop. Carn. 2. no. 1407. Fl. Dan. t. 532. f. 1. Lightf. Scot. p. 857.

Lichen pulmonarius ſaxatilis è cinereo fuſcus minimus. Michel. Gen. p. 101. Ord. 36. t. 54. f. 1. *Lichenoides coriaceum nebuloſum cinereum punctatum ſubtus fulvum.* Dill. Muſc. 223. t. 30. f. 127. Lichen. Hall. Helv. no. 1999.

114. CHARANSON Souris.

Curculio murinus.

Curculio longiroſtris ſubvilloſus cinereus, ſcutello albicante.

Curculio ſubvilloſo-murinus, ſcutello albicante. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 290. *n°.* 29.

Le Charanſon Souris. GEOFF. *Ib.*

Curculio murinus. FOURC. *Ent. tom.* 1. *pag.* 124. *n°.* 29.

Il a environ une ligne de long. Tout le corps de cet inſecte eſt noir, mais légèrement couvert de poils courts d'un gris cendré. La trompe eſt mince, de la longueur du corcelet. La partie poſtérieure du corcelet & l'écuſſon ſont blanchâtres.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

115. CHARANSON floral.

Curculio floralis.

Curculio longiroſtris niger, ſubtùs cinereus, elytris ſtriatis.

Curculio ſubgloboſus, cinereo-ater, ſtriatus, proboſcide thoracis longitudine. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 26.

Le Charanſon noir ſtrié. GEOFF. *Ib.*

Curculio floriger. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 123. *n°.* 26.

Il a une ligne de long. Tout le deſſus du corps eſt noir; le deſſous eſt couvert de petites écailles cendrées. La trompe eſt mince, longue, courbée. La tête & le corcelet ſont pointillés. Les élytres ont des ſtries ſerrées.

Il ſe trouve aux environs de Paris ſur les fleurs.

116. CHARANSON bandé.

Curculio tricinctus.

Curculio longiroſtris globoſus rufus, elytris faſciâ albâ.

Curculio globoſus rufus, elytris ſtriatis, faſcia tranſverſa alba. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 27.

Le Charanſon roux à bande tranſverſale blanche. GEOFF. *Ib.*

Curculio cinctus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 124. *n°.* 27.

Il a une ligne de long. Tout le corps eſt de couleur fauve rouſsâtre. Les élytres ſont ſtriées, & ont une bande blanche au milieu & deux autres peu apparentes, l'une vers la baſe & l'autre vers l'extrémité. Ces bandes ſont formées par de petits poils blancs. Les pattes ſont de la couleur du corps & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

117. CHARANSON tranſverſal.

Curculio tranſverſus.

Curculio longiroſtris globoſus niger, elytris ſtriatis, faſciâ alba.

Curculio globoſus niger, elytris ſtriatis, faſciâ tranſverſâ albâ. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 289. *n°.* 28.

Le Charanſon noir à bande tranſverſale blanche. GEOFF. *Ib.*

Curculio vittatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 124. *n°.* 28.

Il reſſemble entièrement pour la forme & la grandeur au précédent. Le corps eſt noir, preſque globuleux. La trompe eſt aſſez longue. Le corcelet paroît un peu plus étroit que celui de l'eſpèce précédente. Les élytres ſont ſtriées, & ont une bande blanche.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur le Saule. La larve ſe nourrit des feuilles de cet arbre.

118. CHARANSON pygmée.

Curculio pygmæus.

Curculio longiroſtris ſubrotundus niger, thorace utrinque ſpinoſo lineiſque tribus albis.

Curculio ſubrotundus niger, ſquamoſus, elytris ſtriatis, thorace utrinque aculeato, lateribus lineâque mediâ albis. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 25.

Le Charanſon à bandes blanches. GEOFF. *Ib.*

Curculio pultiaris. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 123. *n°.* 25.

Il eſt très-petit, ovale, preſque rond, noir & couvert de petites écailles. La trompe eſt longue. Le corcelet eſt un peu épineux de chaque côté, & il a trois lignes longitudinales, blanches, dont une au milieu & une de chaque côté. Les élytres ſont ſtriées.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

119. CHARANSON large.

Curculio latus.

Curculio longiroſtris ater depreſſus flavo irroratus, thorace granulato: lineâ mediâ elevatâ tranſverſâ. elytris ſulcatis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1754.

Curculio latus. Fuesl. *Arch. inf.* 4 *pag.* 71. *n°.* 21. *tab.* 24. *fig.* 9.

Il reſſemb'e un peu au Charanſon aſcanius. Tout le corps eſt noir, légèrement couvert d'une pouſſière jaune. Le corcelet eſt granulé, & il a une petite ligne élevée & tranſverſale. Les élytres ſont ſtriées. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans la Hongrie.

120. Charanson cyanocéphale.

Curculio cyanocephalus.

Curculio longiroſtris niger villoſus, capite chalybeo, thorace rubro, elytris ſubſpadiceis punctato-ſtriatis, femoribus vireſcentibus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1754.

Curculio cyanocephalus. Fuesl. *Archiv. inf.* 4. *pag.* 72. *n°.* 23. *tab.* 24. *fig.* 11.

Il a environ deux lignes de long. Il eſt noir & velu. La tête eſt d'un bleu d'acier. Le corcelet eſt rouge. Les élytres ſont d'un brun marron & ont des ſtries pointillées. Les cuiſſes ſont ſimples, verdâtres.

Il ſe trouve en France, en Allemagne ſur le Bouleau.

121. Charanson ſtrié.

Curculio ſtriatus.

Curculio longiroſtris cinereo pubeſcens, thoracis ſtriis tribus albidis, elytrorum totidem nigris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1754.

Curculio ſtriatus. Fuesl. *Arch. inf.* 4. *pag.* 72. *n°.* 25. *tab.* 24. *fig.* 13.

Il a environ trois lignes de long & reſſemble un peu au Charanſon du Polygonum. Tout le corps eſt couvert d'un léger duvet cendré. Le corcelet a trois lignes longitudinales blanches, & les élytres ont trois lignes longitudinales noires. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve à Berlin.

122 Charanson gris-blanc.

Curculio canus.

Curculio longiroſtris ſubgloboſus, cinereo-pubeſcens, elytris abbreviatis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1754.

Curculio canus. Fuesl. *Arch. inf.* 5. *pag.* 73. *n°.* 26. *tab.* 24. *fig.* 14. c.

Il a environ deux lignes de long. Tout le corps eſt couvert d'un léger duvet gris blanchâtre. La trompe eſt mince, de la longueur du corcelet. Le corcelet eſt arrondi. Les élytres ſont un peu plus courtes que l'abdomen.

Il ſe trouve à Berlin.

123. Charanson porte-croix.

Curculio cruciger.

Curculio longiroſtris nigerrimus, antennarum baſi tarſiſque fuſcis, elytris abbreviatis ſtriatis albo-maculatis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1754.

Curculio cruciger. Fuesl. *Arch. inf.* 5. *pag.* 73. *n°.* 27. *tab.* 24. *fig.* 15.

Il a environ deux lignes de long. Il eſt très-noir. La baſe des antennes & les tarſes ſont noirâtres. Les élytres ſont courtes, ſtriées, tachetées de blanc.

Il ſe trouve à Berlin.

124. Charanson Alouette.

Curculio Alauda.

Curculio longiroſtris cinereus, ſubgloboſus, thoracis dorſo fuſco à tranſverſâ maculiſque nigris, pedibus fuſcis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1755.

Curculio Alauda. Fuesl. *Arch. inf.* 5. *pag.* 74. *n°.* 29. *tab.* 24. *fig.* 16. f.

Il a environ deux lignes de long. Le corps eſt preſque globuleux, couvert d'un duvet cendré. Les antennes & les pattes ſont obſcures. La trompe eſt mince un peu plus longue que le corcelet. Le corcelet a une tache tranſverſale noire. Les élytres ſont ſtriées & ont pluſieurs taches noires.

Il ſe trouve dans la Poméranie.

125. Charanson urticaire.

Curculio urticarius.

Curculio longiroſtris faſcus, faſciis villoſis albidis undulatis, pedibus fulvis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13 *pag.* 1755.

Curculio urticarius. Fuesl. *Arch. inf.* 5. *pag.* 74. *n°.* 30.

Il eſt très-petit & noirâtre, avec des bandes velues, ondées, blanches. Les pattes ſont fauves, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans la Poméranie.

126. Charanson point-blanc.

Curculio punctum-album.

Curculio longiroſtris nigerrimus, ſubtus & ad latera ochroleuco irroratus, antennis fulvis, elytrorum ſutura puncto medio albo. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1755.

Curculio punctum-album. Fuesl. *Arch. inſ.* 5. *pag.* 74. *n°.* 31. *tab.* 24. *fig.* 17.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* de la Scrophulaire. Il eſt très-noir. Le deſſous du corps & les côtés ſont couverts d'une pouſſière jaunâtre. Les antennes ſont fauves. Les élytres ont au milieu de leur ſuture, un point blanc. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Europe ſur les fleurs du Nénuphar jaune, *nymphæa lutea.*

** *Trompe mince, alongée. Cuiſſes dentées.*

127. Charanson bident.

Curculio bidens.

Curculio longiroſtris, femoribus poſticis dentatis, niger, elytris uniſpinoſis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson. *Pl.* 10. *fig.* 113.

Curculio bidens. Fab. *Syſt. ent. pag.* 136. *n°.* 51. —*Sp. inſ tom.* 1. *pag.* 173. *n°.* 72—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 90.

Il eſt de grandeur moyenne. Tout le corps eſt noir & luiſant. Les antennes ſont coudées, & le premier article eſt auſſi long que tous les autres pris enſemble. La trompe eſt un peu plus longue que le corcelet. La tête eſt mince, pointillée, avec les yeux peu ſaillans. Le corcelet eſt ridé, cylindrique, aſſez étroit. L'écuſſon eſt ovale, petit un peu elevé. Les élytres ont des ſtries régulières, dans leſqu'elles il y a une ſuite de points enfoncés : on voit s'élever au milieu de chaque, une épine droite, aſſez large à la baſe, pointue à l'extrémité : les deux épines divergent un peu latéralement. Les pattes ſont noires ; les cuiſſes des quatre antérieures ſont ſimples, celles des poſtérieures ont une dent aſſez forte.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

128. Charanson jamaïquois.

Curculio jamaïcenſis.

Curculio longiroſtris obſcurus ſcaber, thorace utrinque faſciculato tuberculato, elytris ſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson *Pl.* 4. *fig.* 44.

Curculio jamaïcenſis. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 173. *n°.* 73.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 91.

Il eſt grand, un peu déprimé & d'une couleur obſcure. Les antennes ſont noirâtres, coudées. La trompe eſt cylindrique, courbée, de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, arrondie, les yeux ſont noirs, point du tout ſaillans. Le corcelet eſt chagriné, déprimé, avec un ongle de chaque côté, au bout duquel, il y a des poils ſerrés, courts, roux. L'écuſſon eſt petit, élevé, arrondi. Les élytres ſont chagrinées, & elles ont chacune des ſtries élevées. Les pattes ſont de la couleur du corps & chagrinées comme lui. Les cuiſſes ſont munies d'une dent. Les tarſes ſont bruns, rouſsâtres.

Il ſe trouve dans la Jamaïque.

129. Charanson miliaire.

Curculio miliaris.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, fuſcus, thorace elytriſque tuberculis innumeris nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson. *Pl.* 3. *fig.* 33.

Il eſt de la grandeur du *Charanſon* jamaïquois. Les antennes ſont noires, avec la maſſe ovale cendrée. La trompe eſt noire, cylindrique, courbée, un peu plus longue que le corcelet. La tête eſt arrondie noire, avec le tour des yeux cendré. Le corcelet eſt cendré, tout couvert de petits tubercules arrondis, noirs, luiſans. Les élytres ſont cendrées, arrondies à leur extrémité, entièrement couvertes de tubercules arrondis, noirs, luiſans. Le deſſous du corps eſt couvert d'une pouſſière ferrugineuſe. Les pattes ſont noirâtres, aſſez longues, & les cuiſſes ſont armées d'une dent.
Il ſe trouve à Cayenne.

130. Charanson cyanicolle.

Curculio cyanicollis.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, thorace cyaneo lateribus ſcabris, elytris ſcabris ſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson. *Pl.* 10. *fig.* 121.

Il eſt preſque de la grandeur du *Charanſon* Jamaïquois. Les antennes ſont cendrées, noirâtres, coudées, avec la première pièce bleuâtre obſcure. La trompe eſt cylindrique, un peu courbée, d'un noir bleu, de la longueur du corcelet. La tête eſt arrondie, bleuâtre, & les yeux ſont noirs & point ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, un peu applati en-deſſus, légèrement pointillé au milieu & chagriné ſur les bords latéraux. L'écuſſon eſt arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont noirâtres, chagrinées, & elles ont des ſtries régulières, chagrinées, peu marquées. Les pattes ſont noirâtres un peu bleuâtres, chagrinées, avec une dent à chaque cuiſſe & une dent aux jambes antérieures ſeulement.

Il ſe trouve ....

131. Charanson valide.

Curculio validus.

Curculio longiroſtris, femoribus tibiiſque quatuor anticis dentatis, thorace elytriſque ſcabris. Ent.

ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl.* 15. *fig.* 186.

Il ressemble entièrement au *Charanson* cyanicolle, mais il est plus grand. Les antennes sont coudées, noirâtres, avec le premier article long & noir. La trompe est noire, cylindrique, un peu courbée, de la longueur du corcelet. La tête est noire, arrondie, & les yeux ne sont point saillans. Le corcelet est presque quarré, noir, chagriné, un peu applati en-dessus. L'écusson est arrondi postérieurement. Les élytres sont sillonées & chagrinées; elles sont noirâtres, avec de petites taches cendrées; leur extrémité est un peu terminée en pointe. Les cuisses sont denrées, & les postérieures sont ciliées. Les quatre pattes antérieures ont une dent interne & les quatre pattes postérieures ont des cils roux, serrés à leur extrémité extérieure.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

132. CHARANSON couronné.

CURCULIO coronatus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, niger, thorace rotundato antice spinis plurimis arcuatis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl.* 6. *fig.* 70.

Il est de la grandeur du *Charanson* barbirostre. Tout le corps est noir. La trompe est cylindrique, de la longueur du corcelet. La tête est arrondie. Le corcelet est un peu plus large que les élytres, arrondi, lisse à sa partie supérieure, armé de petites épines avancées, un peu arquées, tout autour de sa partie antérieure. Les élytres ont des points enfoncés, assez grands & assez serrés, rangés en stries. Les pattes sont noires, les antérieures sont un peu plus grosses que les autres. Toutes les cuisses sont munies d'une dent.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

133. CHARANSON Taureau.

CURCULIO Taurus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, thorace elytrisque tuberculis elevatis, rostro cornubus duobus arcuatis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl.* 6. *fig.* 60. & *pl.* 5. *fig.* 45.

Curculio rhynchoceros *longirostris, femoribus dentatis, elytris connatis tuberculatis mucronatis rostro basi bicorni.* PALL. *Icon. ins. Sib. pag.* 23. *n°.* 2. *tab.* B. *fig.* 2.

Il est presque de la grandeur du *Charanson* impérial. Les antennes sont noires, arquées, un peu plus longues que le corcelet. La trompe est noire, courbée, assez longue, elle a deux petites élévations au devant des antennes, & deux cornes assez grandes arquées, pointues, en-deçà. Le corcelet est noir, légèrement couvert d'une poussière cendrée, muni de plusieurs petits tubercules arrondis. Les élytres ont des points enfoncés & quelques tubercules élevés, arrondis; elles sont noires, plus ou moins couvertes d'une poussière cendrée, & leur extrémité est terminée en pointe. Les pattes sont noires. Toutes les cuisses sont munies d'une petite dent.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite, & qu'elle n'a que le rudiment des deux cornes.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

134. CHARANSON cornu.

CURCULIO cornutus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, thorace rotundato tuberculato, rostro utrinque spinâ acutâ. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl.* 15. *fig.* 193.

Il ressemble pour la forme & la grandeur au *Charanson* Taureau. Tout le corps est noir. La trompe est courbée, de la longueur du corcelet, munie de chaque côté, vers sa base, d'une corne droite pointue. Le corcelet est arrondi, tout couvert de petits tubercules arrondis. Les élytres sont sillonées: les sillons ont des points enfoncés, & on voit entr'eux des tubercules élevés, pointus. Toutes les cuisses sont munies d'une dent.

Il se trouve à Cayenne.

135. CHARANSON moisi.

CURCULIO mucoreus.

Curculio longirostris, femoribus quatuor anterioribus dentatis elytris polline flavescentibus: supra apicem gibbosis LIN. *Syst. nat. pag.* 612. *n°.* 49. — *Mus. Lud. ulr. pag.* 53.

Curculio mucoreus. FAB. *Syst. ent. pag.* 136. *n°.* 52. — *Sp. ins. tom.* 1. *pag.* 173. *n°.* 74. — *Mant. ins. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 92.

GRONOV. *Mus. pag.* 589.

Il est assez grand. La trompe est cylindrique, courbée, lisse, noire. Le corcelet est lisse, couvert de chaque côté d'une poussière d'un jaune fauve. Les élytres sont noires, légèrement couvertes d'une poussière jaunâtre, elles sont striées, arrondies & raboteuses à leur base, munies d'une gibbosité assez grande vers l'extrémité. Les pattes sont noires. Les quatre cuisses antérieures sont munies d'une dent, & les postérieures sont simples.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

136. CHARANSON page.

CURCULIO, pusio.

Curculio longirostris, femoribus quatuor posterioribus dentatis, elytris nigris striatis, lineâ repandâ griseâ. LIN. *Syst. nat. pag.* 612. *n°.* 50. — *Mus. lud. ulr. pag.* 46,

Curculio pusio. FAB. *Syst. ent. pag.* 136. *n°.* 53. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 134. *n°.* 75. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 93.

Il est presque de la grandeur des précédens. Tout le corps est noirâtre obscur. La trompe est cylindrique, courbée, glabre, bifide à l'extrémité. Le corcelet est ovale noir, avec une ligne ferrugineuse sur les côtés. Les élytres ont des stries formées par des points oblongs, très-enfoncés : on voit une ligne ferrugineuse, sinuée, qui s'étend de la base à l'extrémité de chaque élytre. Les quatre cuisses postérieures sont munies d'une forte dent. On voit une pointe sur la poitrine à la naissance des cuisses antérieures.

Il se trouve aux Indes orientales.

137. CHARANSON spinipède.

CURCULIO spinipes.

Curculio longirostris, femoribus dentatis niger, thorace lineis duabus, elytris strigis quatuor albis, tibiis anticis spinosis. FAB. *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 174. *n°.* 76. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 94.

Il est assez grand. Tout le corps est noir, mais vu à la loupe, il paroît légèrement couvert de poils blanchâtres, rares & très-courts. Les antennes sont noires, terminées en masse ovale ; elles sont coudées, & le premier article est aussi long que tous les autres pris ensemble, la trompe est cylindrique, arquée, plus longue que le corcelet. La tête est arrondie & les yeux sont très-peu saillans. Le corcelet est légèrement chagriné, il a une ligne longitudinale blanche, un peu sinuée, vers les côtés extérieurs, & une ligne blanche transversale sur les côtés. L'écusson est petit, noir, arrondi postérieurement. Les élytres sont chagrinées ; elles ont des rangées régulières de points élevés : on y remarque trois lignes transversales blanches, dont une arquée vers la base, qui vient se réunir à la seconde sur le bord extérieur, les deux autres sont droites : il y a aussi un peu de blanc à l'extrémité. Les cuisses sont armées d'une dent. Les jambes antérieures seulement ont une petite dent au milieu de leur partie interne.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, aux Antilles.

138. CHARANSON bombine.

CURCULIO bombina.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, ferrugineo fuscus, elytris striatis : tuberculis elevatis atris. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 1. *fig.* 12.

Curculio bombina. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. p. 104. *n°.* 95.

Il est un peu plus gros que le *Charanson* Taureau. Les antennes sont noires. La trompe est noire, courbée, presque de la longueur du corcelet. Le corcelet est arrondi, noir, avec des taches d'un roux cendré, plus ou moins marquées. Les élytres sont noires, avec des taches d'un roux cendré ; elles ont des stries formées par des points enfoncés, & quelques tubercules élevés, noirs, lisses dont quelques-uns postérieurs sont presque épineux. Les pattes sont noires & les cuisses sont épineuses.

Il se trouve à Cayenne.

139. CHARANSON vaginal.

CURCULIO vaginalis.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, elytris striatis : tuberculis sparsis juxtà apicem mucronatis. LIN. *Syst. nat. pag.* 612. *n°.* 51. — *Mus. lud. ulr. pag.* 47.

Curculio longirostris, antennis fractis, femoribus dentatis, corpore nigro, elytris sulcatis : tuberculis sparsis juxtà apicem mucronatis. DEG. *Mém. Inf. tom.* 5. *pag.* 266. *n°.* 2. *pl.* 15. *fig.* 23.

Charanson à *étui*, à longue trompe, à antennes coudées, & à cuisses dentelées, à corps noir, à étuis cannelés terminés en épine & garnis de tubercules élevés. DEG. *Ib.*

GRON. *Zooph. n°.* 581. *tab.* 14. *fig.* 6.

Il a environ un pouce de long & six lignes de large. Il est d'un noir luisant. La trompe est noire, longue, large, assez grosse, très-courbée. La tête est lisse & arrondie. Le corcelet est gros, un peu convexe, garni de trois tubercules coniques, élevés, assez gros, & de quelques autres plus petits. Les élytres ont des stries bien marquées dans lesquelles se trouvent des points enfoncés : elles ont plusieurs tubercules coniques, dont les postérieurs sont presque épineux ; leur extrémité est terminée en pointe. Toutes les cuisses ont une forte dent.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

140. CHARANSON variqueux.

CURCULIO varicosus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, niger supra cinereus, elytris mucronatis striato-punctatis

tuberculaque rotundato. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl. 1. fig. 14.*

Curculio varicosus *longirostris, femoribus dentatis, elytris connatis sulcatis suprà sextuberculatis, posticè bimucronatis.* PALL. *Ins. sib. pag. 22. n°. 1. tab. B. fig. 1.*

Il est presque de la grandeur du *Charanson* impérial. Les antennes sont noires. La trompe est noire, cylindrique, courbée, de la longueur du corcelet. La tête est noire, arrondie. Le corcelet est lisse, muni supérieurement de deux petits tubercules arrondis, noir, légèrement couvert de poils cendrés, depuis le milieu jusqu'à la partie postérieure. L'écusson est arrondi, cendré. Les élytres sont cendrées à leur partie supérieure, les bords latéraux sont noirs, & le noir avance un peu vers le milieu de chaque élytre. L'extrémité est mucronée; on y remarque des points enfoncés, assez gros, rangés en stries, quelques petits tubercules, & un autre plus gros, plus élevé, arrondi, placé vers la base de chaque élytre. Le dessous du corps & les pattes sont noirs. Les cuisses sont munies d'une petite dent.

Le corps de cet insecte est quelquefois entièrement noir.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

141 CHARANSON Scorpion.

CURCULIO Scorpio.

Curculio longirostris femoribus dentatis ater, thorace plano basi cinereo, coleoptris tuberculatis acuminatisque medio cinereis. FAB. *Mant. ins. tom. 1. pag. 105. n°. 96.*

Il est de la grandeur du précédent. Le corcelet est lisse, anguleux de chaque côté, noir, avec la partie postérieure cendrée. Les élytres ont des stries pointillés & des tubercules presque épineux; elles sont cendrées, avec les bords noirs. Cette couleur s'avance vers le milieu de l'élytre & y forme une large bande. La tête est noire, & la trompe est longue, avancée. Les pattes sont noires, toutes les cuisses sont dentées.

Il se trouve à Cayenne.

142. CHARANSON raboteux.

CURCULIO scaber.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, thorace lævi carinato, elytris mucronatis striatis tuberculatis.

Curculio scaber *longirostris, femoribus dentatis, thorace carinato, elytris sulcatis tuberculato spinosis.* FAB. *Syst. ent. pag. 137. n°. 54. — Sp. ins. tom. 1. pag. 174. n°. 77. — Mant. ins. tom. 1. pag. 105. n°. 97.*

Il ressemble au *Charanson* Taureau. Tout le corps est noir. La trompe est lisse, courbée, de la longueur du corcelet. Le corcelet est lisse, & muni d'une élévation longitudinale à sa partie supérieure. Les élytres sont pointues à leur extrémité; elles sont striées: les stries sont pointillées, & entr'elles on voit des tubercules élevés, arrondis. Toutes les cuisses sont munies d'une dent aiguë.

Il se trouve à Cayenne.

143. CHARANSON moucheté.

CURCULIO guttatus.

Curculio longirostris, femoribus subdentatis, niger, thorace lævi maculis duabus posticis flavescentibus, elytris tuberculatis flavo punctatis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl. 5. fig. 46.*

Il est à peu près de la grandeur du *Charanson* fasciculé. Les antennes sont noires. La trompe est noire, cylindrique, un peu plus courte que le corcelet. La tête est noire, arrondie. Le corcelet est arrondi, lisse, noir, avec deux taches jaunâtres, placées à la partie postérieure. Les élytres sont noires, avec quelques points jaunâtres placés depuis le milieu jusqu'à l'extrémité; elles ont des points enfoncés, rangés en stries, & des tubercules arrondis, dont les postérieurs sont presque épineux. Le dessous du corps & les pattes sont très-noirs. Les cuisses ont une dent peu marquée.

Il se trouve à Cayenne.

144. CHARANSON fasciculé.

CURCULIO fascicularis.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, niger, elytris scabris fasciculato-pilosis, pedibus nigro cinereoque variis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl. 1. fig. 9.*

Les antennes sont noires. La trompe est noire, courbée, cylindrique, de la longueur du corcelet. La tête est noire, arrondie. Le corcelet est arrondi, fortement pointillé, noir, avec des poils cendrés & quelques-uns grisâtres. Les élytres sont raboteuses, noires, couvertes de faisceaux de poils noirs dont quelques-uns sont gris. Les pattes sont mélangées de noir & de cendré. Les cuisses sont munies d'une dent.

Il se trouve ....

145. CHARANSON six-taches.

CURCULIO sexmaculatus.

Curculio longirostris femoribus dentatis, niger thorace rotundato scabro, elytris striato-punctatis maculis sex fulvis.

Les antennes sont noirâtres. La trompe est noire, luisante, cylindrique, courbée, un peu plus longue que le corcelet. La tête est noire, arrondie. Le corcelet est noir en-dessus, couvert d'une poussière rouillée en-dessous, presque arrondi, avec de petits tubercules peu élevés. Les élytres ont des points enfoncés, assez gros, rangés en stries, & trois taches rouillées, dont une à la base, l'autre un peu au-delà du milieu & la troisième plus petite vers l'extrémité. Le dessous du corps est couvert d'une poussière rouillée. Les pattes sont noires; les antérieures sont un peu plus grandes. Les cuisses sont armées d'une petite dent.

Il se trouve à Cayenne.

146. CHARANSON muriqué.

CURCULIO muricatus.

Curculio longirostris femoribus dentatis fusco-cinereus, elytris striatis verrucosis.

Curculio muricatus. DRURY. *Ill. of inf. tom.* 2. *tab.* 34. *fig.* 4.

Curculio muticatus *ex fusco nigricans, elytris verrucoso-striatis, femoribus uni-dentatis.* LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1762.

Il a près de huit lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. La trompe est noire, de la longueur du corcelet. Les yeux sont noirs, grands, oblongs. Le corcelet est obscur & couvert de petits tubercules noirs. Les élytres sont obscures striées & couvertes de tubercules assez grands, arrondis, régulièrement placés, d'inégale grosseur. Les jambes sont de la couleur du corps. Les cuisses sont dentées.

Il se trouve à la baie de Honduras en Amérique.

147. CHARANSON histrix.

CURCULIO histrix.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, niger, elytris crenato-striatis, maculis quatuor griseis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 15. *fig.* 182.

Il est noir. Les antennes sont noires, avec l'extrémité cendrée. La trompe est noire, cylindrique, un peu plus longue que le corcelet. La tête est arrondie. Le corcelet est légèrement chagriné à sa partie supérieure, couvert de chaque côté de petits points élevés, arrondis. Les élytres ont des stries crénelées, une petite gibbosité vers l'extrémité, & deux points grisâtres, formés par une poussière écailleuse. Les jambes antérieures sont un peu plus grandes que les autres, & toutes les cuisses sont munies d'une dent.

Il se trouve à Cayenne.

148. CHARANSON trifasçié.

CURCULIO trifasciatus.

Curculio longirostris femoribus dentatis, thorace linea laterali, elytris albo punctatis maculisque duabus brunneis.

Curculio trifasciatus. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 105. *n°.* 98.

Il est un peu plus grand que le *Charanson* du Sapin. Tout le corps est d'une couleur rouge brune. La trompe est de la longueur du corcelet, rouge brune, noirâtre à l'extrémité seulement. Les yeux sont noirs, très-peu saillans. Les antennes sont brunes, coudées, & le premier article est assez long. La tête & le corcelet sont pointillés, & dans le point enfoncé on voit avec la loupe un poil blanc, court, assez gros, distinct. L'écusson est petit. Les élytres ont des stries régulières de points enfoncés, & dans chaque point il y a plusieurs poils blancs réunis, formant des points blancs. De chaque côté du corcelet, il y a une tache oblongue, ferrugineuse, & sur chaque élytre il y en a deux de la même couleur, posées transversalement. Les pattes sont de la couleur du corps. Les cuisses ont une petite épine.

Il se trouve à Cayenne.

149. CHARANSON urbain.

CURCULIO urbanus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, fusco-viridis, thorace elytrisque flavo marginatis.

Curculio cinctus. DRURY. *Ill. of inf. tom.* 3. *plan.* 48. *fig.* 2.

Il a de huit à neuf lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. La trompe est mince, noire, arquée, un peu plus longue que le corcelet. Les antennes sont noires & coudées. Le corcelet est d'un vert obscur, avec une raie longitudinale jaune, de chaque côté. Les élytres sont striées, raboteuses, d'un vert obscur, avec les bords extérieurs jaunes. Le dessous du corps est jaune. Les pattes sont d'un vert noirâtre, & les cuisses sont dentées.

Il se trouve sur la côte des Moskites, près la baie de Honduras, en Amérique.

150. CHARANSON cylindriroſtre.

CURCULIO cylindrirostris.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, thorace scabro, elytris postice bituberculatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 128.

Curculio cylindrirostris. FAB. *Syst. ent. pag.* 137. *n°.* 55. — *Sp. inf tom.* 1. *p.* 174. *n°.* 78. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 105. *n.* 99.

Il eſt aſſez grand. Tout le corps eſt noir & plus ou moins couvert d'une pouſſière ou de petites écailles cendrées, un peu rouſsâtres. Les antennes ſont coudées, & le premier article eſt plus long que tous les autres pris enſemble. La trompe eſt droite, cylindrique, un peu plus longue que le corcelet. La tête eſt arrondie, & les yeux ſont noirs & point ſaillans. Le corcelet eſt arrondi & tout couvert de tubercules élevés. L'écuſſon eſt très-petit. Les élytres ont des lignes longitudinales élevées, crénelées, entre leſquelles il y a des points élevés: on y remarque un tubercule beaucoup plus élevé, au-delà du milieu, & un autre vers l'extrémité. Les pattes ſont noires, plus ou moins couvertes d'une pouſſière écailleuſe. Toutes les cuiſſes ſont armées d'une dent aiguë aſſez forte.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

151. CHARANSON ſtigmate.

CURCULIO ſtigma.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, elytris macula ferruginea. LIN. *Syſt. nat. p.* 612. *n°.* 52. — *Muſ. Lud. ulr. p.* 48.

Curculio ſtigma. FAB. *Syſt. ent. pag.* 137. *n°.* 56. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 174. *n°.* 79. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 105. *n°.* 100.

Curculio Davieſii. SWED. *Nov. act. Stockh.* 8. 1787. 3. *n°.* 3. 13. *tab.* 8. *f.* 5.

Il eſt de la grandeur du *Charanſon* du Pin. La tête eſt arrondie, couverte d'une pouſſière d'un roux cendré. Les yeux ſont noirs; l'extrémité de la trompe eſt noire. Les antennes ſont brunes, avec la maſſe ovale, cendrée. Le corcelet eſt arrondi, d'un brun ferrugineux, plus ou moins couvert d'une pouſſière écailleuſe d'un roux cendré. Les élytres ſont couvertes d'une pouſſière d'un roux cendré, avec une grande tache ferrugineuſe, au milieu de chaque, vers le bord extérieur; elles ont des points enfoncés, rangés en ſtries, & une gibboſité à peine marquée, vers l'extrémité. Les pattes ſont couvertes d'une pouſſière d'un roux cendré. Les cuiſſes ont une dent à peine marquée. Le deſſous du corcelet a un enfoncement aſſez profond, dans lequel la trompe s'enchaſſe.

Il ſe trouve à Cayenne.

152. CHARANSON hébété.

CURCULIO hebes.

Curculio longiroſtris femoribus ſubdentatis, thorace ſcabro, elytris ſulcatis tuberculatis, ore barbato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 12. *fig.* 144.

Curculio hebes. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 174. *n°.* 80. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 105. *n°.* 101.

Il eſt court, aſſez large, d'une forme preſque ovale. Il eſt entièrement très-noir. La trompe eſt plus courte que le corcelet; elle eſt chagrinée, & terminée par des poils d'un brun ferrugineux. La tête eſt chagrinée, & les yeux ſont petits, point du tout ſaillans & bruns. Le corcelet eſt arrondi, relevé, fortement chagriné. L'écuſſon eſt très petit. Les élytres ont des ſtries, dans leſquelles il y a une ſuite de points élevés: on voit ſur chaque élytre ſix tubercules aſſez élevés, très-noirs, couverts de poils très-courts, diſpoſés ſur deux lignes longitudinales: à la baſe latérale il y a une élévation aſſez grande. On remarque ſur chaque élytre deux taches d'un gris rouſsâtre, une vers le bord extérieur, & l'autre vers l'extrémité. Les pattes ſont couvertes de poils noirs, très-courts. Les cuiſſes ont une dentelure très-peu marquée. Les jambes antérieures ſont un peu comprimées.

Il ſe trouve au Bengale.

153. CHARANSON dentipède.

CURCULIO dentipes.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis albo-tomentoſus, elytris ſtriatis nigris, vittis duabus approximatis albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 7. *fig.* 90. *a. b.*

Il a environ de cinq à ſix lignes de long, depuis la tête juſqu'à l'extremité du corps. Les antennes ſont noirâtres. La trompe eſt noire, cylindrique, un peu raboteuſe, de la longueur du corcelet. Les yeux ſont noirs & point du tout ſaillans. Le corcelet eſt couvert d'un duvet blanchâtre; il eſt lobé poſtérieurement, & on y remarque quelques petits points noirs élevés. Les élytres ſont noires, ſillonnées, avec deux raies longitudinales blanches, rapprochées, dont l'extérieure eſt un peu plus courte. Le deſſous du corps eſt blanc, avec deux rangées de petits points noirs ſur l'abdomen. Les pattes ſont noires, avec une pouſſière écailleuſe, blanchâtre ſur les cuiſſes. Les cuiſſes antérieures ſont munies d'une petite dent, & les jambes ont une dent aſſez forte vers le milieu de leur partie interne.

Il ſe trouve au Sénégal, ſur différentes fleurs

154. CHARANSON annulé.

CURCULIO annulatus.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, thorace elytriſque faſciis linearibus nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 6. *fig.* 62. *a. b.*

Curculio annulatus. LIN. *Syſt. nat. p.* 613. *n°.* 54 — *Muſ. Lud. ulr. p.* 51.

Curculio annulatus *longiroſtris pallidus, femoribus dentatis, thorace elytriſque ſtrigis nigris.* FAB *Syſt. ent. pag.* 137. *n°.* 57. — *Sp. inſ. tom.* 1

p. 175. *no.* 81. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 105. *n°.* 102.

Le deſſus du corps eſt d'un blanc ſale ; le deſſous eſt cendré. La trompe eſt noire, mince, cylindrique, courbée. Les yeux ſont noirs, entourés d'un anneau blanc. Le corcelet a une bande arquée, noire. Les élytres ſont légèrement ſtriées, & ont deux bandes étroites, noires. Les pattes ſont noires.

Les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

155. CHARANSON à zones.

Curculio zonatus.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis niger, thorace maculis duabus, elytris faſciis tribus albicantibus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 6. fig. 61. a. b.*

Curculio zonatus. SWIDER. *Nov. act. Stockh.* 8. 1787. 3. *n°.* 3. 13. *tab.* 8. *fig.* 5.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Les antennes ſont noires, coudées, minces, aſſez longues. La trompe eſt noire, luiſante, courbée, mince, plus longue que le corcelet. La tête eſt arrondie, noire, luiſante. Le corcelet eſt noir, luiſant, de la largeur des élytres, avec deux grandes taches, formées par une pouſſière blanchâtre, une de chaque côté, qui ſe réuniſſent en deſſous, & forment une bande. L'écuſſon eſt noir, petit, diſtinct. Les élytres ſont noires, luiſantes, avec des points enfoncés, rangés en ſtries ; & trois bandes quelquefois interrompues, formées par une pouſſière écailleuſe, blanchâtre. Le deſſous du corps eſt noir, avec une grande tache blanchâtre de chaque côté de la poitrine, & une bande ſur l'abdomen. Les pattes ſont noires ; les antérieures ſont un peu plus longues que les autres. Les cuiſſes ſont armées d'une forte dent.

Il ſe trouve à la Guadeloupe, & m'a été donné par feu M. de Badier.

156. CHARANSON caligineux.

Curculio caliginoſus.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, oblongus, elytrorum ſtriis punctatis approximatis. FAB. *Syſt. ent. p.* 137. *n°.* 15. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 175. *n°.* 82. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 105. *n.* 103.

Il eſt un peu plus petit que le *Charanſon* du Pin. Les antennes ſont brunes & coudées. Tout le corps eſt noir, point du tout luiſant, ſans taches. La trompe eſt de la longueur du corcelet, & finement raboteuſe. La tête eſt arrondie, & les yeux ne ſont point ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, fortement ponctué, avec une ligne élevée, aſſez ſaillante, tout le long de la partie ſupérieure. Les élytres ont des ſtries diſpoſées par paires, & formées par des points rapprochés, très-enfoncés : entre chaque paire de ſtries eſt une ligne un peu ſaillante. Les cuiſſes ſont armées d'une épine aſſez forte.

Il ſe trouve en Angleterre.

157. CHARANSON douteux.

Curculio dubius.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, niger, thorace lævi, elytris ſtriatis ſcabris. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 106. *n°.* 104.

Il eſt grand. La trompe eſt allongée, noire, unie à l'extrémité. Le corcelet eſt arrondi, liſſe, noir, obſcur. Les élytres ſont obtuſes, ſtriées, avec des points élevés, noirs, luiſans, qui les font paroître raboteuſes. Les pattes antérieures ſont un peu plus longues que les autres.

Il ſe trouve.....

158. CHARANSON pulvérulent.

Curculio pulverulentus.

Curculio longiroſtris femoribus ſubdentatis, oblongus fuſco cinereoque nebulоſus, elytris ſtriato-punctatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON *Pl.* 8. *fig.* 98.

Curculio pulverulentus *longiroſtris, antennis fractis, femoribus dentatis, corpore oblongo nigro, elytris cinereo maculatis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 268. *n°.* 3. *pl.* 15. *fig.* 24.

Charanſon *poudré*, à longue trompe, à antennes coudées & à cuiſſes dentelées, à corps oblong, noir, avec des taches cendrées ſur les étuis. DEG. *Ib.*

Curculio pulverulentus *oblongus niger, elytris cinereo maculatis.* LIN. *Syſt. Nat. edit.* 13. *pag.* 1772.

VOET. *Coleopt. par.* 2. *tab.* 38. *fig.* 36.

Il eſt un peu plus grand que les précédens. La trompe eſt noire, courbée un peu plus longue que le corcelet. Les antennes ſont noires, avec les trois derniers articles cendrés. Le corcelet eſt un peu inégal, mélangé de cendré & de noirâtre, un peu ſinué poſtérieurement. Les élytres ſont noirâtres mélangées de cendré ; elles ont des ſtries formées par des points enfoncés, & une gibboſité peu marquée vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirâtres. Les cuiſſes ſont a peine dentées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

159. CHARANSON parſemé.

CURCULIO conſperſus.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis fulvo irroratus, pedibus anticis elongatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 14 *fig.* 179.

Curculio adſperſus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 106. *n°.* 105.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* lanipède. Les antennes ſont coudées, noires, avec la maſſe ovale, obſcure. La trompe eſt cylindrique, courbée, plus longue que le corcelet, noire, & luiſante. La tête eſt noire & arrondie. Le corcelet eſt noir, chagriné & légèrement couvert d'une pouſſière jaune blanchâtre. L'écuſſon eſt noir, arrondi. Les élytres ont des ſtries un peu crénelées; elles ſont noires & parſemées de points jaunes, blanchâtres. Le deſſous du corps eſt noir, parſemé de points jaunes blanchâtres. Les pattes ſont noires, luiſantes, & les cuiſſes ſont toutes armées d'une dent ou épine. Les pattes antérieures ſont un peu plus longues que les autres.

Nous avons changé le nom de *adſperſus* parceque M. Fabricius l'avoit déjà donné à une autre eſpèce.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale à Cayenne.

160. CHARANSON lanipède.

CURCULIO lanipes.

Curculio longiroſtris niger, elytris crenatis albo irroratis, pedibus anticis longiſſimis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 130.

Il eſt un peu plus grand que le *Charanſon* annulé. Les antennes ſont noires & coudées. La trompe eſt noire, luiſante, mince, cylindrique, courbée, de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, ſans taches, arrondie, avec les yeux point du tout ſaillans. Le corcelet eſt raboteux, très-noir, avec le bord antérieur, une ligne longitudinale interrompue & deux points poſtérieurs, d'un blanc jaunâtre. L'écuſſon eſt petit, arrondi, blanc jaunâtre. Les élytres ſont ſtriées & crénelées, noires & parſemées de points d'un blanc jaunâtre. Le corps en-deſſous eſt noir, avec un peu de bleu jaunâtre au-deſſous du corcelet, aux côtés de la poitrine, & vers l'extrémité du ventre. Les pattes ſont noires luiſantes, avec les tarſes rouſsâtres. Les pattes antérieures ſont très-longues, les jambes un peu arquées & les tarſes laineux ou garnis de poils rouſsâtres, longs & fins. Toutes les cuiſſes ſont armées d'une petite dent.

Il ſe trouve dans l'iſle de Sainte Lucie.

161. CHARANSON Panthère.

CURCULIO pantherinus.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, brunneus, roſtro nigricante, thorace elytriſque flavo punctatis & maculatis Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13 *fig.* 153.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur au *Charanſon parſemé*. Les antennes ſont noires, avec la maſſe cendrée. La trompe eſt mince, brune, luiſante, de la longueur du corcelet. La tête eſt arrondie, couverte d'une pouſſière cendrée, rouſsâtre. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt arrondi, brun, avec pluſieurs taches rouſsâtres. Les élytres ont des points rangés, en ſtries, elles ſont brunes, avec des points & des taches d'un roux cendré. Le deſſous du corps eſt cendré. Les pattes ſont brunes, légèrement couvertes d'un duvet cendré: les antérieures ſont un peu plus grandes que les autres. Les cuiſſes ſont armées d'une dent.

Il ſe trouve à Cayenne.

162. CHARANSON brun.

CURCULIO brunneus.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, brunneus roſtro fuſco, elytris teſtaceis punctato ſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 10. *fig.* 120.

Curculio brunneus. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 175. *n°.* 83. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 106.

Il eſt de la grandeur du *Charanſon* parſemé. Les antennes ſont noirâtres, avec la maſſe cendrée obſcure. La trompe eſt de la longueur du corcelet; elle eſt brune obſcure, avec deux ſillons de chaque côté, depuis ſa baſe juſqu'à l'inſertion des antennes. La tête eſt pointillée, brune. Les yeux ſont noirs, aſſez grands & point ſaillans. Le corcelet eſt brun & fortement pointillé. L'écuſſon eſt brun & très-petit. Les élytres ſont d'un brun clair ferrugineux, avec des ſtries régulières, formées par des points enfoncés, & une petite élévation vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt d'un brun clair. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux ou teſtacé, avec une dent aſſez forte à toutes les cuiſſes.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

163. CHARANSON Hibou.

CURCULIO Strix.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, fuſcus, elytris fulvo irroratis, abdomine retuſo, maculis duabus ocellaribus atris.

Il a cinq lignes de long depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. Les antennes ſont minces, coudées, d'un brun noirâtre. Le troiſième & le quatrième articles ſont alongés. La trompe eſt mince,

arquée, d'un brun noirâtre, un peu plus longue que le corcelet, & appliquée contre le dessous du corps. La tête est arrondie, couverte d'un duvet roussâtre. Les yeux sont noirs, grands, presque réunis à leur partie supérieure. Le corcelet est noir, avec quelques lignes irrégulières fauves. Les élytres sont noires & parsemées de points fauves. Le dessous du corps est d'une couleur cendrée un peu fauve, avec quelques taches latérales noires. L'abdomen est court, presque tronqué & marqué postérieurement de deux grandes taches oblongues très-noires, entourées d'un anneau grisâtre, les pattes sont obscures & les cuisses sont dentées.

Il se trouve à Cayenne.

164. CHARANSON du Sapin.

CURCULIO Abietis.

Curculio longiroſtris, elytris fuſcis : faſciis duabus linearibus interruptis griſeis, femoribus dentatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 7. fig. 78. a. b.*

Curculio Abietis. LIN. *Syſt. nat. pag. 613. n°. 57. — Faun. ſuec. n°. 615.*

Curculio ſubfuſcus. LIN. *It. Oel. pag. 26.*

Curculio Abietis. FAB. *Syſt. ent. pag. 138. n°. 59. — Spec. inſ. tom. 1. pag. 175. n°. 84. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 106. n°. 107.*

Curculio longiroſtris, antennis ſtrictis, femoribus dentatis, corpore oblongo nigro maculis griſeo-flavis. DEG. *Mem. inſ. tom. 5. pag. 204. n°. 1. pl. 6. fig. 11.*

Charanſon *du Sapin*, à longue trompe, à antennes coudées & à cuisses dentelées, à corps oblong noir, avec des mouchetures d'un jaune grisâtre. DEG. Ib.

Curculio niger, maculis villoſo-flavis, elytris ſubrugoſis. GEOFF. *inſ. tom. 1. pag. 292 n°. 35.*

Le Charanſon tigré. GEOFF. *Ib.*

Curculio norwegicus niger, ſignaturis flaveſcentibus adſperſus. PET. *Gaz. 14. tab. 8. fig. 6.*

SCHÆFF. *Icon. inſ. tab. 25. fig. 1.*

Curculio Abietis. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°. 211.*

Curculio Abietis. LAICHART. *Inſ. 1. pag. 213. n°. 10.*

Curculio tigrinus. FOURC. *Ent. par. 1. pag. 126. n°. 36.*

Curculio Abietis. VILL. *Ent. tom. 1. pag. 195. n°. 91.*

Il reſſemble beaucoup au *Charanſon* du Pin. Il eſt un peu plus grand, & ſes cuiſſes ſont dentées. Tout le corps eſt d'un brun noirâtre. La trompe eſt preſque de la longueur du corcelet. La tête & le corcelet ſont arrondis, finement chagrinés, légèrement couverts de quelques poils fauves. Les élytres ſont chagrinées, avec des points peu enfoncés, preſque quarrés, rangés en ſtries; elles ont des points fauves, diſpoſés en lignes tranſverſales. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

165. CHARANSON réticulé.

CURCULIO reticulatus.

Curculio longiroſtris oblongus piceus, femoribus dentatis, elytris reticulatis, faſciis obliquis pallidis, tibiis anticis ſpinoſis. FAB. *Syſt. ent. p. 138. n. 60. — Sp. inſ. t. 1. p. 176. n. 85. — Mant. inſ. tom. 1. p. 106. n°. 108.*

Il reſſemble au *Charanſon* du Sapin, mais il eſt un peu plus alongé. La trompe eſt très-noire. Les élytres ſont finement réticulées, avec quelques lignes obliques pâles. Tout le corps eſt d'un brun noirâtre. Les cuiſſes ſont dentées. Les jambes antérieures ſont terminées par un crochet fort.

Il ſe trouve à Tranquebar.

166. CHARANSON chinois.

CURCULIO chineſis.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, niger ſcaber, thorace elytris baſi apiceque ferrugineo cinereoque maculatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 8. fig. 97. a. b.*

Les antennes ſont noires. La trompe eſt noire, cylindrique, mincé, de la longueur du corcelet. Le corcelet eſt raboteux, noir & couvert d'une pouſſière griſe & ferrugineuſe. Les élytres ſont raboteuſes, anguleuſes à leur baſe extérieure, noires, avec la baſe & l'extrémité d'un gris ferrugineux. Le deſſous du corps eſt noir, avec des points d'un gris ferrugineux. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont dentées & ont quelques petites taches ferrugineuſes.

Il ſe trouve à la Chine.

167. CHARANSON convexe.

CURCULIO convexus.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, niger, elytris excavato-punctatis ſtriga poſtica interrupta griſea. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 8. fig. 88.*

Le corps de cet inſecte eſt très-élevé, noir. La trompe eſt cylindrique, à-peu-près de la longueur du corcelet. Le corcelet eſt arrondi, chagriné

Les élytres ont des points enfoncés assez gros, presque rangés en stries, & une ligne transversale, au-delà du milieu, interrompue, formée par une poussière écailleuse, grise. Le dessous du corps est couvert d'une poussière écailleuse, ferrugineuse. Toutes les cuisses & les quatre jambes antérieures sont munies d'une dent pointue.

Il se trouve à l'isle de Bourbon.

168. CHARANSON latéral.

Curculio lateralis.

Curculio longirostris femoribus dentatis, niger, thorace elytrisque scabriusculis fusco-cinereis, elytris macula atra lateral. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl. 5. fig. 49.*

Il est de la grandeur du *Charanson* colon. Les antennes sont noires. La trompe est noire, cylindrique, de la longueur du corcelet. La tête est noire, arrondie. Le corcelet est arrondi, un peu raboteux, noir, légèrement couvert d'une poussière cendrée. L'écusson est cendré. Les élytres sont noires, un peu raboteuses, couvertes d'un duvet cendré, avec une grande tache irrégulière très-noire, de chaque côté. Le dessous du corps & les pattes sont noirs. Toutes les cuisses sont armées d'une forte dent.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

169. CHARANSON multimoucheté.

Curculio multiguttatus.

Curculio longirostris femoribus dentatis, niger, thorace elytrisque punctis luteis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl. 13. fig. 163.*

Il est de la grandeur du *Charanson* du Sapin. Les antennes sont obscures & coudées. La trompe est cylindrique, un peu courbée, de la longueur du corcelet. La tête est arrondie, noirâtre, sans taches. Le corcelet est arrondi, noirâtre, avec deux points de chaque côté, d'un jaune blanc, dont le plus bas est le plus gros. Les élytres ont des stries peu marquées, formées par des points enfoncés; elles sont noirâtres, avec plusieurs points d'un jaune blanchâtre. Les pattes sont obscures, & les cuisses ont chacune une dentelure.

Il se trouve.....

170. CHARANSON pupillaire.

Curculio pupillatus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, fuscus, thorace elytrisque tuberculatis, elytris macula laterali cinerea nigro punctata. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl. 15. fig. 183.*

Il ressemble pour la forme & la grandeur au *Charanson* colon. La trompe est brune cylindrique, courbée, un peu plus longue que le corcelet. Les antennes sont brunes, avec la masse ovale, un peu cendrée. Le corcelet est obscur, arrondi, tout couvert de petits tubercules. L'écusson est cendré. Les élytres sont tuberculées, obscures, avec une grande tache cendrée, de chaque côté, marquée de trois points noirs, dont l'un au milieu, plus grand & oblong. Le dessous du corps est obscur. Les pattes sont brunes, & les cuisses sont munies d'une dent pointue.

Il se trouve à Cayenne.

171. CHARANSON de la Patience.

Curculio Lapathi.

Curculio longirostris femoribus bidentatis albo nigroque varius, thorace elytrisque muricatis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl. 6. fig. 69. a. b.*

Curculio Lapathi. FAB. *Syst. ent. pag.* 138. *n°.* 61. — *Sp. ins. tom.* 1. *pag.* 176. *n°.* 86. — *Mant. ins. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 109.

Curculio Lapathi *longirostris albido nigroque varius muricatus.* LIN. *Syst. nat. pag.* 608. *n°.* 20. — FAUN. *Succ. n°.* 591.

Curculio albicaudis *longirostris, antennis fractis, femoribus muticis, corpore ovato nigro: fasciculis pilosis, elytris postice albis.* DEG. *Mém. ins. t.* 5. *p.* 223. *n.* 16. *Pl.* 7. *fig.* 1. & 2.

Charanson *noir, à derrière blanc*, à longue trompe déliée, à antennes coudées & à cuisses simples, à corps oblong noir, à petites brosses élevées, & à étuis blancs par derrière. DEG. *Ib.*

Curculio Lapathi. SCHRANK. *Enum. ins. aust. n°.* 212.

Curculio Lapathi. LAICHART. *tom.* 1. *pag.* 220. *n°.* 15.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 39. *fig.* 40.

Curculio Lapathi. FUESL. *Archiv. ins.* 4. *pag.* 75. *n°.* 36.

Curculio Lapathi. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 178. *n°.* 16.

Il a environ quatre lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'anus. La trompe est noire, mince, courbée, de la longueur du corcelet. Les antennes sont d'un brun noirâtre, avec la masse noire. La tête est noire, arrondie. Le corcelet est noir, couvert de quelques tubercules velus, très-noirs; avec une tache cendrée, de chaque côté, un peu en-dessous. Les élytres sont noires, avec des points enfoncés, rangés en stries, quelques tubercules couverts de poils courts, serrés, très-noirs; & toute

la partie postérieure blanchâtre. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont mélangées de noir & de cendré. Les cuisses ont une dent à peine marquée.

Il se trouve en Europe, sur la Patience.

172. CHARANSON irroré.

CURCULIO irroratus.

Curculio longirostris femoribus dentatis albus supra fuscus albo maculatus, femoribus fusco annulatis. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 110.

Il ressemble au précédent, pour la forme & la grandeur. La tête est mélangée de blanc & de noir. La trompe est noire. Le corcelet & les élytres sont lisses, noirs, parsemés de petits points blancs. Le corps est blanc. Les pattes sont blanches. Les cuisses sont dentées & marquées de deux points blancs.

Il se trouve à Cayenne.

173. CHARANSON sixmoucheté.

CURCULIO sexguttatus.

Curculio longirostris femoribus dentatis, niger, elytris maculis tribus albis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 14. *fig.* 170.

Curculio sexguttatus. FAB. *Syst. ent. pag.* 138. *n°.* 62. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 176. *n°.* 87. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 111.

Curculio ovalis. DRURY. *Illust. of inf. tom.* 2. *pl.* 33. *fig.* 1. 2.

Il est plus petit que le *Charanson* de la Patience. Les antennes sont noires & coudées. La trompe est cylindrique, courbée, de la longueur du corcelet, noire, avec un peu de blanc à la partie supérieure. Le corcelet est arrondi, noir, avec une grande tache blanche de chaque côté. L'écusson est noir & petit. Les élytres sont noires avec trois grandes taches blanches sur chaque. Le dessous du corps est noir, avec les côtés de la poitrine & les bords de l'abdomen blancs. Les pattes sont noires, avec un peu de blanc sur les cuisses. Toutes les cuisses sont armées d'une dentelure ou épine.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, à la Jamaïque.

174. CHARANSON luride.

CURCULIO luridus.

Curculio longirostris femoribus dentatis, ovatus obscure niger, elytris punctato-striatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 14. *fig.* 175.

Curculio luridus. FAB. *Syst. ent. pag.* 138. *n°.* 63. = *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 176. *n°.* 88. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 112.

Il ressemble pour la forme & la grandeur, au *Charanson* de la Patience. Tout le corps est d'un noir obscur très-foncé. L'extrémité des antennes est cendrée noirâtre. La trompe est presque de la longueur du corcelet, & l'insecte la porte collée contre la poitrine. La tête est petite, arrondie, chagrinée, avec une petite ligne élevée, longitudinale. Les yeux ne sont point saillans. Le corcelet est arrondi, chagriné, avec une ligne longitudinale élevée, peu marquée. L'écusson est à peine apparent. Les élytres ont des rangées de points oblongs, enfoncés, qui forment des stries qui se joignent deux à deux, à leur partie postérieure. Les jambes sont fortement pointillées. Les cuisses sont armées d'une dent assez courte.

Il se trouve dans la nouvelle-Hollande.

175. CHARANSON stolide.

CURCULIO stolidus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, fuscus, tibiis posticis incurvis dentatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 12. *fig.* 115.

Curculio stolidus. FAB. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 176. *n°.* 89. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 113.

Il est de grandeur moyenne. Les antennes sont noires. Tout le corps est obscur, & plus ou moins couvert de petites écailles d'un gris roussâtre. La trompe est noire, presque de la longueur du corcelet. La tête est couverte d'écailles roussâtres obscures. Les yeux sont bruns, petits, & point saillans. Le corcelet est arrondi & chagriné. L'écusson est petit, à peine apparent, couvert de poils roussâtres, très-courts. Les élytres ont des stries régulières, dans lesquelles il y a quelques points enfoncés. Le dessous du corps est tout couvert d'écailles cendrées roussâtres. Les pattes sont couvertes des mêmes écailles. Les cuisses sont armées d'une dent. Les jambes postérieures sont courtes, un peu courbées, & armées d'une dent à la partie interne & d'une autre à la partie externe, vers l'extrémité.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

176. CHARANSON frigide.

CURCULIO frigidus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis fuscus, elytris striatis subtuberculatis ferrugineo variis. FAB. *Mant. inf. app. pag.* 381.

Il est de grandeur moyenne, & il ressemble un peu au précédent. La tête est noirâtre, avec un point ferrugineux, à la base de la trompe, & une ligne blanchâtre à la partie supérieure. Le corcelet est arrondi, noir, avec un ou deux points ferrugineux & une ligne longitudinale de la même couleur, à la partie supérieure. Les élytres ont des stries poin-

tillées ; elles sont un peu tuberculées, noires ; mélangées de ferrugineux : cette dernière couleur forme presque trois bandes. Les pattes sont pâles & les cuisses sont dentées.

Il se trouve à Amboine.

177. CHARANSON méditatif.

CURCULIO meditabundus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, elytris striatis postice acuminatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 132.

Curculio meditabundus. FAB. *Syst. entom. pag.* 139. *n°.* 64. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 176. *n°.* 90. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 106. *n°.* 114.

Il est à-peu-près de la grandeur du *Charanson* de la Patience. Il est tout noir, & point du tout luisant. Les antennes sont coudées. La trompe est mince, cylindrique, presque de la longueur du corcelet. La tête est arrondie, & les yeux ne sont pas saillans. Le corcelet est chagriné & un peu sinué postérieurement. L'écusson est arrondi & très-petit. Les élytres sont striées, elles ont des points enfoncés dans les stries ; leur extrémité est terminée en pointe très-aigue. Les cuisses sont armées d'une épine. Les jambes sont un peu arquées, & terminées par un ongle assez fort. Vu à la loupe, tout le corps paroît couvert de petites écailles noires, imbriquées.

Il se trouve dans la nouvelle-Hollande.

178. CHARANSON stupide.

CURCULIO stupidus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, niger, thoracis lateribus rotundatis, elytris subspinosis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 12. *fig.* 151.

Curculio stupidus. FAB. *Syst. ent. p.* 139. *n°.* 65. — *Sp. inf. t.* 1. *p.* 177. *n°.* 91. — *mant. inf. t.* 1. *p.* 107. *n°.* 115.

Il est de la grandeur du *Charanson* méditatif, mais plus large, ce qui lui donne une forme ovale. Tout le corps est noir & point du tout luisant. Les antennes sont coudées. La trompe est un peu plus courte que le corcelet ; elle est raboteuse, avec quelques lignes longitudinales élevées, irrégulières, & l'insecte la porte colée contre son corps. La tête est petite, & les yeux ne sont pas du tout saillans ; elle est chagrinée. Le corcelet est aussi large que les élytres, il est arrondi sur les côtés, & coupé droit postérieurement. L'écusion manque entièrement. Les élytres sont raboteuses ; elles ont des lignes longitudinales un peu élevées, sur lesquelles il y a des tubercules élevés, un peu pointus. Les pattes sont fortement pointillées : il y a quelques poils rares, très-courts. Les cuisses sont armées d'une épine, & les jambes postérieures sont plus longues que les autres & un peu arquées.

Il se trouve dans la nouvelle-Hollande.

179. CHARANSON du Manglier.

CURCULIO Mangiferæ.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, griseus, thorace linea, punctisque duobus dorsalibus albis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 137.

Curculio Mangiferæ. FAB. *Syst. ent. p.* 139. *n°.* 66. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 177. *n°.* 92. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 107. *n°.* 116.

Curculio Mangiferæ. Naturf. 24. *pag.* 46. *n°.* 12. *tab.* 2. *fig.* 13.

Il ressemble un peu pour la forme & la grandeur, au *Charanson* de la Patience. Tout le corps est grisâtre, obscur. La trompe est cylindrique, mince, courbée, presque de la longueur du corcelet ; elle est grise, avec l'extrémité noire. Les antennes sont noires, coudées. La tête est arrondie, & les yeux sont noirs, point saillans. Le corcelet a une ligne longitudinale, au milieu, grise : les points blancs manquent dans les espèces que j'ai vues. L'écusion est blanchâtre, arrondi, très-petit. Les élytres sont striées, & dans chaque strie il y a des points enfoncés assez grands. Les cuisses sont légèrement dentées.

Il se trouve aux Indes Orientales. La larve vit dans les noyaux des fruits du Manglier.

180. CHARANSON folâtre.

CURCULIO stultus.

Curculio longirostris femoribus dentatis griseus ; elytris maculâ communi lunatâ cinereâ, rostro atro. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 107. *n°.* 117.

Il est un peu plus petit que le *Charanson* du Manglier. La trompe est mince, alongée, courbée & noire. Le corcelet est gris, couvert de points élevés qui le font paroître raboteux. Les élytres sont striées, grises, avec une grande tache postérieure, commune aux deux élytres, cendrée, en forme de croissant. Les pattes sont grises & les cuisses sont dentées.

Il se trouve sur la côte de Coromandel.

181. CHARANSON oculé.

CURCULIO ocellatus.

Curculio longirostris femoribus dentatis niger ; elytris maculâ ocellari atrâ. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 3. *fig.* 31.

Coleopt. pars 2. tab. 38. fig. 29.

Il a environ cinq lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. Les antennes sont noires, coudées. La trompe est noire, luisante, de la longueur du corcelet. Tout le corps est d'un noir obscur. Les élytres ont chacune vers le milieu, une tache très-noire, velourée, entourée d'un cercle d'un fauve obscur. Les pattes sont de la couleur du corps & les cuisses sont dentées.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

182. CHARANSON squalide.

CURCULIO squalidus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, villoso-griseus, rostro testaceo. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl. 15. fig. 184. a. b.*

Curculio squalidus. FAB. *Sp. inf. tom. 1. pag. 177. no. 93. — Mant. inf. tom. 1. pag. 107. n°. 118.*

Il ressemble entièrement pour la forme & la grandeur au *Charanson* du Verbascum. Les antennes sont ferrugineuses & coudées. La trompe est ferrugineuse, cylindrique, un peu courbée, mince, plus longue que le corcelet. La tête est obscure arrondie, avec une très-petite ligne longitudinale élevée. Les yeux sont noirs & point saillans. Le corcelet est obscur, avec trois lignes longitudinales grises, peu marquées. L'écusson est blanchâtre, alongé, petit. Les élytres sont striées; elles sont d'un gris brun, sans taches. Le dessous du corps est grisâtre. Les pattes sont ferrugineuses foncées, avec des poils courts, gris. Tout le corps est couvert de petites écailles imbriquées.

Il se trouve à Surinam.

183. CHARANSON germain.

CURCULIO germanus.

Curculio longirostris femoribus dentatis ater, thorace utrinque punctis duobus testaceis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl. 4. fig. 43. a. b.*

Curculio germanus. FAB. *Syst. ent. pag. 139. n°. 67. — Sp. inf. tom. 1. pag. 177. n°. 94. — Mant. inf. tom. 1. pag. 107. n°. 119.*

Curculio longirostris femoribus subdentatis, corpore ovato nigro punctis testaceis adspersо. LIN. *Syst. nat. pag 613. n°. 58.*

Curculio niger apterus, thorace utrinque puncto duplici fulvo, basi pilis fulvis coronata. GEOFF. *inf. tom. 1. pag. 291. n°. 34.*

Le *Charanson* à corcelet couronné. GOEFF. *Ib.*

FRICH. *Inf. 13. pag. 28. tab. 26.*

Curculio germanus. Scop. ann. 5. hist. nat. p. 91. n°. 44.

Curculio germanus. SULZ. *Hist. inf. tab. 4. fig. 8.*

SCHAEFF. *Icon. inf. tab. 25. fig. 2.?*

Curculio germanus. SCHRANK. *Enum. inf. aust. no. 210.*

Curculio germanus. LAICHART. *Tom. 1. p. 204. n°. 1.*

Curculio coronatus. FOURC. *Ent. par. 1. pag. 126 n°. 34.*

Curculio germanus. VILL. *Ent. tom. 1. pag. 194. n°. 92.*

Il a environ cinq à six lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. La trompe est assez grosse, presque de la longueur du corcelet. Tout le corps est noir, luisant. Le corcelet est arrondi, finement chagriné, avec deux petits points cendrés, de chaque côté; le bord postérieur est quelquefois cendré. Les élytres sont chagrinées, ordinairement sans taches. Le dessous du corps a quelques taches cendrées. Les pattes sont noires, luisantes, sans taches. Les cuisses sont dentées.

Il se trouve dans toute l'Europe.

184. CHARANSON charbonier.

CURCULIO carbonarius.

Curculio longirostris, femoribus omnibus dentatis, corpore nigro oblongo, elytris striatis. LIN. *Syst. nat. pag. 612. n°. 48. — Faun. suec. n°. 614.*

Curculio carbonarius. FUESL. *Archiv. inf. 5. p. 27. n°. 47. tab. 27. fig. 21.*

Curculio carbonarius. SCOP. *Ent. carn. n°. 79.*

Il est presque de la grandeur du Charanson Sapin; tout le corps est noir. La trompe est alongée. Les antennes sont coudées, légèrement velues à leur extrémité. Le corcelet a des points enfoncés, irréguliers. Les élytres ont des stries pointillées. Les cuisses sont dentées.

Il se trouve en Europe.

185. CHARANSON de la Scrophulaire.

Curculio Scrophulariæ.

Curculio longirostris subglobosus, coleoptris maculis duabus atris dorsalibus.

Curculio Scrophulariæ. LIN. *Syst. nat. pag. 614 n°. 61. — Faun. suec. n°. 603.*

Curculio punctis duobus nigris thorace exalbido. LIN. *Faun. suec. ed. 1. n°. 460.*

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, coleoptris maculis duabus dorſalibus atris. Fab. *Syſt. ent. p.* 140. *n°.* 68. — *Sp. inſ t.* 1. *p.* 177. *n°.* 95. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 107. *n°.* 120.

Curculio ſubgloboſus, cinereus punctis duobus, nigris futuræ longitudinalis coleoptrorum. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 298. *n°.* 45.

Le *Charanſon* gris de la Scrophulaire. Geoff. *Ib.*

Curculio longiroſtris, antennis fractis, femoribus dentatis, corpore ſubglo oſo fuſco griſeove, coleoptris maculis duabus rotundis nigris dorſalibus. Deg. *Mem. inſ. tom. 5. pag.* 208. *n°. 3. pl. 6. fig.* 17. 18. 19. *&* 20.

Charanſon *de la Scrophulaire*, à longue trompe à antennes coudées & à cuiſſes dentelées, à corps court brun ou gris, avec deux taches circulaires noires, ſur les étuis. Deg. *Ib.*

Reaum. *Mem. inſ. tom.* 3. *pl.* 2. *fig.* 12.

Scarabæus exiguus cinereus duabus maculis nigris in alarum thecis inſignitus. Liſt. *Inſ. pag.* 395. *tit.* 35.

Curculio Scrophulariæ. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 215.

Curculio Scrophulariæ. Laichart. *Inſ. t.* 1. *pag.* 224. *n°.* 18.

Curculio hortulanus Fourc. *Entom. par.* 1. *pag.* 129. *n°.* 48.

Curculio Scrophulariæ. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 197. *n°.* 95.

Cet inſecte a une forme globuleuſe. La trompe eſt mince, noire, plus longue que le corcelet. Les antennes ſont brunes, avec la maſſe qui les termine, cendrée. Le corcelet eſt gris, ſans taches. Les élytres ſont griſes, avec deux taches noires ſur la ſuture, l'une vers la baſe & l'autre vers l'extrémité, & des lignes longitudinales formées par des points noirs & des points gris. Le deſſous du corps & les pattes ſont gris.

La couleur de cet inſecte eſt due à des poils courts ſerrés.

Ce Charanſon vit ſur la Scrophulaire nommée *Scrophularia nodoſa.* Lin. *Flor. ſuec.* Pour peu qu'on touche à la plante, il ſe laiſſe tomber, & imite le mort comme bien d'autres Charanſons. La larve vit également ſur la Scrophulaire, on l'y trouve en grande quantité au mois de juillet. Elle ronge les feuilles de cette plante, dont elle ne détache quelquefois que la ſubſtance du deſſous de la feuille, mais ſouvent elle les perce d'outre en outre. Elle ſe tient ordinairement ſur le deſſous des feuilles, comme pour ſe mettre à couvert des rayons du ſoleil & de la pluye. Souvent elle dévore les fleurs & même les capſules de la graine. Elle eſt d'un blanc verdâtre & quelquefois d'un vert ſale, ayant une tête écailleuſe noire, deux petites plaques noires également écailleuſes ſur le premier anneau du corps, mais point de pattes. Elle a un air dégoutant parce que le corps eſt toujours couvert & enduit d'une couche de matière humide & gluante, qui l'aide à ſe tenir fixée ſur la feuille ou ſur la tige où elle marche, ce qu'elle exécute uniquement par le mouvement des anneaux. Quant on la force à jeuner long-temps, le corps s'affaiſſe & devient tout ridé, mais ces rides s'effacent à meſure qu'elle ſe nourrit. Pour ſe transformer elle ſe conſtruit une coque brune ronde, en forme de boule, & ſemblable à une petite veſſie qu'elle attache fortement à la feuille ou à la tige. Quoique très-mince, cette coque eſt aſſez forte & a une eſpèce d'élaſticité : il y a apparence qu'elle eſt compoſée de la matière gluante du corps de la larve; car ſéchée, elle eſt friable comme une gomme sèche : peut-être qu'elle eſt encore mêlée de ſoye. Elle eſt un peu tranſparente, & l'on peut y diſtinguer l'inſecte qui s'y transforme en nymphe & puis en Charanſon. Quant celui-ci doit ſortir de ſa coque, il en détache avec ſes dents une grande portion en forme de ſegment de ſphère ou de calotte, qui laiſſant une grande ouverture, lui donne un paſſage libre. La calotte reſte quelquefois attachée à la coque par une petite portion, & repréſente alors un couvercle à charnière, mais le plus ſouvent elle tombe entièrement. On trouve ſouvent enſemble ſur la même plante, des larves, des coques, & des Charanſons de différens âges.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

186 Charanson du Verbaſcum.

Curculio Verbaſci.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis niger, thoracis lateribus flaveſcentibus, elytris punctis albis nigriſque alternis ſtriatis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 107. *n°.* 121.

Curculio ſubgloboſus niger, punctis duobus atris, futura longitudinalis coleoptrorum, thorace exalbido. Geoff. *inſ. tom.* 1. *pag.* 296. *n°.* 44.

Le Charanſon à lozange de la Scrophulaire. Geoff. *Ib.*

Curculio tuberculoſus. Scop. *Ent. carn. n°.* 80.

Curculio Scrophularis. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 129. *n°.* 47.

Il eſt à-peu près de la grandeur du *Charanſon* de la Scrophulaire, auquel il reſſemble beaucoup. La trompe eſt noire, mince, un peu plus longue que le corcelet. La tête eſt noire, arrondie. Le corcelet eſt noir à la partie ſupérieure, rouſsâtre de chaque côté. Les élytres ſont noires, avec pluſieurs rangées

gées de points très noirs, élevés, un point très-noir, vers la base, au milieu de la future, un point blanchâtre derrière le point noir, & un autre moins marqué vers l'extrémité.

Il se trouve en France, à Kiell, sur le Verbascum. Il est commun en Provence sur la Scrophulaire.

187. CHARANSON grave.

CURCULIO gravis.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, niger, elytris ferrugineo variegatis, femoribus canaliculatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl. 14. fig. 177. a. b.*

Curculio gravis. FAB. *Syst. ent. p. 140. n°. 69. — Sp. inf. tom. 1. p. 178. n°. 96. — Mant. inf. tom. 1. p. 107. n°. 122.*

Il est de la grandeur du *Charanson* des Noix. La trompe est noire, raboteuse, de la longueur du corcelet. Les antennes sont noires & coudées. La tête est petite, arrondie, noirâtre, raboteuse. Les yeux sont noirs & point saillans. Le corcelet est noir, raboteux, avec trois lignes longitudinales effacées, ferrugineuses. L'écusson est petit & blanchâtre. Les élytres sont raboteuses, striées, avec des points enfoncés dans les stries : elles sont obscures avec quelques taches irrégulières ferrugineuses ; cette couleur est due à de petites écailles imbriquées. Le dessous du corps est obscur, avec quelques écailles d'un gris roussâtre. Les pattes sont obscures, avec quelques poils grisâtres. Les cuisses ont un sillon longitudinal à leur partie inférieure, & elles sont armées d'une dent.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

188. CHARANSON cinq-points.

CURCULIO quinquepunctatus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, elytris futura alba maculisque duabus. LIN. *Syst. nat. p. 614. n° 64. —* FAUN. *Suec. n°. 618.*

Curculio quinquepunctatus *longirostris, femoribus dentatis, elytris futura punctisque duobus albis.* FAB. *Syst. ent. pag. 140. n°. 70. — Sp. inf. tom. 1. pag. 178. n°. 97. — Mant. inf. tom. 1. pag. 107. n°. 123.*

Curculio quinquepunctatus. FUESL. *Archiv. inf. 5. pag. 75. n°. 40 tab. 24. fig. 18. g.*

Il a environ deux lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'anus, & il a une forme alongée. La trompe est mince, de la longueur du corcelet. Les antennes sont brunes. Tout le corps est d'un brun luisant, quelquefois bronzé. Le corcelet a une ligne longitudinale blanche, à sa partie supérieure. Les élytres sont finement striées ; elles ont la future blanche & deux points blancs oblongs, sur chaque élytre. Le dessous du corps est cendré. Les cuisses sont armées d'une forte dent.

Il se trouve au nord de l'Europe, aux environs de Paris.

189. CHARANSON gouttelete.

CURCULIO guttula.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, thorace tuberculato niger, elytris striatis : puncto postico albo. FAB. *Mant. inf. tom. 1. pag. 107. n°. 124.*

Curculio subgloboſus, squamoſus, cinereo-fuſcus, elytrorum maculis tribus & apice albis. GEOFF. *Inſ. tom. 1. pag. 299. n°. 47.*

Le *Charanson* brun à points blancs. GEOFF. *Ib.*

Curculio Urticæ. SCOP. *Ent. carn. n°. 83.*

Curculio Urticæ. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°. 216.*

Curculio tripunctatus. FOURC. *Ent. par. 1. p. 130. n°. 50.*

Il est deux fois plus petit que le *Charanson* de la Scrophulaire. La trompe est mince, courbée, un peu plus longue que le corcelet. Les antennes sont brunes, avec la masse qui les termine, noirâtre. Le corcelet est noir, avec les côtés & le dessous cendré ; il a une ligne longitudinale un peu enfoncée, au milieu, & un tubercule presque épineux, de chaque côté. Les élytres sont striées, noires, avec quelques écailles blanches, & un point blanchâtre plus ou moins marqués, vers l'extrémité, & l'extrémité quelquefois blanchâtre. Les pattes sont brunes, & les cuisses sont dentées, & couvertes de quelques écailles cendrées.

Il se trouve en Europe, sur l'Ortie.

190. CHARANSON didyme.

CURCULIO didymus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, supra fuſcus, elytris ſtriatis, macula laterali transverſa alba. FAB. *Sp. inſ. tom 1. p. 178. n°. 98. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 108. n°. 125.*

Il est petit. Le dessus du corps est noirâtre & le dessous est gris. La trompe est alongée, noire. Les élytres sont obscures, fortement striées, avec une tache transversale blanche, formée de trois points. Les cuisses sont fortement dentées.

Il se trouve en Allemagne.

191. CHARANSON hémorrhoïdal.

CURCULIO hamorrhoidalis.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, thorace fuſco : lateribus cinereſcentibus, elytrorum futura apice ferruginea. FAB. *Syſt. ent. pag.* 140. *n°.* 71. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 178. *n°.* 99. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 126.

Il eſt de la grandeur du *Charanſon* de la Scrophulaire. Les antennes ſont brunes, noirâtres & coudées. La trompe eſt noire, un peu chagrinée, preſque de la longueur du corcelet. La tête eſt arrondie, noire, chagrinée. Les yeux ſont noirs & point ſaillans. Le corcelet eſt chagriné; il eſt noir, avec les côtés couverts d'une pouſſière d'un gris ferrugineux. L'écuſſon eſt oblong, arrondi poſtérieurement & noir. Les élytres ont des ſtries régulieres, dans leſquelles il y a une ſuite de gros points enfoncés; elles ſont d'un brun noir, avec la future poſtérieurement & l'extrémité, couvertes d'une pouſſière écailleuſe, ferrugineuſe. Le deſſous du corps eſt noir, & couvert de petites écailles griſes ou ferrugineuſes. Les pattes ſont brunes, noirâtres, avec des écailles griſâtres. Les cuiſſes ſont armées d'une épine.

Il ſe trouve dans la nouvelle-Hollande.

192. CHARANSON trimaculé.

CURCULIO trimaculatus.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, coleoptris nigris, maculis tribus cinereis, poſtica communi lunata. FAB. *Syſt. ent. pag.* 141. *n°.* 72. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 178. *n°.* 100. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 127.

La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt noirâtre en-deſſus, avec une tache de chaque côté, cendrée, vers le bord antérieur, & une ligne longitudinale brune, ſur le dos. Les élytres ſont noirâtres, avec la future brune, à la baſe, un petit point blanc, une grande tache blanche, au milieu du bord extérieur, & une autre en croiſſant, vers l'extrémité. La poitrine & l'abdomen ſont cendrés. Les cuiſſes ſont dentées, noirâtres, avec un cercle cendré.

M. Fabricius dit avoir reçu un individu de Suède, qui avoit une grande tache commune aux deux élytres, placée vers le milieu, indépendamment de celles dont nous venons de parler.

Il ſe trouve dans l'Alſace.

193. CHARANSON petite-ligne.

CURCULIO litura.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, albo nigroque varius, roſtro atro. FAB. *Syſt. ent. p.* 141. *n°.* 73. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 178. *n°.* 101. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 108. *n°.* 128.

Il reſſemble au *Charanſon* trimaculé. La trompe eſt très-noire. Le corcelet a une ligne longitudinale au milieu, noire, une petite ligne blanche antérieurement, & un point blanc poſtérieurement.

Il ſe trouve en Europe.

194. CHARANSON velu.

CURCULIO villoſus.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, villoſus griſeus, ſcutello faſciaque elytrorum poſtica albis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 178. *n°.* 102. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 129.

Curculio villoſus. FUESL. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 75. *no.* 41. *tab.* 24. *fig.* 19.

Il eſt de la grandeur du précédent. La trompe eſt avancée, cylindrique, noire. Le corcelet eſt gris, avec une ligne longitudinale blanchâtre. Les élytres ſont griſes, avec une bande blanche oblique, vers la partie poſtérieure, qui ne touche point au bord extérieur. Les pattes ſont griſes, & toutes les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve en Allemagne.

195. CHARANSON du Beccabunga.

CURCULIO Beccabungæ.

Curculio longiroſtris fuſcus elytris ſubſanguineis margine anoque fuſcis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 611. *n°.* 41. — *Faun. ſuec. n°.* 607.

Curculio Beccabungæ *longiroſtris femoribus dentatis niger, elytris rufis : margine omni nigro.* FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 108. *n°.* 130.

Il eſt petit, noir. La trompe eſt alongée, arquée, noire. Le corcelet eſt obſcur. Les élytres ſont ſtriées, rougâtres, avec la future & le bord extérieur noirs. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve en Europe, ſur la Véronique d'eau *Veronica Beccabunga.*

196. CHARANSON troglodyte.

CURCULIO troglodytes.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, fuſcus, thorace linea dorſali cinerea, elytris, pedibuſque teſtaceis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 131.

Il eſt petit. La tête eſt obſcure. Les antennes ſont un peu teſtacées. Le corcelet eſt obſcur, avec une ligne longitudinale blanchâtre, au milieu. Les élytres ſont ſtriées, preſque teſtacées, avec la future noire. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve à Kiell.

197. CHARANSON très-atre.

CURCULIO aterrimus.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, ater, elytris nitidis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 141. *n°.* 74. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 179. *n°.* 103. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 108. *n°.* 132.

Curculio aterrimus *longiroſtris ater, elytris nitidis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 607. *n.* 10. — *Faun. ſuec. n°.* 582.

Il eſt très-petit. Tout le corps eſt très-noir. Les élytres ſont ovales, avec des ſtries pointillées. Les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve en Europe.

198. CHARANSON du Ceriſier.

CURCULIO Ceraſi.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, ater, thorace utrinque ſpina porrecta, elytris ſtriato-punctatis.

Curculio Ceraſi longiroſtris, ater, elytris opacis oblongis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 607. *n°.* 11. — *Faun. ſuec. n°.* 583. — *It. ſcan.* 355.

Curculio Ceraſi. FAB. *Syſt. ent. pag.* 141. *n°.* 75. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 179. *n.* 104. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 108. *n°.* 133.

Curculio niger, thorace utrinque dentato. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 299. *n°.* 48.

Le *Charanſon* noir à corcelet armé. GEOFF. *Ib.*

FRISCH. *Inſ. tom.* 11. *p.* 31. *tab.* 23. *fig.* 1. 3.

Curculio Ceraſi. SCOP. *Ent. carn. n°.* 84.

Curculio Ceraſi. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 175. *n°.* 8.

Curculio armiger. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 130. *n°.* 51.

Curculio Ceraſi. FUESL. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 75. *n°.* 42.

Il varie pour la grandeur. Il a depuis une ligne & demie juſqu'a deux lignes & demie de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. Il eſt entièrement noir, ſans taches. Le corcelet eſt pointillé & armé d'une dent de chaque côté antérieurement. Les élytres ſont fortement ſtriées, & les ſtries ſont pointillées. Les cuiſſes ſont dentées.

Le corcelet de l'un des deux ſexes eſt arrondi, ſans dents, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Europe, ſur les feuilles du Ceriſier, du Poirier. Je l'ai trouvé très-commun au printems, dans les chantiers de Paris.

199. CHARANSON violet.

CURCULIO violaceus.

Curculio longiroſtris violaceus, femoribus dentatis, proboſcide thoracis longitudine. LIN. *Syſt. nat. pag.* 614. *n°.* 63. — *Faun. ſuec. n°.* 579.

Curculio violaceus *longiroſtris, femoribus dentatis violaceus totus.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 141. *n°.* 76. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 179. *n°.* 105. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 108. *n°.* 134.

Curculio violaceus *longiroſtris, antennis fractis, femoribus dentatis, corpore oblongo nigro-caruleſcente nitido, elytris ſtriatis.* DEG. *Mém. inſ. t.* 5. *pag.* 213. *n°.* 5.

Charanſon *noir-bleuâtre*, à longue trompe, à antennes coudées & à cuiſſes dentelées, à corps oblong, d'un noir bleuâtre, luiſant & à étuis canelés. DEG. *Ib.*

Curculio icoſandriæ. SCOP. *Ent. carn. n°.* 85.

Curculio violaceus. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 207. *n°.* 14.

Bergſtr. nomencl. 1. *pag.* 16. *n°.* 13. *tab.* 2. *fig.* 13.

Il a environ deux lignes & demie de long. La trompe eſt noire, mince, de la longueur du corcelet. Les antennes ſont noires. Tout le corps eſt d'un bleu noirâtre, luiſant. Le corcelet eſt d'un bleu violet, chagriné. Les élytres ont desſtries, dans leſquelles on apperçoit des points enfoncés.

Il ſe trouve en Europe, ſur les fleurs.

200. CHARANSON varié.

CURCULIO varius.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, fuſco-ferrugineus cinereo irroratus, roſtro ped buſque ferrugineis femoribus macula nigra. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 15. *fig.* 181.

Curculio varius *longiroſtris femoribus omnibus dentatis, griſeus nigroque varius roſtro pedibuſque rufis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 142. *n°.* 79. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 180. *n°.* 108. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 137.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 35. *fig.* 6.

Il eſt un peu plus grand que le *Charanſon* des Noiſettes. La trompe eſt ferrugineuſe, mince, cylindrique, à-peu-près de la longueur du corps. Le corcelet eſt d'un brun ferrugineux, légèrement couvert de poils courts, cendrés, avec une ligne longitudinale, au milieu, cendrée. L'écuſſon eſt cendré. Les élytres ſont ſtriées, d'une couleur ferrugineuſe, brune, & couvertes de poils courts, cendrés, qui les font paroître nébuleuſes. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les cuiſſes ont une tache obſcure, & ſont munies d'une dent.

Il ſe trouve à Cayenne.

201 CHARANSON des Noiſettes.

Curculio Nucum.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, corpore griſeo longitudine roſtri. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 5. fig. 47. a. b.*

Curculio Nucum. LIN. *Syſt. nat. p. 613. n°. 59. — Faun. ſuec. n°. 616.*

Curculio Nucum. FAB. *Syſt. ent. pag. 141. n°. 77. — Sp. inſ. tom. 1. pag. 179. n°. 106. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 108. n°. 135.*

Curculio ruſo-marmoratus, ſcutello cordato albo, proboſcide ſubulatâ longiſſimâ. GEOFF. *Inſ. tom. 1. pag. 295. n°. 42.*

Le Charanſon trompette. GEOFF. *Ib.*

Curculio longiroſtris, cubitis fractis, femoribus dentatis ruſis, corpore oblongo nigro pilis viridi flavis. DEG. *Mem. inſ. tom. 5. pag. 205. n°. 2.*

Charanſon des *noiſetres*, à très-longue trompe, à antennes coudées & à cuiſſes dentelées rouſsâtres, à corps ovale noir, avec des poils d'un jaune verdâtre. DEG. *Ib.*

Curculio ovatus griſeus, roſtro filiformi longitudine corporis. Uddm. diſſert. 24.

RŒSEL. *inſ. tom. 3. Scar. terr. claſſ. 4. tab. 6.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab. 50. fig. 4.*

SULZ. *inſ. tab 3. fig. 22.*

Curculio Nucum. SCOP. *Ent. carn. n°. 105.*

PODD. *Muſ. græc. pag. 29.*

Curculio Nucum. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°. 213.*

Curculio Nucum. FOURC. *Ent. par. 1. pag. 129. no. 45.*

Curculio Nucum. VILL. *Ent. tom. 1. pag. 196. n°. 93.*

Il varie un peu pour la grandeur. Il a depuis trois juſqu'à trois lignes & demie de long, de la tête à l'extrémité du corps. La trompe eſt mince, courbée, brune, luiſante, de la longueur de la moitié du corps. Les antennes ſont minces, aſſez longues, brunes, avec les trois derniers articles cendrés. Tout le corps eſt couvert d'un léger duvet cendré, un peu plus clair dans quelques endroits. Les élytres ſont ſtriées. L'écuſſon eſt petit, grisâtre, bien diſtinct. Les pattes ſont de la couleur du corps. Toutes les cuiſſes ſont armées d'une forte dent.

La larve de ce Charanſon vit dans les Noiſettes dont elle ronge la ſubſtance intérieure ou le noyau. Elle eſt groſſe & dodue, blanche & de la grandeur d'un grain d'orge. Elle a le corps très-garni de plis & de rides ou d'inégalités, qui forment vers les côtés, comme des mamelons ou tubercules élevés, de ſorte que la peau eſt très-inégale. Quant elle eſt en repos, elle a le corps courbé en arc & ſouvent plié en double, de façon que la tête touche au derrière. La tête qui eſt écailleuſe & d'un brun jaunâtre, luiſante, eſt ronde & garnie de deux groſſes dents, ayant en-deſſous une lèvre charnue, à laquelle ſont attachés vers les côtés, deux eſpèces de barbillons applatis, mobiles, & en-devant, une petite pointe fine, qui paroît être une filière. La larve eſt abſolument dépourvue de pattes, elle n'en a aucunes, quoiqu'en diſe M. Rœſel, qui a prétendu qu'elle avoit au devant du corps, des pattes à crochets, quoiqu'à la vérité très-petites, & à peine viſibles, comme s'exprime l'auteur; l'examen le plus ſcrupuleux ne peut y en découvrir la moindre apparence. Néanmoins la larve miſe ſur un plan uni, comme par exemple ſur une table, peut changer de place, & marcher en quelque manière; mais cette démarche qui s'exécute uniquement par le mouvement vermiculaire des anneaux du corps & de leurs mamelons, ſe fait très-lentement, de ſorte que la larve ne fait que gliſſer ſur le plan de poſition. Parvenue à toute ſa grandeur, elle perce la coque de la Noiſette, d'un trou rond, & en ſort pour ſe retirer dans la terre, où elle ſubit ſes transformations.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

202. CHARANSON phalangiſte.

Curculio phalangium.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis ferrugineus pubeſcens, pedibus anticis longioribus.

VOET. *Coleopt. par. 2. tab. 35. fig. 4.*

Il eſt plus grand que le *Charanſon* longue trompe. Les antennes ſont noirâtres, coudées, aſſez longues. La trompe eſt brune, luiſante, mince, preſque de la longueur du corps. Le corcelet eſt arrondi. Tout le corps eſt pubeſcent & d'un brun ferrugineux. Les pattes ſont aſſez longues, les antérieures le ſont un peu plus que les autres. Les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve ....

203. CHARANSON naſillard.

Curculio naſutus.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, elytris cinereis apice ruſis, roſtro brunneo longitudine corporis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 11. fig. 138.*

Il reſſemble beaucoup au *Charanſon* des Noiſettes, mais il eſt un peu plus grand. Les antennes ſont briſées, aſſez longues, & ferrugineuſes. La trompe eſt cylindrique, mince, preſque de la

longueur du corps & brune luisante. La tête est brune, arrondie, & les yeux ne sont pas saillans. Le corcelet est cendré, un peu obscur. L'écusson est petit, arrondi postérieurement, un peu relevé, cendré. Les élytres sont cendrées, & leur extrémité est d'un brun roussâtre; l'angle latéral antérieur est assez saillant. On y remarque quatre lignes longitudinales élevées entre lesquelles il y a deux rangées peu marquées de points enfoncés. Le dessous du corps est brun. Les pattes sont d'un brun roussâtre, un peu cendré, avec les cuisses armées d'une épine assez forte. Les pattes antérieures sont un peu plus longues que les autres.

Il se trouve ....

204. CHARANSON longue-trompe.

CURCULIO proboscideus.

Curculio longirostris femoribus dentatis griseus, rostro corpore duplo longiore. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 127.

Curculio proboscideus. FAB. *Syst. ent. pag.* 142. *n°.* 78. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 180. *n°.* 107. —*Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 108. *n°.* 136.

Il ressemble beaucoup au *Charanson* des Noisettes, mais il est un peu plus long. Les antennes sont minces, coudées, noires, brunes à leur base. La trompe est mince, droite, un peu courbée à l'extrémité, brune noirâtre & plus longue que le corps. La tête est arrondie, grisâtre, avec les yeux noirs. Tout le corps est couvert de poils courts, d'un gris roussâtre. L'écusson est très-petit & de la couleur du corps. Les élytres ont des stries régulières. Les cuisses sont armées d'une dent.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

205. CHARANSON trompette.

CURCULIO haustellatus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, castaneus, elytris striatis, rostro corpore quadruplo longiore. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 14. *fig.* 171.

Il ressemble au *Charanson* des Noisettes, mais il est un peu plus étroit. La trompe est mince, courbée, trois fois plus longue que le corps. Les antennes sont coudées & insérées vers la base de la trompe. Tout le corps est d'une couleur de marron, les yeux seuls sont noirs, arrondis, un peu saillans. Le corcelet est arrondi. L'écusson est petit & arrondi postérieurement. Les élytres sont striées. Les cuisses sont très-légèrement dentées.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

206. CHARANSON agréable.

CURCULIO amœnus.

Curculio longirostris femoribus dentatis ater, thorace punctis duobus, coleoptris quinque niveis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 143. a. b.

Curculio amœnus. FAB. *Syst. ent. pag.* 142. *n°.* 81. —*Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 180. *n°.* 110.—*Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 139.

Il ressemble beaucoup pour la forme du corps, au *Charanson* des Noisettes, mais il est deux ou trois fois plus petit. Les antennes sont noires & coudées. Tout le corps est très-noir. La trompe est mince, cylindrique, un peu courbée, de la longueur du corps. La tête est arrondie, noire, avec un peu de blanc sur le front, entre les yeux. Le corcelet est noir, avec un peu de blanc sur le bord latéral antérieur & deux points sur le bord postérieur. L'écusson est noir, petit & arrondi. Les élytres sont striées; elles sont noires, avec une ligne contre, longitudinale de chaque côté de la suture, & deux points blancs vers la partie postérieure, l'un vers le bord extérieur, un peu au-delà du milieu, & l'autre vers l'extrémité. Le dessous du corps est noir, & couvert de poils courts très-blancs. Les pattes sont noires, assez longues. Toutes les cuisses sont minces à leur base, renflées vers leur extrémité, & armées d'une épine ou dent assez forte.

Il se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

207. CHARANSON des Cerises.

CURCULIO Ceraforum.

Curculio longirostris femoribus acutè dentatis, fuscus, scutello elytrorumque fasciis obsoletis cinereis. FAB. *Syst. ent. pag.* 142. *n°.* 80.—*Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 180. *n°.* 109.— *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 109. *n°.* 138.

Il ressemble au *Charanson* des Noisettes, mais il est deux fois plus petit. La trompe est cylindrique, glabre, noire. Le corcelet est noirâtre, avec une ligne longitudinale au milieu, cendrée, peu marquée. L'écusson est cendré. Les élytres sont striées, & ont deux bandes cendrées, peu marquées.

Il se trouve en Angleterre.

208. CHARANSON bicorne.

CURCULIO bicornis.

Curculio longirostris femoribus acutè dentatis capite bidentato. FAB. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 180. *n°.* 111. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 140.

Il est à peine de la grandeur du *Charanson* de l'Aulne. Tout le corps est d'un gris roussâtre, plus ou moins obscur. Les antennes sont brunes & coudées. La trompe est obscure, de la longueur

du corcelet. Les yeux sont noirs. La tête est obscure, munie à sa partie supérieure de deux tubercules couverts de poils courts. Le corcelet est simple & presque cylindrique. L'écusson est noirâtre. Les élytres sont striées, & elles ont quelques petits faisceaux de poils courts. Les pattes sont brunes, & les cuisses sont armées d'une dent.

Il se trouve dans la Nouvelle-Zélande.

209. CHARANSON ténuirostre.

CURCULIO tenuirostris.

Curculio longirostris femoribus dentatis niger, elytris albo subfasciatis, antennis rufis. FAB. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 180. *n°.* 112. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 141.

Il est plus petit que le *Charanson* des Cerises. Les antennes sont d'un brun ferrugineux, coudées, avec la masse oblongue, d'un noir cendré. La trompe est cylindrique, courbée, noire, de la longueur de la moitié du corps. La tête est noire arrondie. Les yeux sont noirs. Le corcelet est noirâtre & légèrement couvert de poils cendrés, très-courts. L'écusson est petit, arrondi & blanchâtre. Les élytres sont striées, obscures, couvertes de poils grisâtres, très-courts, avec quelques bandes irrégulières peu marquées, formées par des poils courts, gris. Tout le dessous du corps est couvert de poils très-courts, gris. Les pattes sont noirâtres, & légèrement couvertes de poils gris très-courts. Les cuisses sont armées d'une épine.

Il se trouve en Angleterre.

210. CHARANSON des Baies.

CURCULIO Drupurum.

Curculio longirostris femoribus dentatis, rostro rubro, elytris testaceis obsolete fasciatis. LIN. *Syst. nat. p.* 614. *n°.* 62. — *Faun. suec. n°.* 617.

Curculio rectirostris. LIN. *Syst. nat. edit.* 10. *p.* 383. *n°.* 54.

Curculio Druparum. FAB. *Syst. ent. pag.* 143. *n°.* 82. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 181. *n°.* 113. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 109. *n°.* 142.

Curculio flavescens, elytris luteo & rufo testelatis. GEOFF. *inf. tom.* 1. *pag.* 296. *n°.* 43.

Le *Charanson* damier. GEOFF. *Ib.*

Curculio longirostris, antennis fractis, femoribus dentatis corpore oblongo, rufo-fusco, elytris obsolete-fasciatis. DEG. *Mem. inf. tom.* 5. *pag.* 214. *n°.* 7.

Charanson *des baies* à longue trompe, à antenne coudées & à cuisses dentelées, à corps oblong, d'un brun roussâtre, à taches obscures sur les étuis. DEG. *Ib.*

Curculio Druparum. SULZ. *Inf. tab.* 3. *fig.* 21.

SCAEFF. *Icon. inf. tab.* 1. *fig.* 11. *a. b.*

Curculio tesselatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 129. *n°.* 46.

Curculio Druparum. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 198. *n°.* 96.

Il est une ou deux fois plus petit que le *Charanson* des Noisettes. La trompe est noire, assez mince, un peu plus longue que le corcelet. Les antennes sont d'un brun fauve, avec la masse noirâtre. La tête est arrondie, & les yeux sont un peu saillans. Tout le corps est brun & couvert de poils courts, légèrement roussâtres, ce qui le fait paroître plus ou moins nébuleux. L'écusson est petit, arrondi, grisâtre. Les élytres ont quelquefois une bande plus claire, peu marquée. Les pattes sont d'un brun ferrugineux. Les cuisses sont dentées. Dans l'un des deux sexes, les cuisses antérieures sont armées d'une dent forte & assez grande.

Il se trouve en Europe.

211. CHARANSON du Frêne.

CURCULIO Fraxini.

Curculio longirostris femoribus dentatis ferrugineis fuscus, capite dorsoque nigris. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 143.

Curculio Fraxini *longirostris antennis fractis, femoribus dentatis, corpore subgloboso griseo, coleoptris macula magna fusca dorsali.* DEG. *Mem. inf. tom.* 5. *pag.* 212. *n°.* 4.

Charanson *du Frêne* à longue trompe, à antennes coudées & à cuisses dentelées, à corps court, gris, avec une grande tache brune sur les étuis. DEG. *Ib.*

Il est de la grandeur du *Charanson* des Bayes. La tête est noire & la trompe est courbée. Le corcelet est mélangé de noirâtre & de ferrugineux, avec la partie supérieure noire. Les élytres sont légèrement velues, brunes, avec la partie supérieure noire. Le dessous du corps est d'un brun ferrugineux.

La larve de ce *Charanson* vit sur les feuilles du Frêne, dont elle ne ronge que la substance charnue, & elle ressemble beaucoup à celle de la Scrophulaire: ayant comme elle le corps couvert d'une matière humide & gluante: elle est d'un blanc sâle & jaunâtre, mais la tête est noire & écailleuse. Elle n'a point de pattes, marchant uniquement par le mouvement des anneaux. Pour se transformer, elle se construit une coque presque sphérique, d'un jaune brun, & composée comme celle

de la larve déjà citée : cette coque reſſemble à une petite veſſie, & la larve la place ſur les feuilles de Frêne où elle a vécu. Pour en ſortir, le *Charanſon* détache une grande pièce en forme de calotte ou de ſegment de ſphère, & il ne reſte ſous la forme de nymphe que peu de jours, la transformation s'achevant dans un tems aſſez court.

Il ſe trouve en Suède, ſur le Frêne.

212. CHARANSON déprimé.

Curculio depreſſus.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, thorace depreſſo lateribus obtuſe angulato. LIN. *Syſt. nat. pag.* 612. *n°.* 53. — *Muſ. lud. ulr. p.* 49.

Curculio depreſſus. FAB. *Syſt. ent. p.* 143. *n°.* 83. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 181. *n°.* 114. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 144.

Le mâle, ſelon Linné, diffère de la femelle. Voici la deſcription qu'il donne du premier. Tout le corps eſt gris & couvert de points élevés, noirs, glabres. La trompe eſt cylindrique, glabre, noire, de la longueur du corcelet. Les antennes ſont en maſſe. La tête eſt arrondie. Le corcelet eſt déprimé, preſque rhomboïque ou avec un angle de chaque côté, couvert de poils gris. Les élytres ſont déprimées, un peu crénelées, avec des ſtries entre les crénelures, formées par des points élevés. Les cuiſſes ſont dentées, mais la dent des poſtérieures eſt un peu moins marquée.

Le corps de la femelle eſt gris, couvert de points élevés, noirs, glabres. La trompe eſt cylindrique, courbée, de la longueur du corcelet. Les antennes ſont en maſſe. La tête eſt preſque arrondie. Le corcelet eſt large preſque arrondi. Les élytres ſont un peu déprimées, ſtriées ; les ſtries ſont élevées & formées par une ſuite de points noirs. L'angle latéral de la baſe des élytres, eſt droit, un peu avancé, & terminé par des poils gris. Les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

313. CHARANSON des Vergers.

Curculio Pomorum.

Curculio longiroſtris, femoribus anticis dentatis, corpore griſeo nebuloſo. LIN. *Syſt. nat. pag.* 612. *n°.* 46. — *Fuun. ſuec. n°.* 612.

Curculio Pomorum. FAB. *Syſt. ent. p.* 143. *n°.* 84. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 181. *n°.* 115. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 145.

Curculio in floribus arborum. *Friſch. inſ.* 1. *p.* 32. *tab.* 8.

Curculio Pomorum. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 194. *n°.* 88.

Il eſt petit. Tout le corps eſt nébuleux, ou d'un gris cendré. Les antennes ſont obſcures. Les élytres ont deux bandes tranſverſales, dont l'antérieure forme un angle vers la ſuture & dont la poſtérieure eſt droite. Les cuiſſes antérieures ſont munies d'une forte dent.

Il ſe trouve en Europe ſur les fleurs de quelques arbres fruitiers.

214. CHARANSON rouleur.

Curculio tortrix.

Curculio longiroſtris, femoribus dentatis, corpore teſtaceo, pectore fuſco. LIN. *Syſt. nat. pag.* 615. *n°.* 67. — *Faun. ſuec. n°.* 622.

Curculio tortrix. FAB. *Syſt. ent. pag.* 143. *n°.* 85. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 181. *n°.* 116. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 146.

Curculio ferrugineus, elytris ſtriatis, oculis nigris. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 300. *n°.* 51.

Le *Charanſon* couleur de rouille. GEOFF. *Ib.*

Curculio fulvus *longiroſtris, antennis fractis, femoribus dentatis, corpore oblongo flavo teſtaceo, oculis nigris.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 214. *n°.* 6.

Charanſon *fauve*, à longue trompe, à antennes coudées, & à cuiſſes dentelées, à corps oblong, d'un jaune fauve & à yeux noirs. DEG. *Ib.*

Curculio rubigineus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 131. *n°.* 54.

Curculio tortrix. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 199. *n°.* 101.

Il a ordinairement deux lignes & demie de long. La trompe eſt noire, mince, cylindrique, courbée, plus longue que le corcelet. Tout le corps eſt d'un jaune fauve. Les yeux ſont noirs, & on voit une tache obſcure entre les cuiſſes poſtérieures. Les antennes ſont minces, avec la maſſe obſcure. Les élytres ont des ſtries pointillées, peu marquées. Les cuiſſes ſont dentées. Les jambes antérieures ſont quelquefois plus grandes que les autres.

J'ai une variété de cet inſecte, qui me vient de Hongrie, dont tout le corps eſt obſcur. Les antennes & les jambes ſont d'un brun ferrugineux.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les Peupliers, dont il tord & roule les feuilles.

215. CHARANSON du Tremble.

Curculio Tremulæ.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis nigricans, elytris ſtriatis griſeo irroratis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 147.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au

Charanſon rouleur. La trompe eſt avancée & noire. Le corcelet eſt noir, liſſe, luiſant, d'un rouge brillant à ſa partie poſtérieure. Les élytres ſont noires, couvertes de petits poils griſâtres; elles ont des ſtries pointillées.

Il ſe trouve en Suède, ſur le Tremble. *Populus Tremula.*

216. CHARANSON rubané.

Curculio taniatus.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, thorace nigro, margine antico poſticoque rufis, elytris pallidis nigro maculatis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 181. *n°.* 117. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 109. *n°.* 148.

Il eſt deux fois plus petit que le *Charanſon* rouleur. Les antennes ſont ferrugineuſes & coudées. La trompe eſt cylindrique, de la longueur du corcelet, noire, avec l'extrémité d'un brun ferrugineux. La tête eſt arrondie, & d'un brun noirâtre. Le corcelet eſt noirâtre au milieu, avec le bord antérieur & le bord poſtérieur d'un brun ferrugineux. L'écuſſon eſt petit & noirâtre. Les élytres ſont ſtriées; elles ſont couvertes de poils d'un gris rouſſâtre, & elles ont quelques taches obſcures irrégulières. Le deſſous du corcelet eſt un peu brun. La poitrine & l'abdomen ſont noirs. Les pattes ſont ferrugineuſes, brunes, & les cuiſſes ſont armées d'une petite épine.

Il ſe trouve en France, en Angleterre.

217. CHARANSON alongé.

Curculio elongatus.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, thorace elongato, tibiis anticis bidentatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 144. *n°.* 89. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag* 183. *n°.* 122. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 110. *n°.* 150.

Il a la forme alongée du Brente Anchorago, mais il eſt une fois plus petit. Tout le corps eſt noir. Les élytres ſont noires avec deux bandes ferrugineuſes; elles ont des ſtries pointillées.

Il ſe trouve à la Jamaïque.

218. CHARANSON de l'Ormeau.

Curculio Ulmi.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis fuſco-rufus, roſtro nigro, elytris macula nigricante.

Curculio Ulmi *longiroſtris, antennis fractis, femoribus dentatis, corpore oblongo rufo-fuſco, elytris macula nigricante, probocide nigra.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 5. *pag.* 215. *n°.* 8. *Pl.* 6. *fig.* 26. *&* 27.

Charanſon *des boutons de l'Orme*, à longue trompe noire, à antennes coudées & à cuiſſes dentelées, à corps oblong d'un brun rouſſâtre, à tache noirâtre ſur les étuis. DEG. *Ib.*

Il eſt petit, d'une forme ovale alongée. La trompe eſt noire, mince, aſſez longue. Les antennes ſont coudées. Tout le corps eſt d'un brun rouſſâtre. La tête & le corcelet ont une ligne longitudinale blanchâtre, à leur partie ſupérieure. L'écuſſon eſt petit, blanchâtre. Les élytres ont chacune une grande tache noire, vers le milieu, & une autre blanchâtre tranſverſale, vers l'extrémité. Les cuiſſes ſont dentées.

Vers la fin du mois de mai, lorſque l'Orme a déjà pouſſé d'aſſez grandes feuilles, on peut remarquer ſur les branches pluſieurs boutons, qui ſont gros & enflés, même aſſez verts, & dont les feuilles écailleuſes ont commencé à s'épanouir, mais qui n'ont pas encore pouſſé de véritables feuilles, tandis que le reſte des branches en eſt tout chargé. Si venant à ſoupçonner que quelque inſecte a gâté l'organiſation de ces boutons tardifs, on veut les ouvrir, on trouve dans chacun une petite larve ſans patte & à tête écailleuſe, qu'on ne peut méconnoître pour celle d'un *Charanſon*. Elle a rongé les tendres feuilles contenues dans le bouton & détruit leur développement. Le corps de cette larve eſt gros & dodu, d'un blanc de lait, plein de rides & d'inégalités, & ordinairement roulé en cercle: dans ſon intérieur on voit un grand nombre de petites maſſes comme de graiſſe blanche, qui paroiſſent au travers de la peau tranſparente. Vers la fin de juin elle ſe tranſforme en inſecte parfait, ſans ſortir du bouton qui lui ſert de demeure, & que le *Charanſon* perce enſuite pour ſe mettre en liberté.

Il ſe trouve en Suède.

219. CHARANSON de Forſter.

Curculio Forſteri.

Curculio longiroſtris femoribus dentatis, pedibus anticis longioribus.

Curculio long'manus *longiroſtris femoribus dentatis, manibus longiſſimis.* FORST. *Nov. Sp. inſ. cent.* 1. *pag.* 32.

Curculio Forſteri. LIN. *Syſt. nat. edit.* 1. *pag.* 1770.

Il eſt de la grandeur du *Charanſon* des Pommiers. Tout le corps eſt brun & couvert de petits poils cendrés. Les antennes ſont fauves. La trompe eſt noire, courbée, mince, un peu plus longue que le corcelet. Les élytres ſont cendrées & marquées de quelques petits points noirs. Les jambes antérieures ſont plus courtes que les autres. Les cuiſſes ſont dentées, les tarſes ſont fauves.

Il ſe trouve en Angleterre.

Le

Je soupçonne que cet insecte est le même que le *Curculio Tremulæ* de M. Fabricius.

220. CHARANSON hispide.

CURCULIO hispidus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, corpore sulcato aspersoque squamulis erectis. LIN. *Syst. nat. pag.* 614. *n°.* 65. — *Faun. suec. n°.* 619.

Il est petit, grisâtre. La trompe est rouge, assez longue. Le corcelet est un peu obscur à sa partie supérieure. Les élytres sont fortement sillonées, couvertes de petits poils hérissés, avec une bande blanchâtre, linéaire, ondée. Les cuisses sont dentées, grosses, assez longues.

Il se trouve en Europe, sur différentes plantes.

221. CHARANSON pédiculaire.

CURCULIO pedicularius.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, corpore rubro, elytris albido-subfasciatis. LIN. *Syst. nat. pag.* 615. *n°.* 66. — *Faun. suec. n°.* 620.

Il est un peu plus grand que le précédent. La trompe est rouge, droite, presque de la longueur du corps. Les élytres sont grises, avec des bandes blanches peu marquées. les cuisses sont dentées.

Il se trouve en Europe, dans les bois.

222. CHARANSON poudreux.

CURCULIO pollinarius.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, elytris planis abbreviatis, abdomine elytrorumque margine polline cinereo aspersis.

Curculio pollinarius *longirostris femoribus omnibus dentatis, elytris depressis planis abbreviatis, ventre, elytrorum margine & pedibus polline aspersis.* FORST. *Nov. spec. inf. pag.* 33. *n°.* 33.

Curculio pollinarius. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1771.

Le corps de ce petit insecte est applati, obscur en-dessus, renflé & couvert d'une poussière écailleuse grisâtre en-dessous. La trompe est noire, mince, longue, appliquée contre le dessous du corps. Les antennes sont coudées, fauves. Le corcelet a une ligne longitudinale au milieu, & deux points élevés, presque épineux, sur les côtés. Les élytres sont un peu anguleuses à leur base latérale, un peu plus courtes que l'abdomen, & obtuses à leur extrémité; elles sont obscures, avec le bord extérieur couvert d'une poussière grisâtre. Les pattes sont couvertes d'une poussière écailleuse, grisâtre. Les cuisses sont dentées.

Lorsqu'on touche cet insecte, il applique ses pattes & la trompe contre le corps & présente la figure d'une petite boule de terre.

Il se trouve en Europe, sur différentes plantes, mais plus ordinairement sur l'Ortie dioïque.

223. CHARANSON écussonné.

CURCULIO scutellatus.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, fuscus, scutello albo, elytris macula rufescente.

Curculio fuscus, scutello puncto albo, elytris macula rubescente. GEOFF. *inf. tom.* 1. *pag.* 300. *n°.* 50.

Le Charanson brun à écusson blanc. GEOFF. *Ib.*

Curculio scutellatus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 131. *n°.* 53.

Il a environ une ligne & demie de long. La trompe est mince, un peu plus longue que le corcelet. Tout le corps est obscur. Le corcelet est finement chagriné. L'écusson est petit & blanchâtre. Les élytres sont striées, & ont une tache d'un brun rougeâtre, un peu au-delà du milieu, qui forme presque une bande. Les pattes sont de la couleur du corps, & les cuisses sont dentées.

Il se trouve aux environs de Paris.

224. CHARANSON vierge.

CURCULIO virgo.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, oblongus fuscus, villo cinereo aspersus.

Curculio oblongus, villis cinereis aspersus, rostro thoraci æquali. GEOFF. *inf. tom.* 1. *pag.* 301. *n°.* 53.

Le *Charanson* vierge. GEOFF. *Ib.*

Curculio virgo. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 132. *n°.* 56.

Il a une ligne de long. La trompe est mince, brune, de la longueur du corcelet. Les yeux sont noirs. Tout le corps est d'un brun foncé, noirâtre, mais légèrement couvert d'un duvet gris blanchâtre. Les élytres sont striées. Les pattes sont brunes & les cuisses sont dentées.

Il se trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

225. CHARANSON du Chardon.

CURCULIO Cardui.

Curculio longirostris, femoribus dentatis, fusco-cinereus, thorace tuberculato, scutello, elytrorum lineola punctoque flavis.

Curculio Cardui *gibbus ex flavicante cinereus, thorace tuberculato, elytris convexis abbreviatis : lineola, puncto scutelloque flavis.* Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1771.

Curculio Cardui. Fuesl. *Archiv. inf.* 5. *pag.* 79. *n°.* 54. *tab.* 24. *fig.* 22. *k.*

Il a un peu plus d'une ligne & demie de long. La trompe est mince, de la longueur du corcelet. Tout le corps est d'une couleur cendrée obscure, un peu roussâtre. Le corcelet est tuberculé. Les élytres sont globuleuses, striées, avec une ligne longitudinale jaune, sur la suture, un peu au-delà du milieu, & un point de la même couleur à la base latérale. L'écusson est jaune. Les pattes sont de la couleur du corps. Les cuisses sont dentées.

Il se trouve à Berlin, sur les Chardons.

**** Trompe alongée. Cuisses postérieures renflées.*

226. Charanson de l'Aulne.

Curculio Alni.

Curculio pedibus saltatoriis niger, coleoptris testaceis, maculis duabus obscuris. Fab. *Syst. ent. pag.* 144. *n°.* 90. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 183. *n°.* 123. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 110. *n°.* 151.

Curculio Alni *longirostris, elytris lividis, maculis duabus obscuris.* Lin. *Syst. nat. p.* 611. *n°.* 42. — *Faun. suec. n°.* 608.

Curculio rufus, femoribus posticis crassioribus, elytris maculis quatuor nigris. Geoff. *inf. tom.* 1. *pag.* 286. *n°.* 20.

Le *Charanson* sauteur à taches noires. Geoff. *Ib.*

Curculio saltator alni, *saltator longirostris, corpore ovato testaceo, elytris maculis binis fuscis, capite nigro.* Deg.. *Mém. inf. tom.* 5. *pag.* 262. *n°.* 49.

Charanson *sauteur de l'Aûne.* Sauteur à longue trompe, à corps ovale, d'un jaune d'ocre, avec deux taches brunes sur les étuis & à tête noire. Deg. *Ib.*

Curculio Alni. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 122. *n°.* 20.

Curculio Alni. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 192. *n°.* 82.

Il a une ligne & demie de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. La trompe est noire, de la longueur du corcelet. Les antennes sont testacées. La tête est noire. Le corcelet est testacé, sans taches, ou avec un peu de noir à sa partie supérieure. Les élytres sont testacées avec une tache noire à la base, de chaque côté de la suture. Le dessus du corps est noir, avec l'extrémité de l'abdomen testacée. Les pattes sont noires, avec les tarses testacés. Les cuisses postérieures sont renflées dentées, un peu crenelées au-dessous de la dentelures. Ce Charanson, ainsi que tous ceux de cette division, sautent comme la Puce, en appliquant les jambes de derrière contre les grosses cuisses & les débandant ensuite avec force. Tout le corps est velu.

La larve vit dans les feuilles de l'Aulne qu'elle mine, & où elle produit un renflement formé par les deux membranes de la feuille, qui ensuite se dessèchent & deviennent brunes.

Il se trouve dans presque toute l'Europe.

227. Charanson poileux.

Curculio pilosus.

Curculio longirostris pedibus saltatoriis, niger cinereo variegatus. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 183. *n°.* 124. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 110. *n°.* 152.

Il est de la grandeur du *Charanson* de l'Aulne. Les antennes sont coudées, testacées. La trompe est noire, de la longueur du corcelet. Tout le corps est noir, couvert de quelques poils obscurs, & mélangé d'un duvet cendré, qui forme des taches irrégulières. La tête est arrondie, & les yeux sont un peu saillans. L'écusson est petit, triangulaire, cendré. Les élytres sont striées. Les pattes sont noirâtres, avec les tarses testacés. Les cuisses sont sans épines, les postérieures sont renflées, un peu crénelées, & elles servent à l'insecte pour sauter.

Il se trouve en France, en Anglerre ; il n'est pas rare aux environs de Paris, sur différens arbres.

228. Charanson éperonné.

Curculio calcar.

Curculio longirostris femoribus saltatoriis unidentatis niger, antennis plantisque testaceis. Fab. *Mant. inf. t.* 1. *p.* 110. *n°.* 153.

Il ressemble aux précédens. Le corps est noir. Les antennes sont testacées. Les élytres sont à peine striées. Les pattes sont noires, avec les tarses testacés. Les cuisses postérieures sont renflées, unidentées.

Il se trouve à Kiell.

229. Charanson du Saule.

Curculio Salicis.

Curculio longirostris pedibus saltatoriis, elytris atris : fasciis duabus albis. Lin. *Syst. nat. p.* 611. *n°.* 43. — *Faun. Suec. n°.* 610.

Curculio salicis. Fab. *Syst. ent. pag.* 144. *n°.* 91. — *Sp. inst. t.* 1. *pag.* 183. *n°.* 125. — *Mant. inst. tom.* 1. *pag.* 110. *no.* 154.

Curculio saltator salicis *saltator longirostris, corpore subgloboso atro, elytris fasciis duabus transversis albis maculaque fulva.* Deg. *Mém. inst. tom.* 5. *pag.* 264. *n°.* 51.

Charanson *fauteur du saule*, fauteur à longue trompe, à corps court, arrondi, noir, à deux bandes transversales, blanches, & une tache rousse sur les étuis. Deg. *Ib.*

Il est de la grandeur du précédent. Le corps est noir. La trompe est mince, déliée, de la longueur du corcelet. Les élytres ont deux bandes transversales, ondées, un peu inégales: à la base on voit une tache fauve, commune aux deux élytres. L'écusson est blanchâtre.

Il se trouve sur le Saule, dans presque toute l'Europe.

230, Charanson de l'Osier.

Curculio Viminalis.

Curculio longirostris, pedibus saltatoriis, corpore testaceo. Fab. *Syst. ent. pag.* 145. *n°.* 92. — *Sp. inst. t.* 1. *pag.* 184. *n°.* 126. — *Mant. inst. t.* 1. *p.* 110. *n°.* 155.

Curculio Quercus *longirostris pallide flavus, oculis nigris.* Lin. *Syst. nat. pag.* 609. *n°.* 25. — *Faun. Suec. n°.* 596.

Curculio rufus, femoribus posticis crassioribus, elytris rufis. Geoff. *inst. tom.* 1. *pag.* 286. *n°.* 19.

Le Charanson fauteur brun. Geoff. *Ib.*

Curculio saltator Ulmi, *saltator longirostris, corpore ovato flavo-testaceo, oculis nigris.* Deg. *Mem. inst. tom.* 5. *pag.* 260. *n°.* 48. *Pl.* 8. *fig.* 5.

Charanson *fauteur de l'Orme* fauteur à longue trompe, à corps ovale d'un jaune d'ocre foncé & à yeux noirs. Deg. *Ib.*

Reaum. *Mém. inst. tom.* 3. *pag.* 31. *Pl.* 3. *fig.* 17. 18.

Curculio saltator. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 121. *n°.* 19.

Curculio rufus. Schrank. *Enum. inst. aust. n°.* 220. ?

Curculio Quercus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 180. *n°.* 21.

Tout le corps est testacé. Les yeux sont noirs, & les élytres sont striées. Cet insecte, aux environs de Paris, a ordinairement la tête noire, l'abdomen noir, avec l'extrémité testacée, les pattes testacées, avec le genou noir.

La larve de ce Charanson vit dans les feuilles de l'Orme, qu'elle mine en grand, se nourrissant de la substance intérieure de la feuille qu'elle ronge en ménageant adroitement les deux membranes. L'endroit où elle se trouve placée, le présente comme une tache circulaire, renflée dans le milieu des deux côtés de la feuille, en forme de petite vessie: ces plaques sont composées des deux membranes de la feuille qui se sont desséchées, la substance qui se trouvoit entre deux, ayant été consommée par la larve; c'est pourquoi leur couleur est brune ou feuille-morte, comme une feuille seche. L'élévation du milieu de l'endroit miné n'est pas seulement produite par la larve qui s'y trouve placée & qui par sa grosseur excède déja l'épaisseur de la feuille, mais elle est encore augmentée par une coque que la larve file dans l'endroit miné de la feuille, avant que les membranes de cette feuille soient entièrement desséchées, & lorsqu'elles sont encore susceptibles de quelque extension. Ces vessies sont ordinairement placées près des bords de la feuille, parce que les nervures y sont plus tendres & par conséquent plus faciles à ronger; c'est vers le mois de mai & de juin que l'on découvre cette larve & le nid qui la recele. Elle est très-petite, de couleur blanche jaunâtre, avec quelques points obscurs. La tête & le premier anneau du corps sont d'un brun obscur. Le corps est divisé en douze anneaux, dont les séparations ou incisions sont profondes & bien marquées; les côtés sont un peu ridés & le derrière est conique. On voit tout le long du dos à travers la peau, le grand canal des alimens, qui paroît noir quand la larve a bien mangé. Elle a la tête écailleuse, assez semblable à celle des chenilles. Elle est sans pattes. Parvenue au dernier degré d'accroissement, elle file une petite coque très-mince dans la feuille même, & prend ensuite la forme de nymphe, qui est d'un beau jaune, avec les yeux d'un brun clair, & sur laquelle on voit toutes les parties de l'insecte parfait arrangées avec ordre. Vers la fin de juin le Charanson quitte la peau de nymphe, & perce la feuille pour en sortir. Il continue encore de manger les feuilles de l'Orme, & survit l'hiver; car on le trouve souvent en hiver, sous la vieille écorce à demie détachée des arbres, où il séjourne pour se mettre à l'abri du froid, & c'est au printems suivant qu'il se multiplie de nouveau.

Il se trouve en Europe.

231. Charanson de l'Yeuse.

Curculio Ilicis.

Curculio longirostris femoribus saltatoris nigrimus, elytris striatis cinereo-variis. Fab. *Mant. inst. tom.* 1. *pag.* 110. *n°.* 156.

Il ressemble au précédent. Le corps est noir. Le corcelet a une tache trilobée, cendrée, à sa par-

tie supérieure. Les élytres sont mélangées de cendré.

Il se trouve en Suède, sur le Chêne.

232. CHARANSON ïota.

Curculio ïota.

Curculio longirostris femoribus saltatoriis ater, elytris striatis suturâ basi albâ. FAB. *Mant. inf. tom. 1. pag. 110. n°. 157.*

Il est plus petit que le *Charanson* de l'Aulne. La trompe est noire, courbée, un peu plus longue que le corcelet. Tout le corps est noir. Les élytres sont striées, avec la suture blanche à la base. Les cuisses postérieures sont renflées.

Il se trouve en Suède, aux environs de Paris, sur différens arbres.

233. CHARANSON du Hêtre.

Curculio Fagi.

Curculio longirostris pedibus saltatoriis, corpore atro, femoribus pallidis. LIN. *Syst. nat. pag. 611. n°. 44. — Faun. succ. n°. 609. —* IT. *scan. 111.*

Curculio Fagi. FAB. *Syst. ent. pag. 145. n°. 93 — Sp. inf. tom. 1. pag. 184. n°. 127. — Mant. inf. tom. 1. pag. 110. n°. 158.*

Curculio Fagi. SCOP. *Ent. carn. n°. 73.*

Curculio Fagi. VILL. *Ent. tom. 1. pag. 193. n°. 84.*

Tout le corps est noir. La tête & le corcelet sont pointillés. Les élytres sont striées, sans taches. Les pattes sont noires, avec les jambes d'un jaune pâle. Les cuisses postérieures sont renflées.

Il se trouve en Europe, sur les feuilles du Hêtre.

234. CHARANSON céréal.

Curculio segetis.

Curculio longirostris, pedibus saltatoriis, corpore piceo, elytris oblongis. LIN. *Syst. nat. pag. 612. n°. 45 — Faun. succ. n°. 611.*

Curculio saltator segetis *saltator longirostris, corpore ovato nigro griseo-nebuloso, antennis plantisque pallidè fuscis.* DEG. *Mem. inf. t. 5. p. 264. n°. 50.*

Charanson *sauteur des blés* sauteur à longue trompe, a corps ovale, noir, nuancé de gris, à antennes & à pieds d'un brun clair. DEG. *Ib.*

Curculio segetis. VILL. *Ent. t. 1. p. 193. n°. 85.*

Il est très-petit. Le corps est oval, d'un brun noirâtre. Les antennes sont fauves. La trompe est mince, courbée, un peu plus longue que le corcelet. Les élytres ont des stries pointillées. Les pattes sont fauves, & les cuisses postérieures sont renflées.

Il se trouve en Europe sur les épis de blé.

**** *Trompe courte, cuisses simples.*

235. CHARANSON fastueux.

Curculio fastuosus.

Curculio breviroſtris, nigro-viridis, elytris punctato-striatis, basi utrinque gibbis aureo maculatis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl. 5. fig. 51.*

Il ressemble entièrement pour la forme & la grandeur, au *Charanson* impérial. Les antennes sont noirâtres. La trompe est grosse, plus courte que le corcelet, sillonée, d'un noir verdâtre. Le corcelet est beaucoup plus étroit que les élytres; il est d'un noir verdâtre supérieurement & marqué d'un sillon longitudinal doré : les côtés sont dorés & couverts de petits points élevés & noirâtres. Les élytres sont anguleuses de chaque côté de leur base, presque mucronées à leur extrémité; elles sont d'un noir verdâtre, avec des points enfoncés, rangés en stries, dorés, très-brillans, & quelques taches dorées. Les pattes sont noirâtres & pubescentes.

Il se trouve au Brésil.

236. CHARANSON impérial.

Curculio imperialis.

Curculio breviroſtris, elytris striis elevatis atris sulcisque punctatis viridi-aureis alternis, basi gibbis apice acuminatis. Ent. ou hist. nat. des ins. CHARANSON. *Pl. 1. fig. 1. a. b. c.*

Curculio imperialis. FAB. *Sp. inf. tom. 1. pag. 184.. n°. 129. — Mant. inf. tom. 1. pag. 110. n°. 160.*

Curculio imperialis *breviroſtris ater, femoribus muticis, thoracis lineâ longitudinali, elytrorum que punctis per striasdispositis viridi-inauratis.* FORST. *Nov. Spec. inf. Cent. 1. pag. 34, n°. 34.*

Curculio imperialis DRURY. *Ill. of inf. tom. 2. tab. 34. fig. 1.*

Naturf. 10. tab. 2. fig. 1.

Ce superbe *Charanson* a ordinairement quinze lignes de long depuis le bout de la trompe jusqu'à l'extrémité du corps. Les antennes sont noirâtres. La trompe est grosse, d'un vert doré, avec une ligne longitudinale au milieu, & une de chaque côté, noires. La tête est d'un vert doré, avec deux lignes rapprochées, noires. Les yeux sont noirs, arrondis, un peu saillans. Le corcelet est beaucoup plus étroit que les élytres, il a un sillon longitudinal, d'un vert argenté, deux larges raies noires, luisantes, presque lisses : les côtés sont d'un vert doré, très-brillant, avec plu-

leurs petits tubercules arrondis, noirs. Les élytres sont anguleuses à leur base, elles ont des stries élevées, noires, luisantes, & entre ces stries autant de rangées de points enfoncés, assez gros, d'un vert doré, très-brillant : au milieu de chaque enfoncement, on apperçoit un petit point noir. Le dessous du corps & les pattes sont couverts de petites écailles dorées & de quelques poils cendrés. Les cuisses n'ont ni épines, ni dentelures.

Il se trouve au Brésil. Il est très-commun dans les collections de Paris.

237. CHARANSON noble.

CURCULIO nobilis.

Curculio breviroſtris viridi-aureus, elytris ſtriis elevatis crenatis nigris baſi acutè angulatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 5. fig. 57.*

Il ressemble beaucoup au *Charanson* impérial, mais il est un peu plus petit. Les antennes sont noires. La trompe est grosse, d'un vert doré, avec une ligne longitudinale noire, & un sillon longitudinal au milieu. Les yeux sont noirs. Le corcelet est beaucoup plus étroit que les élytres, d'un vert doré brillant, couvert de tubercules noirs luisans, avec un sillon longitudinal au milieu, doré. L'écusson est grisâtre. Les élytres ont un angle saillant, aigu de chaque côté, à leur base ; elles sont d'un vert doré très-brillant, & ont des stries élevées, crénelées, d'un noir luisant. On apperçoit entre les stries de très-petits points noirs, enfoncés. Le dessous du corps & les pattes sont couverts d'écailles d'un vert doré. Les pattes sont quelquefois très-velues.

Il se trouve au Brésil.

238. CHARANSON somptueux.

CURCULIO ſumptuoſus.

Curculio breviroſtris, elytris griſeis punctis innumeris elevatis nigro-viteſcentibus, baſi utrinque gibbis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 1. fig. 13.*

Il ressemble entièrement, pour la forme & la grandeur, au *Charanson* impérial. Les antennes sont noirâtres. La trompe est grosse, plus courte que le corcelet, sillonnée, d'un noir bleuâtre. Les yeux sont noirs, arrondis, un peu saillans. Le corcelet est raboteux, beaucoup plus étroit que les élytres, d'un noir bleuâtre, avec un sillon longitudinal, couvert d'une poussière cendrée. Les élytres sont cendrées, légèrement striées, couvertes de petits tubercules élevés, luisans, d'un noir verdâtre. Les pattes sont d'un noir bleuâtre, légèrement couvertes d'un bleu cendré. Les cuisses n'ont ni épines ni dentelures.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

239. CHARANSON chrysis.

CURCULIO chryſis.

Curculio breviroſtris, femoribus muticis. elytris albis faſciis duabus punctiſque quatuor aureis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 1. fig. 6.*

Il est un peu plus grand que le *Charanson* laiteux. Les antennes sont noires. La trompe est courte, assez grosse, noire, & couverte d'une poussière blanchâtre : on y remarque une ligne longitudinale noire. Les yeux sont noirs. Le corcelet est raboteux, couvert d'une poussière blanche, avec une tache alongée, enfoncée, dorée. Les élytres sont couvertes d'une poussière blanche, elles ont des points enfoncés, noirs, deux bandes vers le milieu, une petite tache à la base, & une autre vers l'extrémité, de couleur d'or ; l'extrémité de chaque élytre est terminée en pointe aiguë. Le dessous du corps est cendré & marqué de quatre petites taches dorées. Les pattes sont cendrées. Les cuisses sont sans épines & sans dentelures.

Il se trouve aux Indes orientales.

240. CHARANSON argyrien.

CURCULIO argyreus.

Curculio breviroſtris, femoribus ſubmuticis, corpore toto viridi-argenteo aureoque maculato. LIN. *Syſt. nat. pag. 615. n°. 74. — Mus. Lud. Ulr. pag. 54.*

Curculio argyreus. FAB. *Syſt. ent. pag. 145. n°. 94. — Sp. inſ. tom. 1. pag. 184. n°. 128. — Mant. inſ. t. 1. pag. 110. n°. 159.*

La couleur de cet insecte, est celle d'un blanc d'argent mat, & il ressemble un peu pour la forme du corps au *Charanson* argenté. La trompe est courte, grosse, presque bifide à son extrémité. Les antennes sont coudées, en masse, de la couleur du corps. Les yeux sont noirs. Le corcelet est arrondi. Les élytres sont ovales, avec des stries pointillées, parsemées de taches d'un vert doré brillant. L'abdomen est argenté. Les pattes sont verdâtres. Les cuisses sont simples, les premières ont seulement une dent obtuse, très-peu marquée.

Il se trouve aux Indes.

241. CHARANSON royal.

CURCULIO regalis.

Curculio breviroſtris femoribus muticis, corpore viridi ſericeo : faſciis rubro-aureis repandis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 1. fig. 8. a. b.*

Curculio regalis. LIN. *Syſt. nat. p. 616. n°. 75.*

Curculio regalis *breviroſtris, corpore viridi ſe-*

riceo, fasciis aureis repandis. FAB. *Syst. ent. pag.* 145. *n°.* 95. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 185. *n°.* 130. —*Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 111. *n°.* 161.

Il a environ sept lignes de long. Les antennes sont noires. La trompe est noire, assez grosse & couverte de quelques écailles bleues & vertes, brillantes. Les yeux sont noirs, arrondis, saillans. Le corcelet est noir, couvert d'écailles bleues & dorées, avec un enfoncement assez grand à sa partie supérieure. Les élytres sont d'un vert doré, avec la base & trois bandes ondées, d'un rouge doré, bordées d'une ligne noire. Le dessous du corps est d'un vert doré très-brillant. Les pattes sont noires, avec un anneau doré sur les cuisses. Les cuisses sont simples.

Il se trouve aux Indes orientales, à Pondichery. Linné dit qu'il se trouve dans le Brésil.

242. CHARANSON marginé.

CURCULIO marginatus.

Curculio breviroſtris fuſcus elytrorum ſuturâ abdomineſque marginibus aureis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 7. *fig.* 82. *a.*

Curculio marginatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 145. *n°.* 96. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 185. *n°.* 131. —*Mant. inf. tom.* 1. *p.* 111. *n°.* 162.

Il a environ huit lignes de long. Les antennes sont noires. La trompe est noire, assez grosse, avec deux légers sillons couverts d'une poussière écailleuse dorée. Le corcelet est noir, un peu raboteux, avec les enfoncemens couverts de petites écailles d'un vert doré : on apperçoit de chaque côté, un peu en-dessous, une large raie formée par des écailles, tantôt d'un vert argenté, tantôt d'un vert doré. Les élytres sont noires, avec une ligne longitudinale, de chaque côté de la suture, & une autre sur le bord extérieur, formées par de petites écailles d'un blanc argenté ou d'un vert doré : on apperçoit aussi des points enfoncés, rangés en stries. Le dessous du corps est noir, avec deux rangées de taches argentées ou dorées, sur la poitrine & sur l'abdomen. Les pattes sont noires, avec les tarses cendrés. Les cuisses sont simples.

J'ai une variété de cet insecte, dont le corps est brun, au lieu d'être noir.

Il se trouve dans l'Amérique meridionale, aux Antilles.

243. CHARANSON dix-neufs-points.

CURCULIO novemdecimpunctatus.

Curculio breviroſtris caneſcens, thorace punctis nigris quatuor, coleoptris novemdecim. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 3. *fig.* 25.

Curculio novemdecimpunctatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 145. *n°.* 97. —*Spec. inf. tom.* 1. *p.* 185. *n°.* 132. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 111. *n°.* 163.

Il est de la grandeur du *Charanson* royal. Les antennes sont noires. La trompe est grosse, courte, bleuâtre. Les yeux sont noirs, arrondis, un peu saillans. Le corcelet est d'un blanc azuré, avec quatre points noirs à sa partie supérieure. L'écusson est noir. Les élytres sont d'un blanc azuré, avec huit points noirs sur chaque, un autre plus petit commun aux deux élytres, placé vers l'extrémité. Les pattes sont bleuâtres. Les cuisses sont simples.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

244. CHARANSON seize-points.

CURCULIO ſexdecimpunctatus.

Curculio breviroſtris cæruleſcens, thorace punctis nigris quatuor, coleoptris duodecim. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 2. *fig.* 17. *a. b.*

Curculio ſexdecimpunctatus. LIN. *Syſt. nat. p.* 618. *n°.* 92. — *Mus. Lud. Ulr. pag.* 58.

Curculio ſexdecimpunctatus. FAB. *Syſt. ent. p.* 146. *n°.* 98.—*Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 185. *n°.* 133.— *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 111. *n°.* 164.

Curculio ſexdecimpunctatus. DRURY. *Illuſt. of inſ. tom.* 3. *tab.* 49. *fig.* 4.

Il est deux ou trois fois plus grand que le précédent. Les antennes sont noires. La trompe est courte, grosse, bleue, marquée à la partie supérieure, d'une ligne longitudinale enfoncée. Les yeux sont noirs, arrondis, saillans. Le corcelet est bleu, un peu enfoncé supérieurement, avec cinq taches noires, une au milieu & deux de chaque côté. Les élytres sont bleues, terminées en pointe, un peu anguleuses à leur base extérieure, avec six taches noires sur chaque, dont deux rapprochées à l'angle de la base, & deux presque réunies, formant une sinuosité, un peu au-delà du milieu, de chaque côté de la suture ; les deux autres sont un peu plus grandes & isolées. Le dessous du corps est bleu, avec quelques taches noires. Les pattes sont bleues, simples, avec deux taches sur les cuisses.

On voit dans la collection de M. Banks, une variété fort remarquable de cet insecte. Elle est de la même grandeur ; mais tout le corps est d'une couleur verte claire, légèrement bleuâtre & dorée, un peu plus bleue sur les élytres. Les taches des élytres sont noires & séparées. Le corcelet est sans taches, avec un sillon longitudinal enfoncé. Les yeux sont noirs & saillans. Les antennes sont noires & coudées. Les pattes & tout le dessous du corps sont d'un vert très-clair doré, brillant. Le dessous des tarses seul est roux.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale, aux Antilles, à Cayenne.

245. CHARANSON décoré.

CURCULIO decorus.

Curculio breviroſtris ſuprà fuſcus, thorace coleoptriſque vittis duabus viridi-aureis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 12. *fig.* 152.

Curculio decorus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 146. *n°.* 99. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 185. *n°.* 134.— *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 111. *n°.* 165.

Il eſt plus petit & il a une figure plus alongée que le *Charanſon* royal. Les antennes ſont noires, coudées, brunes à leur baſe. La trompe eſt courte & aſſez groſſe. Tout le corps en-deſſus eſt noirâtre, mais couvert de petites écailles d'un vert très-clair doré. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, & il a deux lignes longitudinales d'un vert clair doré. L'écuſſon eſt petit, arrondi poſtérieurement, doré. Les élytres ont des ſtries, & chaque ſtrie a une ſuite de points enfoncés : on voit ſur chaque élytre, une ligne longitudinale, d'un vert clair doré, ſuite de celles du corcelet. Tout le deſſous du corps brille d'une belle couleur dorée. Les pattes ſont noirâtres, & les cuiſſes ſont ſans dents & ſans épines.

Il ſe trouve dans le Bréſil.

246. CHARANSON nitidule.

CURCULIO nitidulus.

Curculio breviroſtris femoribus muticis viridi tomentoſus, elytris punctatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 4. *fig.* 38. *a. b.*

Curculio nitidulus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 146. *n°.* 100. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 185. *n°.* 135. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 111. *n°.* 166.

Il reſſemble au *Charanſon* argenté, mais il eſt un peu plus grand. Les antennes ſont noires. La trompe eſt courte, aſſez groſſe. Tout le corps eſt couvert d'une pouſſière écailleuſe d'un vert doré brillant.

Il ſe trouve à Cayenne.

247. CHARANSON candide.

CURCULIO candidus.

Curculio breviroſtris, elytris ſpinoſis albis, maculâ laterali fuſcâ. FAB. *Syſt. ent. pag.* 146. *n°.* 101.—*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 185. *n°.* 136.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 111. *n°.* 167.

Il eſt à-peu-près de la grandeur du précédent. La tête eſt dorée brillante. Le corcelet eſt obſcur à ſa partie ſupérieure & blanc de chaque côté. Les élytres ſont blanchâtres, avec une grande tache latérale obſcure, de chaque côté vers l'extrémité ; elles ont quelques tubercules élevés, preſque épineux. Les pattes ſont obſcures & les jambes ſont fauves.

Il ſe trouve à Cayenne.

248. CHARANSON blanc-de-neige.

CURCULIO niveus.

Curculio breviroſtris niveus, thoracis dorſo roſtroque fuſcis, elytris ſpinoſis acuminatiſque. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 14. *fig.* 173.

Curculio niveus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 111. *n°.* 168.

Il eſt un'peu plus grand que le *Charanſon* dix-neuf points. Les antennes ſont coudées, rouſſâtres, avec l'extrémité noire. La trompe eſt courte, groſſe, rouſſâtre en-deſſus, blanche en-deſſous. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. La tête eſt blanche, avec la partie ſupérieure rouſſâtre. Le corcelet eſt blanc, avec une large raie longitudinale rouſſâtre, à ſa partie ſupérieure. L'écuſſon eſt petit & rouſſâtre. Les élytres ſont blanches, avec pluſieurs lignes élevées, crénelées : celle qui ſe trouve à côté de la ſuture eſt terminée par une épine. L'extrémité des élytres eſt terminée en pointe aſſez longue, dont les deux divergent un peu : on voit une ligne longitudinale courte, ſur la ſuture, qui eſt une ſuite de celle de la tête & du corcelet. Tout le deſſous du corps & les pattes ſont blancs. Les cuiſſes ſont ſans dentelures & ſans épines.

Il ſe trouve dans le Bréſil, à Cayenne.

249. CHARANSON blanc-de-lait.

CURCULIO lacteus.

Curculio breviroſtris albus auro nitidulus, elytris ſulcatis acuminatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 14. *fig.* 172.

Curculio lacteus. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 185. *n°.* 137. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 111. *n°.* 169.

Il eſt un peu plus petit que le *Charanſon* blanc-de-neige. Les antennes ſont coudées, cendrées, avec le premier article obſcur. La trompe eſt courte, groſſe, blanche, avec l'extrémité obſcure. La tête eſt blanche, avec une raie un peu obſcure, dorée, de chaque côté. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, pointillé, blanc, légèrement brillant d'or, avec une raie longitudinale un peu obſcure & brillante d'or. L'écuſſon eſt petit & preſque tridenté. Les élytres ont chacune trois lignes longitudinales élevées, & deux rangées de points enfoncés entre chaque ligne : l'extrémité de chaque élytre eſt terminée en pointe, dont les deux divergent un peu. Le deſſous du corps eſt blanc, avec un reflet un peu doré. Les pattes ſont blanches, avec le bout des cuiſſes & les jambes azurés. Les cuiſſes n'ont ni épines ni dentelures.

Il ſe trouve dans la Jamaïque, au Bréſil.

250. CHARANSON émeraude.

CURCULIO ſmaragdulus.

Curculio brevirostris virescens, elytris punctatis, spina antica posticaque erecta valida. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 111. *n°.* 170.

Il ressemble entièrement, pour la forme & la grandeur, au *Charanson* candide. La trompe est courte, échancrée, verdâtre: les antennes sont un peu cendrées. Le corcelet est cylindrique, verdâtre, avec une ligne transversale un peu enfoncée. Les élytres sont vertes, pointillées, avec une épine à la base, vers le bord extérieur, & une autre plus grande, un peu au-delà du milieu, vers la suture: on voit encore quelques petites épines peu marquées, qui forment une strie terminée par l'épine postérieure. Le corps est verdâtre.

Il se trouve à Cayenne.

251. Charanson octotuberculé.

Curculio octotuberculatus.

Curculio brevirostris cinereo fuscoque varius, coleoptris punctatis postice gibbis: tuberculis octo. Fab. *Mant. inf. t.* 1. *p.* 112. *no.* 171.

Il ressemble aux précédens. La trompe est courte, cendrée, presque échancrée. Le corcelet est cylindrique, pointillé, cendré, avec trois lignes longitudinales obscures, dont une de chaque côté, moins marquée. Les élytres sont pointillées, mélangées de cendré & d'obscur; elles ont une gibbosité à la partie postérieure, & quatre tubercules rapprochés, obtus. Le corps est cendré, & l'anus est noir.

Il se trouve à Cayenne.

252. Charanson spécieux.

Curculio speciosus.

Curculio brevirostris, femoribus muticis, corpore luteo viridi-nitente, elytris spinis sparsis. Lin. *Syst. nat. pag.* 616. *n°.* 77. — *Mus. Lud. Ulr. no.* 55.

Il est d'une grandeur moyenne. Le corps est d'un jaune verdâtre brillant. La trompe est courte, un peu déprimée, noire, ciliée, presque bifide à l'extrémité. Le corcelet est presque arrondi. Les élytres sont ovales, striées; elles ont chacune cinq épines élevées, dont la plus grande est au milieu du dos. Les cuisses sont simples.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

253. Charanson serf.

Curculio servus.

Curculio brevirostris capite thoraceque obscure ferrugineis, elytris fuscis: punctis maculisque albis. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 112. *n°.* 172.

Il ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au *Charanson* octotuberculé. Les antennes sont coudées, noirâtres, avec le premier article long, ferrugineux. La tête est ferrugineuse, avec un point noir entre les yeux. La trompe est noire, coupée à l'extrémité. Le corcelet est ferrugineux, sans taches. Les élytres ont des stries pointillées; elles sont obscures, ferrugineuses à l'extrémité, avec des taches & des points blancs. Le corps est blanchâtre.

Il se trouve à Cayenne.

254. Charanson modeste.

Curculio modestus.

Curculio brevirostris cinereus, thorace elytrisque fusco maculatis. Ent. ou hist. nat. des ins. Charanson. *Pl.* 14. *fig.* 178.

Curculio modestus. Fab. *Spec. inf. t.* 1. *p.* 186. *n°.* 138. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 112. *n°.* 173.

Il est petit. Les antennes sont noirâtres & coudées. La trompe & tout le corps sont couverts d'écailles cendrées, ferrées, imbriquées: on voit seulement quelques taches plus obscures sur le corcelet & les élytres. La trompe est courte. La tête est arrondie & les yeux ne sont pas saillans. Le corcelet est aussi large que les élytres: on y voit, avec la loupe, une petite ligne longitudinale, peu enfoncée. L'écusson est très-petit. Les élytres ont des stries régulières, formées par des points enfoncés. Les pattes sont brunes, mais couvertes d'écailles grises. Les cuisses sont simples, sans épines & sans dentelures.

Il se trouve dans la nouvelle-Zélande.

255. Charanson jaunâtre.

Curculio flavescens.

Curculio brevirostris obscurus, thoracis elytrorumque acuminatorum lateribus flavis. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 112. *n°.* 174.

Il ressemble au *Charanson* vert, mais il est un peu plus grand. La tête est obscure. Le corcelet & les élytres sont d'un brun ferrugineux, avec les côtés jaunes. Les élytres sont pointues à leur extrémité. Le corps est jaunâtre. Les pattes sont vertes.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

256. Charanson vert.

Curculio viridis.

Curculio brevirostris virescens, thoracis elytrorumque lateribus flavis. Ent. ou hist. nat. des ins. Charanson. *Pl.* 2. *fig.* 18. *a. b.*

Curculio viridis. Fab. *Syst. ent. pag.* 146. *n°.* 102. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 186. *n°.* 139. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 112. *n°.* 175.

Curculio

Curculio viridis, *breviroſtris, femoribus muticis corpore viridi ſuprà obſcuro, ſubtus flavidiore.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 616. *n°.* 76.—*Faun. ſuec. n°.* 629.

Curculio flavo cinctus *breviroſtris, antennis rectis, corpore oblongo viridi : faſcia laterali flava.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 5. *pag.* 256. *n°.* 45.

Charanſon *vert à bande jaune*, à courte trompe, & à antennes droites, à corps oblong d'un vert luiſant à bande jaune ſur les côtés. Deg. *Ib.*

Sulz. *Inſ. tab.* 3. *fig.* 24.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 40. *fig.* 50.

Rhinomacer. Schæff. *Elem. inſ. tab.* 108. & *Icon. inſ. tab.* 53. *fig.* 6. *tab.* 76. *fig.* 1. 2. 3.

Curculio viridis. Schrank *Enum. inſ. auſt. n°.* 233.

Cerambyx viridis. Pod. *Muſ. græc. pag.* 30.

Curculio viridis. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *p.* 236. *n°.* 26.

Curculio viridis. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 207. *n°.* 145.

Il a environ cinq lignes de long. Les antennes ſont noirâtres, avec le premier article un peu plus court que dans les autres eſpèces. La trompe eſt courte, aſſez groſſe & couverte de quelques écailles vertes, & marquée d'une ligne longitudinale élevée. Le corcelet eſt arrondi, verdâtre, avec les côtés d'un vert jaunâtre doré. Les élytres ſont verdâtres, ſtriées, terminées en pointe, avec les côtés d'un jaune vert doré. Le deſſous du corps eſt jaunâtre. Les pattes ſont noirâtres & couvertes de quelques écailles dorées.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur différens arbres.

257. Charanson porte-boſſe.

Curculio gibber.

Curculio breviroſtris vireſcenti-albus, elytris baſi unidentatis poſticè gibboſis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson. *Pl.* 15. *fig.* 189.

Curculio gibber. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 112. *n°.* 176.

Curculio gibber *breviroſtris, totus caruleſcenti-candidus, elytris nervoſis, gibbere poſtico communi.* Pal. *Icon. inſ. fib. pag.* 32. *tab. B. fig.* 14.

Il eſt de la grandeur du *Charanſon* blanc-de-neige. Les antennes ſont coudées, cendrées, avec l'extrémité noire. La trompe eſt courte, groſſe, avec une ligne longitudinale enfoncée. Tout le corps eſt blanc, avec une légère teinte d'un vert bleuâtre. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. La tête a une ligne longitudinale enfoncée. Le corcelet a trois élévations longitudinales, peu ſaillantes. L'écuſſon eſt petit. Les élytres ſont comme raboteuſes, elles ont des points enfoncés rangés en ſtries, & quelques lignes longitudinales élevées : il y a à la baſe latérale, une élévation horizontale déprimée, & la partie ſupérieure un peu poſtérieure eſt relevée en boſſe, au milieu des deux élytres ſur la future. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les cuiſſes n'ont ni épines ni dentelures.

Il ſe trouve à Cayenne.

258. Charanson fauve.

Curculio fulvus.

Curculio breviroſtris fulvus, capitis baſi pedibuſque fuſcis, roſtro emarginato. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 113. *n°.* 177.

Il eſt petit. La tête eſt fauve, obſcure à ſa baſe. La trompe eſt courte, échancrée à ſon extrémité. Le corcelet eſt bombé, liſſe, fauve, ſans taches. Les élytres ſont obſcures, à peine ſtriées. Les pattes ſont noirâtres.

Il ſe trouve en Saxe.

259. Charanson. mantelé.

Curculio pulliatus.

Curculio breviroſtris fuſcus, thoracis elytrorumque margine cinereo. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 113. *n°.* 178.

Il reſſemble beaucoup au *Charanſon* vert, mais il eſt un peu plus petit. Le deſſus du corps eſt obſcur, le deſſous eſt cendré. Cette dernière couleur s'étend un peu ſur le bord extérieur des élytres & du corcelet.

Il ſe trouve en Allemagne.

260. Charanson aurifère.

Curculio aurifer.

Curculio breviroſtris, corpore ferrugineo, aureo maculato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson. *Pl.* 16. *fig.* 124.

Curculio aurifer. Fab. *Syſt. ent. p.* 147. *n°.* 103. —*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 186. *n°.* 140.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 113. *n°.* 179.

Curculio aurifer. Drury. *Illuſt. of inſ. tom.* 1. *tab* 32. *fig.* 1.

Il reſſemble un peu, pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* nébuleux. Les antennes ſont coudées, noires, preſque brunes à leur baſe. La trompe eſt courte, noire, avec un peu de vert doré à la baſe. La tête eſt d'un noir un peu brun, avec un peu de vert doré. Le corcelet eſt brun, avec les côtés & quatre raies longitudinales dorées : ces raies ne vont pas juſqu'au bord poſtérieur, &

les deux latérales s'unissent au vert du bord à leur partie antérieure. L'écusson est petit, arrondi & vert doré. Les élytres sont brunes, avec la base & plusieurs raies longitudinales plus ou moins longues, & quelques points distincts, d'une belle couleur verte dorée très-brillante. Le dessous du corps est mélangé de brun & de vert doré brillant. Les pattes sont brunes, avec la base & l'extrémité des cuisses vertes dorées. Les cuisses sont simples, sans dents & sans épines, les antérieures sont un peu plus longues que les autres.

Il se trouve dans l'Amérique, à la Jamaïque.

261. CHARANSON cyanipede.

CURCULIO cyanipes.

Curculio breviroſtris albus, elytris vitta abbreviata dentata pedibuſque cyaneis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 15. fig. 190.*

Curculio cyanipes. FAB. *Mant. inſ. tom 1. p. 113. n°. 180.*

Il est de la grandeur du *Charanson* dix-neuf points. Les antennes sont coudées, noirâtres, avec le premier article bleu. La trompe est grosse, très-courte blanche. La tête est blanche, & les yeux sont petits, arrondis, noirs, un peu saillans. Le corcelet est blanc, avec une légère dépression. Les élytres sont blanches, avec des points enfoncés, presque rangés en stries; elles ont chacune une ligne longitudinale élevée, bleue, latéralement dentelée. Elle se termine un peu au-delà du milieu. Le dessous du corps est blanc. Les pattes sont blanches, mais le bout des cuisses & les jambes sont azurés. Les cuisses n'ont ni épines ni dentelures.

Il se trouve à Cayenne.

262. CHARANSON du Tamaris.

CURCULIO Tamariſci.

Curculio breviroſtris viridi-nitens, elytris viridi ferrugineo nigro cinereoque variis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 6. fig. 71. a. b.*

Curculio Tamariſci. FAB. *Mant. inſ. t. 1. p. 113. n°. 181.*

Il a environ deux lignes & demie de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. La trompe est mince, presque de la longueur du corcelet, ferrugineuse, un peu obscure à sa base. Les antennes sont ferrugineuses. Les yeux sont noirs, arrondis, peu saillans. Tout le corps est couvert d'écailles, d'une belle couleur verte dorée. Le corcelet est un peu obscur à sa partie supérieure. Les élytres sont mélangées de vert, de cendré, de ferrugineux & d'obscur. Les cuisses sont simples.

Il se trouve en Afrique. Il est très-commun en Provence, dans le mois d'avril, sur le Tamaris.

263. CHARANSON splendidule.

CURCULIO ſplendidulus.

Curculio breviroſtris viridi nitens, coleoptrorum diſco cinereo-cupreo nigro faſciato. FAB. *Sp. inſ. tom. 1. pag. 186. n°. 141. — Mant. inſ. tom. 1. p. 113. n°. 182.*

Il ressemble beaucoup au *Charanson* argenté, mais il est un peu plus petit, & les cuisses sont simples. La tête est cendrée, & la trompe est un peu testacée à l'extrémité. Le corcelet est vert, brillant, avec le dos cendré, marqué de deux lignes longitudinales noires. Le bord des élytres est d'un vert brillant: le disque est cendré, un peu cuivreux, avec une bande au milieu anguleuse, & une petite ligne postérieure, noires. Le dessous du corps est d'un vert brillant.

Il se trouve en Sibérie.

264. CHARANSON curvipède.

Curculio curvipes.

Curculio breviroſtris argenteo ſquamoſus, tibiis poſticis arcuatis intus dentatis ciliatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 7. fig. 84. a. b.*

Curculio curvipes. FAB. *Mant. inſ. t. 1. p. 113. n°. 183.*

Il a environ quatre lignes de long. Les antennes sont noirâtres, avec le premier article alongé, brun. Tout le corps est noir, luisant, légèrement couvert de petites écailles blanches, argentées, qu'on ne peut bien voir qu'à l'aide de la loupe. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en stries. Les cuisses sont simples. Les jambes postérieures dans l'un des deux sexes, sont arquées, velues à leur partie interne, & munies d'une forte dent vers leur base. Les jambes de l'autre sexe sont droites, sans poils & sans dents.

Il se trouve à la Guadeloupe, d'où il a été apporté par feu M. de Badier. M. Fabricius dit qu'il se trouve aux Indes orientales.

265. CHARANSON nébuleux.

CURCULIO nebuloſus.

Curculio breviroſtris oblongus, canus, elytris faſciis obliquis nigris. LIN. *Syſt. nat. pag. 617. n°. 84. — Faun. ſuec. n°. 635.*

Curculio albo nigroque varius, proboſcide planiuſcula carinata thoracis longitudine. LIN. *Faun. ſuec. edit. 1. n°. 448.*

Curculio nebuloſus. FAB. *Syſt. ent. pag. 147. n°. 104. — Sp. inſ. tom. 1. pag. 186. n°. 142. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 114. n°. 184.*

Curculio nigro-fuſcus, thorace utrinque faſcia

longitudinali, elytris duplici transversa cinerea. Geoff. *inf. tom.* 1. *pag.* 280. *n°.* 7.

Le *Charanson* à deux bandes transversales. Goeff. *Ib.*

Curculio carinatus *breviroſtris carinatus, antennis fractis femoribus muticis, corpore oblongo nigro maculis faſciiſque albidis, elytris gibboſis.* Deg. *Mém. inf. tom.* 5. *pag.* 241. *n°.* 27.

Charanſon *à trompe, à arrête*, à courte & groſſe trompe, à arrête, à antennes coudées & à cuiſſes ſimples, à corps oblong noir, avec des taches & nuances blanches, & à boſſes ſur les étuis. Deg. *Ib.*

Curculio nebuloſus, *breviroſtris, oblongus, albo nigro ruſoque varius, roſtro carinato.* Bonsd. *Hiſt. Curc. ſucc. pag.* 20. *n°.* 3. *tab. fig.* 4.

Frisch. *Inſ.* 11. *pag.* 32, *tab.* 23. *fig.* 5.

Schæff. *Icon. inſ. tab.* 25. *fig.* 3.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 39. *fig.* 37.

Curculio inerſ. Scop. *Ent. carn. n°.* 68.

Curculio nebuloſus. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 229.

Curculio nebuloſus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 210. *n°.* 152.

Il a environ cinq lignes de long & deux de large. La trompe eſt groſſe, preſque auſſi longue que le corcelet, noire ſur les côtés, griſe en-deſſus, avec une ligne longitudinale, noire, élevée, au milieu. Les antennes ſont coudées, d'un noir un peu cendré. La couleur de cet inſecte eſt noire; mais elle paroît nébuleuſe par les poils courts, d'un gris cendré, qui le couvrent entièrement. Les élytres ont deux bandes tranſverſales obliques, noires. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur les chemins & dans les champs.

266. Charanson ſulciroſtre.

Curculio ſulciroſtris.

Curculio breviroſtris oblongus cinereus ſubnebuloſus : roſtro triſulcato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Charanson. *Pl.* 3. *fig.* 24.

Curculio ſulciroſtris. Lin. *Syſt. nat. pag.* 617. *n°.* 85.

Curculio ſulciroſtris. Fab. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 187. *n°.* 143. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 114. *n°.* 185.

Curculio albo nigroque varius, proboſcide planiuſcula carinata, thoracis longitudine. Geoff. *inſ. tom.* 1. *pag.* 278. *n°.* 1.

Le *Charanſon* à trompe ſillonnée. Geoff. *Ib.*

Curculio breviroſtris, antennis fractis femoribus muticis, corpore oblongo cinereo, elytris maculis faſciiſque obliquis nigris. Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 240. *n°.* 26.

Charanſon *à trompe ſillonnée* à courte & groſſe trompe, à antennes coudées & à cuiſſes ſimples, à corps oblong cendré, avec des taches & nuances noires obliques ſur les étuis. Deg. *Ib.*

Curculio ſulciroſtris, *breviroſtris, oblongus, caneſcens, faſciis obliquis nigris, roſtro triſulcato.* Bonsd. *Hiſt. Curc. ſucc. pag.* 21. *n°.* 4. *tab. fig.* 5.

Curculio ſulciroſtris. Schrank. *Enum. inſ. auſtr. n°.* 228.

Curculio ſulciroſtris. Laichart. *tom.* 1. *pag.* 233. *n°.* 24.

Voet. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 39. *fig.* 39.

Curculio nebuloſus. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 116. *n°.* 1.

Curculio ſulciroſtris. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 210. *n°.* 153.

Cet inſecte diffère du précédent en ce qu'il eſt beaucoup plus grand, que la trompe à trois ſillons, au lieu que celle du précédent a une ligne longitudinale élevée. Les antennes ſont courtes, noires, légèrement cendrées. La trompe eſt groſſe, plus courte que le corcelet. Les yeux ſont noirs, oblongs, point du tout ſaillans, entourés d'un duvet rouſſâtre. Tout le corps eſt noir, mais couvert de poils gris & cendrés, courts, qui le font paroître nébuleux. On remarque ſur le corcelet quelques lignes longitudinales plus claires, & trois bandes obliques, peu marquées, ſur les élytres. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe. Il eſt très-commun aux environs de Paris.

267. Charanson tigré.

Curculio tigrinus.

Curculio breviroſtris cinereus, elytris faſciis quatuor abbreviatis albis, roſtro tricarinato.

Curculio tigrinus *: breviroſtris oblongus niger, elytris faſciis cinereo-villoſis decuſſatis, abdomine pedibuſque punctis glabris atris. Naturf.* 24. *p.* 21. *n°.* 29. *tab.* 1. *fig.* 29.

Il a environ ſept lignes de long & deux de large. Les antennes ſont d'un noir cendré. La trompe eſt groſſe, plus courte que le corcelet, couverte d'un duvet rouſſâtre, avec une élévation longitudinale au milieu, & une autre de chaque côté. Les yeux

sont noirs, à peine saillans. Le corcelet est cendré, couvert de petits tubercules noirs, lisses, avec une ligne longitudinale blanchâtre, au milieu, & une autre de chaque côté, qui s'élargit au milieu. Les élytres sont cendrées, un peu nébuleuses, couvertes de petits tubercules noirs, élevés, avec quatre bandes blanchâtres, courtes, obliques, interrompues à la suture. Le dessous du corps & les pattes sont cendrés, & marqués de petits points noirs. Les cuisses sont simples.

Il se trouve à Lyon d'où il m'a été envoyé, à Nuremberg.

268. CHARANSON plissé.

Curculio plicatus.

Curculio breviroſtris cinereus, thorace plicato, elytris ſaſciis duabus undatis cinereis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 6. fig. 65.*

Curculio ſuſco-nebuloſus, thorace ſulcato; elytris ſtriatis. GEOFF. *Inſ. tom. 1. pag. 278. n°. 3.*

Le *Charanſon* à corcelet sillonné. GEOFF. *Ib.*

Il a environ six lignes de long. Les antennes sont coudées, cendrées, avec la masse obscure. Tout le corps est cendré. La trompe est grosse, un peu plus courte que le corcelet, sillonnée. Le corcelet a huit ou dix plis longitudinaux. Les élytres sont raboteuses: on y remarque des points enfoncés, rangés en stries, quelques poils courts, & deux bandes ondées, grises. Le dessous du corps est gris, avec deux taches noires, rapprochées, sur l'abdomen. Les pattes sont cendrées, avec un anneau gris, sur les cuisses.

Il se trouve dans les provinces méridionales de la France, & rarement aux environs de Paris.

269. CHARANSON échancré.

Curculio emarginatus.

Curculio breviroſtris oblongus fuſcus, coleoptrorum dorſo cinereo: lineis duabus punctorum impreſſorum atrorum. FAB. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 114. n°. 186.*

Il ressemble beaucoup au *Charanson* nébuleux. La trompe est courte, grosse, noirâtre, marquée de deux sillons. Les antennes sont obscures, cendrées à leur extrémité. Le corcelet est obscur, avec une ligne longitudinale blanchâtre, de chaque côté. Les élytres ont des points élevés, très-petits, presque rangés en stries; elles sont noirâtres, cendrées vers la suture, avec une strie de points noirs. L'extrémité des élytres paroît échancrée.

Il se trouve en Saxe.

270. CHARANSON perlé.

Curculio perlatus.

Curculio breviroſtris niger, abdomine albo: punctis elevatis glabris atris, roſtro ſulcato. FAB. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 114. n°. 187.*

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au *Charanson* sulciroſtre. La trompe est grosse, noire, sillonnée. Le corcelet est noir, avec une ligne blanche, de chaque côté; il a des points élevés qui le rendent raboteux. Les élytres sont légèrement velues, pointillées, noirâtres, avec un petit point blanchâtre, à la base. L'abdomen est velu, blanc, avec des points élevés, noirs, glabres.

Il se trouve dans la Chine.

271. CHARANSON glauque.

Curculio glaucus.

Curculio breviroſtris roſtro carinato thoraceque inæquali obſcuris, elytris glaucis: puncto poſtice elevato. FAB. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 114. n°. 188.*

Curculio glaucus. Naturf. 24. pag. 22. n8. 30. tab. 1. fig. 30.

Il est un peu plus petit que le *Charanson* nébuleux. La trompe est courte, grosse, noirâtre, ferrugineuse à sa partie supérieure, avec une ligne longitudinale élevée, un peu tranchante. Les antennes sont obscures, avec la masse cendrée. Le corcelet est inégal, mélangé de noir & de cendré. Les élytres sont lisses, glauques, avec un point élevé postérieur, un peu cintré, noir. Le dessous du corps & les pattes sont livides & sans taches.

Il se trouve à Kiell.

272. CHARANSON blanchâtre.

Curculio albidus.

Curculio breviroſtris oblongus fuſcus, elytris albidis: faſcia media lituraque baſeos apiciſque fuſcis. FAB. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 114. n°. 189.*

Curculio candidus. FUESL. *Archiv. inſ. 5. p. 83. n°. 75. tab. 24. fig. 31.*

Il est un plus petit que le *Charanson* nébuleux. La tête est noirâtre. Le corcelet est noirâtre, avec une petite ligne de chaque côté, antérieure, blanche, pointillée de noir. Les élytres sont blanchâtres, avec une petite ligne à la base, une bande souvent courte, au milieu, & une petite ligne à l'extrémité, noires. La trompe est carenée. L'abdomen est blanc, avec plusieurs lignes de points élevés, noirs.

Il se trouve en Allemagne.

273. CHARANSON portugais.

Curculio luſitanicus.

Curculio breviroſtris oblongus ſupra fuſcus, ely-

tris macula baſeos alba. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 16. fig. 202.*

Curculio luſitanicus. FAB. *Sp. inſ. tom. 1. p. 187. n°. 144.* — *Mant. inſ. tom. 1. p. 115. n°. 190.*

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* incane. Le corcelet eſt un peu convexe, arrondi, pointillé, noirâtre en-deſſus, avec de petites écailles dorées en-deſſous. Les élytres ſont pointillées, noirâtres, avec les bords latéraux & un point à la baſe, argentés. L'abdomen eſt noir, & couvert ſur les côtés, de petites écailles argentées. Les pattes ſont ſimples, noires, & couvertes de très-petites écailles argentées.

Il ſe trouve dans le Portugal.

274. CHARANSON crénelé.

CURCULIO crenulatus.

Curculio breviroſtris cinereus, elytris lineis tribus elevatis, crenulatis atris. Ent. ou. hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 11. fig. 129.*

Curculio crenulatus. FAB. *Syſt. ent. pag. 147. n°. 105.*—*Sp. inſ tom. 1. pag. 187. n°. 145.*— *Mant. inſ. tom. 1. pag. 115 n°. 191.*

Il eſt un peu plus grand que le *Charanſon* du Troëne. Les antennes ſont coudées, cendrées, avec les derniers articles en maſſe obſcure. La trompe eſt courte, aſſez groſſe, un peu ſillonnée, grisâtre. Les yeux ſont noirs. La tête eſt grisâtre, avec la partie ſupérieure noirâtre. L'écuſſon eſt noir & à peine apparent. Les élytres ont chacune trois lignes longitudinales élevées, noires, entre leſquelles il y a des ſillons pointillés grisâtres. Tout le deſſous du corps eſt grisâtre : toute cette couleur grisâtre, eſt due, tant en-deſſus qu'en-deſſous, à de petites écailles imbriquées. Les pattes ſont noires & les cuiſſes ſont ſimples, ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

275. CHARANSON ponctulé.

CURCULIO punctatulus.

Curculio breviroſtris niger, elytris punctis nigris albiſque alternis holoſericeis ſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 10. fig. 119.*

Curculio punctatulus. FAB. *Sp. inſ. tom. 1. p. 187. n°. 146.*—*Mant. inſ. tom. 1. pag. 115. n°. 192.*

Il eſt à peine plus grand que le *Charanſon* du Troëne. La trompe eſt ſillonnée, un peu plus courte que le corcelet. Tout l'inſecte eſt noir, mais couvert de poils gris rouſsâtres, couchés ſur le corps. La tête eſt arrondie, & les yeux ne ſont preſque pas ſaillans. Le corcelet eſt arrondi & il a une ligne longitudinale peu élevée. L'écuſſon eſt arrondi poſtérieurement. Les élytres ont des ſtries régulières formées par des points enfoncés d'un noir de velours : entre ces points, il y a beaucoup plus de poils gris. Les pattes ſont noires & couvertes ainſi que le corps, de poils gris rouſsâtres. Les cuiſſes ſont ſimples, ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, à Terre-Neuve.

276. CHARANSON incane.

CURCULIO incanus.

Curculio breviroſtris cinereus oblongus, elytris obtuſiuſculis. LIN. *Syſt. nat. p. 616. n°. 81.* — *Faun. ſuec. n°. 631.*

Curculio incanus *breviroſtris oblongus fuſcus thoracis dorſo plano.* FAB. *Syſt. ent. p. 147. n°. 106.* —*Sp. inſ. tom. 1. p. 187. n°. 147.*—*Mant. inſ. t. 1. p. 115. n°. 193.*

Curculio cinereus, ſquamoſus, alis carens, elytris ſtriatis. GEOFF. *inſ. tom. 1. pag. 282. n°. 10.*

Le Charanſon gris, ſtrié & ſans aîles. GEOFF. *Ib.*

Curculio griſeo-apterus *breviroſtris, antennis fractis longiſſimis rufis, femoribus muticis, corpore oblongo nigroſuſco : pilis nitidis griſeis.* DEG. *Mém. inſ. tom. 5. pag. 242. no. 28.*

Charanſon *gris non ailé*, non ailé à courte & groſſe trompe, à antennes coudées rouſſes très-longues, & à cuiſſes ſimples, à corps oblong d'un brun noirâtre, couvert de poils gris luiſans. DEG. *Ib.*

Scarabæus-fuſcus, lanugine incanus. LIST. *Scar. ang. pag. 394. tit. 30.*

Curculio incanus. BONSD. *Hiſt. Curc. ſuec. pag. 41. n°. 36. tab. fig. 37.*

La trompe eſt courte, très-groſſe. Les antennes ſont minces, longues, d'un brun ferrugineux, avec la maſſe cendrée. Tout le corps eſt noir, mais légèrement couvert d'un duvet cendré. Les yeux ſont arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt un peu chagriné. Les élytres ſont ovales, légèrement ſtriées, & les ſtries ſont pointillées. Les élytres embraſſent une partie de l'abdomen, & elles ſont réunies à leur future ; au-deſſous, il n'y a point d'aîles. Les cuiſſes ſont ſimples. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe.

277. CHARANSON caréné.

CURCULIO carinatus.

Curculio breviroſtris fuſcus, thorace carinato, elytris angulatis tuberculatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 6. fig. 73.*

Curculio carinatus *subbreviroſtris niger, thorace ſubcarinato, elytris angulatis tuberculatis.* Lin. *Syſt. nat. add. pag.* 1066.

Curculio totus fuſcus rugoſus. Geoff. *inſ. tom* 1. *pag.* 278. *n°.* 2.

Le Charanſon ridé. Geoff. *Ib.*

Curculio rugoſus. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 117. *n°.* 2.

Il a de quatre à cinq lignes de long. Tout le corps eſt d'un noir cendré obſcur. La trompe eſt groſſe, un peu plus courte que le corcelet. Les antennes ſont coudées, de la longueur de la tête. Le corcelet eſt raboteux, marqué d'une ligne longitudinale élevée au milieu. Les élytres ſont raboteuſes, réunies; elles ont trois ou quatre lignes longitudinales, peu élevées, preſque crénelées. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirâtres.

Il ſe trouve aux environs de Paris, dans les provinces méridionales de la France, en Portugal.

278. Charanson à côtes.

Curculio coſtatus.

Curculio breviroſtris cinereus, thorace nigro; lineis quatuor cinereis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 115. *no.* 194.

Il eſt de la grandeur du *Charanſon* incane. Les antennes ſont coudées, ferrugineuſes à leur baſe. La trompe eſt courte un peu renflée à ſon extrémité, noire, avec la partie ſupérieure cendrée. Le corcelet eſt arrondi, noir, avec une ligne longitudinale à la partie ſupérieure, un peu élevée, plus noire. Les élytres & les pattes ſont cendrées.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France.

279. Charanson barbareſque.

Curculio barbarus.

Curculio breviroſtris fuſcus ferrugineo irroratus, orbitâ oculorum albâ.

Il eſt un peu plus grand que le *Charanſon* ſulciroſtre. Les antennes ſont noirâtres, avec la maſſe cendrée. La trompe eſt cylindrique, un peu plus courte que le corcelet; elle a à ſa partie ſupérieure, une ligne longitudinale un peu élevée. Tout le corps eſt noir, mais légèrement couvert de poils très-courts, ferrugineux. Les yeux ſont noirs & entourés d'un cercle blanc. Le corcelet eſt arrondi & très-légèrement chagriné. L'abdomen a quatre petits points noirs. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Barbarie, & m'a été communiqué par M. Marsham.

280. Charanson ophtalmique.

Curculio ophtalmicus.

Curculio brev iroſtris fuſco-cinereus, elytris punctis ſex griſeis.

Il eſt un peu plus grand que le *Charanſon* ſulciroſtre. Les antennes ſont courtes, coudées, d'un noir cendré. La trompe eſt courte, groſſe, tricarénée. Tout le corps eſt noir & couvert de poils courts, cendrés. Le corcelet a deux lignes longitudinales ſinuées, peu marquées, griſâtres de chaque côté. Les élytres ont chacune trois points griſâtres, entourés de noir, placés ſur une ligne longitudinale: le point du milieu eſt un peu plus gros que les autres, & ceux-ci ſont très-petits & à peine marqués. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Provence, dans les champs.

281. Charanson tabide.

Curculio tabidus.

Curculio breviroſtris fuſcus ferrugineo irroratus, thorace lineis duabus, elytris margine punctis duobus cinereis

Curculio lateralis *longiroſtris cylindricus ferrugineus, thorace margine ſtriga oblonga, elytriſque lateribus punctis duobus cinereis. Naturf.* 24. *p.* 20. *n°.* 27. *tab.* 1. *fig.* 27.

Il a environ ſix lignes de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. Les antennes ſont d'un noir cendré. Tout le corps eſt noir, mais légèrement couvert de poils courts d'un gris ferrugineux. La trompe eſt groſſe, plus courte que le corcelet, carenée à ſa partie ſupérieure. Les yeux ſont entourés d'un cercle blanc. Le corcelet eſt preſque cylindrique, un peu raboteux, muni d'une ligne longitudinale élevée & d'une ligne blanche, de chaque côté. Les élytres ont un point blanc à leur baſe extérieure, & un autre oblong, vers le milieu du bord extérieur: on remarque, au moyen de la loupe, des points enfoncés, rangés en ſtries. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, en Italie.

282. Charanson grammique.

Curculio grammicus.

Curculio breviroſtris fuſcus, thorace utrinque lineola, elytris baſeos puncto cinereo.

Curculio grammicus *breviroſtris*, *thorace margine lineola*, *elytriſque baſeos puncto cinereo. Nature.* 24. *pag.* 21. *n°.* 28. *tab.* 1. *fig.* 28.

Il eſt un peu plus petit que le précédent. Tout le corps eſt noir, très-légèrement couvert de poils gris, courts. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité cendrée. La trompe eſt courte, avec une ligne longitudinale peu élevée à ſa partie ſupérieure. Les yeux ſont entourés d'un cercle blanchâtre. Le corcelet eſt légèrement raboteux; il a une ligne longitudinale élevée, à peine marquée, qui ne va pas juſqu'au bord poſtérieur. De chaque côté on voit une ligne longitudinale blanche. Les élytres ont un point blanc, à leur baſe. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, en Italie.

283. CHARANSON de Bonſdorff.

Curculio Bonſdorffii.

Curculio breviroſtris caneſcens, *thoracis dorſo*, *elytris maculis tribus tranſverſis nigris.*

Curculio niveus. BONSD. *Hiſt. Curc. ſuec. p.* 21. *n°.* 5. *tab. fig.* 6.

Curculio candidus. FUESL. *Arch. inſ.* 5. *p.* 83. *n°.* 75. *tab.* 24. *fig.* 31.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur au *Charanſon* nébuleux. Les antennes ſont noires. La trompe eſt noire, courte, aſſez groſſe, inégale. Les yeux ſont noirs, preſqu'entourés d'un cercle blanc. Le corcelet eſt un peu raboteux en-deſſous & ſur les côtés; il eſt noir à ſa partie ſupérieure. Les élytres ſont blanchâtres, avec une tache irrégulière à la baſe, une autre tranſverſale au milieu, & une plus petite, vers l'extrémité, noires. Le deſſous du corps & les pattes ſont blanchâtres. Les cuiſſes ſont ſimples.

La couleur blanche de cet inſecte eſt due à des poils courts, ſerrés.

Il ſe trouve dans les provinces méridionales de la France.

284. CHARANSON interrompu.

Curculio interruptus.

Curculio breviroſtris obſcurus, *coleoptrorum faſcia interrupta alba. Ent. ou hiſt. nat. des inſ.* CHARANSON. *Pl.* 10. *fig.* 122.

Curculio interruptus. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 188. *n°.* 148.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 115. *n°.* 195.

Il eſt à peu près de la grandeur du *Charanſon* du Polygonum. Les antennes ſont cendrées, obſcures, coudées. Tout le corps eſt couvert de petites écailles imbriquées, ſerrées, cendrées. La trompe eſt aſſez groſſe & plus courte que le corcelet. La tête eſt un peu arrondie, & les yeux ſont noirs, arrondis, un peu ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, avec quelques lignes longitudinales peu marquées, d'un gris plus clair. L'écuſſon eſt petit, coupé poſtérieurement, d'un gris blanchâtre. Les élytres ſont régulièrement ſtriées, & dans chaque ſtrie il y a des points enfoncés. Les côtés & toute leur partie poſtérieure, ſont d'un gris plus clair. Le deſſous du corps & les pattes ſont cendrés. Les cuiſſes ſont ſimples, ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

285. CHARANSON ſcutellaire.

Curculio ſcutellaris.

Curculio breviroſtris ater, *elytris crenato-ſtriatis*, *pedibus anticis elongatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ.* CHARANSON. *Pl.* 12. *fig.* 142.

Curculio ſcutellaris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 115. *n°.* 196.

Il eſt grand. Tout le corps eſt noir, glabre, ſans taches. Les antennes ſont coudées. La trompe eſt groſſe, aſſez courte, ſillonnée. Les yeux ſont petits, arrondis, ſaillans. La tête eſt liſſe. Le corcelet eſt arrondi, irrégulièrement pointillé. L'écuſſon eſt petit, arrondi, relevé. Les élytres ont des ſtries ſerrées, dans leſquelles il y a des points enfoncés, très-rapprochés: on voit une élévation vers la partie poſtérieure de chaque. Les cuiſſes ſont ſimples, ſans épines & ſans dentelures; les antérieures ſont aſſez groſſes, & un peu plus longues que les autres.

Il ſe trouve dans la terre de Diémen.

286. CHARANSON longimane.

Curculio longimanus.

Curculio breviroſtris fuſcus, *thoracis margine punctiſque duobus ferrugineis*, *pedibus anticis elongatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ.* CHARANSON. *Pl.* 10. *fig.* 114.

Curculio longimanus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 147. *n°.* 107. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 188. *n°.* 149. —*Mant. inſ. tom* 1. *pag.* 115. *n°.* 197.

Il eſt de la grandeur du *Charanſon* incane. Les antennes ſont ferrugineuſes obſcures, légèrement poileuſes, coudées. La tête eſt noirâtre, couverte de quelques écailles verdâtres dorées. La trompe eſt courte. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, noirâtre, couvert de quelques écailles verdâtres, avec deux taches

à la partie postérieure, le bord antérieur & les côtés ferrugineux dorés. L'écusson est vert & triangulaire. Les élytres sont obscures, couvertes d'écailles verdâtres dorées; elles ont des stries régulières, dans lesquelles il y a des points enfoncés transversalement, très-serrés. Les pattes antérieures sont obscures, un peu plus longues que les autres, avec les cuisses renflées, sans épines, & les jambes garnies intérieurement de plusieurs épines courtes. Les autres pattes sont ferrugineuses obscures, sans épines & sans dentelures.

La couleur du corcelet varie. Il est quelquefois presque tout ferrugineux, avec une ligne longitudinale obscure au milieu, ainsi que le bord extérieur des élytres.

Il se trouve dans le Brésil.

287. CHARANSON rauque.

Curculio raucus.

Curculio breviroſtris nigricans, elytris griſeis cinereo punctatis. FAB. *Gen. inſ. app. pag.* 226.— *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 188. *n°.* 152. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 115. *n°.* 198.

Curculio raucus. Naturf. 24. *pag.* 23. *n°.* 31. *tab.* 1. *fig.* 31.

Curculio raucus. FUESL. *Arch. inſ. p.* 82. *n°.* 64. *tab.* 24. *fig.* 25.

Il est plus petit que le *Charanson* du Troëne. Les antennes sont noirâtres, un peu poileuses, coudées. La trompe est courte, couverte d'écailles cendrées. Tout le corps est couvert de pareilles écailles. Les yeux ne sont pas saillans. Le corcelet est arrondi. L'écusson est très-petit. Les élytres ont des stries régulières: celles que j'ai vues étoient cendrées obscures, & plus ou moins parsemées de points irréguliers gris. Les pattes sont brunes, avec des écailles & des poils cendrés. Les cuisses sont simples, sans épines & sans dentelures.

Il se trouve en Allemagne.

288. CHARANSON cotonneux.

Curculio tomentoſus.

Curculio breviroſtris fuſcus, thorace maculâ laterali albâ, elytris tuberculatis albis utrinque macula fuſca. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 153. *a. b.*

Il est de la grandeur du *Charanson* du Polygonum. Les antennes sont brunes. La trompe est grosse, courte, obscure. La tête est obscure, avec les yeux noirs, arrondis, un peu saillans. Le corcelet est obscur, avec une grande tache blanche de chaque côté. L'écusson est obscur. Les élytres sont couvertes d'un duvet cotonneux blanchâtre, avec une tache obscure de chaque côté, & plusieurs tubercules élevés presque épineux, sur le dos. Les pattes sont obscures, & les cuisses sont simples.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

289. CHARANSON porte-épine.

Curculio ſpinifex.

Curculio breviroſtris cinereus fuſco irroratus; thorace acute ſpinoſo. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 115. *n°.* 199.

Il est de grandeur moyenne, & son corps est très-convexe. La trompe est courte, grosse, unie à la partie supérieure. Le corcelet a une épine aigue, de chaque côté. Il est cendré & parsemé de petits points noirâtres. Les élytres sont striées, cendrées, parsemées de points noirâtres, l'abdomen est noirâtre, avec trois rangées de points blancs.

Il se trouve.....

290. CHARANSON du Polygonum.

Curculio Polygoni.

Curculio breviroſtris, thorace lineato, elytris cinereis, lineolis fuſcis futuraque nigro punctata. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 4. *fig.* 41.

Curculio Polygoni. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 188. *n°.* 151. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 200.

Curculio Polygoni *breviroſtris teſtaceus, coleoptrorum futura nigra repanda.* LIN. *Syſt. nat. p.* 609. *n°.* 26. — *Faun. ſuec. n°.* 597.

Curculio Polygoni. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 180. *n°.* 22.

Il est de grandeur moyenne. La trompe est assez mince, plus courte que le corcelet, cendrée, avec un peu de gris à sa partie supérieure. Le corcelet est cendré, avec trois lignes longitudinales blanches. Les élytres sont cendrées, avec une ligne à la base, & deux autres vers le milieu, blanchâtres; la future est blanchâtre, avec de petits points noirâtres. Le bord extérieur dans quelques espèces est blanchâtre. Les pattes sont cendrées. Les cuisses sont simples.

Il se trouve en Europe, sur la Renouée *Polygonum aviculare.*

291. CHARANSON gris.

Curculio griſeus.

Curculio breviroſtris ſupra griſeo-fuſcus ſubtus cinereus, roſtro canaliculato. FAB. *Syſt. ent. pag.* 148. *n°.* 108. —— *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 188. *n°.* 152. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 216. *n°.* 201.

Il

Il reſſemble au *Charanſon* linéé, mais il eſt un peu plus long. La trompe eſt cylindrique, avec un ſillon longitudinal aſſez profond. Tout le deſſus du corps eſt d'un gris obſcur, ſans taches. Le deſſous eſt cendré. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Angleterre.

292. CHARANSON trimoucheté.

CURCULIO triguttatus.

Curculio breviroſtris nigricans, elytris griſeis, maculis duabus albis, poſteriori majori communi. FAB. *Syſt. ent. pag.* 148. *n°.* 109. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 188. *n°.* 153. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 202.

Curculio cordiger. SULZ. *Hiſt. inſ. tab.* 4. *fig.* 11.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* triſte. La trompe eſt courte, cannelée. Le corcelet eſt obſcur, ſans taches. Les élytres ſont preſque ſtriées, griſâtres, avec un point blanc, vers le milieu, & une tache plus grande, commune aux deux élytres, vers l'extrémité.

Il ſe trouve en Angleterre, dans les endroits ſabloneux, près Richmond.

293. CHARANSON géminé.

CURCULIO geminatus.

Curculio breviroſtris cinereus, thorace trilineato, elytris ſtriis numeroſis fuſcis per paria approximatis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 203.

Il eſt de grandeur moyenne, preſque globuleux. Les antennes ſont coudées, terminées en maſſe ferrugineuſe. La trompe eſt courte, groſſe, cendrée. Le corcelet eſt arrondi, cendré, avec trois larges lignes longitudinales, obſcures. Les élytres ſont globuleuſes, cendrées, avec des ſtries longitudinales obſcures, diſpoſées par paires. Les pattes ſont cendrées.

Il ſe trouve à Kiell.

294 CHARANSON diadème.

CURCULIO diadema.

Curculio breviroſtris flaveſcenti villoſus, roſtro apice retuſo atro. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 204.

Il reſſemble au *Charanſon* du Coudrier, mais il eſt un peu plus grand. Les antennes ſont coudées, cendrées. La trompe eſt courte, obſcure, tronquée & noire à ſon extrémité. Le corcelet & les élytres ſont couverts de poils courts, jaunâtres. Les pattes ſont cendrées.

Il ſe trouve à Cayenne.

295. CHARANSON du Coudrier.

CURCULIO Coryli.

Curculio breviroſtris cinereo fuſcoque varius, elytrorum ſutura dimidiata atra. FAB. *Syſt. ent. p.* 148. *n°.* 110. — *Sp. inſ t.* 1. *p.* 189. *no.* 154. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 205.

Curculio capitatus *breviroſtris antennis fractis fuſcis, femoribus muticis, capite lato, corpore ſubgloboſo griſeo-cinereo, pedibus fuſcis.* DEG. *Mim. inſ. tom.* 5. *pag.* 245. *n°.* 32.

Charanſon *gris, à large tête*, à courte trompe, à antennes coudées & à cuiſſes ſimples, à corps court & ovale, d'un gris cendré, à pattes & antennes brunes. DEG. *Ib.*

Curculio capitatus *breviroſtris, fuſco-cinereus, ſutura, elytrorum baſi nigra, roſtro breviſſimo, lato, abdomine ſubgloboſo.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. p.* 33. *n°.* 23. *tab. fig.* 24.

Il reſſemble au *Charanſon* cervine. La trompe eſt courte, noire à ſon extrémité. Le corcelet, les élytres ſont glabres, mélangés de cendré & d'obſcur. La ſuture, depuis la baſe juſqu'au milieu, eſt noire, glabre.

Il ſe trouve en Angleterre, ſur le Coudrier.

296. CHARANSON linéé.

Curculio lineatus.

Curculio breviroſtris griſeus, thorace ſtriis tribus palidioribus. LIN. *Syſt. nat. p.* 616. *n°.* 80. — *Faun. ſuec. n°.* 630.

Curculio lineatus. FAB. *Syſt. ent. p.* 148. *n°.* 111. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 189. *n°.* 155. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 206.

Curculio roſtro thoracis longitudine, thorace tribus ſtriis palidioribus. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 283. *n°.* 13?

Le *Charanſon* à corcelet rayé. GEOFF. *Ib.*

Curculio breviroſtris, antennis fractis, femoribus muticis, corpore oblongo griſeo, thorace ſtriis tribus palidioribus. DEG. *Mem. inſ. tom.* 5. *p.* 247. *no.* 35.

Charanſon *rayé à courte trompe.* A courte trompe, à antennes coudées, à cuiſſes ſimples, à corps ovale gris, avec trois bandes plus pâles ſur le corcelet. DEG. *Ib.*

Curculio lineatus. BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. p.* 129. *n°.* 16. *tab. fig.* 16. 17.

Curculio lineatus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 242.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 103. *fig.* 8.

Curculio fasciolatus. Fourc. *Entom. par.* 1. *pag.* 120. *n°.* 13.?

Curculio lineatus. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 208. *n°.* 148.

Il a environ deux lignes & demie de long & une de large. La trompe eſt courte, groſſe, à peine plus longue que la tête. Les antennes ſont coudées, brunes, aſſez longues. Tout le corps eſt griſâtre. Le corcelet a trois lignes longitudinales d'un gris plus clair que le reſte du corps. Les élytres ont des ſtries formées par des points enfoncés. Les pattes ſont d'un brun rouſſâtre. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur les arbres & ſur les buiſſons.

297. Charanson lunulé.

Curculio lunatus.

Curculio breviroſtris, coleoptris elevato-ſtriatis, faſcia ſemicirculari maculaque poſtica albis, lunula nigra. Fab. *Syſt. ent. p.* 148. *n°.* 112. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.g.* 189. *n°.* 156. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 116. *n°.* 207.

Il eſt petit & il reſſemble au *Charanſon* linéé. La trompe eſt courte, groſſe, cendrée, avec un point enfoncé, ſur le front. Les élytres ont trois ou quatre lignes élevées, un peu tranchantes, qui ne vont pas juſqu'à l'extrémité de l'élytre, elles ſont cendrées, avec une bande blanche, ſémi-circulaire, qui part de l'angle extérieur de la baſe, & deſcend juſqu'au milieu des élytres: on voit poſtérieurement une grande tache blanche, commune aux deux élytres, dans laquelle ſe trouve une autre tache plus petite, en croiſſant, noire. Les pattes ſont cendrées, avec des bandes obſcures.

Il ſe trouve en Angleterre.

298. Charanson fulvipède.

Curculio fulvipes.

Curculio breviroſtris tomentoſo virescens, pedibus teſtaceis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 208.

Il a la forme du *Charanſon* linéé. La trompe eſt courte, unie, à ſa partie ſupérieure. Le corps eſt pubeſcent, verdâtre. L'abdomen eſt argenté. Les antennes ſont coudées, obſcures. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve en Saxe, & aux environs de Paris.

299. Charanson ruficolle.

Curculio ruficollis.

Curculio breviroſtris teſtaceus, capite elytriſque ſtriatis cinereo fuſcis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 209.

Il eſt petit. La tête eſt obſcure. Les antennes ſont coudées, fauves, avec la maſſe obſcure. Le corcelet eſt liſſe, teſtacé. Les élytres ſont ſtriées, d'une couleur cendrée, obſcure.

Il ſe trouve en Saxe.

300. Charanson ondé.

Curculio undatus.

Curculio breviroſtris fuſcus, elytris apice palliatis, ſtriga undata fuſca. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 189. *n°.* 157.—*Mant. Inſ. t.* 1. *p.*117. *n°.* 210.

Il eſt petit, & reſſemble beaucoup au *Charanſon* lunulé. La trompe eſt courte. Tout le corps eſt obſcur. Les élytres ſont pâles à l'extrémité, & elles ont une ligne tranſverſale, ondée, obſcure. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Allemagne.

301. Charanson hiſpidule.

Curculio hiſpidulus.

Curculio breviroſtris fuſcus, thorace cinereo lineato, elytris hiſpidis, punctis obſcurioribus ſtriatis. Fab. *Gen. inſ. mant. p.*226. — *Sp. inſ t.* 1. *p.* 189. *n°.* 158. —. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 211.

Il eſt petit & reſſemble au *Charanſon* linéé. Les antennes ſont coudées; le premier article eſt long. Le corcelet eſt pointillé, obſcur, avec trois lignes longitudinales cendrées: l'intermédiaire eſt plus étroite que les autres: on voit de chaque côté du corcelet un point cendré. Les élytres ſont obſcures, avec des poils élevés, roides, & des points noirâtres rangés en ſtries: les poils ſont inſérés, entre les points, ce qui forme des lignes interrompues, blanches & noires. Les pattes ſont noirâtres.

Il ſe trouve à Kiell, ſur les plantes aquatiques.

302. Charanson ſcabricule.

Curculio ſcabriculus.

Curculio breviroſtris, corpore cinereo hiſpido. Fab. *Syſt. ent. pag.* 149. *n°.* 113. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 189. *n°.* 159. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 212.

Curculio ſcabriuſculus *breviroſtris, femoribus muticis cinereus, elytris hiſpidis.* Lin. *Mant. p.* 531.

Curculio ſcabriculus *breviroſtris, ſubgloboſus, roſtro canaliculato, corpore cinereo hiſpido.* Bonsd. *Hiſt. curc. ſuec. pag.* 32. *n°.* 20. *tab. fig.* 21.

La trompe eſt raboteuſe, ſillonnée. Les yeux ſont arrondis, peu ſaillans. Les antennes ſont coudées, d'une couleur fauve, un peu cendrée. Le corcelet eſt raboteux, & muni d'un tubercule aſſez grand, de chaque côté. Les élytres ſont arrondies, preſque globuleuſes, ſouvent réunies, raboteuſes, ſtriées, couvertes de poils courts, élevés, roides

Le dessous du corps & les pattes sont d'une couleur cendrée obscure. Les cuisses sont simples.

Il se trouve dans les endroits sabloneux de la Suède, au commencement du printems.

303. CHARANSON cervine.

CURCULIO cervinus.

Curculio breviroſtris griſeus, antennis baſi rufeſcentibus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 149. *n°.* 114. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 190. *n°.* 160. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 213.

Curculio cervinus *breviroſtris, femoribus dentatis, antennis baſi rufiſcentibus.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 615. *n°.* 70. — *Faun. ſuec. n°.* 627.

Curculio griſeo-æneus, *breviroſtris, antennis fractis rufis, femoribus dentatis, corpore oblongo griſeo-æneo nitido.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 5. *p.* 220. *n°.* 13.

Charanſon *gris-bronzé* à courte trompe, à antennes coudées rouſſes & à cuiſſes dentelées, à corps oblong, d'un gris bronzé, luiſant. DEG. *Ib.*

Curculio cervinus *breviroſtris oblongo ovatus, cinereus, nigro irroratus, antennis baſi rufis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag.* 29. *n°.* 15. *tab. fig.* 15.

Curculio cervinus. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 203. *n°.* 124.

Il a environ deux lignes & demie de long & une de large. La trompe eſt courte, groſſe, de la longueur de la tête. Les antennes ſont coudées, aſſez longues, fauves, avec la maſſe qui les termine, noirâtre. Tout le corps eſt couvert de petites écailles cendrées. L'écuſſon eſt petit & blanchâtre. Les élytres ont neuf ſtries, formées par des points enfoncés. Les pattes ſont obſcures. Les cuiſſes, ſuivant Linné & de Geer, ont une petite épine.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

304. CHARANSON hériſſé.

CURCULIO echinatus.

Curculio breviroſtris, ferrugineus, abdomine globoſo, elytris ſetis erectis denſe echinatis. BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag.* 33. *n°.* 21. *tab. fig.* 22.

Curculio ſcaber. MULL. *Zool. Dan.* 86. 947.

Il eſt un peu plus ovale que le *Charanſon* cervine. La trompe eſt courte, anguleuſe à ſon extrémité. Les antennes ſont ferrugineuſes. Les yeux ſont arrondis, à peine ſaillans. Le corcelet eſt cylindrique, étroit, hériſſé. Les élytres ſont réunies, renflées, ferrugineuſes avec huit ſtries pointillées, & des poils élevés, roides, qui les font paroître hériſſées. La poitrine & l'abdomen ſont noirâtres, & l'anus eſt fauve. Les pattes ſont d'un jaune ferrugineux. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

305. CHARANSON ſtrié.

CURCULIO ſtriatus.

Curculio breviroſtris ſuſcus, elytris ſtriis cinereis nigro punctatis. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 117. *n°.* 214.

Il eſt petit. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt noirâtre, avec une ligne longitudinal cendrée, à la partie ſupérieure. Les élytres ſont noirâtres, avec trois ſtries longitudinales & la ſuture cendrées, veloutées, ponctuées de noir.

Il ſe trouve en Afrique.

306. CHARANSON Lézard.

CURCULIO Lacerta.

Curculio breviroſtris griſeus, elytris ſtriatis, antennis apice nigris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 6. *fig.* 68. *& pl.* 12. *fig.* 148.

Curculio Lacerta. FAB. *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 190. *n°.* 161. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 215.

Il eſt un peu plus gros que le *Charanſon* du Troëne. Les antennes ſont coudées, griſes, avec l'extrémité noirâtre. La trompe eſt groſſe & courte. Tout le corps eſt griſâtre, un peu plus obſcur en-deſſus qu'en deſſous. Les yeux ſont petits, arrondis, noirs & ſaillans. Le corcelet a une ligne longitudinale peu enfoncée, au milieu. Les élytres ſont ovales; elles ont des ſtries régulières crénelées, & vers leur milieu, une bande moins obſcure. L'écuſſon eſt imperceptible. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

307. CHARANSON écailleux.

CURCULIO ſquamoſus.

Curculio breviroſtris, femoribus muticis, griſeus, elytris punctato-ſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 8. *fig.* 96.

Il reſſemble beaucoup au *Charanſon* Lézard. Tout le corps eſt couvert d'une pouſſière écailleuſe griſâtre. La trompe eſt courte. Les yeux ſont noirs, arrondis, un peu ſaillans. Le corcelet eſt arrondi. Les élytres ont des ſtries formées par des points enfoncés, & une tache tranſverſale obſcure, très-peu marquée. Les pattes n'ont ni épines ni dentelures.

Il ſe trouve à Madagaſcar.

308. CHARANSON sombre.

CURCULIO fuscus.

Curculio breviroſtris, femoribus muticis, fuſco cinereoque varius, elytris punctato-ſtriatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 8. fig. 93.*

Il eſt un peu plus petit que le *Charanſon* nébuleux. Tout le corps eſt mélangé d'obſcur & de cendré. Les antennes ſont obſcures. La trompe eſt groſſe, courte, marquée d'une ligne longitudinale élevée. Les élytres ont des ſtries formées par des points enfoncés. Toutes les cuiſſes ſont ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve au Sénégal.

309. CHARANSON agile.

CURCULIO velox.

Curculio breviroſtris piloſus niger, elytris margine puncto baſeos faſcia interrupta punctoque apicis albis. FAB. *Mant. inſ. t. 1. p. 117. n°. 216.*

Il eſt petit. Les antennes ſont coudées, noires. La tête eſt carenée, noire, ſans taches. Le corcelet eſt arrondi, noir, avec une ligne blanche, de chaque côté. Les élytres ſont poileuſes, ſtriées, noires, avec le bord extérieur, un grand point, à la baſe, une bande au milieu, interrompue, & un point à l'extrémité, blancs. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve à Cayenne.

310. CHARANSON ruficorne.

CURCULIO ruficornis.

Curculio breviroſtris ater, antennis rubris, thorace utrinque bituberculato. FAB. *Syſt. ent. p. 149. n°. 115.—Sp. inſ. tom. 1. pag. 190. n°. 162.—Mant. inſ. tom. 1. pag. 117. n°. 217.*

Curculio ruficornis *breviroſtris, femoribus muticis, corpore atro, thorace bituberculato, antennis rubris.* LIN. *Syſt. nat. pag. 616. n°. 78.—Faun. ſuec. n°. 636.*

Curculio ruficornis *breviroſtris oblongo ovatus, thorace cylindrico utrinque bituberculato, antennis pedibuſque ruſis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. p. 27. n°. 13. tab. fig. 13.*

Il a environ deux lignes de long. Le corps eſt ovale, oblong, noirâtre. Les antennes ſont rougeâtres, coudées. La trompe eſt courte, aſſez groſſe, avec un ſillon un peu plus enfoncé vers l'extrémité. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt cylindrique, muni de deux tubercules de chaque côté. Les élytres ſont ſtriées, cendrées, avec trois bandes rouſsâtres, la première peu marquée, à la baſe, la ſeconde droite, au milieu, la troiſième ondée, vers l'extrémité. L'anus eſt fauve. Les pattes ſont rougeâtres. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

311. CHARANSON chloropède.

CURCULIO cloropus.

Curculio breviroſtris niger antennis pedibuſque ruſis. FAB. *Syſt. ent. p. 149. n°. 116.—Sp. inſ. tom. 1. p. 190. n°. 163. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 117. n°. 218.*

Curculio cloropus. LIN. *Syſt. Nat. pag. 617. n°. 82. — Faun. ſuec. n°. 635.*

Curculio cloropus *breviroſtris, elongatus totus niger, antennis pedibuſque ruſeſcentibus.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag. 31. n°. 18. tab. fig. 19.*

Il a à peine deux lignes de long. Tout le corps eſt noir. Les antennes ſont rougeâtres. La trompe eſt courte, à peine ſillonnée. Les yeux ſont noirs, arrondis, très-ſaillans. Le corcelet eſt liſſe, légèrement pointillé. Les élytres ſont oblongues, avec des ſtries pointillées. La poitrine & l'abdomen ſont noirs, légèrement couverts d'écailles cendrées. Les cuiſſes ſont ſimples, noires, ferrugineuſes à leur baſe. Les jambes & les tarſes ſont rougeâtres.

Il ſe trouve dans le nord de l'Europe ſur différentes plantes.

312. CHARANSON atre.

CURCULIO ater.

Curculio breviroſtris oblongus ater, antennis ruſis. LIN. *Syſt. nat. pag. 617. n°. 86. — Faun. ſuec. n°. 637.*

Curculio ater *breviroſtris, linearis ater, thorace longiſſimo, antennis pedibuſque piceis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag. 31. n°. 19. tab. fig. 20.*

Le corps eſt noir, alongé, linéaire, un peu plus petit que celui du précédent. La trompe eſt courte. Les antennes ſont coudées, d'un brun noirâtre, avec le premier article ferrugineux. Les yeux ſont noirs, arrondis, un peu ſaillans. Le corcelet eſt long, preſque auſſi large que les élytres, fortement pointillé. Les élytres ſont glabres obtuſes, avec huit ſtries pointillées. Les pattes ſont courtes, d'un brun noirâtre. Les cuiſſes ſont ſimples, un peu renflées.

M. Fabricius a regardé cet inſecte, comme une variété du précédent.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

313. CHARANSON triſte.

CURCULIO triſtis.

Curculio breviroſtris niger, elytris ſtriatis cæ-

nereis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 149. *n°.* 117.—*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 190. *n°.* 164. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 117. *n°.* 219.

Curculio triſtis *brevirоſtris, ovatus, niger, elytris cinereis profunctè ſtriatis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſucc. pag.* 36. *n°.* 27. *tab. fig.* 28.

Il reſſemble au *Charanſon* du Troëne, mais il eſt deux ou trois fois plus petit. Les antennes ſont noires & coudées. La trompe eſt noire, courte, un peu plus étroite au milieu. La tête eſt noire & arrondie. Les yeux ne ſont pas ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, finement chagriné. L'écuſſon eſt noir & très-petit, à peine viſible. Les élytres ſont ovales, ſtriées, avec des points enfoncés, bien marqués dans chaque ſtrie; elles ſont d'une couleur cendrée rouſsâtre, un peu obſcure. Le deſſous du corps eſt noir. Les cuiſſes ſont noires, ſimples, ſans épines. Les jambes ſont brunes.

Il ſe trouve en Angleterre.

314. CHARANSON. ſaupoudré.

CURCULIO adſperſus.

Curculio breviroſtris ater, elytris poſticè albo maculatis. Enc. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 156. *a. b.*

Curculio adſperſus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 149. *n°.* 118. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 190. *n°.* 164. —*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 117. *n°.* 220.

Il reſſemble un peu au *Charanſon* triſte, mais il eſt une fois plus petit. Les antennes ſont coudées, noires, aſſez longues. Tout le corps eſt d'un noir très-foncé & couvert en quelques endroits d'écailles blanches. La trompe eſt courte. Les yeux ſont arrondis, peu ſaillans. Le corcelet eſt arrondi & pointillé. L'écuſſon n'eſt pas apparent. Les élytres ſont ovales, avec des ſtries de points enfoncés aſſez grands; elles ont quelques écailles blanches, ſur-tout vers leur partie poſtérieure. Les pattes ſont noires, avec des écailles peu nombreuſes, blanches. Les cuiſſes ſont ſimples ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

315. CHARANSON ponctué.

CURCULIO punctatus.

Curculio breviroſtris fuſcus, elytris punctis holoſericeis elevatis margineque flavo. FAB. *Syſt. ent. pag.* 150. *n°.* 119. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 190. *n°.* 166. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 117. *n°.* 221.

Curculio punctatus. LAICHART. *Inſ. t.* 1. *p.* 221. *n°.* 16.

Curculio fuſcus, fulvo maculatus, elytris ſtriatis, ſtriis alternatim nigro maculatis. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 279. *n°.* 5.

Le Charanſon à côtes tachetées. GEOFF. *Ib.*

Il eſt plus grand que le précédent. Le corps eſt ovale, obſcur. La trompe eſt courte. Le corcelet eſt glabre, élevé. Les élytres ont des ſtries pointillées, & des points élevés noirs, ſoyeux, parmi leſquels ſe trouvent des points blanchâtres. Les pates ſont ſimples.

Il ſe trouve en Suede.

316. CHARANSON obſcur.

CURCULIO obſcurus.

Curculio breviroſtris ovatus ferrugineo-fuſcus; FAB. *Syſt. ent. pag.* 150. *n°.* 120. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 167.—*Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 222.

Tout le corps de cet inſecte eſt d'une couleur ferrugineuſe obſcure. Les élytres ont quelques lignes élevées, peu marquées.

Il ſe trouve en Suède.

317. CHARANSON noir.

CURCULIO niger.

Curculio breviroſtris ovatus ſcaber niger, pedibus ruſis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 150. *n°.* 121.— *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 168.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118 *n°.* 223.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* triſte. Tout le corps eſt noir, obſcur, couvert de petits points élevés, qui le rendent un peu raboteux. Les antennes ſont noires. Les pattes ſont fauves, avec les genoux & les tarſes noirs.

Il ſe trouve en Allemagne.

318. CHARANSON variolé.

CURCULIO varioloſus.

Curculio breviroſtris niger, thorace carinato varioloſo, elytris ſtriatis. FAB. *Syſt. ent. p.* 150. *n°.* 122.— *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 169.— *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 224.

Il reſſemble au *Charanſon* ponctué. Tout le corps eſt noir. La trompe eſt courte. Le corcelet eſt carené, couvert de points enfoncés, irréguliers. Les élytres ſont réunies pointues à leur extrémité. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Saxe, dans les champs.

319. CHARANSON ſtictique.

CURCULIO ſtictícus.

Curculio breviroſtris thorace elytriſque varioloſis nigris albo punctatis. FAB. *Gen. inſ mant. p.* 226. —*Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 170. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 225.

Il eſt petit. La tête eſt noire, ſans taches. La trompe eſt courte. Le corcelet eſt variolé, noir, pointillé de blanc. Les élytres ſont variolées, noires, avec une bande noire, vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

320. CHARANSON cagneux.

CURCULIO valgus.

Curculio breviroſtris ater, nitens, elytris punctato ſtriatis, femoribus annulo cinereo. FAB. *Syſt. ent. p.* 150. *n°.* 123. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 191. *n°.* 171. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 226.

Il eſt de grandeur moyenne, & il reſſemble un peu au *Charanſon* du Poirier. Tout le corps eſt noir, luiſant. Les élytres ont des ſtries pointillées. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont ſimples, & elles ont vers leur extrémité, un anneau cendré, peu marqué.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

321. CHARANSON marginelle.

CURCULIO marginellus.

Curculio breviroſtris niger, thorace elytriſque marginibus albis, elytris linea longitudinali interrupta alba. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 134.

Curculio ſuccinctus *breviroſtris ater, elytris margine lineoliſque duabus albis.* FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 226. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 191. *n°.* 172. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 227.

Curculio marginellus *breviroſtris niger, thoracis elytrorumque margine albis.* FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 193. *n°.* 182. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 240.

Curculio albator *craſſiroſtris oblongus alatus niger, elytris nitidis punctatis, poſtice compreſſis pubeſcentibus, faſciis lateralibus niveis. Pall. inſ. ſib. pag.* 36. *tab. B. fig.* 21.

Il eſt plus étroit & un peu plus long que le *Charanſon* nébuleux. Les antennes ſont noires & coudées. La trompe eſt noire, un peu plus longue que la tête, avec quelques impreſſions longitudinales. La tête eſt noire, avec un peu de blanc de chaque côté. Le corcelet eſt preſque cylindrique, noir, chagriné, avec une ligne longitudinale ſur les bords extérieurs. L'écuſſon eſt noir, petit & arrondi. Les élytres ſont un peu comprimées par les côtés, elles ont des ſtries régulières, formées par des points enfoncés: on y remarque le bord extérieur blanc, une raie longitudinale, qui part obliquement de ce bord, une ligne longitudinale droite depuis la baſe juſqu'au milieu, & formant à cet endroit un angle obtus, une autre ligne irrégulière au-delà du milieu. Le corps eſt noir en-deſſous, & mélangé de blanc. L'abdomen de chaque côté a une raie longitudinale blanche. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve.....

322. CHARANSON à-bandelettes.

CURCULIO vittatus.

Curculio breviroſtris ater, elytris ſtriis albis rubriſque abbreviatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 15. *fig.* 192.

Curculio vittatus. FAB *Syſt. ent. p.* 150. *n°.* 124. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 173. — *Mant. inſ tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 228.

Curculio vittatus *longiroſtris elytris lineis albis luteiſque.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 610. *n°.* 33.

Scarabæus Curculio *proboſcide longa, dorſum arcuatum, elytris faſciis albis & luteis variegatis. Sloan. hiſt. of jam. tom.* 2. *pag.* 210.

Il reſſemble beaucoup pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* ſuperbe. Les antennes ſont cendrées, noirâtres, & noires à leur baſe. La trompe eſt groſſe, plus courte que le corcelet, noire. Les yeux ſont ſaillans. La tête a un peu de blanc ou de vert au tour des yeux; elle eſt noire. Le corcelet eſt noir, finement chagriné, avec quelques taches vertes ou blanches à leur partie latérale. L'écuſſon eſt vert ou blanchâtre, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont noires, avec de légères ſtries de points enfoncés: on y remarque une raie ſur la future blanche ou verdâtre, qui deſcend de la baſe juſqu'au-delà du milieu, une autre raie de la même longueur rougeâtre, preſque couleur de roſe, un peu enfoncée, aſſez large, une autre verte ou blanchâtre, à côté; enfin, une autre d'un rouge fauve vers le bord extérieur: l'extrémité eſt griſâtre. Le deſſous du corps eſt noir, avec les côtés blancs ou verdâtres. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont ſimples, un peu renflées.

Cet inſecte varie. Tout le noir eſt ſouvent brun.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à la Jamaïque.

323. CHARANSON de Spengler.

CURCULIO Spengleri.

Curculio breviroſtris, elytris flavis, lineis atris glaberrimis abbreviatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 2. *fig.* 15. a. b. c. & *pl.* 7. *fig.* 82. b.

Curculio Spengleri. FAB. *Syſt. ent. pag.* 151. *n°.* 125. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 191. *n°.* 174. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 229.

Curculio Spengleri *longiroſtris fuſcus, elytris flavis : lineis atris glaberrimis abbreviatis inæqualibus pedibus ferrugineis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 609. *n°.* 32.

Curculio Spengleri. Act. Soc. Berol. phyſ. 4. *tab* 7. *fig.* 7.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 39. *fig.* 41.

Il a de huit à neuf lignes de long. Les antennes ſont noires, un peu cendrées. La trompe eſt aſſez groſſe plus courte que le corcelet, noire, couverte d'une pouſſière verte, dorée en-deſſus, blanche ſur les côtés : la partie ſupérieure eſt preſque carenée. Les yeux ſont noirs, arrondis, peu ſaillans. Le corcelet eſt noir, un peu raboteux à ſa partie ſupérieure, avec une pouſſière écailleuſe, verdâtre & blanche dans les enfoncemens, & une large raie blanchâtre de chaque côté. Les élytres ont des ſtries pointillées ; elles ſont couvertes de petites écailles, tantôt blanches, tantôt jaunâtres, avec quelques lignes longitudinales, élevées, liſſes, qui partent de la baſe, & ſe terminent un peu en-delà du milieu. Le deſſous du corps eſt blanchâtre, avec le milieu de la poitrine & de l'abdomen, d'un brun noirâtre. Les pattes ſont d'un brun noirâtre. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve aux Antilles. Il eſt très-commun à la Guadeloupe, ſur les fleurs des orangers.

324. CHARANSON birayé.

CURCULIO bivittatus.

Curculio breviroſtris niger, elytris punctato-ſtriatis : vitta marginali dorſalique interrupta flavis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 3. *fig.* 23.

Curculio bivittatus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 230.

Il reſſemble un peu, pour la forme & la grandeur, au précédent. Les antennes ſont coudées, blanchâtres au milieu, avec le premier & le dernier articles très-noirs. La trompe eſt unie, pointillée. Tout le corps eſt très-noir. Le corcelet a quelques petits points blancs. Les élytres ſont fortement pointillées, & ont chacune deux raies longitudinales, dont l'une placée vers la ſuture, interrompue en-deçà du milieu, & l'autre entière, vers le bord poſtérieur : la ſuture eſt blanche. Le deſſous du corps eſt noir, avec quelques taches blanches. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à l'iſle Saint-Thomas.

325. CHARANSON livide.

CURCULIO lividus.

Curculio breviroſtris griſeus, thorace elytriſque cinereo atroque maculatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 5. *fig.* 59.

Curculio lividus. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 191. *n°.* 175.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 231.

Curculio lividus. BROWN. *Illuſt. pag.* 129. *tab. fig.* 8.

Il reſſemble au *Charanſon* rétréci ; mais il eſt beaucoup plus grand. Les antennes ſont griſes & coudées. La trompe eſt aſſez groſſe, plus courte que le corcelet, & couverte d'une pouſſière rouſſâtre. La tête eſt couverte de la même pouſſière. Les yeux ſont noirs, oblongs, point du tout ſaillans. Le corcelet eſt griſâtre, avec quatre raies longitudinales rouſſes & quelques points noirs. L'écuſſon eſt à peine apparent. Les élytres ſont variées de gris & de cendré rouſſâtre, avec pluſieurs points & taches noirs. Le deſſous du corps & les pattes ſont cendrés rouſſâtres. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

326. CHARANSON ſuperbe.

CURCULIO pulcher.

Curculio breviroſtris, coleopteris atris, ſtriis ſex dorſalibus approximatis abbreviatis albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 12. *fig.* 150.

Curculio pulcher. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 192. *n°.* 176.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 232.

Curculio pulcher. BROWN. *Illuſt. pag.* 126. *tab.* 49. *fig.* 6.

Il varie beaucoup pour la grandeur. Il eſt ordinairement auſſi grand que le *Charanſon* à bandelettes. La trompe eſt noire, aſſez groſſe, une fois plus courte que le corcelet. La tête eſt à peine plus groſſe que la trompe. Les yeux ſont arrondis un peu ſaillans. Les antennes ſont noirâtres, coudées. Le corcelet eſt très-finement chagriné ; il a au milieu une ligne très-petite & peu marquée. Les élytres ſont noires, avec ſept ſillons larges, peu enfoncés, très-blancs, couverts d'une pouſſière ou de petites écailles blanches, imbriquées, très-ſerrées : la raie du milieu eſt commune & plus large que les autres ; on voit quelquefois des commencemens d'une autre raie ſur les côtés ; à la baſe extérieure de chaque élytre, il y a une tache allongée, rougeâtre. Les élytres ont des ſtries formées par des points ſur les côtés extérieurs. Le deſſous du corps eſt noir, avec un peu de gris ſur les cotés. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont ſimples. Les tarſes ſont d'un noir cendré.

Il ſe trouve à la Jamaïque.

327. CHARANSON Caméléon.

CURCULIO Cameleon.

Curculio breviroſtris æneus, elytris ſutura vittaque abbreviata, viridi-aurea. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 166.

Curculio rufeſcens, Curculio ſimilis. DRURY. *Ill. of inſ. t.* 2. *tab.* 33. *fig.* 4. 5.

Il reſſemble au *Charanſon* à bandelettes, mais il eſt ordinairement plus grand. Il varie cependant beaucoup pour les couleurs & pour la grandeur. Les antennes ſont cendrées, avec la première pièce un peu cuivreuſe, & l'extrémité obſcure. Tout le corps eſt couvert d'une pouſſière écailleuſe, imbriquée, d'une belle couleur cuivreuſe, plus ou moins dorée. La trompe eſt groſſe & courte. Les yeux ſont arrondis, noirs & ſaillans. Le corcelet eſt arrondi. L'écuſſon eſt arrondi poſtérieurement, il eſt ordinairement de la couleur du corps & quelquefois d'un vert doré. Les élytres ſont quelquefois d'une ſeule couleur, & quelquefois elles ont leur ſuture & une raie longitudinale courte, d'un vert brillant ou d'une couleur dorée brillante: on remarque ſur les élytres des ſtries régulières, formées par des points enfoncés, qui vont ſe réunir deux à deux poſtérieurement. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve a la Jamaïque.

328. CHARANSON hiſtrionique.

Curculio hiſtrionicus.

Curculio breviroſtris griſeus, thorace lineis lateralibus fulvis, elytris albis, maculis atris fulviſque. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 227. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 192. *n°.* 177. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 233.

Il eſt grand. La tête eſt griſâtre. La trompe eſt groſſe, plus courte que le corcelet. Les antennes ſont coudées. Le corcelet eſt griſâtre ſupérieurement, avec une ligne de chaque côté, large, fauve, & le bord blanc. Les élytres ſont blanches, avec pluſieurs taches élevées, noires, & deux autres oblongues, fauves. L'abdomen eſt blanchâtre, avec une rangée longitudinale de points noirs, de chaque côté. Les pattes ſont cendrées, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

329. CHARANSON de Rohr.

Curculio Rohrii.

Curculio breviroſtris, elytris acuminatis griſeis, margine baſeos flaveſcente. FAB. *Syſt. ent. p.* 151. *n°.* 126. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag* 192. *no.* 178. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 234.

Il reſſemble beaucoup pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* de Spengler. La trompe eſt noire, avec deux ſillons à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt noirâtre, couvert d'une pouſſière blanche, avec les bords jaunâtres. Les élytres ſont griſes, terminées en pointe. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

330. CHARANSON famélique.

Curculio famelicus.

Curculio breviroſtris niger, elytris punctato-ſtriatis, apice acutis.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* de Spengler. Les antennes ſont noires, coudées. La trompe eſt groſſe, plus courte que le corcelet, unie à ſa partie ſupérieure. Tout le corps eſt noir, plus foncé & plus luiſant en-deſſous qu'en deſſus. Les yeux ſont arrondis, très-noirs, peu ſaillans. Le corcelet eſt à peine raboteux. Les élytres ont des points enfoncés, très-marqués, rangés en ſtries; l'extrémité eſt terminée en pointe. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale. Il eſt commun à la Guadeloupe, ſur les fleurs.

331. CHARANSON imprimé.

Curculio impreſſus.

Curculio breviroſtris niger thorace elytriſque punctis impreſſis albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 10. *fig.* 126. *& pl.* 5. *fig.* 58.

Curculio impreſſus. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 191. *n°.* 179. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 235.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* marginé. Les antennes ſont noires & coudées. La trompe eſt courte, aſſez groſſe, avec deux lignes blanchâtres à ſa baſe. La tête eſt noire, & les yeux ſont un peu ſaillans. Le corcelet eſt noir, luiſant, avec ſix petites taches enfoncées blanchâtres, deux petites de chaque côté & deux plus grandes vers le bord poſtérieur. L'écuſſon eſt petit, noir, arrondi, preſque coupé poſtérieurement. Les élytres ont des ſtries peu marquées, formées par des points peu enfoncés, avec deux rangées de taches blanches, très-peu enfoncées. Le deſſous du corps eſt noir, avec les côtés de l'abdomen un peu blanchâtres. Les pattes ſont noires, ſans taches. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve à la Jamaïque.

332. CHARANSON albipède.

Curculio albipes.

Curculio breviroſtris, thorace angulato, niger, elytris tuberculatis baſi apiceque cinereis, tibiis griſeis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 9. *fig.* 102.

[illegible] environ dix lignes de long. Les antennes [illegible] ires. La trompe eſt noire avec le tour des [illegible] iſâtre. Le corcelet a un angle peu ſaillant, [illegible]que côté. Il eſt caréné à ſa partie ſupé[illegible], antérieurement, tuberculé, noir, avec la partie ſupérieure cendrée. Les élytres ſont tuberculées, noires, cendrées à la baſe & à l'extrémité. Les pattes ſont griſâtres, avec les tarſes & la baſe des cuiſſes noirs. Les cuiſſes ſont ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve à Madagaſcar.

333. CHARANSON riverain.

Curculio rivuloſus.

Curculio breviroſtris nigricans, thorace linea impreſſa maculiſque cinereo rubeſcentibus, elytris ſtriatis lineis tribus impreſſis cinereis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 133.

Il eſt un peu plus grand que le *Charanſon* nébuleux, & il a la forme ovale arrondie du *Charanſon* du Troëne. Les antennes ſont noirâtres, coudées, aſſez longues. La trompe eſt groſſe, courte, noirâtre, avec un ſillon aſſez large, longitudinal, à ſa partie ſupérieure. La tête n'eſt guère plus large que la trompe; elle eſt noirâtre, avec les yeux noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt noirâtre, & il a une ligne longitudinale enfoncée, d'un gris rougeâtre à ſa partie ſupérieure, une ligne tranſverſale de chaque côté du bord antérieur, & une tache irrégulière de la même couleur, de chaque côté du bord poſtérieur. L'écuſſon eſt petit & griſâtre. Les élytres ont des ſtries formées par des points enfoncés: on y remarque trois lignes longitudinales, cendrées, un peu enfoncées, l'une placée vers le bord extérieur, & les deux autres plus rapprochées vers la ſuture: la ligne intermédiaire ſe diviſe vers le milieu & forme comme deux petites iſles oblongues. Le deſſous du corps eſt noir, & couvert de poils gris très-courts. Les pattes ſont noirâtres & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

334. CHARANSON vetruqueux.

Curculio verrucoſus.

Curculio breviroſtris æneo-niger elevato punctatus elytris poſtice biverrucoſis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 10. *fig.* 125.

Curculio verrucoſus. LIN. *Syſt. nat. pag.* 618. *n°.* 90.—*Muſ. Lud. ulr. p.* 60. *n°.* 19.

Curculio verrucoſus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 152. *n°.* 119.—*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 193. *n°.* 183.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 241.

Curculio verrucoſus. DRURY. *Ill. of inſ. t.* 1. *tab.* 32. *fig.* 5.

Il eſt grand & oblong. Les antennes ſont noires & coudées. La trompe eſt noire, groſſe, ſillonnée, un peu étranglée à ſa baſe. La tête eſt noire, liſſe & arrondie, & les yeux ne ſont pas ſaillans, mais ſont entourés d'une ligne enfoncée. Le corcelet eſt noir, & tout couvert de points élevés arrondis. L'écuſſon eſt à peine apparent. Les élytres ſont d'un noir bronzé; elles ont chacune trois ſtries formées par des points élevés aſſez gros, preſque épineux: entre chaque ſtrie, il y en a une autre de points élevés plus petits; l'extrémité eſt avancée & verruqueuſe. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, preſque bronzés, les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Afrique.

335. CHARANSON fixrayé.

Curculio ſexvittatus.

Curculio breviroſtris niger, thorace elytriſque vittis ſex albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 12. *fig.* 149.

Il eſt grand, alongé, ſemblable au *Charanſon* verruqueux. Les antennes ſont noires & coudées. La trompe eſt groſſe, preſque de la longueur du corcelet, ſillonnée, noire, avec deux lignes longitudinales blanches, depuis la baſe juſqu'au milieu. La tête eſt arrondie, noire, avec quatre lignes blanches. Le corcelet eſt noir, chagriné, avec trois raies longitudinales blanches, de chaque côté. L'écuſſon eſt petit, noir, un peu marqué de blanc. Les élytres ont des ſillons & des lignes ſaillantes crénelées; elles ſont terminées en pointe; leur couleur eſt noire, avec trois raies longitudinales blanches ſur chaque: entre chaque raie eſt une ligne un peu élevée & crénelée, & les raies ſont un peu enfoncées, avec des points enfoncés. Le deſſous du corps eſt mélangé de noir & de blanc. Les pattes ſont noires avec un peu de blanc aux cuiſſes. Les cuiſſes ſont ſimples.

Nota. Les raies blanches ſont dues à de petites écailles imbriquées.

Il ſe trouve.....

336. CHARANSON du Cap.

Curculio capenſis.

Curculio breviroſtris ater, thorace elevato punctato, coleoptris ſtriis crenatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 5. *fig.* 52.

Curculio capenſis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 618. *n°.* 89.—*Muſ. Lud. ulr. p.* 59. *n°.* 18.

Curculio capenſis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 152. *n°.* 130.—*Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 193. *n°.* 184.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 242.

Il varie pour la grandeur. Il eſt plus grand que le *Charanſon* Jacchus. Les antennes ſont noires & coudées. Tout le corps eſt noir, point du tout luiſant, ſans taches. La trompe eſt groſſe, ſillonnée, preſque quarrée, à peine plus courte que le corcelet, avec un étranglement bien marqué, à ſa baſe. La tête eſt liſſe & arrondie. Les yeux ne ſont pas ſaillans. Le corcelet eſt arrondi & entièrement chagriné. L'écuſſon eſt imperceptible. Les élytres ont des ſtries, dans leſquelles il y a des points enfoncés : les lignes élevées entre chaque ſtrie ſont crénelées. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

337. CHARANSON Veau.

CURCULIO Vitulus.

Curculio breviroſtris niger, fronte bidentato, elytris uniſpinoſis. FAB. *Syſt. ent. p.* 152. *n°.* 131. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 193. *n°.* 185. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 243.

Il eſt plus alongé que le *Charanson* du Cap. Les antennes ſont noires & coudées. Tout le corps eſt noir, ſans taches. La trompe eſt aſſez groſſe & ſillonnée. La tête eſt armée de deux petites cornes courtes, à ſa partie antérieure, qui ſemblent défendre les yeux. Les yeux ſont arrondis, ſaillans, diſtincts. Le corcelet eſt raboteux & a deux petites élévations à ſa partie antérieure. L'écuſſon eſt très-petit. Les élytres ſont raboteuſes; elles ont des points aſſez gros, irréguliers, enfoncés : entre le milieu & l'extrémité de chaque élytre, il y a une élévation arrondie, aſſez grande. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve à la Terre de Feu.

338. CHARANSON inégal.

CURCULIO inæqualis.

Curculio breviroſtris griſeus, thorace inæquali antice prominulo, elytris ſulcatis poſtice bidentatis, roſtro triſulco. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 164.

Curculio inæqualis. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 193. *n°.* 186. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 244.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont coudées, ferrugineuſes, brunes, avec le premier article noir. Tout le corps eſt d'un gris obſcur. La trompe eſt courte, aſſez groſſe, avec trois ſillons longitudinaux, à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt très-raboteux; il a un ſillon inégal, au milieu, & il avance un peu antérieurement ſur la tête. Les élytres ſont raboteuſes; elles ont chacune trois lignes longitudinales élevées, crénelées, preſque épineuſes, & au-delà du milieu, on voit ſur la ligne interne, une élévation aſſez groſſe. Les pattes ſont chagrinées, cendrées, obſcures, & elles ont quelques poils gris, courts, aſſez gros. Les cuiſſes ſont ſans épines & ſans dentelures.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

339. CHARANSON aigu.

CURCULIO acuminatus.

Curculio breviroſtris cylindricus fuſcus, elytris apice acuminatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 139.

Curculio acuminatus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 152. *n°.* 132. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 194. *n.* 189. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 247.

Ce *Charanson* eſt étroit & alongé. Les antennes ſont noirâtres & coudées. Tout le corps eſt d'un brun plus ou moins foncé. La trompe eſt courte. La tête eſt cylindrique & très-longue. Les yeux ſont noirs, arrondis, peu ſaillans. Le corcelet eſt mince, long & cylindrique. L'écuſſon eſt très-petit. Les élytres ſont régulièrement ſtriées, & dans chaque ſtrie il y a des points enfoncés; elles ſont terminées chacune par une pointe aigue aſſez longue. Les pattes ſont ferrugineuſes, brunes, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

340. CHARANSON emmuſelé.

CURCULIO capiſtratus.

Curculio breviroſtris fuſcus, elytris acuminatis crenato ſtriatis, roſtro ſulcato. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 120. *n°.* 248.

Il eſt plus grand que le *Charanſon* du Cap. La trompe eſt courte, groſſe, noire, marquée de pluſieurs ſillons. Les antennes ſont coudées, d'un brun noirâtre. Le corcelet a pluſieurs petits tubercules élevés. Les élytres ſont pointues & marquées de pluſieurs lignes fortement crénelées. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

341. CHARANSON émérite.

CURCULIO emeritus.

Curculio breviroſtris niger, thorace elytriſque ſpinoſis, fronte excavata. LIN. *Syſt. nat. pag.* 617. *n°.* 87. — *Muſ. lud. ulr. n°.* 56.

Curculio emeritus. FAB. *Syſt. ent. p.* 152. *n°.* 133. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 194. *n°.* 190. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 120. *n°.* 249.

Il eſt aſſez grand, d'un noir obſcur. La trompe eſt courte raboteuſe. La partie ſupérieure de la tête a deux petits enfoncemens. Les antennes ſont courtes, en maſſe. Au deſſus des yeux on voit une ligne

élevée. Le corcelet est presque arrondi, muni d'une épine de chaque côté, avec un enfoncement à sa partie supérieure. Les élytres sont couvertes de tubercules verruqueux, poileux; elles ont un avancement conique, pointu, avancé de chaque côté de la base. Les cuisses sont simples.

Il se trouve aux Indes orientales.

342. CHARANSON crispé.

CURCULIO crispatus.

Curculio breviroſtris, thorace mutico ſcabro, elytris lineis tribus elevatis aentatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 160.

Curculio criſpatus. FAB. *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 194. *n°.* 192. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 120. *n°.* 252.

Il est plus grand que le *Charanson* du Cap. Tout le corps est noirâtre, sans taches. Les antennes sont noires & coudées. La trompe est grosse, plus courte que le corcelet, sillonnée, un peu raboteuse. La tête est un peu raboteuse, & elle a un léger sillon à sa partie supérieure. Les yeux sont petits & point saillans. Le corcelet est raboteux, couvert de points élevés, avec un sillon longitudinal, au milieu. L'écusson est petit, triangulaire & grisâtre. Les élytres sont raboteuses; elles ont chacune six lignes élevées, formées par des tubercules distincts: trois sont plus élevées, & elles sont placées alternativement. Les pattes sont noirâtres. Les cuisses sont simples.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

343. CHARANSON tranchant.

CURCULIO cultratus.

Curculio breviroſtris, thorace tuberculis duobus compreſſis, elytris tuberculatis poſticè cinereis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 157.

Curculio cultratus. FAB. *Syſt. ent. p.* 153. *n°.* 136. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 195. *n°.* 196. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 256.

Il est de la grandeur du *Charanson* de la Patience. Les antennes sont noires & coudées. La trompe est courte, assez grosse & noire. La tête est arrondie & couverte d'une poussière roussâtre. Le corcelet est chagriné, avec deux tubercules élevés, latéralement comprimés, placés l'un à côté de l'autre, à la partie antérieure; il est noir avec un peu de poussière roussâtre, sur le bord antérieur. L'écusson est petit, arrondi & relevé. Les élytres ont des stries crenelées & six tubercules élevés; quatre à la partie antérieure, sur une ligne transversale, & un au-delà du milieu de chaque côté de la suture; elles sont noires, avec la partie postérieure roussâtre. Le dessous du corps & les pattes sont noirs & couverts d'une poussière roussâtre. Les cuisses sont simples.

Il se trouve dans la Nouvelle-Zélande.

344. CHARANSON tribule.

CURCULIO tribulus.

Curculio breviroſtris cinereus, thorace ſcabro antice impreſſo, elytris ſpinoſis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 161.

Curculio tribulus. FAB. *Syſt. ent. p.* 153. *n°.* 138. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 195. *n°.* 198. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p* 120. *n°.* 258.

Il n'est gueres plus grand que le *Charanson* du Troëne. Les antennes sont cendrées, coudées: le premier article est long, & les autres sont un peu poileux. La trompe est noire, sillonnée, plus grosse à son extrémité & gueres plus courte que le corcelet. La tête est arrondie. Les yeux sont oblongs, point saillans, entourés d'une ligne blanchâtre. Le corcelet est arrondi & raboteux. Les élytres sont raboteuses, & ont chacune trois rangées d'épines assez grosses & courtes: il y en a une de chaque côté de la future, vers la partie postérieure, une fois plus longue que les autres. Tout le dessus du corps est cendré, obscur; le dessous est cendré, un peu plus clair que le dessus. Les pattes sont cendrées, & les cuisses sont simples.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande.

345. CHARANSON quadridenté.

CURCULIO quadridens.

Curculio breviroſtris cinereus, thorace ſcabro, elytris ſpinoſis ſ. inis quatuor poſticis longioribus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 15. *fig.* 187.

Curculio quadridens. FAB. *Syſt. ent. pag.* 153. *n°.* 139. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 196. *n°.* 200. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 120. *n°.* 260.

Il est de la grandeur du *Charanson* tribule. Les antennes sont coudées & cendrées. Tout le corps est cendré. La trompe est sillonnée, un peu plus courte que le corcelet. La tête est arrondie, & les yeux ne sont pas saillans. Le corcelet est arrondi, raboteux. L'écusson est arrondi, à peine apparent. Les élytres sont raboteuses; elles ont chacune trois rangées de tubercules petits & élevés, & vers la partie postérieure, ces rangées sont terminées par deux tubercules plus gros, plus élevés sur chaque élytre. Le dessous du corps & les pattes sont gris. Les cuisses sont simples.

Il se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

346. CHARANSON quadriépineux.

CURCULIO quadriſpinoſus.

Curculio breviroſtris albidus, elytris quadriſpi-

noſis, roſtro fuſco. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 128. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 196. *n°.* 201. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 121. *n°.* 261.

Il eſt plus petit que le *Charanſon* quadrident. La trompe eſt courte, canaliculée, obſcure. Le corcelet eſt arrondi, blanchâtre, ſans taches; la partie ſupérieure eſt unie. Les élytres ſont blanchâtres, & ont quatre épines élevées très-fortes, une à la baſe, deux au milieu, & la quatrième vers l'extrémité. Les pattes ſont blanchâtres, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

347. CHARANSON clavellé.

CURCULIO clavus.

Curculio breviroſtris albicans, thorace canaliculato; coleoptris ſpinoſis, lineolis tribus baſeos rubris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 162.

Curculio clavus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 154. *n°.* 140. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 196. *n°.* 202. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 121. *n°.* 262.

Il reſſemble au *Charanſon* tribule, mais il eſt un peu plus grand. Tout le corps eſt d'une couleur griſe blanchâtre, due à une pouſſière écailleuſe imbriquée. Les antennes ſont coudées & cendrées. La trompe eſt aſſez groſſe, plus courte que le corcelet; elle a au milieu une petite ligne longitudinale élevée. La tête eſt arrondie, & les yeux ſont noirs, point du tout ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, un peu raboteux; il a un ſillon aſſez profond, couvert d'une pouſſière écailleuſe rougeâtre, le long de ſa partie ſupérieure. Les élytres ont des ſtries de points enfoncés, avec trois rangées chacune de petites épines: la première épine de la rangée externe & la dernière de la rangée interne ſont plus groſſes & plus longues que les autres; on remarque une tache oblongue rougeâtre, de chaque côté, & une autre commune ſur la future, à la baſe des élytres. Le deſſous du corps & les pattes ſont blanchâtres. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

348. CHARANSON noduleux.

CURCULIO noduloſus.

Curculio breviroſtris, thorace lineis ſex noduloſis, elytris ſpinoſis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 15. *fig.* 188.

Curculio noduloſus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 154. *n°.* 141. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 196. *n°.* 203. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 121. *n°.* 263.

Il reſſemble un peu pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* tribule. Tout le corps eſt d'une couleur cendrée obſcure. Les antennes ſont coudées. La trompe eſt ſillonnée ſur les côtés: elle eſt groſſe & de la longueur du corcelet. Le corcelet eſt arrondi, & a ſix rangées longitudinales d'élévations arrondies, noires, & ſemblables à de petits boutons. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & griſâtre. Les élytres ont pluſieurs rangées de tubercules élevés, dont les poſtérieurs ſont épineux: à la baſe de chaque élytre, on remarque une élévation plus groſſe, plus arrondie que les autres; l'extrémité des élytres eſt un peu pointue. Les pattes & le deſſous du corps ſont obſcurs. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

349. CHARANSON rubifère.

CURCULIO rubifer.

Curculio breviroſtris cinereus, thorace ſcabro, elytris ſpinis elevatis ſanguineis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 159.

Curculio rubifer. FAB. *Syſt. ent. append. p.* 822. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 196. *n°.* 204. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 121. *n°.* 264.

Il eſt preſque une fois plus grand que le *Charanſon* du Cap. Le deſſus du corps eſt d'une couleur cendrée obſcure, & le deſſous eſt d'un gris blanchâtre. Les antennes ſont noirâtres & coudées. La trompe eſt groſſe, de la longueur du corcelet, avec une ligne longitudinale peu élevée, peu marquée, à ſa partie ſupérieure. La tête eſt arrondie, & les yeux ſont noirs & point ſaillans. Le corcelet eſt couvert de points élevés arrondis, d'un rouge de grenat; le milieu a un large ſillon couvert d'une pouſſière écailleuſe griſe. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, gris. Les élytres ſont couvertes de tubercules arrondis, un peu épineux poſtérieurement, d'un rouge de grenat; l'extrémité de chaque élytre eſt terminée en pointe aiguë. Les bords latéraux du corcelet & des élytres ſont gris. Les pattes ſont griſes, & les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

350. CHARANSON globulifère.

CURCULIO globifer.

Curculio breviroſtris, thorace ſcabro, elytris ſpinoſis, poſtice acuminatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 11. *fig.* 135.

Curculio globifer. FAB *Syſt. ent. append. p.* 823. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 196. *n°.* 205. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 121. *n°.* 265.

VOET. *Coleopt. pars* 2. *tab.* 38. *fig.* 27.

Il reſſemble au *Charanſon* verruqueux, mais il eſt plus grand. Les antennes ſont noirâtres & coudées. La trompe eſt noire, groſſe, preſque quarrée, plus renflée à ſa baſe, un peu plus courte que le corcelet. La tête eſt arrondie, noire, couverte de poils rouſsâtres. Le corcelet eſt arrondi & couvert de tubercules élevés, arrondis, noirs: il a un ſillon longitudinal, au milieu, griſâtre, & au mi-

lieu du sillon, on apperçoit une petite ligne saillante. Les élytres sont couvertes de tubercules élevés arrondis, dont quelques-uns plus élevés, rangés en stries longitudinales; elles sont cendrées obscures, avec la suture, une ou deux raies longitudinales & les bords extérieurs, d'un gris blanchâtre; l'extrémité de chaque élytre est avancée & presque vetruqueuse. Le dessus du corps est couvert d'une poussière écailleuse blanchâtre. Les pattes ont quelques écailles à poils courts cendrés. Les cuisses sont simples.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

351. CHARANSON pillulaire.

Curculio pillularius.

Curculio breviroſtris, thorace utrinque ſpinoſo noduloſo, elytris tuberculato-ſtriatis apice acuminatis. FAB. *Mant. inſ. tom. 1. pag. 121. n°. 265.*

Il ressemble beaucoup au *Charanson* globulifère. La trompe est unie en-dessus & renflée à son extrémité. Le corcelet est épineux de chaque côté, noir, couvert de petits tubercules arrondis, très-élevés, lisses. Les élytres sont noires, terminées en pointe, couvertes de petits tubercules très-élevés, presque épineux. Le dessous du corps & les pattes sont noirs, les cuisses sont simples.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

352. CHARANSON frontal.

Curculio frontalis.

Curculio breviroſtris ater, fronte retuſa, thorace elytriſque tuberculato-ſeriatis. LIN. *Syſt. nat. edit. 13. p. 1791.*

SPARM. *nov. act. Stockh. 1785. 1. n°. 4. p. 43. n°. 14.*

Il ressemble aux précédens. Le corcelet a quatre rangées de tubercules élevées. Les élytres ont chacune trois rangées de tubercules coniques.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

353. CHARANSON court.

Curculio brevis.

Curculio breviroſtris ſubfuſcus, elytris griſeis: ſtriis atris glabris elevatis abbreviatis.

Curculio abbreviatus. LIN. *Syſt. nat. pag. 618. n°. 94. — Muſ. Lud. Ulr. p. 62.*

GRON. *Zooph. 597.*

Il est de la grandeur du *Charanson* du Pin. La trompe est courte, déprimée, cendrée, presque de la longueur du corcelet. Le corcelet est presque ovale, noir, avec des points enfoncés, grisâtres; le dessous est grisâtre. Les élytres sont convexes, couvertes d'une poussière écailleuse grisâtre, avec la suture, le rebord & quelques lignes longitudinales élevées, courtes, noires. Les pattes sont ferrugineuses. Les cuisses sont simples.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

354. CHARANSON indérien.

Curculio inderienſis.

Curculio breviroſtris griſeus, thorace utrinque macronato, elytris punctato-ſtriatis.

Curculio inderiensis *breviroſtris, apterus ovatus, opalino-albus, thorace utrinque mucronato, elytris excavato punctatis.* PALL. *Inſ. ſib. pag. 26. n°. 5. tab. 8. fig. 5.*

Curculio inderienſis. PALL. *Itin. 1. app. pag. 464. n°. 36.*

Curculio albicans. LEPECH. *Itin. ruſſ. 1. pag. 508. tab. 16. fig. 5.*

Curculio inderienſis. LIN. *Syſt. nat. edit. 13. p. 1796.*

Il a environ sept lignes de long & trois de large. La trompe est courte, grosse, presque quarrée. Les antennes sont coudées, mais le premier article est court. Tout le corps est d'un gris blanchâtre. Le corcelet est couvert de petits points élevés, il est armé de chaque côté d'une épine aiguë, un peu courbée postérieurement. Les élytres sont réunies, & elles ont des points enfoncés, assez grands, rangés en stries. Les ailes manquent. L'abdomen a deux rangées de points noirs. Les pattes sont de la couleur du corps, & les cuisses sont simples.

Il se trouve dans la Sibérie, près le Lac indérien.

355. CHARANSON nomade.

Curculio nomas.

Curculio breviroſtris albicans, thorace ſcabro; elytris lituris obliquis ſuſcis.

Curculio nomas *craſſiroſtris, dealbatus, roſtro biporcato, thorace ſcaberrimo, elytris fuſco oblique lituratis.* PALL. *Inſ. ſib. pag. 27. n°. 6. tab. B. f. 6.*

Curculio nomas. PALL. *Itin. 1. app. pag. 463. n°. 31.*

Curculio nomas. LIN. *Syſt. nat. edit. 13. pag. 1796.*

Il ressemble beaucoup au *Charanson* nébuleux & sulciroſtre, mais il est un peu plus grand. La trompe est grosse, presque de la longueur du corcelet, avec deux élévations longitudinales à la partie supérieure. Tout le corps est blanchâtre. Le corcelet est raboteux, presque muriqué, noirâtre

au milieu, avec les côtés blanchâtres ; il est enfoncé & un peu avancé postérieurement. Les élytres ont deux bandes obliques, obscures, quelques points élevés vers la base, & des stries formées par des points enfoncés. Les ailes sont jaunâtres. L'abdomen a quatre rangées de points noirs, luisans. Les pattes sont blanchâtres. Les cuisses sont simples.

Il se trouve dans les déserts arides de la Russie méridionale, près de la mer Caspienne.

356. CHARANSON candidat.

Curculio candidatus.

Curculio breviroſtris, albo fuſcoque nebuloſus, thoracis dorſo cinereo, linea punctiſque duobus niveis.

Curculio candidatus *craſſiroſtris albato nebuloſus, roſtro ſtria trifurca, thoracis dorſo cinereo, linea punctiſque duobus niveis.* PALL. *Inſ. ſib. pag.* 28. *n°.* 7. *tab. B. fig.* 7.

Curculio candidatus. PALL. *Itin.* 1. *app. p.* 463. *n°.* 32.

Curculio candidatus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1796.

Il est un peu plus épais que le *Charanſon* sulcirostre. Tout le dessus du corps est mélangé de blanc & de cendré, le dessous est d'un blanc sans raches. La trompe est courte, marquée de trois lignes élevées, qui se réunissent sur le front. Le corcelet a une ligne blanche, au milieu, une tache de chaque côté, postérieure, une petite ligne moins distincte, & un point latéral blanc. Les élytres sont striées. Les pattes sont de la couleur du corps & les cuisses sont simples.

Il se trouve dans les déserts de la Russie méridionale, près de la mer Caspienne.

357. CHARANSON arrosé.

Curculio roridus.

Curculio breviroſtris albicans, ſupra lituris punctiſque elevatis nigris, roſtro porcato.

Curculio roridus *craſſiroſtris, apterus, rufeſcente albus, ſupra lituris punctiſque ſubverrucoſis nigris, porco roſtri longitudinali.* PALL. *Inſ. ſib. pag.* 28. *n°.* 8. *tab. B. fig.* 8.

Curculio roridus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1796.

Il ressemble au *Charanſon* sulcirostre. La trompe est grosse, courte, blanchâtre, marquée à sa partie supérieure, d'une ligne longitudinale, élevée, noire. Les antennes sont coudées, obscures, blanchâtres à leur extrémité. La tête est obscure, blanchâtre à sa partie postérieure. Tout le dessus du corps est blanchâtre, avec des taches irrégulières obscures. Le corcelet a des points noirs, arrondis, élevés. Les élytres ont des points semblables, depuis la base jusqu'au milieu ; elles sont réunies & ont des stries peu marquées. Le dessous du corps & les pattes sont blanchâtres & parsemées de points obscurs. Les cuisses sont simples.

Il se trouve dans la Russie méridionale, vers le Volga.

358. CHARANSON *Cenchrus.*

Curculio Cenchrus.

Curculio breviroſtris albicans, thorace elytriſque lituris confluentibus cinereis, nigro punctatis, roſtro porcato.

Curculio Cenchrus *craſſiroſtris dealbatus, thorace elytriſque lituris confluentibus cinereis, nigroque punctatis, roſtro uniporcato.* PALL. *Inſ. ſib. p.* 29. *n°.* 9. *tab. B. fig.* 9.

Curculio Cenchrus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1796.

Il ressemble pour la forme & la grandeur au *Charanſon* sulcirostre. La trompe est grosse, presque de la longueur du corcelet, blanchâtre, avec une ligne longitudinale élevée, noire, à la partie supérieure. Les antennes sont blanches, coudées. Le corcelet a quatre lignes longitudinales élevées, d'un blanc obscur. Les élytres ont des lignes cendrées, inégales, confluentes, pointillées de noir, & des stries à peine visibles, sous le duvet qui couvre les élytres : on apperçoit quelques points élevés noirs. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Il se trouve dans la Russie méridionale, près du Volga.

359. CHARANSON quadrilinée.

Curculio tetragrammus.

Curculio breviroſtris cinereus, thorace fuſco lineis quatuor albis, elytris lituris quatuor nigris.

Curculio tetragrammus *craſſiroſtris, apterus, cineraſcens, thorace fuſco, lineis quatuor lacteis, elytrorum lituris quatuor nigris.* PALL. *Inſ. ſib. pag.* 29. *tab. B. fig.* 10.

Curculio breviroſtris, thorace ſcabro, elytris nebuloſis, punctis duobus prope apicem nigris, nitidis. LEPECH. *Itin. ruſſ.* 2. *app. pag.* 329. *tab.* 11. *fig.* 28.

Curculio tetragrammus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1797.

Il est de la grandeur du *Charanſon* nébuleux. La trompe est grosse, presque de la longueur du corcelet, d'un gris roussâtre, avec une ligne longitudinale élevée noire. Le corcelet est obscur,

marqué de points enfoncés & de quatre lignes longitudinales blanches. Les élytres sont réunies, un peu pointues à leur extrémité, cendrées, avec des points enfoncés, rangés en stries, une petite tache noire, vers la base, & une ligne presque longitudinale, de la même couleur, vers l'extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc roussâtre. Les pattes sont blanchâtres. Les cuisses sont simples; les quatre postérieures ont extérieurement deux points obscurs.

Il se trouve dans les déserts arides de la Russie méridionale, près du Volga.

360. CHARANSON rayure-noire.

Curculio nigrivittis.

Curculio breviroſtris albicans, thorace utrinque vitta nigra, roſtro carinato.

Curculio nigrivittis *breviroſtris cylindraceus, dealbatus, capite thoraceque ſubcarinatis, faſcia utrinque longitudinali fuſca.* PALL. *Inſ. ſib. pag.* 31. *tab. B. fig.* 12.

Curculio nigrivittis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1797.

Il est de la grandeur du *Charanſon* sulciroſtre, mais un peu plus étroit. La trompe est courte, grosse, un peu plus mince vers l'extrémité, blanche, carenée, noirâtre de chaque côté. Le corcelet est blanc, presque cylindrique, avec une ligne longitudinale, noire de chaque côté, & une autre élevée, noire, à la partie supérieure. Les élytres sont blanchâtres & marquées de stries, dans lesquelles on apperçoit de petits points enfoncés, obscurs. Le dessous du corps & les pattes sont blanchâtres. Les cuisses sont simples.

Il se trouve dans les déserts arides de la Russie méridionale.

361. CHARANSON marqué.

Curculio vibex.

Curculio breviroſtris cylindricus albus thorace elytriſque utrinque vitta nigra.

Curculio vibex *breviroſtris cylindraceus albiſſimus, ſtriga utrinque nigra per thoracem elytraque longitudinali.* PALL. *Inſ. ſib. pag.* 32. *tab. B. fig.* 13.

Curculio vibex. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1797.

Il a environ quatre lignes de long, & il est presque d'une forme cylindrique. La trompe est grosse, presque de la longueur du corcelet. Tout le corps est blanchâtre, avec une ligne longitudinale noire, de chaque côté du corcelet & des élytres. Les élytres sont un peu pointues à leur extrémité, & ont des stries pointillées. Les pattes sont simples.

Il se trouve à Sélinga, dans la Tartarie russienne.

362. CHARANSON fenestré.

Curculio ſeneſtratus.

Curculio breviroſtris albus, elytris maculis ſex rhombeis fuſcis.

Curculio feneſtratus *craſſiroſtris apterus albatus: elytrorum maculis ſex rhombeis fuſcis.* PALL. *Inſ. ſib. pag.* 33. *tab. H. fig. B.* 16.

Curculio ſeneſtratus. LIN. *Syſt. nat. pag.* 1797.

Il est un peu plus petit que le *Charanſon* nébuleux. La trompe est courte, blanchâtre, anguleuse, carenée à sa partie supérieure. Le corcelet est bleu en-dessous, & sur les côtés, à la partie supérieure, avec une tache obscure, de chaque côté de la partie postérieure, & quelques points noirs enfoncés. Les élytres sont réunies, striées, d'un blanc pâle, grisâtres à leur base, avec deux taches quarrées obliquement paralleles, noirâtres, & une petite ligne presque longitudinale vers l'extrémité. Le dessous du corps & les pattes sont blanchâtres, pointillées de noir. Les côtés de la poitrine & les bords des anneaux de l'abdomen sont un peu roussâtres. Les pattes & sur-tout les postérieures sont assez grosses.

Il se trouve à Sélinga, dans la Tartarie russienne.

363. CHARANSON tête-jaune.

Curculio flaviceps.

Curculio breviroſtris albicans capite flaveſcente, thorace elytriſque albo lineatis fuſco interruptis.

Curculio flaviceps *craſſiroſtris, apterus albatus: capite flaveſcente lateribus rufo, thorace elytriſque albo-lineatis, fuſco interruptis.* PALL. *Inſ. ſib. pag.* 34. *tab. B. fig.* 17.

Curculio breviroſtris corpore cano, elytris ſulcatis, nigro maculatis. LEPECH. *Itin.* 2. *app. pag.* 327. *tab.* 11. *fig.* 27.

Curculio flaviceps. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1797.

Il a près de six lignes de long. La trompe est courte, blanchâtre, marquée de deux sillons & d'une ligne élevée, noire, au milieu. La tête est jaunâtre en-dessus, & fauve sur les côtés. Le corcelet est marqué de six lignes blanches, & de six lignes obscures, alternes. Les élytres sont réunies, blanches, sillonnées, avec la suture & l'intervalle des sillons, élevés: on apperçoit quelques points obscurs, dans les sillons. L'abdomen est blanchâtre, avec une raie longitudinale obscure. Les pattes sont blanches, pointillées; les postérieures sont un peu plus grandes que les autres.

Il se trouve dans la Russie méridionale, près Sélinga, & rarement dans les déserts de la Tartarie.

364. CHARANSON peint.

CURCULIO pictus.

Curculio breviroſtris albus, thorace lineis tribus, elytris faſcia arcuata, fuſcis.

Curculio pictus *craſſiroſtris, albatus, thorace faſciis tribus longitudinalibus, elytrorum arcuata, fuſcis.* PALL. *Inſ. ſib. pag. 35. tab. H. fig. B. 18. — Itin. 1. app. pag. 463. n°. 33.*

Curculio pictus. LIN. *Syſt. nat. edit. 13. p. 1797.*

Il eſt de la grandeur du précédent, mais il a une forme plus alongée. Tout le corps eſt blanc. La trompe eſt courte, groſſe, munie d'une ligne longitudinale élevée. La tête eſt d'un blanc rouſſâtre. Le corcelet a une large raie longitudinale obſcure, au milieu, & une autre de chaque côté, de la même couleur. Les élytres ſont légèrement ſtriées; elles ont une petite ligne & quatre points obſcurs, une bande arquée, vers le milieu.

Il ſe trouve dans les déſerts arides de la Ruſſie méridionale, & près le Lac Indérien.

365. CHARANSON yeux-noirs.

CURCULIO hololeucus.

Curculio breviroſtris, ſubcylindricus albus immaculatus, oculis atris.

Curculio hololeucus *craſſiroſtris, ſubcylindraceus: totus dealbatus, immaculatus, oculis atris.* PALL. *Inſ. ſib. pag. 35. tab. H. fig. B. 19.*

Curculio hololeucus. LIN. *Syſt. nat. edit. 13. pag. 1797.*

Il a environ cinq lignes de long, & il a une forme un peu alongée. Tout le corps eſt d'une couleur blanchâtre, ſans taches. La trompe eſt groſſe & marquée ſupérieurement d'une ligne longitudinale élevée. Les élytres ont des points enfoncés, peu marqués, rangés en ſtries; l'extrémité eſt un peu terminée en pointe. Les pattes ſont blanches; les antérieures ſont un peu plus grandes que les autres. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans les déſerts de la Ruſſie méridionale.

366. CHARANSON ténébrioïde.

CURCULIO tenebrioïdes.

Curculio breviroſtris apterus ater glaber, elytris lævigatis.

Curculio tenebriodes *ſublongiroſtris, apterus, aterrimus glaber, elytris lævigatis.* PALL. *Inſ. ſib. pag. 36. tab. B. fig. 20.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab. 62. fig. 11.*

FRISCH. *Inſ. 13. p. 28. tab. 26.?*

Curculio tenebrioïdes. LIN. *Syſt. nat. edit. 13 pag. 1798.*

Il a huit lignes de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. La trompe eſt groſſe, un peu plus courte que le corcelet. Tout le corps eſt très-noir, un peu luiſant. Les yeux ſont ovales, point du tout ſaillans. Le corcelet eſt finement pointillé. Les élytres ſont ovales, liſſes. Les pattes ſont ſimples.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale, en Allemagne, dans les provinces méridionales de la France.

367. CHARANSON ténébreux.

CURCULIO tenebricoſus.

Curculio breviroſtris niger nitidus, thorace rotundato ſcabro, elytris connatis ſtriato-punctatis.

Curculio tenebricoſus *niger nitidus, oculis fuſcis elytris connatis acuminatis excavato-punctatis.* LIN. *Syſt. nat. edit. 13. pag. 1798.*

Curculio tenebricoſus. FUESL. *Archiv. p. 81. n°. 67. tab. 24. fig. 27.*

Il a environ ſix lignes de long, & il reſſemble un peu au *Charanſon* perlé. Tout le corps eſt très-noir & un peu luiſant. La trompe eſt courte, un peu chagrinée. Les antennes ſont coudées, de la longueur du corcelet. Les yeux ſont petits, arrondis, peu ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, chagriné. Les élytres ſont ovales, réunies, avec quelques petits points enfoncés; réunis, peu marqués, rangés en ſtries. Les cuiſſes ſont ſimples, un peu renflées.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, à Berlin.

368. CHARANSON fabricateur.

CURCULIO faber.

Curculio breviroſtris niger, antennis fuſcis; elytris connatis, punctorum excavatorum ſeriebus octo.

Curculio faber. FUESL. *Archiv. inſ. 5. pag. 81. n°. 68. tab. 24. fig. 28.*

Curculio faber. LIN. *Syſt. edit. 13. pag. 1799.*

Il a près de quatre lignes de long. Tout le corps eſt noir. Les antennes ſont coudées, de la longueur du corcelet. La trompe eſt courte, large. Les élytres ont chacune huit ſtries pointillées. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Allemagne.

369. CHARANSON majeur.

CURCULIO major.

Curculio

Curculio breviroſtris niger cinereo villoſus, thorace punctato rugoſo, elytris punctato-ſtriatis.

Curculio major *niger albido villoſus, thorace punctato rugoſo roſtrum æquante, elytris punctato-ſtriatis.* LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1799.

Curculio major. FUESL. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 81. *n°.* 69. *tab.* 24. *fig.* 29.

Il a près de neuf lignes de long. Tout le corps eſt noir & couvert d'un léger duvet cendré. La trompe eſt groſſe, preſque de la longueur du corcelet. Les antennes ſont coudées. Le corcelet eſt pointillé, raboteux. Les élytres ont des ſtries pointillées.

Il ſe trouve en Allemagne.

370. CHARANSON globuleux.

CURCULIO globatus.

Curculio breviroſtris fuſcus, elytris globoſis, vittis cinereis maculiſque obſoletis albis.

Curculio globatus. FUESL. *Archiv. inſ.* 5. *p.* 83. *n°.* 76. *tab.* 24. *fig.* 32.

Curculio globatus *capite thoraceque faſceſcentibus ſubaneis, thoracis margine arcubuſque duobus mediis longitudinalibus cinereis, abdomine ſubgloboſo, elytris connatis punctato-ſtriatis: interſtitiis faſciis alternis cinereis & fuſceſcentibus maculiſque obſoletis albidis.* LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1799.

Il a environ trois lignes de long. La trompe eſt courte, obſcure. Le corcelet eſt obſcur, un peu bronzé, avec deux lignes longitudinales arquées, cendrées, à la partie ſupérieure, & les bords extérieurs cendrés. Les élytres ſont globuleuſes, réunies, obſcures, avec des ſtries pointillées, des lignes longitudinales cendrées, & quelques taches blanchâtres peu marquées.

Il ſe trouve à Berlin.

371. CHARANSON ſingulier.

Curculio ſingularis.

Curculio ſubbreviroſtris cinereus elytris ſtriis punctatis: punctis excavatis centro eminentibus. LIN. *Syſt. nat. add. pag.* 1066.

Il eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt cendré. La trompe eſt un peu plus courte que le corcelet. Les élytres ſont légèrement ſtriées. Les ſtries ſont formées par des points enfoncés, & chacun de ces points en porte un autre petit élevé. Les cuiſſes ſont un peu renflées.

Il ſe trouve en Portugal.

372. CHARANSON américain.

CURCULIO noveboracenſis.

Curculio breviroſtris canus, elytris ſtriis quinque albidis nigro punctatis, ſcutello flavicante.

Curculio noveboracenſis *breviroſtris muticus, canus, elytris ſubfaſtigiatis, ſtriis quinque albidis nigro punctatis, ſcutello flavicante.* FORST. *Nov. ſpec. inſ. pag.* 35. *n°.* 35.

Curculio noveboracenſis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1798.

Il a environ ſept lignes de long. Tout le corps eſt couvert d'écailles blanchâtres. La trompe eſt groſſe, marquée d'une ligne longitudinale noire, au milieu de ſa partie ſupérieure. Les yeux ſont noirâtres, entourés de poils rouſſâtres. Le corcelet eſt arrondi. L'écuſſon eſt jaunâtre. Les élytres ſont convexes, oblongues, avec des ſtries pointillées & dix lignes longitudinales de petits points noirs.

Il ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

373. CHARANSON griſette.

CURCULIO humilis.

Curculio breviroſtris rufus, capite nigricante, elytris punctato-ſtriatis.

Curculio rufus, ſubvilloſus, capite nigricante, roſtro thorace breviore. GEOFF. *Inſ. t.* 1. *p.* 284. *n°.* 15.

Le *Charanſon* triſette. GEOFF. *Ib.*

Curculio modeſtus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 120. *n°.* 15.

Curculio nitidulus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. no.* 206.

Il a environ une ligne & demie de long. La trompe eſt groſſe, courte. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt irrégulièrement pointillé, rouſſâtre. Les élytres ſont rouſſâtres, & ont chacune dix ſtries formées par des points enfoncés. Tout le corps, vu à la loupe, paroît couvert de poils clair-ſemés.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

374. CHARANSON téréticolle.

CURCULIO tereticollis.

Curculio breviroſtris oblongo-ovatus, capite thoraceque cylindricis, elytris cinereis nigro lituratis.

Curculio tereticollis *breviroſtris, antennis fractis pedibuſque rufis, femoribus muticis, capite cylindrico, corpore oblongo griſeo-cinereo.* DEG. *Mém. inſ. t.* 5. *pag.* 246. *n°.* 33.

Charanſon gris *à tête cylindrique*, à courte trompe, à antennes coudées, rouſſes & à cuiſſes ſimples, à corps oblong, d'un gris cendré, à pattes rouſſes & à tête cylindrique. DEG. *Ib.*

Curculio tereticollis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1795.

Curculio tereticollis. Bonsd. *Hist. curc. suec. pag.* 28. *no.* 14. *tab. fig.* 14.

Il a environ trois lignes de long. La trompe est courte, mince, cendrée. Les yeux sont noirs, globuleux, peu saillans. Les antennes sont fauves, coudées, une fois plus longues que la tête. Le corcelet est cylindrique, beaucoup plus étroit que les élytres, obscur à sa partie supérieure, plus pâle sur les côtés. Les élytres ont des stries pointillées; elles varient beaucoup pour les couleurs: tantôt elles sont cendrées, avec un point postérieur, & une bande peu marquée, obscurs; tantôt elles sont plus obscures à la partie supérieure, avec des points & des lignes divergentes, inégales, noires: elles sont cendrées sur les côtés & pâles postérieurement, avec une bande obscure, ondée, peu marquée. La poitrine & l'abdomen sont blancs. Les pattes sont d'un jaune pâle, & les cuisses sont simples.

Il se trouve en Suède.

375. Charanson linéelle.

Curculio lincellus.

Curculio breviroſtris, oblongus, cinereo-fuscus, thorace striis tribus pallidioribus, elytris utrinque linea longitudinali albida. Bonsd. *Hist. curc. suec. pag.* 30. *no.* 17. *tab. fig.* 18.

Curculio cinereus fasciis longitudinalibus dilutioribus. Lin. *Faun. suec. edit.* 1. *no.* 472. *edit.* 2. *p.* 546. *no.* 2274.

Curculio lineellus. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *p.* 1795.

Il n'a gueres plus d'une ligne de long. La trompe est courte, largement sillonnée. Les yeux sont globuleux, d'un brun noirâtre. Les antennes sont fauves, coudées, de la longueur de la tête. Le corcelet est cylindrique, obscur en-dessus, avec trois lignes longitudinales pâles, dont une au milieu, une de chaque côté. Les élytres sont d'une couleur cendrée, obscure, avec une ligne longitudinale blanchâtre, au milieu, qui va se joindre à la ligne latérale du corcelet: on apperçoit sur chaque élytre dix stries pointillées. La poitrine & l'abdomen sont cendrés. Les cuisses sont simples, d'un brun noirâtre. Les jambes sont fauves, & les tarses bruns.

Il se trouve au nord de l'Europe.

376. Charanson tronçonné.

Curculio trunculus.

Curculio breviroſtris, ater, abdomine subgloboso, roſtro breviſſimo, antennis pedibusque rufis. Bonsd. *Hist. curc. suec. pag.* 33. *no.* 22. *tab. fig.* 23.

La trompe est courte, mince, tronquée. Les antennes sont fauves, un peu plus longues que le corps. Les yeux sont arrondis, très-saillans, noirâtres. Le corcelet est globuleux, beaucoup plus étroit que les élytres, couvert de points enfoncés & relevés, qui le rendent raboteux. Les élytres sont réunies, glabres, très-noires, marquées de huit stries pointillées. La poitrine & l'abdomen sont obscurs. Les pattes sont fauves, & les cuisses sont simples.

Il se trouve au nord de l'Europe.

377. Charanson clavipède.

Curculio clavipes.

Curculio breviroſtris, oblongo-ovatus, gibbus, totus ater, antennis nigris, pedibus longis rufis, femoribus clavatis crassis. Bonsd. *Hist. curc. suec. pag.* 40. *no.* 35. *tab. fig.* 36.

Curculio clavipes. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *p.* 1796.

Il a un peu plus de quatre lignes de long, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. La trompe est mince, obtuse, raboteuse, & un peu plus courte que le corcelet. Les yeux sont arrondis, saillans, d'un brun noirâtre. Les antennes sont coudées, assez longues, noirâtres. Le corcelet est arrondi, relevé, raboteux, glabre, plus étroit que les élytres. Les élytres sont oblongues, un peu renflées, plus étroites postérieurement, glabres, luisantes, avec des stries pointillées. Tout le corps est noir. Les pattes sont fauves, assez longues. Les tarses sont obscurs. Les cuisses sont simples & renflées.

Il se trouve en Suède.

378. Charanson obtus.

Curculio obtusus.

Curculio breviroſtris, ovatus, poſtice obtuſiſſimus, thorace carinulato, obscurus, antennis & pedibus fuscis. Bonsd. *Hist. curc. suec. pag.* 37. *no.* 29. *tab. fig.* 30.

Curculio suecicus. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1796.

Il a environ trois lignes de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. La trompe est d'un gris obscur, noire & mince à l'extrémité, de la longueur du corcelet. Les yeux sont noirs, point du tout saillans. Les antennes sont coudées, obscures, une fois plus longues que la trompe. Le corcelet est cylindrique, une fois plus étroit que l'abdomen, raboteux, avec une ligne longitudinale au milieu. Les élytres sont presque coupées postérieurement, avec la suture un peu élevée; elles sont écailleuses, tachetées de noirâtre & de gris; elles ont des stries pointillées, & les côtés sont un peu

anguleux. La poitrine & l'abdomen ſont noirâtres. Les pattes ſont obſcures. Les cuiſſes ſont ſimples.

Il ſe trouve en Suède.

379. CHARANSON entrecoupé.

Curculio interfectus.

Curculio breviroſtris fuſcus, thorace elytriſque vittis æneis.

Curculio roſtro thorace breviore, ſquamis nitentibus, thoracis elytrorumque fuſciis longitudinalibus. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 284. *n°.* 14.

Le Charanſon écailleux à bandes. GEOFF. *Ib.*

Curculio interfectus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 120. *n°.* 14.

Il a environ deux lignes de long. La trompe eſt groſſe, courte. Tout le corps eſt brun & couvert d'écailles cuivreuſes, qui forment trois lignes longitudinales ſur le corcelet, dont une au milieu & une de chaque côté. Les élytres ont des ſtries pointillées, formées par des points enfoncés, & quatre lignes longitudinales cuivreuſes, moins marquées que ſur le corcelet.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur les fleurs.

380. CHARANSON quadrille.

Curculio quadrilis.

Curculio breviroſtris cinereus, elytris punctis quatuor nigris.

Curculio cinereus, elytrorum puncto quadruplici nigricante, proboſcide thorace breviore. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 287. *n°.* 21.

Charanſon quadrille à courte trompe. GEOFF. *Ib.*

Curculio quadrilis. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 122. *n°.* 21.

Il a environ une ligne & demie de long. Il eſt alongé, d'un gris cendré. La trompe eſt plus courte que le corcelet. La tête eſt obſcure. Le corcelet a deux lignes longitudinales, obſcures, terminées poſtérieurement par une tache noire. Les élytres ſont ſtriées, & ont chacune deux points noirs, ſéparés par un point blanc.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

* * * * * *Trompe courte, cuiſſes dentées.*

381. CHARANSON admirable.

Curculio ſpectabilis.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis, corpore viridi nigroque variegato. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 14. *fig.* 180.

Curculio ſpectabilis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 155. *n°.* 144.—*Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 197. *n°.* 208.—*Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 121. *n°.* 269.

Il n'eſt guère plus grand que le *Charanſon* nébuleux. Les antennes ſont coudées, noires, avec l'extrémité un peu rouſsâtre. La trompe eſt groſſe, plus courte que le corcelet, noire, & plus ou moins couverte d'une pouſſière écailleuſe verte brillante. Le corcelet eſt arrondi, raboteux, avec trois raies longitudinales & les côtés verts. L'écuſſon eſt vert & arrondi poſtérieurement. Les élytres ont des ſtries très-ſerrées de points enfoncés aſſez gros; elles ſont mélangées de noir & de vert brillant. Le deſſous du corps & les pattes ſont mélangées de noir & de vert brillant. Les cuiſſes ſont armées d'une dent ou épine courte.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

382. CHARANSON renflé.

Curculio pinguis.

Curculio breviroſtris femoribus anticis dentatis, gibbus nigricans, thorace lineis elytris ſtrigis duabus lineaque apicis flaveſcentibus. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 121. *n°.* 270.

Il eſt grand. La trompe eſt courte, groſſe, cylindrique, noire, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec un reflet vert, & deux lignes longitudinales jaunes, courtes, de chaque côté. Les élytres ont des ſtries pointillées, elles ſont de la couleur du corcelet; elles ont deux lignes obliques, jaunes, & une autre petite vers l'extrémité: on voit encore une raie longitudinale jaune preſque marginale, qui s'étend depuis la ligne antérieure juſqu'à l'extrémité, à la baſe de chaque élytre il y a une épine courte, obtuſe. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes antérieures ſont dentées.

Il ſe trouve à Cayenne.

383. CHARANSON tridenté.

Curculio tridens.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis, cinereus, elytris dentibus tribus apiceque emarginatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 13. *fig.* 154.

Curculio tridens. FAB. *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 122. *no.* 271.

Il eſt de la grandeur du *Charanſon* nébuleux. Les premiers articles des antennes ſont alongés preſque cylindriques; le premier eſt un peu renflé à ſon extrémité; elles ſont cendrées & brunes à leur baſe. Tout le corps eſt gris cendré. La trompe eſt courte, noire à ſon extrémité. Les yeux ſont noirs, petits, arrondis, très-ſaillans. La tête eſt preſque cylindrique. Le corcelet eſt très-légèrement raboteux. Les élytres ont chacune trois élévations aſ-

ſez groſſes, un peu oblongues, elles ſont terminées en pointe aiguë, dont les deux forment comme une échancrure. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les cuiſſes ſont légèrement renflées & armées d'un très-petite dent.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

384. CHARANSON tache-obſcure.

CURCULIO fuſcomaculatus.

Curculio breviroſtris femoribus ſubdentatis ater, thorace elytriſque lævibus fuſco maculatis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 272.

Il eſt grand, liſſe, glabre, très-noir. Le corcelet a des taches latérales obſcures. Les élytres ſont liſſes, & ont pluſieurs taches obſcures. Les pattes ſont noires, & les cuiſſes ſont un peu dentées.

Il ſe trouve en Allemagne.

385. CHARANSON de la Liveche.

CURCULIO Liguſtici.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis, corpore obſcuro. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl.* 7. *fig.* 77.

Curculio Liguſtici. FAB. *Syſt. ent. p.* 155. *n°.* 145. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 197. *n°.* 209. — *Munt. inſ. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 273.

Curculio Liguſtici *breviroſtris, femoribus ſubdentatis abdomine ſubovato murino.* LIN. *Syſt. nat. p.* 615. *n°.* 68. — *Faun. Suec. n°.* 621.

Curculio cinereus, ſquamoſus, alis carentes, elytris rugoſis. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 292. *n°.* 36.

Le Charanſon gris à étuis réunis & chagrinés. GEOFF. *Ib.*

Curculio apterus breviroſtris, antennis fractis, femoribus dentatis, corpore oblongo nigro-uſco : ſquamulis griſeis nitidis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 218. *n°.* 10.

Charanſon du *Liguſticum* non-ailé, à courte trompe à antennes coudées, & à cuiſſes dentelées, à corps oblong d'un brun noir, couvert d'écailles griſes luiſantes. DEG. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 2. *fig.* 12.

Curculio monopterus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 127. *n°.* 38.

Curculio Liguſtici. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 202. *n°.* 122.

Curculio Liguſtici *breviroſtris, ovatus, niger, cinereo ſquamatus, roſtro carinato, elytris ſcabris.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. p.* 38. *n°.* 32. *tab. fig.* 33.

Il a environ ſix lignes de long. Tout le corps eſt cendré, un peu noirâtre. La trompe eſt courte aſſez groſſe & marquée à ſa partie ſupérieure, d'une ligne longitudinale élevée. Les yeux ſont noirs, arrondis, un peu ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, chagriné. Les élytres ſont ovales, finement chagrinées, ſans aucune ſtrie. Les pattes ſont noirâtres. Les cuiſſes ſont légèrement dentées.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur la Livèche, *Liguſticum leviſticum.*

385. CHARANSON nubile.

CURCULIO nubilus.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis griſeus, elytris punctis obſcurioribus numeroſis. FAB. *Gen. inſ. mant. pag.* 228. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 197. *n°.* 210. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 274.

Curculio murinus. BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. p.* 37. *n°.* 30. *tab. fig* 31.

Il reſſemble pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* de la Livèche. Les antennes ſont noires terminées en maſſe aiguë. a tête & le corcelet ſont gris, ſans raches. Les élytres ont des ſtries pointillées; elles ſont griſâtres, avec pluſieurs points obſcurs, diſtincts. Tout le corps eſt griſâtre. Les cuiſſes ſont dentées; les poſtérieures ont un anneau blanc.

Il ſe trouve à Hambourg.

386. CHARANSON nègre.

CURCULIO nigrita.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis niger obſcurus, thorace ſcabro, elytris crenato ſtriatis. FAB. *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 197. *n°.* 211. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 275.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* ſillonné; il en diffère ſeulement en ce que les élytres ſont ſans raches.

Il ſe trouve en Italie.

388. CHARANSON ſillonné.

CURCULIO ſulcatus.

Curculio breviroſtris, femoribus dentatis, ater, elytris ſtriatis ferrugineo maculatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 155. *n°.* 146. — *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 197. *n°.* 212. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 276.

Curculio griſeo punctatus *breviroſtris, antennis longis fractis, femoribus dentatis, corpore oblongo nigro : punctis flaveſcentibus ſparſis.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 5. *pag.* 217. *n°.* 9.

Charanſon *noir, à points gris* à courte trompe, à antennes coudées longues & à cuiſſes dentelées, à corps oblong, noir, avec des points d'un gris jaunâtre. DEG. *Ib.*

Curculio ſulcatus *breviroſtris, ovatus, totus ater, elytris profunde ſtriatis, antennis ferrugineo-æneis irroratis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag.* 40. *n°.* 34. *tab. fig.* 35.

Il reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur au *Charanſon gemmiſere*. Les antennes ſont coudées, aſſez longues & noires. La trompe eſt noire, courte & légèrement ſillonée. Le corcelet eſt arrondi & chagriné; il eſt tout couvert de points arrondis, élevés. Les élytres ſont ovales noires, avec quelques points teſtacés, formés par des poils courts; elles ont des ſtries crénelées. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Les cuiſſes ſont armées d'une dent ou petite épine.

Il ſe trouve France, en Saxe, dans les bois.

389. CHARANSON gemmiſère.

CURCULIO gemmatus.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis ater, elytris punctis viridibus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 6. fig. 74.*

Curculio gemmatus. FAB. *Gen. inſ. mant. p. 229.* — *Spec. inſ. tom. 1. p. 197. n°. 213.* — *Mant. inſ. tom. 1. pag. 122. n°. 277.*

Curculio gemmatus. SCOP. *Ent. carn. n°. 90.*

Curculio gemmatus. Naturf. 6. tab. 4 fig. 6.

Curculio fulvo. SCRANK. *Enum. inſ. auſt. n°. 221.*

Curculio gemmatus. LAICHART. *Inſ. tom. 1. p. 205. n°. 2.*

Il a cinq lignes de long, & il reſſemble beaucoup au *Charanſon* de la ſivèche. Les antennes ſont noirâtres, coudées, aſſez longues. La trompe eſt courte, aſſez groſſe, inégale. Les yeux ſont arrondis, ſaillans. Tout le corps eſt très-noir. Le corcelet eſt arrondi, chagriné, ſans taches. Les élytres ſont chagrinées, marquées de pluſieurs points d'un blanc verdâtre, formées par de petites écailles. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les cuiſſes ſont munies d'une dent.

Il ſe trouve en Allemagne, dans la Hongrie.

390. CHARANSON picipède.

CURCULIO picipes.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis griſeus, elytris nebuloſis, femoribus poſticis rufis. FAB. *Gen. inſ. mant. pag. 229.* — *Sp. inſ. tom. 1. pag. 197. no. 214.* — *Mant. inſ. tom. 1. pag. 122. n°. 278.*

Curculio notatus *breviroſtris, ovatus, griſeo fuſcus, elytris ſulcatis, punctis & ſtrigis tranſverſis pallidioribus notatis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. p. 39, n°. 33. tab. fig. 34.*

Il eſt plus petit que le *Charanſon* nébuleux. Les antennes ſont coudées. Tout le corps eſt grisâtre. La trompe eſt groſſe, courte, obtuſe, noire à ſon extrémité. Le corcelet eſt couvert de petits points élevés, globuleux. Les élytres ſont nébuleuſes, & ont des points relevés, rangées en ſtries. Les pattes ſont grisâtres, avec les cuiſſes dentées, rougeâtres.

Il ſe trouve à Kiell.

391. CHARANSON morio.

CURCULIO morio.

Curculio breviroſtris femoribus denticatis ater nitens, elytris glabris. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 3. fig. 26.*

Curculio morio. FAB. *Sp. inſ. tom. 1. pag. 198. n°. 215.* — *Mant. inſ. tom. 1. p. 122. n°. 279.*

Curculio atro-apterus *apterus breviroſtris, antennis fractis, femoribus muticis, corpore oblongo nigro nitido lævi.* DEG. *Inſ. tom. 5. pag. 243. n°. 23. Pl. 7. fig. 22.*

Charanſon *non-ailé noir*, non-ailé à courte & groſſe trompe, à antennes coudées & à cuiſſes ſimples, à corps oblong noir, luiſant & uni. DEG. *Ib.*

Curculio morio *breviroſtris, ovatus, ater, elytris glabris nitidis, antennis pedibuſque piceis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag. 36. n°. 28. tab. fig. 29.*

ISNARD. *Obſ. ſur les inſ. de l'Oliv. Pl. 1. fig. 10.*

Il eſt un peu plus petit que le *Charanſon* gemmifère. Tout le corps eſt noir, luiſant. Les antennes ſont coudées, aſſez longues, d'un noir cendré à l'extrémité. La trompe eſt courte, aſſez groſſe, avec trois lignes longitudinales, peu élevées, à ſa partie ſupérieure. Les yeux ſont arrrondis, peu ſaillans. Le corcelet eſt arrondi, chagriné. Les élytres ſont légèrement chagrinées, & ont des ſtries pointillées, à peine marquées. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont renflées, rarement dentées.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe ſur le tronc des arbres.

392. CHARANSON biſilloné.

CURCULIO biſulcatus.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis niger, coleoptrorum limbo cinereo, roſtro biſulcato. FAB. *Sp. inſ. tom. 1. pag. 198. n°. 216.* — *Mant. inſ. tom. 1. p. 122. n°. 280.*

Il reſſemble au *Charanſon* ſillonné. La trompe eſt courte, un peu renflée à ſon extrémité, marquée de deux ſillons à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt noir à ſa partie ſupérieure, cendré de chaque côté. Les élytres ſont légèrement ſtriées, avec la baſe & les bords latéraux cendrés. Les pattes ſont noires & les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve en Italie.

393. CHARANSON aénaire.

CURCULIO arenarius.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis, niger glaber, elytris punctato-ſtriatis, antennis baſi piceis.

Il a une forme plus alongée que celle des précédens. Les antennes ſont de la longueur de la tête, noires, avec le premier article brun. Tout le corps eſt noir, glabre luiſant. La trompe eſt un peu plus courte que le corcelet. Les yeux ſont oblongs, point du tout ſaillans. Le corcelet eſt un peu raboteux. Les élytres ont des points enfoncés, aſſez gros. Le deſſous du corps eſt noir, avec quelques poils ecailleux blanchâtres, à la partie inférieure du corcelet, ſur la poitrine & à la partie interne des cuiſſes. Les cuiſſes antérieures ont une dent très-petite.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

394. CHARANSON du Poirier.

CURCULIO Pyri.

Curculio breviroſtris, femoribus dentatis, aneo-fuſcus. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 3. fig. 30. a. b.*

Curculio Pyri. LIN. *Syſt. nat. pag. 615. n°. 72.* — *Faun. ſuec. n°. 623.*

Curculio viridis opacus, pedibus antenniſque magis fuſcis. LIN. *It. ſcan. p. 355.*

Curculio Pyri. FAB. *Syſt. ent. p. 155. n°. 147.* — *Sp. inſ. tom. 1. p. 198. n°. 217.* — *Mant. inſ. t. 1. p. 122. n°. 281.*

Curculio ſquamoſo-viridis, roſtro thorace breviore, pedibus rufis. GEOFF. *inſ. tom. 1. p. 282. n°. 12.*

Le Charanſon à écailles vertes & à pattes fauves. GEOFF. *Ib.*

Curculio breviroſtris, antennis fractis rufis, femoribus muticis, corpore oblongo aneo-nitido, pedibus rufis. DEG. *Mém. inſ. tom. 5. pag. 246. n°. 34.*

Charanſon *bronzé du Poirier*, à courte trompe, à antennes coudées rouſſes & à cuiſſes ſimples, à corps oblong, couleur de bronze luiſant & à pattes rouſſes. DEG. *Ib.*

Scarabæus majuſculus è nigro rufeſcens. LIST. *pag. 394. tit. 31.*

Curculio mollis, griſeo auratus nitens, femoribus muticis, elytris mollibus. ACT. *Nidr. tom. 4. pag. 321. n°. 12.*

Curculio acuminatus oblongiuſculus aneo fuſcus. act. upſ. 1736. p. 16. n°. 2.

Curculio Pyri *breviroſtris, oblongo-ovatus, fuſco-auratus, antennis brevibus pedibuſque rufis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag. 24. n°. 8. tab. fig. 9.*

MULL. *Zool. Dan. 87. 966.*

SULZ. *Inſ. tab. 3. fig. 23.*

Curculio argentatus. FOURC. *Ent. par. 1. p. 119. n°. 12.*

Curculio Pyri. VILL. *Ent. tom. 1. pag. 204. n°. 126.*

Il a environ quatre lignes de long. Tout le corps eſt noirâtre & recouvert d'écailles bronzées ou cuivreuſes, qui le font paroître plus ou moins brillant. Les antennes ſont fauves. La trompe eſt courte, unie à ſa partie ſupérieure. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt petit, arrondi. Les élytres ont chacune neuf ou dix ſtries pointillées. Les pattes ſont fauves, & les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les feuilles de Poirier, de Pommier, d'Aubépine.

395. CHARANSON argenté.

CURCULIO argentatus.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis, corpore viridi-argenteo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CHARANSON. *Pl. 5. fig. 56. a. b.*

Curculio argenteus. LIN. *Syſt. nat. p. 613. no. 73.* — *Faun. ſuec. n°. 624.*

Curculio femoribus omnibus denticulo notatis, corpore viridi oblongo. LIN. *Faun. ſuec. edit. 1. n°. 459.*

Curculio argentatus. FAB. *Syſt. ent. pag. 155. n°. 148.* — *Sp. inſ. t. 1. pag. 198. n°. 218.* — *Mant. inſ. tom. 1. pag. 123. n°. 284.*

Curculio ſquamoſus; viridi-auratus. GEOFF. *inſ. tom. 1. pag. 293. n°. 38.*

Le Charanſon à écailles vertes. GEOFF. *Ib.*

Curculio Urticæ *breviroſtris, antennis fractis femoribus dentatis, corpore oblongo viridi nitido, pedibus viridibus.* DEG. *Mém. inſ. tom. 5. p. 219. n°. 12.*

Charanſon *vert-doré de l'Ortie*, à courte trompe, à antennes coudées & a cuiſſes dentelées, à corps oblong d'un vert luiſant & à pattes vertes. DEG. *Ib.*

VOET. *Coleopt. pars 2. tab. 39. fig. 44.*

Curculio argentatus. SULZ. *Inſ. tab. 4. fig. 9.*

Curculio argentatus *breviroſtris, oblongo ovatus, corpore viridi nitente, antennis tibiis plantiſque flavis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. p. 27. n°. 12. tab. fig. 12.*

Curculio argentatus. SCOP. *Ent. carn. n°. 91.*

POD. *Muſ. græc. pag. 30.*

Curculio argentatus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°. 223.*

Curculio argentatus. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 209. *n°.* 6.

Curculio auratus. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 127. *n°.* 41.

Curculio argentatus. VILL. *Ent. t.* 1. *pag.* 204. *n°.* 127.

Il eſt plus petit & plus étroit que le précédent. Les antennes ſont d'un jaune fauve, avec la maſſe obſcure. Tout le corps eſt couvert d'écailles d'un vert clair argenté brillant. Le corcelet eſt arrondi, beaucoup plus étroit que les élytres. Les élytres ont chacune neuf ſtries bien marquées, dans leſquelles on apperçoit une ſuite de points enfoncés. Les pattes ſont d'un jaune fauve. Les cuiſſes ſont dentées dans l'un des deux ſexes. La trompe eſt courte & les yeux ſont noirs, arrondis, un peu ſaillans.

Il ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur différens arbres.

396. CHARANSON du Pommier.

CURCULIO Mali.

Curculio breviroſtris femoribus acute dentatis, ſubpubeſcens fuſcus antennis pedibuſque teſtaceis. FAB. *Sp. inſ. app. p.* 499. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 122. *n°.* 282.

Il reſſemble beaucoup au *Charanſon* du Poirier, dont il n'eſt peut-être qu'une variété. Il en diffère en ce que tout le corps eſt obſcur noirâtre, & que les antennes & les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve à Leipſick.

397. CHARANSON des arbriſſeaux.

CURCULIO arboreti.

Curculio breviroſtris femoribus anticis dentatis cinereus, elytris punctato-ſtriatis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 283.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* argenté. Les antennes ſont cendrées, avec la maſſe obſcure. Tout le corps eſt cendré, avec un reflet verdâtre. Les élytres ont des ſtries formées par des points enfoncés, aſſez gros. Les cuiſſes antérieures ſont dentées; les autres ſont ſimples.

Il ſe trouve à Cayenne.

398. CHARANSON verdelet.

CURCULIO viridanus.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis viridis, ore antenniſque nigris, oculis atris. FAB. *Syſt. ent. pag.* 155. *n°.* 149. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 198. *n°.* 219. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 123. *n°.* 285.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au *Charanſon* argenté. Tout le corps eſt d'un vert brillant, qui devient inſenſiblement plus obſcur à l'extrémité de la trompe & les antennes ſont noires. Les yeux ſont grands, très-noirs.

Il ſe trouve à Tranquebar.

399. CHARANSON oblong.

CURCULIO oblongus.

Curculio breviroſtris oblongus femoribus dentatis, antennis elytris pedibuſque ferrugineis. LIN. *Syſt. nat. p.* 615. *n°.* 71. — *Faun. ſuec. n°.* 625.

Curculio oblongus. FAB. *Syſt. ent. pag.* 156. *n°.* 150. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 199. *n°.* 220. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 123. *n°.* 286.

Curculio oblongus, niger, elytris pedibuſque teſtaceis. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 294. *n°.* 39.

Le Charanſon à étuis fauves. GEOFF. *Ib.*

Curculio Pruni. SCOP. *Ent. carn. n°.* 95.

Curculio oblongus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 224.

Curculio oblongus *breviroſtris, oblongus, lanugineſus, capite & thorace nigris, elytris ferrugineis, linea marginali nigra.* BONSD. *Hiſt. Curc. ſuec. pag.* 25. *n°.* 9.

Curculio oblongus. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 203. *n°.* 125.

Curculio querneus. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 128. *n°.* 42.

Il eſt un peu plus petit que le *Charanſon* argenté. Les antennes ſont fauves, un peu plus longues que le corcelet. La trompe eſt noire, courte. Les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt noir, arrondi, beaucoup plus étroit que les élytres. L'écuſſon eſt noir, petit, triangulaire. Les élytres ſont teſtacées, avec des ſtries formées par des points enfoncés. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves. Les cuiſſes ſont dentées. Tout le corps de cet inſecte eſt un peu pubeſcent.

Il ſe trouve en Europe ſur les arbres. Il eſt très-commun aux environs de Paris.

400. CHARANSON praſe.

CURCULIO praſinus.

Curculio breviroſtris femoribus acute dentatis, viridis, antennis fuſcis.

Il eſt un peu plus grand que le *Charanſon* argenté. Tout le corps eſt noir, mais entièrement couvert d'écailles vertes brillantes. Les antennes ſont noirâtres. La trompe eſt courte: les yeux ſont noirs, arrondis, ſaillans. Le corcelet eſt arrondi. Les élytres ont des ſtries peu marquées, formées par de petits points enfoncés. Les pattes ſont noires

égèrement couvertes d'écailles vertes. Les cuisses sont fortement dentées.

Il se trouve en Provence, sur différens arbres; & plus particulièrement sur le Chêne.

401. CHARANSON ovale.

CURCULIO ovatus.

Curculio breviroſtris, femoribus dentatis, abdomine ovato nigro, pedibus antenniſque rufis. LIN. *Syſt. nat. p.* 615. *n°.* 69. — *Faun. ſuec. n°.* 626.

Curculio ovatus *breviroſtris, femoribus dentatis, corpore nigro, pedibus antenniſque rufis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 156. *n°.* 151. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 199. *n°.* 221. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 123. *n°.* 287.

Curculio Roſæ *apterus breviroſtris, pedibus antenniſque fractis rufis, femoribus dentatis, corpore oblongo nigro fuſco.* DEG. *Mem. inſ. tom.* 5. *p.* 209. *n°.* 11.

Charanſon de l'*Eglantier* non-ailé, à courte trompe, à pattes & antennes coudées rouſſes, à cuiſſes dentelées, à corps oblong d'un brun noirâtre. DEG. Ib.

Curculio ruſipes. SCOP. *Ent. carn. n°.* 98.

Curculio oblongus. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 226.

Curculio ovatus *breviroſtris, niger ſeu piceus, abdomine ovato, pedibus & antennis piceis, femoribus ut plurimum dentatis.* BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag.* 35. *n°.* 25. *tab. fig.* 26.

Curculio ovatus. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 203. *n°.* 123.

Il a environ deux lignes de long & une ligne de large. Les antennes sont d'un brun fauve, coudées, un peu plus longues que le corcelet. La trompe est courte. Tout le corps est d'un noir luisant. Le corcelet est un peu raboteux. Les élytres sont ovales, marquées de dix stries pointillées. Les pattes sont d'un brun fauve. Les cuisses sont dentées.

Il se trouve en Europe, sur différens arbustes.

402. CHARANSON rouillé.

CURCULIO æruginoſus.

Curculio breviroſtris, oblongus, totus viridis femoribus dentatis ferrugineis, antennis longioribus. BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag.* 23. *n°.* 7. *tab. fig.* 8.

Il reſſemble beaucoup au *Charanſon* du Poirier, mais il a une forme plus oblongue, & les antennes sont plus longues, & d'un brun ferrugineux. La trompe est cylindrique de la longueur du corcelet, un peu raboteuse, verte. Les yeux sont bruns, globuleux, posés au milieu de la trompe. Le corcelet est bossu, couvert de petits points élevés. Les élytres sont oblongues, convexes, obtuses, couvertes de petites écailles vertes, avec des stries pointillées. Les ailes sont obscures, avec le bord extérieur ferrugineux. Les cuisses sont renflées vers l'extrémité, un peu comprimées, armées d'une forte dent; elles sont ferrugineuses. Les jambes sont verdâtres.

Il se trouve au nord de l'Europe.

403. CHARANSON du Padus.

CURCULIO Padi.

Curculio breviroſtris, oblongo-ellipticus, griſeo vireſcens, antennis pedibuſque ferrugineis. BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag.* 26. *n°.* 11. *tab. fig.* 11.

Les antennes sont de la longueur de la moitié du corps, ferrugineuses, avec la masse cendrée. La tête est cylindrique, finement pointillée. La trompe est courte, velue à son extrémité. Le front a une large cannelure. Les yeux sont noirs, arrondis, saillans. Le corcelet est pointillé cylindrique, guère plus étroit que les élytres. L'écusson est très-petit, arrondi, pâle. Les élytres sont oblongues, convèxes avec des stries pointillées. Tout le corps est d'un vert cendré. Les cuisses sont dentées, ferrugineuses à leur base, renflées, glauques & luisantes vers leur extrémité. Les jambes & les tarses sont ferrugineux.

Il se trouve en Suède, sur une espèce de Prunier, *Prunus Padus.*

404. CHARANSON érythrope.

CURCULIO erythropus.

Curculio breviroſtris, oblongo-ovatus, niger, antennis longioribus pedibuſque rufis. BONSD. *Hiſt. curc. ſuec. pag.* 25. *n°.* 10. *tab. fig.* 10.

Curculio erythropus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1776.

Curculio ſalicis, femoribus dentatis & dubius femoribus muticis. STROM. *Act. Acad. ſcient. Hafn. t.* 2. *p.* 57. *no.* 28. & 29.

La trompe est courte, un peu raboteuse. Les yeux sont globuleux, noirs, arrondis. Les antennes sont fauves, coudées, une fois plus longues que la tête. Le corcelet est convèxe, un peu raboteux, beaucoup plus étroit que les élytres. Les élytres sont noires, très-légèrement couvertes de petits poils cendrés, courts, qui se détachent au moindre frotement; elles ont des stries pointillées. Les pattes sont fauves, les jambes sont un peu plus obscures. Les cuisses sont un peu renflées, tantôt simples, tantôt dentées.

Il se trouve au nord de l'Europe.

405. CHARANSON rude.

CURCULIO aſperatus.

Curculio breviroſtris, cinereus, abdomine ovato, elytris

elytris setis erectis brevissimis exasperatis. BONSD. *Hist. curc. suec. pag.* 34. *n°.* 24. *tab. fig.* 25.

Curculio niger, ovatus, striatus, totus villoso-cinereus, thorace inermi. GEOFF. *inf. tom.* 1. *pag.* 288. *n°.* 23. *?*

Le *Charanson* satin-gris. GEOFF. *Ib.*

Il a environ deux lignes de long. La trompe est presque de la longueur du corcelet; elle est anguleuse, couverte d'écailles cendrées, avec l'extrémité noire & la partie supérieure unie. Les yeux sont noirs, peu saillans. Les antennes sont coudées d'un fauve cendré, de la longueur du corcelet. Le corcelet est cylindrique, raboteux, beaucoup plus étroit que les élytres, transversalement bossu, terminé de chaque côté par un tubercule souvent bifide. Les élytres sont couvertes d'une poussière cendrée, & de poils courts, élevés, disposés en rangées longitudinales; elles ont chacune dix stries pointillées. La poitrine & l'abdomen sont cendrés. Les pattes sont pâles. Les cuisses sont armées d'une petite dentelure.

Il se trouve au commencement du printemps, sous les feuilles sèches des arbustes.

406. CHARANSON marqueté.

CURCULIO tessellatus.

Curculio breviroſtris, ovatus niger seu obscure fuscus, elytris striatis striarum intervallis albo nigroque alternatim maculatis. BONSD. *Hist. curc. suec. pag.* 38. *n°.* 31. *tab. fig.* 32.

La trompe est presque de la longueur du corcelet assez grosse, un peu raboteuse, couverte de petites écailles cendrées. Les yeux sont bruns, arrondis, saillans. Les antennes sont d'un brun fauve, coudées, de la longueur du corcelet. Le corcelet est cylindrique, beaucoup plus étroit que les élytres, raboteux, avec les bords relevés. Les élytres ont chacune dix stries finement pointillées, entre lesquelles il y a alternativement des taches quarrées noires & pâles. La poitrine & l'abdomen sont noirâtres. Les pattes sont noirâtres, & les cuisses sont dentées.

Il se trouve au nord de l'Europe.

407. CHARANSON attelaboïde.

CURCULIO attelaboïdes.

Curculio breviroſtris femoribus dentatis, roſtro elytrisque unituberculatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CHARANSON. *Pl.* 14. *fig.* 174. *a. b.*

Curculio attelaboïdes FAB. *Syst. ent. pag.* 156. *n°.* 152. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 199. *n°.* 222. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 123 *n°.* 288.

Il ressemble au premier d'œil, à un Attelabe. Il est petit. Tout le corps est d'une couleur cendrée roussâtre. Les antennes sont coudées, le premier article est long, ferrugineux. La trompe est courte, & munie à sa partie supérieure, d'un tubercule élevé oblong, carené. Les yeux sont noirs, arrondis, un peu saillans. La tête a deux tubercules élevés, à sa partie supérieure; elle est distincte, un peu plus étroite à sa jonction avec le corcelet. Le corcelet est étroit, & il a quelques tubercules élevés. L'écusson est arrondi & relevé à sa partie postérieure. Les élytres ont quelques tubercules élevés, & un plus grand, plus élevé; oblong, de chaque côté de la suture, vers le milieu. Les cuisses sont minces à leur base, renflées vers leur extrémité, & armées d'une dent ou épine assez grande.

Il se trouve dans le Brésil.

ESPECES MOINS CONNUES.

** Longiroſtre; cuisses simples.*

1. CHARANSON exotique.

CURCULIO exoticus.

Charanson grisâtre; base du corcelet enfoncée; élytres bossues postérieurement, avec dix rangées alternes de points blancs & de points noirs enfoncés.

Curculio griseus, thorace basi impresso, elytris gibbis, punctis seratis albis & nigris.

Curculio longiroſtris griseus, thorace basi impresso, dorso ruga abbreviata, elytris griseis albo punctatis decem ordinibus, interstitiis profunde nigro punctatis, basi ad futuram impressis, postice gibbis. Mus. Lesk. pars ent. pag. 18. *n°.* 368.

Curculio exoticus. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *p.* 1741.

Tout le corps est grisâtre. Le corcelet a un enfoncement à sa base, une ride, courte à sa partie supérieure. Les élytres ont une gibbosité vers leur extrémité, & dix rangées de points blancs, entre lesquels il y a des points noirs enfoncés.

Il se trouve aux Indes.

2. CHARANSON brachyptère.

CURCULIO brachypterus.

Charanson noir; corcelet uni, pointillé; élytres courtes, striées, pointillées entre les stries.

Curculio ater, thorace plano punctato, elytris abbreviatis striatis, interstitiis punctatis.

Curculio longiroſtris, ater, thorace plano, punctato, linea media parum elevata, elytris abbreviatis, substriatis, interstitiis punctatis. Mus. Lesk. p. 18. *n°.* 374.

Curculio brachypterus. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1741.

Tout le corps eſt noir. Le corcelet eſt pointillé, & il a au milieu une ligne longitudinale peu élevée. Les élytres ſont courtes, légèrement ſtriées, avec de petits points enfoncés entre les ſtries.

Cet inſecte n'eſt peut-être que le *Curculio abbreviatus* de M. Fabricius.

Il ſe trouve en Europe.

3. CHARANSON ondulé.

CURCULIO undulatus.

Charanſon noir; élytres avec des ſtries pointillées & des bandes ondées, interrompues, blanches.

Curculio niger, elytris ſtriato-punctatis faſciis undatis interruptis albis.

Curculiolongiroſtris, niger, elytris ordine punctatis, faſciis undulatis, interruptis, albis. Muſ. Lesk. pag. 18. *n°.* 379.

Curculio undatus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1741.

Tout le corps eſt noir. La trompe eſt alongée. Les élytres ont des points enfoncés, rangés en ſtries, & pluſieurs bandes ondées, interrompues, blanches.

Il ſe trouve en Europe.

4. CHARANSON pilifere.

CURCULIO piliſer.

Charanſon obſcur; élytres ſtriées, pointillées, couvertes de poils gris; jambes fauves.

Curculio fuſcus, elytris ſtriatis, laviſſime punctatis, griſeo villoſis, tibiis rufis.

Curculio longiroſtris, fuſcus, elytris ſtriatis, interſtitiis laviſſime punctatis; atomis griſeis, ptiloſis adſperſis, tibiis rufis. Muſ. Lesk. pag. 18. *n°.* 380.

Curculio atomarius. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1741.

La trompe eſt alongée. Le corps eſt obſcur. Les élytres ſont ſtriées, finement pointillées, & légèrement couvertes de poils gris. Les jambes ſont fauves.

Il ſe trouve en Europe.

5. CHARANSON rouge.

CURCULIO coccineus.

Charanſon rouge, élytres avec des ſtries pointillées.

Curculio coccineus, elytris punctato-ſtriatis.

Curculio longiroſtris coccineus, elytris punctatis decem ordinibus. Muſ. Lesk. pag. 18. *no.* 381.

Curculio coccineus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1742.

Tout le corps eſt d'un beau rouge, ſans taches. Les élytres ont chacune dix ſtries pointillées.

Il ſe trouve en Europe.

6. CHARANSON du Zamia.

CURCULIO Zamiæ.

Charanſon rouge; corcelet avec une ligne noire; trompe teſtacée, très-longue.

Curculio ruber, thoracis linea nigra, roſtro ſetaceo longiſſimo. Thunb. nov. act. Upſ. 4. *pag.* 29. *tab.* 1. *fig.* 7.

Curculio Zamiæ. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1741.

Tout le corps eſt rouge, avec une ligne longitudinale noire ſur le corcelet. La trompe eſt mince, ſétacée, très-longue.

La larve a ſix pattes, & elle eſt couverte de quelques poils blancs; elle vit dans les cones d'une eſpèce de *Cycas* ou de *Zamia*, ſe nourriſſant des noyeaux & de la chair rouge qui les recouvre

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

7. CHARANSON cylindroïde.

CURCULIO cylindroïdes.

Charanſon alongé, couvert d'une pouſſière jaune; élytres obtuſes, avec des ſtries pointillées.

Curculio elongatus flavo irroratus, elytris punctato-ſtriatis, apice obtusiuſculis. SPARRM. *Nov. act. ſtockh.* 1785. *pag.* 38. *n°.* 1.

Curculio cylindroïdes. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1753.

Il reſſemble un peu au *Charanſon* paraplectique. Le corps de cet inſecte eſt alougé, recouvert d'une pouſſière jaune. Les élytres ſont obtuſes à leur extrémité, & elles ont des ſtries pointillées.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

8. CHARANSON porifère.

CURCULIO porifer.

Charanſon noirâtre, corcelet preſque globuleux, avec trois épines courtes, percées à leur extrémité; élytres noirâtres, avec deux lignes blanches.

Curculio thorace ſubgloboſo: ſpinulis breviori-

bus trifariis apice pertusis, elytrisque nigricantibus albo-lineatis. Sparrm. *Nov. act. stockh.* 1785. *pag.* 39. *n°.* 3.

Curculio porifer. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1753.

Le dessus du corps est noirâtre, le dessous est couvert d'un duvet cendré. La trompe est alongée. Le corcelet est presque globuleux, & armé de trois petites épines, courtes, percées à leur extrémité. Les élytres sont rayées de blanc.

Il se trouve au Cap de bonne-Espérance.

9. Charanson anneau-gris.

Curculio armillatus.

Charanson d'un gris obscur, corcelet presque épineux, cuisses avec un anneau gris, jambes dentées.

Curculio thorace utrinque subspinoso, femoribus ad apicem cingulo griseo notatis, tibiis fere omnibus dentatis. Sparrm. *Nov. act. stockh.* 1785. *p.* 40. *n°.* 10.

Curculio armillatus. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1753.

Il varie un peu pour les couleurs. Le corps est d'une couleur cendrée obscure, sans taches, & quelquefois les élytres sont nébuleuses, avec quelques taches de chaque côté, oblongues, obliques, cendrées. La trompe est alongée. Le corcelet est presque épineux de chaque côté. Les cuisses ont un anneau grisâtre, vers leur extrémité. Les jambes sont presque toutes dentées.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

10. Charanson Grue.

Curculio Grus.

Charanson noir, cendré en-dessous, corcelet & élytres raboteux, cuisses renflées.

Curculio niger, subtus cinereus, thorace elytrisque punctato-striatis scabris, femoribus clavatis. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1755.

Curculio Grus. Fuesl. *Archiv. inf.* 5. *pag.* 73. *n°.* 28.

Il a à peine une ligne & demie de long. Tout le dessus du corps est noir, le dessous est cendré. Le corcelet est raboteux. Les élytres sont raboteuses & elles ont des stries pointillées. Les cuisses sont renflées.

Il se trouve dans la Poméranie.

11. Charanson éthiopique.

Curculio æthiopicus.

Charanson noir; corcelet raboteux; antennes avec une cicatrice de chaque côté; élytres avec des stries pointillées.

Curculio ater, thorace scabro, antennis utrinque cicatrice notato, elytris punctato striatis.

Curculio caffer. Sparrm. *Nov. act. stockh.* 1785. *pag.* 39. *n°.* 5.

Curculio caffer. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *p.* 1753.

Le dessus du corps est noir; le dessous est couvert d'un léger duvet gris. Les antennes sont noires, avec la masse couverte d'un léger duvet argenté. Le corcelet est raboteux. Les élytres ont des stries pointillées.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

12. Charanson versicolor

Curculio versicolor.

Charanson d'un brun noirâtre, couvert d'un duvet blanchâtre; trompe noire.

Curculio piceus albido-pubescens, rostro nigro.

Curculio versicolor. Fuesl. *Archiv. inf.* 5. *p.* 75. *n°.* 34.

Curculio versicolor. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1755.

Il ressemble pour la forme & la grandeur au *Charanson* du blé. La trompe est noire, alongée. Tout le corps est d'un brun noirâtre, mais légèrement couvert d'un duvet blanchâtre.

Il se trouve en Allemagne.

13. Charanson quadrille.

Curculio quadrillis.

Charanson grisâtre; corcelet avec deux lignes; élytres avec quatre points blancs.

Curculio griseus, thorace lineis duabus, elytris punctis quatuor albis.

Lepech. *It.* 2. *pag.* 204. *tab.* 11. *fig.* 23.

Curculio quadripunctatus. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1755.

La trompe est alongée. Tout le corps est gris. Le corcelet a deux lignes longitudinales blanches, & les élytres ont chacune deux points blancs.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

14. Charanson variant.

Curculio varians.

Charanſon mélangé de blanc & de noir, extrémité des élytres aiguë.

Curculio albo nigroque varius : elytris apice acuminatis.

Lepech. *It.* 2. *pag.* 204. *tab.* 11. *fig.* 33.

Curculio varius. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1756.

La trompe eſt alongée. Tout le corps eſt mélangé de noir & de blanc. Les élytres ſont terminées en pointe aiguë.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

15. Charanson inciſé.

Curculio inciſus.

Charanſon oblong noir; corcelet pointillé, élytres ſillonnées.

Curculio oblongus totus niger, thorace punctato elytris ſulcatis. Geoff. *Inſ. tom* 1. *pag.* 282. *n°.* 11.

Curculio inciſus. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 119. *n°.* 11.

La couleur de cette petite eſpèce eſt noire partout, à l'exception des pattes, qui ſont un peu fauves. Le corcelet eſt ponctué, & les élytres ont des ſillons profonds formés par des points.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

16. Charanson poudreux.

Curculio pulvereus.

Charanſon obſcur; corcelet granulé; élytres tranſverſalement ridées.

Curculio fuſcus, thorace granulato, elytris tranſverſim rugoſis.

Curculio pulverulentus. Scop. *Ent. carn. n°.* 75.

Curculio pulverulentus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1757.

Curculio pulverulentus. Schrank. *Enum. inſ. auſtr. n°.* 196.

Il a environ huit lignes de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. La trompe eſt groſſe & aſſez longue. Tout le corps eſt noirâtre, ordinairement couvert de la pouſſière des étamines. Les antennes ſont fauves. Le corcelet eſt couvert de petits tubercules arrondis. Les élytres ſont réunies & légèrement ridées tranſverſalement.

Il ſe trouve dans la Carniole.

17. Charanson de la Centaurée.

Curculio Centaureæ.

Charanſon ovale, noirâtre, couvert d'un duvet fauve; trompe avec une ligne longitudinale élevée.

Curculio ovatus fuſcus rufo-pubeſcens, roſtro marginato, linea ad apicem elevata.

Curculio Centaureæ. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1757.

Curculio Centaureæ. Scop. *Ent. carn. n°.* 76.

Le corps eſt ovale, noirâtre & légèrement couvert d'un duvet fin, rouſsâtre. La trompe eſt longue, courbée, anguleuſe, marquée d'une ligne longitudinale élevée vers l'extrémité. Les yeux ſont noirs. Les élytres ont chacune dix ſtries.

Il ſe trouve dans la Carniole, ſur les fleurs de la Centaurée ſcabieuſe.

18. Charanson orifère.

Curculio aurifer.

Charanſon d'un vert doré, antennes & extrémité de la trompe, dilatées, noires.

Curculio totus viridi auratus, antennis roſtrique apice dilatato nigris. Scop. *Ent. carn. n°.* 77.

Curculio auratus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1757.

Il n'a guères plus de trois lignes de long. Tout le corps eſt d'un vert doré. Les antennes ſont noires. La trompe eſt noire, alongée, un peu dilatée à ſon extrémité. Les yeux ſont noirs. La tête, le corcelet & les élytres ſont légèrement raboteux.

Il ſe trouve dans la Carniole, ſur différentes plantes.

19. Charanson érythrope.

Curculio erythropus.

Charanſon gris, élytres ſtriées; trompe & pattes noires, jambes rouges, un peu courbées à leur extrémité.

Curculio longiroſtris griſeus, elytris ſtriatis, roſtro pedibuſque nigris tibiis apice incurvis, rubris, plantiſque. Muſ. Lesk. p. 18. *n°.* 385.

Curculio erythropus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1759.

Le corps eſt gris. La trompe eſt alongée, noire. Les élytres ſont ſtriées. Les cuiſſes ſont noires. Les

jambes & les tarses sont rouges : l'extrémité des jambes est un peu arquée.

Il se trouve en Europe.

20. CHARANSON verdoyant.

CURCULIO virens.

Charanson oblong, cylindrique, d'un vert brillant, trompe & pattes cuivreuses.

Curculio longirostris, oblongus, cylindricus, viridis, nitens, rostro pedibusque cupreo-nitentibus. Mus. Lesk. pag. 19. *n°.* 392.

Curculio virens. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1759.

Il est oblong, cylindrique, d'un vert brillant. La trompe est alongée, cuivreuse. Les pattes sont cuivreuses.

Il se trouve en Europe.

21. CHARANSON de Rhédi.

CURCULIO Rhedi.

Charanson noir, corcelet avec des points élevés; élytres striées, verdâtres.

Curculio longirostris femoribus simplicibus niger; thorace punctis elevatis scabro, elytris striatis, viridescentibus. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°.* 203.

Rhedi. opusc. tom. 1. *tab.* 25. *?*

Les antennes sont courtes. La trompe est alongée, mince. Le corps est noir. Le corcelet est couvert de petits points élevés. Les élytres sont verdâtres & ont chacune sept stries lisses.

Il se trouve en Allemagne, sur les fleurs d'une espèce d'Ornithogale.

22. CHARANSON crassicorne.

CURCULIO crassicornis.

Charanson noir, trompe comprimée, antennes renflées à l'extrémité; corcelet & élytres légèrement pointillés.

Curculio longirostris, niger, rostro compresso, antennis non fractis, apice crassioribus, thorace elytrisque lævissime punctatis. Mus. Lesk. pag. 19. *n°.* 393.

Curculio crassicornis. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1759.

Il est noir. La trompe est alongée & comprimée. Les antennes sont très-renflées à leur extrémité. Le corcelet & les élytres sont légèrement pointillés.

Il se trouve en Europe.

23. CHARANSON lisse.

CURCULIO glabratus.

Charanson noir glabre; élytres striées, d'un noir bronzé.

Curculio longirostris, niger, glaber elytris striatis, nigro-æneis. Mus. Lesk. pag. 19. *n°.* 398.

Curculio glabratus. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1759.

La trompe est longue, noire. Tout le corps est noir, lisse. Les élytres sont striées & d'un noir bronzé.

Il se trouve en Europe.

24. CHARANSON à-poil.

CURCULIO crinitus.

Charanson noir, globuleux, couverts de poils grisâtres; trompe lisse, courbée; élytres striées.

Curculio niger, globosus, pilis griseis adspersus, rostro glabro incurvo, elytris striatis. Mus. Lesk. pars ent. pag. 19. *n°.* 407.

Curculio crinitus. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1760.

La trompe est alongée, lisse, courbée. Le corps est globuleux, noir & couvert de poils gris. Les élytres sont striées.

Il se trouve en Europe.

** *Longirostres, Cuisses dentées.*

25. CHARANSON byrthoïde.

CURCULIO byrrhinus.

Charanson noir, ovale; corcelet & élytres noirs, bordés de ferrugineux; poitrine blanche de chaque côté.

Curculio thorace elytrisque nigris margine ferrugineis pectore utrinque niveo. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1770.

SPARRM. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. *n°.* 4. *p.* 39. *n°.* 4.

Le corps est noir, ovale. La trompe est alongée. Le corcelet & les élytres sont bordés de ferrugineux. La poitrine est d'un blanc de neige de chaque côté.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

26. CHARANSON strigirostre.

CURCULIO strigirostris.

Charanson noirâtre; corcelet grenu, élytres avec des stries pointillées, trompe sillonée.

Curculio thorace granulato, elytris punctato-striatis, rostro longitudinaliter utrinque sulcato. Lin. *Syst. nat. pag.* 1770.

Sparrm. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. n°. 4. *pag.* 39. n°. 5.

Cet insecte est tantôt noirâtre, tantôt d'une couleur baie, excepté la tête & le corcelet. La trompe est allongée, sillonnée de chaque côté. Le corcelet est couvert de points élevés, grenus. Les élytres ont des stries pointillées.

Il se trouve au Cap de Bonne Espérance.

27. Charanson lanigère.

Curculio laniger.

Charanson noir en-dessus, couvert d'un duvet rougeâtre en-dessous, élytres avec deux taches postérieures blanches, lunulées.

Curculio niger, subtus rufo tomentosus, elytris macu is duabus posticis lunatis albiis.

Curculio elytris cicatrisato-reticulatis: posterius maculatis duabus albiis lunatis, tibiis anterioribus dentatis. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1770.

Sparrm. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. n°. 4. *p.* 40. n°. 6.

Il est noir en-dessus, couvert en-dessous d'un duvet cotonneux, rougeâtre. La trompe est allongée. Le corcelet est couvert de petits points grenus. Les élytres ont des cicatrices presque réticulées & deux taches postérieures blanches, en croissant. Les jambes antérieures sont dentelées.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

28. Charanson tibial.

Curculio tibialis.

Charanson oblong, nébuleux; corcelet presque globuleux; élytres striées; jambes antérieures velues intérieurement.

Curculio oblongus, cinereo nebulosus, thorace subgloboso elytris striatis, tibiis anticis intus barbatis.

Curculio niger cinereo nebulosus oblongus, thorace subglo oso, elytris striatis, rostro inflexo canali pectoris immerso, tibiis anterioribus intus barbatis. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *p.* 1770.

Sparrm. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. n°. 4. *p.* 40. n° 7.

Le corps est oblong, noir, mélangé de cendré. Le corcelet est presque globuleux. La trompe est courbée, enchassée dans une cannelure qui se trouve le long de la poitrine. Les élytres sont striées. Les jambes antérieures sont velues à leur partie interne.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

29. Charanson glyphique.

Curculio glyphicus.

Charanson ovale, noir, élytres, avec des lignes blanches, réticulées.

Curculio corpore ovato nigro, elytris lineis albis reticulatis. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1770.

Schall. *Abh. der hall. Ges. Naturf. Fr.* 1. *pag.* 282.

Il est ovale, noir, presque de la grandeur du *Charanson* des Noisettes. Les élytres ont des lignes blanches réticulées.

Il se trouve en Saxe.

30. Charanson capucin.

Curculio capucinus.

Charanson ovale, élytres d'un gris nébuleux, avec des taches vers la future, & deux points blancs.

Curculio elytris griseo-nebulosis maculis posterius ad futuram oblongis punctisque binis albidis. Lin. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1770.

Schall. *Abh. der hall. Ges. Naturf.* 1. *pag.* 283.

Il est presque de la grandeur du *Charanson* nébuleux, mais il est plus ovale. Les élytres sont d'un gris nébuleux, avec des taches postérieures oblongues vers la future, & deux points blancs.

Il se trouve en Saxe.

31. Charanson étoilé.

Curculio stellifer.

Charanson obscur, élytres striées, avec trois rangées transversales de taches blanches.

Curculio fuscus elytris striatis, macularum albarum fascia triplici transversa. Geoff. *Inf. tom.* 1. *pag.* 295. n°. 41.

Le Charanson brun à bandes transverses de taches blanches. Geoff. *Ib.*

Curculio stellifer. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 128. n°. 44.

Il est brun. La trompe est grosse & de la longueur du corcelet. Le corcelet est un peu chagriné. Les élytres ont chacune dix stries formées par des points enfoncés. L'écusson est couvert de poils jaunes. Les élytres ont trois bandes transverses de taches blanchâtres, formées par de petits poils d'un

blanc jaunâtre. On voit auſſi une tache à l'angle extérieur de la baſe.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

32. CHARANSON dénigré.

CURCULIO denigratus.

Charanſon noir ; corcelet pointillé ; élytres avec des ſtries pointillées, & l'extrémité inférieure rougeâtre.

Curculio ater, thorace punctato, elytris punctato ſtriatis, apice ſubtus rubicundis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. 1771.

FUESL. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 78. *n°.* 52.

Il reſſemble au *Charanſon* très-noir. Il a environ une ligne de long, depuis la tête juſqu'à l'extrémité du corps. La trompe eſt alongée. Le corps eſt noir. Le corcelet eſt pointillé. Les élytres ont des ſtries pointillées, & leur extrémité inférieure un peu rougeâtre.

Il ſe trouve en Allemagne.

33. CHARANSON danubial.

CURCULIO danubialis.

Charanſon noirâtre, élytres fauves, parſemées de points noirs.

Curculio longiroſtris; femoribus omnibus dentatis; elytris cervinis, punctis nigris ſparſis. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. p.* 113. *n°.* 214.

Il eſt noirâtre. Les antennes ſont coudées. La trompe eſt noire, alongée. Les élytres ſont un peu fauves & parſemées de points noirs. On apperçoit au moyen de la loupe, des ſtries pointillées. Toutes les cuiſſes ſont dentées. Les jambes & les tarſes ſont teſtacés.

Il ſe trouve près de Vienne, dans les îles que forme le Danube, ſous l'écorce des arbres.

34. CHARANSON carié.

CURCULIO carioſus.

Charanſon oblong ; trompe mince, avancée, élytres ſtriées ; cuiſſes antérieures, renflées & fortement dentées.

Curculio oblongus ; roſtro porrecto, tereti, nitidulo ; elytris ſtriatis ; femoribus anticis craſſioribus & majore dente notatis. SCOP. *Ent. can. n°.* 81.

Curculio carioſus. LIN. *Syſt. nat. edit* 13. *p.* 1771.

Il eſt oblong, d'une couleur rouſsâtre obſcure. La trompe eſt alongée, mince, luiſante. Les élytres ont chacune dix ſtries pointillées. Les cuiſſes antérieures ſont renflées, & munies d'une forte dent. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve dans la Carniole, ſur le tronc carié du Poirier.

35. CHARANSON des Syngéneſes.

CURCULIO Syngeneſia.

Charanſon fauve, couvert de poils courts ; trompe noire, luiſante à l'extrémité.

Curculio cervinus breviſſimis villis adſperſus, roſtro nigro, apice nitido. SCOP. *Ent. carn. n°.* 82.

Curculio Syngeneſia. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1772.

Il eſt d'une couleur fauve en-deſſus, un peu plus pâle en-deſſous, & entièrement couvert de poils courts. La trompe eſt noire, luiſante à ſon extrémité. Les élytres ſont ſtriées. Les cuiſſes ſont munies d'une petite dent obtuſe.

Il ſe trouve dans la Carniole, ſur les fleurs des plantes Syngéneſes.

36. CHARANSON réticulé.

CURCULIO reticulatus.

Charanſon oblong, noir; élytres fortement ponctuées & réticulées, avec de légères rides tranſverſales.

Curculio longiroſtris oblongus, niger elytris profunde punctatis reticulatiſque, rugis tranſverſe laviſſime ſtriatis. Muſ. Lesk. pars ent. pag. 20. *n°.* 423.

Curculio reticulatus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1772.

Il eſt oblong, noir. La trompe eſt alongée. Les élytres ſont profondément pointillées & réticulées, elles ont des rides tranſverſales un peu marquées.

Il ſe trouve en Europe.

37. CHARANSON tricolor.

CURCULIO tricolor.

Charanſon teſtacé, tête, corcelet & pattes fauves; élytres, avec deux bandes dentées, ferrugineuſes.

Curculio teſtaceus, capite, thorace pedibuſque rufis, elytris faſciis duabus dentatis ferrugineis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1773.

Muſ. Lesk. pars ent. pag. 20. *n°.* 427.

La trompe eſt alongée. Le corps eſt teſtacé. La tête, le corcelet & les pattes ſont fauves. Les élytres ont deux bandes ferrugineuſes, dentées. Les cuiſſes ſont munies d'une forte dent.

Il ſe trouve en Europe.

* * * *Brévirostre ; cuisses simples.*

38. CHARANSON nycthémere.

CURCULIO nycthemerus.

Charanson blanc ; corcelet & élytres noirs, latéralement rayés de blanc ; abdomen noir, avec des taches latérales blanches.

Curculio albus, thorace elytrisque nigris, vittis lateralibus albis, abdomine atro, utrinque niveo maculato.

Curculio albus, thorace elytrisque in parte summa atris, fasciis longitudinalibus albis nigrisque utrinque alternantibus, abdomine atro, ad latera niveo maculato. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1793.

SPARRM. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. *n°.* 41. *pag.* 42. *n°.* 12.

La trompe est courte. Le corps est blanc. La partie supérieure du corcelet & des élytres est très-noire. Les côtés ont des raies longitudinales alternes, blanches & noires. L'abdomen est très-noir, avec les côtés tachés de blanc.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

39. CHARANSON rayé de blanc.

CURCULIO nivosus.

Charanson noir en-dessus, blanchâtre en-dessous ; corcelet & élytres, avec des rangées de tubercules & des raies blanches.

Curculio thorace elytrisque seriatim tuberculatis niveo lineatis. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1792.

SPARRM. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. *n°.* 4. *p.* 41. *n°.* 11.

La trompe est courte. Le dessous du corps est couvert de petites écailles, d'un blanc jaunâtre. Le corcelet & les élytres sont rayés d'un blanc de neige, & ont des tubercules rangés en stries.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

40. CHARANSON Argus.

CURCULIO Argus.

Charanson cotonneux, tête, bord antérieur du corcelet pointillés de blanc & de gris ; élytres, avec des stries élevées, tachées de blanc & de cendré.

Curculio tomentosus, capite thoracisque margine anteriore griseo alboque punctatis, elytris striis elevatis albo cinereoque maculatis punctatisque. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1793.

SPARRM. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. *no.* 4. *pag.* 43. *n°.* 15.

La trompe est courte. Le corps est couvert d'un duvet cotonneux. La tête & le bord antérieur du corcelet sont pointillés de blanc & de gris. Les élytres ont des stries élevées, tachées & pointillées de blanc & de cendré.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

41. CHARANSON Pourceau.

CURCULIO Porculus.

Charanson cendré obscur, velu, corcelet, avec cinq lignes ; élytres, avec deux taches postérieures blanches.

Curculio cinereo-fuscus pilosus, thorace lineis quinque, elytris posterius maculis duabus albis. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1793.

SPARRM. *Nov. act. stockh.* 1685. *n°.* 4. *pag.* 45. *n°.* 20.

La trompe est courte. Le corps est velu & d'une couleur cendrée obscure. Le corcelet a cinq lignes longitudinales blanches. Les élytres ont deux taches blanches à leur partie postérieure.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

42. CHARANSON noir-brillant.

CURCULIO atratus.

Charanson glabre, d'un noir luisant ; élytres striées, pointillées entre les stries.

Curculio glabriusculus nigro-nitens, elytris striatis : interstitiorum punctis impressis. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1793.

SPARRM. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. *n°.* 4. *p.* 46. *n°.* 22.

Le corps est glabre, d'un noir luisant. Les élytres sont striées, & elles ont des points enfoncés entre les stries.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

43. CHARANSON porte-cœur.

CURCULIO cordiger.

Charanson brévirostre ; corcelet en cœur pointu de chaque côté, élytres avec des stries pointillées.

Curculio thorace subdidymo cordato, utrinque aculeato, elytris striatis punctatis. LIN. *Syst. nat edit.* 13. *pag.* 1793.

SPARRM. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. *n°.* 4. *p.* 46. *n°.* 23.

La trompe est courte. Le corcelet est presque didyme, en cœur, épineux de chaque côté. Les élytres ont des stries pointillées.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

44. CHARANSON petit-Taureau.

CURCULIO Tauriculus.

Charanſon noir, front arrondi, pointillé; corcelet bicarené; élytres avec quatre rangs de tubercules dont les derniers plus courts.

Curculio niger, fronte rotundata punctata, thorace bicarinato punctato ſubcriſpato ſcabro, elytris lineis quatuor tuberculoſis, infimis abbreviatis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1793.

SPARRM. *Nov. act. ſtockh.* 1785. 1. *n°.* 4. *pag.* 47. *no.* 25.

Le corps eſt noir. La trompe eſt courte. La tête arrondie pointillée. Le corcelet eſt raboteux, pointillé, bicarené. Les élytres ont quatre rangées longitudinales de tubercules dont les derniers ſont plus courts que les autres.

Il ſe trouve au cap de Bonne-Eſpérance.

45. CHARANSON Bouvillon.

CURCULIO Juvencus.

Charanſon brévirоſtre; front rétus; corcelet raboteux, unidenté; élytres avec trois rangées courtes de tubercules.

Curculio fronte excavato-retuſa, thorace ſcabro utrinque unidentato, elytris utrinque tuberculorum ſerie abbreviata triplici. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1793.

SPARRM. *Nov. act. ſtockh.* 1785. 1. *n°.* 4. *p.* 47. *no.* 26.

Il reſſemble au précédent, mais il eſt trois fois plus petit. La trompe eſt courte. Le front eſt rétus, un peu enfoncé. Le corcelet eſt raboteux, muni d'une dent de chaque côté. Les élytres ont chacune trois rangées courtes de tubercules.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

46. CHARANSON harnaché.

CURCULIO ephippiatus.

Charanſon brévirоſtre; corcelet ridé & raboteux; élytres, avec des rangées de tubercules épineux, ſuture avec des épines conniventes.

Curculio thorace tuberculis rugiſque ſcabro, elytris utrinque ſerie ſeſquitertia ſpinularum: ſutura ſpinulis conniventibus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1793.

SPARRM. *Nov act. ſtockh.* 1785. 1. *n°.* 4. *p.* 47. *n°.* 27

La trompe eſt courte. Le corcelet a des tubercules & des rides qui le font paroître raboteux; les élytres ont chacune trois ou quatre rangées de petites épines, & la ſuture a des épines qui ſe joignent.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

47. CHARANSON cueillé.

CURCULIO cucullatus.

Charanſon brévirоſtre, gris; front déprimé, raboteux; corcelet avancé; élytres bituberculées poſtérieurement.

Curculio fronte depreſſa ſcabra, thorace anterius porrecto roſtroque biſulcato canaliculatis, elytris pone bituberculatis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1794.

SPARRM. *Nov. act. ſtockh.* 1785. 1. *n°.* 4 *p.* 48. *n°.* 28.

Le corps eſt gris. Les antennes & les yeux ſont noirs. La trompe eſt courte, cannelée Le front eſt déprimé, raboteux. Le corcelet eſt avancé antérieurement & cannelé. Les élytres ont deux tubercules à leur partie poſtérieure.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

48. CHARANSON uvifère.

CURCULIO Uva.

Charanſon noir, corcelet avec une tache de chaque côté de la baſe; élytres avec des tubercules noduleux, preſque globuleux, glabres.

Curculio ater thorace utrinque macula baſeos ferruginea, elytris nodulis ſubglobоſis confertis glabris.

Curculio ater, capite emarginato, thoraca anterius foveo lato, elytris nodulis ſubglobоſis confertis glabris: macula baſeos thoracis utrinque ſupra & ſubtus femorumque ferruginea. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1794.

SPARRM. *Nov. act ſtockh.* 1785. 1. *n°.* 4. *p.* 49. *n°.* 29.

Il eſt noir. La tête eſt échancrée. Le corcelet a une foſſette à ſa partie antérieure, & une tache ferrugineuſe de chaque côté, à la baſe. Les élytres ont des tubercules noduleux, preſque globuleux, glabres.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

49. CHARANSON biglobuleux.

CURCULIO biglobatus.

Charanſon noir, trompe cannelée; corcelet globuleux, raboteux; élytres avec deux rangs de tubercules.

Curculio niger roſtro canaliculato, thorace globoſo punctato ſcaberrimo, elytris punctato-ſcabris: tuberculorum utrinque ordinibus duobus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag* 1794.

SPARRM. *Nov. act. ſtockh.* 1785. 1. n°. 4. *p.* 49. *n°.* 30.

Il eſt noir. La trompe eſt courte cannelée. Le corcelet eſt globuleux, pointillé, très-raboteux. Les élytres ſont pointillées & raboteuſes, & ont chacune deux rangées de tubercules.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

50. CHARANSON chauve.

CURCULIO calvus.

Charanſon noir; corcelet avec des points élevés ſur les côtés; élytres avec des ſtries élevées, liſſes & des ſillons pointillés.

Curculio ater, thorace utrinque punctis elevatis ſcabro: dorſo lævi ſculo, elytris ſtriis elevatis glabriuſculis: ſulcis interjectis impreſſo punctatis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1794.

SPARRM. *Nov. act. ſtockh.* 1785. 1. n°. 4. *p.* 50. *n°.* 34.

Il eſt noir. La trompe eſt courte. Le corcelet eſt liſſe au milieu & raboteux ſur les côtés. Les élytres ont des ſtries élevées, liſſes, & des ſillons pointillés placés entre les ſtries.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

51. CHARANSON vieux.

CURCULIO ſenilis.

Charanſon obſcur, parſemé de gris, corcelet mince, élytres avec des ſtries élevées, liſſes, diſtantes, & des points enfoncés.

Curculio fuſcus griſeo-irroratus, thorace tereti'uſculo, elytris ſtriis elevatis lævibus diſtantibus ternis aut quinis: interſtitiis planis impreſſo-punctatis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1794.

SPARRM. *Nov. act. ſtockh.* 1785. 1. n°. 4. *p.* 50. *n°.* 35.

Il eſt noirâtre, & parſemé de points griſâtres. La trompe eſt courte. Le corcelet eſt aminci. Les élytres ont des ſtries élevées, liſſes, diſtantes; elles ſont unies & pointillées entre ces ſtries.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

52. CHARANSON platine.

CURCULIO platina.

Charanſon griſâtre en-deſſus, deſſous & côté du corps mêlangés de blanc argenté & de vert doré brillant; élytres avec des raies noires.

Curculio griſeus, ſubtus lateribuſque viridi-aureo argenteoque ſplendidus, elytris vittis atris.

Curculio platina *ſubtus lateribuſque alho argenteo, viridique aureo ſplendidus, ſupra pedibuſque griſeus, elytrorum faſciis longitudinalibus atris.* LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1794.

SPARRM. *Nov. act. ſtockh.* 1785. 1. n°. 4. *p.* 50. *n°.* 36.

Le deſſus du corps eſt gris, le deſſous & les côtés brillent d'un blanc argenté & d'un vert doré. Les élytres ont des raies longitudinales noires. Les pattes ſont griſes.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

53. CHARANSON Poule.

CURCULIO Gallina.

Charanſon gris en-deſſus, blanc en-deſſous; corcelet, avec cinq ſillons de chaque côté, un peu arqués, obliques; élytres légerement ſtriées.

Curculio griſeus, ſubtus canus, thorace utrinque ſulcis quinque ſubarcuatis obliquis, elytris leviter ſtriatis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1794.

SPARRM. *Nov. act. ſtockh.* 1785. 1. n°. 4. *p.* 51. *n°.* 37.

Le deſſus du corps eſt gris, & le deſſous eſt blanc. La trompe eſt courte. Le corcelet a cinq ſillons de chaque côté, obliques, un peu arqués. Les élytres ſont légèrement ſtriées.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

54. CHARANSON argynelle.

CURCULIO argynellus.

Charanſon d'un vert argenté; yeux noirs; trompe platte en-deſſus, avec une ligne longitudinale noire, enfoncée.

Curculio viridi-argenteus, oculis atris, roſtro ſuprà plano: linea longitudinali nigra impreſſa. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1794.

SPARRM. *Nov. act. ſtokh.* 1785. 1. n°. 4. *pag.* 51. *n°.* 39.

Il eſt d'un vert argenté. La trompe eſt courte, platte en-deſſus, marquée d'une ligne longitudinale noire enfoncée, à ſa partie ſupérieure. Les yeux ſont noirs.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

55. CHARANSON nigelle.

CURCULIO nigellus.

Charanſon noirâtre en-deſſus, d'un gris rouſſâtre en-deſſous; corcelet & élytres épineux.

Curculio nigricans, ſubtus ex griſeo ruſeſcens,

antennis rectis, thorace elytrisque spinulosis. Lin. *Syst. nat. edit.* 13 *pag.* 1795.

Sparrm. *Nov. act. stockh.* 1785. 1. n°. 4. *p.* 52. n°. 40.

Il ressemble au Macrocéphale albinos, mais il est plus petit. Les antennes ne sont point coudées. Le corps est noirâtre en dessus, d'un gris roussâtre en-dessous. La trompe est courte. Le corcelet & les élytres sont légèrement épineux.

Les antennes droites de cet insecte annoncent qu'il n'appartient point à ce genre.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

56. Charanson autrichien.

Curculio austriacus.

Charanson bréviroſtre, aptère, noirâtre; bord du corcelet & des élytres, fauve.

Curculio breviroſtris femoribus muticis, apterus fuscus, thoracis elytrorumque lateribus rufis. Schrank. *Enum. inf. auſt.* n°. 234.

Curculio Linzenſis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1799.

Tout le corps est légèrement cotonneux noirâtre, avec les bords du corcelet & des élytres, fauves. La trompe est grosse, courte. Les élytres ont des stries pointillées, & au-dessous on ne trouve point d'ailes.

Il se trouve en Allemagne.

57. Charanson chryſoptère.

Curculio chryſopterus.

Chranson bréviroſtre noir; élytres mélangées de blanc, avec le bord interne doré.

Curculio breviroſtris femoribus muticis, niger, elytris cano variegatis, margine interiore aureo. Schrank. *Enum. inf. auſt.* n°. 237.

Il est alongé, noir, un peu mélangé de cendré. La trompe est courte. Le corcelet a des enfoncemens en forme de cicatrice. Les elytres ont des stries pointillées, & une poussière ferrugineuse, principalement vers la suture, qui étoit dans l'insecte vivant, d'une belle couleur dorée; l'extrémité de l'abdomen est couverte de poils fauves.

Il se trouve à Vienne en Autriche.

58. Charanson araneiforme.

Curculio araneiformis.

Charanson bréviroſtre, ovale, d'un rouge ferrugineux; élytres striées.

Curculio breviroſtris muticus, ovatus ex rubello ferrugineus, elytris ſtriatis. Schrank. *Enum. inf. auſt.* n°. 238.

Il est de grandeur moyenne, & ressemble un peu à une Araignée. Tout le corps est d'un rouge ferrugineux. La trompe est très-courte. Le corcelet est court, parsemé de points enfoncés. L'abdomen est ovale, presque globuleux.

Il se trouve en Allemagne.

59. Charanson trivial.

Curculio trivialis.

Charanson cendré; corcelet avec trois lignes peu marquées, blanches; élytres avec des taches fauves.

Curculio cinereus thorace lineis tribus obſoletis albis, elytris maculis fuſcis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1799.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 82. n°. 73.

Il ressemble au *Charanson* du Polygonum, & il a environ trois lignes de long. Le corps est cendré La trompe est courte. Le corcelet a trois lignes longitudinales peu marquées, blanches. Les élytres ontdes taches noirâtres.

Il se trouve à Berlin.

60. Charanson *Viverra.*

Curculio Viverra.

Charanson d'un gris sale; trompe large; corcelet raboteux, sillonné; élytres raboteuses striées.

Curculio ſordide cinereus roſtro lato, thorace ſcabro, anterius turgido, per mediam longitudinem ſulcato elytris ſtriatis: interſtitiis ſcabris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1799.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 83. n°. 77.

Il a environ une ligne & demie de long. Il est d'une couleur cendrée obscure. La trompe est courte, large. Le corcelet est raboteux, marqué d'une ligne longitudinale enfoncée, à sa partie supérieure, un peu renflée antérieurement. Les elytres sont striées & raboteuses entre les stries. Les antennes sont noirâtres.

Il se trouve dans la Poméranie.

61. Charanson de Herbst.

Curculio Herbſtii.

Charanson cendré, corcelet granulé, presque globuleux, élytres arrondies, striées, avec des taches oculées, d'un rouge doré.

Curculio cinereus, thorace ſubgloboſo granulato;

elytris rotundatis ſtriatis : oculis rubro-aureis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1800.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 84. *n°.* 78.

Le corps eſt cendré. La trompe eſt courte. Le corcelet eſt preſque globuleux, granulé. Les élytres ſont ſtriées, arrondies, ornées de taches oculées, d'un rouge doré.

Il ſe trouve à Berlin.

62. Charanson pyricole.

Curculio pyricola.

Charanſon aminci, noir; antennes & deſſous du corps de couleur baie, corcelet granulé, élytres ſillonnées.

Curculio anguſtus ater, ſubtus antenniſque ſpadiceus, thorace granulato, elytris ſulcatis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1800.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 84. *n°.* 79.

Il a à peine deux lignes de long. La trompe n'eſt pas auſſi courte que dans les autres eſpèces. Le corps eſt étroit, noir en deſſus, d'une couleur baie en-deſſous. Le corcelet eſt granulé. Les élytres ſont ſillonnées.

Il ſe trouve en Poméranie.

63. Charanson granulé.

Curculio granulatus.

Charanſon ovale gris, granulé en-deſſus, avec quelques granelures rouges, luiſantes; élytres réunies.

Curculio ovatus griſeus, ſupra granulatus : granulis hinc inde rubris pellucidis, elytris connatis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1800.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 84. *n°.* 80. *tab.* 24. *fig.* 33.

Il a environ trois lignes de long. La trompe eſt courte. Le corps eſt ovale gris, granulé à ſa partie ſupérieure : on voit par-ci, par-là, quelques granelures rouges, luiſantes. Les élytres ſont réunies.

Il ſe trouve en Allemagne.

64. Charanson piniperde.

Curculio piniperda.

Charanſon bai; corcelet allongé pointillé; élytres avec des ſtries pointillées.

Curculio ſpadiceus, thorace elongato punctato, elytris punctato-ſtriatis, femoribus ſubdentatis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1800.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 84. *n°.* 81.

Il a la forme du Scolite piniperde, & il a une ligne & demie de long. Le corps eſt d'une couleur baie. Le corcelet eſt allongé, pointillé. La trompe eſt courte, les élytres ont des ſtries pointillées. Les cuiſſes ſont preſque dentées.

Il ſe trouve en Allemagne.

65. Charanson future-blanche.

Curculio ſutura alba.

Charanſon allongé cendré, mélangé de noirâtre; deſſous du corps, côtés & future blancs, antennes & yeux noirs.

Curculio elongatus cinereus fuſco ſulvarius, ſubtus, lateribus ſuturaque albus, antennis oculiſque nigris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1800.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 84 *n°.* 82. *tab.* 24. *fig.* 34.

Il a environ trois lignes de long. Le corps eſt étroit, allongé, cendré un peu mélangé de noirâtre, avec le deſſous, les côtés & la future, blancs. Les antennes & les yeux ſont noirs.

Il ſe trouve en Allemagne.

66. Charanson Hermite.

Curculio Eremita.

Charanſon couvert de poils jaunâtres en-deſſus, trompe & corcelet noirs, élytres noirâtres, avec des ſtries pointillées.

Curculio ſupra flaveſcente piloſus, roſtro tenui thoraceque ſubpunctato nigris, antennis elytriſque punctato-ſtriatis fuſcis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1800.

Fuesl *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 85. *n°.* 83.

Il a environ deux lignes de long. Le deſſus du corps eſt couvert de poils jaunâtres. La trompe eſt mince, courte, noire. Le corcelet eſt noir, légèrement pointillé. Les élytres ſont noirâtres, & ont des ſtries pointillées. Les antennes ſont noirâtres.

Il ſe trouve en Allemagne.

67. Charanson bruchoïde.

Curculio bruchoïdes.

Charanſon preſque cylindrique, élytres courtes, noires, granulées & ſtriées.

Curculio thorace elytriſque abbreviatis nigris granulatis & ſtriatis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1800.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 85. *n°.* 84.

Il reſſemble à une Bruche. Il eſt gros, preſque cylindrique, & a à peine une ligne de long. La trompe eſt penchée, courte. Le corcelet eſt noir. Les élytres ſont noires, grenues & ſtriées.

Il ſe trouve en Allemagne.

68. CHARANSON triangulaire.

CURCULIO triangularis.

Charanſon bréviroſtre, d'un jaune obſcur, baſe du corcelet triangulaire, élytres avec des ſtries pointillées.

Curculio breviroſtris obſcurus flavicans, thoracis baſi triangulari, elytris ſtriato-punctatis. PETAG. *Sp. inſ. cal. pag.* 14. *n°.* 71.

Curculio triangularis. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1806.

Il eſt ovale, aſſez grand. Tout le corps eſt d'une couleur ferrugineuſe cendrée, couvert d'une pouſſière jaune. Le deſſous du corps eſt couvert d'un léger duvet d'un blanc jaunâtre. La trompe eſt courte, noire, avec une ligne longitudinale élevée au milieu. Le corcelet a quelques points variolés; il eſt terminé poſtérieurement par trois angles dont l'intermédiaire occupe la place de l'écuſſon. Les élytres ont des ſtries pointillées, & des taches velues jaunes.

Il ſe trouve dans la Calabre, ſur les fleurs du Chardon commun.

69. CHARANSON C blanc.

CURCULIO C album.

Charanſon mélangé de noir & de cuivreux, angle extérieur de la baſe des élytres avec une ligne arquée, blanche.

Curculio cupreo nigroque varius, angulo externo baſeos elytri linea arcuata alba.

Curculio C album. SCOP. *Ent. carn. n°. 99.*

Curculio C album. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1802.

Le corps eſt mélangé de noir & de cuivreux, un peu raboteux & couvert de quelques poils. Les élytres ſont réunies, avec ſept ſtries pointillées, ſur chaque, & une tache blanche repréſentant un C à l'angle extérieur de la baſe. Les cuiſſes ſont armées d'une petite dent.

Il ſe trouve dans la Carniole, la Grece.

70. CHARANSON ſenſitif.

CURCULIO ſenſitivus.

Charanſon noir, cuiſſes fauves, avec l'extrémité noire.

Curculio niger, femoribus fulvis apice nigris. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1802.

Curculio ſenſitivus. SCOP. *Ent. carn. n°.* 100.

La trompe eſt courte. Le corps eſt noir. Les élytres ſont ſtriées, réunies. Les cuiſſes ſont fauves, avec l'extrémité noire.

Il ſe trouve dans les forêts de la Carniole.

71. CHARANSON némoral

CURCULIO nemoreus.

Charanſon aptère, noir, opaque, trompe biſide.

Curculio apterus niger, opacus, roſtro biſido, thorace elytriſque ſcabris acuminatis.

Curculio nemoreus. SCOP. *Ent. carn. n°.* 101.

Curculio nemoreus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1802.

Les antennes ſont longues. Le corps eſt noir opaque. La trompe eſt biſide. La tête eſt glabre. Le corcelet eſt raboteux. Les élytres ſont raboteuſes, ſtriées, terminées en pointe. Les cuiſſes ſont renflées.

Il ſe trouve dans la Carniole, ſur le Sapin.

72. CHARANSON Momus.

CURCULIO Momus.

Charanſon obſcur, trompe avec deux ſillons; abdomen couvert de poils fauves, cuiſſes antérieures renflées.

Curculio roſtro ſupra biſulcato, abdomine poſterius fulvo villoſo, femoribus anterioribus craſſioribus. LIN. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1802.

Curculio Momus. SCOP. *Ent. carn. n°.* 102.

Tout le corps eſt noirâtre, mais entièrement couvert de poils cendrés, un peu rouſsâtres. La trompe eſt courte, marquée de deux ſillons à ſa partie antérieure. Les antennes ſont de la longueur du corcelet. Le corcelet a antérieurement une petite ligne en croiſſant de chaque côté & deux points pâles poſtérieurement. Les élytres ont une tache arrondie au milieu, & un point, pâles, vers l'extrémité. On ne trouve point d'aîles au-deſſous. L'abdomen eſt couvert de poils fauves, entre les pattes poſtérieures. Les cuiſſes antérieures ſont renflées.

Il ſe trouve dans la Carniole méridionale.

73. CHARANSON Zoïle.

CURCULIO Zoïlus.

Charanſon velu, trompe courbée, élytres ſtriées, mélangées de points noirs, avec une tache commune, noire, vers l'extrémité.

Curculio villoſus roſtro deflexo, elytris ſtriatis nigro variegatis, punctis majoribus communi ad apicem.

Curculio Zoïlus. Scop. *Ent. carn. n°.* 103.

Curculio Zoïlus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1802.

Tout le corps eſt velu, d'une couleur terreuſe en-deſſus, avec les côtés & quelques lignes plus pâles ſur les élytres. La trompe eſt courbée, courte. Les élytres ſont réunies, ſtriées & mélangées de points noirs : on voit un point plus grand, commun vers l'extrémité.

Il ſe trouve dans la Carniole.

74. Charanson précoce.

Curculio precox.

Charanſon ferrugineux, élytres ſtriées, un peu velues.

Curculio ferrugineus, elytris ſtriatis ſubvilloſis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1802.

Curculio precox. Scop. *Ent. carn. n°.* 109.

Tout le corps eſt ferrugineux, mais la trompe & la tête ſont d'une couleur plus obſcure. Le corcelet eſt pointillé. Les élytres ſont ſtriées, un peu velues.

Il ſe trouve dans la Carniole, ſur le Saule.

* * * * *Bévirôſtre; cuiſſes dentées.*

75. Charanson floricole.

Curculio floricola.

Charanſon noir; élytres blanches, antennes fauves au milieu.

Curculio niger, elytris incanis, antennarum artibulis mediis ſpadiceis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1777.

Fuesl. *Archiv. inſ.* 5. *pag.* 86. *n°.* 93.

Il a environ trois lignes de long, & il reſſemble un peu au *Charanſon* du Poirier. Le corps eſt noir. La trompe eſt courte. Les antennes ſont noires, avec les articles du milieu fauves. Les élytres ſont blanchâtres. Les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve....

76. Charanson anthracine.

Curculio anthracinus.

Charanſon noir, un peu raboteux, élytres avec des ſtries pointillées, cuiſſes unidentées.

Curculio niger, elytris punctatim ſtriatis, femoribus unidentatis. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1777.

Curculio anthracinus. Scop. *Ent. carn. n°.* 92.

Tout le corps eſt noir. La trompe eſt courte munie de quelques poils à ſon extrémité. Le corcelet eſt un peu raboteux; les élytres ſont liſſes & ont chacune neuf ſtries. Les antennes ſont légèrement velues.

Il ſe trouve dans la Carniole.

77. Charanson triſte.

Curculio triſtis.

Charanſon noirâtre, élytres raboteuſes, légèrement ſtriées, un peu velues.

Curculio fuſcus, elytris punctis ſcabris ſubſtriatis villoſulis coadunatis.

Curculio triſtis. Scop. *Ent. carn. n°.* 93.

Curculio lugubris. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *pag.* 1777.

Il reſſemble au précédent. Il eſt aptère, noirâtre. La trompe eſt courte. Le corcelet eſt raboteux. Les élytres ſont raboteuſes, légèrement ſtriées. Toutes les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve dans la Carniole.

78. Charanson infidelle.

Curculio infidus.

Charanſon un peu cuivreux, légèrement couvert de poils bleuâtres.

Curculio obſolete cupreus, cæruleſcente villoſus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1777.

Curculio infidus. Scop. *Ent. carn. n°.* 94.

Le corps paroît un peu cuivreux, légèrement couvert de poils courts, bleuâtres, luiſans. Les yeux ſont noirs. La trompe eſt courte. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe noirâtre. Les pattes ſont fauves; toutes les cuiſſes ſont dentées.

Il ſe trouve dans la Carniole.

79. Charanson céleſtin.

Curculio cæleſtinus.

Charanſon bleu; antennes & pattes ferrugineuſes.

Curculio totus cæruleſcens, antennis pedibuſque ferrugineis. Scop. *Ent. carn. n°.* 96.

Curculio cæleſtinus. Lin. *Syſt. nat. edit.* 13. *p.* 1777.

Tout le corps est bleu, avec les antennes & les pattes ferrugineuses. La trompe est courte, & les cuisses sont à peine dentées.

Il se trouve dans la Carniole.

80. CHARANSON carniolique.

Curculio carniolicus.

Charanson noirâtre, légèrement couvert de poils glauques, élytres avec des stries pointillées.

Curculio fuscus, glaucescenti villosus, elytris punctato-striatis.

Curculio glaucus. SCOP. *Ent. carn.* n°. 97.

Curculio carniolicus. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1777.

Il ressemble au *Charanson* argenté. Tout le corps est noirâtre, légèrement couvert de poils courts, glauques. Les élytres ont des stries pointillées, & sont un peu anguleuses à leur base latérale. Le dessous du corps est noir. Les cuisses sont grosses, luisantes, armées d'une forte dent.

Il se trouve dans la Carniole, sur les feuilles des arbres.

81. CHARANSON de Scopoli.

Curculio Scopolii.

Charanson noirâtre, un peu plus velu, antennes & pattes fauves.

Curculio fuscus, villosulus, antennis pedibusque rufis. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1777.

Curculio rufipes. SCOP. *Ent. carn.* n°. 98.

Tout le corps est noirâtre, légèrement velu, un peu luisant. Les antennes & les pattes sont fauves. La tête & le corcelet sont un peu raboteux. Les élytres ont des stries pointillées. Toutes les cuisses sont dentées.

Il se trouve dans la Carniole.

82. CHARANSON de Rœsel.

Curculio Rœselii.

Charanson bréviroſtre; corcelet d'un vert obscur, avec une ligne longitudinale blanche, élytres obscures, avec des lignes élevées.

Curculio thorace obscure viridi: linea longitudinali alba, elytris fusco-fulvis: lineis elevatis falcatis. LIN. *Syst. nat. edit.* 13. *pag.* 1777.

RŒS. *Inf.* 3. *pag.* 391. *tab.* 67. *fig. A. B. C. D.*

La trompe est grosse, courte, noirâtre. Le corcelet est d'un vert obscur, avec une ligne longitudinale blanche au milieu de sa partie supérieure. Les élytres sont obscures, avec des lignes élevées, un peu raboteuses.

Il se trouve en Allemagne.

83. CHARANSON religieux.

Curculio religiosus.

Charanson noir, luisant, élytres avec de petites taches blanches.

Curculio breviroſtris, femoribus omnibus dentatis: ater nitens; elytris albo maculatis. SCHRANK. *Enum. inf. aust.* n°. 225.

Il ressemble au *Charanson* germain, pour la forme & la grandeur, mais il est plus noir & plus luisant. La trompe est grosse, le corcelet est légèrement couvert de petits points élevés. Les élytres ont de petits points élevés, & des points blancs, formés par de petits poils courts. Toutes les cuisses sont dentées.

Il se trouve en Allemagne.

CHENILLE, *Eruca*, mot qui désigne la larve sortie de l'œuf d'un papillon; & qui par des mues & des transformations successives, doit parvenir au même état que l'insecte qui lui a donné le jour. Ce mot désigne en même-temps l'animal peut-être le plus destructeur & le plus industrieux, le plus digne à la fois de la haine de l'économiste agriculteur & de l'observation du naturaliste philosophe. Si notre devoir est de consigner dans ce répertoire universel des sciences, toutes les connoissances acquises, relativement à l'objet que nous avons à traiter; nous ne pouvons que nous louer sans doute, de ce que pour remplir un devoir aussi doux & pour traiter un objet aussi intéressant que celui qui va nous occuper, nous avons à puiser dans les sources les plus pures, à fouiller dans les mines les plus riches; nous devons enfin trouver les interprètes les plus profonds & les plus exacts que la nature ait formé jusqu'à présent pour la contemplation de ses ouvrages. Citer Réaumur & Lyonet, c'est attacher la reconnoissance & la vénération à des travaux dont on ne peut trop apprécier le mérite. L'un, en cherchant à distribuer dans un tableau systématique, les espèces si prodigieusement variées des chenilles, & en nous traçant l'histoire de leurs mœurs, a travaillé autant pour avancer les progrès de la science, que pour reculer les bornes de l'admiration. L'autre plus étonnant peut-être, en nous donnant l'anatomie de l'individu, a confondu, pour ainsi dire, l'admiration elle-même & ne lui a laissé aucunes bornes. Avec le premier on se dit, comment la nature peut-elle présenter une forme aussi simple sous tant d'apparences différentes, & suffire à tant de soins pour manifester une industrie aussi combinée & des mœurs aussi diverses? Avec le second,

on ne peut que se taire, en considérant tant de milliers de parties qui doivent toutes concourir sans cesse à la conservation d'un être si foible, si nul à nos yeux, pour se reproduire dans le même être sous des formes entiérement changées ? Ajouter à ces deux grands hommes les noms de Malphigi, Swammerdam, Geer, Bonnet, &c. c'est ajouter à l'intérêt & à l'importance du sujet, l'obligation de mettre à profit les grandes ressources qui nous sont offertes, & d'user des plus précieux matériaux que l'on puisse recueillir. Excepté de consacrer absolument ses veilles à l'étude seule des Chenilles, il est bien difficile de fournir de nouvelles connoissances ; aussi nous ne devons aspirer qu'à présenter dans un ordre méthodique & clair, les connoissances répandues dans les différens auteurs que nous venons de citer. Mais forcés de nous circonscrire, & de resserrer nos idées, nous ne pouvons que renvoyer, trop souvent, avec regret, à ces mêmes auteurs, pour les développemens plus étendus, ou aux articles particuliers des Lépidoptères auxquels les Chenilles appartiennent.

Observations générales sur les Chenilles relativement aux divers caractères distinctifs que leur forme extérieure présente.

Un corps alongé, cylindrique, composé de douze parties qu'on nomme *anneaux* ; une tête écailleuse garnie de deux dents ; seize pattes au plus, & jamais moins de huit, dont les six premières ou antérieures, sont écailleuses & incapables de s'alonger ou de se raccourcir d'une manière sensible, quoiqu'elles puissent plus ou moins se recourber, & dont les autres, que l'insecte peut alonger ou raccourcir, gonfler ou applatir à son gré, & qui varient par leur nombre, relativement aux différentes espèces, sont membraneuses : tels sont les caractères généraux & les plus apparens, qui doivent faire distinguer au premier coup d'œil les Chenilles. Toutes ont généralement six pattes écailleuses, qui sont placées par paires aux trois premiers anneaux de leur corps. Elles n'ont pas toutes le même nombre de pattes membraneuses ; il y en a qui n'en ont que deux, placées au dernier anneau du corps, d'autres en ont quatre, six, huit, dix. Le genre des Chenilles renferme un nombre prodigieux d'espèces qui sont toutes extrêmement variées, soit pour la grandeur, la couleur ou la figure. Toutes les Chenilles qui ont depuis huit jusqu'à seize pattes, subissent une métamorphose qui les change en Lépidoptères : celles qui ont plus de seize pattes se changent en Tentrèdes : on les appelle *fausses Chenilles*. Nous n'avons à parler maintenant que des premières.

En observant un peu plus particulièrement, nous trouvons que les anneaux dont le corps de la Chenille est composé, & qui en se raccourcissant ou en s'éloignant les uns des autres, servent à sa marche, sont assez semblables, à l'exception du dernier sous lequel est l'anus ; leur circonférence est assez souvent circulaire ou ovale, leur partie inférieure est néanmoins, pour l'ordinaire, plus applatie que la supérieure. Il y a des Chenilles dont le milieu du dessus de chaque anneau, forme une espèce de languette, qui va recouvrir l'anneau qui le précède ; dans d'autres les anneaux sont comme entaillés dans cet endroit. Enfin, le contour supérieur de l'anneau, dans plusieurs espèces, a différentes inflexions. La figure ordinaire de l'anus est un espèce de prisme à faces inégales, tronqué à son extrémité, & le plus souvent recouvert d'un petit chaperon charnu. Les anneaux sont tous membraneux : c'est même ce qui distingue les Chenilles de divers autres insectes, qui, comme elles, ont le corps alongé & composé de douze anneaux, mais écailleux. La tête est formée par deux espèces de calottes sphériques, dures & écailleuses, dans lesquelles on remarque quelques points noirs, en forme de tubercules hémisphériques, qu'on est tenté de prendre pour les yeux, comme ont fait quelques entomologistes, mais qui n'en sont pas. Les yeux que doit avoir l'insecte parfait, sont couverts dans la Chenille, par les deux calottes de la tête. A la partie antérieure de la tête est la bouche, qui est armée de deux fortes mâchoires, dures, aigues & tranchantes, avec lesquelles la Chenille coupe sa nourriture. Au-dessus de la bouche, à la lèvre inférieure, on remarque un petit trou, par où sort la soie qu'elle file, & ce trou s'appelle la filière. Il y a des Chenilles qui portent sur la partie antérieure de la tête, deux petites cornes ou antennes. Sur les deux côtés de la Chenille on voit de petites ouvertures oblongues, en forme de boutonnières, posées obliquement : ces trous qu'on appelle *stigmates*, sont regardés comme les organes qui servent à la respiration. Il y en a dix-huit sur la longeur de la Chenille, neuf de chaque côté. Il y en a deux sur chaque anneau, excepté le second, le troisième & le dernier qui n'en ont pas. Les deux premiers trous, placés sur le premier anneau, répondent à ceux qui par la suite se trouveront sur le corcelet du papillon, & les seize autres, qui sont depuis le quatrième jusqu'au onzième anneau inclusivement, doivent disparoître dans ce dernier état. Les six pattes appelées *écailleuses*, sont dures, fixes & terminées en pointe : elles servent d'enveloppe aux six pattes que le papillon doit avoir. Quant aux autres, appellées *membraneuses*, qui varient pour le nombre & la figure, ce sont des espèces de mamelons larges, mols, armés de plusieurs petits crochets durs, pour s'attacher & se cramponner au besoin, elles disparoissent dans l'état parfait.

Parcourons maintenant les principales variétés qu'une observation plus suivie doit nous présenter sur

sur l'extérieur des Chenilles. Il n'y a aucun genre d'animal dont les espèces soient formées sur autant de modèles, & si différens entr'eux. Une des variétés, non pas les plus apparentes, il est vrai, mais les plus remarquables, c'est que parmi les insectes auxquels on ne peut s'empêcher de donner le même nom, il y en ait qui ont plus de pattes les uns que les autres : cette variété ne se rapporte pas aux pattes écailleuses, ou recouvertes d'un cartilage luisant, mais seulement aux pattes membraneuses, ou enveloppées d'une peau flexible & molle. On appelle ces pattes, qui varient par le nombre, & qui sont placées entre les six premières écailleuses & les deux dernières postérieures, *pattes intermédiaires*. Il y a des Chenilles qui ont huit pattes intermédiaires, quatre de chaque côté, ce qui fait seize pattes en tout. Ces huit pattes intermédiaires, sont attachées à quatre anneaux consécutifs ; quatre autres anneaux en sont dépourvus ; savoir : deux entre la dernière paire de pattes écailleuses, & la première paire d'intermédiaire, & deux entre les dernières paires de pattes intermédiaires & la paire de pattes postérieures. On trouve cette distribution sur les plus grandes espèces de Chenilles & les plus communes. D'autres n'ont que trois pattes intermédiaires de chaque côté, & quatorze pattes en tout. Elles ont trois anneaux de suite sans pattes, mais ces trois anneaux sont entre la dernière paire des écailleuses & la première des membraneuses, ou entre la troisième paire de pattes postérieures & la dernière des pattes intermédiaires. Il y a des Chenilles à quatorze pattes, qui demandent encore une attention particulière. Les deux pattes postérieures leur manquent, mais le derrière se termine souvent par deux longues cornes, qui ont de la solidité, qui peuvent s'approcher plus ou moins, s'écarter plus ou moins l'une de l'autre, se diriger en haut & en bas, à droite & à gauche, sans pourtant se courber sensiblement. Ces espèces de cornes ne sont que les étuis de véritables cornes charnues, qui ont quelque ressemblance avec celles des limaçons, & que la Chenille ne fait sortir de ces étuis que quand il lui plaît. On ne compte dans plusieurs espèces de Chenilles que quatre pattes intermédiaires, ou douze pattes en tout, & dans d'autres que dix pattes en tout, deux intermédiaires seulement. Les unes ont quatre & les autres ont cinq anneaux de suite dépourvus de pattes, qui sont placés entre les pattes écailleuses & les intermédiaires. Ces Chenilles ont une démarche très-différente de la démarche de celles qui ont huit pattes intermédiaires. Ces dernières portent ordinairement leur corps parallelement au plan sur lequel elles le font avancer, & leurs pas sont petits. La distribution des pattes des autres les oblige à marcher à plus grands pas. Entre les pattes écailleuses, & les intermédiaires, il y a une étendue de quatre ou de cinq anneaux où le corps n'a point d'appui. Si une de ces Chenilles, tranquille & alongée, comme elles le font souvent, se détermine à marcher ; elle commence par se faire une sorte de bosse, en courbant en arc la partie qui n'a point de pattes ; elle en élève le milieu plus que le reste, elle courbe cette partie de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle ait apporté les deux pattes intermédiaires contre les dernières écailleuses. Alors elle cramponne ses pattes intermédiaires & postérieures, & elle n'a plus qu'à redresser, qu'à remettre en ligne droite les cinq anneaux qu'elle a courbé en forme de boucle, & porter sa tête en avant, à une distance égale à la longueur des anneaux. Voilà le premier pas complet ; pour en faire un second, elle n'a qu'à répéter la même manœuvre, & elle l'exécute assez promptement pour courir plus vite que les précédentes qui ont plus de pattes. Cette sorte d'allure a fait nommer ces Chenilles des *géometres* ou des *arpenteuses* ; elles semblent mesurer le chemin qu'elles parcourent ; elles appliquent sur le terrein la partie de leur corps qu'elles courbent, comme un arpenteur y appliqueroit sa chaine. La plupart de ces Chenilles ne gonflent point, ne contractent, n'alongent, ne racourcissent point leurs anneaux : elles ressemblent presque à un morceau de bois sec ; aussi sont-elles appellées des *arpenteuses en bâton*. Leur corps long, roide, & dans quelques espèces, de couleur de bois, les fait souvent prendre pour un petit bâton. Ce qui aide encore à les faire méconnoître, ce sont les attitudes dans lesquelles elles se tiennent immobiles, & qui supposent une force étonnante dans les muscles. On en voit qui embrassent une petite tige d'arbre, la queue d'une feuille, avec les deux pattes postérieures & les deux intermédiaires qui en sont proches & qu'elles cramponnent ; le reste du corps élevé verticalement, demeure roide & immobile pendant des demi-heures & des heures entières. D'autres soutiennent pendant aussi longtemps leur corps dans une infinité d'autres attitudes, qui demandent incomparablement plus de force ; car on en voit qui ont le corps en l'air, dans toutes les positions qui sont entre la verticale, que nous venons de considérer, & l'horizontale, ou dans toutes les positions inclinées, depuis l'horizontale jusqu'à la verticale en-bas. Elles soutiennent de même leur corps immobile, après lui avoir fait prendre diverses courbures tout-à-fait bizarres, & soit aussi le ventre en-bas, soit en-haut. Les muscles qui ont soutenu les Chenilles vivantes dans ces attitudes singulières, les y maintiennent après leur mort : on en trouve de mortes dans toutes les positions que nous venons de décrire. Viennent enfin les Chenilles qui n'ont que huit pattes en tout, les six écailleuses & les deux postérieures. Ces dernières sont les plus petites de toutes. La plupart d'entr'elles appartiennent aux Teignes, qui se logent ordinairement ou dans des fourreaux qu'elles se forment de différentes matières, ou dans l'intérieur des feuilles, des fleurs & d'autres substances semblables, & qui dès-lors

n'ont pas besoin de pattes intermédiaires. Parmi les autres larves dont le nombre est beaucoup plus considérable que celui des Chenilles, il y en a une grande quantité qui paroissent avoir huit pattes; mais les deux postérieures ne sont que deux sortes de mamelons formés par l'anus prolongé, & qui ne sont point terminés par des pièces armées d'ongles ou de crochets, comme le sont ceux des pattes postérieures & intermédiaires des Chenilles.

Une variété ensuite la plus capable de nous frapper, c'est celle qui résulte de la grandeur. Elle se présente sous bien des dégrès différens dans l'échelle des chenilles. On peut cependant les réduire à trois; les chenilles du degré moyen ou de moyenne grandeur, ont environ douze ou treize lignes de longueur, lorsqu'elles ne s'étendent que médiocrement, & le diametre de leur corps a un peu moins de trois lignes. Celles qui sont sensiblement plus grandes, sont de la première grandeur; & celles qui sont sensiblement plus petites, sont du dernier dégré de grandeur, ou des petites.

La grandeur de la chenille est prodigieuse par rapport à l'œuf & aux petits. Quand on compare une chenille naissante qui n'a qu'environ une ligne de longueur, à une autre qui a tout son accroissement & qui est longue de trois pouces & demi, cette augmentation de volume, dans un même animal, doit paroître bien considérable: quoiqu'elle soit peu de chose en comparaison de celle qu'on peut observer dans les poissons. On a calculé qu'il falloit 36000 œufs pour faire le poids d'une chenille.

Les chenilles dont l'extérieur est le plus simple, sont celles dont la peau n'est point couverte par des poils ou par des corps analogues aux poils, & qu'on appele *Chenilles rases*. Il y en a dont la peau est si mince & si transparente, qu'elle laisse appercevoir une partie de l'intérieur de l'animal; d'autres ont une peau plus épaisse & plus opaque. Entre celles-ci, les unes l'ont lisse, luisante comme si elle étoit vernie; d'autres l'ont matte. Les chenilles dont la peau est tendre, transparente & d'une couleur blanchâtre ou rougeâtre, qui tire sur la couleur de chair, sont celles qu'on a le plus souvent confondues avec les larves. Au contraire les autres larves qui ont la peau plus opaque & jaune, verte ou brune, ou rayée de ces différentes couleurs, ont été nommées des chenilles, quoiqu'elles n'aient ni tête écailleuse, ni pattes, ni aucuns des caractères distinctifs & propres à ces dernières.

Ce sont sans doute les couleurs qui doivent le plus faire remarquer les chenilles. On voit sur leur corps toutes celles qui nous sont connues, & une infinité de nuances dont il seroit difficile de trouver ailleurs des exemples. Les unes ne sont que d'une seule couleur; plusieurs couleurs différentes, très-vives, très-tranchées, servent de parure à d'autres. Tantôt elles y sont distribuées par raies, par bandes qui suivent la longueur du corps, tantôt par raies ou bandes qui suivent le contour des anneaux. Tantôt elles sont par ondes ou par taches, soit de figure régulière ou irrégulière; tantôt par points, ou avec des variétés qu'il n'est pas possible de décrire en général: on peut à peine les rendre dans les descriptions particulières.

Entre les chenilles rases, les unes le sont plus que les autres: ce nom n'est pas donné seulement à celles qui sont entièrement dépourvues de poils, mais aussi à celles dont les poils sont en petit nombre ou peu sensibles, & qu'on ne voit que quand on cherche à les voir. La peau de la plupart des chenilles rases est douce au toucher; mais il y en a d'autres dont la peau est hérissée d'une infinité de petits grains durs, qui font sur le doigt qu'on passe dessus, la même impression que feroit du chagrin, & on les appelle *chenilles chagrinées*. Quand on observe attentivement ces petites éminences, on voit qu'elles sont rangées avec ordre: ces points semblent être d'une matière osseuse ou de corne. Si on les observe à la loupe, ils paroissent de petits mamelons, qui partent d'une base circulaire.

Plusieurs chenilles chagrinées sont encore plus remarquables par une corne qu'elles portent sur l'onzième anneau: elle est ordinairement dirigée vers le derrière & un peu courbée en arc. La figure & la direction de cette corne ont fait imaginer qu'elle étoit une arme offensive ou défensive; mais l'observation ne voit pas l'insecte s'en servir pour attaquer ou pour se défendre. D'ailleurs cette partie qui n'a de commun avec son nom que sa figure & sa position, est de substance charnue & trop molle pour pouvoir lui donner une pareille destination. On peut croire que la nature n'a pas toujours tout fait pour un usage fixe; & qu'il y a souvent bien des parties qui ne sont qu'à la suite de l'organisation de l'animal, sans lui être d'aucune utilité; alors nos recherches ne peuvent être qu'auffi inutiles. Ces cornes sont plus ou moins courbées, toutes le sont un peu vers le derriere de l'insecte, qui les tient tantôt plus droites, tantôt plus inclinées. La loupe y fait appercevoir un travail que la vue simple n'y découvre point. Elles ont une infinité de petites éminences épineuses, arrangées à la manière des écailles, dont elles ont quelquefois la forme; on croit même y appercevoir des articulations, mais s'il y en a, ce n'est pas pour servir aux fléxions de ces cornes, qui ne se plient en aucun endroit. Au reste toutes les chenilles chagrinées n'ont pas une corne, & elles ne sont pas les seules qui l'ayent; d'autres chenilles rases & non chagrinées, en portent une semblable. Communément les chenilles à corne ont le corps ferme, il paroît dur sous le doigt.

On considere encore comme des chenilles rases, celles qui sont assez remarquables par des tubercules arrondis ordinairement en portion de sphere,

& distribués régulièrement sur chaque anneau ; les uns au dessus des autres ; ceux des différens anneaux sont disposés en différens rangs, sur des lignes parallèles à la longueur du corps. Plusieurs des grosses espèces de chenille, & de celles qui donnent les plus beaux papillons, en sont pourvues. Elles sont véritablement ornées par ces mêmes tubercules. Les unes les ont d'un très-beau bleu, qui fait le plus bel effet sur une peau d'un brun un peu clair ; il y a aussi des Chenilles d'un vert un peu jaunâtre, qui ont de ces tubercules de couleur de turquoise ; d'autres Chenilles vertes, plus petites que les précédentes, mais qui sont pourtant au dessus de celles de moyenne grandeur, ont de ces tubercules d'une couleur de chair vive, qui brille merveilleusement sur le vert tendre de leur peau. Des poils partent de chacun de ces tubercules, mais en petit nombre & trop courts pour ne pas placer parmi les Chenilles rases, celles qui en sont pourvues.

Des Chenilles rases ou chagrinées nous passons à celles qui sont hérissées de poils si gros, si durs, si semblables à des épines, qu'on les a nommées *Chenilles épineuses*. Ces gros poils, qui sont assez durs pour être piquans, ressemblent encore aux épi es des plantes par leur forme. Les unes sont des épines simples depuis leur base jusqu'à leur sommet, elles vont en diminuant pour se terminer en pointe ; souvent cette épine est une tige d'où partent divers poils longs & très-fins ; d'autres épines sont composées ou branchues : la tige principale jette en divers sens plusieurs épines, qui ne sont pas moins considérables que celle par laquelle elle se termine elle même. Il y a des Chenilles dont les épines ne sont qu'une seule tige qui s'élève en diminuant de grosseur, & qui se divise ensuite pour former une fourche. Le microscope fait voir que toutes les pointes des épines branchues, ont chacune leur base engagée dans une partie qui forme autour d'elle une espèce de bourlet ou de manche. Les figures, les couleurs, les grandeurs, la quantité des épines varient suivant les différentes espèces de Chenilles épineuses. Il y a des épines brunes, noires, jaunâtres, violettes & de bien d'autres couleurs. Quoiqu'une Chenille en soit quelquefois très-chargée, il est aisé de reconnoître qu'elles sont arrangées avec ordre, tant selon la longueur du corps, que selon son contour ; & il y a des Chenilles qui n'en ont que quatre, d'autres en ont cinq, six, sept, huit sur chaque anneau. Tous les anneaux d'une Chenille n'ont pourtant pas le même nombre d'épines ; les plus proches de la tête & les derniers en ont quelquefois plus & quelquefois moins que les autres.

Enfin les Chenilles les plus communes, & qui sont les plus belles ou les plus hideuses, selon qu'on est disposé pour elles, sont les *velues*. La qualité, la longueur, la disposition de leurs poils, peuvent servir à les faire distinguer les unes des autres. Il y en a qui ne sont que *demi-velues* ; elles ont quelques parties de leur corps assez chargées de poils même longs, tandis que d'autres parties en sont dénuées, & que leur peau est presque par-tout ailleurs à découvert. Entre celles qui sont entièrement velues, c'est-à-dire, qui ont au moins quelques touffes de poils sur chacun de leurs anneaux, il y en a de velues à poils courts ou à poils ras. Des Chenilles dont le corps plus court par rapport à son diamètre, & plus applati en dessous, leur a fait donner le nom de *Chenilles-cloportes*, ont leurs poils courts, durs, rangés les uns près des autres. D'autres Chenilles ont leurs poils plus doux & encore plus pressés les uns contre les autres, comme le sont ceux d'un velours bien fourni & bien coupé : ce sont des *Chenilles veloutées*. On nomme *veloutées à poils longs*, celles dont la peau est entièrement cachée par les poils ; quoiqu'ils soient de longueur inégale, pourvu qu'ils paroissent partir également de tous les endroits de la peau. Sur quantité d'autres Chenilles, les poils ou le gros des poils paroît disposé par bouquets, par houppes, par aigrettes ; & il l'est réellement ainsi sur bien d'autres où cet arrangement ne se fait pas remarquer d'abord. Pour peu qu'on les considère, on remarque sur la plûpart que les touffes de poils partent de tubercules arrondis. Le nombre de ces tubercules décide de celui des houppes de poils dont nos Chenilles velues sont couvertes : chacun de ces tubercules semble percé comme un arrosoir, pour laisser passer les poils sur les endroits où il n'y en a point, on y voit comme les trous & les places où il devroit y en avoir. Ces tubercules qui servent de bases aux poils, sont alignés tant suivant la longueur du corps, que suivant la courbure de la partie supérieure de chaque anneau, c'est à dire de cette partie d'anneau qui se termine de part & d'autre à la hauteur de l'origine des pattes. Il y a des Chenilles qui sur chacun de leurs anneaux, ont douze de ces tubercules, ou douze touffes de poils ; d'autres n'en ont que dix ou huit, sept, six ou même que quatre. Sur certaines Chenilles les poils de chaque touffe sont à peu près également longs, & sont comme autant de rayons qui se dirigent vers le centre de la sphere, dont le tubercule est une partie, c'est-à-dire, que chaque poil est perpendiculaire à la surface du tubercule ; ils forment des espèces d'aigrettes plus ou moins fournies dans différentes Chenilles, mais de figure assez régulière. D'autres Chenilles n'ont pas les poils qui forment leurs touffes, perpendiculaires à la surface du tubercule ; l'axe du tubercule est incliné au corps de la Chenille, & les poils se dirigent tous vers la queue. Les poils des houppes ou des tubercules antérieurs, c'est à-dire de ceux des premiers anneaux, se dirigent du côté de la tête dans quelques Chenilles, & ceux des autres anneaux s'inclinent vers le derriere. Mais ce qui est le plus à remarquer dans la direction des poils, c'est que dans certaines Chenilles, une moitié ou plus de ceux

d'un même tubercule, tend en bas, & l'autre moitié tend en haut, & avec cette circonſtance, que partie de ceux qui montent, s'appliquent ſur le corps de la Chenille, le ceignent, & que les autres s'élevent & tendent à paſſer par-delà le milieu du dos, où ceux d'un côté ſont rencontrés par ceux qui viennent du côté oppoſé. Une autre variété des Chenilles velues, c'eſt que les poils de la moitié d'un des tubercules ſont longs, même très-longs, & tendent en bas, lorſque les poils de la moitié du même tubercule ſont ſi courts qu'ils n'ont pas la ſeptième ou huitième partie de la longueur des autres, & ſont même d'une autre couleur. Enfin il y a des Chenilles dont les poils ſe dirigent preſque tous en bas, qui par là ſont très-velues autour des pattes & qui ne le ſont point ſur le dos.

Quelques Chenilles ont des touffes de poils qui ne partent pas de tubercules apparens, ils tirent leur origine d'endroits auſſi peu élevés que le reſte de la peau. Mais ce qui rend ces houppes remarquables, c'eſt qu'au lieu que les autres s'épanouiſſent en s'éloignant de leur baſe, celles-ci au contraire diminuent de groſſeur à meſure qu'elles s'élevent. Les poils qui partent d'une baſe aſſez large, montent en cherchant à ſe réunir, & leur maſſe forme un pinceau. Nous avons dit que les tubercules ſont arrondis en portion de ſphere, mais quelques Chenilles en ont de charnus, faits en pyramide conique qui s'éléve davantage. Des poils partent de toute la ſurface du cône.

L'arrangement des poils met encore d'autres diſtinctions très-ſenſibles entre les Chenilles velues. Il y en a qui ont ſur leur dos, des houppes de poils qui reſſemblent parfaitement à des broſſes, qui leur ont fait donner le nom de *Chenilles à broſſes*. Les uns ont trois, les autres quatre, cinq de ces broſſes placées ſur différens anneaux. Enfin parmi les Chenilles à broſſes, il y en a qui portent ſur leur premier anneau, & qui ſemblent porter ſur leur tête deux aigrettes dirigées comme les antennes de la plûpart des inſectes. Ce ne ſont pas de ſimples poils qui forment ces aigrettes, ce ſont de vraies plumes. Des barbes ſont attachées les unes au deſſus des autres, aux côtés oppoſés d'une tige commune. Sur la plus grande partie de la tige, les barbes ſont égales, mais celles qui approchent du bout ſupérieur, croiſſent & décroiſſent enſuite, de manière que ce bout a la forme d'un écran. Ces barbes ſont auſſi de véritables barbes, c'eſt-à dire, que comme celles des plumes ordinaires, elles ſont chacune une plume en petit. Le microſcope fait voir à chacune une petite tige commune à d'autres petites barbes qui lui ſont attachées de part & d'autre. L'aigrette eſt un faiſceau de pareilles plumes de différentes longueurs. Les mêmes Chenilles qui portent deux de ces aigrettes au-devant de leur tête, en ont une poſée ſur le onzième anneau, & dirigée comme les cornes de quelques autres Chenilles dont nous avons parlé. Il y a encore de ces Chenilles qui ont deux autres aigrettes ſemblables, qui tirent leur origine des anneaux antérieurs, & diſpoſées comme les bras d'une croix dont le corps de la Chenille ſeroit la tige. Il y en a même d'autres qui de chaque côté ont deux de ces aigrettes. Nous devons dire auſſi que les poils des Chenilles n'ont pas toujours des formes auſſi ſimples que celles ſous leſquelles ils paroiſſent à nos yeux; ils nous ſemblent des corps unis & liſſes, tels que des cheveux courts & fins. Si on les obſerve avec un microſcope qui groſſiſſe beaucoup, on a peine à trouver de ces poils liſſes. Ceux qui le ſont ſe terminent comme une épingle, par une eſpèce de pointe. Les autres paroiſſent une tige arrondie & applatie, c'eſt-à-dire qui a plus de diametre dans un ſens que dans l'autre. De différens endroits de cette tige ſortent de petits corps qui la font reſſembler à une tige d'arbre ou de plante. Ces petits corps qui ſe trouvent ſur la tige des poils de différentes eſpèces de Chenilles, diffèrent ſur-tout par les propottions de leur longueur à leur groſſeur, & par la manière dont ils ſont diſtribués. Quelques-uns ſont ſi fins que le microſcope ne les fait paroître eux-mêmes que comme des poils; & entre ceux qui partent des différentes tiges, il y en a de différentes groſſeurs. D'autres plus gros paroiſſent de véritables épines, dont la pointe ſe dirige du même côté que celle de la tige. Il y a telle tige de chaque côté de laquelle il part à même hauteur une épine, comme partent les feuilles qui ſont rangées par paires ſur les tiges de certaines plantes. Sur d'autres tiges, les épines, les piquans ſont diſtribués alternativement ſur différens endroits des deux côtés, c'eſt-à-dire que l'origine d'un de ces piquans n'eſt pas vis à-vis celle de l'autre. Il a des poils où ces piquans ſont aſſez éloignés les uns des autres; il y en a où ils ſont très-proches. Ces piquans ſur d'autres poils ne paroiſſent que comme les boutons, les yeux des branches des arbres à fruits.

Les différentes couleurs des poils peuvent encore ſervir à nous faire diſtinguer les Chenilles. Ceux de quelques-unes ſont tous de la même couleur; Ceux des autres ſont de couleurs très-variées & mêlées très-agréablement. Il y a des poils blancs, il y en a de noirs, de bruns, de jaunes, de bleus, de verts, de rouges, en un mot de toutes les couleurs & de toutes les nuances des couleurs. Quelques Chenilles à broſſes ont leurs broſſes du plus beau jaune, d'autres les ont blanches, d'autres les ont de couleur de roſe, pendant que leurs autres poils ſont de différentes couleurs. Les bouquets de poils ſont diſpoſés ſur le corps des Chenilles, comme les arbres le ſont dans nos boſquets plantés en quinconce: ſouvent la peau qui eſt entre ces rangées de poils n'eſt pas cachée; elle a elle-même ſes couleurs propres, & quelquefois belles & diverſifiées; alors la variété des couleurs des poils, jointe à celle des couleurs de la peau, forme autant de couleurs ſi ſingulièrement mêlées, qu'on

ne peut s'empêcher d'admirer la beauté de certaines Chenilles, pour peu qu'on s'arrête à les considérer.

Sur le corps de diverses Chenilles velues, on peut observer quelques mamelons qui méritent d'être remarqués, & que l'on prend pour de petites touffes de poils quand on ne les cherche pas. Ils sont cependant charnus, dépourvus de poils, & posés sur les neuvième & dixième anneaux. On les voit s'élever tantôt plus tantôt moins sur le corps de l'insecte; souvent ils sont de petits cônes. Quand la Chenille veut les racourcir, elle retire leur sommet en dedans, & alors on voit un entonnoir où on voyoit auparavant une pyramide conique. On remarque sur le dos de diverses autres Chenilles, des mamelons charnus qui ont une forme fixe & qui ne rentrent point en eux-mêmes, comme les précédens. Il y a des Chenilles qui sur le même anneau ou sur d'autres anneaux, ont des mamelons plus courts ou plus longs: quelques-unes les ont velus, & d'autres les ont ras; ceux de quelques-unes ressemblent à une vraie corne; enfin il y en a qui ont plusieurs de ces mamelons. Entre celles qui en ont deux, ceux de quelques-unes sont placés sur la ligne du milieu du dos qui va de la tête à la queue, & ceux de quelques autres sont posés à côté l'un de l'autre sur le même arc du même anneau. Enfin ils sont disposés sur différens anneaux de différentes Chenilles. Certaine belle Chenille rase a une espèce de corne charnue plus singulière, qui sort de la jonction du premier anneau avec le col: elle a la forme d'un Y, deux branches partent d'une tige commune: ces branches & la tige même, comme les cornes du limaçon, rentrent au gré de la Chenille, de manière qu'on ne voit plus aucun vestige de corne. Elle ne montre cette corne singulière que quand il lui plaît, elle passe des journées entières sans la faire voir lorsque le tems de se métamorphoser approche.

Les formes du corps des Chenilles, nous fournissent encore de quoi les distinguer. Les unes ont la partie antérieure plus déliée que la postérieure; d'autres ont la partie postérieure beaucoup moins grosse que l'antérieure, la figure du corps ressemble à celle du corps d'un poisson. Le derriere de quelques-unes se termine par une espèce de fourche. Le corps de diverses autres plus communes, à un diametre à peu près égal dans toute son étendue.

Manière de vivre & habitudes industrieuses des Chenilles.

La manière de vivre des Chenilles est presque aussi variée que les espèces. Il y en a qui aiment à vivre seules dans les retraites qu'elles choisissent; d'autres se plaisent ensemble & forment des sociétés. On trouve des espèces qui vivent dans la terre, dans l'intérieur des plantes, dans les troncs d'arbres, dans les racines; le plus grand nombre se plaît sur les feuilles, les arbres, les plantes à portée des alimens qui leur sont nécessaires, elles n'ont d'autres précautions à prendre pour se garantir des injures du mauvais tems, que de se cacher sous les feuilles, sous les branches, jusqu'à ce qu'elles puissent reparoître sans danger. Quelques-unes, pour se mettre en sûreté, roulent des feuilles pour se retirer dans la cavité formée par les plis; d'autres, d'une très-petite espèce, habitent & vivent même dans l'intérieur des feuilles qu'elles minent, & où elles ne sont point apperçues des ennemis qu'elles ont à craindre. Il y en a enfin qui se forment exactement une maisonnette en forme de tuyau, qui les rend invisibles & les accompagne par tout.

Cherchons maintenant dans la manière de vivre des Chenilles, les différens points de vue sous lesquels on peut les considérer plus particulièrement & qui doivent servir à les faire distinguer entre elles. Celles dont l'extérieur est assez semblable, & qui montrent dans leur genre de vie des différences caractéristiques, doivent être rangées parmi des espèces différentes. Ainsi il y en a qui sont solitaires pendant tout le cours de leur vie, & qui semblent n'avoir aucun commerce les unes avec les autres. D'autres passent la plus grande partie de leur vie en société; elles ne se séparent que quand après leur accroissement, elles sont prêtes à subir leur premiere transformation. Enfin d'autres ne se quittent point, restent même les unes auprès des autres lorsquelles se transforment en chrysalides, & ne se séparent qu'après avoir pris la forme de papillons. Les diverses substances qui leur servent d'alimens, doivent aussi nous les présenter sous les divers aspects qui leur sont propres.

La premiere loi que la nature impose à tous les êtres en leur donnant la vie, c'est celle de vivre. Ils ont les moyens de suffire à cette loi, dès qu'ils existent; & ils ont les mêmes droits à l'existence, dès qu'ils ont les moyens d'exister. Cessons donc de croire que la nature n'ait dû penser qu'à nous, & de nous plaindre des êtres qui semblent vivre à nos dépens. Cessons de nous étonner si les Chenilles, dont la multiplication est si prodigieuse & l'accroissement si prompt, exercent tant de ravages, sont à la fois le fléau des vergers, des jardins, des forêts. Il y a très-peu de plantes que les Chenilles n'attaquent & ne dépouillent de leurs feuilles, quand elles sont en grand nombre. Elles sont si communes pendant certaines années, que très-peu de plantes échappent à leur dégâts. En rongeant les feuilles des arbres elles les réduisent dans un état presque aussi triste que celui où nous les voyons pendant l'hyver; avec cette différence, que la perte de leurs feuilles, dans cette saison, ne leur cause aucun dommage, ne nuit point à la végétation; au lieu qu'au prin-

temps, en été, ils souffrent d'en être dépouillés. Quand les Chenilles ont dévoré la verdure d'un arbre, elles ne l'abandonnent pas toujours, quoiqu'il semble ne plus leur offrir de quoi vivre; elles attendent la seconde pousse pour ronger les bourgeons. Il y a cependant des espèces qui l'abandonnent, pour aller chercher quelque vivre ailleurs. Parmi les animaux de la plus grande espèce, on n'a pas d'exemple d'une voracité qu'on puisse comparer à celle des Chenilles. Il n'en est aucune qui ne mange dans l'espace de vingt-quatre heures, plus pesant de feuilles qu'elle; quelques-unes mangent au-delà du double de leurs poids. Mais on est si accoutumé à ne voir vivre les Chenilles que d'herbes & de feuilles, que quand on trouve des arbres criblés de trous, quand on les voit sécher sur pied, & même rompus & renversés par terre, on ne s'avise guere de penser que ce soit-là l'ouvrage des Chenilles.

On a cru & l'on croit encore assez ordinairement, que chaque plante a son espèce particulière de Chenilles qu'elle nourrit. On pouvoit peut-être douter s'il peut y avoir une seule espèce de Chenille à qui la nature n'ait assigné pour aliment qu'une seule espèce de plante ou une seule substance. Si cela existe, ce n'est sans doute que dans ces espèces que leur petitesse dérobe entièrement à nos yeux, & leur permet de vivre par-tout où elles se trouvent. Nous voyons une Chenille velue & rousse, nommée *Chenille de la Vigne*, parce qu'elle se nourrit communément de ses feuilles, mange encore plus avidement des feuilles du Coq des jardins. Elle tire sa nourriture & des feuilles qui nous semblent très-insipides, & des feuilles aromatiques. On en voit des espèces qui rongent indifféremment les feuilles du Chêne, celles de l'Orme, celles de l'Epine, celles des Poiriers, des Pruniers, des Pecchers, &c. On en voit d'autres espèces qui mangent également les feuilles de la Mauve, du Soleil ou *Hélianthus*, de la Pimprenelle, des Giroflées jaunes, des Oreilles d'ours, de la Lavande, & tous les plantes potagères. Il paroît cependant vrai qu'il n'y a qu'un certain nombre de plantes ou d'arbres analogues qui conviennent à chaque espèce de Chenilles. Que deviendroient nos moissons, si les Chenilles qui ravagent les bois, pouvoient de même se nourrir de bled verd? Ainsi les plantes sur lesquelles les Chenilles vivent, peuvent aussi servir à les faire distinguer: une Chenille de même forme & de même couleur, sur un Chêne & sur un Chou, doit nous faire plus que soupçonner qu'elle n'est pas de la même espèce.

On pourroit trouver étrange que la nature ait assigné pour aliment à quelques Chenilles, non-seulement des plantes dont l'amertume nous paroît insupportable, mais des plantes remplies d'une liqueur âcre & caustique; si l'on ne savoit pas que les qualités des corps ne s'exercent qu'en raison de leurs rapports respectifs & de leur action réciproque. Ainsi des Chenilles vivent des feuilles de certains Tithymales, malgré la qualité corrosive du lait qu'elles renferment. Les conduits par où l'insecte fait passer ce suc, tout petits qu'ils sont & quelque délicats qu'ils semblent être, ne sont aucunement altérés par une liqueur qui agiroit bien différemment sur notre langue. Il doit paroître aussi extraordinaire qu'il y ait des Chenilles qui vivent sur l'Ortie. Plusieurs espèces qu'on trouve sur cette plante, sont à la vérité armées de longues épines qui pourroient sembler nécessaires pour tenir celles des feuilles, éloignées de leur peau; mais on trouve aussi sur l'Ortie plusieurs espèces de Chenilles rases, & dont la peau paroît même plus tendre que celle de quantité d'autres Chenilles qui se tiennent sur des plantes dont les feuilles sont très-douces au toucher. Ces Chenilles des Orties mangent des feuilles armées de piquans, qui, dès qu'ils ont atteint notre peau, y causent des démangeaisons cuisantes. Le palais & l'œsophage de ces Chenilles, que nous devons pourtant juger très-délicats, seroient-ils plus à l'épreuve de ces piquans. Peut-être que ces Chenilles font entrer les piquans dans leur bouche par leur base, & dans un sens où ils ne peuvent les piquer.

La plupart des chenilles vivent sur les arbres & sur les plantes, pour manger leurs feuilles, quelques-unes même rongent leurs fleurs, d'autres n'épargnent pas les fruits; les racines enfin sont aussi attaquées: mais combien en est-il encore qui vivent dans l'intérieur même des différentes parties des arbres & des plantes. La peau de ces dernières Chenilles rases, transparente, ordinairement plus tendre que celle des autres, n'est pas aussi en état de résister à l'action de l'air; si elle y étoit exposée, elle dessécheroit trop; c'est dans des retraites obscures qu'elles doivent se cacher. Les unes se tiennent dans l'intérieur des branches, des tiges, ordinairement dans l'aubier. La sciure que l'on peut voir journellement sortir par un trou dont l'ouverture est à la surface extérieure de l'écorce, avertit qu'il y a un insecte qui hâche les fibres intérieures. Entre les Chenilles qui vivent de bois, il y en a qui les bois de différentes espèces d'arbres conviennent, comme entre celles qui mangent des feuilles, il y en a qui mangent des feuilles de plantes différentes. Les fruits que nous trouvons les plus succulens & les plus doux, ne nous ont pas été accordés à nous seuls; la nature a voulu que des insectes de différens genres les partageâssent avec nous. Des poires, des pommes, des prunes, &c. qui sont plutôt à maturité que les autres fruits de même espèce, tombent tous les ans dans nos jardins, & ces fruits ne sont devenus plus précoces, & ne sont tombés, que parce que quelque insecte

a crû dans leur intérieur. Les plus importans de nos fruits, ceux qui ſont la baſe de nos alimens, ne ſont pas encore en ſûreté, après que la récolte en a été faite. On ne ſait que trop que nos bleds de toutes eſpèces, nos fromens, nos ſeigles, nos orges, &c. ſont quelquefois entièrement conſommés dans les greniers. Outre bien des eſpèces de vers & d'inſectes de différens genres, il y a un grand nombre de Chenilles qui attaquent les fruits. Comme entre les Chenilles qui vivent de feuilles, les unes rongent celles de certaines plantes, ou de certains arbres, auprès deſquels d'autres Chenilles mourroient de faim, de même certaines eſpèces de Chenilles mangent des fruits qui ne conviennent pas à celles de pluſieurs autres eſpèces. Celles qui s'élèvent dans les poires, périroient apparemment dans les noiſettes, & réciproquement celles qui croiſſent dans les noiſettes, périroient dans les poires. Nos différentes eſpèces de fruits ne ſont pas pourtant auſſi généralement attaqués par les Chenilles, que le ſont les feuilles: on ne ſait pas s'il y a des feuilles de quelque plante qui ſoient épargnées par les Chenilles, mais il y a des eſpèces de fruits dans leſquelles elles ne s'élèvent point du tout, ou très-rarement. Il ne ſeroit pas plus aiſé de donner la raiſon pourquoi certaines eſpèces de fruits ſont épargnées, pendant que d'autres eſpèces ſont maltraitées, que de rendre raiſon pourquoi les feuilles de Chou ſont plus attaquées par les Chenilles que les feuilles de la Poirée; pourquoi beaucoup plus d'inſectes vivent ſur le Chêne que ſur le Tilleul. Les prunes ſont très-ſujettes à être verreuſes; une eſpèce de petite Chenille croît dans leur intérieur. La pêche & l'abricot ne préſentent ni Ver, ni Chenille qui s'y élèvent. On ſait que les Papillons ne jettent pas leurs œufs à l'aventure. Leur principale attention eſt de les dépoſer dans des endroits, tels que les Chenilles qui en doivent ſortir, puiſſent trouver dès l'inſtant de leur naiſſance, des alimens convenables, & tout prêts. Ainſi les Papillons dont les Chenilles doivent ſe nourrir de fruits, collent leurs œufs ſur ces fruits, ſouvent ſi jeunes que les pétales de la fleur ne ſont pas encore tombées, & c'eſt quelquefois entre ces pétales même, qu'ils les laiſſent contre le piſtil, qui eſt l'embryon du fruit. Les Chenilles qui ne ſont pas long-temps à éclore, dès leur naiſſance ſe trouvent placées ſur un fruit tendre qu'elles percent aiſément; elles s'introduiſent dans ſon intérieur; là, elles ſe trouvent au milieu des alimens qu'elles aiment, & bien à couvert. L'endroit même par où elles ſont entrées ſe referme quelquefois, de façon qu'il eſt difficile ou même impoſſible de retrouver le petit trou qui leur a donné paſſage. Les Chenilles qui vivent dans les fruits, ſont communément petites, bien au-deſſous de celles de grandeur médiocre. Les petites Chenilles qui vivent dans les gouſſes, ne cherchent point à ſe cacher dans le fruit qu'elles mangent, elles en ſont dehors en partie; mais celles qui mangent des fruits qui ne ſont pas renfermés dans des gouſſes, ſe tiennent toujours dans l'intérieur du fruit. Une remarque qui ne doit pas être omiſe, & qu'on a fait depuis long-temps, par rapport aux vers, c'eſt que dans chaque fruit, on ne trouve jamais ou preſque jamais, qu'une Chenille. Si l'on trouve quelquefois dans un fruit deux habitans, l'un eſt une Chenille & l'autre un ver. Il y a de petites Chenilles qui ſe logent dans les grains: des tas de Froment ou d'Orge, peuvent en être remplis, ſans qu'on s'apperçoive qu'il y en ait une ſeule qui les ronge. Les grains dans leſquels elles ſont logées, & dont elles ont dans certain temps mangé toute la ſubſtance, paroiſſent tels que les autres, ils n'en ſont aucunement différens à l'extérieur, parce qu'elles en ont épargné l'écorce. Mais qu'on preſſe entre deux doigts différens grains, on diſtinguera aiſément ceux qui ſont habités, de ceux qui ne le ſont pas. On reconnoîtra même, juſqu'à un certain point, l'âge de la Chenille qui eſt dans le grain. Si le grain cède de toutes parts ſous le doigt qui le preſſe, il renferme une Chenille qui a pris tout ſon accroiſſement, ou la chryſalide de cette Chenille. S'il y a ſeulement quelqu'endroit du grain qui ſe laiſſe applatir, la Chenille n'a pas encore mangé toute la ſubſtance intérieure du grain, elle a encore à croître. Un grain de Bled, ou un grain d'Orge, contient la juſte proviſion d'alimens néceſſaires pour faire vivre & croître cette Chenille depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa transformation. Si l'on en ouvre un qui renferme une de ces Chenilles prête à ſe métamorphoſer, on voit qu'il n'y a plus préciſément que l'écorce; toute ſa ſubſtance farineuſe a été mangée. Dans la cavité qu'occupe alors la Chenille, & qui eſt le plus grand logement qu'elle ait eu de ſa vie, on trouve quelques petits grains bruns ou jaunâtres, qui ſont des excrémens. Ce qui eſt à remarquer, c'eſt que dans un grain habité par une plus jeune Chenille, & bien moins conſommé, on trouve au moins autant ou peut-être plus d'excrémens, & d'excrémens plus gros qu'on n'en trouve dans le grain occupé par une Chenille plus avancée en âge. Ils ſont même d'une couleur plus claire, plus blanchâtre, & ils ont ſouvent une rondeur propre à les faire prendre pour de petits œufs. Si on ſe rappelle à préſent que le grain n'a aucune ouverture ſenſible, aucune ouverture par où la Chenille puiſſe jeter ſes excrémens dehors, on en conclura que dans le commencement elle vit avec peu d'économie, & que par la ſuite elle vient à remanger ce qu'elle avoit déjà mangé, & peut-être à le remanger plus d'une fois. Il y a quelques autres inſectes qui font auſſi paſſer pluſieurs fois les mêmes matières par leur corps. Le beſoin de boire ne paroît pas néceſſaire aux Chenilles, ou pour mieux dire la plupart ſavent extraire leur boiſſon de leurs alimens, & ſemblent ne ſe nourrir que du ſuc dont les feuilles ſont pénétrées; les excrémens de celles qui mangent beaucoup, ne

ſont que des feuilles macérées : il ſemble qu'elles rejettent tout ce que la feuille a de ſolide, & que leur eſtomac & leurs inteſtins n'aient fait qu'en exprimer le ſuc qui y étoit contenu. Il eſt encore un fait qui ne doit pas être oublié dans la manière de vivre des Chenilles, quoiqu'il les préſente ſous le jour le plus odieux. La maxime ſi ſouvent citée contre nous, qu'il n'y a que l'homme qui faſſe la guerre à l'homme, que les animaux de même eſpèce s'épargnent, a été avancée par des perſonnes qui n'avoient pas étudié les inſectes. Leur hiſtoire fait voir en plus d'un endroit, que ceux qui ſont carnaciers en mangent fort bien d'autres de leur eſpèce, quand ils le peuvent. Mais ce qui eſt pire & particulier à quelques Chenilles, c'eſt que, quoique faites, ce ſemble, pour vivre de feuilles, quoiqu'elles les aiment, & qu'elles en faſſent leur nourriture ordinaire, elles trouvent la chair de leurs compagnes, un mets préférable ; elles s'entremangent quand elles le peuvent.

Le temps où les Chenilles prennent leurs alimens, peut encore aider à les diſtinguer d'avec d'autres qui ſont d'ailleurs très-ſemblables. Il y a des Chenilles qui mangent à toutes heures du jour ; il y en a qui ne mangent que le matin & le ſoir, & qui ſe tiennent tranquilles pendant la grande chaleur ; il y en a enfin qui ne mangent jamais que pendant la nuit. Ainſi, parmi les Chenilles raſes, qui ſont celles où l'on a le moins de preſe peut les déſigner, le Chou en nourrit de brunes, qui ſont tout-à-fait ſemblables à des Chenilles brunes de pluſieurs autres plantes ; il en nourrit auſſi de vertes de différentes eſpèces, entre leſquelles on n'appercoit pas de différences bien ſenſibles ; mais il y a de ces Chenilles vertes & des brunes, qui ont une façon de vivre particulière & propre à les faire diſtinguer. Elles abandonnent le Chou dès le matin, pour ſe cacher dans la terre & y reſter pendant le jour. Elles ne ſortent de leur retraite que le ſoir, & ne rongent les feuilles que pendant la nuit. Auſſi le jardinier qui veut les écheniller & le naturaliſte qui veut les obſerver, ne doivent les chercher qu'à la chandelle. Combien d'autres eſpèces qui doivent ſe cacher dans certain temps de la nuit ou du jour, & qu'on ne peut découvrir qu'au moment de leur ſortie. Il y a des Chenilles, & le fait eſt moins ſingulier, qui aiment les racines des plantes, & ſe tiennent conſtamment ſous terre. Les jardiniers connoiſſent beaucoup l'eſpèce qui mange les racines des laitues.

La manière dont agiſſent différentes Chenilles, lorſqu'on veut les prendre, peut encore nous aider à établir pluſieurs nouvelles diſtinctions entre pluſieurs eſpèces. Les unes ſe roulent en anneau dès qu'on les touche, & reſtent immobiles, comme ſi elles étoient mortes ; celles qui ſont velues ſe contournent de cette manière, prennent alors la forme d'un hériſſon ; d'autres ſe laiſſent tomber à terre, dès qu'on touche les feuilles ſur leſquelles elles ſont poſées ; d'autres cherchent à ſe ſauver par la fuite : parmi celles-ci il y en a de remarquables par la viteſſe avec laquelle elles marchent ; d'autres plus courageuſes ſemblent vouloir ſe défendre ; elles fixent la moitié de leur corps, & agitent l'autre en des ſens contraires, comme pour frapper celui qui les inquiette : c'eſt la partie antérieure de leur corps que les unes mettent alors en mouvement, d'autres y mettent leur partie poſtérieure. Enfin, il y en a qui, quand on les touche, font prendre à leur corps des inflexions ſemblables à celles des Serpens, qui les changent avec viteſſe & un grand nombre de fois en des ſens oppoſés, cela, non pour marcher, mais comme pour marquer leur impatience.

Quoique toutes les Chenilles, en général, ſoient le fléau des végétaux, il faut cependant avouer qu'elles ne ſont pas toutes également nuiſibles aux arbres & aux plantes : il y en a des eſpèces ſi petites & ſi peu multipliées, que l'on peut regarder comme nuls les dégâts qu'elles font ; d'autres vivent ſur certaines plantes que nous ſommes peu intéreſſés à conſerver ; mais malheureuſement il y a des eſpèces dont nous avons ſi fort à nous plaindre, & qui cauſent tant de dommages aux plantes qui nous intéreſſent, que notre haine pour elles s'étend à tout ce qui porte le nom de Chenille. Les dégâts dont nous avons à nous plaindre, excitent tellement notre vengeance envers ces inſectes deſtructeurs, que nous ne déſirons les connoître qu'afin de les détruire, pour nous venger de tout le mal qu'ils nous ont fait. Les ravages que font les Chenilles, n'ont pas été le ſeul motif qui nous ait prévenu contre elles : pendant long-temps on a cru que cet inſecte étoit vénimeux. C'eſt une erreur qui n'a d'autre fondement que le préjugé & l'horreur qu'excitent ces inſectes à quantité de perſonnes qui les craignent. Les volatiles dévorent les Chenilles ; ils en font de très-bons repas qui ne leur ſont pas dangereux : on a vu des enfans manger des vers à ſoie, ſans en être incommodés ; ceux même qu'on a donné à la volaille, parce qu'ils ſont malades, ne lui cauſent aucun mal. Quoiqu'il y ait de groſſes Chenilles dont l'attouchement fait naître des boutons ſur la peau, qui excitent des démangeaiſons, il n'y a cependant jamais d'effets dangereux à craindre ; ces boutons ſont dûs à leurs poils, qui s'implantent dans les pores de notre peau, & y produiſent la même ſenſation, les mêmes élévations que celles occaſionnées par l'attouchement de l'Ortie. Jamais Chenille raſe n'a produit de ſemblables effets.

Mais lorſque dépouillé de toute eſpèce de préjugé & de crainte, animé du déſir de connoître la nature dans tous ſes ouvrages, on porte ſes regards ſur les Chenilles, on examine leurs différentes propriétés, leurs habitudes, leur induſtrie, leur utilité même,

même, comme on a bientôt oublié le mal qu'elles semblent nous faire! comme après le tribut d'admiration qui leur est dû, on est tenté de les aimer! On ne s'étonne plus dès-lors qu'elles aient pu arrêter & fixer l'attention des observateurs les plus profonds & les plus dignes d'être admis au rang de philosophe. Tachons de rassembler la plupart des traits particuliers qui doivent composer l'histoire générale des Chenilles, de les présenter dans un ordre propre à les faire distinguer, & de justifier l'intérêt que nous voulons répandre sur elles.

L'auteur de la nature a donné aux divers animaux des moyens différens pour se mettre à l'abri de la saison rigoureuse qui, dans les pays du nord sur-tout, est si longue & pourroit être si funeste. Dès que l'hiver commence, l'Ours se fait une demeure dans quelque cavité des montagnes, sous de gros débris de rochers, sous des troncs d'arbres abattus, qu'il couvre de branches sèches, de mousse ou d'autres matières semblables: dans cette espèce de tanière il brave le froid, sans prendre de nourriture. Bien d'autres animaux passent l'hiver engourdis dans les différentes retraites qu'ils ont eu le soin de se choisir ou de se fabriquer. Les oiseaux, qu'on appelle de *passage*, quand le froid se fait sentir, savent le braver en se transportant dans des climats plus chauds. Notre devoir est de faire connoître les moyens employés par les chenilles, pour se garantir des rigueurs de l'hiver qui doit être pour elles bien plus rédoutable. Toutes les espèces de ces insectes ne survivent point pendant cette saison, d'une même manière ou dans un même état; la nature employe à leur conservation d'une année à l'autre, quatre moyens très-différens, mais tous d'une sûreté convenable. Il y en a qui passent l'hiver sous la forme ou sous l'enveloppe d'œufs; d'autres sous la forme de chenilles, d'autres sous celle de chrysalides, enfin d'autres le passent dans l'état de papillons. Nous allons un peu étendre le tableau de ces quatre nouvelles divisions.

Lorsque l'hiver a commencé à dépouiller les arbres de leurs feuilles, la nature semble avoir perdu ses insectes. Nos campagnes s'en repeuplent, dès que les feuilles des arbres commencent à pointer, des chenilles de toute espèce les rongent avant même qu'elles se soient développées. Tout a été combiné par la nature, de façon que la chaleur nécessaire pour faire croître les petites chenilles dans leurs œufs, est la même qui est nécessaire pour faire pousser les feuilles des plantes & des arbres propres à les nourrir. Quand elles ont acquis la force de briser leur coque, d'en sortir, elles trouvent les alimens que leurs besoins leur font chercher.

Les chenilles qui passent l'hiver enfermées dans l'œuf, sous la forme d'embryons, après avoir quitté leur enveloppe, vivent sous la forme de chenilles une partie de l'été; ensuite elles se transforment en chrysalides, qui ne restent pas longtems dans cet état; les papillons en sortent au bout de quelques semaines, c'est-à-dire, avant la fin de l'automne. Ces papillons ne tardent gueres à s'accoupler, & ordinairement les femelles pondent leurs œufs tout de suite. Les papillons meurent dès qu'ils se sont acquitté de tout ce qui est nécessaire à la conservation de leur espèce. Mais leurs œufs sont destinés à passer l'hiver & à résister aux rigueurs de cette saison, c'est pourquoi ils les pondent dans des endroits convenables à cette fin, & la coque de ces œufs est faite de manière que le froid ne sauroit détruire l'embryon qu'elle renferme. Quelques papillons savent couvrir leurs œufs d'une épaisse couche de poils, qui peut servir singulièrement à cet usage.

Il est d'autres chenilles qui vivent sous cette forme, jusques environ au commencement de l'été; alors elles se disposent à la transformation, & avant la fin de cette saison ou au plus tard au commencement de l'automne, les papillons sortent des chrysalides. Ils s'accouplent tout de suite & font des œufs. Peu de jours après, les petites chenilles s'échappent de ces œufs. Alors les feuilles des plantes ne sont pas encore passées; ces jeunes chenilles s'en nourrissent aussi long-tems que la saison le permet, & il y en a des espèces qui parviennent de cette manière avant l'hiver, environ à la moitié de leur grandeur complette; d'autres qui sortent plus tard des œufs, ne croissent que fort peu la même année; elles varient en cela, selon leurs différentes espèces. Quand l'hiver commence à se faire sentir, nos jeunes chenilles employent les moyens qui leur sont propres pour se mettre à l'abri du grand froid. Au printems suivant, quand l'air devient plus tempéré, quand les plantes & les arbres commencent à se couvrir de nouvelles feuilles, nos petites chenilles quittent leur asyle & vont chercher leur nourriture. On trouve au commencement de la belle saison bien des espèces de chenilles qu'on est étonné de voir alors si grandes & si avancées; mais l'étonnement cesse dès qu'on se rappelle que ces chenilles ont déjà pris une partie de leur accroissement avant l'hiver, qu'elles ont vécu sous cette forme une partie de l'automne précédent. Les retraites pour l'hiver que ces chenilles se choisissent ou se fabriquent elles-mêmes avec beaucoup d'industrie, sont très-différentes & très-variées. Les solitaires, ou celles qui ne vivent point en société, se cachent simplement sous des pierres, entre l'écorce des vieux troncs d'arbres abattus qu'elles rencontrent, ou bien elles se retirent dans la terre, & à une profondeur convenable pour que le trop grand froid ne puisse les atteindre. Les chenilles qui doivent passer l'hiver en société, se font des espèces de nids très-remarquables, construits de plusieurs feuilles

qu'elles lient ensemble avec de la soie & qu'elles attachent au haut des arbres sur les branches. Les petites chenilles habitent ensemble l'intérieur de ce gros paquet de feuilles, où elles sont parfaitement à l'abri du froid. Bien des chenilles se servent de cette industrie.

Les chenilles qui passent l'hiver sous la forme de chrysalides, sont les plus nombreuses. Elles vivent comme chenilles une grande partie de la belle saison; vers la fin de l'été ou dans l'automne, les unes plutôt, les autres plus tard, selon leurs différentes espèces, elles cessent de manger & se préparent à la transformation. Un grand nombre de ces chenilles entre alors dans la terre pour y prendre la forme de chrysalides; d'autres cherchent des retraites dans les trous des vieux murs ou des arbres, sous les pierres qu'elles rencontrent, &c. d'autres se font des coques de soie ou d'autres matières étrangeres, qui garantissent les chrysalides contre les dangers de l'hiver. Enfin il y en a qui n'ont pas besoin d'être couvertes, c'est à l'air libre qu'elles prennent la forme de chrysalides, & résistent parfaitement au froid. Les papillons de toutes ces chenilles ne sortent ordinairement qu'au printems ou au milieu de l'été.

Enfin il y a des chenilles qui survivent l'hiver sous la forme de papillons, destinés au printems suivant à perpétuer leur espèce. Ces chenilles après avoir vécu sous cette forme une partie du printems & de l'été, se transforment en chrysalides, & avant la fin de la belle saison les papillons paroissent au jour; on les voit voler dans les jardins & dans les campagnes, aussi long-tems que la chaleur de l'air le leur permet. Mais ils ne sentent pas cette même année le besoin de se propager; à l'approche de la rude saison, ils vont se cacher dans les cavités des arbres, dans les trous des vieilles murailles, dans les maisons même, dans les greniers; là ils passent l'hiver en sûreté, & le froid ne les fait point mourir. Aux premiers beaux jours de l'année suivante, ils sortent de leur quartier d'hiver & vont voler à la campagne; ils y paroissent dès que l'air est un peu échauffé par les rayons du soleil. Alors ces papillons travaillent à perpétuer leur espèce, ils s'accouplent, ils pondent des œufs sur les feuilles de plantes ou des arbres, qui doivent servir de nourriture aux petites chenilles, & ces chenilles ne tardent gueres de sortir.

Nous devons maintenant considérer les habitudes industrieuses & les plus intéressantes des chenilles, d'abord dans quelques espèces qui vivent en société, ensuite dans quelques espèces qui vivent solitaires.

Parmi les sociétés improprement dites, il en est plusieurs qui dépendent du hasard ou du fait de l'homme, si non en tout, du moins en partie. Il n'en est pas de même des sociétés proprement dites. Elles ne doivent leur origine à aucun fait humain ni à aucune circonstance étrangère; mais elles résident uniquement de la nature. Les membres qui les composent ne sont pas seulement unis par des besoins ou des avantages communs, & c'a pour un tems souvent assez court; ils le sont encore par un lien plus fort, & qui subsiste jusqu'à la mort de l animal ou du moins pendant une grande partie de sa vie; ce lien est la propre conservation de l'individu ou de sa famille. L'une & l'autre sont nécessairement attachées à l'état de société. C'est pour cette grande fin que les différentes espèces d'animaux sociables, ont été instruits à travailler en commun à des ouvrages si dignes d'être admirés. Les sociétés proprement dites peuvent être divisées en deux classes; la première comprend les sociétés dont la fin principale se borne à la conservation des individus, la seconde celles qui ont pour but & la conservation des individus & l'éducation des petits. Plusieurs espèces de chenilles & quelques espèces de larves appartiennent à la première classe; les fourmis, les guêpes, les abeilles, les castors, &c. appartiennent à la seconde. La première classe peut avoir sous elle deux genres principaux; l'un comprend les sociétés à tems, l'autre les sociétés à vie.

Les sociétés que nous allons parcourir, ne devroient-elles point leur origine à cette circonstance commune aux chenilles qui les composent, de naître d'œufs déposés les uns auprès des autres? Il n'y a pas lieu de le soupçonner; puisque cette circonstance se rencontre dans beaucoup d'espèces de chenilles, qui cependant ne travaillent point de concert aux mêmes ouvrages; & des individus de quantité d'autres espèces se dispersent après leur naissance pour ne se réunir jamais. Comme les chenilles n'engendrent point qu'elles ne soient parvenues à l'état de papillon, il ne s'agit point dans leurs sociétés de l'éducation des petits: leur propre conservation est l'unique fin de leur travail. Il règne parmi elles la plus parfaite égalité: nulle distinction de sexes, & presque nulle distinction de grandeur. Toutes se ressemblent, toutes ont la même part aux travaux, toutes ne composent proprement qu'une seule famille issue de la même mère.

Les chenilles qui vivent ensemble, viennent toutes des œufs d'un même papillon, qui ont été déposés les uns auprès des autres, ou entassés les uns sur les autres, pour former une espèce de nid, & cela dans un intervalle de peu de jours. Les petites chenilles en éclosent presque toutes dans le même jour; en naissant elles se trouvent ensemble, & elles continuent d'y vivre autant que leur instinct le leur prescrit. Ces sociétés, pour ainsi dire, de freres & de sœurs, sont assez nom-

breuſes pour compoſer quelque fois une république de ſix ou ſept cens chenilles, & communément de deux ou de trois cens. Les unes ne ſe ſéparent que lorſqu'elles ſortent de leur dernière dépouille de chryſalide, & elles forment preſque des ſociétés à vie; d'autres ne vivent enſemble que juſqu'à ce qu'elles ſoient parvenues à une certaine grandeur, & elles ne forment que des ſociétés à tems. Ces dernières chenilles ſont celles que nous allons examiner, dans quelques eſpèces qui ſont les plus répandues, que nous trouvons preſque par-tout ſur nos pas, & qui doivent le plus nous intéreſſer.

La chenille nommée *commune*, parce qu'elle eſt en effet de celles qu'on rencontre le plus fréquemment, eſt trop connue par ſes dégâts, pour ne pas chercher à la faire connoître auſſi par les habitudes qui lui ſont propres. Cette chenille, de grandeur médiocre & velue, a ſeize pattes. A la vue ſimple, on ne diſtingue point l'arrangement de ſes poils qui ſont roux. La couleur de ſon corps eſt brune. On apperçoit de chaque côté à une diſtance égale de l'origine de ſes pattes & du milieu de ſon dos, deux lignes de taches blanches, formées par des poils courts. Sur le milieu du dos, on remarque de petites taches rougeâtres. Sur l'anneau auquel eſt attachée la dernière paire des pattes membraneules, & ſur le ſuivant, on obſerve au milieu un mamelon rouge, ces deux mamelons charnus ſont remarquables en ce qu'ils n'ont point de poils, & qu'ils s'élèvent ſouvent en pyramides coniques; le Bombix qui pond les œufs d'où naiſſent ces chenilles, eſt blanc & d'une grandeur moyenne. La femelle fait ſa ponte quinze jours ou trois ſemaines après qu'elle a quitté ſa dépouille de chryſalide, parce qu'elle eſt fécondée par le mâle preſque auſſitôt qu'elle ſort de ſa priſon. Elle dépoſe ſes œufs ſur une feuille vers le milieu de l'été, & les enveloppe d'une eſpèce de ſoie jaune, formée de poils qui ſont à l'extrémité de ſon corps. De chacun de ces œufs, dont le nombre eſt d'environ trois ou quatre cens, ſort au bout de quelques jours une très-petite chenille, qui bientôt eſt ſuccédée par d'autres. Loin de ſe diſperſer ſur les feuilles voiſines, toutes demeurent raſſemblées ſur la même feuille qui les a vu naître. A peine ſont elles écloſes, qu'elles ſe mettent à manger & à filer de concert. Le même eſprit de ſociété & de travail les unit. Elles ſe conſtruiſent un nid où elles ſe retirent pendant la nuit, & qui doit auſſi leur ſervir de retraite pendant le mauvais tems & ſur-tout pendant l'hiver. Elles ſupportent la rigueur de cette ſaiſon ſans périr, en attendant le printems pour ſortir & aller ronger les feuilles naiſſantes. Les détails que l'hiſtoire plus particulière de ces chenilles préſente, ne ſauroient être indifférens, & nous devons ſans doute les rapporter d'après l'hiſtorien le plus digne de les décrire.

Les chenilles de cette eſpèce ſortent des œufs de chaque nichée, environ quinze jours après qu'ils ont été pondus. C'eſt depuis la mi-juillet juſques vers le commencement d'août qu'elles naiſſent toutes. Le jour où celles d'une nichée doivent éclore étant arrivé, on en voit à chaque inſtant qui, avec leur tête, ſéparent les poils dont le nid eſt couvert, & viennent de l'intérieur ſe rendre à la ſurface. Après y être un peu reſtées en repos, elles marchent pour chercher leur nourriture. Chaque tas d'œufs eſt appliqué ſur le deſſus de la feuille. Ils ſont plus expoſés aux injures de l'air, mais ils ſont auſſi plus expoſés aux rayons du ſoleil, dont la chaleur doit ſervir à les faire éclorre. Un autre avantage pour ces chenilles, c'eſt que ne pouvant ſe nourrir du deſſous de la feuille, elles ont bientôt trouvé la nourritnre qui leur convient. Elles ne rongent qu'à peu-près la moitié de l'épaiſſeur de la feuille, encore ne la rongent-elles pas en entier; elles ne touchent pas aux groſſes nervures, ni même aux fibres d'une groſſeur ſenſible à la vue ſimple: ces fibres ſeroient trop dures pour d'auſſi petites dents, qui n'ont pas encore eu le tems de s'affermir; elles ne détachent que le parenchyme ou la ſubſtance qui eſt dans les petites aires renfermées dans les fibres ſenſibles.

Dès qu'une chenille naiſſante s'eſt miſe à ronger la feuille, elle a bientôt une compagne; une autre qui vient de ſortir du nid ſe place auprès d'elle côte-à-côte; une troiſième ne tarde pas à ſe rendre auprès de cette ſeconde, ainſi de ſuite ſe forme un rang de petites chenilles, toutes poſées paralièlement les unes aux autres, ayant toutes leur tête ſur une ligne à-peu-près droite, ce rang eſt auſſi long que le permet la largeur de la feuille, dans le ſens où elles ſe ſont diſpoſées. Le premier rang étant rempli, la chenille qui vient enſuite en commence un ſecond, en ſe mettant à la queue d'une des précédentes; & peu après le ſecond rang eſt formé comme le premier l'a été; un troiſième ſe forme quand le ſecond eſt complet; & ainſi dans peu de temps une feuille ſe trouve entièrement couverte de chenilles, excepté dans la partie que les premières ont laiſſée devant elles. A meſure que celles du premier rang avancent pour ronger, toutes à-peu-près également, celles du ſecond rang, rongent l'endroit que viennent de quitter les premières. Par cette diſpoſition, chaque rang qui ſuit le premier peut trouver à manger ſur une bande de la feuille, de la longueur d'une file, & qui a pour largeur la longueur d'une chenille, ou ce qui revient au même, chaque chenille d'un rang poſtérieur, ne peut ronger qu'une ſurface de la feuille égale à celle que ſon corps peut couvrir. C'eſt un aſſez joli ſpectacle que de voir une feuille ainſi couverte de rangs de chenilles toutes occupées à manger à-la-fois, & avec tant d'ordre. Elles ſont alors ſi petites, qu'une feuille peut en contenir un grand nombre, elle ne ſuffit pourtant pas pour toutes celles d'une même nichée,

auſſi, les premières ſorties, vont-elles ſe partager ſur différentes feuilles les plus voiſines, & pour ſe mettre plus à leur aiſe, elles ne forment quelquefois que deux ou trois rangs, & même qu'un ſeul ſur une feuille : quelquefois les têtes des chenilles d'un rang, ſont placées ſur une ligne courbe. A peine les premières ont-elles eu le temps de ſe raſſaſier, qu'elles ſe mettent à filer : elles travaillent à tirer des fils d'un des bords de la feuille au bord oppoſé, en commençant près de ſa pointe. D'autres ſe joignent bientôt a celles-ci pour avancer l'ouvrage. Le côté de la feuille qui a été rongé s'eſt plus deſſeché que l'autre; la feuille eſt devenue concave vers ce côté, de ſorte que les fils qui ſont attachés à ces bords, ſe trouvent élevés au-deſſus de ſon milieu. Bientôt tous ces fils compoſent une toile qui forme un voile étendu ſur tout le deſſus de la feuille; pendant qu'un grand nombre de chenilles travaille à le fortifier, à l'épaiſſir, d'autres rongent tranquillement, & à couvert en quelque ſorte, ce qui peut reſter de nourriture ſur cette même feuille. La toile eſt d'abord très-tranſparente, & ne cache pas les chenilles qui ſont deſſous, mais celles qui ſont deſſus y ajoutent ſucceſſivement tant de fils qu'elles la rendent opaque; alors elle eſt extrêmement blanche. Cette toile forme une eſpèce de tente, au-deſſous de laquelle eſt un logement ou les Chenilles ſont à couvert dans leur temps de repos; lorſqu'elles n'ont beſoin ni de manger ni de filer, elles ſe rendent ſous cette tente. Elles couvrent ainſi de ſoie pluſieurs des feuilles dont le parenchyme ſupérieur a été mangé. Il leur faut pluſieurs de ſes petits logemens pour les contenir toutes; mais ce ne ſont que des logemens, pour ainſi dire, faits à la hâte, & en attendant qu'elles ſoient en état de s'en procurer un plus ſpacieux, qu'elles doivent toutes habiter enſemble. Elles y travaillent au bout de quelques jours; après avoir rongé la moitié de la ſubſtance des feuilles qui ſont près du bout de quelque jeune pouſſe ou de quelque petite branche, elles commencent leur grand ouvrage. Pour former ce nouvel édifice, qu'on ne doit appeller pourtant que leur nid, elles tapiſſent d'une toile de ſoie blanche, une aſſez longue partie de la tige où il doit repoſer; elles enveloppent auſſi d'une toile de ſoie une ou deux feuilles des plus proches du bout de cette tige; enſuite elles font des toiles plus grandes, dans leſquelles ces feuilles & la tige ſe trouvent renfermées, & en embraſſant les feuilles ſous ces toiles, elles les obligent à ſe courber vers la tige. Elles ſont preſque toutes occupées en même-temps à ce travail, & toutes au moins y ont part ſucceſſivement.

On ne voit que trop de ces nids, dont nous venons de poſer les fondemens, ſur les arbres fruitiers, en autômne, & encore mieux en hiver, lorſque les arbres ſont entièrement dépouillés de leurs feuilles. Ce ſont de gros paquets de ſoie blanche & de feuilles, dont la forme extérieure n'a rien d'agréable ni de conſtant. Les uns ſont plus applatis, les autres plus renflés, plus arrondis, mais tous ont à l'extérieur quelques angles. A meſure que les jeunes Chenilles prennent leur accroiſſement, elles étendent leur logement par de nouvelles couches de feuilles & de ſoie. Ces différentes couches ou toiles ſont autant de cloiſons qui partagent l'intérieur du nid en différens appartemens qui n'ont rien de régulier, mais les eſpaces compris entre ces cloiſons, ſont propres à loger des Chenilles. Pour arriver à ce logement, elles ont eu l'attention de laiſſer à chaque toile un ou deux trous ronds, dont le contour eſt rebordé de ſoie, & qui ſont des portes ménagées à deſſein, pour pénétrer dans l'intérieur. Chaque nid ſe trouve donc compoſé de pluſieurs enceintes de toiles, & chaque enceinte de toile a ſes portes, jamais embarraſſées, & qui, ſans être diſpoſées en enfilade, permettent toujours aux Chenilles de paſſer d'une enceinte à l'autre. Les toiles qui compoſent ces nids, quoique faites d'une ſoie extrêmement fine, ſont fortes, parce que les Chenilles y emploient chacune un nombre prodigieux de fils étendus les uns ſur les autres; auſſi ces nids réſiſtent-ils à toutes les attaques du vent, & à toutes les injures de l'air. Le temps où ils pourroient être le plus dérangés, ce ſeroit au printems, ſi les tiges qu'ils enveloppent venoient à ſe couvrir de nouvelles feuilles, à croître elles-mêmes; mais les Chenilles en rongeant les principaux yeux de la tige, la mettent hors d'état de pouſſer. Ces nids ſont des retraites aſſurées où nos Chenilles ne manquent pas de ſe rendre dès qu'il vient a pleuvoir : la pluie ne peut point y entrer, parce que toutes les iſſues ſont en bas, de ſorte qu'elle gliſſe ſans pénétrer le tiſſu ſoyeux. Elles s'y renferment auſſi quand le ſoleil eſt trop ardent; elles y paſſent une partie de la nuit; de ſorte qu'il y a des heures où elles ſont toutes dans le nid, & rarement n'y en trouve-t-on pas toujours quelques-unes. Elles s'y rendent pour ſe repoſer, pour ſe mettre à l'abri du mauvais temps, & elles en ſortent pour aller chercher de la nourriture. Il leur eſt ſur-tout néceſſaire dans les temps où elles ont à changer de peau, c'eſt toujours dans le nid qu'elles quittent celle dont elles ont à ſe défaire; auſſi les trouve-t-on remplis de vieilles dépouilles; les Chenillee y ſont en ſûreté pendant ce temps critique, & elles ne s'expoſent à l'air, que quand leur nouvelle peau s'eſt ſuffiſamment affermie.

Nous ne devons point craindre de pourſuivre nos petits détails, puiſqu'ils ne peuvent qu'aſſurer de nouveaux plaiſirs à ceux qui aiment les champs & la nature, ſi dignes d'être aimés. En leur donnant ces obſervations ils ne peuvent qu'être ſollicités à en reconnoître par eux-même l'exactitude & la vérité. Avec quelle douce ſatisfaction doivent-ils bientôt s'approcher du nid de nos Chenilles, & les

voir sortir par leurs petites portes, pour venir jouir sur la toile, de l'air ou du soleil. Quelques-unes ne tardent pas à prolonger leur promenade; mais elles ne s'éloignent du nid que de la longueur de la branche qui le porte; elles n'osent pousser plus loin. En marchant, elles tapissent leur chemin; aussi remarque-t-on sur la surface de cette branche, des traces de soie, & les Chenilles ne vont pas au-delà de l'endroit où ces traces se terminent. Quoiqu'elles ne paroissent pas observer une grande police, elles ne sont pas cependant sans discipline. Elles ne manquent pas de rentrer toutes dans l'habitation à l'approche de la nuit ou du mauvais tems. Tous les matins, lorsque le soleil commence à darder ses rayons sur le nid, elles sortent en grand nombre, & se promènent sur la toile ou le long de la branche. Elles vont pâturer, & après s'être rassasiées, elles rentrent dans le nid, ou se reposent sur sa surface. Elles se mettent ensuite à tirer de nouveaux fils, qui en fortifient, & en agrandissent de plus en plus les enveloppes ou l'enceinte. C'est un spectacle très-amusant, que de voir ces petites Chenilles aller & venir, les unes d'un côté, les autres d'un autre, sans confusion, & s'entrebaiser, comme les fourmis, quand elles se rencontrent. Le son de la voix ou d'un instrument paroît leur être incommode, & tandis que l'on parle, elles agitent brusquement & à plusieurs reprises leur partie antérieure. On ne doit pas supposer qu'elles soient douées de l'organe de l'ouïe: aucune observation ne prouve que les insectes soient doués de ce sens; mais on doit conjecturer avec plus de fondement, que le son se communique aux Chenilles par l'organe du toucher, qu'elles doivent avoir très-délicat. Un spectacle toujours nouveau, & qu'on ne peut se lasser de contempler, c'est de les voir descendre en grand nombre la branche qui porte le nid, & s'arranger les unes à côté des autres, sur le dessus d'une feuille pour la fourrager. Toutes sont rangées exactement sur une même ligne, ordinairement en arc de cercle, & si serrées les unes près des autres, qu'il n'y a pas de la place entre deux Chenilles pour en recevoir une troisième. Toutes les têtes des petites Chenilles regardent vers le haut de la feuille, & les dents de toutes travaillent en même tems. Si l'on veut jouir de ce spectacle, il faut éviter avec grand soin d'occasionner aucun mouvement dans les environs de la demeure des Chenilles, ou dans les feuilles sur lesquelles elles sont établies; elles sont bientôt déterminées à abandonner la feuille qu'elles attaquent, & à regagner leur gîte.

Dès que les froids commencent à se faire sentir, nos Chenilles se renferment toutes dans leur nid pour y passer l'hiver: & cela quelquefois avant la fin de septembre, ou au moins dès le commencement d'octobre. Pendant tout l'hiver, elles y sont immobiles, un peu recourbées en arc, & couchées les unes auprès des autres. Si on les en retire, elles semblent véritablement mortes, & sont incapables de se donner aucun mouvement; mais si on les tient un peu dans la main, & qu'on les réchauffe de quelque manière que ce soit, elles se redressent & se mettent à marcher. Dans ce climat, elles ne commencent à sortir de leur nid que vers la fin de mars, ou dans les premiers jours d'avril. Le retour du printems vient les ranimer, & les invite à aller ronger les feuilles naissantes. Comme leur nouveau réveil doit encore nous intéresser! A leur première sortie, elles s'arrangent les unes auprès des autres sur la surface extérieure du nid; elles le couvrent entièrement d'un côté; elles paroissent ne chercher d'abord qu'à respirer le grand air. Le même jour néanmoins, ou le jour suivant, elles vont chercher de la nourriture, elles doivent avoir grand besoin d'en prendre, après un jeûne qui a duré plus de six mois; car, quand elles se sont une fois renfermées, elles cessent absolument de manger. Pendant l'hiver il se fait apparemment très peu de transpiration dans nos Chenilles, elles n'ont pas besoin que des alimens réparent ce qu'elles perdent par cette voie; mais l'air devenu plus chaud, les fait transpirer davantage, & elles sentent alors le besoin qu'elles ont de prendre de la nourriture. Le premier ou le second jour de leur sortie, elles vont chercher les feuilles des environs, elles les rongent; alors les feuilles sont tendres, aussi ne s'en tiennent-elles pas, comme elles faisoient en automne, à détacher seulement l'épiderme ou le parenchyme de leur partie supérieure, elles les percent d'outre en outre, elles n'épargnent que les plus grosses fibres. Enfin, à mesure que ces feuilles deviennent plus fermes, nos Chenilles deviennent plus fortes, & par la suite, elles mangent indistinctement toutes les parties de la feuille. Ce n'est aussi qu'au printems qu'on remarque bien le désordre qu'elles font, parce qu'alors elles dépouillent les arbres de leurs feuilles. Elles ne leur avoient pourtant guère moins fait de mal, vers la fin de l'été; mais c'est un mal qu'on met moins alors sur leur compte, parce qu'elles la font les feuilles dans leur entier: on pense d'ailleurs que c'est la sécheresse qui a fait périr la plupart de celles qui n'ont cependant perdu leur verdure que parce que la moitié de leur substance a été mangée par nos petits insectes; après avoir mangé, elles reviennent sur leur nid; & si l'air est doux, elles se placent sur sa surface extérieure les unes auprès des autres, elles s'y tiennent en repos & comme immobiles. Mais lorsque l'air devient froid, ou qu'il tombe de la pluie abondamment, elles rentrent dans leur retraite. Quand elles se renferment à la fin de l'automne, elles sont extrêmement petites; elles sont au moins aussi petites au printemps, mais alors leur volume croît assez vîte. Leur nid plein de dépouilles & d'excrémens, n'auroit plus assez de capacité pour les contenir: plusieurs des portes, les plus intérieures sur-tout, cessent même d'être proportionnées à la grosseur de leur corps: à mesure qu'elles croissent elles

ſongent donc à étendre l'enceinte de leur nid ; elles ajoutent tout au tour de nouvelles toiles. Les eſpaces renfermés entre l'ancien nid & ces nouvelles toiles, leur fourniſſent de nouveaux logemens. C'eſt dans ces nouveaux logemens, dont elles augmentent encore le nombre par la ſuite, en filant toujours d'autres toiles, qu'elles ſe rendent toutes les fois qu'elles veulent ſe tenir tranquilles, ſe mettre à l'abri des injures de l'air, ou enfin lorſqu'elles ont à changer de peau : elles quittent celles de l'hiver peu de jours après leur première ſortie. Enfin après avoir changé de peau pluſieurs fois, le temps de leur diſperſion arrive ; la ſociété ſe diſſout ; chaque Chenille tire de ſon côté, & va paſſer le reſte de ſa vie dans la ſolitude. A quelque heure, ſoit du jour, ſoit de la nuit, qu'on obſerve alors les nids, on les trouve abandonnés. Si on les déchire, on ne rencontre dans leur intérieur, que des dépouilles & des excrémens, & ſouvent des inſectes de diverſes eſpèces qui s'en ſont emparés. C'eſt dans les premiers jours du mois de mai qu'on commence à voir de ces Chenilles une à une, ou par petites troupes, dans des endroits fort éloignés des nids : alors devenues plus fortes, l'état de ſociété ne leur eſt plus néceſſaire ; elles n'ont plus beſoin d'habitation commune. Nous aurons occaſion de pourſuivre leur hiſtoire. C'eſt aſſez ſans doute pour ſolliciter le déſir de les obſerver, & pour nous engager à préſenter quelques autres exemples de même genre.

Les forêts de Pins nourriſſent des Chenilles d'une autre eſpèce, qui paſſent une grande partie de leur vie en ſociété, & qui paroiſſent plus dignes d'attention que les précédentes, par la quantité & la qualité de la ſoie dont eſt fait le nid qu'elles habitent en commun. Ces nids, fort communs en certaines années, ſont quelquefois plus gros que la tête d'un homme ; la ſoie en eſt forte & blanche. Cette Chenille ne doit point être rangée dans la claſſe de celles dont nous avons à nous plaindre. Les dégâts qu'elle fait ne doivent ni exciter ni mériter notre vengeance : peu nous importe qu'elle ronge les feuilles étroites & pointues du pin, qui eſt le ſeul arbre qu'elle attaque. Loin de nous nuire, elle conſtruit des cocons avec la ſoie qu'elle file, qui pourroient être d'une grande utilité, ſi on prenoit les ſoins néceſſaires pour les préparer & les mettre en état d'être cardés. Cette Chenille très-commune dans les endroits incultes où croiſſent les Pins, eſt de grandeur médiocre, c'eſt-à-dire, de douze à quinze lignes, & de la claſſe de celles qui ont ſeize pattes. Sa peau, noire en-deſſus, eſt très-velue ; en-deſſous elle eſt de couleur de feuilles mortes ; ſa tête eſt ronde & noire. Ces Chenilles vivent en ſociété dans un nid que toute la famille a contribué à conſtruire ; elle s'y retirent pendant la nuit ; dès qu'il fait jour, elles en ſortent pour ſe répandre ſur l'arbre & en ronger les feuilles. Leur marche, quand elles ſortent & rentrent dans leur nid, eſt dans le même ordre que celle de Chenilles qu'on a nommé proceſſionnaires, & elles forment comme elles une eſpèce de proceſſion.

Toutes les Chenilles du Pin ſorties des œufs d'un même papillon, travaillent de concert comme les Chenilles communes, à ſe faire un nid, peu de temps après qu'elles ſont nées. Elles le font d'abord aſſez petit, proportionné à leur propre grandeur ; à meſure qu'elles groſſiſſent, elles en augmentent l'enceinte, en filant de nouvelles toiles ; elles forcent de nouvelles feuilles à s'y réunir. Ce n'eſt que vers l'automne que ces nids ſont aſſez gros pour ſe faire remarquer. Leur figure n'a rien de conſtant ni de régulier, mais elle eſt toujours à-peu-près celle d'un cône renverſé. Ils ſont revêtus d'une belle ſoie blanche, qui enveloppe divers paquets de feuilles, couchées la plupart ſuivant leur longueur. En quelques endroits de la ſurface extérieure, les toiles ſont minces, mais dans d'autres endroits elles ſont aſſez épaiſſes pour empêcher de voir les feuilles qu'elles enveloppent. Tout l'intérieur du nid eſt rempli de toiles dirigées en différens ſens, qui forment divers logemens pour les Chenilles, & tous ces logemens ſe communiquent apparemment comme ceux de la Chenille commune. Quelquefois on peut remarquer dans le gros bout du nid, une ouverture en forme d'entonnoir, d'environ quatre lignes de diamètre, entourée de toiles plus épaiſſes que celle des autres endroits : c'eſt-là la grande entrée du nid, mais ce n'eſt pas la ſeule ; on peut en obſerver d'autres plus petites. La principale entrée n'eſt pas conſtamment dans le même endroit. Dès que les Chenilles ont commencé à ſortir de leur nid, elles ſe répandent bientôt en grand nombre ſur la toile, qu'elles épaiſſiſſent par de nouveaux fils qu'elles tendent de côté & d'autre. Elles marchent fort vite & ne s'écartent d'abord un peu que pour aller ronger quelques feuilles placées dans les environs. Quand elles viennent à ſe dévaler, elles ſe ſervent d'un fil de ſoie très-délié, comme d'une échelle pour remonter à leur nid. Quoiqu'elles paroiſſent ſortir plus volontiers la nuit que le jour, & ſemblent fuir la lumière, on en voit néanmoins qui ſortent à toutes les heures du jour. Elles ont deux manières de marcher très-aiſées à diſtinguer : l'une ſemblable à celle des Chenilles à ſeize pattes ; l'autre ſe fait par petites ſecouſſes de tout le corps, & celle-ci eſt plus lente. Elles marchent en proceſſion, à la file les unes des autres, & dans le plus bel ordre. Elles défilent toutes une à une, d'un pas égal & aſſez lent. La file qui eſt ſouvent très-longue, eſt preſque par-tout continue, c'eſt-à-dire, que la tête de la Chenille qui ſuit, touche le derrière de la Chenille qui précède. Tantôt elles défilent ſur une ligne droite, tantôt elles tracent des courbes plus ou moins irrégulières, qui imitent quelquefois des feſtons ou des guirlandes,

d'autant plus agréables à l'œil, que toutes les parties de la guirlande sont en mouvement & varient sans cesse leurs aspects. Quand plusieurs de ces sociétés s'avoisinent & que les processions partent de différens nids, les guirlandes ou les cordons se multiplient, se dirigent en différens sens, tracent une multitude de figures, & le spectacle en devient plus amusant encore. Elles s'éloignent souvent à d'assez grandes distances du nid : les files de Chenilles sont alors fort longues. Tandis qu'une procession suit la même ligne droite, d'autres se détournent en différens sens. Les unes montent, les autres descendent. Toutes les Chenilles d'une même procession marchent d'un pas uniforme & presque grave : aucune ne se presse de dévancer les autres, aucune ne demeure en arrière dans l'intérieure de la file. La Chenille qui est à la tête de la procession détermine les évolutions de toute la troupe. Quand cette Chenille s'arrête, celle qui la suit immédiatement s'arrête aussi, puis la troisième, la quatrième, la cinquième, &c. & si la file est fort longue, on juge bien que les Chenilles qui en occupent le milieu ou la queue, cheminent encore, tandis que celles qui en occupent la tête ne cheminent plus. Il se passe là précisément ce qui se passe dans les troupes qui défilent en bon ordre. Chaque Chenille garde sa place, & dirige sa marche sur celle de la Chenille qui la précède immédiatement. Elles n'ont pas proprement un chef : mais la Chenille qui marche la première en tient lieu, & toutes les Chenilles suivent ses pas. Lorsque les premières Chenilles d'une procession font halte, elles se rassemblent ordinairement les unes auprès des autres, & les unes sur les autres en monceau, & se renferment dans une espèce de poche à claires voies, assez semblable à un filet à prendre les poissons. S'il arrive que cette poche soit fort fréquentée, elle devient en quelque sorte un second nid ; car les Chenilles l'aggrandissent, & le fortifient de plus en plus par de nouveaux fils. Lorsque nos processionnaires reviennent à leur nid, c'est par la même route qu'elles ont suivie en s'en éloignant. Souvent elles s'éloignent beaucoup de leur domicile & par différens détours ; cependant elles savent toujours le retrouver & s'y rendre au besoin. Ce n'est pas la vue qui les dirige si sûrement dans leurs marches : cela est très-prouvé. La nature leur a donné un autre moyen de regagner leur gîte. Nous payons nos chemins ; nos Chenilles tapissent les leurs, elles ne marchent jamais que sur des tapis de soie. Tous les chemins qui aboutissent à leurs nids, sont couverts de fils de soie. Ces fils forment des traces d'un blanc lustré, qui ont au moins deux ou trois lignes de largeur. C'est en suivant à la file ces traces, qu'elles ne manquent point de gîte, quelque tortueux que soient les détours dans lesquels elles s'engagent. Si l'on passe le doigt sur la trace, l'on rompra le chemin, & l'on jettera les Chenilles dans le plus grand embarras. On les verra s'arrêter tout-à-coup à cet endroit, & donner toutes les marques de la crainte & de la défiance. La marche demeurera suspendue, jusqu'à ce qu'une Chenille plus hardie ou plus impatiente que les autres, ait franchi le mauvais pas. Le fil qu'elle tend en le franchissant, devient pour un autre un pont sur lequel elle passe. Celle-ci tend en passant un autre fil ; une troisième en tend un autre, &c. & le chemin est bientôt réparé. Les procédés industrieux des insectes, & en général des animaux, s'emparent facilement de notre imagination. Nous nous plaisons à leur prêter nos raisonnemens & nos vues. Nos Chenilles sans doute ne tapissent pas leurs chemins, pour ne point s'égarer ; mais elles ne s'égarent point parce qu'elles tapissent leurs chemins. Elles filent continuellement, parce qu'elles ont continuellement besoin d'évacuer la matière soyeuse que la nourriture reproduit, & que leurs intestins renferment. En satisfaisant à ce besoin, elles assurent leur marche sans y songer, & ne le font que mieux. La construction du nid est encore liée à ce besoin. Son architecture l'est à la forme de l'animal, à la structure & au jeu de ses organes, & aux circonstances particulières où il se trouve. En observant la manière dont nos Chenilles du Pin tapissent leurs chemins, on les voit élever & abaisser alternativement leur tête. Quand elles l'abaissent, la filière côlle le fil sur le plan, le long duquel défile la procession : quand elles l'élèvent, la filière laisse couler le fil, & il continue à couler tandis que la Chenille fait quelques pas : la tête s'abaisse ensuite de nouveau, & le fil est collé sur le plan. Lorsqu'elles ont pris tout leur accroissement vers mars, avril ou mai, selon les climats, & que le temps de leur métamorphose approche, elles abandonnent leurs nids, se séparent & vont se construire, dans la terre, des coques de pure soie, qui ne répondent pas à ce qu'on attendoit de si grandes fileuses. On doit se défier des poils de ces Chenilles. Lorsqu'on les touche, on sent au bout de quelques temps une sorte d'engourdissement dans les doigts ; puis des démangeaisons & des cuissons assez fortes, qui sont bientôt suivies d'enflure.

La Chenille *à livrée* (*Bombyx neustria*) est ainsi nommée à cause des bandes longitudinales de diverses couleurs qui parent son corps, & lui donnent quelque ressemblance à un ruban. Il règne au milieu de son dos, dans toute la longueur un petit filet blanc, accompagné de chaque côté d'une bande bleue, bordée de part & d'autre, d'un cordonnet rougeâtre ; la tête & la partie postérieure sont bleuâtres Cette Chenille est très-commune dans les jardins & dans les vergers. Les feuilles des arbres à fruits, & celles de plusieurs autres sont de son goût. Il y a des années où elle est si commune, qu'elle fait les plus grands dégats, qu'elle dépouille de leurs feuilles tous les arbres fruitiers sur lesquels elle s'établit. Il seroit sans doute très-intéressant de détruire les couvées de ces

sortes d'insectes, si nuisibles par leur voracité ; mais l'industrie des femelles les dérobe souvent à nos yeux & à nos recherches. Lorsqu'on est curieux d'observer dans les campagnes où les femelles des papillons déposent leurs œufs, on peut remarquer autour des jeunes branches d'arbres, des anneaux de cinq ou six lignes de largeur, formés par de petits grains, qui sont les œufs de cette espèce de Chenille, que la femelle du Bombix dépose & arrange en forme de spirale, quelquefois au nombre de deux ou trois cens. Ils passent ainsi l'hiver, sans que le froid fasse mourir le germe qu'ils contiennent. Au retour du printems, tous ces œufs éclosent ; il en sort des Chenilles qui vivent en société pendant leur enfance ; elles filent ensemble une toile qui leur sert de tente, sous laquelle elles ont soin de faire entrer quelques feuilles pour se nourrir. Dès que la provision est finie, la famille se transporte à un autre endroit de l'arbre, où elle peut trouver d'autres provisions : là, elle s'établit, en formant de nouveau avec sa toile, une tente qui enveloppe les feuilles qui sont à sa portée. Dès que la provision est finie, elle déloge. Ce petit manège, qui dure tout le tems que les Chenilles sont jeunes, suffit pour dépouiller un arbre entièrement, quand il y a deux ou trois de ces familles nombreuses. A mesure qu'elles prennent leur accroissement, elles se dispersent de côté & d'autre pour aller filer leur coque solitaire. Oublions maintenant les torts qu'elles peuvent nous causer, pour ne rappeller que ce qu'elles présentent vraiment d'intéressant depuis leur naissance jusqu'au moment de leur dispersion.

C'est vers le mois d'avril qu'on voit naître dans nos climats les premières *livrées*. On peut remarquer que le bout de chaque œuf, qui est sur le contour extérieur du bracelet, à une sorte de petit couvercle. Quand la Chenille qui est renfermée dans l'œuf, est devenue assez forte, elle perce avec une de ses dents le couvercle ; toutes ne le percent pas au même endroit, mais ordinairement c'est entre le bord & le milieu. Le trou est d'une grandeur proportionnée à celle de l'instrument qui l'a ouvert, c'est-à-dire, qu'il laisse seulement sortir en dehors la pointe de la dent ; mais dès que ce trou est ouvert, la petite Chenille est en état de travailler avec succès à l'aggrandir, & à se faire un passage par où tout son corps puisse sortir. Elle saisit entre la pointe de la dent qui s'est élevée au-dessus du couvercle, & la dent qui est restée au-dessous, une petite portion de ce couvercle, elle le coupe, & ainsi successivement & continuellement, elle détache, elle ronge de petites portions nouvelles, pour aggrandir l'ouverture commencée. Ce n'est quelquefois qu'après une matinée de travail que ces Chenilles parviennent à faire une ouverture dont le diamètre soit égal à celui de leur petite tête. Il ne leur faut aussi à d'autres quelquefois qu'une couple d'heures. Dès qu'elles ont pu faire passer leur tête, elles sont en état de se tirer assez vîte de leur prison ; elles font sortir leurs deux premières pattes écailleuses, elles les cramponnent sur les bords de l'ouverture, & au moyen de ce point d'appui, & des efforts faits pour avancer, elles font bientôt paroître en dehors la partie du corps à laquelle tiennent les quatre autres parties écailleuses, & elles achevent avec leur secours, de se tirer de la coque de l'œuf ; elles se posent sur le bracelet & y restent tranquilles les unes auprès des autres. Leurs poils qui étoient pressés & couchés pendant qu'elles étoient dans l'œuf, se redressent, & sont très-grands. Ordinairement, il se passe deux jours avant que toutes celles d'un même anneau soient nées. Celles qui sont écloses le matin, dès l'après-midi du même jour, ou au plus tard le jour suivant, vont chercher de la nourriture. Elles attaquent les feuilles qui ne commencent qu'à pointer, & si les feuilles ne paroissent pas encore, elles n'épargnent pas les fleurs. Quoiqu'elles se tiennent assez proches les unes des autres, pendant qu'elles mangent, elles se dispersent plus alors que ne font les *Communes*, elles ne s'attrangent pas avec autant d'ordre. Chacune attaque la feuille par un endroit différent du bord, elles la mangent dans toute son épaisseur.

A peine ces petites Chenilles à *livrée* ont elles cessé de manger, qu'elles s'occupent à filer, elles travaillent de concert à des toiles qu'elles étendent, & qu'elles attachent aux angles d'où parrent les rejettons qui leur donnent des feuilles. Ce sont ces feuilles assujetties par les toiles qu'elles mangent par préférence. Ces toiles qui composent leur nid, sont d'abord si transparentes, qu'elles ne dérobent pas aux yeux les petites Chenilles qui logent dans l'intérieur. Vue d'un peu loin, cette Chenille fort jolie, semble dorée ; mais quand on la regarde de près, on reconnoît que sa couleur n'est qu'un beau jaune très-vif. Pendant la nuit, nos jeunes Chenilles reviennent ordinairement dans l'intérieur du nid ; mais dans le jour elles se rendent sur sa surface, & s'y arrangent les unes au-dessus des autres, comme sur une terrasse pour y prendre l'air. S'il vient à pleuvoir sur le nid, elles savent très bien se retirer sous la surface opposée. Ce qu'elles font voir de remarquable dans ce tems de repos, surtout lorsqu'il fait chaud, & ce qui ne leur est pas commun avec beaucoup d'autres Chenilles, ce sont des espèces de coups de tête extrêmement brusques, qu'elles donnent en l'air, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt en haut, & tantôt en bas ; il semble qu'elles sont en colère, & qu'elles veulent frapper. La partie antérieure de leur corps, se meut alors avec la tête. Lorsqu'on les observe la nuit, à la lumière d'une bougie, elles paroissent se réveiller aussitôt, plusieurs se mettent en mouvement, & commencent à marcher ; à peine a-t-on retiré la lumière, elles cessent de se mouvoir, & paroissent se rendormir. On remarque encore qu'elles sont sensibles à des sons un peu forts, alors celles qui sont en marche, s'arrêtent, & font faire à leur partie antérieure des vibrations très-promptes, comme si ce bruit leur étoit incommode. Lorsqu'une Guêpe, ou tout autre insecte redoutable vient voltiger au-dessus du nid, toutes

toutes les Chenilles qui ſont attroupées ſur la toile, ſe mettent auſſi à agiter bruſquement la partie antérieure, & par ces coups réitérés, elles écartent le volatil dangereux. Quand on touche du doigt le derrière d'une de ces Chenilles, elle y porte bruſquement la tête comme pour mordre.

Lorſque nos petites républicaines commencent à s'éloigner de leur habitation, leur marche eſt encore ſinguliere; elles vont, comme les précédentes, en proceſſion, à la file les unes des autres: mais leur file n'eſt pas ſi continue, & les rangs ne ſont pas égaux. Il y en a de quatre, de trois, de deux Chenilles; & la plupart ne ſont que d'une ſeule. Toutes marchent d'un pas égal & tranquille, en promenant la tête alternativement à droite & à gauche. On croit voir une colonie qui va chercher ailleurs un établiſſement. Souvent la proceſſion eſt interrompue dans ſa marche, par des Chenilles qui retournent au nid, ou par d'autres qui ſont halte. Après avoir fait un certain chemin, ſouvent la proceſſion s'arrête, & les Chenilles s'attroupent; enſuite les unes retournent au nid par le même chemin, les autres continuent leur route. Ainſi une partie de la proceſſion monte, & l'autre deſcend, ſans la moindre confuſion; celles qui regagnent le nid, paſſent immédiatement à côté de celles qui s'en éloignent, ſans que la marche des unes & des autres en ſoit aucunement troublée; elles marchent d'un pas aſſez lent. Lorſqu'elles reprennent le chemin du nid, c'eſt auſſi par la même route qu'elles ont ſuivie pour s'en éloigner. On devine aiſément le procédé au moyen duquel elles retrouvent toujours le chemin de leur habitation; la Chenille du Pin nous a déjà inſtruit. On comprend pourquoi chaque Chenille porte la tête de droit à gauche, tandis qu'elle marche, manœuvre différente de celle des proceſſionnaires du Pin, qui élèvent & abaiſſent alternativement leur tête, mais qui remplit les mêmes vues. Pendant qu'elle exécute ce mouvement, la filière laiſſe ſortir le fil qui trace la route. Elle recouvre ainſi, de ſoie, le chemin qu'elle parcourt; & celles qui la ſuivent, exécutant la même manœuvre; il ſe forme peu-à-peu de tous les fils réunis, une ſorte de ruban ou de tapis de ſoie, dont le tiſſu ſe fortifie de plus en plus & détermine toujours mieux la route. La premiere route tracée par nos nouvelles proceſſionnaires, eſt la plus fréquentée; mais elles en tracent d'autres plus ou moins irrégulieres, ou plus ou moins obliques, qui aboutiſſent toutes au nid. A voir nos petites Chenilles marcher toujours en grande proceſſion, on croit d'abord qu'elles n'oſent s'écarter ſeules du nid. On voit cependant bien des fois une de ces Chenilles faire ſeule toute la route qui a été tracée par une proceſſion. De petites compagnies de ſix à ſept Chenilles, vont ſouvent à la quête, à une grande diſtance du nid. On peut quelquefois prendre plaiſir à toucher légèrement du doigt la Chenille ou les Chenilles qui marchent à la tête d'une proceſſion. Elles ſecouent auſſi-tôt la tête à pluſieurs reprſes & rebrouſſent avec viteſſe, ſans être arrêtées dans leur fuite par celles qui ſuivent d'un pas tranquille la premiere route. Lorſqu'on enlève auſſi avec le doigt un peu de la ſoie qui tapiſſe le chemin de nos proceſſionnaires, on remarque avec ſurpriſe que quand la Chenille qui conduit la proceſſion eſt arrivée à l'endroit où la trace a été interrompue, elle rebrouſſe chemin auſſitôt, comme ſi elle étoit effrayée: celle qui la ſuit immédiatement en fait de même, & elles ſont ſuivies de pluſieurs autres. Toutes ſemblent ſe hâter de regagner le nid. L'effroi ne ſe répand pas cependant dans toute la proceſſion: elle continue à défiler en bon ordre, d'un pas égal & tranquille; mais à meſure que les Chenilles qui précedent arrivent à l'endroit où l'on a rompu la trace, elles interrompent leur marche & paroiſſent plus ou moins embarraſſées. On voit, à ne pouvoir s'y méprendre, qu'elles n'oſent haſarder de continuer leur route. Elles reſtent à la même place, tâtent de tous côtés avec leur tête & héſitent toujours de franchir le pas. Enfin, une des Chenilles plus hardie que les autres, oſe le franchir. Le fil qu'elle tend en paſſant, rétablit la route. D'autres Chenilles la ſuivent, qui rendent de même de nouveaux fils, & au bout de quelques temps, on ne voit plus d'interruption dans la trace de ſoie. On s'apperçoit néanmoins que, juſqu'à ce que la voie ait été entièrement réparée, nos Chenilles montrent toujours quelque inquiétude en traverſant l'endroit où elle a été rompue. Elles s'éloignent quelquefois du nid à de grandes diſtances; ſouvent, par divers détours, elles font plus de quarante pieds de chemin. C'eſt un bien long pélérinage pour de ſi jeunes Chenilles, qui n'ont guères que trois ou quatre lignes de longueur. On ne peut vraiment ſe laſſer d'admirer leur police, dès qu'on a été tenté de l'obſerver, & des détails même répétés ſur cet objet, ne paroîtront point faſtidieux à nos lecteurs. Il n'y a peut-être rien de ſi joli que les cordons que nos Chenilles forment par leurs évolutions diverſes. Ils paroiſſent, à une certaine diſtance, des traits d'or; mais ces traits ſont tous en mouvement, & les uns ſont tirés en ligne droite, tandis que les autres repréſentent des courbes à pluſieurs inflexions. Ce qui rend le ſpectacle plus agréable encore, c'eſt que le cordon d'or, formé par le corps des Chenilles, placées immédiatement à la file les unes des autres & au nombre de pluſieurs centaines, ſemble couché ſur un ruban de ſoie, d'un blanc vif & argenté; & l'on voit bien que ce ruban eſt le petit ſentier tapiſſé de ſoie que les Chenilles ſuivent ſi conſtamment. Quand les feuilles des environs de leur habitation ſont rongées, elles vont plus loin filer de nouvelles toiles auprès des feuilles qu'elles ſe propoſent de manger dans la ſuite. C'eſt dans ces mêmes toiles qu'elles cram-

ponnent leurs pieds toutes les fois qu'elles ont à changer de dépouilles. Après leur seconde mue, ordinairement, elles n'observent plus la même discipline. Elles ne marchent plus en procession, & ne suivent plus les sentiers de soie qui ont servi à les diriger dans leur enfance. Elles errent de côté & d'autre sans aucun ordre. Elles se séparent enfin les unes des autres, quelques semaines avant que de songer à faire leurs coques. On ne les trouve plus alors qu'une à une.

Arrêtons-nous encore quelques instans sur l'histoire d'une Chenille un peu plus petite que la précédente, & qui donne aussi un papillon diurne; on la trouve dans les prairies vers la fin de septembre; mais elle y est encore plus aisée à trouver vers le milieu d'octobre. Dans le besoin, elle mange les feuilles des gramens des prés, mais elle préfère le plantin, & sur-tout celui à feuilles étroites. Quand on commence à voir de ces Chenilles, elles sont d'une couleur de marron; par la suite, après avoir mué, elles sont d'un très-beau noir, & leur tête devient rouge. Elles forment une classe moyenne entre les épineuses & les velues. Quoique leurs sociétés ne soient pas bien nombreuses, & ne renferment jamais plus d'une centaine de *Chenilles*; les endroits où elles se sont établies, sont aisés à reconnoître. On voit dans des prairies certaines touffes d'herbes, qui sont recouvertes de toiles blanches, qu'on est d'abord tenté de prendre pour des toiles d'araignées; mais quand on les regarde de plus près, on connoît qu'elles ont été faites par d'autres ouvrières & pour d'autres usages. Ce sont des espèces de tentes, au-dessous desquelles nos *Chenilles* mangent, se reposent & changent de peau toutes les fois qu'elles en ont besoin. La disposition de ces toiles n'a rien de régulier: il y en a de posées en divers sens, & plusieurs les unes sur les autres; la figure de la touffe d'herbe, la direction des branches qu'elle jette, décide de la disposition des toiles, qui, souvent, vont depuis les feuilles qui s'élèvent le plus, jusqu'à celles qui sont les plus proches de la surface de la terre. Le gros de la masse approche pourtant, pour l'ordinaire de la figure pyramidale. L'intérieur est comme partagé par plusieurs cloisons, en différens logemens, qui s'élargissent en s'approchant de la base. Ce qui a été renfermé sous une pareille tente, ou, si l'on veut, sous plusieurs tentes rassemblées les unes auprès des autres, est destiné à la pâture de nos *Chenilles*. Quand elles ont rongé toutes ces feuilles, ou ce qu'elles avoient chacune de meilleur & de plus tendre, elles s'abandonnent ce premier camp pour en aller établir un autre sur une touffe d'herbe plus fraîche; elles n'y transportent pas leurs tentes; comme elles sont de bonnes fileuses, il leur en coûte peu d'en faire de nouvelles. Leurs différens campemens sont aisés à retrouver; souvent on voit quatre ou cinq touffes d'herbe, éloignées les unes des autres d'un pied ou deux, encore couvertes de toiles en assez mauvais état, & étendues au-dessus de feuilles très-maltraitées. Elles se construisent ainsi, pendant le cours de l'automne, une suite de tentes, qui sont des logemens suffisans pour la saison. Mais lorsqu'elles se préparent à changer de peau, & sur tout quand elles sentent les approches de l'hiver, elles songent à se loger plus chaudement, elles se font un logement plus solide dans l'intérieur de la principale tente. Les toiles de la tente sont minces, & souvent assez transparentes pour laisser voir les feuilles au dessus desquelles elles sont tendues; la toile qui doit composer ce logement intérieur, est forte, épaisse & opaque. Cette derniere toile forme une espece de bourse, c'est à dire, que sa figure est arrondie & que l'intérieur de sa cavité n'est partagé par aucune cloison. Les *Chenilles* sont les unes sur les autres dans cette bourse; chacune y est roulée: elles sont aussi de celles qui se roulent dans bien d'autres circonstances. Dans le tems où elles sont occupées à manger, si on en veut prendre quelqu'une, à peine a-t-on touché les feuilles dont elle est proche, qu'aussitôt elle se laisse tomber; la plupart de ses voisines en font de même, elles tombent roulées, & paroissent comme mortes. Après avoir passé la mauvaise saison dans un état d'engourdissement, elles commencent à sortir au plus tard vers les premiers jours de mars, c'est à-dire, un mois avant la sortie des *Chenilles communes*; aussi les premières trouvent-elles des feuilles de Gramen & de Plantain, lorsque les autres ne trouvent pas encore des feuilles d'arbres. Dès qu'elles sont sorties de leur bourse ou de leur nid, elles se remettent à filer, & reprennent leur genre de vie; elles couvrent de toiles les feuilles dont elles veulent se nourrir. Elles se font de nouvelles tentes de soie, qui servent à les défendre contre la pluie. C'est sur-tout; pendant que soleil brille, qu'elles travaillent à étendre & à fortifier ces tentes. Elles se réservent dans les toiles, diverses ouvertures dirigées obliquement, par où elles peuvent rentrer sous leurs tentes ou en sortir. Lorsque les nuits sont douces, on les voit souvent hors de la tente, attachées les unes auprès des autres, & même les unes sur les autres, contre une tige de Gramen; mais quand les nuits sont froides, elles ne restent pas ainsi exposées aux injures de l'air. Ce ne sont pas seulement les *Chenilles* d'une même famille qui sont disposées à vivre ensemble; pour rassembler différentes familles en une même société, il ne faut que des circonstances qui y soient favorables; aussi voit-on souvent les *Chenilles* de différens nids, se réunir pour travailler en commun à une même tente. Enfin, après s'être dépouillées, vers le milieu d'avril, elles se dispersent, elles abandonnent leur tente sans songer à s'en faire une nouvelle; chacune va de son côté pour vivre en particulier & se préparer à la métamorphose.

Il nous reste encore à parler de deux nouvelles es-

pèces de Chenilles qui ne vivent également en société qu'une partie de leur vie, & que l'on peut rencontrer assez fréquemment pour ne devoir pas être oubliées. Après avoir travaillé à une longue suite d'articles particuliers, & n'avoir eu le plus souvent à présenter que de pures descriptions qui ne peuvent être intéressantes que pour le naturaliste spécialement occupé de cette partie de l'histoire naturelle; il est si doux d'avoir à traiter dans un article général, un sujet qui doit intéresser l'observateur philosophe, & le plus simple amateur de la nature, qu'on nous pardonnera sans doute aisément tous les détails auxquels nous nous livrons dans ce moment. Nous pourrions les abréger, il est vrai, par le moyen des renvois; mais, outre que ces nouvelles recherches sont pénibles pour bien des lecteurs, on n'auroit pas aussitôt sous ses yeux cette suite d'observations & de faits particuliers, qui peuvent être d'autant plus aisément rassemblés, & qui sont nécessaires pour former avec assez d'étendue l'histoire générale des Chenilles. Nous aurons dans l'occasion, le soin d'éviter les répétitions en renvoyant à cet article-ci.

Les Chenilles dont nous avons à parler, paroissent au premier coup d'œil entièrement noires, & d'un noir qui imite celui de l'encre de la Chine. Mais, lorsqu'on les regarde de plus près, on leur voit sur les côtés, au dessus des stigmates, une sorte de bordure très-fine, de couleur blanche, ou quelquefois jaune citron, assez semblable à une dentelle étroite, qui s'étend depuis le second anneau, jusqu'au derrière. Tout leur corps est parsemé de longs poils roux, avec deux houppes de poils rouges, fort courts. Elles ont seize pates: les écailleuses sont noires; les membraneuses rougeâtres. On trouve leur nid sur l'Aubépine, le Prunier sauvage, ou autres arbrisseaux. Ces nids sont ordinairement de pure soie, & cette soie est très-blanche. Elle semble inviter à la mettre en œuvre. Ces nids n'affectent pas de forme régulière. Ils sont construits autour des tiges ou des branches, & sont bien plus grands que ceux des *Livrées* ou des *Communes*. Aussi, les *Chenilles* qui les habitent, sont elles plus grandes & plus grosses que les *Communes*. C'est dans le mois de mai qu'il faut les chercher. Ils ne sont pas rares sur les haies. On voit à la surface du nid quelques ouvertures oblongues, d'inégale grandeur, & qui sont les portes de l'habitation. On y découvre quelquefois deux chemins principaux, tapissés d'une belle soie blanche, & l'on croit voir les principales avenues d'une grande ville. L'un se dirige en ligne droite & en bas, & aboutit à la grande porte du nid. L'autre serpente sur le dessus de la haie, s'élève, s'abaisse, se relève pour s'abaisser encore, & se plonger enfin dans l'épaisseur de la haie, à une certaine distance du nid. D'autres chemins moins marqués, plus tortueux, & qui sont comme des chemins de traverse, & des routes détournées, viennent aussi aboutir à l'habitation par divers côtés. On peut voir nos *Chenilles* sortir & rentrer à certaines heures, par les ouvertures de leur nid. Elles en sortent pour aller prendre leur repas sur les feuilles des environs, & y rentrent après les avoir pris, à peu-près dans le même tems. Lorsque le soleil darde ses rayons sur le nid, elles sont dans une grande agitation, & courent fort vîte de tous côtés. Elles augmentent chaque jour les dimensions du nid par de nouveaux fils, qui forment des toiles superposées & plus ou moins épaisses. Après avoir changé deux ou trois fois de peau, elles commencent à abandonner leur nid & à se séparer.

L'autre espèce de *Chenilles*, dont nous avons à rendre compte, a été mieux observée, & doit fournir plus de détails. Vers la fin de juin, on peut appercevoir sur des feuilles d'Aubépine, de Prunier sauvage, ou d'autres arbustes des haies, un petit amas d'œufs, dignes d'exciter la curiosité & l'attention. Leur forme ne ressemble point à celle des œufs les plus connus. Elle est pyramidale. Chaque pyramide repose sur sa base, & toutes sont arrangées adroitement, les unes à côté des autres dans un espace circulaire. Elles sont cannelées, & leur base est arrondie en manière de poire. Ces œufs si jolis, paroissent plus jolis encore, considérés à la loupe. On y compte sept cannelures. Le sommet de la pyramide présente une surface plane, où les sept cannelures traçent la figure d'une petite étoile à sept rayons. On voit au centre de l'étoile un point brun, bien marqué. L'extrémité supérieure des cannelures est de couleur blanchâtre, & le corps de l'œuf d'un beau jaune. Au bout de quelques jours, on peut voir ces œufs changer de couleur, & leur beau jaune s'altérer de plus en plus. Ce changement de couleur, annonce assez que les *Chenilles* ne tarderont pas à éclore, & en effet, les plus diligentes paroissent bientôt au jour. On doit, vraiment, se féliciter de pouvoir assister à leur naissance. Il paroît d'abord que l'enveloppe ou la coquille de l'œuf devient plus mince, ou plus transparente vers le haut de la pyramide. La petite *Chenille*, non encore éclose, ronge intérieurement la partie de l'enveloppe comprise entre les cannelures; & elle les dispose ainsi à se prêter plus facilement, à sa sortie. Le point brun placé au centre de la petite étoile, que les cannelures traçent au sommet de la pyramide, se rembrunit de plus en plus, & devient enfin d'un noir assez foncé. Alors paroît à découvert, la tête de la *Chenille* naissante. De moment en moment, une plus grande partie de son corps se montre hors de l'œuf. Cette *Chenille* est de couleur grise, demi-velue, à seize pattes. On remarque que les petites *Chenilles* restent posées sur l'amas d'œufs, comme si elles n'osoient s'en éloigner. On observe encore que leur tête est ramenée vers les premières jambes. Cette attitude ne doit pas être jugée indifférente. On est bientôt instruit que les petites *Chenilles* dévorent la coquille des œufs dont elles viennent de sortir, & ce qui surprend davantage, après avoir dévoré leurs propres œufs, elles vont encore ronger la coquille

des œufs dont les *Chenilles* ne sont pas écloses. On diroit qu'elles veulent les aider à éclore; & des naturalistes amoureux du merveilleux, pourroient bien leur attribuer cette bonne intention. Il est bien évident néanmoins, qu'elles n'ont que celle de satisfaire leur goût. Elles se plaisent apparemment à manger la coquille des œufs, & cette singulière nourriture peut leur être alors d'une utilité particulière que nous ne devinons pas, & qui entre sans doute dans les vues de la nature. On voit assez que cet aliment un peu dur, exerce fort leurs petites dents encore tendres, & que ce n'est que lentement & avec peine qu'elles parviennent à le broyer. Quoique nos *Chenilles* nouvellement écloses, ne se propose nt pas d'aider à leurs compagnes à venir au jour, il est pourtant vrai que celles dont les œufs sont ainsi rongés par dehors, sont plus facilement écloses: elles ont moins d'ouvrage à faire. Il s'écoule quelques jours avant que toute la nichée soit éclose. On ne voit plus enfin sur la feuille, que des vestiges des bases de quelques unes des pyramides. La plupart ont été dévorées en entier. Bientôt nos petites *Chenilles* rapprochent avec des fils de soie les jeunes feuilles dont elles ont dévoré le parenchyme, & qui se sont desséchées. Elles les lient comme font d'autres espèces de *Chenilles* lient les feuilles de différentes plantes; ainsi, les premières feuilles dont le parenchyme a été dévoré, & qui sont ordinairement celles sur lesquelles les œufs ont été déposés, doivent être regardées comme les fondemens du petit édifice. C'est ordinairement du côté du pédicule, que nos jeunes *Chenilles* commencent à ronger le dessus de la feuille. Elles sont alors rangées les unes auprès des autres, sur une même ligne droite ou courbe, & s'avançant peu à peu, comme en ordre de bataille vers l'autre extrémité de la feuille, elles en fourragent ainsi toute la surface. Les nids de nos *Chenilles* sont donc composés la plupart d'une seule feuille sèche, pliée en deux. Un fil de soie assez fort paroît tenir au pédicule de chaque feuille. Ce fil va s'entortiller autour d'un des boutons de la branche. Là il semble plus épais; il l'est effectivement, parceque les différens tours du fil se recouvrent en partie les uns les autres. Quelquefois on parvient à désentortiller le fil, & à faire descendre le nid qu'il tient suspendu; mais souvent les différens tours du fil sont si bien collés les uns aux autres, & à l'écorce de la branche, qu'il est impossible de les séparer sans rompre le fil; & ces nids sont si bien suspendus que le plus grand vent ne sauroit les détacher. On peut remarquer encore que ce même fil de soie qui les tient ainsi suspendus, n'est pas simplement attaché par une de ses extrémités au pédicule de la feuille, comme le premier coup d'œil le fait croire, mais qu'il pénètre dans l'intérieur même du nid, & qu'il n'est ainsi qu'un prolongement de la doublure de soie qui tapisse les parois du logement. Le nid que ces *Chenilles* se construisent peu de temps après leur naissance, n'est pas celui où elles passent l'hiver. Dès qu'elles ont dévoré toutes les feuilles sorties du même bouton, elles vont ronger celles d'un autre; & tel est l'origine de ces différens nids qu'elles habitent successivement. Le paquet de feuilles qu'elles ont rongé le dernier, compose le dernier nid, où celui dans lequel elles doivent passer la mauvaise saison. On a encore observé que lorsqu'elles abandonnent le nid qu'elles ont construit le premier, elles commencent à se diviser en sociétés plus petites ou moins nombreuses, qui se soudivisent elles-mêmes dans la suite en sociétés moins nombreuses encore; & c'est ainsi qu'il arrive que lorsque l'on ouvre de ces nids pendant l'hiver, on les trouve si inégalement peuplés; en sorte que les uns ne renferment que deux *Chenilles*, tandis que d'autres en renferment quatre, six, douze, quinze, &c. Mais en ouvrant alors ces nids, on est singulièrement étonné de trouver constamment dans chaque de très-petites espèces de coques d'une soie blanchâtre, adossées les unes contre les autres, qui renferment chacune sa *Chenille*. Des coques plus ou moins nombreuses sont disposées par paquets en différens endroits de l'intérieur du nid. Ce n'est apparemment qu'à la fin de l'automne que nos *Chenilles* filent ces petites coques, où elles se renferment jusqu'au retour du printemps. Alors elles ne tardent pas à sortir de leur coque & de leur nid; on les voit chaque jour se promener sur la branche & aux environs. On observe qu'elles tirent toujours des fils sur le terrain qu'elles parcourent, & ces fils les aident à retrouver le chemin de leur nid, lorsqu'elles s'en sont un peu éloignées. Elles se retirent de temps en temps dans leur habitation, & s'y arrangent les unes à côté des autres, de manière que la tête de toutes regarde vers le même endroit. Quelque temps après leur seconde mue, elles abandonnent le nid & se dispersent. On trouve ordinairement dans ces petits nids, une sorte de poche ou de sac, qui est entièrement rempli d'excrémens, ce qui peut faire juger que ces *Chenilles* ont soin d'aller déposer leurs excrémens à part.

Nous devons maintenant faire connoître, quelques nouvelles *Chenilles*, qui non-seulement vivent en société tant que dure leur vie de *Chenille*, mais qui restent encore toutes ensemble sous la forme de chrysalide. De toutes les républiques de *Chenilles*, les plus nombreuses sont celles d'une espèce qui vit ordinairement sur le Chêne, & qui a été nommée particulièrement *processionnaire* ou *évolutionnaire*. Chaque couvée compose une famille de sept à huit cents individus, qui ne doivent se séparer que sous la forme de papillons. Cette *Chenille* est de la classe de celles qui ont seize pattes. Elle est de grandeur médiocre: sa couleur est un brun presque noir au-dessus du dos, blanchâtre sur les côtés & sous le ventre. Elle est couverte de poils très-blancs, & si longs, qu'ils égalent presque la longueur de leur corps: ils s'élevent

perpendiculairement jusqu'à très-peu de distance de leur bout, qui se termine en crochet, dont la pointe est dirigée en arrière. Tant que ces *Chenilles* sont jeunes, elles n'ont point d'établissement fixe; les différentes familles campent tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, sur le même arbre où elles sont nées: elles s'assemblent pour former des nids qui leur servent d'asyle. A mesure qu'elles changent de peau, elles quittent leur ancien établissement, pour en aller former un autre ailleurs. Quand elles sont parvenues au terme de leur accroissement, qui n'est point éloigné de celui de leur métamorphose en chrysalide, l'habitation qu'elles choisissent alors est fixe. Les nids propres à contenir des familles si nombreuses, doivent être assez considérables; il y en a qui ont jusqu'à dix-huit ou vingt pouces de longueur, sur six à sept de largeur: ils sont souvent appliqués contre des troncs de Chêne, quelquefois proche de la terre, quelquefois à sept ou huit pieds de haut; il y en a aussi d'attachés contre une des principales branches qui partent de la tige. Leur figure n'a rien de singulier ni de bien constant. Ils forment sur l'écorce du Chêne où ils sont appliqués, une bosse pareille aux nœuds qu'on voit à ces arbres. Plusieurs couches de toiles appliquées les unes sur les autres, forment les parois du nid. Entre le tronc de l'arbre & ces parois, est la cavité où les *Chenilles* vont se renfermer de temps en temps, qui n'est partagée par aucune cloison; de sorte que le nid n'est qu'une espèce de poche. Au haut de la toile, près du tronc de l'arbre, est un trou par où les *Chenilles* entrent où sortent à leur gré. Malgré le grand volume de ces nids, quoiqu'il y en ait quelquefois trois ou quatre sur le même Chêne, quoiqu'ils soient attachés à une tige nue & à hauteur des yeux, on ne les apperçoit que quand on cherche à les voir, autrement on les confond avec les tubérosités, les bosses de l'arbre même. La soie qui les couvre devient d'un blanc grisâtre, qui n'imite pas mal la couleur des Lichens, dont les tiges des Chênes sont ordinairement couvertes. Il est rare d'en trouver dans le milieu des forêts; c'est ordinairement sur les grands Chênes & sur les lisières qu'on rencontre ces sortes de républiques.

Quand ces insectes quittent leur logement pour aller s'établir ailleurs, leur marche est faite avec un ordre trop singulier, pour n'avoir pas mérité d'être remarqué par leur premier observateur. Au moment qu'ils sortent de leur habitation, une Chenille va la première, & ouvre la marche, les autres la suivent à la file, en formant une espèce de cordon. La première est toujours seule; les autres sont quelquefois deux, trois, quatre de front. Elles observent un alignement si parfait, que la tête de l'une ne passe pas celle de l'autre. Quand la conductrice s'arrête, la troupe qui la suit, n'avance point; elle attend que celle qui est à la tête, se détermine à marcher pour la suivre. C'est dans cet ordre qu'on les voit souvent traverser les chemins, ou passer d'un arbre à l'autre, quand elles ne trouvent plus de quoi vivre sur celui qu'elles abandonnent. Ont-elles trouvé une branche de Chêne, couverte de feuilles fraîches; alors les rangs se forment autrement, ils se fortifient; les Chenilles se distribuent sur les feuilles, & elles sont si contiguës les unes aux autres, que leur corps se touche dans tout sa longueur. Ont elles fini de ronger les nouvelles feuilles, & terminé leur repas, elles regagnent leur nid dans le même ordre, une d'entr'elles se met en mouvement, une seconde la suit en queue, une troisième suit celle-ci, & ainsi de suite elles commencent à défiler, toujours si proches les unes des autres, qu'il n'y a pas plus d'intervalle entre les différens rangs qu'entre les *Chenilles* de chaque rang. Souvent le petit corps d'armée fait une infinité d'évolutions tout-à fait singulières, il se forme sous une infinité de figures différentes; mais il est toujours conduit par une seule *Chenille*: la tête du corps est toujours angulaire, le reste est tantôt plus, tantôt moins développé; il y a quelquefois des rangs de quinze à vingt *Chenilles*. C'est un vrai spectacle pour qui peut aimer celui de la nature, que de se trouver dans les jours chauds d'été, vers le coucher du soleil, dans un bois où il y a plusieurs nids de nos processionnaires sur des arbres peu éloignés les uns des autres. On en voit sortir une de quelque nid, par l'ouverture qui est à sa partie supérieure, & qui suffiroit à peine pour en laisser sortir deux de front. Dès qu'elle est sortie, elle est suivie à la file par plusieurs autres; arrivée environ à deux pieds du nid, tantôt plus près, tantôt plus loin, elle fait une pause pendant laquelle, celles qui sont dans le nid continuent d'en sortir; elles prennent leur rang, le bataillon se forme; enfin la conductrice marche, & toute la troupe la suit, entièrement subordonnée à tous les mouvemens de son chef. La même scène se passe dans les nids des environs; on les voit tous se vider à la fois; l'heure est venue, où les *Chenilles* doivent aller chercher de la nourriture: ainsi, c'est pendant la nuit qu'elles se promenent, qu'elles rongent les feuilles fraîches: pendant le jour, & sur tout lorsqu'il fait chaud, elles se tiennent en repos dans leurs nids. On en trouve pourtant quelquefois en plein midi, à peu de distance de leur asyle, sur des troncs ou sur des branches de Chêne, pour prendre le frais; mais alors elles y sont ordinairement plaquées les unes contre les autres, sans se donner aucun mouvement; d'où il arrive qu'il est difficile de les appercevoir, quoiqu'elles y occupent une assez grande surface. Quelquefois au lieu d'être simplement couchées les unes à côté des autres, elles sont les unes sur les autres, & comme lacées; les supérieures se contournent sur les inférieures, & elles forment ainsi diverses masses assez singulières. Quand elles sont dans leur nid, elles y sont aussi arrangées de quelques-unes de ces manières. Elles s'y vident

d'une partie de leurs excrémens qui tombent au fond; elles n'évitent pourtant pas d'en faire tomber sur la toile des parois, peut-être même le cherchent-elles : ils s'y embarrassent, & servent à épaissir, & à fortifier l'enveloppe du nid. En commençant le nid qui doit leur servir de dernière retraite, elles lui donnent, au moins en largeur & en épaisseur, toutes les dimensions qu'il doit avoir; mais il leur arrive quelquefois de l'alonger quand elles ne lui trouvent pas assez de capacité. La distance de la toile à l'arbre, ne laisse pas de supposer une sorte d'industrie; car comment une toile mince peut elle prendre une certaine courbure & se soutenir dans un certain éloignement du tronc qu'elle ne touche que par les bords? Si le nid étoit posé horizontalement au-dessus des branches, il n'y auroit rien de difficile à concevoir; il n'en est pas de même dès qu'il est posé verticalement contre une tige d'arbre, & que son épaisseur ou sa distance, en certains endroits, est beaucoup plus considérable que ne l'est la longueur du corps d'une *Chenille*. Il suit de-là que la *Chenille* ne sauroit être posée sur l'arbre, quand elle construit la partie du ceintre qui s'en éloigne le plus; il faut qu'elle soit sur le nid commencé, & que la portion la dernière faite & sur laquelle la *Chenille* est posée, serve d'appui à la portion qu'elle veut faire plus ceintrée, pour la tenir plus éloignée de l'arbre. Il est rare qu'on voie quelques-unes de ces *Chenilles* occupées pendant le jour à travailler à ce nid. La nuit qui est le temps pendant lequel elles mangent, est aussi apparemment celui du fort de leur travail. Elles ont encore une fois à changer de peau, après avoir commencé à se faire leur dernier nid. Lorsque ce temps est arrivé, elles cramponnent leurs pattes contre la surface intérieure de la toile; la dépouille y reste accrochée : plusieurs centaines de dépouilles pareilles qui se trouvent successivement attachées à la toile, épaississent & fortifient l'enveloppe, d'autant plus que les *Chenilles* les lient encore avec de nouveaux fils, & le tissu qui est d'abord transparent, au bout de quelques jours est entièrement opaque. C'est dans le même nid que ces *Chenilles* doivent chacune se filer une coque particulière, pour y prendre la forme de chrysalide. Quand on veut détruire, ou qu'on est simplement curieux d'examiner le nid de la *Chenille processionnaire*, il faut les toucher ou même les observer avec beaucoup de précautions, à cause des démangeaisons violentes, suivies d'enflure, qu'ils sont capables de produire. Nous avons remarqué que ces *Chenilles* se retirent dans leurs nids pour changer de peau : toutes ces dépouilles & les poils dont elles sont couvertes, se brisent pour se réduire en poussière très-fine. Quand on touche ces nids, les poils brisés s'élèvent en forme d'épines, qui s'attachent aux mains, au visage, comme les piquans d'une ortie que l'on a touchée : cette poussière cause sur la peau des démangeaisons très cuisantes, accompagnées d'inflammation qui dure quatre ou cinq jours, pour peu qu'on ait la peau délicate. Les plus dangereux sont ceux dont les papillons sont sortis, parce que leurs dépouilles ont eu le temps de se briser en séchant. Ils ne sont point aussi à craindre quand ils sont habités par les *Chenilles*. Cependant il faut toujours user de précaution vis-à-vis d'elles-mêmes, ou plutôt de leurs robe, qui seule est dangereuse : car elles font naître sur la peau des ampoules lors même qu'on ne les touche point. L'air qui les environne peut être rempli de la poussière de leurs poils, & il suffit quelquefois de se reposer au pied d'un Chêne où elles se sont établies, pour éprouver bientôt des démangeaisons très-incommodes.

Une espèce de Chenilles que l'on n'a pas besoin d'aller chercher ailleurs que dans nos jardins fruitiers, nous fournira un second exemple de celles qui restent ensemble, même sous la forme de chrysalide. On les trouve au printems sur les feuilles des Pommiers. On peut les trouver aussi sur divers arbustes qui croissent dans les haies, tels que le Prunier sauvage, le Fusain, &c. elles sont plus petites que celles de moyenne grandeur, sans être cependant des plus petites; elles sont rases, & ont seize pattes; la couleur de leur corps est d'un blanc qui a une teinte de jaune; elles sont marquées de divers points noirs. Ces Chenilles qui se tiennent dans des espèces de branles, ou de hamacs qu'elles savent se construire, doivent non-seulement s'y reposer comme les autres dans leur nid, mais y trouver leur nourriture, & y faire leurs repas. Elles ne mangent que le parenchyme de la surface supérieure des feuilles; & ce qui est assez remarquable, leur corps ne touche jamais la feuille qu'elles rongent, comme s'il étoit trop délicat pour supporter cet attouchement. Il n'est au moins recouvert que d'une peau très-molle, & douée d'une grande sensibilité. Pour peu qu'on touche ces Chenilles, elles avancent ou reculent dans leur hamac, avec une extrême vîtesse. On est surpris de voir qu'elles ne se détournent ni à droite, ni à gauche, tandis qu'elles exécutent des mouvemens si prompts : mais on cesse de l'être, dès qu'on vient à découvrir que chaque Chenille est logée dans une sorte de très-longue gaine à claire voie, que l'œil ne démêle pas, & qu'elle s'est elle même filée. Tout le nid, ou tout le hamac est formé d'un assemblage de ces gaînes couchées parallèlement les unes sur les autres, dans chacune desquelles est renfermée une Chenille. Le nid enveloppe un certain nombre de menus jets, ou de feuilles, & quand le parenchyme de toutes ces feuilles a été consommé, les Chenilles vont tendre un autre hamac sur les feuilles voisines. Elles en tendent ainsi plusieurs successivement dans le cours de leur vie. On les prendroit au premier coup d'œil pour des toiles d'Araignée. On n'apperçoit qu'un assemblage confus de toiles, de forme irrégulière, & très-transparentes. Les Chenilles sont couchées dans ce nid, comme dans une espèce de branle

très-mollet, par-delà lequel elles allongent leur tête. Quand elles sont en repos, elles forment ensemble une masse, une espèce de paquet qui approche de la régularité d'un petit paquet de bâtons de bois; tels par exemple que ceux d'allumettes; or, chacune d'elles est alors soutenue par une des toiles du nid, d'où il est aisé de juger de l'ordre dans lequel ces toiles sont arrangées. Quand elles mangent, ce qu'elles font toutes aux mêmes heures, quoique leurs têtes soient inclinées vers différentes parties de la surface de la feuille, leurs corps sont presque parallèles entr'eux; ce qui est aussi une suite de l'arrangement & de l'ordre des toiles qui composent leur nid. Ce nid a son origine à certaines feuilles, & finit à d'autres qui en sont éloignées de trois à quatre pouces, plus ou moins. Après l'avoir abandonné, le nouveau nid que nos *Chenilles* se construisent, est toujours à peu de distance du premier, c'est-à-dire, à un demi pied ou à un pied, tantôt plus près, tantôt plus loin, selon que la place leur a paru plus propre. Toutes s'y occupent à la fois, & chacune fournit un grand nombre de fils. Le nid qu'elles habitent est toujours plus difficile à trouver que ceux qu'elles ont abandonnés; ordinairement il est moins gros; tant qu'elles y sont, elles l'étendent de différens côtés. D'ailleurs il est environné de feuilles vertes qui ne l'indiquent pas comme les feuilles sèches indiquent les autres. C'est dans leur nid même que ces *Chenilles* jettent leurs excrémens; ils sont ordinairement vers un des bouts & restent entre les toiles. Enfin c'est à un des bouts de leur dernier nid, qu'elles se construisent chacune une coque de soie très-blanche, dans laquelle elle se renferment pour prendre la forme de chrysalide.

Les animaux qui vivent ensemble, qui travaillent de concert aux mêmes ouvrages & pour une même fin, qui savent profiter des avantages de la société, font ceux à qui nous sommes le plus tentés d'accorder de la raison. Comment n'admirerions-nous pas des insectes qui, comme nous, savent s'entr'aider & fonder sur leurs secours mutuels, sur leurs travaux réciproques, la base de leur industrie & de leur bonheur commun. On a admiré depuis longtems les républiques des Fourmis & celles des Abeilles: l'enthousiasme a même été à leur égard beaucoup trop au-delà des bornes de l'admiration. Les *Chenilles* n'étoient pas trop regardées comme des insectes sociables. Le plus grand nombre vit sans paroître avoir aucune communication avec ses semblables, & celles qui vivent ensemble n'avoient provoqué que le desir de les détruire plutôt que celui de les observer. L'observateur naturaliste, peut-être le plus digne de porter ses regards sur elles, nous a enfin présenté le tableau du genre de vie de quelques espèces, & nous a forcés de reconnoître autant le mérite de ses propres travaux que de ceux qu'il a décrits. Nous avons dû sans doute profiter de ses observations & de celles des naturalistes qui l'ont suivi dans la route qu'il a frayée, pour recueillir tout ce que nous avons jusqu'à présent de connoissances intéressantes sur quelques *Chenilles* les plus communes qui vivent en société, & pour engager les observateurs à nous fournir des connoissances nouvelles. Nous devons maintenant puiser dans les mêmes sources, pour attirer l'attention sur quelques-unes de celles qui vivent solitaires, & qui nous découvrent néanmoins une industrie aussi digne d'être admirée.

Il y a des chenilles qu'on trouve souvent en grand nombre sur le même arbre, sur la même plante, que nous ne laissons pas de regarder comme solitaires, parce qu'elles ne font point d'ouvrages en commun, que les travaux des unes n'influent point sur ceux des autres; elles vivent en compagnie comme si elles étoient seules: telles sont les chenilles dont le maronnier d'inde est quelquefois tout couvert, celles qui mangent les choux &c.; mais il y en a qui sont bien plus solitaires; elles se font successivement plusieurs habitations, où elles se tiennent renfermées, sans se mettre à portée de communiquer avec les autres, tant qu'elles sont Chenilles. C'est dans cette grande solitude que vivent presque toutes celles qui plient ou qui roulent des feuilles pour s'y loger; & toutes celles qui lient ensemble plusieurs feuilles pour les réunir dans un paquet, vers le centre duquel elles se tiennent.

Nos Poiriers, nos Pommiers, nos Groseillers, nos Rosiers, & bien d'autres arbres ou arbrisseaux des jardins & des bois, même de simples plantes, mettent chaque jour sous nos yeux, des feuilles simplement courbées, d'autres pliées en deux, d'autres roulées plusieurs fois sur elles-mêmes, d'autres enfin ramassées plusieurs ensemble dans un paquet informe; on peut bientôt remarquer que ces feuilles sont tenues dans ces différens états par un grand nombre de fils, & que la cavité que ces feuilles renferment, est ordinairement occupée par une chenille. Si l'on considère sur-tout les feuilles des Chênes vers le milieu du printemps, lorsqu'elles se sont entièrement développées, on en apperçoit plusieurs pliées & roulées de différentes manières, & avec une régularité bien étonnante. La partie supérieure du bout des unes paroît avoir été ramenée vers le dessous de la feuille, pour y décrire le premier tour d'une spirale, qui ensuite a été recouvert de plusieurs autres tours fournis par des roulemens successifs, & poussés quelquefois jusqu'au milieu de la feuille, & quelqu fois par-delà. Nos oublis ne sont pas mieux roulés; le centre du rouleau est vide, c'est un tuyau creux, dont le diamètre est proportionné à celui du corps de la chenille qui l'habite. D'autres feuilles des mêmes arbres, mais en plus petit nombre, sont roulées vers le dessus, comme les premières le sont vers le dessous; d'autres en grand nombre sont roulées vers le dessous de la feuille, comme les premières,

mais dans des directions totalement différentes. La longueur, & l'axe des premiers rouleaux, eſt perpendiculaire à la principale côte & à la queue de la feuille; la longueur de ceux-ci eſt parallèle à la même côte : le roulement de celles-ci n'eſt quelquefois pouſſé que juſqu'à la principale nervure, & quelquefois la largeur entière de la feuille eſt roulée. Les axes ou longueurs de divers autres rouleaux ſont obliques à la principale nervure; leurs obliquités varient ſous une infinité d'angles, de façon néanmoins que l'axe du rouleau prolongé, rencontre ordinairement la principale nervure du côté du bout de la feuille. Quoique la ſurface des rouleaux ſoit quelquefois très-unie, & telle que la donne, celle d'une feuille aſſez liſſe, il y en a pourtant qui ont des inégalités, des enfoncemens, tels que les donneroit une feuille chiffonnée. Quelquefois pluſieurs feuilles ſont employées à faire un ſeul rouleau : de pareils ouvrages ne ſeroient pas bien difficiles pour nos doigts; mais les chenilles n'ont aucune partie qui ſemble équivalente. D'ailleurs, en roulant les feuilles, il faut encore les contenir dans un état d'où leur reſſort naturel tend continuellement à les tirer.

La méchanique à laquelle les chenilles ont recours, pour cette ſeconde partie de l'ouvrage, eſt aiſée à obſerver. On voit des paquets de fils attachés par un bout à la ſurface extérieure du rouleau, & par l'autre, au plat de la feuille. Ce ſont autant de liens, autant de petites cordes qui tiennent contre le reſſort de la feuille : il y a quelquefois plus de dix ou douze de ces liens rangés à peu près ſur une même ligne, lorſque le dernier tour du rouleau a près de la longueur, ou ſeulement la largeur entière de la feuille. Chaque lien eſt un paquet de fils de ſoie blanche, preſſés les uns contre les autres, mais qu'on juge pourtant tous ſéparés. On imagine aſſez que ces petits cordages ſont ſuffiſans pour conſerver à la feuille la forme de rouleau; mais il n'eſt pas auſſi aiſé de deviner comment la chenille lui donne cette forme, comment & dans quel temps elle attache les liens. Tout cela doit dépendre de petites manœuvres, qu'on ne peut apprendre qu'en les voyant pratiquer par l'inſecte même.

Il n'y a guères d'apparence d'y parvenir, en obſervant les Chenilles ſur les Chênes qu'elles habitent; le moment où elles travaillent n'eſt pas facile à ſaiſir, & la préſence d'un ſpectateur ne les excite pas au travail. On peut faire choix d'un moyen plus facile : on pique dans un grand vaſe plein de terre humide, des branches de Chêne, fraîchement caſſées; on diſtribue ſur leurs feuilles une certaine quantité de chenilles que l'on tire des rouleaux qu'elles ſe ſont déjà faits : elles ſouffrent impatiemment d'être à découvert, elles ſentent qu'elles ont beſoin d'être à l'abri des impreſſions du grand air, car toutes les rouleuſes ſont des chenilles raſes; auſſi ſe mettent-elles bientôt à travailler dans un cabinet, & ſous vos yeux, comme elles peuvent le faire en plein bois. Ordinairement c'eſt le deſſus de la feuille qu'elles roulent vers le deſſous; mais les unes commencent le rouleau par le bout même de la feuille, & les autres par une des dentelures des côtés. Les rouleaux commencés de la première façon, ſe trouvent perpendiculaires à la principale côte, & ceux de la ſeconde, lui ſont ou paralleles, ou inclinés. Quelque platte que paroiſſe une feuille, lors même que ſa ſurface ſupérieure eſt concave, il eſt rare que le bord, ou quelque endroit du bord d'une de ſes dentelures, ne ſoit point un peu recourbé en-deſſous; quelque petite que ſoit l'étendue de la partie recourbée, & quelque petite auſſi que ſoit la courbure, c'en eſt aſſez pour donner priſe à la *Chenille* : elle s'y établit & commence à travailler. Alors ſa tête ſe donne des mouvemens alternatifs très-prompts; elle décrit alternativement des eſpèces d'arcs en des ſens oppoſés, comme le ſont ceux des vibrations d'un pendule. La tête va s'appliquer contre le deſſous de la feuille, tout près du bord, & de là, le plus loin qu'elle peut aller, du côté de la principale nervure. Elle retourne ſur le champ d'où elle étoit partie la première fois, & revient de même retoucher enſuite une ſeconde fois l'endroit le plus éloigné du bord. Ainſi continue-t-elle à ſe donner ſucceſſivement plus de deux ou trois cents mouvemens alternatifs, c'eſt-à-dire, à filer autant de fils : car chaque mouvement de tête, chaque allée produit un fil, & chaque retour en produit un autre, que la Chenille attache par chaque bout aux endroits où ſa tête paroît s'appliquer. Tous ces fils enſemble doivent faire un eſpèce de lien. Ce premier lien ayant été aſſez fourni de fils, & ayant déjà donné une augmentation ſenſible de courbure à la feuille vers le deſſous, la Chenille va en commencer un autre à deux ou trois lignes de diſtance du précédent. Pour former celui-ci, elle fait une manœuvre ſemblable, qui a auſſi un effet pareil; la partie qui eſt entre le premier lien & le ſecond, ſe recourbe davantage, & ce qui eſt plus de-là déjà recourbé, le ſera encore plus par un troiſième lien. L'étendue de la partie qui doit former le premier tour du rouleau, n'eſt pas grande; il en eſt ici comme d'un papier qu'on roule, en commençant par un de ſes angles : auſſi trois ou quatre paquets de fils ſuffiſent pour donner la courbure à tout ce premier tour. C'eſt encore au moyen de pareils fils, de pareils liens, que le ſecond tour doit ſe former. Il faut tirer vers le deſſous de la feuille, une portion de ſa ſurface ſupérieure, ſuffiſamment diſtante de celle qui a été roulée; il faut auſſi que chaque nouveau lien ſoit attaché par un bout à une partie de la feuille plus éloignée du bord, & que par l'autre bout, il ſoit attaché plus près de la principale nervure, ou de la queue de la feuille : & comme les premiers paquets de fils ont fait faire environ un premier tour de ſpirale, de même les autres lui en feront faire

partie d'un second, & ainsi de tours en tours: quoique cependant la feuille se courbe de plus en plus, à mesure que chaque lien se finit, on n'apperçoit pas encore la cause de ce roulement. Le paquet n'est que l'assemblage de fils filés successivement. Chaque fil sorti de la filière, est assez gluant pour se coler sur la feuille où il est appliqué; mais il ne sauroit avoir été assez tendu pour faire un effort capable de ramener une des deux parties de la feuille vers l'autre. Si après avoir été filé, il se raccourcissoit en séchant, ce raccourcissement le mettroit en état d'agir; mais combien seroit petite la courbure qu'il pourroit donner a la feuille. Une force plus puissante agit aussi contr'elle, c'est une grande partie du poids de la Chenille, & ce n'est qu'après avoir vu l'insecte faire souvent de pareils ouvrages, qu'on apperçoit tout l'artifice de sa méchanique. Il dépend de la structure de chaque paquet de fils. Nous avons considéré chaque lien comme formé de fils à-peu-près paralleles, mais à present, pour nous en faire une idée plus exacte, nous devons le regarder comme composé de deux plans de fils posés l'un au-dessous de l'autre. Tous les fils du plan supérieur croisent ceux du plan inférieur, comme on peut s'en convaincre par la manœuvre de l'insecte & par le moyen de la loupe, ou même par la vue simple. Le paquet est plus large a l'un & à l'autre de ses bouts, qu'il ne l'est au milieu; le nombre des fils du milieu est pourtant égal à celui des fils des bouts. Pourquoi y occupent-ils moins de place? c'est qu'ils y sont plus serrés les uns contre les autres, c'est qu'ils s'y croisent. Si nous suivons maintenant la Chenille pendant qu'elle file les fils de chacun de ces plans, nous découvrirons le double usage de ces deux plans, de ces deux espèces de toile. Les fils du premier plan étant tous attachés à-peu-près parallèlement les uns aux autres, la Chenille passe de l'autre côté pour filer ceux du second plan; pendant qu'elle file, elle ne peut aller de l'une à l'autre extrémité de ce second plan, sans passer sur les fils du premier, & loin de chercher à les éviter, elle y applique sa tête & une partie de son corps: les fils de ce plan sont une espèce de toile, ou de chaîne de toile, capable de soutenir cette pression; ils tirent par conséquent les deux parties de la feuille, l'une vers l'autre: celle qui est près du bord cède, se rapproche, & la feuille se courbe. Il n'est plus question que de lui conserver la courbure qu'elle vient de prendre, & c'est à quoi sert le nouveau fil que la *Chenille* attache. Chacun de ces fils, quoiqu'extrémement délié, est capable de soutenir un effort aussi considérable que celui que fait la feuille contre lui, puisqu'il peut soutenir une *Chenille* en l'air. Il suit de ce que nous venons de dire, que les fils de la couche supérieure sont les seuls qui soient tendus, que ceux de la couche inférieure deviennent lâches. La même disposition qui s'observe dans les deux différentes couches d'un même lien, doit se trouver, & s'apperçoit bien plus aisément dans les liens des différens tours comparés les uns aux autres. Quand la feuille ne fait encore qu'un tour de spirale, la partie supérieure des liens qui le retiennent est tendue; mais à un second tour, ces premiers liens deviennent lâches & flottans. Il n'y a donc que les liens du dernier tour, ou plutôt que les fils des couches supérieures des liens du dernier tour, qui conservent la courbure de la feuille.

Une *Chenille* qui doit rouler une feuille de Chêne épaisse, dont les nervures sont grosses, pourroit ne pas filer des fils assez forts pour tenir contre la roideur des principales nervures, & surtout de celles du milieu; mais elle sait les rendre souples: elle ronge à trois ou quatre endroits différens, ce que ces nervures ont d'épaisseur de plus que le reste de la feuille. Les endroits ainsi rongés n'ont qu'une petite étendue, ils paroissent se trouver où la feuille doit être pliée, pour recommencer un nouveau tour. Quand la *Chenille* après avoir roulé une portion de la feuille trouve une grande dentelure qui déborde beaucoup, au lieu de la rouler, elle la plie par les fils qu'elle attache au bout, & dans la suite elle en forme un tuyau d'un diametre proportionné & très-bien arrondi; pour cela, elle a besoin d'avoir recours à deux manœuvres différentes. D'abord elle racourcit la partie pliée, elle en retranche, pour ainsi dire, tout ce qu'elle a de trop d'étendue, sans en rien couper néanmoins, elle en attache une portion a plat contre la feuille par un million de fils. Ce qui reste libre est trop applati, c'est à coups de tête qu'il paroît qu'elle l'arrondit. On voit des *Chenilles* renfermées dans ces endroits trop applatis, qui agitent leur tête vivement & alternativement en des sens contraires; à chaque mouvement la tête frappe contre les parois, elle donne des espèces de petits coups de marteau dont on peut entendre le bruit. Au reste, quand la *Chenille* a fini le premier tour du rouleau, elle travaille presque à moitié à couvert. Le bout replié ne touche jamais entièrement la partie de la feuille sur laquelle il a été ramené; outre que souvent il n'est pas courbé autant qu'il le faudroit pour cela, ses bords sont dentelés & laissent des passages au corps flexible de l'insecte. La *Chenille* se sert de ses passages pour faire sortir la moitié de son corps ou plus, lorsqu'elle file les liens qui attachent le milieu du troisième ou du quatrième tour. Les ouvertures des bouts lui donnent une libre sortie pour les liens qui en sont plus près; le derrière reste dans l'intérieur du rouleau, pendant que la tête va filer aussi loin qu'elle peut atteindre. Outre les liens qui sont tout le long du dernier tour du rouleau, l'insecte a souvent besoin d'en mettre aux deux bouts, ou au moins à un des bouts; mais ils sont tellement disposés, qu'ils ne lui ôtent pas la liberté de sortir de l'intérieur de ce rouleau, & d'y rentrer. C'est-là son domicile, c'est une espèce de cellule

cylindrique qui ne reçoit le jour que par les deux bouts ; & ſes murs doivent fournir la nourriture à l'animal qui l'habite. La *Chenille* commence par ronger le bout qui a été contourné le premier & de ſuite elle mange tout ce qui a été tortillé, au dernier tour près. Quelquefois on trouve que le rouleau a été formé de deux ou trois feuilles roulées ſelon leur longueur, & on voit enſuite que la feuille ou les feuilles, qui en occupent le centre, ſont preſque entièrement rongées ; il n'en reſte que les plus groſſes fibres. On voit des *Chenilles*, qui en faiſant leur rouleau, ne laiſſent pas que de manger ; elles dreſſent en même-temps les endroits qui ſe ſont mal-aiſément pliés, & les rongent.

Pour donner plus d'intérêt à l'hiſtoire générale des chenilles, & pour en faciliter la connoiſſance, il eſt bon d'en faire connoître quelques-unes en particulier, parmi celles qui indiquent la certitude des obſervations auxquelles elles ont donné lieu. L'induſtrieuſe & laborieuſe chenille qui ſait ſi bien ſe mettre en ſûreté dans les feuilles de chêne qu'elle ronge à ſon aiſe, eſt de celles qui ſont au-deſſous de la grandeur moyenne ; elle eſt raſe, avec ſeize pattes, dont les membraneuſes ſont terminées par des couronnes complettes de crochets ; ſa couleur eſt d'un gris ardoiſé ou d'un gris verdâtre. Elle eſt d'une extrême vivacité ; pour peu qu'on la touche, on la voit ſe remuer en différens ſens avec une grande viteſſe, & faire faire à ſon corps des ondulations. Un des bouts du rouleau eſt l'ouverture par où elle jette ſes excrémens, qui ſont de petits grains noirs & à peu près ronds. Une partie d'une feuille, ou même une feuille de chêne entière, ne ſeroit pas une proviſion ſuffiſante pour la nourriture de notre chenille pendant toute ſa vie ; elle ſe fait un nouveau rouleau quand elle en a beſoin : après y avoir vécu en chenille, elle doit s'y métamorphoſer en chryſalide, & enſuite en papillon.

Le dernier rouleau que ces chenilles ſe font, diffère quelquefois un peu des autres, les tours en ſont moins ſerrés ; l'inſecte devenu plus gros, a beſoin d'un plus grand logement. Chaque tour de ce dernier rouleau n'eſt pas attaché par des liens diſtribués d'eſpace en eſpace ; des fils un peu écartés les uns des autres, mais qui regnent depuis un bout juſqu'à l'autre, le retiennent ; c'eſt une eſpèce de toile fine, dont la force n'eſt pas équivalente à celle des cordages employés ci-devant. Il ſemble que l'inſecte ſache proportionner la force qu'il emploie, à la réſiſtance qu'il a à vaincre : plus le diamètre des tours eſt petit, & plus le reſſort de la feuille agit pour le redreſſer, auſſi eſt-ce le dernier tour ſur-tout qui n'eſt tenu que par la toile dont nous parlons. Dans la fabrique de cette eſpèce de toile, on obſerve la même méchanique que nous avons remarquée dans celle des liens : elle eſt de même compoſée de deux plans de fils qui ſe croiſent très-viſiblement ; ceux de deſſous ſervent à tirer la feuille, à la courber pendant que l'inſecte s'appuye deſſus, & qu'il file ceux du plan ſupérieur qui doivent fixer la courbure.

Comme les diverſes eſpèces de chenilles qui roulent de même les feuilles de Chêne, ou d'Orme, ou d'autres arbres, n'ont pas un art différent, & que leurs rouleaux ne ſont pas toujours auſſi bien faits que ceux que nous avons décrits, elles ne doivent point nous arrêter. Les plantes, ainſi que les arbres & les arbriſſeaux, ont auſſi leurs rouleuſes ; il y en a pluſieurs qui mangent les feuilles de l'Ortie, après les avoir roulées. En général preſque toutes les rouleuſes ſont d'une très-grande vivacité. Dès qu'on les touche, elles ſe donnent des mouvemens ſi prompts & ſi différens en tous ſens, qu'elles ſemblent être en convulſion : il y a une rouleuſe qui, quoique des plus petites, mérite que nous en faſſions une mention particulière, elle n'eſt pourtant remarquable ni par ſa couleur, ni par ſa forme. Elle eſt raſe, d'un blanc verdâtre, ſa peau eſt preſque tranſparente. Elle a quatorze pattes ; on lui trouve toute la vivacité des autres rouleuſes. L'Oſeille eſt ſa plante ; la manière dont elle roule une portion d'une feuille d'Oſeille, eſt digne d'être connue. Le rouleau n'a pourtant rien de ſingulier dans ſa forme, c'eſt une eſpèce de pyramide conique, compoſée de cinq ou ſix tours qui s'enveloppent les uns les autres, mais c'eſt la poſition de ce rouleau qui eſt ſingulière. Il eſt planté ſur la feuille, comme une quille : outre le travail de contourner la feuille, qui eſt commun à cette chenille avec celles dont nous avons parlé, elle en a donc un particulier, qui eſt celui de dreſſer le rouleau, de le poſer perpendiculairement ſur la feuille. Pour voir comment elle y parvient, on peut employer le même petit expédient que nous avons déſigné pour obſerver les Chenilles du chêne On plante dans un pot plein de terre un pied d'oſeille, ſur lequel on met pluſieurs Chenilles tirées de leurs rouleaux ; on n'a pas un quart d'heure à attendre pour les voir travailler. C'eſt ordinairement au mois de ſeptembre qu'on les trouve plus communément. La poſition que cette Chenille veut donner, & qu'elle a apparemment beſoin de donner à ſon rouleau, ne lui permet pas de rouler la feuille telle qu'elle la trouve. Elle coupe une bande, une lanière de cette feuille, mais elle ne l'en détache pas entièrement. La plus grande largeur de la bande coupée formera la hauteur du rouleau, & ſa longueur fournira à tous les tours qui doivent s'y trouver. Après avoir entaillé la feuille ſelon une direction perpendiculaire à la côte, ou groſſe nervure, elle la coupe ſelon une direction preſque parallèle à cette même côte, & c'eſt cette dernière coupe qui détache une bande du reſte de la feuille. Dès que l'entaille tranſverſale a été faite, la Chenille

commence à contourner la pointe de la partie qui eſt entre l'entaille & le pédicule, ou la queue de la feuille; elle attache des fils par un de leurs bouts à cette pointe, & par l'autre bout, ſur la ſurface de la feuille : c'eſt en les chargeant du poids de tout ſon corps, manœuvre équivalente à celle que nous avons déja vu pratiquer, qu'elle oblige cet angle, cette pointe à ſe recourber. On voit quelquefois la Chenille ayant le milieu du corps ſur quelques fils, avec la tête & le derrière en bas; comme poſée ſur une ou pluſieurs cordes, où elle ſeroit en équilibre. Quand ce bout s'eſt contourné, elle commence à couper la feuille dans une direction parallèle à la côte; il n'eſt pas beſoin de dire que ſes dents font ici l'office de ciſeau : à meſure qu'une portion de la lanière a été détachée, la Chenille la roule, & en même-temps elle redreſſe un peu le rouleau qu'elle commence à former, & cela par un artifice qui conſiſte dans une traction oblique, à laquelle nous aurions recours, ſi nous voulions élever perpendiculairement une pyramide, ou un obéliſque qui ſeroit très-incliné à l'horiſon. Elle attache des fils par un de leurs bouts vers le milieu de ce rouleau, & même plus proche de ſa partie ſupérieure, & elle attache les autres bouts de ces mêmes fils le plus loin qu'elle peut ſur le plan de la feuille; elle charge enſuite ces fils du poids de tout ſon corps. On voit aſſez que l'effort de cette charge tend à redreſſer le rouleau ſur ſa baſe. Quand il eſt fini, il n'eſt pas loin d'être poſé à plomb ſur la feuille. On remarque pourtant que la Chenille achève de lui faire prendre une poſition bien perpendiculaire, en ſe plaçant dans le vide qui eſt à ſon centre, qu'elle le pouſſe alors, qu'elle lui donne même des coups qui forcent l'axe à s'éloigner du côté vers lequel il inclinoit. Cette Chenille, comme celles dont nous avons parlé, mange tout l'intérieur de ſon rouleau; & c'eſt auſſi dans l'intérieur du même rouleau, qu'elle ſe file une petite coque mince, dont le tiſſu eſt ſerré & de ſoie blanche, pour ſe transformer en chryſalide.

Il y a encore une eſpèce de rouleau fait par une Chenille du chêne, qui par ſa conſtruction mérite qu'on en diſe quelque choſe : il eſt petit, la Chenille le forme d'une partie de la feuille qui eſt compriſe entre deux découpures, elle contourne cette partie en manière de cornet. Elle ajuſte une autre portion de la feuille contre la baſe ou le gros bout de ce cornet, pour en boucher l'ouverture. Divers liens de fils, qu'on voit en dehors, ſervent, & à tenir le cornet roulé, & à le tenir appliqué contre partie de la feuille qui le ferme. L'intérieur de ce rouleau eſt occupé par une *Chenille* à ſeize pattes, dont la peau eſt tranſparente & blanche.

Nous devons parler des *Chenilles*, qui, au lieu de rouler les feuilles, ſe contentent de les plier : le nombre de ces plieuſes eſt encore plus grand que celui des rouleuſes; leurs ouvrages ſont plus ſimples, mais il y en a qui malgré leur ſimplicité, n'en ſont pas moins induſtrieux. Le Chêne nous offre encore de ces ſortes d'ouvrages. On voit de ſes feuilles dont le bout a été ramené vers le deſſous; il y a été appliqué & aſſujetti preſque à plat, il ne reſte d'élévation ſenſible qu'à l'endroit du pli. On obſerve de ces mêmes feuilles, où tout le contour de la partie pliée eſt logé dans une eſpèce de rainure que la *Chenille* a creuſée dans plus de la moitié de l'épaiſſeur de la feuille. Sur d'autres feuilles du même arbre, on voit que leurs grandes dentelures ont été pliées de même en-deſſous. La plupart des autres arbres nous offrent auſſi des feuilles pliées par les *Chenilles*, mais il n'y en a point où on en puiſſe obſerver plus commodément que ſur les Pommiers. Ils en ont de toutes eſpèces à nous faire voir : de ſeulement pliées en partie, ou ſimplement courbées; de pliées entièrement, c'eſt-à-dire, ou la partie pliée a été ramenée à plat ſur une autre partie de la feuille; de courbées ou pliées vers le deſſus; de courbées ou pliées vers le deſſous. Entre ces-dernières, le Pommier même en a qui ont une ſingularité qu'on n'obſerve ſur aucune de celles des autres arbres, que ſur les feuilles de figuier. Tout au tour du bord de la dentelure de la partie repliée, il y a un bourlet comme cottonneux, qui eſt pourtant de ſoie d'un jaune pâle; il s'élève d'environ une ligne au-deſſus de la partie qu'il entoure; il la borde comme feroit un cordonnet; il a plus d'épaiſſeur que de largeur.

Si les *Chenilles* rouleuſes habitent des rouleaux, les plieuſes ſe tiennent dans une eſpèce de boîte platte; elles n'y ont pas un grand eſpace, mais il eſt proportionné à la grandeur & à la groſſeur de leur corps : ordinairement elles ſont des plus petites *Chenilles*. Chacune eſt bien cloſe dans cet eſpèce d'étui plat ou de boîte : il reſte pourtant quelquefois une ouverture à chaque bout, mais à peine ces ouvertures ſont-elles apparentes. Elles ſe renferment ainſi pour ſe nourrir à couvert. Elles ne mangent qu'une partie de l'épaiſſeur de la feuille : car ſi elles en rongeoient comme font les rouleuſes, l'épaiſſeur entière, leur logement ſeroit bientôt tout à jour; au lieu que tant qu'elles y demeurent, jamais on n'y voit des trous. Celles qui plient les feuilles en-deſſous, épargnent la membrane qui en fait le deſſus. Les unes & les autres n'attaquent point les nervures & les fibres un peu groſſes. Elles ſavent ne détacher que la ſubſtance la plus molle, le parenchyme qui eſt renfermé dans le rézeau fait par l'entrelacement des fibres. Auſſi la ſtructure de ce rézeau eſt-elle bien plus ſenſible dans les endroits où ces *Chenilles* ont rongé. Celles qui habitent des feuilles bien pliées, commencent à ronger la ſubſtance de la feuille à un des bouts de l'étui; la partie qui a été rongée la première eſt celle ſur

laquelle elles dépoſent leurs excrémens. Elles continuent de ronger en avançant vers l'autre bout, mais elles ont la propreté d'aller jetter leurs excrémens dans l'endroit où ſont les premiers: ainſi ils ſe trouvent accumulés à un coin, & jamais ils ne ſont épars. C'eſt au moins ce qu'obſervent régulièrement les *Chenilles* de nos Pommiers, dont les étuis ſont bordés d'un bourlet ou cordon ſoyeux.

On peut voir avec plaiſir manger les *Chenilles* qui ſe contentent de courber des feuilles, ſurtout ſi on les conſidère à la loupe. On remarque avec quelle adreſſe & avec quelle vîteſſe elles découpent une partie de l'épaiſſeur de la feuille. Leur tête eſt un peu inclinée vers un côté, afin apparemment qu'une ſeule de leurs dents, perce d'abord une petite portion de la ſubſtance de la feuille, que les deux dents ſetrées l'une contre l'autre dans le moment ſuivant, ont bientôt détachée. Les coups de dents ſe ſuccèdent avec une vîteſſe prodigieuſe, & à meſure qu'ils ſont réitérés, le réſeau formé par les fibres, ſe découvre, il devient diſtinct dans les endroits où auparavant il étoit à peine ſenſible. Ce n'eſt que par petites aires que la ſubſtance de la feuille eſt emportée.

Ces *Chenilles* qui ſe contentent de courber les feuilles, ſont celles qu'on peut plus aiſément obſerver dans leur travail, il eſt le plus ſimple de ceux de ce genre; il ſuffira pourtant de l'avoir détaillé pour avoir donné une idée de tous les autres. Une petite *Chenille* d'un vert clair, dont chaque anneau eſt chargé de pluſieurs petits grains noirs, eſt des plus commodes à ſuivre; elle aime à ronger le deſſus de la feuille de Pommier, & par conſéquent elle doit plier la feuille ou ramener la dentelure de quelque endroit de ſes bords vers le deſſus. Elle ſe contente de faire décrire un arc, tantôt plus, tantôt moins courbe, à la partie qu'elle contourne; mais jamais elle ne la contourne au point de ramener une partie de ſes bords à toucher le deſſus de la feuille. Elle ne craint point la préſence du ſpectateur, elle plie la feuille ſur ſa main, s'il tient ſa main en repos; & elle a bientôt donné à cette feuille la courbure qui lui convient. Entre les différens endroits des bords de la feuille, il y en a toujours qui s'élèvent plus que les autres; c'eſt à un de ceux-là qu'elle s'adreſſe; elle s'en approche à une diſtance convenable, & ſe fixant ſur ſon derrière, & ſur les anneaux qui en ſont proches, elle porte ſa tête ſur le bord de la feuille, & delà la ramène ſur le plat du côté de la principale nervure; elle file de ſuite pluſieurs fils parallèles les uns aux autres, qui ſont partie d'une pièce de toile qu'elle va étendre. Nous n'avons conſidéré la feuille que comme à-peu-près platte, ainſi les fils qui viennent d'être filés ne ſont appliqués contre cette feuille que par leurs bouts, le reſte de leur longueur eſt en l'air. La *Chenille* monte ſur ces fils, qui chargés de ce poids, forcent le bord de la feuille à s'approcher de la principale nervure. Les nouveaux fils que la *Chenille* file en cette poſition, maintiennent le bord de la feuille dans le commencement de la courbure qu'elle a priſe. En étendant enſuite cette toile, & marchant deſſus à meſure qu'elle l'étend, la Chenille force toujours de plus en plus la feuille à ſe courber. Cette méchanique eſt bien ſimple, & ne mériteroit pas de nous arrêter, après en avoir vu pratiquer une équivalente par nos rouleuſes; mais le ſupplément qu'il reſte à y ajouter, ne doit pas être paſſé ſous ſilence. Les fils qui compoſent la toile, n'ont qu'une longueur proportionnée aux arcs que la Chenille, fixée ſur une portion de ſon corps, peut décrire avec ſa tête. Si au moyen de cordes ſi courtes, & dirigées comme elles le ſont, la Chenille forçoit la feuille à ſe courber entièrement; cette feuille ainſi courbée, décriroit une circonférence d'un très-petit rayon, telles que ſont celles des premiers tours de certains rouleaux; mais la courbure qu'elle a beſoin de donner à cette partie de la feuille, doit être celle d'un cercle, ou d'une autre courbe d'un plus grand rayon. Pour parvenir à la lui donner, elle ne continue pas à la tirer par des cordes ſi courtes, où dont les directions ſoient ſi inclinées. Après avoir filé une certaine étendue de toile, elle ceſſe de ſuivre la même ligne, elle vient ſe placer plus près de la groſſe nervure, & là elle commence à filer les fils d'une nouvelle toile; elle colle un des bouts de chacun des nouveaux fils à la toile précédente, & l'autre bout de ces fils le plus près qu'elle peut atteindre de la principale nervure, ou même par-delà: ce qui produit le même effet que ſi elle augmentoit près d'une fois la longueur des premières cordes. Elle monte alors ſur ce nouveau plan, & ſe place vers l'endroit où les deux pièces de toiles ont été réunies. Là placée, elle attache des fils au bord de la feuille & vers la principale nervure; elle file une nouvelle toile; à cette nouvelle toile elle attache bientôt les fils d'une autre, qui croiſent ceux de la précédente: & ainſi de ſuite elle continue à faire courber la feuille, mais doucement, & ſans rendre ſa courbure conſidérable. Des plans de toile s'élèvent donc ſucceſſivement les uns au-deſſus des autres; & quand la Chenille a avancé ſon ouvrage, elle paroît, par rapport à la ſurface de la feuille, comme ſur un échaffaut. Elle ne ſe tient pourtant pas toujours ſur ces plans de toiles; de temps en temps elle en deſcend, & vient ſur la ſurface de la feuille: quelquefois c'eſt pour s'y repoſer en mangeant; quelquefois on l'y voit la tête levée agiter avec vîteſſe ſes premières jambes: elles lui ſervent alors de mains pour briſer les toiles des plans inférieurs, qui ne peuvent plus que l'incommoder, lorſqu'elle veut marcher ſur la feuille, & qui peuvent même s'oppoſer à l'effet qu'elle a à faire produire aux toiles des plans ſupérieurs.

Ces Chenilles, comme nous avons dit, se contentent de courber une portion de la feuille; mais celles qui achèvent de la plier ne commencent pas leur ouvrage autrement: elles commencent par faire prendre de la courbure à la partie qui doit être ramenée à plat; quand cette partie en a pris suffisamment, la Chenille passe sous le plan de toile qui la tient courbée, & au-dessous de ce plan elle en file d'autres successivement, qui sont toujours plus proche du pli de la partie recourbée. L'effet de ceux-ci dépend de leur position. N'en considérons qu'un, savoir: celui qui suit immédiatement l'extérieur; d'un côté les bouts de ses fils, au lieu d'être attachés à la dentelure, le font un peu au-dessous, & par l'autre bout ils sont attachés à la partie de la feuille correspondante: d'où il est clair que quand la Chenille charge ce plan de fils ou cette toile, elle force à s'approcher l'une de l'autre les deux parties de la feuille. Elle les forcera à s'approcher encore davantage, & elle les conduira à s'appliquer l'une contre l'autre, en filant une troisième, & ensuite, s'il en est besoin, une quatrième couche de fils, dont les bouts se trouveront toujours attachés plus près de l'endroit où doit être le pli. Les couches de fils, les toiles qui précèdent la dernière filée, ne produisent presque plus d'effet. Les fils des premières toiles se trouvent en dehors de la dentelure, & la Chenille y pousse ceux des toiles qui la suivent; il arrive que ces fils lâches & entrelacés étant poussés par-delà le bord de la partie pliée, forment une espèce de bourlet, qui semble avoir été fait avec plus d'artifice qu'il ne l'a été. On trouve sur le Figuier une Chenille qui, comme celle du Pommier, entoure d'un bourlet coronneux de soie le bord de la partie de la feuille qu'elle a repliée, mais ce bourlet est plus mince que celui des feuilles de Pommiers. Les feuilles pliées par la plupart des autres espèces de Chenilles, n'ont point ce bourlet. On n'en voit point par exemple, autour de la partie de la feuille du Châtaignier, qui a été pliée par une Chenille d'un blanc verdâtre.

Au reste, quelque soit la position de la feuille, la Chenille fait toujours le même usage du poids de son corps pour la courber ou plier. Si une feuille est posée horizontalement, & que la Chenille la courbe en-dessus, alors le plan des fils est plus élevé que la surface de la feuille, & la Chenille va se mettre sur le dessus de cette toile. Mais si la Chenille roule la feuille en-dessous, le plan de chaque toile est plus bas que celui de la feuille, & la Chenille charge cette toile, tantôt en se posant sur la surface intérieure, & elle est alors dans une situation naturelle, tantôt en se mettant à la renverse sur la surface extérieure, & tenant ses pattes cramponnées dans les fils de la toile. Il y a même des Chenilles qui ne travaillent à plier les feuilles du Chêne, qu'en se tenant cramponnées de la sorte. Des circonstances déterminent quelquefois des Chenilles, qui plient ordinairement les feuilles en-dessous, à les plier en-dessus; elles profitent des dispositions de la feuille à se contourner plus d'un côté que de l'autre: ainsi, il ne leur est pas absolument essentiel de ronger la feuille par l'une plutôt que par l'autre des ses surfaces.

Quantité de Chenilles, plus petites que celles dont nous venons de parler, ne se contentent pas de rouler ou de plier une seule feuille, elles en réunissent plusieurs dans un même paquet: on trouve de ces paquets sur presque tous les arbres & arbrisseaux; ils sont composés de feuilles assez différemment arrangées; & presque toujours irrégulièrement: elles sont attachées les unes contre les autres, dans les endroits par où la Chenille a eu plus de facilité pour les obliger à se toucher. Cette Chenille nichée vers le milieu du paquet, se trouve à couvert & environnée de toutes parts d'une bonne provision d'alimens convenables. On voit fréquemment sur les poiriers, de ces paquets de feuilles, qui ressemblent assez aux nids des Chenilles *communes*, à cela près qu'ils ne sont pas couverts de toiles; quelques fils seulement sont employés pour les contenir. Chacun des paquets de feuilles qu'on observe sur les Poiriers, la Ronce, l'Epine, &c., est ordinairement habité par une Chenille rase, à seize pattes, souvent d'un brun café. Les paquets faits sur le rosier sont souvent composés de plusieurs feuilles, chacune pliée en deux, & appliquées les unes sur les autres assez exactement. La Chenille brune & rase qui les a réunies, s'y est prise avant qu'elles se fussent développées. Elle perce ordinairement vers leur milieu toutes les feuilles qui sont appliquées ainsi les unes contre les autres, & autour des ouvertures des trous elle dispose des fils qui les tiennent là assujetties. Elle mange ensuite à son aise les portions des feuilles de ce paquet qui sont le plus de son goût.

Mais, en paquets de feuilles, rien de si bien fait peut-être que ceux que l'on trouve sur certaines espèces de saules, & sur-tout sur une espèce d'ozier. Les feuilles longues & étroites de l'arbre & de l'arbrisseau en question, sont très-propres à s'ajuster parallèlement les unes aux autres; c'est même la direction qu'elles ont au bout de chaque tige, quand elles ne sont pas entièrement développées. Une espèce de petite Chenille rase, à seize pattes, dont le fond de la couleur est brun & tacheté de blanc, lie ces feuilles les unes contre les autres, & en fait des paquets où elles sont souvent très-bien étendues & très-bien arrangées. Sa méchanique n'a pourtant ici rien de bien remarquable, elle fait précisément ce que nous ferions en pareil cas; elle dévide un fil autour des feuilles qui doivent être tenues ensemble, depuis un peu au-dessous de leur queue, jusqu'à une assez petite distance de leur pointe. Elle a trouvé les feuilles

preſque couchées les unes auprès des autres, elle a eu peu à faire pour les rapprocher ; les tours du fil qui les maintiennent ſont très-proches les uns des autres. Les plus jolis de ces paquets ſont ceux qui ſont faits ſur une eſpèce d'Ozier, dont le bord des feuilles forme en certain temps, ſavoir, avant qu'elles ſe ſoient développées, des cordons gaudronnés ; la face de chaque feuille ſur laquelle ſont ces cordons, eſt en dehors du paquet compoſé d'un grand nombre de pareilles feuilles ; ce qui le fait paroître un ouvrage très-travaillé. La ſurface unie & convèxe de chaque feuille eſt tournée vers le centre du paquet ; tout le long du milieu de ce paquet, il y a une eſpèce de tuyau creux, dans lequel la Chenille ſe tient, elle ronge les feuilles & les parties des feuilles qui en ſont proches. Mais ce qu'elle mange d'abord, c'eſt l'œilleton du bout de la tige, qui ſe trouve renfermé vers le commencement du paquet : ſi elle laiſſoit cet œilleton ſain, il pourroit ſe développer, s'étendre vers le centre du paquet ; le paquet pourroit être défait, & les fils qui le tiennent ſeroient bientôt briſés, ſi le bout de la tige s'étendoit, groſſiſſoit, ou s'il pouſſoit des feuilles : la Chenille, en rongeant ſa pointe, le met hors d'état de croître & de rien pouſſer en dehors.

Une autre eſpèce de Chenille lieuſe, qui aime le fenouil & qui vit de ſes fleurs, fait encore un aſſez joli ouvrage dans ce genre. Cette Chenille eſt raſe, tranſparente, d'une couleur d'olive un peu brune, & à ſeize pattes. On la trouve dans les mois de juin, de juillet & d'août. La diſpoſition des fleurs du fenouil, n'a pas beſoin d'être expliquée ; on ſait qu'un grand nombre de pédicules chargés de bouquets y forment une eſpèce de paraſol : les bouquets les plus proches du centre ſont portés par des pédicules plus courts que ceux des bouquets de la circonférence. Notre Chenille lie enſemble tous les bouquets qui ſont vers le centre ; elle les réunit en un tas, au milieu duquel elle ſe loge. Une des premières lieuſes de feuilles qui paroiſſent au printemps, & qui eſt très-commune, raſſemble en paquet les feuilles qui ſe trouvent au bout des jets ou des pouſſes du Chêne. Ce paquet eſt quelquefois aſſez gros, mais d'ailleurs ſa forme irrégulière n'eſt pas propre à lui attirer l'attention. Si on le défait, on y trouve pourtant une particularité qu'on peut obſerver en quelques autres paquets de feuilles, mais qui ne ſe rencontre dans aucun de ceux dont nous avons parlé. Le centre du paquet eſt occupé par un tuyau de ſoie blanche, dans lequel la Chenille rentre toutes les fois qu'elle ſent qu'il ſe fait quelque mouvement extraordinaire autour des feuilles qu'elle a réunies ; du moins toutes les fois qu'on les écarte pour mettre le tuyau à découvert, la Chenille s'y cache dedans : elle n'a pas beſoin d'en ſortir entièrement pour ronger les feuilles, elle les a miſes ſi bien à ſa portée, qu'elle peut attaquer pluſieurs de celles qui ſont le plus loin, pendant que ſa partie poſtérieure reſte dans le tuyau.

Nous avons fait connoître aſſez particulièrement les trois genres de Chenilles ſolitaires, qui comprennent les rouleuſes, les plieuſes, & les lieuſes. Nous devons dire maintenant que toutes les rouleuſes ne vivent pas dans une parfaite ſolitude, & que cette règle générale, comme toutes les autres, a auſſi quelques exceptions. En dépliant & en étendant des rouleaux de feuilles de lilas, au lieu d'une ſeule Chenille qu'on croyoit trouver, on voit qu'ils en renferment quelquefois plus d'une douzaine ; & on trouve pour le moins cinq ou ſix Chenilles dans chaque rouleau. Elles n'ont pas la vivacité ordinaire aux autres rouleuſes ; leur grandeur eſt au-deſſous de la médiocre, elles ſont raſes & tranſparentes, leur peau blanchâtre a quelquefois une légère teinte de vert. Leurs rouleaux ſont des mieux faits, ſoit parce qu'elles ſont des rouleuſes très-adroites, ſoit parce que les feuilles de lilas, dont la tiſſure eſt liſſe & aſſez égale par-tout, ſont des plus aiſées à rouler. Conſtamment c'eſt le deſſus de la feuille qui forme le deſſus du rouleau, la pointe a été ramenée vers le deſſous, pour faire un premier tour de ſpirale, qui dans la ſuite ſe trouve enveloppé par environ trois tours ; les deux bouts de ces rouleaux ſont fermés. Les rouleuſes du Chêne mangent toute la ſubſtance de la partie roulée : avec le temps elles réduiſent un rouleau qui avoit quatre ou cinq tours de ſpirale à n'en avoir qu'un ſeul. Les Chenilles de lilas ont beau ronger, leur rouleau conſerve tous ſes tours, parce qu'elles ſe contentent de manger une partie du parenchyme de la partie roulée ; elles commencent par manger celle du premier tour, & de tour en tour, elles détachent celui de tout ce qui a été roulé ; alors le rouleau a la couleur d'une feuille fanée, mais encore humide. Les Chenilles que l'on tire de leurs étuis & que l'on met ſur de nouvelles feuilles, ſe contentent de ramener le bout de celle-ci ſur le deſſous, de plier la feuille par le bout ; elles mangent le parenchyme de cette eſpèce de boîte platte, comme elles mangeoient auparavant celui du rouleau. Quand elles veulent ſe transformer en chryſalides, elles abandonnent le rouleau, elles ſe diſperſent, elles paſſent ſur d'autres feuilles plattes ; chacune s'y fixe à l'endroit qui lui convient ; elle oblige la partie ſur laquelle elle s'eſt arrêtée, à ſe courber ; elle lui fait faire un pli, & c'eſt dans ce pli qu'elle ſe file une coque de ſoie Des rouleuſes fort adroites, s'établiſſent auſſi en commun ſur les feuilles du Troëne. Les rouleaux qu'elles forment ſont ordinairement applatis ; mais d'ailleurs très-bien faits. Leur applatiſſement vient de ce que les Chenilles les ferment exactement par les deux bouts ; chaque bout eſt appliqué & aſſujetti contre le bord de la feuille. C'eſt encore ici le deſſus qui eſt ramené vers le deſſous,

& tous les tours du rouleau sont maintenus par des liens de fils, construits avec la méchanique que nous avons déja expliquée, en parlant des autres liens. Ces rouleuses, comme celles du lilas, n'ont que quatorze pattes, & distribuées de la même manière; leur couleur, comme celle des autres, est un vert blanchâtre, mais elles sont plus petites. Leurs sociétés sont communément moins nombreuses; on ne trouve jamais de rouleau habité par plus de six de ces Chenilles, & souvent elles ne sont que deux ou trois. Elles ne mangent que le parenchyme du dessous de la feuille, ou du côté de la feuille qui fait l'intérieur du rouleau. On peut les voir travailler avec bien de l'activité à rouler de concert une feuille, mais leurs manœuvres n'offrent rien d'ailleurs qui mérite d'être rapporté.

Toutes les Chenilles arpenteuses qui n'ont que dix pattes, c'est-à-dire, celles qui n'ont que deux pattes intermédiaires, vivent ordinairement solitaires. Elles sont communément assez petites, ou elles le paroissent, quoique longues, parce qu'elles sont très-effilées, & que leur corps a peu de diamètre. Elles rongent les feuilles de tous les arbres les plus communs, dès qu'elles commencent à pousser, les feuilles des Chênes, des Ormes, des Charmes, des Hêtres, des Erables, des Noisettiers, des Aubépines, &c. Il est pourtant difficile de les voir sur les arbres qu'elles ont déjà très-maltraités, & sur lesquels elles sont encore; les feuilles même qu'elles mangent, servent à les cacher. La plupart ignorent néanmoins l'art de les rouler, de les plier, de les rassembler en un même paquet; elles n'ont point recours à des procédés industrieux, que nous avons vu pratiquer par tant d'autres Chenilles. L'expédient dont elles se servent, est plus simple, & est le meilleur de tous, si elles ne se proposent que de se cacher à nos yeux, de façon que rien ne les décèle. Elles se tiennent entre deux feuilles appliquées à plat l'une sur l'autre en entier ou en partie. Ces feuilles sont retenues en cet état, par des fils de soie collés contre les deux surfaces qui se touchent. Leur position n'a rien qui détermine l'observateur le plus attentif à les considérer; elles sont placées, l'une par rapport à l'autre, comme le sont mille autres feuilles qui ne doivent leur situation qu'au hazard. Mais ce qui distingue les feuilles entre lesquelles les Chenilles ont vécu, c'est qu'elles sont percées, découpées & rongées: qu'on les sépare doucement, on apperçevra qu'elles sont tenues l'une contre l'autre par des fils. Si elles ne sont pas encore trop mangées, on trouvera, entre les parties qui se touchent, & qui n'ont point été attaquées, la Chenille pliée presque en deux, ayant la tête assez proche du derrière. Il n'est pas particulier à ces seules arpenteuses de se cacher entre deux feuilles qu'elles ont assujetties à plat l'une contre l'autre; il y a des Chenilles à seize pattes à qui cette ruse n'est pas inconnue.

La plupart des arpenteuses qui sont sur des feuilles se laissent tomber lorsque la main qui les veut prendre, agite les feuilles sur lesquelles elles sont: en repos, en mouvement, ou occupées à manger, elles se jettent aussi-tôt à bas pour se sauver. Néanmoins elles ne tombent pas ordinairement à terre; il y a une corde prête à les soutenir en l'air, & une corde qu'elles peuvent alonger à leur gré. Cette corde n'est qu'un fil très-fin, mais qui a de la force de reste pour porter une Chenille. Ce fil, qui se trouve toujours attaché assez près de l'endroit où est la Chenille, & qui par son autre bout tient à la filière, à un autre usage que celui de marquer le chemin pour le retrouver: les Chenilles de ces espèces ne retournent point aux endroits qu'elles ont quittés, comme font les Chenilles de société; mais toutes les fois qu'elles tombent de dessus une feuille, soit volontairement, soit involontairement, une petite corde est toujours disposée pour les soutenir en l'air, & elles ne courent point le risque de tomber jusqu'à terre. Nos arpenteuses ne se servent pas seulement d'un semblable fil pour se suspendre un peu au-dessous d'une feuille, elles s'en servent pour descendre des plus hauts arbres, & pour remonter jusqu'à la cîme de ces mêmes arbres; & cette voie est bien plus courte & bien plus commode que celles qu'elles seroient obligées de suivre en marchant. Les petites manœuvres auxquelles elles ont recours pour aller ainsi de haut en bas, ou de bas en haut, au moyen d'une espèce de corde, méritent que nous nous arrêtions un instant à les examiner; car quoique ces faits soient connus, on ne connoît pas assez les procédés qu'ils exigent.

Dès que la Chenille est suspendue au moyen d'un fil qui tient par un bout à une feuille, à une tige d'arbre, & par l'autre à la filière, c'est-à-dire, à la liqueur visqueuse contenue dans la filière & dans les réservoirs à soie, il n'est pas étonnant que ce fil s'alonge, que de nouvelle liqueur soit continuellement tirée hors des réservoirs & de la filière; le poids de la Chenille est une force plus que suffisante pour cela. Tout ce qui sembleroit être à craindre, c'est que le fil ne s'alongeât trop vîte, & que la Chenille ne vînt frapper la terre avec tout le poids de son corps & la vîtesse acquise. Mais ce que nous devons remarquer d'abord, c'est que la Chenille est maîtresse de ne pas descendre trop vîte; elle descend à plusieurs reprises; elle s'arrête en l'air quand il lui plaît. Ordinairement elle ne descend de suite que d'un pied de haut au plus, quelquefois d'un demi-pied, ou seulement de quelques pouces; après quoi elle fait une pause plus ou moins longue à sa volonté. Ainsi elle arrive à terre sans jamais la frapper rudement, parce qu'elle n'y tombe jamais de bien haut. Cette manœuvre nous apprend que tant que le poids n'est que celui de la Chenille, elle peut empêcher de nouvelle matière visqueuse de passer par la filiere; d'où il paroît que cette filiere est musculeuse, que

son bec, au moins, a un sphincter qui peut presser la partie du fil qui tient à son ouverture, & s'y arrêter. Ce sphincter n'a de force, & n'a besoin d'en avoir, que pour tenir contre le corps de la Chenille; car si une force plus grande, comme celle des doigts, agit, elle contraint une nouvelle portion de fil à sortir de la filiere. Nous apprenons encore que la matière visqueuse, avant d'être sortie de la filiere, a acquis le degré de consistance nécessaire pour former le fil de soie : ce même fil qui a servi à notre Chenille pour descendre du haut d'un arbre, lui sert aussi pour y remonter, mais par une méchanique tout-à-fait différente de celle de l'homme qui grimpe le long d'une corde. Plusieurs espèces de Chenilles peuvent nous faire voir cette manœuvre; mais les arpenteuses en bâton & un peu grosses, sont celles qu'il est le plus aisé d'obliger d'y avoir recours, & celles qu'on peut le mieux observer pendant qu'elles la pratiquent. Quand on prend une de ces arpenteuses, on peut appercevoir le fil qui tient à sa filiere; qu'on saisisse ce fil entre deux doigts, & qu'on fasse tomber la Chenille de dessus le corps où elle étoit posée, elle se trouve en l'air pendue au fil. Si alors on secoue le fil, c'est-à-dire, si on élève & abaisse brusquement la main à diverses reprises, le fil s'allonge, la Chenille descend plus bas; si on la retire en bas avec l'autre main, on produiroit le même effet, mais on courroit plus de risque de rompre le fil. Qu'ensuite on laisse la Chenille tranquille, ordinairement on la voit sur le champ travailler à remonter le long du fil. C'est une manœuvre qu'on lui fait recommencer autant de fois qu'on veut, & qu'il faut lui faire recommencer plusieurs fois, pour voir comment elle l'exécute, & pour s'assurer qu'on a bien vu, parce que tous les mouvemens sont plus prompts qu'on ne le voudroit. Si pourtant on fatigue trop une Chenille, on ralentit son activité. Pour se remonter, elle saisit le fil entre ses deux dents, le plus haut qu'elle peut le prendre; aussi tôt sa tête se contourne, se courbe d'un côté, & cela de plus en plus, elle semble descendre au-dessous de la dernière des pates écailleuses qui est du même côté. Le vrai est pourtant, que ce n'est pas la tête qui descend, l'endroit du fil qu'elle tient saisi est un point fixe pour elle & pour tout le reste du corps; c'est la partie du dos qui répond aux pattes écailleuses, que la Chenille recourbe en-haut, par conséquent ce sont les pattes écailleuses, & la partie à laquelle elles tiennent, qui remontent alors. Quand celles de la dernière paire se trouvent au-dessus des dents de la Chenille, une de ces pattes, celle qui est du côté vers lequel la tête est inclinée, saisit le fil & l'amène à la patte correspondante qui s'avance pour prendre ce même fil. Il n'est pas aisé de voir laquelle des deux le retient, mais dès qu'on suppose la partie du fil qui étoit auprès de la tête, saisie & tenue par les dernières pattes écailleuses, voilà un nouveau point fixe. Si la tête alors se redresse, ce qu'elle ne manque pas de faire aussitôt, elle est en état d'aller saisir le fil entre ses dents, à un endroit égal à la longueur de tout le corps qu'elle remonte. Voilà, pour ainsi dire, le premier pas fait en haut. A peine est-il achevé que la Chenille en fait un second; elle se recourbe du côté opposé à celui où elle s'étoit recourbée la première fois; la dernière des pattes écailleuses de ce même côté, vient accrocher le fil, quand elle s'en trouve à portée : la patte correspondante se présente pour lui aider à le prendre où à le tenir; la tête se redresse ensuite; & ainsi la même manœuvre se répète, la tête s'inclinant alternativement de l'un & de l'autre côté, & se redressant lorsque le fil a été saisi par les dernières pattes, & cela jusqu'à ce que la Chenille soit arrivée assez près des doigts par lesquels nous avons fait tenir le bout du fil, pour pouvoir monter dessus ces doigts & y marcher. Si on saisit la Chenille qui est arrivée à son terme, au plan sur lequel elle peut marcher; on lui voit un paquet de fils mêlés, entre les quatre dernières pattes écailleuses. Ce paquet est plus ou moins gros, selon qu'elle s'est plus ou moins remontée. Dès que la Chenille peut marcher, elle s'en défait, elle en débarrasse ses pattes, & elle le laisse avant de faire un premier, ou au plus un second pas. Ainsi chaque fois qu'elle remonte, il lui en coute le fil qui lui a servi pour descendre, mais c'est une dépense à laquelle elle fournit tant qu'elle veut; elle en a elle-même la source de la matière nécessaire à la composition du fil, & c'est une source où ce qui en a été tiré se répare continuellement.

Quantité d'espèces d'insectes, naissent & croissent sous les eaux, y changent de forme, après s'être métamorphosés pour la dernière fois, deviennent des habitans de la terre & de l'air, deviennent des insectes à qui l'eau est ensuite redoutable. Les insectes aquatiques sont communément plus difficiles a trouver que ceux qui se tiennent sur terre, & leur histoire est plus difficile à suivre que celle des autres. Quoiqu'on n'ait encore observé que peu d'espèces de Chenilles d'eau; on en a trouvé cependant qui méritent une place parmi les Chenilles industrieuses. Une plante nommée par les botanistes *Potamogeton*, qui croît dans les mares, peut servir à prouver la vérité de cette assertion. On peut observer sur ses feuilles, une élévation dont le contour est ovale, & qui est formée par une portion d'une feuille de même espèce. En tirant doucement la pièce de rapport, on reconnoît que les liens de soie sont attachés à tout le contour. En forçant ces liens, en soulevant un des bouts, on voit une cavité dans laquelle est logée une Chenille rase, d'un blanc luisant, avec seize pattes. On trouve sur ces mêmes feuilles, des coques faites de deux pièces égales & semblables, proprement attachées l'une contre l'autre, & qui semblent supposer bien de

de l'adreſſe & de l'intelligence dans l'inſecte qui les a ainſi diſpoſées pour ſe mettre à couvert. Cette Chenille qui vit au milieu de l'eau, a l'art d'y tenir ſon corps dans une cavité pleine d'air; la tête fait ſortir de cette cavité & y rentrer ſans donner de paſſage à l'eau. Quand la tête entre, les bords de la coque qui ont été écartés, ſont ramenés l'un ſur l'autre, tant par leur propre reſſort que par celui des fils qui les aſſujettiſſent enſemble. Mais comme la Chenille empêche l'eau d'entrer dans la coque qu'elle ſe conſtruit: Il faut donc qu'elle ſache encore l'en faire ſortir. Cette Chenille peut donc ſe tenir dans l'eau immédiatement, & cela lui arrive au moins toutes les fois qu'elle a beſoin de ſe faire une coque, & elle s'en fait pluſieurs dans ſa vie. Elle ſait toujours proportionner ſon logement à la grandeur de ſon corps. Pour ſe faire une nouvelle coque, la Chenille ſe cramponne contre le deſſous d'une feuille, avec ſes dents elle perce quelque part cette feuille, & elle la ronge enſuite peu à-peu, en ſuivant la ligne courbe que doit avoir le contour de la pièce qu'elle veut détacher. Quand elle a la moitié de l'étoffe néceſſaire pour ſe faire un fourreau, elle ſaiſit cette pièce avec les dents, elle la tranſporte quelque part, ou ſous un autre endroit du deſſous de la même feuille, ou ſous le deſſous d'une autre feuille, elle l'arrête & l'attache dans une place qui lui a paru convenable. Mais il eſt à remarquer que les parois intérieures de la coque ſont toujours faites de la ſurface du deſſous des deux portions de feuilles. Ce n'eſt pas ſans raiſons que la Chenille eſt déterminée à en uſer conſtamment ainſi: quoique les feuilles du *Potamogeton* ſoient aſſez planes, elles ſont néanmoins un peu concaves, & peuvent plutôt ménager une cavité par-là, que par le deſſus. Quand la Chenille qui a tranſporté & poſé un morceau de feuille contre une autre feuille, n'eſt pas prête à ſe transformer en chryſalide, elle ſonge à ſe faire une coque, un logement qu'elle puiſſe porter partout où elle aura beſoin d'aller. Elle commence par arrêter légèrement, par faufiler, pour ainſi dire, la pièce contre la feuille entière, & la pièce qu'elle a attaché lui ſert de modèle pour en couper une autre égale. Ce ſont ces deux pièces enſemble qui ſont un habit complet; la Chenille achève de les aſſembler très-bien dans leur contour, excepté à un des bouts où les deux moitiés de la coque reſtent ſimplement appliqués l'un contre l'autre, là elles peuvent s'écarter l'une de l'autre toutes les fois que la tête de l'inſecte fait effort pour ſortir; & il y a bien des temps où non-ſeulement la tête, mais où les premiers anneaux avec les pattes écailleuſes, ſont en-dehors de la coque. Lorſque la Chenille veut changer de place, c'eſt avec ſes pattes écailleuſes cramponnées ſur quelque feuille ou ſur quelque tige de plante, qu'elle ſe tire en avant; les pattes membraneuſes cramponnées contre les parois intérieures de la coque, l'obligent à ſuivre la partie antérieure du corps, à meſure que cette partie avance. La Chenille fait auſſi ſortir ſa tête de ſa coque toutes les fois qu'elle veut manger; elle n'attaque ordinairement avec ſes dents que le parenchyme d'un des côtés de la feuille. Au reſte, tant que la Chenille eſt à croître, ſon logement n'eſt préciſément compoſé que de deux morceaux de feuilles collés l'un contre l'autre par leurs bords; mais elle le tapiſſe, elle ſe fait une coque de ſoie blanche, lorſque le temps de ſa tranſformation approche.

Une des plus petites plantes eſt la Lentille aquatique; ſes feuilles preſque rondes n'ont guère plus de diamètre que la tête d'une groſſe épingle; ſa tige n'eſt qu'un filet délié. Les eaux qui croupiſſent, ſont ſouvent couvertes de cette plante qui forme un beau tapis vert ſur leur ſurface. En-deſſous des tapis de cette Lentille aquatique; on trouve une Chenille plus petite que la précédente, raſe, d'un brun un peu olive: elle eſt logée dans une coque de ſoie blanche, recouverte de toutes parts de petites feuilles. Une de ces Chenilles avoit été jettée dans un poudrier plein d'eau, dont la ſurface étoit couverte de feuilles de Lentilles. On avoit auſſi jetté auprès d'elle le reſte de l'eſpèce de tuyau d'où on l'avoit tirée, qui avoit été racourci & fendu. Sur le champ elle entra dans ce reſte informe de tuyau, & elle travailla auſſi-tôt à le réparer, à l'alonger, en un mot, à ſe faire un logement aſſez ſpacieux & ſolide. Elle ſortoit en partie de ſon fourreau délabré; la tête alloit ſaiſir quelquefois une ſeule feuille, quelquefois une plante entière de Lentille; elle retournoit enſuite en arrière & entraînoit avec elle la feuille ou la plante de Lentille; elle l'appliquoit contre les débris de ſon ancien fourreau; elle l'y aſſujettiſſoit par le moyen de pluſieurs fils de ſoie. L'inſtant d'après elle reſſortoit pour aller chercher, ſaiſir & amener de nouveaux matériaux. Quand elle eut aſſemblé aſſez de feuilles en-deſſus elle forçoit les autres à deſcendre ſous l'eau. Elle eût ainſi achevé en peu la carcaſſe, pour ainſi dire, de ſon édifice, car les feuilles ne furent d'abord ajuſtées & aſſemblées que groſſierement, elles laiſſoient des vides entr'elles. La Chenille ſongea enſuite à perfectionner ſon ouvrage, elle faiſoit paſſer ſa tête dans les vides qui étoient entre les feuilles; elle arrangeoit mieux ces feuilles; elle les rapprochoit les unes des autres; & elle rempliſſoit le peu d'eſpace qui pouvoit être entr'elles, par un tiſſu de ſoie qu'on voyoit très-bien avec la loupe. Enfin, quand elle fut contente de ſon ouvrage, elle conduiſit le fourreau dans lequel elle étoit, auprès des parois du poudrier; elle fixa avec des fils de ſoie un des bouts de ſon logement, contre l'endroit des parois qu'il touchoit. Elle ne fut pas long-temps à s'y transformer en chryſalide, qui n'avoit rien de particulier. Au reſte, ces Chenilles aquatiques, du côté de leur organiſation, ſont en tout ſemblables aux Chenilles terreſtres. Les deux exemples que nous venons de rapporter, doivent ſuffire pour

annoncer quelle nouvelle source de phénomènes curieux l'histoire des Chenilles pourroit fournir aux observateurs, s'ils vouloient entreprendre de les connoître dans tous les lieux qu'elles habitent, & chercheient à les étudier même au milieu des eaux.

Sans vouloir nous attacher à caractériser toutes les différentes espèces de Chenilles qui roulent, qui plient, qui assemblent en paquet, qui collent ensemble des feuilles, nous avons dû donner une idée de la prodigieuse quantité des espèces de petites Chenilles, puisqu'il y a tant d'espèces différentes de celles seulement qui ont recours aux industries que nous avons expliquées. Cependant on sait que ce ne sont pas les seules Chenilles qui roulent les feuilles, qui les plient, & qui les mettent en paquet. Bien des espèces de rouleaux, faits encore avec plus d'industrie que ceux des Chenilles, & pour d'autres usages, sont construits par différentes espèces de larves & par des insectes de différentes classes. Les Chenilles sociétaires sont sans doute plus aisées à découvrir dans leur domicile, parce qu'elles exigent plus d'étendue pour l'établissement de leur société : aussi vivent-elles ordinairement sur les parties extérieures des arbres ou des plantes qui leur conviennent. Nous sommes bien loin pourtant d'en connoître toutes les différentes espèces & tous les divers genres d'industrie qui peuvent leur être propres ; notre but, en traçant rapidement l'histoire particulière de quelques-unes, a été d'exciter la curiosité sur un objet vraiment intéressant & trop peu connu, même par les naturalistes ; d'engager les observateurs à tenter de nouvelles découvertes dans ce petit champ de l'histoire naturelle, qui doit renfermer encore bien de nouveaux prodiges. Les Chenilles solitaires devoient aussi fixer notre attention. En donnant un léger précis des habitudes industrieuses de quelques-unes, nous avons dû inspirer le même intérêt. Mais outre que leur habitation & leur petitesse même donnent moins de prise à la vue & en dérobent bien d'autres à nos recherches, la plupart vivent dans l'intérieur même des différentes parties des arbres & des plantes. Là elles ne sont point exposées à nos regards, & comme il n'y a que des hasards assez rares qui puissent les mettre à portée de nos yeux, elles nous seront long-temps inconnues. Les unes se creusent dans les branches ou dans les tiges un long tuyau, qui n'est couvert que par l'écorce & par une couche de bois assez mince. A peine a-t-on mis la Chenille à découvert, qu'elle travaille à se cacher. Elle détache de la sciure avec ses dents tranchantes ; elle apporte les grains détachés au bord de l'ouverture que l'on a faite ; elle les y lie avec de la soie ; & enfin, au bout de quelques heures, sa cellule est encore close. Si elle se nourrit de la moëlle de la tige qu'elle habite, où elle s'est creusée un canal, & si on sépare les parties de la tige où se trouve son habitation, elle ne reste pas long-temps sans continuer de la creuser ; elle apporte des fragmens de moëlle au bord du trou, elle y jette aussi des excrémens : ces divers grains sont liés avec des fils & forment un bouchon de plusieurs lignes d'épaisseur.

On n'a pas besoin d'être favorisé par le hasard, pour parvenir à trouver les Chenilles qui vivent dans les fruits qui sont le plus de notre goût, ou même qui nous sont les plus nécessaires. La vie d'un insecte qui est toujours renfermé dans l'intérieur d'un fruit, ne sauroit nous fournir beaucoup de faits, aussi en avons-nous peu à rapporter des Chenilles qui vivent dans les Pommes, dans les Poires, dans les Prunes, &c. Tout ce qu'elles font, c'est de manger, de rejetter des excrémens & de filer. Il semble qu'elles ne filent alors que pour lier ensemble les grains de leurs excrémens : ainsi assujettis les uns contre les autres, & contre le fruit, ils ne les incommodent pas comme ils feroient, s'ils rouloient de différens côtés, toutes les fois que le vent fait prendre différentes positions au fruit. Il n'est personne qui n'ait vu cent fois les petits tas de grains dont nous parlons, sur plusieurs espèces de fruits, qu'on appelle alors *verreux*. Au lieu de ce petit tas de grains, on voit souvent un petit trou bordé de noirâtre ; les grains sont tombés alors, & l'ouverture par laquelle ils sont sortis de l'intérieur du fruit est à découvert. Ces grains sont encore ordinairement des excrémens de la Chenille. Il vient un temps où elle les jette dehors, parce qu'il arrive un temps où la Chenille qui s'étoit tenue vers le centre du fruit, s'ouvre un chemin jusqu'à sa circonférence ; elle entretient ce chemin ouvert, & vient pendant quelques jours de suite, jetter ses excrémens à l'endroit où il se termine. La Chenille qui se métamorphose dans le grain même où elle a vécu, ne présente pas les mêmes considérations. Le trou par où la Chenille sort du fruit, & qu'elle a aggrandi à un point convenable, n'est pas, comme on le pourroit croire, celui par lequel elle y est entrée. On voit, par exemple, que ce trou est différemment placé sur différens glands ; mais jamais il n'est percé dans la partie du gland qui est contenue dans le calice. L'insecte agit comme il agiroit s'il avoit visité les dehors du gland, comme s'il avoit appris qu'en le perçant près de sa base, il auroit ensuite à percer un calice aussi dur, & plus dur que le gland même. Si les endroits qui commencent à se dessécher, sont ceux où il lui est plus aisé d'ouvrir un trou rond, il est déterminé par-là à ne pas percer la partie du gland, qui étant moins exposée aux impressions de l'air, reste fraîche pendant plus long-temps ; cette dernière étant plus tendre, résisteroit pourtant moins aux dents de l'insecte. Si on tire ce gland de son calice, on apperçoit sur quelques endroits de la partie qui y étoit logée, une petite tache, un petit point brun ou noirâtre,

d'autant plus aisé, à distinguer, que la partie du gland où il est, & qui a toujours été enveloppée, est blanchâtre. Cette petite tache, ce point est la petite cicatrice de l'ouverture par laquelle l'insecte est entré dans le gland. Ce qui doit en convaincre, c'est qu'on la trouve à tous les glands verreux, & qu'on ne la trouve point aux autres. Sur les parois intérieures du calice, on voit la même cicatrieule, & posée immédiatement sur celle du gland. On apperçoit encore cette petite cicatrice sur les parois extérieures du calice : ce qui apprend que l'insecte a dû s'introduire par-là dans le fruit : & tout ce qu'on doit en conclure, c'est qu'il s'est introduit dans le gland, qui étoit très-petit ; qu'il s'y est introduit dans le temps où le gland étoit renfermé de toutes parts dans son calice ; qu'ayant été nécessité de le percer par-là pour parvenir dans son intérieur, & contraint de s'enfoncer toujours plus avant pour prendre sa nourriture, il perce le dernier bord qu'il trouve, lorsqu'il doit en sortir. Malgré la dureté de leurs enveloppes, les parties de divers fruits, ne sont pas assez défendues contre les Chenilles. Ces enveloppes sont percées, soit par la mère de l'insecte, soit par l'insecte naissant, dans un temps où elles sont tendres. L'amande d'une Noisette donne un logement à la Chenille qui la mange long-temps avant que sa coque soit devenue ligneuse ; à la vérité lorsque la Chenille veut sortir du fruit, elle est obligée de percer une coque dure, mais alors elle a pris tout son accroissement, ses dents sont devenues assez fortes pour agir avec succès contre les murs de sa prison.

En voilà sans doute assez pour faire connoître le génie des Chenilles qui vivent dans l'intérieur des fruits, ainsi que sur l'extérieur des feuilles. Cependant combien de nouvelles observations ou de nouvelles expériences, apporteroient encore des découvertes aussi instructives qu'intéressantes ! & combien ces découvertes pourroient être aussi faciles que peu coûteuses ! En renfermant les insectes dans des poudriers, comme les naturalistes ont coutume de le faire, on gêne, il est vrai, plus ou moins leurs manœuvres naturelles, parce qu'on les place ainsi dans des circonstances qui les éloignent plus ou moins de leur genre de vie ordinaire ; mais on n'en apperçoit que mieux combien est étendue & susceptible de combinaisons différentes, l'industrie que la nature leur a donnée : soit pour présenter encore des connoissances qui ont trait à l'histoire générale des Chenilles, soit pour engager à entreprendre de nouvelles acquisitions en ce genre, nous ne pouvons nous dispenser de placer ici un exemple particulier dans une espèce de Chenille, qui a donné lieu à quelques expériences qu'un observateur aussi digne de les décrire que de les faire, nous a transmises.

Le chardon *à bonnetier* est ce grand Chardon qui porte sur une tige longue & droite une tête oblongue, hérissée de piquans, dont l'art sait faire un emploi pour la perfection de nos draps. Cette tête est creuse, & c'est au centre de sa cavité que loge une petite Chenille. Là elle vit dans la plus parfaite solitude & dans l'obscurité la plus profonde, & elle est défendue par l'écorce dure & par les piquans du chardon : une Chenille si bien cachée n'étoit pas facile à découvrir. Elle a cinq à six lignes de longueur. Elle est raze, de couleur blanche ou blanchâtre, & a seize pattes, dont les membraneuses sont à couronnes complettes de crochets ; il n'est pas facile de distinguer au premier coup-d'œil les chardons qui sont habités, de ceux qui ne le sont pas. On est réduit, pour l'ordinaire, à ouvrir au hasard les têtes des chardons qu'on vient à rencontrer ; mais lorsqu'on s'est beaucoup exercé dans cette petite recherche, on parvient jusqu'à un certain point à discerner à la simple vue les chardons qui sont habités, & l'on ne s'y trompe pas souvent. Dans l'endroit où la tige du chardon s'implante dans la tête, est une sorte de fente ou de crevasse, qui annonce que cette tête est habitée par une Chenille. On ne voit pas cette crevasse dans les chardons qui ne sont pas habités. La première chose qui s'offre aux regards de l'observateur, quand il ouvre une tête de chardon qui renferme une Chenille, est un amas plus ou moins considérable d'excrémens noirâtres & de petits grains blanchâtres, liés ensemble par des fils de soie : cet amas occupe ordinairement une grande partie de la cavité de la tête. Cette cavité est de figure ellyptoïde. En y regardant de plus près, on reconnoît que les excrémens & les grains recouvrent une sorte de fourreau assez alongé, fait d'une soie fine & blanche, & couché suivant la longueur de la cavité. Les parois de cette cavité sont formées par une écorce mince, mais assez dure. Dans cette écorce, tantôt vers un des bouts du fourreau, tantôt vers le milieu de sa longueur, se voit un petit trou rond, d'environ trois quarts de ligne de diamètre, qui traverse l'épaisseur de l'écorce. On s'en assure facilement en introduisant dans le trou la pointe d'une épingle ; & si on la pousse plus avant, on la verra paroître à l'extérieur de la tête, entre les piquans. La position du petit trou rond n'a rien de bien constant ; elle est en général déterminée par celle du fourreau, à un des bouts duquel le trou est le plus souvent percé. Il arrive quelquefois qu'on ouvre des têtes de chardon, dans lesquelles le trou ne traverse pas l'épaisseur de l'écorce : il n'y pénètre qu'à une petite profondeur, ou plutôt, il n'est encore que tracé sur la surface de l'écorce. On reconnoît qu'il n'est que commencé, & que l'ouvrage reste à finir. D'autres fois, mais ce cas n'est pas fort commun, on observe plusieurs trous percés dans les parois de la même cavité. Tous ne sont pas achevés ; il en est qui ne sont qu'à demi percés. Un ou deux seulement le sont en entier : enfin, & ce qu'il importe beaucoup de remarquer, on

ne voit de ces trous ronds que dans les têtes de Chardons habités par une Chenille qui n'eſt pas éloignée du terme de ſon parfait accroiſſement. Si l'on s'imagine que cette petite ouverture ſi bien terminée & ſi exactement circulaire, n'étant pas là ſans deſſein, ſert de porte à la Chenille pour ſortir au beſoin de l'intérieur de la tête du Chardon; une petite expérience qu'on peut faire ſur le champ, perſuade bientôt que cette conjecture n'eſt pas fondée. Avec la pointe d'un piquant on touche légèrement, à pluſieurs repriſes, la Chenille logée dans ſon fourreau, afin de ſavoir ſi elle enfilera la petite porte pour s'échapper : elle ne paroît point du tout diſpoſée à profiter de l'ouverture. On continue à la harceler, juſqu'à ce qu'on la force à y introduire ſa partie antérieure; & on reconnoît alors que l'ouverture eſt trop petite pour lui permettre de s'échapper : elle ne peut y introduire que la tête & les premiers anneaux. La Chenille auſſi ne cherche jamais cette iſſue pour ſe ſouſtraire aux pourſuites qu'on lui fait. D'ailleurs, on ne trouve point la petite porte dans la tête des Chardons habités par de jeunes Chenilles. En penſant que cette petite porte ronde eſt ménagée de loin par la prudente Chenille pour le ſervice du papillon, on ſubſtitue une conjecture qui eſt la vraie.

Mais en préparant ainſi une porte au papillon, & en la laiſſant ouverte, la Chenille ne facilite-t-elle pas l'entrée de ſa cellule à quantité d'inſectes mal-faiſants, qui en veulent à ſa vie, ou à celle de la chryſalide plus incapable encore de leur oppoſer aucune réſiſtance. La Chenille recourroit-elle donc à quelque moyen ſecret pour obvier à ce fâcheux inconvénient? Quand on vit quelque tems avec les inſectes, on eſt fort accoutumé à préſumer beaucoup de leur prévoyance. Il eſt vrai que les piquans dont la tête du Chardon eſt hériſſée, ſont en ſi grand nombre & ſi ſerrés les uns près des autres, qu'il ſemble d'abord qu'ils peuvent ſuffire à interdire l'entrée de la porte aux inſectes rodeurs. Néanmoins, on peut préſumer que la Chenille ne ſe repoſe pas entièrement ſur cette ſorte de défenſe dont la nature ſeule a fait tous les frais, & que l'inſecte y ajoute encore quelque petit ouvrage de ſa façon, qui rend les approches plus difficiles, ſur-tout à certains inſectes carnaſſiers, aſſez petits pour ſe gliſſer facilement entre les piquans. Si l'on cherche à vérifier ſa conjecture, & dans cette vue, ſi l'on examine bien attentivement le dedans & le dehors de cette porte, on ne tarde pas à découvrir au dehors, de petits corps longuets, durs & cannelés, plantés tout autour des bords de l'ouverture, & qui la bouchent exactement. En obſervant enſuite le dedans de l'ouverture, on remarque qu'il eſt tapiſſé de ſoie, & que les fils de la tapiſſerie tendent à retenir en place les corps cannelés. On remarque encore, que la tapiſſerie n'eſt qu'un prolongement de celle qui revêt l'intérieur du fourreau. Ce prolongement paroît donc avoir un double emploi; celui de maintenir en place les corps cannelés, en les aſſujettiſſant les uns aux autres autour de l'ouverture; & celui de diriger le papillon dans ſa route, & le conduire ainſi plus aiſément vers la porte qui a été préparée pour ſa ſortie. Mais les corps cannelés ferment ſi exactement la porte de l'habitation, qu'il reſte à ſavoir s'il eſt bien facile au papillon de ſe faire jour au travers. Une expérience fort ſimple peut en inſtruire : une épingle que l'on introduit de dedans en dehors entre les corps cannelés, prouve bientôt qu'ils s'écartent aſſez facilement les uns des autres pour n'oppoſer que la plus petite réſiſtance à la ſortie du papillon. Si l'on eſt curieux de découvrir ce que ſont ces corps cannelés, poſés ſi artiſtement à l'ouverture de la cellule, & deſtinés manifeſtement à en défendre l'entrée, il n'eſt pas difficile d'y parvenir, & l'on reconnoît bientôt qu'ils ne ſont autre choſe que les graines mêmes du Chardon. On ſait qu'elles ſont diſſéminées par-tout entre les piquans; mais il vient un temps où elles ſe détachent d'elles-mêmes de l'écorce, & notre Chenille ſemble ſe conduire comme ſi elle le ſavoit, puiſqu'elle prend la précaution de les aſſujettir autour de ſa porte avec des liens de ſoie. Il ne faut pas néanmoins laiſſer penſer que l'induſtrieuſe Chenille raſſemble à deſſein, autour de ſa porte, les graines de Chardon qui en ferment ſi bien l'entrée : mais en rapiſſant de ſoie le dedans & le dehors de la porte, elle retient par cela même les graines qui répondent à l'ouverture. C'eſt pendant que le Chardon végète encore, que la jeune Chenille ſe loge dans ſa cavité. Il ne lui eſt pas difficile alors d'y pénétrer : elle n'a à percer qu'une écorce molle, & qui n'oppoſe que peu de réſiſtance.

Nous avons déja rapporté un fait aſſez ſingulier, c'eſt qu'on ne trouve jamais, ou preſque jamais, dans le même fruit, qu'une ſeule larve ou une ſeule Chenille, quoiqu'il y ait des fruits qui en pourroient nourrir à la fois un aſſez bon nombre. Les mères papillons, demande à ce ſujet le premier hiſtorien des Chenilles, portent-elles l'attention juſqu'à ne laiſſer qu'un ſeul œuf ſur chaque fruit? Veulent-elles donner un fruit tout entier à chacun de leurs petits? Craignent-elles que deux jeunes Chenilles qui auroient à ſe partager une pomme, ne le fiſſent pas en bonnes ſœurs; qu'elles ne ſe fiſſent la guerre, ou au moins qu'elles ne s'incommodaſſent mutuellement? Ce n'eſt pas même aſſez de l'attention de la mère, dont nous venons de parler; il faut encore celle des autres mères papillons de la même eſpèce. Pourquoi une autre femelle ne ſeroit-elle pas invitée par la pomme bien conditionnée ſur laquelle la première a laiſſé un œuf, à y venir placer un des ſiens? Le papillon commence-t-il par examiner s'il n'y a pas déja un œuf ſur cette pomme? Tout cela a

pourtant l'air très-vraisemblable. Notre auteur cite à cette occasion la petite Chenille des grains d'orge, & il remarque que le papillon laisse sur un seul grain d'orge un paquet de vingt à trente œufs, & puisqu'on ne trouve dans chaque grain qu'une seule Chenille, il faut que celle qui a pris possession d'un grain sache en défendre l'entrée aux autres. Il ajoute à ce sujet, qu'il y a grande apparence que dans certaines circonstances il y a des guerres, & des guerres très-meurtrières, pour s'assurer la paisible possession d'un grain d'orge, plus important pour chacune de nos Chenilles, que ne le sont pour nous nos plus riches héritages. Il est sur au moins que la prévoyance du papillon qui dépose ses œufs sur les grains d'orge, ne mérite pas les éloges qu'on a souvent donnés être dus à celle de quelques autres papillons; car que deviennent les petites Chenilles qui éclosent sur le même grain? La première qui y naît s'empare-t-elle de l'intérieur du grain, & quand elle en a une fois pris possession, les autres qui naissent ensuite ont-elles la discrétion de ne pas faire des tentatives pour y pénétrer? Les grains dont nous parlons, ont un endroit plus tendre que le reste, & il y a grande apparence que la jeune Chenille qui a à percer le grain d'orge, fait choisir cet endroit. En ce cas, il est aisé à la Chenille qui ne s'est pas encore logée, de s'appercevoir si celui des grains qui est le plus à sa bienséance, n'est point déja occupé, & la Chenille qui s'y est logée doit être en état d'en garder les avenues.

Notre petite Chenille du Chardon est bien du nombre de celles qui vivent dans la plus parfaite solitude; & on a tenté sur elle diverses expériences qui peuvent répandre quelque jour sur la partie la plus intéressante de l'histoire des insectes qui vivent dans l'intérieur des fruits. Après avoir tracassé assez long-temps une Chenille du Chardon, & l'avoir forcée plusieurs fois à sortir de son fourreau & à y rentrer alternativement; qu'on la fasse tomber sur une feuille de papier blanc; elle y demeure quelque temps immobile, portant seulement sa tête de côté & d'autre, comme pour chercher son fourreau. Ses mouvemens sont fort lents: on diroit qu'elle se trouve mal. Qu'on la touche légèrement près de la tête avec la pointe d'un piquant, elle recule aussitôt avec une grande vîtesse, & ce qui paroît digne de remarque, c'est que c'est en ligne droite, & précisément comme elle le feroit si elle étoit encore dans son fourreau. On observe même que la ligne qu'elle trace en reculant, est à-peu-près égale à la longueur du fourreau. Qu'on la laisse enfin à elle-même sans la perdre de vue, elle demeure à la même place, & porte la tête à droite & à gauche, mais avec plus de lenteur encore que la première fois. Quand elle a demeuré quelque temps dans cette sorte d'inaction, qu'on s'avise de placer auprès d'elle la tête du Chardon qu'elle a été forcée d'abandonner, après l'avoir ouverte suivant sa longueur, elle en reprend aussitôt possession, & il est aisé de reconnoître qu'on l'a servie comme elle le désiroit. Un moment avant que d'y rentrer, elle paroît fort languissante & ne se donne presqu'aucun mouvement: mais dès qu'elle est rentrée dans sa cellule, elle semble se ranimer & prendre une nouvelle vie. Tous ses mouvemens sont incomparablement plus vifs; on la voit reculer dans la cavité du Chardon avec une merveilleuse vîtesse: mais elle se donne bien de garde d'outrepasser l'extrémité de la cavité: elle ne l'a pas si-tôt atteinte du bout de son derrière qu'elle s'arrête. Qu'on la pique alors près de la tête pour la déterminer à reculer davantage, & à sortir de la cavité; on la voit saisir fortement avec les dents la pointe du piquant, elle la saisit même si fortement qu'elle y demeure suspendue. Dans cette attitude, elle se met à pirouetter en l'air, & après quelques tours de pirouette, elle lâche le piquant, & retombe dans la cavité. Cette expérience apprend donc ce qu'on doit penser du naturel de notre Chenille, & elle montre assez qu'elle n'est point endurante. On peut en inférer qu'elle ne seroit point d'humeur de partager son domicile avec une autre Chenille de son espèce, & que si on tentoit de faire vivre ensemble deux ou plusieurs de ces Chenilles, on occasionneroit entr'elles bien des combats. Il convient encore de s'assurer, si on ne pourroit point parvenir par des moyens appropriés, à les forcer à travailler en commun dans la même habitation.

Pour cet effet, on peut commencer par renfermer deux ou trois Chenilles avec quelques fragmens de Chardon dans une boîte cylindrique de verre, d'environ un ou deux pouces de diamètre, sur à-peu-près autant de profondeur, à l'ouverture de laquelle on a adapté une loupe de dix à douze lignes de foyer, qui lui sert de couvercle. Nos Chenilles tirent un grand nombre de fils de soie qui vont d'une paroi à l'autre, & qui se croisent de mille & mille manieres. De tous ces fils se forme peu-à-peu une sorte de toile ou une façon de tente qui recouvre les Chenilles. Elles se tiennent constamment à une certaine distance l'une de l'autre. Les fragmens de Chardon qui occupent le milieu du logement, semblent faire à leur égard l'office d'un mur de séparation. Ils ne les séparent pas entièrement: elles peuvent quelquefois se rencontrer; & lorsque cela arrive, on voit une de ces Chenilles ou toutes les deux ensemble s'éloigner à reculons avec beaucoup de vîtesse. Il n'est pas même nécessaire qu'elles parviennent à se toucher l'une l'autre pour se fuir réciproquement. On les voit s'éloigner promptement, quoiqu'elles soient encore à une distance assez considérable l'une de l'autre. Les fils tendus de tous côtés les avertissent sans doute de leur approche, & les plus légers ébranlemens de ces fils les déterminent à s'éloigner. Elles persistent donc à vivre séparées & à travailler chacune à part. Mais que l'une se trouve enfin sur le fond de l'autre, alors ni l'une ni l'autre ne veulent reculer, &

à l'instant commence un furieux combat. On ne sauroit mieux le rendre, qu'en rappelant à l'esprit l'image de deux Chiens acharnés l'un contre l'autre. Elles se mordent à outrance ; on les voit engager réciproquement leurs machoires l'une dans l'autre, & faire tous leurs efforts pour se porter quelque coup mortel. Elles n'y parviennent pas néanmoins : leur tête & leur premier anneau sont trop bien cuirassés. Le combat dure quelque tems avec le même acharnement. Elles lâchent prise enfin ; mais elles restent en présence & à la même place. Toutes deux détournent un peu la tête en sens opposé, comme deux Coqs qui sont aux prises, & qui sont prêts à recommencer le combat. Elles reviennent à la charge, & se livrent tant de combats, qu'à la fin l'une ou l'autre périssent, & quelque fois toutes les deux. On peut donc affirmer qu'elles ne se rencontrent jamais sans en venir aux prises, & toujours avec un nouvel acharnement. Cependant il paroît que la partie n'est pas tout-à-fait égale, & que la Chenille qui occupe le fond de la boîte, a ordinairement l'avantage, quoiqu'elle ne soit pas sensiblement plus grande que l'autre.

Si l'on renferme encore une de nos Chenilles dans une petite boîte ronde, avec une portion de son fourreau & quelques fragmens de Chardon ; elle s'établit entre les parois de la boîte & la portion de fourreau. Bientôt elle assujettit celle-ci aux parois par des fils de soie qu'elle tire de l'une à l'autre. Elle parvient ainsi à se faire une sorte de cellule qu'elle laisse ouverte aux deux bouts. Si l'on cherche à introduire dans le logement une autre Chenille de même âge, on a de la peine à l'obliger à entrer dans ce logement. Elle n'est pas plutôt entrée, que la maîtresse de la loge lui court dessus & la force à regagner la porte : qu'on la contraigne de rentrer, en la piquant près du derrière, on engage un second combat entre les deux Chenilles. Il est très-vif : tandis qu'elles sont aux prises à l'entrée de la loge, & que l'habitante fait les plus grands efforts pour s'en conserver la possession, on peut piquer si fortement l'étrangère, qu'on la met dans la nécessité de franchir le passage & de pénétrer jusques dans l'intérieur de l'habitation, ce qu'elle exécute avec une promptitude qui indique assez combien elle désire esquiver les coups de dents de son ennemie. Celle-ci se retourne à l'instant, bout par bout, pour courir de nouveau sur l'étrangère qui est déja parvenue à l'autre extrémité de la loge, & qui cherche à s'y faire jour. Elles se livrent un plus furieux combat : & l'on trouve ordinairement un ou deux jours après, une des combattantes morte, à l'extrémité de la loge. Le genre de sa mort ne paroît pas équivoque : elle a rejetté par la bouche une liqueur qui a sali le fond de la boîte, & qui prouve assez qu'elle a péri de mort violente. Si on veut obliger la Chenille qui est demeurée en possession de la cellule à se montrer au dehors, on remarque que lorsqu'elle s'est avancée près de l'endroit où l'autre Chenille a été mise à mort, & qui a été sali par la liqueur répandue, elle s'arrête tout d'un coup & refuse de passer outre : c'est en vain qu'on la pique fortement près du derrière. Si l'on tente d'autres expériences, les résultats sont toujours les mêmes. En introduisant dans la tête d'un Chardon que l'on fait être habitée par une de nos Chenilles, deux autres Chenilles de la même espèce, au bout de quelques jours on trouve deux de ces Chenilles mortes à une des extrémités de la cellule. L'habitante cependant ne parvient pas toujours à égorger l'étrangere ; & il paroît probable que la cellule demeure le plus souvent celle qui a le plus de force ou de vigueur.

Toutes ces expériences prouvent d'une manière bien démonstrative, que la Chenille du Chardon ne sauroit souffrir dans la cellule une autre Chenille de son espèce, & que lorsqu'une telle Chenille s'y introduit, ou qu'on l'y introduit, il est entre les deux Chenilles une guerre presque perpétuelle. On ne peut guère douter après cela, qu'il n'en fût de même des Chenilles & des larves qui vivent solitaires, dans l'intérieur de quantité de fruits, si l'on tentoit sur ces Chenilles & sur ces larves, des expériences semblables à celles que nous venons de rapporter. De pareilles expériences ne seroient pas à négliger, & pourroient offrir des résultats intéressans qu'on ne prévoit pas, & qui différeroient plus ou moins de ceux que les expériences précédentes ont donnés. On peut facilement imaginer en ce genre des combinaisons nouvelles, qui, en plaçant les insectes dont il s'agit, dans des circonstances très-éloignées de celles où la nature les place, donneroient lieu à des résultats très-nouveaux. On ne sauroit trop varier les expériences du genre de celles-ci, puisqu'elles sont si propres à répandre du jour sur l'histoire de nos petites solitaires. Combien d'expériences encore ne pourroit-on pas tenter, relativement au travail & à l'industrie de ces Chenilles ! Qu'après avoir tiré de leur habitation bon nombre de Chenilles du Chardon, on les renferme dans de petites boîtes, en observant de ne mettre dans chaque boîte qu'une seule Chenille, afin qu'elle ne soit point troublée pendant le travail. On donne aux unes des rognures de piquans ; aux autres, des fragmens plus ou moins considérables de la tête du Chardon ; à d'autres des portions plus ou moins longues du fourreau qu'elles se sont construit dans leur ancienne habitation : enfin, on en laisse d'autres dépourvues de tous matériaux. Le travail de ces solitaires se diversifie en raison des circonstances différentes où on les a placées. En général, on remarque que les Chenilles qui ont à leur disposition une portion du fourreau, se mettent à l'ouvrage plutôt que les autres, & qu'elles travaillent bien plus en temps égal. On devine bien

que celles qu'on a privées de matériaux, sont les moins diligentes & les moins laborieuses. La plupart se bornent à tirer des fils de côté & d'autre, qui n'offrent rien qui ait le moins du monde l'air d'un fourreau. Que de rapprochemens ne pourroit-on pas trouver avec ce que nos propres sociétés présentent! Mais il est temps de passer à d'autres considérations que les Chenilles sont dans le cas de nous fournir. Les ébauches que nous venons de donner sur leur manière de vivre & leurs habitudes industrieuses, en général, doivent suffire à la tâche que nous avons à remplir : car, quel est l'insecte dont le naturaliste le plus patient & le plus laborieux puisse se flatter d'épuiser l'histoire! Ce que nous connoissons des productions de la nature, se réduit toujours à un certain nombre de faits plus ou moins particuliers, & ce nombre peut accroître sans cesse, parce que les combinaisons sont diversifiables à l'infini.

Mues & transformation des Chenilles.

Parmi les faits que les Chenilles nous font voir dans le cours de leur vie, il n'en est guère qui méritent plus d'être examinés, & qui soient plus dignes de nous étonner, que leurs changemens de peau. Ils ne sont simples qu'en apparence : ce changement de peau n'est pas seulement commun à toutes les Chenilles, il l'est aussi à tous les insectes, qui, avant de parvenir à leur dernier terme d'accroissement, doivent se dépouiller une ou plusieurs fois. La plupart des Chenilles ne changent que trois ou quatre fois de peau avant que de se transformer en chrysalide ; mais il en est qui en changent jusqu'à huit & même jusqu'à neuf fois. On peut observer que les Chenilles qui donnent les papillons de jour, ne changent communément que trois fois de peau ; au lieu que celles d'où sortent les papillons de nuit ou phalènes, en changent ordinairement quatre fois. Ce sont ces mues qu'on nomme *maladies* dans le ver à soie, & qui en sont effectivement, puisque quelquefois elles font perdre la vie. Ce qu'il est important d'abord de remarquer, c'est que la dépouille que la Chenille rejette à chaque mue, est si complette, qu'elle paroît elle-même une véritable Chenille. On lui trouve toutes les parties extérieures qui sont propres à l'insecte. La dépouille d'une Chenille velue est toute hérissée de poils ; les fourreaux des pattes, tant écailleuses que membraneuses, y restent attachés : on y voit tous les ongles, tous les crochets de leurs pieds ; les parties qui ne sont même visibles qu'au microscope, s'y retrouvent. Il est peut-être encore plus singulier d'y voir toutes les parties dures & solides qui enveloppent la tête ; en un mot, le crâne, les mâchoires, les dents s'y trouvent attachés.

C'est assurément une grande opération pour un animal, que celle de quitter une dépouille si complette, de tirer tant de parties des fourreaux où elles étoient contenues : un jour ou deux avant que ce moment critique arrive, les Chenilles cessent de manger ; elles perdent leur activité ordinaire, elles ne marchent point, ou marchent peu ; elles choisissent quelque endroit où elles se fixent, la plupart y restent, quoiqu'on les touche ; elles sont alors devenues paresseuses ou languissantes ; elles se donnent pourtant divers mouvemens, mais sans sortir de leur place. De fois à autres, elles se recourbent, elles rendent leur dos convexe : peu après elles s'étendent ; quelquefois elles élevent leur tête au-dessus du plan sur lequel elles se sont posées, pour la laisser ensuite retomber brusquement sur ce même plan. Dans d'autres momens, la moitié antérieure de leur corps fait deux ou trois vibrations consécutives, extrêmement promptes, tant à droite qu'à gauche, & revient ensuite à sa première situation. Des mouvemens moins sensibles que les précédens, sont ceux qui se passent successivement dans différens anneaux ; quelques-uns se gonflent considérablement, pendant que les autres se contractent. L'effet de ces gonflemens & de ces contractions alternatives est aisé à appercevoir, la peau est distendue par l'anneau gonflé, & le même anneau se resserrant ensuite, se désunit, au moins en quelques endroits, de cette peau. C'est donc par de pareils mouvemens & par la diette, que les Chenilles se préparent à quitter leur dépouille. Celles qui vivent en société ont des logemens de soie, des espèces de nids où elles se retirent en certain temps, elles ne manquent pas de s'y rendre pour se dépouiller ; elles accrochent les ongles de leurs pieds dans les toiles des nids. Celles qui vivent solitaires filent aussi pour la plupart, des toiles légères, lorsque le temps de leur mue approche. Il est plus aisé aux Chenilles de se tirer de leur vêtement, quand elles l'ont ainsi arrêtées, il ne suit pas le corps dans les mouvemens qu'il se donne pour s'en dégager.

A mesure que le temps où une Chenille va se dépouiller approche, ses couleurs s'affoiblissent, les plus vives & les plus brillantes deviennent foncées & ternes, ou presque effacées. Leur peau alors se dessèche en quelque sorte, elle ne reçoit plus les sucs qui la nourrissoient auparavant ; il doit lui arriver ce qui arrive à une feuille d'arbre à qui la sève cesse d'être apportée. Enfin, quand cette peau s'est desséchée jusqu'à un certain point, si la Chenille continue à recourber son dos, & sur-tout si elle gonfle quelques-uns de ses anneaux plus que les autres, la peau ne résistera pas à de pareils tiraillemens ; elle se fendra quelque part sur l'anneau qui aura le plus agi contre elle. Le moment arrive aussi où elle commence à se fendre ; c'est au-dessus du dos, sur le second ou le troisième anneau, que la fente s'ouvre. Elle laisse entrevoir une nouvelle portion de la nouvelle peau, très-reconnoissable par la fraîcheur & la

vivacité de ſes couleurs. Dès que la fente eſt commencée, il eſt facile à l'inſecte de l'étendre; il continue de gonfler la partie de ſon corps qui eſt vis-à-vis la fente; bientôt cette partie s'élève au-deſſus des bords, elle fait l'office d'un coin qui oblige la fente à s'alonger; auſſi parvient-elle dans un inſtant à s'étendre depuis la fin ou le commencement du premier anneau, juſques par-delà la fin du quatrième. La portion ſupérieure du corps qui répond à ces quatre anneaux, eſt alors à découvert, & la Chenille a une ouverture ſuffiſante pour ſe retirer entièrement de ſon ancien fourreau. Elle recourbe ſa partie antérieure, elle la retire du côté du derrière; par ce mouvement elle dégage ſa tête de deſſous l'ancienne enveloppe, & elle l'amène au commencement de la fente; auſſitôt elle l'élève, & la fait ſortir par cette fente. L'inſtant d'après elle étend ſa partie antérieure, & laiſſe retomber ſa tête, qui ſe trouve poſée, comme un eſpèce de couſſin, ſur une partie de cet étui où elle étoit renfermée. Il ne reſte plus alors à la Chenille qu'à tirer du fourreau la partie poſtérieure, ce qu'elle exécute encore en recourbant ſes anneaux poſtérieurs, & en les retirant vers la tête, juſqu'à ce que le dernier de tous ſoit parvenu à l'endroit où la fente lui permet de s'élever. La partie poſtérieure étant ainſi dégagée, la Chenille l'alonge & la laiſſe retomber à ſon tour ſur la dépouille. Toute laborieuſe qu'eſt cette opération, elle eſt finie en moins d'une minute. Pour la bien voir, il faut s'attacher aux Chenilles qui vivent en nombreuſe ſociété, dont on trouve quantité d'eſpèces dans les jardins ou dans les bois. Comme des centaines de ces Chenilles changent de peau dans le même jour, il eſt aiſé à l'obſervateur d'en ſaiſir dans l'inſtant où le changement ſe fait, les dépouilles qui ont été quittées par quelques-unes, l'avertiſſent que d'autres ſe diſpoſent de quitter les leurs.

Les Chenilles qui ſont couvertes d'une nouvelle peau, ſont très-reconnoiſſables; leurs couleurs ſont plus fraîches & plus belles. Quelquefois ce n'eſt pas ſeulement par la vivacité & le degré de nuance, que les couleurs qu'elles ont ſur leur nouvelle peau, diffèrent de celles qu'elles avoient ſur l'ancienne; s'en ſont de tout-à-fait différentes. Mais où étoient logés les poils dont une Chenille velue eſt hériſſée avant qu'elle ſe dépouillât! Ceux de la dépouille ne ſont-ils que des tuyaux creux; des étuis dans leſquels les autres étoient contenus? Ce qui doit d'abord faire naître le doute, c'eſt qu'une Chenille qui vient de changer de peau, eſt quelquefois couverte de poils conſidérablement plus grands & plus nombreux, que ceux qui ſont reſtés attachés à la vieille peau. Ce qui doit éclaircir le fait, c'eſt qu'en tondant en tout ou en partie une Chenille prête à ſe dépouiller, les endroits qui répondent à ceux dont on a coupé les poils, en ſont également fournis; d'où il ſuit que ces poils ſont placés & couchés entre la vieille & la nouvelle peau. Les poils des quadrupèdes ſe renouvellent au moins une fois chaque année; les vieux poils tombent, de nouveaux reprennent leur place; il en arrive de même aux plumes des oiſeaux. Mais c'eſt peu-à-peu que les oiſeaux perdent toutes leurs vieilles plumes, & que les quadrupèdes quittent leurs anciens poils, au lieu que nos inſectes quittent tous les vieux poils dans un inſtant. Les nouveaux poils des quadrupèdes, & les plumes des oiſeaux, perçent l'épiderme; après avoir commencé à paroître au jour, ils croiſſent inſenſiblement, peu-à-peu ils s'élèvent au-deſſus de la peau. L'accroiſſement des poils de nos inſectes ſe fait, au contraire, tout entier entre deux membranes; quand ils paroiſſent au jour, ils ont acquis toute leur grandeur, & dès lors ils ceſſent de croître. Nous devons donc concevoir qu'une Chenille qui a à changer de dépouille quatre ou cinq fois dans ſa vie, à quatre ou cinq peaux, les unes au-deſſus des autres, dans chacune deſquelles des germes de poils ſont, pour ainſi dire, ſemés; que les peaux les plus intérieures ſont les plus éloignées de leur terme d'accroiſſement, & qu'elles contiennent des poils dont le développement eſt moins avancé; que chacune de ces peaux, à meſure qu'elle ſe fortifie, & qu'elle s'épaiſſit, doit, avec le ſecours des poils qu'elle nourrit & qui croiſſent avec elle, ſe détacher de la peau qui la couvre. Il en eſt de même dans les Chenilles appelées raſes: la peau de toutes eſt remplie de mamelons; & des mamelons charnus peuvent produire dans les unes l'effet que produiſent les poils, ou de petits grains durs dans les autres. Quant aux organes plus eſſentiels, les nouveaux ſont véritablement logés dans les anciens comme dans autant d'étuis ou de fourreaux. On peut le démontrer par une expérience très-facile. Si à l'approche de la mue, on coupe les premières pattes de la Chenille, elle ſortira de la dépouille privée de ces pattes.

Ainſi un inſecte qui doit muer cinq fois avant de revêtir la forme de chryſalide, eſt un compoſé de cinq corps organiſés, renfermés les uns dans les autres, & nourris par des viſcères communs, placés au centre. Ce qu'eſt le bouton d'un arbre aux boutons inviſibles qu'il renferme, le corps extérieur de la Chenille nouvellement écloſe, l'eſt aux corps intérieurs qu'elle recèle dans ſon ſein. Quatre de ces corps ont la même ſtructure eſſentielle, & cette ſtructure eſt celle qui eſt propre à l'inſecte dans l'état de Chenille. Le cinquième corps, très-différent, eſt celui de la chryſalide. L'état reſpectif de ces corps, ſuit la proportion de leur diſtance au centre de l'animal. Ceux qui en ſont les plus éloignés, ont le plus de conſiſtance, ou ſe développent le plutôt. Lorſque le corps extérieur a pris tout ſon accroiſſement, le corps intérieur qui le ſuit immédiatement, eſt déjà fort développé. Bientôt il ſe trouve logé trop à l'étroit. Il diſtend de toutes parts les fourreaux qui le renferment. Les vaiſſeaux qui portoient la nourriture à ces enveloppes, rompus ou étranglés par cette forte diſ-

tenſion

tension, cessent de servir. La peau se ride se dessèche ; elle s'ouvre enfin, & l'insecte paroît revêtu d'une peau nouvelle, & d'organes nouveaux. Un jeûne d'un jour ou deux, précède la mue, il est probablement occasionné par l'état violent où se trouvent alors tous les organes. Peut-être aussi qu'il étoit nécessaire à la réussite de l'opération, & qu'il prévient par la les obstructions, les dépots, &c. Quoiqu'il en soit, l'insecte est toujours très-foible au sortir de chaque mue. Tous ses organes se ressentent encore de l'état où ils étoient sous l'enveloppe dont ils viennent d'être débarrassés. Les parties écailleuses, comme la tête & les pattes, ne sont presque que membraneuses, & toutes sont baignées d'une liqueur qui se glisse avant la mue entre les deux peaux, & en facilite la séparation. Mais peu à peu cette humidité s'évapore : Toutes les parties prennent de la consistance & l'insecte est en état d'agir. Le premier usage que quelques espèces de Chenilles, qui ne vivent que de feuilles, font de leurs nouvelles dents, est de dévorer avidement leur dépouille. Quelquefois même, elles n'attendent pas à le faire, que leurs mâchoires aient achevé de se fortifier. Il est aisé de voir que la Chenille vêtue de neuf, est autrement proportionnée qu'elle ne l'étoit avant la mue ; sa tête, ses pattes, & en général, tout ce qu'elle a d'écailleux, est sensiblement plus grand, la proportion du reste ; aussi, ces parties solides ne croissent elles plus dans la suite : c'est le corps seul, ce sont les parties molles de l'animal, qui croissent & s'étendent, au moyen des alimens, jusqu'à ce que, devenues trop grandes, pour les parties solides, la nature y supplée par une nouvelle mue, où, dépouillant toutes ces parties, la Chenille en revêt d'autres plus convenables à sa taille.

Après avoir pris tout son accroissement, & après avoir passé par toutes les révolutions périodiques qui lui sont propres, la Chenille a encore un dernier vêtement dont elle doit se dépouiller pour paroître sous une autre forme & être désignée sous un autre nom. Ce sont de grands événemens pour un insecte, que ces transformations, qui dans un temps assez court, le font paroître totalement différent de ce qu'il étoit auparavant. De tels changemens ne se font point sans que sa vie coure de grands risques. S'il prévoit les efforts qu'il aura à faire pour se dépouiller de la forme de Chenille, l'état de foiblesse & d'impuissance où il restera sous celle de chrysalide, il doit songer à choisir les endroits les plus commodes, les situations les plus avantageuses à une opération si considérable. Il doit songer à choisir les endroits où il sera exposé à moins de dangers, pendant le temps qu'il vivra sous une forme qui ne lui permettra ni de se défendre ni de fuir. Dans les approches de ce temps critique, toutes les Chenilles agissent comme si elles savoient quelles en doivent être les suites ; mais différentes espèces ont recours à différens moyens pour se préparer à cette métamorphose, pour se mettre en état de l'exécuter sûrement, & pour se précautionner contre les accidens qui la peuvent suivre.

L'industrie des Chenilles qui se filent des coques de soie où elles se renferment pour subir leur transformation en sûreté, est généralement connue : à qui le ver à-soie, qui est véritablement une Chenille, ne l'a-t-il pas apprise? Mais il y a bien des variétés dans la structure, dans la figure des coques de différentes Chenilles, dans la manière de les suspendre, de les attacher, de les travailler, qui méritent sans doute d'être connues. D'autres Chenilles ignorent l'art de se faire des coques de pure soie, elles s'en bâtissent de terre & de soie, ou de terre seule. Lorsque le temps de leur transformation approche, elles vont se cacher sous terre ; c'est-là qu'elles quittent leur forme de Chenille, & que les chrysalides restent tranquilles jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à paroître avec des ailes. Enfin, plusieurs espèces de Chenilles ne savent ni se faire des coques ni s'aller cacher sous terre ; pour l'ordinaire elles s'éloignent néanmoins des endroits où elles ont vécu ; c'est souvent dans des trous de mur, sous des entablemens d'édifices, dans des creux d'arbres, contre de petites branches assez cachées, qu'elles vont se changer en chrysalide. Sans avoir songé à observer les insectes, on a pu voir souvent de ces différentes chrysalides immobiles dans des lieux écartés. On a pu remarquer les différentes positions dans lesquelles elles se trouvent, & comment elles sont retenues dans ces positions. Les unes sont pendues en l'air verticalement, la tête en bas ; le seul bout de leur queue est attaché contre quelque corps élevé ; d'autres au contraire sont attachées contre des murs, ayant la tête plus haute que la queue : il s'en présente de celles-ci sous toutes sortes d'inclinaisons. D'autres sont posées horisontalement, leur ventre est appliqué contre le dessous de quelque espèce de voûte, ou de quelque corps saillant ; & la plupart y sont fixées par le bout de leur queue : cette seule attache ne suffiroit pas pour retenir leur corps, mais un lien singulier, une ceinture embrassant leur dos, est bien en état de le soutenir. Chacun de ses bouts est collé contre le bois, ou contre la pierre, à quelque distance de la chrysalide. La force de cette espèce de petit cable est bien supérieure à celle qui est nécessaire pour tenir suspendu le poids de l'insecte, dont il est chargé ; il est composé d'un grand nombre de fils de soie très-rapprochés les uns des autres : d'autres chrysalides semblent être attachées avec moins d'artifice, elles paroissent collées par quelque partie de leur ventre, contre le corps sur lequel elles sont fixées. Ces faits sont connus, & ont dû exciter la curiosité des observateurs ; car, pour peu qu'on y pense, on voit qu'il doit y avoir en tout cela bien de l'industrie : qu'on ne considère même que les suspensions les plus simples,

on verra qu'elles supposent des manœuvres qui ne sont pas aisées à deviner.

Lorsque le temps de la métamorphose approche, les Chenilles quittent souvent les plantes, ou les arbres sur lesquels elles ont vécu, au moins s'attachent-elles plus volontiers aux tiges & aux branches qu'aux feuilles qu'elles rongeoient auparavant. Celles qu'on voyoit manger les jours précédens, & qui sont tranquilles aux heures où elles avoient coutume de manger, qui d'ailleurs sont parvenues à la grosseur ordinaire à leur espèce, se préparent à la transformation par la diète. Après avoir cessé de prendre des alimens, elles se vuident copieusement; elles rejettent même la membrane qui double tout le canal de leur estomac & de leurs intestins.. Il y en a qui changent totalement de couleur; mais ce qui est plus ordinaire, c'est que leurs couleurs deviennent plus ternes, qu'elles s'effacent, & qu'elles perdent leur vivacité. Alors celles qui savent se filer des coques se mettent à y travailler. La coque a souvent une épaisseur qui ne permet pas de voir la Chenille qui s'y est renfermée. On ne sauroit appercevoir au-travers de ses parois, comment l'insecte quitte sa première forme pour en prendre une nouvelle; mais il est aisé d'ouvrir sa coque, sans le blesser. Il y a des Chenilles qui n'ont pas besoin d'être si bien défendues contre les impressions de l'air pendant qu'elles sont en chrysalide; l'assemblage des fils qu'elles filent, pour se préparer à leur première métamorphose, ne mérite presque pas le nom de coque; les fils qui se croisent, laissent entr'eux tant de vides, qu'ils ne cachent nullement la Chenille; ils ne semblent destinés qu'à la soutenir. Quand les Chenilles ont achevé de filer, si on les retire de leur coque, elle paroissent dans un état de langueur, incapables de se donner des mouvemens; elles ne cherchent point à marcher, elles restent dans les endroits où on les pose. Les Chenilles qui portent une corne sur le derrière, ont un signe certain pour avertir que le moment de la transformation est proche. Si on est attentif à observer leur corne, on remarque que d opaque qu elle étoit, elle devient transparente; phénomène dont la cause n'est pas difficile à trouver. Quand les parties charnues qui rempliſſoient l'intérieur de la corne s'en sont retirées, le passage de la lumiere n'est plus arrêté que par les parois de cette corne. Encore un autre signe, & plus aisé à observer, c'est que peu après que la corne est devenue transparente, elle tombe sur le corps de la Chenille, au-dessus duquel elle étoit élevée auparavant; les muscles nécessaires pour la soutenir l'ont abandonnée. Les stigmates, ces dix-huit bouches qui donnent entrée à l'air que les Chenilles respirent, semblent aussi se fermer quand l'instant de la transformation approche

L'opération à laquelle les Chenilles se préparent est dans le fonds semblable à celle qu'elles ont subie toutes les fois qu'elles ont changé de peau: c'est encore une dépouille que l'insecte a à quitter, mais, à la vérité, c'est une dépouille plus considérable. Il ne parviendra à s'en défaire que par des mouvemens semblables à ceux dont nous avons parlé, mais par de plus grands mouvemens, qui demandent plus de force de sa part, & qui offrent aussi quelques circonstances de plus. Les Chenilles dont la transformation est encore éloignée de plusieurs heures, sont pour la plupart du tems parfaitement tranquilles, leur corps est un peu plié en arc, il semble d ailleurs racourci, leur tête est recourbée & ramenée sur le ventre; de fois à autres elles s'étendent pourtant, mais bientôt elles se recourbent. La partie la plus proche de la tête est celle qui est la plus recourbée. Quelquefois elles se renversent d'un côté sur l'autre. Si elles changent de place, ce n'est pas pour aller bien loin; elles se tirent alors avec leur tête & se poussent avec leur derrière, lorsqu'elles tendent à aller en avant, & au contraire elles se poussent avec leur tête & se tirent par leur partie postérieure pour aller en arrière. Alors elles ne font aucun usage de leurs pattes, il semble qu'elles ne peuvent plus s'en servir. Les pattes membraneuses commencent déjà apparemment à se tirer de leurs fourreaux, & les écailleuses sont trop pressées dans les leurs. Le plus vif de tous les mouvemens qu'elles font voir dans cet état, est celui de leur partie postérieure: il y a des momens où elles l'élèvent & l'abaissent pour en frapper le plan sur lequel elles sont posées, trois ou quatre fois de suite très-prestement. Ces derniers mouvemens sont rares; elles sont souvent des heures entières sans s'en donner aucun de bien sensible. Leur attitude, d'avoir le corps recourbé, est ce qui semble de plus nécessaire pour les disposer à la métamorphose; aussi plus elle est prochaine, & plus leur tête avance vers le dessous du ventre; quelquefois leur partie postérieure est étendue, & alors leur corps forme un espèce de crochet dont la tête est le bout, la partie propre à accrocher. Enfin, plus la Chenille se racourcit & se recourbe, & plus le moment de la transformation approche; les mouvemens de la queue, les alongemens & les contractions alternatifs deviennent aussi plus fréquens. Elle ne semble plus être dans un si grand état de foiblesse, elle est bientôt prête à faire des actions qui demandent beaucoup de vigueur. *Voyez* CHRYSALIDE.

De toutes les industries auxquelles les Chenilles ont recours pour se métamorphoser plus commodément, & pour être plus en sûreté dans l'état de foiblesse où elles restent après leur métamorphose, la plus généralement connue, est celle qu'elles ont de se faire des coques où elles se renferment. C'est même la plus connue de toutes les industries des insectes; aussi tous ensemble ne font-ils rien de si utile pour nous que les coques que nous file

une seule espèce de Chenille, qu'on appelle ver-à-soie. *Voyez* BOMBIX.

Les coques des vers-à-soie sont sans doute des plus belles de celles que les Chenilles nous font voir, soit par rapport à la matière dont elles sont composées, soit par rapport à la manière dont elle est mise en œuvre. D'autres Chenilles pourtant en fabriquent de moins utiles, mais plus remarquables par leur forme & par l'intelligence que leur construction semble supposer dans les ouvrières. Nous allons rassembler ce que les différentes espèces de coques de ces insectes offrent de plus digne d'être observé.

Quelques espèces de Chenilles se contentent de remplir un certain espace de fils qui se croisent en différens sens, mais qui laissent entr'eux beaucoup de vides. La Chenille occupe le centre de cet espace; les fils servent à la soutenir, mais ils ne la cachent pas. D'autres Chenilles se font des coques un peu mieux formées, mais dont le tissu encore peu fourni de fils, laisse appercevoir la chrysalide, ou la Chenille qu'il recouvre. La plupart de ces Chenilles qui font entrer peu de fils & écartés les uns des autres, dans la construction de leurs coques, qui y seroient presqu'à découvert, semblent pourtant n'aimer pas à y être en vue, & elles réussissent à se cacher assez bien. Tantôt elles attachent leurs fils à plusieurs feuilles assez proches les unes des autres, & qu'elles rapprochent encore davantage. Tantôt c'est entre deux ou trois feuilles seulement, qu'elles forcent à venir se toucher par leurs bords, qu'est le tas même de fils qui les a contraintes à prendre & à garder cette position. Tantôt ce tas de fils est couvert par une seule feuille qu'il a obligée à se courber & à se contourner. Quelquefois sous le même paquet de feuilles il y a plusieurs coques de Chenilles de la même espèce. Quelques-unes même, qui arrangent leurs fils avec plus d'ordre, qui les pressent davantage les uns contre les autres, en un mot, qui en font une coque bien arrondie, la recouvrent des feuilles de l'arbre, ou de la plante sur laquelle elles ont vécu. Les Chenilles qui emploient plus de soie que les précédentes dans la construction de leurs coques, qui les font plus fortes & plus serrées, ne cherchent pas de même à les couvrir, ou du moins à les couvrir de toutes parts avec des corps étrangers. Les coques de pure soie sont celles qui sont plus souvent exposées à nos yeux. Leurs figures ordinaires sont des ellypsoïdes, des espèces de boules plus ou moins alongées. Entre celles-ci, quelques-unes ont des figures assez régulières, leurs deux bouts sont à-peu-près de même grosseur; mais d'autres ont un de leurs bouts plus grand, plus racourci, & l'autre bout plus alongé & plus mince. Il y en a d'autres qui sont presque des cylindres, ou de petits fusts de colonnes arrondis par les bouts. Entre les coques de pure soie & de figures arrondies, les unes ne semblent formées que d'une toile fine, mince & très-serrée: telles sont celles que se font quantité d'espèces de Chenilles de grandeur au-dessous de la médiocre. D'autres plus épaisses & plus soyeuses, ressemblent à de bonnes étoffes: telle est la coque du ver-à-soie; d'autres, quoiqu'assez fermes & épaisses, paroissent des espèces de réseaux. Ce n'est pourtant qu'en apparence que ces tissus ressemblent aux nôtres. Les coques les plus grossières, comme les mieux finies, ne sont composées que d'un seul fil continu, s'il n'est point arrivé à l'ouvrière de le casser pendant qu'elle l'employoit, & c'est ce qui ne lui arrive guère. Nos tissus doivent leur solidité à l'entrelacement du fil de la trame, avec ceux de la chaîne; le fil qui forme le tissu des coques, n'en rencontre pas d'autres avec qui il puisse s'entrelacer; ce ne sont que différens tours & retours de ce même fil, appliqués les uns contre les autres, qui composent le tissu. A mesure qu'une nouvelle portion de fil est tirée de la filière, la Chenille la pose dans la place qui lui est convenable, & elle l'y attache en même-tems; le fil nouvellement sorti est toujours en état d'être attaché au corps contre lequel elle l'applique; il s'y colle, parce qu'alors il est encore gluant. Mais il est heureux pour nous que les différens tours du fil dont est faite la coque d'un ver-à-soie, ne soient pas collés entr'eux par une gomme trop adhérente. Si leur union étoit plus parfaite, il ne seroit pas possible de dévider ce fil, qui se dévide cependant comme un peloton, si on a le soin de tenir la coque dans l'eau chaude. L'espèce de gomme dont la soie est imprégnée, a pour une de ses qualités essentielles, de sécher très-promptement; presque dans l'instant même qu'elle vient de sortir, il ne lui reste assez de viscosité que pour s'attacher légèrement aux fils qu'elle touche. Il y a des coques de diverses espèces de Chenilles dont il n'est pas possible de dévider le fil, qui apparemment est collé par un gluten qui sèche moins vîte & devient plus tenace: la ressource est de les carder. Mais il a des coques dont les différens tours de fil sont si parfaitement collés les uns contre les autres, qu'on les réduiroit en fragmens trop courts en les cardant. Dans chaque coque de Chenilles de plusieurs espèces différentes, il y a deux arrangemens du fil sensiblement différens. Les tours & les retours de celui qui est le plus proche de la surface extérieure, ne forment point un tout qui ressemble à un tissu; ils ne forment qu'une ou plusieurs couches assez semblables à celle d'une matière cotonneuse, ou d'une espèce de charpie: c'est ce que les coques du *ver-à-soie* font assez voir. Avant que de parvenir à l'endroit où le fil peut être dévidé, on en enlève une soie qui n'est propre qu'à être cardée. La coque ne commence, à proprement parler, qu'où le tissu devient serré, le reste lui sert d'enveloppe. Quelquefois le tissu extérieur est plus serré, il est lui-même une

première coque qui renferme la seconde. Tout ce qui est comme cotonneux, est l'espèce d'échafaudage que la Chenille a été obligée de faire pour construire sa coque. Des feuilles courbées, des fourches formées par plusieurs petites branches, fournissent des appuis aux coques de plusieurs espèces de Chenilles. La disposition du fil qui compose la coque, ne ressemble pas à celle d'un peloton comme on pourroit le croire par la manière dont on le dévide. Lorsque la Chenille est cramponnée dans ces fils lâches qui doivent servir d'enveloppe & de soutien à la coque qu'elle va commencer à construire, on voit sa tête se porter & s'appuyer successivement sur des côtés opposés, & cela, jusqu'aux distances où il lui est permis d'aller, en lui faisant décrire des arcs de cercle à la partie antérieure, qui est depuis la tête jusqu'à la première paire de pattes intermédiaires. Chaque arc que la tête décrit, fait sortir de la filière une portion de fil qui est la corde de cet arc. La Chenille allonge un peu son corps, lorsqu'elle décrit un second arc, sans quitter la même place, & fait sortir de la filière une seconde portion de fil plus longue que la première, elle trouve des fils dans le tissu lâche, contre lesquels elle colle les nouveaux qu'elle file. Il est donc clair qu'elle file des portions de fils qui forment des espèces de zigzags, tant qu'elle reste en place, & qu'en s'allongeant ou en se recourbant elle fait mouvoir sa tête en différens sens. Delà elle va dans un autre endroit, pour le remplir de pareils zigzags. Quand elle a rempli de tours de fils cette surface concave, qui doit terminer celle de la coque, la première couche est faite, & tout le travail qui reste se réduit à la fortifier, à l'épaissir, & cela en répétant la même manœuvre. On a pu distinguer six couches différentes à la coque du *ver-à-soie*; & on a trouvé plus de mille pieds, à la longueur du fil qui peut se dévider. Le microscope nous met en état de voir que ce fil est, en quelque sorte plat, qu'il a au moins plus d'épaisseur que de largeur; il fait aussi découvrir que le milieu de chaque fil est comme creusé en gouttière, c'est-à-dire, comme formé par deux cylindres applatis, collés l'un contre l'autre. D'où il est déjà naturel de conclure que le fil est composé de deux brins, fournis par deux réservoirs ou vaisseaux à soie semblables, qui vont aboutir également par un filet délié, à la filière commune. Cependant la structure des fils de toutes les Chenilles, ni même celle de tous les fils d'une même coque, ne sont pas parfaitement semblables; bien des circonstances peuvent entraîner des exceptions, des différences plus ou moins sensibles. Ainsi, il arrive assez souvent que le fil d'une même coque est de différentes couleurs, ou au moins de très-différentes nuances de couleur, parce que chacun des deux réservoirs peut fournir une matière différemment nuancée. Les couleurs les plus ordinaires des coques des différentes espèces de Chenilles, sont le blanc, le jaune, le brun, ou le roux; mais on leur trouve des nuances de toutes ces couleurs extrêmement variées. Il y en a encore dont la soie est d'un bleu presque céleste, & d'autres dont la soie est verdâtre. Le *ver à soie* emploie quelquefois deux jours, & quelquefois trois à finir sa coque; mais il y a des Chenilles qui font les leurs en un seul jour, d'autres en font de très-bien travaillées, en quelques heures. Des Chenilles de plusieurs espèces ne recouvrent point leurs coques d'une bourre, d'une espèce de cotton de soie; elles en font le tissu si serré, qu'on les croiroit plutôt composées d'une membrane bien continue, d'une sorte de cuir, que de fils appliqués les uns contre les autres. Les grandeurs des coques ne sont nullement proportionnées à celles des Chenilles. S'il y a des coques beaucoup plus grandes que les Chenilles, il y en a de si petites, qu'on ne conçoit pas trop comment une grosse Chenille a pu se renfermer dans une enceinte aussi resserrée. Mais il convient aux unes des logemens plus spacieux, & des logemens plus étroits valent mieux pour d'autres.

Il y a des Chenilles qui, pour rendre leurs coques plus fermes, les mouillent d'une liqueur différente de celle de la soie, qu'elles jettent par l'anus; il y en a d'autres qui n'ayant point assez de soie pour fournir à la construction de la coque épaisse ou opaque qui leur est nécessaire, la couvrent d'une poudre jaune qui se trouve répandue dans tout le tissu. La Chenille ne songe à pénétrer sa coque de cette poudre, que lorsqu'elle n'a plus aucun tour de fil à y ajouter. Elle jette par l'anus une matière jaune, molle & liquide même, comme une bouillie épaisse. La Chenille sur le champ recourbe son corps, porte sa tête sur le petit tas de matière, & en prend une portion entre ses dents. Elle dresse ensuite son corps peu à peu, en conduisant sa tête sur la surface intérieure de la coque, qui se colore & devient opaque dans tous les endroits où la tête a passé. Cette matière, en partie liquide, pressée par la tête, entre dans les vuides des espèces de mailles que ce fil forme; & elle enduit tout l'intérieur de la vraie coque; car elle ne va pas jusqu'au tissu lâche qui fait d'enveloppe. Cette matière ainsi distribuée en petites parcelles, sèche vîte, & se change bientôt en poudre légère, parce qu'elle est composée de grains extrêmement fins qui ne tiennent point ensemble. Elle ne doit point être regardée comme un reste d'excrémens; elle est renfermée dans des vaisseaux variqueux qui forment une espèce de lacis autour des intestins, près du derrière.

Il y a un grand nombre de Chenilles velues, qui n'ont pas une assez grande provision de matière soyeuse, pour fournir à la construction d'une coque solide, capable de les bien cacher, & qui n'ont pas aussi la ressource de la poudre jaune dont nous venons

de parler. La nature leur a appris à trouver sur elles-mêmes une autre ressource. Elles s'arrachent leurs propres poils, elles les emploient pour fortifier leurs coques, & lui ôter la transparence. Ces Chenilles font de pure soie la couche qui doit former la surface extérieure de leur coque; elles l'épaississent même par des couches de fils qu'elles étendent dessous. Quand elles la jugent assez épaisse, elles commencent à s'arracher les poils, tantôt d'un endroit, tantôt d'un autre. Les deux dents sont les pinces dont la Chenille se sert pour saisir partie des poils, ou tous ceux ensemble d'une touffe, & les arracher sans grand effort; alors ils tiennent peu. Sur le champ elle les porte contre le tissu commencé, dans lequel elle les engage d'abord par la seule pression; elle les y arrête ensuite plus solidement, en filant dessus. Elle ne laisse pas ensemble les paquets de poils qu'elle vient d'arracher & de déposer; dans l'instant suivant, on voit que la tête se donne des mouvemens vifs, qu'elle va prendre une partie des poils du petit tas, pour les distribuer sur les endroits voisins. Elle ne cesse de s'arracher les poils, que quand elle s'est entièrement épilée. Si on ouvre la coque avant que la Chenille soit métamorphosée, on la trouve nue & méconnoissable. Il y a beaucoup de Chenilles velues qui négligent de faire entrer leurs poils dans la composition de leurs coques; mais il y a peut-être un plus grand nombre de celles qui mettent leurs poils à profit. Les espèces de Chenilles qui portent sur quelques parties des aigrettes composées de poils en plumes, engagent les poils de ces aigrettes dans les premières couches de soie de leur coque; de sorte qu'en observant le dessus de la coque à la loupe, on peut savoir de quel genre est la Chenille qui l'a faite. Il y a des Chenilles dont la coque paroît presque toute de poils, qui en conservant leurs couleurs variées, forment des tissus fort agréables. Il y a des Chenilles dont les poils tiennent peu à la peau, & dont elles se dépouillent aisément; mais il y en a d'autres qui ne pourroient se les arracher sans douleur, aussi prennent-elles le parti de les couper, & on les trouve couvertes de poils très-courts, quoiqu'ils fussent très-longs avant la composition de leur coque. On peut observer une petite manœuvre qui est propre à quelques Chenilles dont les poils longs se contournent sur les anneaux, & dont les uns se dirigent en bas, & les autres en haut. Lorsque le tissu de la coque, est devenu une espèce de réseau à mailles assez serrées, & qui a de la consistance, on voit tout à coup une partie de la coque devenir hérissée de poils, qui s'élèvent beaucoup au-dessus de sa surface extérieure. Ce sont ceux d'une partie du dos que la Chenille a fait passer au travers des mailles. Elle se donne alors de petits mouvemens, comme pour frotter cette partie de son dos successivement en des sens contraires, contre la surface intérieure de la coque. Quand l'œuil ne pourroit pas suivre ces petits mouvemens; les poils qui sont à l'extérieur les désigneroient: on leur voit faire des vibrations, s'incliner successivement, & assez vite, vers des côtés opposés. Ces poils sont aussi bientôt détachés par cette manœuvre. Dès qu'ils le sont, la Chenille se retourne, & conduit sa tête à l'endroit où ils sont restés engagés en partie dans le tissu de la coque: quoiqu'ils s'élèvent au-dessus de la surface supérieure, il y a encore en dedans une longue portion de chacun, hérissée comme par dehors, ce qui n'accommoderait pas la Chenille: elles veulent toutes que lorsqu'elles seront en chrysalide, leur corps ne soit touché que par des surfaces lisses. La tête travaille donc à coucher sur les parois intérieures, les bouts intérieurs des poils, & à les retenir couchés par des fils qu'elle tire dessus. Le tissu de la coque se fortifie, & devient plus opaque. Enfin, quand la Chenille s'est entièrement épilée, que tous ses poils ont été bien arrangés & bien attachés, on ne peut plus l'apercevoir. L'ouvrage est conduit à ce point en trois heures, mais il n'est entièrement fini qu'en neuf ou dix heures, & alors l'intérieur de la coque est tapissé d'une couche de soie bien lustrée. On trouve une espèce de coque très-petite, que l'on prend pour une Chenille en repos, quand on ne la regarde pas de près. Les murs, quelque morceau de pierre plate en sont la base. La Chenille qui la construit, s'arrache les poils, mais ce n'est pas pour les faire entrer dans le tissu. Elle les plante droit comme des piquets de palissades, sur la circonférence d'un ovale, où elle est placée dans l'enceinte qui est renfermée par cette palissade, elle file pourtant une toile blanche & si mince, qu'elle est à peine visible. Cette toile mince, cette coque soutient les poils, elle en contraint même la plupart à se courber par leur bout supérieur, de sorte qu'ils forment une espèce de berceau.

Des Chenilles qui n'ont ni assez de matière soyeuse pour fournir à la construction d'une coque aussi forte & aussi épaisse qu'elles le veulent, ni assez de poils pour suppléer au manque de soie, ont recours à des matières étrangères. Quelques-unes lient ensemble les feuilles de la plante même sur laquelle elles ont vécu. Une espèce de Chenille fait sa coque, vers le commencement d'Août, en ajustant & attachant les unes contre les autres, des feuilles de Mouron & de petites branches de la même plante. De cet assemblage elle se forme une enveloppe au-dessous de laquelle elle est très-bien cachée. Pour mieux tenir le tout ensemble, elle file par-dessous une coque même de soie. D'autres espèces de Chenilles nous font voir encore des coques recouvertes de feuilles, arrangées avec plus ou moins de régularité, selon que ces feuilles étant plus ou moins étroites, sont plus ou moins aisées à ajuster. Ainsi la Chenille qui vit sur la Linaire, forme toute la couche extérieure de sa coque, des feuilles qu'elle détache de la tige, & qu'elle ajuste dans toute leur longueur, les unes à côté des autres, en les contournant autant que l'exige la figure convexe de l'enveloppe qu'elle doit former. Il y a des endroits où ce ne sont que des portions de la feuille qui doivent trouver place, la Chenille n'y met pas aussi des feuilles entières: tout est disposé avec symétrie & d'une manière agréable.

Quand on laisse les Chenilles en liberté dans la campagne, quand on veut ne les observer que sur les plantes qu'elles aiment, ce n'est que par des hasards heureux, qu'on peut parvenir a leur voir faire des coques, & même souvent à trouver leurs coques, puisque la plupart abandonnent les plantes sur lesquelles elles s'étoient toujours tenues, pour aller filer dans des endroits écartés. Pour les suivre dans leur travail, on a imaginé de les nourrir dans des endroits clos, & sur-tout dans des poudriers de verre, qui, à chaque instant permettent de les voir. On n'est pourtant pas sûr alors que les Chenilles qui employent d'autres matériaux que la soie dans la construction de leur coque, trouvent dans le poudrier ceux dont elles se servent par préférence; il est aisé même d'avoir des preuves que souvent elles ne les y trouvent pas. Mais quelquefois on n'en reconnoît que mieux leur industrie, pour suppléer à ce qui leur manque; ainsi, il y en a qui couvrent leur coque d'une couche de petits fragmens de papiers, plutôt que de feuilles qui ne leur conviennent pas autant. Quelques Chenilles qui vivent sur le mur, tapissent tous les dehors de la coque dans laquelle elles se renferment, de petits grains de la pierre du mur, qui est ordinairement assez tendre. D'autres se couvrent avec une mousse verte, qui a crû sur la pierre, & qui est assez épaisse en quelques endroits. Elles coupent avec leurs dents de petites mottes de cette mousse; elles les enlèvent avec le peu de terre qui y est adhérant, & les arrangent au-dessus dans une position semblable à celle où elles étoient avant d'être détachées. Elles les placent de façon qu'elles forment ensemble une petite voûte sous laquelle elles se trouvent fort bien cachées. Tous les petits gazons d'une coque sont si bien ajustés les uns contre les autres, & si bien liés ensemble, que la mousse de l'enveloppe de la Chenille fait un corps aussi continu que celui de la mousse qui n'a point été remuée. Les endroits où elle couvre une Chenille, ne sont reconnoissables que parce qu'ils ont plus de hauteur & forment de petites bosses.

On ne peut assez présenter à l'attention & exposer à la curiosité, jusqu'où les Chenilles portent l'industrie dans la construction de leurs coques, soit par rapport au choix des matériaux, soit par rapport à la manière de les mettre en œuvre, soit enfin par rapport aux formes qu'elles savent leur faire prendre. Une espèce de Chenille velue, à quatorze pattes, qui s'enveloppe des fragmens qu'elle détache de l'écorce de quelque branche du Chêne, a fourni des faits bien dignes d'être connus. Elle se forme deux lames d'abord triangulaires, appliquées & collées contre une petite tige. On voit par le moyen de la loupe, que ces lames sont composées d'un grand nombre de petites pièces rectangulaires, très-minces, environ quatre à cinq fois plus longues que larges, posées bout à bout, & à côté les unes des autres, à peu près comme le sont les carreaux des chambres.

Lorsque la Chenille a détaché & saisi avec ses dents une petite bande de peau ou d'écorce, elle applique la branche de ce petit carreau dont sa tête est chargée, contre la tranche de la grande lame. Les jambes écailleuses font la fonction de mains pour la bien ajuster en place. Le bord de la lame se trouve entre deux pattes de la même paire, qui donnent alternativement des coups sur les endroits du petit carreau de peau qui ne sont pas bien placés. L'opération d'ajuster le bord d'une bande si fine contre le bord de la lame, ne paroît pas difficile pour la Chenille. Après qu'elle l'a bien mise en place, pour l'arrêter, elle y attache des fils qu'elle colle sur des bandes déja posées, qui portent la dernière, ou en sont proches. Pour étendre & pour élever chacune des grandes lames, la Chenille répete continuellement la même manœuvre. Pour donner à l'une & à l'autre la même grandeur & la même figure, elle sait se conduire de la manière la plus sûre: après avoir ajouté à l'une trois à quatre petits carreaux, elle va en attacher autant à la partie correspondante de l'autre. Les endroits, d'où elle va enlever la peau de la branche sont aisés à connoître: on voit de longues raies parallèles à la longueur de la tige, d'une couleur plus fraîche que celle du reste. Elle dépouille ainsi successivement tout le contour de la petite tige, détachant cette peau mince, ou l'espèce d'épiderme qui la couvre, du côté supérieur ou inférieur, selon le côté où la lame qu'elle veut étendre se trouve placée. La nature ne semble pas avoir besoin de donner de l'intelligence à un insecte de qui elle exige seulement qu'il se construise une coque de figure arrondie, qu'il commence à lui faire prendre dès qu'il commence à la construire. Les positions où se met successivement l'insecte lorsqu'il travaille à s'entourer de fils de toutes parts, déterminent la forme de l'enveloppe composée de tous ces fils, à avoir une rondeur, & une forme qui ne variera que pour être plus ou moins alongée, ou plus ou moins applatie. Mais quand on voit un insecte, qui, pour se bâtir une coque, commence par assembler une infinité de petits carreaux pour en composer deux lames plattes & triangulaires, & qui pour arriver à une fin, prend des voies qui semblent si détournées, quoiqu'elles soient des plus commodes & des plus courtes pour y arriver, on est bien tenté de lui supposer du génie; on le voit agir comme s'il en avoit. Il est hors de doute que le but du travail de notre Chenille, est de parvenir à se faire une coque, mais il n'est pas aisé de deviner quelle forme elle doit lui donner. On peut remarquer que la partie du bois, qui est comprise entre les deux lames, est elle-même un peu triangulaire, de telle sorte que quand les deux lames ont toute leur longueur, elles sont très-peu distantes l'une de l'autre vers leur bout le moins élevé. La Chenille les prolonge aussi à un point où elles sont près de se

rencontrer, & dans ce même endroit elle les élève chacune un peu plus que la forme triangulaire ne le demande. Cela fait, la Chenille qui eſt entre les lames, & qui y va toujours reſter, attache un fil au bord d'une lame, & le tire juſqu'au bord de l'autre lame, en commençant à l'endroit où ils ſont tous deux moins élevés & moins écartés, & où ils ont moins de chemin à faire pour venir ſe réunir l'un contre l'autre. Après avoir amené ces bords l'un contre l'autre, elle les aſſujettit par de nouveaux fils. On voit aſſez qu'à meſure que la Chenille a forcé des endroits correſpondans des bords des lames à venir ſe toucher, elle a contraint ceux qui ſuivent à s'approcher; mais plus les endroits à réunir ſont voiſins de la partie la plus élevée, plus ils s'écartent les uns des autres, & plus le rapprochement eſt difficile. Pour le faciliter, après que la Chenille a réuni les bords d'environ le quart ou le tiers de la longueur des grands côtés ſupérieurs, elle pouſſe en dehors avec ſa tête les parties qui ſont au-deſſous de celles qui ſont liées, ce qu'elle fait à un grand nombre de repriſes; ainſi elle oblige les parties de ces deux lames, qui étoient planes auparavant, à prendre une courbure, à former le commencement d'un cornet. La partie inférieure & la plus étroite de chaque lame ne ſauroit prendre cette courbure, ſans que la partie qui la ſuit ſe courbe un peu dans le même ſens, & par conſéquent, ſans que les deux bords des lames ſe rapprochent un peu : la Chenille n'a donc pas beſoin de les tirailler autant avec des fils, pour les forcer à venir ſe rencontrer : c'eſt ainſi qu'elle continue de réunir enſemble les bords des deux grands côtés, mais elle n'y parvient qu'à bien des repriſes. On voit ſur-tout, vers les portions les plus élevées, des parties qui laiſſent encore du vide entre elles, quoiqu'elles ſoient liées & tirées par des fils : on voit enſuite la Chenille frapper contre ces portions de lames avec la tête, pour les obliger à ſe courber davantage; après quoi elle attache contre leurs bords, des fils qui vont de l'une à l'autre; elle charge ces fils du poids de ſon corps, & ce poids force là les deux bords, à s'appliquer enſemble. Il ne lui faut pourtant qu'environ une demi-heure pour parvenir à réunir les deux grands côtés dans toute leur longueur, & à les réunir ſi bien que la loupe ne fait pas diſtinguer des autres endroits ceux où ils ſont appliqués l'un contre l'autre. A meſure qu'elle les a joints enſemble & qu'elle a fait prendre de la rondeur aux lames, elle fortifie la coque, elle la tapiſſe de ſoie. La coque ayant pris la forme de cornet, il ne reſte plus, pour la former, qu'à réunir les deux petits côtés l'un contre l'autre. Ils ſe touchent déja par le bout, où ils rencontrent chacun un grand côté; c'eſt auſſi par-là que la Chenille commence à les réunir avec des fils, & peu à peu elle parvient à les joindre juſqu'à leur bout qui poſe ſur la tige. Elle fait prendre une forme preſque platte aux parties terminées à ces mêmes côtés : elles forment chacune une moitié de couvercle. La Chenille a une priſe commode pour les applatir, elle n'a qu'à les tirer en bas, & c'eſt ce qu'elle peut faire en chargeant du poids de ſon corps les fils qu'elle a attachés à leurs bords. C'eſt que par un très-grand haſard qu'on peut trouver de ces ſortes de coques; elles ſont aſſez cachées par leur petiteſſe, mais leur couleur les cache encore; elles ont celle de la branche même contre laquelle elles ſont appliquées, puiſqu'elles ſont couvertes de la propre peau extérieure de cette branche. Pluſieurs autres eſpèces de Chenilles font des coques de pure ſoie, à qui elles donnent la même figure qui les a fait nommer *coques en bateau*, parce qu'elles ont toutes de la reſſemblance avec un bateau renverſé, bas & pointu par le devant, & dont le derrière eſt élevé & plat, ou comme coupé par le devant. Au reſte leur travail ne diffère guère de celui que la coque parquetée nous a donné occaſion de décrire, & qui, pour l'eſſentiel, revient auſſi au même.

Nous connoiſſons une eſpèce de coque en bateau, de pure ſoie, dont la forme eſt plus recherchée que celle des autres, & dont la conſtruction plus compliquée, ſemble demander plus d'induſtrie dans la Chenille. La ſoie qui la compoſe eſt forte, comme l'eſt généralement celle des coques en bateau; ſa couleur eſt un jaune pâle : on la trouve preſque toujours appliquée ſur une feuille de Chêne. Sa baſe eſt une eſpèce de plan ovale, un peu aigu par ſes deux bouts. Les murs de ſoie s'élèvent preſque perpendiculairement ſur la circonférence de cet ovale, ou en ſe courbant doucement; ainſi ils ont, dans toute leur hauteur, à peu près la même courbure & le même contour qu'à leur baſe, ils ſe renflent pourtant un peu en s'élevant, pour ſe retrécir un peu enſuite. De chaque moitié de la circonférence ſupérieure, il part un petit plan de ſoie; ces deux plans s'élèvent un peu, ils ſe dirigent l'un vers l'autre, & par leur rencontre ils forment le toit ſurbaiſſé de notre petit édifice. Ces parois, ces murs courbes qui s'élèvent preſque perpendiculairement, le toit qui en part & qui eſt compoſé de deux moitiés, chacune un peu inclinée aux parois, & un peu convexe, tout cela ne peut être fait par deux lames triangulaires, dont les deux longs côtés ſupérieurs ont été d'abord réunis enſemble pour former un cornet, & dont les deux petits côtés ont été réunis enſuite pour former la coque. Pour faire admirer l'art qui brille dans les nouveaux procédés de l'inſecte qui doit ſe conſtruire la nouvelle coque, il ſuffit de les décrire. Cette Chenille eſt de grandeur médiocre, à ſeize pattes raſes, & d'un beau vert. Elle commence d'abord par s'environner, depuis la tête juſqu'environ le ſeptième anneau, d'un fil de ſoie. Bientôt on la voit ſe détourner & porter ſa tête du côté

opposé à celui vers lequel elle étoit dirigée. Elle paroît alors s'occuper à fortifier le fil de soie qui l'environne. Ce fil ne semble plus un simple fil destiné seulement à former une ceinture : on reconnoît évidemment qu'il est le fondement d'une véritable coque, & qu'il doit en déterminer les contours. La Chenille ramène ensuite sa tête vers l'endroit du fil ou de l'enceinte, sur lequel elle l'a d'abord appliquée. En s'armant d'une loupe, on observe distinctement que ce qu'on avoit d'abord pris pour un simple fil, est une sorte de petit mur de pure soie, que l'ouvrière s'occupe à élever, en y ajoutant successivement de nouveaux fils. Voici comment elle s'y prend. Elle applique sa filière sur un point du bord supérieur du petit mur : elle l'éloigne ensuite de ce point, & en l'en éloignant, elle tend à lui faire parcourir une certaine étendue du bord supérieur du petit mur. L'espace parcouru peut être environ d'une ligne. Tandis que la filière parcourt cet espace, elle laisse couler le fil de soie qu'elle est destinée à mouler. Il sort donc de la filière un fil d'une ligne de longueur. Après avoir tiré ce fil, la Chenille rapproche sa filière du bord supérieur du mur ; elle l'y applique de nouveau, & colle à cet endroit l'extrémité du fil. Elle répète la même manœuvre de distance en distance, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à l'extrémité de la petite muraille de soie. Parvenue enfin à cet endroit, elle revient en quelque sorte sur ses pas ; elle repasse sur les bords du mur, & y ajoute ainsi de nouveaux fils. Elle l'élève donc de plus en plus par l'addition de ses fils. Elle exécute ses manœuvres avec une grande vîtesse : elle semble pressée de finir son ouvrage, & n'avoir pas un seul moment à perdre. Si pourtant quelque mouvement se fait sentir autour d'elle, elle suspend son travail ; mais elle le reprend un instant après avec une nouvelle ardeur.

Par tout ce qui vient d'être exposé sur la construction du petit mur de soie, on pourroit croire qu'il n'est composé que d'une suite de fils couchés parallèlement les uns aux autres, & à la longueur du mur. On se représente les fils comme la chaîne d'une toile. Ce n'est pas néanmoins sur un semblable modèle que notre Chenille travaille. Chaque fois qu'elle tire un fil d'un point à un autre, elle élève sa tête au-dessus du mur ; elle l'éloigne un peu du bord supérieur en la faisant rentrer dans l'espace ovale. Pendant ce mouvement, le fil continue à couler de la filière ; la Chenille rapproche ensuite sa tête du bord du mur ; elle y applique sa filière, & y colle le bout du fil. Elle a donc filé ainsi une petite boucle ; & c'est d'une suite de pareilles boucles qu'elle forme son tissu. Qu'on se représente l'adroite fileuse placée entre deux murs de soie, qu'elle ne fait que commencer à élever. Quand elle a travaillé quelque temps à l'un des murs, elle passe à l'autre, & revient ensuite au premier. Ces murs ne sont pas perpendiculaires au plan de position : quoique la Chenille ne leur ait donné encore que fort peu d'élévation, on ne laisse pas d'appercevoir qu'ils tendent à se rapprocher par le haut, & à former ainsi un espèce de berceau ou de voûte. On distingue déja la naissance de la courbure qu'ils doivent prendre à mesure qu'il s'éleveront. On se rappelle la longueur de ces murs : ils ne s'étendent que depuis la tête de la Chenille jusques vers le septième anneau : ici, ils sont interrompus. Ils le sont encore à l'extrémité de l'ovale qui répondoit à la tête de l'ouvrière. Son corps étoit étendu parallélement au grand diamètre de l'ovale. Il y a donc à cette extrémité, un intervalle égal à la largeur du corps de la Chenille, qui n'est point enceint par les murs. On ne voit point encore pourquoi l'ouvrière n'a point prolongé l'enceinte à cet endroit, & pourquoi elle y a laissé une ouverture ; mais on peut juger qu'elle a eu une bonne raison pour en user ainsi. Sa tête passe au-delà de cette ouverture ; & comparant alors la longueur de la Chenille avec celle de l'enceinte, on a peine à concevoir, comment l'insecte pourra se loger dans une coque en apparence si disproportionnée à sa taille. Suivons toutes les manœuvres de notre industrieuse ouvrière. Quand elle a travaillé un certain tems à exhausser les murs du côté antérieur de la coque, elle se retourne bout par bout pour aller travailler au côté postérieur. Ici il s'agit d'achever l'enceinte & d'élever les murs qui doivent la former. On comprend bien que ces murs ne doivent être que le prolongement de ceux qui sont déja élevés, & qu'ils doivent aller à la rencontre l'un de l'autre vers le bout postérieur de la coque, où ils sont destinés à s'unir. La Chenille continue son travail de la même manière dont elle l'a commencé. Elle trace le reste de l'enceinte ou de l'espace ovale par des fils de soie, qui déterminent la direction qu'elle doit faire prendre aux murs en les prolongeant. Ce prolongement est aussi exécuté par une suite continue de petites boucles liées les unes aux autres & couchées les unes sur les autres. Cependant la Chenille ne prolonge pas les murs jusqu'à l'extrémité de la coque : elle laisse à cette extrémité une ouverture pareille à celle qu'elle a laissé à l'extrémité opposée. Sa tête passe par-delà cette ouverture, & son derrière, par-delà l'ouverture placée à l'autre bout. La longueur de la coque est donc bien inférieure à celle de la Chenille ; & cette dernière ne pourroit y être renfermée de son long, sans être forcée de se contracter beaucoup & sans être fort gênée dans toutes ses manœuvres. On découvre alors pourquoi elle a pris la précaution de ne prolonger point d'abord les murs autant qu'ils devoient l'être pour former l'enceinte, & pourquoi elle a ménagé une ouverture assez considérable aux deux extrémités de l'enceinte. Elle n'a donc pas été appellée par la nature à travailler comme le *ver-à-soie* & tant d'autres Chenilles, qui sont renfermées en entier

entier dans leur coque tandis qu'elles la construisent, & dont le corps contourné, tantôt en manière d'anneau, tantôt en manière d'S, devient ainsi l'espèce de moule qui détermine la forme & les proportions de la coque. Notre Chenille travaille sur un modèle bien différent, & sans doute que la forme assez recherchée qu'elle doit donner à sa coque, exige qu'elle n'y soit pas renfermée en entier pendant quelle est occupée à la construire.

Il arrive quelquefois que les murs se renversent en dehors, par une suite des mouvemens divers que la Chenille est obligée de se donner pendant le travail. Elle ne manque point de remédier à cet accident & de forcer les murs à se redresser en les tirant avec ses dents. Elle le fait même assez rudement, & sans paroître ménager beaucoup le tissu soyeux. Mais elle sait proportionner la force à la résistance qu'il s'agit de surmonter, & rien n'est dérangé dans le tissu. On remarque même dans sa manœuvre une chose qui frappe : elle ne saisit pas les murs par leur bord supérieur ; ce qui lui donneroit bien plus d'avantages pour les redresser, & exigeroit moins de force : elle les saisit, au contraire, à une certaine distance du bord. Si elle en usoit autrement, si elle appliquoit ses dents aux boucles qui bordent les murs par le haut, elles ne résisteroient pas à l'effort ; elles pourroient céder, & le tissu en souffriroit plus ou moins. Il n'en est pas de même des boucles qui se trouvent placées dans le corps du tissu : comme elles sont étroitement liées à toutes celles qui les environnent immédiatement, elles sont plus capables de soutenir les efforts réitérés de la Chenille.

Notre architecte n'élève pas les murs par-tout à la même hauteur. Depuis environ le milieu de la longueur du petit édifice, jusque près de l'extrémité supérieure, ils vont graduellement en s'abaissant. Ils sont donc peu élevés à cette extrémité ; & ils le sont beaucoup proportionnellement vers l'extrémité opposée. Le plan suivant lequel l'architecte bâtit, suppose essentiellement ces différences de proportion. Quand la Chenille ajoute de nouvelles boucles aux parties les plus élevées du mur, ses premières pattes sont appliquées contre le mur, & accompagnent la tête dans tous ses mouvemens. A mesure que les murs prennent plus de hauteur, ils tendent à se courber davantage ou à se rapprocher par leur bord supérieur & à former une espèce de voûte. On n'a pas oublié qu'ils laissent une ouverture assez considérable à chaque bout de l'enceinte. Cette ouverture n'est que pour un tems & ne doit pas subsister. Aussi la Chenille travaille-t-elle à la boucher ; soit en forçant les murs à se rapprocher à cet endroit ; soit en y ajoutant de nouveaux fils ou de nouvelles boucles. Les deux espèces de coquilles ne se touchent l'une & l'autre que par un de leurs bouts. La Chenille lie avec des fils l'une contre l'autre une portion du bord supérieur de chaque coquille, mais une portion proche des bouts qui se touchent. Cette réunion ne doit pas être durable, elle ne doit servir qu'à assujettir les coquilles jusqu'à ce qu'elles soient assez fortifiées. Quand la Chenille les a rendues assez solides, elle brise ces derniers fils. Elle ne permet plus aux deux coquilles de se toucher que vers la partie inférieure de leur bout. Elle écarte les bords supérieurs l'un de l'autre, & la manière dont elle est étendue entre les deux coquilles, maintient l'écartement. Lorsque les deux murs ont été bien réunis au bout antérieur de la coque, leur réunion se trouve marquée par une sorte de cordon qui a du relief, & qui descend en ligne droite, depuis l'endroit le plus élevé de la coque jusques sur le plan où elle repose. Le cordon est donc perpendiculaire à ce plan. La coque n'est pas coupée quarrément à ce bout : les murs ont été prolongés conformément aux contours de l'espace ovale : le cordon en est la partie la plus saillante. L'endroit le plus élevé de la coque, ou celui qui répond au bout supérieur du cordon, est marqué par une petite pointe, dont la saillie est sensible. Cette petite pointe semble imiter ces aiguilles que nous plaçons au sommet de nos édifices. On l'a déjà remarqué : les murs s'abaissent beaucoup en s'approchant du bout postérieur de la coque ; & en s'y réunissant, ils donnent à ce bout un air très-effilé. L'ovale est donc là très-alongé, & beaucoup plus qu'il ne l'est à l'autre bout.

On vient de voir que la réunion des murs sur le devant de la coque est marquée par un rebord ou cordon saillant, qui ne permet pas de la méconnoître. Par-tout ailleurs cette réunion est invisible ou à-peu-près. La Chenille l'a exécutée d'une manière fort simple, & qui n'offre rien de particulier. Elle tire des fils de l'un à l'autre mur, en promenant sa filière de l'une à l'autre extrémité des deux murs : elle a rempli ainsi l'intervalle par un nouveau tissu de soie, qui ne forme plus qu'un seul tout avec le reste de l'édifice. Ainsi la coque, par les différens mouvemens, les différentes inflexions du corps de la Chenille, a pris peu-à-peu la forme d'un bateau renversé, ou si l'on veut celle d'un sabot ; car on lui trouve quelque ressemblance avec cette chaussure rustique. L'ouvrage est allé si vite, qu'en moins de deux heures, il a acquis la forme & les dimensions requises, & qu'il ne reste plus à l'ouvrière qu'à fortifier intérieurement son tissu par de nouvelles couches de soie. Revenons encore à ce cordon si remarquable, placé au devant du gros bout de la coque, & qui marque la réunion des deux murs ou des deux grandes pièces dont la coque est formée. En considérant ce cordon de plus près & avec plus d'attention, on reconnoît que la réunion des deux murs n'y est pas parfaite, & qu'il est resté à cet endroit une fente fort étroite, qui regne le long du cordon, & dont celui-ci détermine les bords. Cette petite ouverture

subsiste toujours. La Chenille l'a donc pratiquée à dessein : car il lui seroit bien facile de la fermer ; quelques fils de soie suffiroient pour un si petit ouvrage. On croit découvrir là un petit artifice de la Chenille : on présume d'avance qu'elle a ménagé cette fente pour faciliter la sortie du papillon. On ne se trompe pas : c'est par le gros bout de la coque qu'on peut voir sortir le papillon ; mais ce qui doit surprendre, & ce qu'on n'a point du tout prévu, c'est que la coque paroît aussi bien close ou à-peu-près qu'avant sa sortie : la fente est seulement un peu plus sensible. Il y a donc encore plus d'art qu'on ne le pense dans la construction de notre coque en bateau ; & il semble qu'il faille conclure du fait dont il s'agit, que les deux murs ou les deux grandes pièces dont la coque est composée, sont deux espèces de ressorts façonnés, de manière qu'ils se rapprochent d'eux-mêmes l'un de l'autre, au moment où la force qui tendoit à les écarter cesse d'agir.

On peut appercevoir sur le jeune Frêne, des feuilles roulées très-artistement en manière de cornet. En ouvrant ces cornets, on trouve dans chacun une petite coque de pure soie de couleur blanche, dont la forme paroît remarquable. Elle est très-alongée, & se termine en pointe aux deux extrémités. De petites canelures très-applaties, qui imitent les côtes d'un melon, règnent sur toute la longueur de la coque, & partagent la surface en plusieurs segmens. Au premier coup d'œil, cette coque ne ressemble pas mal à un grain d'Avoine. Il a aussi une autre coque de pure soie, dont la forme a été comparée à celle d'un grain d'Orge. Cette coque en grain d'Orge est aussi divisée par côtes ; mais elle n'est point renfermée dans une feuille : la Chenille qui la construit, l'attache contre une tige de Gramen. L'adroite fileuse se nourrit de cette plante. Notre coque en grain d'Avoine paroît bien plus singulière, surtout par la manière ingénieuse dont elle est suspendue au milieu du cornet. Elle ne touche à aucune de ses parois : elle est, en quelque sorte, suspendue en l'air, à l'aide d'un fil de soie assez délié, qui tient par une de ses extrémités au sommet du cornet, & par l'autre à sa base. Ce fil est donc comme l'axe du cornet, & la coque occupe à-peu-près le milieu de la longueur du fil, dont elle semble n'être qu'un renflement. Ce n'est pas-là tout ce que l'industrie de la fileuse doit offrir. En fixant les regards sur la base du cornet, précisément à l'endroit où le fil de soie est attaché, on observe un espace exactement circulaire, d'environ trois quarts de ligne de diamètre, tracé sur l'épiderme de la feuille & parfaitement bien terminé. C'est près du bord de cet espace circulaire que le fil est attaché. Il n'est pas difficile de deviner ce qu'est ce petit cercle aussi régulièrement décrit que s'il l'avoit été avec un compas, si l'on se rappelle la petite porte ronde que pratique la Chenille de l'Orge & celle du Chardon à bonnetier ; on ne peut s'y méprendre : l'analogie entre les procédés est trop parfaite. On peut donc juger que le petit espace circulaire est la porte que la prévoyante rouleuse a préparée à son papillon. On reconnoit qu'elle l'a taillée dans l'épaisseur de la feuille, & qu'elle a eu soin de laisser en place la pièce circulaire, pour tenir la porte fermée, & interdire l'entrée du cornet aux insectes malfaisans. Mais le cornet dont il s'agit, est un vaste appartement en comparaison de la petite cavité que renferme l'intérieur d'un grain d'Orge habité par une Chenille. Le papillon de notre rouleuse s'égareroit facilement dans un si grand appartement, & ne parviendroit jamais à trouver l'issue qui lui a été ménagée, si l'industrieuse ouvrière ne lui laissoit un fil destiné à le diriger vers la porte qui lui a été préparée, & qu'il n'a qu'à pousser avec sa tête pour la faire tomber. On voit donc à présent, pourquoi le fil qui tient la coque suspendue, est attaché par son extrémité inférieure près du bord de la petite porte. Dès que le papillon est éclos, & qu'il a percé sa coque, il n'a qu'à suivre le fil pour parvenir à la porte du cornet, & s'y faire jour. Cette rouleuse est une petite Chenille rase de couleur verte, avec quatorze pattes, & appartient à une classe de Chenille, dont la plupart sont remarquables par quelque traits d'industrie.

On ne peut encore s'empêcher d'admirer le procédé industrieux de la grande Chenille à tubercules du Poirier. La grosse coque qu'elle se construit, est d'une soie très-forte, très-gommée, & d'un tissu serré & fort épais. Le papillon y demeureroit infailliblement prisonnier, si la Chenille ne prenoit la précaution de la laisser ouverte par une de ses extrémités. Cette extrémité est effilée ; l'autre est grosse & arrondie. Si l'on regarde de près l'extrémité effilée, & mieux encore, si l'on ouvre la coque suivant sa longueur, on reconnoîtra que tous les fils vont se réunir vers l'ouverture à la manière des baguettes qui composent les nasses dont on se sert pour prendre le poisson. Les fils de la coque forment donc là une sorte d'entonnoir : ils y sont plus forts, plus roides qu'ailleurs. L'adroite ouvrière ne se contente pas même d'un seul entonnoir : elle en construit un second sous le premier, & les fils de celui-là sont encore plus serrés que les fils de celui-ci. On voit assez l'usage de ces entonnoirs : ils servent à interdire l'entrée de la coque aux insectes rodeurs & malfaisans. Ils sont pour ces insectes ce que sont les nasses pour les poissons qui en veulent sortir ; & ils sont pour le papillon ce que sont ces mêmes nasses pour les poissons qui s'y présentent. Il y a lieu de présumer que le procédé de la Chenille à tubercules du Poirier est commun à plusieurs autres espèces de Chenilles, & qu'il n'est pas propre aux

ment à celles qui se filent des coques de soie d'un tissu fort serré. Un léger précis de quelques observations faites sur cette Chenille à tubercules du Poirier, pourra donner une idée de la manière dont elle s'y prend pour exécuter son entonnoir, qui est la partie la plus intéressante de son travail; car la disposition & l'arrangement des fils qui le composent, ne ressemblent point du tout à ceux des autres fils de la coque, & supposent manifestement une toute autre manière d'opérer.

Après même que l'ouvrière vient de terminer son ouvrage, on peut la mettre dans la nécessité de construire un autre entonnoir. Pour cet effet on coupe circulairement avec des ciseaux le bout pointu de la coque, précisément à l'origine de l'entonnoir. Peu de momens après on voit la Chenille avancer la tête vers la brèche, la porter ensuite en avant & hors de l'ouverture, l'appliquer contre le plan sur lequel la coque est assujettie, y coller un fil de soie, ramener sa tête en ligne droite, mais dans une direction oblique, vers le bord de la brèche, & y attacher le fil qu'elle vient de tirer. Ce fil est assez gros, très-brillant, & peut être long d'environ cinq lignes. La Chenille a donc porté sa tête à cinq lignes des bords de l'ouverture. Il est aisé de reconnoître que ce premier fil détermine la longueur que doit avoir le nouvel entonnoir que la Chenille entreprend de construire. Après avoir tiré ce premier fil, elle en tire un second qui lui est à-peu-près parallèle, & dont elle colle de même l'extrémité au bord de la brèche. L'ouverture de cette brèche étant presque circulaire, c'est à-peu-près le sommet d'un cône tronqué: pour y pratiquer un entonnoir, ou ce qui revient au même, pour prolonger le cône d'environ cinq lignes, il ne s'agit que de tirer du plan de position aux bords de l'ouverture, ou des bords de l'ouverture au plan de position, des fils dont les plus longs aient au moins cinq lignes, & de les coucher en ligne droite les uns près des autres, de manière qu'ils se touchent tous & qu'ils convergent tous, vers le même point. C'est précisément ce que la Chenille exécute sous vos yeux. Elle tire en ligne droite, & sous un certain angle, une suite de fils fort gros & fort tendus, presque parallèles les uns aux autres, ou du moins peu divergens, inclinés à l'axe de la coque, & qui embrassent exactement tous les contours de l'ouverture. Ainsi, tous ces fils droits, semblables à de très-petites baguettes, sont collés par leur extrémité inférieure tout au tour des bords de la brèche, & par l'extrémité opposée ils le sont au plan de position, ou les uns aux autres: on comprend assez que le plus grand nombre doit l'être de cette seconde manière, puisque la coque ne touche au plan que par une assez petite portion de sa surface. La soie de notre Chenille abonde en substance gommeuse, & c'est principalement à cette substance qu'elle doit son lustre: elle lui doit encore une partie de sa consistance. Les fils de cette soie ont donc beaucoup de disposition à se coller les uns aux autres, & au plan de position. Ils sont de plus presque aussi gros que des cheveux, & ceux qui forment l'entonnoir sont les plus gros de tous: de là, leur aptitude à représenter les baguettes qui entrent dans la construction des nasses à prendre le poisson.

Ici on ne peut s'empêcher de fixer l'attention sur la diversité si remarquable de notre adroite fileuse, relativement à la fabrique des différentes parties de son tissu. Lorsqu'elle jette les fondemens de la coque, ou qu'elle en façonne le corps, elle trace avec sa filière une multitude de zigzags, entrelacés les uns dans les autres, & formés par les plis & replis, ou par les circonvolutions prodigieusement multipliées d'un même fil. On voit de ces zigzags tracés avec autant de précision & de grace que ceux qu'une main habile traceroit sur le papier avec une plume ou un pinceau. Mais quand elle vient à s'occuper de la construction des entonnoirs, elle change entièrement de procédé: ce ne sont plus alors des zigzags qu'elle trace: une pareille disposition des fils ne conviendroit point à cette partie de l'ouvrage: elle tire donc des fils droits, forts, assez courts & bien tendus, qu'elle couche presque parallèlement les uns aux autres, & qu'elle incline vers l'axe de la coque, de manière qu'ils convergent tous dans le même point. Notre ouvrière se montre aussi diligente qu'industrieuse: en moins de trois-quarts d'heure, le nouvel entonnoir est déjà très-reconnoissable. Elle le perfectionne de plus en plus par l'augmentation du nombre des baguettes; & bientôt on voit un entonnoir aussi grand aussi parfait que le premier. Il n'est pas possible de la suivre dans la construction de l'entonnoir intérieur: l'opacité du tissu ne le permet pas; mais on a vu tout ce qui est relatif à l'essentiel de la manœuvre.

On peut encore ne pas se borner à enlever les entonnoirs, & ouvrir la coque parallèlement à l'axe, sur une longueur même de plus d'un pouce. Les bords de la brèche s'écartent aussi-tôt l'un de l'autre, & l'ouverture en devient bien plus grande: elle laisse à découvert une partie assez considérable du corps de la Chenille. Après avoir travaillé à la reconstruction de l'entonnoir, elle s'occupe à réparer la grande brèche longitudinale. Ici elle varie ses procédés: elle commence par tirer des fils de l'un à l'autre bord de la brèche. La plupart sont plus ou moins obliques à l'axe de la coque: quelques-uns lui sont perpendiculaires. Les fils obliques se croisent de plus en plus, & tous tendent à rapprocher insensiblement les bords opposés de l'ouverture. On la voit diminuer peu-à-peu; & comme le tissu de la coque n'a pas pris encore toute sa consistance, l'action des fils transversaux n'en est que plus forte. Mais on croit observer

que la Chenille a recours à un moyen beaucoup plus efficace pour forcer les deux bords de la brêche à se rapprocher de plus en plus : on voit assez distinctement, qu'elle saisit avec ses premières pattes les fils transversaux, & qu'elle les tire à elle : elle semble peser dessous de tout le poids de son corps. On conçoit facilement quel grand effet doit produire cette nouvelle manœuvre. Aussi, les bords de l'ouverture se rapprochent-ils beaucoup plus, & bien plus promptement. La Chenille continue toujours à tirer des fils de l'un à l'autre bord, & à fortifier son tissu. Tout cela est exécuté si vite & si bien, qu'au bout d'environ deux heures, la coque se trouve parfaitement close. On ne voit plus à la place de la brêche qu'un léger trait, qu'une petite rainure très-peu profonde, qui ne règne pas même dans toute la longueur de la brêche : les deux bords ont été réunis avec une précision & une propreté qu'on ne peut se lasser d'admirer.

Nous avons déjà dit que parmi les Chenilles qui se construisent des coques, il en est beaucoup qui, n'ayant pas une assez grande provision de soie pour donner à leur tissu la consistance & l'opacité qu'elles veulent, savent y suppléer par des matières étrangères. Les unes introduisent dans les mailles leurs propres poils ; d'autres y font pénétrer une matière plus ou moins grasse, d'autres emploient à la fois une semblable matière & leurs propres poils ; d'autres enfin rendent leurs ouvrages plus solides encore en y insérant des fragmens de bois ou des grains de sable. Rien n'est plus propre sans doute à intéresser la curiosité d'un observateur philosophe que ces variétés si remarquables dans l'architecture des insectes de la même classe ; & peut être doit-on regretter que les naturalistes célèbres, en s'occupant de la classification de ces petits animaux, ne s'occupent avec autant de soin de leur industrie. Non-seulement on observe des différences frappantes dans la manière de bâtir des insectes d'une même classe ; mais on peut encore en occasionner de nouvelles chez les individus d'une même espèce, soit en les privant de matériaux dont ils ont coutume de se servir, soit en leur en substituant qu'ils n'ont pas accoutumé de mettre en œuvre, soit enfin en les plaçant dans des circonstances où ils ne se seroient pas trouvés s'ils n'avoient pas été laissés à eux-mêmes. Les observations apprennent bientôt que les procédés des insectes se diversifient dans le rapport aux nouvelles situations dans lesquelles l'observateur fait les placer. Ainsi, pour donner un exemple, on connoît une espèce de Chenille qui se construit une coque de soie, d'un tissu assez serré, de couleur gris de souris, qu'elle recouvre ordinairement en partie de graines dont elle se nourrit, & que l'on peut contraindre à la recouvrir de morceaux de papiers. Une de ces Chenilles s'étoit établie sur un des côtés d'un poudrier. Elle avoit commencé de recouvrir de feuilles son petit édifice. On renversa aussi-tôt tout ce qu'elle avoit fait, pour l'obliger à travailler avec du papier coupé par petits morceaux, auxquels on avoit donné toutes sortes de figures. En pareilles circonstances nos insectes ne se découragent pas facilement. La Chenille entreprit bientôt d'élever une nouvelle coque sur les fondemens de l'ancienne. Elle se servit des matériaux qu'on lui avoit livrés ; elle eut le soin de poser & d'arrêter sur leur tranche plusieurs des petits morceaux de papier qu'on avoit jettés au fond du vase, & de les arranger au tour d'elle de manière qu'ils formoient une espèce de clôture. On peut détruire son travail pour la seconde fois, & laisser en place cependant un morceau de papier, pour ne pas trop décourager l'industrieuse architecte. Elle paroît d'abord embarrassée : elle tâte à droite & à gauche, comme pour chercher les morceaux de papiers qu'on lui a enlevés. Elle rencontre celui qu'on lui a laissé, elle le saisit avec ses dents & ses premières pattes, & en le tirant à elle, elle le force de prendre une position plus avantageuse ou plus appropriée au but de son travail. Elle se remet à tâter de tous côtés, & ne découvrant rien, elle descend vers le fond du vase, mais sans abandonner entièrement l'espace qu'elle occupe, auquel elle tient toujours par sa partie postérieure ou ses dernières pattes. Dès qu'elle a rencontré un des morceaux de papier qui sont au fond du vase, elle s'en saisit aussi-tôt avec ses dents & ses premières pattes, à la manière d'un écureuil. Elle l'élève en l'air, en se renversant en arrière, & en rapprochant ainsi sa tête de son dos ; elle remonte ensuite à reculon, met en place le morceau de papier, le fixe contre les parois du vase avec des fils de soie, & redescend comme la première fois vers le fond du vase, pour y chercher un autre morceau de papier, s'en saisir & le mettre en place. On reconnoît facilement qu'elle ne fait point de choix, & qu'elle s'empare du premier morceau qu'elle rencontre, quelle que soit sa figure, pour aller le poser aussi-tôt à côté ou fort près de ceux qui sont déjà placés. Ainsi elle pose les uns auprès des autres des matériaux dont les figures & les proportions ne sont point en rapport, ni entr'elles, ni avec la place que les matériaux occupent.

Lorsque la Chenille a rassemblé autour d'elle assez de matériaux pour former l'enceinte de son logement, son grand travail est de leur donner le degré de courbure qu'exige la sorte d'ouvrage qu'elle veut construire. Le papier est une matière bien ingrate, & dont la roideur oppose beaucoup de résistance à la Chenille, & d'autant plus qu'il est coupé en morceaux plus petits. Aussi se donne-t-elle des peines infinies pour forcer le papier à plier. On peut observer que quand le morceau qu'elle attaque est de forme triangulaire, c'est par l'angle opposé à la base qu'elle le saisit avec ses

dents, comme si elle connoissoit cette règle de méchanique, qui veut que la puissance, pour agir avec plus d'efficacité, soit le plus éloignée qu'il est possible du point d'appui. Si le morceau de papier est quadrilatère, elle l'attaque par un des côtés. Mais il arrive quelquefois que les efforts que la Chenille se donne pour courber un de ces morceaux de papier, le détache de sa place : alors elle prend le parti de le fixer de nouveau à la même place, ou elle va le fixer ailleurs, si elle ne parvient point à se satisfaire par l'un ou l'autre de ces deux procédés, elle laisse là le morceau de papier, & va en chercher un autre. Enfin, à force de patience, de soins & d'industrie, notre Chenille se trouve en possession d'un logement commode. Elle n'est pourtant pas parvenue à donner aux matériaux la courbure propre à leur faire représenter une coque : mais elle les a disposés les uns à côté des autres, & les uns sur les autres, de façon qu'ils recouvrent très-bien le tissu soyeux qui l'enveloppe immédiatement, & qui est comme le doublage de l'édifice. On peut remarquer que ce sont les plus grands morceaux de papier qui occupent les grands côtés de l'édifice : les plus petits sont aux extrémités. La Chenille est très-attentive à garnir de soie tous les petits vuides que les morceaux de papier laissent entre eux. & que l'irrégularité de leurs figures rend inévitables. Elle épaissit & fortifie de plus en plus le tissu soyeux; & c'est ainsi qu'elle réussit à donner une telle solidité à l'ouvrage, qu'il résiste très-bien à une assez forte pression du doigt.

Une autre Chenille, d'espèce très-différente, a offert les mêmes procédés à l'observateur qui s'est attaché à suivre ses manœuvres. On la voit se construire aussi une coque avec de petits morceaux de papier, les transporter, les mettre en place, les y retenir d'abord par des fils de soie peu serrés, les y assujettir ensuite par des fils plus serrés & plus multipliés, & donner ainsi à tout l'ouvrage une propreté & une solidité bien remarquables. Les différens morceaux de papier qu'elle assemble avec tant d'industrie, sont même si étroitement liés les uns aux autres, qu'ils semblent plutôt unis avec une colle fine, que liés avec des fils de soie. L'assemblage est si solide, si parfait, que lorsqu'on veut détacher un des morceaux de papier qui entrent dans la construction de la coque, on réussit mieux à le déchirer, qu'à le séparer des morceaux avec lesquels il est lié. Cette Chenille ne se contente pas d'assembler & d'unir si promptement entre eux les morceaux de papier; elle ratisse encore avec ses dents la surface de plusieurs : elle en détache de très-petits fragmens qu'elle mélange avec sa soie, & dont elle garnit tous les vuides de la coque. Elle remplace avec le même art un des morceaux de papier qu'on lui enlève à dessein : elle bouche la brèche avec un tissu de soie & des fragmens de papier.

Il arrive quelquefois que les insectes semblent commettre des méprises dans l'exécution de leurs ouvrages; & ce fait bien remarquable est un de ceux qu'on pourroit alléguer pour prouver, s'il en étoit besoin, qu'ils ne sont pas de pures machines. Les Chenilles nous fourniroient divers exemples de ces méprises, ou de ces sortes d'irrégularités qu'on croiroit des méprises. C'est ainsi que l'on peut trouver deux ou trois vers-à-soie renfermés dans une même coque, & qui y subissent heureusement leur métamorphose en chrysalide & celle en papillon. Il faudroit voir sans doute si les couches de soie de cette coque extraordinaire y sont multipliées proportionnellement au nombre des Chenilles qui ont concouru à la construire. Que sait-on si elles n'ont pas cherché à construire en commun cette coque, pour suppléer à la soie qui auroit pu leur manquer si chacune s'étoit construit une coque particulière?

Plusieurs espèces de Chenilles ne savent pas seulement se cacher dans leurs coques, elles savent cacher les coques mêmes, de façon que, quoique souvent très-grosses, il ne nous est presque plus possible ou du moins difficile de les trouver; nous voulons parler de ces Chenilles qui, lorsqu'elles sentent approcher le temps de leur métamorphose, s'enfoncent dans la terre. Que des Chenilles, trop connues des jardiniers, parce qu'elles mangent les racines de divers plantes potagères, prennent ce parti, il n'y a là rien d'étonnant; elles passent sous terre ou à fleur de terre une partie de leur vie. Il n'est pas étonnant non plus que quelques-unes, telles que celles du chou, qui ne viennent sur cette plante que pendant la nuit, & qui entrent en terre dès que le jour paroît, aillent aussi s'y transformer; mais il est assez singulier que des Chenilles qui sont nées & qui ont passé toute leur vie sur des plantes, sur des arbres, aillent faire leurs coques assez avant dans la terre. Cependant il y a peut-être autant ou plus de Chenilles, soit rases soit velues, qui font leurs coques dans la terre, qu'il y en a qui les font au dehors. La plupart de ceux qui ont nourri des Chenilles n'ont songé qu'à leur donner les feuilles qu'elles aiment. Il y en a pourtant qui pour vivre commodément dans le vase où on les tient, ont besoin de trouver de la terre où elles puissent entrer de temps en temps, sans quoi elles périssent : mais il est nécessaire à beaucoup plus d'espèces de Chenilles d'avoir de la terre dans laquelle elles puissent aller se métamorphoser. Quand la terre manque pourtant à des Chenilles de plusieurs genres qui s'y enfoncent lorsque leur transformation est proche, elles ne laissent pas de se métamorphoser, soit sans coques, soit après avoir filé des coques imparfaites.

Parmi les Chenilles qui entrent dans la terre

pour se métamorphoser, quelques-unes semblent négliger de s'y faire des coques. Il leur suffit d'être environnées de tous côtés d'une terre qui se soutient, ou elles s'y font des coques très-imparfaites & qu'on ne peut reconnoître : mais la plupart s'y font des coques : ce sont des espèces d'ouvrages de maçonnerie, qui tous se ressemblent dans l'essentiel. A l'extérieur toutes ces coques paroissent une petite motte de terre, dont la figure approche de celle d'une boule, ou d'une boule alongée. Il y en a pourtant dont l'extérieur est très-informe, & d'autres qui sont mieux façonnées. Au milieu de cette espèce de boule est la cavité occupée par la Chenille ou par la chrysalide. La surface des parois de la cavité de toutes ces coques, est lisse & polie. Le poli, le lisse de quelques-unes est précisément tel que celui d'une terre grasse, qui, après avoir été humectée & pétrie, a été unie avec soin, ce qui lui donne un luisant qu'a aussi l'intérieur de ces coques. Si on observe avec attention la surface intérieure de quelques-unes, on apperçoit de plus qu'elle est tapissée de fils, mais qui y sont si bien appliqués, & qui forment une toile si mince, qu'elle n'est visible que quand on cherche bien à la voir. L'intérieur de quelques autres est couvert d'une toile de fils de soie très-sensible. L'épaisseur de la couche de terre qui forme la coque, est plus ou moins grande dans des coques différentes; mais communément elle paroît faite d'une terre bien pétrie, dont tous les grains ont été bien pressés & bien arrangés les uns contre les autres. Il y en a pourtant de plus mal faites dont les grains de terre ne sont pas arrangés avec autant de soin & sont mêlés avec plus de sable ou de gravier. Quoique la construction de ces sortes de coques soit simple en apparence, pour peu qu'on l'air examine, on n'imaginera pas qu'une Chenille s'en puisse faire de pareilles par la grossière méchanique qu'on leur a fait employer dans quelques traités sur les insectes. On les fait s'agiter, se mettre en sueur; après quoi on suppose qu'elles se roulent dans le sable, dans la terre, dont elles rassemblent & réunissent les grains par le moyen de la colle dont elles sont couvertes, & qui n'est autre chose que leur sueur. Les coques qu'elles se feroient de la sorte, seroient des espèces d'habits moulés sur leur corps; il n'y auroit point dans l'intérieur de ces coques, un espace vuide plus considérable que le volume du corps de l'insecte, & il faut qu'il y soit : il suffit d'examiner ces coques, pour voir que les grains qui les composent, sont liés par des fils de soie. Si même on fait attention au travail auquel elles engagent les Chenilles, elles paroîtront supposer une suite de procédés assez industrieux, dont on peut voir quelques-uns, & dont on ne peut que deviner les autres. On a beau mettre la Chenille dans un poudrier transparent, elle travaille au milieu d'une terre opaque; & lors même qu'elle bâtit sa coque auprès de la surface du poudrier, elle est encore cachée, ou au moins la voit-on très-mal; des grains de terre qui s'attachent toujours à la surface intérieure du verre, lui ôtent beaucoup de sa transparence.

Dès que la Chenille s'est enfoncée sous terre, & qu'elle est arrivée à l'endroit qu'il lui a plu de choisir pour y construire sa coque, le premier travail doit être d'agrandir le vuide qui est autour d'elle, ce qu'elle ne peut faire qu'en soulevant la terre, ou qu'en la pressant. Le premier parti n'est praticable que lorsqu'elle ne s'enfonce pas bien en avant. Le second parti, celui de presser la terre, répond mieux d'ailleurs à toutes ses vues. La terre doit faire autour d'elle une voûte qui se soutienne; pour la solidité de cette voûte la Chenille ne s'en repose pourtant pas à la seule viscosité d'une terre humide & pressée, cette terre pourroit se dessécher par la suite, ou, au contraire, s'humecter trop; car une coque qui doit rester neuf à dix mois en terre, est exposée à bien des vicissitudes de sécheresse & d'humidité. La voûte s'ébouleroit peut-être, il seroit au moins presque impossible qu'il ne s'en détachât des grains qui tomberoient dans l'espace que la chrysalide habite, & qui l'y incommoderoient. Quoiqu'une coque ne paroisse faite que de pure terre & bien compacte, les grains de cette terre sont liés ensemble par des fils de soie. On n'a qu'à la briser doucement, & qu'à observer les fragmens au microscope, pour appercevoir ces fils : on les apperçoit même assez souvent à la vue simple. Mais pour le mieux voir encore, on mettra une de ces coques dans l'eau; quand elle en aura été bien pénétrée, on la maniera doucement; les grains qui se dissoudront, qui se ont emportés par l'eau, laisseront observer ceux qui sont tenus par des fils. Qu'on ne croie pas que les fils ne sont employés que pour tapisser la surface intérieure de la voûte, qu'ils ne lui donnent de la liaison que parce qu'ils retiennent les grains de terre de la dernière couche. Ceux de la couche extérieure sont de même liés ensemble; on peut en avoir des preuves. On tire des Chenilles d'une terre sèche & friable, qu'on leur a donnée, avant qu'elles aient le temps d'y finir leur coque, ou lorsqu'elles l'ont très-peu avancée; alors on trouve une espèce de réseau de grains de terre, qui est trop mince pour conserver la forme de coque, mais dont les grains restent dans les distances où ils sont les uns des autres, parce qu'ils sont tous attachés par des fils. Quelquefois on n'a fait que découvrir légèrement ces coques commencées, la Chenille continue à les fortifier, à les épaissir, & rend leurs parois compactes. Les manœuvres des Chenilles ne se réduisent pas encore à lier avec des fils de soie, des grains de terre; elles n'en feroient pas un tout assez serré, dont la surface intérieure seroit luisante. La Chenille, pour as-

ſembler les grains de terre de façon qu'il reſte entre eux le moins de vuide qu'il eſt poſſible, eſt obligée de pétrir la terre, & pour pétrir une terre qui eſt ſéche, elle eſt dans la néceſſité de l'humecter; c'eſt avec ſes dents qu'elle la manie, qu'elle la preſſe, & la bouche fournit la liqueur qui la ramollit.

Il eſt difficile, comme nous l'avons dit, de voir la ſuite d'un travail qui ſe paſſe ſous terre, mais on peut ſe ménager des circonſtances qui mettent à la portée de nos yeux ce que les différentes manœuvres de la conſtruction des coques ont de plus ſingulier. Nous allons préſenter quelques obſervations auxquelles une eſpèce de Chenille a donné lieu, & qui ſuffiront pour donner quelques apperçus auſſi inſtructifs qu'intéreſſans. Une Chenille aſſez commune ſur le bouillon blanc, à ſeize pattes, raſe, un peu au-deſſus de la grandeur moyenne, dont le fond de la couleur eſt un gris de perle un peu jaunâtre, eſt une de celles qui ſe font des coques de terre, de la forme d'un œuf, épaiſſes & bien compactes. On a pu obſerver l'artifice de ſes procédés pour la conſtruction de ſa coque: on avoit tiré la ſienne du milieu de la terre, dans le temps où elle venoit d'être à peine finie, & où même ſon intérieur n'étoit pas encore fortifié. On l'avoit tiré un peu rudement, pour la dégager de tout ce qui l'environnoit; elle ſe déchira, une portion en fut détachée; elle laiſſa un vuide qui étoit bien le tiers de la ſurface extérieure. On poſa cette coque maltraitée ſur la terre contenue dans un poudrier, de manière que l'ouverture faite par le déchirement n'étoit ni en deſſous ni en deſſus. La Chenille ne fut pas long-tems à travailler pour réparer le déſordre qu'on avoit fait, & quelque grand qu'il fût, elle parvint en moins de quatre heures à remettre ſa coque dans ſon premier état. Elle commence par en ſortir preſque entièrement; elle ne laiſſe dedans que ſa partie poſtérieure. Elle porte ſa tête auſſi loin qu'il eſt néceſſaire, pour que ſes dents puiſſent ſaiſir un grain de terre; dès qu'elles en ſont chargées, elle rentre dans l'intérieur de ſa coque; elle y laiſſe le grain de terre, & reſort ſur le champ pour en prendre & en reporter un ſecond, comme la première fois. C'eſt un manège qu'on lui voit faire pendant plus d'une demi-heure. On remarque que c'eſt pourtant avec quelque choix qu'elle ſe charge d'un grain de terre; avant de le ſaiſir, elle tâte à droite & à gauche, pour reconnoître celui qui lui convient le mieux. Après tout ce travail d'une heure, l'ouverture faite à la coque eſt à-peu-près la même. Il n'y a encore que quelques grains de terre qu'elle a laiſſés ſur ſes bords, & qu'elle y a arrêtés. Quelquefois au lieu de porter dans l'intérieur de la coque le grain de terre, elle l'attache en quelqu'endroit du contour de l'ouverture, mais cela arrive très-rarement; lorſque peut-être la figure d'un grain, très-convenable, à une certaine place, la détermine à l'y poſer. Elle n'a donc, à proprement parler, travaillé pendant une heure entière, qu'à ramaſſer & qu'à porter dans ſa coque la quantité de matériaux néceſſaire pour réparer la brêche qui a été faite. Enfin, la proviſion de matériaux étant raſſemblée, la Chenille ne ſonge plus qu'à les mettre en œuvre. Elle ne ſort plus de ſa coque, & ne s'occupe qu'à les employer. Elle commence par filer ſur un endroit de l'ouverture. Après y avoir mis une petite bande de toile très-lâche, d'une eſpèce de réſeau, la tête quitte les bords de l'ouverture; la Chenille rentre entièrement dans ſa coque, & la tête revient chargée d'un petit grain de terre qu'elle engage dans les fils de ſoie. Elle y engage de ſuite deux ou trois, ou un plus grand nombre de grains, ſelon que la quantité des fils le permet: elle les y lie auſſi avec d'autres fils; après quoi elle tire des fils ſur les bords d'un autre endroit. En parcourant ainſi ſucceſſivement tout le contour de l'ouverture, & en portant & arrêtant les grains de terre dans les fils qui ont été étendus les derniers, elle rend le diametre de l'ouverture de plus en plus petit. Souvent ſa partie antérieure eſt poſée ſur le bord d'une portion du contour de l'ouverture qu'elle tient entre ſes pattes, comme une Chenille tient une feuille qu'elle ronge. Cet endroit, quelquefois encore trop mince ou trop foible, pour porter une ſi grande partie du corps de l'animal, s'enfonce en dedans de la coque, il perd ſa rondeur. Bientôt la Chenille la lui fait reprendre; elle rentre dans la coque, & donne des coups de tête contre la ſurface intérieure de la partie enfoncée, elle la repouſſe en-dehors; & à force de pareils coups répétés, elle lui redonne la courbure qu'elle doit avoir. Ce qui ſemble le plus curieux, c'eſt de ſavoir comment elle achève de boucher totalement l'ouverture dont elle a beaucoup diminué le diamètre; car, juſques-là ſes procédés ont demandé qu'elle mît ſa tête ſur l'endroit du bord auquel elle vouloit ajouter. Quand il eſt queſtion de finir, de fermer entièrement ſa coque, elle fait changer ſa manœuvre. Lorſque l'ouverture eſt reduite à être un cercle de peu de lignes de diamètre, elle tire des fils d'un endroit du bord à un endroit oppoſé. Les fils ſont dirigés comme les cordes d'un arc de cercle, & elle remplit ainſi peu à-peu tout l'eſpace de ces fils. Mais ils ne ſont pas tous paralléles les uns aux autres; il y en a qui ſe croiſent ſous différens angles; ainſi toute l'ouverture eſt tapiſſée d'une toile peu ſerrée. Quoique le dehors des coques ordinaires paroiſſe fait entièrement de terre, il ſemble qu'il doit y avoir un endroit de cette coque raccommodée, qui ne ſoit ou ne paroiſſe bouché que par une toile de ſoie. Mais la Chenille ſait le moyen de rendre ce même endroit ſemblable à tous les autres. Elle n'a pas encore employé toute la terre qu'elle a miſe en proviſion. Dès que la toile eſt finie, elle va prendre un grain de cette terre entre ſes dents, elle l'ap-

porte contre la toile, & le pouſſant & le preſſant, elle le fait paſſer au travers de ſes mailles, juſques ſur ſa ſurface extérieure. Ainſi ſucceſſivement toute la toile eſt couverte de grains de terre. Peut-être qu'avant que de contraindre un grain de terre à paſſer au travers de la toile, elle l'entoure d'un fil de ſoie, afin qu'il lui ſoit plus aiſé de l'arrêter ſolidement. Mais c'eſt-là une de ces manœuvres qu'on ne peut que ſoupçonner. Enfin, la Chenille ne ſe contente pas de rendre l'extérieur de cet endroit entièrement ſemblable à celui des autres; elle le fortifie intérieurement, elle y ajoute ſucceſſivement des couches de grains de terre, juſques à ce qu'il ait la ſolidité & l'épaiſſeur des autres endroits. C'eſt de quoi on peut s'aſſurer quand la coque eſt entièrement finie. On la coupe en deux, en faiſant paſſer le tranchant du couteau par l'endroit qui a été fermé le dernier, & l'on voit que la coupe de cet endroit n'eſt pas moins épaiſſe que celle des autres.

De nouvelles obſervations ſur l'induſtrie de la même Chenille, ont donné à-peu-près les mêmes faits, mais toujours avec les variétés relatives aux nouvelles circonſtances, aux nouvelles poſitions, ou même à l'attention de l'obſervateur. Une de ces Chenilles avoit été expoſée au même dégat dans la conſtruction de ſa coque; à peine eut-elle achevé de réparer le déſordre qu'on avoit occaſionné à ſon petit bâtiment, qu'on lui prépara un nouveau travail beaucoup plus conſidérable que le premier, en faiſant une plus large brèche à un des bouts de la coque. Quoique la diligente ouvrière dût être déjà aſſez fatiguée & que ſa proviſion de ſoie dût être fort épuiſée, elle ne laiſſa pas de ſe remettre à l'ouvrage, & d'entreprendre de réparer l'énorme brèche. Son premier ſoin fut d'attacher un fil à un des bords de l'ouverture. On a vu enſuite ſe ſervir de ce fil comme d'un petit cable pour forcer le bord à ſe courber en arc, & à reprendre la forme convexe qu'on lui avoit fait perdre en ouvrant la coque. Elle tira donc à elle le petit cable, & quand elle eut donné au bord de la coque la convexité qu'elle vouloit, elle fixa le bout du cable à une des parois intérieures, & parvint ainſi à maintenir le bord de la brèche dans la ſituation que requéroit la nature du travail. On avoit comme déchiré les bords de l'ouverture: il y avoit donc des portions qui ſailloient plus en dehors les unes que les autres: la Chenille attacha de petits cables à toutes les portions qui ſailloient trop, ou qui étoient trop renverſées; & à l'aide de ces cables, elle les redreſſa peu-à-peu, les ramena vers l'axe de la coque, leur fit reprendre le dégré de courbure convenable, & les maintint dans cette ſituation, en arrêtant les extrémités des cables, aux parois intérieures de la coque. Quelquefois c'étoit avec ſes dents qu'elle forçoit les bords de l'ouverture à reprendre la poſition & la courbure qu'exigeoit la forme de cette partie de la coque. Par ces divers procédés, elle parvint enfin à rendre l'ouverture aſſez exactement circulaire, d'irrégulière, ou d'échancrée qu'elle étoit auparavant. Il lui reſtoit à boucher cette grande ouverture, & ce n'étoit pas un petit travail. Elle s'y prit d'une manière différente que la Chenille dont nous avons parlé. Elle s'avança hors de ſa coque, & alongea ſa partie antérieure, râra de tous côtés avec ſa tête, juſqu'à ce qu'elle eût rencontré la terre ſèche, ſur laquelle repoſoit ſon petit bâtiment. Elle ſaiſit avec ſes dents un grain de terre qu'elle alla enchaſſer dans les bords de la brèche, & après l'y avoir bien enchaſſé, elle fila par deſſus. Elle réitéra pluſieurs fois la même manœuvre. Enfin, comme ſi elle ſe fut laſſée de tranſporter un à un les grains de terre, &. de les mettre en place les uns après les autres, on la vit en lier pluſieurs enſemble avec des fils de ſoie, en former un paquet qu'elle tranſporta dans ſa coque, & qu'elle appliqua aux bords de la brèche. Elle l'y arrêta ſolidement à l'aide d'un bon nombre de fils de ſoie; puis, avec la tête & ſes dents, elle donna à ce paquet de grains de terre, la forme & le degré de courbure requis. Elle tranſporta ainſi, & mit en place pluſieurs de ces paquets: l'ouverture de la brèche, ſe rétréciſſoit de plus en plus, & la réparation étoit déjà aſſez avancée, lorſque la Chenille voulut aller travailler à l'autre extrémité de la coque. Elle ne pouvoit y parvenir qu'en ſe retournant bout par bout, & en amenant ſa tête à l'endroit où étoit auparavant ſon derrière. Elle l'exécuta fort heureuſement. Après avoir travaillé quelque tems vers cette extrémité de la coque, elle voulut revenir travailler à fermer la brèche. Pour cet effet, elle ſe contourna de manière que la tête & le derrière ſe trouverent tous deux dans l'ouverture. Ils ne devoient pas y reſter: elle retira le derrière dans l'intérieur de la coque, & porta ſa tête en avant: mais ce grand mouvement ne fut pas ſans doute bien calculé. Dans l'inſtant où la Chenille l'exécutoit, elle fut jettée entièrement hors de l'ouverture. Elle ne ſut point rentrer dans ſa coque; & lorſqu'on l'y eut même replacée, elle refuſa d'y travailler & en reſſortit. Elle préféra de percer la terre à côté de ſa coque; de s'y enfoncer à une certaine profondeur, & d'y entreprendre un nouvel édifice. On juge bien qu'il reſſentit beaucoup de la dépenſe conſidérable que l'architecte avoit faite, auſſi n'eût-il guère que la moitié de la grandeur du premier, & les parois en étoient très-minces. Une terre réduite en poudre très fine, ne paroît pas convenir à cette eſpèce de Chenilles; il leur faut une terre dont les grains ont une certaine groſſeur: une de ces Chenilles a qui on avoit ſervi une terre très-pulvériſée, refuſa d'y travailler, & en reſſortit quelque tems après s'y être enfoncée. Pour varier davantage les expériences ſur un ſujet auſſi digne d'exciter l'étonnement & la curioſité, on avoit renfermé pluſieurs de ces Chenilles, l'une dans des poudrières, les autres dans des boîtes, ſans leur donner de la terre, ni aucuns autres matériaux. On vouloit ſavoir ſi elles parviendroient à ſe conſtruire une coque de pure ſoie. Elles n'y réuſſirent point, & après avoir tiré des fils de côté & d'autre, elles périrent. Parmi les

Chenilles

Chenilles qu'on avoit privées de terre, il y en eut une qui se trouva par hasard à portée de quelques feilles de feuilles de Bouillon-blanc. Elle essaya de les faire entrer dans la construction de sa coque. Avec ses dents elle en détacha des parcelles, & se mit à les arranger autour d'elle. L'arrangement qu'elle leur donnoit, n'imitoit pas mal celui qu'un maçon donne aux pierres avec lesquelles il veut élever un mur. Le petit mur que la Chenille avoit commencé d'élever autour d'elle, sembloit destiné à servir de base à une sorte de voûte. On vou'ut mettre alors auprès de l'ouvriere quelques petits morceaux de papier, & un peu de terre sèche, pour voir si elle entreprendroit de faire usage de ces différens matériaux. Elle l'entreprit en effet, elle lia ensemble quelques-uns de ces morceaux de papier, & se saisit de la terre dont elle tenoit d'emploier les grains à élever son mur, comme elle y avoit employé des parcelles de feuilles : mais de tout cela, il ne résulta rien qui eut l'air d'une véritable coque : elle ne réussit proprement, qu'à jetter les premiers fondemens d'une coque, c'est-à-dire, à tracer l'enceinte qui devoit en déterminer la grandeur. Nous avons dit que les Chenilles qui se construisent des coques de forme ovale, parviennent à leur donner cette forme en contournant leur corps en divers sens, qui est ainsi une sorte de moule. Cette manière de bâtir est commune à quantité d'espèces de Chenilles, qui, pour travailler sur un pareil modèle, sont renfermées dans leur coque, tandis qu'elles la construisent. La Chenille dont nous racontons ici les procédés, offrit à cet égard une particularité remarquable : elle parvint à donner la forme à sa coque, sans y être enfermée pendant sa construction. Ordinairement, sa partie postérieure reposoit sur la terre du poudrier : elle n'étoit donc point renfermée dans l'enceinte de l'édifice, tandis que la tête s'y portoit de côté & d'autre, pour y arranger & y assujettir les matériaux ; mais lorsqu'elle fut sur le point d'achever sa coque, elle s'y renferma en entier. Cette coque, construite d'une manière si nouvelle, avoit bien à-peu près la forme & les dimensions qu'elle devoit avoir ; cependant elle se ressentoit un peu de la façon singulière dont elle avoit été travaillée. Enfin pour terminer sur ces Chenilles, quelques unes qu'on avoit entièrement privées de terre, parvinrent à se faire de fort bonnes coques avec leurs excrémens, & des portions de feuilles, qu'elles lierent les unes aux autres au moyen d'un tissu soyeux.

On se tromperoit beaucoup, si l'on pensoit que toutes les Chenilles qui entrent en terre à l'approche de la métamorphose, travaillent sur le même modèle. Il en est de diverses espèces, qui, n'ayant point de soie à mettre en œuvre, ne sauroient lier ensemble les grains de terre, comme le pratique si habilement la Chenille dont nous venons de retracer les divers procédés. Elles ont été réduites à n'y employer qu'une sorte de colle plus ou moins visqueuse, & plus ou moins abondante. Les coques construites de la sorte, n'ont point pour l'ordinaire, le dégré de solidité qui est propre à celle de la Chenille du Bouillon-blanc. Elles ne sauroient être maniées sans se rompre, & cèdent aux plus petits chocs. La construction des coques de terre & de colle, est quelque chose de fort simple, & qui ne suppose pas autant de travail que celles des coques de terre & de soie. Tout l'art de l'ouvriére paroît consister à pratiquer autour d'elle une cavité proportionnée à sa grandeur, & à donner aux parois de cette cavité, une certaine consistance. Pour y parvenir, elle humecte la terre avec sa liqueur, & par des battemens réitérés de son corps, elle lui fait prendre la forme d'une voûte. La même manœuvre qui produit la voûte, en lie les matériaux, & les retient en place. Le déssèchement de la colle fait le reste. Pour établir un milieu entre ces deux sortes d'ouvrages si différens que nous venons de considérer, nous devons dire un mot des coques qui ne sont, pour ainsi dire, que des demi-coques de terre, qui n'ont que le fond, & une partie du contour qui soient de terre. Les Chenilles qui les construisent, creusent peu avant, & elles ne creusent que pour faire une cavité égale à-peu près à celle de la moitié de leur coque. Pour la renfermer, pour en former le dessus ou la voûte, elles se servent des racines & des herbes qui sont à la surface de la terre : elles en lient les petits morceaux avec une toile de soie assez épaisse ; elles portent même contre cette toile, & y arrêtent divers grains de terre.

Il nous reste à observer une espèce de coque de terre, dont la construction semble exiger plus d'industrie encore que la construction de celles dont nous venons de parler. Les Chenilles ne les bâtissent pas dans la terre. Quelquefois on trouve une de ces coques sur une des feuilles qui ont été données à la Chenille pour aliment. Quelquefois on en trouve d'attachées contre les parois, & contre le haut des parois du poudrier dans lequel la Chenille est renfermée. Elle a donc été obligée d'aller chercher au fond du poudrier, & de transporter assez haut toute la terre nécessaire pour bâtir sa coque. Il est une particularité qui cause d'abord quelques embarras. Les autres coques de terre sont raboteuses, ou au moins grainées par dehors. La surface extérieure de celle-ci est partout lisse & polie ; comme l'est celle d'une terre fine, qu'on a pris plaisir à polir pendant qu'elle est humectée à consistance de pâte. On n'imagine pas comment la Chenille, qui doit être renfermée dans sa coque, au moins pendant qu'elle achève d'en faire une grande partie, parvient à polir également toute sa surface extérieure. Le procédé par lequel elle y parvient, est cependant bien simple. Elle se fait d'abord une coque de soie, dont le tissu est peu serré, ce n'est qu'une espèce de grillage destiné à soutenir la terre. Quand cette coque ou bâtis de soie est avancé à un certain point, la Chenille va chercher de la terre ; elle en porte à différentes reprises dans sa coque, jusqu'à ce qu'elle y en ait fait un amas qui puisse suffire à l'édifice qu'elle médite, s'il est permis de parler de la sorte. Sa provision de terre étant faite, elle achève de former sa coque de soie, d'où elle ne doit plus sortir que sous la forme

de papillon. Elle prend alors quelques parcelles de la terre qu'elle a mise en provision ; elle les humecte avec une eau que sa bouche fournit : elle applique cette terre ramolie contre les parois intérieurs du grillage de soie ; elle la presse contre ce grillage. La terre délayée a la consistance d'une boue très-liquide, passe au travers du réseau de soie contre lequel elle est pressée; elle arrive sur sa surface extérieure, elle s'y étend, & y prend un uni, un poli qu'a toujours la surface d'une terre fine, qui a été rendue liquide, & qui a pu s'étendre librement & se sécher peu-à-peu. On voit que la Chenille frotte avec vîtesse le dessous de sa tête contre les parois intérieures de la coque, elle les enduit de terre, & force en même-tems la terre la plus liquide, la mieux délayée, à passer au travers du réseau de soie, sur lequel elle coule & s'étend dans l'instant. La coque de soie se trouve donc ainsi renfermée entre deux couches de terre.

Nous avons encore à donner un exemple des Chenilles qui doivent subir leur transformation dans le bois des arbres sur lesquels elles ont vécu. Il y a une espèce de Chenille qui est devenue fameuse par la description anatomique qui en a été donnée. Elle vit dans le tronc ou dans les tiges des arbres, particulièrement du Saule. C'est ordinairement en mai que cette Chenille se dispose à la métamorphose, son premier soin alors est de chercher si l'arbre n'a pas quelque ouverture, pour donner issue à la phaléne, qu'elle doit mettre au jour : si elle n'en trouve point, elle fait, à l'arbre, une ouverture ronde tout exprès, & elle la compasse si juste, qu'elle est presque toujours égale à la grosseur qu'aura sa chrysalide, & qu'elle n'est jamais moindre. Si la Chenille trouve l'arbre percé de quelqu'ouverture suffisante, elle s'épargne la peine d'en faire une, & près de l'ouverture trouvée ou faite, elle commence à construire sa coque, ce qu'elle fait en coupant de l'arbre, des éclats de bois fort menus, qu'elle réunit les uns aux autres avec de la soie : de cette manière elle bâtit au tour de son corps une loge ellypsoïde assez régulière, dont tout le dehors n'est qu'un assemblage de bûches, réunies en tout sens, & elle ne manque pas d'avoir soin de diriger l'ouvrage, de façon que l'une des extrémités de la coque est pointée vers l'ouverture de l'arbre. Après s'être ainsi enfermée dans ce réduit de charpente, elle travaille à s'en faire un logement commode, qui la mette à l'abri de toute insulte d'insectes. Elle en tapisse, pour cet effet, tout le dedans, d'une tenture de soie grisâtre très-unie, & par-tout très-épaisse & très-serrée, à la réserve de l'extrémité qui fait face au trou de l'arbre, où elle a soin d'en rendre le tissu moins lié, afin qu'elle puisse plus aisément se faire jour au travers, quand il en sera tems. Tout l'ouvrage étant achevé, son dernier soin est de se placer dans la coque de façon qu'elle ait la tête tournée vers l'ouverture de l'arbre ; attention qui ne lui est pas indifférente, puisque, si elle se plaçoit autrement, ne pouvant se retourner, après être devenue chrysalide, tant par manque de souplesse, en cet état, qu'à cause du peu de largeur de la coque, elle seroit obligée d'en sortir par ce même côté, ce qui ne lui réussiroit que très-difficilement, à cause de la consistance de la coque en cet endroit, & la conduiroit toujours vers l'intérieur de l'arbre, où, bien souvent elle ne trouveroit aucune issue pour en sortir.

Il y a des coques de pure soie dont nous n'avons encore rien dit, parce que leur forme est à-peu-près semblable à la forme de quelques-unes de celles dont nous avons parlé; mais qui cependant sont arrangées d'une manière que nous devons faire remarquer : au lieu que les autres sont dispersées çà & là, plusieurs de ces coques réunies forment un seul paquet, & quelquefois une espèce de grand gâteau. Il y en a quelquefois des centaines exactement appliquées les unes contre les autres, & alignées de façon, que les bouts des unes n'excèdent point les bouts des autres. On trouve de ces coques renfermées sous une enveloppe commune, & on en trouve qui n'ont point cette enveloppe. Il suffit d'indiquer cet arrangement, pour faire entendre que nous voulons parler des Chenilles qui vivent en société & qui passent ensemble dans l'état de chrysalide. Nous ne prendrons qu'un exemple dans les Chenilles processionnaires, dont nous avons déjà présenté un léger précis historique. On se rappellera des nids qu'elles se construisent en commun & qui doivent leur servir d'habitation commune. Lorsqu'elles sentent que le tems de leur métamorphose approche, c'est alors qu'elles songent à se faire un nid plus solide que ceux d'auparavant. En commençant ce nid, elles lui donnent toutes les dimensions, au moins en largeur & en épaisseur, qu'il doit avoir ; mais il leur arrive quelquefois de l'alonger quand elles ne lui trouvent pas assez de capacité. L'épaisseur du nid, la distance de la toile à l'arbre, la courbure de cette toile qui doit se soutenir dans un certain éloignement du tronc, qu'elle ne touche que par les bords, tout cela ne laisse pas de supposer une sorte d'industrie. C'est dans leur nid que ces Chenilles doivent changer de forme & devenir chrysalides. Pour se préparer à ce changement, elles se filent chacune en particulier une coque ; elles joignent à la soie qu'elles emploient pour la former, tous leurs poils : si on ouvre une coque avant que la Chenille se soit métamorphosée, la Chenille est méconnoissable, parce qu'elle est toute rase. Pendant qu'elles ont vécu en Chenilles, elles ont toujours été ensemble, & pour ainsi dire appliquées les unes contre les autres ; pendant qu'elles sont chrysalides, elles doivent aussi pareillement être appliquées les unes contre les autres, autant qu'il est possible : les coques sont posées les unes contre les autres, & toutes parallèlement les unes aux autres. L'assemblage de ces coques forme un gâteau dont l'épaisseur est égale

à la longueur d'une coque, & dont les autres dimensions sont aussi grandes que le permet l'étendue intérieure du nid; mais ordinairement l'étendue du nid ne permet pas que toutes les Chenilles disposent leurs coques dans un seul gâteau; elles en font un second, & quelquefois un troisième; ils sont à-peu-près paralleles les uns aux autres, & se touchent par quelques endroits. Entre ces gâteaux & les parois du nid, il y a ordinairement une couche d'excrémens assez épaisse, qui ont été jettés par les Chenilles avant qu'elles travaillassent à leurs coques. Nous ne répéterons pas les précautions que l'on doit prendre, quand on veut toucher ou observer les nids & les gâteaux de ces Chenilles.

Nous avons dit qu'entre les Chenilles qui ne se filent point de coques, il y en a qui, lorsque le tems de la transformation approche, se pendent la tête en-bas; elles sont uniquement arrêtées par l'extrémité postérieure de leur corps: la chrysalide se trouve ainsi pendue la tête en-bas, précisément dans la même place où étoit la Chenille. Tout cela n'est peut-être pas aussi simple qu'on le croiroit d'abord. La première difficulté est de savoir comment la Chenille parvient à se pendre. Toutes savent filer des fils qui sont encore gluans dans le premier instant qu'ils sortent de la filière, mais on ne voit pas trop comment la Chenille colleroit son derrière avec des fils tirés d'auprès de sa tête. Représentons-nous la Chenille pendante en l'air: comment, dans cette situation, l'insecte va-t-il se dépouiller de sa peau, & des parties qui lui donnent & la forme & l'état de Chenille? Comment la queue de la chrysalide se trouve-t-elle par la suite arrêtée dans le même endroit où l'étoit une partie propre à la Chenille, & dont on ne trouve aucune trace de la dépouille. Ce n'est qu'en voyant opérer ces insectes, qu'on peut découvrir leurs mystères, mais les momens de les voir opérer sont difficiles à saisir. Les procédés les plus dignes de notre admiration sont quelquefois si prompts, qu'il n'est qu'un hazard heureux qui puisse les mettre sous nos yeux. Cependant en rassemblant un bon nombre de Chenilles, on peut multiplier à son gré des évènemens, qui autrement seroient très-rares, & on les multiplie à un point où il n'est pas possible qu'on puisse manquer de les voir. Il y a beaucoup d'espèces de Chenilles à qui cette façon de se mettre en état de se métamorphoser est commune: elle l'est généralement à toutes les Chenilles épineuses connues, & elle n'est pas particulière à ces Chenilles; il y en a de rases qui font semblablement posées lorsqu'elles se transforment. Lorsque le tems approche où ces Chenilles doivent cesser d'être Chenilles, elles quittent ordinairement la plante qui leur a fourni jusqu'alors d'aliment. Après avoir un peu erré, elles se fixent quelque part; & enfin elles se pendent de façon que leur tête est en-bas, & que leur corps alongé se trouve dans une position verticale. L'industrie à laquelle elles ont recours pour se pendre de la sorte, est plus simple que tout ce qu'on avoit imaginé, & plus convenable à la suite des manœuvres, qu'elles auront à faire. Quand la soie vient de sortir des filières des insectes, on sait qu'elle est gluante, & s'attache par sa viscosité à tous les corps sur lesquels elle est appliquée. On croit d'abord que c'est avec de ces fils gluans, des fils récemment filés, que la Chenille colle son derrière contre quelque corps solide: dès fils servent bien à la tenir, mais ils ne sont nullement gluans, lorsqu'elle s'y attache. Elle commence par couvrir de fils tirés en différens sens une assez grande étendue de la surface du corps contre lequel elle veut se fixer. Après l'avoir tapissée d'une espèce de toile mince, elle ajoute différentes couches de fils sur une petite portion de cette surface; la disposition des nouvelles couches est telle, que la supérieure est toujours plus petite que celle sur laquelle elle est appliquée; ainsi toutes ensemble forment une espèce de monticule de soie, de figure à peu-près conique. Quand il s'agit seulement de tapisser de soie une surface, la Chenille étend simplement sur cette surface le fil qu'elle tire de sa filière; mais quand elle est à l'endroit où elle veut faire le monticule de soie renversé, ce monticule qui descend en-dessous du plan, après avoir appliqué sa tête, ou ce qui est la même chose, sa filière, contre un des endroits où doit être la base de ce petit tas de fils de soie, elle éloigne sa tête de cet endroit, elle la ramène ensuite pour l'appliquer assez proche du même endroit; c'est une manœuvre qu'elle répète un grand nombre de fois, & l'effet qu'elle produit est aisé à concevoir. La tête en s'éloignant file; ainsi en éloignant sa tête du plan & l'y rappliquant ensuite, elle met en-dessous de ce plan un fil plié en double; d'un grand nombre de pareils fils il se forme donc une masse de soie qui pend en-dessous du plan. Une autre circonstance à remarquer, & importante pour la suite, c'est que cette masse est un assemblage de fils qui ne composent pas un tissu serré, mais de fils qui sont comme flottans, ou mal entrelacés les uns avec les autres; enfin, chacun de ces fils est une espèce de boucle. Le monticule de soie étant fini, la Chenille est en état de se pendre, & elle ne tarde pas à le faire. Les Chenilles dont nous parlons ont seize pattes. On connoît la structure de l'espèce de pied qui termine chaque patte membraneuse; on peut sur-tout remarquer l'arrangement des crochets de différentes longueurs dont les pieds sont armés; on peut voir que chaque pied est entouré d'une demi-couronne de deux rangs de crochets, les uns plus grands, & les autres plus petits. Au moyen de tant de crochets, il est bien facile à la Chenille de s'accrocher, dès qu'elle a préparé, comme nous venons de le voir, une petite masse de fils de soie. C'est seulement avec ceux de ses deux derniers pieds qu'elle s'y

cramponne ; elle n'a qu'à presser ses deux pieds contre le petit monticule de soie ; dans l'instant, plusieurs de ces petits crochets dont ils sont hérissés s'y embarrassent. On la voit pousser ses pattes postérieures contre ce monticule de soie, sans les retirer, ou au moins leurs bouts, des endroits contre lesquels elle les a fixés ; elle étend son corps en avant, & le retire ensuite en arrière. Par ces mouvemens alternatifs de contraction & d'alongement du corps, qu'elle répète sept à huit fois de suite, elle pousse ses dernières pattes contre le monticule de soie, elle presse les crochets des pieds pour les y mieux engager. Quand elle sent que les crochets sont bien cramponnés, qu'elle y est solidement arrêtée, elle laisse tomber son corps dans une position verticale ; sa tête se trouve par conséquent en-bas. Alors la Chenille semble n'être tenue & attachée que par le derrière, parce que les deux dernières pattes l'excèdent de peu, & qu'elles partent du dernier anneau. Comme le reste de l'opération touche de plus près la chrysalide, nous renvoyons à ce mot.

Economie vitale & animale des Chenilles.

Nous n'avons encore vu sur l'organisation des Chenilles que ce que le premier coup d'œuil y fait voir. Les parties essentielles dont elles sont organisées méritent d'être regardées de plus près, & chacune séparément, en suivant l'ordre des fonctions auxquelles elles sont destinées. Sur neufs anneaux des Chenilles, c'est-à-dire, sur chaque anneau, excepté sur le dernier, le troisième & le second, on peut appercevoir deux taches ovales, une de chaque côté, placées plus proche du ventre, que du dos, & de façon que le grand diamètre de l'ovale va du bas en haut. Pour peu qu'on les observe, on reconnoît que ces figures ovales sont imprimées en creux dans la peau de la Chenille, qu'elles sont bordées d'un petit cordon qui souvent est noir ; il y en a pourtant qui sont jaunes, d'autres qui sont blanches, ou avec un rebord blanc & jaune. Par leur forme, & par ce qui paroît de leur structure, elles ne s'attireroient pas une grande attention ; mais elles en méritent beaucoup quand on en connoît les usages : il est prouvé que ce sont autant d'ouvertures, autant de bouches, par où l'air est introduit dans les poumons des Chenilles. On a donné à ces bouches le nom de stigmates. Au lieu que nous n'avons qu'une ouverture pour le passage de l'air qui entre dans nos poumons, elles en ont dix-huit qui le conduisent dans les leurs ; aussi ont-elles neufs poumons de chaque côté, ou si on l'aime mieux, elles ont de chaque côté un poumon composé de neufs différens paquets de trachées, qui règne tout le long du corps.

Revenons maintenant sur la structure de ces stigmates. Dans le milieu de l'espace ovale renfermé par le rebord, est une ligne à-peu-près droite, qui en semble être le grand diamètre ; cette ligne marque la séparation des deux plans qui le rempliſſent. Chacun de ces plans ou demi ovales, est composé de fibres, qui toutes partent de la circonférence du stigmate, & qui toutes paralèles les unes aux autres, sont perpendiculaires à l'espèce de diamètre dont nous venons de parler. Cette structure est sensible, même à la vue simple dans les grandes Chenilles ; mais ce que la vue même armée d'une forte loupe, ne peut appercevoir dans le *Ver-à-soie* vivant, c'est que le diamètre dont nous venons de parler, est une fente qui sépare réellement les deux plans de fibres. On voit très-bien cette fente, cette séparation de deux demi cercles, dans les grosses Chenilles à tubercules. Ces fibres sont disposées & agissent comme les fibres de l'iris ; selon qu'elles se contractent ou s'allongent, cette fente s'aggrandit, ou s'étrécit. Malgré l'ouverture apparente, les deux membranes peuvent se toucher, s'appliquer l'une contre l'autre par leur bord intérieur, & faire la fonction de soupapes, ou valvules, pour empêcher l'air de sortir, & afin qu'il soit forcé de passer par-tous les conduits qui lui sont préparés. La fente du stigmate est bordée par une forêt très-touffue de petites tiges barbues, qu'on ne peut appercevoir que par le moyen d'un bon microscope, & qui ne paroissent d'abord qu'une pulpe friable. On ne sauroit guère douter que cet amas de tiges barbues, pressées les unes contre les autres, ne serve à empêcher que les corpuscules dont l'air est chargé, n'entrent avec lui dans le corps de la Chenille. On sent bien que l'air, avant de s'y introduire, venant à passer au travers de toutes ces barbes, comme par un filtre, y doit nécessairement déposer tous les corps étrangers, tant soit peu capables de causer des obstructions, & c'est vraisemblablement aussi pour cette raison que les barbes de ces tiges, ont la pointe dirigée en tout sens, vers l'orifice extérieur du stigmate, cette direction étant la plus propre à empêcher l'entrée des corps étrangers, & à en faciliter l'expulsion : peut-être est-ce encore pour la même raison que la fente, par laquelle le stigmate s'ouvre dans le canal qui s'y abouche, est oblique ; cette obliquité donnant naturellement au cours de l'air, une direction inclinée, beaucoup plus propre à le faire passer au travers des tiges barbues, que s'il entroit perpendiculairement dans la fente. Les parois de la cavité du stigmate paroissent être d'une écaille très-mince & très simple, qui, par son ressort naturel tend toujours à tenir les lèvres fermées. C'est par le moyen de deux muscles placés aux côtés, & près du sommet du stigmate, que l'insecte a la faculté de pouvoir ouvrir & fermer cette bouche, & donner, ou empêcher à volonté, l'entrée ou la sortie de l'air.

Les écrits immortels d'un Leuwenhoeck, d'un Malpighi, & sur-tout d'un Swammerdam, nous avoient déjà donné de bien grandes idées de l'organisation des insectes ; & l'on n'imaginoit pas que l'art de disséquer ces petits animaux pût être porté fort au-delà du point où Swammerdam étoit parvenu. On sait qu'il disséquoit les insectes avec

des instrumens si fins, qu'il falloit les aiguiser au microscope. Mais il avoit été réservé à notre siècle de produire un naturaliste aussi supérieur à Swammerdam dans l'art si difficile de disséquer les plus petites parties des insectes, que ce dernier l'étoit aux anatomistes de son temps, & des temps qui l'avoient précédé. On a déjà nommé le célèbre Lyonnet, auteur du fameux traité anatomique de la Chenille du Saule. Nous ne pouvons détacher de cet ouvrage que quelques particularités qui se rapportent à la distribution de nos idées, mais qui feront sentir assez fortement tout ce que l'organisation des insectes renferme de merveilleux, & combien elle est digne d'occuper un être pensant. Nous ne pouvons que renvoyer à cet ouvrage; & en consultant les planches dessinées & gravées par l'auteur même, & à la vue de ces chefs-d'œuvres, vraiment uniques dans leur genre, l'admiration se portera tour-à-tour sur la nature & sur son interprète. Quand on fait attention au nombre & à la simple organisation des stigmates dont la Chenille est pourvue, rien ne paroît plus naturel que de les regarder comme des organes propres à la respiration, & de conclure que la respiration doit être bien plus nécessaire à ces insectes qu'aux grands animaux, puisqu'ils ont bien plus d'ouvertures pour donner entrée à l'air : on est encore plus convaincu de cette nécessité, quand on cherche à pousser plus loin ses observations, & que l'on découvre cette prodigieuse quantité de vaisseaux destinés à recevoir & distribuer l'air introduit par les stigmates. Quelles que soient cependant les ramifications des trachées, il en est deux principales, par-tout à peu près cylindriques, étendues en ligne droite le long des côtés de la Chenille, & à la hauteur des stigmates ou des bouches extérieures destinées à introduire l'air dans l'intérieur de l'insecte. Vis-à-vis de chacune de ces bouches, qui, comme on sait, sont au nombre de neuf de chaque côté, la trachée principale fournit un paquet de trachées subordonnées, qui ont reçu le nom de bronches, & qui en se divisant & se subdivisant sans cesse, fournissent des rameaux à toutes les parties & même aux plus petites. Le diamètre de ces bronches diminue graduellement, à mesure qu'elles s'éloignent de leur origine; elles sont donc des tuyaux coniques. Les trachées ont un brillant argenté qui les fait aisément reconnoître, & qui ajoute beaucoup au grand spectacle qu'elles offrent au microscope. Leur structure est très-singulière : elles sont formées d'une lame élastique, très-fine, tournée en spirale à la manière d'un ressort à boudin, & dont les tours sont plus ou moins serrés. Deux membranes, dont une est vasculeuse, recouvrent la lame élastique, & en maintiennent en place les tours de spirale. La consistance cartilagineuse & le ressort de la lame défendent le tuyau contre les pressions, & le tiennent toujours ouvert.

Quelque soit l'appareil de ces organes, nous ignorons quelle sorte de respiration s'opère dans la Chenille : nous savons seulement qu'elle ne sauroit respirer à la manière des grands animaux; puisque les parties qui font chez elle l'office de poumons, sont répandues dans toute l'habitude du corps, & jusques dans le cerveau. On a cru sur des expériences spécieuses, que les stigmates ne servoient qu'à l'inspiration, & que l'expiration se faisoit par les pores de la peau. Mais des expériences faites avec plus de soin, sur des Chenilles de tout âge, tenues sous l'eau, après avoir pris la précaution de chasser l'air de leur extérieur, ont persuadé que les stigmates servoient également à l'inspiration & à l'expiration. Les expirations n'ont rien offert de régulier; elles ont paru dépendre principalement des mouvemens de l'animal. Il est au moins certain que l'air est nécessaire à la vie de la Chenille : lorsqu'on la plonge dans l'eau, elle tombe dans une espèce de léthargie, dont elle revient après qu'on lui redonne l'air libre; mais lorsqu'on bouche les stigmates avec un enduit graisseux, l'insecte périt presque sur le champ. Si l'on ne bouche qu'un ou deux stigmates, les muscles les plus voisins tomberont en paralysie. Il semble donc qu'on pourroit en inférer que l'air influe sur la Chenille, même sur les mouvemens musculaires. Mais combien nos connoissances sur l'économie vitale de cet insecte, sont-elles encore imparfaites, malgré l'étonnant travail de son profond anatomiste. Cet homme extraordinaire, qui a décrit, dessiné, dénombré les muscles, les troncs des nerfs de la Chenille, & leurs principales ramifications, n'a pas manqué d'exécuter sur les trachées le même travail; & il nous apprend que les deux maîtresses trachées fournissent deux cent trente-six tiges, qui donnent elles-mêmes naissance à treize-cent trente-six bronches, auxquelles il faut ajouter deux-cent-trente-deux bronches détachées.

La respiration & la nutrition, de quelque manière qu'elles s'operent dans les Chenilles, sont, comme dans les autres animaux, les principaux soutiens de leur vie. Après avoir jetté un coup-d'œil rapide sur l'appareil des parties qui constituent la première fonction, nous devons donner également une foible idée de la seconde, en parcourant aussi rapidement l'appareil des parties les plus apparentes qui lui appartiennent. Nous considérerons, dès-lors, la conformation extérieure de la tête; elle semble tenir au premier anneau : dans le vrai pourtant, il y a un col, ordinairement si court & si replié, qu'il n'est pas visible. Elle est principalement composée de deux grandes pièces écailleuses & semblables : chacune d'elles a une forme approchante de celle d'une espèce de calotte qui auroit été un peu pliée, comme pour ramener une moitié de sa circonférence sur l'autre plus pliée pourtant, plus applatie à un bout de son diamètre, qu'à l'autre. Les deux moitiés su-

péricures de ces deux calottes forment le deſſus de la tête ou le crâne, & les deux moitiés inférieures en forment le deſſous : ces deux calottes ne ſe touchent & ne ſont unies l'une à l'autre, que par leur partie la moins applattie; leurs parties plus comprimées forment le devant de la tête & ne ſe touchent point, elles laiſſent même entre elles une eſpace triangulaire aſſez conſidérable, rempli par une petite pièce écailleuſe. Le contour de nos deux eſpèces de calottes eſt aiſé à ſuivre, il a une ſorte de rebord plus épais que le reſte, & qui fait une eſpèce de cordon. L'ouverture qui reſte entre ces deux pièces au deſſous & en devant de la tête, eſt la cavité où ſe trouve la bouche de la Chenille. L'idée que nous prendrons de leur ſtructure fera voir combien elle diffère de celle des grands animaux. Le bout ſupérieur de la tête, ou pour ainſi parler, le muſeau, eſt terminé par une partie charnue, échancrée au milieu, que l'inſecte peut porter plus ou moins en avant : ſa ſituation lui a fait donner le nom de *lèvre ſupérieure;* elle part de deſſous un bourlet charnu ſous lequel elle peut rentrer plus ou moins : ce bourlet même peut auſſi être porté plus ou moins en avant. On a donné le nom de *lèvre inférieure* à une partie compoſée pourtant de trois pièces différentes, qui ne ſont réunies qu'à leur bâſe, mais qui ſont oppoſées à la lèvre ſupérieure, & exécutent les mêmes fonctions. La partie du milieu eſt la plus conſidérable; en dehors de la bouche elle a la forme de mamelon, ou une figure pyramidale, ainſi que les autres parties. Dans les grands animaux, les mâchoires ſont parallèles aux lèvres, & la ſeule rencontre des lèvres peut fermer l'ouverture de la bouche. Dans les Chenilles il n'y a ni mâchoire ſupérieure, ni mâchoire inférieure; elles ſont ſemblables & placées toutes deux à la même hauteur, elles vont mutuellement à leur rencontre, & ne ſont munies chacune que d'une dent, mais d'une dent ſi large & ſi épaiſſe, que, vu la petiteſſe de l'inſecte, elle équivaut à toutes les dents dont ſont armées les mâchoires des grands animaux. Enfin, lors-même que la bouche de l'inſecte eſt fermée, les dents ſont à découvert; les lèvres ne rempliſſent que la partie ſupérieure & la partie inférieure de ſon ouverture; le milieu de l'ouverture & les côtés ſont alors bouchés par les dents qui ſe rencontrent l'une & l'autre par leurs extrémités. Quand la bouche s'ouvre, quand les dents s'écartent l'une de l'autre, leurs extrémités tendent à ſe rapprocher du derrière de la tête. Ces mâchoires ſont noires, écailleuſes, & beaucoup plus dures que les autres parties écailleuſes de la Chenille. Leur ſuperficie n'a ni le poli, ni les irrégularités de certaines écailles; mais on y voit, avec une forte loupe, de petites élévations oblongues, arrondies, qui ſe touchent & ſont rangées aſſez régulièrement; les ſeules dents ſont unies & ſans de pareilles élévations. La dent placée ſur le tranchant de la mâchoire, également vue à une forte loupe, paroit compoſée de quatre ou ſi l'on veut de cinq éminences, dans quelques Chenilles, dont la première eſt la plus grande, & les ſuivantes diminuent graduellement. Leur extrémité eſt arrondie en pointe émouſſée. Elles ne ſont pas enchaſſées dans des alvéoles; mais elles ſont partie de la mâchoire même qui eſt dentée à cet endroit. De la façon dont les mâchoires des Chenilles ſont conſtruites & articulées, on remarque bien qu'elles ont peu de rapport avec celles des grands animaux, puiſqu'il n'y a que la mâchoire d'en bas, de ceux-ci, qui ſoit ſenſiblement mobile, & que ſa forme diffère extrêmement de celle d'enhaut; au lieu qu'ici, les deux mâchoires ſont pareilles, qu'elles agiſſent toutes deux & latéralement de droite à gauche, & de gauche à droite, pour s'écarter, ou pour ſe rapprocher l'une de l'autre. La courbure de ces mâchoires ne doit pas être regardée comme une circonſtance indifférente; elle ſert à leur donner plus de force, & contribue encore à en rendre l'effort plus efficace, en les faiſant agir avec moins d'obliquité, & de manière que leurs parties s'entreſoutiennent davantage. Auſſi voit-on que les animaux, qui ont reçu des griffes, ou des ſerres, pour ſe défendre, en ont généralement les ongles très-crochus, & que les oiſeaux de proie, & ceux qui caſſent des fruits durs, ont le bec fort recourbé. On peut juger de la force que les Chenilles ont dans leurs mâchoires, par les trous que quelques-unes creuſent dans les arbres, & même dans les Chênes les plus durs. On ſera moins ſurpris, lorſqu'on ſaura le nombre conſidérable de muſcles qui concourent à faire agir ces mâchoires, & ſur-tout, ſi l'on fait attention aux différentes diſpoſitions néceſſaires, pour donner de l'avantage à l'action de ces muſcles. Comme ils ſont en trop grand nombre pour pouvoir trouver place autour de la baſe de la mâchoire, & que, d'ailleurs, s'ils avoient eu leurs attaches autour de cette baſe, la force avec laquelle chacun auroit pu contribuer à la faire agir, auroit diminué en raiſon directe de la proximité de ſon attache, des points d'appui ſur leſquels la mâchoire ſe meut, il y a été ſuppléé de manière que, non-ſeulement un beaucoup plus grand nombre de muſcles peuvent agir enſemble, que ceux que la baſe ſeule auroit pu recevoir; mais qu'encore ils le peuvent tous, avec une efficacité à-peu-près pareille à celle qu'ils auroient eue, s'ils avoient tous pu être attachés à l'endroit de la mâchoire le plus éloigné de ſes points d'appui, qui eſt l'endroit où leur action pouvoit la rendre capable du plus grand effort. Le moyen employé pour produire un effet ſi ſingulier, eſt des plus ſimples : il ne conſiſte qu'en quelques lames ſolides & fortes, dont les deux extrémités de la baſe de la mâchoire, oppoſées aux points d'appui ſur leſquels elle agit, ont été pourvues au-dedans de la tête. Les muſcles qui concourent

à faire ouvrir la mâchoire, sont attachés, d'un côté des points d'appui, à une de ces lames, & ceux qui concourent à la faire fermer, sont attachés, de l'autre, aux autres lames, ce qui produit le même effet, ou peu s'en faut, que s'ils avoient tous eu leur insertion aux deux extrémités de la base de la mâchoire, où ces lames se trouvent attachées. Pour ce qui est de ces lames mêmes, elles sont de la couleur des arrêtes de Poisson, & semblent tenir plutôt de leur nature que de celle de l'écaille; elles sont dentées; leur origine à quelque épaisseur, leur autre extrémité est fort mince.

C'est par le mouvement alternatif des dents, qui toutes deux s'écartent l'une de l'autre, & qui toutes deux viennent ensuite se rencontrer, que les Chenilles hachent par petits morceaux les feuilles qui leur doivent servir de nourriture. Il y en a des espèces, qui, pendant toute leur vie, & d'autres seulement qui, quand elles sont jeunes, ne font que détacher le parenchyme des feuilles, & en épargnent toutes les fibres, mais le plus grand nombre des espèces de Chenilles attaque toute l'épaisseur de la feuille. On peut s'amuser quelques quart-d'heures à voir l'avidité & l'adresse avec laquelle elles mangent, & nous devons nous arrêter un instant à le décrire : elles ont, pour ainsi dire, les heures de leurs repas. Nous avons déja vu qu'il y en a qui ne les prennent que la nuit, d'autres les prennent à certain temps du matin ou du soir, d'autres passent le jour & la nuit à manger; celles-ci dans une heure mangent & cessent de manger à plusieurs reprises. Une Chenille qui veut commencer à ronger le bord d'une feuille, se contourne le corps de façon, qu'au moins une portion du bord de cette feuille est passée entre les pattes écailleuses, & quelquefois entre quelques-unes, ou entre toutes les pattes membraneuses : ces pattes tiennent assujettie la portion de feuille que les dents vont couper. Pour en donner le premier coup, la Chenille alonge son corps, porte sa tête le plus loin qu'elle peut. La portion de la feuille qui se trouve entre les dents écartées, est coupée dans l'instant qu'elles viennent à se rencontrer; les coups de dents se succèdent vîte; il n'en est point, où il n'en est guères, qui ne détache un morceau, & chaque morceau est presque aussi-tôt avalé que coupé. A chaque nouveau coup de dents la tête se rapproche des pattes; de sorte que pendant la suite des coups de dents, elle décrit un arc, elle creuse la portion de feuille en segment de cercle, & c'est toujours dans cet ordre qu'elle la ronge; ainsi lorsque sa tête s'est rapprochée jusqu'à un certain point de ses pattes, & qu'elle a en même temps raccourci son corps jusqu'à un certain point; alors elle l'alonge, elle reporte ses premières pattes plus haut, & elle saisit avec ses dents la partie contiguë à celle qui a été emportée pour la première bouchée; la tête continue donc à se rapprocher de la queue, à mesure que la Chenille ronge. Elle ne donneroit pas les coups de dents à beaucoup près si vîte ni si sûrement, si elle les donnoit dans un ordre contraire. Pour en voir la raison, nous rappellerons une particularité de la lèvre supérieure, à laquelle nous devons faire attention actuellement. Elle est échancré au milieu : & cette échancrure est d'un grand usage, c'est une espèce d'entaille ou de coulisse qui maintient la feuille, & qui donne la facilité aux dents d'appliquer leurs coups sûrement & sans avoir à chercher. Si la feuille n'étoit suivie que par les pattes écailleuses, la portion de la feuille qui est par-de-là ces pattes auroit du jeu; après que les dents en auroient emporté un morceau, la feuille se déplaceroit souvent, elle ne se trouveroit plus dans la ligne qui est au milieu des deux dents, les dents seroient obligées de chercher, de tâtonner, elles courroient risque de se presser à faux; au lieu qu'une portion de la feuille étant assujettie d'un côté entre les pattes écailleuses, & posée de l'autre côté dans la coulisse de la lèvre supérieure, elle se trouve toujours en ligne droite au milieu des deux dents. On observe aussi que la Chenille a grand soin, en ramenant sa tête vers les pattes, de suivre le contour de la feuille, de maintenir la tranche de cette feuille dans la coulisse de la lèvre; & ceci, qui lui est aisé pendant qu'elle conduit sa tête vers ses pattes, lui seroit difficile si elle la portoit vers le côté opposé; le premier mouvement tend à l'approcher de la feuille, & le second tendroit à l'en éloigner. Quelques Chenilles se nourrissent de feuilles si étroites, qu'elles ne sont pas trop larges pour leur bouche; telles sont les feuilles du titimale à feuilles de Cyprès. On peut trouver du plaisir à voir comment la grande & belle Chenille de cette plante, ne manque jamais de prendre une de ses feuilles par la pointe, & elle la mange aussi vite jusqu'à la tige, & de la même manière que nous mangeons une rave. On a pourtant observé que la coulisse aide souvent ces Chenilles, comme les autres, à tenir la feuille. Ces dernières Chenilles pourroient servir d'exemple de celles qui sont extrêmement voraces; la présence du spectateur ne les arrête point; on leur voit quelquefois manger huit à dix feuilles de suite, après quoi elles se reposent, quelquefois pendant moins d'un quart-d'heure, pour recommencer ensuite à manger. On a observé qu'un *ver-à-soie* mange souvent dans une journée aussi pésant de feuilles de mûrier qu'il pèse lui-même. La terre ne suffiroit pas, à beaucoup près, à nourrir les hommes qui l'habitent, s'ils étoient voraces jusqu'à ce point. Il y a pourtant des Chenilles qui le sont encore plus, & qui mangent dans un jour plus du double de leur poids; il est vrai que leur accroissement est beaucoup plus prompt & plus considérable que celui des Chenilles qui sont moins voraces.

De l'assemblage des deux mâchoires & des deux lèvres de la Chenille résulte un tout, dont les côtés extérieurs & intérieurs forment la bouche externe & interne de la Chenille. Les mouvemens de la lèvre supérieure, & sur-tout ceux de la lèvre inférieure, aident à faire entrer dans la bouche, à pousser plus avant le morceau que les dents viennent de couper. Pour ce qui est de la bouche interne, laquelle quoiqu'invisible, quand les mâchoires sont rapprochées, paroît pourtant devoir être mise au rang des parties extérieures de la tête, parce qu'elle se découvre aussi-tôt que l'insecte écarte ses dents, & sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à la dissection, elle est composée des mêmes parties que la bouche externe. Il reste à parler d'une partie qu'on entrevoit dans la bouche, qu'au premier coup d'œil on prendroit pour une langue, tant elle en a la forme, qui n'est pourtant que le dessus de la lèvre inférieure, si épaisse en cet endroit, qu'elle s'élève dans la bouche jusque près de la lèvre opposée. La nature n'a point donné de langue proprement dite à la Chenille; mais cette partie a une mobilité si grande, que dans la mastication elle supplée à ce défaut, & paroît servir à conduire les morceaux d'alimens vers l'œsophage.

Les trachées sont encore les seules parties intérieures dont nous ayons fait une légère mention. Nous ne pouvons nous dispenser de donner quelques idées sur la plupart des autres parties qui se font le plus remarquer, soit par leur grandeur, soit par leur figure, soit par leurs usages. Le canal qui reçoit les alimens, & où ils se digèrent, c'est à dire, ce canal continu où se trouvent les différentes capacités analogues à l'œsophage, à l'estomac & aux intestins, va en ligne droite de la bouche à l'anus: à une assez petite distance de la bouche, où l'on peut mettre la fin de l'œsophage, il s'élargit considérablement; il conserve cette grande capacité dans près des trois quarts de la longueur du corps, après quoi il se rétrécit subitement & considérablement. Il se renfle ensuite un peu; ce renflement est suivi d'un second étranglement, après lequel vient un nouveau renflement, auquel succède un troisième étranglement: enfin le canal s'élargit encore un peu pour former le *rectum*, & aller se terminer à l'anus. L'ouverture de l'anus est comme composée dans plusieurs espèces de Chenilles, de six parties charnues qui sont comme six sillons séparés par des cannelures; aussi les excrémens de ces espèces de Chenilles sont de petits prismes à six faces cannelées. Dans toutes les Chenilles la forme du canal qui fait les fonctions propres à la digestion est à-peu-près la même. Il est de même composé d'un œsophage, dont la partie antérieure qui est dans la tête, est charnue, étroite, & attachée par divers muscles, à quelques écailles; & dont la partie postérieure s'élargit en entrant dans le corps, & forme une manière de sac membraneux, sur lequel rampe, en tout sens, une grande quantité de petits muscles. Près de l'estomac, il se resserre, & est entouré d'un large sphincter. L'œsophage est comme bridé dans toute sa longueur, par un grand nerf, qui y tient par intervalles, & qui se partage en trois sur ce sphincter. Le ventricule commence où l'œsophage finit. Il est pour le moins sept fois plus long qu'il n'est large, & sa capacité surpasse celle de l'œsophage & des gros intestins. La partie antérieure, qui est la plus large, forme ordinairement des plissures qui diminuent avec son volume, à mesure qu'il approche des intestins. Quantité de muscles longitudinaux & transversaux, rampent sur sa surface, & il est parsemé d'un très-grand nombre de branches circulaires, & de plusieurs nerfs qui ne paroissent pas. Il s'ouvre dans un large conduit, qui à peine a un tiers d'anneau de longueur, & qu'on a nommé le *premier gros intestin*. La partie antérieure de cet intestin est presque aussi large que l'extrémité des ventricules, mais la postérieure est sensiblement plus étroite, elle est terminée par un sphincter, capable d'intercepter, au besoin, la communication de cet intestin avec celui qui le suit. Depuis ce sphincter, on voit continuer, en droite ligne, un vaisseau, qui n'est guère moins gros & moins court que le précédent, & qui se termine par une enveloppe charnue, de forme singulière. On a appellé ce vaisseau, le *second gros intestin*. Il est suivi d'un canal de moitié plus étroit, quia bien un anneau & demi de long, & qui se termine près de l'anus: on lui a donné le nom de *troisième gros intestin*. Ces intestins ont chacun une structure particulière, & des caractères, qui autorisent à les distinguer les uns des autres. On ne doit pas passer sous silence, un point qui caractérise extrêmement le second des gros intestins. C'est qu'il produit de part & d'autre, une suite de vaisseaux qui serpentent autour du ventricule, & surtout autour des gros intestins, vaisseaux, auxquels on a donné le nom d'*intestins grêles*, parce qu'ils paroissent faire les fonctions d'intestins, & qu'ils sont incomparablement plus menus que ceux dont on vient de parler. Lorsqu'on examine au microscope, la tunique intérieure de la partie de l'œsophage qui compose l'estomac, on la trouve garnie de capsules, dont quelques unes sont vuides, & ne paroissent que comme de petits sachets membraneux affaissés, & dont les autres sont plus ou moins remplies d'une matière opaque blanchâtre. Ces sachets fournissent probablement un mucus propre à faire glisser les alimens, & peut-être encore un suc qui concourt à la digestion. Le canal intestinal est composé dans toute sa longueur de deux espèces de sacs mis l'un dans l'autre, qui ne semblent qu'appliqués l'un contre l'autre. Le sac intérieur est fait d'une membrane mince & si transparente, qu'on ne voit point l'arrangement de ses fibres; dans quelques circonstances, on la prendroit pour une espèce de gelée. Le sac extérieur, celui qui enveloppe le précédent, est d'une substance beaucoup plus charnue, on y distingue très bien des fibres longitudinales, qui ont leur direction de l'œsophage vers l'anus, elles sont déliées & rondes; on y en distingue d'autres transversales, qui comme des ceintures ou des cerceaux,

ceaux, embraſſent, & ſerrent le ventricule. Tout du long de l'eſtomac, en deux endroits diamétralement oppoſés, c'eſt-à-dire, au milieu du deſſous & au milieu du deſſus, il y a une eſpèce de corde charnue, dirigée ſelon la longueur du canal. On a très-bien obſervé que la partie extérieure du canal peut être enlevée & ſeparée du ſac membraneux & tranſparent, dans lequel les alimens ſont contenus immédiatement. Il eſt bon de ſavoir & de ſe ſouvenir que ces deux parties tiennent très peu l'une à l'autre; on en reconnoîtra plus aiſément que des portions d'une membrane tranſparente & viſqueuſe que les Chenilles rejettent dans certains tems avec leurs excrémens, ſont des portions de la partie intérieure de leur eſtomac; & on les verra avec moins de ſurpriſe ſe défaire de cette partie de l'eſtomac qui tient ſi peu à l'autre.

De toutes les parties de la Chenille, le corps qu'on a appellé *graiſſeux*, eſt celle qui a le moins de conſiſtance & le plus de volume. Si l'on en réuniſſoit toutes les maſſes répandues en divers endroits de cet inſecte, on trouveroit peut-être qu'elles compoſent un tout auſſi grand que toutes les autres parties intérieures de la Chenille priſes enſemble. C'eſt le premier, & preſque le ſeul objet qui frappe, quand on ouvre la Chenille ſoit ſur le dos, ſoit du côté du ventre. On diroit qu'il en remplit toute la capacité depuis la tête juſqu'à l'extrémité oppoſée. Ce qu'on voit alors de cette ſubſtance, en eſt auſſi la partie la plus conſidérable. Elle eſt façonnée de manière qu'elle forme à droite & à gauche, dans toute la longueur de la Chenille, une ſuite de lobes de graiſſe, qui, pliée à l'entour de pluſieurs viſcères, les enveloppe & les renferme comme dans un étui. Cette eſpèce de fourreau graiſſeux, ſert ſur-tout à couvrir preſque toutes les entrailles. On s'apperçoit de plus, en le ſuivant, qu'il s'introduit dans la tête, & entre tous les muſcles du corps, & qu'il remplit la plupart des vuides que les autres parties de la Chenille laiſſent entr'elles. Sa couleur eſt ordinairement d'un très-beau blanc de lait. Sa configuration tient un peu de celle de notre cerveau. C'eſt un compoſé de différentes maſſes irrégulières, plus ou moins applaties, qui communiquent les unes avec les autres, & qui laiſſent entr'elles des ſillons très-profonds & très-variés. Sa ſubſtance eſt mollaſſe & facile à rompre. On a fait inutilement des eſſais pour en découvrir la contexture. Lorſqu'on en examine une parcelle, avec un bon microſcope, ſur un morceau de verre, elle paroît être un amas confus de véſicules amoncelées. Quand cette parcelle eſt très-platte & mince, elle ſe montre d'abord comme une couche de petites molécules irrégulières, ſéparées, de grandeur peu diſſemblable, placées très-près les unes des autres, entre deux fines membranes, & l'on n'y voit que quelques bronches clair-ſemées. Lorſqu'après l'avoir poſée ſur un morceau de verre, on en laiſſe évaporer l'humidité; comme il arrive alors que le bord de ces membranes s'attache le premier au verre, en ſe ſéchant, & empêche les membranes de ſe racourcir, elles ſe preſſent l'une ſur l'autre, écrasent les molécules, & en font ſortir une huile. Alors cette lamelle de corps graiſſeux ne paroît que comme une double membrane, entre laquelle on voit, au lieu de molécules, diverſes petites gouttes d'huile, tranſparentes, répandues çà & là, & des bronches, qui ſe ramifient à perte de vue ſur ces membranes, & juſqu'à un tel point de fineſſe, que de très-bons microſcopes ne ſuffiſent pas pour en découvrir les extrémités. Si l'on bat cette graiſſe avec un pinceau, ou qu'on la preſſe avec une aiguille, on en fait ſortir une grande quantité d'huile très-limpide, accompagnée d'un peu de matière nébuleuſe, & ce qui reſte ne paroît être que des fragmens de membranes fort tranſparentes, nombre de bronches & quelques nerfs; de ſorte que la plus grande partie du corps graiſſeux n'eſt que de l'huile toute pure, amoncelée par très-petites gouttes, telles, à-peu-près, qu'on en voit, plus en grand, dans les vaiſſeaux de la membrane cellulaire du corps humain. L'eſtomac & les inteſtins des Chenilles, remplis d'alimens, paroiſſent verts, parce qu'on voit au travers de leurs parois la couleur des matières qu'ils renferment: il vient un tems où un ſuc vert eſt porté dans le corps graiſſeux de certaines Chenilles, & lui donne alors cette même couleur; mais pour l'ordinaire, lorſque le tems de la métamorphoſe approche, cette matière graiſſeuſe perd ſa grande blancheur, & prend une couleur jaunâtre.

Inutilement chercheroit-on dans le corps des Chenilles un cœur de la figure de tous ceux que nous connoiſſons, c'eſt-à-dire, une maſſe charnue & pyramidale, d'où partent les vaiſſeaux qui vont diſtribuer le ſang à toutes les parties, & où il eſt enſuite reporté par d'autres vaiſſeaux. Le cœur de la Chenille diffère encore plus de celui des grands animaux, que ſes trachées ne diffèrent de leurs poumons; ou plutôt, la Chenille n'a pas proprement un cœur. La partie qui paroît en faire chez elle les fonctions, eſt un vaiſſeau couché le long du dos, qui s'étend en ligne droite, de la tête à l'anus, & dont les battemens alternatifs s'obſervent facilement au travers de la peau, dans les eſpèces qui l'ont un peu tranſparente. L'origine ou le principe des battemens eſt près de l'anus. Là, ils ſont plus ſenſibles que par-tout ailleurs, parce que c'eſt à cet endroit que le vaiſſeau a le plus de diamettre. Il ſe rétrécit inſenſiblement, à meſure qu'il approche de la tête; & quand il y pénètre, il n'eſt plus qu'un fil extrémement délié. De part & d'autre de ce long vaiſſeau, s'obſervent de diſtance en diſtance, des paquets de beaux muſcles, en forme d'ailerons, qui préſident à ces mouvemens. Ces ailerons ſont beaucoup plus grands à la partie poſtérieure du vaiſſeau, c'eſt-à-dire, à celle où les battemens ſont plus forts. Il s'y trouve auſſi

un beaucoup plus grand nombre de trachées. Ce vaisseau, dont la belle structure est si appropriée à ses fonctions, pousse continuellement, du derrière vers la tête, une liqueur limpide, un peu gommeuse, foiblement colorée en vert ou en orangé, & qu'on croit tenir lieu de sang à l'insecte. Examinée au microscope, on la trouve pleine d'une multitude de globules transparens, trois millions de fois plus petits qu'un grain de sable. Ce grand vaisseau, le plus remarquable de tous par ses mouvemens perpétuels de contraction & de dilatation, semble donc être plutôt une maîtresse artère, qu'un véritable cœur. Aussi lui a-t-on donné le nom de *grande artère*, qui lui convient mieux que celui de cœur. Mais une maîtresse artère suppose des artères subordonnées: celles ci supposent des rameaux de veines auxquels elles aillent aboutir; & ces rameaux supposent pareillement un principal tronc ou une maîtresse veine. Il doit donc paroître bien étrange que notre grand anatomiste n'ait rien apperçu de tout cela dans la Chenille, lui qui avoit dénombré tant de centaines de nerfs & de bronches, beaucoup plus petits que ne devroient l'être des vaisseaux sanguins, toujours plus apparens que les nerfs dans l'animal: çà même été très inutilement qu'il a injecté la grand artère avec des liqueurs colorées: jamais il n'a pu parvenir à y découvrir aucune ramification. L'inutilité de ses tentatives lui a fait naître une conjecture singulière, qu'on ne doit pas se presser d'adopter; mais qui mérite de fixer l'attention. Il soupçonne que la nutrition des parties ne s'opère point dans la Chenille par aucune sorte de circulation. Mais, comme toutes les parties communiquent par une multitude de fibres & de fibrilles, avec cet amas de graisse généralement répandue dans l'intérieur, & auquel on n'a prescrit aucun usage, il présume que cette substance grasse est à toutes les parties, ce que la terre est aux plantes qui y croissent & en tirent leur nourriture. Mais, puisqu'il est incontestable que la grande artère chasse du derrière vers la tête, une liqueur analogue au sang, il faut bien, ce semble, que cette liqueur lui soit apportée par des vaisseaux analogues aux veines, & que leur prodigieuse finesse a pu dérober aux recherches de l'Observateur. Il est même de bonnes raisons de présumer qu'à l'opposite de la grande artère, & le long du ventre, il y a une maîtresse veine, qu'on croit avoir apperçu dans quelques Chenilles & dans certains insectes qui leur ressemblent beaucoup.

Des organes propres à l'action vitale, nous devons passer à ceux qui sont plus spécialement affectés à l'animal. C'est à l'aide des différens ordres de muscles, dont les Chenilles sont richement pourvues, qu'elles exécutent les mouvemens, soit volontaires, soit involontaires, qui leur sont propres. Nous avons donné le nom de pattes aux parties qui servent principalement au mouvement progressif, puisque dans ces parties, comme dans celles des grands animaux, on peut distinguer des cuisses, des jambes & des pieds. Des matières qui par leur dureté sont analogues à la corne & à l'écaille, qui sont plus que cartilagineuses, tiennent lieu d'os aux insectes. Il n'entre rien ou presque rien d'écailleux dans la structure du corps des Chenilles, mais leur tête est toute couverte d'écailles, & les six premières pattes sont écailleuses, comme le sont aussi celles de tant d'autres insectes. Cette structure, pour être commune, n'en mérite pas moins d'être remarquée. Ce que les pattes des insectes ont d'analogue aux os, ce sont des espèces de boîtes, d'étuis écailleux qui renferment tous les muscles qui servent à les mettre en mouvement: leurs chairs molles & tendres avoient besoin d'être aussi bien défendues. On a distingué les pattes des Chenilles en antérieures, intermédiaires & postérieures. Les six antérieures sont articulées & se terminent par un ongle crochu; les intermédiaires & les deux postérieures n'ont point d'articulations, & se terminent par une plante de pied ovalaire; la plante des intermédiaires est entièrement environnée de crochets, pendant que celle des postérieures n'en a simplement que pardevant. Les verres qui grossissent nous mettent en état de porter ce détail plus loin, & nous apprennent que les six antérieures, qui sont pareilles, sont composées chacune de cinq pièces mobiles, armées de quelques épines, & articulées les unes sur les autres, mais bien différemment des grands animaux; puisque les articulations mobiles de ceux-ci sont un effet de l'assemblage de leurs os, dont les extrémités s'appuyent & glissent de différente façon les unes sur les autres, ou les uns dans les autres; au lieu que les articulations des pattes antérieures de toute espèce de Chenilles, sont un effet de la souplesse de la peau, qui en réunit bout à bout les différentes pièces, lesquelles étant couvertes ailleurs d'une enveloppe beaucoup plus dure, ne cèdent à l'action des muscles, qu'aux endroits où cette peau flexible les assemble. La première pièce des pattes antérieures, celle par où elles tiennent au corps, est précédée & entourée d'un large rebord, irrégulièrement circulaire, que fait la peau à cet endroit; elle y est articulée par le pli d'une membrane flexible, qui laisse à la patte la liberté de se mouvoir en tout sens sur ce rebord, autant que l'étendue de la membrane peut le permettre. Cette première pièce tient pour la dureté, un peu de l'écaille; au côté opposé elle est membraneuse & flexible; ce qui a été ainsi ménagé, pour laisser à la patte la faculté de se renverser de côté contre le corps, attitude qui lui est fort naturelle. Entre la première & la seconde pièce il y a un double pli, muni de part & d'autre d'une lame écailleuse, dont l'usage est de faciliter les mouvemens de la seconde pièce sur la première. Cette seconde pièce, qui est beaucoup moins grosse que la première, & qui est la plus longue des

cinq, eſt preſque toute membraneuſe d'un côté, ce qui lui permet de pouvoir ſe replier en avant ſur celle qui la précède. Le côté oppoſé en eſt brun & écailleux; il eſt échancré par en-bas, pour laiſſer à la patte la liberté de ſe renverſer plus aiſément, & de prendre l'attitude que nous avons dit lui être naturelle. La troiſième pièce, plus courte & moins groſſe que la ſeconde, eſt par derrière toute écailleuſe & ſans échancrure. A l'oppoſite elle a un invervalle membraneux, & à ce côté, l'écaille eſt entaillée en-deſſus & en-deſſous, de manière qu'elle permet à cette pièce de ſe courber ſur la précéden e, & à la quatrième pièce de ſe replier, quoiqu'un peu moins, ſur la troiſième. Cette quatrième pièce, qui a encore moins de volume en tout ſens que la troiſième, eſt toute écailleuſe, à la réſerve d'une échancrure, qui y a été ménagée pour laiſſer à cette pièce, le moyen de s'incliner plus aiſément ſur celle qui précède. La cinquième & dernière pièce eſt l'ongle. Il eſt articulé par une membrane ſur la quatrième, ſur laquelle il peut un peu ſe mouvoir en différens ſens. Dans les grandes Chenilles mêmes, il n'a pas une demi-ligne de longueur. Il eſt très-dur, écailleux, noir, crochu & terminé en pointe. Avec une très-forte loupe, on y voit que ſon dos eſt renforcé par une crête écailleuſe, & que ſa baſe s'élargit en pince d'écréviſſe. Il eſt creux, & de l'extrémité de cette baſe, part une double appendice très-forte, qui prête tant ſoit peu quand on la tire, & qui pour la conſiſtance, ſemble tenir le milieu entre l'arrête, dont il a la couleur, & la membrane. C'eſt à cette appendice, qui entre dans l'intérieur de la patte, que tiennent divers muſcles, qui concourent à la fléchir, & qui font diverſement courber l'ongle. L'attitude ordinaire des pattes antérieures & écailleuſes eſt d'être un peu courbée en dedans. On ne ſauroit même, ſans effort, les redreſſer entièrement, parce que les membranes ſouples, qui forment leurs articulations, ne s'étendent & ne prêtent pas naturellement juſques-là; à plus forte raiſon la Chenille ne ſauroit elle courber ſes pattes antérieures en arrière. Il y a des Chenilles qui ont des pattes écailleuſes plus grandes que celles des autres, proportionnellement à la grandeur de leur corps. Toutes vont en diminuant de groſſeur, depuis leur origine juſqu'à l'ongle crochu qui les termine. Il y en a dont la figure eſt preſque conique, ce ſont les plus courtes & les plus droites; mais les plus longues ſont plus courbées vers le deſſous du ventre. Celles dont la couleur eſt brune, qui ſont luiſantes & opaques, ſont aiſément regardées comme écailleuſes; mais on a plus de peine à prendre pour telles, celles qui étant blanches & tranſparentes, comme quelques-unes le ſont, ne ſemblent avoir qu'une conſiſtance propre à des chairs; on ne balancera pas pourtant à les regarder comme écailleuſes, ou comme cartilagineuſes au moins, ſi on fait attention que les tuyaux qui les compoſent ſont comme ceux des autres, incapables de s'allonger, de ſe racourcir & de ſe plier bien ſenſiblement.

Les pattes membraneuſes ſont encore plus différentes par leur ſtructure, de celles des grands animaux, que les pattes écailleuſes. Leur forme n'a aucun rapport avec celle des précédentes; elles ſont en général incomparablement plus groſſes que ces dernières; elles ſont plus courtes; elles n'ont aucune articulation diſtincte; elles ne ſe terminent pas en pointe, & elles n'ont rien d'écailleux, ſinon les crochets, qui, aux intermédiaires, forment une couronne au tour de la plante du pied. L'inſecte peut les alonger & les raccourcir à ſon gré. Il y a des Chenilles qui, dans certain tems de repos, les racourciſſent ſi fort, qu'elles les font entièrement diſparoître; il ſemble qu'e les les font entièrement rentrer dans leur corps. On ne peut preſqu'alors diſtinguer les anneaux qui ont des pattes de ceux qui n'en ont point. En général, leur figure approche de celle d'un cône tronqué; les différens genres de Chenilles nous en font pourtant voir de trois formes différentes. Au bout du cône, qui fait le corps des pattes membraneuſes de la forme la plus commune, eſt un pied charnu qui prend ſucceſſivement tant de figures différentes, qu'il ſeroit impoſſible de les toutes décrire. Souvent il prend une forme qui approche plus de celle d'une main que de celle d'un pied, c'eſt-à-dire, qu'il prend celle d'une eſpèce de palette triangulaire, dont les côtés ſont curvilignes. La patte eſt comme le manche de cette palette. Le bout du pied eſt alors l'endroit où il eſt le plus large; là eſt le grand côté de la palette triangulaire; il eſt convexe, & il a ſeulement une petite inflexion à ſon milieu; les deux autres côtés, ceux qui viennent ſe rendre à la patte, tournent leur concavité vers le dehors. Quoique la Chenille donne ſouvent à ſes pieds la forme applatie ou des formes approchantes, ce n'eſt gueres que dans des tems d'inaction; les crochets peuvent ſeulement ſervir alors à la tenir contre les corps où ils ſe ſont cramponnés. Mais, elle peut à volonté gonfler une des deux faces qui étoient plattes auparavant, & leur donner des courbures & des poſitions tout à-fait différentes, & cela lui eſt néceſſaire, non-ſeulement ſelon la groſſeur & la figure du corps qu'elle veut ſaiſir, mais ſur-tout pour marcher. Le côté intérieur du pied eſt celui qu'elle applique à la ſurface du corps ſur lequel elle marche; ainſi ce côté doit être regardé comme le deſſous, comme la plante du pied, & le côté oppoſé doit être regardé comme le deſſus du pied. Il arrive néanmoins ſi ſouvent à l'une & à l'autre de ces parties, d'être alternativement au deſſus & au-deſſous de l'autre, que ſi on n'apportoit quelque ſoin à démêler leurs fonctions, on prendroit même plutôt, pour le deſſous du pied, celle qui a été nommée le deſſus. De toutes les formes que prend le pied, il n'en a aucune qui approche plus de celle d'un pied, que lorſqu'il fait un large em-

pattement au bout de la patte. Si pendant que la Chenille marche, fon pied avoit cette forme, les crochets dont il eſt pourvu ne lui ſerviroient de rien, ils ne ſaiſiroient point les corps ſur leſquels ce pied s'appliqueroit, puiſque leur convexité ſeroit toujours tournée vers la ſurface de ce corps; au lieu que la concavité des crochets doit être tournée vers la ſurface des corps ſur leſquels la Chenille avance : lorſqu'on en fait marcher une ſur la main, on ſent l'impreſſion des pointes de ces crochets, elles y cauſent un petit chatouillement. Quelquefois la Chenille fait rentrer ſes crochets; les chairs de la patte s'élèvent par-deſſus, & forment une eſpèce de bourrelet qui les cache preſqu'entièrement, alors on ne voit que la patte qui a une figure conique; ainſi le pied peut rentrer dans ſa patte, comme la patte elle-même peut rentrer dans le corps. Mais lorſque la Chenille fait uſage de ſon pied pour marcher, elle n'a garde de renfermer ainſi ſes crochets; elle gonfle la plante du pied, cette partie qui eſt ſur le côté intérieur, par-delà les crochets. C'eſt cette partie qu'elle applique contre le plan ſur lequel elle marche; les crochets aident à affermir le pas. Pour bien voir cette manœuvre, il faut poſer une Chenille ſur un carreau de verre, & ſuivre au travers du carreau tous ſes mouvemens; on remarquera alors que dans le pas qui porte la Chenille en avant, la patte fait un angle obtus avec la partie antérieure du corps, & que le pied eſt contourné de façon qu'il déborde la partie poſtérieure de la patte, & il déborde la partie extérieure de la même patte, lorſque l'inſecte ne s'en ſert que pour ſe cramponner. Le plus grand nombre des eſpèces de Chenilles, au moins des eſpèces les plus groſſes & les plus connues, ont des pattes membraneuſes & des pieds tels que nous venons de les décrire; mais quantité d'eſpèces de Chenilles de grandeur médiocre, & de grandeur au deſſous de la médiocre, ainſi que quelques très-grandes eſpèces, ont une autre conſtruction de pattes membraneuſes & de pieds. Leurs pattes, comme les précédentes, ont une figure qui tient de celle d'un cône tronqué; mais au lieu que les pieds des premières Chenilles ſont entourés d'une demi-couronne de crochets, c'eſt à proprement parler, le bout des pattes des ſecondes qui eſt entouré de crochets, & il eſt entouré par une couronne de crochets, complette ou preſque complette; elles n'ont point un pied capable des gonflemens, des contractions, des changemens de figure que les autres font voir : un mammelon charnu, qui, quand la Chenille veut, rentre entièrement dans la patte, & qui en ſort quand elle marche, eſt ce pied. Ce pied ne s'alonge pas beaucoup, & n'eſt jamais bien gros. Il a toujours moins de diamette que la couronne de crochets; les crochets de cette couronne ſe courbent tous vers le dehors de la patte. Les pattes de la plupart de ces dernières Chenilles ſont courtes; le plus grand nombre des Chenilles qui en ont de telles ſe tient dans les feuilles roulées, dans les tiges même des plantes, dans les fruits; elles ont des toiles autour d'elles, dans leſquelles les crochets des pattes peuvent ſe cramponner aiſément. Ces pattes ſont ſouvent moins longues que les premières dont nous avons parlé; mais d'autres Chenilles qui ont auſſi leurs pattes entourées par le bout d'une couronne de crochets, les ont plus longues par rapport à la grandeur de leurs corps, que celles des deux eſpèces précédentes, & différemment conformées. Les pattes de la ſeconde eſpèce, lors même qu'elles ſervent au mouvement progreſſif de l'inſecte, ſont ridées, elles ſemblent aſſez malfaçonnées, & elles ſont groſſes par rapport à leur longueur. Les pattes de cette troiſième eſpèce ſont plus longues & plus déliées; malgré leur flexibilité, elles ſont toutes toujours bien tendues. Cette patte eſt aſſez exactement cylindrique; elle eſt terminée par un empâtement dont le contour eſt circulaire & armé de crochets, & c'eſt du milieu de cet empâtement que ſort le petit mammelon qui tient lieu du pied.

La Chenille du ſaule, d'après ſon anatomiſte, doit nous fournir encore les détails qui avoient échappés aux autres obſervateurs. Les quatre paires de pattes intermédiaires de cette eſpèce de Chenille, ſont plus courtes, à proportion que ne le ſont celles de la plupart des autres eſpèces. Les différens plis, que l'on voit autour de la patte, ſervent, en rentrant les uns dans les autres, non-ſeulement à la raccourcir, mais encore à la fléchir diverſement à droite, à gauche, en avant & en arrière. Quand la plante du pied eſt ouverte, les crochets, dont elle eſt environnée, paroiſſent à diſtances égales les uns des autres, & forment une couronne très-proprement alignée tout à l'entour du pied; ils ſont alors dreſſés, & toutes leurs pointes recourbées ſont tournées en dehors, & en ſituation de pouvoir s'accrocher & ſe tenir aux corps qui les environnent. Si la Chenille, après s'être ainſi cramponnée, veut lâcher priſe & fixer ſa patte ailleurs, elle commence par faire rentrer la peau : à meſure que cette peau rentre, les crochets qui y ſont attachés, ſe renverſent vers le long diamètre de la plante du pied & ſe décrochent ainſi; enſuite, après avoir tranſporté ſa patte ailleurs, elle ouvre la plante, & par le mouvement que les crochets font en ſe redreſſant, ils s'attachent de nouveau aux corps qu'ils rencontrent. C'eſt apparemment pour ſaiſir plus ſûrement ces corps, que la couronne de chaque patte eſt compoſée de deux ordres de crochets de grandeur différente, rangés alternativement de façon, qu'après un grand crochet ſuit un petit, & après un petit ſuit un grand : ce qui n'eſt pourtant pas ſi conſtant, qu'il n'arrive quelquefois que deux grands crochets ou deux petits ſe ſuivent; comme auſſi chaque rang de crochets n'eſt pas compoſé de crochets, ſi préciſément de la même grandeur, qu'on n'y remarque, à des endroits, du plus ou

du moins; mais ce qu'il y a d'assez constant, c'est que vers les extrémités du long diamètre de la plante, les deux rangs sont composés de crochets plus petits que par-tout ailleurs : cela paroissoit nécessaire pour que la plante pût se fermer plus aisément, & sans que les crochets, qui se trouvent alors aux extrémités du long diamètre, s'embarrassent les uns dans les autres; ce qui pourroit arriver, si les crochets y étoient plus longs qu'ils ne le sont. La figure de ces crochets, & la manière dont ils sont arrangés dans la peau, sont remarquables. On les trouve constamment crochus par les deux bouts : quelquefois l'extrémité postérieure est beaucoup plus recourbée que l'antérieure, & c'est ce que l'on voit à certaines Chenilles dont les crochets ont de plus ceci de particulier que chacun est pourvu d'un œillon dans sa courbure antérieure. Les crochets se rompent difficilement, & ils tiennent si fort à la patte, qu'ils se rompent encore bien plutôt qu'on ne les en arrache. Ils sont environnés & couverts par devant, d'une membrane transparente, mais très-forte, qui embrasse toute la moitié antérieure de leur largeur, y est adhérente, & permet, par sa souplesse, aux crochets, de s'écarter & de se rapprocher les uns des autres; on voit encore que non-seulement la partie antérieure du crochet perce cette membrane & paroit en dehors, mais qu'aussi son extrémité opposée la perce pareillement & se montre à découvert, ce qui fait que pour arracher le crochet, il faudroit en même-temps déchirer cette membrane. Ce n'est pas tout, ces crochets tiennent encore, par derrière, à la peau même de la patte, & l'éminence s'arrêtant de plus dans cette peau, semble porter un troisième obstacle aux efforts que l'on feroit pour arracher le crochet. On conçoit que de cette façon, les crochets sont arrêtés autour de la plante, par une force supérieure à leur propre dureté, & qu'il doit être plus facile de les rompre que de les arracher; aussi voit-on des Chenilles qu'on met plutôt en pièces, que de leur faire lâcher ce qu'elles ont saisi de leurs crochets. Quant au nombre des crochets dont les pattes intermédiaires sont munies, il est considérable, mais sans avoir rien de fixe. Il n'est pas même égal dans les deux pattes d'une même paire de la même Chenille; les pattes des différentes paires ne s'accordent pas mieux sur ce point; il n'y a aucun ordre pour le plus & le moins entre les pattes; & différentes Chenilles parvenues à leur dernière grandeur, varient entre elles à cet égard. Ce n'est pas tout : la même Chenille n'a pas à tout âge le même nombre de crochets. Quand elles sont devenues grandes, elles en ont beaucoup davantage que quand elles sont encore petites : telle Chenille qui doit avoir plus de quatre-vingt crochets à une patte intermédiaire, n'en a d'abord qu'une trentaine.

La différence des pattes postérieures de la Chenille du Saule, avec les pattes intermédiaires, ne consiste principalement qu'en ce que celles là sont beaucoup plus près l'une de l'autre que les antérieures, & même si près, que souvent elles se touchent; qu'elles sont plus larges vers la plante qu'à leur origine; qu'elles n'ont qu'une demi-couronne de crochet, & que les crochets en sont plus grands que ceux des pattes intermédiaires. La demi-couronne en est placée sur le bord antérieur de la plante. Les crochets en sont alternativement grands & petits comme ceux des intermédiaires. Ils diminuent tous ensemble de volume; à mesure qu'ils sont plus près des deux extrémités de la demi-couronne, & ils agissent par un méchanisme semblable à celui des huit pattes qui les précèdent. Le nombre des crochets des pattes postérieures n'est pas fixe; mais comme il ne font qu'un demi-tour, il est beaucoup inférieur à celui des pattes intermédiaires : immédiatement au-dessus des pattes postérieures se trouve l'anus, qui, bien qu'il soit la plus grande des ouvertures dont la peau de la Chenille est percée, ne paroit point du tout en dehors, sinon lorsque l'insecte vuide ses excrémens. Dans tout autre temps, il est couvert d'une valvule triangulaire, qui termine l'extrémité du dernier anneau, & avance un peu par delà la dernière paire de pattes. Elle est de la même consistance que le reste de la peau de l'insecte.

Si après avoir ouvert une Chenille par-dessus le dos, on emporte toutes les parties intérieures qui couvrent les endroits où les pattes membraneuses sont placées, on n'est plus si surpris qu'elles soient capables de tant de mouvemens différens; on voit quantité de beaux muscles, au moyen desquels ils peuvent être exécutés. Il paroît que chaque patte est une espèce de tuyau creux; on apperçoit un trou vis à-vis le milieu de sa base, dans lequel plusieurs muscles se plongent. Ainsi, dans la Chenille à qui on a ôté toutes les parties qui rempliſſent la cavité du ventre, on voit la surface intérieure des anneaux qui nous offre des objets qui méritent d'être examinés : c'est la disposition des fibres employées pour faire prendre à chacun de ces anneaux tant de formes différentes, sous lesquelles ils peuvent paroître successivement. Des paquets de fibres longitudinales se font remarquer les premiers. Tous ces paquets sont autant de muscles, qui, lorsqu'ils se raccourcissent, obligent l'anneau à se plier, ils sont chacun attachés à deux termes communs, à deux anneaux, c'est-à-dire, d'un côté à la jonction d'un anneau avec celui qui le précède, & de l'autre à la jonction du même anneau avec celui qui le suit. Dans tout le reste de leur étendue, ils ne sont qu'appliqués comme des cordes sur l'anneau, sans lui être aucunement adhérens. Sous ces muscles droits, qui ne sont adhérens à la peau que par leurs extrémités, on trouve dans la peau des assem-

blages de fibres obliques, dirigées en des sens opposés, & qui peuvent servir à faire prendre diverses inflexions aux anneaux, à les contourner en différens sens.

Les muscles des Chenilles ne ressemblent point à ceux des grands animaux. Ce sont des paquets de fibres molles, flexibles, & d'une transparence qui imite celle d'une gelée. La plupart n'ont point de ventre, ou ne sont point renflés dans le milieu de leur longueur. Ils ne se montrent que sous l'aspect de petites bandelettes, ou de petits rubans, dont l'épaisseur & la largeur sont par-tout assez égales. Chaque bandelette est formée elle-même d'une multitude de fibres parallèles les unes aux autres. Il est même des observations qui semblent indiquer que chaque fibre musculaire est composée de deux substances, de consistance inégale. La moins molle forme un fil tourné en spirale, & qui donne à la fibre musculaire l'air d'une cordelette. C'est par leurs extrémités que les muscles s'attachent à la peau, ou aux parties écailleuses ou membraneuses, qu'ils sont destinés à mouvoir. On est étonné que la patience de l'observateur ait suffi à faire le dénombrement de la totalité de ces muscles, & l'on n'apprend point sans surprise, qu'il en a compté deux-cent-vingt-huit dans la tête; seize cent quarante-sept dans le corps, deux mille cent soixante-six dans le canal intestinal : en tout, quatre mille quarante-un, tandis que les anatomistes n'en comptent que quelques centaines dans l'homme.

La moëlle épinière de la Chenille diffère par des caractères bien saillans de celle de l'homme & des grands animaux. Dans ceux-ci, elle est placée du côté du dos, & logée dans un tuyau osseux. Dans la Chenille, qui n'a rien d'osseux, elle est entièrement à nud, & couchée le long du ventre. Elle offre de distance en distance, des espèces de nœuds d'où partent différens troncs de nerfs. On compte treize de ces nœuds. Le premier, qui est le plus considérable, constitue le cerveau proprement ainsi nommé. On y distingue deux parties convexes par dessus, qui semblent être deux lobes, & qui donnent naissance à huit paires de nerfs, & à deux nerfs solitaires. Cette espèce de cerveau est si petite, qu'elle ne fait pas la cinquantième partie de la tête. Les douze autres nœuds pourroient être regardés comme autant de cerveaux subordonnés. Le premier de ces nœuds produit quatre paires de nerfs; les onze autres en produisent chacun deux paires. Il en part encore dix autres paires, des nœuds & du cordon médullaire. Tous ces nerfs appropriés au sentiment & au mouvement, se divisent & se subdivisent en un nombre presque infini de branches & de rameaux, qui se distribuent à toutes les parties. On découvre au microscope sur chaque nœud ou sur chaque cerveau, un lacis admirable de trachées d'une finesse extrême, qui leur donne une couleur de girasol ou d'un gris bleuâtre, & qui paroît leur former une enveloppe analogue à la dure-mère. Au-dessous de celle-ci en est une autre beaucoup plus fine, qu'on seroit tenté de comparer à la pie-mère. L'étonnant anatomiste de la Chenille a pénétré plus avant encore : il croit avoir apperçu dans les cerveaux & dans la moëlle épinière, deux substances distinctes, l'une corticale, l'autre médullaire. Cette dernière paroissoit plus délicate & plus transparente que l'autre; & la masse entière sembloit composée d'une multitude de petits grains opaques. L'espèce de cordon que forme la moëlle épinière, & qui s'étend d'un bout à l'autre du corps, se divise çà & là, en deux ou plusieurs cordons plus petits, qui laissent entr'eux des intervalles sensibles. On ne voit point sur le cordon médullaire ce lacis de trachées, qui se fait tant admirer dans les nœuds. Ainsi le patient observateur a compté dans la Chenille quarante-cinq paires de nerfs & deux nerfs sans paire. La Chenille a donc quatre-vingt-douze troncs de nerfs, dont les ramifications sont innombrables. Les muscles sont de toutes les parties celles où les nerfs abondent le plus.

Utilité du travail des Chenilles.

De toutes les actions des Chenilles, & même de toutes celles des autres insectes, la plus utile pour nous est celle de filer. On doit être curieux de connoître les vaisseaux dans lesquels se prépare la liqueur soyeuse qui fournit tant à nos besoins & à notre luxe, lorsqu'elle est sortie par la filière, dont nous allons déterminer la position & décrire la figure. On ne connoît point de Chenille qui ne file dans quelque tems de sa vie. En l'examinant un peu attentivement, on apperçoit que le devant de la lèvre inférieure se termine par trois petites éminences mobiles. Celle du milieu est l'instrument où se moule la liqueur, qui, après en être sortie, devient un fil de soie; c'est par cette raison qu'il porte le nom de *filière*. Celles des côtés sont deux barbillons, qui peuvent servir à plus d'un usage, & qu'on a nommé les *gros barbillons*; pour les distinguer de deux barbillons beaucoup plus petits, placés tout près de la filière, & qu'on n'apperçoit que difficilement sans loupe. La base de la filière est la plus courte des trois; la filière qu'elle soutient, a, du côté visible, la forme d'un vase large & arrondi. On y remarque plusieurs écailles brunes, entremêlées de parties membraneuses grisâtres, qui forment ensemble un tout symmétrique qui plaît. Cette filière est une machine très-composée, qui se meut en tout sens sur sa base. Elle est naturellement penchée vers le plan de position de la Chenille, & fait, avec la base qui la soutient, un angle plus ou moins obtus. De l'autre côté, elle est adhérente à une des parties qui forment l'intérieur de la bouche, ce qui fait que, quand la filière se remue, cette partie en suit les mouvemens. Outre les divers

mouvemens dont la filière est capable, elle a encore la facilité de pouvoir se retirer presque entièrement sous sa base, & quand elle le fait, elle s'incline en même-tems de plus en plus, jusqu'à faire un angle presque droit avec cette base, lorsqu'elle y est à-peu-près toute cachée. On aperçoit à l'extrémité antérieure de la filière, trois élévations, dont les deux latérales portent les barbillons de la filière, & l'intermédiaire, qui est la plus grande, porte un tuyau flexible & élastique, qu'on a nommé le *tuyau soyeux*, parce que c'est par lui que passe la soie que la Chenille file. Ce tuyau se remue en tout sens sur la filière, de même que la filière le fait sur sa base; ce qui rend ce tuyau d'une agilité surprenante. Quand on l'examine au microscope, on trouve son extrémité percée d'une ouverture oblique, taillée en deux coupes, comme une plume à écrire, mais avec moins d'obliquité & sans pointe. Cette ouverture est du côté de la ligne inférieure, ce qui fait que, dans la situation inclinée où se trouve naturellement la filière, son orifice est tourné vers le corps, sur lequel la Chenille est posée, & peut aisément s'y appliquer; d'où il résulte que quand la Chenille a fait monter la matière soyeuse jusqu'à cet orifice, elle n'a qu'à appliquer sa filière sur ces corps, pour y coller cette matière & être en état de tirer un fil: ce qui seroit plus difficile si l'ouverture étoit perpendiculaire au tuyau soyeux, ou tournée vers quelqu'autre côté que la ligne inférieure; parce qu'alors l'épaisseur du bord du tuyau, qui se trouveroit entre ces corps & la matière soyeuse, s'opposeroit à l'application immédiate de la matière soyeuse sur ces corps. Le tuyau soyeux paroît être en partie écailleux & en partie membraneux. Du moins on y observe de longues raies, d'un brun presque noir, séparées par des intervalles grisâtres. Si ces intervalles sont de véritables membranes, comme leur couleur semble l'indiquer, elles pourront fournir à la Chenille, un moyen de dilater & de retrécir le tuyau soyeux, ce qui pourra contribuer à rendre le fil plus ou moins gros, quoique la différence qui se trouve entre l'épaisseur des fils que la Chenille file dans un même-tems, ne provienne pas vraisemblablement de cette seule cause; mais nous nous contenterons seulement d'observer ici en passant, que la différence d'épaisseur de ces fils est si considérable, qu'il y en a qui sont sept ou huit fois plus gros les uns que les autres; qu'ils ne sont pas tous cylindriques; qu'il s'en trouve qui sont plats, & que parmi ceux ci, on en voit dont les bords sont plus épais que le milieu. D'ailleurs, le même fil n'a pas toujours par-tout la même épaisseur. On en voit qui, par intervalles, sont fort renflés à des endroits & fort menus à d'autres, & qui ont par-ci, par-là, des grosseurs ou des nodosités telles qu'on en voit dans le fil de lin mal filé.

Les barbillons de la filière sont extrêmement petits: ils n'ont qu'environ l'épaisseur d'un poil médiocre de Chenille. Ils sont placés chacun sur une élévation arrondie, membraneuse & grisâtre, à côté d'une autre plus grande & plus alongée, qui porte le tuyau soyeux: leur direction est moins inclinée que celle de ce tuyau, & fait avec lui, un angle d'au moins trente degrés. Quand on les observe au microscope, on voit qu'ils ont la figure d'une phiole, c'est-à-dire, que leur corps est cylindrique; que près de son extrémité il s'arrondit & se rétrécit considérablement, & que sur cet endroit s'élève un petit cou, en forme de goulot assez large. Le corps du barbillon paroît composé de deux écailles, l'une d'un brun moins foncé que l'autre, & réunies par les côtés; l'endroit où il se rétrécit, est grisâtre & paroît membraneux; un petit corps brun en sort par le côté, & du goulot même, un filet longuet, tant soit peu courbe, & d'un brun clair, qu'on croit être un tuyau, parce qu'en le mouillant, il paroît qu'il y monte de l'eau, à laquelle on croit voir succéder de l'air lorsqu'il se sèche. L'usage de ces petits barbillons est inconnu; ils sont si courts, qu'on ne croit pas qu'ils puissent être d'aucuns secours à la Chenille quand elle file. Leur direction vers la bouche dont ils sont tous près, & le tuyau, par où ils se terminent, ont fait présumer qu'ils sont plutôt les organes de l'odorat; mais c'est ce qu'il ne faut pas se hâter de décider.

Les deux gros barbillons sont placés à droite & à gauche de la filière, chacun sur sa propre base. Ils avancent plus vers le devant de la tête que le corps de la filière, parce que leurs bases sont plus longues que celles de la filière. Ils ne sont point inclinés vers le plan de position, mais plutôt du côté opposé, en penchant un peu l'un vers l'autre. Leur tuyau est composé de deux tuyaux courts, dont le second rentre dans le premier, & le premier dans sa base: tout deux ont leur partie antérieure membraneuse & grisâtre; l'autre est écailleuse & d'un brun de marron. Du premier tuyau s'élève une épine conique, qui, vue au microscope, paroît creuse, & semblable à celles de la lèvre inférieure. On voit, au côté membraneux du second tuyau, deux lames écailleuses, qui ont chacune la forme d'une lame de couteau différemment façonnée. Chacune est implantée dans un anneau écailleux. Sur ce second tuyau s'élèvent deux autres tuyaux plus courts, membraneux par le haut, écailleux par le bas, & placés à côté l'un de l'autre. L'un des deux, porte un tuyau encore plus délié, qui paroît terminé par une membrane arrondie; l'autre porte une aigrette de trois cones écailleux, extrêmement petits. Les différens tuyaux dont chaque barbillon est composé, forment non-seulement autant d'articulations mobiles en tout sens, mais fourmillent encore à la Chenille, le moyen de rac-

courcir ſes barbillons, autant que bon lui ſemble, juſqu'au point de pouvoir entièrement les faire diſparoître, en faiſant rentrer tous ces tuyaux les uns dans les autres, & le dernier dans la baſe du barbillon. La Chenille paroît ſe ſervir de ces barbillons comme de main, quand elle mange & quand elle file : dans l'un & dans l'autre de ces cas, on les voit continuellement en action, & l'on conçoit que, placés comme ils ſont, à l'ouverture de la bouche & en même temps tout près de la filière, ils peuvent être très-propres, d'un côté, à retenir & à porter ſous la dent les morceaux qu'elle mâche, & de l'autre, à placer & arranger les petits corps étrangers dont elle peut compoſer ſa coque, à y conduire le fil de ſa filière pour les fixer, à tapper & à ranger ce fil, à ſentir les endroits où il en manque, à trouver les endroits les plus propres à le faire tenir, & à remplir d'autres fonctions de cette eſpèce.

La nature ayant donné aux Chenilles la faculté de filer, les a pourvues, pour cet effet, de deux vaiſſeaux, où ſe prépare la matière, qui, étendue à l'air, ſe fige & ſe convertit en fil. Ces vaiſſeaux ſont très-ſenſibles dans la plupart des eſpèces de Chenilles, ils occupent une bonne partie de la capacité du ventre ; dans quelques eſpèces, ils ont plus de volume que l'eſtomac & les inteſtins enſemble. Les deux vaiſſeaux ſoyeux ſont parfaitement ſemblables ; tous deux vont ſe terminer à la filière, avant que d'y arriver ils deviennent ſi déliés, que ce ne ſont que deux filets parallèles l'un à l'autre. Si on ouvre tout du long du ventre, juſqu'à la tête, une Chenille qui a ſéjourné dans l'eſprit-de-vin, on trouve auprès de la tête ces deux filets, qui s'en éloignent à-peu-près parallèlement, & deviennent de plus en plus gros ; ils ſe rendent, en ſuivant l'eſtomac, ſur lequel ils ſont appliqués, juſques vers la dernière paire des pattes membraneuſes. Là ils ſe replient chacun de leur côté ; la partie qui eſt par-delà ce coude, retourne en ligne droite vers la tête. Chaque vaiſſeau arrivé environ vis-à-vis les premières pattes écailleuſes, ſe courbe une ſeconde fois pour reprendre ſa route vers le derrière : la partie compriſe entre ces deux coudes, eſt à-peu-près par-tout d'un égal diamètre, & c'eſt celle qui en a le plus. La partie qui retourne après le ſecond coude, va un peu en diminuant de groſſeur, juſques vers le milieu de la portion compriſe entre le premier & le ſecond coudes ; là le vaiſſeau ſe recourbe une troiſième fois & remonte vers la tête, en prenant un peu ſa route du côté du dos, & toujours en diminuant de groſſeur. Enfin, il ſe recourbe une quatrième fois, après quoi le vaiſſeau conſervant une égale groſſeur, ne va plus en ligne droite, ce ne ſont que plis & replis qui s'entrelacent même en quelque ſorte, & qui couvrent une grande étendue de la partie ſupérieure de l'eſtomac & des inteſtins. Chacun de ces vaiſſeaux eſt rempli d'une liqueur épaiſſe & gluante, & elle eſt de différente couleur ſelon celle de la ſoie que la Chenille file. Dans les unes elle eſt d'un jaune d'or ; dans les autres, elle eſt d'un jaune plus pâle ; dans d'autres elle eſt preſque blanche. Le même vaiſſeau contient quelquefois dans une de ces moitiés une liqueur différemment colorée que celle qui eſt dans ſon autre moitié. La première, celle qui ſe termine à la filière, eſt quelquefois remplie d'une liqueur très-jaune, pendant que la liqueur contenue dans l'autre eſt pâle ; ou tout au contraire, celle-ci eſt remplie de la liqueur la plus jaune, & l'autre de la plus pâle, & c'eſt de là qu'il arrive que partie de la ſoie d'une coque eſt d'un beau jaune, pendant que le reſte eſt d'une ſoie preſque blanche. La qualité des feuilles dont ſe nourrit une Chenille, & la diſpoſition intérieure où elle eſt elle-même, ſont apparemment les cauſes des différentes couleurs que prend la liqueur à ſoie.

Combien ne devons-nous pas regreter que parmi tant de Chenilles qui filent & ſe conſtruiſent des nids ou des coques de ſoie, nous n'ayons pu encore tirer parti que du travail d'une ſeule eſpèce : voy. Bombix. Dans tous les pays, la ſoie que la Chenille connue ſous le nom de *ver-à-ſoie* fournit, n'eſt pas d'une égale beauté : celle de la Chine eſt renommée par ſa fineſſe ; il y a des pays où la ſoie eſt très-groſſière, ce qui dépend ſans doute de la différente qualité des alimens. On ſait combien la différence des pâturages influe ſur celle des beurres. On a remarqué que dans un même endroit, les vers qui ſont nourris de feuilles de mûrier blanc filent une ſoie plus fine que celle des vers qui ſont nourris de feuilles de mûrier noir. Entre les Chenilles qui filent inutilement pour nous, il y en a des eſpèces qui vivent ſur beaucoup de différentes eſpèces d'arbres ; on a obſervé que quoique communément les coques qu'elles font ſoient d'un ſoie trop foible pour être employée à nos tiſſus, on trouvoit des coques de ces mêmes Chenilles, compoſées d'une ſoie propre à ſe laiſſer mettre en œuvre. Cette différence entre la qualité des ſoies des Chenilles de même eſpèce, qui vivoient de différentes ſortes de feuilles, venoit ſans doute de la différente qualité des feuilles dont elles s'étoient nourries ; elle devroit nous engager à éprouver ſi nous ne mettrions pas ces Chenilles en état de travailler utilement pour nous, en ne les nourriſſant que de certaines feuilles. Combien d'autres richeſſes nous vaudroient les Chenilles, ſi nous entreprenions de mettre en œuvre toutes les coques de ſoie qu'elles ſavent ſe conſtruire. Les coques qui ne pourroient pas être filées, pourroient être cardées & ſervir utilement à différentes fabriques, telles que celles des bas, des draps, des feutres, des ouates, du papier, &c. Les épreuves qu'on a déjà faites en quelques-unes de ce genre, ſont très-propres à encourager les amis des arts. Ce

ne

ne sont pas seulement les coques, mais les nids même de quelques Chenilles, formés de pure soie, qui pourroient donner lieu à des essais utiles. L'illustre Reaumur, qui s'étoit tant occupé de la pratique des arts, n'a pas manqué d'insister là-dessus, & de faire sentir tout l'avantage qu'on pourroit s'en promettre. Cependant, quoique cet objet tienne de près à l'utilité la plus recherchée, on est bien loin d'avoir fait des expériences assez nombreuses & assez variées, pour tâcher de le rendre encore plus utile. L'examen même de la liqueur à soie auroit dû beaucoup plus exercer ceux qui aiment la physique & ceux qui aiment les arts: elle a des qualités qui invitent à des recherches également curieuses & utiles. Elle est sur-tout remarquable par trois qualités: par celle de se sécher presque dans un instant; par celle de ne se laisser dissoudre, ni par l'eau, ni par aucun des dissolvans les plus actifs, lorsqu'elle est une fois desséchée; enfin par celle qu'elle a encore, lorsqu'elle est seche, de ne se point laisser ramollir par la chaleur. Ce sont ces trois qualités qui rendent cette liqueur si utile pour nous comme pour les Chenilles: si la première qualité lui manquoit, les fils se romproient peu après être sortis de la filière, ou ces fils gluans, dévidés les uns sur les autres, se colleroient au point de composer une seule masse dont nous ne pourrions faire aucun usage. Enfin, de quelle utilité nous seroient ces fils, s'ils n'avoient pas les deux autres qualités, si l'eau pouvoit les dissoudre comme elle dissout tant de gommes sèches, ou si la chaleur les ramollissoit, comme elle ramollit tant de résines? Nous ne pourrions faire sans doute ni habits ni meubles d'étoffe de soie. L'illustre auteur, dans les mémoires duquel nous avons dû tant puiser pour composer l'article des Chenilles, a présenté quelques vues d'utilité nouvelles qu'on pourroit retirer de ces insectes. Si nous pouvions, dit-il, tirer la liqueur soyeuse des vaisseaux où elle est contenue, & si nous avions l'art de l'employer, on en feroit les plus beaux & les meilleurs vernis, les plus flexibles, les plus durs, les moins altérables par la chaleur & par l'humidité. Dès qu'une espèce de Chenille nous fournit seule une si prodigieuse quantité de soie, il paroit que s'il y avoit des gens occupés à tirer, du corps de quantité d'autres espèces de Chenilles, la liqueur soyeuse qui s'y trouve, on en pourroit faire des amas considérables, sur-tout dans les années où certaines espèces sont si communes. L'idée de tirer des vernis du corps des insectes, n'est pas nouvelle: Reaumur fait mention du procédé dont les Mexicains font usage pour retirer la matière de leurs admirables vernis du corps de certains vers. Une autre idée assez singulière, ce seroit de faire avec nos vernis soyeux, des étoffes qui ne fussent nullement tissues, des étoffes qui ne fussent point composées de fils entrelacés les uns avec les autres. Pour se procurer de pareilles étoffes, tout semble se réduire à avoir le secret d'enlever de grandes pièces, de grandes feuilles de vernis de dessus les corps sur lesquels on les auroit appliqués. Pour retourner encore à considérer nos vaisseaux à soie dans le corps de la Chenille, nous les avons décrits l'un & l'autre comme deux canaux tortueux, ouverts seulement par le bout qui va se rendre à la filière, & qu'on a cru bouchés par le bout. Lionet a vu dans sa Chenille, la partie postérieure du vaisseau soyeux, communiquer à son extrémité, par un filet assez sensible, à un plexus de fibres qui se répandent sur le premier gros intestin, sur les intestins grêles, & dans le corps graisseux; c'est par-là apparemment qu'est introduite la liqueur soyeuse. Il y a quelque variété dans les formes des vaisseaux soyeux des Chenilles de différentes espèces; mais elles ne sont pas bien considérables; les inflexions, les coudes reviennent à-peu-près à ceux que nous avons décrits.

Pour donner une idée assez complette de l'organisation intérieure des Chenilles, il nous reste encore à parler d'une autre espèce de vaisseaux, que leur couleur pourroit faire confondre avec ceux de la soie, & dont nous croyons devoir donner ici une légère description. Ils sont ordinairement remplis d'une liqueur jaune, souvent très-épaisse; c'est sur-tout vers la partie postérieure & inférieure des intestins qu'ils sont les plus apparens. Non-seulement ils font une infinité d'inflexions, de détours; leur conformation est telle qu'ils sont tortueux dans chacune de leurs portions. Chaque petite partie forme un coude d'un côté, & celle qui la suit en forme un du côté opposé. Ils sont continus à des vaisseaux plus droits, cylindriques, remplis d'une liqueur plus transparente, qui vont jusques vers la moitié du corps de la Chenille. Il y a quatre branches de ces derniers vaisseaux, dont on ne voit pas trop bien l'origine; mais les vaisseaux tortueux & comme variqueux en sont une continuation. Malpighi n'a rien pu décider sur les usages de ces derniers vaisseaux; il croit qu'on peut soupçonner qu'ils reçoivent la partie la plus ténue du suc qui a été macéré & digéré dans l'estomac, & que ce suc, après avoir suivi tous leurs détours, & s'y être affiné, en peut être porté au cœur, à la peau, & à d'autres parties du corps. Reaumur avoit grande envie de leur trouver quelque communication avec les vaisseaux à soie; il sembloit, a-t-il dit, que la nature auroit bien pu donner, pour ainsi dire, aux Chenilles, de seconds intestins, des intestins particuliers, pour digérer, pour préparer la matière qui fournit cette liqueur, qui doit devenir soie, pour l'extraire, & que ces vaisseaux tortueux étoient ces espèces de laboratoires: mais il n'a pu leur trouver la communication qu'il cherchoit. Il faudroit que la liqueur digérée retournât encore à l'estomac, pour être ensuite portée à ces réservoirs. Ce qu'on sait, c'est que les bouts de ces vaisseaux s'ouvrent dans le rectum, qu'ils y portent une ma-

tière jaune, plus épaisse qu'une bouillie. Ce qui disposeroit à la regarder comme le sédiment de la matière qui fournit la soie, c'est qu'elle est toujours de la même couleur, mais pourtant plus foncée.

Ennemis des Chenilles.

Quand la nature a rendu certains genres d'animaux prodigieusement féconds, elle a pris soin en même-tems d'empêcher leur trop grande multiplication, en produisant d'autres animaux pour les détruire : ainsi les Chenilles sont destinées à nourrir quantité d'espèces de grands & de petits animaux. Elles ont un prodigieux nombre d'ennemis : les uns les mangent toutes entières ; les autres les hachent, les rongent ; d'autres les sucent peu-à-peu, & ne les font pas moins périr. Quelque grand cependant que soit le nombre de leurs destructeurs, on le trouve toujours trop petit, lorsqu'on ne fait attention qu'aux ravages qu'elles nous causent. Tout ce que nous avons pu rapporter à leur éloge, ne sauroit faire changer les sentimens de haine qu'on leur porte. On voudroit pouvoir les toutes détruire sur le champ, & ne laisser pas la moindre trace de leur existence. Cependant, si nous aimons à voir les arbres de nos jardins & de nos bois ornés de feuilles, nous aimons aussi à entendre le chant & le ramage des oiseaux qui vivent sur ces mêmes arbres : faisons périr toutes les chenilles, & nous nous priverons bientôt de la plupart de ces espèces d'oiseaux. Ainsi nous ne voyons pas tous les rapports que tant d'êtres différens ont les uns avec les autres. En supposant que nous sommes le centre de tout, que tout doit se rapporter à nous ; nous ne voyons pas combien nos intérêts tiennent à ces rapports, quoique souvent très-éloignés. Si les chenilles ne nourrissent pas immédiatement la plupart de leurs ennemis qui nous plaisent davantage, elles sont encore nécessaires, pour fournir de leur propre substance de quoi vivre à un très-grand nombre de larves qui se transforment en mouches & moucherons, & que certains oiseaux préfèrent & savent très-bien attraper. On a remarqué que si les Rossignols & les Hirondelles paroissent au printems dans nos pays, elles abandonnent leurs climats moins pour chercher une température plus douce, que des alimens qui leur conviennent. Ainsi donc, si les chenilles nous font du mal, elles nous donnent des dédommagemens. D'ailleurs, on a pour elles une haine trop générale, qui enveloppe des milliers d'espèces innocentes avec quelques espèces coupables, selon notre manière de juger. On a dû prendre une idée du nombre prodigieux d'espèces de chenilles que l'on peut trouver dans ces contrées ; cependant il n'y en a peut-être pas une douzaine d'espèces qui nous soient véritablement nuisibles & incommodes. Si on pouvoit les détruire, celles qui paroîtroient sur nos plantes & sur nos arbres n'y feroient pas de dégât sensible, & fourniroient un spectacle intéressant & agréable aux yeux curieux.

Quels que soient les dégâts, souvent trop funestes il est vrai, qu'occasionnent les chenilles à nos dépens, ils seroient bien plus considérables, si les fortes gélées d'hiver, & sur-tout les pluies froides du printems n'en faisoient pas mourir une partie. Celles qui sont logées dans des nids où elles peuvent braver la rigueur de la saison, n'échappent souvent à ces deux fléaux, que pour devenir la proie de leurs ennemis, qui comptent sur elles pour vivre & nourrir leur famille pendant la belle saison. Les Chenilles au contraire qui vivent isolées, par exemple, celles du chou, servent d'aliment aux oiseaux à bec pointu, qui passent l'hiver dans nos climats. Ainsi les oiseaux leur font continuellement la guerre ; ils en détruisent des quantités prodigieuses quand elles sont jeunes : ces insectes font un mets friand pour le Rossignol, la Fauvette, le Pinçon, &c. Le Moineau, tant décrié à cause de sa voracité, en détruit un très-grand nombre pendant ses nichées : on a cherché à prouver qu'une seule paire de moineaux qui a des petits à nourrir, détruit dans une semaine trois mille trois cents soixante chenilles. Quand il ne trouve plus de chenilles, il vole après les papillons pour les prendre & les emporter dans son nid. La guerre trop meurtrière qu'on déclare à ces sortes d'oiseaux, est peut-être la cause que les chenilles sont si multipliées dans certaines années : il est évident qu'en détruisant les espèces qui les dévorent, nous veillons à la sûreté de nos ennemis, sans nous en douter. Les Lézards, les Grenouilles font aussi leur proie des chenilles, & des chrysalides qui ne sont pas enfermées dans des coques.

Dans sa propre espèce, la chenille a des ennemis acharnés à la détruire. On ne croiroit pas qu'un insecte qui ne semble destiné qu'à ronger les feuilles, soit un animal aussi carnassier, jusqu'à dévorer les individus de son espèce. On n'a pu encore découvrir que deux espèces de chenilles capables de s'entremanger ; & il faut observer qu'elles ne sont pas de celles qui vivent en société : des goûts pareils ne peuvent point régner dans le sein d'une famille. Si toutes les chenilles avoient ces inclinations carnacières, on pourroit se reposer sur elles du soin de leur destruction. Cependant il n'en est pas ainsi ; presque toutes les chenilles vivent entr'elles d'un bon accord, quoiqu'elles ne soient pas de la même famille ou de la même espèce.

Les chenilles ont encore d'autres ennemis extérieurs. Les Punaises des bois & des jardins sont armées d'une longue trompe, qu'on ne voit point quand elles n'en font pas usage, parce qu'elle est

appliquée contre leur ventre : elles la redreſſent pour l'enfoncer dans le corps des plus groſſes chenilles, qu'elles ſucent tranquillement, malgré leurs efforts pour s'en débarraſſer. Un autre ennemi bien plus redoutable pour elle, c'eſt une eſpèce de larve de Carabe, noire, plus longue qu'une chenille de médiocre grandeur. Le devant de ſa tête eſt armé de deux pinces écailleuſes, dont elle perce le ventre des chenilles qu'elle attaque. La plus groſſe chenille, qui ſuffit à peine pour la nourrir pendant un jour, ne peut éviter ſes pourſuites ; dès qu'elle l'a percée au ventre, elle ne la quitte plus qu'elle ne l'ait dévorée. Ces inſectes ont ſoin de ſe loger à portée de leur proie ; on les trouve ordinairement dans les nids des *proceſſionnaires*, dont la nombreuſe famille fournit abondamment de quoi raſſaſier leur appétit & ſatisfaire leur gloutonnerie. La Guêpe eſt auſſi un des ennemis des chenilles : quand elles ſont petites, elle les emporte dans ſon nid, pour nourrir ſes larves.

Enfin les chenilles ont des ennemis qu'il n'eſt guère poſſible de connoître, ſans un cours d'obſervations très-exactes. Telle chenille qui nous paroît en bon état, eſt ſouvent rongée toute vive par des larves qui ſe nourriſſent & croiſſent aux dépens de ſa propre ſubſtance. Il y a de ces larves qui ſe tiennent ſur le corps de la chenille, qu'elles percent pour le ſucer ; d'autres ſont ſi bien cachées dans ſon intérieur, qu'on ne ſe douteroit pas qu'elle en ait une, quoique ſon corps en ſoit tout farci : c'eſt un fait dont il eſt facile de ſe convaincre : on n'a qu'à prendre des cherilles du Chou, & les enfermer ſous un poudrier ; on ne tardera pas à voir s'élever ſur leur peau de petits tubercules blancs, qui ſont les larves qui ſortent de l'intérieur de la chenille. Les œufs qui contiennent les germes de ces petits inſectes, ſont pondus par un petit Ichneumon d'un beau vert doré, qui ſe promène ſur la chenille du Chou, pour enfoncer dans ſa peau un aiguillon dont la partie poſtérieure de ſon corps eſt pourvue. Cet aiguillon preſque auſſi long que lui, fait une ouverture preſque auſſi profonde dans le corps de la chenille, où il dépoſe un œuf qui gliſſe par le canal de l'aiguillon même. Ces œufs ſont placés à une telle profondeur, qu'ils ſont toujours à l'abri, quoique la chenille vienne à changer de peau. On comprend que les larves qui naiſſent de ces œufs, ne peuvent ni vivre, ni arriver au tems de leur accroiſſement, qu'aux dépens de la Chenille. Quand elles ont pris tout leur accroiſſement, elles ſortent du corps de la chenille, par des trous qu'elles font à ſa peau, de côté & d'autre. Ces larves n'ont pas toujours le tems de prendre leur accroiſſement : ſi elles ſont dépoſées peu de tems avant la métamorphoſe de la chenille en chryſalide, elles meurent avant d'arriver à l'état néceſſaire pour qu'elles ſe changent en nymphes ; parce que dans l'état de chryſalide, la chenille ne prend pas la nourriture qui ſeroit néceſſaire, pour réparer ſa ſubſtance dévorée par ces inſectes. Il y a très-peu de chenilles dans le corps deſquelles on ne trouve quantité de larves dévorantes. Quand on voit tant d'inſectes, & aſſez gros, ſortir du corps d'une chenille, on a peine à concevoir comment ils y avoient pu y être tous contenus. Mais il paroît plus difficile de concevoir comment tant de larves ont pu naître dans le corps de cette chenille, & y croître, ſans qu'elle ſoit morte. Il y a plus encore, cette chenille non ſeulement ne périt pas, elle croît elle-même, pendant que des inſectes ſemblent remplir toute la capacité de ſon ventre, & être occupés à dévorer les viſcères & toutes les parties eſſentielles à la vie, que cette capacité renferme. Mais ils ſavent pour ainſi dire, ménager les organes néceſſaires pour faire vivre, & pour faire croître les chenilles, dont la vie eſt auſſi néceſſaire à eux-mêmes. Ils trouvent moyen de ſe nourrir à leurs dépens, ſans leur faire des bleſſures mortelles. Le corps graiſſeux qui remplit tous les vides, qui ſont entre les parois de la capacité du ventre, les trachées, les vaiſſeaux à ſoie, l'eſtomac, les inteſtins, &c. & dont le volume ſurpaſſe ſouvent celui de toutes les parties que nous venons de nommer, paroît être la ſeule ſubſtance que ces larves attaquent & qui leur ſert de nourriture. La chenille dont la capacité du ventre eſt remplie d'un grand nombre de larves, peut donc vivre, croître même ; mais elle ne parviendra pas à ſe transformer en papillon, parce que la matière propre à nourrir en quelque ſorte le papillon ſous la forme de chryſalide, eſt conſommée. Pluſieurs autres eſpèces de chenilles que celle du Chou, nourriſſent encore dans leur intérieur des inſectes qui les dévorent, quoiqu'en moindre quantité. Les parties intérieures & vitales de la chenille, ne ſont pas toujours auſſi ménagées par toutes les eſpèces de larves. Une larve ou deux font quelquefois périr la chenille dans laquelle elles ont crû, pendant qu'elle eſt encore jeune ; mais on peut remarquer en même-tems que ces larves, pour prendre tout l'accroiſſement qui leur eſt néceſſaire, n'ont pas beſoin que la chenille puiſſe prendre tout le ſien. Ce ſont de ces combinaiſons ménagées par la nature, & qui méritent bien l'obſervation & l'admiration des naturaliſtes. Les Ichneumons n'ont pas la même facilité de dépoſer leurs œufs dans le corps des Chenilles qui ſont velues, comme dans celui des eſpèces raſes. Les chenilles qui ſe renferment dans des coques pour ſe métamorphoſer en chryſalides, ne ſont pas plus exemptes que les autres, d'être mangées intérieurement par les inſectes. Pendant que la chenille fait ſa coque, pendant qu'elle ſe prépare à ſa transformation, la larve vit & croît dans ſon intérieur : elle ſort par la fuite du corps de la chenille ; elle file ſa coque dans celle même de la chenille qu'elle a dévorée, & dont le travail ſert à la mettre plus à couvert. Quelquefois

on eſt ſurpris de voir des chryſalides d'une belle apparence, qui tombent en pouſſière lorſqu'on les touche : tant que la chenille ronge les feuilles, elle répare par de nouveaux alimens, ce que les larves mangent dans ſon corps ; mais après ſa métamorphoſe en chryſalide, elle ſuccombe ſous leurs dents meurtrières. Enfin, s'il eſt des Ichneumons qui attachent leurs œufs ſur la peau, ou les dépoſent dans le corps des chenilles, il en eſt encore qui vont dépoſer leurs œufs ou leurs larves dans les œufs même des papillons ; ainſi il y a des inſectes qui mangent les chenilles avant même qu'elles ſoient nées. *V.* Ichneumon, Sphex, Cinips.

Moyens de détruire les Chenilles.

Lorſque nous obſervons les arbres de nos jardins, de nos vergers, dépouillés de leurs feuilles par les Chenilles qui les ont réduits dans un état ſi languiſſant que nous craignons de les perdre; lorſque nous voyons les campagnes dévaſtées par leurs dégâts, nous voudrions que le nombre des ennemis de ces inſectes fût encore plus grand, afin qu'ils ſuccombaſſent entièrement à leurs attaques. En conjurant leur perte, nous ſouhaitons d'anéantir leur eſpèce : mais comme il y a toujours une compenſation dans l'ordre de la nature, on ne peut détruire une eſpèce, ſans qu'une autre, ſouvent plus déſaſtreuſe, ne ſe multiplie : détruiſez les renards, les mulots ravageront vos terres. Il faut avouer qu'il y a des années où les Chenilles font de ſi grands ravages, qu'elles nous privent des plus beaux fruits, de l'agrément de voir une belle verdure, de nous mettre ſous ſon ombre dans une ſaiſon où on la recherche avec plaiſir, & où on en jouit avec délices; ce qui eſt bien propre à exciter notre courroux & notre vengeance contre elles. Quand on conſidère ſur-tout la prodigieuſe fécondité de ces êtres ſi deſtructeurs, on demande à quoi elle ſert. Si l'Auteur de la nature n'avoit conſidéré que l'homme dans la formation de l'univers, il paroît que les Chenilles auroient été inutiles dans la création; mais nous avons obſervé que le nombre de chaque inſecte eſt proportionné à celui des individus qu'il doit nourrir. La Chenille, la mouche ne ſont donc pas inutiles, puiſqu'elles ſervent d'aliment à tous les oiſeaux qui ont le bec pointu. Et d'ailleurs, les Chenilles n'eurent-elles que la faculté de vivre, pourquoi n'auroient-elles pas entré comme l'homme, dans le ſyſtême univerſel de la vie. Nous ne pouvons ſans doute nous diſſimuler que tout ce que nous avons dit & tout ce que nous pourrions dire en faveur des Chenilles, ne ſauroit jamais diſſiper l'impreſſion déſavantageuſe à laquelle elles ont donné & donnent ſans ceſſe lieu; & des recettes ſûres pour les détruire, ſeroient plus intéreſſantes que toutes les merveilles que nous avons rapportées ſur leur compte. Pour être du moins juſtes dans notre haine, rappellons-nous qu'elle ne doit tomber que ſur dix à douze eſpèces qui ſont véritablement nuiſibles à nos propres intérêts : telle que la Chenille nommée *commune*, la *livrée*, *la proceſſionnaire*, la Chenille à oreilles, celle du pin, du chou, des grains, quelques arpenteuſes, & en général la plupart de celles qui vivent en ſociété. Pour venir à bout de nos deſſeins deſtructeurs, il faut attaquer ces ſortes d'ennemis dans leur berceau : ſi nous attendons que l'âge les ait affranchis des entraves de leur enfance, tous nos efforts ſeront inutiles; malgré nous, ils feront le mal dont ils ſont capables.

Dans le détail des Chenilles les plus communes & les plus à craindre, nous avons indiqué la manière dont les papillons femelles font leur ponte : cette connoiſſance eſt néceſſaire pour pouvoir diſtinguer les nids des jeunes Chenilles. Nous avons vu qu'il y en avoit qui formoient des nids en filant une eſpèce de coque, dans laquelle elles ſe retirent pendant la nuit, lorſqu'il fait froid ou qu'il pleut : voila donc le berceau où croiſſent, ou vivent les ennemis que nous ſommes ſi intéreſſés à détruire. Pour y réuſſir d'une manière efficace, il faut couper les extrémités des branches, ſur leſquelles ces nids ſont placés, & les jetter au feu tout de ſuite; parce que, ſi on les laiſſoit à terre, les jeunes Chenilles qui ont été ſecouées, ſortiroient & ſe répandroient par-tout. Ces nids ne ſont pas toujours à la portée de notre main, quelques-uns ſont placés à l'extrémité des branches des arbres très-élevés ; dans ces circonſtances, on ſe pourvoit d'une longue perche, au bout de laquelle on attache des ciſeaux, nommés *échenilloirs*. Le temps le plus propre pour écheniller, c'eſt lorſqu'il fait froid, parce qu'alors toutes les jeunes Chenilles ſont raſſemblées dans leur nid. Si on n'a pas eu la précaution d'écheniller pendant l'hiver, on ne peut plus le faire qu'immédiatement après une forte pluye, qui a fait rentrer les Chenilles dans leur domicile. Cette méthode de les détruire, eſt la meilleure & la plus efficace de toutes celles qu'on peut indiquer. Les autres n'attaquent que quelques individus ; mais celle-ci tend à la deſtruction générale de l'eſpèce, en faiſant mourir à la fois de nombreuſes familles, qui auroient des générations à l'infini, ſi on les laiſſoit ſubſiſter.

Il ne ſuffit pas d'attaquer les Chenilles ſur les arbres fruitiers, il faut encore les chercher dans les haies voiſines des vergers & des jardins : ſi on n'avoit point cette précaution, après qu'elles auroient ravagé les arbuſtes ſur leſquels elles naiſſent, on les verroit bientôt ſe mettre en route, pour arriver ſur les arbres qui leur offriroient de quoi vivre. Cet inſecte, comme nous l'avons obſervé, ſe répand par-tout où il peut ſe nourrir & nous nuire : ainſi, quoiqu'on ait

bien pris la peine d'écheniller chez soi, si les voisins n'ont point eu les mêmes précautions après que les Chenilles auront tout ravagé chez eux, qu'elles ne trouveront plus de quoi y vivre, elles viendront dépouiller les arbres de celui qui aura pris les plus grands soins pour se mettre à l'abri de leurs dégâts. Il seroit à désirer qu'il y eût une loi qui ordonnât à tous les propriétaires, d'écheniller les arbres & les haies de leurs possessions.

Quand on craint qu'un arbre ne soit attaqué par les Chenilles répandues dans le voisinage, on peut enduire tout le tour du tronc, à la largeur de deux pouces, avec du miel, ou avec toute autre matière gluante & visqueuse; lorsqu'elles veulent traverser cette barrière, leurs pattes s'y attachent, & elles ne peuvent plus avancer : alors, il faut avoir soin de visiter l'arbre de temps en temps, afin d'ôter les Chenilles qui sont prises aux pièges qu'on leur a tendus, pour les écraser : si on les laissoit, leur corps serviroit de planche à d'autres, pour traverser la barrière sans s'engluer. Quelquefois on réussit à faire tomber les Chenilles d'un arbre qui en est couvert, en brûlant au bas, de la paille mouillée, ou celle de la litière des Chevaux, qui occasionne une fumée très épaisse qui les étourdit : lorsqu'on mêle à ce feu un peu de soufre, la fumée est bien plus propre à les étourdir. On ne doit point leur donner le temps de revenir de cette sorte de convulsion; il faut les écraser tout de suite à mesure qu'elles tombent; autrement, elles regagneroient bientôt les arbres. On a encore annoncé une eau de savon avec laquelle on arrose les plantes qui sont couvertes de Chenilles. Mais quelque soit l'efficacité de tous ces moyens, au lieu d'attendre la belle saison pour en faire usage, il est toujours plus prudent & plus sûr d'écheniller pendant l'hiver.

Moyens de préparer les Chenilles.

On peut sans doute mettre sur le compte des progrès de la raison humaine, les progrès de l'histoire naturelle, qui a fait de si grands pas tout-à-coup, ou pour mieux dire, qui n'a été vraiment bien cultivée que de nos jours. On a senti que l'étude de la nature étoit la plus essentielle des études, du côté de l'utilité comme de l'agrément, & de toutes parts on s'est livré à la recherche & à l'observation des objets qu'elle renferme. L'Entomologie, quoique moins cultivée que les autres sciences, a cependant participé à l'influence dominante. De riches collections d'insectes ont autant intéressé le goût pour cette science, que facilité son étude & ses progrès. Mais il paroît qu'on s'est plus occupé de rassembler les individus dans l'état parfait, que de les faire connoître dans leur premier état. Pour avoir cependant une idée complette de leur histoire, il faut pouvoir les suivre dans tout leur développement. La difficulté de conserver les larves & les Chenilles a été sans doute la cause de cet oubli à leur égard. On n'avoit que deux moyens pour se les rappeller, celui de les figurer, & celui de les conserver dans l'esprit de vin. Par le premier, on ne peut rendre tout le brillant de leurs couleurs; par le second, on les détruit complettement. Nous devons dire cependant qu'en saturant de sucre l'esprit-de-vin, les couleurs ne s'altèrent pas bien considérablement. Par ces deux moyens, les larves ou les Chenilles sont séparées des insectes parfaits, & on ne présente pas le rapprochement de leurs métamorphoses & l'identité de l'individu. Pour suppléer à cette insuffisance, on a proposé d'injecter les larves, & particulièrement les Chenilles, avec parties égales de cire & de suif fondus, ou de les remplir de sable, après les avoir vuidées : nous pr férerions le coton, comme bien plus propre que le sable. Ces deux moyens qui réussissent assez bien sur les grosses Chenilles velues, ne peuvent être employés sur les petites, ainsi que sur celles qui sont rases. Il a fallu recourir à d'autres tentatives, qui ont été suivies du plus heureux succès. On est parvenu à obtenir des Chenilles qui, quoique desséchées, conservent toutes les apparences de la vie. Cette méthode est trop intéressante, pour ne pas la rapporter avec tous les détails qui la concernent. Les instrumens qu'elle exige ne sont ni nombreux, ni couteux : un pot de terre épais & ventru, haut d'un demi-pied; un fourneau suffisamment large pour que le pot puisse être chauffé par les côtés; plusieurs chalumeaux de paille de différentes grosseurs; une aiguille fixée à l'extrémité d'un manche de huit pouces, & du fil, sont les seuls instrumens nécessaires. On en sentira mieux l'utilité, en désignant leur usage.

On entretient le pot dans une chaleur sèche, dont l'intensité est relative à la grosseur des Chenilles à dessécher. On peut employer un bain de sable pour la conserver égale, & la graduer par le moyen du thermomètre. Le moment le plus propre, pour la préparation des Chenilles, est celui qui précède l'avant-dernière mue. Leurs couleurs sont alors plus prononcées, leurs poils sont plus fortement fixés à leur corps, qu'en aucun autre temps de leur vie; elles ont aussi acquis un développement assez complet, qui rend moins sensible la petite augmentation qu'elles éprouvent dans l'opération. Cependant il est quelques espèces qu'il faut préparer à différens âges, parce qu'il se passe en elles, à chaque mue, des changemens si grands, qu'elles en deviennent méconnoissables.

On peut faire mourir d'abord les Chenilles dans une bouteille avec du camphre en évapora-

tion : il eſt reconnu que cette méthode n'a pas les inconvéniens de celles où l'on ſe ſert de ſouffre ou d'eau chaude. Lorſque l'appareil eſt diſpoſé, que toutes les Chenilles qu'on veut préparer à la fois ſont mortes, on en prend une, & on détermine par une preſſion ſucceſſive, la ſortie de l'extrémité de ſon canal inteſtinal, que l'on arrache en entier avec les ongles qui dans ce cas, ſont préférables aux pinces. Il faut obſerver que lorſqu'il reſte une portion d'inteſtin dans le corps de la Chenille, elle nuit à l'égalité de la deſſication, & fait preſque toujours manquer l'opération. La ſortie des autres viſcères s'opere de même par des compreſſions réitérées; elle ſe fait ſans difficulté dans les Chenilles raſes, mais quelques-unes de la claſſe des velues ne s'y prêtent pas auſſi facilement; leurs poils tombent au moindre effort; avec de la patience & de la dextérité, on ne peut cependant manquer de réuſſir. Lorſque la Chenille eſt parfaitement vidée, on ſe diſpoſe à la remplir d'air, en introduiſant dans l'anus un des chalumeaux dont il eſt parlé plus haut, & on paſſe un fil prêt à être noué entre le dernier anneau & la dernière paire de pattes. La peau eſt gonflée avec la bouche, & au même inſtant on retire le chalumeau, & on noue le fil. On a bientôt acquis l'uſage de ces différentes manipulations; il ne faut qu'un eſſai pour les exécuter.

Il ne s'agit plus que de conſerver la Chenille par une prompte deſſication, dans l'état de gonflement où elle a été miſe. Si elle eſt petite, on la ſuſpend perpendiculairement dans le deſſicatoire précédemment décrit. Si elle eſt groſſe, on lui attache un ſecond fil à la tête, & on l'y ſuſpend horizontalement; il faut dans ce cas avoir ſoin de la retourner ſouvent. Le manche de l'aiguille, dont on a parlé, ſert à s'aſſurer, par des attouchemens légers & fréquens, du moment où la peau commence à acquérir aſſez de ſolidité pour ſe ſoutenir. Lorſqu'on juge qu'elle eſt ſuffiſamment affermie, on la perce entre les pattes avec l'aiguille pour favoriſer la ſortie de l'humidité intérieure, & accélérer l'entière deſſication. Si l'on retiroit la Chenille avant de l'avoir percée, ſur-tout ſi elle n'eſt pas très-petite, l'air humide intérieur, très-dilaté par la chaleur ſe condenſeroit ſubitement, la Chenille s'applatiroit & ne pourroit plus être employée. Le même effet auroit lieu ſi le pot avoit été fermé; & qu'on l'ouvrit avant le refroidiſſement total de l'appareil. Il doit toujours reſter ouvert.

Quelque précaution que l'on prenne, on peut manquer quelques Chenilles, ſans connoître la cauſe du défaut de ſuccès : quelquefois elles ſont percées de larves, d'autres fois l'air s'échappe par la bouche ou par les trachées, il eſt difficile de remédier à ces inconvéniens. On ne doit pas non plus diſſimuler que l'expérience a appris que les Chenilles d'un vert clair, perdent une nuance par l'effet de la chaleur, & deviennent d'un vert jaune, & que quelques arpenteuſes brunes prennent une teinte rougeâtre. Mais le nombre de celles dont les couleurs ſont altérées eſt très-petit en comparaiſon de celles qui ne perdent rien à la deſſication. Il eſt même poſſible de diminuer l'altération des premieres. On a éprouvé que l'alkali volatil produit ſouvent de bons effets. Après avoir ſubi toutes ces opérations, après que le fil a été coupé le plus près poſſible du corps, les Chenilles ſont en état de ſe conſerver une longue ſuite d'années, pourvu qu'elles ſoient dans un lieu exempt d'humidité.

Pour ne rien laiſſer échapper, nous donnerons encore ici un moyen ſimple & bien propre à faciliter l'examen de l'inſecte vivant. Lorſque la Chenille par ſes mouvemens, nuit à l'obſervation, on peut la plonger dans l'eau & l'y laiſſer un certain temps. L'expérience à appris que cette petite épreuve ne nuit point aux Chenilles, & qu'elle donne beaucoup de facilité à l'obſervateur de les conſidérer à ſon aiſe. L'eau ramollit tout le corps de l'inſecte, & permet de le manier comme un gant : elle le prive de tout mouvement, & peut-être de tout ſentiment.

Diviſion des Chenilles.

Si nous recherchons les principales cauſes qui ont le plus influé ſur les progrès de l'hiſtoire naturelle, ſur la facilité & l'utilité de ſon étude, nous les trouverons dans l'art des méthodes, des claſſifications, introduit par la néceſſité même. Il eſt aſſez prouvé que ſans cet art, il étoit impoſſible de faire quelques pas aſſurés dans la vaſte enceinte de la nature, & qu'on n'eût marché que d'écart en écart, d'oubli en oubli, ſans pouvoir laiſſer aucunes traces à ceux qui devoient les ſuivre. Si les Chenilles méritent d'être connues, il falloit auſſi recourir au ſeul moyen de pouvoir les faire reconnoître, il convenoit de les diſtribuer en claſſes, en genres, en eſpèces, auxquelles on peut rapporter celles qui ſe préſentent ſous nos yeux, & pour s'aſſurer, lorſque quelqu'une a excité notre curioſité, ſi elle eſt du nombre de celles dont on a déja l'hiſtoire. Par ce moyen on apperçoit preſque d'un coup d'œil les variétés remarquables qui ſe trouvent entre elles. Les variétés conſtantes que nous offrent les Chenilles, peuvent ſuffire à un grand nombre de diviſions & de ſous-diviſions bien diſtinctes. Il reſte pourtant une difficulté conſidérable par rapport à l'établiſſement des claſſes, des genres & des eſpèces de ces inſectes. Ils ne ſont Chenilles que pour un temps, par la ſuite ils doivent prendre des ailes & devenir papillons. On eſt également curieux de ſavoir en quel papillon la Chenille doit ſe transformer, & quelle Chenille

doit sortir d'un papillon : on veut avec raison les voir, les reconnoître ensemble, autant qu'il est possible. Or, si on prend pour caractère des différentes classes de Chenilles, & pour caractères des différentes classes de papillons, ceux qui nous frappent le plus & qui semblent les plus naturels à saisir; des Chenilles de même classe, de même genre, donneront des papillons de différentes classes, & des Chenilles de différentes classes donneront des papillons de même classe, & peut-être de même genre. Il en est de même réciproquement de la distribution des papillons considérée par rapport à celle des Chenilles. Comme rien ne sauroit sauver cet inconvénient, il faut se réduire nécessairement à ne chercher que les caractères principaux qui peuvent plus ou moins absolument convenir aux seules Chenilles; ces caractères étant établis, on peut donner les histoires détaillées des Chenilles de différentes classes & de leurs différens genres, & faire connoître les papillons dans lesquels elles se transforment.

Pour pouvoir être frappé des différences qui sont entre les insectes, il falloit qu'elles fussent beaucoup plus considérables que celles qui sont entre les grands animaux. L'auteur de tant de petits êtres animés, semble avoir eu dessein de nous mettre en état de les distinguer les uns des autres, & de nous exciter à les observer, en leur donnant des formes si singulièrement diversifiées. Des espèces d'insectes d'un même genre sont souvent plus différentes entre elles, que ne le sont entre eux les genres des grands animaux. Il faut avouer néanmoins que quoique la nature ait mis des variétés très-considérables dans ces productions de toute espèce, elle a infiniment nuancé ces variétés, de sorte que les extrêmes des genres & même des classes, se rapprochent quelquefois de façon que le point de partage est difficile, & presque impossible à saisir. On a déja vu que peu de caractères suffisent pour désigner tous les insectes qui peuvent être compris sous la dénomination générale de Chenilles. Le nombre différent de leurs pattes étoit un caractère trop frappant & trop constant pour ne pas servir à les faire distinguer entre elles. D'après le nombre de ces pattes, on a distingué toutes les espèces de Chenilles en cinq classes. Celles qui en ont seize forment la première; celles de quatorze, la seconde; celles de douze, la troisième; celles de dix, la quatrième; & enfin celles de huit pattes seulement, la cinquième & dernière classe.

Nous avons déja vu que toutes les Chenilles, quoique différentes par le nombre de pattes, se ressemblent en un point; c'est qu'elles ont toutes six pattes écailleuses attachées aux trois premiers anneaux. Ce sont seulement les seules pattes membraneuses qui varient (pour le nombre, la figure & la distribution, & qui ont du servir de base à cette classification. Un coup d'œil rapide & rapproché pourra la faire bientôt connoître.

Premiere classe.

Seize pattes.

Les Chenilles de la première classe, après les six pattes écailleuses sur les trois premiers anneaux, ont deux anneaux sans pattes; mais les sixièmes, septième, huitième & neuvième en ont chacun deux, ce qui fait huit pattes, qu'on nomme intermédiaires : les dixième & onzième anneaux sont encore sans pattes; le douzième, & par conséquent le dernier, en a deux qu'on appelle pattes postérieures.

Seconde classe.

Quatorze pattes.

Aux Chenilles de la seconde classe, il y a de la variété pour les pattes intermédiaires. Aux unes après les trois premiers anneaux qui portent les six pattes écailleuses, les quatrième, cinquième & sixième anneaux sont sans pattes; sur les septième, huitième & neuvième, sont les six pattes membraneuses intermédiaires; les dixième & onzième n'en ont pas, & le douzième a toujours les deux pattes postérieures. Aux autres, après les pattes écailleuses, les quatrième & cinquième anneaux n'ont point de pattes; les sixième, septième & huitième portent les six pattes intermédiaires; les neuvième, dixième & onzième n'en ont pas, & le douzième a toujours les deux pattes postérieures. Cette variété a engagé plusieurs auteurs à faire deux classes de Chenilles à quatorze pattes.

Troisième classe.

Douze pattes.

Les Chenilles de la troisième classe, ont les quatrième, cinquième, sixième & septième anneaux nuds & sans pattes; les huitième & neuvième anneaux portent les quatre pattes intermédiaires; les dixième & onzième sont nus, & les postérieures sont au dernier anneau. Nous avons déja vu que le grand espace qui se trouve entre les pattes écailleuses & les intermédiaires, oblige cette classe de Chenilles à marcher d'une manière particulière qui leur a fait donner le nom de *Geomètres* ou *Arpenteuses*.

Quatrieme classe.

Dix pattes.

Les Arpenteuses à douze pattes sont commu-

nément assez grosses; mais il en est de plus petites qu'on nomme aussi arpenteuses, qui n'ont que dix pattes, & qui marchent d'un pas encore plus allongé. Les quatrième, cinquième, sixième, septième & huitième anneaux sont sans pattes; le dixième seulement porte deux pattes intermédiaires, le onzième n'en a pas, & le douzième enfin a les deux pattes postérieures.

Cinquieme classe.

Huit pattes.

Enfin les Chenilles de la cinquième classe sont encore des Arpenteuses qui n'ont que huit pattes: les six écailleuses sur les trois premiers anneaux, & les deux postérieures sur le dernier. Tous les autres anneaux n'en ont point. Ces chenilles sont les plus petites de toutes. Elles appartiennent communément aux Teignes. Comme elles se logent ordinairement dans des fourreaux qu'elles fabriquent, elles n'ont pas besoin de pattes intermédiaires pour avancer ou reculer.

Ces cinq classes différentes peuvent assurément fixer une distinction assez générale parmi les chenilles; mais il s'en faut de beaucoup, comme nous l'avons dit, qu'il en résulte une uniformité, qui fournisse des insectes parfaits du même genre. Sous chacune de ces classes se rangent quantité de chenilles qui ont entr'elles des différences sensibles, & qui y peuvent être distribuées en différens genres, composés eux-mêmes de bien des espèces. Toutes ces vérités peuvent être rapportées à deux espèces principales à celles que l'extérieur de ces insectes nous présente, & à celles qui dépendent pour ainsi dire de leur génie, & qui regardent leurs différentes façons de vivre. Ainsi la grandeur, la conformation extérieure, la peau rase, velue, chagrinée, épineuse, peuvent servir de caractères propres à cette nouvelle distribution. Les différences des couleurs & leur arrangement feront aussi distinguer les espèces, mais ils ne serviront pas autant qu'il seroit à souhaiter. Dans les changemens de peau, les couleurs s'affoiblissent, s'effacent même. Il y a des chenilles dont la seconde peau est tout à-fait différente de la première, & dont les couleurs de la troisième ne sont plus aussi celles de la seconde. Des alimens différens peuvent donner encore différentes teintes à la peau des chenilles. Les variétés spécifiques qui peuvent être entre ces petits animaux, ne sont pas aisées à saisir; mais on peut conclure qu'ils sont de différentes espèces quand on observe des différences dans leur genre de vie, solitaire ou en société, dans leur nourriture, dans leurs procédés; enfin, quand, après les avoir suivis jusqu'à leur dernière transformation, on voit que des chenilles semblables en apparence, donnent des papillons qui ont entr'eux des différences bien sensibles.

Nous avons cru devoir donner quelque étendue à un article aussi intéressant; nous avons dû présenter sur un objet aussi digne d'attirer les regards de l'amateur superficiel du spectacle de la nature, que de fixer l'attention du profond observateur des œuvres de la création, un ensemble de connoissances générales & particulières, qui pût suffire, pour rappeller à ceux qui savent, ce qu'ils ont appris, & pour apprendre à ceux qui ne savent pas, ce qu'il est utile ou agréable de savoir. Telle est sans doute la tâche qui nous est imposée dans la composition de cet ouvrage immense, & que nous nous efforcerons toujours de remplir, autant pour satisfaire à nos goûts qu'à nos devoirs.

CHENILLE (fausse). On a donné le nom de *fausses Chenilles* à des insectes qui ressemblent beaucoup aux chenilles par leur forme, par leur structure & par leurs inclinations, & qui en diffèrent principalement par le nombre de leurs pattes membraneuses. Les fausses chenilles ne diffèrent pas des chenilles uniquement par le nombre des pattes; elles en diffèrent encore par la forme de la tête qui est plus arrondie, & par celle du corps qui est plus applati sur les côtés & plus relevé sur le dos. Nous devons nous borner ici à ces traits généraux. Comme la fausse chenille est un insecte tout à-fait différent de la chenille, puisqu'elle devient un insecte à quatre ailes veinées, nues, bien différent aussi du papillon; nous ne devons laisser aucun rapport de conformité entre leur nom, & nous renvoyons au mot Tenthrede, pour décrire son histoire.

CHERMES. *Voyez* Kermes.

CHIQUE. *Pulex.* Espèce de Puce que l'on trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam, & principalement aux Antilles. Cet insecte s'introduit dans le corps calleux des pieds, au-dessous des ongles, sous le talon, & n'y cause d'abord qu'une démangeaison qui n'est pas même désagréable. Il a bientôt acquis le volume d'un petit pois, par le prompt accroissement des œufs qu'il porte dans un sac membraneux, au-dessous de l'abdomen. Il faut se hâter de se débarrasser de ce petit animal redoutable, car si on lui laisse le temps de déposer ses œufs, il donne bientôt naissance à une famille nombreuse, qui occasionne un ulcère malin difficile à détruire. En ayant le soin de se laver souvent & de se tenir propre, on est peu exposé à cette incommodité fâcheuse. Le plus sûr antidote pour se préserver de cette espèce de Puce, c'est de se frotter les pieds avec des feuilles de tabac broyées. On se sert également avec succès, d'autres plantes âcres & amères, telles que le Rouccou, une espèce de Tournefortiana, appelée dans le pays herbe aux Chiques. *Voyez* Puce.

CHRYSALIDE,

CHRYSALIDE, *Chrysalis, Pupa, Aurelia* : second état par où la chenille doit passer, pour parvenir à son état parfait, & paroître sous la forme de Papillon. Rien n'étonne plus, & ne doit plus étonner sans doute, que cette métamorphose ; ce qui la rend encore plus surprenante, c'est qu'elle semble s'opérer tout d'un coup. Quelle est ici la marche de la nature ? Par-tout ailleurs elle va par degrés. Un développement insensible conduit tous les corps organisés à leur état de perfection. Cependant, si nous suivons de près & attentivement ces changemens de forme dans les insectes, nous les trouverons assujettis à la même progression successive, qui forme une des premières loix universelles de la nature.

Nous avons déjà vu que la chenille (*V.* Chenille), dans ses différentes mues, ne fait que retirer ses nouveaux organes des anciens, dans lesquels ils étoient logés, & qu'elle les en a retirés, parce que ces fourreaux étoient devenus trop étroits. Ainsi cette chenille que nous regardions comme un être simple & unique, est en quelque sorte un être multiple & composé de plusieurs êtres, renfermés les uns dans les autres & qui se développent successivement. On peut aussi être conduit à une conjecture très-vraisemblable, & penser que la chrysalide étoit logée sous la dernière peau que la chenille doit rejeter, que cette peau n'est qu'un masque qui la dérobe à nos yeux. Un observateur célèbre, Swammerdan, s'est assuré le premier, par une expérience décisive, de la vérité de cette conjecture. Il a mis à découvert une chrysalide très-aisée à reconnoître ; il a vu les six pattes de cette chrysalide sortir des six premières pattes de la chenille, & tous les autres membres de celle-là, ployés & couchés sous différentes parties de celle-ci. Les métamorphoses des insectes ne font donc que rentrer dans l'ordre des développemens gradués & successifs. La chrysalide qui n'est au fond qu'un papillon emmailloté, préexistoit dans la chenille. Elle ne fait que s'y développer, & la chenille est l'espèce de machine préparée pour opérer de loin ce développement. Elle est en quelque sorte, à la chrysalide, ce que l'œuf est au poulet. Notre curiosité s'excite à la vue de ces vérités : nous voudrions voir plus loin, & suivre tous les changemens progressifs qui se font dans l'intérieur de l'insecte, lorsqu'il passe de la première période à la seconde. Nous désirerions pénétrer le secret de tous ces changemens. Nous souhaiterions de surprendre la nature, tandis qu'elle est occupée à finir, à perfectionner son ouvrage, en le faisant passer par divers degrés de composition & de consistance. L'art n'est point encore parvenu jusques-là : mais l'on ne peut trop exhorter les naturalistes à diriger leurs recherches vers ce sujet intéressant, & qui a des liaisons si étroites avec les points les plus importans de l'économie animale. Nous allons développer quelques faits les plus connus, qui pourront éclaircir un peu cette matière obscure, & frayer une route à de nouvelles découvertes.

Dans les chenilles, le sac intestinal est formé de deux membranes principales, ou de deux sacs très-distincts insérés l'un dans l'autre : le sac extérieur est compacte & charnu ; le sac intérieur est mince & transparent. Quelques jours avant la métamorphose, la chenille se vide & rejette avec ses excrémens la membrane qui revêt intérieurement son estomac & ses intestins. Une matière, ordinairement jaune, répandue dans tout l'intérieur de la chenille, & qui y prend le nom de *corps graisseux*, s'épaissit de plus en plus après la métamorphose, & paroît être à la chrysalide, ce qu'on a cru que le jaune de l'œuf étoit au poulet. Pendant la métamorphose, l'on voit des paquets de trachées, qui sortent des stigmates de la chrysalide, & qui demeurent attachés à la dépouille de la chenille : la même chose s'observe dans les différentes mues qui précèdent la métamorphose. Immédiatement avant & après la transformation, toutes les parties de la chrysalide sont d'une molesse extrême. Ce n'est que par degrés insensibles qu'elles prennent de la consistance. Le superflu des liqueurs qui baignent intérieurement toutes les parties de la chrysalide, doit s'évaporer, pour que ces parties acquièrent le degré de consistance qui leur convient. Cela s'exécute par une transpiration insensible, mais quelquefois si abondante, qu'elle égale le vingtième du poids de l'insecte. Si l'on retarde cette transpiration, soit en induisant la chrysalide d'un vernis impénétrable, soit en la tenant dans un lieu froid, on prolongera sa vie dans un rapport direct à la diminution de la transpiration. Le contraire arrivera si on l'expose à un air plus chaud que celui auquel elle auroit été exposée naturellement. Ainsi, tel insecte, qui, laissé à lui-même, n'auroit vécu que quelques semaines, pourra par ces divers moyens n'achever sa carrière qu'au bout de quelques mois, ou l'achever au contraire au bout de quelques jours. Voilà déjà rassemblés les principaux faits qui doivent servir de base aux premiers apperçus & aux premières conjectures.

Nous devons donner maintenant un développement un peu plus étendu de ces faits, & distribuer dans leur ordre la plupart des connoissances générales & particulières qu'ils renferment. Les mêmes sources où nous avons dû puiser, pour composer l'article Chenille, doivent nous être ouvertes sans doute, pour la composition de cet article, qui, resserré dans des bornes bien plus étroites, exige bien moins de recherches & fournit bien moins de détails. Nous avons déjà vu comment les chenilles semblent pressentir de loin le changement qu'elles doivent subir, & quelles sont les précautions, quels sont les procédés admirables qu'elles savent employer, pour se mettre à l'abri de tous

danger, & parvenir à leur nouvel état sans obstacle, & avec le plus de facilité. Nous avons commencé d'observer une chenille, qui ne se construisant qu'une espèce de coque très-claire, laisse à l'œil toute la liberté de suivre ses opérations. Nous l'avons vue dans cette enveloppe, tenir sa tête recourbée & ramenée sous le ventre, paroître dans un état foible & languissant, n'avoir d'autre mouvement de tems en tems, que celui de la partie postérieure; se racourcir, se recourber de plus en plus, & rendre aussi plus fréquens les mouvemens de sa queue, ses alongemens & ses contractions alternatives. Nous l'avons laissée là, prête à faire ses derniers efforts; & nous allons ici la suivre.

Le derrière & les deux dernières pattes sont les premières parties que l'insecte dégage du fourreau de chenille; il les retire vers la tête. La partie du fourreau qu'elles occupoient, reste vide, & n'étant plus soutenue, elle se contracte; elle a alors très-peu de diamètre. La méchanique que la chrysalide emploie pour commencer à dégager du fourreau de chenille ses parties postérieures, est la meilleure qui puisse être choisie pour parvenir à cette fin, & aisée à observer dès qu'on l'a vue une fois. Elle gonfle & alonge en même-tems les deux ou trois derniers anneaux de son enveloppe; l'augmentation qu'elle leur fait prendre en grosseur est considérable; mais celle de leur longueur est plus remarquable encore; ces deux ou trois anneaux, quoique renflés, ont alors plus de longueur que les neuf ou dix anneaux restans: elle racourcit tous les antérieurs, pour avoir de quoi forcer les postérieurs à s'étendre en tout sens. Les parties antérieures poussées & pressées vers le derrière, y font l'office de coin contre le fourreau de chenille; il est forcé à s'élargir. Dans l'instant suivant, ce sont ces anneaux postérieurs en tout sens distendus, qu'elle contracte aussi en tout sens. L'effet qui en doit suivre est aisé à appercevoir, sur-tout si on considère le fourreau de chenille, comme simplement appliqué sur l'enveloppe immédiate de la chrysalide, & très-peu adhérent; dans cette supposition, quand elle diminuera en tout sens les dimensions de ses derniers anneaux, elle les séparera des parties de l'enveloppe de la chenille; les parties de cette enveloppe, prêtes à périr, & qui ont été trop forcées, n'ont plus un ressort capable de les ramener sur les anneaux & de leur faire suivre leurs mouvemens; ainsi dans la portion du corps que nous considérons, la peau de la chrysalide se séparera réellement de celle de la chenille. Que la chrysalide fasse encore plus alors que nous n'avons supposé, comme elle le fait réellement, qu'elle retire le bout de son derrière vers la tête, elle le dégagera du fourreau; elle en dégagera en même-tems les quatre dernières pattes membraneuses. Dans la supposition que nous avons faite, que l'enveloppe immédiate de la chrysalide ne tient point ou presque point au fourreau de chenille, il n'y a donc nulle difficulté à ce qu'une portion du corps de la chrysalide glisse le long des parois de ce fourreau; mais pour cela il faut que deux membranes qui autrefois ont été unies, se trouvent détachées l'une de l'autre: cette difficulté n'en est plus une, si on peut se rappeller ce que nous avons dit à l'occasion des divers changemens de peau des chenilles: alors elle a été résolue bientôt pour toutes les chenilles velues, & pour celles dont la peau est chagrinée ou hérissée de mammelons; car ces poils, ces mammelons, qui tirent leur origine de la membrane propre à la chrysalide, la séparent en croissant, de celle qui est propre à la chenille. La nature emploie encore visiblement un autre moyen, dans la plupart des chrysalides, pour faire cette séparation; dans l'instant où elles viennent de rejeter leurs dépouilles, elles ont pour la plupart le corps tout humide, tout mouillé. On peut aisément présumer que la liqueur qui suinte de la membrane propre à la chrysalide, s'introduit entr'elle & la surface intérieure du fourreau de chenille; qu'elle sépare peu-à-peu ces deux enveloppes l'une de l'autre. Les différens mouvemens que l'insecte se donne, exprimment, pour ainsi dire, cette liqueur, & la contraignent à s'échapper, à se placer entre les deux membranes. Cette liqueur met d'ailleurs en état une des deux membranes séparées, de glisser le long de l'autre avec moins de frottement. Si on pique une chenille prête à se métamorphoser, quelque légère que soit la piqûre, il en sort plus d'eau qu'il n'en sortiroit en d'autres tems par une plaie semblable, & beaucoup plus qu'il ne sembleroit devoir en sortir par une si petite plaie.

La manœuvre que la chrysalide a employée pour se retirer des deux ou trois derniers anneaux, est celle dont elle se sert pour se dégager des deux ou trois anneaux suivans; elle les gonfle & les alonge en même-tems, & ensuite elle s'en retire; de sorte qu'alors la partie antérieure du fourreau de chenille, loge seule ce qui peu auparavant étoit logé dans le fourreau entier. La moitié qui a été abandonnée, est flasque, raccourcie, telle, en un mot, qu'elle doit être, n'étant plus soutenue intérieurement. La partie antérieure, au contraire, est alors très-renflée, & fortement distendue. La chrysalide qui l'occupe y a presque alors la forme avec laquelle elle doit paroître au jour; car l'insecte, sous celle de chenille, est considérablement plus alongé & moins gros que sous celle de chrysalide. Quand la chrysalide est parvenue à ne plus occuper que la moitié du fourreau de chenille, elle doit le distendre considérablement; pour le distendre encore davantage, elle se gonfle plus qu'ailleurs vers les premiers anneaux; quoique l'enveloppe ait de la force & de l'épaisseur, elle n'en a pas assez pour résister à de pareils efforts, elle se fend en-dessus, vers le troisième anneau. La direction de la fente est la même que celle de la longueur du corps. Elle n'est pas plutôt ouverte, que la portion du corps de la chrysalide, qui y répond, s'élève

au-dessus de ses bords ; là elle cesse d'être comprimée. Ensuite la chrysalide renfle encore davantage cette même partie & les parties voisines ; aussi, dans un clin d'œil, la fente s'agrandit, elle laisse sortir une plus grande portion du corps. Enfin, quand l'ouverture est aggrandie jusqu'à un certain point, la chrysalide retire sa partie antérieure du côté de cette ouverture, par où elle la fait sortir ; elle retire de même sa queue, & elle se trouve hors de ce fourreau, dont elle a eu tant de peine à se défaire. Outre le gonflement général qui force le fourreau de la chenille à s'entrouvrir, on peut encore observer, dans l'instant où la fente est prête à se faire, des gonflemens, des contractions alternatives & très-promptes d'une petite portion du corps, qui répond à celle où l'enveloppe s'ouvre ensuite : là, cette portion du dessus du corps s'abaisse & s'élève subitement, & par conséquent la membrane est attaquée en cet endroit par des coups réitérés.

Il y a quelques petites variétés dans les manœuvres des chrysalides de chenilles de différentes espèces, pour se dégager de leur fourreau, qu'il seroit trop long de décrire. Il suffit d'avoir décrit les plus générales. Nous remarquerons seulement ici que quelques chrysalides, après avoir assez aggrandi la fente, & après avoir fait sortir la tête par cette fente, se recourbent pour faire sortir leur queue par cette même ouverture ; au lieu que d'autres chrysalides, après qu'elles ont dégagé leur tête & la partie antérieure de leur corps, poussent successivement la dépouille, d'où elles veulent achever de se tirer, vers leur derrière, au bout duquel elle se trouve bientôt réduite en un petit paquet plissé, & comme chiffonné. Des contractions & des alongemens alternatifs de son corps, produisent nécessairement cet effet, la figure de la chrysalide étant conique.

L'intervalle est bien court entre le moment où la chrysalide a commencé à dégager sa queue du fourreau de chenille, & celui où elle fait sortir sa tête & tout son corps de ce fourreau ; il est au plus d'une minute. On peut prendre hardiment l'insecte entre ses doigts, quand l'opération est commencée ; on ne l'arrêtera pas ; on n'y apportera même aucun retardement. C'est un instant bien important pour lui, il n'y fait pas voir les craintes qu'il pourroit montrer en d'autres tems ; il a même alors une force dont il est difficile d'arrêter l'effet. Pour peu que la fente de dessus le dos soit grande, la chrysalide achève de se dépouiller au milieu même de l'esprit-de-vin, qui pourtant la fait périr bientôt après. Celles que l'on y jette dans l'instant où elles ne font que commencer de dégager leur queue, ne se dépouillent pas entièrement, mais ne laissent pas que d'avancer l'opération. Ces chrysalides qu'on met dans la nécessité d'achever de quitter leur dépouille dans l'esprit-de-vin, sont celles où il est le plus aisé de voir distinctement qu'elles ne sont que des papillons emmaillottés. Les mouvemens que se donne l'insecte, qui y meurt d'une mort violente, redressent son corps, séparent les parties qui étoient appliquées les unes contre les autres. Les pattes, les ailes dirigées en différens sens, flottent dans la liqueur, sans s'y coller ensemble.

Les manœuvres que nous venons de voir employer par les chrysalides pour se dépouiller, sont les manœuvres de toutes les chenilles des Sphinx & des Phalènes, qui ont leurs chrysalides cachées & à couvert dans une coque plus ou moins forte. Les chrysalides des Papillons ne sont point renfermées comme celles des vers-à-soie & des autres Phalènes ; elles sont à nud, attachées ordinairement par leur partie postérieure, & quelquefois encore par le milieu de leur corps, à une branche ou à quelque endroit saillant d'un mur, qui les met à l'abri de la pluie. Leur figure est oblongue ; elles sont anguleuses, & comme armées de plusieurs pointes, particulièrement sur la tête & sur le corcelet. Ces pointes ont paru à quelques naturalistes, représenter une espèce de visage d'une personne couverte d'un voile ou de bandelettes, ce qui les a engagés à donner aux chrysalides en général le nom de *nymphes*. Plusieurs de ces chrysalides sont toutes dorées, ou ont seulement quelques taches qui paroissent ou dorées ou argentées, ce qui les a fait appeler par les Grecs *chrysalis*, & par les Latins *aurelia*. Toute la famille des Papillons qui ne se servent que de quatre pattes pour marcher, donne des chrysalides qui ne sont attachées que par la queue. Nous avons déjà vu comment la chenille, quand elle doit se métamorphoser, file un peu de soie, qu'elle attache au dessous de quelque endroit avancé d'un toît ou d'un mur, & comment elle attache ensuite à ces fils, ses deux pattes postérieures, par le moyen des crochets nombreux dont elles sont garnies. Elle se tient ainsi suspendue, la tête en-bas, un peu relevée cependant, & c'est dans cette situation gênante, qu'elle se change en chrysalide, en quittant sa dernière peau. Cette opération se fait cependant très-promptement, & on est étonné au bout de quelques instans, de voir, au lieu de la chenille, une chrysalide posée de même, & qui tient aux mêmes fils, par quelques petits crochets, dont sa queue est hérissée. Mais si l'on voit la chenille faire cette même opération, on est encore plus étonné de la promptitude & de l'adresse avec laquelle elle exécute un travail aussi difficile. Elle tenoit aux fils, qu'elle avoit tendus, par ses pattes postérieures ; lorsque sa peau se fend, que la chrysalide en sort, il faut que sa queue aille, au sortir de l'étui qu'elle quitte, s'implanter dans ces mêmes fils ; c'est ce que fait la chenille ou du moins sa chrysalide. Elle se tient accrochée à la peau qu'elle quitte, en la pinçant ; & pendant ce tems, elle fait une espèce de saut, par lequel la queue doit quitter sa peau, & être poussée

contre les fils où elle s'accroche, le tout au risque de tomber par terre, si elle manquoit son coup, ce qui n'arrive cependant que bien rarement. Ainsi suspendue, elle abandonne sa peau ou sa dépouille, que l'on trouve souvent en un petit paquet chiffonné, encore attachée auprès d'elle.

D'autres chrysalides, d'où naissent les Papillons de jour à six pattes, & ceux qu'on appelle Ptérophores ou Porte-plumes, ont une manœuvre un peu différente. Elles sont à la vérité attachées par la queue, ainsi que les premieres; mais au lieu d'être suspendues perpendiculairement la tête en bas, ells sont posées horizontalement, & comme attachées contre le plan du toit ou de la branche où elles sont fixées, par le moyen d'un anneau ou d'une anse de fils, qui passe par dessous le corps à l'endroit du corcelet. Après que la Chenille a attaché les fils dans lesquels elle accroche ses pattes de derrière, elle file ceux qui composent l'anse ou anneau dans lequel elle doit se suspendre, & affermit fortement par les deux bouts, cette anse composée de plusieurs fils de soie. Pour lors, elle y passe sa tête & la partie antérieure de son corps, & reste ainsi posée, jusqu'à ce qu'elle se change en chrysalide. Lorsque cette chrysalide sort de la peau de la chenille, elle se trouve soutenue par le même anneau, ce qui l'aide à exécuter avec plus de facilité, l'espèce de mouvement par lequel elle tire sa queue de la peau qu'elle quitte, & va l'accrocher dans les fils qui sont placés à cet endroit. Ces chrysalides sont posées plus horizontalement ou plus obliquement, selon que l'anneau de fils, qui les tient suspendues, est plus court & plus lâche. Il y a une remarque essentielle, par rapport à ces chrysalides. Toutes sont angulaires, comme nous avons dit, & ont le devant de leur tête qui se termine en une seule pointe ou corne, en quoi elles diffèrent de celles des Papillons de la première famille, dont la tête est garnie de deux pointes, en forme de cornes; mais il faut excepter de cette règle générale, les chrysalides des chenilles cloportes; ces dernières chrysalides ne sont point angulaires & pointues; elles sont coniques & ovales, comme celles des Phalènes, quoiqu'elles soient nues & suspendues transversalement.

La chrysalide est d'abord molle & gluante; on peut avec la pointe d'une épingle, séparer & développer toutes les parties de l'insecte parfait, mais encore foibles, sans consistance & sans mouvement. Quelques heures plus tard on ne peut plus faire la même opération. Cette matière visqueuse, qui enduit la chrysalide, se sèche, unit toutes ses parties, & lui forme une espèce de peau qui devient dure & coriace. C'est sous cette espèce d'enveloppe & de peau étrangère, que les membres de l'insecte parfait se trouvent à l'abri, se fortifient & acquièrent la solidité nécessaire. Des insectes de genres très-différens ne diffèrent pas plus entre eux, à nos yeux, que diffère le même insecte sous les formes de chenille, de chrysalide, & de Papillon. Cependant cet insecte, qui étoit chenille, paroît, après quelques instans, chrysalide. Il ne faut de même que quelques instans pour que l'insecte qui étoit chrysalide, soit Papillon. De si grands changemens, opérés si subitement, ont été regardés comme des métamorphoses semblables à celles que la fable raconte; & peut-être est-ce là la source où la fable elle-même a pris la première idée de celles qu'elle a divinisées. Il a paru qu'un insecte étoit transformé presque sur le champ en un autre insecte, & on a cru pendant long-temps que cela étoit ainsi. Qu'on ne demande point comment on imaginoit qu'une pareille transformation pouvoit être opérée, quelle idée raisonnable on pouvoit se faire là-dessus. Ceux qui pensoient qu'un peu de chair pourrie, qu'un peu de bois pourri, devenoient les pattes, les ailes, les yeux, la trompe, en un mot, tout le corps d'un insecte composé de tant d'admirables organes, de tant de muscles, de nerfs, d'artères, ne devoient pas avoir de peine à admettre que quelques chairs de la chrysalide formoient les ailes d'un papillon; que les seize pattes d'une chenille fournissoient de quoi faire les six pattes du papillon, que la trompe de celui-ci pût être faite des dents de celle-là: ou plutôt, on tenoit le fait pour vrai, on admiroit la transformation, sans examiner si elle étoit réelle ou possible. Mais lorsque la nouvelle philosophie a eu fait des progrès, lorsque les insectes ont été observés par ceux à qui elle avoit appris à être en garde contre les apparences, & à ne recevoir que des idées claires, on a reconnu que les transformations subites n'étoient pas au nombre des moyens que la nature emploie à la production de ses ouvrages, & que, malgré les apparences propres à en imposer, elles étoient aussi chimériques que celles de la fable. C'est ce que de grands anatomistes nous ont bien dévoilé; ils ont vu, & très-bien prouvé, que le papillon croît, se fortifie, que ses parties se développent sous la figure de cet insecte que nous appelons une chenille, & que l'accroissement du papillon se fait par un développement, comme se font ceux de tous les corps organisés qui nous sont connus. Ils ont fait disparoître tout le faux merveilleux dont les noms de métamorphose & de transformation donnoient des idées confuses, mais en même-tems ils nous ont laissé bien du merveilleux réel à admirer. En nous servant encore de ces termes, il n'y aura plus à craindre qu'ils donnent de fausses idées, après que nous aurons observé à quoi précisément se réduisent ici les changemens de forme. La seconde métamorphose n'a plus rien de miraculeux, dès qu'on veut bien considérer la première avec quelque attention: on reconnoît que la chrysalide est bien un véritable papillon, mais qui est en quelque

ſorte emmaillotés. On lui trouve généralement toutes les parties du papillon, les ailes, les pattes, les antennes, la trompe, &c. Mais ces parties ſont poſées, pliées & empaquetées de façon qu'il n'eſt pas permis à la chryſalide d'en faire uſage; il ne convenoit pas qu'il lui fût permis de s'en ſervir, dans un tems où elles ſont encore trop tendres & trop molles.

Cherchons à reconnoître dans la chryſalide, toutes ces parties qui caractériſent le papillon, & à voir comment elles ſont poſées. Le côté du dos n'en montre aucune; on y peut voir ſeulement d'où partent les ailes. Mais c'eſt ſur ce même côté qu'on peut mieux diſtinguer le nombre des anneaux dont la chryſalide eſt compoſée; on lui en compte neuf complets, en prenant, comme nous avons fait dans les chenilles, pour un anneau, la partie conique qui termine le corps. Il en manque donc trois pour remplir le nombre de douze que nous avons trouvé aux chenilles, ſavoir, les trois premières; mais le dernier de ceux-ci, ou le plus éloigné de la tête, paroît en partie, & eſt en partie caché par une plaque qui n'eſt point diviſée annulairement, & qui occupe la place des deux premiers: on a pu lui donner le nom de corcelet, parce qu'elle ſe trouve au-deſſus de la partie du papillon, à laquelle on a donné le même nom. C'eſt ſur la portion antérieure, du côté oppoſé à celui que nous venons de conſidérer, ou de celui du ventre, & dans cette portion, qui eſt comme gravée en relief, qu'on retrouve les principales parties extérieures du papillon: chaque petit relief eſt celui d'une de ſes parties. Deux plaques très-grandes, par rapport au reſte, qui ont leur origine à la partie antérieure du corcelet, ſe rencontrent preſque ſur le ventre. Ce ſont les élévations formées par les quatre ailes; il y en a deux dans chaque plaque; elles y ſont poſées l'une au-deſſus de l'autre, & ſont réduites à avoir une étendue bien différente de celle qu'elles ont dans le papillon en état de voler. Entre ces ailes reſte un eſpace triangulaire qui eſt rempli par tous nos petits reliefs en forme de bandelettes: qu'on s'attache à les ſuivre, & on verra que les uns ſont les antennes, & que les autres ſont les pattes. Toutes ces parties ſont étendues en ligne droite, quoiqu'elles ne ſoient pas auſſi alongées qu'elles le ſont dans le papillon. Enfin, dans les chryſalides des papillons à trompe, on trouve la trompe, qui, au lieu d'être roulée en ſpirale, comme elle l'eſt dans le papillon qui ne ſuce point les fleurs, eſt étendue, ainſi que les autres parties, le long du milieu du ventre. On diſtingue donc ſur la chryſalide, ſi elle eſt celle d'un papillon à trompe, ou celle d'un papillon ſans trompe. Avec le ſecours de la loupe, on reconnoît auſſi, en obſervant les antennes, ſi celui qui en doit ſortir eſt de la claſſe des papillons diurnes, ou de celle des papillons nocturnes. La forme des antennes en maſſe, & celle des antennes en maſſue, ne laiſſent pas que de paroître au travers des enveloppes. Dans les chryſalides des papillons à antennes à plumes, on peut même diſtinguer celle d'où doit ſortir un papillon mâle, & celle d'où doit ſortir un papillon femelle; les antennes de ce dernier ſont plus étroites, & n'ont pas autant de relief que celles de l'autre.

Toutes ces parties ſont pourtant ſi preſſées les unes contre les autres, qu'elles ſemblent ne faire qu'une même maſſe; elles ont chacune des enveloppes particulières, & elles en ont de plus une qui leur eſt commune à toutes. Ce n'eſt qu'au travers de ces enveloppes qu'on les apperçoit, ou plutôt c'eſt ſur ces enveloppes qu'on reconnoît les moules des figures de chacune d'elles en particulier; auſſi n'eſt-ce qu'avec quelque attention qu'on les y démêle. Mais le tems où elles ſont pour ainſi dire à découvert, où l'enveloppe commune eſt mince & tranſparente, où même elle n'exiſte pas, & où toutes les autres enveloppes ſont tranſparentes, enfin le tems où l'on peut ſéparer ſans peine toutes les parties extérieures; c'eſt celui même où quelques auteurs ont dit que la chryſalide n'étoit qu'une eſpèce de bouillie, celui où elle vient, pour ainſi dire, de naître, en quittant la dépouille de chenille. La chryſalide, comme nous avons dit, dont l'enveloppe extérieure s'endurcit juſqu'à devenir friable, eſt tendre & molle; la plupart ont le corps tout mouillé d'une liqueur viſqueuſe; & il n'en eſt point où l'on ne puiſſe obſerver alors de cette liqueur qui ſuinte du deſſous des ailes & de leurs bords, & généralement de toutes les parties qui ſont renfermées entre les aîles. Elle s'épaiſſit, ſeche aſſez vîte, & colle enſemble les parties qui ne faiſoient que ſe toucher: ainſi ces parties qu'on a pu obſerver dans les premiers inſtans, à travers une couche d'une liqueur tranſparente, ſont cachées dans la ſuite ſous une eſpèce de membrane opaque & colorée. Mais ſi on obſerve la chryſalide, avant que la liqueur ait eu le tems de ſécher, on y reconnoît la tête, qui eſt penchée vers la poitrine; les deux yeux ſe font remarquer. D'au-deſſus des yeux partent les antennes qui ſont ramenées dans l'état ordinaire de la chryſalide, en devant, comme le feroient deux rubans ou deux bandelettes, qui partiroient du deſſus de la coëffure d'une femme & qui ſeroient conduites en ligne droite ſur ſon ſein: on y apperçoit des raies tranſverſales, toutes paralléles les unes aux autres, qui y font un fort joli travail, & qui marquent les différentes articulations. C'eſt alors que l'on peut très-bien voir les aîles, & dans leur eſpace, les ſix pattes, ainſi que la trompe, & généralement toutes les parties qui accompagnent la tête.

Un inſecte eſt pour nous une chenille, tant que nous lui en voyons la forme, & pendant qu'il

eſt encore chenille pour nous, il eſt aiſé de ſe convaincre qu'il eſt réellement papillon, caché, ſi l'on veut, ſous le maſque d'une chenille. Pour trouver les principales parties du papillon ſous la peau de chenille, il n'eſt pas même beſoin d'attendre que le moment de la transformation ſoit bien proche. Si on fait périr la chenille dans l'eſprit-de vin, dans le vinaigre ou dans quelqu'autre liqueur forte, un jour ou deux avant celui où la transformation devoit ſe faire, & ſi on la laiſſe dans la liqueur pendant quelques jours, afin que ſes chairs s'y affermiſſent, on parvient avec un peu d'adreſſe & d'attention, à enlever le fourreau de chenille, à mettre le papillon à découvert, & on peut reconnoître toutes ſes parties. Une longue trompe, des aîles, des antennes, des pattes auſſi grandes qu'on les trouve dans la chryſalide, ne ſont pas l'ouvrage d'un inſtant; & dès que dans celui où la chryſalide commence à paroître, elle les a telles, il eſt certain qu'elle les avoit lorſqu'elle étoit cachée ſous le fourreau de chenille. Le dépouillement artificiel eſt néceſſaire pour nous inſtruire d'un fait qui ne peut manquer d'exciter notre curioſité. Il fait voir que tant que les parties du papillon ſont contenues ſous la peau de chenille, elles ſont plus repliées, plus reſſerrées & autrement arrangées que ſur la chryſalide. Les aîles, qui ſont deux plaques aſſez grandes, étendues ſur la poitrine & ſur le ventre de la chryſalide, ſont ici ramaſſées de chaque côté, en un eſpèce de cordon, ayant aſſez de place pour ſe loger dans la cavité qui eſt entre le premier & le ſecond anneau. Les antennes qui ſont ramenées en-devant de la chryſalide, & qui y ſont étendues, ſont ici poſées à plat ſur la tête même, & roulées de façon que la partie qui forme le ſecond tour, eſt appliquée ſur celle qui forme le premier. La trompe eſt auſſi roulée, mais le rouleau qu'elle forme eſt poſé à plat ſur la partie ſupérieure & antérieure du crâne, de ſorte qu'elle n'eſt pas alors placée comme elle l'eſt dans le papillon ni dans la chryſalide. Il eſt donc toujours certain que toutes les parties du papillon ſont cachées ſous le fourreau de chenille, mais elles y ſont d'autant plus aiſées à trouver, que la transformation eſt plus proche; elles y ſont néanmoins en tout tems: il ne s'agiroit peut-être que d'une grande dextérité pour les découvrir dans des chenilles très-petites. On trouve même dans la chenille des dépendances du papillon, qu'on ne devroit pas s'attendre à y trouver. On a pu découvrir dans la chryſalide & même dans la chenille, avant ſa métamorphoſe, les œufs du papillon. Ainſi quand on veut eſſayer de ſe faire des idées claires ſur l'origine & la première formation des corps organiſés, on ſent bientôt que la force de notre raiſonnement & l'étendue des connoiſſances qu'il nous eſt permis d'avoir, ne ſauroit nous y conduire; il nous faut commencer au developpement, à l'accroiſſement des êtres déjà formés, ſans tenter de remonter plus haut. Les ſimples développemens ne nous préſentent encore que trop de difficultés à reſoudre: il eſt vrai qu'ils nous permettent de faire des obſervations qui peuvent au moins nous donner des connoiſſances ſur l'ordre dans lequel ils ſe font.

La nature a employé différens moyens pour faire croître juſqu'à leur dernier terme les corps animés. Le moment où les fœtus humains & où ceux des quadrupèdes ſortent du corps de leur mère, eſt le moment que nous prenons pour celui de leur naiſſance; nous reculons plus tard celui de la naiſſance des animaux que nous voyons ſortir d'un œuf: le poulet naît quand il ſe dégage de ſa coque. Selon ce langage, la chryſalide naît lorſqu'elle laiſſe la dépouille de chenille, & le papillon, lorſqu'il quitte la forme de chryſalide. Mais au lieu que le poulet nouvellement éclos, les fœtus humains & ceux des quadrupèdes, ont conſidérablement à croître après leur naiſſance; la chryſalide & le papillon ont acquis, dès en naiſſant, tout leur accroiſſement. Toutes les parties extérieures du papillon, ſous la forme de chryſalide, ont obtenu leur véritable grandeur, & l'on peut ſe convaincre que les aîles de la chryſalide, quelque peu de place qu'elles occupent, ont toute l'étendue de celles qui ſoutiennent le papillon dans l'air. Il ſeroit ſans doute très-curieux de connoître toutes les communications intimes qui ſont entre la chenille & le papillon, de ſavoir préciſément en quoi elles conſiſtent, & comment elles ſe font; mais elles dépendent de parties ſi fines & ſi molles, qu'il ne nous eſt preſque pas permis d'eſpérer de voir ſur cela tout ce qu'il eſt naturel de ſouhaiter. Contentons-nous de reconnoître quelles ſont les principales parties propres à la chenille, & celles qui n'appartiennent aucunement au papillon. Nous voyons qu'il y en a dont il ſe dégage, & qu'il rejette pour paroître en chryſalide. On trouve ſeize pattes à quantité d'eſpèces de chenilles, & on n'en trouve que ſix à tout papillon. On ſeroit porté à croire que ces dix pattes membraneuſes, dont on retrouve tout l'extérieur, juſqu'aux ongles, ſur le fourreau de la chenille, ſont rejetées en entier: ſi on conſidère une chryſalide de quelques jours, on y reconnoît bien leurs places, elles ſont marquées chacune par un petit enfoncement, qui ſemble la cicatrice de la plaie qui a été faite, lorſque les pattes ont été détachées; mais on porte un jugement tout différent, ſi on obſerve une chryſalide qui ne vient que de naître, ou encore mieux, ſi on achève ſoi-même de dépouiller une chryſalide qui a commencé à faire des efforts efficaces pour ſe tirer de ſon fourreau. Dans cette dernière circonſtance ſur-tout, on voit diſtinctement de petites élévations charnues, dans les endroits qui répondoient aux pattes membraneuſes de la chenille: on y apperçoit divers plis, tous paralléles à leur baſe commune, qui

montrent que ces pattes se retirent vers le corps du papillon, ou plutôt vers la membrane qui l'enveloppe, & qui le contient dans la forme de chrysalide. D'instant en instant ces parties charnues se racourcissent, elles deviennent de moins en moins sensibles, & elles le font si peu au bout de quelques jours, qu'il faut de l'attention pour reconnoître leurs places; elles se dessechent totalement; elles sont attachées à une membrane peu propre à leur fournir de la nourriture, puisqu'elle se dessèche elle-même journellement. Les positions des six pattes du papillon donnent lieu de croire qu'elles étoient logées dans les six pattes écailleuses de la chenille, & l'on ne se trompe pas. Si les pattes de la chrysalide paroissent plus longues & plus grosses que celles de la chenille où elles étoient renfermées, c'est qu'elles y étoient pliées & comprimées: les frottemens qu'elles souffrent quand la chrysalide les tire des fourreaux, les alongent & les déplient. Si on les observe à la loupe, on y voit des raies transversales, toutes parallèles entr'elles, & très-proches les unes des autres, qu'on ne leur verra plus quand elles seront sorties de la dépouille de chrysalide. Ces raies apprennent qu'elles étoient raccourcies comme l'est un ressort à boudin chargé de quelque poids: non-seulement elles s'étendent en devenant libres, elles se gonflent en même-tems; c'est à quoi aide le suc qui y est porté. La tête de la chenille comparée avec celle de la chrysalide, ou, ce qui est la même chose, avec celle du papillon, nous fait voir encore plusieurs portions extérieures qui étoient essentielles à la première forme de l'insecte, & que ses dernières formes demandent qu'il rejette. Les dents, ou les espèces de mâchoires, & les muscles qui les faisoient agir, restent attachés à la dépouille que la chrysalide vient de quitter. Il n'y a ni papillon ni chrysalide qui file; cette filière qui est un espèce de petit bec qui part de la lèvre inférieure, est devenue un instrument inutile, & est aussi une des parties dont la chrysalide se dépouille; elle se défait en même-tems de la lèvre inférieure à laquelle elle tenoit: cette lèvre, la supérieure, & généralement toutes les parties qui formoient la bouche de la chenille, sont rejetées avec la dépouille, elles ne doivent plus servir aux usages auxquels elles étoient employées. Tout papillon, au moins tout papillon à trompe, ne doit plus avoir une bouche ressemblante en aucune façon à celle des chenilles; il ne doit plus couper des fragmens de feuilles, ni les broyer, ni les avaler, son aliment n'est plus qu'un suc très fluide, qui est pompé par la trompe. L'ordre ordinaire semble ici entièrement renversé; c'est comme si la nature ne nourrissoit que de lait les plus forts animaux, & qu'elle ne donnât aux fœtus que des alimens solides. Mais la chenille hache, broie, digère des alimens qu'elle distribue au papillon, comme les mères préparent ceux qui sont portés aux fœtus. Notre chenille, en un mot, est destinée à nourrir & à défendre le papillon qu'elle renferme.

Tant que l'insecte paroît sous la forme de chenille, lors même que la peau de chenille a commencé à se fendre, toutes les parties extérieures dont nous avons parlé, sont encore dans leur premier arrangement, elles ne prennent celui où nous les voyons dans la chrysalide, que dans l'instant où elle achève de se tirer de sa dépouille. Ce ne sont pas ces parties elles-mêmes qui vont chercher la situation qui leur convient le mieux; elles sont incapables de tout mouvement, & elles le feront pendant long-tems: elles sont trop molles, trop foibles pour se mouvoir, elles ne peuvent pas se soutenir elles-mêmes. Comment sont-elles donc toutes ramenées en-devant sur la poitrine, comment sont-elles si bien étendues les unes à côté des autres en ligne droite? Tout cet arrangement se fait sans que la chrysalide semble chercher à le faire; il est l'effet des mouvemens qu'elle se donne pour sortir du fourreau de chenille. Représentons-nous le ventre de la chenille, dont la métamorphose est prochaine, posé sur un plan horizontal; que la peau de cette chenille ait déjà commencé à se fendre sur le dos; qu'une partie du dos ou du corcelet de la chrysalide commence à s'élever au-dessus des bords de cette fente. Voyons faire à la chrysalide les nouveaux efforts, pour aggrandir la fente, & pour faire sortir par son ouverture une plus grande partie de son corcelet; elle le recourbe, elle l'élève en-haut; les frottemens du fourreau de chenille sont une des résistances qu'elle a alors à vaincre, & ce sont ces frottemens qui déplient les aîles & qui les tirent en-bas, qui les obligent à s'étendre, & à rester étendues du côté du ventre. Lorsque l'opération est plus avancée, lorsque la chrysalide tire sa partie antérieure hors du fourreau, pour la faire paroître au jour, les frottemens de la dépouille qu'elle quitte, doivent de même tirer en-dessous de son corps, les antennes & la trompe. Enfin, si elle porte en avant sa partie antérieure, sortie du fourreau, elle obligera ces mêmes parties à s'étendre & à s'appliquer sur sa poitrine; les pattes qui se dégagent alors de celles de la chenille, doivent prendre la même direction; le fourreau poussé en arrière, produira le même effet. On voit assez comment des frottemens peuvent agir suffisamment sur des parties délicates & molles, pour les déplacer & les mettre dans un certain arrangement; mais on ne voit pas si bien comment cet arrangement, que la chrysalide fait pour ainsi dire à l'aveugle, se trouve si exact, que la trompe est étendue en ligne droite, précisément au milieu du corps & de toutes les autres parties; que les aîles sont étendues autant qu'elles le sont & si également; que les pattes & les antennes remplissent si exactement l'espace compris entre les aîles & la trompe, qui n'est précisément que ce qu'il faut pour les contenir; comment quelques-

unes de ces parties ne s'inclinent pas trop & ne vont pas croiser sur les autres. Lorsque la chrysalide se tire de son fourreau, lorsqu'elle porte la partie antérieure en avant, ou lorsqu'elle pousse son fourreau en arrière, il faut que ce soit dans une ligne bien droite, & qui soit exactement dans la direction de la longueur du corps & de la dépouille.

Une chrysalide qui vient de paroître au jour est si molle, qu'on la blesse si on ne la touche pas avec grande précaution; ce sont des frottemens qui ont mis à leur place les parties que nous venons de considérer; si alors on les frotte un peu, on trouble leur arrangement, & on ne vient point à bout de le rétablir. Mais après quelques heures ces mêmes parties sont toutes liées ensemble, de manière qu'on ne peut plus les séparer les unes des autres, sans avoir recours à des instrumens tranchans. La liqueur qui suinte du corps de l'insecte, & celle que ces parties elles mêmes laissent échapper, leur forme à toutes un enduit commun, qui devient une espèce de membrane lorsqu'il s'est bien desséché. Tous les anneaux de la chrysalide, en un mot, tout son extérieur se dessèche & s'affermit peu-à-peu: en moins de vingt-quatre heures elle devient dans un état où on peut la manier hardiment sans risque de l'offenser. Sous cette forme, qui lui a fait donner le nom de *fève*, par ceux qui élèvent des vers-à-soie, l'insecte ne paroît avoir ni pattes, ni aîles; il ne peut ni marcher ni se traîner; il semble à peine avoir vie, ou n'être qu'une masse mal organisée; il ne prend aucune nourriture & n'a point d'organes pour en prendre. Sa partie postérieure est la seule qui paroisse animée; elle se peut donner quelques mouvemens, quelques inflexions sur les jointures des anneaux qui la composent. Leur peau ou leur enveloppe extérieure semble cartilagineuse. Elle est communément rase, & même lisse. On voit pourtant quelques espèces de chrysalides qui ont des poils semés sur leur corps; il y en a même d'aussi velues que des chenilles. Il y en a d'autres dont la peau paroît chagrinée. Voilà déjà quelques-unes des variétés des chrysalides; il n'y en a pas d'aussi considérables, ni en aussi grand nombre, qu'entre les chenilles d'où elles viennent, & qu'entre les papillons qui en doivent sortir. Nous allons désigner celles qu'elles nous offrent. On distingue à toutes deux côtés opposés; l'un est celui du dos de l'insecte, l'autre est celui du ventre. Sur la partie antérieure de ce dernier, on apperçoit les divers petits reliefs disposés en forme de bandelettes, & l'on prend pour la tête de la chrysalide, l'endroit d'où ces espèces de bandelettes semblent tirer leur origine. Le côté du dos est uni & arrondi dans le plus grand nombre des chrysalides; mais quantité d'autres ont sur la partie antérieure de ce même côté, & même tout du long des bords qui séparent les deux côtés, ou les deux faces, de petites bosses, des éminences plus larges qu'épaisses, qui finissent par des pointes aiguës, & qui ont fait nommer ces chrysalides *angulaires*. On a formé des chrysalides angulaires & des chrysalides arrondies, deux classes générales, dont la division s'accommode assez à la division générale des papillons. Les chrysalides angulaires donnent toutes des papillons diurnes, & il n'y a que peu de chrysalides arrondies qui ne donnent pas des papillons nocturnes. La tête de celles de la première classe se termine quelquefois par deux parties angulaires, qui s'écartent l'une de l'autre, & lui forment deux espèces de cornes; dans quelques autres, ces deux parties sont courbées en croissans, tournés l'un vers l'autre. D'autres n'ont au bout de la tête qu'une seule partie pointue. Ces espèces de cornes leur font à toutes une coëffure singulière, lorsqu'on les regarde du côté du ventre. Du côté du dos on est encore plus frappé de la figure qu'on apperçoit sur quelques-unes: on y croit voir une face humaine, ou celle de certains masques de satyres. Une éminence qui est au milieu du dos a autant la forme d'un nez, que le sculpteur pourroit la donner si en petit; diverses autres petites éminences & divers creux sont disposés de façon, que l'imagination a peu à faire pour trouver là un visage bien complet. Il y a d'ailleurs beaucoup d'autres variétés dans le nombre, la forme, la grandeur & dans l'arrangement des éminences qui font sur le reste du corps des différentes espèces de chrysalides. Quelques-unes en ont un rang d'assez petites, le long de chacun de leurs côtés; elles ne semblent que des épines qui partent de chaque anneau. D'autres ont un autre rang de pareilles épines, qui commence à-peu-près où finit l'espèce de face humaine, & qui va jusqu'au derrière; il en part de la partie supérieure de chaque anneau. Les chrysalides qui en sont ainsi chargées semblent épineuses: d'autres ont moins de ces espèces d'épines, mais elles ont de chaque côté une ou deux plus grandes éminences angulaires, qui ressemblent un peu aux aîlerons des poissons. Nous pourrions suivre plusieurs autres différences, mais il n'est pas nécessaire par rapport aux chrysalides, de descendre dans les détails où les chenilles ont dû nous engager. Les insectes, dans cet état de sommeil, qui paroît presque un état de mort, ne s'attirent pas notre attention, comme ils doivent se l'attirer dans des états où ils agissent. Les chrysalides plus arrondies, ou celles de la seconde classe, ont aussi entr'elles des différences: la plus grande partie du corps de quelques-unes a une figure conique; le gros bout, celui qu'on peut nommer la tête de la chrysalide, celui où devroit être la base plane & circulaire du cône, est arrondi en forme de genou. Il y a pourtant des chrysalides dont le gros bout est terminé par une surface presque plane. Il y en a qui sont des cônes plus aigus, plus alongés; d'autres sont des cônes plus gros par rapport à leur longueur. Quelques autres

plus

plus raccourcies encore, n'ont de conique que leur extrémité postérieure. Quelques-unes de celles qui sont plus raccourcies, ont une espèce d'entaille, d'enfoncement sur le dos. Il y en a enfin qui ne sont pas coniques, qui sont applaties du côté du ventre, & seulement arrondies du côté du dos.

Les couleurs des chrysalides, au moins les couleurs de quelques-unes de celles de la première classe, ou des angulaires, sont plus propres que leurs figures à leur attirer nos regards; il y en a de bien superbement vêtues; elles paroissent tout or. Cet or, plus pâle, plus verdâtre, plus jaune dans différentes espèces de chrysalides, a toujours le brillant & l'éclat de l'or bruni. L'or se trouve employé avec plus d'économie sur d'autres chrysalides; elles n'ont que quelques taches dorées, sur le dos, ou sur le ventre. On trouve aussi de même sur quelques autres, des taches d'argent. Les chrysalides qui n'ont ni or ni argent, n'ont pas des couleurs capables de les faire remarquer. Parmi les angulaires, il y en a pourtant qui restent toujours d'un assez beau vert. D'autres sont jaunes ou jaunâtres. D'autres, sur un fond d'un jaune verdâtre, sont marquées de taches noires & alignées avec ordre. Mais la couleur du plus grand nombre des chrysalides est brune: elles font voir différentes nuances de brun, qui tirent assez communément sur le marron. Il y a de ces nuances de brun plus clair, ou plus foncé; il y en a même d'absolument noires & d'un très-beau noir, luisant & poli, comme le vernis noir de la Chine. Il y a pourtant entre les chrysalides arrondies, des mélanges de couleurs, comme des taches noires sur un fond jaunâtre. Au reste, avant que d'arriver à une couleur permanente, elles en ont toutes eû de passagères, & la chrysalide qui vient d'éclore, est autrement colorée qu'elle le sera un jour ou deux après sa naissance. Mais la couleur qu'elle a prise au bout de deux ou trois jours, elle la conserve tant qu'elle vit chrysalide; si par la suite on voit sa couleur noircir en quelque endroit, c'est qu'elle est morte, ou prête à périr. En général les couleurs des chrysalides n'offrent rien de bien remarquable que leur dorure.

On sait que c'est à la belle couleur d'or de certaines chrysalides, que toutes les chrysalides ont dû leur nom. Il avoit été réservé à l'illustre Reaumur, de nous découvrir l'art secret que la nature emploie pour opérer à peu de frais cette brillante décoration. Il a prouvé qu'il n'entre pas la plus petite parcelle d'or dans cette dorure, & qu'elle est due uniquement à une pratique analogue à celle dont nos ouvriers font usage dans la fabrique des cuirs dorés. Une membrane mince, transparente & légèrement colorée, appliquée immédiatement sur une substance d'un blanc brillant, suffit dans les mains de la nature, pour produire une dorure fort supérieure à celle de nos plus beaux cuirs dorés. La chrysalide qui vient de sortir de sa dépouille, n'est nullement dorée, quelque parfaitement qu'elle doive l'être par la suite. A mesure que la peau se dessèche & s'affermit, on lui voit prendre des nuances qui tirent sur le jaune, & qui ont quelque brillant. Peu à peu ces nuances montent & deviennent de plus en plus éclatantes; enfin, en moins de vingt-quatre heures, & quelquefois au bout de dix ou douze, la chrysalide paroit toute couverte du plus bel or. On enlève aisément de dessus une chrysalide, des morceaux de peau qui ont toute leur dorure, si on les enlève avec la matière blanche qui y est attachée. Si on les garde pendant quelques heures, ils perdent leur éclat & la plus grande partie de leur couleur; la couche de matière blanche exposée à l'air, se dessèche & se ride en même-temps; elle perd son poli & son luisant, & n'est plus en état de faire briller la couche extérieure. Mais on éprouve que si on mouille cette couche de matière blanche, tout aussi-tôt on la rend brillante argentée, & le dessus reprend la couleur d'or. On entrevoit assez que diverses circonstances peuvent contribuer à rendre cette couleur d'or plus ou moins belle sur différentes chrysalides, plus ou moins apparente sur certains endroits de la peau, & empêcher quelquefois qu'elle ne paroisse nulle part. Le plus ou moins d'épaisseur de la peau extérieure, & les variétés qu'il peut y avoir dans les nuances de sa couleur, produiront ces différens effets. D'ailleurs, la matière argentée qui la vernit par dessous, pourroit n'être pas si belle, ni en si grande quantité dans toutes les chrysalides de même espèce. Quand la peau extérieure est trop épaisse, ou n'a qu'un certain degré de transparence, l'or paroît terne; si cette peau est encore plus épaisse ou presque opaque, elle ne paroitra aucunement dorée. Enfin, cette peau n'est pas d'une égale épaisseur par-tout, où elle sera suffisamment mince, elle sera dorée, quoiqu'elle ne le soit pas où elle est plus épaisse. L'endroit où elle est ordinairement le plus mince est sur le dos, vers la jonction du corcelet avec le corps, c'est-là un des endroits où elle se brise lorsque le papillon s'en débarrasse, & c'est-là où il est ordinaire de voir deux ou trois petites plaques d'une très-belle couleur d'or sur des chrysalides qui n'ont aucune dorure par-tout ailleurs. Au lieu de taches d'or, on voit des taches d'argent au même endroit sur plusieurs chrysalides: ce les-ci ont dans cet endroit une peau encore plus mince & moins colorée, qui laisse voir la couleur de la matière argentée qui est dessous, sans l'altérer. L'état de l'air, qui fait que la peau de la chrysalide se dessèche plus ou moins vite, peut encore contribuer à les rendre plus ou moins dorées. Quelques expériences ont paru prouver que celles qui se dessèchent trop promptement, ne prennent pas une belle couleur d'or. Mais on peut revenir encore à dire que la couleur de quelques chry-

ſalides eſt ſi belle, ſi éclatante, ſi haute, qu'il n'y a pas d'or poli plus beau; leur couleur ſurpaſſe extrémement toutes celles de nos dorures, faites ſans or, comme ſont celles de nos cuirs dorés. L'obſervateur qui le premier nous a dévoilé ce petit myſtère, n'avoit pas ſuivi la chryſalide juſqu'au moment où le papillon ſe dégage de ſes enveloppes. Il n'avoit donc pu s'aſſurer du temps où la dorure de la chryſalide commence à diſparoître. Il a penſé que ce n'étoit qu'au moment de la ſortie du papillon Mais de nouvelles obſervations exactes ont prouvé que les couleurs dorées des chryſalides commencent à s'altérer quelque temps avant la transformation en papillon, & que cette altération eſt même un des ſignes les plus certains d'une transformation prochaine.

Nous avons vu à quoi ſe réduit la métamorphoſe qu'on peut appeller extérieure. Il s'en doit faire une intérieure, qui ſans doute n'eſt pas moins conſidérable; des parties qui étoient propres à la chenille, & qui ne peuvent plus ſervir à leurs anciennes fonctions, doivent périr, ou changer de conformation; d'autres propres au papillon, doivent ſe développer, croître, ſe fortifier. Mais la métamorphoſe intérieure, celle des parties contenues dans la grande capacité du corps, ne ſe fait pas ſubitement comme la première; le temps que l'inſecte paſſe ſous la forme de chryſalide, eſt employé à la rendre complette. Les vaiſſeaux à ſoie, par exemple, qui ſont conſidérables dans pluſieurs chenilles, ſe voient encore dans la chryſalide née depuis peu; on les retrouve pendant plus ou moins de jours, ſelon que le papillon doit reſter plus ou moins long-temps ſous cette forme. Enfin, ils s'effacent, ils diſparoiſſent entièrement, comme il arrive dans les animaux, aux autres vaiſſeaux qui ceſſent de recevoir le liquide, qui avoit coutume de les remplir & d'entretenir leur cavité. Dès qu'on a une fois conçu que toutes les parties extérieures de même genre ſont renfermées les unes dans les autres, ou poſées les unes ſous les autres, la production des nouveaux organes n'a plus rien d'embarraſſant, & il ne doit y avoir aucune différence eſſentielle entre les mues qui précèdent la transformation. Il ne s'agit dans tout cela que d'un ſimple développement. Mais il n'en eſt pas abſolument de même des changemens qui ſe font dans les viſcères, avant, pendant & après la métamorphoſe. Ici la lumière s'éteint preſque entièrement, & nous ſommes réduits à tâtonner.

Il ne paroit pas que l'inſecte change de viſcéres, comme il change de peau. Ceux qui exiſtoient dans la chenille, exiſtent encore dans la chryſalide, mais modifiés; & ce ſont la nature de ces modifications & la manière dont elles s'opèrent, que nous voudrions pénétrer & qui nous échappent. Nous ſavons que peu de temps avant la métamorphoſe, la chenille rejette la membrane qui tapiſſe intérieurement le ſac inteſtinal. Ce viſcère qui n'a encore digéré que des nourritures aſſez groſſières, doit déſormais en digérer de très-délicates. Le ſang qui circuloit dans la chenille, du derrière vers la tête, circule en ſens contraire après la transformation. Si ce renverſement eſt auſſi réel que les obſervations paroiſſent l'indiquer, quelle idée ne donne-t-il pas des changemens que ſouffre l'intérieur de l'animal. Ceux qu'éprouve la circulation du ſang, dans l'enfant nouveau né, ne ſont rien en comparaiſon. Si l'on met les trachées au rang des viſcères, le changement eſt alors bien réel. Nous avons remarqué, que pendant la mue l'on voit des paquets de ces vaiſſeaux qui ſuivent la dépouille & ſont rejettés avec elle. De nouvelles trachées ſont donc ſubſtituées aux anciennes: mais comment ſe fait cette ſubſtitution? Comment des poumons ſont-ils remplacés par d'autres poumons? Plus on cherche à approfondir cette matière, & plus l'obſcurité s'accroît. Mais quel eſt le ſujet de phyſique où nous n'éprouvions pas de pareilles difficultés, lorſque nous voulons en atteindre le fond? Il ſemble que notre condition actuelle ſoit de ne voir que la première ſurface des choſes.

Pendant que la nature travaille à changer les viſcères & à leur donner une nouvelle vie, elle s'occupe en même temps du développement de divers organes qui étoient inutiles à l'inſecte, tandis qu'il vivoit ſous la forme de chenille, & que le nouvel état auquel il eſt appellé, lui rend néceſſaires. Pour mieux aſſurer le ſuccès de ſes différentes opérations, elle fait tomber l'inſecte dans un profond ſommeil, pendant lequel elle opère à loiſir, & par degrés inſenſibles. Le corps graiſſeux, ſubſtance délicate & préparée de loin, paroît être le principal fond de la nourriture qu'elle diſtribue à toutes les parties, pour les conduire à la perfection. L'évaporation qui ſe fait des humeurs acqueuſes ou ſuperflues, donne lieu aux élémens des fibres de ſe rapprocher & de s'unir plus étroitement. De-là naît une augmentation de conſiſtance dans touts les organes. Les petites plaies que la rupture de pluſieurs vaiſſeaux a occaſionnées, en dive s endroits de l'intérieur, ſe conſolident inſenſiblement. Les parties qui ont été miſes dans un état violent, ou dont les formes & les proportions ont été modifiées juſqu'à un certain point, ſe plient par degrés à ces changemens. Les liqueurs obligées d'enfiler de nouvelles routes, prennent peu-à-peu cette direction. Enfin, les vaiſſeaux qui étoient propres à la chenille, & dont quelques-uns occupoient une place conſidérable dans ſon intérieur, ſont effacés ou convertis en un ſédiment liquide, que le papillon rejette après avoir dépoſé le fourreau de chryſalide.

Nos inſectes doivent reſter plus ou moins long-temps ſous la forme de chryſalide. En général,

les papillons de jour, dont la chrysalide est nue, y restent moins de temps. Presque tous deviennent insectes parfaits au bout de quinze ou vingt jours, du moins pendant l'été. Il n'y a que ceux qui se sont transformés a la fin de l'automne, qui ne subissent leur dernier changement qu'au printemps. Au contraire, les Sphinx, les Phalènes & les autres papillons de nuit, dont la chrysalide est enfermée dans une coque, restent beaucoup plus long-temps dans cet état. La plupart ne deviennent insectes parfaits, que l'année suivante; il y en a même qui ne sont éclos qu'au bout de deux, de trois ans, & même davantage. Plus la coque est dure, forte, serrée, plus ils doivent y rester. Mais la chaleur ou le froid contribuent beaucoup à accélérer ou retarder leur sortie. On peut, comme nous avons dit, par une chaleur ou un froid artificiels, changer à cet égard, l'ordre de la nature. Il paroît prouvé par des expériences, que les organes de la respiration qui étoient nécessaires à la chenille, le sont encore au papillon dans les premiers temps qu'il paroît sous la forme de chrysalide; mais qu'une partie de ces organes se bouche dans la suite; que lorsque le papillon s'est fortifié jusqu'à un certain point, il n'y a plus d'ouvertures, pour lui fournir de l'air, qu'à la partie antérieure de la chrysalide. On peut penser que les stigmates doivent se fermer plus ou moins tard, selon que les chrysalides ont à rester plus ou moins long-temps dans cet état. Tout dépend de la transpiration que les chrysalides ont à éprouver. Il suffit de la retarder ou de la hâter, pour étendre ou abréger la durée de leur vie. Il en est à-peu-près d'un œuf de poule, comme d'une chrysalide. Il doit aussi transpirer, & transpirer beaucoup : si on l'enduit de vernis, ou simplement de graisse, on le conservera frais des mois entiers. Il est assez constaté que moins les animaux transpirent, moins ils ont besoin de manger, & plus ils vivent long-temps.

Il est donc bien certain que la chrysalide n'est autre chose qu'un papillon, dont les parties sont cachées sous certaines enveloppes, qui les collent toutes ensemble, qu'elle n'est précisément, comme on a dit, qu'un papillon emmailloté. Dès que ce papillon aura acquis la force de briser ses enveloppes, dès que ses ailes, ses pattes seront devenues capables de faire leurs fonctions, & dès que ses besoins exigeront qu'il se débarrasse des fourreaux qui ne lui seront plus qu'incommodes, il cherchera à s'en défaire; toutes ses parties extérieures, devenues libres, s'étendront ou se plieront, se placeront & s'arrangeront, comme le demandent les usages auxquels elles sont destinées. C'est-là à quoi se réduit la seconde métamorphose, celle de chrysalide en papillon; & c'est aussi à l'article *Papillon* que nous devons renvoyer, pour développer tous les détails qui la concernent.

CHRYSIS. *Chrysis.* Genre d'insectes de la première Section de l'Ordre des Hyménoptères.

Les Chrysis ont quatre ailes membraneuses, veinées, inégales; les antennes courtes, filiformes, un peu coudées vers leur base; l'anus ordinairement terminé par plusieurs dentelures, enfin le corps orné des couleurs les plus brillantes.

Ces insectes ont quelques rapports avec les Guêpes, avec lesquelles M. Geoffroy les avoit confondus; mais les antennes filiformes, coudées, les antennules longues, sétacées, les distinguent suffisamment de ces dernières dont les antennes sont légèrement renflées vers leur extrémité, & les antennules courtes, filiformes.

Les antennes sont filiformes, guères plus longues que la tête, composées de douze articles, dont le premier est long & cylindrique, le second court, le troisième assez long & un peu aminci à sa base, les autres sont égaux & cylindriques. Elles sont coudées entre le premier & le second articles, & sont insérées au devant de la tête.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe très-courte, & de quatre antennules sétacées.

La lèvre supérieure est coriacée, courte, très-petite, ordinairement arrondie & ciliée. Les mandibules sont cornées, minces, arquées, pointues, simples; la trompe est très-courte, coriacée, composée de trois pièces, dont deux latérales arrondies, un peu voûtées, & une au milieu simple, arrondie, un peu avancée. Les antennules antérieures sont longues sétacées, & composées de cinq articles dont les trois premiers sont égaux & un peu coniques, les deux derniers sont alongés, cylindriques, un peu plus minces que les autres; elles sont insérées au dos des pièces latérales de la trompe. Les antennules postérieures sont une fois plus courtes que les autres, & composées de quatre articles, dont le premier à peine distinct, les deux suivans un peu coniques, le dernier alongé, mince, presque cylindrique; elles ont leur insertion à la partie latérale de la pièce intermédiaire de la trompe.

Les yeux sont assez grands, ovales, & peu saillans.

La tête est séparée du corcelet par un étranglement. On remarque sur le vertex trois petits yeux lisses, brillans.

Le corcelet est court, de la largeur du dos, légèrement arqué à sa partie postérieure.

Le dos est grand, ordinairement pointillé, très-

convexe, terminé de chaque coté postérieurement par un angle pointu.

L'abdomen tient au corcelet par un pédicule très-court : il est convexe en dessus, applati ou concave en dessous, avec les bords latéraux tranchans ; il est terminé, dans le plus grand nombre des espèces, par plusieurs dentelures.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les deux antérieures ont leur attache à la partie inférieure du corcelet, & les quatre postérieures à la poitrine. Les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont le premier est le plus long, & le dernier est terminé par deux crochets.

Les ailes sont membraneuses, veinées, inégales : elles sont étendues & non pas plissées comme on le remarque dans les Guêpes ; elles ont leur attache à la partie latérale du dos.

Les Chrysis font sortir de leur derrière, lorsqu'on veut les prendre, une longue partie cylindrique, ou un filet conique, qu'on ne sauroit appeller un aiguillon, puisque cette pièce est d'une substance membraneuse, molle & très-flexible. L'insecte la porte de côté & d'autre, l'alonge considérablement, &, avec une vitesse surprenante, en applique la pointe contre la peau du doigt, comme s'il vouloit piquer, mais sans produire cependant la moindre piqûre. Cet instrument est l'étui du véritable aiguillon, & nous le nommerons *tarière*, comme a fait de Geer.

La tarière sort d'une pièce noire, membraneuse, conique ou en forme d'entonnoir, cachée dans le dernier anneau de l'abdomen. Cette tarière est brune, luisante, à-peu-près cylindrique, souvent très-grosse, & terminée en pointe. On voit avec le microscope, que cette pointe n'est pas simple, mais double ou comme refendue, formée de deux parties déliées & mousses à leur extrémité, un peu écartées l'une de l'autre. On apperçoit, toujours à l'aide du microscope, que le corps de la tarière est composé de différentes couches ou demi-tuyaux disposés en recouvrement, & dont le jeu est de glisser les unes sur les autres, lorsque l'insecte alonge la tarière. En détachant ces écailles, on met à découvert le véritable aiguillon dont l'extrémité se trouve placée entre les deux pointes mousses.

L'aiguillon s'étend dans l'intérieur de la tarière & y forme deux tiges déliées & écailleuses. Si l'on introduit entr'elles la pointe d'une épingle, l'aiguillon se sépare de lui-même en deux pièces, à côté desquelles sont placées deux autres tiges écailleuses, formées par le prolongement des deux pointes mousses qui terminent la tarière. Elles servent de fourreau aux deux autres.

Une des pièces qui composent l'aiguillon est plus large que l'autre, près de son extrémité. On parvient, avec de la patience, à en détacher une seconde, semblable à celle qui étoit déja séparée. L'aiguillon est donc composé de trois pièces, dont l'une sert d'étui aux deux autres.

L'insecte se sert sans doute de cet aiguillon pour piquer, quoique son action ne fasse sur nous aucun effet sensible.

De Geer ouvrit l'abdomen de la femelle du Chrysis enflammé, sur laquelle il avoit fait les observations que nous venons de rapporter. Il y trouva des œufs blancs, très alongés. Le même auteur a vu sortir le Chrysis bidenté, d'une galle résineuse du Pin, que l'insecte avoit percée d'un trou. Cette galle étoit remplie d'excrémens de chenille, sans qu'il restât des traces de la chenille même, que la larve du Chrysis avoit probablement dévorée. Une coque ovale, d'une soie lâche, d'un brun clair, occupoit la cavité de la galle. L'insecte étoit sorti de cette coque.

Nous n'avons point d'autres observations sur l'histoire des Chrysis. Leurs habitudes & leurs métamorphoses, doivent beaucoup ressembler à celles des Sphex & des Ichneumons.

On rencontre souvent l'insecte parfait, voltigeant autour des murs ou du vieux bois, & cherchant à y déposer ses œufs. On le trouve aussi sur les fleurs, ordinairement dans les lieux secs. Son mouvement est très-vif, & son vol est agile.

Quand on prend les Chrysis, ils se mettent en boule. Ils courbent pour cela l'abdomen en-dessous, & en portent l'extrémité jusqu'à la tête ; ils appliquent en même-temps les pattes & les antennes contre le corcelet & l'abdomen.

CHRYSIS.

CHRYSIS. LIN. FAB.

VESPA. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, guères plus longues que la tête, compoſées de douze articles, dont le premier aſſez long & cylindrique, le ſecond court, le troiſième plus long, à peine aminci à ſa baſe.

Bouche compoſée de deux mandibules cornées, ſimples, d'une trompe courte, compoſée de trois pièces, & de quatre antennules.

Antennules antérieures longues, ſétacées, compoſées de cinq articles, dont les trois premiers égaux, les autres cylindriques, plus minces.

Antennules poſtérieures plus courtes que les antérieures, compoſées de quatre articles, dont le premier à peine diſtinct, les deux ſuivans coniques, le dernier aminci.

Corps ordinairement brillant, terminé par pluſieurs dentelures.

Aiguillon caché dans le ventre.

ESPÈCES.

1. CHRYSIS ſplendide.

D'un vert bleuâtre; extrémité de l'abdomen bleue; anus quadridenté.

2. CHRYSIS vert.

Vert; anus bleuâtre, quadridenté.

3. CHRYSIS ſmaragdule.

Vert; anus bleu, ſixdenté.

4. CHRYSIS amethyſte.

Vert; écuſſon proéminent; anus bleu, quadridenté.

5. CHRYSIS brûlant.

D'un vert bleu; abdomen doré, quadridenté.

6. CHRYSIS oculé.

Vert; abdomen, avec une tache dorée

CHRYSIS (Inſectes.)

de chaque côté, en forme d'œil ; anus bleu, ſixdenté.

7. CHRYSIS Lynx.

Vert ; abdomen avec un petite tache oculée bleue, de chaque côté du ſecond anneau.

8. CHRYSIS incarnat.

D'un rouge incarnat ; corcelet & premier anneau de l'abdomen verts ; anus dentelé.

9. CHRYSIS éclatant.

Bleu ; abdomen doré, avec le premier anneau bleu ; anus quadridenté.

10. CHRYSIS pourpré.

Doré ; abdomen avec une bande au milieu & l'anus pourpre, anus dentelé.

11. CHRYSIS enflammé.

D'un vert bleu ; abdomen doré ; anus quadridenté.

12. CHRYSIS bidenté.

D'un bleu azuré ; abdomen avec les deux premiers anneaux dorés.

13. CHRYSIS entier.

Vert ; abdomen doré, vert aux deux extrémités ; anus entier.

14. CHRYSIS ceint.

Vert ; corcelet avec une bande d'un rouge cuivreux ; abdomen doré ; anus preſque tridenté.

15. CHRYSIS lucidule.

Vert ; corcelet antérieurement & abdomen d'un rouge cuivreux ; anus entier.

16. CHRYSIS ardent.

Doré ; abdomen noir en-deſſous.

17. CHRYSIS bronzé.

Bronzé ; antennes & pattes noirâtres.

18. CHRYSIS doré.

D'un vert mêlé de bleu ; abdomen doré ; anus bidenté.

19. CHRYSIS bleu.

Bleu ; anus tridenté.

20. CHRYSIS nitidule.

Vert ; anus quadridenté.

21. CHRYSIS ſémi-doré.

Doré ; abdomen fauve, avec l'extrémité bleue.

22. CHRYSIS viridule.

Vert ; corcelet & les deux premiers anneaux de l'abdomen dorés en-deſſus ; anus quadridenté.

23. CHRYSIS rutilant.

D'un vert bleuâtre ; les deux premiers

CHRYSIS (Inſectes.)

anneaux de l'abdomen d'un rouge cuivreux; anus bleu, quadridenté.

24. CHRYSIS brillant.

D'un vert bleuâtre; abdomen doré, avec une tache noire à ſa baſe; anus entier.

25. CHRYSIS bigaré.

D'un rouge cuivreux; ſommet de la tête, deſſus du corcelet, & taches à l'abdomen bleues; anus ſixdenté.

26. CHRYSIS bandé.

D'un vert bleu; baſe de l'abdomen, ſecond anneau & le troiſième antérieurement, d'un noir bleuâtre; anus ſixdenté.

1 CHRYSIS splendide.

CHRYSIS splendida.

Chrysis cyaneo-viridis, abdominis apice caruleo, ano quadridentato.

Chrysis viridis, cyaneo-nitida, ano caruleo quadridentato. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 282. *n°.* 1.

Chrysis viridis, nitida, ano caruleo, quadridentato. FAB. *Syst. ent. p.* 357. *n°.* 1. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 554 *n°.* 1.

Chrysis punctatissima. VILL. *Entom. tom.* 3. *pag.* 259. *n°.* 13 ?

Ce Chrysis, un des plus grands qui nous soient connus, est long d'environ huit lignes & large de deux. Le corps est gros, d'un vert brillant, mélangé de bleu, finement pointillé; on voit sortir un petit poil de chaque point, si on examine l'insecte avec une loupe. Les yeux sont noirâtres; les antennes sont de cette couleur, avec le premier article vert: le derrière de la tête a un enfoncement. Le corcelet est renflé, marqué de deux sillons longitudinaux: l'écusson est creux, avancé. Les ailes sont brunes; l'abdomen est arrondi, très convexe en dessus; le second anneau est fort grand, séparé des derniers par un étranglement; ces derniers, au nombre de deux, sont d'un bleu indigo; l'anus a quatre dents ou pointes, très distinctes. Les cuisses & les jambes sont vertes; les tarses sont noirâtres.

Il se trouve aux Indes orientales.

2. CHRYSIS vert.

CHRYSIS viridis.

Chrysis viridis, ano quadridentato, caruleſcente.

Il a cinq ou six lignes de longueur sur une & un tiers de largeur: il est vert, mat en dessus, brillant en dessous, très-poiatillé, presque chagriné. Les antennes & les yeux sont noirs; l'écusson n'a point d'enfoncement; en quoi il diffère du Chrysis amethyste de M. Fabricius. Les ailes sont noires. L'abdomen a dans son milieu une ligne longitudinale élevée; le second anneau est mélangé de bleu; l'extrémité du troisième est bleu & muni de quatre dentelures.

Cet insecte approche beaucoup de celui que M. Fabricius désigne sous le nom d'amethyste; mais nous le croyons différent.

Il se trouve à Cayenne.

3. CHRYSIS smaragdule.

CHRYSIS smaragdula.

Chrysis viridis nitida, ano sexdentato caruleo. FAB. *Syst. ent. p.* 357. *n°.* 2. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 454. *n°.* 2. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 282. *n°.* 2.

Il approche beaucoup du Chrysis splendide, & en diffère par le nombre des dentelures de l'anus; le premier en a quatre, & celui-ci en a six.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

4. CHRYSIS amethystine.

CHRYSIS amethyſtina.

Chrysis viridis nitens, ano quadridentato caruleo, alis fuscis. FAB. *Syst. ent. pag.* 359. *n°.* 12. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 457. *n°.* 15. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 284. *n°.* 18.

Il est de la grandeur du Chrysis doré. Les antennes sont noirâtres, avec la base verte. Le corcelet est vert; l'écusson est un peu proéminent & concave. Les ailes sont obscures.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande.

5. CHRYSIS brûlant.

CHRYSIS calens.

Chrysis viridis caruleo-nitida, abdomine aureo quadridentato. FAB. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 455. *n°.* 3. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 283. *n°.* 3.

Il est un peu plus petit que le Chrysis splendide; tout le corps est vert, nuancé d'un bleu violet, avec une infinité de points concaves, du fond desquels on voit sortir un petit poil, à l'aide de la loupe. Les antennes sont noirâtres & vertes à leur base; les yeux sont noirâtres. Le corcelet est renflé, vert antérieurement, bleu postérieurement; l'écusson est avancé, concave; les ailes sont légèrement noirâtres. L'abdomen est d'un rouge doré en-dessus, vert doré en-dessous, renflé, avec le second anneau grand, séparé des derniers par un étranglement; ceux-ci sont bleus; l'anus a quatre dents. Les pattes sont vertes dorées, avec les tarses noirâtres.

Il se trouve en Sibérie, à Cayenne, dans les provinces méridionales de la France. Il n'est pas rare aux environs de Brives, d'où je l'ai reçu de M. l'abbé Latreille.

6. CHRYSIS oculé.

CHRYSIS oculata.

Chrysis viridis nitens, abdomine utrinque macula ocellari aurea, ano sexdentato caruleo. FAB. *Syst. ent. p.* 257. *n°.* 3. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 455. *n°.* 4. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 283. *n°.* 4.

Il est de la grandeur du Chrysis splendide & de couleur verte. Les antennes & les yeux sont noirs. Le corcelet est renflé, finement pointillé. L'abdomen

domen est arrondi, avec une tache dorée, en forme d'œil, de chaque côté, vers son extrémité. L'anus est bleu, armé de six dentelures. Les pattes sont vertes; les tarses sont noirâtres.

Il se trouve sur les côtes de Malabar.

7. CHRYSIS Lynx.

CHRYSIS Lyncea.

Chrysis viridis nitida, abdominis secundo segmento utrinque ocello caruleo, scutello prominu o acuto. FAB. *Syst. ent. p* 357. *n°.* 4. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 455. *n°.* 5. — *Mant. inf. t.* 1. *pag.* 283. *n°.* 5.

Il est de la grandeur du Chrysis oculé, & d'une couleur verte très-brillante. La tête est creusée en gouttière; les antennes sont noires. Le corcelet est gros, avec l'écusson avancé, pointu, presque épineux. L'abdomen a, sur chaque côté du second anneau, une petite tache oculée bleuâtre, dont la prunelle est fauve; l'anus est bleu & muni de quatre dentelures. Les pattes sont vertes, avec les tarses noirâtres.

Il se trouve dans l'Afrique équinoxiale, à Sierra Léon.

8. CHRYSIS incarnat.

CHRYSIS carnea.

Chrysis glabra nitida, thorace abdominisque primo segmento viridibus, reliquis carneis, ano serrato. FAB. *Syst. ent. pag.* 357. *n°.* 5. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 455. *n°.* 6. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 283. *n°.* 6.

Chrysis carnea. VILL. *Entom. tom.* 3. *pag.* 258. *n°.* 8.

Il est de grandeur moyenne. La tête est verte, avec la lèvre supérieure argentée, & les antennes noires. Le corcelet est chagriné. L'écusson est proéminent, obtus; on voit un point élevé, couleur de chair, à l'origine des ailes L'abdomen est incarnat, avec le premier anneau vert. L'anus est très-dentelé. Les pattes sont fauves.

Il se trouve en Italie.

9. CHRYSIS éclatant.

CHRYSIS fulgida.

Chrysis glabra nitida, thorace abdominisque primo segmento caruleis, reliquis aureis, ano quadridentato. LIN. *Syst. nat. p.* 948. *n°.* 7. — *Faun. Suec. n°.* 1669.

Chrysis fulgida. FAB. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 455. *n°.* 7. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 283. *n°.* 7.

Chrysis fulgida. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°.* 783.

Chrysis fulgida. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 257. *n°.* 7.

Il est de la grandeur du Chrysis enflammé, auquel il ressemble beaucoup. La tête est d'un bleu violet, avec les yeux & les antennes noirs. Le corcelet est d'un bleu violet, mélangé de vert. L'abdomen est d'un rouge cuivreux, avec le premier anneau bleu L'anus est muni de quatre dents. Le dessous du corps est vert. Les pattes sont vertes, avec les tarses noirâtres.

Schrank rapporte à cet insecte la guêpe dorée de Geoffroy, que nous croyons être le Chrysis enflammé, quoique la description convienne un peu au Chrysis éclatant. Il est très-vraisemblable que cet auteur a confondu les deux espèces.

Il se trouve dans toute l'Europe.

10. CHRYSIS pourpré.

CHRYSIS purpurata.

Chrysis glabra aurea nitida, abdomine fascia media anoque serrato purpureis. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 283. *n°.* 8.

Chrysis purpurata. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 259. *n°.* 11.

Il est de grandeur moyenne. La tête est dorée, chagrinée; les antennes sont noires. Le corcelet est doré raboteux, avec trois petites lignes d'un pourpre obscur au milieu. L'abdomen est doré, orné à son milieu d'une bande pourpre; l'anus est dentelé & pourpre; cette couleur est confluante avec la bande vers le milieu de l'anus. Les pattes sont dorées.

Il se trouve en Saxe.

11. CHRYSIS enflammé.

CHRYSIS ignita.

Chrysis glabra nitida, thorace viridi, abdomine aureo, apice quadridentato. LIN. *Syst. nat. p.* 947. *n°.* 1. — FAUN. *Suec. edit.* 2. *n°.* 1665.

Apis nitida, thorace viridi caruleo, abdomine inaurato. LIN. *Faun. suec. edit.* 1. *n°.* 1004.

Sphex ignita. LIN. *Syst. nat. edit.* 10. *p.* 571. *n°.* 23.

Chrysis ignita. FAB. *Syst. ent. pag.* 358. *n°.* 6. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 455. *n°.* 6. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 283. *n°.* 9.

Vespa thorace viridi caruleo, abdomine inaurato, pone cupreo dentato. GEOFF. *Inf. tom.* 2. *p.* 382. *n°.* 20.

La guêpe-dorée à corcelet vert & derniers anneaux du ventre épineux. GEOFF. *Ib.*

Chrysis ignita *viridis nitida, thorace postice ca-*

ruleo, abdomine aureo quadridentato. Deg. *Mém. inſ. t. 2. pars 2. p. 832. n°. 1. tab. 28. fig. 17. 18.*

Guêpe dorée *à ventre cramoiſi*, très-luiſante; verte, dont le derrière du corcelet eſt bleu & le ventre d'un rouge cramoiſi doré, avec quatre dentelures. Deg. *Ib.*

Frisch. *Inſ. tom. 9. tab. 10. fig. 1.*

Sulz. *Inſ. tab. 19. fig. 121.*

Schæff. *Elem. tab. 40. — Icon. inſ. tab. 74. fig. 7. 8.*

Sphex ignita. Scop. *Ent. carn. n°. 791.*

Chryſis ignita. Schrank. *Enum. inſ. auſt. no. 782.*

Veſpa ignita. Fourc. *Entom. pars 2. pag. 440. n°. 125.*

Chryſis ignita. Vill. *Ent. tom. 3. p. 255. n°. 1.*

Ce Chryſis varie beaucoup pour la grandeur. Il a communément de quatre a cinq lignes de longueur ſur une & demie de largeur. Il eſt d'un vert bleu en-deſſus & d'un vert doré en-deſſous. Le corps eſt finement pointillé. Les antennes, depuis le ſecond article, & les yeux ſont noirs. Les aîles ſont un peu noirâtres. L'abdomen eſt d'un rouge cuivreux en-deſſus, compoſé de quatre anneaux convexes en-deſſus & concaves en-deſſous; le ſecond eſt le plus grand; le troiſième eſt couronné de pointes fines & ſerrées, & le dernier eſt terminé par quatre dents fort diſtinctes; le deſſous de l'abdomen eſt d'un rouge verdâtre. Les pattes ſont vertes, avec les tarſes noirâtres.

Quand on prend cet inſecte dans la main, il courbe l'abdomen en-deſſous, porte ſon extrémité juſqu'à la tête, applique ſes antennes & ſes pattes contre le corcelet & l'abdomen, & renferme dans ſa concavité ces parties. Son corps reſſemble alors à une boule, ſituation gênante qu'il ne garde pas longtems. Cette particularité eſt commune à pluſieurs eſpèces de ce genre.

Il ſait ſortir de ſon derrière une partie longue, cylindrique, molle, membraneuſe, flexible, qu'il promène de côté & d'autre. Il en applique la pointe ſur la peau du doigt, comme s'il vouloit piquer; mais cette partie n'eſt point offenſive; elle n'eſt que la gaine du véritable aiguillon. On découvre avec le ſecours du microſcope, que cette tarière eſt compoſée de différentes couches ou de différens demi-tuyaux, imbriqués les uns ſur les autres; l'extrémité finit en une eſpèce de pointe double, ou refendue, dont les deux parties déliées & monſſes, renferment l'aiguillon compoſé lui-même de trois pièces.

Il ſait ſon habitation dans les trous des murs, dans le mortier qui en lie les pierres & dans le vieux bois.

On le trouve dans toute l'Europe.

12. Chrysis bidenté.

Chrysis bidentata.

Chryſis glabra nitida, cyanea, thorace bidentato abdominiſque ſegmentis duobus primis aureis. Lin. *Syſt. nat. p. 947. n°. 2.*

Chryſis bidentata. Fab. *Syſt. entom. pag. 358. n°. 7. — Sp. inſ. tom. 1. p. 456. n°. 9. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 283. n°. 3.*

Chryſis bidentata. Vill. *Ent. tom. 3. pag. 256. n°. 2.*

De Géer a cru que l'inſecte qu'il décrit ſous le nom de *Guêpe-dorée, bleue, à taches noires, tom. 2. par. 2. p. 837. n°. 2.* étoit le Chryſis bidenté de Linné.

La deſcription de cet illuſtre naturaliſte, comparée avec celle du premier, préſente cependant des différences, d'après leſquelles nous croyons que ce ſont deux eſpèces différentes.

Il a trois lignes & demie de long & une de largeur. Il eſt bleu azuré, mélangé d'un peu de vert, principalement en-deſſous. Les antennes & les yeux ſont noirâtres. Le corcelet eſt d'un rouge cramoiſi en-deſſus. Les aîles ſont légèrement obſcures. La plus grande partie du premier anneau de l'abdomen & le ſecond ſont d'un rouge cramoiſi; la loupe fait voir à l'extrémité du quatrième, quatre dentelures à peine marquées, dont les deux du milieu ſont rapprochées & paroiſſent ne former qu'une échancrure. Les pattes ſont bleues, avec les tarſes noires.

Il ſe trouve en Europe. M. l'abbé Latreille m'en a donné un qu'il avoit pris aux environs de Brives.

13. Chrysis entier.

Chrysis integra.

Chryſis glabra viridis nitida, abdomine aureo baſi apiceque viridi, ano integro. Fab. *Mant. inſ. tom. 1. p. 283. n°. 11.*

Chryſis integra. Vill. *Ent. tom. 3. pag. 259. n°. 12.*

Il a beaucoup de rapports avec le Chryſis enflammé, pour la forme & pour la grandeur. La tête & le corcelet ſont verts, brillans, ſans taches. L'abdomen eſt doré en-deſſus, avec une petite partie du premier anneau, & l'anus verts; celui-ci eſt entier; le deſſous de l'abdomen eſt vert.

Il ſe trouve en Eſpagne.

14 Chrysis ceint.

Chrysis succincta.

Chryſis glabra nitens viridis, thorace faſcia coccinea, abdomine aureo ſubtridentato. Lin. *Syſt. nat. pag. 957. n°. 3.*

Chryſis ſuccincta. FAB. *Syſt. ent. pag.* 358. *n°.* 8. —. *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 456. *n°.* 10. — *Mant. inſ. rom.* 1. *pag.* 283. *n°.* 12.

Chryſis ſuccincta. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 256. *n°.* 3.

Il eſt petit, d'un vert ſoyeux. Les antennes & les yeux ſont noirs; le corcelet a, dans ſon milieu, une bande tranſverſale d'un rouge cramoiſi; la bâſe eſt un peu de cette couleur. L'abdomen eſt d'un rouge cuivreux : les tarſes ſont noirs.

Il ſe trouve en Suède.

15. CHRYSIS lucidule.

CHRYSIS lucidula

Chryſis glabra, nitens, viridis thorace antice abdomineque aureo-rubris, ano integro. FAB. *Syſt. ent. p.* 358. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 456. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 283. *n°.* 13.

Veſpa viridi cærulea abdomine thoraciſque antica parte ruberrimis. GEOFF. *Inſ. t.* 2. *p.* 382. *n°.* 19.

La guêpe dorée à corcelet mi-parti de rouge & de vert. GEOFF. *Ib*

Sphex nobilis. SCOP. *Ent. carn. n°.* 792.

Sphex nobilis. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 784.

Veſpa carbunculus. FOURC. *Ent. par. parſ* 2. 440. *n°.* 24.

Chryſis lucidula. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 258. *n°.* 9.

Il a environ quatre lignes de long : tout le corps eſt vert, mélangé de bleu, chagriné; les antennes & les yeux ſont noirs; la partie poſtérieure de la tête eſt rouge cuivreuſe, matte : le deſſus du corcelet, juſqu'à l'origine des ailes, eſt de la même couleur. Les ailes ſont obſcures; l'abdomen eſt d'un rouge cuivreux, éclatant, en deſſus, & noirâtre en deſſous; l'anus eſt entier. Les pattes ſont vertes, avec les tarſes noirâtres.

Il ſe trouve au midi de l'Europe.

16. CHRYSIS ardent.

CHRYSIS fervida.

Chryſis glabra aurea, nitida abdomine ſubtus atro. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 456. *n.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 284. *n°.* 14.

Chryſis fervida. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 259. *n°.* 10.

Il a trois lignes de longueur & une & quart de largeur : le deſſus du corps eſt doré. La poitrine eſt d'un bleu azuré. L'abdomen eſt noir en deſſous; les pattes varient pour la couleur; elles ſont ordinairement vertes.

Il ſe trouve en Italie & en Eſpagne.

17. CHRYSIS bronzé.

CHRYSIS ænea.

Chryſis glabra, ænea, nitida, pedi'us antenn'ſque fuſcis. FAB. *Mant. inſ.* 2. 1. *p.* 284. *n°.* 15.

Il eſt de la grandeur du Chryſis ardent : tout le corps eſt bronzé, éclatant. es antennes, l'extrémité des ailes & les pattes ſont noirâtres.

Il ſe trouve en Saxe.

18. CHRYSIS doré.

CHRYSIS aurata.

Chryſis glabra nitens, thorace viridi, abdomine aureo, ano b dentato. LIN. *Syſt. nat. p.* 948 *n* . 4. — *Faun. ſuec. n.* 1666.

Chryſis aurata. FAB. *Syſt. ent. p.* 359. *n°.* 10 — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 456. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 284. *n°.* 16.

Veſpa thorace viridi caruleo, abdomine aurato, cupreo, ano ſubintegro. GEOFF. *inſ. tom.* 2. *p.* 383. *n°.* 21.

La Guêpe dorée à corcelet vert & derniers anneaux du ventre liſſes. GEOFF. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab* 42. *fig.* 5. 6.

Chryſis aurata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 785.

Veſpa aurata. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 441. *n°.* 26.

Chryſis aurata. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 256. *n°.* 4.

Cette eſpèce varie ſingulièrement pour la grandeur : les plus grandes ſont longues de trois à quatre lignes ſur une & demie de large. Le corps eſt vert, mélangé de bleu. Les antennes & les yeux ſont noirs; le bout des ailes eſt obſcur. L'abdomen eſt preſque hémiſphérique, d'un rouge cuivreux poli en deſſus, noir en deſſous, compoſé de trois anneaux, dont le dernier a une échancrure à ſon extrémité.

Il ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les murs.

19. CHRYSIS bleu.

CHRYSIS cyanea.

Chryſis glabra nitens, thorace abdomineque cæruleis, ano tridentato. LIN. *Syſt. nat. p.* 908. *n°.* 5. — *Faun. ſuec. n°.* 1667.

Chryſis cyanea. FAB. *Syſt. ent. tom. pag.* 359. *n°.* 11. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 456. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 284. *n°.* 17.

Veſpa cærulea nitens. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 384. *n°.* 22.

La Guêpe dorée verte. GEOFF. *Ib.*

Sphex violacea. SCOPOL. *Ent. carn.* n°. 793.

SCHAEFF. *Icon. inf. tab.* 81. *fig.* 5.

Veſpa cuprea. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 441. n°. 27.

Chryſis cyanea. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 257. n°. 5.

β. Veſpa viridis nitens. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 384. n°. 27.

La Guêpe dorée verte. GEOFF. *Ib.*

Veſpa viridis. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 441. n°. 28.

Il eſt des plus petits de ce genre, n'ayant qu'une ligne & demie ou deux de longueur : le corps eſt d'un bleu azuré, avec un peu de vert doré, ou quelquefois il eſt entièrement de cette dernière couleur. Les antennes & les yeux ſont noirs ; la tête & le corcelet ſont pointillés, preſque chagrinés. L'abdomen eſt très-liſſe ; l'avant dernier anneau eſt finement denté ; le dernier à trois pointes, dont celle du milieu eſt la plus forte. L'aiguillon, ou plutôt ſa gaîne, eſt très-groſſe, relativement à la grandeur de l'inſecte.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

20. CHRYSIS nitidule.

CHRYSIS nitidula.

Chryſis viridis nitens thorace poſtice bidentato, ano quadridentato. FAB. *Syſt. ent. p.* 359. n°. 13. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 457. n°. 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 284 n°. 19.

Cet inſecte, que je n'ai point vu, paroît ne différer du Chryſis vert qu'en ce que l'anus de ce dernier eſt bleu.

On le trouve dans l'Amérique.

21. CHRYSIS ſémi-doré.

CHRYSIS ſemiaurata.

Chryſis aurea, abdomine ferrugineo apice cyaneo. FAB. *Syſt. ent. p.* 359. n°. 14. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 457. n°. 17.

Sphex ſemiaurata *viridis nitida, abdomine ferrugineo, apice nigro.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 946. n°. 35. — *Faun. ſucc.* n°. 1661.

Ichneumon ſemiauratus *abdomine ferrugineo, apice cyaneo.* FAB. *Mant. inſ. tom* 1. *p.* 259. n°. 127.

Veſpa capite thoraceque rubro cupreo, abdomine rufo pone nigro. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 384. n°. 24.

La guêpe dorée cuivreuſe à ventre fauve & noir. GEOFF. *Ib.*

Sphex ſemiaurata. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt.* n°. 781.

Veſpa ruſeſcens. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 441. n°. 29.

Sphex ſemiaurata. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 237. n°. 42.

Il eſt de la grandeur du Chryſis bleu, & d'une couleur verte dorée. Les antennes ſont noires coudées, plus alongées dans cette eſpece que dans les autres. Les yeux ſont noirs ; le corcelet, vu à la loupe, paroît pubeſcent. Les ailes ſont un peu obſcures ; l'abdomen eſt fauve, avec les deux derniers anneaux noirs ; il n'eſt point en deſſous ſi plat ou ſi concave que dans les autres eſpèces ; les bords ne ſont point ſi ſaillans, & il ſe termine en pointe. Les pattes ſont fauves, avec les cuiſſes vertes.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

22. CHRYSIS viridule.

CHRYSIS viridula.

Chryſis glabra, nitens viridis, thorace abdomineſque ſegmentis duobus primoribus tergo aureis, ano quadridentato. LIN. *Syſt. nat. pag.* 948. n°. 6. — *Faun. ſuec.* n°. 1668.

Chryſis viridula. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 257. n°. 6.

Il a beaucoup de reſſemblance avec le Chryſis enflammé. Le corps eſt vert : le deſſus du corcelet & les deux premiers anneaux de l'abdomen ſont d'un rouge doré. L'anus eſt terminé par quatre pointes.

Il fait ſon habitation dans les murs.

Il ſe trouve en Suède.

23. CHRYSIS rutilant.

CHRYSIS rutilans.

Chryſis cyaneo-viridis, abdominis ſegmentis duobus primoribus rubro-cupreis, ano cyaneo quadridentato.

Il eſt petit, d'un vert bleuâtre. Les antennes & les yeux ſont noirs ; la tête eſt verte, un peu bleuâtre poſtérieurement. Le corcelet eſt vert, bleuâtre au milieu : les pattes ſont vertes, avec un peu de bleu à leur bâſe, & avec les tarſes noirs ; l'abdomen eſt alongé, d'un noir bleuâtre, avec les deux premiers anneaux rouges en deſſus, & quatre dents à l'extrémité du dernier.

Je l'ai reçu de M. l'abbé Latreille qui l'avoit trouvé en Angoumois.

24. CHRYSIS brillant.

CHRYSIS micans.

Chryſis viridi-carulea, abdomine aureo inermi, baſi macula nigra.

Chrysis bidentata *cyanea nitida, abdomine macula magna nigra, alis apice fuscis.* Deg. *Mém. inf. t. 2. par. 2. pag. 837. n°. 2. tab. 29. fig. 3. 4.*

Guêpe dorée très-luisante, d'un bleu verdâtre, avec une grande tache noire luisante sur le ventre, & dont le bout des ailes est noirâtre. Deg. *Ib.*

Il est de la grandeur du Chrysis bidenté, & d'une couleur bleue verdâtre, luisante. Les antennes & les yeux sont noirs; le corcelet est chagriné, alongé. L'extrémité des premières ailes est obscure. L'abdomen est lisse, composé de trois anneaux, avec une grande tache noire, luisante, sur le premier; l'anus est entier.

De Géer présume que la larve de ce Chrysis avoit dévoré une Chenille, renfermée dans une galle résineuse du pin, d'où il étoit sorti: il y trouva les excrémens de la larve, sans découvrir aucune trace de la Chenille. La cavité de la galle étoit occupée par une coque ovale, d'une soie lâche & brune; un des bouts avoit été percé par l'insecte.

Il se trouve en Suède.

25. Chrysis bigarré.

Chrysis variegata.

Chrysis cuprea, capitis vertice, thoracis dorso, abdominisque maculis cyaneis, ano sexdentato.

Il est de la grandeur du Chrysis lucidule, le corps est d'un rouge cuivreux, pointillé, plus brillant sur l'abdomen. Les antennes sont noires, le derrière de la tête est d'un bleu foncé. Le milieu du corcelet est marqué de trois lignes bleues, courtes. Les ailes sont obscures, avec un point bleu à leur origine. L'abdomen est bleu à sa base; il a une tache bleue sur le bord du premier anneau, & deux taches réunies sur le second, placées sur une ligne longitudinale: les derniers anneaux sont bleus; l'anus a six dentelures. Les pattes sont fauves, avec les cuisses bleues.

Il se trouve dans les provinces méridionales de la France.

26. Chrysis bandé.

Chrysis fasciata.

Chrysis cyaneo viridis, abdominis basi, segmento secundo tertioque antice nigro-cyaneis, ano sexdentato.

Il est de la grandeur du Chrysis bigarré. Le corps est d'un vert bleuâtre, pointillé, luisant. Les antennes & les yeux sont noirs; les ailes sont noirâtres. L'abdomen est renflé, avec la base, le second & le troisième anneaux antérieurement, d'un bleu indigo; l'anus a six pointes. Le dessous du corps & les pattes sont verts; les tarses sont noirâtres.

Il se trouve dans les provinces méridionales de la France.

CHRYSOMELE, *Chrysomela*. Genre d'insectes de la troisième Section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Chrysomèles ont les antennes moniliformes, plus longues que le corcelet, le corps plus ou moins ovale, très-convexe, deux ailes membraneuses repliées, cachées sous des étuis durs, enfin les tarses composés de quatre articles courts, assez larges, garnis de pelottes en dessous, & dont le troisième est bilobé.

Ces insectes ont beaucoup de rapports avec les Altises, les Galéruques, les Criocères, les Eroryles, les Cassides & les Coccinelles; mais les antennes filiformes, presque de la longueur du corps, & les cuisses postérieures renflées des Altises; le corcelet inégal & les antennes filiformes des Galéruques; le corcelet étroit, cylindrique, & les antennes filiformes des Criocères, distinguent suffisamment ces insectes. Les antennes en masse des Eroryles & des Coccinelles, le corcelet & les élytres très-larges des Cassides, & les antennes un peu plus grosses vers l'extrémité, empêchent de confondre ces insectes avec les Chrysomèles; les Coccinelles n'ont d'ailleurs que trois articles aux tarses.

Les antennes des Chrysomèles sont moniliformes, un peu plus longues que le corcelet, & composées de onze articles, dont le premier est un peu renflé, les autres sont grenus, plus ou moins arrondis; elles ont leur insertion à la partie latérale, un peu antérieure de la tête, au devant des yeux.

La tête est de grosseur moyenne, un peu inclinée, & à moitié enfoncée dans le corcelet. Les yeux sont oblongs, petits, peu saillans.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est courte, assez large, cornée, arrondie, ou presque tronquée, ciliée à sa partie antérieure.

Les mandibules sont courtes, cornées, assez larges, arquées, voûtées, avec les bords tranchans.

Les mâchoires sont cornées, courtes, petites & bifides: la division extérieure est cylindrique, un peu arquée, couverte de cils à son extrémité; l'intérieure est applatie, légèrement arquée, & ciliée.

La lèvre inférieure est cornée, légèrement échancrée, & ciliée antérieurement.

Les antennules antérieures sont presque en masse, composées de quatre articles, dont le premier est très-petit, le second & le troisième sont coniques & égaux entre eux, le quatrième est plus gros & tronqué à son extrémité : elles sont insérées au dos des mâchoires, à la base de la division extérieure. Les antennules postérieures, plus courtes & plus petites que les antérieures, sont composées de trois articles, dont le premier est petit, le second conique, le troisième plus gros & tronqué ; elles sont insérées à la partie antérieure de la lèvre inférieure.

Le corcelet est échancré antérieurement, plus ou moins rebordé sur les côtés, presque de la largeur des élytres.

L'écusson est petit & triangulaire. Les élytres sont convexes, coriacées, très-dures, de la longueur de l'abdomen. Les ailes sont membraneuses, repliées, & cachées sous les élytres.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les tarses sont courts, assez larges, composés de quatre articles, dont les trois premiers sont garnis en dessous de pelotes spongieuses : le troisième est bilobé ; le dernier est arqué, renflé à son extrémité, & terminé par deux ongles crochus, assez forts.

Le corps de ces insectes est arrondi, ou plus ou moins ovale, très-convexe en dessus, un peu applati en dessous. Les Chrysomèles en général, sont assez petites ; les plus grandes ne s'élèvent qu'à cinq ou six lignes de longueur, sur trois ou quatre de largeur. Leur forme très-agréable & ordinairement enrichie des plus belles couleurs, telles que le rouge d'écarlate, l'azur, le bleu, le vert doré, devoit les faire rechercher avec empressement par les amateurs jaloux d'embellir leurs collections ; & les naturalistes devoient les rencontrer trop fréquemment sur leurs pas, pour ne pas les consigner dans leurs descriptions. On n'en trouve point de velues ; elles sont toutes très-rases, lisses, sans poils sensibles, & le brillant de leurs couleurs jouit de toute sa pureté. Elles vivent sur les arbres & sur les plantes, se nourrissent de leurs feuilles, & y déposent leurs œufs : dans l'accouplement, le mâle est placé sur le dos de la femelle, qui dans quelques espèces est si féconde, & a le ventre si rempli d'œufs, & par conséquent si renflé, qu'à peine les élytres peuvent le couvrir.

Les larves ont six pattes écailleuses, articulées & assez longues. Leur corps est allongé, divisé en anneaux & terminé en pointe garnie au bout d'un mamelon charnu, qui leur sert de septième patte ; elles le posent sur le plan où elles marchent, & comme il est ordinairement couvert d'une matière gluante, elles se servent de cette espèce d'empâtement pour se tenir fixées sur la feuille. Leur tête est écailleuse & arrondie, munie de dents, de petites antennes & de petits barbillons. Plusieurs espèces de ces larves aiment à vivre en société sur une même feuille, qu'elles rongent en compagnie. Pour se transformer, elles se servent des mêmes précautions que les larves des Coccinelles ; elles s'attachent quelque part, ordinairement sur les feuilles, avec le mammelon du derrière ; ensuite elles font glisser la peau de larve jusqu'au bout du corps, où elle reste réduite en peloton. Il y a cependant quelques espèces qui entrent dans la terre, pour s'y transformer en nymphe.

Ces nymphes sont ordinairement de figure ovale, plus ou moins allongée, & ressemblent en général à celles de tant d'autres Coléoptères ; elles restent engagées par le derrière dans la peau de larve réduite en peloton, & se soutiennent uniquement par cet endroit à la feuille. Les Chrysomèles ne restent ordinairement sous la forme de nymphe, que quelques semaines, & souvent que quelques jours.

CHRYSOMELE.

CHRYSOMELA. LIN. GEOFF. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES moniliformes, plus courtes que le corps; compoſées de onze articles, dont le premier un peu renflé.

Bouche munie d'une lèvre ſupérieure cornée; de deux mandibules cornées, courtes, voûtées, tranchantes; de deux mâchoires bifides; d'une lèvre inférieure cornée, & de quatre antennules courtes, preſque en maſſe.

Corps plus ou moins ovale, très-convexe.

Corcelet rebordé.

Quatre articles aux tarſes: les trois premiers larges, garnis en deſſous de pelotes ſpongieuſes; le troiſième bilobé.

ESPECES.

1. CHRYSOMELE Ténébrion.

Aptère, ovale, très-noire; antennes & pattes violettes.

2. CHRYSOMELE raboteuſe.

Aptère, noire; élytres raboteuſes, d'un noir bronzé; abdomen & pattes bleuâtres.

3. CHRYSOMELE Morio.

Ovale d'un brun noir; antennes & pattes noires.

4. CHRYSOMELE de Gottingue.

Ovale, noire; pattes violettes.

5. CHRYSOMELE rayée.

Ovale, bleue; élytres avec le bord extérieur & une raie au milieu, jaunes.

6. CHRYSOMELE bicolor.

Ovale, d'un vert bronzé en-deſſus, violette en-deſſous.

CHRYSOMELE. (Inſectes.)

7. CHRYSOMELE ſemblable.

Ovale, bronzée, obſcure en-deſſus, violette en-deſſous; élytres liſſes.

8. CHRYSOMELE luſitanique.

Ovale; corcelet cuivreux; élytres bronzées; deſſous du corps violet.

9. CHRYSOMELE de Banks.

Ovale, bronzée en-deſſus, ferrugineuſe en-deſſous.

10. CHRYSOMELE fémorale.

Ovale, noire luiſante en deſſus, violette en-deſſous; cuiſſes ferrugineuſes.

11. CHRYSOMELE ferrugineuſe.

Ovale, ferrugineuſe; abdomen & pattes noirs.

12. CHRYSOMELE puſtulée.

Ovale, noire; élytres avec cinq rangées tranſverſales de points rouges; ſternum avancé.

13. CHRYSOMELE pointillée.

Ovale, noire; élytres jaunes, marquées de beaucoup de points noirs; ſternum avancé.

14. CHRYSOMELE miliaire.

Ovale; tête & corcelet bronzés; élytres noires, avec pluſieurs petites taches rouges.

15. CHRYSOMELE aigue.

Hémiſphérique, verte, brillante; corcelet échancré antérieurement; ſternum avancé, aigu.

16. CHRYSOMELE arquée.

Ovale, bronzée; élytres jaunes, avec deux bandes arquées, noires; ſternum avancé, aigu.

17. CHRYSOMELE maculée.

Ovale, teſtacée; élytres jaunes, mélangées de bronzé; ſternum avancé.

18. CHRYSOMELE boſſue.

Ovale, noire; élytres jaunes, avec deux bandes & un point à la baſe noirs.

19. CHRYSOMELE trimaculée.

Ovale, bleue, élytres jaunes, avec une bande & deux taches noires.

20. CHRYSOMELE jaune.

Ovale, d'un jaune teſtacé; élytres jaunes; cuiſſes poſtérieures & jambes intermédiaires dentées.

21. CHRYSOMELE de l'Adonis.

Noire; bord du corcelet jaune, avec un point noir; élytres jaunes, avec la ſuture & une raie noires.

22. CHRYSOMELE dorſale.

Noire; bord du corcelet teſtacés, avec

un

un point noir; élytres teſtacées, avec une raie courte ſur la ſuture.

23. Chrysomele ſururale.

Bronzée; élytres jaunes, avec la ſuture & une raie bronzées.

24. Chrysomele maſſue.

Ovale; tête & corcelet ferrugineux; élytres noires, avec une raie longitudinale jaunâtre.

25. Chrysomele bifaſciée.

Teſtacée; élytres bronzées, luiſantes, avec deux points & deux bandes jaunes.

26. Chrysomele quatorze points.

Ovale, teſtacée; élytres jaunes, avec ſeize points noirs, dont deux communs.

27. Chrysomele Surinamoiſe.

Bleue, liſſe, luiſante; antennes & tarſes noirs.

28. Chrysomele enflammée.

D'un vert bleuâtre brillant; élytres d'un vert bronzé; antennes & tarſes noirs.

29. Chrysomele aſiatique.

Ovale, d'un vert bleuâtre luiſant; élytres bleues.

30. Chrysomele du Gramen.

Ovale, d'un vert brillant doré; antennes & pattes vertes.

31. Chrysomele cuivreuſe.

Ovale; tête & corcelet bronzés; élytres cuivreuſes; deſſous du corps très-noir.

32. Chrysomele hæmoptère.

Ovale, violette; tarſes & aîles rouges.

33. Chrysomele immaculée.

Ovale, bronzée, ſans taches; antennes & pattes noires.

34. Chrysomele variante.

Ovale, verte ou bleue; antennes & pattes noires.

35. Chrysomele de la Centaurée.

Ovale, cuivreuſe brillante en-deſſus, d'un vert bronzé en-deſſous; pattes cuivreuſes.

36. Chrysomele ſemi-ſtriée.

Ovale, noire; élytres jaunes, avec une bande au milieu noire, & des ſtries noires, à la baſe & à l'extrémité.

37. Chrysomele du Peuplier.

Ovale, d'un noir bleuâtre; élytres teſtacées.

CHRYSOMELE. (Inſectes.)

38. Chrysomele liſſe.

Ovale ; corcelet bronzé ; élytres rougeâtres.

39. Chrysomele ſtaphilée.

Ovale, teſtacée obſcure ; yeux noirs ; élytres avec quelques points enfoncés, irrégulièrement placés.

40. Chrysomele viminale.

Ovale, noire ; corcelet bituberculé ; élytres teſtacées.

41. Chrysomele hæmorrhoïdale.

Ovale, noire, luiſante ; antennes jaunâtres à leur baſe ; anus rouge en-deſſus.

42. Chrysomele dix-points.

Ovale, rougeâtre en-deſſus ; corcelet & élytres avec des points noirs.

43. Chrysomele fervide.

Ovale, oblongue, teſtacée ; élytres vertes, avec le bord extérieur teſtacé.

44. Chrysomele luride.

Ovale, noire ; élytres teſtacées obſcures, avec des points enfoncés, noirs.

45. Chrysomele lunulée.

Ovale, ferrugineuſe ; élytres avec le bord, une raie & une tache en croiſſant, au milieu, jaunâtres.

46. Chrysomele neuf-ſtries.

Ovale ; corcelet d'un noir bronzé ; élytres jaunes, avec neuf lignes noirâtres.

47. Chrysomele ſtolide.

Ovale, ferrugineuſe ; tête & corcelet jaunes ; élytres mélangées de ferrugineux & de jaune.

48. Chrysomele nigricorne.

Noire ; tête, bords du corcelet & taches ſur les élytres, ferrugineux.

49. Chrysomele à-collier.

Ovale, violette ; bords du corcelet jaunes, avec un point noir.

50. Chrysomele pâle.

Ovale, entièrement jaunâtre ; yeux noirs ; élytres avec des ſtries pointillées.

51. Chrysomele ſtriée.

Ovale, d'un noir verdâtre luiſant ; élytres ſtriées, teſtacées, avec la future noire.

52. Chrysomele de la Patience.

Ovale ; corcelet fauve, avec quatre points noirs ; élytres fauves, avec la future & une raie au milieu, noires.

53. Chrysomele notée.

Ovale ; corcelet fauve, avec quatre points noirs ; élytres pâles, mélangées de noir.

CHRYSOMELE. (Inſectes.)

54. CHRYSOMELE vulpine.

Ovale, noire; élytres mélangées de jaune & noir.

55. CHRYSOMELE craſſicorne.

Ovale, jaunâtre; élytres avec quatre taches noires.

56. CHRYSOMELE mi-partie.

Ovale, ferrugineuſe; corcelet avec deux points noirs; élytres vertes, bordées de ferrugineux.

57. CHRYSOMELE variolée.

Ovale, noire; élytres rouges, avec des points enfoncés, bleus.

58. CHRYSOMELE Lapone.

Ovale, d'un vert noirâtre; élytres rougeâtres, avec une bande placée entre un point & une tache lunulée, bleuâtres.

59. CHRYSOMELE ondulée.

Ovale, fauve; élytres avec trois bandes larges, onaées, d'un noir bleuâtre.

60. CHRYSOMELE dix huit taches.

Ovale, élytres obſcures, avec huit points pâles ſur chaque, dont quelques uns réunis.

61. CHRYSOMELE ruficorne.

Ovale, d'un vert bleuâtre; élytres jaunes, avec la ſuture & quelques points bleus.

62. CHRYSOMELE quadrimouchetée.

Ovale; corcelet jaune; élytres noires, avec trois taches blanches.

63. CHRYSOMELE brune.

Ovale, teſtacée; élytres avec la ſuture & une ligne au milieu, noirâtres.

64. CHRYSOMELE du Polygonum.

Ovale, noire; élytres d'un vert bleuâtre; baſe des antennes, corcelet, pattes & anus rougeâtres.

65. CHRYSOMELE ruficolle.

Ovale, bleue; baſe des antennes, deux points ſur la tête, corcelet & pattes rougeâtres.

66. CHRYSOMELE érythrocéphale.

Ovale, oblongue; tête, corcelet & pattes rougeâtres; élytres d'un vert bleuâtre.

67. CHRYSOMELE céréale.

Ovale, dorée; corcelet avec trois lignes; élytres avec cinq lignes bleues.

68. CHRYSOMELE américaine.

Ovale, d'un vert bronzé; élytres avec cinq lignes rouges.

69. CHRYSOMELE ſuperbe.

Ovale, d'un rouge cuivreux en deſſus; élytres avec une raie au milieu, & la ſuture, d'un vert doré.

CHRYSOMELE. (Inſectes.)

70. CHRYSOMELE agréable.

Ovale, d'un noir bronzé; élytres avec trois lignes & la future vers la baſe, jaunes.

71. CHRYSOMELE faſtueuſe.

Ovale, dorée; élytres avec trois lignes bleues.

72. CHRYSOMELE glorieuſe.

Ovale, oblongue, d'un vert brillant; élytres avec une ſeule bande bleue.

73. CHRYSOMELE ſpécieuſe.

Ovale, d'un vert ſoyeux; élytres avec deux lignes dorées.

74. CHRYSOMELE bordée.

Ovale, noire; bord extérieur des élytres ſanguin.

75. CHRYSOMELE ſanguinolente.

Ovale, très-noire; élytres raboteuſes, avec le bord extérieur ſanguin.

76. CHRYSOMELE marginée.

Ovale, d'un noir bronzé; élytres avec le bord extérieur jaune.

77. CHRYSOMELE marginelle.

Ovale, oblongue, d'un vert bronzé; bords du corcelet & des élytres, jaunes.

78. CHRYSOMELE hanovrienne.

Ovale, bleue; bord du corcelet ferrugineux; élytres avec le bord & une ligne ferrugineux.

79. CHRYSOMELE variable.

Ovale, noire; élytres avec le bord & des lignes courtes, rouges.

80. CHRYSOMELE uniponctuée.

Ovale, noire; corcelet avec une tache pâle de chaque côté; élytres d'un jaune teſtacé, avec un point noir, au milieu de chaque.

81. CHRYSOMELE cinq-points.

Ovale, noire; corcelet fauve; élytres teſtacées, avec cinq points noirs.

82. CHRYSOMELE écuſſonnée.

Ovale, fauve; élytres avec cinq points noirs.

83. CHRYSOMELE petite-ligne.

Ovale, rouſſâtre; élytres avec la future & une ligne longitudinale, noires.

84. CHRYSOMELE linéole.

Ovale, jaune; élytres avec onze points & deux lignes, noirs.

85. CHRYSOMELE ſacrée.

Ovale, rougeâtre en-deſſus; corcelet

CHRYSOMELE. (Insectes.)

avec une ligne & deux points, élytres avec la suture, noirs.

86. CHRYSOMELE jaunâtre.

Ovale, jaunâtre; élytres d'un vert cendré.

87. CHRYSOMELE fardée.

Ovale, d'un noir bleuâtre; corcelet & élytres d'un vert bronzé.

88. CHRYSOMELE fuscicorne.

Ovale, d'un vert bronzé; antennes & jambes noires.

89. CHRYSOMELE perle.

Ovale, cuivreuse, brillante; antennes noires, élytres finement pointillées.

90. CHRYSOMELE biponctuée.

Ovale, testacée; élytres avec une tache obscure.

91. CHRYSOMELE Philadelphique.

Ovale, d'un vert foncé; élytres jaunes, avec des points verdâtres, oblongs; antennes & pattes ferrugineuses.

92. CHRYSOMELE occidentale.

Ovale, d'un vert bronzé; antennes & pattes jaunes.

93. CHRYSOMELE du Cresson.

Ovale, bleuâtre en-dessus, noire en-dessous; élytres avec des stries pointillées.

94. CHRYSOMELE du Bouleau.

Ovale, violette; élytres avec des stries pointillées.

95. CHRYSOMELE pallipède.

Ovale, noire; élytres & pattes pâles.

96. CHRYSOMELE du Sophia.

Ovale, bleue; jambes & tarses jaunes.

97. CHRYSOMELE bimaculée.

Oblongue, noire; élytres testacées, avec une tache noire sur chaque.

98. CHRYSOMELE fasciée.

Oblongue, noire; élytres avec trois bandes jaunes.

99. CHRYSOMELE ruficolle.

Oblongue, d'un vert bronzé; corcelet & pattes rougeâtres.

100. CHRYSOMELE crénelée.

Oblongue, cuivreuse en dessus, bronzée en dessous; antennes jaunes, avec le cinquième & le dernier articles noirâtres.

101. CHRYSOMELE cyanicorne.

Ovale, rougeâtre; corcelet avec une

tache & deux points bleus ; élytres avec huit taches bleues.

102. CHRYSOMELE cyanipède.

Oblongue, rougeâtre en-deſſus ; élytres avec des taches & la partie poſtérieure bleues.

103. CHRYSOMELE ceinte.

Ovale, d'un noir verdâtre luiſant ; baſe des antennes, bords du corcelet & des élytres, rougeâtres.

104. CHRYSOMELE de Cayenne.

Oblongue, noire ; tête, corcelet & cuiſſes antérieures d'un rouge obſcur.

105. CHRYSOMELE douze-points.

Oblongue ; corcelet jaunâtre ; élytres verdâtres, avec ſix points noirs.

106. CHRYSOMELE de l'Abſynthe.

Oblongue, pâle ; corcelet avec une tache, élytres avec trois lignes noires.

107. CHRYSOMELE tricolor.

Oblongue ; corcelet fauve, pointillé de vert ; élytres vertes, luiſantes ; abdomen noir.

108. CHRYSOMELE de l'Oſier.

Ovale, d'un vert bleuâtre, luiſant.

109. CHRYSOMELE commune.

Ovale, oblongue, bleue ; baſe des antennes ferrugineuſe.

110. CHRYSOMELE de la Laitue.

Oblongue ; tête & corcelet ferrugineux obſcurs ; élytres d'un noir bronzé.

111. CHRYSOMELE bronzée.

Ovale, d'un vert brillant ; abdomen ferrugineux poſtérieurement.

112. CHRYSOMELE anale.

Oblongue, noire ; élytres obſcures, avec le bord extérieur teſtacé.

113. CHRYSOMELE ſanglante.

Oblongue, d'un rouge ſanguin ; corcelet ſans taches ; élytres avec trois points noirs.

114. CHRYSOMELE écarlate.

Ovale ; corcelet échancré, d'un rouge ſanguin, avec une tache noire ; élytres rouges, avec deux taches noires.

115. CHRYSOMELE porte-croix.

Oblongue, rouge ; élytres avec une croix noire.

116. CHRYSOMELE quadrimaculée.

Oblongue ; corcelet teſtacé, ſans ta-

ches ; élytres teſtacées, avec deux taches noires.

117. CHRYSOMELE vingt points.

Oblongue, d'un vert bronzé ; bords du corcelet pâles ; élytres pâles, avec dix points bronzés.

118. CHRYSOMELE du Ceriſier.

Ovale, livide ; extrémité des antennes & yeux noirs.

119. CHRYSOMELE du Prunier.

Ovale, noire ; extrémité des élytres livide.

120. CHRYSOMELE naine.

Ovale, d'un noir opaque.

121. CHRYSOMELE marron.

Ovale, obſcure ; bord extérieur des élytres d'un brun marron.

122. CHRYSOMELE ardente.

Ovale, ferrugineuſe ; élytres avec quatre taches jaunâtres.

123. CHRYSOMELE autrichienne.

Ovale, noire ; élytres pointillées ; extrémité des pattes rouge.

124. CHRYSOMELE ruficaude.

Ovale, d'un vert bronzé ; côté de l'abdomen, anus & bord des élytres rouges.

125. CHRYSOMELE verdelette.

Ovale, oblongue, d'un vert doré brillant ; corcelet coupé antérieurement ; abdomen noir en-deſſus.

126. CHRYSOMELE violette.

Ovale, violette en-deſſus, verdâtre en-deſſous ; antennes courtes, noires.

127. CHRYSOMELE clavicorne.

Ovale, noire ; élytres & abdomen rouges ; antennes preſque en maſſe.

128. CHRYSOMELE bleue.

Ovale, oblongue, bleue, finement pointillée ; antennes noires.

129. CHRYSOMELE ſombre.

Ovale, obſcure, déprimée ; corcelet & élytres d'un gris obſcur ; antennes noires.

130. CHRYSOMELE de la Phellandrie.

Alongée, d'un noir bronzé ; bords du corcelet jaunes ; élytres avec deux raies jaunes.

CHRYSOMELE (Inſectes.)

131. CHRYSOMELE bigarrée.

Ovale ; corcelet rougeâtre, avec le milieu noir ; élytres rougeâtres, avec la ſuture, des lignes & des points noirs.

132. CHRYSOMELE frontale.

Ovale, noire ; tête, baſe des antennes, bord des élytres & pattes, ferrugineux.

133. CHRYSOMELE atre.

Ovale, très-noire, irrégulièrement pointillée ; corcelet arrondi poſtérieurement.

134. CHRYSOMELE Saphir.

Ovale, verte brillante ; yeux & bouche rouges ; antennes noires.

135. CHRYSOMELE du Rhoé.

Ovale, ferrugineuſe ; tête, corcelet & ſtries ſur les élytres, pâles.

1. Chrysomele Ténébrion.

Chrysomela tenebricosa.

Chrysomela aptera ovata atra, antennis pedibusque violaceis. Fab. *Syst. entom. pag.* 94. *n°.* 1. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 1. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 66. *n°.* 1.

Tenebrio lævigatus *apterus, niger, lævis, elytris lævibus, thorace lunato, subtus cæruleus.* Lin. *Syst. nat. pag.* 678. *n°.* 29.

Chrysomela atro-purpurea, elytris coadunatis, alis nullis. Geoff. *inf. tom.* 1. *pag.* 265. *n°.* 19.

La Chrysomèle à un seul étui. Geoff. *Ib.*

Schaeff. *Elem. ent. tab.* 1. *fig.* 6. — *Icon. inf. tab.* 126. *fig.* 1.

Chrysomela tenebricosa. Laichart. *Inf. tom.* 1. *p.* 151. *n°.* 1.

Chrysomela tenebricosa. Fuesly. *Arch. inf. tab.* 23. *fig.* 1.

Chrysomela caraboides. Fourc. *Entom. par.* 1. *p.* 151. *n°.* 19.

Cette Chrysomèle varie beaucoup pour la grandeur; les plus grandes ont environ huit lignes de long, & les plus petites trois. Il y a une disproportion très-remarquable dans les deux sexes. Le corps est ovale, renflé, d'un noir foncé, souvent un peu violet, plus mat dans les femelles. Les antennes sont violettes, moliniformes. Le sommet de la tête a un enfoncement en forme de V. Le corcelet est échancré antérieurement, arrondi à sa partie postérieure, finement pointillé. Les élytres sont lisses, très-convexes, réunies à la suture, pointillées; leur rebord extérieur est large & recouvre les côtés de l'abdomen. Il n'y a point d'ailes endessous. Les pattes sont noires ou violettes; les pelottes des tarses sont d'un brun ferrugineux.

La larve se nourrit de la plante, connue vulgairement sous le nom de *Caille-lait*, & de toutes les plantes rubiacées; elle est violette, très-renflée, avec l'extrémité fauve: elle est quelquefois d'une belle couleur bronzée. Sa démarche est fort lourde. Elle se métamorphose dans la terre.

Elle se trouve par terre, dans les bois, les haies, les jardins, au midi de l'Europe.

2. Chrysomele raboteuse.

Chrysomela rugosa.

Chrysomela aptera, nigra, elytris nigro-æneis rugosis, abdomine pedibusque cærulescentibus, thorace lunato.

Tenebrio rugosus *apterus niger, elytris rugosis, abdomine pedibusque cærulescentibus, thorace lunato.* Lin. *Syst. nat. p.* 678. *n°.* 27.

Elle ressemble entièrement à la Chrysomèle Ténébrion; mais elle est plus grande. Les antennes sont noires, moniliformes. La tête & le corcelet sont noirs & lisses. L'écusson est noir, petit, triangulaire, plus large que long. Les élytres sont d'un noir bronzé, arrondies, presque globuleuses, raboteuses. Le dessous du corps & les pattes sont d'un noir violet.

Elle se trouve au midi de la France, en Espagne, en Afrique.

3. Chrysomele Morio.

Chrysomela Morio.

Chrysomela ovata, atra, antennis pedibusque nigris. Fab. *Mant. inf. t.* 1. *p.* 66. *n°.* 2.

Elle est un peu plus grande que la Chrysomèle lusitanique. Tout le corps est d'un noir un peu brun, luisant en dessus, noir en-dessous. Les antennes sont noires. Le corcelet est lisse, avec une impression latérale. L'écusson est petit & triangulaire. Les élytres ont des stries régulières, très-peu enfoncées. Les pattes sont noires; le dernier article des tarses est d'un roux brun en-dessous.

Elle se trouve dans les terres australes.

4. Chrysomele de Gottingue.

Chrysomela gœttingensis.

Chrysomela ovata, atra, pedibus violaceis. Lin. *Syst. nat. pag.* 586. *n°.* 4. — *Faun. suec. n°.* 506.

Chrysomela gœttingensis. Fab. *Syst. ent. p.* 94. *n°.* 2. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 2. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 67. *n°.* 3.

Chrysomela violaceo-nigra; *ovata violacea nigra, thorace corporeque convexis.* Deg. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 298. *n°.* 8.

Chrysomèle ovale d'un noir violet luisant, à corcelet & corps voûté. Deg. *Ib.*

Chrysomela gœttingensis. Laichart. *Inf. t.* 1. *p.* 145. *n°.* 4.

Chrysomela gœttingensis. Natuf. 24. *pag.* 67. *n°.* 17.

Chrysomela gœttingensis. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 117. *n°.* 1.

Elle a quatre lignes de long & deux & demie de large: elle est ovale, fort convexe en dessus, noire, luisante, avec un peu de violet, sur-tout en dessous; les antennes sont de la longueur du corcelet; les articles sont presque tous égaux. Le corcelet & les élytres ont des points enfoncés, disposés sans ordre; les points des élytres se touchent en quelques endroits, & les font paroître un peu raboteuses. Les pattes sont noires; les éponges des tarses sont d'un fauve obscur.

Elle se trouve en Allemagne, sur les Gramens.

5. Chrysomèle rayée.

Chrysomela vittata.

Chrysomela ovata, cyanea, elytris margine vittaque media flavis. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 116. *n°.* 3. — *Mant. inf. tom* 1. *pag.* 67. *n°.* 4.

Chrysomela vittata. Naturf. 24. *p.* 37. *tab.* 2. *fig.* 1.

Elle est grande, ovale, renflée, azurée, brillante. Les élytres sont lisses, bordées extérieurement de jaune, avec une raie longitudinale, jaune au milieu, réunie à la bordure des élytres à leur bâse & à leur extrémité.

Elle se trouve en Amérique.

6. Chrysomele bicolor.

Chrysomela bicolor.

Chrysomela ovata, viridi-ænea, subtus violacea. Fab. *Syst. ent. p.* 95. *n°.* 3.—*Spec. inf. t.* 1. *p.* 116. *n°.* 4. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 67. *n°.* 5.

Chrysomela viridi cærulea. Forsk. *Desc. p.* 77. *n°.* 2.

Elle a la grandeur de la Chrysomèle du Peuplier; elle est d'un bronzé obscur en dessus; les élytres ont des stries disposées par paires, & formées par des points enfoncés. Le corps est violet en dessous.

Elle se trouve en Orient.

7. Chrysomele semblable.

Chrysomela affinis.

Chrysomela ovata, obscure ænea, subtus violacea, elytris lævibus. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 67. *n°.* 6.

Elle est deux fois plus petite que la Chrysomele bicolor, à laquelle elle ressemble beaucoup. Sa forme est ovale. Le corps est en dessus d'un bronzé obscur, mat. Les élytres sont lisses; le dessous du corps est violet.

Elle se trouve en Afrique.

8. Chrysomele lusitanique.

Chrysomela lusitanica.

Chrysomela ovata, thorace cupreo, elytris æneis, subtus violacea. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 5. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 67. *n°.* 7.

Elle est un peu plus grande que la Chrysomèle de Banks, & un peu plus convexe : les antennes ont une moitié d'un noir violet luisant, & l'autre moitié d'un noir mat. La tête est bronzée; le corcelet est cuivreux, presque bronzé, un peu luisant, & très-finement pointillé. L'Ecusson est très-petit, assez large & triangulaire. Les élytres sont irrégulièrement pointillées & d'une couleur bronzée. Le dessous du corps & les pattes sont d'un cuivreux violet, peu brillant. Les tarses sont noirâtres.

Elle se trouve en Portugal.

9. Chrysomele de Banks.

Chrysomela Bankii.

Chrysomela ovata, supra ænea, subtus ferruginea. Fab. *Syst. ent. pag.* 95. *n°.* 4. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 117. *n°.* 7. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 67. *n°.* 9.

Elle est longue de cinq lignes & large de trois; le corps est ovale, bronzé, luisant, en dessus. La bouche & les antennes sont d'un fauve obscur. Le corcelet est pointillé, avec un enfoncement longitudinal de chaque côté des rebords. L'écusson est triangulaire. Les élytres ont des points enfoncés, plus grands que ceux du corcelet, placés sans ordre, irréguliers, réunis en quelques endroits. Les aîles sont rouges; le dessous du corps & les pattes sont d'un fauve obscur, plus foncé sur la poitrine & sur l'abdomen.

Elle se trouve en Provence, en Portugal.

10. Chrysomele fémorale.

Chrysomela femoralis.

Chrysomela ovata, supra nigra, subtus violacea, femoribus rufis.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Chrysomèle de Banks : elle est ovale, noire, luisante en dessus. Le premier article des antennes est brun. Le corcelet est pointillé, avec un enfoncement sur les côtés, peu apparent. L'écusson est triangulaire. Les élytres ont des points enfoncés, sans ordre, moins sensibles que ceux de la Chrysomèle de Banks; le dessous du corps & les pattes sont violets; les cuisses & les rebords de l'abdomen, près de la base, sont fauves.

Elle se trouve en Provence.

11. Chrysomele ferrugineuse.

Chrysomela ferruginea.

Chrysomela ovata, ferruginea, abdomine pedibusque nigris.

Chrysomela ovata, ferruginea, subtus nigra. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 117. *n°.* 6. — *Mant. inf. t.* 1. *p.* 67. *n°.* 8.

Elle est un peu plus grande que la Chrysomèle du Peuplier. Les antennes sont noires, filiformes, avec les trois premiers articles ferrugineux. Le corps est d'une couleur ferrugineuse, un peu foncée. Le corcelet est lisse, avec une légère

impression de chaque côté L'écusson est assez grand & arrondi postérieurement. Les élytres sont finement & irrégulièrement pointillées. Le dessous du corcelet est ferrugineux La poitrine est noire, avec les côtés ferrugineux. L'abdomen & les pattes sont noirs.

Elle se trouve dans l Afrique équinoxiale.

12. CHRYSOMELE pustulée.

CHRYSOMELA pustulata.

Chrysomela ovata, atra, elytris fasciis quinque punctorum rubrorum, sterno antice producto.

Chrysomela undata *ovata nigra, elytris glabris: fasciis transversalibus undatis maculisque rubris.* DEG. *Mém. inf. t. 5. p. 350. n°. 2. Pl. 16. fig. 9.*

Chrysomèle ovale noire, à étuis lisses avec des bandes transversales ondées & tachetées, rouges. DEG. *Ib.*

Erotylus pustulatus *ater, elytris fasciis quinque punctorum fulvorum.* FAB. *Sp. inf. append. tom. 2. p. 498.— Mant. inf. tom. 1. pag. 91. n°. 6.*

Cette Chrysomèle est longue de neuf lignes, & large de six : elle est ovale, très-convexe, noire, luisante en dessous. Les antennes sont un peu plus longues que le corcelet; les premiers articles sont arrondis, & les derniers sont alongés; le troisième est le plus long de tous. Les yeux sont noirâtres. Le corcelet est échancré antérieurement pour recevoir la tête, convexe au milieu, applati sur les côtés, très-peu rebordé; on y remarque deux principaux enfoncemens arrondis sur le milieu du dos, & d'autres plus petits. Les élytres ont chacune cinq rangées transversales de taches rouges, qui se réunissent dans quelques individus; la première rangée est composée de cinq taches, de même que la seconde; la troisième n'en a quequatre: la dernière se prolonge le long de la suture, & forme la quatrième tache de la rangée suivante; l'extrémité des élytres est terminée par une tache alongée. Le rebord des élytres est large & embrasse un peu les côtés de l'abdomen. Les pattes sont d'un noir violet. Le sternum est avancé en pointe très-forte, conique.

Elle se trouve à Cayenne, à Surinam.

13. CHRYSOMELE pointillée.

CHRYSOMELA punctatissima.

Chrysomela ovata atra, elytris flavis punctis numerosissimis nigris, sterno cornuto.

Elle est un peu plus grande que la Chrysomèle pustulée. Le corps est noir, convexe, ovale, presque hémisphérique. Les élytres sont lisses, jaunes, marquées d'une infinité de points noirs. Le sternum est très-avancé, pointu, un peu recourbé.

Elle se trouve à Cayenne, d'où elle m'a été envoyée par M. Tugni, ingénieur-géographe du roi.

14. CHRYSOMELE miliaire.

CHRYSOMELA miliaris.

Chrysomela ovata, capite thoraceque viridi-æneis; elytris nigris, maculis plurimis rubris; sterno antice producto.

Chrysomela rubro-punctata *ovata, capite thoraceque viridi-æneis, obscuris; elytris nigris maculis plurimis rubris punctisque excavatis.* DEG. *Mém. inf. tom. 5. pag. 350. n°. 3. tab. 6. fig. 10.*

Chrysomèle ovale, à tête & corcelet d'un vert obscur bronzé, à étuis noirs avec plusieurs taches rondes rouges & des points concaves. DEG. *Ib.*

Elle est longue de cinq à six lignes & large de quatre environ. Elle est ovale & très-convexe. Les antennes sont noires, un peu plus longues que le corcelet, avec les derniers articles aplatis, un peu plus gros; les yeux sont noirâtres; la tête est d'un vert bronzé obscur, luisant. Le corcelet est d'un vert bronzé noirâtre luisant, pointillé, un peu convexe. Les élytres sont noires, luisantes, avec une vingtaine de taches d'un rouge pâle sur chaque, & des points concaves, sans ordre. Le dessous du corps & les pattes sont noirs, luisans; le sternum est avancé en pointe conique.

Elle se trouve à Surinam.

15. CHRYSOMELE aiguë.

CHRYSOMELA acuminata.

Chrysomela hemisphærica viridis nitens, thorace emarginato, sterno porrecto acuto.

Elle ressemble entièrement, pour la forme du corps, à la Chrysomèle pustulée; mais elle est un peu plus petite. Les antennes sont moniliformes, d'un bleu noirâtre luisant. Le corps est d'une belle couleur verte en dessus, & d'un vert bleuâtre en dessous. Le corcelet est échancré antérieurement. L'écusson est triangulaire. Les élytres sont lisses; le sternum est terminé antérieurement en une épine forte & avancée.

J'en ai vu à Londres dans le cabinet de feu M. Hunter, un individu cuivreux, & presque de la grandeur de la Chrysomèle pustulée.

Elle se trouve au Brésil.

16. CHRYSOMELE arquée.

CHRYSOMELA arcuata.

Chrysomela ovata, ænea, elytris pallide-flavis, fasciis duabus arcuatis nigris, sterno porrecto acuto.

Elle est ovale, plus grande que la Chrysomèle du Gramen. La tête est d'un noir bronzé, avec une petite ligne enfoncée, longitudinale, postérieure. Le corcelet est d'un noir bronzé, lisse, largement échancré antérieurement. L'écusson est petit, triangulaire, d'un noir bronzé. Les élytres sont lisses, finement pointillées, d'un jaune paille, avec la suture, les bords & deux bandes arquées, d'un noir bronzé; les bandes ne vont pas jusqu'aux bords latéraux, & la seconde est interrompue à la suture. Le dessous du corps est d'un noir brun : le sternum est noir, très-avancé, recourbé, pointu.

Elle se trouve.....
du cabinet de M. Geoffroi.

17. CHRYSOMELE maculée.

CHRYSOMELA maculata.

Chrysomela ovata testacea, elytris flavis aneo variegatis, sterno antice producto.

Elle est un peu plus grande que la Chrysomèle philadelphique. Elle est ovale & très-convexe. Le corps est testacé. Les antennes sont de la longueur du corcelet. La tête est bronzée, luisante, avec une impression sur le vertex; les yeux sont noirs. Le corcelet est bronzé, échancré antérieurement, avec plusieurs points enfoncés. L'écusson est bronzé, triangulaire : les élytres sont jaunâtres avec les bords extérieurs, la suture & des taches, bronzés; on voit sur chaque élytre une grande tache arquée près de l'angle extérieur de la base, une seconde vers l'extrémité moins alongée & irrégulière, une troisième vers le milieu de la suture, commune aux deux élytres; elles ont des points enfoncés, bruns, formant des commencemens de stries. Le dessous du corps & les pattes sont testacés; le sternum est avancé en pointe conique.

Elle se trouve à Cayenne, d'où elle m'a été envoyée par M. Tugni.

18. CHRYSOMELE bossue.

CHRYSOMELA gibbosa.

Chrysomela ovata nigra, elytris flavis; fasciis duabus punctisque baseos nigris. FAB. *Syst. ent. p. 95. n°. 5. — Sp. inf. tom. 1. pag. 117. n°. 8. — Mant. inf. tom. 1. pag. 67. n°. 10.*

Chrysomela gibbosa ovata nigra, elytris testaceis nigro punctatis, fascia media posticaque nigris. LIN. *Syst. nat. pag. 586. n°. 2. — amæn. acad. t. 6. p. 393. n°. 13.*

GRONOV. *Zooph. 606. t. 14. fig. 5. coccinella.*

Chrysomela gibbosa. FUESL. *Archiv. inf. tab. 23. fig. 2.*

Elle est de la grandeur de la Chrysomèle du Gramen, ovale & de couleur noire. Les élytres sont très-élevées, jaunâtres, avec deux bandes noires dentées, & quatre points noirs à leur base; le dernier est transversal & commun aux deux élytres.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

19. CHRYSOMELE trimaculée.

CHRYSOMELA trimaculata.

Chrysomela ovata cyanea, coleoptris flavis : fascia maculisque duabus nigris. FAB. *Syst. ent. p. 95. n°. 6. — Sp. inf. tom. 1. pag. 117. n°. 9. — Mant. inf. tom. 1. pag. 67. n°. 11.*

Chrysomela trimaculata *ovata nigra, elytris flavis, maculis tribus oblongis nigris, intermedia sutura communi.* LIN. *Syst. nat. p. 592. n°. 45.*

Elle est de la grandeur de la Chrysomèle du Peuplier; mais elle est un peu plus ovale & plus convexe. Les antennes sont d'un noir violet, luisant, à leur base, & d'un noir mat à leur extrémité. La tête & le corcelet sont noirs bleuâtres, pointillés. L'écusson est triangulaire & violet. Les élytres sont jaunes, avec une large bande violette, noirâtre, qui n'atteint pas les bords latéraux; vers l'extrémité de chaque élytre, il y a une grande tache triangulaire, violette noirâtre. Le corps en dessous & les pattes sont d'un noir violet.

Elle se trouve en Amérique.

20. CHRYSOMELE jaune.

CHRYSOMELA lutea.

Chrysomela ovata testacea, elytris flavis, femoribus posticis tibiisque intermediis dentatis.

Elle est longue de six à sept lignes, sur quatre de large. Le corps est testacé luisant. Les antennes sont moniliformes, de la longueur du corcelet, noirâtres, avec la base testacée. Les yeux sont d'un brun verdâtre, avec la prunelle noirâtre; le sommet de la tête a une légère impression. Le corcelet est échancré antérieurement, peu élevé, avec quelques enfoncemens à sa partie supérieure. Les élytres sont d'un jaune un peu testacé, avec dix stries, sur chaque, formées par des points enfoncés; le dessous du corps est testacé. Les pattes sont noirâtres, avec les cuisses testacées; les cuisses postérieures & les jambes intermédiaires ont une dent; les pelottes des tarses sont d'un brun grisâtre.

Elle se trouve aux indes Orientales.

21. CHRYSOMELE de l'Adonis.

Chrysomela Adonidis.

Chrysomela atra, thoracis margine flavo, puncto nigro, elytris flavis futura vittaque nigris. Fab. *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 117. *n°.* 10. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 67. *n°.* 12.

Chrysomela trilineata. Fab. *Gen. inf. mant. pag.* 219.

Chrysomela Adonidis. Fuesl. *Arch. inf. tab.* 23. *fig.* 17.

Chrysomela Adonidis. Pal. *It.* 1. 463. 29.

Chrysomela Adonidis. Naturf. 24. *pag.* 38.

Elle eſt un peu plus petite que la Chryſomèle du Gramen. Le corps eſt ovale, un peu oblong. Les antennes ſont noires, luiſantes; la tête eſt jaune, avec la bouche noire & un point noir ſur le vertex. Le corcelet eſt noir, un peu bleuâtre, avec les côtés jaunes, marqués d'un point noir. L'écuſſon eſt noir & arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont jaunes, avec une large raie d'un noir bleuâtre, qui ne touche ni à la baſe ni à l'extrémité de l'élytre; la future eſt noire juſque vers l'écuſſon. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs, luiſans.

Elle ſe trouve en Autriche, en Sibérie, ſur l'Adonis.

22. Chrysomele dorſale.

Chrysomela dorſalis.

Chrysomela atra, thoracis margine teſtaceo, puncto nigro, elytris teſtaceis, futura abbreviata atra. Fab. *Gener. inf. mant. pag.* 220. — *Sp. inf. t.* 1. *pag.* 117. *n°.* 11. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 67. *n°.* 13.

Chrysomela dorſalis, Naturf. 24. *pag.* 39. *tab.* 2. *fig.* 2.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. Elle en diffère en ce qu'elle eſt un peu plus petite, & que le corcelet & les élytres ſont teſtacés, au lieu d'être jaunes.

Elle ſe trouve en Autriche.

23. Chrysomele futurale.

Chrysomela futuralis.

Chrysomela ænea, elytris flavis, futura vittaque æneis. Fab. *Syſt. ent. p.* 95. *n°.* 7. *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 112. *n°.* 12. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 68. *n°.* 16.

Elle eſt ovale & plus petite que la Chryſomèle de l'Adonis; les antennes ſont teſtacées; la tête & le corcelet ſont bronzés, preſque cuivreux, pointillés. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, bronzé: les élytres ſont pointillées, avec quelques ſtries régulières, vers la future. Elles ſont jaunes avec la future bronzée, & une raie longitudinale de la même couleur, qui n'atteint ni la baſe ni l'extrémité. Le deſſous du corps eſt bronzé. Les pattes ſont bronzées, avec un peu de brun.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, la Caroline, la Georgie.

24. Chrysomele maſſue.

Chrysomela clavata.

Chrysomela capite thoraceque ferrugineis, elytris nigris, vitta flaveſcente. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 67. *n°.* 14.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt noir: la tête & le corcelet ſont fauves, liſſes, ſans taches; les élytres ont une petite raie longitudinale, obſcure, jaunâtre, plus large à ſes deux extrémités; les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve . . . . .

25. Chrysomele bifaſciée.

Chrysomela bifaſciata.

Chrysomela teſtacea, elytris æneis nitidis, punctis duobus, faſciiſque duabus flavis. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 68. *n°.* 15.

Elle eſt grande, le corps eſt teſtacé: les rebords du corcelet ſont jaunâtres. Les élytres ſont unies, bronzées, très-brillantes, avec un point à la baſe, un autre à l'extrémité, & deux bandes au milieu qui ne vont pas juſqu'au bord, jaunes.

Elle ſe trouve à Cayenne.

26. Chrysomele quatorze points.

Chrysomela quatuordecim punctata.

Chrysomela ovata, teſtacea, coleoptris flavis; punctis ſedecim nigris, duobus communibus. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 117. *no.* 13. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 68. *n°.* 17.

Chrysomela quatuordecim punctata *cylindrica, femoribus poſticis increſſatis dentatis, thorace rufo, coleoptris flavis punctis quatuordecim nigris.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 599. *no.* 94.

Elle eſt de grandeur moyenne, le corps eſt fauve: les élytres ſont jaunes, avec ſix points noirs ſur le diſque de chaque, & deux autres ſur la future, l'un à la baſe, l'autre à l'extrémité. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées & armées d'une dent.

Elle ſe trouve aux Indes Orientales.

27. Chrysomele ſurinamoiſe.

Chrysomela ſurinamenſis.

Chrysomela cyanea glaberrima, antennis plan-

tisque fuscis. Fab. *Syst. ent. pag.* 98. *n°.* 8. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 14. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 68. *n°.* 19.

Chrysomela americana. Sulz. *Hist. inf. tab.* 3. *fig.* 12.

Elle est des plus grandes & d'une forme ovale, un peu alongée. Tout le corps est d'un bleu violet, luisant, pointillé. Les antennes sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps, & ont leurs articles plus alongés que ne le sont ceux des antennes des autres espèces. Les six premiers sont bleus, les autres sont d'un noir mat; les yeux sont noirâtres. Le corcelet est très-lisse, plus étroit antérieurement. L'écusson est petit, triangulaire. Les élytres sont rebordées, avec deux pointes mousses à l'angle extérieur de la base. Les pattes sont bleues, avec les cuisses un peu en masse.

Elle se trouve à Surinam, à Cayenne.

28. Chrysomele enflammée.

Chrysomela ignita.

Chrysomela cyanea nitida, elytris æneis, antennis plantisque fuscis. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 68. *n°.* 18.

Elle est très-grande. Les antennes sont noirâtres, d'un bleu violet à leur base. La tête, le corcelet, & l'écusson, sont d'un bleu verdâtre, brillant. Les élytres sont bronzées ou d'un vert doré, avec un rebord verdâtre & une protubérance à l'angle extérieur de la base. Le dessous du corps est bleu violet : les tarses sont noirâtres.

Elle se trouve à Cayenne, à Surinam, au Brésil.

29. Chrysomele asiatique.

Chrysomela asiatica.

Chrysomela ovata, viridi-ænea nitidissima, elytris cyaneis. Fab. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 118. *n°.* 15. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 68. *n°.* 20.

Chrysomela asiatica. Pall. *It.* 1. *p.* 463. 30.

Elle est à peu près de la grandeur de la Chrysomèle surinamoise. Les antennes sont noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. La tête est verte, cachée dans le corcelet : le corcelet est vert, luisant, arrondi, finement pointillé. L'écusson est vert, petit, triangulaire. Les élytres sont violettes, lisses, brillantes; vues à la loupe, elles paroissent très-finement pointillées. Le corps est d'un vert bleuâtre en dessous; les pattes sont d'un bleu verdâtre.

Elle se trouve en Sibérie.

30. Chrysomele du Gramen.

Chrysomela Graminis.

Chrysomela ovata, viridi-cærulea, nitida, antennis pedibusque concoloribus. Lin. *Syst. nat. pag.* 587. *n°.* 7. — *Faun. suec. edit.* 2. *n°.* 509.

Chrysomela viridi-cærulea. Lin. *Faun. suec. edit.* 1. *n°.* 419.

Chrysomela Graminis. Fab. *Syst. ent. pag.* 96. *n°.* 9. — *Sp. inf. t.* 1. *p.* 118. *n°.* 16. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 68. *n°.* 28.

Chrysomela viridi-cærulea. Geoff. *tom.* 1. *pag.* 260. *n°.* 10.

Le grand vertubleu. Geoff. *Ib.*

Chrysomela ovata, viridi-cærulea, aurata, antennis dimidio fuscis, pedibus concoloribus. Deg. *Mém. inf. tom.* 5. *pag.* 304. *n°.* 16.

Chrysomèle ovale d'un vert doré nuancé de bleu, à antennes moitié brunes & à pattes vertes. Deg. *Ib.*

Chrysomela viridi-cærulea nitida. Acta upsal. 1736. *p.* 17. *no.* 1.

Coccinella Graminis. Scop. *Ent. carn. n°.* 220.

Chrysomela Graminis. Pod. *Mus. græc. p.* 26.

Schaeff. *Icon. inf. tab.* 21. *fig.* 10.

Chrysomela Graminis. Schrank. *Enum. inf. aust. n°.* 132.

Chrysomela Graminis. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 118. *n°.* 4.

Chrysomela Graminis. Vill. *Ent. t.* 1. *p.* 118. *n°.* 4.

Elle est longue de quatre à cinq lignes, & large environ de deux & demie. Le corps est ovale, très-convexe, finement pointillé, d'un vert doré, brillant, quelquefois bleuâtre. Les antennes sont filiformes, un peu plus longues que le corcelet, mi-parties de vert & de noirâtre. Les yeux sont noirâtres. La tête a sur le vertex un sillon longitudinal, court, le corcelet est échancré antérieurement, très-peu rebordé, légèrement marqué de quelques impressions latérales. L'écusson est arrondi postérieurement. Les élytres sont lisses, rebordées; les aîles sont rouges, excepté à leur extrémité. Le dessous du corps & les pattes sont d'un vert doré; les pelottes des tarses sont d'un brun pâle.

Elle se trouve dans toute l'Europe, sur les plantes labiées & les graminées.

31. Chrysomele cuivreuse.

Chrysomela cuprea.

Chrysomela capite thoraceque æneis elytris cupreis, corpore atro. Fab. *Syst. ent. pag.* 96. *n°.* 10. —

Spec. in. tom. 1. *p.* 118. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 68. *n°.* 22.

Chryſomela ſupra rubro-cupreo, infra nigro nitens. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 263. *n°.* 15?

La Chryſomèle briquetée. GEOFF. *Ib.*

Chyrſomela metallica. LAICHART. *tom.* 1. *p.* 144. *n°.* 3.

Chryſomela metallica. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 55. *n°.* 26. *tab.* 23. *fig.* 14.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Chryſomèle du Gramen. Les antennes ſont noires; la tête eſt bronzée, avec les yeux noirâtres. Le corcelet eſt bronzé, finement & irrégulièrement pointillé, avec des rebords épais. Les élytres ſont cuivreuſes, luiſantes, marquées de quelques ſtries irrégulières, formées par des points enfoncés. Les aîles & le bord de l'abdomen ſont rouges; le deſſous du corps & les pattes ſont très-noirs.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

32. CHRYSOMELE hémoptère.

CHRYSOMELA hæmoptera.

Chryſomela ovata, violacea, plantis aliſque rubris. LIN. *Syſt. nat. pag.* 587. *n°.* 11. — *Faun. ſuec. n°.* 512.

Chryſomela hæmoptera. FAB. *Syſt. ent. pag* 96. *n°.* 10. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 118. *n°.* 18? — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 68. *n°.* 23.

Chryſomela tota violacea. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 258. *n°.* 5.

La Chryſomèle violette. GEOFF. *Ib.*

Chryſomela Hyperici *ovata, ſubgloboſa violaceo-cærulea, nitida, ſeu viridiuſcula, thorace amplo.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 312. *n°.* 20.

Chryſomèle ovale, très-convexe, d'un bleu violet, luiſant ou verdâtre, à corcelet large. DEG. *Ib.*

Chryſomela erythroptera. SCHRANK. *Enum inſ. auſt. n°.* 128.

Chryſomela hæmoptera. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 146. *n°.* 5.

Chryſomela Hyperici. FORST. *Centur. inſ.* 1. *pag.* 20. *n°.* 20.

Chryſomela hæmoptera. FOURC. *Entom. par.* 1. *pag.* 106. *n°.* 5.

Chryſomela hæmoptera. VILL. *Ent. t.* 1. *p.* 120. *n°.* 8.

Elle eſt longue de trois lignes & demie, large de trois; d'une forme ovale, très-convexe. Le corps eſt d'un bleu violet, luiſant ou d'un vert bronzé; il eſt finement & irrégulièrement pointillé. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet, noires, avec leur baſe violette. Les yeux ſont noirâtres; le corcelet eſt de la largeur des élytres, échancré antérieurement, court, avec de petits rebords. L'écuſſon eſt triangulaire. Les élytres ſont liſſes, ſtriées irrégulièrement; les ſtries ſont formées par des points enfoncés; les aîles ſont rouges. Le deſſus de l'abdomen eſt d'un jaune rougeâtre, plus ou moins foncé. Le corps en deſſous & les pattes ſont d'un noir violet; les pelottes des tarſes ſont rougeâtres.

De Géer trouva vers la fin de juin, ſur le Millepertuis, *hypericum perſoliatum*, les larves de ces Chryſomèles: elles en mangeoient les feuilles & même les fleurs. Ces larves ſont hexapodes, d'un brun un peu rougeâtre; la tête, le premier anneau de l'abdomen qui eſt écailleux, & les pattes ſont noirs ou noirâtres, luiſans. Le corps eſt gros, très-élevé au milieu; ſon extrémité poſtérieure eſt plus groſſe que le reſte & arrondie. La démarche de cette larve eſt lourde, & pour marcher plus facilement, elle fait ſortir du derrière un mamelon charnu, orangé, au bout duquel eſt l'ouverture qui ſert d'iſſue aux excrémens.

Elle entre dans la terre, à peu de diſtance de ſa ſurface, pour s'y changer en une nymphe, ovale, fauve, couverte de quelques petits poils. Ces nymphes ne ſont point renfermées dans des coques, & au bout de quelques jours on en voit ſortir l'inſecte parfait.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

33. CHRYSOMELE immaculée.

CHRYSOMELA immaculata.

Chryſomela ovata, ænea, immaculata, antennis pedibuſque nigris.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Chryſomèle du Gramen, mais elle eſt plus convexe. Tout le corps eſt bronzé. Les antennes ſont noires; le corcelet & les élytres ſont pointillés. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance d'où elle a été apportée par M. Dumas.

34. CHRYSOMELE variante.

CHRYSOMELA varians.

Chryſomela ovata cærulea ſeu viridis, antennis pedibuſque nigris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 68. *n°.* 24.

Chryſomela varians. act. hall. 1. 272.

Son corps eſt de grandeur moyenne, entièrement d'un vert bronzé, ou d'un vert bleuâtre

ſans taches. Les antennes & les pattes ſont noires. Elle ſe trouve en Saxe.

35. CHRYSOMELE de la Centaurée.

CHRYSOMELA Centaurii.

Chryſomela ovata cuprea nitens, ſubtus viridi-ænea, pedibus cupreis. FAB. *Mant inſ. tom.* 1. *pag.* 68. *n°.* 25.

Elle a la forme & la grandeur de la Chryſomèle variable. Les antennes ſont noires; le corps eſt cuivreux, brillant en deſſus, d'un vert bronzé en deſſous. L'écuſſon eſt bronzé. Les pattes ſont cuivreuſes.

Elle ſe trouve en Allemagne, ſur la Centaurée.

36. CHRYSOMELE ſemiſtriée.

CHRYSOMELA ſemiſtriata.

Chryſomela ovata nigra, elytris flavis; faſcia media nigra; antice poſticeque nigro ſtriatis. FAB. *Syſt. ent pag.* 96. *n°.* 12. — *Spec inſ. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 19. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 69. *n°.* 26.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Chryſomèle trimaculée : elle eſt ovale. Les antennes ſont teſtacées, de la longueur du corcelet, un peu plus groſſes par le bout. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur & les côtés jaunes; cette couleur eſt plus large antérieurement que poſtérieurement : vu à la loupe, le corcelet paroît finement pointillé. L'écuſſon eſt petit, noir, triangulaire. Les élytres ſont jaunes; on y remarque une bande noire au milieu, & des lignes longitudinales, rangées en ſtries, courtes, noires, vers la baſe & vers l'extrémité. On voit avec la loupe des ſtries régulières, longitudinales, formées par des points enfoncés. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve au Bréſil.

37. CHRYSOMELE du Peuplier.

CHRYSOMELA Populi.

Chryſomela ovata, thorace cæruleſcente, elytris nigris. LIN. *Syſt. nat. pag.* 590. *n°.* 30. — *Faun. ſuec. n°.* 523.

Chryſomela Populi. FAB. *Syſt. ent. p.* 96. *n°.* 13. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 20. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 27.

Chryſomela nigro cærulea, elytris rubris, apice nigris. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 256. *n°.* 1.

La grande Chryſomèle rouge à corcelet bleu. GEOFF. Ib.

Chryſomela ovata obſcure cærulea nitida, elytris flavo rubris : puncto terminali nigro. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 290. *n°.* 1. *tab.* 8. *fig.* 16.

Chryſomèle ovale d'un bleu foncé luiſant, à étuis rouges, jaunâtres avec un point noir à l'extrémité. DEG. Ib.

Scarabæus viridis, alarum thecis miniatis. Liſt. ſcar. angl. pag. 381. *n°.* 6.

MERIAN. *Inſ. europ. tab.* 27.

ALBIN. *Inſ. pl.* 63. *a. b. c.*

Chryſomela polita. POD. *Muſ. græc. pag.* 27.

Coccinella Populi. SCOP. *Ent. carn. n°.* 228.

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 21. *fig.* 9. — *& tab.* 47. *fig.* 4. 5.

Chryſomela Populi. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 123.

Chryſomela Populi. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 149. *n°.* 8.

Chryſomela Populi. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 104. *n°.* 1.

Chryſomela Populi. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 25.

Var. A. Chryſomela tremula *ovata cæruleſcens, elytris teſtaceis.* FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 28.

(B) Eadem elytris omnino rubris. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *p.* 257.

La petite Chryſomèle rouge à corcelet bleu. GEOFF. *Ib.*

Elle eſt longue de cinq à ſix lignes, large de trois, & d'une forme ovale. Le corps eſt d'un bleu foncé luiſant. Les antennes ſont minces, un peu plus longues que le corcelet : les yeux ſont noirs; le corcelet eſt échancré antérieurement, finement pointillé, avec deux impreſſions longitudinales ſur les côtés. L'écuſſon eſt bleuâtre, petit, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont d'un rouge pâle, noires à leur extrémité, un peu chagrinées, avec des rebords élargis qui embraſſent l'abdomen. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un bleu foncé.

La Chryſomèle du Tremble de M. Fabricius ne nous paroît qu'une variété de celle-ci : elle eſt plus petite, & les élytres ſont entièrement teſtacées.

On les trouve avec les larves en grande quantité ſur le Saule & ſur le Tremble, dont elles mangent les feuilles. Le corps des larves eſt alongé, conique vers le derrière, compoſé de douze anneaux. La tête & les ſix pattes écailleuſes ſont noires, luiſantes; le reſte eſt d'un blanc ſale, avec deux grandes taches noires ſur la plaque

plaque écailleuse du premier anneau, réunies postéricurement, & six rangées de taches noires élevées, de différente grandeur : on remarque de chaque côté du corps neuf mammelons coniques, noirs, desquels la larve fait sortir, quand on la touche, une liqueur blanche, comme laiteuse, très-fétide, dont l'impression se fait sentir long-temps aux doigts qui l'ont touchée. Ces gouttes de liqueur rentrent bientôt après dans les mammelons, sans qu'il en paroisse rien. Sur les quatre derniers anneaux, les deux taches du milieu se confondent & n'en forment plus qu'une grande. Au dessous du corps on voit aussi plusieurs rangées de taches noires, écailleuses, élevées.

Examiné au microscope, le bout du mammelon paroît comme coupé transversalement. L'ouverture est formée par une peau membraneuse, & par des chairs que la larve peut à volonté pousser en-dehors & faire rentrer en-dedans. Il est à présumer que la liqueur qui en sort n'est qu'une excrétion des sucs des feuilles, dont la larve se nourrit. Lorsque celles qu'on lui donne dans les poudriers viennent à se dessécher, la liqueur disparoît.

Pour parvenir à l'état de nymphe, ces insectes se collent contre les feuilles, avec le mammelon du derrière, au moyen d'une liqueur gluante. Leur dépouille reste engagée à l'extrémité du corps. La nymphe est jaunâtre, avec plusieurs lignes de taches noires. La tête est noire ; les élytres & les pattes sont bigarrées de noir. Au bout de quelques jours paroît l'insecte parfait. On trouve souvent sur le Saule les deux sexes accouplés. Le mâle est posé sur le dos de la femelle. Celle-ci pond bientôt des œufs ovales, rougeâtres, placés les uns près des autres.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

38. CHRYSOMELE lisse.

CHRYSOMELA polita.

Chrysomela ovata, thorace aurato, elytris rufis. LIN. *Syst. nat. p.* 590. *n°.* 27. — *Faun. suec. tait.* 2. *n°.* 522.

Chrysomela viridi-ænea, elytris rubicundis LIN. *Faun. suec. edit.* 1. *n°.* 427.

Chrysomela polita *ovata, thorace aurato, elytris testaceis.* FAB. *Syst. ent. pag.* 97. *n°.* 16. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 23. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 69. *n°.* 31.

Chrysomela viridi-ænea, elytris rubicundis, punctis sparsis. GEOFF. *Inf. tom.* 1. *pag.* 257. *n°.* 2.

La Chrysomèle rouge à corcelet doré. GEOFF. Ib.

Chrysomela ovata viridi-aurata nitida, elytris flavo-rubris. DEG. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 294. *n°.* 2. *tab.* 8. *fig.* 23.

Chrysomèle ovale d'un vert doré luisant, à étuis rouge-jaunes. DEG. *Ib.*

Coccinella polita. SCOP. *Ent. carn. n°.* 229.

SCHAEFF. *Icon. inf. Pl.* 65. *fig.* 9.

Chrysomela polita. SCHRANCK. *Enum. inf. aust. n°.* 124.

Chrysomela polita. LAICHART. *Inf. tom.* 1. *p.* 151. *n°.* 10.

Chrysomela polita. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 105. *n°.* 2.

Chrysomela polita. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 23.

Elle est de grandeur moyenne & de figure ovale. Le corps est d'un vert doré ou bronzé. Les antennes sont noirâtres, un peu plus longues que le corcelet. Les yeux sont noirâtres ; le corcelet est finement pointillé, convexe, avec une impression longitudinale de chaque côté ; le disque est d'une couleur bronzée, dorée, éclatante. L'écusson est triangulaire, doré. Les élytres sont d'un rouge jaunâtre, lisses, finement pointillées ; elles embrassent tous les côtés de l'abdomen. Le corps en dessous & les pattes sont d'un vert obscur.

Elle se trouve sur le Saule & sur le Peuplier, dans toute l'Europe.

39. CHRYSOMELE staphylée.

CHRYSOMELA staphylea.

Chrysomela ovata, obscure testacea, elytris punctis vagis impressis.

Chrysomela staphylæa *ovata, obscure testacea tota.* LIN. *Syst. nat. pag.* 590. *n°.* 25. — *Faun. suec. n°.* 518.

Chrysomela staphylæa *ovata, obscure testacea.* FAB. *Syst. ent. pag.* 97. *n°.* 14. — *Spec. inf. t.* 1. *pag.* 119. *n°* 21. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 29.

Chrysomela cuprea *ovata rubro-cuprea nitida, oculis nigris.* DEG. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 294. *no.* 3. *tab.* 8. *fig.* 24.

Chrysomèle ovale d'un rouge couleur de cuivre luisant, à yeux noirs. DEG. Ib.

Chrysomela staphilæa. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°.* 129.

Chrysomela staphilæa. LAICHART. *Inf. tom.* 1. *p.* 151. *n°.* 9.

Chrysomela staphilæa. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 126. *n°.* 22.

Elle eſt de la longueur de la Chryſomèle liſſe ; mais elle eſt un peu plus large. Tout le corps eſt teſtacé, ſans taches, quelquefois d'un rouge cuivreux. Les yeux ſont noirs ; le corcelet eſt finement pointillé, convexe, avec une impreſſion latérale, & des rebords épais. Les élytres ſont convexes, irrégulièrement pointillées. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve en Europe.

40. CHRYSOMELE viminale.

CHRYSOMELA viminalis.

Chryſomela ovata nigra, thorace bimaculato, elytris teſtaceis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 590. *n°.* 31. — *Faun. ſuec. edit.* 2. *n°.* 524.

Chryſomela thorace elytriſque rubris. LIN. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 429.

Chryſomela ovata, nigra, thorace rufo bimaculato, elytris rufis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 98. *n°.* 22. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 121. *n°.* 30. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 39.

Chryſomela rubra, thorace punctis duobus nigris, coleoptrorum ſutura nigra. GEOFF. *inſ. tom.* 1. *pag.* 265. *n°.* 18.

La Chryſomèle à ſuture noire. GEOFF. Ib.

Coccinella ſignata. SCOP. *Ent. carn. n°.* 233.

Chryſomela thoracica. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 109. *n°.* 18.

Chryſomela viminalis. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 3.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Chryſomèle à collier. Les antennes ſont noires, avec la baſe jaunâtre. La tête eſt noire : le corcelet eſt fauve, convexe, liſſe, ſans rebords, avec deux points noirs, poſtérieurement ; on trouve une variété qui en a un troiſième, plus petit, au milieu des deux. L'écuſſon eſt noir & triangulaire. Les élytres ſont fauves, ſans taches, dans quelques individus, ou marquées, dans d'autres, d'une tache noire ſur chaque élytre, près du corcelet ; la ſuture eſt quelquefois noire ; on remarque ſur chacune des élytres neuf ſtries formées par des points enfoncés. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs ; l'anus eſt rouge. La larve eſt noire, ridée, & la nymphe eſt jaune.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

41. CHRYSOMELE hémorrhoïdale.

CHRYSOMELA hæmorroidalis.

Chryſomela ovata nigra nitida, antennis baſi flaveſcentibus ano ſupra rubro. LIN. *Syſt. nat. pag.* 587. *n°.* 6. — *Faun. ſuec. n°.* 1508.

Chryſomela hæmorrhoïdalis. FAB. *Syſt. entom. pag.* 100. *n°.* 47. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 126. *n°.* 60. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 72. *n°.* 78.

Chryſomela hæmorrhoïdalis *ovata nigra, ſeu rufa, thorace punctis duobus nigris, antennarum baſi ſubflava.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 296. *n°.* 6.

Chryſomèle ovale ou entièrement noire, ou bien rouſſe en deſſus, à deux points noirs ſur le corcelet, & à antennes feuille-morte vers leur origine. DEG. *Ib.*

Coccinella hæmorrhoïdalis. SCOP. *Ent. carn. n°.* 225.

Chryſomela hæmorrhoïdalis. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 118. *n°.* 3.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & pour la grandeur, à la Chryſomèle viminale, avec laquelle de Géer l'a confondue, les ayant, dit-il, trouvées accouplées enſemble : elle eſt noire, la baſe des antennes eſt fauve ; le corcelet eſt liſſe, convexe, ſans rebords. Les élytres ont neuf ſtries, formées par des points concaves. L'anus eſt rouge.

Elle ſe trouve en Europe.

42. CHRYSOMELE dix-points.

CHRYSOMELA decempunctata.

Chryſomela ovata, ſupra rufa, thorace poſtice elytriſque nigro maculatis.

Chryſomela decempunctata *ovata thorace rubro poſtice nigro, elytris rufis, punctis ſubquinis nigris.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 590. *n°.* 32. — *Faun. ſuec. edit.* 2. *n°.* 525.

Chryſomela ſupra rufa, thoracis punctis nigris duobus, elytris pluribus. LIN. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 436.

Chryſomela rubra, elytro ſingulo maculis quinque nigris. LIN. *Faun. ſuec. edit.* 1. *app. n°.* 1354.

Chryſomela decem punctata. FAB. *Syſt. entom. pag.* 99. *n°.* 25. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 121. *n°.* 33. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 42.

Chryſomela ſex punctata nigra, thorace rufo punctis duobus elytris punctis tribus nigris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 70. *n°.* 43.

Chryſomela rubra, elytro ſingulo maculis quinque nigris. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *p.* 258. *n°.* 4.

La Chryſomèle rouge à points noirs. GEOFF. *Ib.*

Chryſomela rufipes *ovata ſupra rufa, ſubtus nigra, elytris punctis ſubquinis nigris, pedibus rufis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 295. *n°.* 4. *Pl.* 8. *fig.* 25.

Chryſomèle ovale, rouſſe en deſſus & noire en deſſous, à huit ou dix taches noires ſur les étuis & pattes rouſſes. DEG. Ib.

Chryſomela nigripes *ovata ſupra rubra, ſubtus*

nigra, thorace macula magna nigra, elytris punctis subquinis nigris. Deg. *Tom.* 5. *p.* 296. *n°.* 5.

Chrysomèle ovale rouge en dessus & noire en dessous, à grande tache noire sur le corcelet, à huit ou dix taches noires sur les élytres & pattes noires. Deg. Ib.

Schaeff. *Icon. inf. tab.* 21. *fig.* 11. — *Tab.* 194. *fig.* 4.

Chrysomela 10 *punctata.* Schrank. *Enum. inf. auſt. n°.* 138.

Chrysomela 10 *punctata.* Laichart. *Inf. tom.* 1. *p.* 152. *n°.* 11.

Chrysomela 10 *punctata.* Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 105. *n°.* 4.

Chrysomela 10. *punctata.* Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 129. *n°.* 27.

Elle eſt longue de trois lignes & demie, & large de deux. Les antennes ſont noirâtres, fauves à leur baſe, moniliformes, de la longueur du corcelet. La tête eſt noire, quelquefois fauve, & enfoncée dans le corcelet : le corcelet eſt fauve, liſſe, ſans rebords; la partie poſtérieure eſt élevée, marquée d'une grande tache noire, ou de deux à trois points noirs; l'écuſſon eſt noir, triangulaire. Les élytres ſont fauves, luiſantes, avec neuf ſtries régulières, formées par des points enfoncés, ſur chaque. Les élytres ont tantôt un peu de noir à leur baſe, tantôt différentes taches, ordinairement depuis deux juſqu'à ſix, ſur chaque : quelquefois elles n'en ont que cinq, dont trois ſur le bord extérieur, deux autres près de la ſuture, l'une à la baſe, l'autre au milieu : le deſſous du corps eſt noir, les pattes ſont noires ou fauves; les jambes ont près de leur articulation avec les tarſes, une épine bien marquée.

La Chrysomèle ſix-points de M. Fabricius ne me paroît être qu'une variété de celle-ci.

De Géer a cru trouver dans la différence de la couleur des pattes un caractère ſuffiſant pour former deux eſpèces : je crois que ce n'eſt encore qu'une variété, d'autant mieux que cet inſecte varie beaucoup. Il auroit dû alors rapporter la Chrysomèle de M. Geoffroy, que nous citons ici, à ſa Chrysomèle rufipède, puiſque celle de M. Geoffroy a les pattes fauves.

Elle ſe trouve ſur le Tremble, dans toute l'Europe.

43. Chrysomele ſervide.

Chrysomela ſervida.

Chrysomela ovata, teſtacea, elytris æneis, margine teſtacco. Fab. *Syſt. ent. p.* 97. *n°.* 15. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 119. *n°.* 22. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 30.

Elle eſt aſſez grande & d'une forme ovale, un peu oblongue. La tête eſt teſtacée, & les yeux ſont blanchâtres; le corcelet eſt arrondi, teſtacé, luiſant, avec quatre points noirs, placés ſur la partie la plus élevée. Les élytres ſont d'un vert luiſant, avec les bords teſtacés.

Elle ſe trouve dans l'iſle de Java.

44. Chrysomele lurido.

Chrysomela lurida.

Chrysomela ovata, nigra, elytris fuſco-teſtaceis, punctis impreſſis nigris.

Chrysomela lurida, *ovata, nigra, elytris caſtaneis.* Lin. *Syſt. nat. p.* 590. *n°.* 28.

Chrysomela lurida. Fab. *Syſt. ent. pag.* 97. *n°.* 17. — *Sp. inf tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 24. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 67. *n°.* 33.

Chrysomela nigra, elytris rubris ſtriatis, ſtriis punctatis. Geoff. *inf. tom.* 1. *pag.* 258. *n°.* 3.

La Chrysomèle rouge à corcelet noir. Geoff. Ib.

Chrysomela ſtriata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 105. *n°.* 3.

Chrysomela lurida. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 24.

Elle eſt preſque une fois plus petite que la Chrysomèle liſſe; ſa forme eſt ovale. La tête eſt noire; les antennes ſont noires & guères plus longues que le corcelet : le corcelet eſt noir, pointillé. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont d'un teſtacé brun, avec des points enfoncés, noirs, qui forment quelques ſtries régulières vers la ſuture, mais les autres ſont placés irrégulièrement. Le corps & les pattes ſont d'un noir bleuâtre, luiſant.

Elle ſe trouve en Allemagne, en France, ſur la Vigne, au témoignage du docteur *Muller.* M. l'abbé de Léoube me l'a envoyée de Provence.

45. Chrysomele lunulée.

Chrysomela lunata.

Chrysomela ovata ferruginea, elytris margine vitta lunulaque media flavicantibus. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 32.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Chrysomèle liſſe. Tout le corps eſt d'une couleur ferrugineuſe teſtacée. Les antennes ſont teſtacées, moniliformes; la tête & le corcelet ſont pointillés, l'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont irrégulièrement pointillées; mais elles ont deux ou

trois ſtries régulières, formées par de petits points, vers la future; on remarque une raie longitudinale près la future, une tache en croiſſant vers le milieu, & les bords extérieurs, jaunes.

Elle ſe trouve.....

46. CHRYSOMELE neuf-ſtries.

CHRYSOMELA novemvittata.

Chryſomela ovata, thorace nigro-æneo, coleoptris flavis, vittis novem fuſcis. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 120. *n°.* 26. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 69. *n°.* 35.

Elle eſt de la grandeur de la Chryſomèle dix points, mais plus ovale. Les antennes ſont brunes à leur baſe & noirâtres à leur extrémité. La tête & le corcelet ſont d'un vert foncé un peu bronzé. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, vert bronzé. Les élytres ſont d'un rouge de ſang, avec neuf lignes longitudinales, d'une couleur bleuâtre cuivreuſe. La ſeconde & la quatrième ſont réunies à leur extrémité : on voit une ſtrie de points enfoncés de chaque côté de toutes les rayes. Le deſſous du corps & les pattes ſont bruns.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

47. CHRYSOMELE ſtolide.

CHRYSOMELA ſtolida.

Chryſomela ovata ferruginea, capite thoraceque flavis, elytris variegatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 98. *n°.* 19. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 120. *n°.* 27. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 69. *n°.* 36.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Chryſomèle futurale. Les antennes ſont noirâtres, avec les cinq premiers articles ferrugineux. La tête eſt jaune fauve, avec les yeux noirs; le corcelet eſt jaune fauve, ſans taches. L'écuſſon eſt ferrugineux, petit & triangulaire. Les élytres ont des ſtries régulières formées par des points enfoncés : elles ſont mélangées de ferrugineux & de jaune, avec les bords extérieurs jaunes. Le deſſous du corps & les pattes ſont ferrugineux.

Elle ſe trouve en Amérique.

48. CHRYSOMELE nigricorne.

CHRYSOMELA nigricornis.

Chryſomela ovata nigro-ænea, capite, thoracis lateribus elytrorumque macula duplici baſeos ferrugineis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 98. *n°.* 20. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 121. *n°.* 28. — *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 69. *n°.* 37.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt un peu alongé : les antennes ſont noires & grenues; la tête eſt d'un rouge brun. Le corcelet eſt liſſe, noir, luiſant, avec les côtés ferrugineux. L'écuſſon eſt noir & très-petit. Les élytres ſont noires, avec des taches rougeâtres, dont le nombre varie : il y en a une double à la baſe extérieure, quelquefois une autre vers l'extrémité, & rarement une autre au milieu. Le deſſous du corps eſt noir; mais le deſſous du corcelet, les côtés de la poitrine, ceux de l'abdomen & ſon extrémité ſont rougeâtres; les pattes ſont noires, ſans taches.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

49. CHRYSOMELE à collier.

CHRYSOMELA collaris.

Chryſomela ovata violacea, thorace marginibus luteo : puncto nigro. LIN. *Syſt. nat. p.* 591. *n°.* 37. — *Faun. ſuec. n°.* 528.

Chryſomela collaris *ovata, violacea, thoracis marginibus albis : puncto nigro.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 98. *n°.* 21. — *Sp. inſ. t.* 1. *pag.* 121. *n°.* 29. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 69. *n°.* 38.

Chryſomela ovata violacea ſeu viridi-ænea nitida, thorace marginibus rubro : puncto nigro. DEG. *Mém. inſ. t.* 5. *pag.* 302. *n°.* 13.

Chryſomèle ovale violette ou verte bronzée luiſante, à corcelet bordé de rouge avec un point noir. DEG. Ib.

SCHAEFF. *Icon. inſ. Pl.* 52. *fig.* 9. 12.

Chryſomela collaris. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 141.

Chryſomela collaris. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 130. *n°.* 30.

Cette Chryſomèle eſt de figure ovale, longue de trois lignes environ ſur deux de large. Sa couleur eſt d'un violet foncé & luiſant; on rencontre des individus qui ſont d'un vert bronzé. Les antennes égalent la longueur du corcelet; elles ſont noires aux deux extrémités, fauves, au milieu, moniliformes & très-ſenſiblement plus groſſes au bout. Le corcelet eſt un peu aplati, fortement rebordé; les rebords ſont larges, élevés, rouges ou d'un jaune rougeâtre, avec un point noir au milieu; j'ai remarqué une cicatrice aſſez grande, de chaque côté. L'écuſſon eſt très-petit, & il paroît ovale. Les élytres ſont irrégulièrement pointillées; le corps en-deſſous & les pattes ſont d'un noir violet.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, en Allemagne, ſur le Saule.

50. CHRYSOMELE pâle.

CHRYSOMELA pallida.

Chryſomela ovata flaveſcens, oculis nigris. LIN.

Syſt. nat. pag. 589. *n°.* 25. — *Faun. ſuec. edit.* 2. *n°.* 521.

Chryſomela pallido-griſea. Lin. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 423.

Chryſomela pallida. Fab. *Syſt. ent. pag.* 99. *n°.* 26. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 34. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 70. *n°.* 44.

Chryſomela pallida. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 153. *n°.* 12.

Elle n'a guère que deux lignes de longueur & une & demie de largeur. Elle reſſemble un peu à la Chryſomèle ſtaphylée, mais elle eſt conſtamment plus petite, & d'une forme plus alongée. Tout le corps eſt d'un fauve pâle, luiſant. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet, moniliformes, avec le premier article aſſez gros. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt pointillé. L'écuſſon eſt triangulaire. Les élytres ont des ſtries formées par des points enfoncés; on voit au milieu, près de la ſuture, une petite tache noire.

Cette Chryſomèle ne me paroît pas être le Criocère aux yeux noirs de M. Geoffroy, comme l'a cru M. Fabricius. La forme du corcelet & du corps l'éloignent de ce genre, & doivent la faire placer dans celui-ci.

Elle ſe trouve en Europe ſur le Saule.

51. Chrysomele ſtriée.

Chrysomela ſtriata.

Chryſomela ovata, atra nitida, elytris ſtriatis, teſtaceis, ſutura atra. Fab. *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 122. *n°.* 35. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 70. *n°.* 45.

Elle eſt de la grandeur de la Chryſomèle ſuturale. Son corps eſt ovale, très-convexe en deſſus. Les antennes ſont grenues, noires, brunes à leur bâſe. La tête & le corcelet ſont d'un noir verdâtre & finement pointillés. L'écuſſon eſt triangulaire & d'un noir verdâtre. Les élytres ſont teſtacées, avec la ſuture d'un noir verdâtre & des ſtries formées par de petits points enfoncés noirs, qui ſe réuniſſent par paires à la partie poſtérieure. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un noir bleuâtre luiſant.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

52. Chrysomele de la Patience.

Chrysomela Rumicis.

Chryſomela ovata, thorace fulvo: punctis quatuor nigris, elytris fulvis: ſutura vittaque media nigris. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 70. *n°.* 47.

Elle a la grandeur & la forme de la Chryſomèle pâle. Les antennes ſont noires, avec le premier article fauve. La tête eſt noire, liſſe, brillante, avec un point noir à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt fauve, liſſe, luiſant, avec quatre points noirs en ligne tranſverſale; l'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont fauves, liſſes, avec la ſuture noire, une petite bande noire, placée au milieu, & qui ne va pas juſqu'à ſa bâſe ni juſqu'au bout des élytres. Le deſſous de l'inſecte eſt noir. Les pattes ſont fauves.

On la trouve en Eſpagne ſur la Patience épineuſe, *Rumex ſpinoſa.*

53. Chrysomele notée.

Chrysomela notata.

Chryſomela ovata, thorace fulvo, punctis quatuor nigris, elytris pallidis, nigro variis. Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 36. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 70. *n°.* 46.

Elle eſt petite, ovale, très-convexe, ſemblable à une Coccinelle. Les antennes ſont pâles & grenues. La tête eſt d'un jaune fauve antérieurement & noire poſtérieurement. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt d'un jaune fauve, avec quatre points noirs, placés ſur une ligne tranſverſale: il eſt liſſe & très-finement pointillé. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont jaunes, avec pluſieurs taches irrégulières, noires. Le deſſous du corps eſt d'un jaune fauve, avec le milieu de la poitrine & la baſe de l'abdomen, noirs. Les pattes ſont d'un jaune fauve, ſans taches.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

54. Chrysomele vulpine.

Chrysomela vulpina.

Chryſomela ovata nigra, elytris ſtavo nigroque variis.

Chryſomela vulpina *ovata, atra, elytris margine punctis quatuor apiceque nigro maculato albis.* Fab. *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 37. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 70. *n°.* 48.

Elle reſſemble beaucoup à la Chryſomèle notée. Les antennes ſont noires & grenues. Le corcelet & la tête ſont noirs, ſans taches, liſſes & très-finement pointillés. L'écuſſon eſt noir, petit & triangulaire. Les élytres ſont mélangées de jaune & de noir. Le bord extérieur eſt jaune, & la ſuture eſt noire: on voit quelques points jaunes diſtincts à la baſe, quatre autres vers le milieu, enfin ſix noirs, vers l'extrémité. Tout le deſſous du corps & les pattes ſont noirs & luiſans. Les

élytres ont des ſtries régulières, peu marquées, formées par une ſuite de points enfoncés.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

55. CHRYSOMELE craſſicorne.

CHRYSOMELA craſſicornis.

Chryſomela ovata, flaveſcens, elytris maculis duabus nigris. FAB. *Syſt. ent. pag. 99. n°. 27. — Sp. inſ. tom. 1. p. 122. n°. 38. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 70. n°. 49.*

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & pour la grandeur, à la Chryſomèle écartée. Les antennes vont en groſſiſſant; elles ſont pâles à leur baſe, & noires à leur extrémité. La tête & le corcelet ſont jaunes, liſſes, finement pointillés. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, & jaune. Les élytres ſont jaunes & ont chacune deux taches noires dont une eſt preſque arrondie, & dont l'autre eſt oblongue; vues à la loupe, les élytres ont des ſtries régulières, formées par de petits points enfoncés. Tout le deſſous du corps eſt jaune. Les pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes pâle.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

56. CHRYSOMELE mi-partie.

CHRYSOMELA dimidiata.

Chryſomela ovata, ferruginea, thorace punctis duobus nigris, elytris viridibus ferrugineo-marginatis.

Les antennes ſont ferrugineuſes & un peu plus courtes que le corps. La tête eſt ferrugineuſe, ſans taches. Le corcelet eſt ferrugineux, avec deux points noirs. L'écuſſon eſt ferrugineux, petit, triangulaire. Les élytres ſont d'un vert foncé, brillant, bordé de ferrugineux. Le deſſous du corps & les pattes ſont ferrugineux.

Elle ſe trouve à Cayenne.
Du cabinet de M. Geoffroy.

57. CHRYSOMELE variolée.

CHRYSOMELA variolosa.

Chryſomela ovata, nigra, elytris rubris, punctis ſparſis impreſſis caruleis. LIN. *Syſt. nat. pag. 591. n°. 33.*

Chryſomela variolosa. FAB. *Syſt. ent. pag. 99. n°. 28 — Spec. inſ. tom. 1. p. 122. n°. 39. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 70. n°. 50.*

Elle eſt de grandeur moyenne, & elle reſſemble à la Chryſomèle dix-points. Le corps eſt noir. Le corcelet eſt liſſe. Les élytres ont pluſieurs points enfoncés, épars, bleus.

Elle ſe trouve en Afrique.

58. CHRYSOMELE lapone.

CHRYSOMELA laponica.

Chryſomela ovata, thorace viridi, elytris rubris, faſcia inter punctum maculamque lunatam caruleis. LIN. *Syſt. nat. pag. 591. n°. 34. — Faun. ſuec. edit. 2. n°. 526.*

Chryſomela thorace viridi, coleoptris rubris cruce carulea. LIN. *Faun. ſuec. edit. 1. n°. 431.*

Chryſomela viridi aurea rubro variegata. act. ups. 1736. p. 17. n°. 4.

Chryſomela laponica. FAB. *Suſt. ent. pag. 99. n°. 29. — Spec. inſ. tom. 1. pag. 123. n°. 40. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 70. n°. 51.*

Chryſomela curvilinea *ovata viridi-anea nitida, elytris faſciis curvis teſtaceis.* DEG. *Mem. inſ. t. 5. pag. 302. n°. 12. tab. 9. fig. 3.*

Chryſomèle ovale, d'un vert bronzé, luiſant, à raies courbes, d'un jaune fauve ſur les étuis. DEG. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab. 44. fig. 2.*

Chryſomela laponica. VILL. *Ent. tom. 1. p. 129. n°. 28.*

Elle eſt de grandeur moyenne, d'une figure ovale & peu convexe. Le corps eſt d'un vert noirâtre, luiſant, un peu bronzé. Les antennes ſont noires, avec la baſe fauve, & de la longueur du corcelet. Le corcelet eſt d'un vert bronzé, pointillé; il eſt peu élevé, très-rebordé, avec un enfoncement longitudinal ſur les côtés. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, d'un vert noirâtre. Les élytres ſont d'un rouge incarnat, pâle, avec des taches, une bande & la ſuture, verdâtres; on voit ſur chaque élytre une grande tache arrondie près de la baſe, une bande au milieu, une ſeconde tache preſque circulaire vers l'extrémité, près de la ſuture, & au-deſſous de la bande. Le corps en-deſſous & les pattes ſont d'un vert noirâtre. Les jambes ſont fauves.

Elle ſe trouve en Saxe, en Suède, en Laponie, ſur le Frêne.

59. CHRYSOMELE ondulée.

CHRYSOMELA undulata.

Chryſomela ovata rufa, elytris faſciis tribus atro-caruleis, undulatis. LIN. *Syſt. nat. p. 591. n°. 35. — Amœnit. acad. tom. 6. p. 393. n°. 14.*

Chrysomela undulata. Fab. *Suſt. ent. pag.* 100. *n°.* 30. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 123. *n°.* 41. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 70. *n°*, 52.

Elle eſt un peu plus petite que la Chryſomèle du Peuplier, & ſa forme eſt ovale. Le corcelet eſt roux, d'un noir bleuâtre au milieu. Les élytres ſont rouſſes, avec trois bandes d'un noir bleuâtre: la premiere eſt large, ondée, & un peu avancée près la ſuture; la ſeconde eſt plus étroite & plus ondée; la troiſième placée à l'extrémité ſe réunit à la ſeconde le long de la ſuture. Les antennes, les pattes & la partie antérieure de l'abdomen, ſont d'un noir bleu.

Elle ſe trouve dans l'Inde.

60. Chrysomele dix-huit taches.

Chrysomela octodecim guttata.

Chryſomela ovata, elytris fuſcis: punctis octo pallidis quibuſdam connexis. Fab. *Syſt. ent. p.* 100. *n°.* 31. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 123. *n°.* 42. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 70. *n°.* 53.

Les antennes ſont noires. La tête eſt pâle, avec une tache noire à ſa baſe. Le corcelet eſt liſſe, pâle, avec trois taches ſur le dos, noirâtres. Les élytres ſont pâles, ſtriées & finement pointillées. On y voit huit petites taches arrondies, pâles, dont quelques-unes ſont réunies à la baſe. L'abdomen eſt noir, avec un rebord pâle.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

61. Chrysomele ruficorne.

Chrysomela ruficornis.

Chryſomela ovata, viridi-caerulea, elytris flavis, ſutura punctiſque plurimis caeruleis.

Elle reſſemble beaucoup à la Chryſomèle philadelphique; le corps eſt ovale. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont d'un vert bleuâtre. L'écuſſon eſt petit & d'un vert-bleuâtre. Les élytres ſont jaunes, avec la ſuture & pluſieurs taches, bleues. Le deſſous du corps eſt bleuâtre, avec les pattes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve...
Du cabinet de M. Geoffroy.

62. Chrysomele quadri-mouchetée.

Chrysomela quadriguttata.

Chryſomela ovata, thorace flavo, elytris nigris, maculis tribus albis.

Les antennes ſont filiformes, jaunes; la tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt arrondi, jaune, ſans taches. Les élytres ſont liſſes, d'un noir bleuâtre, avec trois taches blanches ſur chaque: les deux antérieures preſque réunies & placées ſur une ligne tranſverſale, au milieu de l'élytre, forment une bande interrompue; la troiſième eſt ſituée vers l'extrémité de chaque élytre. Le deſſous du corps eſt d'un jaune obſcur.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.
Du cabinet de M. Dufrêne.

63. Chrysomele brune.

Chrysomela brunnea.

Chryſomela ovata teſtacea, elytris ſutura lineolaque media fuſcis. Fab. *Spec inſ. tom.* 1. *p.* 123. *n°.* 44. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 71. *n°.* 56.

Elle eſt de la grandeur de la Chryſomèle du Polygonum. Elle eſt ovale, aſſez convexe. Tout le corps eſt d'une couleur brune-marron. Le corcelet eſt liſſe & marqué de deux points noirs. L'écuſſon eſt petit, triangulaire & d'un brun obſcur. Les élytres ſont pointillées; leur ſuture eſt noire, & elles ont une raie longitudinale, plus ou moins longue, au milieu, un peu vers le bord extérieur. Les pattes & le deſſous du corps ſont bruns.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

64. Chrysomele du Polygonum.

Chrysomela Polygoni.

Chryſomela ovata, nigra, elytris caeruleis, thorace pedibus anoque rufis.

Chryſomela Polygoni *ovata caerulea, thorace femoribus anoque rufis.* Lin. *Syſt. nat. pag.* 589. *n°.* 24. — *Faun. ſuec. n°.* 520.

Chryſomela Polygoni. Fab. *Syſt. ent. pag.* 100. *n°.* 32. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 123. *n°.* 43. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 70. *n°.* 54.

Chryſomela nigra, elytris caeruleo-viridibus, thorace pedibus antennarumque baſi rufis. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 263. *n°.* 16.

La Chryſomèle *verte à corcelet rouge.* Geoff. *Ib.*

Chryſomela Polygoni *ovata violacea ſeu viridis nitida, thorace lato pedibuſque rufo-flavis.* Deg. *Mem. inſ. tom.* 5. *pag.* 322. *n°.* 26.

Chryſomèle ovale violette ou verte, luiſante, à large corcelet & pattes d'un jaune rougeâtre. Deg. *Ib.*

Scarabaeus quartus. Rai. *Inſ. p.* 100.

Schaeff. *Icon. inſ. tab.* 161. *fig:* 4. *a. b.*

Chryſomela nitida. Pod. *Muſ. graec. pag.* 27.

Bupreſtis ſalicina. Scop. *Ent. carn. n°.* 199.

Chryſomela Polygoni. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 142.

Chrysomela Polygoni. Laichart. *Inf. t.* 1. *p.* 154. *n°.* 13.

Chrysomela Malvæ. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 109. *n°.* 16.

Chrysomela Polygoni. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 125. *n°.* 20.

Elle est longue de deux lignes & large d'une & un quart environ. Le corps est ovale, un peu oblong, d'un violet verdâtre; les femelles, suivant de Géer, sont plus vertes. Les antennes sont noires, avec la base fauve, un peu plus longues que le corcelet; les yeux sont noirâtres. Le corcelet est d'un rouge fauve, luisant; il est large, peu échancré antérieurement, convexe, pointillé, très-peu rebordé; on y apperçoit quelquefois deux petites taches obscures; une antérieure, l'autre postérieure. L'écusson est vert, petit & triangulaire. Les élytres sont d'un bleu verdâtre, luisantes, finement & irrégulièrement pointillées. L'abdomen est rougeâtre en dessus. L'anus & les pattes sont fauves; les tarses sont noirâtres; le corps en dessous est vert ou violet foncé.

Elle se trouve dans toute l'Europe sur la Renouée, *Polygonum aviculare*, dont elle mange les feuilles. Dès qu'on touche la Plante, cet insecte se laisse tomber par terre. Les femelles ont quelquefois l'abdomen excessivement renflé par le grand nombre d'œufs qu'il contient.

65. Chrysomele ruficolle.

Chrysomela ruficollis.

Chrysomela ovata cyanea, antennarum basi thorace pedibusque rufis. Fab. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 71. *n°.* 55.

Elle diffère très-peu de la Chrysomèle du Polygonum; elle est un peu plus petite. Les antennes sont noirâtres, avec la base fauve; les yeux sont noirâtres; la tête a un point rouge de chaque côté de sa base. Le corcelet est fauve, brillant, sans taches. L'écusson est azuré, petit & triangulaire. Les élytres sont d'un bleu clair, brillant, à peine pointillées. Le corps en dessous est violet; l'anus & les pattes sont fauves.

Elle se trouve dans la Russie méridionale.

66. Chrysomele érythrocéphale.

Chrysomela erythrocephala.

Chrysomela ovato-oblonga, capite thorace pedibusque rufis, elytris cyaneo-viridibus.

Elle ressemble parfaitement à la Chrysomèle du Polygonum, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Les antennes sont de la longueur du corcelet, noires, avec la base fauve. La tête est fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet est échancré antérieurement, peu rebordé, fauve & lisse. L'écusson est triangulaire. Les élytres sont d'un bleu verdâtre. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont fauves, avec l'extrémité des cuisses noirâtre.

Je l'ai reçue de Provence, de M. l'abbé de Léoube.

67. Chrysomele céréale.

Chrysomela cerealis.

Chrysomela ovata aurata, thorace lineis tribus, coleoptris quinque cæruleis. Lin. *Syst. nat. pag.* 588. *n°.* 17.

Chrysomela cerealis. Fab *Syst. ent. pag.* 100. *n°.* 33. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 124. *n°.* 45. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 71. *n°.* 58.

Chrysomela aurea, fasciis cæruleis cupreisque alternis, punctis inordinatis. Geoff. *Inf. tom.* 1. *pag.* 262. *n°.* 14.

L'arlequin doré. Geoff. Ib.

Schaeff. *Icon. inf. tab.* 1. *fig.* 3.

Chrysomela cerealis. Laighart. *Inf. tom.* 1. *p.* 156. *n°.* 14.

Chrysomela fasciata. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 108. *n°.* 14.

Chrysomela cerealis. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 122. *n°.* 13.

Elle est de grandeur moyenne & d'une forme ovale. Les antennes sont un peu plus longues que le corcelet, noirâtres, avec leur base violette. Les yeux sont noirs. La tête est d'un vert doré, avec un peu de bleu; elle est traversée longitudinalement par une ligne peu profonde; deux grandes taches d'un rouge cuivreux occupent tout le sommet. Le corcelet est convexe, pointillé, échancré antérieurement, entrecoupé alternativement par quatre bandes d'un rouge cuivreux, & trois bleues. Les côtés sont d'un rouge cuivreux. L'écusson est bleu, triangulaire. Les élytres sont finement & irrégulièrement pointillées; on voit sur chacune quatre bandes longitudinales d'un rouge cuivreux, entremêlées d'autant de bandes bleues. Les ailes sont rouges. Tout le dessous de l'insecte est violet; les pelottes des tarses sont brunes.

Cette Chrysomèle se trouve au midi de l'Europe, dans les endroits arides, élevés, parmi les bleds: je l'ai trouvée fréquemment sur le Genêt dans le midi de la France. Elle se laisse tomber lorsqu'on veut la saisir.

68. Chrysomele américaine.

Chrysomela americana.

Chrysomela ovata viridi-aenea, elytris striis quinque

que sanguineis. Fab. *Syst. ent. p.* 100. *n°.* 34. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 124. *n°.* 46. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 71. *n°.* 58.

Chrysomela viridis nitida, striis decem cupreis, punctorum duplici serie. Geoff. *Inf. t.* 1. *p.* 261. *no.* 13.

La Chrysomèle à galons. Geoff. Ib.

Chrysomela nitidula. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 108. *n°.* 13.

Cette Chrysomèle est de grandeur moyenne, & d'une forme ovale. Son corps est d'un vert doré, un peu bronzé brillant. Les antennes sont d'un fauve obscur : les yeux sont noirs, & le sommet de la tête est d'un rouge cuivreux. Le corcelet est lisse, très-brillant, ponctué irrégulièrement sur les côtés, orné d'une raie rouge dorée au milieu, avec les rebords rouges dorés. L'écusson est petit, d'un vert bronzé. Les élytres sont d'un vert bronzé, entrecoupées par dix raies longitudinales, d'un beau rouge cuivreux très-éclatant, dont cinq sur chaque élytre; les raies vertes ont chacune deux rangs de points, qui forment deux stries; les ailes sont rouges. Le dessous de l'insecte est d'un vert obscur; les pattes sont brunes, avec les genoux verts.

Elle se trouve au midi de l'Europe, sur les plantes labiées.

69. Chrysomele superbe.

Chrysomela superba.

Chrysomela ovata, supra rubro-cuprea, elytris vitta media futuraque viridi-auratis.

Elle est un peu plus grande que la Chrysomèle céréale, & n'est pas aussi convexe. Elle est ovale : tout son corps en dessus est d'un rouge cuivreux très-éclatant, finement & irrégulièrement pointillé. Les antennes sont d'un fauve obscur, un peu cuivreuses à leur base, plus longues que le corcelet. Les yeux sont noirâtres; la tête & le corcelet sont d'un rouge cuivreux, un peu obscur; le corcelet est élevé dans son milieu & il a sur les côtés une impression longitudinale, courte. L'écusson est petit, triangulaire, d'une couleur cuivreuse obscure. Les élytres sont presque entièrement d'un beau rouge cuivreux, très-brillant; on voit sur chaque une raie d'un vert doré, qui commence à l'angle extérieur de leur base, & se prolonge au milieu des élytres, jusques vers leur extrémité; la future est d'un vert doré. Les ailes sont rouges. Le dessous du corps est d'un vert soyeux luisant. Les tarses sont bruns.

Elle a été trouvée au Mont Pilat, près de Lyon.

70. Chrysomele agréable.

Chrysomela festiva.

Chrysomela ovata nigro-aenea, elytris lineis tribus futuraque antica flavis. Fab. *Syst. ent. p.* 100. *n°.* 35. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 124. *n°.* 47. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 71. *n°.* 59.

Elle a la forme de la Chrysomèle fastueuse; mais elle est deux fois plus petite. Le corps est d'une couleur bronzée obscure; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; elles ont leur bord antérieur & trois lignes longitudinales jaunes; les deux extérieures se réunissent à l'extrémité.

Elle se trouve en Amérique.

71. Chrysomele fastueuse.

Chrysomela fastuosa.

Chrysomela ovata, aurea, coleoptris lineis tribus caeruleis. Lin. *Syst. nat. pag.* 588. *n°.* 18.

Chrysomela fastuosa. Fab. *Syst. ent. pag.* 101. *n°.* 36. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 124. *n°.* 48. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 71. *n°.* 60.

Chrysomela viridis nitida, thorace antice excavato, fasciis elytrorum longitudinalibus caeruleis. Geoff. *Inf. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 12.

Le petit vertubleu. Geoff. Ib.

Gronov. *Zooph.* 561.

Coccinella speciosissima. Scop. *Ent. carn. n°.* 232.

Chrysomela fastuosa. Schrank. *Enum. inf. aust. n°.* 175.

Chrysomela fastuosa. Laichart. *Inf. tom.* 1. *pag.* 157. *n°.* 15.

Fuesl. *Archiv. inf.* 4. *pag.* 53. *n°.* 15. *tab.* 23. *fig.* 6.

Chrysomela aenea. Fourc. *Ent. par.* 1. *pag.* 108. *n°.* 12.

Chrysomela fastuosa. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 122. *n°.* 14.

La longueur de cette espèce est de deux lignes & demie, & sa largeur d'une & demie : elle a beaucoup de ressemblance avec la Chrysomèle du Gramen. Elle est ovale & d'un beau vert doré. Les antennes sont grenues, un peu plus longues que le corcelet, brunes, luisantes à leur base, noirâtres obscures à leur extrémité; les yeux sont noirs; le vertex de la tête est doré, cuivreux. Le corcelet est pointillé, échancré & doré antérieurement, cuivreux vers les côtés, & vert postérieurement. On trouve des variétés où il est entièrement vert. L'écusson est petit, triangulaire,

vert. Les élytres sont d'un vert doré, un peu cuivreux, entrecoupé dans le milieu par une raie bleue, avec quelques stries formées par des points. La future est bleue. Les ailes sont rouges. Le dessous du corps est vert doré; les côtés de la poitrine sont bleus. Les tarses sont un peu bruns, & les éponges sont blanchâtres.

Elle se trouve en Europe sur les plantes labiées.

72. CHRYSOMELE glorieuse.

CHRYSOMELA gloriosa.

Chrysomela ovata viridis nitida linea unica cærulea. FAB. *Spec. inf. tom.* 2. *append. p.* 497. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 71. *n°.* 61.

Elle est oblongue, un peu plus grande que la Chrysomèle fastueuse & moins convexe. Le corps est vert. Les antennes sont un peu plus longues que le corcelet, noirâtres, avec la base brune & luisante; les yeux sont noirs. Le corcelet est brillant, pointillé irrégulièrement; les points sont plus larges sur les côtés, & l'on y voit une ligne enfoncée longitudinale; les rebords sont épais, & ont un reflet bleu. L'écusson est azuré, triangulaire. Les élytres sont un peu chagrinées, irrégulièrement pointillées. L'angle extérieur de la base est protubérant. On voit sur le milieu une petite raie courte, bleue, qui ne paroît bien qu'avec la loupe. La future est azurée. Le dessous de l'insecte & les pattes sont verts. Les tarses sont bruns, avec les pelottes d'un rougeâtre obscur.

Elle se trouve en France, en Italie. M. Danthoine me l'a envoyée du Dauphiné.

73. CHRYSOMELE spécieuse.

CHRYSOMELA specioſa.

Chrysomela ovata viridi-sericea, elytris lineis duabus aureis. LIN. *Syst. nat. pag.* 588. *n°.* 19.

Chrysomela specioſa. FAB. *Syst. ent. pag.* 101. *n°.* 37. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 124. *n°.* 49. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 71. *n°.* 62.

Coccinella fastuoſa. SCOP. *Ent. carn. n°.* 232.

HOLLAR. *Inf. tab.* 6. *fig.* 2.

FUESL. *Archiv. inf.* 4. *pag.* 54. *n°.* 16. *tab.* 23. *fig.* 7. ?

Chrysomela specioſa. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 123. *n°.* 15.

Elle est semblable, pour la forme du corps, à la Chrysomèle céréale; mais elle est une fois plus petite. Sa couleur est verte, brillante. Les bords extérieurs & intérieurs des élytres sont dorés. Les antennes sont noires.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

74. CHRYSOMELE bordée.

CHRYSOMELA limbata.

Chrysomela ovata, atra: coleoptrorum limbo ſanguineo. FAB. *Syst. ent. p.* 101. *n°.* 39. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 125. *n°.* 52. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 71. *n°.* 66.

Chrysomela nigro cærulea, elytris lucidis, punctatis, margine exteriori & anteriori rubris. GEOFF. *Inf. tom.* 1. *p.* 260. *n°.* 9.

La Chrysomèle bleue à bordure rouge. GEOFF. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inf. tab.* 21. *fig.* 20.

Chrysomela marginata. FOURC. *Ent. par.* 1. *pag.* 107. *n°.* 9.

Chrysomela limbata. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 135. *n°.* 54.

Elle a beaucoup de rapports avec la Chrysomèle sanguinolente. Elle est assez arrondie. Tout son corps est d'une couleur noire un peu bleuâtre foncée. Les antennes sont grenues, brunes, un peu plus longues que le corcelet. Le corcelet est pointillé, lisse, avec une impression latérale & longitudinale, & ses bords relevés. L'écusson est noir, triangulaire. Les élytres ont de petits points enfoncés, placés sans ordre; sur les bords extérieurs & antérieurs on voit une large raie, d'un rouge de sang, livide. Le dessous de l'insecte est noir.

Elle se trouve en France, en Angleterre.

75. CHRYSOMELE sanguinolente.

CHRYSOMELA ſanguinolenta.

Chrysomela ovata, atra, elytris margine exteriori ſanguineis. LIN. *Syst. nat. pag.* 591. *n°.* 38. — *Faun. suec. n°.* 529.

Chrysomela ſanguinolenta. FAB. *Syst. ent. p.* 101. *n°.* 40. --- *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 125. *n°.* 43. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 71. *n°.* 67.

Chrysomela nigro-cærulea, elytris atris punctatis, margine exteriori rubro. GEOFF. *Inf. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 8. *Pl.* 4. *fig.* 7.

La Chrysomèle noire à bordure rouge. GEOFF. *Ib.*

Chrysomela rubro-marginata, *ovata, ſupra nigra ſubtus violacea nitida, elytris ſcabris rubro marginatis.* DEG. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 298. *n°.* 7. *tab.* 8. *fig.* 26.

Chrysomèle *à bordure rouge*, ovale, noire en-dessus, & violette, luisante en-dessous, à étuis chagrinés, bordés de rouge. DEG. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inf. tab.* 21. *fig.* 15.

SULZ. *Hiſt. inf. tab.* 3. *fig.* 10.

Chrysomela sanguinolenta. SCHRANK. *Enum. inf. auſt.* n°. 133.

Chrysomela sanguinolenta. LAICHART. *Inſ. t.* 1. *pag.* 159. n°. 16.

Chrysomela sanguinolenta. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 106. n°. 8.

Chrysomela sanguinolenta. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 131. n°. 31.

Cette Chryſomèle eſt de figure ovale, longue de quatre lignes & demie, ſur deux & demie de large. Elle eſt noire en-deſſus, pointillée, preſque chagrinée. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet. Le corcelet eſt liſſe au milieu; il a ſur les côtés un enfoncement longitudinal, & ſes bords ſont élevés, aſſez gros. Les élytres ſont d'un noir foncé, & bordées de rouge. Les ailes ſont rouges. Le deſſous du corps & les pattes ſont violets.

Elle ſe trouve en Europe, dans les bois, dans les champs, ſur les bords des chemins.

76. CHRYSOMELE marginée.

CHRYSOMELA marginata.

Chrysomela ovata nigro-anea, elytris margine luteis. LIN. *Syſt. nat. p.* 591. n°. 39. — *Faun. ſuec.* n°. 530.

Chrysomela marginata. FAB. *Syſt. ent. p.* 101. n°. 41. --- *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 125. n°. 54. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 71. n°. 68.

Chrysomela ovata, ſupra viridi-anea obſcura nitida, ſubtus nigra, elytris margine luteo-rubris. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 103. n°. 14.

Chryſomèle ovale, d'un vert obſcur, bronzé, luiſant en-deſſus & noir en-deſſous, à étuis bordés de rouge jaunâtre. DEG. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inſ. tab.* 21. *fig.* 19.

Chrysomela marginata. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 160. n°. 17.

Chrysomela marginata. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 131. n°. 32.

Elle eſt d'une forme ovale, alongée, longue de trois & large de deux lignes. Tout le deſſus du corps eſt d'un noir bronzé, luiſant. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet. Le corcelet eſt rebordé. Les élytres ont des ſtries formées par des points concaves, & leur bord extérieur eſt d'un rouge jaunâtre. Le deſſous du corps eſt d'un noir luiſant.

Elle ſe trouve en Europe, dans les prairies.

77. CHRYSOMELE marginelle.

CHRYSOMELA marginella.

Chrysomela oblongo-ovata nigro-cærulea, thorace elytriſque margine luteis. LIN. *Syſt. nat. p.* 591. n°. 40. — *Faun. ſuec.* n°. 531.

Chrysomela marginella. FAB. *Syſt. ent. p.* 102. n°. 42. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 125. n°. 55. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 72. n°. 69.

Chrysomela marginellâ Ranunculi *oblongo-ovata, viridi-anea obſcura nitida, thorace elytriſque margine luteis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 304. n°. 15.

Chryſomèle ovale oblongue, d'un vert obſcur bronzé, luiſant, à corcelet & étuis bordés de jaune fauve. DEG. *Ib.*

Scarabæus antennis elavatis tertius. RAI. *Inſ. pag.* 99.

Chrysomela marginella. LAICHART. *Inſ. tom.* 1. *p.* 168. n°. 18.

Chrysomela marginella. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 131. n°. 33.

Elle eſt petite, & d'une figure ovale-oblongue; le corps eſt entièrement d'un vert brouzé, luiſant. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt large, pointillé, légèrement rebordé, avec une large raie jaunâtre, ſur les côtés. Les élytres ont le bord extérieur jaunâtre & des ſtries régulières, diſpoſées par paires, formées par des points enfoncés. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Europe principalement ſur le Renoncule âcre, *Ranunculus acris.*

78. CHRYSOMELE hannovriène.

CHRYSOMELA hannoveriana.

Chrysomela ovata cyanea, thorace margine, elytris margine vittaque ferrugineis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 102. n°. 43. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 126. n°. 56. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 72. n°. 71.

Chrysomela hannoveriana. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 136. n°. 55.

Chrysomela hannoveriana. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 54. n°. 22. *tab.* 23. *fig.* 10.

β. *Chrysomela Potentillæ.* FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 55. n°. 23. *tab.* 23. *fig.* 11.

γ. *Chrysomela Ranunculi.* FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 55. n°. 24. *tab.* 23. *fig.* 11.

Elle eſt de la grandeur de la Chryſomèle marginée; le corps eſt bleu, luiſant & liſſe. Les antennes ſont noires. Le corcelet a ſur les côtés une bordure ferrugineuſe, large. Les élytres ſont bordées de ferrugineux & ont dans le milieu une petite raie ferrugineuſe, qui ſe réunit à la bordure vers l'extrémité; elles ont des ſtries formées par des points enfoncés.

On la trouve en Allemagne.

79. CHRYSOMELE variable.

CHRYSOMELA variabilis.

Chryſomela ovata nigra, elytris margine lineiſque abbreviatis rubris.

Elle eſt plus petite & d'une forme plus oblongue que la Chryſomèle ſanguinolente. Les antennes ſont d'un fauve obſcur, à peine plus longues que le corcelet. Le corps eſt noir. Le corcelet eſt liſſe, ſans taches. Les élytres ſont pointillées, noires, avec le bord extérieur & quelques lignes longitudinales courtes, d'un rouge plus ou moins pâle. Les pattes ſont noires.

Les élytres varient beaucoup; elles ſont noires, avec le bord extérieur rouge, ou marquées de lignes rouges, dont le nombre & la forme varient. Une partie des élytres eſt quelquefois rouge.

Elle ſe trouve en Eſpagne.

80. CHRYSOMELE uniponctuée.

CHRYSOMELA unipunctata.

Chryſomela ovata nigra, thorace utrinque macula pallida, elytris pallide teſtaceis, puncto medio nigro.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Chryſomèle variable. Les antennes ſont noires, pâles à leur baſe, gueres plus longues que le corcelet. La tête eſt noire, avec deux points peu marqués, d'un jaune pâle à la partie poſtérieure. Le corcelet eſt liſſe, noir, avec le bord antérieur & une tache de chaque côté d'un jaune pâle. Les élytres ſont pointillées, d'un jaune teſtacé, avec un petit point noir, au milieu, vers la ſuture. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Elle ſe trouve en Eſpagne.

81. CHRYSOMELE cinq-points.

CHRYSOMELA quinquepunctata.

Chryſomela ovata nigra, thorace rufo, coleoptris teſtaceis punctis quinque nigris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 72. *n°.* 72.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & les antennes ſont noires. Le corcelet eſt arrondi, rougeâtre, ſans taches. Les élytres ſont liſſes, teſtacées, avec cinq points noirs à la baſe, un autre à l'extrémité, & un troiſième au milieu, commun aux deux élytres. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve à Hambourg.

82. CHRYSOMELE écuſſonnée.

CHRYSOMELA ſcutellata.

Chryſomela ovata rufa, coleoptris maculis quinque nigris. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag* 72. *n°.* 73.

Chryſomela ſcutellata. FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *pag.* 58. *n°.* 32. *tab.* 23. *fig.* 20. *c.*

Elle eſt petite. La tête & le corcelet ſont fauves, ſans raches. Les antennes ſont noirâtres à leur extrémité. Les élytres ſont liſſes, fauves, avec cinq taches noires, une tache commune a la baſe, deux autres ſur chaque au milieu, rapprochées, preſque confluentes. L'abdomen eſt noir à ſa baſe.

Elle ſe trouve en Allemagne.

83. CHRYSOMELE petite-ligne.

CHRYSOMELA litura.

Chryſomela ovata, ruſeſcens, elytris ſutura lineaque longitudinali nigris. FAB. *Syſt. ent. p.* 102. *n°.* 44. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 126. *n°.* 57. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 72. *n°.* 74.

FUESL. *Archiv. inſ.* 4. *p.* 57. *n°.* 30. *tab.* 23. *fig.* 18. *a.*

Chryſomela litura. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 136. *n°.* 56.

Chryſomela olivacea. FORST. *Nov. ſpec. inſ. pag.* 23. ?

Elle eſt petite, ovale & convexe. Sa couleur eſt fauve, d'un jaune pâle dans l'un ou l'autre ſexe. Les antennes ſont fauves, un peu plus longues que le corcelet. Les yeux & le derrière de la tête ſont noirs. Le corcelet eſt liſſe, ponctué, convexe, très peu rebordé. L'écuſſon eſt noir, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont fauves ou pâles, avec la ſuture noire, & une ligne noire, longitudinale, placée au milieu & qui n'atteint pas l'extrémité des élytres; cette ligne eſt quelquefois très-large, & forme une eſpèce de raie. On voit ſur chaque élytre neuf ſtries, formées par des points enfoncés, diſpoſées par paire. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve en France, en Angleterre, ſur le Genêt.

84. CHRYSOMELE linéole.

CHRYSOMELA lineola.

Chryſomela ovata, flava coleoptris punctis undecim lineiſque duabus nigris. LIN. *Syſt. nat. pag.* 592. *n°.* 47.

Chryſomela lineola. FAB. *Syſt. ent. pag.* 102. *n°.* 45. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 176. *n°.* 58. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 72. *n°.* 76.

Elle eſt très-petite, & de couleur jaune. Les yeux ſont noirs; la tête & le corcelet ſont pâles. Les élytres ſont jaunes, avec des points noirs; trois à la baſe, deux à l'extrémité, un autre placé au bas de la ſuture; on remarque un trait noir au milieu de chaque élytre.

Elle ſe trouve en Amérique.

85. CHRYSOMELE sacrée.

CHRYSOMELA sacra.

Chrysomela ovata supra rufa, thoracis linea punctis duobus elytrorumque sutura nigris. LIN. *Syst. nat. pag.* 593. *n°.* 49.

Chrysomela sacra. FAB. *Syst. ent. pag.* 102. *n°.* 46. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 126. *n°.* 59. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 72. *n°.* 77.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Chrysomèle liste. Les antennes & les yeux sont noirs. La tête est fauve, avec un point noir au milieu, près du corcelet. Le corcelet est roux, avec une grande tache, noire, longitudinale, & un point noir de chaque côté. Les élytres sont fauves, lisses, avec la suture & quelques lignes noirâtres; la plus extérieure est unie à la base avec la plus intérieure; l'intermédiaire fait quelques zigzags vers son extrémité; il y a au milieu de la ligne marginale un avancement qui est rouge. Les ailes sont d'un rouge de sang.

Elle se trouve dans la Palestine.

86. CHRYSOMELE jaunâtre.

CHRYSOMELA flavicans.

Chrysomela ovata flavescens, elytris viridi-cinereis. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 72. *n°.* 75.

Elle ressemble, pour la forme & pour la grandeur, à la Chrysomèle petite-ligne. La tête, le corcelet & les pattes sont jaunâtres. Les élytres ont des stries, formées par des points enfoncés, elles sont d'un vert cendré, & leur rebord est un peu jaune.

Elle se trouve en Saxe.

87. CHRYSOMELE fardée.

CHRYSOMELA fucata.

Chrysomela ovata atra, thorace elytrisque viridi-æneis. FAB. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 126. *n°.* 61. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 72. *n°.* 79.

Elle est semblable, pour la forme & la grandeur, à la Chrysomele viminale. Les antennes sont noires, avec la base d'un noir bleuâtre luisant. La tête, le corcelet & les élytres sont d'une couleur verte bronzée foncée. Le corcelet est lisse au milieu, avec une impression longitudinale de chaque côté. L'écusson est très-petit & triangulaire. Les élytres ont des points presque rouges, rangés en stries, & les stries sont deux à deux. Le dessous du corps & les pattes sont d'un noir bleuâtre, luisant.

Elle se trouve en Italie.

88. CHRYSOMELE fuscicorne.

CHRYSOMELA fuscicornis.

Chrysomela ovata viridi-anea, antennis tibiisque nigris. FAB. *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 126. *n°.* 62. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 73. *n°.* 80.

Elle ressemble à la Chrysomèle du Gramen, mais elle est plus petite: les antennes sont noirâtres, assez courtes & grenues. La tête & le corcelet sont d'un vert brillant & légèrement pointillés. L'écusson est triangulaire, petit & d'un beau vert. Les élytres sont d'un beau vert brillant & irrégulièrement pointillés. Le dessous du corps est d'un vert un peu bleuâtre & foncé, luisant. L'abdomen est d'un vert un peu cuivreux, avec les bords postérieurs légèrement rougeâtres. Les pattes sont d'un vert foncé luisant, & les jambes d'un vert noirâtre.

Elle se trouve en Russie.

89. CHRYSOMELE perle.

CHRYSOMELA margarita.

Chrysomela ovata cuprea nitida, antennis nigris, elytris punctatis.

Elle est une fois plus petite que la Chrysomèle philadelphique. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont lisses, dorés, brillans. L'écusson est triangulaire, lisse, bleu, luisant. Les élytres sont cuivreuses & finement pointillées. Le dessous du corps est d'un bleu foncé, un peu verdâtre. Les pattes sont d'un vert bleuâtre.

Elle se trouve en France, dans les endroits montagneux.

90. CHRYSOMELE biponctuée.

CHRYSOMELA bipunctata.

Chrysomela ovata testacea, elytris macula fusca. FAB. *Spec inf. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 64. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 73. *n°.* 82.

Elle est un peu plus grande que la Chrysomèle philadelphique. Les antennes sont noirâtres, testacées à leur base. Les élytres sont lisses testacées, avec une grande tache noirâtre, au-deçà du milieu. Les pattes sont testacées, avec les tarses noirâtres.

On la trouve au Cap de Bonne-Espérance.

91. CHRYSOMELE philadelphique.

CHRYSOMELA philadelphica.

Chrysomela ovata viridis, elytris flavis, punctis virescentibus oblongiusculis, antennis pedibusque ferrugineis. LIN. *Syst. nat. pag.* 592. *n°.* 44.

Chrysomela philadelphica *ovata viridis, elytris flavis viridi maculatis, antennis pedibusque ferru-*

gineis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 103. *n°.* 49. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 65. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 73. *n°.* 83.

Chryſomela ovata viridi-ænea obſcura, elytris flavis : punctis virescenti-æneis oblongiuſculis, antennis pedibuſque ruſis. DEG. *Mém. inſ. t.* 5. *p.* 353. *n°.* 6. *Pl.* 16. *fig.* 13.

Chryſomèle ovale d'un vert obſcur bronzé, à étuis jaunes, avec des points alongés verdâtres, bronzés, à antennes & pattes rouſſes. DEG. Ib.

PETIV. *Gazoph. tab.* 26. *fig.* 11.

Elle a beaucoup de reſſemblance, ſoit pour la forme, ſoit pour la grandeur, avec la Chryſomèle ſanguinolente. Les antennes ſont grenues, un peu plus longues que le corcelet, & d'un rouge brun. La tête & le corcelet ſont d'un vert foncé luiſant, liſſes & légèrement pointillés. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, d'un vert noirâtre. Les élytres ſont jaunes, avec beaucoup de points d'un vert très-foncé, dont quelques-uns oblongs, principalement vers le haut de la ſuture qui eſt auſſi quelquefois d'un vert très-foncé : elles ſont irrégulièrement pointillées. Le deſſous du corps eſt de la même couleur que le corcelet & la tête. Les pattes ſont d'un rouge brun.

Elle ſe trouve en Penſylvanie, en Georgie.

92. CHRYSOMELE occidentale.

CHRYSOMELA occidentalis.

Chryſomela ovata viridi-ænea, pedibus antenniſque flavis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 588. *n°.* 12.

Chryſomela ovata, viridi-aurea nitidiſſima, punctis excavatis, antennis pedibuſque flavis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 353. *n°.* 7. *Pl.* 16. *fig.* 4.

Chryſomèle ovale d'un vert doré très-luiſant avec des points concaves, à antennes & pattes jaunes. DEG. Ib.

Elle eſt ovale & de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un vert doré, luiſant, pointillé. Les antennes ſont jaunes; les yeux ſont noirs. Les élytres ont un grand nombre de points concaves, diſpoſés en lignes. Les pattes ſont d'un jaune d'ocre, clair; les premières ſont preſque auſſi longues que le corps.

Le deſſus du corps eſt quelquefois d'un brun griſâtre ou un peu jaunâtre, garni de points concaves d'un vert luiſant.

93. CHRYSOMELE du Creſſon.

CHRYSOMELA Armoraciæ.

Chryſomela ovata ſupra cæruleſcens ſubtus nigra, elytris ſtriuto-punctatis.

Chryſomela Armoraciæ, *ovata nigra nitidiſſima ſubcæruleſcens ſubtus nigra.* LIN. *Syſt. nat. p.* 588. *n°.* 16. — *Faun. ſuec. n°.* 515.

Chryſomela Armoraciæ *ovata cæruleſcens nitida, ſubtus nigra.* FAB. *Syſt. ent. p.* 103. *n°.* 50. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 127. *n°.* 66. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 73. *n°.* 84.

Chryſomela Plantaginis *ſubgloboſa, ſupra violacea nitida ſubtus nigra, punctis excavatis ſtriata.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 322. *n°.* 25.

Chryſomèle preſque arrondie, violette, luiſante en deſſus & noire en deſſous, à points concaves alignés, DEG. Ib.

Chryſomela Armoraciæ. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 143.

FUESL. *Archiv. inſ. 7. tab.* 44. *fig.* 7. *c. d.*

Chryſomela Armoraciæ. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 122. *n°.* 22.

Cette Chryſomèle eſt très-petite, d'une forme preſque arrondie, fort convexe. Le deſſus du corps eſt d'un violet foncé luiſant ou quelquefois verdâtre, un peu bronzé. Les antennes & les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt échancré, élevé, pointillé, très-liſſe, avec un petit rebord. L'écuſſon eſt triangulaire. Les élytres ont des ſtries régulières, formées par des points enfoncés. L'anus eſt d'un brun jaunâtre. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

On trouve cette Chryſomèle ſur différentes plantes, telles que la Renoncule d'eau, le Plantain, &c., dans toute l'Europe.

94. CHRYSOMELE du Bouleau.

CHRYSOMELA Betulæ.

Chryſomela ovata violacea, elytris punctis excavato-ſtriatis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 587. *n°.* 10. — *Faun. ſuec. n°.* 514.

Chryſomela oblongo-violocea, elytris punctato-ſtriatis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 104. *n°.* 54. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 129. *n°.* 76. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 74. *n°.* 101.

Chryſomela nigro-purpurea, punctis excavatis ſtriata. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 264. *n°.* 17.

La Chryſomèle bleue du Saule. GEOFF. Ib.

Chryſomela cærulea ſalicis *ſubgloboſa viridi-cærulea nitida obſcura, punctis excavatis ſparſis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 318. *n°.* 24.

Chryſomèle preſque arrondie, d'un bleu foncé luiſant, un peu verdâtre, à points concaves diſperſés. DEG. Ib.

Rai. *Inſ. pag.* 99. *ſcarab.* 5.

Roes. *Inſ. tom.* 2. *claſſ.* 3. *ſcar. terr. tab.* 1.

Coccinella Betulæ. Scop. *Ent. carn.* n°. 221.

Poda. *Muſ. græc. pag.* 26.

Chryſomela Betulæ. Laichart. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 162. n°. 19.

Chryſomela Betulæ. Fourc. *Ent. par.* 1. *p.* 109. n°. 17.

Chryſomela Betulæ. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 120. n°. 7.

Elle eſt ovale, preſque hémiſphérique & aſſez petite. Elle eſt en deſſus d'un bleu foncé luiſant, un peu vert, & noire en deſſous, avec un reflet violet. Les antennes ſont noires, brunes à leur baſe, moniliformes, un peu plus longues que le corcelet. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt liſſe, pointillé, peu convexe, légèrement rebordé. L'écuſſon eſt petit, triangulaire. Les élytres ſont irrégulièrement pointillées. Les aîles ſont noirâtres & une fois plus longues que les élytres. Les éponges des tarſes ſont d'un brun fauve.

On trouve ces Chryſomèles en grande quantité ſur le Saule & ſur le Bouleau. Les larves y vivent en ſociété très-nombreuſe : elles ſont noires, hexapodes, longues de deux lignes & demie : le corps eſt un peu applati & terminé en cône. La tête eſt garnie de chaque côté d'une petite pointe angulaire, & les ſix pattes écailleuſes ſont noires, aſſez longues, & terminées par un crochet : on voit ſur chaque anneau, excepté ſur le premier, quatre mammelons coniques, dont le bout eſt velu & donne une petite liqueur. Ces mammelons ſont placés deux à deux ſur les côtés du corps. Le dos eſt marqué d'un double rang de taches, plus noires que le fond ; le deſſous de la larve eſt verdâtre, avec pluſieurs taches noires, diſpoſées en ligne.

Ces larves ſe nourriſſent des feuilles du Saule & du Bouleau ; mais elles ſe contentent d'en détacher la ſubſtance ſupérieure, de manière que la membrane inférieure reſte entière ; peu à près les feuilles ſe deſſechent, deviennent brunes, & tombent. Ces larves ont ordinairement l'extrémité de l'abdomen fort élevé, quand elles prennent leur nourriture. Elles exhalent une odeur aſſez agréable, qui devient encore plus pénétrante, ſi on les écraſe ; ce qu'on ne remarque pas dans la nymphe.

Pour parvenir à ce nouvel état, elles s'attachent fortement à la feuille par la partie poſtérieure du corps, ſe raccourciſſent enſuite, & ſe renflent de manière que la peau ſe fend à ſa partie ſupérieure & antérieure, ſe détache & gliſſe juſqu'à l'extrémité du corps. Les nymphes ſont arrondies, d'un vert mêlé de brun & entièrement ſemblables à celles des Coccinelles ; pour peu qu'on les touche, elles s'élèvent perpendiculairement & retombent dans l'inſtant, continuant pluſieurs fois ce mouvement. Au bout de quinze jours, la peau de la nymphe ſe fend vers le corcelet, & on voit ſortir l'inſecte parfait.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur les différentes eſpèces de Saule, & de Bouleau.

95. Chrysomele pallipède.

Chrysomela pallipes.

Chryſomela ovata nigra, elytris pedibuſque palleſcentibus. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 73. n°. 85.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires, pâles à la baſe. La tête & le corcelet ſont noirs, liſſes, ſans taches. Les élytres ſont très-liſſes, un peu pâles. Les pattes ſont de la même couleur.

Elle ſe trouve en Allemagne.

96. Chrysomele du Sophia.

Chrysomela Sophiæ.

Chryſomela ovata cærulea, tibiis plantiſque flavis. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 73. n°. 86.

Chryſomela Sophiæ *ovata viridis, elytris poſtice acuminatis, tibiis plantiſque ferrugineis.* Schall. *Act. hall.* 1. 272.

Elle a la grandeur & la figure de la Chryſomèle du Creſſon. Tout le corps eſt liſſe, bleu, luiſant. Les jambes ſeules & les tarſes ſont jaunâtres. Les élytres ſont un peu terminées en pointe.

Elle ſe trouve en Allemagne ſur le *Siſymbrium ſophia.*

97. Chrysomele bimaculée.

Chrysomela bimaculata.

Chryſomela oblonga atra, elytris teſtaceis, macula atra. Fab. *Suſt. ent. app. pag.* 820. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 127. n°. 67. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 73. n°. 87.

Elle eſt de la grandeur & de la forme de la Chryſomèle du Peuplier. Les antennes ſont grenues, plus groſſes par le bout, noires. La tête & le corcelet ſont très-noirs, ſans taches. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont liſſes, teſtacées, avec une grande tache noire au milieu. Les pattes ſont noires & l'extrémité de l'abdomen eſt teſtacée.

Elle ſe trouve en Amérique.

98. Chrysomele faſciée.

Chrysomela faciata.

Chryſomela oblonga atra elytris faſciis tribus fla-

vis. FAB. *Syſt. ent. app. pag.* 820. — *Spec. inſ. t.* 1. *pag.* 128. *n°.* 68. —— *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 73. *n°.* 88.

Cette Chryſomèle eſt grande. Les antennes ſont moniliformes, noires, pâles à leur baſe. La tête eſt noire, avec le bord poſtérieur pâle; le corcelet eſt liſſe, très-noir, ſans taches, les élytres ſont liſſes, très-noires, avec trois bandes jaunes : une à la baſe, une autre au milieu, une troiſième vers l'extrémité. L'abdomen eſt très-noir, avec l'anus jaune. Les pattes ſont très-noires, avec le bout des cuiſſes & les jambes jaunes.

Elle ſe trouve en Amérique.

99. CHRYSOMELE ruficolle.

CHRYSOMELA ruficollis.

Chryſomela oblonga viridi-ænea, thorace pedibuſque rufis. FAB. *Syſt. ent. app. p.* 820. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 128. *n°.* 69. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 73. *n°.* 89.

FUESL. *Archiv. inſ.* 7 *pag.* 162. *n°.* 61. *tab.* 45. *fig.* 3.

Elle eſt de la grandeur de la Chryſomèle du Bouleau. Les antennes ſont noirâtres, fauves à leur baſe. La bouche eſt fauve, & la tête eſt d'un vert bronzé. Le corcelet eſt fauve, ſans taches. Les élytres ſont vertes, brillantes, ſans taches. Le corps en deſſous eſt vert. Les pattes ſont fauves.

Elle reſſemble beaucoup à la Chryſomèle du Polygonum, & n'en eſt peut-être qu'une variété.

On la trouve dans l'Europe méridionale.

100. CHRYSOMELE crénelée.

CHRYSOMELA crenata.

Chryſomela oblonga ſubtus ænea, ſupra cuprea, antennis flavis : articulo quinto & ultimo fuſcis. FAB. *Mant. inſ tom.* 1. *pag.* 73. *n°.* 91.

Elle eſt de la grandeur de la Chryſomèle du Peuplier. Les antennes ſont jaunes, noires à l'extrémité. La tête & le corcelet ſont d'un cuivreux obſcur, ſans taches, pointillés. Les élytres ſont cuivreuſes, luiſantes, ſtriées. Le corps & les pattes en deſſous ſont bronzés.

Elle ſe trouve à Cayenne.

101. CHRYSOMELE cyanicorne.

CHRYSOMELA cyanicornis.

Chryſomela ovata rufa, thorace macula aorſali punctiſque duobus, coleoptris maculis octo cyaneis. FAB *Syſt. ent. p.* 99. *n°.* 24. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 121. *n°.* 31. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 69. *n°.* 41.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Chryſomèle cyanipède. Les antennes ſont d'un noir bleuâtre & grenues. La tête eſt rougeâtre, avec une tache d'un bleu foncé ſur le vertex. Le corcelet eſt rougeâtre, avec une tache ovale, d'un bleu noirâtre, au milieu, & ſouvent un petit point de chaque côté. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, bleu foncé. Les élytres ſont rougeâtres, avec huit taches bleues, ſavoir deux à la baſe, trois ſur une ligne courbe, dont celle du milieu eſt commune & trois ſur une autre ligne courbe, dont celle du milieu eſt encore commune & placée à l'extrémité. Le deſſous du corcelet eſt rougeâtre; la poitrine eſt rougeâtre, avec les côtés d'un bleu foncé. L'abdomen eſt d'un bleu foncé, avec les bords & l'extrémité poſtérieure rougeâtres. Les pattes ſont d'un bleu foncé, ſans taches.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

102. CHRYSOMELE cyanipède.

CHRYSOMELA cyanipes.

Chryſomela ovata, rufa, elytris punctis poſticeque cyaneis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 98. *n°.* 23. — *Spec. inſ. t.* 1. *p.* 121. *n°.* 31. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 99. *n°.* 40.

Elle eſt plus grande & plus alongée que la Chryſomèle *dix-points*. Les antennes ſont d'un noir un peu bleuâtre, grenues. La tête eſt rougeâtre, avec une tache d'un bleu très-foncé ſur le vertex. Le corcelet eſt rougeâtre, ſans taches, avec une petite impreſſion de chaque côté vers la partie poſtérieure. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, d'un bleu foncé. Les élytres ſont rougeâtres, avec quatre taches bleues foncées. L'extrémité eſt d'un bleu foncé, & cette couleur remonte un peu le long de la future : on apperçoit vers la pointe un point rougeâtre. Les élytres, vues à la loupe, paroiſſent avoir des ſtries régulières, formées par des points concaves. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un bleu foncé, noirâtre, luiſant.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

103. CHRYSOMELE ceinte.

CHRYSOMELA cincta.

Chryſomela ovata, nigro-vireſcens, nitida, thoracis elytrorumque marginibus rufis.

Elle eſt de la grandeur & de la forme de la Chryſomèle bordée, mais elle eſt un peu moins convexe. Les antennes ſont un peu plus longues que le corcelet. Les cinq premiers articles ſont fauves, & les ſix derniers ſont noirs, plus arrondis. Le corps eſt d'un noir verdâtre, luiſant. Le corcelet eſt liſſe, peu élevé, pointillé, ſans rebords. On voit ſur les côtés une large bande d'un rouge pâle. Les élytres ſont bordées de rouge, & chargées de pluſieurs petits points concaves, placés ſans ordre.

Le

Le dessous du corps est noir, avec un léger reflet verdâtre. Les pelottes des tarses sont brunes.

Elle a été trouvée au Sénégal par M. Roussillon, Chirurgien major.

105. CHRYSOMELE de Cayenne.

CHRYSOMELA Cajennensis.

Chrysomela oblonga atra, capite thorace femoribus quatuor anticis obscure rufis. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 74. *n°.* 93.

Elle est oblongue, un peu plus grande que la Chrysomèle du Peuplier. La tête est fauve, avec la bouche & les antennes noires. Le corcelet est noir, avec une impression dans son milieu. Les élytres sont lisses, très-noires, sans taches. Le dessous du corps & les pattes sont très-noirs; le bord de la poitrine, & les quatre cuisses antérieures sont fauves.

Elle se trouve à Cayenne.

106. CHRYSOMELE douze-points.

CHRYSOMELA duodecimpunctata.

Chrysomela oblonga, thorace flavescente, elytris viridibus punctis sex nigris. FAB. *Syst. ent. p.* 103. *n°.* 52. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 128. *n°.* 71. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 74. *n°.* 96.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à l'Altise équinoxiale. Les antennes sont noires, filiformes, avec les trois premiers articles d'un jaune verdâtre. La tête est noire. Le corcelet est jaune, rebordé, guère plus large que la tête, avec deux petites impressions. L'écusson est noir & triangulaire. Les élytres sont d'un jaune verdâtre, avec six taches noires sur chaque, disposées deux à deux. Le dessous du corcelet & l'abdomen sont jaunes. La poitrine est noire. Les pattes sont noirâtres, avec la moitié des cuisses jaune, du côté de la base.

Elle se trouve....

107. CHRYSOMELE de l'Absinthe.

CHRYSOMELA Absinthii.

Chrysomela oblonga pallida, thorace macula, elytris lineis tribus nigris. FAB. *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 129. *n°.* 73. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 74. *n°.* 98.

Chrysomela Absinthii. PALL. *It. tom.* 2. *pag.* 725. *n°.* 70.

Elle est de la grandeur de la Chrysomèle du Peuplier. La tête est pâle, noire à la base. Le corcelet est pâle, avec une tache noire au milieu. Les élytres sont pâles, avec trois lignes très-noires, qui ne vont point jusqu'à la base & jusqu'à l'extrémité. Les pattes sont ferrugineuses, avec les genoux noirs.

Elle se trouve en Sibérie.

108. CHRYSOMELE tricolor.

CHRYSOMELA tricolor.

Chrysomela oblonga, thorace fulvo viridi punctato, elytris viridibus nitidis, abdomine nigro. FAB. *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 129. *n°.* 77. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 74. *n°.* 102.

Elle est plus grande que la Chrysomèle du Bouleau. La tête est verte, brillante, avec la bouche fauve & les antennes noirâtres. Le corcelet est lisse, brillant, fauve, avec cinq points verts à sa base. Les élytres sont glabres, lisses, luisantes, vertes, sans taches. La poitrine & les pattes sont fauves. L'abdomen est noir, & couvert d'un duvet cendré.

Elle se trouve....

109. CHRYSOMELE de l'Osier.

CHRYSOMELA Vitellinæ.

Chrysomela ovata viridi-carulea. LIN. *Syst. nat. p.* 589. — *Faun. suec. edit.* 2. *n°.* 519.

Chrysomela ænei coloris. LIN. *Faun. suec. edit.* 1. *n°.* 426.

Chrysomela Vitellinæ. FAB. *Syst. ent. pag.* 104. *n°.* 55. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 130. *n°.* 78. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 74. *n°.* 103.

Chrysomela oblongo-ovata ænea nitida, abdomine supra nigro apice flavescente, elytris punctis striatis. DEG. *Mém. inf. tom.* 5. *pag.* 323. *n°.* 27.

Chrysomèle ovale-oblongue d'un vert bronzé, luisant, à ventre noir en-dessus, à extrémité jaunâtre & à points alignés sur les étuis. DEG. *Ib.*

ROES. *Inf. tom.* 2. *Scarab.* 3. *p.* 5. *tab.* 1.

Coccinella Vitellinæ. SCOP. *Ent. carn. n°.* 224.

Chrysomela Vitellinæ. SCHRANK. *Enum. inf. austr. n°.* 135.

Chrysomela Vitellinæ. LAICHART. *Inf. tom.* 1. *pag.* 164. *n°.* 20.

Chrysomela ferruginea. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 110. *n°.* 21. *?*

Chrysomela Vitellinæ. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 124. *n°.* 19.

Cette Chrysomèle est d'une figure oblongue, un peu ovale. Elle a deux lignes & demie de long sur une environ de large. Le corps est d'un vert bronzé, très-luisant. Les antennes sont un peu plus longues que le corcelet, & d'un noir

bronzé. Le corcelet est plus étroit que les élytres, assez convexe, très-uni, pointillé, sans rebords bien marqués. L'écusson est petit, arrondi postérieurement. Les élytres ont beaucoup de petits points concaves, rangés en lignes régulières. Le dessous de l'insecte est d'un bleu foncé. L'abdomen est noir en dessus, & son extrémité est d'un jaune obscur. Les pattes sont d'un noir bronzé; les pelottes des tarses sont fauves.

Cet insecte se trouve dans toute l'Europe sur le Saule, le Peuplier, & sur différentes plantes aquatiques.

109. CHRYSOMELE commune.

CHRYSOMELA vulgatissima.

Chrysomela oblongo-ovata cærulea, antennis basi ferrugineis. LIN. *Syst. nat. pag.* 589. *n°.* 22. — *Faun. suec. n°.* 517.

Chrysomela vulgatissima. FAB. *Syst. ent. pag.* 104. *n°.* 56. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 130. *n°.* 79. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 75. *n°.* 104.

Chrysomela cærulea betulæ *oblongo-ovata supra cæruleo-violacea subtus rufescens, punctis excavatis striatis, thorace amplo, antennis longioribus.* DEG. *Mém. inf. tom.* 5. *pag.* 317. *n°.* 23.

Chrysomèle ovale-oblongue bleue-violette en dessus & verdâtre en dessous, à points concaves alignés, à large corcelet & à antennes assez longues. DEG. Ib.

Coccinella vulgatissima. SCOP. *Ent. carn. n°.* 222.

Chrysomela vulgatissima. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°.* 126.

Chrysomela vulgatissima. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 124. *n°.* 18.

Elle est de la grandeur & de la forme de la Chrysomèle de l'Osier, elle est d'un bleu violet luisant. Les antennes sont plus longues que le corcelet, noires, avec la base fauve. Le corcelet est fort lisse, légèrement rebordé, plus étroit que les élytres. L'écusson est petit, triangulaire. Les élytres, vues à la loupe, sont couvertes de plusieurs points enfoncés, formant des stries régulières. Le dessous du corps est un peu verdâtre. Les pelottes des tarses sont brunes.

Elle se trouve dans toute l'Europe, sur le Saule & sur le Bouleau.

110. CHRYSOMELE de la Laitue.

CHRYSOMELA Lactucæ.

Chrysomela oblonga capite thoraceque obscure ferrugineis, elytris nigro-æneis. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 75. *n°.* 105.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Chrysomèle de l'Osier. La tête & le corcelet sont d'un brun ferrugineux. Les antennes sont grenues & croissent insensiblement. Les élytres sont bronzées noirâtres, avec des stries formées par des points enfoncés. L'abdomen est noir. Les pattes sont fauves.

Elle se trouve à Dresde.

111. CHRYSOMELE bronzée.

CHRYSOMELA ænea.

Chrysomela ovata viridis nitida, abdomine postice ferrugineo. LIN. *Syst. nat. pag.* 587. *n°.* 8. — *Faun. suec. edit.* 2. *n°.* 510.

Chrysomela viridis nitida, thorace antice excavato. LIN. *Faun. suec. edit.* 1. *n°.* 420.

Chrysomela ænea *oblonga viridis nitida, elytris æneis.* FAB. *Syst. ent. pag.* 104. *n°.* 57. — *Spec. inf. t.* 1. *p.* 130. *n°.* 80. — *Mant. inf. t.* 1. *p.* 75. *n°.* 106.

Chrysomela viridis alni *ovata viridi-aurata nitida, thorace antice excavato, abdomine supra nigro apice testaceo, elytris punctis sparsis.* DEG. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 305. *n°.* 18. *Pl.* 9. *fig.* 4.

Chrysomèle ovale d'un vert doré luisant, dont le corcelet est concave en devant, le dessus du ventre noir, à extrémité jaunâtre & les étuis à points irréguliers. DEG. Ib.

SCHAEFF. *Icon. inf. tab.* 21. *fig.* 3. 4.

Chrysomela ænea. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 119. *n°.* 5.

Elle est d'une forme ovale allongée, longue de trois à quatre lignes sur deux environ de large. Elle est entièrement d'un beau vert doré luisant. Les antennes sont moniliformes, plus longues que le corcelet, d'un vert brun; les yeux sont noirs. Le corcelet est échancré en devant, fort lisse, chargé de petits points concaves, convexe, très-peu rebordé. L'écusson est triangulaire. Les élytres sont irrégulièrement pointillées, quelquefois bronzées. Les ailes sont noires: l'abdomen est noir en dessus, avec l'anus jaunâtre. Les pattes sont d'un vert brun, avec les pelottes des tarses un peu pâles.

De Géer a donné une description étendue de la larve de cette Chrysomèle, que l'on trouve sur les feuilles de l'Aûne, pendant l'été: comme elle peut servir à faire connoître un grand nombre d'autres espèces de ce genre, nous allons entrer dans quelques détails.

La tête est arrondie, écailleuse, noire, garnie de chaque côté d'une petite antenne courte, conique, articulée, derrière laquelle on voit de petits grains élevés, coniques, que de Geer a pris

pour des yeux. La bouche a deux mandibules & deux lèvres, dont l'inférieure eſt mobile, munie de quatre antennules coniques, articulées; les antennules extérieures ſont plus grandes que les intérieures.

Le corps eſt convexe en deſſus, un peu aplati en deſſous, plus gros au milieu, terminé en pointe, & compoſé de douze anneaux, munis de chaque côté d'un tubercule conique élevé, dont le ſommet laiſſe échapper une petite goutte de liqueur, d'une odeur ſemblable à celle des amandes amères: liqueur, que ces larves font ſortir en même temps de tous les tubercules, ſi on vient a les toucher, & qu'elles perdent par le défaut ou par le deſſechemment des feuilles qui doivent les nourrir. Elles ſont d'un noir pâle en deſſus, mêlé de gris. Le premier anneau eſt d'un gris jaunâtre, avec deux grandes plaques noires; on voit de chaque côté du corps une raie d'un gris jaunâtre, & trois rangées de taches noires, un peu en relief, outre deux ſuites de taches plus grandes, de la même couleur, placées le long du dos.

Les ſix pattes ont leur attache aux trois premiers anneaux du corps; elles ſont aſſez longues, & d'un gris un peu jaunâtre, avec quelques plaques noires, luiſantes; elles ſont compoſées de trois parties, ſavoir, la cuiſſe qui eſt plus groſſe, la jambe & le tarſe d'égale groſſeur; celui-ci eſt terminé par un petit crochet noir, accompagné d'une eſpèce de petite veſſie, d'où ſuinte une liqueur gluante, qui ſert à l'inſecte pour ſe fixer ſur le plan ou il marche.

Les larves font ſortir du dernier anneau un mamelon mol, flexible, de forme variable, d'un jaune livide, qui ſe dilate ou ſe rétrécit à leur gré. Elles s'en ſervent comme d'une ſeptième patte: elles alongent le corps autant qu'il leur eſt poſſible, font ſortir le mamelon, & courbant le corps en deſſous, elles le fixent le plus en avant qu'elles peuvent; enſuite au moyen des pattes écailleuſes, elles avancent le devant du corps.

Pour manger les feuilles, elles les entament au milieu de leur ſurface inférieure, & les percent de grands trous. Lorſque le temps de la métamorphoſe eſt venu, elles s'attachent fortement à la feuille, par le derrière, courbent le dos, ſe raccourciſſent & fendent longitudinalement la peau en deſſus, après quoi elles la font gliſſer vers l'extrémité par le mouvement des anneaux.

La nymphe eſt ovale-alongée, arquée, de manière que la tête & l'extrémité du corps touchent la feuille. La tête, le corcelet, le fourreau des élytres & des aîles ſont d'un brun noirâtre luiſant. Tout le long du corcelet on voit une raie d'un blanc ſale. Les antennes & les pattes ſont noires, & le deſſus du ventre eſt d'un brun clair & jaunâtre, orné de quatre rangées de taches noires. Les pattes ſont collées au corps, & les antennes ſont placées entre la tête & les pattes.

Dès qu'on touche la nymphe, elle relève la partie antérieure du corps, & ſe met dans une ſituation perpendiculaire à la feuille, puis elle la baiſſe; elle réitere pluſieurs fois ce mouvement. Deux ou trois ſemaines après la transformation, les Chryſomèles paroiſſent au jour.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, ſur le Saule & ſur le Bouleau.

112. CHRYSOMELE anale.

CHRYSOMELA analis.

Chryſomela oblonga atra, elytris fuſcis, margine exteriori teſtaceo. FAB. *Syſt. ent. pag.* 104. *n°.* 58. — *Sp. inſ. t.* 1. *p.* 130. *n°.* 81. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 75. *n°.* 107.

Chryſomela anal is *ovata atra, elytris fuſcis margine exteriore teſtaceo.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 592. *n°.* 42.

Chryſomela analis. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 149.

Chryſomela analis. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 132. *n°.* 34.

Le corps eſt d'un noir moins foncé que dans la Chryſomèle marginée. La tête & le corcelet ſont très-liſſes. Les élytres ſont noirâtres, avec les bords extérieurs teſtacés. Les antennes ſont un peu fauves à leur baſe.

Elle ſe trouve en Europe.

113. CHRYSOMELE ſanglante.

CHRYSOMELA cruenta.

Chryſomela oblonga ſanguinea, thorace immaculato, elytris punctis tribus nigris. FAB. *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 130. *n°.* 82. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 75. *n°.* 108.

Elle eſt plus grande & plus alongée que la Chryſomèle écarlate. Tout le deſſus du corps eſt d'un rouge pâle. Les antennes ſont ſiliformes. Les yeux ſont noirs, arrondis & un peu ſaillans; le corcelet a un enfoncement tranſverſal au milieu. L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont liſſes & ont chacune trois taches noires, une à la baſe à côté de l'écuſſon, & deux tranſverſales vers le milieu. Les pattes & le deſſous du corps ſont d'un rouge plus pâle qu'en deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes Orientales.

114. CHRYSOMELE écarlate.

CHRYSOMELA coccinea.

Chryſomela ovata, thorace emarginato ſanguineo macula nigra, elytris ſanguineis : maculis duabus nigris. Lin. *Syſt. nat. pag.* 592. n°. 43. — *Faun. ſuec.* n°. 532.

Chryſomela coccinea *oblonga thorace emarginato ſanguineo : macula nigra, elytris ſanguineis, maculis duabus nigris.* Fab. *Syſt. ent. pag.* 105. n°. 59. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 131. n°. 83. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 75. n°. 109.

Coccinella coleoptris rubris, maculis quatuor nigris. Uddm. *Diſſ.* 13.

Chryſomela 4. maculata *ovata, thorace quadrato ruſo macula nigra, elytris rubris maculis duabus nigris, capite pedibus antenniſque nigris.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 301. n°. 10. *Pl.* 9. *fig.* 1.

Chryſomèle ovale à corcelet quarré rouge à tache noire, à étuis rouges avec deux taches noires, à tête, pattes & antennes noires. Deg. Ib.

Chryſomela coccinea. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 152. n°. 45.

Elle eſt d'une forme ovale, applatie, longue de trois lignes & large de deux. Les antennes ſont noires, moniliformes, plus longues que le corcelet. La tête eſt noire. Le corcelet eſt rouge, très-échancré en devant, applati ſur les côtés; le milieu eſt marqué d'une raie longitudinale noire. L'écuſſon eſt noir, triangulaire & enfoncé. Les élytres ſont d'un rouge vif, luiſant, avec deux grandes taches noires ſur chaque, une ovale vers la baſe, l'autre arrondie vers l'extrémité, à l'angle extérieur de cette baſe, il y a une petite élévation. L'abdomen eſt rouge. Les pattes & la poitrine ſont noires.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe, aux environs de Paris, ſur le Coudrier.

115. Chrysomele porte-croix.

Chrysomela cruciata.

Chryſomela oblonga rubra, coleoptris cruce nigra. Fab. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 75. n°. 110.

Chryſomela cruciata. Schall. *Act. hall.* 1. 273.

Elle eſt plus petite que la Chryſomèle écarlate. La tête eſt obſcure, avec les antennes noires. Le corcelet eſt rebordé, liſſe, luiſant, rouge, ſans taches. Les élytres ſont liſſes, luiſantes, rouges, avec la ſuture & une bande au milieu, noires. Le corps eſt fauve, avec la baſe de l'abdomen noire. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Saxe,

116. Chrysomele quadrimaculée.

Chrysomela quadrimaculata.

Chryſomela oblonga, thorace teſtaceo immaculato, elytris teſtaceis, maculis duabus nigris. Fab. *Gen. inſ. mant. pag.* 121. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 131. n°. 84. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 75. n°. 111.

Chryſomela quadrimaculata. Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 136. n°. 61.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Chryſomèle de l'Aûne. La tête eſt teſtacée, avec la baſe & l'eſpace qui ſe trouve entre les yeux, noirs. Le corcelet eſt arrondi, teſtacé, ſans taches. Les élytres ſont liſſes, luiſantes, teſtacées, avec deux grandes taches noires, l'une arrondie à la baſe, l'autre tranſverſale, au-delà du milieu. L'abdomen eſt très-noir. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve dans les bois, à Kiell.

117. Chrysomele vingt-points.

Chrysomela vigintipunctata.

Chryſomela oblonga viridi-ænea, thoracis marginibus albis, elytris albis, maculis decem æneis. Fab. *Syſt. ent. pag.* 105. n°. 61. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 131. n°. 86. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 75. n°. 112.

Chryſomela vicies macu'ata *elytris pallidis, maculis decem nigris.* Bergstr. *Nomencl.* 1. 87. *tab.* 13. *fig.* 10.

Petiv. *Gazoph. tab.* 29. *fig.* 5.

Chryſomela 20 *punctata.* Vill. *Ent. tom.* 1. *pag.* 136. n°. 120.

Elle eſt plus grande que la Chryſomèle lapone : elle eſt ovale, oblongue. Le corps eſt d'un vert foncé, luiſant. Les antennes ſont teſtacées. Le corcelet a les bords teſtacés, pâles. L'écuſſon eſt petit, triangulaire. Les élytres ſont pointillées, d'un jaune pâle, avec dix points oblongs, d'un vert foncé ſur chaque. La poitrine eſt d'un vert foncé. L'abdomen eſt teſtacé luiſant. Les pattes ſont teſtacées, avec les genoux verts foncés.

Elle ſe trouve en Angleterre, en Allemagne.

118. Chrysomele du Cerifier.

Chrysomela Ceraſi.

Chryſomela ovata livida, antenarum apicibus oculiſque nigris. Lin. *Syſt. nat. p.* 588. n°. 13. — *Faun. ſuec.* n°. 570.

Chryſomela Padi *ovata flavo griſea pallida nitida, thorace magno, oculis nigris, antennis brevioribus fuſcis.* Deg. *Mém. inſ. tom.* 5. *pag.* 301. n°. 11. *tab.* 9. *fig.* 2.

Chrysomèle *du bois de Sainte Lucie*, ovale, grise, jaunâtre, pâle & luisante, à corcelet large, à yeux noirs & courtes antennes brunes. Deg. *Ib.*

Chrysomela Cerasi. Schrank. *Enum. inf. aust.* n°. 148.

Chrysomela Cerasi Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 121. *n°. 9.*

Elle est de la grandeur de la Chrysomèle écarlate, & sa forme est ovale : elle est d'un gris jaunâtre pâle, luisant. Les yeux sont noirs; les antennes sont à moitié noire & guere plus longues que le corcelet. Le corcelet égale en largeur le diamètre des élytres, & son bord antérieur est noirâtre. Les élytres ont chacune dix lignes longitudinales de points concaves; leur couleur & celle des pattes est plus pâle que celle des autres parties du corps.

On trouve ces Chrysomèles sur l'arbre nommé bois de Ste. Lucie, *Prunus padus*, leurs larves rongent les feuilles, & les percent d'une infinité de petits trous. Elles sont applaties, vertes, avec des poils en forme de soie.

Elle se trouve en Suède, en Autriche.

119. Chrysomele du Prunier.

Chrysomela Padi.

Chrysomela ovata nigra, elytris apice lividis. Lin. *Syst. nat. pag.* 588. *n°.* 14. — *Faun. suec. n°.* 513.

Elle est un peu plus grande qu'une puce, & d'une forme ovale. La couleur est noire. Les bords & le bout des élytres sont pâles ou livides.

On la trouve sur le bois de Ste. Lucie, dans le nord de l'Europe.

120. Chrysomele naine.

Chrysomela minutissima.

Chrysomela ovata nigra opaca. Lin. *Syst. nat. pag.* 588. *n°.* 15.

Elle est très-petite, d'un noir mat. Les élytres sont plus courtes que l'abdomen.

Elle se trouve en Suède.

121. Chrysomele marron.

Chrysomela castanea.

Chrysomela ovalis fusca, elytris margine exteriore castaneo. Lin. *pag.* 592. *n°.* 41. — *Amœnit. acad. tom.* 6. *pag.* 394. *n°.* 15.

Elle est de grandeur moyenne. Le corcelet est marqué d'une ligne longitudinale, testacée; ses bords & ceux des élytres sont testacés.

Elle se trouve à Surinam.

122. Chrysomele ardente.

Chrysomela æstuans.

Chrysomela ovata ferruginea, elytris maculis quatuor flavicantibus difformibus. Lin. *Syst. nat. p.* 593. *n°.* 48.

Chrysomela 8-*guttata, ovata ferruginea, thorace lato, elytris singulis maculis quatuor magnis flavis.* Deg. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 352. *n°.* 5. *Pl.* 16. *fig.* 12.

Chrysomèle *à huit taches jaunes*, ovale, rousse, à corcelet large, à quatre grandes taches jaunes sur chaque étui. Deg. *Ib.*

Gronov. *Zooph.* 565.

Elle est ferrugineuse, de grandeur moyenne. Le corcelet est échancré en devant, d'un fauve foncé & mat sans taches. Les élytres sont glabres, avec quelques stries formées par des points peu apparents; on voit sur chaque quatre taches d'un jaune d'ocre olivâtre : une petite, arrondie, à l'angle de la base près de l'écusson; une autre plus grande à l'extérieur, faite en croissant; une troisième ovale, près du milieu de la suture, & la quatrième, en cœur, la plus grande de toutes, située à l'extrémité. Les yeux sont brillans & ont chacun trois prunelles noires, placées longitudinalement.

Elle se trouve en Amérique.

123. Chrysomele autrichienne.

Chrysomela austriaca.

Chrysomela ovata nigra; elytris nigro-æneis punctatis; unguiculis rubris. Schrank. *Enum. inf. aust. n°.* 127.

Chrysomela bulgarensis. Vill. *tom.* 1. *p.* 133. *n°.* 38.

Elle est de grandeur moyenne & d'une forme ovale. Le corps est noir, avec un reflet verdâtre. Les antennes sont filiformees, avec les deux premiers articles fauves en dessous; le corcelet est rebordé. Les élytres sont bronzées, d'un noir vert, avec dix lignes de points enfoncés. Les crochets des pattes sont rouges.

Elle se trouve en Autriche.

124. Chrysomele ruficaude.

Chrysomela ruficaudis.

Chrysomela ovata viridi-ænea obscura nitida, abdominis lateribus, ano, alarumque margine rubris. Deg. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 305. *n°.* 17.

Chrysomèle ovale d'un vert obscur bronzé & luisant, dont les côtés & le bout du ventre & les ailes sont bordés de rouge. Deg. Ib.

Chrysomela ruficaudis. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 137. *n°.* 64.

Elle reſſemble, pour la forme & pour la grandeur, à la Chryſomèle du Gramen. Elle eſt entièrement d'un vert obſcur bronzé, luiſant. Les antennes ſont de la longueur du corcelet. Le corcelet eſt concave en devant, moins large que les élytres. La nervure extéricure des aîles eſt rouge depuis ſon origine juſqu'au pli de l'aîle. Les côtés & l'extrémité de l'abdomen ſont rouges.

Elle ſe trouve au printemps ſur le Saule, en Suède.

125. CHRYSOMELE verdelette.

CHRYSOMELA viridula

Chryſomela ovata-oblonga viridis aurata nitida, thorace antice æquali, abdomine ſupra toto nigro. DEG. *Mém. inſ. tom. 5. p. 311. n°. 19.*

Chryſomèle ovale oblongue d'un vert doré luiſant, dont le corcelet eſt égal en devant, & tout le deſſus du ventre noir. DEG. Ib.

Chryſomela viridis nitida, thorace antice æquali, elytris pone contiguis. LIN. *Faun. ſuec. edit. 1. n°. 421.* —— *Edit. 2. n°. 520. β.*

GEOFF. *inſ. tom. 1. pag. 261. n°. 11. ?*

La Chryſomèle dorée. GEOFF. Ib.

Chryſomela viridula. FOURC. *Ent. par. 1. p. 107. n°. 11 ?*

Chryſomela cæruleo-violacea. VILL. *Ent. tom. 1. p. 137. n°. 65.*

GOEDART. *Inſ. tom. 1. Pl. 45.*

Elle eſt beaucoup plus petite, & d'une forme plus alongée que la Chryſomèle bronzée. Elle eſt entièrement d'un vert doré, luiſant; les antennes ſont plus longues que le corcelet; le bord antérieur eſt preſque coupé en ligne droite. Les élytres ſont pointillées. Le deſſus de l'abdomen eſt noir, ſans taches.

Elle ſe trouve en France, en Suède.

126. CHRYSOMELE violette.

CHRYSOMELA violacea.

Chryſomela ovata ſupra cæruleo-violacea ſubtus violaceo-viridis, punctis excavatis ſparſis, thorace amplo, antennis brevioribus nigris. DEG. *Mém. inſ. tom. 5. p. 316. n°. 22.*

Chryſomèle ovale bleue-violette en deſſus & violette verdâtre en deſſous, à points concaves diſperſés, à large corcelet & à courtes antennes noires. DEG. Ib.

Elle reſſemble beaucoup à la Chryſomèle de l'Aûne; mais elle eſt un peu plus grande. Sa forme eſt ovale. Le corps eſt d'un violet bleuâtre, luiſant en deſſus, & d'un violet un peu verdâtre en deſſous. Les pattes ſont bleuâtres. Elle eſt principalement diſtinguée de la Chryſomèle de l'Aûne, en ce que le corcelet eſt preſque de la largeur des élytres, que les élytres ſont pointillées ſans ordre, & que les antennes ne ſont pas plus longues que le corcelet.

Elle ſe trouve en Suède.

127. CHRYSOMELE clavicorne.

CHRYSOMELA clavicornis.

Chryſomela ovata nigra, elytris abdomineque rubris, antennis clavatis. LIN. *Syſt. nat. p. 590. n°. 29.*

DEG. *Mém. inſ. tom. 5. pag. 351. n°. 4. Pl. 16. fig. 11.*

Chryſomèle ovale noire, à étuis & ventre rouges, à antennes en bouton. DEG. Ib.

Elle eſt de figure ovale & de grandeur moyenne. Les antennes ne ſurpaſſent pas la longueur du corcelet; elles ſont noires, & terminées en maſſe, formées par trois à quatre articles; les antennules ſont rougeâtres; la tête & le corcelet ſont noirs. Les élytres & l'abdomen ſont d'un rouge un peu brun tant en deſſus qu'en deſſous. Les aîles ſont brunes; les pattes & la poitrine ſont noirs.

Elle ſe trouve à Surinam.

128. CHRYSOMELE bleue.

CHRYSOMELA cærulea.

Chryſomela ovato-oblonga, cærulea, punctis minimis ſparſis, antennis nigris.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Chryſomèle du Gramen, & d'une forme ovale un peu alongée. Le corps eſt entièrement d'un bleu foncé, finement & irrégulièrement pointillé. Les antennes ſont de la longueur du corcelet, noires, avec la baſe brune. Le corcelet eſt échancré antérieurement, ſes bords ſont épais. L'écuſſon eſt triangulaire. Les élytres ſont preſque chagrinées; le deſſous du corps eſt d'une couleur plus foncée que le deſſus; les pelottes des tarſes ſont brunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſur différens arbres.

129. CHRYSOMELE ſombre.

CHRYSOMELA fuſca.

Chryſomela ovata fuſca depreſſa, thorace elytriſque griſeo-fuſcis antennis nigris. DEG. *Mém. inſ. tom. 5. pag. 354. n°. 8. Pl. 16. fig. 15.*

Chryſomèle *ſombre* ovale applatie brune, à corcelet & élytres d'un brun griſâtre, à antennes noires. DEG. Ib.

Elle eſt à peu près de la grandeur de la Chryſomèle de l'Aune. Son corps eſt ovale, un peu applati. Les antennes ſont aſſez groſſes, noires, plus courtes que les élytres. Le corcelet eſt d'un brun griſâtre. Les élytres ſont d'un brun griſâtre bordées de gris plus clair, qui forme une tache à leur extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un brun plus obſcur.

Elle ſe trouve à Surinam.

130. CHRYSOMELE de la Phellandrie.

CHRYSOMELA Phellandrii.

Chryſomela elongata nigro-ænea, thoracis margine elytrorumque lineis duabus flavis.

Chryſomela Phellandrii *nigra, thorace elytriſque lineis duabus luteis.* LIN. *Syſt. nat. p.* 601. *n°.* 111. — *Faun. ſuec. n°.* 569.

Crioceris Phellandrii *oblonga nigra, thorace elytriſque lineis duabus flavis.* FAB. *Syſt. ent. pag.* 122. *n°.* 20. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 156. *n°.* 36.

Crioceris oblonga nigra, thoracis margine elytrorumque lineis duobus flavis. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 46.

Chryſomela oblonga nigra, elytrorum lineis duabus longitudinalibus luteis. GEOFF. *Inſ. tom.* 1. *pag.* 266.

La Chryſomèle à bandes jaunes. GEOFF. Ib.

Chryſomela oblonga nigro-ænea obſcura nitida thorace marginibus flavis, elytris faſciis duabus longitudinalibus flavis. DEG. *Mém. inſ. tom.* 5. *p.* 324. *n°.* 28. *Pl.* 9. *fig.* 34.

Chryſomèle de *la Phellandrie*, alongée, d'un noir verdâtre luiſant, à corcelet bordé de jaune, & à deux bandes longitudinales jaunes ſur les étuis. DEG. *Ib.*

Chryſomela Phellandrii. FOURC. *Ent. par.* 1. *p.* 110. *n°.* 20.

Chryſomela Phellandrii. VILL. *Tom.* 1. *p.* 163. *n°.* 172.

Cette Chryſomèle eſt d'une forme bien plus alongée que celle des précédentes; elle a deux lignes & demie de long ſur une de large. Le corps eſt d'un noir verdâtre ou bronzé. Les antennes ſont noires, de la longueur du corcelet, moniliformes, terminées par cinq articles formant une eſpèce de maſſe; le ſeptième article a une petite ſaillie, particularité qu'on n'avoit pas encore apperçue. La tête eſt noire. Le corcelet eſt large, quarré, applati, irrégulièrement pointillé, avec les bords latéraux jaunes. L'écuſſon eſt noir, triangulaire. Les élytres ont des ſtries de points bien marqués; elles ſont liſſes, avec deux raies jaunes, l'une au bord extérieur, l'autre prés du bord intérieur. La ſuture eſt noire. Les pattes ſont noires bronzées; le milieu des cuiſſes & les jambes ſont pâles.

Elle ſe trouve ſur les plantes aquatiques, dans toute l'Europe.

131. CHRYSOMELE bigarrée.

CHRYSOMELA variegata.

Chryſomela ovata, thorace ruſo, diſco punctis nigris; elytris rufis, ſutura punctis lineoliſque nigris. FORST. *Nov. ſpec. inſ. cent. p.* 22.

Elle reſſemble, pour la forme & preſque pour la grandeur, à la Chryſomèle lîſe. Les antennes ſont plus groſſes à leur extrémité, noires, avec la baſe fauve. La tête eſt ferrugineuſe, noire, à ſa baſe. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt d'un fauve noirâtre, avec quelques points d'un noir obſcur, & des rebords fauves, épais. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont d'un fauve pâle, avec la ſuture & différentes taches noires; on remarque ſur chaque élytre un point à la baſe, un autre vers l'extrémité, une ligne près du bord, compoſée de trois taches réunies, & deux autres au milieu parallèles. Les aîles ſont noirâtres. L'abdomen eſt d'un noir luiſant en deſſous. Les pattes ſont fauves, avec le milieu des cuiſſes noir.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Yorck.

132. CHRYSOMELE frontale.

CHRYSOMELA frontalis.

Chryſomela ovata nigra, capite, antennarum baſi, elytrorum margine pedibuſque ferrugineis. FORST. *Nov. ſpec. inſ. cent. p.* 24.

Elle eſt de grandeur moyenne & d'une forme ovale, alongée. Le corps eſt entièrement noir. La tête & la baſe des antennes ſont fauves; le corcelet eſt d'une forme circulaire, noir & luiſant. Les élytres ſont foiblement ſtriées, noires, avec les bords fauves. Les aîles ſont tranſparentes, un peu noirâtres. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont entièrement fauves.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

133. CHRYSOMELE atre.

CHRYSOMELA atra.

Chryſomela ovata atra inordinate punctata, thorace poſtice rotundato.

Elle eſt de la grandeur de la Chryſomèle écarlate, d'une figure preſque ovale: elle eſt entièrement noire, luiſante, finement & irrégulièrement pointillée. Les antennes ſont de la longueur de la moitié du corps, avec la baſe brune & quelques petits poils qu'on apperçoit à l'aide de la loupe.

Le corcelet est plus étroit que les élytres, très-peu rebordé, arrondi postérieurement, sans angles, ce qui la distingue des autres espèces; on voit sur les côtés une légère impression latérale. L'écusson est demi-circulaire. Les élytres ont leurs bords repliés en dessous. Les tarses sont noirâtres.

Elle se trouve en Provence.

134. CHRYSOMELE saphir.

CHRYSOMELA saphyrina.

Chrysomela ovata, tota saphyrina, nitida, ore oculisque rubris, antennis nigris. FORST. *nov. spec. inf. cent.* 1. *p.* 19.

Elle est trois fois plus grande que la Chrysomèle sanguinolente. Le corps est entièrement d'un vert de saphir, ou d'un bleu de ciel, très-brillant. Les antennes sont noirâtres. Le corcelet & les élytres sont finement pointillés; les points sont très-petits & à peine sensibles. Les tarses sont noirâtres en dessous.

Elle se trouve....

135. CHRYSOMELE du Rhoë.

CHRYSOMELA Rhoi.

Chrysomela ovata ferruginea, capite thorace & striis aliquot elytrorum pallidis. FORST. *Nov. spec. inf. cent.* 1. *p.* 21.

Chrysomela Rhoi. Naturf. 24. *n°.* 4. *tab.* 2. *fig.* 3.

Elle est de la grandeur de la Chrysomèle lisse. Les antennes sont noirâtres, avec la base fauve. Les yeux sont noirs; la tête & le corcelet sont pâles. Les élytres sont fauves, avec une strie longitudinale près du bord, & quelques autres au milieu, pâles; les stries, au nombre de dix à onze, sont formées par des points très-enfoncés.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, sur le Rhoë glabre de Linné.

CICINDELE. *CICINDELA.* Genre d'insectes de la prémière Section de l'Ordre des Coléoptères.

Ces insectes appartiennent à la famille des Carabes. Ils sont remarquables par une tête assez grosse; des yeux saillans; des mandibules grandes, très aiguës, multidentées; des antennes filiformes; le corps brillant; les pattes longues, minces, déliées; une appendice à la base des cuisses postérieures, enfin par les tarses sétacés, composés de cinq articles.

Avant de commencer cet article, nous ne pouvons que nous livrer à quelques plaintes sur le sort des sciences, d'avoir d'abord a passer à travers une confusion de noms, qui est quelquefois l'ouvrage même des savans les plus distingués. Quand un nom a été fixé par le choix du premier auteur qui l'emploie, la reconnoissance même devroit le respecter. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de reconnoître & de publier, que l'illustre Linné, trop jaloux peut-être de ne rien devoir aux autres, a souvent affecté de changer la nomenclature de ses prédécesseurs, & par conséquent de jetter quelques nuages au milieu de ses vérités. Ainsi, après avoir changé le nom de Bupreste, que M. Geoffroy avoit eu l'attention scrupuleuse de restituer aux insectes que les anciens désignoient sous ce nom, & après l'avoir transporté sans motif à d'autres insectes, il a encore jugé à propos de donner le nom de Cicindele à des insectes différens de ceux que M. Geoffroy avoit indiqués sous ce nom, & qu'il avoit de même pris des anciens. Ces variations, ces transpositions inutiles, ne peuvent qu'embarrasser les savans, & nuire aux progrès de la science. Forcé de suivre un auteur, dont les ouvrages sont à juste titre les plus répandus, & de le concilier cependant avec les autres, qu'il me soit permis du moins de faire sentir quelquefois toute la gêne de mon travail, & de solliciter ceux qui cultivent les sciences, à se tenir en garde contre des changemens qui, lorsqu'ils ne sont pas nécessaires, ne peuvent être que nuisibles.

Les anciens avoient donné le nom de *Cicindela* à différens insectes malfaisans, ou même à ceux qui brilloient la nuit. Linné s'en est servi pour désigner les insectes dont nous allons parler, quoique M. Geoffroy l'eût déjà employé pour nommer les insectes que nous serons forcés de faire connoître dans cet ouvrage, sous les noms de Télephore & de Malachie. M. Geoffroy n'a point séparé les Cicindèles des Carabes; il a seulement établi, d'après la forme de la tête & du corcelet, trois divisions de ce dernier genre, dont les Cicindèles & les Elaphres forment la seconde.

Les Cicindèles ont beaucoup de rapports avec les Carabes. La forme des antennes, le nombre d'antennules, l'appendice qui se trouve à la base des cuisses postérieures, rapprochent ces deux genres; mais ils different par la forme de la tête, grosse & nullement applatie, par les yeux gros & saillans, par le corcelet presque arrondi & de la largeur de la tête, par les pattes longues, & déliées, par les mandibules plus dentées, & par les antennules filiformes, qui sont tout autant de caractères distinctifs des Cicindeles.

Les antennes sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps, & composées de onze articles, dont le premier est un peu renflé; le second est court; les autres sont cylindriques, & vont en diminuant de longueur. Elles sont insérées à la partie antérieure, un peu latérale de la tête, au devant des yeux.

Le

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure, & de six antennules.

La lèvre supérieure est grande, coriacée, convexe à la partie supérieure, arrondie, presque anguleuse à sa partie antérieure. Elle cache une partie des mandibules.

Les mandibules sont longues, avancées, cornées, arquées, très-pointues, armées, à leur partie interne, de plusieurs dents aigues, avec une éminence creusée en goutière, & à bords tranchans vers leur base.

Les mâchoires sont cornées, presque cylindriques, fortement ciliées à leur partie interne, & terminées en pointe longue, très-aigue, courbée.

La lèvre inférieure est courte, cornée, tridentée. La lame du milieu est avancée, mince, aigue; les latérales sont dilatées & arrondies.

Les antennules antérieures sont courtes, minces, filiformes, gueres plus longues que la mâchoire, & composées de deux articles égaux. Elles sont insérées au dos des mâchoires. Les antennules intermédiaires sont filiformes, de la longueur des postérieures, & composées de quatre articles, dont le premier est petit; le second alongé; le troisième plus court & conique; le dernier un peu plus long que celui-ci est presque cylindrique, légèrement aminci à sa base. Elles sont insérées au dos des mâchoires, à la base des antennules antérieures. Les antennules postérieures sont filiformes & composées de quatre articles, dont les deux premiers sont courts & égaux; le troisième est long, cylindrique & poileux; le quatrième est plus court & plus mince. Elles sont insérées à la partie antérieure de la lèvre inférieure.

La tête est grosse, à-peu-près de la largeur du corcelet. Les yeux sont grands, arrondis, très-saillans. Le corcelet est plus étroit que les élytres, presque cylindrique, à peine rebordé, ordinairement muni de deux plaques convexes, séparées par une ligne longitudinale enfoncée; on y voit deux autres lignes transversales, l'une à la partie antérieure, & l'autre à la partie postérieure.

L'écusson est très-petit & triangulaire. Les élytres sont légèrement convexes, assez dures, à peine rebordées. Elles cachent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont longues, minces & déliées; elles sont couvertes de poils longs & assez fins. La jambe est terminée par deux longues épines droites. Les tarses sont filiformes & composés de cinq articles longs, minces, un peu plus gros à leur sommet qu'à leur base: les quatre premiers vont en diminuant de longueur, c'est-à-dire, que le premier est le plus long, & le quatrième le plus court; le dernier, un peu plus long que celui-ci, est terminé par deux petits crochets peu courbés.

Les Cicindeles sont voraces & carnacières; elles vivent des différens insectes qu'elles attrappent, & auxquels elles font une guerre continuelle. La nature devoit leur donner une organisation propre à remplir de pareilles habitudes. Aussi l'appareil seul de leurs mandibules peut indiquer leur destination: elles sont grandes, courbées en arc, & croisées lorsque la bouche est formée; mais lorsque l'insecte veut en faire usage, il les ouvre, les écarte considérablement l'une de l'autre, & pince très-fortement la proie dont il se saisit. Les Cicindeles sont très-agiles, courent avec beaucoup de viteſſe, & s'envolent avec beaucoup de légèreté, sur-tout lorsque le temps est beau & la chaleur un peu forte. Mais leur vol n'est pas bien grand, elles prennent terre à peu de distance de l'endroit d'où elles sont parties. La plupart des espèces habitent ordinairement les lieux secs, arides & sabloneux.

Les larves de ces insectes vivent dans la terre, & on ne peut les rencontrer que difficilement. Elles sont longues, cylindriques, molles, blanchâtres, munies de six pattes brunes, écailleuses. La tête est de même de couleur brune; elle a en dessus une espèce de plaque ronde, brune & écailleuse, au devant de laquelle est la bouche, armée de deux fortes mâchoires. Nous devons faire admirer, sans doute, les ressources que la nature sait inspirer aux animaux dont le genre de vie est assujetti à des besoins plus difficiles à satisfaire. C'est aussi parmi les animaux carnaciers que l'on trouve le plus d'industrie. Si l'insecte parfait nous a déja présenté ce goût de chair, la larve, dont les appétits sont plus actifs & exigent davantage, doit à plus forte raison manifester les mêmes habitudes; mais comme elle n'a pas la même faculté de courir après la proie, elle sait y suppléer par une ruse qui lui est particulière. Elle se creuse dans la terre des trous profonds, cylindriques, & dont l'ouverture est parfaitement ronde. En se fabriquant un logement, elle tend non-seulement à mettre à l'abri son corps mol & tendre, mais encore à se cacher pour dresser des pièges aux insectes dont elle se nourrit. Cette larve se tient en embuscade précisément à l'ouverture ronde de son trou. Cette ouverture est exactement remplie par une plaque ronde écailleuse, qui est au-dessus de la tête, que la larve pose à fleur de terre; & c'est dans cet état qu'elle attend patiemment, à moins que quelque trouble ne la fasse retirer au fond de sa retraite. Les insectes qui rodent sur l'ouverture de ce trou, sont saisis soudain par de fortes mâchoires, & ils sont précipités dans le trou par un mouvement que fait la tête de la larve, précisément comme celui d'une bascule, pour être ensuite dévorés à loisir. C'est ainsi que

ſans ſortir de leur retraite, ces inſectes trouvent le moyen de faire tomber dans leurs piéges d'autres inſectes, & de les faire ſervir à leur curée. C'eſt un ſpectacle même que l'on peut ſe donner. Ce n'eſt qu'au fond de ſon trou que l'on peut rencontrer ordinairement la larve des Cicindeles. Pour la trouver, il faut creuſer peu-à-peu le terrein dans lequel ce trou eſt pratiqué. Mais comme ſouvent dans cette opération, la terre en s'écroulant, remplit le trou même, & empêche de la reconnoître & de la ſuivre, il eſt néceſſaire d'uſer d'une première précaution, c'eſt de commencer par enfoncer dedans une paille ou un petit morceau de bois, qui, pénétrant juſqu'au fond, ſert de guide & empêche de perdre la ſuite du conduit. Lorſqu'on eſt parvenu au fond, on trouve la larve, qui, tirée hors de terre, ſe replie en zig-zag.

CICINDELE.

CICINDELA. LIN. FAB.

BUPRESTIS. GEOFF.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES filiformes, plus courtes que le corps, composées de onze articles, presque cylindriques : le premier un peu renflé.

Bouche munie d'une lévre supérieure, assez grande ; de deux mandibules grandes, arquées, multidentées ; de deux mâchoires simples ; d'une lèvre inférieure tridentée, & de dix antennules filiformes, inégales.

Tête grande, de la largeur du corcelet.

Yeux arrondis, très-saillans.

Pattes longues, déliées.

Cinq articles aux tarses, filiformes, presque sétacés.

ESPECES.

1. CICINDELE aptère.

Aptère, alongée, très-noire, sans taches.

2. CICINDELE longicolle.

D'un bleu violet foncé ; corcelet alongé, cylindrique ; cuisses ferrugineuses.

3. CICINDELE mégacéphale.

Aptère verdâtre ; antennes & pattes ferrugineuses.

4. CICINDELE grosse.

Noire ; élytres pointues, obscures, avec six taches blanchâtres.

5. CICINDELE bleue.

Bleue, luisante ; bouche testacée.

6. CICINDELE Chinoise.

Bleue, luisante ; élytres vertes, avec deux grandes taches bleues, marquées de deux points blancs.

CICINDELE. (Inſectes.)

7. CICINDELE ceinte.

Noire ; élytres avec une raie vers le bord & trois points blancs ſur chaque.

8. CICINDELE bicolor.

Bleue ; tête & corcelet verts ; élytres d'un vert bleuâtre, ſans taches.

9. CICINDELE champêtre.

Verte ; élytres avec cinq points blancs ſur chaque.

10. CICINDELE hibride.

Bronzée en-deſſus ; élytres avec une bande interrompue & deux taches en croiſſant, ſur chaque.

11. CICINDELE némorale.

D'un vert bronzé ; élytres avec quatre points & deux taches en croiſſant, blancs.

12. CICINDELE purpurine.

Purpurine en-deſſus, d'un vert bleuâtre en deſſous ; élytres avec une bande courte & deux points blancs.

13. CICINDELE ſylvatique.

Noire ; élytres avec une bande ondée & deux points blancs.

14. CICINDELE littorale.

Bronzée, obſcure en-deſſus ; élytres noirâtres, avec ſix points blancs ſur chaque, l'un en croiſſant, à la baſe, le ſecond tranſverſal, au milieu.

15. CICINDELE triſte.

Noire ; élytres avec une tache jaune, en croiſſant, ſur chaque.

16. CICINDELE interrompue.

Cuivreuſe en-deſſous, obſcure en deſſus ; élytres avec un point à la baſe, & trois bandes interrompues, jaunâtres.

17. CICINDELE lunulée.

Bleue en-deſſous, obſcure en-deſſus ; élytres avec deux taches rondes ſur chaque, deux autres en croiſſant, & une tranſverſale.

18. CICINDELE luride.

Bleue en-deſſous, bronzée en-deſſus ; élytres avec trois points blancs & trois taches, en croiſſant.

19. CICINDELE ſinuée.

Bronzée en-deſſus ; élytres avec quatre points & trois lunules, l'intermédiaire ſinuée.

20. CICINDELE du Cap.

Cuivreuſe ; élytres blanches, avec une ligne longitudinale cuivreuſe, tribranchue.

21. CICINDELE porte-chaîne.

Bronzée ; élytres blanches, avec ſix taches verdâtres, en forme de chaîne.

CICINDELE (Inſectes.)

22. CICINDELE germanique.

Cuivreuſe ; élytres vertes, avec un point oblong & une tache vers l'extrémité, en croiſſant, blancs.

23. CICINDELE tuberculée.

Verdâtre en-deſſus ; élytres avec une rangée de tubercules, bord extérieur blanc, tridenté.

24. CICINDELE uniponctuée.

Violette brillante en-deſſous, obſcure en-deſſus ; élytres avec un point blanc.

25. CICINDELE cayennoiſe.

Noirâtre, obſcure en-deſſus ; anus & jambes fauves ; élytres avec un point blanc latéral.

26. CICINDELE ſix-points.

D'un vert bleuâtre, brillant en-deſſous ; élytres d'un vert bleuâtre obſcur, avec ſix points blancs.

27. CICINDELE quadrirayée.

Cuivreuſe ; élytres bronzées, avec le bord extérieur & une ligne au milieu, blancs.

28. CICINDELE birameuſe.

Cuivreuſe, preſque bronzée en-deſſus ; élytres avec le bord extérieur blanc, bidenté.

29. CICINDELE ſix-mouchetée.

D'un vert bleuâtre brillant ; élytres avec trois petits points blanchâtres, ſur le bord extérieur.

30. CICINDELE marginée.

Verte ; élytres avec le bord extérieur, une bande ondée & deux points, blancs.

31. CICINDELE ponctuée.

Bronzée en-deſſus, bleue en-deſſous ; élytres avec quelques points blancs & une ſuite de points enfoncés brillans.

32. CICINDELE huit-points.

Bleuâtre ; élytres obſcures, avec quatre points & deux lunules ſur chaque blancs.

33. CICINDELE trifaſciée.

Cuivreuſe, obſcure en-deſſus ; élytres avec trois lignes tranſverſales, ſinuées, blanches.

34. CICINDELE carolinoiſe.

D'un vert bleu brillant ; extrémité des élytres, antennes & pattes, d'un jaune fauve.

35. CICINDELE virginiene.

Violette brillante ; bouche, antennes & pattes, teſtacées.

36. CICINDELE maure.

Noire ; élytres avec ſix points blancs,

dont le quatrième & le cinquième, ſur une ligne tranſverſale.

37. CICINDELE naine.

Bronzée ; élytres pointillées, avec quatre lignes blanches ſur chaque, dont la première en croiſſant.

38. CICINDELE équinoxiale.

Jaune ; élytres avec deux larges bandes ondées, noires.

39. CICINDELE échancrée.

Bleue luiſante ; antennes & pattes fauves ; élytres avec des ſéries pointillées, & l'extrémité échancrée.

1. CICINDELE aptere.

CICINDELA aptera.

Cicindela aptera, corpore elongato atro immaculato. Ent. ou hist. nat. des ins. CICINDELE. *Pl.* 1. *fig.* 1.

Elle est assez grande, d'un noir très-foncé, sans taches. Les yeux sont arrondis, très-saillans. Le corcelet est presque cylindrique, rebordé postérieurement. Les élytres sont réunies, légèrement chagrinées. Point d'ailes. Les pattes sont assez longues.

Elle se trouve aux Indes Orientales.

Du cabinet du Roi.

2. CICINDELE longicolle.

CICINDELA longicollis.

Cicindela thorace elongato cylindrico, cyanea, femoribus ferrugineis. Ent. ou hist. nat. des ins. CICINDELE. *Pl.* 2. *fig.* 17.

Cicindela longicollis. FAB. *Mant. ins. tom.* 1. *pag.* 185. *n°.* 1.

Elle ressemble un peu à la Cicindele aptere. Mais elle est une fois plus petite. Les antennes sont filiformes, brunes à leur extrémité, d'un noir bleuâtre à leur base. Tout le corps est plus alongé que dans les autres espèces & est d'une couleur bleue-violette foncée. La tête est plus grosse que le corcelet, & les yeux sont arrondis, très-saillans, assez gros. Le corcelet est étroit, alongé, presque cylindrique, un peu plus étroit à sa partie antérieure. L'écusson est très-petit. Les élytres sont pointillées, presque chagrinées, l'extrémité de chaque paroît un peu échancrée. Les cuisses sont ferrugineuses; les jambes & les tarses sont obscurs.

Elle se trouve aux Indes Orientales, à Siam.

3. CICINDELE mégacéphale.

CICINDELA megacephala.

Cicindela aptera virescens, antennis pedibusque ferrugineis. Ent. ou hist. nat. des ins. CICINDELE. *Pl.* 2. *fig.* 12. *a. b.*

Elle est grande, d'un vert foncé brillant, avec les antennes, la bouche, & les pattes ferrugineuses. La tête est grosse. Les yeux sont testacés, arrondis, un peu saillans. Le corcelet est arrondi, & marqué, au milieu, d'une ligne longitudinale enfoncée. Les élytres sont finement pointillées, réunies, arrondies à leur extrémité.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été apportée par M. Geoffroy de Villeneuve.

4. CICINDELE grosse.

CICINDELA grossa.

Cicindela nigra, elytris acuminatis: maculis tribus albis. Ent. ou hist. nat. des ins. CICINDELE. *Pl.* 2. *fig.* 23.

Cicindela grossa. FAB. *Spec. ins. tom.* 1. *pag.* 282 *n°.* 1. *Mant ins. tom.* 1. *pag.* 185. *n°.* 2.

Elle est à-peu-près de la grandeur de la précédente. Les antennes sont noires, de la longueur du corcelet. La lèvre supérieure & la base des mandibules sont jaunes. La tête est obscure, légèrement chagrinée. Les yeux sont bruns, arrondis & saillans. Le corcelet est obscur, un peu chagriné, avec une impression transversale, arquée, à la partie antérieure, & une ligne enfoncée, droite, transversale, à la partie postérieure. L'écusson est très-petit & triangulaire. Les élytres sont convexes, obscures, légèrement chagrinées, terminées en pointe, & marquées chacune de trois taches d'un blanc jaunâtre, dont une vers la base extérieure, une autre au milieu, & la troisième alongée, vers l'extrémité. Le corps est noirâtre en-dessous, peu brillant & couvert de poils gris. Les pattes sont bronzées, un peu cuivreuses & garnies de poils.

Elle se trouve sur la côte de Coromandel.

Du cabinet de M. Banks.

5. CICINDELE bleue.

CICINDELA cyanea.

Cicindela cyanea nitida, ore testaceo. FAB. *Mant. ins. tom.* 1. *pag.* 185. *n°.* 3.

Elle est grande, tout le corps est d'un bleu plus brillant en-dessous qu'en-dessus. Les antennes sont brunes. Les mandibules & les antennules sont testacées, avec l'extrémité noire. Les cuisses antérieures sont vertes en-dessus, & bleues en-dessous; les intermédiaires sont bleues en-dessus, & vertes en-dessous, les postérieures sont entièrement bleues.

Elle se trouve aux Indes Orientales.

6. CICINDELE chinoise.

CICINDELA chinensis.

Cicindela caruleo nitens, elytris viridi-aureis; maculis duabus caruleis punctisque duobus albis. Ent. ou hist. nat. des ins. CICINDELE. *Pl.* 2. *fig.* 20. *& Pl.* 3. *fig.* 30.

Cicindela chinensis *capite corporeque subtus caruleo-violaceis, nitidis, elytris viridibus maculis nigris punctisque quatuor albis.* DEG. *Mem. ins. t.* 4. *pag.* 119. *n°.* 1. *Pl.* 17. *fig.* 23.

Cicindele *chinoise* à tête & le dessous du corps d'un bleu violet, luisant, à étuis verts avec des taches noires & quatre points blancs. Deg. *Ib.*

Cicindela japonica, violacea, elytris basi, apice fasciaque cupreis, punctis duobus fasciaque luteis. Thunb. *Nov. sp. inf. diff.* 1. *p.* 23. *tab.* 1. *fig.* 39.

Elle est un peu plus grande que la Cicindele champêtre. Les antennes sont d'un noir bleuâtre. La tête est bleue en-dessus, d'un vert bleuâtre en-dessous. La levre supérieure est terminée antérieurement par plusieurs dentelures. Les mandibules sont jaunes à leur base extérieure, vertes au milieu, avec leurs dentelures noires. Le corcelet à ses bords antérieur & postérieur bleus, avec le milieu d'un vert doré. L'écusson est petit, bleu, triangulaire. Les élytres sont vertes, avec une tache bleue arrondie vers la base & une autre plus grande ovale, au dela du milieu, sur laquelle sont deux autres taches blanches. Le dessous du corps est violet brillant. Les pattes sont vertes, avec la base des cuisses bleue.

Elle se trouve en Chine.
Du cabinet de M. Smith.

7. Cicindele ceinte.

Cicindela cincta.

Cicindela supranigra, elytris vitta marginali punctisque tribus albis. Ent. ou hist. nat. des ins. Cicindele. *Pl.* 3. *fig.* 33.

Elle est un peu plus grande que la Cicindele silvatique. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec la levre supérieure jaune à sa base, noire à son extrémité. Le corcelet est noir, avec un enfoncement transversal, vers le bord antérieur & vers le bord postérieur. L'écusson est noir & triangulaire. Les élytres sont noires, avec le bord extérieur d'un vert bleuâtre, une raie longitudinale blanchâtre vers ce bord, & trois petits points oblongs, au milieu de chaque élytre. Le dessous du corps est vert bleuâtre brillant. Les pattes sont un peu cuivreuses.

Elle se trouve dans l'Afrique équinoxiale.

Du cabinet de M. Hunter.

8. Cicindele bicolor.

Cicindela bicolor.

Cicindela viridis nitida, elytris obscure cyaneis immaculatis, abdominis margine testacco. Ent. ou hist. nat. des ins. Cicindele. *Pl.* 2. *fig.* 14.

Cicindela bicolor. Fab. *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 283. *n°.* 2. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 185. *n°.* 4.

Elle ressemble à la Cicindele champêtre, pour la forme & la grandeur. Les antennes sont noires & de la longueur de la moitié du corps. Les mandibules sont jaunes à leur base, & noires à leur extrémité. La tête & le corcelet sont d'un beau vert sans taches. Les yeux sont bruns, arrondis & saillans. Le corcelet a une impression transversale, à la partie antérieure, une autre a la partie postérieure, & une ligne longitudinale enfoncée, au milieu. L'écusson est petit, triangulaire & vert. Les élytres sont d'un vert bleuâtre sans taches. Le dessous du corps est bleu, très-luisant, & l'abdomen est bordé de rougeâtre. Les pattes sont d'un vert bleuâtre : on y voit quelques poils gris, ainsi qu'au dessous du corps.

Elle se trouve aux Indes Orientales.

Du cabinet de M. Banks.

9. Cicindele champêtre.

Cicindela campestris.

Cicindela viridis, elytris punctis quinque albis. Lin. *Syst. nat. pag.* 657 *n°.* 1. — *Faun. suec. n°.* 745.

Cicindela campestris. Fab. *Syst. ent. pag.* 224. *n°.* 1. — *Sp. inf. tom.* 1. *p.* 283. *n°.* 3. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 185. *n°.* 5.

Buprestis inauratus, supraviridis, coleoptris punctis duodecim albis. Geoff. *inf. tom.* 1. *p.* 153. *n°.* 27.

Le velours vert à douze points blancs. Geoff. Ib.

Cicindela viridis nitida, *elytris singulis punctis sex albis.* Deg. *Mém. inf. tom.* 4. *p.* 113. *n°.* 1. *tab.* 4. *fig.* 1.

Scarabeus viridis cui decem macula albida supra alarum thecas sunt. List. *Scar. ang. p.* 386. *tit.* 17.

Cantharis quarta. Mouff. *Theat. inf. pag.* 145. *fig.* 7.

Cantharis Mouffeti minor quarta. Joust. *inf. tab.* 15.

Schaeff. *Icon. inf. tab.* 34. *fig.* 8. 9. *tab.* 228. *fig.* 3.

Sulz. *Inf.* 5. *fig.* 37.

Voet. *Coleopt. pars* 1. *tab.* 40. *fig.* 4.

Cicindela campestris. Scop. *Ent. carn. n°.* 181.

Cicindela campestris. Schrank. *Enum. inf. aust. n°.* 357.

Berg. *Nomencl.* 1. 15. 8. 9. 10. 11. *tab. fig.* 8. — 11.

Les antennes sont noires, cuivreuses à leur base. La levre supérieure est jaune. La tête & le corcelet sont verts, avec quelques taches cuivreuses. Les élytres sont lisses, unies, vertes, avec six points blancs sur chaque, dont l'un très-petit, à l'angle

l'angle externe de la base ; deux un peu plus grands, vers le bord extérieur ; le quatrième arrondi, au milieu ; les deux autres vers l'extrémité. Le dessous du corps est d'un vert brillant, avec les côtés de la poitrine & les pattes cuivreux & un peu velus.

Elle se trouve dans toute l'Europe, dans les endroits secs & sabloneux.

10. Cicindele hybride.

Cicindela hybrida.

Cicindela subpurpurascens, elytris fascia lunulisque duabus albis. Lin. *Syst. nat. pag.* 657. *n°.* 2. — *Faun. suec. n°.* 747.

Cicindela hybrida. Fab. *Syst. ent. pag.* 224 *n°.* 2. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 283. *n°.* 4. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 185. *n°.* 6.

Buprestis inauratus, supra fusco-viridis, coleoptris fasciis sex undulatis albidis. Geoff. *Inf. tom.* 1. *p.* 155. *n°.* 28.

Le Bupreste à broderie blanche. Geoff. Ib.

Cicindela maculata *supra viridi grisea nitida subtus viridi aurea, elytris singulis fascia lunulisque duabus albis.* Deg. *Mém. inf. tom.* 4. *pag.* 115. *n°.* 3. *tab.* 4. *fig.* 8.

Cicindela hybrida. Scop. *Ent. carn. n°.* 183.

Cicindela hybrida. Schrank. *Enum. inf. aust. n°.* 355.

Schaeff. *Elem. inf. tab.* 43. — *Icon. tab.* 35. *fig.* 10.

Voet. *Coleopt. pars* 1. *tab.* 40. *fig.* 3.

Berg. *Nomencl.* 1. 26. *tab.* 4. *fig.* 5.

Elle ressemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la Cicindele champêtre, mais elle en diffère par la couleur d'un vert bronzé du dessus du corps. Les élytres ont une tache à leur base extérieure, une autre à l'extrémité, & une bande sinuée, interrompue à la suture, & placée un peu au de-là du milieu.

Elle se trouve en Europe, dans les endroits secs & sabloneux.

11. Cicindele némorale.

Cicindela nemoralis.

Cicindela viridi-aenea, elytris punctis quatuor lunulisque duabus albis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cicindele. *Pl.* 3. *fig.* 36.

Elle ressemble beaucoup à la Cicindele champêtre, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Les antennes sont bronzées à leur base, d'un noir cendré à l'extrémité. La tête & le corcelet sont bronzés, nuancés de cuivreux. Les élytres sont d'un vert bronzé, avec une tache en croissant, blanche, à l'angle extérieur de la base, une autre à l'extrémité, & quatre points au milieu, dont deux sur le bord extérieur. Le dessous du corps est bleu luisant, avec les côtés de la poitrine & du corcelet, cuivreux, couverts de poils blanchâtres. Les pattes sont cuivreuses & couvertes de poils blanchâtres.

Elle se trouve en Provence.

Du cabinet de M. Bose.

12. Cicindele purpurine.

Cicindela purpurea.

Cicindela supra purpurascens, subtus viridi-caerulea nitida, elytris fascia abbreviata punctisque duobus albis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cicindele. *Pl.* 3. *fig.* 34.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Cicindele champêtre. Les antennes sont noires, guere plus longues que le corcelet. La levre supérieure est jaune, bordée de noir, tridentée à sa partie antérieure. La tête & le corcelet sont assez larges, presque purpurins, avec tous les bords verts. Les élytres sont d'un vert purpurin, avec les bords extérieurs verts brillans, une bande courte, un peu sinuée, blanche, placée vers le milieu, un petit point de la même couleur, vers le bord extérieur, un autre plus grand, à l'extrémité. Le dessous du corps est d'un vert bleuâtre, avec des taches pourprées, de chaque côté du corcelet & de la poitrine. Les pattes sont d'un rouge cuivreux, légèrement velues.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, dans la Géorgie, & m'a été envoyée de Londres par M. John Francillon.

13. Cicindele sylvatique.

Cicindela sylvatica.

Cicindela nigra, elytris fascia punctisque duobus albis. Lin. *Syst. nat. pag* 658. *n°.* 8. — *Faun. suec. n°.* 748.

Cicindela atra, coleoptris maculis sex fasciaque albis. Lin. *Faun. suec. edit.* 1. *n°.* 549.

Cicindela sylvatica. Fab. *Syst. ent. p.* 224. *n°.* 3. — *Sp. inf. t.* 1. *p.* 284. *n°.* 5. — *Mant. inf. t.* 1. *p.* 185. *n°.* 7.

Cicindela supra nigra, subtus viridis nitida, elytris singulis fascia punctisque tribus albis. Deg. *Mém. inf. tom.* 4. *pag.* 114. *n°.* 2. *tab.* 4. *fig.* 7.

Voet. *Coleopt. pars* 1. *tab.* 40. *fig.* 2.

Cicindela sylvatica. Fuesl. *Archiv. inf. tab.* 27. *fig.* 13.

Elle est un peu plus grande que la Cicindele champêtre. Le dessus du corps est d'un noir foncé

mat. Le dessous est d'un noir violet brillant, couvert de quelques poils courts blanchâtres. Les élytres sont légèrement raboteuses & marquées d'une tache en croissant, à la base extérieure, d'une bande sinuée, interrompue à la suture, & d'un point arrondi vers l'extrémité, de couleur blanchâtre.

Elle se trouve dans les endroits sabloneux & arides de l'Europe.

14. CICINDELE littorale.

CICINDELA littoralis.

Cicindela obscure aenea, elytris nigricantibus punctis sex albidis baseos lunato, medio transverso. FAB. *Mant. inf. tom. 1. p. 185. n°. 8.*

Elle ressemble aux précédentes. La tête est bronzée, avec la levre supérieure blanchâtre. Les mandibules sont noires, blanchâtres à leur base. Le corcelet est arrondi sans taches. Les élytres sont obscures, avec une tache en croissant, à la base, un point transversal, au milieu, & quatre vers l'extrémité. Le dessous du corps est d'un vert bronzé brillant.

Elle se trouve sur les côtes de Barbarie.

15. CICINDELE triste.

CICINDELA tristis.

Cicindela nigra, elytris macula media flava. Ent. ou hist. nat. des inf. CICINDELE. *Pl. 3. fig. 25.*

Cicindela tristis. FAB. *Syst. ent. app. pag. 825. — Spec. inf. tom. 1. pag. 284. n°. 6. — Mant. inf. tom. 1. pag. 186. n°. 9.*

Elle est plus grande que la Cicindele sylvatique. Les antennes & tout le corps sont d'une couleur noire peu luisante. Les élytres sont pointillées & ont chacune vers le milieu une tache en croissant, presque en forme de ɔ, jaune. Le corcelet a une ligne longitudinale enfoncée.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, la Caroline.

16. CICINDELE interrompue.

CICINDELA interrupta.

Cicindela elytris fuscis puncto baseos, fasciis tribus interruptis lineolisque apicis flavis. Ent. ou hist. nat. des inf. CICINDELE. *Pl. 2. fig. 15.*

Cicindela interrupta. FAB. *Syst. ent. pag. 225. n°. 4. — Sp. inf. t. 1. pag. 284. n°. 7. — Mant. inf. tom. 1. pag. 186. n°. 10.*

Elle est de la grandeur de la Cicindele champêtre. Les antennes sont noires. La levre supérieure est jaune. Les mandibules sont jaunes à leur base & noires à leur extrémité. La tête & le corcelet sont obscurs. Les yeux sont bruns, ronds & saillans. L'écusson est très-petit. Les élytres sont obscures & marquées chacune d'un point jaune, au milieu de la base: on y voit une bande arquée, interrompue, & un point à la suture, entre l'interruption; une autre bande interrompue à la suture, & un point réuni à la bande; une troisième bande interrompue, formée de quatre taches, dont deux transversales & deux obliques; enfin deux autres taches oblongues, à l'extrémité. Le corps en dessous est cuivreux brillant. Les pattes sont d'un vert bleuâtre, cuivreux, avec les tarses noirs.

Elle se trouve dans l'Afrique, à Sierra-Léona.

17. CICINDELE lunulée.

CICINDELA lunulata.

Cicindela nigra, elytris lunulis duabus maculisque duabus albis anterio e transversa. Ent. ou hist. nat. des inf. CICINDELE. *Pl. 2. fig. 24.*

Cicindela lunulata. FAB. *Sp. inf. tom. 1. p. 284. n°. 8. — Mant. inf. tom. 1. pag. 186. n°. 11.*

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Cicindele hybride. Les antennes sont noires. La levre supérieure est jaune. Les mandibules sont assez grandes; elles sont jaunes à leur base & noires à leur extrémité. La tête est obscure. Les yeux sont arrondis, saillans, bruns. Le corcelet est obscur; il a une impression transversale, à sa partie antérieure, une autre à la partie postérieure, & une ligne longitudinale peu enfoncée, au milieu. L'écusson est obscur, petit, triangulaire. Les élytres sont obscures; elles ont une tache en croissant, vers la base extérieure, une tache transversale, presque didyme, vers le milieu, deux taches presque arrondies, un peu au-dessous, enfin une autre tache en croissant, sur le bord postérieur. Le dessous du corps est d'un beau bleu luisant, avec quelques poils gris. Les pattes sont d'un bleu verdâtre luisant.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

18. CICINDELE luride.

CICINDELA lurida.

Cicindela obscura, elytris punctis duobus lunulisque tribus albis, intermedia flexuosa. Ent. ou hist. nat. des inf. CICINDELE. *Pl. 3. fig. 35.*

Cicindela lurida. FAB. *Sp. inf. tom. 1. p. 284. n°. 9. — Mant. inf. tom. 1. pag. 186. n°. 12.*

THUNB. *Nov. sp. inf. diss. 1. tab. 1. fig. 42.*

Elle ressemble beaucoup à la Cicindele hybride. La levre supérieure est jaune, avec une rangée de points noirs, à sa partie antérieure. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont d'une couleur bronzée obscure. Les yeux sont arrondis, saillans, bruns. Le corcelet a une impression trans-

verſale, à ſa partie antérieure, une autre à ſa partie poſtérieure, avec une ligne longitudinale peu enfoncée. Lécuſſon eſt triangulaire. Les élytres ſont bronzées, obſcures, avec un point blanc, à la baſe, une tache en croiſſant, qui deſcend de la baſe extérieure & revient ſur l'élytre, un point vers la ſuture, une raie ſinuée, oblique, un peu au de-là du milieu, une tache au côté extérieur de l'extrémité de cette raie, ſouvent réunie à la raie, enfin l'extrémité de l'élytre eſt blanche. Le deſſous du corps eſt bleu luiſant. Les pattes ſont d'un bleu verdâtre, cuivreux.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

19. CICINDELE ſinuée.

CICINDELA flexuoſa.

Cicindela obſcura, elytris punctis quatuor lunuliſque tribus albis, intermedia ſexuoſa. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CICINDELE. *Pl. 1. fig. 10.*

Cicindela flexuoſa. FAB. *Mant. inſ. t. 1. p. 186. n°. 13.*

Elle reſſemble beaucoup à la Cicindele luride. La tête eſt bronzée, obſcure, avec la levre ſupérieure jaune, bordée de noir. Le corcelet eſt bronzé. Les élytres ſont bronzées, avec deux petits points blancs, à la baſe, vers la ſuture; une tache en croiſſant, à l'angle extérieur de la baſe; un point oblong, à côté de la ſuture; une tache ſinuée, vers le milieu; un point vers le bord extérieur; enfin une tache un peu en croiſſant, à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt d'un vert bronzé un peu brillant, avec les côtés couverts d'un duvet blanchâtre. Les pattes ſont cuivreuſes, avec les cuiſſes couvertes d'un duvet blanchâtre.

Elle ſe trouve ſur le rivage de la mer & dans les endroits ſabloneux des rivières, en Provence, en Languedoc, en Eſpagne.

20. CICINDELE du Cap.

CICINDELA capenſis.

Cicindela viridi-anea, elytris albis linea triramoſa anea. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CICINDELE. *Pl. 1. fig. 11.*

Cicindela ſubanea, elytris albis linea fuſca triramoſa. LIN. *Syſt. nat. pag. 657. n°. 3. — Muſ. Lud. Ulr. pag. 84.*

Cicindela capenſis. FAB. *Syſt. ent. p. 225. n°. 5. — Sp. inſ. tom. 1. pag. 285. n°. 10. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 186. n°. 14.*

Cicindela capenſis *viridi-anea, elytris albis: lineis maculiſque ramoſis aneis.* DIG. *Mém. inſ. tom. 7. pag. 628. n°. 24. Pl. 47. fig. 3.*

Cicindela capenſis. SULZ. *Hiſt. inſ. tab. 6. fig. 11.*

Cicindela capenſis. WOLF. *Inſ. cap. p. 20. n°. 16. tab. 1. fig. 10.*

VOET. *Coleopt. pars 1. tab. 40. fig. 5.*

Cicindela Capenſis. Naturf. 24. pag. 49. n°. 15. tab. 2. fig. 19.

Cicindela Capenſis. FUESLI *Archiv. inſ. tab. 27. fig. 14.*

Elle eſt preſque de la grandeur de la Cicindele champêtre. La tête & le corcelet ſont bronzés, luiſans. La levre ſupérieure eſt blanchâtre. Les élytres ſont blanches, avec une ligne longitudinale cuivreuſe, d'où partent trois rameaux qui s'avancent un peu du côté extérieur. Le deſſous du corps eſt d'un vert cuivreux, pourpurin, très-brillant.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, dans les endroits ſabloneux.

21. CICINDELE porte-chaîne.

CICINDELA catena.

Cicindela viridi-anea, elytris albidis punctis ſex viridibus concatenatis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CICINDELE. *Pl. 1. fig. 12.*

Cicindela catena. FAB. *Syſt. ent. p. 226. n°. 11. — Spec. inſ. tom. 1. pag. 286. n°. 18. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 187. n°. 22.*

Cicindela catena. THUNB. *Nov. ſpec. inſ. diſſ. 1. pag. 26. tab. 1. fig. 41.*

Cicindela catena. Naturf. 24. pag. 52. n°. 16. tab. 2. fig. 20.

Elle reſſemble à la Cicindele du Cap, mais elle eſt un peu plus petite. La tête eſt bronzée, avec les côtés couverts d'un duvet blanc au-deſſous des yeux, & la levre ſupérieure jaune. Le corcelet eſt arrondi, bronzé en-deſſus, d'un violet cuivreux en-deſſous, avec les côtés couverts d'un duvet cotoneux blanchâtre. Les élytres ſont blanchâtres, avec ſix taches vertes, alternes, diſpoſées ſur deux lignes, dont l'une au milieu, & l'autre vers la ſuture: ces taches ſont réunies entr'elles par une ligne, & à la ſuture, par une autre. Le deſſous du corps eſt d'un vert bleuâtre brillant, avec les côtés couverts d'un duvet cotoneux blanchâtre.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, au Cap de Bonne-Eſpérance.

22. CICINDELE germanique.

CICINDELA germanica.

Cicindela cuprea, elytris viridibus, puncto lunulaque apicum albis. FAB. *Syſt. ent. pag. 225. n°. 6. — Sp. inſ. tom. 1. p. 285. n°. 11. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 186. n°. 15.*

Cicindela germanica. Lin. *Syſt. nat. pag.* 657. *n°.* 4.

Bupreſtis inauratus, ſupra fuſco-viridis, coleoptris punctis ſex albis. Geoff. *Inſ. t.* 1. *p.* 155. *n°.* 29.

Le Bupreſte vert à ſix points blancs. Geoff. *Ib.*

Cicindela obſcurior *viridis, elytris punctis quatuor lineolaque alba.* Schreber. *Inſ.* 10. *n°.* 5.

Cicindela germanica. Scop. *Ent. carn. n°.* 182.

Cicindela germanica. Pod. *Muſ. græc. pag.* 42.

Cicindela germanica. Schrank. *Enum. inſ. auſt. n°.* 358.

Voet. *Coleopt. pars* 1. *tab.* 40. *fig.* 6.

Elle eſt une ou deux fois plus petite que la Cicindele champêtre. Les antennes ſont noires, avec le premier article bronzé. La levre ſupérieure eſt jaune. La tête & le corcelet ſont bronzés. Les élytres ſont vertes, avec un petit point blanc, à l'angle extérieur de la baſe, un autre plus grand, oblong, au milieu, vers le bord extérieur, & une tache en croiſſant, vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un vert bleuâtre, un peu cuivreux, brillant.

Cet inſecte varie. Il eſt ordinairement vert, quelquefois bleu, & rarement noir.

Elle ſe trouve en Europe, dans les endroits ſablonneux & humides.

23. Cicindele tuberculée.

Cicindela tuberculoſa.

Cicindela thorace fuſco bituberculato, elytris fuſco viridique variis margine tridentato albo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cicindele. *Pl.* 3. *fig.* 28.

Cicindela tuberculata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 225. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 285. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 186. *n°.* 16.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Cicindele germanique. Les antennes ſont noires. Les yeux ſont bruns, ſaillans, arrondis. La tête eſt d'un vert un peu bronzé. Le corcelet eſt d'un vert un peu bronzé, avec une impreſſion tranſverſale, à ſa partie antérieure, une autre à ſa partie poſtérieure, & une ligne longitudinale un peu enfoncée, au milieu. Les élytres ſont vertes, bronzées, avec une ſuite de petits tubercules de chaque côté de la ſuture : le bord extérieur de l'élytre eſt blanc, avec trois dentelures internes, dont celle du milieu plus avancée eſt arquée. Le deſſous du corcelet & la poitrine ſont cuivreux, brillants. L'abdomen eſt bleuâtre, brillant. Les pattes ſont cuivreuſes : il y a quelques poils gris courts ſur la poitrine & ſur les pattes.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

24. Cicindele uni-ponctuée.

Cicindela unipunctata.

Cicindela ſubpurpuraſcens labio elytriſque puncto albo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cicindele. *Pl.* 3. *fig.* 27.

Cicindela unipunctata. Fab. *Syſt. ent. p* 225. *n°.* 8. — *Spec. inſ. tom.* 1. *p.* 285. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 186. *n°.* 17.

Elle reſſemble entièrement, pour la forme & la grandeur, à la Cicindele hybride. Les antennes ſont noires; tout le deſſus du corps eſt noirâtre, avec un point blanc vers le bord extérieur de chaque élytre. La lèvre ſupérieure & la baſe des mandibules ſont jaunes. Le deſſous du corps eſt violet, avec l'abdomen & les pattes verdâtres.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

25. Cicindele cayennoiſe.

Cicindela Cajennenſis.

Cicindela ſupra fuſca, ſubtus cyanea, ano tibiiſque teſtaceis, elytris puncto laterali albo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cicindele. *Pl.* 1. *fig.* 2.

Cicindela cajennenſis *ſupra fuſca ſubtus cyanea, ano tibiiſque poſticis teſtaceis.* Fab. *Mant. inſ. t.* 1. *pag.* 187. *n°.* 28.

Elle eſt un peu plus alongée que la précédente. Les antennes ſont bleuâtres à leur baſe, obſcures à leur extrémité. Tout le deſſus du corps eſt noirâtre obſcur, avec les côtés de la tête, du corcelet & des élytres, un peu verdâtres, brillans. Les élytres ſont légèrement chagrinées, & marquées de chaque côté, d'un petit point blanchâtre oblong. Le deſſous du corps eſt d'un noir bleuâtre brillant, avec l'extrémité de l'abdomen ferrugineuſe. Les pattes ſont déliées, aſſez longues, fauves, avec les cuiſſes noires.

Elle ſe trouve à Cayenne.

Du cabinet de M. Pâris.

26. Cicindele ſix points.

Cicindela ſexpunctata.

Cicindela viridi-ænea, elytrorum diſco obſcuriore punctis tribus albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. Cicindele. *Pl.* 1. *fig.* 6.

Cicindela ſex punctata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 226. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 285. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 186. *n°.* 18.

Elle eſt de la grandeur de la Cicindele champêtre ; mais les élytres ne ſont pas ſi larges, les antennes ſont noirâtres & un peu plus longues que la moitié du corps. La tête eſt d'un vert bleu, un peu obſcur. Le front eſt d'un bleu luiſant, & la lèvre ſupérieure eſt jaune. Les mandibules ſont jaunes à leur baſe, & noires à leur extrémité. Le corcelet eſt d'un vert bleuâtre obſcur, un peu brillant ſur les côtés, avec une impreſſion tranſverſale, à ſa partie antérieure, une autre à ſa partie poſtérieure, & une ligne longitudinale au milieu, peu enfoncée. Les élytres ſont d'un vert bleuâtre obſcur, plus clair & un peu brillant ſur le bord extérieur, avec trois points blancs en ligne longitudinale, ſur chaque élytre. Le deſſous du corps eſt brillant & mélangé de vert, de bleu & de cuivreux. La poitrine & les côtés de l'abdomen ont quelques poils gris. Les pattes ſont vertes cuivreuſes, brillantes, avec quelques poils courts, gris.

Elle ſe trouve à la côte de Malabar.

27. CICINDELE quadrirayée.

CICINDELA quadrilineata.

Cicindela viridi-ænea, elytris obſcuris margine lineaque media albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CICINDELE. *Pl.* 1. *fig.* 4. & *fig.* 8. *a. b.*

Cicindela quadrilineata. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 285. *n°.* 15. — *Mant. inſ. t.* 1. *p.* 186. *n°.* 19.

Cicindela quadrilineata. FUESL. *Archiv. inſ. tab.* 27. *fig.* 15.

Elle a une forme un peu plus alongée que la Cicindele champêtre. La lèvre ſupérieure eſt jaune, courte, aſſez large. Les mandibules ſont noires, avec la baſe extérieure jaunâtre. La tête eſt bronzée. Le corcelet eſt bronzé en deſſus, cuivreux, très-brillant en deſſous, avec les côtés couverts d'un léger duvet blanchâtre. Les élytres ſont bronzées, avec le bord extérieur blanc, formant une tache en croiſſant, à l'extrémité : on voit au milieu de chaque élytre, un peu vers la future, une raie blanche qui ne va point juſqu'à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt d'un rouge cuivreux très-brillant, avec les côtés légèrement couverts d'un duvet blanchâtre. Les pattes ſont cuivreuſes.

Elle ſe trouve aux Indes Orientales.

28. CICINDELE birameuſe.

CICINDELA biramoſa.

Cicindela obſcure ænea, elytrorum margine biramoſo albo. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CICINDELE. *Pl.* 2. *fig.* 16. *a. b.* & *pl.* 3. *fig.* 29.

Cicindela biramoſa. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 286. *n°.* 16. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 186. *n°.* 20.

Cicindela tridentata *purpuraſcenti-ænea elytris linea marginali tridentata.* THUNB. *Nov. ſpec. inſ. diſſ.* 1. *p.* 26. *tab.* 1. *fig.* 40.

Cicindela biramoſa. FUESL. *Archiv. inſ. tab.* 27. *fig.* 16.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Cicindele germanique. Les antennes ſont noirâtres, bronzées à leur baſe ; la tête eſt cuivreuſe, plus ou moins brillante, ſouvent bronzée. La lèvre ſupérieure eſt jaune. Le corcelet eſt cuivreux, preſque bronzé, avec une ligne tranſverſale, enfoncée, à la partie antérieure, une autre à la partie poſtérieure, & une ligne longitudinale, au milieu, très-peu enfoncée. Les élytres ſont cuivreuſes, ou bronzées, avec le bord extérieur blanchâtre, deux dentelures internes, une au milieu, arrondie, en forme de tache, & une autre plus petite, moins avancée, vers l'extrémité. La poitrine & le corcelet en deſſous ſont cuivreux, brillants, légèrement couverts de poils gris. L'abdomen eſt bleuâtre brillant. Les pattes ſont cuivreuſes, brillantes.

Elle ſe trouve aux Indes Orientales.

29. CICINDELE ſix-mouchetée.

CICINDELA ſexguttata.

Cicindela viridis nitida, elytris punctis tribus marginalibus albis. Ent. ou hiſt. nat. des inſ. CICINDELE. *Pl.* 2. *fig.* 21. *a. b.*

Cicindela ſexguttata. FAB. *Syſt. ent. pag.* 226. *n°.* 10. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 286. *n°.* 17. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 186. *n°.* 21.

Cicindela ſexguttata. FUESL. *Archiv. inſ. tab.* 27. *fig.* 17.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Cicindele hybride. Les antennes ſont noires au milieu, obſcures à l'extrémité, verdâtres à leur baſe. Le corcelet eſt d'un vert bleu, avec une ligne tranſverſale à ſa partie antérieure, & une autre à ſa partie poſtérieure. L'écuſſon eſt très-petit. Les élytres ſont d'un vert bleu, avec trois petits points vers le bord extérieur, un au milieu, un autre vers l'extrémité, & le troiſième à côté de l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un bleu brillant, un peu verdâtre ſur l'abdomen.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale ; la Caroline, la Georgie.

30. CICINDELE marginée.

CICINDELA marginata.

Cicindela viridis, elytris margine faſcia undata punctiſque duobus albis. FAB. *Syſt. ent. pag.* 226.

n°. 12. — Sp. inf. tom. 1. pag. 286. n°. 19. — Mant. inf. tom. 1. pag. 187. n°. 23.

Elle reſſemble à la Cicindele champêtre. Le corps eſt vert. La lèvre ſupérieure eſt jaune. Les élytres ont le bord extérieur blanc, une bande très-ondée & ſinuée vers le milieu, & deux points blancs à la baſe.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, la Virginie.

31. Cicindele ponctuée.

Cicindela punctulata.

Cicindela fusco-aenea subtus cyanea, elytris punctis albis punctisque seriatis impressis nitidis. Ent. ou hist. nat. des inf. Cicindele. *Pl. 3. fig. 37. a. b.*

Elle eſt un peu plus grande que la Cicindele germanique. Les antennes ſont obſcures. La tête & le corcelet ſont bronzés, nuancés de cuivreux. Les élytres ſont pointillées, bronzées, avec quatre ou cinq points blancs ſur chaque, dont le dernier linéaire, à l'extrémité, & une rangée longitudinale de points enfoncés, verts brillans, près la ſuture. Le deſſous du corps & les pattes ſont bleus luiſans.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, à la Nouvelle Jerſey.

Du cabinet de M. Boſc.

32. Cicindele huit-points.

Cicindela octoguttata.

Cicindela obscura elytris punctis quatuor disco lunulisque duabus marginalibus albis. Ent. ou h.ſt. nat. des inf. Cicindele. *Pl. 3. fig. 32.*

Cicindela octoguttata. Fab. *Mant. inf. tom. 1. pag. 187. n°. 24.*

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires, avec le premier article cuivreux. La tête eſt bronzée, avec la baſe des mandibules & la lèvre ſupérieure jaunes. Le corcelet eſt bronzé, plus étroit que la tête, preſque cylindrique. L'écuſſon eſt triangulaire & bronzé. Les élytres ſont bronzées, avec quatre points blancs ſur chaque, & deux lunules blanches, dont l'une, au milieu du bord extérieur, s'étend un peu ſur l'élytre, & l'autre ſur le bord de l'extrémité. Le deſſous du corps eſt bleu, avec les côtés cuivreux. Les pattes ſont cuivreuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

33. Cicindele trifaſciée.

Cicindela trifasciata.

Cicindela obscura, elytris strigis tribus albis, secunda flexuosa. Ent. ou hiſt. nat. des inf. Cicindele. *Pl. 2. fig. 18.*

Cicindela trifasciata. Fab. *Spec. inf. tom. 1. pag. 286. n°. 20. — Mant. inf. tom. 1. pag. 187. n°. 23.*

Elle reſſemble à la Cicindele luride, mais elle eſt plus petite. Les antennes ſont noirâtres, verdâtres à leur baſe. La lèvre ſupérieure eſt jaune. La tête & le corcelet ſont cuivreux obſcurs. Le corcelet a une impreſſion tranſverſale, à la partie antérieure, une autre à la partie poſtérieure, & une ligne longitudinale enfoncée, au milieu. Les élytres ſont cuivreuſes, obſcures, avec trois raies obliques, tranſverſales, ſinuées, dont l'une part de la baſe extérieure, l'autre eſt vers le milieu, & la troiſième ſur le bord poſtérieur : on voit une raie interrompue, le long de la ſuture, juſques vers le milieu. Le deſſous du corps eſt d'un vert bleu, très-brillant, avec des poils gris ſur la poitrine & les côtés de l'abdomen. Les pattes ſont vertes, cuivreuſes, brillantes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, aux Antilles, à la Guadeloupe.

34. Cicindele carolinoiſe.

Cicindela carolina.

Cicindela cyanea nitida, elytrorum apicibus, antennis pedibusque flavis. Lin. *Syſt. nat. p. 657. n°. 6. — Amanit. acad. tom. 1. pag. 395. n°. 23.*

Cicindela carolina *viridis nitida, elytrorum apicibus ore antennis pedibusque flavis.* Fab. *Syſt. ent. pag 226. n°. 13. — Spec. inf. tom. 1. p. 286. n°. 21. — Mant. inf. tom. 1. pag. 187. n°. 26.*

Cicindela purpurea nitida viridi aureo marginata, elytrorum apicibus antennis pedibusque flavis. Dlg. *Mem. t. 4. pag. 120. n°. 2. Pl. 17. fig. 24.*

Naturf. 24. p. 53. n°. 17. tab. 2. fig. 21.

Elle eſt de la grandeur de la Cicindele champêtre. Les antennes ſont fauves & un peu plus longues que la moitié du corps. La lèvre ſupérieure eſt jaune fauve. Les mandibules ſont jaunes fauves, avec l'extrémité noire. La tête eſt verte, & les yeux ſont bruns; le corcelet eſt vert, avec une impreſſion tranſverſale, à la partie antérieure, une autre à la partie poſtérieure, & une ligne longitudinale enfoncée, bien marquée. Les élytres ſont pointillées, d'un vert doré, vers la ſuture, d'un vert bleuâtre ſur les bords extérieurs, avec une tache d'un jaune fauve, en croiſſant, vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt d'un vert bleuâtre luiſant. Les pattes ſont d'un jaune fauve.

Elle ſe trouve dans la Caroline.

35. CICINDELE virginienne.

CICINDELA virginica.

Cicindela violacea nitida, ore, antennis pedibusque testaceis. Ent. ou hist. nat. des inf. CICINDELE. *Pl. 3. fig. 26.*

Cicindela virginica. LIN. *Syst. nat. pag. 657. n°. 5.*

Elle ressemble beaucoup à la Cicindele carolinoise; elle en diffère principalement en ce que le fond de sa couleur est d'un bleu violet noirâtre. Les antennes, les antennules & la bouche sont jaunes. Les mandibules ont leur extrémité noire. La tête est d'un bleu violet. Le corcelet est de la même couleur, avec une ligne longitudinale enfoncée. Les élytres sont d'un bleu violet, avec l'extrémité testacée: elles sont pointillées depuis la base jusqu'au delà du milieu. Le dessous du corps est violet, avec l'extrémité de l'abdomen pâle. Les pattes sont d'un fauve pâle.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Virginie, la Caroline.

36. CICINDELE maure.

CICINDELA maura.

Cicindela nigra, elytris punctis sex albis, tertio & quarto parallelis. Ent. ou hist. nat. des inf. CICINDELE. *Pl. 3. fig. 31.*

Cicindela maura. LIN. *Syst. nat. pag. 658. n°. 9.*

Cicindela maura. FAB. *Syst. ent. p. 226. n°. 15. — Spec. inf. tom. 1. pag. 287. n°. 24. — Mant. inf. tom. 1. pag. 187. n°. 30.*

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Cicindele hybride. Les antennes sont noires, filiformes, brillantes à la base, obscures à l'extrémité. Tout le corps est noirâtre. Les yeux sont bruns & saillans. Les élytres ont chacune six raches noires, presque rondes: une à l'angle extérieur de la base, une autre un peu plus bas, deux sur une ligne transversale au milieu de l'élytre, une cinquième ronde, vers l'extrémité, & la sixième presque en lunule à l'extrémité.

Elle se trouve à Alger.

37. CICINDELE naine.

CICINDELA minuta.

Cicindela anea, elytris punctatis, lineis quatuor albis prima lunata. Ent. ou hist. nat. des inf. CICINDELE. *Pl. 2. fig. 13. a b.*

Elle est un peu plus petite que la Cicindele trifasciée. Les antennes sont bronzées, avec le premier article vert. La tête est bronzée, avec la lèvre supérieure jaune. Les mandibules sont jaunes à leur base, noires à leur extrémité. Les yeux sont arrondis, très-saillans. Le corcelet est arrondi, pubescent, bronzé. Les élytres sont pointillées, bronzées, avec quatre lignes courtes, sur le bord extérieur, dont la première en croissant, & la seconde sinuée. Le dessous du corps & les pattes sont cuivreux, pubescens.

Elle se trouve aux indes Orientales.

Du cabinet du Roi.

38. CICINDELE équinoxiale.

CICINDELA æquinoctialis.

Cicindela flava, elytris fasciis duabus nigris latis. LIN. *Syst. nat. pag. 653. n°. 7. — Amœn. acad. tom. 6. pag. 395. n°. 22.*

Cicindela æquinoctialis. FAB. *Syst. ent. p. 226. n°. 14. — Sp. inf. tom. 1. pag. 287. n°. 23. — Mant. inf. tom. 1. pag. 187. n°. 29.*

Elle est de grandeur moyenne. Tout le corps est jaune. Les yeux sont noirs, un peu moins saillans que dans les autres espèces. Le corcelet a une ligne longitudinale enfoncée. Les élytres sont obtuses, jaunes, avec deux larges bandes ondées, noires; elles ont chacune dix lignes longitudinales élevées.

Elle se trouve à Surinam.

39. CICINDELE échancrée.

CICINDELA emarginata.

Cicindela viridi-cærulea, antennis pedibusque rufis, elytris punctato-striatis apice emarginatis. Ent. ou hist. nat. des inf. CICINDELE. *Pl. 3. fig. 38. a. b.*

Elle ressemble un peu à un Carabe. Les antennes sont fauves, avec le premier article alongé, noirâtre à son extrémité. La bouche est fauve. La tête est bleue, pointillée. Le corcelet est cylindrique, bleu, pointillé, marqué d'une ligne longitudinale enfoncée. Les élytres sont d'un bleu verdâtre, avec des stries fortement pointillées, & l'extrémité un peu échancrée. Le dessous du corps est bleu, luisant. Les pattes sont fauves.

Elle a été trouvé le cinq juin, dans les bois, aux environs de Paris, par M. Bosc.

CIGALE. *CICADA.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hémiptères.

Les Cigales ont quatre ailes membraneuses, veinées, dont les deux supérieures, un peu plus fortes, servent d'étuis aux inférieures; deux antennes très-courtes, minces, sétacées; une trompe collée contre la poitrine, enfin deux écailles coriacées, assez grandes à la base de l'abdomen.

Les Cigales ont beaucoup de rapports avec les Fulgores, les Membracis & les Tettigones. Elles diffèrent des Fulgores par les antennes compoſées dans celle-ci de deux pièces, dont la première eſt très-groſſe & globuleuſe, & l'autre ſétacée, très-mince. Les Membracis ont leurs antennes compoſées de trois articles dont le premier eſt gros, le ſecond eſt un peu plus petit & le dernier eſt mince & ſétacé; leur corcelet, d'ailleurs, eſt plus ou moins dilaté. Les Tettigones ont leurs élytres coriacées, & les antennes compoſées de trois articles, dont le premier eſt gros & cylindrique, le ſecond mince & arrondi, & le troiſième ſétacé.

Les antennes des Cigales ſont ſétacées, plus courtes que la tête, compoſées de ſept articles dont le premier eſt gros & cylindrique, les autres ſont très-minces, ſétacés, & à-peu-près d'égale longueur. Elles ſont inſérées à ſa partie antérieure de la tête, à quelque diſtance des yeux.

La bouche forme une eſpèce de trompe, ou de bec alongé que nous nommerons roſtre, du mot latin *roſtrum*, il eſt appliqué tout le long de la poitrine, lorſque l'inſecte n'en fait pas uſage. Il comprend la gaîne & le ſuçoir. La gaîne eſt la pièce qui ſe montre à découvert, elle eſt compoſée de trois articles dont le premier eſt un peu plus grand que le ſecond, celui-ci eſt un peu renflé, le troiſième eſt alongé & cylindrique. Elle eſt cannelée à ſa partie antérieure & renferme le ſuçoir compoſé de trois ſoies égales, minces, très-déliées, qui partent de la partie antérieure & inférieure de la tête, & entrent dans la cannelure du roſtre, à une légère diſtance de leur baſe. La portion du ſuçoir qui n'eſt pas enfermée dans la gaîne, eſt recouverte par la levre ſupérieure, très-mince, très-fine & terminée en pointe. La gaîne a ſon inſertion entre la tête & la partie inférieure du corcelet tandis que les ſoies partent de la partie la plus antérieure de la tête.

Les yeux ſont arrondis, très-ſaillans, preſque globuleux, fixés à la partie latérale de la tête. On remarque trois petits yeux liſſes, placés à la partie ſupérieure de la tête & diſpoſés en triangle.

Le corcelet eſt large, aſſez court, ordinairement inégal. Le dos eſt cette partie qui ſe trouve entre le corcelet & l'abdomen, & ſur la partie latérale de laquelle les aîles ſont attachées.

Les élytres, dans la plupart des eſpèces, ne diffèrent pas des aîles. Elles ſont membraneuſes, veinées & beaucoup plus longues que l'abdomen. Les deux aîles qui ſe trouvent au-deſſous ſont membraneuſes, veinées, guère plus longues que l'abdomen.

On remarque à la baſe de l'abdomen deux grandes plaques coriacées, beaucoup plus grandes dans les mâles que dans les femelles, au-deſſous deſquelles ſe trouve une membrane très-fine, organe du chant de ces inſectes.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes antérieures ſont un peu renflées, & dentées dans la plupart des eſpèces. Les tarſes ſont courts, compoſés de trois articles, dont les deux premiers ſont très-courts, le troiſième eſt aſſez long, un peu arqué & terminé par deux ongles crochus.

Les Cigales ſont des inſectes connus depuis très-longtems, & ſur leſquels les fictions des premiers poëtes & les erreurs des naturaliſtes anciens ont répandu une ſorte de célébrité. On a dit qu'elles n'avoient ni chair ni ſang, qu'elle ne vivoient que de roſée; on a appellé chant l'eſpèce de ſon qu'elles rendent, & on l'a même qualifié de mélodieux. On ne les conſidère plus aujourd'hui que comme de ſimples inſectes, qui vivent du ſuc des feuilles, & leur chant n'eſt pour nous qu'un bruit incommode & déſagréable; nous dédaignons enfin un animal que les Grecs ſervoient ſur leur table, comme un mets très-délicat.

Ariſtote & tous les anciens naturaliſtes venus après lui, ont diſtingué deux principales eſpèces de Cigales. Ils nommoient les grandes *Achetae*, & les petites, *Tettigonia*. Nous croyons devoir nous conformer à une nomenclature conſacrée par le tems même, & ne pas ſuivre le changement de noms que M. Fabricius à jugé à propos de faire. Nous nommerons donc Cigales les grandes eſpèces, & Tettigones, les petites.

Ces inſectes très-fréquens dans les pays chauds, ne ſe retrouvent plus dès qu'on abandonne les provinces méridionales. C'eſt dans les mois de juillet & d'août que les Cigales ſe font entendre, & leur bruit eſt d'autant plus continu que la chaleur eſt plus vive: il eſt ſi aigu, ou plutôt ſi monotone, qu'il ne peut qu'incommoder ceux qui ſont obligés de l'entendre. Elles ſe tiennent ſur le tronc ou ſur les branches des arbres, & elles changent rarement de place. Leur vol eſt cependant fort & rapide, & elles ſont très-actives lorque le ſoleil eſt dans ſa force. Mais le froid même léger les engourdit; & on peut les prendre aiſément le matin ou le ſoir. Le fond de leur couleur en général eſt un brun traverſé de bandes jaunes, & ſablé de quelques pouſſières blanches. Comme c'eſt principalement le ſon qu'elles rendent, qui leur a attiré l'attention de ceux même qui étoient le moins jaloux de les connoître, c'eſt auſſi ſur cet objet que nous devons le plus nous attacher à tranſcrire les vérités qui n'ont été découvertes que de nos jours. C'eſt à l'illuſtre Reaumur qui a tant fait pour les progrès des ſciences naturelles, à qui nous devons les obſervations auſſi sûres qu'intéreſſantes que nous allons expoſer, ſur les vrais organes qui conſtituent le chant des Cigales.

On

On a cru assez généralement que c'est la femelle seule qui a la faculté de chanter. Cette erreur a été accréditée non seulement par le peuple, mais par des hommes d'ailleurs éclairés. On a enfin reconnu que c'est le mâle seul qui se fait entendre, & que la femelle est absolument muette. Ceux qui ont attribué le chant des Cigales à une agitation prompte des ailes, ou à leur frottement, sont tombés dans une erreur moins pardonnable ; car l'examen le plus léger, celui dont les gens de la campagne ont été susceptibles, auroit dû les en garantir. Dès le tems d'Aldrovande, & apparemment plutôt, les paysans, par la seule inspection, avoient appris à distinguer les Cigales chanteuses, de celles qui ne devoient pas l'être. Si le nom de voix ne doit être donné qu'au son produit par l'air chassé des poumons, & modifié à la sortie du larinx, par la glotte & les parties qui l'accompagnent, les insectes, dépourvus de ces organes, n'ont pas de voix. Mais si on croit pouvoir donner plus d'étendue à ce mot, & si l'on veut convenir que tous les bruits, ou les sons, au moyen desquels des animaux peuvent déterminer ceux de leur espèce à certaines actions, ou leur communiquer certaines impressions, doivent mériter le nom de voix, alors nous en trouverons même aux insectes, & les organes de celle de la Cigale nous paroîtront dignes d'être admirés, quoiqu'ils n'accordoient pas placés dans le gosier : c'est dans la cavité du ventre qu'ils sont logés & qu'il faut savoir les chercher. Quoique la position de ces organes, connus même des paysans, mais qu'ils n'accordoient qu'aux femelles, n'ait pu échapper à Aristote & aux naturalistes qui sont venus après lui, il est certain néanmoins, suivant la remarque de Pontédéra, qu'ils avoient été mal vus, ou mal décrits, sur-tout quelques-uns difficiles à découvrir.

Quand on observe, du côté de l'abdomen, un mâle de nos Cigales, on y voit bientôt deux plaques écailleuses, assez grandes, formant un demi-ovale, dont les femelles n'ont pour ainsi dire que les rudimens, qui sont à peine sensibles à la vue. Ces plaques fixées sans aucune articulation, cachent les premiers anneaux, & dans quelques espèces sont encore un peu en recouvrement l'une sur l'autre. Malgré leur défaut d'articulation, on peut les soulever en leur faisant violence ; elles tournent alors sur la partie la plus proche de leur attache, & souvent aussi elles sont obligées de céder un peu au mouvement de l'abdomen, lorsqu'il se rapproche de la poitrine ; mais pour empêcher que ces deux pièces ne soient trop soulevées, ou pour les faire retomber lorsqu'elles l'ont été, il y a deux espèces de chevilles roides, en forme d'épines, prenant leur origine près de celle des cuisses postérieures, & s'appuyant chacune sur la plaque écailleuse, que nous appellerons avec Linné, opercule.

Hist. Nat. des Insectes. Tom. V.

Si malgré la résistance des chevilles, on vient à soulever les opercules jusqu'à les renverser, si on met à découvert les parties qu'ils cachent dans leur position naturelle, on ne peut qu'être frappé de l'appareil qui se présente, on ne peut douter que la nature n'ait mis autant de soin pour composer l'organe du chant des Cigales, que pour composer l'organe de notre voix. On apperçoit d'abord une cavité pratiquée dans la partie antérieure de l'abdomen. Pour la former, le premier anneau a été coupé & le second retréci. Le contour supérieur de cette cavité a un rebord plus fort & plus épais que ne le sont les anneaux ; il est arrondi sur les côtés, & au milieu du ventre, il a une languette qui s'avance vers la tête. Cette même cavité est partagée en deux loges principales.

La cloison est formée par une écaille triangulaire, dont le sommet est placé sous la languette, & dont la base est tournée du côté du corcelet. Sur ce triangle écailleux, dur, s'élève une arête qui va se terminer à la languette.

On croiroit voir au fond de chaque cellule un petit miroir, taillé en demi-cercle. C'est une membrane tendue, ne le cédant en transparence à aucun verre ni à aucun talc, présentant les couleurs de l'arc-en-ciel, regardée obliquement. Une espèce de petit chevalet, qui part de l'extrémité du corcelet, & qui est dirigé horizontalement jusqu'auprès de la base du triangle écailleux où il se replie à angle droit, empêche les opercules de descendre trop bas dans la cavité, & sert aussi à retenir le corps. Le triangle écailleux ne partage en deux que la partie postérieure de la cavité. La partie antérieure est remplie par une membrane très-blanche, & qui, quoique mince, a de la consistance. Elle est attachée par un de ses côtés à la base du triangle écailleux, & par son autre côté, au bord postérieur du corcelet. Enfin ses deux bouts sont attachés aux parties solides de la cavité qui leur répondent. Cette membrane se plisse, ou devient tendue, suivant les mouvemens de l'insecte.

Plusieurs auteurs ont prétendu que c'étoit par quelques-unes de ces parties que le chant de la Cigale étoit produit. Mais en faisant jouer les opercules contre les anneaux de l'abdomen, il est aisé de s'appercevoir que ce frottement n'est pas capable d'occasionner un bruit sensible. On chercheroit aussi en vain des baguettes propres à frapper sur les petits miroirs, qu'on a considéré comme des tambours. Enfin la membrane blanche qui occupe la partie antérieure de la cavité, est trop humide & trop flexible, pour exciter par sa contraction ou sa dilatation quelque espèce de son.

Il n'y a que la dissection qui puisse faire connoître les vrais organes du chant des Cigales. Après avoir mis à découvert, du côté du dos, la pos-

tion de l'intérieur qui répond à la cavité où sont les miroirs, on est frappé de la grandeur de deux muscles, qui sont des faisceaux d'un prodigieux nombre de fibres droites, appliquées les unes sur les autres, aisées à séparer les unes des autres. Ces muscles ne le cèdent point, en force & en grosseur, à ceux qui produisent les mouvemens des ailes dans les mouches. L'observateur en tiraillant doucement un de ces muscles sur une Cigale morte, peut entendre le chant se former, & il n'a besoin que de les suivre, pour trouver la partie propre à laquelle ce chant est dû. Il y a encore dans la grande cavité dont nous avons parlé, deux réduits semblables, qu'il est très-important de connoître; il y en a un de chaque côté. Une cloison solide, écailleuse, est employée aussi de chaque côté, avec une portion du premier anneau, à former une de ces cellules. Cette cloison commence auprès du bout du premier anneau, & la se joignant au rebord qui entoure le contour postérieur de la grande cavité, elle va se terminer à l'origine de ce même anneau. La cloison rentrant un peu dans la grande cavité, augmente la capacité des cellules. C'est dans ces deux cavités que sont les deux organes du chant. Ses ouvertures sont pour la voix des Cigales, ce que notre larinx est pour la nôtre. Les sons peuvent-être modifiés par les volets écailleux, par les cavités où sont les miroirs, par les miroirs même; ainsi que la voute du palais de la bouche, la cavité du nez, modifient la voix dans l'homme. On peut remarquer de chaque côté, sur le premier anneau du mâle, une portion triangulaire plus élevée, destinée à aggrandir les loges des instrumens sonores. En enlevant avec un canif cette partie de l'anneau, relevée en bosse, on voit que l'intérieur est occupé par une membrane contournée en forme de timbale, présentant une face arrondie, plissée, pleine de rugotités, contervant sa roideur, quoique mouillée. Pour peu qu'on la touche, elle résonne plus que ne le feroit du parchemin sec.

La circonférence de cette timbale est arrêtée fixément sur une espèce de cerceau écailleux, ou sur une pièce qui est percée d'un trou sillonné autour de son bord, dont le diamètre est presque égal à celui de la circonférence de la timbale. La pièce dans laquelle il est percé, est la partie antérieure de cette cloison qui forme d'un côté la cellule de la timbale. Les sillons & les rugosités que l'on y voit, sont disposés avec une espèce de régularité. Lorsqu'on les frotte avec un corps qui ne puisse les offenser, on fait résonner la timbale, ce qui vient de ce que les petites portions de la timbale enfoncées par les frottemens se relevent dès qu'elles se trouvent libres. Il ne faut point de muscles pour produire cet effet; la disposition & le ressort des parties doivent suffire; mais il en faut un qui tire en dedans une partie de la timbale, pour laisser ensuite agir le ressort qui doit la relever. Le muscle destiné à exécuter ce premier mouvement, est appuyé & arrêté en partie contre la pièce écailleuse qui soutient la timbale. Les fibres qui composent ce muscle, se terminent à une plaque tendineuse presque circulaire, de laquelle partent plusieurs filets ou tendons qui s'attachent à la surface concave de la timbale, vers sa partie postérieure. Quand le muscle se contractera & se relachera, il rendra concave une portion convexe de la timbale, qui reprendra ensuite sa convexité par son propre ressort. De ce mouvement alternatif exécuté avec vitesse, doit résulter ce bruit, ou ce chant que nous avions à expliquer.

Les petites Cigales ou Tettigones, n'ont pas été données par les anciens, comme d'aussi bonnes chanteuses que les grandes espèces; quelques-uns même les font passer pour presque muettes. Pontédéra a prétendu cependant qu'elles chantoient aussi fort que les autres, proportionnellement au volume de leur corps. Elles sont, il est vrai, souvent pourvues de grandes timbales, mais dont le bruit ne semble pas devoir être aussi bien modifié que celui des autres. Les Cigales de petite & de moyenne grandeur n'ont pas dans la disposition des organes les mêmes avantages; leur chant par conséquent doit-être moindre, jusqu'au point même de devenir presque nul. En général, plus les Cigales sont grandes, mieux elles chantent, ou plus leur bruit est fort.

Si les Cigales femelles n'ont pas les organes du chant que nous venons d'observer dans les mâles, & doivent être regardées comme absolument muettes, elles sont pourvues en revanche d'un instrument qui leur est propre, & qui mérite bien la même attention. C'est une tarière des plus solides, que la nature leur a accordée pour percer les arbres & y déposer leurs œufs, qu'elles savent arranger avec un grand art. Cet instrument n'est pas particulier aux Cigales, mais on le trouve dans ces insectes bien plus grand & bien plus fort. Le dernier anneau de l'abdomen est dans les deux sexes d'une figure conique, mais plus long & plus gros à sa base dans les femelles; il n'est dans celle-ci que d'une seule pièce, & il est fendu tout du long pour permettre la sortie de l'instrument que nous allons faire connoître. Le fourreau immédiat de la tarière ne la suit point pendant qu'elle sort de l'anneau. Il est composé de deux pièces semblables, arrêtées contre les chairs, jusques aux environs de la moitié de leur longueur, où elles sont articulées; l'autre moitié se termine en cuilleron alongé, destiné à renfermer la pointe de la tarière. Celle-ci est courbe vers sa base, armée à son sommet de plusieurs dentelures en scie, neuf de chaque côté, dont les plus proches de la pointe sont les plus fines. Cette pointe est renflée un peu avant son extrémité, qui est aiguë.

Cette tarière, qui paroît d'abord simple, ne l'est cependant pas. Malpighi l'a très-bien observée. Elle est composée de trois pièces qu'on vient à bout de séparer avec de la dextérité & de la patience. Les deux latérales ont leur pointe taillée en lime : c'est le nom que leur donne Reaumur, & qu'on peut leur conserver, puisqu'elles ont une espèce de ressemblance avec cet instrument. Elles font un angle avec la tige, qui est un peu courbe. La pièce du milieu est à-peu-près de la longueur des autres, une fois plus large qu'épaisse, taillée quarrément presque en entier, & finissant en forme de fer de pique.

La tige de chacune des pièces latérales est fendue dans sa longueur, afin de recevoir les angles de la partie qui est au milieu. Les gouttieres sont tellement creusées, qu'elles recouvrent une moitié de la face de cette partie. Les deux faces qui concourent à sa pointe, servent de support aux limes, & ce support y est comme emboîté. Les pièces de cet assemblage sont si serrées, qu'il est difficile de les dégager sans en briser quelqu'une. Quand on examine avec une forte loupe cet assemblage, on y découvre tout ce qui peut produire un engrenage exact : des coulisses, des languettes, ainsi que dans nos ouvrages de menuiserie, pour que les limes pûssent jouer alternativement & librement, pour que la pointe de l'une pût être portée par-de-là la pointe de l'autre, & ramenée ensuite en arrière, avec facilité. On reconnoît aisément que la moitié de la face inférieure de la pièce du milieu, dans l'état ordinaire, est entièrement recouverte par une des limes, & que chaque lime recouvre de plus un des côtés, ou la tranche de cette pièce, mais sans la déborder & sans se recourber sur la surface supérieure. Ce qui appartient à la pièce d'assemblage est d'autant plus aisé à distinguer, que cette pièce est très-noire, tandis que les tiges des limes sont châtains. L'endroit de chaque tige d'où part une lime, a une espèce d'appendice, employée à cacher la moitié de la partie faite en fer de pique. La face de la pièce d'assemblage, qui est entièrement à découvert, a une arête longitudinale.

La base de chaque lime est assemblée avec une pièce écailleuse, comme la lime elle-même ; ou si l'on veut, la base de chacune se courbe, & forme une espèce de queue. L'une & l'autre de ces queues sont semblables, larges, épaisses, longues du quart de la circonférence du septième anneau, sous lequel elles sont cachées en certain tems. Elles font un angle avec les limes, au point où elles leur sont jointes, & dans l'état ordinaire, ce point de jonction est plus éloigné du derrière de la Cigale que ne l'est le bout de la pièce. Ainsi chacune des limes peut alternativement être poussée vers le derrière & s'avancer en avant, par le mouvement alternatif de la queue solide à laquelle elle tient.

C'est au moyen de ce jeu alternatif des limes, que la Cigale vient à bout de percer dans les bois, les trous, où elle veut loger ses œufs, suivant Reaumur, dont nous allons extraire les observations qu'il avoit aussi puisées dans Pontédera. C'est aux branches mortes & séches que cette femelle s'adresse, & préférablement à celles du Mûrier. Ces branches auxquelles les Cigales ont confié leurs œufs, sont petites & assez aisées à connoître ; on peut y remarquer de petites élévations formées par une portion du bois qui a été soulevée, rangées de même côté, & quelquefois assez bien alignées. Ces éminences sont autant de fibres ligneuses, qui ont été soulevées par la tarière, & qui servent à couvrir l'ouverture du trou. Quel que soit le diamètre des branches, ces trous sont constamment profonds de trois lignes & demie, quelquefois de quatre. La tarière, qui peut en avoir cinq de longueur, mais qui s'arrete à la distance de quatre, à cause des paquets des fibres ligneuses, ne perce plus que la moëlle ; dès qu'elle l'a atteinte, elle n'entame pas le bois qui est par de-là. La direction du trou est d'abord oblique, en approchant de la moëlle, elle devient parallele à l'axe de la branche. C'est dans ces trous que sont nichés les œufs. Ces œufs sont blancs, oblongs, pointus par les deux bouts, au nombre de huit ou de dix dans chaque trou, placés de manière que l'extrémité postérieure de l'un est vis-à-vis l'antérieure du suivant. D'après les observations de Pontédéra & de Reaumur, il paroît que les Cigales peuvent pondre de trois cents jusqu'à six ou sept cents œufs. Le dernier naturaliste n'a pas remarqué de gomme à l'ouverture des trous, comme le premier croyoit l'avoir observé, mais simplement des fibres ligneuses qui la bouchoient.

Si les Cigales femelles paroissent avoir le corps rempli d'œufs ; quand on ouvre le corps des mâles, on y voit un grand nombre de vaisseaux, dans lesquels s'élabore la liqueur spermatique & génératrice. La pression fait sortir de son derrière, un gros crochet brun, écailleux, courbé vers l'abdomen, destiné à saisir le derrière de la femelle, & à défendre ou à couvrir par dessus, un court tuyau, dont le bout est ouvert, tebordé, écailleux, & d'une couleur plus claire que celle du crochet. La pression augmentée fait sortir du bout de ce dernier tuyau, une partie charnue, blanche, oblongue & terminée par un mamelon précédé par une espèce de bourrelet. Les Cigales moyennes & petites ont les deux crochets, suivant Reaumur, tandis qu'il n'en accorde qu'un aux grandes espèces. Nous ne devons pas cependant excepter ces dernières de la règle générale. Tous les mâles des autres genres d'insectes sont aussi pourvus de deux crochets ; sans ce nombre l'accouplement auroit de la peine à avoir lieu.

Alphons ayant ouvert des nids de Cigales en

différens tems, parvint à y trouver des larves éclofes, Reaumur en trouva lui-même dans des nids, vers la mi-septembre. Il y en avoit de deux espèces différentes. Les unes étoient des larves d'Ichneumons, apodes, longues à peine d'une ligne & munies de deux dents jaunâtres; les autres étoient des larves blanches, à six pattes, dont la forme approchoit de celle d'une puce. Leur tête courboit en-dessous vers l'abdomen, son bout étoit refendu & formoit deux espèces de longues dents. Les extrémités des deux premières pattes étoient fourchues. Entre l'origine de l'un & de l'autre, s'élevoit un petit tuyau cylindrique, que Reaumur a regardé comme le rudiment de la trompe. Alphons prétend que ces larves des Cigales sortent de leurs nids & s'enfoncent dans la terre dès l'été, & Pontédéra assure que ce n'est qu'après l'hyver. Reaumur est incertain si elles quittent leur première dépouille dans le lieu de leur naissance, ou si ce n'est qu'après être entrées en terre. C'est là toujours qu'elles doivent croître, sous la figure d'une larve hexapode munie d'une trompe, pour se transformer ensuite en nymphe.

Les nymphes des Cigales ont été très-connues des anciens. Aristote les appele Tettigometres, ou meres des Cigales. Cette nymphe est d'un blanc sale ou verdâtre. Sa tête ressemble à celle qu'aura un jour l'insecte parfait; on lui remarque une trompe disposée de la même manière. Le corcelet & le dos, duquel partent les fourreaux des élytres, sont renflés. L'abdomen est gros, composé de huit anneaux, comme celui de l'insecte parvenu à son dernier état. Le corps est un peu arqué. Afin que ces nymphes pussent plus aisément fouiller la terre, la nature les a pourvues de deux pattes bien remarquables. Ce sont les pattes antérieures qui ont cette singularité dont nous allons parler. La cuisse est assez longue, presque cylindrique, jointe à la jambe par une articulation. Cette jambe est beaucoup plus large & plus épaisse que le reste. Elle a quelques rapports avec celle des Ecrevisses ou mieux encore avec celle des Mantes. Elle est composée de trois pièces principales, qui répondent à la cuisse, à la jambe & au tarse de l'insecte parfait. La cuisse est simple, cylindrique, attachée à la partie antérieure & inférieure du corce'et, à côté des yeux. Elle est unie à la jambe par une pièce un peu plus mince & cylindrique. La jambe est grosse, un peu comprimée, armée à sa partie inférieure, d'épines très-fortes, crochues, aigues: la partie postérieure est beaucoup plus grande & dentée. Le tarse est beaucoup plus mince que la jambe, & d'une substance plus dure. Il est arqué, pointu, denté & tranchant à sa partie inférieure. Son mouvement de flexion s'exécute sur les épines de la jambe, & sert à la nymphe pour pénétrer quelquefois très-avant dans la terre, & couper des racines. La cuisse & la jambe sont velues. Les autres pattes n'ont rien de remarquable. Les Grecs faisoient servir sur leurs tables ces nymphes, qu'ils apprécioient beaucoup. Aristote dit Réaumur, détermine le tems où elles étoient excellentes: *gustu suavissimæ sant, antequam cortex rumpatur.* Au témoignage d'Aristote, on préferoit encore les Cigales mâles avant l'accouplement, & les femelles après.

Pontédéra assure avec raison que l'insecte ne quitte son état de nymphe, que dans l'année qui suit celle où il l'a pris. Lorsque ces nymphes son parvenues à leur dernier accroissement, & que les chaleurs de l'été commencent à se faire sentir, c'est-à-dire, en juin, où les insectes parfaits commencent aussi à paroître, elles quittent la terre, grimpent sur les arbres ou sur les plantes voisines, mais sans s'élever beaucoup. C'est-là qu'elles subissent leur métamorphose. Dès-après leur dépouillement de nymphe, les Cigales sont presque vertes par-tout, couleur qui devient ensuite d'un brun marron, & enfin, au bout d'un jour, d'un brun noirâtre.

Tel est le précis des observations que les savans que nous avons cités, nous ont données sur les Cigales. Il nous reste à y ajouter la remarque suivante. Les insectes posent ordinairement leurs œufs dans les endroits où la larve doit trouver sa nourriture. Nous présumons avec fondement que la larve de la Cigale se nourrit du suc des plantes, ou plutôt, de leurs racines, puisqu'elle vit dans la terre, où elle pénètre jusqu'à la profondeur de trois à quatre pieds, & nous avons de la peine à croire que la femelle dépose ses œufs ailleurs. Si elles les loge dans l'intérieur d'un arbre ou d'un arbuste, ce devroit être au bas du tronc. Des observations postérieures pourront éclaircir ce doute.

Le chant des mâles est différent suivant les espèces. Nous en ferons remarquer la variété, en parlant des espèces d'Europe que nous connoissons.

Stoll, dans un ouvrage particulier qu'il a fait sur les Cigales, n'a établi qu'un genre des Fulgores, des Cigales, des Membracis, des Tettigones. Il l'a divisé en six familles, dont nous allons présenter les caractères d'après cet auteur.

Première famille. Porte lanternes. *Fulgoræ.*

La tête presque aussi longue que le corps.

Les antennes placées devant les yeux, consistent en trois pièces, dont la première est ovale à la racine & en forme de poire, la seconde dans la figure d'une demi-balle, sur laquelle la troisième, qui est un petit poil mince, est placée.

Cette famille appartient au genre Fulgore.

Seconde famille. Feuillées, *Foliaceæ.*

Le corcelet grand, élevé & applati des deux côtés.

Cette famille appartient au genre Membracis.

Troisième famille. Croisées. *Cruciata.*

Le corcelet garni d'épines des deux côtés.

Cette famille appartient au genre Membracis.

Quatrième famille. A ailes fermées. *Deflexa.*

Le corcelet uni, les ailes fermées sur le corps, dans plusieurs la partie postérieure du corps est couverte d'un duvet laineux.

Cette famille appartient au genre Tettigone.

Cinquième famille. Chantantes. *Mannifera Tettigonia.*

Le corcelet uni, les ailes posées en toît, presque entièrement transparentes. Trois petits yeux lisses sur le derrière de la tête.

Cette famille appartient au genre Cigale.

Sixième famille. Sautantes. *Ranatra saltatoria.*

Le corcelet uni, les ailes pendantes, les supérieures non transparentes, mais presque entièrement écailleuses & de différentes couleurs.

Cette famille appartient au genre Tettigone.

CIGALE.

CICADA. LIN. GEOFF.

TETTIGONIA. FAB.

CARACTERES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES minces, ſétacées, plus courtes que la tête, compoſées de ſept articles, dont le premier très gros & cylindrique.

Bouche formant un roſtre long, appliqué contre la poitrine.

Roſtre biarticulé, cannelé à ſa partie ſupérieure, & contenant un fuçoir formé de trois ſoies minces, égales.

Tarſes compoſés de trois pièces.

ESPECES.

1. CIGALE groſſe.

Corcelet vert, rayé de noir; aîles tranſparentes, les inférieures avec une tache jaune à leur baſe.

2. CIGALE faſciée.

Tête & corcelet noirs, tachetés de fauve, élytres noires, avec une bande courte, jaune.

3. CIGALE griſe.

Griſe; élytres tranſparentes, avec le bord poſterieur pointillé de noir & le bord extérieur blanc à ſa baſe.

4. CIGALE bordée.

Bord du corcelet dilaté, aigu; aîles noires, avec le bord blanc.

5. CIGALE verdâtre.

Verdâtre; tête, corcelet & abdomen d'un brun clair en-deſſus.

6. CIGALE dilatée.

Noire; bords du corcelet dilatés; aîles blanches.

7. CIGALE armée.

D'un vert foncé; corcelet épineux de

CIGALE. (Inſectes.)

chaque côté ; élytres mélangées de noirâtre & de vert.

8. CIGALE épineuſe.

Noirâtre ; corcelet épineux de chaque côté ; élytres obſcures, avec une ligne tranſverſale, formée par de petites taches noires.

9. CIGALE bicolor.

Corps & bords extérieurs des élytres teſtacés ; corcelet & dos d'un jaune verdâtre.

10. CIGALE engaînée.

Teſtacée ; élytres tranſparentes, avec le bord extérieur noir.

11. CIGALE tibicen.

Corcelet vert antérieurement ; élytres avec des veines ferrugineuſes ; écuſſon échancré.

12. CIGALE operculaire.

Noire ; corcelet avec deux taches ſur les côtés & une ligne au milieu fauves ; opercules preſque de la longueur de l'abdomen.

13. CIGALE dix-ſept ans.

Noire ; élytres blanches, avec le bord extérieur jaune ; tête à huit ſtries de chaque côté.

14. CIGALE noirâtre.

Noirâtre ; tête tachetée de noir ; élytres avec des veines & pluſieurs points marginaux, noirâtres.

15. CIGALE géante.

Entièrement noirâtre ; élytres & aîles ſans taches.

16. CIGALE porte-chaîne.

Corcelet mélangé ; élytres tranſparentes, avec les nervures antérieures pointillées & deux raies poſtérieures, noirâtres, ondées.

17. CIGALE noire.

Noire ; élytres & aîles noirâtres à leur baſe.

18. CIGALE puſtulée.

Noire ; tête & corcelet tachetés de rouge ; élytres noirâtres, foncées à leur baſe, avec les nervures teſtacées.

19. CIGALE ferrugineuſe.

Entièrement noirâtre ferrugineuſe.

20. CIGALE tachetée.

Noire ; corcelet & élytres tachetés de jaune.

21. CIGALE oculée.

Elytres avec des yeux & des taches noirâtres & blanchâtres ; aîles jaunes avec une bande noire ondée.

22. CIGALE ſtridule.

Elytres à ſept points blancs, bord dilaté.

CIGALE. (Inſectes.)

23. CIGALE du Cap.

Aîles noirâtres & digitées près du bord poſtérieur.

24. CIGALE moucheté.

Corcelet tacheté de jaune ; élytres tranſparentes, dilatées, avec le bord extérieur & des taches noirâtres.

25. CIGALE nébuleuſe.

Noirâtre teſtacée ; tête & corcelet noirs ; élytres nébuleuſes.

26. CIGALE cerclée.

Corcelet tacheté ; élytres tranſparentes, avec le bord extérieur & une tache noirâtres ; abdomen très-noir, avec des bandes jaunes.

27. CIGALE velue.

Corcelet mélangé de vert & de noirâtre ; poitrine blanche, velue.

28. CIGALE enſanglantée.

Corcelet bigarré ; élytres tranſparentes avec le bord extérieur jaunâtre ; abdomen très-noir, avec des bandes couleur de ſang.

29. CIGALE immaculée.

Noirâtre ; élytres & aîles ſans taches ; abdomen noir ; cuiſſes antérieures armées de deux dents très fortes.

30. CIGALE ſalie.

Noire ; élytres tachetées de jaune à leur baſe ; anus jaune.

31. CIGALE hématode.

Nire, ſans taches ; inciſions de l'abdomen d'un rouge de ſang.

32. CIGALE de l'Orme.

Elytres avec une rangée de ſix points noirâtres vers le bord poſtérieur & des veines noirâtres.

33. CIGALE plébéienne.

Noire ; corcelet bigarré ; élytres, aîles deſſus de l'abdomen ſans taches ; opercules grands.

34. CIGALE groſſe-tête.

Tête large d'un vert noirâtre ; élytres avec deux bandes noirâtres.

35. CIGALE verte.

Verte en-deſſus ; noirâtre en-deſſous ; élytres ſans taches.

36. CIGALE ſinuée.

Elytres avec une ligne noirâtre ondée ; bord des aîles tranſparent.

37. CIGALE rebordée.

Tête, dos & bord extérieur des élytres verts.

38. CIGALE réticulée.

Griſe ; corcelet avec une ligne blanche ; élytres à réſeau blanc.

39. CIGALE blanchâtre.

Blanchâtre, mélangée de noirâtre ; élytres

tres & aîles d'un blanc tranſparent, avec le bord extérieur rouge.

40. CIGALE noircie.

Noire, élytres & aîles tranſparentes, noires à leur baſe, avec les nervures teſtacées.

41. CIGALE mi-partie.

Verte; abdomen jaune, diaphane.

42. CIGALE tranſparente.

Noirâtre, tachée de jaune; abdomen tranſparent.

43. CIGALE teſtacée.

Noire; abdomen d'un rouge ſanguin; élytres & aîles teſtacées, à nervures noires.

44. CIGALE mélangée.

Mélangée de noir & d'obſcur; aîles jaunes, avec deux bandes noires.

45. CIGALE ſanguinolente.

Noire; corcelet à deux taches & abdomen, d'un rouge ſanguin.

46. CIGALE bimaculée.

Abdomen noirâtre, avec deux taches blanches.

47. CIGALE ſplendidule.

Elytres dorées noirâtres; jambes antérieures fauves, renflées, dentées.

48. CIGALE muette.

Elytres tranſparentes; bord extérieur & ligne dorſale de l'abdomen, d'un rouge de ſang.

49. CIGALE marginelle.

Noirâtre; bord extérieur des élytres & baſe des aîles, rouges.

50. CIGALE bigarrée.

Bigarrée de noir & de jaune; bord des anneaux de l'abdomen jaune.

51. CIGALE violette.

Violette; aîles noirâtres à leur extrémité.

52. CIGALE ciliaire.

Aîles d'un brun ferrugineux, avec de petites bandes longitudinales jaunes; anneaux de l'abdomen ciliés.

53. CIGALE vide.

Ferrugineuſe obſcure; abdomen vide, diaphane.

54. CIGALE voutée.

Corcelet verdâtre; abdomen en voûte.

55. CIGALE gazouilleuſe.

Elytres noirâtres, aîles avec l'extrémité d'un bleu pâle.

56. CIGALE jaunâtre.

Jaunâtre; tête, corcelet & nervures des élytres verts.

CIGALE. (Inſectes.)

57. CIGALE cafre.

Noire ; abdomen brun à ſa baſe ; bord des anneaux ſuivans rouge.

58. CIGALE hottentote.

Noire ; extrémité des aîles ſtriée de noir ; abdomen tacheté ; taches & bord des anneaux jaunâtres.

59. CIGALE jaune.

Corcelet & abdomen jaunes ; bord des anneaux noirâtre.

60. CIGALE Mouche.

Obſcure ; corps ramaſſé ; nervures des élytres ferrugineuſes noirâtres.

61. CIGALE poudrée.

D'un blanc griſâtre ; poitrine & abdomen couverts d'une pouſſière d'un blanc un peu bleuâtre.

62. CIGALE cotoneuſe.

Noire, velue à poils cendrés ; corcelet tacheté ; taches & bord des anneaux de l'abdomen teſtacés.

63. CIGALE atre.

Noire, ſans taches en-deſſus ; élytres avec un point marginal & une petite ligne, noirâtres.

64. CIGALE argentée.

Noire, à taches obſcures, avec un duvet argenté, luiſant.

65. CIGALE bandée.

Noire, élytres tranſparentes, avec deux bandes obſcures ; dernière bande interrompue.

66. CIGALE pygmée.

Noire ; deſſus du corps & élytres ſans taches.

1. CIGALE grosse.

CICADA grossa.

Cicada thorace viridi nigro sublineato, alis albis, posticis macula baseos flava.

Tettigonia grossa. FAB. *Syst. ent. p.* 678. *n°.* 1. — *Sp. inf. tom.* 2. *p.* 318. *n°.* 1. — *Mant. inf. tom.* 2. *pag.* 265. *n°.* 1.

Cette Cigale est une des plus grandes parmi celles de ce genre. Le rostre est d'un gris noirâtre, avec l'extrémité noire. Le devant de la tête est silloné transversalement. Le corcelet est verdâtre, avec quelques traits noirs. L'écusson est échancré. Les élytres sont blanches; les nervures, le bord extérieur & l'inférieur sont noirs à la base. Les ailes sont transparentes, & ont une grande tache jaune. L'abdomen est noirâtre, avec les bords des anneaux ciliés; son extrémité se termine en pointe. Les pattes sont grises, avec les tarses noirs.

Elle se trouve au Brésil.

2. CIGALE fasciée.

CICADA fasciata.

Cicada capite thoraceque nigris rufo maculatis, elytris nigris: fascia abbreviata alba.

Tettigonia fasciata. FAB. *Mant. inf. tom.* 2. *p.* 265. *n°.* 2.

La Cigale écailleuse de Java. STOLL. *Cicad. Pl* 4. *fig.* 16.

Elle est grande. La tête est d'un brun foncé avec deux croissans d'un rouge brun. Les yeux sont bruns. Le bord antérieur du corcelet est d'un brun foncé, avec deux taches rousses, à demi ovales. Le rebord de ce corcelet, une bande qui le traverse dans le milieu de sa longueur, l'abdomen sont d'un brun foncé brunâtre. Les élytres sont d'un brun foncé, avec une large bande d'un jaune obscur, sinuée, transversale, placée au milieu. Les ailes sont noires, sans taches.

Elle se trouve à l'île de Java.

3. CIGALE grise.

CICADA grisea.

Cicada grisea elytris aqueis: margine postico nigro punctato, costa antice alba.

Tettigonia grisea. FAB. *Syst. entom. pag.* 678. *n°.* 2. — *Spec. inf. tom.* 2. *pag.* 318. *n°.* 2. — *Mant. inf. tom.* 2. *pag.* 265. *n°.* 3.

Le corps est entièrement gris ou mélangé de cendré & de noirâtre. Les élytres sont transparentes, avec le bord extérieur blanc à la base, une tache au milieu, & l'extrémité noirâtres. Les nervures sont terminées au bord postérieur par six points noirâtres. Les cuisses antérieures ont un anneau noirâtre. Les jambes sont obscures à leur base & à leur extrémité.

Elle se trouve en Amérique.

4. CIGALE bordée.

CICADA limbata.

Cicada thoracis margine dilatato acuto, alis atris: margine albo.

Tettigonia limbata. FAB. *Syst. ent. p.* 678. *n°.* 3. — *Sp. inf. t.* 2. *pag.* 319. *n°.* 3. — *Mant. inf. tom.* 2. *pag.* 265. *n°.* 4.

La Cigale au grand corcelet. STOLL. *Cic. pl.* 12. *fig.* 57.

Elle est grande. Le rostre est de la longueur de la moitié du corps. La tête est verdâtre avec le front filloné. Les yeux sont d'un brun clair & petits yeux lisses sont d'un brun foncé. Le corcelet est arrondi, vert, avec les côtés dilatés, pointus. L'écusson est obtus. Les élytres dont la plus grande partie est écailleuse, sont verdâtres, transparentes à leur bout, avec des taches noirâtres sur un fond blanc. Les ailes sont d'un brun foncé, & leur bord postérieur est blanc. L'abdomen est noirâtre en dessus.

Elle se trouve en Amérique, & au Cap de Bonne-Espérance.

5. CIGALE verdâtre.

CICADA virescens.

Cicada virescens, capite, thorace, abdomineque supra dilute fuscis.

La Cigale chanteuse verte. STOLL. *Cic. pl.* 7. *fig.* 25.

Cette Cigale est une des plus grandes; elle a deux pouces de longueur, & environ quatre de largeur, lorsque les ailes sont étendues. La tête, les yeux, une partie du corcelet, ainsi que l'abdomen sont d'un brun clair en dessus. Le reste du corps est verdâtre. Les ailes sont transparentes, verdâtres & sans taches. Les opercules sont très-grands, presque de la longueur de l'abdomen, dont ils couvrent les bords supérieurs.

Elle se trouve à la côte occidentale de Sumatra.

6. CIGALE dilatée.

CICADA dilatata.

Cicada thoracis margine dilatato, atra, alis albidis.

Tettigonia dilatata. FAB. *Syst. ent. p.* 678. *n°.* 4. — *Sp. inf. tom.* 2. *pag.* 319. *n°.* 4. — *Mant. inf. tom.* 2. *pag.* 266. *n°.* 5.

Elle n'eſt pas ſi grande que la précédente. Le corps eſt très-noir, ſans taches. Les rebords du corcelet ſont dilatés. Les élytres ſont cendrées, avec la côte & quelques taches noirâtres. Les aîles ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve à la Jamaïque.

7. CIGALE armée.

Cicada armata.

Cicada viridi fuſca, thorace utrinque ſpinoſo, elytris fuſco viridique variis.

La Cigale chanteuſe vert ſale, à corcelet large. STOLL. *Cicad. pl. 17. fig. 94.*

Elle eſt un peu plus grande que la Cigale du Cap. La tête, la poitrine & l'abdomen ſont d'une couleur obſcure : les yeux ſont d'un brun verdâtre ; les petits yeux liſſes ſont rouges. Le corcelet a des rebords larges ; il eſt garni de chaque côté d'une pointe, & il eſt d'un vert ſale. Les quatre aîles ont les bords tranſparens ; les ſupérieures ſont mélangées de brun & de verr ; les inférieures ſont d'un rouge brun. L'abdomen eſt court & conique.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

8. CIGALE épineuſe.

Cicada ſpinoſa.

Cicada thorace utrinque uniſpinoſo fuſca, elytris obſcuris : ſtriga maculari nigra.

Tettigonia ſpinoſa. FAB. *Mant. inſ. tom. 2. pag. 266. n°. 6.*

Elle eſt grande. Le corps eſt noirâtre, un peu tacheté. Les bords du corcelet ſont légèrement dilatés & garnis d'une petite pointe aigue. Les pièces écailleuſes ſont preſque de la longueur de l'abdomen ; elles ſont ovales oblongues, teſtacées, armées à leur baſe d'une épine aſſez forte. Les aîles ſont obſcures, avec les nervures noires, & quatre taches près du bord, dont les trois extérieures ſont réunies & forment une eſpèce de ligne tranſverſale.

Elle ſe trouve à Sumatra.

9. CIGALE bicolor.

Cicada bicolor.

Cicada corpore elytrorumque coſta teſtaceis, thorace dorſoque viridibus.

Le corps de cette Cigale a un pouce de longueur, & près de trois de largeur, lorſque les aîles ſont étendues ; elle eſt d'une forme ramaſſée, la tête eſt d'un jaune pâle. L'extrémité de la baſe du roſtre eſt noire : les yeux ſont réunis par une ligne droite noire. Les petits yeux liſſes ſont blancs, luiſans, & placés ſur cette ligne. Le corcelet & le dos ſont verts, mêlés de jaunâtre. Les quatre aîles ſont tranſparentes, ſans taches, avec les nervures & la côte des ſupérieures, teſtacées. L'abdomen eſt teſtacé. Le deſſous du corps & les pattes ſont teſtacés pâles. Les cuiſſes ſont noires en deſſous. Les deux antérieures ont deux ou trois dents. L'abdomen eſt court & conique. Les opercules ſont petits.

Elle ſe trouve à Cayenne, & m'a été envoyée par M. Tugni, ingénieur-géographe du roi.

10. CIGALE engaînée.

Cicada vaginata.

Cicada teſtacea, elytris albidis : coſta nigra.

Tettigonia vaginata. FAB. *Mant. inſ. t. 2. p. 266. n°. 7.*

Le corps eſt grand, teſtacé, ſans taches. Les élytres ſont d'un blanc obſcur, ſans taches, avec la nervure extérieure très-noire. Les pièces écailleuſes ſont alongées, preſque de la longueur de l'abdomen, ovales, convexes, teſtacées, munies à leur baſe d'une pointe forte, dure, aigue, couchée.

Elle ſe trouve à Sumatra.

11. CIGALE Tibicen.

Cicada Tibicen.

Cicada thorace antice viridi, elytris anaſtomoſibus ferrugineis, ſcutello emarginato.

Cicada tibicen *elytris anaſtomoſibus ferrugineis, ſcutelli apice emarginato.* LIN. *Syſt. nat. pag. 707. no. 19. — Muſ. Lud. ulr. p. 160. — Muſ. Ad. fr. 1. pag. 84. Cicada mannifera.*

Tettigonia tibicen *ſcutello emarginato, alarum coſta vireſcente.* FAB. *Syſt. entom. pag. 679. n°. 5. — Spec. inſ. t. 2. p. 319. n°. 5. — Mant. inſ. t. 2. pag. 268. n°. 8.*

Cicada lyricen *thorace antice viridi, poſtice fulvo maculis nigris, alis hyalinis venis fuſcis : margine dilatato viridi.* DEG. *Mém. inſ. t. 3. p. 212. n°. 14. tab. 22. fig. 23.*

Cigale *vielleuſe* à corcelet vert par devant & fauve par derrière à taches noires, à aîles vitrées avec des nervures brunes & un rebord vert. DEG. *Ib.*

Tibicen. MERIAN. *Inſ. de Surinam. Pl. 49.*

Panorpa. BROWN. *jam. 436. tab. 43. fig. 15.*

MARGR. *Braſ. 256.*

SEB. *Muſ. 4. tab. 85. fig. 9. 10.*

La Cigale vieilleuſe. STOLL. *Cic. pl. 23. fig. 126. 127.*

Elle eſt longue d'environ deux pouces depuis la tête juſqu'à l'extrémité des élytres, & large de près de cinq, lorſque les aîles ſont étendues. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire avec des lignes fauves, ou quelquefois elle eſt fauve, avec une tache verte qui s'étend juſqu'au bord intérieur des yeux, entre leſquels ſont deux points noirs; les yeux ſont fauves, mélangés de jaunâtre; les petits yeux liſſes ſont rouges, brillans, placés ſur une tache noirâtre. Le corcelet eſt fauve foncé, vert antérieurement & ſur le bord poſtérieur, avec des lignes & les côtés noirs. Le dos eſt fauve, luiſant, orné antérieurement de deux taches, noires, coniques & ſouvent de quelques raies de la même couleur. L'écuſſon eſt relevé en forme d'une X, & il eſt échancré. Les élytres & les aîles ſont tranſparentes, en toit aſſez aigu, avec les nervures noirâtres prés du bord poſtérieur. Les élytres ſont un peu dilatées ſur les côtés; leur bord extérieur eſt fauve; les nervures près du bord intérieur ſont verdâtres; on voit près du bord poſtérieur une ligne noirâtre en zig-zag. L'abdomen eſt conique, une fois plus court que les élytres, velu, fauve ou mélangé de noir & de fauve, avec les bords des anneaux quelquefois pâles. Le deſſous du corps eſt fauve, couvert quelquefois d'une pouſſiére blanchâtre. Les opercules ſont de la longueur de la moitié de l'abdomen. Les pattes ſont fauves; les jambes poſtérieures ont un double rang d'épines; les cuiſſes antérieures ont quatre dents; deux grandes & deux petites.

Le chant de cette Cigale eſt très-bruyant.

Elle ſe trouve à Surinam, le plus ſouvent dans les plantations de café, qu'elle endommage beaucoup, & qu'elle fait même périr, ſuivant Mérian.

12. CIGALE operculaire.

CICADA opercularis.

Cicada nigra, thorace maculis duabus lateralibus lineaque media rufis, operculis fere longitudine abdominis.

La chanteuſe des champs. STOLL. *Cicad. pl. 3. fig. 13.*

Elle a un pouce & demi depuis la tête juſqu'à l'extrémité des élytres, & trois & demi de largeur, lorſque les aîles ſont étendues: la tête eſt noire, les yeux ſont noirâtres. Le corcelet eſt noir, avec une ligne longitudinale, placée au milieu, & deux taches ſur les côtés, d'un rouge foncé. Les élytres ſont noirâtres, ſans taches, avec le bord extérieur d'un vert pâle. Les aîles ſont noirâtres. Les opercules ſont très-grands, & ils couvrent les deux tiers de l'abdomen. Ils ſont un peu en recouvrement à leur bord intérieur. Les pattes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve à l'iſle de Java.

13. CIGALE dix-ſept-ans.

CICADA ſeptemdecim.

Cicada nigra, elytris albis: coſta flava, capite utrinque octoſtriato.

Cicada ſeptemdecim *nigro virescens, elytris margine flavescente, capite utrinque octo ſtriato.* LIN. *Syſt. nat. pag. 708, n°. 20.*

Tettigonia ſeptemdecim *nigra, elytris albis, coſta flava.* FAB. *Syſt. ent. pag. 679, n°. 6. — Sp. inſ. tom. 2. p. 319. n°. 6. — Mant. inſ. tom. 2. pag. 268. n°. 9.*

Cicada maxilla utrinque lineis octo tranſverſis concavis, alarum margine inferiore luteſcente. KALM. *Act. holm.* 1756. 101.

COLL. *Act. Anglic.* 1765. 65. *tab.* 8.

La Cigale de dix-ſept ans. STOLL. *Cicad. pl. 3. fig. 14.*

Elle eſt de la grandeur de la Cigale du Cap. La tête eſt noire. Les yeux ſont jaunes. Le corcelet & le dos ſont noirs. Celui-ci eſt bordé latéralement de jaune. Les élytres ſont tranſparentes, avec le bord extérieur épais & jaunâtre. Les aîles ſont tranſparentes, ſans taches. L'abdomen eſt noir, avec les anneaux d'un jaune foncé. Les opercules ſont ovales, jaunes. Les pattes & la poitrine ſont jaunes, avec une teinte d'un jaune plus foncé, & des taches noires.

Kalm dit avoir obſervé qu'elles paroiſſent en plus grande quantité tous les dix-ſept ans, dans la Penſylvanie, & qu'elles ſont alors un tel bruit qu'on ne peut s'entendre parler.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

14. CIGALE noirâtre.

CICADA fuſca.

Cicada fuſca, capite nigro maculato, elytris anaſtomoſibus punctiſque plurimis marginalibus fuſcis.

La Cigale chanteuſe brune. STOLL. *Cicad. pl. 7. fig. 36.*

Elle eſt de la grandeur de la Cigale Tibicen. Le corps eſt noirâtre. La tête eſt tachetée de noir. Les petits yeux liſſes ſont rouges. Les élytres ſont tranſparentes, avec les bords extérieurs bruns,

quelques taches, & sept à huit points près du bord postérieur, noirâtres.

Elle se trouve sur la côte occidentale de Sumatra.

15. CIGALE géante.

CICADA gigas.

Cicada tota fusca, elytris alisque immaculatis.

La Cigale géante. STOLL. *Pl.* 22. *fig.* 17.

Elle a deux pouces de longueur & deux de largeur, lorsque les ailes sont étendues : elle est entièrement d'un brun foncé. Les ailes & les élytres sont transparentes, sans taches. Le bord extérieur des dernières est noirâtre. Les opercules sont petits.

Elle se trouve à l'isle de Java.

16. CIGALE porte-chaîne.

CICADA catena.

Cicada thorace variegato, elytris hyalinis, nervis anticis punctatis, strigisque duabus undatis fuscis posticis.

Tettigonia Catena. FAB. *Syst. ent. pag.* 679. *n°.* 7. — *Sp. inf. tom.* 2. *pag.* 319. *n°.* 7. — *Mant. inf. tom.* 2. *pag.* 266. *n°.* 10.

La tête est très-noire, avec trois points jaunes, deux entre les yeux, le troisième sur le vertex. Le corcelet est très-noir, avec cinq lignes obliques, & le bord postérieur, jaunes. L'écusson est grand, noir, avec deux points & les rebords jaunes. Les élytres sont transparentes, tachetées de noir jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur, avec les nervures testacées, & deux lignes transversales, ondées, noirâtres, près du bord postérieur. Les ailes sont transparentes, sans taches. L'abdomen est blanc, marqué sur le dos de plusieurs taches noires. Les pattes sont noires. Les cuisses antérieures ont de chaque côté une ligne rouge.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

17. CIGALE noire.

CICADA nigra.

Cicada nigra, elytris alisque basi nigricantibus.

La Cigale chinoise noire. STOLL. *Cicad. pl.* 22. *fig.* 118.

Elle est de la grandeur de la Cigale géante. Le corps est noir. Les yeux sont gris; on voit une tache d'un blanc sale près des petits yeux lisses. Les quatre ailes sont brunes, sans taches, avec la base noirâtre. Les pattes sont brunes, mélangées de noir.

Elle se trouve en Chine.

18. CIGALE pustulée.

CICADA pustulata.

Cicada atra, capite thoraceque rubro maculatis, elytris fuscis basi obscurioribus : venis testaceis.

Tettigonia pustulata. FAB. *Mant. inf. t.* 2. *p.* 266. *n°.* 11.

Elle est grande. La tête est noire, avec trois taches rouges sur le front. Le corcelet est très-noir, rebordé de rouge antérieurement & latéralement. Les élytres & les ailes sont d'une couleur obscure, plus foncée à leur base. Les nervures sont testacées. L'abdomen est très-noir, avec deux taches testacées sur chaque anneau. L'anus est testacé. Les pattes sont noires; les cuisses ont une tache testacée.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

19. CIGALE ferrugineuse.

CICADA ferruginea.

Cicada tota fusco-ferruginea.

La Cigale chanteuse, couleur de rouille. STOLL. *Cicad. pl.* 16. *fig.* 86.

Cette Cigale est grande, entièrement ferrugineuse, avec des nuances brunes. Les élytres & les ailes sont d'une couleur foncée, avec les bords postérieurs clairs & transparens.

Elle se trouve aux indes Orientales.

20. CIGALE tachetée.

CICADA maculata.

Cicada atra, thorace, elytris alisque flavo maculatis.

Tettigonia maculata. FAB. *Syst. ent. app. p.* 831. — *Spec. inf. tom.* 2. *pag.* 319. *n°.* 8. — *Mant. inf. tom.* 2. *pag.* 266. *n°.* 12.

Cicada maculata. DRURY. *Inf. tom.* 2. *tab.* 37. *fig.* 1.

Elle est grande. La tête est noire avec quatre taches fauves; deux entre les yeux & deux en-dessous. Les yeux sont d'un jaune brun. Le corcelet est noir, orné de huit taches fauves, dont deux antérieures, & six disposées en deux triangles, un de chaque côté. Le dos est noir. Les élytres sont noires, avec quatre rangées de taches fauves qui vont presque toutes jusqu'au bord intérieur. Les ailes sont noires, avec une bande transversale, courte, qui va du milieu au bord intérieur, deux petites taches réunies, près du bord extérieur, & une sur-d'autres taches fauves oblongues, vers le bord postérieur. Le dessous des élytres & des ailes ressemble au dessus. L'abdomen est noir, trois staches latérales inférieures fauves. Le dernier

anneau & l'anus, ſont fauves. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Chine.

21. CIGALE oculée.

Cicada ocellata.

Cicada elytris, ocellis maculiſque fuſcis & albidis, alis flavis faſcia flexuoſa nigra.

Cicada ocellata *viridis fuſco fulvoque maculata, alis ſuperioribus ocellis maculiſque fuſcis albidiſque, inferioribus fulvis, faſcia flexuoſa nigra.* DEG. *Mém. inſ. tom. 3. pag. 220. tab. 33. fig. 2.*

Cigale verte, tachetée de brun & de fauve, avec des yeux & des taches brunes & blanchâtres ſur les aîles ſupérieures, à aîles inférieures fauves, avec une bande ondée noire. DEG. *Ibid.*

La Cigale à ailes velues. STOLL. *Cicad. pl. 7. fig. 37.?*

Elle eſt de la grandeur de la Cigale ſinuée. La tête eſt fauve, avec un peu de noir. Le corcelet eſt vert, mélangé de taches fauves & de traits bruns. Les élytres ſont d'un brun pâle, nuancées de vert, avec des taches blanches & obſcures, & des cercles ovales, bruns, repréſentant de petits yeux. Les élytres ſont hériſſées de pluſieurs petits poils droits, ſuivant Stoll. Les aîles ſont jaunâtres, ornées d'une large bande noirâtre, ondée, coudée. L'abdomen eſt vert, mêlé de fauve. La tarière de la femelle eſt brune. Les opercules ſont petits. La poitrine eſt verte, avec des taches fauves & des traits bruns.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

22. CIGALE ſtridule.

Cicada ſtridula.

Cicada elytris margine dilatato, punctis ſeptem albis. LIN. *Syſt. nat. pag. 706. n°. 12. — Muſ. ludov. Ulric. pag. 157.*

Tettigonia ſtridula *villoſa, elytris griſeis, alis flavis omnibus margine hyalino.* FAB. *Syſt. entom. pag. 679. n°. 8. — Spec. inſ. t. 2. p. 320. n°. 9. — Mant. inſ. tom. 2. pag. 266. n°. 13.*

Scarabæus volans. SEBA. *Theſ. 2. p. 23. tab. 2. fig. 5.*

Cicada catenata. DRURY. *Inſ. tom. 2. pl. 37. fig. 2.*

Cette Cigale a environ un pouce de longueur depuis la tête juſqu'à l'anus, & trois de largeur, quand les aîles ſont étendues. Elle eſt d'une figure courte, ramaſſée & d'une couleur jaunâtre. La tête eſt courte, groſſe, avec une raie au milieu, & les yeux, noirs. Les élytres ſont jaunâtres, avec des nervures foncées & ſept points tranſparens, ſitués entre les nervures, près du bord poſtérieur. Le bord eſt tranſparent & aſſez grand. Les aîles ſont jaunâtres, ornées de cinq à ſix taches tranſparentes, ſur un fond d'un jaune foncé. L'abdomen eſt preſque noir. Les pattes ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

23. CIGALE du Cap.

Cicada capenſis.

Cicada alis inferioribus limbo poſtico fuſceſcente palmato pictis. LIN. *Syſt. nat. pag. 706. n°. 13. — Muſ. Lud. Ulric. pag. 158.*

Cicada capenſis variegata marginibus tranſparentibus. PETIV. *Gazoph. 7. tab. 4. fig. 1.*

SULZ. *Hiſt. inſ. pl. 9. fig. 8.*

Cette Cigale a beaucoup de reſſemblance avec la précédente, & pourroit bien n'en être qu'une variété. Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt jaunâtre, avec quelques caractères noirs. Le front eſt noirâtre, tranſverſalement ſtrié, courbé. Les petits yeux liſſes ſont rouges, brillans. Les antennes ſont noires. Le corcelet eſt jaunâtre, un peu velu, avec une ligne longitudinale & des caractères ſur les côtés, noirs. L'écuſſon eſt échancré. Les élytres ſont jaunâtres ou griſâtres, marquées, près du bord inférieur, de ſept taches oblongues, tranſparentes, circonſcrites par une ligne ferrugineuſe. Les aîles ſont jaunâtres, obſcures près du bord poſtérieur : on voit vers ce bord une eſpèce de digitation formée par des lignes jaunâtres. Les élytres & les aîles ont ce bord poſtérieur tranſparent, ſans taches, large & ſtrié. L'abdomen eſt noir en deſſus, cendré en deſſous, blanchâtre à l'anus. Les opercules ſont arrondis, de la longueur de la moitié de l'abdomen. Les pattes ſont d'un brun jaunâtre. Les jambes poſtéricures ont quelques épines.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

24. CIGALE mouchetée.

Cicada guttata.

Cicada, thorace flavo maculato, elytris hyalinis, dilatatis, coſta maculiſque fuſcis.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Cigale Tibicen. La tête eſt noire, mélangée de taches & de lignes jaunes; les yeux ſont gris. Le corcelet eſt noir, marqué de pluſieurs traits jaunes irréguliers. Le dos eſt noir, avec environ huit petites taches jaunes, placées ſans ordre, d'inégale grandeur. Les bords de l'écuſſon ſont jaunes, relevés en forme de X. Les élytres & les aîles

sont transparentes. Les élytres sont une fois plus longues que l'abdomen, élargies vers leur extrémité, avec deux rangées de taches noirâtres près du bord postérieur : le bord extérieur est ferrugineux. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux jaunâtre, & l'extrémité terminée en pointe. Le dessous du corps est jaunâtre. Les opercules sont petits, accompagnés d'une pièce écailleuse alongée, en forme de dent. Les pattes sont jaunâtres.

Elle se trouve. . . . .

25. CIGALE nébuleuse.

Cicada nébulosa.

Cicada fusco-testacea, capite thoraceque nigris, elytris nebulosis.

La Cigale bigarée. STOLL. *Cicad. pl. 4. fig. 17.*

Elle est de la grandeur de la Cigale du Cap, mais plus alongée. La tête est noire; les yeux sont gris. Le corcelet est noir. Les élytres & les aîles sont nébuleuses, avec les bords postérieurs transparens. L'abdomen, le dessous du corps & les pattes sont testacés noirâtres.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

26. CIGALE cerclée.

Cicada cingulata.

Cicada thorace maculato, elytris hyalinis, costa maculaque fuscis, abdomine atro, fasciis flavis.

Tettigonia cingulata. FAB. *Syst. ent. pag. 680. n°. 9. — Spec. inst. tom. 2. pag. 320. n°. 10. — Mant. inst. tom. 2. pag. 266. n°. 14.*

La tête & le corcelet sont mélangés de noir & de jaune. Le bord du corcelet est échancré. L'écusson est grand, noir, avec deux lignes jaunâtres : le rebord est jaunâtre, marqué d'un point noir. L'abdomen est très-noir, avec le bord des anneaux d'un jaune interrompu au milieu. L'extrémité de l'abdomen est noire & pointue : on voit en dessous quatre lignes formées par des points jaunes. Les opercules sont pâles. Les pattes sont mélangées de jaune & de noir.

Elle se trouve à la Nouvelle-Zélande.

27. CIGALE velue.

Cicada villosa.

Cicada thorace fusco viridique variegato, pectore albo villoso.

Tettigonia villosa. FAB. *Sp. inst. tom. 2. p. 320. n. 11. — Mant. inst. tom. 2. pag. 267. n°. 15.*

Le front est vert, rayé transversalement de noir. Le corcelet est mêlé de vert & de noirâtre. L'écusson est noir, avec quatre lignes jaunes. Les élytres & les aîles sont transparentes, avec les nervures noires, & un ou deux points blancs.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

28. CIGALE ensanglantée.

Cicada cruentata.

Cicada thorace variegato, elytris hyalinis, costa flavescente, abdomine atro, fasciis sanguineis.

Tettigonia cruentata. FAB. *Syst. ent. pag. 680. n°. 10. — Sp. inst. tom. 2. pag. 320. n°. 12. — Mant. inst. tom. 2. pag. 267. n°. 16.*

Elle est petite. La tête est jaunâtre, avec un point noir sur le front, une tache noire sur le vertex, & un point jaune à sa base. Le corcelet est ferrugineux, avec une ligne dorsale jaune, quatre lignes obliques & deux points à sa base, noirs. Les élytres sont transparentes sans taches; leur bord extérieur est jaune à la base, & d'un rouge de sang à l'extrémité. L'abdomen est noir en dessus. Les bords du troisième anneau & des suivans sont d'un rouge de sang. Le dessous du corps est de la même couleur, & il est orné d'un duvet argenté, luisant. Les opercules sont ovales, jaunâtres.

Elle se trouve à la Nouvelle-Zélande.

29. CIGALE immaculée.

Cicada immaculata.

Cicada fusca, abdomine nigro, alis immaculatis, femoribus anticis spinis validissimis.

La Cigale à bouclier rouge. STOLL. *Cicad. pl. 7. fig. 39.*

Cette Cigale a deux pouces de longueur sur quatre & demi de largeur, lorsque les aîles sont étendues. Elle est noirâtre. Les aîles sont vitrées, sans taches. L'abdomen est noir. Les opercules sont rouges. Les épines des cuisses antérieures sont plus grandes que dans les autres espèces, pointues, au nombre de deux.

Elle se trouve à Java.

30. CIGALE salie.

Cicada conspurcata.

Cicada atra, elytris basi flavo maculatis, ano flavo.

Tettigonia conspurcata. FAB. *Gen. inst. pag. 298. — Sp. inst. tom. 2. p. 320. n°. 13. — Mant. inst. tom. 2. pag. 267. n°. 17.*

Le corps est petit, noir en dessus. Les élytres sont noires, tachetées de jaune à leur base. Les aîles sont noires. L'anus & le dessous de l'abdomen sont jaunâtres.

Elle se trouve dans l'Inde.

31. CIGALE hématode.

CICADA hæmatodes.

Cicada nigra immaculata, abdominis incisuris sanguineis. LIN. *Syst. nat. pag.* 707. *n°.* 14.

Tettigonia hæmatodes. FAB. *Syst. ent. pag.* 680. *n°.* 11. — *Spec. inf. tom.* 2. *pag.* 320. *n°.* 14. — *Mant. inf. tom.* 2. *pag.* 267. *n°.* 18.

Cicada hæmatodes. SCOP. *Ent. carn. n°.* 347.

Cicada hæmatodes. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°.* 477.

PETIV. *Gazoph. tab.* 15. *fig.* 7.

GRONOV. *Zooph.* 675.

Cigale à anneaux rouges. STOLL: *Cicad. pl.* 2. *fig.* 11.

Cicada hæmatodes. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 456. *n°.* 5.

Elle est longue d'environ deux pouces & demi, depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres. Elle est noire. Le rostre se termine à la seconde paire de pattes, les yeux sont gris; les petits yeux lisses sont rouges, brillans. Le corcelet est plus ou moins tacheté, ces taches & le bord postérieur sont jaunâtres. Les bords latéraux du dos, l'extrémité de l'écusson, relevé en croix de St.-André, sont jaunes testacés. Les élytres sont plus longues d'un tiers que l'abdomen, transparentes, avec le bord extérieur & les nervures, principalement vers la base, rouges ou verdâtres. Les aîles sont transparentes. L'abdomen est conique, noir, avec les bords des anneaux testacés ou rougeâtres. Les opercules sont noirs, bordés de jaunatre, petits, arrondis, avec une écaille en forme d'épine. Les pattes sont mélangées de noir & de testacé; les cuisses antérieures ont trois épines; deux, assez fortes, une troisième peu sensible, vers l'articulation de la cuisse avec la jambe. Les côtés de la poitrine sont d'un blanc argenté.

Son chant n'est pas aussi aigu que celui de la pl beienne : on commence à l'entendre vers la mi-juin.

Elle se trouve dans les provinces méridionales de la France, & dans le midi de l'Europe, sur les arbres.

32. CIGALE de l'Orme.

CICADA Orni.

Cicada elytris intra marginem tenuiorem punctis sex concatenatis, anastomosibusque interioribus fuscis. LIN. *Syst. nat. pag.* 607. *n°.* 16.

Tettigonia Orni nigra flavo maculata, alis albis, basi flavis, maculis duabus nigris. FAB. *Syst. ent. pag.* 680. *n°.* 12. — *Spec. inf. tom.* 2. *pag.* 320. *n°.* 15.

Tettigonia elytris intra marginem tenuiorem punctis sex concatenatis, anastomosibusque interioribus fuscis. EIUSD. *Mant. inf. tom.* 2. *pag.* 267. *n°.* 19.

Cicada fusca, thorace scutelloque flavo variegatis, alis nervoso punctatis. GEOFF. *Inf. tom.* 1. *pag.* 429. *n°.* 2.

La Cigale panachée. GEOFF. *Ib.*

REAUM. *Mém. inf. tom.* 5. *p.* 151. *pl.* 16. *fig.* 7.

SEB. *Mus.* 4. *tab.* 85. *fig.* 4. 5.

Cicada Orni. SCOP. *Ent. carn. n°.* 346.

La Cigale ordinaire d'Europe. STOLL. *Cicad. pl.* 22. *fig.* 133.

Cicada Orni. VILL. *Ent. tom.* 1. *pag.* 457. *n°.* 7.

Elle est un peu plus petite que la Cigale hématode, & d'une forme plus alongée. Elle est noire, couverte souvent d'une poussière blanchâtre, luisante. Le rostre est jaune, strié transversalement, & il s'étend jusqu'à la troisième paire de pattes. La lèvre est jaunâtre. La tête est panachée de noir & de testacé; les yeux sont noirâtres. Le corcelet est mélangé de noir & de testacé. Le dos est moins convexe que dans les autres espèces d'Europe, avec une M renversée au milieu, jaune testacée. L'écusson est en relief, disposé en croix de Saint-André, jaune-testacé. Les élytres & les aîles sont transparentes, en toit applati. Les élytres sont marquées vers leur extrémité de quatre petites taches noirâtres, placées sur les veines des grandes nervures, & de cinq à six points noirâtres, le long & à quelque distance du bord postérieur; le bord extérieur est jaunâtre ou grisâtre, avec un point au milieu blanc & épais; les nervures de la base des élytres sont jaunâtres, & celles de l'extrémité sont noirâtres. L'abdomen est de cette couleur, avec les bords des anneaux jaunâtres, & quelquefois un cercle assez large, blanc, vers l'anus. Les opercules sont jaunes testacés, ovales, plus grands que ceux de la Cigale hématode, de la longueur de deux anneaux, accompagnés d'une pointe en forme d'épine. Les pattes sont jaunes, avec un peu de noir; les cuisses antérieures sont moins renflées que dans les autres espèces, & légèrement bidentées.

Son chant est comme enroué & ne se fait pas entendre de bien loin. Elle n'est pas au ☰ commune dans nos provinces méridionales que les autres grandes espèces; elle habite les arbres & se trouve aussi au midi de l'Europe.

33. Cigale plébéienne.

Cicada plebeia.

Cicada nigra, thorace variegato, elytris alis abdomineque supra immaculatis, operculis magnis.

Cicada plebeia *scutello apicè bidentato, elytris anastomosibus quatuor, lineisque sex ferrugineis.* Lin. *Syst. nat. pag.* 707. *n°.* 15.

Cicada fusca, thoracis & scutelli margine flavo, alis nervosis. Geoff. *inf. tom.* 1. *pag.* 429. *n°.* 1.

La Cigale à bordure jaune. *Ib.*

Mouffet. *Inf.* 127.

Aldrovand. *Inf.* 307.

Mathiol. *Dioſc.* 264.

Reaum. *Inf. tom.* 5. *p.* 151. *pl.* 16. *fig.* 1.—6.

Roës. *Inf. tom.* 2. *gryll. tab.* 25., 26.

Cicada plebeia. Scop. *Ent. carn. n°.* 345.

La grande Cigale européenne. Stoll. *Cic. Pl.* 24. *fig.* 13. Femelle. — *Pl.* 25. *fig.* 139. Mâle.

Cicada plebeia. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 457. *n°.* 5.

Cette Cigale eſt la plus grande que nous ayons en Europe. Sa longueur, depuis la tête juſqu'à l'extrémité des élytres eſt de deux pouces, & ſa largeur eſt de quatre pouces & demi, lorſque les aîles ſont étendues. Elle eſt noire. Le roſtre eſt jaunâtre, avec l'extrémité noire. Il s'étend juſqu'à la ſeconde paire de pattes; ſa baſe eſt ſtriée tranſverſalement. La tête a trois taches antérieurement, à égale diſtance; les taches & les yeux ſont jaunes; les petits yeux liſſes ſont rouges & brillans. On voit ſur le milieu du corcelet une ligne longitudinale jaune, ſur les côtés, des traits irréguliers, jaunes; le bord poſtérieur eſt de cette couleur. Le dos eſt tacheté de jaune; l'écuſſon & deux taches au-deſſous ſont jaunes. Les élytres & les aîles ſont tranſparentes; les élytres ſont une fois plus longues que l'abdomen, noirâtres à leur origine, avec les nervures de la baſe rougeâtres, & deux petites taches très-peu apparentes. L'abdomen eſt noir en deſſus, jaune-teſtacé en deſſous, avec le bord d'un ou deux anneaux jaunâtre; il eſt court & conique. Les opercules ſont jaunâtres, arrondis, très-grands; ils couvrent preſque la moitié de la longueur de l'abdomen, & ſont en recouvrement à leur bord intérieur: on remarque à l'origine des pattes poſtérieures, en dehors, une écaille large, pointue, en forme de dent, couchée ſur les opercules. Les pattes ſont jaunâtres, avec un peu de noir aux cuiſſes antérieures. Les côtés de la poitrine ſont jaunâtres. Le corps eſt parſemé d'une pouſſière blanchâtre.

Le chant de cette eſpèce eſt très fort & très-aigu. Elle ſe trouve dans les provinces méridionales de la France, & au midi de l'Europe, ſur les arbres.

34. Cigale groſſe-tête.

Cicada capitata.

Cicada capite lato fusco-viridi, elytris fasciis duabus fuscis.

La Cigale chantante. Stoll. *Cicad. pl.* 29. *fig.* 103.

Elle a un pouce de longueur, depuis la tête juſqu'à l'anus, & trois & demi de largeur, lorſque les aîles ſont étendues. Elle eſt noirâtre. La tête eſt verdâtre, très-large; les yeux ſont gris; les petits yeux liſſes ſont rouges. Le corcelet eſt brun antérieurement. Les élytres & les aîles ſont tranſparentes, avec un peu de gris; les élytres ont deux bandes noirâtres, tranſverſales; la plus près de l'extrémité des élytres part de leur bord extérieur, & n'atteint pas le bord interne: on voit près de l'extérieur de petites taches ou quelques traits noirâtres. L'abdomen eſt conique & pointu. Les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve à Ceylan.

35. Cigale vette.

Cicada viridis.

Cicada ſupra viridis, infra fuſca, elytris immaculatis.

Cicada nitida griſeo-viridis, alis hyalinis nitidiſſimis, femoribus anticis tridentatis. Deg. *Mém. inf. tom.* 3. *p.* 220. *n°.* 17. *pl.* 33. *fig.* 4.

Cigale *verniſſée* d'un vert griſâtre, à aîles vitrées très-luiſantes, & à cuiſſes antérieures à trois épines. *Ibid.*

La Cigale chanteuſe vert liſſe. Stoll. *Cicad. pl.* 23. *fig.* 17.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt verte; les yeux ſont noirâtres. Le corcelet eſt vert, liſſe. Les élytres & les aîles ſont tranſparentes, avec des veines noirâtres. L'abdomen eſt couvert d'un petit duvet verdâtre. Le deſſous du corps eſt obſcur.

Elle ſe trouve à Surinam.

36. Cigale ſinuée.

Cicada repanda.

Cicada elytris linea flexuoſa, alis margine hyalino. Lin. *Syſt. nat. pag.* 707. *n°.* 17. — *Muſ. ludov. Ulric. pag.* 159.

Tettigonia repanda. Fab. *Sp. inſ. tom.* 2. *p.* 321. *n°.* 16. — *Mant. inſ. tom.* 2. *p.* 267. *n°.* 20.

Cicada nigra linea *fulva, thorace linea nigra; alis linea flexuoſa fuſca: margine maculiſque hya-*

ïnis. Deg. *Mém. inf. tom.* 3. *pag.* 219. *n°.* 15. *pl.* 33. *fig.* 1.

Cigale *à raie noire*, fauve, à raie noire le long du corcelet, dont les aîles ont une raie ondée brune, & des taches tranſparentes le long des bords. *Ibid.*

Elle reſſemble pour la forme à la Cigale Tibicen; mais elle eſt plus petite. Sa longueur, depuis la tête juſqu'a l'extrémité des élytres, eſt d'un pouce trois lignes, & ſa largeur eſt d'environ trois pouces, lorſque les aîles ſont étendues. Elle eſt fauve ou brune jaunâtre : on voit ſur la tête & ſur le corcelet une raie longitudinale & de petites taches noires. L'écuſſon eſt peu échancré, preſque en pointe. Les élytres & les aîles ſont fauves, avec une ſuite de taches vitrées, ovales, placées un peu au-deſſus & le long du bord poſtérieur tranſparent. Les élytres ſont traverſées par une raie brune, ondée, & ont une tache vitrée, près du bord extérieur. L'abdomen eſt noir en deſſus ou verdâtre, avec des anneaux noirs. Les opercules ſont grands, & reſſemblent à ceux du mâle de la Cigale Tibicen.

Elle ſe trouve dans l'Inde.

37. Cigale rebordée.

Cicada marginata.

Cicada capite, dorſo alarumque margine exteriore viridibus.

La Cigale chanteuſe à bords verts. Stoll. *Cicad. pl.* 18. *fig.* 100.

Elle eſt de grandeur moyenne. Sa tête eſt d'un vert obſcur, avec des raies enfoncées, noirâtres. Les yeux & les petits yeux liſſes ſont verts. Le corcelet eſt d'un brun clair, marqué de petites lignes noires. Le dos eſt vert. Les élytres & les aîles ſont tranſparentes, avec les bords extérieurs & les nervures, verts. L'abdomen eſt brun, avec de petits poils cendrés. Les pattes ſont d'un gris verdâtre.

Elle ſe trouve à Surinam.

38. Cigale réticulée.

Cicada reticulata.

Cicada griſea, thoracis linea alba, elytris albo reticulatis. Lin. *Syſt. nat. p.* 707. *n°.* 17.

Tettigonia reticulata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 681. *n°.* 13. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 321. *n°.* 17. — *Mant. inſ. pag.* 267. *n°.* 21.

Cicada fuſco-teſtacea, capite obtuſo, thorace linea alba, alis albo reticulatis, tibiis poſticis nigro maculatis. Deg. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 227. *n°.* 24. *pl.* 33. *fig.* 16.

Cigale brune jaunâtre, à tête tronquée, avec une ligne blanche ſur le corcelet, à aîles ſupérieures à reſeau blanc, & à jambes poſtérieures tachetées de noir. *Ib.*

Elle eſt des petites de ce genre, & d'un jaune obſcur. La tête eſt très-courte, de la largeur du corcelet qui en cache une partie, obtuſe ou comme tronquée antérieurement; la tête & le corcelet ont une forme quarrée. On n'a remarqué que deux petits yeux liſſes. Le corcelet eſt convexe, avec une raie blanche au milieu, un grand nombre de points concaves, une éminence angulaire de chaque côté. L'écuſſon eſt triangulaire, alongé & fauve. Les élytres ſont tranſparentes, ovales, courtes, à nervures blanches, croiſées en forme de réſeau. Les aîles ſont blanches. Les jambes poſtérieures ont des taches annulaires, noires.

Cet inſecte appartient peut-être à un autre genre.

On trouve cette Cigale dans l'Amérique méridionale.

39. Cigale blanchâtre.

Cicada albida.

Cicada griſeo-albida, fuſco varia, elytris aliſque albo hyalinis, margine exteriori rubro.

La Cigale chanteuſe griſe. Stoll. *Cicad. pl.* 23 *fig.* 125.

Elle eſt petite, d'un gris mélangé de taches brunes en deſſus. Les yeux ſont gris; les petits yeux liſſes ſont rouges. Les élytres & les aîles ſont d'un blanc tranſparent, avec des nervures & le bord extérieur d'un rouge pâle. Le deſſous du corps eſt gris.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, & à Surinam.

40. Cigale noircie.

Cicada atrata.

Cicada atra, alis albis baſi nigris, venis teſtaceis.

Tettigonia atrata. Fab. *Syſt. ent. pag.* 681. *n°.* 15. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 321. *n°.* 18. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 267. *n°.* 22.

Elle eſt de la grandeur de la Cigale réticulée. Elle eſt noire. Les élytres & les aîles ſont blanchâtres, noires à leur baſe, avec des nervures teſtacées. Le bord de l'abdomen, celui du dernier anneau, ſont teſtacés.

Elle ſe trouve à la Chine.

41. Cigale mi-partie.

Cicada dimidiata.

Cicada viridis, abdomine luteo, diaphano.

La Cigale vert & jaune. Stoll. *Cicad. pl.* 22. *fig.* 119.

Elle eſt petite. La tête eſt verte; les yeux ſont bruns. Le corcelet eſt vert clair. Les élytres &

les aîles sont noirâtres, avec le bord extérieur vert. L'abdomen est jaune & diaphane. Les pattes sont d'un vert foncé, mêlé de taches jaunes.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

42. CIGALE transparente.

CICADA hyalina.

Cicada fusca, luteo maculata, abdomine albido vacuo.

La Cigale à ventre blanc. STOLL. *Cicad. pl.* 19. *fig.* 104.

Cette Cigale a un pouce de longueur & deux & demi de largeur, dans sa plus grande étendue. Elle est noirâtre, tachée de jaune. Les élytres & les aîles sont d'un blanc jaunâtre, piqueté de brun, avec le bord postérieur transparent. L'abdomen est blanchâtre, transparent, avec le premier anneau noir.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

43. CIGALE testacée.

CICADA testacea.

Cicada nigra, abdomine sanguineo, elytris aliſque testaceis, venis nigris.

Tettigonia testacea. FAB. *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 267. *n°.* 23.

La Cigale ensanglantée. STOLL. *Cicad. tab.* 8. *fig.* 11. *c.*

Elle est de la grandeur de la Cigale transparente. La tête est noire. Le corcelet est noir. Les élytres & les aîles sont testacées, avec les nervures noires. L'abdomen est d'un rouge de sang.

Elle se trouve à Tranquebar.

44. CIGALE mélangée.

CICADA varia.

Cicada nigro fuſcoque varia, alis luteis faſciis duabus nigris.

La Cigale chanteuse à anneaux bruns. STOLL. *Cicad. pl.* 26 *fig.* 147.

Elle est de la grandeur de la Cigale testacée. La tête est noirâtre, avec des taches & un cercle autour des yeux noirs. Le corcelet est mélangé de noirâtre & de noir. Les élytres ont leurs nervures ferrugineuses, avec plusieurs taches vitrées, luisantes; l'extrémité de ces élytres est d'un gris cendré, un peu velue, & le bord postérieur est transparent; les aîles sont jaunes, avec deux bandes noires; une au milieu, qui se replie le long du bord intérieur, & une seconde près du bord extérieur; les élytres & les aîles sont à-peu-près en-dessous comme elles sont en-dessus. L'abdomen est noirâtre, court, avec une raie longitudinale, noire. Les pattes sont foncées.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

45. CIGALE sanguinolente.

CICADA ſanguinolenta.

Cicada nigra, ore, thoracis maculis duabus abdomineque ſanguineis.

Tettigonia sanguinolenta. FAB. *Syſt. ent. p.* 681. *n°.* 15. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 321. *n°.* 19. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 267. *n°.* 24.

Cicada sanguinea *alis ſuperioribus fuſcis, fronte abdomine thoraciſque maculis binis ſanguineis.* DEG. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 221. *n°.* 18. *pl.* 33. *fig.* 11.

Cigale à ailes supérieures brunes, à museau & à ventre rouges, avec deux taches rouges sur le corcelet. *Ib.*

Elle est de la grandeur de la Cigale transparente. Le rostre est noir; la tête est noire, rouge antérieurement, avec une ligne noire; les yeux sont noirâtres & les petits yeux lisses sont rouges. Le corcelet est noir, avec une tache rouge, arrondie, de chaque côté. Les élytres & les aîles sont obscures, sans taches, avec les nervures noires; les élytres sont plus longues que les aîles & dépassent postérieurement l'abdomen. L'abdomen est rouge. Les pattes sont noires, velues.

Elle se trouve à la Chine.

46. CIGALE bimaculée.

CICADA bimaculata.

Cicada abdomine fuſco, maculis duabus albis.

La Cigale à deux taches. STOLL. *Cicad. pl.* 24. *fig.* 132.

Elle est à-peu-près de la grandeur de la Cigale sanguinolente. La tête est noirâtre, avec des bandes & des taches d'un vert obscur; les yeux sont noirâtres; les petits yeux lisses sont rouges. Le corcelet, les côtés du dos sont verts. Les élytres & les aîles sont transparentes; le bord extérieur des élytres est ferrugineux. L'abdomen est d'un rouge foncé, avec une tache blanche de chaque côté, entre le second & troisième anneaux, formée par un duvet de petits poils. Les opercules sont très-grands. Les pattes sont rouges foncées.

Elle se trouve à l'Isle de Java.

47. CIGALE splendidule.

CICADA ſplendidula.

Cicada, elytris fuſco-aureis, tibiis anticis incraſſato dentatis ruſis.

Tettigonia ſplendidula. FAB. *Syſt. ent. p.* 681.

n°. 16. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 321. n°. 20. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 267. n°. 25.

Elle eſt petite. La tête eſt noire, avec les yeux pâles. Le corcelet eſt pâle, avec deux taches noires, grandes & arrondies. L'écuſſon eſt noir; ſes rebords ſont pâles. Les élytres ſont noirâtres & ont un reflet doré, vif & brillant. L'abdomen eſt rouge. Ses pattes poſtérieures ſont noires, avec les cuiſſes rouges; les pattes antérieures ont les leurs noires, avec les jambes rouſſes, renflées & dentées.

Elle ſe trouve à la Chine.

48. CIGALE muette.

CICADA muta.

Cicada, elytris hyalinis: coſta ſanguinea, abdomine linea dorſali ſanguinea.

Tettigonia muta. FAB. *Syſt. ent. pag.* 681. n°. 17. — *Sp. inſ. tom.* 2. *pag.* 321. n°. 21. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 267. n°. 26.

Elle eſt petite. Le corps eſt verdâtre ou fauve. Les antennes ſont noires. Le corcelet a une ligne dorſale jaunâtre. L'écuſſon eſt marqué poſtérieurement de deux points noirs. Les élytres & les ailes ſont tranſparentes; le bord extérieur des élytres eſt d'un rouge ſanguin. On voit ſur le dos de l'abdomen une ligne de la même couleur. Les opercules ſont très-courts, avec une pointe aigue à leur baſe.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Zélande.

49. CIGALE marginelle.

CICADA marginella.

Cicada fuſca, elytrorum margine aliſque baſi albis.

La Cigale bordée de rouge. STOLL. *Cicad. pl.* 23. *fig.* 124.

Elle eſt des plus petites, & d'un brun foncé en-deſſus. Les yeux ſont gris. Les élytres & les ailes ſont tranſparentes; le bord extérieur des élytres & celui des ailes vers leur baſe ſont rouges.

Elle ſe trouve à Surinam.

50. CIGALE bigarrée.

CICADA variegata.

Cicada nigra, luteo variegata, ſegmentis abdominis margine luteis.

La Cigale du Cap tachetée de jaune. STOLL. *Cicad. pl.* 25. *fig.* 140.

Elle eſt de la grandeur de la Cigale violette. Le corps eſt noir, bigarré de taches & de raies jaunes. Le deſſus de la tête eſt gris. Le bord des anneaux de l'abdomen eſt jaune: le deſſous de l'abdomen eſt jaunâtre. Les pattes, la poitrine, ſont d'un gris jaunâtre.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

51. CIGALE violette.

CICADA violacea.

Cicada violacea, alis apice fuſcis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 708. n°. 4. — *Muſ. Ludov. Ulric p.* 161.

Tettigonia violacea FAB. *Syſt. ent. pag.* 682. n°. 18. — *Spec. inſ. tom.* 2. *pag.* 322. n°. 22. — *Mant. inſ. tom.* 2. *pag.* 267. n°. 27.

Cicada violacea. VILL. *Ent. tom.* 1. *p.* 458. n°. 8.

Elle de la grandeur d'un Taon ordinaire, noirâtre en-deſſus, avec un reflet bleuâtre. Les élytres ſont pâles, avec la baſe brune & l'extrémité ferrugineuſe obſcure aux nervures principalement; les ailes ſont pâles, avec les nervures poſterieures élargies, d'un fauve noirâtre. Les anneaux de l'abdomen ſont légèrement bordés de jaune. Les pattes ſont pâles; les cuiſſes antérieures ont trois dents.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe.

52. CIGALE ciliaire.

CICADA ciliaris.

Cicada alis poſticis ferrugineo-fuſcis, vittis longitudinalibus luteis, abdominis ſegmentis ciliatis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 706. n°. 8. — *Muſ. Lud. Ulric. pag.* 155.

RUMPH. *Herb.* 3. *p.* 210. *tab.* 135. *Folium ambulans.*

Elle eſt de la grandeur de la Cigale violette, & teſtacée obſcure. Le corcelet eſt rebordé. Les élytres ſont pâles, tachées de blanc. Les ailes ſont ferrugineuſes noirâtres, comme brulées, avec une bande jaunâtre, repliée vers le diſque; cette bande eſt quelquefois triplée. L'abdomen eſt noirâtre, avec les anneaux pâles & ciliés.

Elle ſe trouve aux Indes.

53. CIGALE vide.

CICADA vacua.

Cicada fuſco-ferruginea, abdomine vacuo diaphano.

La Cigale vide. STOLL. *Cicad. pl.* 12. *fig.* 58.

Elle eſt très-petite & d'un fauve noirâtre. Les élytres & les ailes ſont tranſparentes; la figure de

Stoll représente les élytres avec un trait jaune. L'abdomen est vide, transparent, avec un anneau jaune.

Elle se trouve au Japon.

54. CIGALE voutée.

CICADA fornicata.

Cicada thorace virescente, abdomine fornicato. LIN. *Syst. nat. pag.* 706. *n°.* 11. — *Mus. Ludov. Ulr. p.* 156.

Elle ressemble pour la grandeur à la Cigale violette. La tête est verte, mélangée de noir, velue, arrondie antérieurement. Le corcelet & l'écusson sont verts, mêlés de noir. Les élytres & les aîles sont transparentes, avec les nervures ferrugineuses; le bord extérieur des élytres est vert. L'abdomen est ferrugineux, ovale, convexe, en voûte; leur surface inférieure est dilatée vers les côtés en une membrane verte, courbée, taillée comme l'abdomen qui en paroît deux fois plus large.

Elle se trouve aux Indes.

55. CIGALE gazouilleuse.

CICADA garrula

Cicada elytris fuscis, alis apice caruleo-pallidis.

La Cigale gazouilleuse. STOLL. *Cicad. pl.* 12. *fig.* 59.

Elle ressemble pour la grandeur à la Cigale vide. Le dessus du corps est fauve. Le corcelet est noirâtre, avec une bande longitudinale jaunâtre. Les élytres sont noirâtres, avec les bords extérieurs verdâtres; l'extrémité des aîles est d'un bleu pâle. La tarière de la femelle est aussi longue que la moitié de l'abdomen. Les pattes sont d'un gris cendré.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

56. CIGALE jaunâtre.

CICADA lutescens.

Cicada lutea, capite thorace nervisque elytrorum viridibus.

La petite Cigale chanteuse verte. STOLL. *Cicad. pl.* 25. *fig.* 138.

Elle ressemble pour la grandeur à la Cigale violette. Les yeux sont d'un jaune foncé; les petits yeux lisses sont rouges. La tête & le corcelet sont d'un vert sale, taché de noir. Les élytres & les aîles sont transparentes, avec les nervures vertes; le bord extérieur des élytres est vert. L'abdomen & les pattes sont jaunes.

Elle se trouve au Cap de bonne-Espérance & en Sibérie.

57. CIGALE cafre.

CICADA cafra.

Cicada nigra, abdomine basi ferrugineo, segmentis aliis, margine rubris.

Cigale du Cap à anneau rouge. STOLL. *Cicad. pl.* 25. *fig.* 126.

Elle est presque de la grandeur de la Cigale violette. La tête est noire, avec les yeux bruns. Les petits yeux lisses sont rouges. Le corcelet est noir. Les élytres & les aîles sont transparentes; le bord extérieur & les jointures des élytres sont rouges. La base de l'abdomen est d'un rouge foncé; les six anneaux suivans sont noirâtres avec leur bord rouge. Les opercules sont petits. Les pattes sont noires, avec des taches d'un rouge foncé. La poitrine est noirâtre.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

58. CIGALE hottentote.

CICADA hottentota.

Cicada nigra, abdomine maculis annulisque fusco-luteis, alis apice nigro striatis.

La Cigale hottentote. STOLL. *Cicad. pl.* 25. *fig.* 137.

Elle est de la grandeur de la Cigale cotoneuse. La tête & le corcelet sont noirs. Les élytres & les aîles ont leurs nervures ferrugineuses. Le bord extérieur des élytres est de la même couleur; leur extrémité & celle des aîles est rayée longitudinalement de noir. Le dessous du corps, les pattes, sont jaunâtres.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

59. CIGALE jaune.

CICADA lutea.

Cicada thorace abdomineque luteis, segmentis margine fuscis.

La Cigale jaune aux anneaux bruns. STOLL. *Cicad. pl.* 29. *fig.* 73.

Elle est petite. La tête est cendrée. Le corcelet est jaune, tacheté de noirâtre. Les aîles & les élytres sont transparentes. L'abdomen est gros, jaunâtre, avec le bord des anneaux noirâtre. Le dessous du corps est cendré. Les cuisses des pattes antérieures sont très-renflées, relativement à la grosseur de cette espèce, longues, d'un jaune obscur.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

60. Cigale Mouche.

Cicada Musca.

Cicada atro-fusca, corpore brevi, nervis elytrorum fusco-ferrugineis.

La Cigale mouche. Stoll. *Cicad. pl. 12. fig. 60.*

Elle est de la grandeur d'une grosse Mouche, & elle a beaucoup de ressemblance avec celle que Linné appelle la méridienne. Son corps est court, ramassé, obscur, couvert de poils gris. Les élytres sont brunes ou noirâtres, avec le bord extérieur & les nervures jaunâtres.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

61. Cigale poudrée.

Cicada pulverea.

Cicada albido-grisea, pectore abdomineque pulvere albicante conspersis.

La Cigale blanche. Stoll. *Cicad. pl. 14. fig. 72.*

Elle ressemble pour la forme & pour la grandeur à la Cigale gazouilleuse. Son corps est ramassé, d'un gris cendré. Les élytres & les ailes sont transparentes, sans taches. L'abdomen est noirâtre, couvert, avec la poitrine, d'une poussière d'un blanc bleuâtre.

Elle se trouve à Surinam.

62. Cigale cotoneuse.

Cicada tomentosa.

Cicada nigra, cinereo tomentosa, thoracis maculis segmentisque abdominis margine lutescentibus.

Reaum. *Mém. inf. tom. 5. pag. 152. pl. 16. fig. 8. 9.*

Cette Cigale, connue dans les provinces méridionales de la France, sous le nom de Cigalon, est longue d'un pouce, depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres, & large de deux pouces & demi, lorsque les élytres sont étendues. Elle est noire, couverte dans plusieurs endroits du corps d'un duvet cendré, assez luisant, comme soyeux. Le rostre ne s'étend qu'à la seconde paire de pattes. Les yeux sont noirâtres; on remarque deux points testacés au-dessus des antennes. Le corcelet a des taches antérieures & son rebord postétieur jaunâtres. Les côtés du dos & l'écusson sont jaunâtres. Les élytres & les cuisses sont transparentes, sans taches; les élytres ont leur nervures verdâtres; celles du bord postérieur sont noires. L'abdomen est court, conique, jaune testacé sur le bord des anneaux, avec un duvet cendré en-dessous. Le corps est en-dessous jaune testacé. Les opercules sont petits, n'ayant qu'une ou deux lignes de longueur, arrondis postérieurement, avec une écaille alongée, en forme de dent à leur base. Les pattes sont jaunâtres; les cuisses antérieures sont renflées, munies de deux dents & ont un peu de noir à leur jointure. Les côtés de la poitrine sont cotoneux.

Cette Cigale & les suivantes ont un chant aigu mais très-foible. Elles se trouvent dans les haies, sur les arbustes peu élevés, en quoi elles ne ressemblent pas aux grandes espèces qui se tiennent communément sur les arbres.

Elle se trouve en Provence & en Languedoc.

63. Cigale atre.

Cicada atra.

Cicada nigra, supra immaculata, elytris puncto marginali lineolaque fuscis.

Elle est un peu plus petite que la Cigale cotoneuse, noire, presque sans taches en-dessus. Le rostre & les yeux sont noirâtres; les petits yeux lisses sont rouges. Le corcelet a dans son milieu un trait longitudinal, rougeâtre; son bord postérieur est de cette couleur. Les élytres & les ailes sont transparentes; les élytres sont un peu dilatées, marquées au milieu de leur bord extérieur d'un point épais noirâtre, on voit près du bord extérieur, vers l'extrémité de ces élytres, un trait en zigzac noirâtre qui suit la nervure. Le bord postérieur a des nervures noires. L'abdomen est court & conique. Le dessous du corps est testacé. Les opercules sont grands, contigus au bord intérieur. Les pattes sont mélangées de noir & de testacé; les cuisses antérieures ont deux épines en-dessous.

Elle se trouve en Provence & en Languedoc.

64. Cigale argentée.

Cicada argentata.

Cicada nigra, maculis fuscis, villo sericeo splendenti.

Elle est un peu plus petite que la Cigale noire, & d'une forme plus alongée. Elle est noire, couverte en plusieurs endroits du corps d'un duvet soyeux, argenté, ou doré. Les yeux sont noirâtres, & les petits yeux lisses sont rouges; la tête a de petits poils dorés. Le corcelet a un duvet de la même couleur: il y forme des taches. Le dos est parsemé de poils. Les élytres & les ailes sont transparentes; le bord extérieur & les nervures des élytres sont d'un vert obscur. L'abdomen est noirâtre sur le bord des anneaux, conique, d'un rouge livide

en-dessous. Les opercules sont rougeâtres grands arrondis. Les pattes sont mélangées de noir & de pâle ; Les cuisses antérieures ont trois épines. La poitrine est noire avec un duvet argenté.

Cet insecte a été trouvé en bas Limosin, d'où M. l'abbé Latreille me l'a envoyé.

65. CIGALE bandée.

CICADA vittata.

Cicada nigra, elytris hyalinis, fasciis duabus nigro-fuscis, postica interrupta.

La Cigale petite mouche. STOLL. *Cicad. pl.* 14. *fig.* 82.

Cette Cigale est très-petite & ressemble à une Tettigone ; mais elle en est distinguée par les opercules qu'on lui remarque à l'aide d'une loupe. Elle est noire. Les élytres & les ailes sont transparentes, les élytres ont près de leur extremité deux bandes noirâtres, transversales ; la dernière est interrompue dans son milieu.

Elle se trouve à Surinam.

66. CIGALE pygmée.

CICADA pygmea.

Cicada nigra, corpore supra elytrisque immaculatis.

Elle est longue de sept à huit lignes & large de deux pouces & demi, lorsque les ailes sont étendues. Elle est noire, presque sans taches en-dessus. Le rostre va jusqu'a la dernière paire de pattes. Les yeux sont gris, tachetés de noir ; les petits yeux lisses sont rouges ; le derrière de la tête a un petit trait brun. Le dos est marqué à son milieu, d'une ligne brune longitudinale. L'écusson est de la couleur de cette ligne. Les élytres & les ailes sont transparentes, sans taches ; le bord extérieur des élytres est jaunâtre, & les nervures sont obscures. L'abdomen est conique, un peu alongé, rougeâtre en-dessous sur les côtés. Les opercules sont pâles, arrondis, de grandeur moyenne. Les pattes sont pâles avec des taches noires ; les cuisses antérieures sont armées de deux épines. La poitrine est noire.

Elle se trouve en Provence, en Languedoc.

CIMBEX, *CIMBEX*, genre d'insectes de la première Section de l'Ordre des Hyménoptères.

Ces insectes sont remarquables par deux antennes en masse ; l'abdomen uni au corcelet ; quatre ailes membraneuses, inégales, veinées ; la trompe très-courte, enfin par le corps assez gros & racourci.

Linné & presque tous les entomologistes ont confondu ce genre d'insectes avec les Tenthredes. M. Geoffroy & Schaeffer en ont établi un genre sous le nom de *Crabro*, par lequel M. Fabricius a désigné des insectes très-différens, & que Linné avoit placés parmi les Guêpes & les Sphex.

Les Grecs ont donné le nom de *Cimbex* à des espèces d'insectes qui ressembloient aux Abeilles ou aux Guêpes, mais qui ne produisoient pas du miel : ce mot en Grec signifioit aussi, parcimonieux, avare : nous avons cru devoir d'autant mieux adopter ce nom, que nous avons trouvé la plus grande conformité de rapports dans les insectes qui le portoient, avec le genre dont nous allons nous occuper.

Les Cimbex ont beaucoup de ressemblance avec les Tenthredes, mais ils en sont suffisamment distingués par la forme des antennes & des parties de la bouche. Les antennes de ces insectes sont un peu plus longues que la tête & composées de sept articles, dont le premier est arrondi, assez gros ; le second long & filiforme ; les autres sont plus courts ; les trois derniers sont en masse ovale. Elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, à peu de distance des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, arrondie ou un peu pointue à sa partie antérieure.

Les mandibules sont cornées, arquées, terminées en pointe, & munies à leur partie interne de deux ou trois dents aigues.

La trompe est très-courte, cornée, composée de trois pièces, dont deux latérales, assez larges, obtuses, & une au milieu, presque échancrée à son extrémité.

Les antennules antérieures, presque une fois plus longues que les postérieures, sont filiformes, & composées de six articles presque égaux : les trois derniers sont un peu plus amincis à leur base que les autres. Elles sont insérées au milieu de la partie extérieure des pièces latérales. Les antennules postérieures sont filiformes, & composées de quatre articles presque égaux. Elles sont insérées au milieu de la partie latérale de la pièce intermédiaire.

La tête est plus étroite que le corcelet, & plus petite que celle des Tenthredes. Les yeux sont ovales, peu saillans, & placés à la partie latérale, un peu antérieure de la tête.

Le corcelet est convexe, assez grand ; il donne naissance de chaque côté, à deux ailes membraneuses,

braneuſes, veinées, inégales : la ſupérieure eſt une fois plus grande que l'autre, & ſes nervures ſont beaucoup plus marquées.

L'abdomen eſt preſque réuni au corcelet & auſſi large ; il eſt convexe en-deſſus, applati en-deſſous, compoſé de huit anneaux, & muni à ſon extrémité, d'un aiguillon ou tarière, cachée dans l'abdomen, & ſemblable à celle des Tenthredes. Comme cette partie eſt auſſi intéreſſante par ſon uſage que par ſon organiſation, & comme elle varie aſſez peu dans les différens genres d'inſectes qui en ſont pourvus, nous allons en donner ici une deſcription très détaillée, & digne de ſatisfaire la curioſité.

En regardant le deſſous du bout du ventre des femelles de ces inſectes, on y voit une partie noire, ſaillante & en forme de lame tranchante applatie des deux côtés ; c'eſt le fourreau de la tarière, qui la cache preſque entièrement : il n'y a qu'une petite portion de ſa baſe qui ſe laiſſe voir à découvert. L'anus eſt placé au bout du ventre, en-deſſus du fourreau.

Ce fourreau eſt compoſé de deux pièces écailleuſes plattes, en forme de lames, mais concaves du côté intérieur. Elles ſont comme deux coquilles applaties, qui ſe ferment exactement l'une ſur l'autre, & qui font enſemble une eſpèce de boîte pour contenir la tarière. En preſſant le bout du ventre entre deux doigts, on oblige ces deux lames en coquille à s'ouvrir & à s'écarter l'une de l'autre : c'eſt alors que la tarière paroît à découvert, & une plus forte preſſion encore l'oblige ordinairement à ſortir entièrement de ſon fourreau & à ſe redreſſer. Les obſervations ont démontré que cette tarière eſt double, qu'elle eſt compoſée de deux lames dentelées ou ſemblables à des ſcies, & que ces deux ſcies ſont couchées avec le dos dans des couliſſes, formées par deux pièces écailleuſes. Dans l'inaction cet inſtrument eſt placé de façon que les couliſſes occupent le fond du fourreau, & elles s'appuyent alors contre le corps. Reaumur a fait remarquer, que dans les mouches qui entaillent les branches du Roſier pour y pondre leurs œufs, dans les Tenthredes en général, le côté des ſcies où ſont les dentelures, eſt concave dans preſque toute ſa longueur, à-peu-près comme l'eſt le tranchant d'une faulx, ce n'eſt que proche de leur origine, que les dents ſont placées ſur une ligne convexe. On voit tout le contraire ſur les ſcies dont nous parlons : c'eſt vers leur origine que le côté, où ſont les dents, eſt concave ; dans tout le reſte de ſon étendue, il eſt convexe. L'extrémité des ſcies, qui ſe termine en pointe, eſt même conſidérablement recourbée en arrière, elle eſt dirigée vers l'anus, & c'eſt la raiſon pourquoi l'inſtrument entier paroît arrondi au bout : c'eſt donc le dos des ſcies, placé dans les couliſſes, qui eſt concave dans la plus grande partie de ſa longueur, & ce dos n'a point de dents.

Après avoir ôté les ſcies de leurs couliſſes, on voit qu'elles ſont contournées à-peu-près en forme de S alongée. Du côté extérieur elles ſont garnies d'un grand nombre de dents. Chaque ſcie eſt large, mais platte. Une eſpèce de bande en forme de tendon s'étend dans toute ſa longueur, depuis la baſe juſqu'à la pointe, & elle communique à un véritable tendon, dont elle n'eſt que la continuation, & qui eſt comme le manche de la ſcie, ou qui ſert à lui donner les mouvemens néceſſaires. Cette bande diviſeroit la ſcie en deux portions égales ſelon ſa longueur, ſi elle ne ſe trouvoit placée plus proche du dos de la ſcie, que du côté où ſont les dents. La moitié la plus large de la ſcie, ou celle qui a les dentelures, eſt comme diviſée tranſverſalement en pluſieurs articulations, ou plutôt, ce ſont des traits tranſverſaux qui ſemblent la diviſer en un grand nombre de zones, & chaque zone eſt garnie d'une dent. Ces dents, qui ont leur attache proche du bord même de l'inſtrument, ſont de figure un peu ovale & preſque arrondie, bordées elles-mêmes tout-au-tour, de très-petites dentelures ; elles ſont donc aſſez différentes des dents des ſcies de nos ouvriers. Cet inſtrument ne fait pas ſeulement l'office d'une ſcie, mais il eſt en même-temps une eſpèce de rape. Sur une des ſurfaces plattes de la ſcie, ſur l'extérieure, on a pu remarquer un grand nombre de dents longues & très-fines, placées en quelque manière, comme les dents d'un peigne, & dirigées avec leurs pointes vers l'origine de la ſcie. Le dos de la ſcie eſt tout uni, mais tout le long de ſon bord il y a une ſuite de poils qui ſe dirigent auſſi vers l'origine.

Les pièces écailleuſes, qui ſervent d'appui aux ſcies, ou qui ſont garnies de couliſſes dans leſquelles les ſcies ſont logées, ont des bandes tranſverſales d'un brun obſcur, qui les rendent fort travaillées. Elles ſont convexes en dehors & concaves du côté des ſcies. Le dos des ſcies a de même une cavité tout du long, qui appliquée contre la cavité des couliſſes, forme un canal ouvert, ou un eſpèce de tuyau : ce canal eſt le conduit des œufs que la femelle doit pondre au milieu de l'entaille qu'elle fait avec la ſcie, dans l'écorce ou le bois de l'arbre.

Le mâle, au lieu de tarière, a au bout du ventre deux parties coniques écailleuſes, en forme de crochets, avec leſquelles il s'accroche au corps de la femelle dans l'accouplement, & entre leſquelles eſt placée la partie qui caractériſe le ſexe. Il peut auſſi pincer avec ces deux crochets.

Les inſectes déſignés en général ſous le nom de

Mouches-à-scie, parmi lesquels se trouvent compris les Cimbex, les Thentredes, &c, viennent de larves, plus connues sous le nom de *fausses-chenilles*, parce qu'elles ont beaucoup de ressemblance avec les véritables chenilles : plusieurs auteurs, qui ont écrit sur les insectes, les ont aussi autrefois confondues ensemble. Tout comme les chenilles, elles ont le corps alongé, à peu près cylindrique ou en segment de cercle, c'est-à-dire, que le dessous du corps est plus applati que le dessus, & ce corps est divisé en anneaux. Leur tête est arrondie & écailleuse. Elles ont des pattes de deux espèces, les unes sont écailleuses & attachées aux trois premiers anneaux, les autres sont membraneuses & arrangées par paires sur les anneaux qui suivent. Cependant leurs parties, comparées plus exactement avec celles des chenilles, ont des différences assez remarquables qui doivent servir à les faire distinguer de ces dernières. Elles ont toujours un plus grand nombre de pattes membraneuses que n'en ont les véritables chenilles qui en ont le plus. Ainsi les larves des Cimbex ont vingt-deux pattes en tout, ou seize membraneuses : le quatrième anneau est le seul qui manque de pattes.

La tête des fausses-chenilles est ordinairement plus arrondie, plus sphérique, que celle des chenilles ; mais autrement elle lui ressemble beaucoup : le crane ou le dessus a une fine cannelure qui le divise en deux parties égales ou en deux calottes, tout comme dans les chenilles : on remarque de chaque côté une petite partie conique & pointue : ces deux parties sont les antennes. La bouche est garnie de deux dents ou mâchoires qui ont des dentelures, & qui sont assez semblables à celles des chenilles ; c'est avec ces dents qu'elles rongent les feuilles.

La lèvre supérieure est faite à peu près comme dans les chenilles; c'est une pièce plate, un peu dure, composée de deux parties attachées bout par bout; la partie supérieure est beaucoup plus large que l'autre, & celle-ci à une petite incision ou une petite échancrure, dans laquelle le bord de la feuille glisse en même-temps que la fausse-chenille le ronge ; mais la lèvre inférieure est encore plus composée que celle des chenilles. Elle est placée derrière les dents, de sorte que les dents se trouvent situées entre la lèvre supérieure & l'inférieure. Elle est faite de trois pièces principales, mobiles & de substance charnue. Les deux pièces latérales, qui sont les plus grosses, sont subdivisées au bout en trois parties, dont deux finissent en pointe, & la troisième est arrondie à l'extrémité. La troisième pièce, ou celle du milieu, est charnue ; de chaque côté elle est accompagnée d'une petite partie conique, mobile & divisée en articulations. Au bout de cette pièce intermédiaire est placée la filière ou l'ouverture d'où sortent les fils de soie que la fausse-chenille file. C'est donc une lèvre subdivisée en bien des parties, qui toutes sont mobiles : la fausse-chenille leur donne des mouvemens continuels, quand la bouche & les dents sont en action.

Les pattes écailleuses sont de figure conique, & diminuent peu-à-peu pour se terminer en pointe; elles sont composées de trois ou quatre pièces articulées ensemble, & elles sont armées au bout, d'un ongle ou d'un crochet. Elles ont une certaine inflexion, en forme de coude, qu'on ne voit point dans celles des chenilles, & du côté intérieur elles ont souvent des appendices charnues. Les pattes membraneuses sont grosses & cylindriques, mais elles diminuent de grosseur vers l'extrémité, où elles sont coniques & ordinairement refendues au bout; elles peuvent se gonfler & s'affaisser alternativement. Elles sont divisées transversalement comme en quelques anneaux, & n'ont point de crochets, ce en quoi elles different essentiellement de celles des chenilles.

Le corps est divisé en douze anneaux, tout comme celui des chenilles; mais ces anneaux sont souvent difficiles à distinguer, parce que ordinairement la peau est toute couverte de plis & de rides transversales, qui se confondent avec les incisions ou les séparations des véritables anneaux : les pattes & les stigmates aident pourtant à les faire reconnoître. Ces stigmates sont au nombre de dix-huit, neuf de chaque côté du corps, & placés sur les mêmes anneaux que dans les chenilles.

Les fausses-chenilles, qui ont tant de ressemblance dans leur figure extérieure avec les véritables chenilles, leur sont encore assez semblables dans leur intérieur. Leur corps intérieurement est presque entièrement rempli par un gros & grand intestin. Une matière blanche, composée de petits grains, se fait voir sur la surface intérieure de la peau & sur l'intestin, qui paroît être de la même nature que celle qu'on a nommée dans les chenilles *corps graisseux ;* mais dans les fausses-chenilles cette matière est en petite quantité, en comparaison de ce qu'on en trouve dans les chenilles ; des trachées blanches très-fines se font aussi remarquer, & elles s'étendent en ramifications sur l'intestin, principalement sur sa partie antérieure.

Les fausses-chenilles ont la faculté de filer de la soie, elles se font des coques d'une soie grossière, pour y subir leurs transformations. On trouve aussi dans leur corps des vaisseaux à soie, ou des réservoirs pour contenir la matière soyeuse, semblables à-peu-près à ceux des chenilles : on remarque cependant deux différences. La première, c'est qu'ils s'étendent de la tête, jusqu'au der-

riere, sans faire des courbures considérables; ils ne font que serpenter dans la longueur du corps, sans faire des détours nouveaux vers la tête & vers le derriere, comme dans les chenilles. Leur volume aussi est bien moins considérable, & il est proportionné à la quantité de soie dont l'insecte a besoin. On sait qu'il y a des chenilles qui filent pendant toute leur vie & dans bien des occasions, non-seulement lorsqu'elles ont besoin de se transformer, mais lorsqu'elles changent de peau, lorsqu'elles marchent, lorsqu'elles se fabriquent des azyles; il étoit nécessaire qu'elles fussent pourvues de réservoirs assez spacieux pour pouvoir contenir une grande quantité de matière soyeuse, & qui encore doit se renouveller à mesure qu'elle est épuisée. Il n'en est pas de même des fausses-chenilles, elles ne filent qu'une fois dans tout le cours de leur vie, c'est quand elles travaillent à se faire des coques : avant ce temps-là on ne leur voit pas produire le moindre fil de soie. Il ne leur faut donc pas autant de matière à soie, & les vaisseaux soyeux ne devoient pas avoir un volume égal à ceux des chenilles. La seconde différence qu'on remarque entre ces vaisseaux, c'est que ceux des fausses-chenilles sont presque par-tout de grosseur égale, au lieu que ceux des chenilles sont gros & très-renflés dans une certaine portion de leur longueur, ce qui augmente encore leur capacité, pour pouvoir contenir d'autant plus de matière à soie.

Les réservoirs de cette matière sont très-couverts & comme entrelacés par une quantité de particules de graisse, & par un grand nombre de petites trachées; on a de la peine à les en dégager. La graisse ou le corps graisseux est composé d'un grand nombre de globules d'un blanc de lait, attachés ensemble en masses. Ces globules sont petits, mais ils sont grands en comparaison des particules du corps graisseux des chenilles, dont la petitesse est telle qu'on a de la peine à les distinguer. La fausse-chenille a moins de graisse que la chenille, cependant elle paroît en avoir une quantité assez considérable. Les globules de cette graisse sont comme arrangés en file, ils forment des espèces de longs vaisseaux tortueux qui parcourent le dedans du corps, & qui sont par-tout entrelacés avec les ramifications des trachées. Dans d'autres endroits ils composent des couches minces & flottantes.

Les trachées ou les vaisseaux à air sont semblables à ceux des Chenilles; ils sont d'un blanc argenté, & composés d'un fil continu, qui entoure le vaisseau spiralement, & qu'on peut dévider; leurs branches principales se rendent aux stigmates, où elles ont leur issue.

On voit au-dessous du grand intestin un paquet de vaisseaux tortueux, qui partent comme d'un même centre, & qui se jettent de tous les côtés, comme les rayons d'un cercle. Ils sont placés proche de l'endroit où l'intestin se rétrécit en forme de col, pour former ensuite le rectum. Ces vaisseaux paroissent être equivalens à ceux qu'on a nommés *varicueux* dans les Chenilles.

La moëlle épinière, qui est placée tout le long du ventre, & la grande artere, qui suit la ligne du dos, sont faites comme dans les Chenilles.

Telles sont les principales parties qu'on peut démêler dans l'intérieur des fausses-Chenilles. Et ces détails anatomiques doivent nous suffire dans le moment. Nous pourrons les reprendre & leur donner encore plus d'étendue quand nous traiterons l'article Tenthrede.

On voit qu'il y a une assez grande ressemblance entre les fausses-Chenilles, & les Chenilles véritables. Cependant les premiers ont un certain port, une certaine forme générale, qui ne permet pas qu'elles soient confondues avec les secondes, pour peu qu'on se soit familiarisé avec elles. Mais les fausses-chenilles different très-essentiellement des véritables, par leurs transformations. Elles prennent constamment la forme assez semblable de mouche-à-scie, après avoir passé par l'état de nymphe. La plupart des fausses-chenilles entrent dans la terre quand le temps de leur transformation approche, elles s'y font des coques, ordinairement très-solides, & dont les parois sont de la consistance du parchemin. Celles qui doivent se transformer dans la terre, parviennent rarement à l'état d'insecte parfait, si on ne leur en fournit pas; quoiqu'il arrive qu'elles se filent également des coques, elles y meurent sans se transformer. Il y a pourtant plusieurs espèces de ces insectes qui ne s'enfoncent point dans la terre, mais qui filent leurs coques à l'air libre.

Nous avons cru devoir donner ces remarques générales sur les fausses-chenilles, & nous croyons devoir ne parler des larves connues des Cimbex, que dans la description particulière de leurs espèces. Comme ces insectes attirent bien plus nos regards sous la forme de larve que dans leur dernier état, ils nous fourniront aussi alors des détails plus étendus, & plus dignes d'être rapportés.

Les Cimbex ont beaucoup de ressemblance avec les Abeilles; ils font un peu moins agiles, & ils volent assez lourdement. Dans leur vol ils font entendre un bourdonnement, mais moins fort que celui des Abeilles ou des Guêpes. Ces insectes ne sont pas communs, & on les trouve rarement dans les collections : on les rencontre plus souvent près des murs, dans les chemins, que sur les arbres.

CIMBEX.

CIMBEX.

CRABRO. GEOFF. SCHAEFF.

TENTHREDO. LIN. FAB. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

ANTENNES courtes, terminées en maſſe ovale, compoſées de ſept articles: le premier un peu gros, le ſecond très-alongé.

Bouche compoſée d'une lévre ſupérieure, cornée; de deux mandibules cornées, arquées, dentées; d'une trompe très-courte, trifide, & de quatre antennules filiformes.

Antennules antérieures plus longues, compoſées de ſix articles preſque égaux, les trois premiers cylindriques, les trois derniers amincis à leur baſe. Les poſtérieures compoſées de quatre articles cylindriques, égaux.

Abdomen uni au corcelet.

Aiguillon court, dentelé.

ESPECES.

1. CIMBEX fémoral.

Antennes jaunes; corps noir; cuiſſes poſtérieures très-grandes.

2. CIMBEX ſauvage.

Antennes noires; corps velu, très-noir.

3. CIMBEX jaune.

Antennes jaunes; corps brun; abdomen avec pluſieurs anneaux jaunes.

4. CIMBEX du Saule.

Cendré; lévre ſupérieure blanche; deſſous de l'abdomen fauve.

5. CIMBEX marginé.

Noir; anneaux de l'abdomen bordés de blanchâtre; antennes jaunâtres.

6. CIMBEX huméral.

Antennes jaunes; corps noir; abdomen avec des bandes jaunes.

CIMBEX. (Inſectes.)

7. CIMBEX maculé.

Antennes jaunes ; corps noir ; abdomen jaune, avec les trois premiers anneaux noirs, tachés de jaune.

8. CIMBEX triſte.

Antennes jaunes ; corps noir ; extrémité des aîles obſcure.

9. CIMBEX de l'Oſier.

Antennes noires ; abdomen noir en-deſſus, fauve ſur les côtés ; cuiſſes poſtérieures dentées.

10. CIMBEX faſcié.

Antennes noires ; corps très-noir ; aîles ſupérieures avec une bande obſcure.

11. CIMBEX ſoyeux.

Antennes jaunes ; corps d'un noir bronzé ; abdomen bronzé, ſoyeux

12. CIMBEX brillant.

Antennes jaunes ; abdomen d'un vert bronzé, avec une tache oblongue noire, dans le mâle.

13. CIMBEX quadrifaſcié.

Noir ; abdomen avec quatre bandes jaunes, dont la première interrompue.

14. CIMBEX ſylvatique.

Antennes noires ; corps très noir ; anneaux de l'abdomen bordés de jaune.

15. CIMBEX obſcur.

Corps glabre, noir ; aîles blanchâtres.

16. CIMBEX veſpiforme.

Corcelet mélangé de noir & de jaune ; abdomen noir, avec le bord des anneaux jaune.

1. CIMBEX fémoral.

CIMBEX femorata.

Cimbex antennis luteis, corpore atro, femoribus posticis maximis.

Tenthredo femorata. LIN. *Syst. nat. pag.* 920. *n°.* 1. — *Faun. suec. n°.* 1533.

Tenthredo femorata. FAB. *Syst. ent. pag.* 317. *n°.* 1. — *Sp. inf. t.* 1. *p.* 405. *n°.* 1. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 252. *n°.* 1.

Crabro totus niger; abdominis segmento primo ovatim margine inciso lunula flava. GEOFF. *Inf. tom.* 2. *pag.* 263. *n°.* 3.

Le frelon noir à échancrure. GEOFF. Ib.

Tenthredo femorata. DEG. *Mém. inf. tom.* 2. *part.* 2. *p.* 944. *n°.* 2. *pl.* 34. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Mouche-à-scie à antennes à bouton, noire, avec une tache jaune vers l'origine du ventre, dont les antennes & les pieds sont d'un jaune brun. DEG. Ib.

ALB. *Inf. tab.* 69.

Tenthredo femorata. SULZ. *Hist. inf. tab.* 26. *fig.* 4.

SCHAEFF. *Icon. tab.* 104. *fig.* 1. 2.

SCOP. *Ann.* 5. *hist. nat. pag.* 120. *n°.* 142.

Tenthredo femorata. ROSS. *Faun. etr. tom.* 2. *pag.* 19. *n°.* 701.

Tenthredo femorata. VILL. *Ent. tom.* 3. *p.* 78. *n°.* 1.

Crabro lunulatus. FOURC. *Entom. par.* 2. *p.* 362. *n°.* 3.

Il a un pouce de long. Les antennes sont jaunes. Le corps est noir, un peu velu. On voit sur le premier anneau de l'abdomen une échancrure postérieure, assez profonde, jaune, formée par une membrane assez mince. Les ailes sont transparentes, veinées, avec le bord extérieur brun & épais. Les pattes sont noires, avec les tarses fauves.

La larve mange également les feuilles de l'Aune, comme celles du Saule, & on la trouve aussi sur ces deux arbres. Elle est très-grande; elle a vingt lignes de long & vingt-deux pattes. Tout le corps est d'une couleur verte un peu livide & matte, & tout le long du dos il y a trois raies assez larges & bien marquées, dont celle du milieu est bleuâtre, & les deux autres sont d'un jaune pâle couleur de soufre: elles sont proches les unes des autres, & se touchent dans toute leur étendue. Les stigmates sont placés sur des taches triangulaires noires. Entre la ligne des stigmates & la raie jaune, à une égale distance de l'une & de l'autre, on voit de chaque côté du corps douze petites taches circulaires bleues, en forme de points, placées sur les douze anneaux, de sorte que chaque anneau en a deux. La tête est blanchâtre, & les pattes sont de la couleur du corps.

Cette larve est toute couverte de plis & de rides transversales. Ses côtés sont garnis d'un grand nombre de points blancs, en forme de tubercules élevés & coniques. Sur les anneaux, depuis le quatrième jusqu'à l'onzième inclusivement, on voit en dessous des stigmates, des éminences charnues assez élevées, toutes parsemées de ces tubercules coniques. Elle aime à rouler le corps en cercle, ou en spirale, & c'est son attitude ordinaire quand elle est en repos. Mais ce qui doit mériter plus particulièrement notre attention, c'est un phénomène assez curieux qu'elle présente. Quand on la touche un peu rudement avec le bout du doigt, ou d'autre manière, on voit sortir des côtés du corps plusieurs jets d'eau, que la larve seringue en ligne horizontale à une grande distance, à la distance d'un pied & souvent davantage. Ces jets d'eau sont très-fins, ils n'ont que la grosseur d'un fil ordinaire. Cette liqueur est claire, & quand on la rassemble en gouttes, elle est d'un beau vert d'émeraude; l'odeur qu'elle rend est désagréable. Ce n'est que quand on vient de la prendre nouvellement sur l'arbre, que cette larve seringue la liqueur; car quand on l'a gardée quelques jours dans un poudrier, elle ne veut ou ne peut plus produire ces filets d'eau, malgré qu'on la tourmente de toutes les façons. Il est probable que les feuilles dont on la nourrit, & qu'on ne peut pas renouveller sans cesse, ne conservent pas assez de fraîcheur & d'humidité pour entretenir dans l'insecte la source qui fournit cette liqueur: on sait que les feuilles du Saule se dessèchent assez vite. Ainsi quand on prend une de ces larves dans la main, en voyant sortir à-la-fois de son corps plusieurs jets d'eau, on peut se donner un petit spectacle assez agréable.

En observant avec quelque attention, on peut découvrir les ouvertures par lesquelles elle fait sortir les jets d'eau. Chaque stigmate est placé, comme nous avons dit, sur une tache triangulaire; cette tache est située elle-même sur une pièce charnue élevée, qui est aussi triangulaire, ayant son sommet du côté du dos. Tout proche du sommet de cette pièce charnue, on remarque un petit point brun, qui paroît un peu enfoncé. Si on y introduit doucement la pointe d'une épingle un peu émoussée, on ne sent aucun obstacle, & l'on est bien convaincu que ce point brun est réellement un trou: si l'on touche à ce trou, il en sort une goutte d'eau semblable à celle qui est seringuée, & l'attouchement de tous ces points bruns ou de tous ces trous, est suivi des mêmes

effets, il en sort sur le champ des gouttelettes de liqueur. Il est donc certain que les points bruns, placés immédiatement au-dessus des stigmates, sont les ouvertures & les seules ouvertures qui donnent sortie aux jets d'eau élancés à une si grande distance : en touchant & piquant légèrement les autres endroits du corps, il n'en sort aucune espèce de liqueur.

C'est vers la fin du mois d'août que cette larve file une coque ovale, faite d'une soie grossière & forte, d'un jaune brun & obscur. Elle n'entre point dans la terre pour se transformer; elle fixe sa coque contre les corps qu'elle rencontre. Elle ne doit voir le jour qu'au commencement de l'été de l'année suivante. Elle se ménge une ouverture à l'un des bouts de la coque, par où elle doit sortir sous la forme d'insecte parfait.

Cet insecte se trouve dans toute l'Europe.

2. CIMBEX sauvage.

CIMBEX lucorum.

Cimbex antennis nigris, corpore villoso atro.

Tenthredo lucorum *antennis clavatis nigris, corpore villoso atro.* LIN. *Syst. nat. pag.* 921. *n°.* 6. — *Faun. suec. n°.* 1537.

Tenthredo lucorum. FAB. *Syst. ent. p.* 317. *n°.* 2. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 406. *n°.* 2. — *Mant. inf. tom* 1. *pag.* 253. *n°.* 2.

Tenthredo lucorum. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 81. *n°.* 6.

Il a environ sept lignes de long. Les antennes sont noires. Tout le corps est noir & couvert de poils d'un rouge obscur. Les ailes sont veinées, transparentes, avec l'extrémité un peu obscure. Les pattes sont noires, avec les tarses, & quelquefois les jambes, jaunes.

La larve vit sur l'Aûne, le Bouleau.

Il se trouve en Europe, & n'est pas rare aux environs de Paris.

3. CIMBEX jaune.

CIMBEX lutea.

Cimbex antennis luteis, abdominis segmentis plerisque flavis.

Tenthredo lutea. FAB. *Syst. nat. pag.* 921. *n°.* 3. — *Faun. suec. n°.* 1534.

Tenthredo lutea. FAB. *Syst. ent. pag.* 318. *n°.* 3. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 406. *n°.* 3. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 253. *n°.* 3.

Tenthredo lutea. DEG. *Mém. inf. tom.* 2. *part.* 2. *pag.* 934. *n°.* 1. *tab.* 33. *fig.* 8. 16.

Mouche-à-scie, à antennes à bouton, brune, dont le ventre est jaune, avec des raies & des bandes d'un noir violet.

ALBIN. *Inf pl.* 59. *a. b. c.*

ROES. *Inf. tom.* 2. *Bombyl. & Vesp. tab.* 13.

FRISCH. *Inf. tom.* 4. *tab.* 25.

SCHAEFF. *Icon. inf. tab.* 103. *fig.* 2. 3.

Tenthredo lutea. SCOP. *Ent. carn. n°.* 719.

Tenthredo lutea. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°.* 650.

Tenthredo lutea. ROSS. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 20. *n°.* 702.

Tenthredo lutea. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 79. *n°.* 3.

Crabro annulatus. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 362. *n°.* 4.

Il a de dix à douze lignes de long. La tête & le corcelet sont d'un jaune brun. Les antennes sont jaunes. L'abdomen est jaune, avec les premiers anneaux, & la séparation des autres, noirâtres. Les ailes sont transparentes, avec les nervures brunes. Les cuisses sont noires, les jambes & les tarses sont jaunes.

On trouve la larve, aux mois d'août & de septembre, sur le Saule & sur l'Osier, arbres très-peuplés d'insectes de différens genres, dans les pays du nord. Elle est des plus grandes de ce genre: Sa longueur est de deux pouces, & le diamètre de son corps a quatre bonnes lignes, de sorte qu'elle est au-dessus des Chenilles de grandeur moyenne. Quand elle se repose, elle a le corps roulé en cercle ou en spirale, de façon que la queue se trouve environ au centre du cercle, & que le corps est couché sur un des côtés. Elle se tient ainsi cramponnée, au moyen des crochets des pattes écailleuses, contre les feuilles, ou contre les branches, & elle ne quitte cette attitude que quand elle veut ronger les feuilles. Elle est d'un jaune orangé ou rougeâtre, mêlé d'un peu de vert. Tout le long du milieu du dos, depuis la tête jusque près du derrière, elle a une raie assez large, d'un bleu foncé, bordée de noir des deux côtés; cette raie devient moins large vers les deux extrémités, elle n'y forme que comme un trait fin. Le fond de la couleur du corps est plus clair de chaque côté de

cette raie, & y forme comme une bande d'un jaune orangé clair. Le corps est tout couvert, sur-tout vers les côtés & en bas des anneaux, près des pattes, d'un grand nombre de points blancs, qui, vus à la loupe, représentent autant de tubercules élevés, coniques & assez pointus. Les stigmates sont noirs & placés chacun sur une tache triangulaire bleuâtre. Tout le corps est garni d'un grand nombre de plis & de rides transversales, on y en compte plus de soixante-dix; mais le dernier anneau est lisse & sans rides de chaque côté, au-dessous des stigmates, la peau est encore ridée longitudinalement, elle a des inégalités dirigées selon la longueur du corps, qui la rendent comme raboteuse. Au reste, la peau est toute rase & sans poil apparent. La tête est grosse, arrondie, mais plate par devant, très-unie & lisse, sans le moindre poil. Dans l'âge moyen, elle est d'un jaune livide, tirant sur le blanc, mais à mesure que la larve approche de sa grandeur complette, cette couleur devient plus rouge. On voit le même changement dans la couleur des pattes, qui deviennent rougeâtres, avec l'âge. Ces pattes en tout sont au nombre de vingt-deux, dont seize membraneuses. Les écailleuses sont longues & assez grosses; elles sont terminées par un crochet brun. Les membraneuses sont un peu refendues au bout; elles peuvent se gonfler & s'affaisser alternativement.

Cette larve n'entre point dans la terre pour se métamorphoser; vers le milieu de septembre, lorsqu'elle sent le moment de sa transformation, elle se file une coque qu'elle fixe au corps qu'elle trouve. Cette coque est de figure ovale, elle est moins longue que l'insecte qui l'a filée & qui y est enfermé; sa longueur est proportionnée à celle que doit avoir la nymphe, dont le corps est plus court que celui de la larve. Cette coque est composée d'une soie grossière & épaisse; son tissu est semblable à de la gomme luisante qui auroit été tirée en fils gros & irréguliers. Elle est forte & dure au toucher comme du parchemin. Toutes les coques de ces larves ne sont pas de la même couleur; les unes sont d'un blanc verdâtre, les autres sont brunes & obscures, & il y en a aussi d'un brun jaunâtre: celles qui sont verdâtres font voir l'insecte au travers de leurs parois. La larve reste sous cette forme, pendant tout l'hiver dans sa coque, & ce n'est qu'au printems suivant, ou au commencement de l'été, qu'elle prend la figure de nymphe; elle ne tarde pas beaucoup ensuite de paroître sous la forme d'insecte parfait.

La nymphe est beaucoup plus petite que la larve, elle n'a que dix lignes de long, sur trois lignes & demie de grosseur. Son corps est ovale & alongé. Nouvellement sortie de la peau de larve, elle est blanche, mais peu à peu cette couleur change & devient d'un assez beau jaune. On lui voit très-distinctement toutes les parties de l'insecte futur arrangées en ordre. Les antennes, les pattes & les fourreaux des ailes sont placés contre le dessous de la tête, du corcelet & du ventre, & en partie contre les côtés du corps. Entre les antennes on voit les dents & les barbillons. Le ventre est divisé en anneaux, & la nymphe le remue de temps en temps; c'est le seul mouvement qu'elle se donne. Toutes les autres parties sont immobiles & comme engourdies. On voit encore très-bien les articulations des antennes & des pattes. La tête, le corcelet & le ventre sont séparés les uns des autres par des étranglemens. Quand la nymphe est femelle, on peut fort bien distinguer l'endroit où est placée la tarière en forme de scie. Pour donner sortie à la nymphe, la peau de larve reçoit une fente en dessus de la tête, & d'une partie du devant du corps. En dedans de cette peau vuide, tout le long des stigmates, on peut voir des filets blancs, qui ont leur attache aux stigmates; ce sont les dépouilles intérieures des trachées, que l'insecte doit quitter à chaque transformation.

La larve de ce Cimbex seringue aussi des jets d'eau qui sortent des côtés du corps par des ouvertures semblables & semblablement placées que dans la larve du Cimbex fémoral; mais la liqueur qu'elle jette est d'une couleur verdâtre.

Cet insecte se trouve dans toute l'Europe.

4. Cimbex du Saule.

Cimbex Amerinæ.

Cimbex cinerea, abdomine subtus rufo, labio albo.

Tenthredo Amerinæ *antennis clavatis corpore cinereo, ano rufo labio albo.* Lin. *Syst. p.* 921. *n°.* 4. *Faun. suec. n°.* 1536.

Tenthredo Amerinæ *antennis clavatis, corpore cinereo, abdomine subtus rufo, labio albo.* Fab. *Syst. ent. pag.* 318. *n°.* 4. — *Sp. inf tom* 1 *p.* 406. *n°.* 4. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 253. *n°.* 4.

Tenthredo amerinæ. Deg. *Mém. inf. tom.* 2. *part.* 2. *pag.* 948. *n°.* 3. *pl.* 33. *fig.* 17. — 23.

Mouche-à-scie *frelon rousse*, à antennes à bouton, noire, dont le ventre est roux en dessous & aux côtés, à jambes & à pieds d'un jaune roussâtre. Deg. Ib.

Goed. *Inf. tom.* 3. *tab.* 64. *(Larva).*

Roes. *Inf. tom.* 2. *Bombyl. & vesp. tab.* 1. & *tab.* 11.

Schaeff. *Icon. inf. tab.* 90. *fig.* 8. & 9.

Tenthredo

Tenthredo Americana. Scop. *Ent. carn. n°.* 720.

Tenthredo Americana. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 80. *n°.* 4.

Il a près de huit lignes de long. Le mâle a la tête noire, le corcelet d'un brun noirâtre, & la partie supérieure de l'abdomen noire; toutes ces parties sont couvertes de poils d'un roux cendré. Le dessous de l'abdomen est fauve. Les cuisses sont d'un noir bleuâtre & luisant. Les jambes & les tarses sont fauves. Les ailes sont transparentes, légèrement teintes de brun jaunâtre, avec les nervures noires; le bord postérieur de l'aile est un peu obscur.

La femelle diffère un peu du mâle. La partie supérieure de l'abdomen est presque entièrement fauve. Les cuisses sont bleuâtres. Les poils qui recouvrent le corps sont grisâtres.

La larve vit sur le Saule. Elle est un peu moins grande que les précédentes. Elle a un pouce & quatre lignes de long, sur trois lignes de diamètre. Le corps est plus gros par devant que par derrière, il diminue peu-à-peu de volume. Elle a vingt-deux pattes, & n'a que le quatrième anneau sans pattes. Le corps est d'un vert clair & tout poudré de blanc ou d'une matière farineuse blanche, qui rend la couleur verte, un peu blanchâtre. Tout le long du dos il y a une raie d'un vert plus obscur. La tête, très lisse & unie, est d'un blanc sale. Les pattes sont blanchâtres. Les incisions des anneaux sont confondues au milieu de beaucoup de rides transversales très-fines que forme la peau: on peut compter jusqu'à quatre-vingt cinq de ces rides. Ce n'est qu'à l'aide des stigmates qui sont bruns, & des pattes, que l'on peut démêler les anneaux.

Quand cette larve est en repos, elle roule aussi le corps en cercle ou en spirale, comme les précédentes, & c'est toujours dans cette attitude qu'on la trouve placée au-dessous des feuilles, dans une parfaite tranquillité. Pour peu qu'on la touche alors, elle seringue une liqueur des côtés du corps, ainsi que le font les deux larves dont nous avons fait mention: peut être est-ce un moyen dont elle se sert pour chasser ses ennemis. Mais quand on la touche un peu rudement, elle se laisse tomber par terre. Son naturel paroît être extrêmement paresseux; elle ne bouge de sa place que quand elle a faim, & dès qu'elle a fini son repas elle se remet en spirale. Elle mange peu à la fois. On la trouve ordinairement aux mois de juin & de juillet. Elle n'entre point en terre pour subir sa transformation; vers le milieu de l'été, elle se file une coque ovale, longue de huit lignes, & faite d'une soie grossière, luisante, d'un brun fauve ou jaunâtre: elle doit y rester au delà de dix mois, avant d'en sortir sous la forme d'insecte parfait.

Il se trouve dans toute l'Europe.

5. Cimbex marginé.

Cimbex marginata.

Cimbex nigra, abdominis segmentis posterioribus margine albis, antennis apice lutescentibus.

Tenthredo marginata *antennis clavatis apice lutescentibus, corpore nigro, abdominis segmentis posterioribus margine albidis.* Lin. *Syst. nat. pag.* 920. *n°.* 2.

Tenthredo marginata. Fab. *Syst. ent. pag.* 318. *n°.* 5. — *Spec. inst. tom.* 1. *p.* 406. *n°.* 5. — *Mant. inst. tom.* 1. *pag.* 253. *n°.* 5.

Tenthredo marginata. Schrank. *Enum. inst. aust. n°.* 649.

Tenthredo marginata. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 79. *n°.* 2.

Il est beaucoup plus petit que le Cimbex jaune. Les antennes sont noires à leur base, jaunâtres à leur extrémité. La tête & le corcelet sont noirs, & couverts de poils grisâtres. L'abdomen est noir, avec une tache marginale blanchâtre, sur le second anneau: le troisième a le bord postérieur blanchâtre, interrompu au milieu; les suivans ont tout le bord postérieur blanchâtre. Les cuisses sont noires; les jambes & les tarses sont jaunâtres.

Il se trouve en France, en Allemagne.

6. Cimbex à épaulette.

Cimbex humeralis.

Cimbex antennis luteis, corpore nigro, abdomine fasciis flavis.

Crabro niger subhirsutus, fronte thorace superne abdomineque flavis, segmento primo secundo & quarto ex parte nigris. Geoff. *Inst. tom.* 2. *p.* 262. *n°.* 1.

Le frelon à épaulettes. Geoff. *Ib.*

Tenthredo connata *antennis clavatis, abdomine fasciis flavis.* Schrank. *Enum. inst. aust. n°.* 648.

Crabro humeralis. Fourc. *Entom. par.* 2. *p.* 361. *n°.* 1.

Il a environ dix lignes de long. Les antennes sont jaunes. La tête est noire, avec le front jaune. Les yeux sont bruns. Le corcelet est noir, couvert de poils cendrés, avec deux plaques jaunes, réunies, à la partie antérieure. Le premier anneau

de l'abdomen est noir, avec une tache transversale jaune, au milieu; le second & le quatrième sont noirs, avec un peu de jaune sur les côtés; les troisième, cinquième, sixième, septième & huitième sont jaunes, avec une tache noire, triangulaire, au milieu. Les pattes sont brunes. Les ailes sont veinées, transparentes, un peu fauves.

Il se trouve aux environs de Paris, en Allemagne. La larve se nourrit des feuilles de l'Aune & du Bouleau.

7. CIMBEX maculé.

CIMBEX maculata.

Cimbex antennis luteis corpore nigro, abdomine flavo segmentis tribus primis nigris maculis flavis.

Crabro niger, abdomine flavo, segmentis tribus superioribus nigris, maculis flavis. GEOFF. *Inf. tom. 2. pag. 263. n°. 2.*

Le frelon à échancrure & ventre jaune. GEOFF. *Ib.*

Crabro maculatus. FOURC. *Ent. tom. 2. p. 361. n°. 2.*

Il a environ dix lignes de long. Les antennes & la tête sont jaunâtres. Le corcelet est noir, avec deux plaques antérieures brunes. Les deux premiers anneaux de l'abdomen sont d'un noir bleuâtre luisant; le troisième est d'un noir bleuâtre, avec une tache jaune, de chaque côté; les autres sont entièrement jaunes. A la base de l'abdomen on apperçoit une échancrure couverte de poils jaunes. Le dessous de l'abdomen est noir, & orné de deux rangées longitudinales de taches jaunes. L'anus est brun.

Il se trouve en France.

8. CIMBEX triste.

CIMBEX tristis.

Cimbex antennis luteis, corpore nigro, alis apice fuscis.

Tenthredo tristis *antennis clavatis luteis, nigra, alis apice fuscis.* FAB. *Sp. inf. tom. 1. p. 406. n°. 6.* — *Mant. inf. tom. 1. pag. 253. n°. 6.*

SCHAEFF. *Elem. inf. tab. 51. fig. 1.*

Il est à peu près de la grandeur des précédens. Les antennes sont jaunes; tout le corps est noir, un peu velu. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité obscure.

Il se trouve en Europe.

9. CIMBEX de l'Osier.

CIMBEX Vitellinæ.

Cimbex abdomine supra nigro lateribus rufis, femoribus posticis dentatis.

Tenthredo Vitellinæ *antennis clavatis ore elabiato, abdomine ruso, dorso nigro, femoribus posticis dentatis.* LIN. *Syst. nat. pag. 921. n°. 5.* — *Faun. suec. n°. 1535.*

Tenthredo Vitellinæ. FAB. *Syst. ent. pag. 318. n°. 6.* — *Spec. inf. tom. 1. pag. 407. n°. 7.* — *Mant. inf. t. 1. pag. 253. n°. 7.*

Tenthredo Vitellinæ. VILL. *Ent. tom. 3. pag. 81. n°. 5.*

STROEM. *Sund. 171. tab. 10. fig. 11.*

Il ressemble beaucoup au Cimbex du Saule. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, un peu velus. L'abdomen est noir à la partie supérieure, avec une tache ferrugineuse, de chaque côté de tous les anneaux, excepté du premier; le dessous est ferrugineux, avec une tache noire, de chaque côté des anneaux. Les cuisses sont noires, & les quatre postérieures sont munies d'une dent vers leur extrémité. Les jambes & les tarses sont jaunes. Le bord postérieur des ailes est noirâtre.

La larve se nourrit sur le Saule, l'Osier, le Bouleau. Elle est verdâtre, & a aussi la faculté de seringuer des jets d'eau.

Il se trouve en Europe.

10. CIMBEX fascié.

CIMBEX fasciata.

Cimbex antennis nigris, corpore atro, alis anticis fascia fusca.

Tenthredo fasciata *antennis clavatis nigris, abdomine glabro atro, alis superioribus fascia fusca.* LIN. *Syst. nat. pag. 921. n°. 7.* — *Faun. suec. n°. 1538.*

Tenthredo fasciata *antennis clavatis nigris, atra, alis anticis fascia fusca.* FAB. *Syst. ent. pag. 318. n°. 7.* — *Spec. inf. tom. 1. p. 407. n°. 8.* — *Mant. inf. tom. 1. p. 253. n°. 8.*

SCHAEFF. *Icon. inf. tab. 11. fig. 3.*

Tenthredo fasciata. VILL. *Ent. tom. 3. p. 82. n°. 7.*

Il a environ sept lignes de long. Les antennes sont noires. Tout le corps est noir, avec une bande étroite, blanchâtre, à la base du premier anneau de l'abdomen. Les ailes supérieures sont transparentes, avec une bande obscure, au milieu. Les ailes inférieures sont transparentes, sans taches,

M. Villers remarque dans les individus qu'il a vus, que les antennes sont noires à la base, & jaunes à l'extrémité.

Il se trouve dans toute l'Europe.

11. CIMBEX soyeux.

CIMBEX fericeo.

Cimbex antennis luteis thorace atro, abdomine æneo.

Tenthredo fericea *antennis clavatis luteis, thorace atro, abdomine æneo.* LIN. *Syst. nat. pag.* 921. *n°.* 8.

Tenthredo fericea. FAB. *Syst. ent. pag* 319. *n°.* 8. — *Sp. inf. tom.* 1. *pag.* 407. *n°.* 9. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 253. *n°.* 9.

Tenthredo fericea. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 82. *n°.* 8.

Il a près de six lignes de long. Les antennes sont jaunes. La tête & le corcelet sont d'un noir bronzé, légèrement velu. L'abdomen est d'un vert bronzé luisant : la base des premiers anneaux est quelquefois bleuâtre. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses noires. Les ailes ont une légère teinte brune.

Les antennes des individus que j'ai vus, étoient noires.

Il se trouve en Europe, il est assez commun aux environs de Paris. La larve se nourrit de chevrefeuille.

12. CIMBEX brillant.

CIMBEX nitens.

Cimbex antennis luteis, abdomine viridi-æneo, macula oblonga nigra.

Tenthredo nitens *antennis clavatis luteis, abdomine viridi-cærulescente nitente.* LIN. *Syst. nat. pag.* 922. *n°.* 10. — *Faun. suec. n°:* 1539.

Tenthredo fericea. var. B. FAB. *Syst. ent. p.* 319. *n°.* 8.

Tenthredo nitens. DEG. *Mém. inf. tom.* 2. *part.* 2. *pag.* 1016. *n°.* 26. *Pl.* 33. *fig.* 32. 33. 34.

Mouche-à-scie *bleue à jambes jaunes*, à antennes à massue à trois articles, verte & bleue luisante, à jambes jaunes, à ailes jaunâtres, avec une tache brune. DEG. *Ib.*

SCHAEFF. *Icon. inf. tab.* 11. *fig.* 4.

SULZ. *Hist. inf. tab.* 18. *fig.* 109.

Tenthredo nitens. SCOP. *Ent. carn. n°.* 721.

Tenthredo nitens. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 82. *n°.* 10.

Tenthredo fericea. ROSS. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 20. *n°.* 703. *tab.* 6. *fig.* 14. & 15.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble beaucoup, & avec lequel il a été confondu par la plupart des auteurs. Les antennes sont jaunâtres. La tête & le corcelet sont bronzés, un peu velus. L'abdomen est d'un vert bronzé luisant en dessus, sans taches dans la femelle, avec une tache noire, alongée, dans le mâle; le dessous est noir au milieu, d'un vert bleuâtre sur les côtés. Les cuisses sont noires, avec l'extrémité jaune. Les jambes & les tarses sont jaunes. Les ailes supérieures ont une légère teinte de brun, sur-tout au milieu.

La larve se trouve sur le Bouleau, dont elle ronge les feuilles; elle a dix lignes de longueur sur deux de largeur. Le corps & les pattes membraneuses sont de couleur verte, & tout le long du dos il y a deux raies jaunâtres, ou d'un jaune blanchâtre. Au moyen de la loupe, on voit sur la peau de très-petits tubercules, garnis chacun d'un petit poil noir, en forme de piquant. Les pattes écailleuses sont d'un gris clair. La tête est grise ou d'un brun très-pâle, avec une bande longitudinale au milieu, d'un brun obscur. Les stigmates sont en forme de points d'un jaune foncé. Les côtés du corps sont garnis d'appendices remplies de rides. Cette larve a vingt pattes, dont les membraneuses intermédiaires sont petites & courtes, en forme de mammelons coniques. Elle n'entre point dans la terre pour se transformer. Vers la fin du mois d'août, elle file auprès de la feuille qu'elle trouve, une coque ovale, double, ou composée de deux coques distinctes : la coque extérieure est faite d'une soie grossière & à grandes mailles fort visibles, même à l'œil simple, mais l'intérieure est très-mince & flexible, quoique d'un tissu serré : elles sont blanches l'une & l'autre. L'insecte parfait doit n'en sortir que l'année suivante.

Il se trouve dans toute l'Europe.

13. CIMBEX quadrifascié.

CIMBEX quadrifasciata.

Cimbex nigra, abdominis segmentis quatuor flavescentibus, primo interrupto.

Tenthredo quadrifasciata *nigra, antennis clavatis capitulo ferrugineo, segmentis abdominalibus quatuor flavescentibus primo interrupto.* DEG. *Mém. inf. tom.* 3. *p.* 598. *n°.* 1. *pl.* 30. *fig.* 20.

Mouche-à-scie *à quatre bandes noires*, à antennes à bouton roux, dont le ventre a quatre bandes transverses jaunes, la première interrompue. DEG. *Ib.*

Il est de la grandeur du Cimbex soyeux. Les antennes sont noires, avec la masse qui les ter-

mine jaunâtre. La tête & le corcelet sont noirs, un peu velus. L'abdomen est noir, avec quatre bandes jaunes, dont la première est interrompue. L'anus est d'un jaune fauve. Les cuisses sont noires; les jambes & les tarses sont d'un jaune fauve. Les ailes sont transparentes, avec une très-légère teinte brune.

Elle se trouve aux Indes.

14. CIMBEX sylvatique.

CIMBEX sylvatica.

Cimbex antennis nigris, corpore atro, abdominis segmentis margine flavis.

Tenthredo crassicornis *antennis clavatis, capite thoraceque nigris, corpore flavo, abdominis segmentis in medio late nigro marginatis.* ROSS. *Faun. etr. tom.* 2. *pag.* 21. *n°.* 704.

Il a environ quatre lignes de long. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs. L'abdomen est noir, avec les anneaux bordés de jaune, excepté le premier, qui est entièrement noir; le second n'a que les côtés jaunes, & le troisième a la bordure presque interrompue. Les pattes sont jaunes, avec une tache sur les cuisses, l'extrémité des jambes & des tarses noire. Les ailes sont transparentes, veinées de noir.

Il se trouve dans les provinces méridionales de la France, en Italie.

15. CIMBEX obscur.

CIMBEX obscura.

Cimbex corpore glabro nigro, alis albicantibus.

Tenthredo obscura *antennis clavatis, corpore glabro nigro.* FAB. *Syst. ent. pag.* 319. *n°.* 9. — *Spec. inst. tom.* 1. *pag.* 407. *n°.* 10. — *Mant. inst. tom.* 1. *p.* 253. *n°.* 10.

Il est petit. Les antennes sont noires. Tout le corps est glabre, noir, sans taches. Les ailes sont transparentes.

Il se trouve en Suède.

16. CIMBEX vespiforme.

CIMBEX vespiformis.

Cimbex thorace nigro flavoque variegato, abdomine nigro, segmentis margine flavis.

Chrysis dubia *nigra, flavo variegata, antennis clavatis, abdominis fasciis quinque flavis.* ROSS. *Faun. Etrusc. tom.* 2. *pag.* 77. *tab.* 7. *fig.* 10. 11.

Il a près de quatre lignes de long, & il ressemble à une Guêpe. Le corps est glabre, légèrement chagriné. Les antennes sont fauves, de la longueur de la tête, terminées en masse ovale. La tête est noire, avec la lèvre supérieure, un petit point à la base des antennes & un autre plus grand à l'angle antérieur des yeux, jaunes. Les yeux ont une échancrure qui les fait paroître réniformes. Le corcelet est noir, avec du jaune sur le bord antérieur qui s'élargit de chaque côté & forme une tache: derrière cette tache, on en voit une autre de même grandeur & de même couleur. On remarque encore une ligne jaune qui descend du bord antérieur à la base des ailes, un point à l'origine des ailes & une tache transversale à la place de l'écusson. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux jaune: le dessous est un peu concave & noir. Les pattes sont d'un jaune fauve.

Il se trouve en France, en Italie. Il a été trouvé aux environs de Paris par M. d'Orcy.

CINIPS. *CYNIPS.* Genre d'insectes de la première Section de l'Ordre des Hyménoptères.

Les Cinips ont quatre ailes membraneuses, veinées, inégales; les antennes coudées, cylindriques; le corps petit, ordinairement brillant; la bouche munie de mandibules & d'une trompe très-courte; un aiguillon conique, caché entre deux lames de l'abdomen; & l'abdomen réuni au corcelet par un pédicule court.

Ces insectes ont beaucoup de rapports avec les Chalcis & les Diplolepes. Ils diffèrent des premiers, par les antennules en masse, par l'abdomen un peu comprimé, & par l'aiguillon caché entre deux lames. Ils diffèrent des seconds, par les antennes coudées; les Diplolepes les ayant simples, filiformes, presque de la longueur du corps.

Les antennes des Cinips sont un peu plus longues que la tête, & composées de onze articles, dont le premier est long & cylindrique; le suivant est aminci à sa base; les autres sont peu distincts, cylindriques, un peu plus gros que le premier; le dernier est terminé en pointe. Elles ont leur insertion à la partie antérieure de la tête, & forment un angle aigu, dirigé en haut, entre le premier & le second articles.

La tête est séparée du corcelet par un col assez mince. Elle est applatie antérieurement, aussi large que le corcelet, munie de deux yeux à réseaux, ovales, peu saillans, placés à la partie latérale, & de trois petits yeux lisses, disposés en triangle, & placés au sommet.

La bouche est composée d'une levre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe très-courte, & de quatre antennules.

La levre supérieure est courte, cornée, arrondie.

Les mandibules sont cornées, arquées, minces, assez longues, un peu fendues à leur extrémité.

La trompe est très-courte, membraneuse, composée de trois piéces, dont une au milieu, donne naissance aux antennules postérieures, & une de chaque côté, auxquelles sont inférées les antennules antérieures.

Les antennules antérieures sont courtes, composées de six articles, dont le premier est court; les autres sont cylindriques, un peu plus longs; le dernier est arrondi, presque en masse. Les postérieures sont plus courtes, composées de cinq articles, dont le premier est court; les autres sont cylindriques, égaux; le dernier est arrondi, presque en masse.

Le corcelet est élevé, plus ou moins pointillé ou chagriné, séparé de l'abdomen par un pédicule mince, court. Il donne naissance à quatre ailes membraneuses, peu veinées, inégales, de la longueur de l'abdomen.

Le ventre est oblong, comprimé, composé de six anneaux: à la partie inférieure, on apperçoit, dans la femelle, deux lames d'où part un aiguillon plus ou moins long, composé de trois pièces. L'abdomen des mâles est ovale & n'a point d'aiguillon.

Les pattes sont assez longues. La hanche est ordinairement fort grande. Les cuisses sont plus ou moins renflées. Les jambes sont cylindriques, & les tarses filiformes, composés de cinq articles, & terminés par deux petits crochets.

Les Cinips sont en général, des insectes très-petits, qui ont tous à peu près la même forme, ou du moins dont les différences ne sont pas assez apparentes, pour pouvoir les reconnoître. La plupart des espèces présentent des couleurs très-brillantes; dans quelques-unes, on croit voir l'éclat de l'or & la beauté de l'émeraude réunis ensemble. D'autres espèces dont les couleurs sont plus obscures, se font remarquer par la propriété qu'elles ont de sauter presque aussi vivement que les Puces, ce qu'elles exécutent par le moyen de leurs cuisses postérieures qui sont plus fortes & plus grosses que les autres. Tous ces insectes sont pourvus d'ailes, & peuvent voler long-tems & avec facilité. Ce qui doit rendre leur histoire intéressante & digne de fixer notre attention, ce sont les moyens que la femelle emploie pour déposer ses œufs, & les nouvelles productions qui sont à la suite de l'emploi de ces moyens. La nature l'a pourvue d'un instrument propre à percer ou entailler les parties des plantes, & elle en fait usage pour ouvrir une cavité proportionnée à la grandeur de l'œuf ou des œufs qu'elle doit pondre. Nous devons le faire connoître un peu plus en détail.

Cet instrument, qu'on a nommé aiguillon, paroît se terminer en pointe aigue, mais si on le regarde à la loupe, on voit qu'il n'est pas aussi simple qu'on le croyoit d'abord: il est creusé comme une tarière, & deplus il est garni de pointes sur les côtés comme seroit un fer de flèche. Cette structure de l'aiguillon qui ressemble à une tarière, avoit fait donner par quelques naturalistes, le nom de *mouches-à-tarière*, aux insectes qui composent ce genre. Le nom qu'on leur a substitué est plus convenable à tous égard pour éviter la confusion des ressemblances & pour pouvoir être approprié aux mâles, qui n'ont aucune sorte de tarière. L'aiguillon des Cinips est encore remarquable par sa position, il n'est pas précisément placé à l'extrémité du ventre, comme dans plusieurs autres insectes, mais en dessous, & il se trouve caché entre deux lames, dont la réunion forme le tranchant ou la crête aigue qu'on y remarque. Cette tarière sortie de la rainure où elle étoit cachée, mue par des muscles dont le mouvement est alternatif, s'enfonce dans la substance que l'insecte veut attaquer, & en est retirée à plusieurs reprises.

Lorsque les Cinips femelles ont besoin de déposer leurs œufs, elles se servent de leur tarière ou aiguillon, pour faire une piqûre, une entaille à quelque nervure de feuille, ou même aux jeunes tiges en végétation, & elles pondent dans cette entaille un œuf, qui coulant le long de la rainure de la tarière, reste dans la place qui lui est destinée, par le moyen d'une espèce de glu qui l'enduit: les bords tranchans de l'aiguillon brisent, déchirent le tissu de la plante, détruisent l'organisation de ses vaisseaux, & lui font une plaie composée, par-là plus difficile à cicatriser. L'insecte en déposant en même tems un œuf au milieu de la plaie, laisse un corps étranger qui doit empêcher encore davantage la réunion des vaisseaux. Les sucs apportés par l'action de la végétation, s'extravasent hors de leurs canaux rompus & lacérés; ils se répandent autour, s'accumulent, s'épaississent, se coagulent, & forment sur la plante une production nouvelle, une masse plus ou moins irrégulière, dont l'intérieur ne présente aucune trace d'organisation. On n'y voit point de fibres, point de distributions de vaisseaux, ce n'est qu'un tissu plus ou moins compact & informe. Aussi n'est-ce point un ouvrage médité par la nature, mais plutôt une suite du désordre qu'elle éprouve dans ses opérations. Ces excroissances, ces tubérosités produites par la piqûre des insectes, sont connues sous le nom de galles.

Les galles que les Cinips produisent sur les arbres & sur les plantes, varient infiniment pour la forme. Les unes sont rondes comme de petites

pommes, tantôt isolées, tantôt réunies plusieurs ensemble; d'autres sont de figure irrégulière, alongées, molles, ou dures; quelques-unes sont hérissées de filets, ou de petites feuilles, comme des espèces de fleurs. Il y en a d'autres applaties, unies, ou frisées. Nous pourrons voir ces différences dans la description particulière des espèces; & nous renvoyons au mot *galle*, le développement de tous les détails qui tiennent à cet objet aussi singulier qu'intéressant.

Le Cinips après avoir déposé un œuf au milieu de la plaie qu'il vient de faire, s'envole & le confie aux soins de la nature, pour entamer de nouveau la plante dans une autre partie & déposer un nouvel œuf. Les sucs extravasés, accumulés & coagulés au-dessus de la plaie, enveloppent l'œuf qui y a été déposé: il en occupe le centre, & y est exactement renfermé de toutes parts.

Au bout de quelque tems, lorsque la galle est déja formée, la larve du Cinips venant à éclore, trouve autour d'elle sa nouriture & son logement préparés. Elle mange l'intérieur de la galle qui la renferme, & aggrandit ainsi son logement, à mesure qu'elle se développe & prend plus de grandeur elle même. Si on ouvre les galles dont le chêne, le saule & plusieurs arbres ou plantes sont couverts en été, avant que les Cinips se soient transformés & en soient sortis, on trouve dans leur cavité intérieure une larve qui ressemble à un petit ver blanc. Comme cette cavité est ronde, la larve est ordinairement courbée en dedans & comme roulée en boule, en sorte que sa tête est près de sa queue. Dans une situation aussi génante, elle paroît ne devoir se remuer qu'avec peine; mais la nature a donné à plusieurs de ces larves, d'autres parties qui les aident à faire les mouvemens nécessaires. Ce sont des espèces de mamelons ou tubercules mols qu'elles ont sur le dos, & qu'elles font sortir ou rentrer à leur gré: par l'action & le jeu de ces mamelons, la larve peut se pousser, se tourner ou se retourner comme il lui plaît, dans la cavité de la galle. Ainsi la larve du Cinips peut se mouvoir, se nourrir & grossir dans la même substance qui lui sert d'habitation. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle ne paroît pas rendre des excrémens, quoiqu'elle soit occupée à manger. On n'en trouve jamais dans l'intérieur de la galle. L'insecte est toujours fort propre, soit que ses excrémens soient assez liquides, pour s'imbiber dans les pores de la galle, soit qu'ils sortent de sa cavité par quelque ouverture imperceptible: peut-être qu'ils sont amassés & retenus dans le corps de la larve, comme ils le sont dans celui du fœtus. Lorsque la larve du Cinips est parvenue à son dernier développement dans l'intérieur de la galle, elle employe, suivant les différentes espèces, des manœuvres différentes pour se métamorphoser. Les unes, qui appartiennent au Cinips du saule, percent les galles, en sortent, se laissent tomber à terre, & s'y enfoncent pour y filer une coque dans laquelle elles se changent en nymphes; d'autres, qui appartiennent aux Cinips du chêne, ne quittent point leurs galles, elles y subissent leur changement de peau & de forme, & ne percent leur première retraite que lorsqu'elles sont devenues insectes ailés & parfaits. Dans ce dernier état tous ces Cinips cherchent à s'accoupler, & ensuite déposent leurs œufs dans des entailles qui produisent de nouvelles galles. Au reste il paroît que la même galle peut renfermer des œufs différents, car j'ai vu deux espèces différentes sortir de la même habiration.

Telles sont les habitudes du plus grand nombre des Cinips. Mais toutes les espèces de ce genre ne viennent point dans des galles, il y en a qui ont une habitation différente. Les femelles vont déposer leurs œufs dans le corps d'autres insectes, qui leur servent aux mêmes usages que les galles ont servi à ceux dont nous venons de parler. On voit quelque fois ces petits Cinips voltiger sur les chenilles, pour faire une légère entaille à leur peau & y déposer les germes de leur génération. On sait que plusieurs petites espèces d'Ichneumons déposent de même leurs œufs dans les corps des Pucerons, ou dans les œufs des insectes, & que leurs petites larves se nourissent des sucs des uns des autres. S'il faut en croire quelques observateurs, il y a des Cinips qui savent choisir ces Pucerons & ces œufs déja piqués, & y déposent aussi un œuf. La larve de l'Ichneumon éclot la première & se nourrit de la substance du puceron ou de l'œuf. La larve du Cinips éclose peu après, se nourrit à son tour de celle de l'Ichneumon. Beaucoup de Cinips peuvent ainsi sortir de coques d'Ichneumons qu'ils ont faits périr, & qui eux-mêmes avoient tué d'autres insectes. Les larves déposées seules dans le corps d'une chenille, se contentent d'en faire leur proie, & les unes percent sa peau pour chercher les lieux qui conviennent à leur métamorphose, d'autres la subissent dans l'intérieur même de leur victime.

Enfin quelques Cinips dans leur état de larve, n'habitent ni galles, ni insectes. ils se tiennent seulement cachés sous les feuilles & s'en nourissent. C'est aussi dans le même endroit qu'ils se changent en nymphes. Ces nymphes sont moins molles que celles des espèces précédentes. Comme elles sont à nud & exposées à l'air, leur peau extérieure se durcit, prend de la consistance & une couleur brune. En les examinant de près, on peut distinguer les différentes parties de l'insecte parfait qui en doit sortir. On trouve assez souvent ces petites nymphes attachées en dessous des feuilles, par leur partie postérieure. Il y en a fréquemment plusieurs rangées les unes auprès des autres.

Il paroît donc que tous les Cinips n'habitent pas dans les galles, comme l'ont prétendu quelques naturalistes, & que ce caractère essentiel qu'on a voulu assigner à ce genre ne peut lui convenir, puisqu'il ne convient pas à toutes les espèces qui le composent, dont les unes vivent dans le corps d'autres insectes, & quelques-unes restent à nud sur les feuilles. Quelque différente que soit l'habitation de ces larves, elles ressemblent en général à des vers blancs, qui ont la tête brune & écailleuse. Elles varient pour le nombre de pattes. Toutes en ont six écailleuses sur le devant de leur corps, mais leurs autres pattes membraneuses, sont tantôt au nombre de douze, tantôt au nombre de quatorze.

Le Cinips méritoit d'être considéré par rapport à l'utilité qu'on a su retirer de ses travaux. Nous devons à une espèce qui vit au Levant, dans le Languedoc & la Provence, la noix de galle, que l'on recueille sur une espèce de chêne, excroissance formée par la piqûre de cet insecte, qui est d'un si grand usage dans la teinture, & dont on se sert sur-tout pour faire l'encre. Peut-être les autres galles pourroient-elles nous être aussi utiles, si nous savions les employer, & les travaux des autres Cinips ne seroient pas perdus pour nous.

CINIPS.

CYNIPS. Lin. Geoff. Fab.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes cylindriques, coudées, compoſées de douze articles : premier article long.

Bouche munie de mandibules arquées, cornées, fendues à l'extrémité, & d'une trompe courte, compoſée de trois pièces.

Quatre antennules preſque en maſſe; les antérieures compoſées de ſix, & les poſtérieures, de cinq articles.

Aiguillon conique, placé entre deux lames du ventre.

Abdomen preſque ovale, un peu comprimé, attaché au corcelet par un pédicule court.

ESPÈCES.

1. Cinips élevé.

Bronzé; abdomen pétiolé, élevé, conique.

2. Cinips de Bédéguar.

D'un vert luiſant; abdomen déprimé, doré; aiguillon plus long que le corps.

3. Cinips purpurin.

Cuivreux pourpré; corcelet d'un vert doré poſtérieurement; pattes fauves.

4. Cinips vert.

Corcelet d'un vert bronzé; abdomen doré; aiguillon très-court.

5. Cinips doré.

D'un vert doré brillant, pointillé; aiguillon plus court que le corps.

6. Cinips fongueux.

D'un vert foncé; jambes fauves; antennes obſcures.

7. Cinips noir.

Très noir, pointillé; tarſes blanchâtres.

8. Cinips ſolitaire.

D'un noir bronzé; antennes noires; pattes brunes.

CINIPS. (Inſectes.)

9. CINIPS des Mouches.

D'un vert doré brillant ; pattes jaunes, ſauteuſes.

10. CINIPS des Galles.

Bronzé, abdomen noir ; jambes blanchâtres.

11. CINIPS quadrille.

Noir, un peu bronzé ; baſe de l'abdomen & pattes ferrugineuſes ; aîles tranſparentes, avec deux taches marginales noires.

12. CINIPS des Chryſalides.

D'un vert bleuâtre doré ; abdomen d'un vert brillant ; pattes pâles.

13. CINIPS des Larves.

D'un vert doré ; abdomen noir, avec une tache pourprée ; pattes jaunes.

14. CINIPS des Œufs.

Noir ; pattes pâles ; aîles tranſparentes.

15. CINIPS de l'Ichneumon des Pucerons.

D'un noir luiſant ; pattes pâles ; antennes preſque peclinées dans le mâle.

16. CINIPS des Cochenilles.

D'un noir bronzé ; abdomen blanchâtre ; pattes livides.

17. CINIPS ponctué.

Bronzé ; pattes noirâtres ; aîles tranſparentes, avec un point marginal obſcur.

18. CINIPS foliacé.

D'un vert ſoyeux ; abdomen doré ; pattes blanches.

19. CINIPS roſacé.

D'un noir bronzé ; pattes obſcures ; de la galle imbriquée du Chêne.

20. CINIPS bacciforme.

Noir ; baſe des antennes & pattes jaunâtres ; d'une galle globuleuſe du Chêne.

21. CINIPS frangé.

Bronzé ; pattes mélangées de noirâtre ; d'une galle rougeâtre, platte & frangée du Chêne.

22. CINIPS en grappe.

Noir ; pattes blanchâtres ; cuiſſes obſcures ; de la galle en grappe du Chêne.

23. CINIPS nain.

D'un vert brillant ; pattes pâles ; d'une petite galle globuleuſe des feuilles du Chêne.

24. CINIPS pédiculé.

Griſâtre ; aîles avec une croix linéaire obſcure ; de la galle globuleuſe des fleurs du Chêne.

25. CINIPS ſcabré.

De la galle raboteuſe du Chêne.

26. CINIPS tuberculé.

De la galle tuberculée du Chêne.

CINIPS. (Inſectes.)

27. Cinips numiſmale.

De la galle circulaire applatie des feuilles du Chêne.

28. Cinips des racines.

Noirâtre ; aîles tranſparentes ; de la galle ligneuſe du Chêne.

29. Cinips du Lierre terreſtre.

Noirâtre ; corcelet velu ; de la galle du Lierre terreſtre.

30. Cinips de l'Oſier.

Jaune, corcelet noir ; de la galle des feuilles de l'Oſier.

31. Cinips Caprier.

D'un vert brillant ; pattes pâles ; de la galle ferrugineuſe, en grain d'orge, du Saule caprier.

32. Cinips du Saule.

Noir, dos du corcelet verdâtre ; de la galle imbriquée du Saule.

33. Cinips du Gramen.

De la galle filamenteuſe du Chien-dent.

34. Cinips de l'Oranger.

Ferrugineux ; baſe des aîles blanchâtre, avec un point noir.

35. Cinips ſauteur.

Noir ; pattes ſauteuſes, obſcures.

36. Cinips croiſé.

Noir ; aîles croiſées ; pattes ſauteuſes, fauves.

37. Cinips des feuilles.

D'un noir verdâtre brillant ; des feuilles, ſans galle.

38. Cinips ſociétaire.

D'un noir luiſant ; des feuilles du Roſier, ſans galle.

39. Cinips circulaire.

D'un vert doré ; pattes fauves ; antennes obſcures ; des feuilles du Chêne, ſans galle.

40. Cinips des rameaux.

Pâle ; yeux & abdomen noirs ; de la galle cottoneuſe des rameaux du Chêne.

41. Cinips du Hêtre.

Noir, ſans taches ; de la galle en poire des feuilles du Hêtre.

42. Cinips pentandre.

Noir ; pattes pâles, de la galle inégale du Saule.

43. Cinips du Figuier commun.

Noir, luiſant ; pattes d'un brun noirâtre ; des graines de la figue.

44. Cinips du Figuier Sycomore.

Noir, glabre ; pattes pâles ; des graines du Figuier Sycomore.

CINIPS (Inſectes.)

45. CINIPS vidé.

Noir; abdomen uni, articulé, avec une tache tranſparente de chaque côté; pattes ferrugineuſes.

46. CINIPS albipède.

Noir, luiſant; pattes blanches.

47. CINIPS craſſipède.

Obſcur; cuiſſes poſtérieures renflées.

48. CINIPS atre.

Très-noir, raboteux, tarſes obſcurs.

49. CINIPS du Roſeau.

Noir; baſe des antennes & pattes teſtacées; abdomen alongé, terminé par un aiguillon aſſez large.

1. CINIPS élevé.

CYNIPS adscendens.

Cynips ænea, abdomine petiolato conico adscendente. FAB. *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 251. *n°.* 1.

Il est un des plus grands de ce genre. Les antennes sont noires, courtes, moniliformes. Le corcelet est bronzé, & l'écusson est terminé en pointe. L'abdomen est pétiolé, relevé, conique, un peu comprimé, d'une couleur bronzée brillante. Les pattes sont pâles, avec la base des cuisses noire.

Il se trouve en Saxe.

2. CINIPS de Bédéguar.

CYNIPS Bedeguaris.

Cynips thorace viridi-æneo, abdomine aureo setis ani corpore longioribus. GEOFF. *Inf. t.* 2. *p.* 296. *n°.* 1.

Le Cynips doré à queue, du Bédéguar, lisse, GEOFF. Ib.

Cynips Bedeguaris. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 379. *n°.* 1.

Ichneumon Bedeguaris *auratus, thorace viridi, abdomine aureo.* LIN. *Syst. nat. pag.* 939. *n°.* 63. — *Faun. Suec. no.* 1634.

Ichneumon Bedeguaris. FAB. *Syst. ent. p.* 432. *n°.* 85. — *Spec. inf. tom.* 1. *pag.* 438. *n°.* 110. — *Mant. inf. tom.* 1. *pag.* 270. *n°.* 131.

Ichneumon *doré du Bédéguar*, à antennes brisées en massue noires, dont la tête & le corcelet sont d'un vert doré, le ventre d'un pourpre doré & les pattes jaunes. DEG. *Mém. inf. tom.* 2. *part.* 2. *p.* 877. *n°.* 10. *Pl.* 30. *fig.* 20. 21.

MENTZELIUS. *act. nat. curios. dec.* 2. *ann.* 2. *obs.* 10.

REAUM. *Inf. tom.* 3. *pag.* 452. 453. 469. *Pl.* 41. *fig.* 13. 14.

ROESEL. *Inf. tom.* 3. *tab.* 53. *fig. F. G. H.*

BLANC. *Inf. pag.* 188.

Cynips Bedeguaris. VILL. *Ent. tom.* 3. *pag.* 204. *n°.* 2.

Les antennes sont noires, cylindriques, coudées, une fois plus longues que la tête. Les yeux sont bruns. La tête, le corcelet, l'abdomen & les cuisses postérieures sont d'un vert doré, plus brillant sur l'abdomen que par-tout ailleurs. Les quatre pattes antérieures sont pâles. L'aiguillon de la femelle, beaucoup plus long que le corps, est composé de trois filets, dont deux latéraux, noirs, servent de gaine, & un autre au milieu, rougeâtre. Les ailes sont transparentes & marquées d'un petit point noirâtre, à leur bord extérieur.

Ce Cynips vit sous la forme de larve, dans les galles chevelues du Rosier sauvage, connues sous le nom de Bédéguars. Mais ce n'est pas lui qui les produit, s'il faut en croire de Géer; il est au contraire le destructeur de l'habitant naturel auquel on doit ces excroissances, qui intérieurement sont remplies de loges habitées par des larves. Il est sans doute bien difficile de prononcer sur des objets qui doivent autant échapper à la vue qu'à l'observation. Ces larves habitent aussi des fongosités du chêne, à-peu-près semblables à celles du Rosier sauvage. Ces fongosités rondes, dures, de couleur un peu jaunâtre, ressemblent à de petites boules de bois, & forment quelquefois des espèces de bouquets, par leur assemblage.

Il se trouve en Europe.

3. CINIPS purpurin.

CYNIPS purpurascens.

Cynips purpurascens, thorace postice aureo, pedibus rufis.

Il ressemble beaucoup aux précédens, pour la forme & la grandeur. Les antennes sont noires, avec le premier article fauve. La tête est d'un violet pourpré à sa partie supérieure, & d'un vert doré à sa partie antérieure. Le corcelet est d'un violet pourpré, avec la partie postérieure d'un vert doré. L'abdomen est d'un noir purpurin, très-brillant, un peu doré à sa base, & un peu fauve à sa partie inférieure. Les pattes sont fauves. La hanche des postérieures est d'un vert doré. L'aiguillon est noir, un peu plus long que le corps.

Je l'ai trouvé dans les chantiers de Paris.

4. CINIPS vert.

CYNIPS viridis.

Cynips thorace viridi-æneo, abdomine aureo setis ani non exsertis. GEOFF. *Inf. tom.* 2. *pag.* 296. *n°.* 2.

Le Cinips *doré sans queue.* GEOFF. *Ib.*

Cynips viridis. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 380. *n°.* 2.

Cette espèce ressemble tout-à-fait à la précédente, seulement elle est un peu plus petite. Ses cuisses postérieures ne sont point dorées, mais elles sont jaunes ainsi que le reste des pattes. L'aiguillon ne paroît pas à l'extérieur, il déborde à peine le ventre, & le point marginal des ailes est peu apparent.

Cet insecte n'est peut-être qu'une variété du précédent, ou ne diffère que par le sexe. Il se

trouve aux environs de Paris. La larve vit dans le Bédéguar.

5. Cinips doré.

Cynips aurata.

Cynips viridi-aurea punctata, setis corpore brevioribus.

Cynips punctatus sericeo-auratus, setis ani corpore brevioribus. Geoff. *inf. tom. 2. p. 297. n°. 3.*

Le Cinips *porte-or.* Geoff. *Ib.*

Cynips auratus. Fourc. *Ent. par. 2. pag. 380. n°. 3.*

Cynips Rubi. Schrank. *Enum. inf. aust. n°. 646.*

Il est plus petit que les précédents & il a environ une ligne & demi de long, sans comprendre l'aiguillon. Les antennes sont noires, avec le premier article pâle. Tout le corps est d'une belle couleur verte dorée. Les pattes sont pâles. Le corcelet est pointillé, & l'abdomen est lisse. L'aiguillon est noir, de la longueur de la moitié du corps. Les aîles sont transparentes.

Il se trouve aux environs de Paris; j'ai vu sortir d'une galle fongueuse du Chêne, cinq ou six de ces Cinips, avec une trentaine de Diplolepes, qui sans doute avoient eu tous ensemble la même habitation. Reste à savoir quel en étoit le premier habitant.

Schrank a vu sortir cet insecte, en mai, d'une galle formée sur les tiges & les feuilles d'une espèce de Ronce, *Rubus cæsius.*

6. Cinips fongueux.

Cynips fungosa.

Cynips nigro-viridis, tibiis flavis, antennis fuscis.

Cynips nigro-viridis, tibiis flavis, galla fungosa quercus. Geoff. *Inf. tom. 2. pag. 297. n°. 4.*

Le Cinips de la galle fongueuse du Chêne. Geoff. Ib.

Cynips fungosus. Fourc. *Ent. par. 2. pag. 380. n°. 4.*

Il ressemble beaucoup au précédent. Les antennes sont brunes. Tout le corps est d'un vert foncé brillant. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses d'un vert foncé.

Il se trouve, ainsi que le précédent, dans les galles fongueuses du Chêne.

7. Cinips noir.

Cynips nigra.

Cynips atra punctata, tarsis albidis.

Il n'a guère plus d'une ligne de long. Les antennes sont coudées, composées d'articles distincts. Tout le corps est noir. La tête & le corcelet sont fortement pointillés. L'abdomen est lisse. Les pattes sont noires, avec l'extrémité des jambes, & les tarses, blanchâtres.

M. Geoffroy a regardé cet insecte comme une variété du précédent, quoiqu'il en diffère par les couleurs & par la forme du corps.

Il se trouve en France. M. Danthoine me l'a envoyé de Provence; il l'avoit vu sortir d'une galle fongueuse du Chêne.

8. Cinips solitaire.

Cynips solitaria.

Cynips nigro-ænea, pedibus fuscis, antennis nigris.

Cynips nigro-cupreus, pedibus fuscis, galla rotunda, glabra, dura, foliorum quercûs. Geoff. *Inf. tom. 2. p. 298. n°. 5. Pl. 15. fig. 1.*

Le Cinips de la galle ronde & lisse du Chêne. Geoff. Ib.

Cynips pomaceus. Fourc. *Entom. pars 2. p. 381. n°. 5.*

Il a environ une ligne & demie de long. Les antennes sont noires. Tout le corps est bronzé-brillant. Les pattes sont d'un brun marron. Les aîles sont transparentes, sans taches.

Ce Cinips vient dans les petites galles lisses, rondes & dures, qui se trouvent sous les feuilles du Chêne. Ces tubérosités sont attachées ordinairement aux nervures : on trouve la figure de ces galles dans Reaumur. Mém. inf. tom. 3 pl. 35. fig. 3. Elles sont ligneuses, d'une substance dure & ferrée, & sont formées comme les autres, par l'extravasation du suc de la feuille, que produit la piqûre du Cinips, lorsqu'il y dépose ses œufs. Cet insecte est toujours seul dans chaque galle. Quelquefois au lieu du Cinips on voit sortir un insecte brun, plus grand, un véritable Ichneumon, qui n'est pas l'habitant naturel de la galle, c'est-à-dire, celui qui l'a formée. C'est un parasite, ou plutôt un étranger, dont l'œuf déposé dans la jeune galle par la mère, & venant à éclore, produit une larve qui dévore celle du Cinips, & sort ensuite, lorsqu'elle a subi ses métamorphoses, sous la forme d'insecte aîlé.

On ne doit pas confondre cette galle avec une autre un peu plus groſſe, mais de même figure & aſſez reſſemblante, formée par un Diplolèpe & habitée par ſa larve.

9. CINIPS des Mouches.

CYNIPS Muſcarum.

Cynips aurata, pedibus flavis.

Ichneumon Muſcarum *aurata, pedibus flavis ſaltatoriis.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 938. *n°.* 62.

Ichneumon Muſcarum. FAB. *Syſt. ent. pag.* 342. *n°.* 84. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 438. *n°.* 109. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 270. *n°.* 130.

Cynips viridis nitens, pedibus albido-flavis. GEOFF. *inſ. tom.* 2. *pag.* 308. *n°.* 31.

Le Cinips vert bronzé à pattes blanches. GEOFF. *Ib.*

DEG. *Mém. inſ. tom.* 1. *pag.* 604.—608. *pl.* 32. *fig.* 17. — 21.

Il a environ une ligne de longueur. Les antennes ſont noires, coudées, avec la moitié du premier article jaunâtre. Tout le corps eſt d'un vert doré, un peu foncé, & brillant. La tête & le corcelet ſont aſſez grands. L'abdomen eſt petit & alongé. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches, preſque ſans nervures. Les pattes ſont jaunâtres.

Ces Cinips ne volent pas loin à la fois; ils prennent ſouvent terre, de ſorte qu'ils paroiſſent plutôt ſauter. Ils viennent d'une larve qui vit & ſe nourrit dans l'intérieur du corps des larves des Coccinelles, & de celles des mouches aphidivores, ou mangeuſes de pucerons. De Géer, vers la fin de l'été, trouva ſur des feuilles d'Erable, pluſieurs de ces petites larves qui avoient fait périr les autres; ayant ouvert une de ces dernières au mois de février, il y vit trois nymphes, longues d'une ligne & demie, d'une couleur blanche, excepté les yeux qui étoient bruns rouſſâtres; elles devinrent noires, lorſque le temps de la dernière métamorphoſe arriva. Pour ſortir du cadavre des larves hexapodes, dans lequel ils ont vécu ſous la forme de larves & de nymphes, ces Cynips percent la peau avec les dents, & font un trou circulaire.

Il ſe trouve en Europe.

10. CINIPS des galles.

CYNIPS Gallarum.

Cynips fuſco-anea, abdomine nigro, tibiis albidis.

Ichneumon Gallarum. LIN. *Syſt. nat. pag* 939. *n°.* 64. — *Faun. ſuec. n°.* 1638.

Ichneumon Gallarum. FAB. *Syſt. ent. pag.* 342. *n°.* 86. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag* 438. *n°.* 111. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 270. *n°.* 132.

Il reſſemble beaucoup au Cynips des Chryſalides. Le corps eſt d'une couleur bronzée. L'abdomen eſt noir & luiſant. Les jambes ſont blanchâtres.

La larve ſe nourrit, ſelon Linné, des larves d'autres Cinips, ou de Diplolepes, qui forment des galles ſur le Chêne.

11. CINIPS quadrille.

CYNIPS quadrum.

Cynips nigra, æneo-nitens, abdominis baſi pedibuſque ferrugineis, alis albis maculis duabus marginalibus atris.

Ichneumon quadrum. FAB. *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 270. *n°.* 134.

Cynips nigro-viridis nitens, alis punctis tribus nigris. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 307. *n°.* 30.

Le Cinips à ailes pointillées. GEOFF. *Ib.*

Cynips tripunctatus. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 389. *n°.* 32.

Il a environ deux lignes de long. Les antennes ſont noires, avec le premier article ferrugineux. La tête eſt noire, bronzée antérieurement, verdâtre poſtérieurement. Le corcelet eſt fortement pointillé, bronzé. L'abdomen eſt liſſe, luiſant, d'un noir bronzé, terminé en pointe. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſupérieures ont chacune deux taches noires; les inférieures ſont ſans taches.

Il ſe trouve en Europe; il eſt aſſez commun dans les chantiers de Paris.

12. CINIPS des Chryſalides.

CYNIPS Puparum.

Cynips aurata cærulea, abdomine viridi nitido, pedibus pallidis.

Ichneumon Puparum. LIN. *Syſt. nat. pag.* 939. *n°.* 66. — *Faun. ſuec. n°.* 1636.

Ichneumon Puparum. FAB. *Syſt. ent. pag.* 342. *n°.* 88. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 438. *n°.* 113. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 270. *n°.* 135.

Cynips viridi-ſericeus, abdomine aureo, pedibus pallidis, chryſalidum papilionum. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *pag* 305. *n°.* 24.

Le Cinips des chryſalides de papillons. GEOFF. Ib.

Ichneumon. REAUM. *Inſ. tom.* 6. *tab.* 30. *fig.* 13. 14. 15.

MERIAN. *Inf. europ. tab.* 44. *& tab.* 52.

GOED. *Inf.* 1. *tab.* 77.

DEG. *Mém. inf. tom.* 1. *tab.* 30. *fig* 18.

ROES. *Inf. tom.* 2. Vespa. *tab.* 3.

Ichneumon. Antiopa. SCOP. *Ent. carn.* n°. 765.

Ichneumon Puparum. SCHRANK. *Enum. inf. auſt.* n°. 758.

Cynips Puparum. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 387. n°. 24.

Il a près de deux lignes de long. Les antennes ſont fauves dans les mâles, brunes dans les femelles. La tête & le corcelet ſont d'un vert bleuâtre doré. L'abdomen eſt d'un vert bronzé brillant. Les pattes ſont fauves dans le mâle; les cuiſſes ſont d'un vert doré dans la femelle; & les jambes ſont pâles.

Les larves vivent dans le corps des chryſalides de différentes eſpèces de Papillons.

Il ſe trouve en Europe.

13. CINIPS des Larves.

CYNIPS Larvarum.

Cynips aurata viridis, abdomine nigro: macula dorſuli purpuraſcente, pedibus flavis, antennis ſeptemnodiis.

Ichneumon Larvarum. LIN. *Syſt. nat. pag.* 939. n°. 67. — *Faun. ſuec.* n°. 1637.

Ichneumon Larvarum. FAB. *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 439. n°. 114. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 270. n°. 136.

Ichneumon Larvarum. DEG. *Mém. inſ. tom.* 2. *part.* 2. *p.* 889. n°. 14. *pl.* 31. *fig.* 1. — 9.

Ichneumon *vert doré à ventre noir*, ſauteur à antennes briſées en maſſue, à tête & à corcelet d'un vert doré; a ventre noir avec une tache brune, & à pattes jaunâtres. DEG. *Ib.*

REAUM. *Inf. tom.* 2. *pl.* 36. *fig.* 9. 10. 11.

Ichneumon erucarum. SCHRANK. *Enum. inf. auſt.* n°. 759.

Les antennes ſont coudées, noirâtres, avec le premier article jaunâtre. La tête & le corcelet ſont d'un vert doré très-brillant. L'abdomen eſt noir, avec une tache teſtacée vers la baſe de la partie ſupérieure. Les pattes ſont d'un jaune blanchâtre. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches.

Les larves de cette eſpèce de Cinips ſe trouvent dans le corps des chenilles velues, à ſeize pattes, qui vivent ſur le Maronnier d'Inde, comme auſſi ſur l'Erable, & dont Reaumur nous a donné l'hiſtoire & la figure: Elles percent la peau de leur victime, & ſortent de leur habitation vers l'été. Elles reſtent enſemble ſans s'éloigner les unes des autres: on leur voit ſeulement remuer la tête de temps en temps, & contracter les anneaux du corps. Ces petites larves ont le corps gros & de figure ovale. Leur couleur eſt blanche & luiſante. Elles ſont comme enduites d'un vernis, eſpèce de liqueur gluante qui les fixe contre le plan de poſition. On voit dans leur intérieur, au travers de la peau tranſparente, une matière brune: ce ſont des excrémens qu'elles ont conſervés. Les larves ordinairement ont le bout antérieur de leur corps plus délié que le derrière; dans nos petites larves au contraire le derrière finit en pointe conique, la partie antérieure beaucoup plus groſſe, a par devant une petite pièce, coupée quarrément ou tronquée. Le corps eſt diviſé en anneaux, & tout le long du dos règne une ligne brune. Quelques heures après leur ſortie du corps de la chenille, elles ſe vuident & jettent leurs excrémens, qui ſont des grains arrondis, d'un brun obſcur, qui s'accumulent en petit monceau au bout du derrière, à meſure qu'ils ſont pouſſés dehors. Reaumur qui paroît avoir connu cette eſpèce de larve, dit que les gens peu inſtruits pourroient prendre ſes excrémens pour un petit œuf. On peut obſerver que l'évacuation d'excrémens de ces larves eſt bien plus conſidérable qu'on ne le remarque dans les chenilles ou dans les autres larves. Elles jettent à proportion du volume de leur corps, une grande quantité d'excrémens, & qui enſemble forment une maſſe de la groſſeur de la tête d'une petite épingle. Les grains ſont pouſſés un à un hors du corps & par intervalles, ils ſe ſuivent ainſi les uns après les autres. Ils ſont d'abord liquides ou en forme de bouillie, mais ils deviennent bientôt durs en ſe deſſéchant. Pour les faire ſortir, la larve donne à ſon derrière des mouvemens de dilatation & de contraction. Nouvellement produits, ces grains ſont d'un brun rougeâtre; cette couleur change en un brun de café. Vus à la loupe, ils reſſemblent aſſez à la graine des choux-fleurs. Il y a toute apparence que les autres larves qui vivent dans les galles, & qui ne donnent point d'excrémens, ne les rendent auſſi que lorſqu'elles ſont ſorties de leur premier ſéjour.

Après que ces larves ſe ſont bien vuidées, elles ſe transforment en nymphes. Avant la transformation, elles ſe placent ſur le dos & ſe trouvent ainſi collées contre le plan de poſition, par la liqueur gluante dont tout leur corps eſt humecté. Elles ont donc toujours le deſſous du corps dirigé en haut. C'eſt ordinairement ſur les feuilles des arbres qu'elles s'arrangent, & qu'on les trouve transformées en nymphes. On a cru long-temps, ſur l'autorité de Reaumur, que le

changement de forme arrive dans la larve ſans qu'elle quitte de dépouille & ſe défaſſe d'aucune peau ; qu'à meſure que les parties de l'inſecte ailé ſe développent, & peut-être à meſure qu'elles prennent un nouvel arrangement, la peau les ſuit & s'applique deſſus. On remarque d'abord que la tête & le corcelet commencent à ſe former & à être diſtingués par de légères inciſions ; enſuite paroiſſent les antennes, les pattes, & toutes les autres parties de la nymphe, ſans qu'on s'apperçoive que la larve quitte de peau. Le ventre, qui auparavant étoit ridé & diviſé en anneaux, devient liſſe, uni, & s'enfle beaucoup. Comme le changement ſe fait fort vite, il falloit un obſervateur auſſi conſtant & auſſi exact que de Géer, pour nous apprendre que la transformation en nymphe ſe fait ici comme ailleurs, par le dépouillement très-réel d'une peau qui couvre la larve. Il a vu que cette peau eſt pouſſée peu-à-peu & gliſſe de la tête vers le derrière, par les mouvemens de contraction & de dilatation du corps de l'inſecte, & qu'à meſure qu'elle avance vers le derrière, les parties ordinaires de la nymphe, comme les antennes, les pattes, & les fourreaux des ailes, parroiſſent. Après que la peau eſt parvenue juſqu'au derrière, elle ſe montre au bout du ventre, réduite en un petit peloton ; mais comme cette dépouille eſt fort mince & qu'elle ne forme alors qu'une très-petite maſſe, elle peut aiſément échapper aux yeux ; & comme elle ſe deſſeche bientôt & ſe trouve réduite preſque à rien, on peut ne plus la retrouver. L'extrême délicateſſe de cette dépouille eſt donc la cauſe qu'on ne s'en apperçoit pas d'abord quand la larve la quitte : ce qui augmente la difficulté, c'eſt que ſa couleur eſt blanche, comme la nymphe, & que la métamorphoſe s'achève dans quelques inſtans. La nymphe de notre Cinips eſt d'abord blanche, mais dans quelques heures elle prend une couleur jaune brune, ou ſemblable à celle du tabac d'Eſpagne, & cette couleur devient de plus en plus obſcure. Les bouts des pattes & des fourreaux des ailes ſont noirâtres, & tout le long du deſſous du ventre il y a une raie de la même couleur. Ces nymphes ſont à-peu près de la figure de tant d'autres nymphes. Le devant de leur tête eſt comme tronqué ou coupé quarrément, & c'eſt ce qui leur donne en quelque manière une figure triangulaire. On voit à la tête deux pointes mouſſes, qui ſont comme deux courtes cornes.

Il ſe trouve en Europe.

14. CINIPS des œufs.

CYNIPS ovulorum.

Cynips nigra, pedibus pallidis, ovorum inſectorum. GEOFF. *Inſ. t. 2. p. 305. n°. 25.*

Le Cinips des œufs des inſectes. GEOFF. Ib.

Ichneumon niger, pedibus ruſis, antennis filiformibus longis. LIN. *Syſt. nat. pag. 940. n°. 73. — Faun. ſuec. n°. 1644.*

Ichneumon ovulorum. FAB. *Sp. inſ. tom. 1. p. 140. n°. 123. — Mant. inſ. tom. 1. pag. 271. n°. 146.*

DEG. *Mém. inſ. tom. 1. pl. 35. fig. 11. 12. 13.*

Cynips ovulorum. FOURC. *Ent. par. 2. p. 387. n°. 25.*

Il a à peine une demi-ligne de long. Tout le corps eſt noir. Les pattes ſont d'un jaune pâle. Les ailes ſont tranſparentes.

Il dépoſe ſes œufs dans ceux des autres inſectes, des Papillons, des Phalènes, des Punaiſes, &c. ; la larve éclot dans cet œuf, ſe nourrit de la ſubſtance qu'elle y trouve, & après avoir pris tout ſon accroiſſement, elle s'y transforme en nymphe, perce la coque, & en ſort ſous la forme d'inſecte ailé.

Il ſe trouve en Europe.

15. CINIPS de l'Ichneumon des pucerons.

CYNIPS Aphidum.

Cynips nigra nitens ; pedibus pallidis, Ichneumonum Aphidum. GEOFF. *Inſ. t. 2. p. 305. n°. 26.*

Cynips Aphidum. FOURC. *Ent. par. 2. pag. 388. n°. 26.*

Il a près d'une ligne de long ; il eſt d'un noir un peu verdâtre, luiſant. Les antennes ſont preſque pectinées dans le mâle. Les pattes ſont d'une couleur fauve, plus pâles dans la femelle que dans le mâle.

Il y a une très-petite eſpèce d'Ichneumon qui dépoſe ſes œufs dans le corps des pucerons & les fait périr. Notre petit Cinips plus petit que le puceron & que l'Ichneumon, va dépoſer ſes œufs dans le même corps. La larve éclоſe attaque & fait périr celle de l'Ichneumon dont elle ſe nourrit. Elle ſe métamorphoſe enſuite dans le même endroit, & le perce pour en ſortir ſous la forme d'inſecte ailé. Pour avoir ces Cinips, il faut prendre des pucerons de couleur jaune bronzée, que l'on trouve morts ſur les feuilles. Ils ont été tués par les Ichneumons.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

16. CINIPS des Cochenilles.

CYNIPS Coccorum.

Cynips nigro-ænea, abdomine cæruleſcente, pedibus lividis.

Ichneumon Coccorum. LIN. *Syſt. nat. pag. 939. no. 69. — Faun. ſuec. n°. 1640.*

chneumo

Ichneumon Coccorum. FAB. *Syſt. ent. pag.* 343. *n°.* 90. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 439. *n°.* 116. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 270. *n°.* 139.

DIG. *Mém. inſ. tom.* 1. *pl.* 35. *fig.* 17.

Ichneumon Coccorum. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 760.

Les antennes ſont noires, coudées. Le corps eſt d'un vert foncé très-luiſant. L'abdomen eſt court, preſque rond. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches. Les pattes ſont d'un jaune livide.

Il dépoſe ſes œufs dans la Cochenille de l'Orme. Sa larve éclot dans l'intérieur du corps de la Cochenille & ſe nourrit à ſes dépens. Elle s'y change en nymphe, d'une couleur noire, avec un peu de vert luiſant ſur la tête & ſur le ventre ; & elle en ſort ſous la forme d'inſecte parfait.

Il ſe trouve en Europe.

17. CINIPS ponctué.

CYNIPS punctata.

Cynips ænea, pedibus fuſcis, alarum puncto fuſco.

Cynips nigro-cuprea, pedibus fuſcis, alarum puncto fuſco. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 298. *n°.* 6.

Le Cinips noirâtre à point marginal. GEOFF. Ib.

Cynips punctatus. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 381. *n°.* 6.

Il reſſemble beaucoup au Cinips ſolitaire. Tout le corps eſt bronzé, brillant. Les antennes ſont noires, coudées. Les pattes ſont d'un brun ferrugineux. Les ailes ſont tranſparentes & marquées d'un point marginal noir.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

18. CINIPS foliacé.

CYNIPS foliacea.

Cynips viridi-ſericea, abdomine aurato, pedibus albis.

Cynips viridi-ſericeus abdomine aurato pedibus albis galla intra foliorum quercûs ſubſtantiam delitescentis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 299. *n°.* 7.

Le Cinips de la galle du Chêne, qui vient dans la ſubſtance même de la feuille. GEOFF. Ib.

REAUM. *Mém. inſ. tom.* 3. *tab.* 39. *fig.* 5. 9. — 12.

Cynips foliaceus. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 381. *n°.* 7.

Il n'a guère plus d'une ligne de long. Les antennes ſont d'un jaune pâle. Le corps eſt d'un beau vert doré. Les pattes ſont d'un jaune pâle. Les ailes ſont tranſparentes, ſans taches.

La larve habite dans une galle produite dans la ſubſtance même de la feuille du Chêne, d'où elle ne doit ſortir qu'inſecte parfait. Cette galle paroît également des deux côtés, & forme ſur chaque ſurface de la feuille une élévation hémiſphérique ; ſes parois ſont minces & peu ligneuſes.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

19. CINIPS roſacé.

CYNIPS Quercûs gemmæ.

Cynips nigro-cuprea, pedibus fuſcis, galla imbricata quercûs.

Cynips Quercûs gemmæ *gemmæ quercûs roboris.* LIN. *Syſt. nat. pag.* 919. *n°.* 11. — *Faun. ſuec. edit.* 2. *n°.* 1525.

Tenthredo galla imbricatæ. LIN. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 948.

Cynips nigro-cupreus, pedibus fuſcis, galla imbricata quercûs. GEOFF. *inſ. tom.* 2. *pag.* 299. *n°.* 8.

Le Cinips de la galle en roſe du Chêne. GEOFF. Ib.

REAUM. *Mém. inſ. tom.* 3. *tab.* 43. *fig.* 1. — 12.

FRISCH. *Germ.* 12. *tab.* 2. *fig.* 2.

Cynips gemmæ quercûs. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 382. *n°.* 8.

Il a environ une ligne de long. Le corps eſt d'un noir verdâtre luiſant. Les antennes & les pattes ſont d'un fauve obſcur. Les ailes ſont tranſparentes.

C'eſt dans les bourgeons de Chêne qu'il dépoſe ſes œufs, & il produit une belle eſpèce de galle, feuillée comme un bouton de roſe prêt à s'épanouir. Quand la galle eſt petite, les feuilles ſont ſerrées & rangées l'une ſur l'autre comme les tuiles d'un toit. Au centre eſt une eſpèce de noyau ligneux, au milieu duquel eſt une cavité dans laquelle ſe trouve logée la petite larve, qui s'y nourrit, y groſſit, ſubit la métamorphoſe & en perce les parois pour ſortir ſous ſa dernière forme. Toute la galle a ſouvent près d'un pouce de diamètre, quelquefois davantage, lorſqu'elle eſt ſèche & épanouie ; elle tient à la branche par un pédicule court.

Il ſe trouve en Europe.

20. CINIPS bacciforme.

CYNIPS quercus baccarum.

Cynips nigra, basi antennarum pedibusque flavescentibus. LIN. *Syst. nat. p.* 917. *n°.* 4. — *Faun. suec. n°.* 1522.

Cynips quercûs baccarum. FAB. *Syst. ent. p.* 315. *n°.* 3. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 403. *n°.* 3. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 4.

REAUM. *Inf.* 3. *tab.* 42. *fig.* 8.

UDDM. *Diss.* 81. *tab.* 1. *fig.* 14.

Cynips niger, pedibus fulvo-flavis gallarum fungiformium quercus. GEOFF. *Inf. tom.* 2. *pag.* 300. *n°.* 9.

Le Cinips de la galle en chapeau du Chêne. GEOFF. Ib.

Cynips baccarum quercûs. FOURC. *Ent. par.* 2. *pag.* 382. *n°.* 9.

Il n'a guères plus d'une ligne de long. Les antennes sont coudées, noires, avec la base jaunâtre. Tout le corps est noir. Les pattes sont jaunâtres. Les ailes sont transparentes.

La larve est solitaire & se trouve dans une galle globuleuse, de la grandeur d'un pois, unie par un pédicule très court, à la partie inférieure des feuilles du Chêne. L'insecte parfait en sort vers le milieu de l'été.

Il se trouve en Europe.

21. CINIPS frangé.

CYNIPS fimbriata.

Cynips nigro-aurea, pedibus fusco-variegatis.

Cynips nigro-aurea, pedibus fusco variegatis, gallæ planæ rubræ fimbriatæ quercûs. GEOFF. *Inf. tom.* 2. *p.* 300. *n°.* 10.

Le Cinips de la galle platte & frisée du Chêne. GEOFF. Ib.

Cynips fimbriatus. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 383. *n°.* 10.

Il est d'un noir bronzé brillant. Les antennes sont coudées, noires. Les pattes sont entrecoupées de jaune pâle & de brun. Les ailes sont transparentes.

La larve vit dans une petite galle ronde, applatie, rougeâtre, entourée d'un double rang de festons frangés, formées sur les nervures du revers des feuilles du Chêne.

Il se trouve en Europe.

22. CINIPS en grappe.

CYNIPS Quercûs petioli.

Cynips nigra, pedibus albidis, femoribus fuscis. LIN. *Syst. nat. pag.* 918. *n°.* 7. — *Faun. suec. n°.* 1523.

Cynips Quercûs petioli. FAB. *Syst. ent. p.* 316. *no.* 6. — *Spec. inf. tom.* 1. *p.* 404. *n°.* 6. — *Mant. inf. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 7.

Cynips fuscus nitens, capite nigro, abdominis apice villoso, gallæ racemosæ quercûs. GEOFF. *Inf. tom.* 2. *p.* 301. *n°.* 11.

Le Cinips de la galle en grappe du Chêne. GEOFF. Ib.

REAUM. *Inf. tom.* 3. *tab.* 35. *fig.* 3. *?*.

Cynips racemosus. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 383. *n°.* 11.

Il est petit. La tête est noire. Le corps est d'un brun noir luisant. L'extrémité de l'abdomen est légèrement velue. Les pattes sont d'un jaune pâle, avec les cuisses obscures.

La larve vit solitaire dans des galles globuleuses, disposées en grappe, & placées au bout d'un long pédicule sur les rameaux du Chêne.

23. CINIPS nain.

CYNIPS minuta.

Cynips viridis nitens, pedibus pallidis.

Cynips viridis nitens, pedibus pallidis, gallæ globosæ vix sensilis foliorum quercûs. GEOFF. *Inf. tom.* 2. *p.* 301. *n°.* 12.

Le Cinips de la galle tête d'épingle du Chêne. GEOFF. Ib.

Cynips minutus. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 383. *n°.* 12.

Le corps de cet insecte est d'un beau vert brillant, & les pattes sont d'un jaune pâle blanchâtre.

Il sort d'une très-petite galle que l'on trouve sous les feuilles du Chêne, & qui y est attachée aux principales nervures. Cette galle, qui n'a qu'une demi-ligne de diamètre, a des parois minces, seches, assez dures.

Il se trouve aux environs de Paris.

23. CINIPS pédiculé.

CYNIPS Quercûs pedunculi.

Cynips grisea, alis cruce lineari. LIN. *Syst. nat. pag.* 918. *n°.* 8. — *Faun. suec. n°.* 1524.

Cynips Quercûs pedunculi. Fab. *Syſt. ent. p.* 316. *n°.* 7. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 404. *n°.* 7. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 8.

Cynips galla pomiformis extremitatis ramorum quercûs. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 302, *n°.* 16.

Le Cinips de la galle en pomme des extrémités des branches du Chêne. Geoff. Ib.

Reaum. *Inſ. tom.* 3. *p.* 443. *tab.* 40. *fig.* 1. — 6.

Cynips pedunculi quercûs. Fourc. *Ent. par.* 2. *pag.* 385. *n°.* 16.

Le corps eſt d'un gris obſcur. Les aîles ſont tranſparentes, & marquées d'une ligne cruciforme obſcure.

La larve vit dans des galles globuleuſes qui ſe trouvent ſur les fleurs mâles en chaton, du Chêne.

Il ſe trouve en Europe.

25. Cinips ſcabre.

Cynips ſcabra.

Cynips galla ſcabra foliorum quercûs. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 301. *n°.* 13.

Le Cinips de la galle raboteuſe des feuilles du Chêne. Geoff. Ib.

Cynips ſcaber. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 384. *n°.* 13.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 454. *pl.* 35. *fig.* 5.

M. Geoffroy & Reaumur qui ont obſervé la galle, n'ont point donné la deſcription de l'inſecte qui la produit. J'en ai vu ſortir un Diplolèpe, dont la tête & le corcelet étoient teſtacés, l'abdomen étoit noirâtre luiſant.

La galle eſt aſſez groſſe ſphérique, munie de quelques tubercules, attachée aux rameaux du Chêne, par un pédicule très-court.

Il ſe trouve dans toute la France.

26. Cinips tuberculé.

Cynips tuberculata.

Cynips galla tuberculata quercûs. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 302. *n°.* 14.

Le Cinips de la galle à tubercules du Chêne. Geoff. Ib.

Cynips tuberculatus. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 384. *n°.* 14.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 445. *Pl.* 40. *fig.* 8. 9. 10. 11. 12.

Les auteurs que nous venons de citer n'ont point donné la deſcription de ce Cinips. Reaumur a vu la larve, mais il n'a point obtenu l'inſecte aîlé.

La galle eſt un peu plus groſſe qu'un pois, arrondie, couverte de petits tubercules pointus. Elle eſt attachée à la nervure du revers des feuilles du Chêne.

Il ſe trouve en France.

27. Cinips numiſmale.

Cynips numiſmalis.

Cynips galla numiſmalis quercus. Geoff. *Inſ. t.* 2. *p.* 302. *n°.* 15.

Le Cinips de la galle en écuſſon du Chêne. Geoff. Ib.

Cynips numiſmalis. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 384. *n°.* 15.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 446. *Pl.* 40. *fig.* 13. 14. 15.

Je ſoupçonne que cet inſecte, dont Reaumur & M. Geoffroy n'ont point donné de deſcription, appartient au genre Diplolèpe; d'une galle à-peu-près ſemblable, j'ai obtenu un petit Diplolèpe noir.

Les galles ſont circulaires, applaties & ont environ une ligne & demie de diamètre: Elles couvrent quelquefois tous le deſſous des feuilles du Chêne. Regardées de près comme elles doivent l'être, elles paroiſſent très-jolies. elles ſont attachées à la feuille par un pédicule très-court, & paroiſſent comme ſeſſiles.

Il ſe trouve dans toute la France.

28. Cinips des racines.

Cynips radicum.

Cynips fuſca galla ligneæ quercûs.

Cynips galla ligneæ radicum. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 302. *n°.* 17.

Le Cinips de la galle ligneuſe des racines. Geoff. Ib.

Cynips radicum. Fourc. *Ent. par.* 2. *p.* 385. *n°.* 17.

Reaum. *Mém. inſ. tom.* 3. *p.* 455. *tab.* 44. *fig.* 6. — 10.

Il a environ deux lignes de long. Les antennes ſont coudées. Tout le corps eſt brun. Les aîles ſont tranſparentes.

La galle, qu'on rencontre ſur les tiges & ſur les racines du Chêne, paroit plutôt une nodoſité, une tuméfaction, qu'une excroiſſance qui

mérite le nom de galle. Elle eſt très ligneuſe, & eſt formée d'un bois plus dur que celui des autres endroits de l'arbre. Elle n'eſt point attachée par un pédicule, & elle a quelquefois plus de diamètre que par-tout ailleurs, à l'endroit où elle eſt unie à l'arbre. Elle renferme pluſieurs cellules ſphériques dans chacune deſquelles vit une larve blanche, roulée en anneau, qui donne le Cinips dont nous venons de parler.

Il ſe trouve en France.

29. CINIPS du Lierre terreſtre.

CYNIPS Glechomæ.

Cynips fuſca, thorace villoſo. FAB. *Syſt. ent. p.* 315. *n°.* 2. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag.* 403. *n°.* 2. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 252. *n°.* 3.

Cynips Glechomæ hederaceæ. LIN. *Syſt. nat. pag.* 917. *n°.* 3. — *Faun. ſuec. n°.* 1520.

Cynips totus fuſcus thorace ſubvilloſo gallæ Hederæ terreſtris. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *pag.* 303. *n°.* 20.

Le Cinips de la galle du lierre terreſtre. GEOFF. Ib.

Cynips Glechomæ. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 386. *n°.* 20.

BLANK. *Inſ. p.* 186.

REAUM. *Mém. inſ. tom.* 3. *pag.* 460. *tab.* 42. *fig.* 1. — 7.

WELSCH. *Hecaſt. tab.* 127. *fig.* 1.

Sa couleur eſt d'un brun noirâtre. Les antennes ſont coudées. Le corcelet eſt un peu velu.

Les galles croiſſent en forme de pommes ſur le Lierre terreſtre. Elles ſont aſſez groſſes par rapport à la grandeur de la plante où elles naiſſent; quelques-unes ſont auſſi groſſes que de petites noix. Il y en a qui partent de la tige même, de ſes boutons, mais la plupart viennent ſur les feuilles : quelques-unes ne paroiſſent que ſur un ſeul côté de la feuille, d'autres paroiſſent des deux côtés : néanmoins la galle ne s'élève, à proprement parler, que d'un ſeul côté; la feuille flexible s'applique, ſe moule en partie ſur le côté oppoſé, & montre la convexité de cette galle, dont la ſubſtance intérieure eſt très-ſpongieuſe. Des fibres, ou plutôt de petites lames charnues, blanches, & preſque ſèches en certain temps, partent de la circonférence, ſe dirigent vers le centre, & laiſſent entre elles des vuides ſenſibles; vers le centre ſont des grains gros comme de très-petits pois, formés chacun de ſubſtance ligneuſe, auſſi dure que le bois. Ces petites boules ſont creuſes, & renferment chacune une larve qui appartient au Cinips que nous venons de décrire.

Il ſe trouve en Europe.

30. CINIPS de l'Oſier.

CYNIPS Viminalis.

Cynips flava, thorace nigro. LIN. *Syſt. nat. pag.* 919. *n°.* 13. — *Faun. ſuec. n°.* 1529.

Cynips Viminalis. FAB. *Syſt. ent. p.* 316. *n°.* 10. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 404. *n°.* 10. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 11.

ROES. *Inſ. t.* 2. *Bombyl. & Veſp. tab.* 10. *fig.* 1. — 7.

Cynips viminalis. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. no.* 642.

Il a environ une ligne & demie de long. La tête & l'abdomen ſont jaunes. Le corcelet eſt noir.

La larve vit dans les galles formées ſous les feuilles d'une eſpèce de Saule, *Salix viminalis.*

Il ſe trouve en Europe.

31. CINIPS caprier.

CYNIPS Capreæ.

Cynips viridis nitida, pedibus pallidis. LIN. *Syſt. nat. pag.* 919. *n°.* 14.

Cynips Capreæ. FAB. *Syſt. ent. pag.* 316. *n°.* 11. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 404. *n°.* 11. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 352. *n°.* 12.

Cynips nigro-viridis nitens, pedibus pallidis, gallæ foliorum ſalicis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 302. *n°.* 18.

Le Cinips de la galle des feuilles de Saule. GEOFF. *Ib.*

REAUM. *Inſ. tom.* 3. *p.* 435. *tab.* 37. *fig.* 1. — 5.

Cynips Capreæ. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 642.

FRISCH. *Inſ. tom.* 4. *p.* 39. *tab.* 22.

Cynips ſalicis ſtrobili. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 385. *n°.* 18.

Tout le corps eſt d'un vert brillant. Les pattes ſeules ſont pâles. Les aîles ſont tranſparentes.

La larve vit dans des galles ferrugineuſes, ſemblables à des grains d'orge, qui ſe trouvent ſur les feuilles du Saule captier. Elle habite auſſi des galles formées ſur les rameaux du même arbre.

Il ſe trouve dans toute l'Europe.

32. CINIPS du Saule.

CYNIPS Salicis ſtrobili.

Cynips atra thoracis tergo vireſcente. LIN. *Syſt. nat. p.* 919. *n°.* 15. — *Faun. ſuec. n°.* 1532.

Cynips ſalicis ſtrobili. FAB. *Syſt. ent. pag.* 317. *n°.* 12. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 405. *n°.* 12. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 252. *n°.* 13.

Cynips ſtrobili. SCHRANK. *Enum. inſ. auſt. n°.* 643.

SCHULZ. *de roſis ſalicinis. act. dreſd.* 1.

FRISCH. *Inſ. tom.* 4. *p.* 22. *tab.* 3.

Il n'a guères plus d'une ligne de long. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet, ſont noirs, avec une ceinte verdâtre à leur partie ſupérieure. L'abdomen eſt noir, ovale, terminé en pointe. Les pattes ſont noires.

La larve vit dans des galles imbriquées, formées a l'extrémité des rameaux du Saule à feuilles de myrthe, *Salix myrthilloides*. Chaque écaille dont la galle eſt compoſée, forme une petite loge qui renferme une larve.

Il ſe trouve au nord de l'Europe.

33. CINIPS du Gramen.

CYNIPS Graminis.

Cynips gallæ Graminis filamentoſæ. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 303. *n°.* 19.

Le Cinips de la galle à filet du chiendent. GEOFF. Ib.

Cynips Graminis. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 385. *n°.* 19.

M. Geoffroy, ayant trouvé ſur le Gramen ou chiendent, des touffes de filets blancs, de la groſſeur d'un pois, placées principalement aux endroits de la tige d'où partent les feuilles, & ſemblables à de petites racines, en ouvrit quelques-unes, & y trouva une petite larve logée dans le centre; mais il n'a pu obtenir l'inſecte parfait.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

34. CINIPS de l'Oranger.

CYNIPS Aurantii.

Cynips ferruginea, alarum baſi alba puncto nigro.

Cynips Aurantii, ferrugineus, alarum baſi alba puncto nigro, antennis nigris, pedibus ſaltatoris. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 303. *n°.* 21.

Le Cinips fauve & ſauteur de l'Oranger. GEOFF. *Ib.*

Cynips Aurantii. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 386. *n°.* 21.

Il a une ligne & demie de long. Les antennes ſont noires. Les yeux ſont bruns. Le corps eſt d'un jaune ferrugineux. Les pattes ſont d'un jaune pâle. Les ailes ſont croiſées, brunes, noirâtres, avec la baſe blanche, ſur laquelle on remarque un point noir tranſverſal. Les cuiſſes poſtérieures ſont renflées, & l'inſecte ſaute très-leſtement. La larve n'eſt point connue.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſur l'Oranger.

35. CINIPS ſauteur.

CYNIPS ſaltator.

Cynips nigra, pedibus fuſcis ſaltatoriis.

Cynips niger nitens, pedibus ſaltatoriis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 304. *n°.* 22.

Le Cinips ſauteur noir. GEOFF. Ib.

Cynips ſaltator. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 386. *n°.* 22.

Il a près d'une ligne de long. Il eſt noir & liſſe. Les pattes ſont brunes. Les ailes ſont croiſées, tranſparentes, ſans taches. L'inſecte ſaute avec facilité. Sa larve n'eſt point connue.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

36. CINIPS croiſé.

CYNIPS cruciata.

Cynips atra, alis cruciatis, pedibus fulvis ſaltatoriis.

Cynips ater, pedibus ſaltatoriis fulvis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 304. *n°.* 23.

Le Cinips ſauteur noir à pieds fauves. GEOFF. Ib.

Cynips cruciatus. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 387. *n°.* 23.

Il eſt une fois plus grand que le précédent. Tout le corps eſt d'un noir mat. Les pattes ſont d'un jaune fauve. Les ailes ſont tranſparentes, & croiſées. La larve n'eſt point connue.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

37. CINIPS des feuilles.

CYNIPS foliorum.

Cynips tota nigro-viridis nitens.

Cynips foliorum ſine galla totus nigro-viridis nitens. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 306. *n°.* 27.

Le Cinips des feuilles ſans galles. GEOFF. Ib.

Cynips foliorum. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 388. *n.* 28.

Il a environ une ligne de long. Tout le corps eſt d'un vert noirâtre brillant.. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les aîles ſont tranſparentes.

La larve & la nymphe ſe trouvent ſous les feuilles de différens arbres. Les nymphes ſont attachées à la feuille par l'extrémité poſtérieure du corps, & placées les unes auprès des autres.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

35. CINIPS ſociétaire.

CYNIPS gregariæ.

Cynips tota nigra nitida.

Cynips roſæ ſine galla, totus niger. GEOFF. *Inſ. tom.* 2 *p.* 307. *n°.* 28.

Le Cinips du Roſier ſans galle. GEOFF. Ib.

Cynips gregarius. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 389. *n°.* 29.

Il a près d'une ligne de long. Tout le corps eſt noir luiſant. Les aîles ſont tranſparentes.

Les nymphes ſont brunes, tachées de noir, attachées les unes près des autres ſous les feuilles du roſier.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

39. CINIPS circulaire.

CYNIPS circularis.

Cynips viridi-ænea, pedibus flavis, antennis fuſcis.

Cynips quercûs ſine galla, totus viridi-aureus, pedibus flavis. GEOFF. *Inſ. tom.* 2. *p.* 307. *n°.* 29.

Le Cinips du Chêne ſans galle. GEOFF. Ib.

Cynips circularis. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 389. *n°.* 30.

Il a un peu plus d'une ligne de long. Les antennes ſont brunes, coudées. Tout le corps eſt d'un vert doré très-brillant. Les pattes ſont d'un jaune pâle.

Les nymphes ſont fauves. Elles ſe trouvent comme les précédentes, grouppées ſous les feuilles du Chêne, & quelquefois rangées en cercle.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

40. CINIPS des rameaux.

CYNIPS Quercûs ramuli.

Cynips pallida, abdomine oculiſque nigris. LIN. *Syſt. nat. p.* 918. *n°.* 10. — *Faun. ſuec. n°.* 1527.

Cynips quercûs ramuli. FAB. *Syſt. ent. pag.* 316. *n°.* 8. — *Spec. inſ. tom.* 1. *pag.* 404. *n°.* 8. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 9.

Il eſt très-petit. Les antennes ſont moniliformes, preſque de la longueur de l'abdomen. Le corps eſt d'un jaune pâle. Les yeux & l'abdomen ſont noirs.

La larve vit dans des galles cotoneuſes, qui ſe trouvent ſur les rameaux du Chêne.

Il ſe trouve en Europe.

41. CINIPS du Hêtre.

CYNIPS Fagi.

Cynips atra immaculata. FAB. *Syſt. ent. p.* 316. *n°.* 9. — *Sp. inſ. tom.* 1. *pag* 404. *n°.* 9. — *Mant. inſ. tom.* 1. *pag.* 252. *n°.* 10.

Cynips Fagi ſylvaticæ. LIN. *Syſt. nat. p.* 919. *n°.* 12. — *Faun. ſuec. ed.* 2. *n°.* 1528.

Thentredo gallæ foliorum fagi. LIN. *Faun. ſuec. edit.* 1. *n°.* 946.

FRISCH. *Inſ. tom.* 2. *tab.* 5.

Tout le corps eſt noir, ſans taches. Les aîles ſont un peu plus longues que le corps, penchées, tranſparentes, avec un point marginal obſcur.

La larve vit dans des galles faites en forme de poire, qui ſe trouvent à la partie ſupérieure des feuilles du Hêtre commun, *Fagus ſylvatica.*

Il ſe trouve en Europe.

42. CINIPS pentandre.

CYNIPS Amerinæ.

Cynips nigra, pedibus pallidis. LIN. *Syſt nat. p.* 919. *n°.* 16. — *Faun. ſuec. n°.* 1530.

Cynips Amerinæ. FAB. *Syſt. ent. p.* 317. *n°.* 13. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 405. *n°.* 13. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 14.

Tout le corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

La larve vit dans une galle inégale, qui termine les rameaux d'une eſpèce de Saule, *Salix pentandra.*

Il ſe trouve en Europe.

43. CINIPS du Figuier commun.

CYNIPS Pſenes.

Cynips nigra nitida, pedibus piceis.

Cynips Pſenes *Ficus Caricæ.* LIN. *Syſt. nat. p.* 919. *n°.* 17. — *Amœn. acad. tom.* 1. *p.* 41.

Cynips Pſenes. FAB. *Syſt. ent. p.* 317. *n°.* 14. — *Sp. inſ. tom.* 1. *p.* 405. *n°.* 14. — *Mant. inſ. tom.* 1. *p.* 252. *n°.* 15.

HASSELQ. *It. p.* 424. *n°.* 111, 112.

PONTED. *Anth. tab.* 11. *fig.* 12, 13, 14.

BERNARD. Mém. sur le Figuier. pag. 79.

Il a environ une ligne de longueur. Les antennes sont noires, coudées, composées de onze articles, dont le premier est cylindrique, & les autres sont grenus. Tout le corps est d'un noir luisant. Les pattes sont d'un brun noir. Les ailes sont transparentes, sans taches.

La larve est blanche. Elle n'a point de pattes, & son corps est composé de douze anneaux. Elle se nourrit dans l'intérieur des graines de la figue. Ce sont ces mêmes insectes qui ont servi chez les anciens, & qui servent encore dans le Levant, pour la caprification. (*Voyez* ce mot). Dans nos contrées méridionales, ce n'est guère que dans les graines des figues sauvages, que se trouve cette larve. Lorsque les figues sont assez grosses pour que les fleurs femelles soient assez sensibles, le Cynips pénètre par l'œil, & dépose un œuf dans chaque semence.

Un mois suffit à la larve pour parvenir à sa dernière métamorphose. Le Cynips sort de chaque graine par une ouverture qui suit constamment la direction du pistil. M. de Godeheu avoit observé dans les Figues sauvages, deux insectes de couleur cannelle, qu'il regardoit comme différens entr'eux, & comme les ennemis de nos Cinips. M. Bernard a trouvé effectivement ces observations exactes, mais il pense que ce n'est qu'un insecte unique quoique sous deux formes un peu différentes. Voici un abrégé de la description qu'il en donne.

Il a environ une ligne de longueur. Les antennes sont noires, grenues, avec le premier article alongé, cylindrique, fauve. Tout le corps est fauve. Les pattes sont de la couleur du corps, avec l'extrémité des tarses noire. La tête est ornée de deux grands yeux à réseaux, noirs, & de trois petits yeux lisses, de la même couleur, placés à la partie supérieure. L'aiguillon qui termine l'abdomen est noir, & une fois plus long que l'insecte. Les ailes sont transparentes, sans taches. M. Bernard m'a envoyé cet insecte dans l'état de nymphe, parmi plusieurs Cinips du Figuier. Tout le corps est fauve. La tête paroît unie au corcelet. Celui-ci est peu séparé de l'abdomen. On remarque six pattes, dont les antérieures sont plus longues que les autres. M. Bernard n'adopte point, d'après la conjecture de M. Godeheu, que ce dernier insecte soit l'ennemi du Cinips. Il croit qu'ayant la même habitation & les mêmes habitudes, ils peuvent vivre ensemble sans chercher à se nuire. Les intentions bienfaisantes que l'on voudroit donner à la nature, pourroient plutôt justifier cette dernière assertion; mais nos conjectures sur de pareils objets doivent être très-souvent en défaut.

Il se trouve dans le Levant, & au midi de l'Europe.

44. CINIPS du Figuier Sycomore.

Cynips Ficus Sycomori.

Cynips nigra, glabra, pedibus pallidis.

Cynips Ficus Sycomori. LIN. *Syst. nat. p.* 919. *n°.* 18. — *Mus. Lud. Ulr. p.* 404.

Cynips Ficus Sycomori. FAB. *Syst. ent. p.* 317. *no.* 15. — *Sp. ins. tom.* 1. *pag.* 405. *n°.* 15. — *Mant. ins. tom.* 1. *pag.* 252. *n°.* 16.

HASSELQ. *It.* 426. *n°.* 113.

Il a environ une ligne de long. Les antennes sont noires, coudées, assez courtes. Tout le corps est noir, luisant, glabre. Les pattes sont d'un jaune pâle. L'aiguillon est de la longueur du corps. Les ailes sont transparentes, & sans taches.

La larve vit dans les semences de l'espèce de Figuier, connue sous le nom de Figuier Sycomore, *Ficus Sycomorus.*

Il se trouve en Egypte.

45. CINIPS vuidé.

Cynips inanita.

Cynips nigra, abdomine uniarticulato antice utrinque macula fenestrata, pedibus ferrugineis. LIN. *Syst. nat. pag.* 920. *n°.* 19.

Il a environ trois lignes de long. Le corps est noir. Les antennes sont sétacées, plus courtes que le corps. Le corcelet est un peu raboteux. L'abdomen est oblong, obtus, concave en dessous, marqué d'une tache blanche, transparente, de chaque côté, vers la base. L'aiguillon est roide, recourbé, guère plus long que l'abdomen. Les pattes sont ferrugineuses, avec les jambes noires.

La larve est inconnue.

Il se trouve à Upsal.

46. CINIPS albipède.

Cynips albipes.

Cynips nigra nitens, pedibus albidis.

Cynips niger nitens pedibus pallidis. GEOFF. *Ins. t.* 2. *p.* 308. *n°.* 32.

Le Cinips noir à pattes blanchâtres. GEOFF. Ib.

Cynips albipes. FOURC. *Ent. par.* 2. *p.* 390. *n°.* 34.

Il a environ une ligne de long. Les antennes sont coudées. Les pattes sont d'un jaune pâle blanchâtre. Les ailes sont transparentes.

La larve n'est pas connue.

Il se trouve aux environs de Paris.

47. CINIPS crassipède.

CYNIPS crassipes.

Cynips fusca femoribus clavatis. GEOFF. *Inf. t. 2. p. 308. n°. 33.*

Le Cinips brun à grosses cuisses. GEOFF. Ib.

Cynips crassipes. FOURC. *Ent. par. 2. pag. 390. n°. 35.*

Il a près de deux lignes de long, & il ressemble un peu à un Ichneumon. Les antennes sont filiformes, coudées, assez longues. Le corps est étroit, alongé & noirâtre. Les ailes sont transparentes.

Il se trouve aux environs de Paris.

48. CINIPS atre.

CYNIPS aterrima.

Cynips atra scabriuscula tarsis fuscis.

Cynips aterrima *atra, elevato-punctata, tarsis pallidioribus.* SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°. 645.*

Il a une ligne & demie de long. Le corps est noir, un peu raboteux. Les pattes sont noires, avec les tarses noirâtres. L'aiguillon est jaune, de la longueur de l'abdomen.

M. Schrank a vu sortir cet insecte en grand nombre, d'une excroissance qui se trouvoit à la tige d'une plante, en si mauvais état, qu'il ne put en déterminer l'espèce, mais qu'il soupçonna appartenir à la Pariétaire.

Il se trouve en Allemagne.

49. CINIPS du Roseau.

CYNIPS Phragmitis.

Cynips nigra, antennarum basi pedibusque testaceis, abdomine elongato in caudam porrectam latam. SCHRANK. *Enum. inf. aust. n°. 647.*

Il a un peu plus d'une ligne de long. Les antennes sont coudées, noires, avec le premier article alongé, testacé. Le corps est noir. L'abdomen est alongé, aminci postérieurement, & terminé par un aiguillon assez large, arrondi en dessus, applati en dessous.

La larve vit dans une excroissance formée à l'extrémité d'une espèce de roseau, *Arundo phragmites.*

Il se trouve à Vienne, dans les îles formées par le Danube.

FIN du Tome V.

TABLE

DES NOMS LATINS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

A.

Apis Bombylans V. Bourdon.
Aurelia. Chryſalide.

B.

Bombus. Bourdonnement.
Bombyx. Bombix.
Boſtrichus. Boſtriche.
Brachycerus. Brachycère.
Brentus. Brente.
Bruchus. Bruche.
Bupreſtis. Bupreſte.

C.

Caligus. Caligus.
Callidium. Callidie.
Calopus. Calope.
Canalicula. Cannelure.
Cantharis. Cantharide.
Carabus. Carabe.
Caſſida. Caſſide.
Cerambyx. Capricorne.
Cercopis. Cercope.
Cerocoma. Cérocome.
Cetonia. Céroine.
Chalcis. Chalcis.
Chryſalis. Chryſalide.
Chryſis. Chryſis.
Chryſomela. Chryſomele.
Cicada. Cigale.
Cicindela. Cicindele.
Cimbex. Cimbex.
Clypeus. Chaperon.
Copris. Boufier.
Curculio. Charanſon.
Cynips. Cinips.

E.

Eruca. Chenille.

F.

Fucus. Bourdon. Faux Bourdon.

I.

Inſtrumenta cibaria. Bouche.

O.

Os. Bouche.

P.

Peltis. Bouclier.
Pulex. Chique.
Pupa. Chryſalide.
Pyrochroa. Cardinale.

S.

Silpha. Bouclier.